ASSEMBLÉE NATIONALE

RECUEIL
des textes authentiques
DES
PROGRAMMES
ET
ENGAGEMENTS ÉLECTORAUX

des Députés proclamés élus

à la suite des élections générales

des 5 et 12 Mars 1967

DRESSÉ PAR LES SOINS

DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE

TOME II

Morbihan à Territoire de Belfort
Départements d'Outre-Mer
Territoires d'Outre-Mer

PARIS

IMPRIMERIE DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE

1968

ASSEMBLÉE NATIONALE

RECUEIL
des textes authentiques
DES
PROGRAMMES
ET
ENGAGEMENTS ÉLECTORAUX

des Députés proclamés élus

à la suite des élections générales

des 5 et 12 Mars 1967

DRESSÉ PAR LES SOINS
DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE

TOME II

Morbihan à Territoire de Belfort
Départements d'Outre-Mer
Territoires d'Outre-Mer

PARIS
IMPRIMERIE DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE
—
1968

AVANT-PROPOS

Il est de tradition, à chaque publication du « Barodet », d'en rappeler l'origine, d'insister sur sa continuité et de souligner les nouveautés en sa présentation.

Nous ne faillirons pas à la coutume.

Toutefois nous croyons intéressant de préciser l'évolution de ce recueil quant à son utilité et quant au processus de son élaboration.

En septembre 1881 M. Barodet fit une adroite réponse à un discours assez opportuniste prononcé par Gambetta en demandant la rédaction d'un cahier des professions de foi des nouveaux élus qui déterminerait « la nature et la portée des réformes réclamées par le pays ».

Cette proposition, qui évoquait les cahiers de doléances du passé, fut, après des fortunes diverses, adoptée finalement le 7 février 1882.

Dans la conception première, rappelons-le comme en 1962, le recueil était l'annexe d'un rapport établi, dans chaque législature, par une Commission de 22 membres, nommée pour opérer le dépouillement des professions de foi et programmes électoraux et dresser un tableau des vœux et volontés qui y étaient exprimés.

Peu à peu les rapports de la Commission apparurent moins intéressants, moins nécessaires que les annexes qui rassemblaient convictions et programmes.

La Chambre des Députés, le 8 juin 1939, renonça à nommer la Commission de 22 membres et adopta une résolution qui remettait désormais au Secrétariat général le soin d'établir ce recueil.

C'est aujourd'hui l'objet de l'article 161 du Règlement. C'est donc en vertu de ce texte que sont publiés ci-après les programmes de tous les candidats qui ont été proclamés élus à la suite des élections générales des 5 et 12 mars 1967 (19 mars pour la Polynésie française, 23 avril pour le territoire français des Afars et des Issas).

Ajoutons que pour la première fois, en vertu d'une décision prise par le Président de l'Assemblée Nationale en novembre 1966, après l'indication de

chaque circonscription électorale de la métropole et des D. O. M., est mentionnée la composition de la circonscription telle qu'elle est déterminée dans le tableau annexé à l'article L 125 du Code électoral.

*
* *

On trouvera, à la fin du tome II du présent recueil, la liste alphabétique des Députés proclamés élus avec l'indication du département qu'ils représentent.

ABRÉVIATIONS

C...........................	Groupe communiste.
F.G.D.S..................	Groupe de la Fédération de la gauche démocrate et socialiste.
P.D.M....................	Groupe Progrès et démocratie moderne.
R.I........................	Groupe des Républicains indépendants.
U.D. Ve R................	Groupe d'Union démocratique pour la Ve République.

NOTA

Les initiales indiquent le groupe politique auquel l'élu s'est inscrit au début de la législature.

MORBIHAN

PREMIÈRE CIRCONSCRIPTION

Cantons de : Allaire, Muzillac, Questembert, la Roche-Bernard, Rochefort-en-Terre, Sarzeau, Vannes-Est, Vannes-Ouest.

M. Raymond MARCELLIN

(Candidat Vᵉ République)
élu le 5 mars 1967
(R.I.)

Mesdames, Messieurs,

Depuis des années nous nous efforçons d'atteindre les mêmes objectifs. Aussi la plupart sont devenus des résultats qu'il faut maintenir ou amplifier. Voici ces objectifs :

La stabilité et l'efficacité du gouvernement de la France dans le respect de la démocratie et de la liberté :

Les crises ministérielles de la IIIᵉ et de la IVᵉ République nous ridiculisaient et nous affaiblissaient. La France est, aujourd'hui, respectée dans le monde entier.

De bonnes finances et l'expansion économique :

Notre budget et notre balance des comptes sont équilibrés. La France est indépendante du point de vue financier. Le franc est solide et est devenu une des monnaies de valeur mondiale. Par l'application du Vᵉ Plan, nous continuons à moderniser méthodiquement notre appareil de production. Notre production nationale augmente en moyenne de 5 % par an.

Le progrès social :

Il est juste que chacun ait sa part des progrès de la nation et des fruits de l'expansion. Et d'abord les prioritaires sociaux : les familles nombreuses, les retraités modestes, les anciens combattants, les personnes âgées, les veuves, les infirmes, et aussi les catégories professionnelles défavorisées : petits agriculteurs, marins, pêcheurs, artisans, petits salariés du secteur privé et de la fonction publique, petits commerçants... Améliorer l'âge de la retraite est un de nos objectifs. Des résultats ont déjà été obtenus pour les zones de salaires. Ils ne sont pas suffisants. Notre action continuera pour la suppression.

L'enseignement tout entier doit bénéficier d'efforts particuliers. Le public et le privé coopèrent à la formation de la jeunesse française. Le privé reçoit depuis la loi du

31 décembre 1958 une aide financière qui allège une partie de ses charges. Reste à régler le problème des prêts pour la construction des écoles. Nous nous y employons.

L'équipement du Morbihan :

Il y a encore de sérieux progrès à faire pour finir les adductions d'eau, le remembrement et améliorer l'habitat rural. Chaque année nous luttons pour obtenir et obtenons un volume de travaux financés supérieur à celui de l'année précédente.

Un très important programme du Ministère de la Santé publique et de la Population a été réalisé en faveur des personne âgées, des malades et des enfants inadaptés. Il sera continué. Le financement et l'assainissement des marais de la Vilaine a été obtenu. Les travaux sont en cours.

L'industrialisation, l'équipement du tourisme, les logements, les télécommunications, les transports et les routes, l'équipement sportif, vont connaître des développements nouveaux et méthodiques sur les bases que nous avons établies. L'usine Michelin de Vannes qui employait un peu plus de 700 ouvriers va voir son effectif presque doublé. Ainsi est arrêtée une grande partie de l'exode vers Paris dans les communes avoisinantes. En qualité de maire de Vannes, je viens de signer le permis de construire qui autorise l'extension de l'usine. En liaison avec les ministères compétents et les administrations régionales et départementales, une grande politique de l'emploi doit être mise au point et lancée. Comme a été organisé le droit à la sécurité sociale et le droit à l'enseignement, le droit au travail et à un travail convenablement rémunéré doit être organisé.

La parité des exploitants agricoles :

Le gouvernement français a remporté une incontestable victoire en faveur de l'agriculture française en obtenant la création d'un véritable marché agricole commun. Par la fixation des prix européens communs, les prix des produits à la production connaitront ainsi une revalorisation. La parité des prestations sociales en faveur des agriculteurs a été obtenue. Reste à réaliser l'amélioration de l'âge de la retraite. Pour aider les exploitants familiales agricoles à améliorer leur rentabilité, M. Marcellin a pris, en qualité de président du conseil général, l'initiative d'un plan de l'élevage dans le Morbihan, en accord avec les organisations agricoles et le conseil général unanimes.

La sécurité du territoire français :

La France se construit une défense moderne et efficace, c'est-à-dire atomique. C'est un fait : on n'attaque pas une puissance nucléaire. Cette nouvelle armée coûte moins cher que l'armée traditionnelle et permet une diminution du service militaire. Les Français n'ont pas à être l'infanterie des autres. Le pacte atlantique expire en 1969. La France en demande le renouvellement avec un accord militaire plus adapté aux actuelles réalités.

Une politique extérieure de paix :

Grâce au général de Gaulle, la France est devenue dans le monde le symbole et le champion de la paix. Comme Kennedy l'avait fait, le général de Gaulle travaille à la détente entre l'Est et l'Ouest. Il faut en effet créer un climat de confiance et d'amitié entre les principales nations pour que puisse se réaliser enfin le désarmement atomique dont dépend la survie de l'humanité. Contre nous se dressent les oppositions : le parti communiste, la fédération socialiste et le centre démocrate. Si elles obtenaient ensemble la majorité dans les prochaines assemblées, ce serait le retour à l'instabilité gouvernementale, à la dévaluation du franc, à la dépendance étrangère, à la démagogie et aux troubles sociaux.

La majorité des Françaises et des Français qui nous appuie depuis 1958 dans notre action doit persévérer dans ses votes et élire une majorité de députés favorables à la Vᵉ République. Ainsi continueront et s'amplifieront l'expansion économique, le progrès social, la rénovation politique.

Une nouvelle victoire de la majorité sera une victoire de la Vᵉ République et du général de Gaulle, donc une victoire de la France.

RAYMOND MARCELLIN

Ministre de l'Industrie
Président du Conseil général du Morbihan
Conseiller général du canton de Sarzeau
Maire de Vannes

Candidat de la Vᵉ République

Remplaçant éventuel :

JEAN GRIMAUD

Maire de Questembert

DEUXIÈME CIRCONSCRIPTION

Cantons de : Auray, Belle-Ile, Belz, Pluvigner, Port-Louis, Quiberon.

M. Christian BONNET
(Candidat Vᵉ République)
élu le 5 mars 1967
(R.I.)

Chères Electrices, Chers Electeurs,

Les raisons d'un choix.

1° Le 16 décembre 1965, entre le premier et le second tour des élections présidentielles, M. Jean Lecanuet a recommandé à ses électeurs de ne pas voter pour le général de Gaulle, mais plutôt pour M. Mitterrand.

Dans le groupe parlementaire du centre démocratique auquel j'ai appartenu durant cette législature, près de 20 députés (sur 55) n'ont pas admis qu'on puisse préférer, à une personnalité qui appartient déjà à notre histoire, un homme dont le passé n'est pas tout à fait clair.

J'étais de ceux-là, avec le président Maurice Schumann et, plus près de nous, avec Mlle Dienesch et M. Alain Le Guen, tous deux députés des Côtes-du-Nord.

2° J'ai par ailleurs la conviction que, du seul fait qu'elles sont incapables de s'entendre entre elles, sinon pour critiquer, les différentes oppositions, si elle devaient l'emporter aux élections, nous replongeraient dans une valse de gouvernements : il y a en eu 22 entre 1946 et 1958 !

Elles comptent des hommes de valeur, mais à qui fera-t-on croire qu'un gouvernement stable puisse être formé, où voisineraient MM. Mitterrand, Guy Mollet, Lecanuet, Mendès-France, et Waldeck Rochet ?

3° Si j'ai choisi la Vᵉ République, c'est aussi pour une troisième raison :

Notre Morbihan a besoin de crédits plus que de critiques... Il a besoin de logements et d'emplois plutôt que de luttes politiques, et je suis heureux, à cet égard, de ne pas porter la responsabilité d'une désunion dont je sais qu'elle a surpris beaucoup d'entre vous.

Nous avons, pour la première fois dans l'histoire de notre département, la chance que deux membres influents du gouvernement — dont l'un est le président du conseil général et l'autre, à travers l'arsenal, le premier employeur du Morbihan — s'intéressent à nos problèmes.

Il m'est apparu que si je voulais, pour la circonscription dont j'ai la charge, plus de crédits, plus d'emplois, plus de logements, j'avais le devoir de travailler avec ces deux ministres et avec M. Golvan — sénateur-maire de Quiberon, président du Syndicat des eaux de la région d'Auray — plutôt que de m'enfermer dans la solitude.

J'aurais pu adopter cette attitude et me présenter sans étiquette, mais mon expérience m'a appris que, de plus en plus, dans la vie publique, à l'échelon national, être isolé, c'est se condamner à être inefficace.

Pour cette triple raison, j'ai demandé l'investiture de la Vᵉ République.

Le général de Gaulle, saisi du dossier de la circonscription, a décidé de me l'accorder.

Sans doute a-t-il été sensible au fait que je n'avais jamais, sous la IVᵉ République, entre 1956 et 1958, renversé un seul gouvernement.

Je reste celui que vous connaissez...

C'est Mme Stephan, maire de Port-Louis, qui m'assiste cette fois... je lui ai demandé dans le but de parvenir, avec elle, à redonner la prospérité, à travers la réanimation de son port, à un canton dont l'économie dépend très largement de celle de Lorient...

Pour moi, je suis profondément attaché, depuis vingt ans, et de mille façons, au pays d'Auray, qui s'étend de Camors à Bangor, et de Locmariaquer à Belz. Je le connais et l'aime plus encore, comme j'aime cette activité, qui est davantage une vocation qu'un métier, et pour laquelle je me suis préparé depuis mon plus jeune âge.

Vous connaissez l'état d'esprit et le comportement du député que vous avez déjà élu à trois reprises... Il n'en changera pas.

Je n'ai jamais été un homme de parti... et ce n'est pas moi qui vous dirai que tout est parfait sous la Vᵉ République. J'ai parfaitement conscience de ce qui ne va pas, et pense seulement que ce n'est pas en revenant à des gouvernements de six mois que l'on peut apporter des solutions aux problèmes.

Je respecte toutes les opinions, n'ayant d'horreur que pour l'intolérance, sous toutes ses formes, et d'où qu'elle vienne. Mon suppléant, animé par l'esprit d'équité, partage cette horreur.

Elu par une majorité, j'ai toujours été le député de tous... Personne ne peut dire que ma porte lui a été fermée ou que je ne l'ai pas aidé, parce qu'il n'avait pas les mêmes idées que moi.

Depuis onze ans, je me suis penché sur près de 30.000 cas qui m'ont été soumis, soit par lettre, soit au cours de mes permanences d'Auray, de Port-Louis, de Belle-Ile ou de Carnac.

Je suis allé plus de 500 fois à Paris, pour faire les lois et contrôler l'action du Gouvernement, mais aussi pour plaider la cause d'un particulier, d'une profession, d'une commune, d'un hôpital, d'un syndicat d'adduction d'eau, d'un orphelinat, d'un dépôt, d'un quartier maritime, d'un C.E.T., d'un centre administratif, d'un abattoir, que sais-je encore !

Rapporteur du budget de la marine marchande et des pêches à la commission des finances de l'Assemblée Nationale, membre de l'Amicale parlementaire agricole, vice-président du Comité extra-parlementaire du commerce français, membre du bureau du Groupe inter-parlementaire de l'artisanat, membre fondateur du Groupement natio-

nal d'action pour la vieillesse. je me suis attaché à justifier, dans toutes ces fonctions, la confiance que l'on avait mise en moi.

Au moment où la critique est si facile et la calomnie si tentante, je laisserai à mes concurrents (fidèle là encore à mes habitudes) le soin de faire, aux jeunes et aux vieux, aux cultivateurs et aux marins, aux ouvriers et aux commerçants, aux ostréiculteurs et aux fonctionnaires, des promesses qu'ils seraient bien embarrassés de tenir. Je leur laisserai aussi le plaisir de raconter à mon propos des histoires que je les invite seulement à venir me répéter en face, au lieu de tenter de me salir dans l'ombre.

Dans un journal qui sera, pour l'essentiel, un compte rendu de mandat, je ferai justice des fables les plus grossières qui circulent déjà... mais on en inventera d'autres — je le sais — d'ici le 5 mars, et je demande à chaque électeur de considérer que les affirmations qui n'auront pas été produites en public, et en ma présence, n'ont aucune valeur.

Comment faire votre choix ?

Le 5 mars vous aurez à répondre à quelques questions très simples avant de faire votre choix :

— Christian Bonnet est-il encore assez jeune pour une tâche écrasante ?
— A-t-il fait consciencieusement son travail ?
— Est-il suffisamment compétent et assez expérimenté ?
— Est-il, enfin, avec l'équipe dont il fait partie, le mieux placé pour nous défendre ?

Si vous pensez qu'il est trop âgé, inexpérimenté, mal placé à Paris, il faut vous détacher de lui.

Mais si trouvez qu'après onze ans de vie parlementaire il est, à 45 ans, parvenu au moment de son existence où, bénéficiant, cette fois, de puissants soutiens, il peut, demain mieux qu'hier, vous aider, alors vous lui resterez fidèles.

Christian BONNET

Docteur en droit
Diplômé de l'Ecole des sciences politiques
Maire de Carnac
Conseiller général de Belle-Ile
Député sortant

Remplaçante éventuelle :

Yvonne STEPHAN

Chef d'entreprise
Maire de Port-Louis

TROISIÈME CIRCONSCRIPTION

Cantons de : Baud, Elven, Grand-Champ, Locminé, Pontivy, Rohan, Saint-Jean-Brévelay.

M. Hervé LAUDRIN

(Candidat d'Union pour le développement économique et l'action rurale)
élu le 5 mars 1967
(U.D. Vᵉ R.)

Electrices, électeurs,

Seul des trois candidats de cette circonscription, j'ai considéré comme un devoir — et comme un honneur — de me présenter dans chaque commune pour y exposer mes idées et répondre à vos questions.

Député depuis neuf ans, né et habitant dans ce pays, que je connais et que j'aime, j'ai reçu chez moi des milliers de visiteurs et effectué plus de 30.000 démarches. J'ai donc le droit de déclarer que vous me connaissez et que vous me faites confiance.

Au surplus, en 1958 comme en 1962, vous m'avez élu par un nombre de voix impressionnant. Lors de la dernière consultation, vous m'accordiez la majorité dans toutes les communes de la circonscription.

*
* *

Le 5 mars prochain, il va vous falloir voter. C'est une obligation de conscience pour le citoyen. C'est son intérêt de donner mandat à un candidat dont le programme coïncide avec les intérêts de la nation et de notre région.

S'abstenir est une faute.

Car il s'agit de désigner une majorité parlementaire — capable pendant une législature de cinq ans — de continuer le travail entrepris, en harmonie avec les responsabilités et les options du général de Gaulle, que le peuple de France a porté à la présidence de la République.

Sur le plan international (la politique étrangère caractérise un gouvernement) il nous faut conserver :

La paix, l'indépendance, l'amitié des peuples.

Le rayonnement de la France aujourd'hui prestigieux — sa collaboration étroite, dans le domaine commercial ou la recherche scientifique, avec les nations industrielles — la croisade, à la tête du Tiers-Monde pour lutter contre le sous-développement et la faim, dans le respect des souverainetés — doivent être la tâche à poursuivre.

Il nous faut mettre sur pied une véritable Europe économique des Six, lui chercher rapidement une base d'union politique et étendre ses dimensions à l'Angleterre et aux pays de l'Est, dans la sauvegarde des traités.

Sur le plan intérieur :

La stabilité politique.
La stabilité monétaire.
Le progrès économique et social.

Notre devoir est d'équiper l'industrie, l'agriculture, le commerce, l'artisanat, pour leur permettre d'entrer dans cette grande mutation européenne.

Il conviendra plus particulièrement :

— pour l'agriculture : de veiller à une application méthodique du Marché commun et au relèvement régulier des prix — de protéger l'élevage fermier contre l'industrialisation qui le menace — de perfectionner l'ensemble des mesures sociales.

— pour l'artisanat et le petit commerce : de les garantir dans le domaine de la Sécurité sociale — leur appliquer avec mesure la nouvelle fiscalité — améliorer le crédit — les défendre contre les menaces des trusts.
de construire toujours plus d'écoles — d'organiser une véritable formation professionnelle — d'accroître les bourses scolaires — d'aménager des stades, des piscines et des foyers — de multiplier les logements sociaux, les dispensaires, les maternités et les hôpitaux — d'accueillir les personnes âgées dans des villages-retraites et de relever leurs pensions.

*
* *

Le travail qui nous appelle est immense.

Il doit avoir son application en Bretagne — et plus spécifiquement dans notre région.

Il faut y être né pour la comprendre et la défendre. Nous ne devons plus être un peuple du bout de la terre, prolifique et oublié — mais dans les cinq ans qui viennent transformer ce pays que nous aimons pour qu'il garde sa jeunesse et corrige son retard économique.

*
* *

Je suis à votre disposition pour poursuivre cette œuvre commencée par la Ve République et que toute aventure risquerait de faire reculer.

A mon mandat, j'apporte tout mon cœur et mon dévouement sans distinguer entre les riches et les pauvres, entre ceux qui ont ou n'ont pas mes opinions.

Je suis resté honnête, intellectuellement d'abord, sans avoir varié dans mes convictions, moralement ensuite, en demeurant toujours digne de votre confiance.

C'est un honneur pour moi de solliciter votre suffrage le 5 mars prochain.

Abbé Hervé LAUDRIN

Député sortant
Candidat d'union pour le développement économique et l'action rurale
Investi par le Comité d'action de la Ve République
Membre du Parlement européen
Maire de Locminé
Chevalier de la Légion d'honneur

Remplaçant éventuel :

Yves LE QUÉRÉ

QUATRIÈME CIRCONSCRIPTION

Cantons de : la Gacilly, Guer, Josselin, Malestroit, Mauron, Ploërmel, la Trinité-Porhoët.

M. Yves du HALGOUET
(Candidat Indépendant investi par la Ve République)
élu le 5 mars 1967
(R.I.)

YVES DU HALGOUET

Député sortant — Ingénieur agronome — Maire de Guégon — Conseiller général de Josselin — Président de la commission des travaux du conseil général — Membre de la commission de la production et des échanges à l'Assemblée Nationale — Président de la fédération des C.U.M.A. — Président du syndicat départemental d'électrification rurale — Président du Syndicat mixte de l'étang au duc de Ploërmel — Président de la société d'agriculture de Ploërmel — Membre de l'amicale parlementaire des petites et moyennes entreprises — Administrateur de la coopérative d'insémination — Administrateur du centre de Testage du porc de Mauron.

ARTHUR GENUIT

Diplômé d'études agronomiques, économiques et sociales — Maire de Tréal — Membre de la Chambre d'agriculture — Président du centre de gestion d'économie rurale du Morbihan — Président de la maison familiale d'apprentissage rural de Carentoir — Président du comice agricole de La Gacilly — Administrateur de la maison de l'élevage — Vice-président de l'association pour le développement agricole et rural de la Bretagne.

Avec le général de Gaulle, vous avez fondé la Ve République.

Dans le groupe des républicains indépendants j'ai participé à la majorité depuis 1958 ; je continue dans la voie tracée par les votes mêmes que vous avez émis.

A la France, il faut un président.

Au président, il faut un gouvernement.

Au gouvernement, il faut une majorité.

Votez pour le seul candidat de la majorité :

YVES DU HALGOUET

Remplaçant éventuel :

ARTHUR GENUIT

Seuls investis par le comité d'action de la Ve République.

Paysans.

Les lois d'orientation agricole et complémentaire assurent la modernisation des exploitations familiales qui sera complétée par l'achèvement des travaux d'eau et de remembrement et l'accélération de l'aide à l'habitat rural.

Son progrès doit être acquis sur le plan économique par la loi sur l'économie contractuelle en agriculture (1964), la loi de modernisation du marché de la viande (1965), la loi sur les orientations du Ve Plan de développement économique et social, la loi sur l'élevage (1966) et vous donner la parité économique.

La protection et la parité sociale sont enfin acquises et complétées par la loi sur les accidents agricoles (1966).

La mise en place de l'enseignement agricole, débutée en 1960, se poursuit.

Ouvriers.

L'emploi et la sécurité de l'emploi sont les plus graves problèmes du monde moderne.

Le niveau de vie doit continuer à s'élever par l'augmentation de la productivité et la suppression des zones de salaires.

Le Fonds national de l'emploi (1963) et la loi d'orientation sur la formation professionnelle et la promotion sociale (1966) donne une aide efficace au travailleur. La monnaie doit rester stable pour ne pas vous faire perdre le bénéfice des hausses de salaires.

L'aide au logement doit être accrue, surtout pour l'allocation logement.

L'expansion économique nécessaire exige de tous un effort concerté pour assurer le plein emploi de la main-d'œuvre.

Commerçants — Artisans — Industriels — Professions libérales.

L'activité de vos bourgs et de vos villes conditionne la vie rurale ; il faut accroître les mouvemonts d'affaires et les échanges commerciaux ; vous y trouverez l'épanouissement de vos professions.

Toutes les initiatives privées et publiques qui s'amorcent doivent être largement encouragées pour développer les activités industrielles et touristiques.

Anciens combattants — Anciens prisonniers et victimes de la guerre.

Vote budget atteint 5 milliards ; il est le troisième budget civil de l'Etat. Depuis 1957, il a presque doublé.

Les légitimes, mais trop minimes avantages qui vous sont encore dus, ne doivent plus vous être contestés.

Economiquement faibles et vieux travailleurs.

L'allocation de vieillesse est passée de 900 F en 1964 à 1.300 F en 1967.

Cette allocation, ajoutée à l'allocation supplémentaire du Fonds national de solidarité, passe de 1.052 F en 1958 à 2.200 F en 1967.

L'allocation loyer peut couvrir 75 % du loyer.

L'aide aux enfants inadaptés, aux infirmes, aux vieillards est réévaluée.

L'âge de la retraite pour les travailleurs des secteurs pénibles doit être abaissé.

Jeunes.

Nous mettons tout en œuvre pour vous assurer les bienfaits de l'enseignement : subvention au ramassage scolaire, bourses plus nombreuses, intensification de l'enseignement technique et de l'enseignement agricole. Grâce à la loi de 1961, complétée par la loi-programme relative à l'équipement sportif et socio-éducatif (1965), nous doterons les collectivités de l'équipement sportif nécessaire et nous aiderons les organisations des loisirs.

Familles nombreuses.

Nous veillerons à ce que l'allocation qui vous est attribuée compense vos charges croissantes.

L'attribution des bourses et leur réévaluation est aussi la condition indispensable pour la poursuite des études de vos enfants, dans le cadre de la prolongation de la scolarité.

Collectivités locales.

Nous avons le souci de vos besoins locaux que nous connaissons bien pour les vivre chaque jour. Nous soutiendrons les maires et les conseils municipaux dans leurs efforts pour les satisfaire, pour pousser les études et les projets, et surtout pour en assurer le financement (prêts et subventions).

Pour assurer :

L'emploi par l'expansion économique.
L'élévation du niveau de vie par la stabilité.
L'indépendance par la sécurité.
Le progrès social par la paix.

Vous avez élu un président.

Vous voulez un gouvernement de majorité stable.

Vous voterez pour le seul candidat de la majorité :

Yves DU HALGOUET

CINQUIÈME CIRCONSCRIPTION

Cantons de : Groix, Lorient-I, Lorient-II, Pont-Scorff.

M. Yves ALLAINMAT
(Candidat de la F.G.D.S.)
élu le 12 mars 1967
(F.G.D.S.)

1re CIRCULAIRE

Electrices, Electeurs,

Cette traditionnelle « profession de foi » va sans doute vous surprendre car, contrairement à l'habitude, vous y trouverez peu de politique et vous n'y trouverez pas de promesses : à ce sujet je pense que vous avez déjà été suffisamment gâtés!...

Peu de politique car de quoi s'agit-il ? De savoir si vous êtes satisfaits de votre sort et de ceux qui depuis des années en décident, ou si vous pensez que des hommes nouveaux peuvent infléchir la politique locale, régionale et nationale vers des voies plus conformes à vos souhaits.

Etes-vous satisfaits du député qui, depuis cinq ans, a contribué à orienter cette politique ? Il en doute lui-même puisqu'il a appelé en renfort un ministre étranger à notre circonscription et qui aura attendu la fin de son mandat pour découvrir nos villes, nos ports, nos bourgs, nos fermes et s'inquiéter de leurs problèmes.

Etes-vous satisfaits du choix, qu'en cas de succès, il vous propose puisque si le ministre reste ministre, vous supporterez pendant cinq ans encore un député dont vous ne voulez peut-être plus, et que si le ministre accepte son poste de député il ne sera plus le ministre pour lequel vous aurez cru voter !...

Etes-vous satisfaits alors de penser que de toute manière vous aurez, une fois de plus, été trompés ?

Pas de promesses car je ne voudrais pas me joindre à ceux qui pensent encore à la vertu des simples promesses électorales. Combien vous en ont-ils faites, à tous, il

y a cinq ans ? Combien en ont-ils tenues ? Mais il vous en font pourtant de nouvelles, encore plus belles, comme si vous pouviez y croire, comme s'ils n'avaient eu le temps de les tenir déjà puisqu'ils en avaient tout pouvoir !

Electrices, Electeurs,

L'heure du choix est arrivée : vous avez à choisir une politique, vous avez à choisir un homme et l'un ne va pas sans l'autre.

Candidat de la Fédération de la gauche démocrate et socialiste je me suis engagé à en défendre le programme et je tiendrai mes engagements sur le plan local, régional, national.

Depuis deux ans, à la tête de la mairie de Lorient, l'homme de gauche que je suis, a mené sa politique. Elle se résume en quelques mots que personne, pas même mes adversaires, ne discute : probité, tolérance, dévouement, courage, dynamisme, efficacité. Cet homme-là se met à votre disposition : il ira de l'avant, pour vous, comme il va de l'avant pour sa ville et croyez-moi, cela vaut toutes les promesses des autres !...

Mais je ne suis pas seul dans la bataille. Mon suppléant ? Joseph Kerbellec, à qui, depuis vingt ans, le bourg et la campagne de Quéven font confiance pour défendre leurs intérêts : un bourg moderne, une campagne équipée, et pourtant, une des communes les moins imposées du département. Vous ne croyez pas que c'était là le meilleur suppléant du maire de Lorient, candidat à la députation ?

Electrices, Electeurs,

Voulez-vous voter « sûr » ?
Voter « solide » ?
Voter « utile » ?
Voter « raisonnable » ?

Alors, dès le premier tour :

Votez pour les candidats de la Fédération de la gauche démocrate et socialiste.
Votez pour ceux qui, au lieu de promettre, réalisent.

Votez :

Yves ALLAINMAT
Maire de Lorient

Remplaçant éventuel :

Joseph KERBELLEC
Maire de Quéven

2e CIRCULAIRE

Electrices, Electeurs,

Premier tour de scrutin :

Ve République : 19.719 voix.
Opposition : 32.894 voix.

La circonscription de Lorient s'est donc prononcée contre le candidat de la Ve République.

A la suite d'un accord conclu sur le plan national.

Yves ALLAINMAT
Maire de Lorient

a été désigné pour continuer le combat et, une fois encore, l'union de la gauche et des démocrates se fait sur son nom.

Electrices, Electeurs,

Allez-vous laisser échapper votre victoire ?

Cette fois il faut vaincre.

Tous unis votez :

Yves ALLAINMAT
Maire de Lorient

Remplaçant éventuel :

Joseph KERBELLEC
Maire de Quéven

SIXIÈME CIRCONSCRIPTION

Cantons de : Cléguérec, le Faouët, Guéméné-sur-Scorff, Gourin, Hennebont, Plouay.

M. Paul IHUEL
(Candidat Républicain populaire d'Action sociale et paysanne)
élu le 12 mars 1967
(P.D.M.)

1re CIRCULAIRE

Electrices, électeurs, mes chers concitoyens,

Vous allez désigner le 5 mars prochain votre représentant à l'Assemblée Nationale. Depuis déjà longtemps, vous m'avez constamment honoré de votre confiance par de larges majorités. Je viens à nouveau me présenter à vos libres suffrages.

Vous me connaissez. Avant tout chose, je vous remercie de la fidélité que vous m'avez toujours témoignée. De mon côté je me suis constamment efforcé d'apporter au service du pays, de notre région, de vous-mêmes, mon meilleur révouement. Je vous l'offre à nouveau, avec mon expérience et ma volonté d'agir.

A — *Pour une démocratie moderne.*

Le monde évolue rapidement. L'Etat doit avoir les moyens de faire face à cette évolution. Il lui faut la stabilité. Mais une séparation réelle des pouvoirs est nécessaire et doit se faire dans un véritable équilibre, garant d'une saine démocratie où le parlement doit jouer un rôle normal.

B. — *Pour la défense des libertés.*

La Constitution doit être respectée car elle est la charte de tous les Français. Ce respect comporte le refus du pouvoir personnel et la garantie des citoyens contre tout arbitraire.
Les libertés fondamentales doivent être assurées, y compris la liberté de l'enseignement.

C. — *Pour l'expansion économique et l'aménagement du territoire.*

Il s'agit là d'un problème essentiel sur le plan national, régional et local. Sa solution doit être inlassablement recherchée en liaison avec les dirigeants nationaux, départementaux et les représentants des collectivités : conseillers généraux, maires, conseillers municipaux, responsables syndicaux.
Je reste partisan d'une loi-programme pour la Bretagne. Je persiste à croire, que sans être une panacée, elle aurait puissamment aidé à notre développement industriel, agricole, artisanal et commercial.
Ces actions sont liées au problème fondamental de l'emploi : l'objectif primordial est de donner du travail à tous et d'assurer à nos jeunes, sur place ou dans la proche région, un avenir meilleur. Pour cela, il importe de promouvoir inlassablement l'expansion et de rechercher des implantations d'industries.
La situation des travailleurs des forges d'Hennebont demeure préoccupante. Avec d'autres, j'ai beaucoup lutté pour eux. Leur avenir continue de retenir toute mon attention.

D. — *Pour le progrès et la justice sociale.*

L'expansion doit se faire au profit de tous et non pas de quelques-uns. Dans notre région, toutes les activités sont étroitement solidaires et je connais vos inquiétudes et vos besoins.

Agriculture.

Celle-ci va s'affronter au Marché commun. L'Etat doit agir plus vigoureusement que jamais pour que les exploitants soient mieux armés pour s'adapter aux prochaines échéances. La rénovation et la modernisation par l'enseignement, la vulgarisation, la mécanisation, l'équipement collectif et individuel (voiries, adductions d'eau, assainissements, électrification, habitat rural) doivent être poursuivis. Il importe que la petite exploitation fasse l'objet d'une attention particulière pour qu'elle puisse s'adapter aux conditions de l'économie moderne (aménagement des structures). Il faut avoir une véritable politique des prix par l'indexation, la recherche de débouchés, l'organisation des marchés. La conquête de la parité sociale se poursuit, mais elle est encore imparfaite : politique des revenus, politique des crédits pour l'installation des jeunes, amélioration de l'assurance maladie-chirurgie et de l'assurance accidents, réduction de l'âge pour l'allocation vieillesse et majoration du taux de la retraite.
Les ouvriers agricoles me trouveront toujours prêt à me pencher sur leurs problèmes.

Artisanat, commerce, professions libérales, industries.

Les petites et moyennes entreprises constituent une des activités de base de notre économie. Tout doit être mis en œuvre pour assurer leur développement et promouvoir leur expansion. Les chefs d'entreprises assument des risques personnels. Pour qu'ils puissent exercer leur métier avec le maximum de garanties, il importe d'agir en leur faveur dans les domaines du financement de l'entreprise, de la formation des jeunes ainsi que sur le plan fiscal et parafiscal. La libre entreprise doit être encouragée et son avenir assuré par une politique de soutien actif.

Ouvriers, agents de la fonction publique, employés.

La même politique de promotion doit être poursuivie en ce qui les concerne. Leur désir est de trouver dans leur travail, stabilité, sécurité, dignité. Il importe de les leur assurer. La formation professionnelle doit être développée. Il faut poursuivre l'amélioration des conditions de vie, de travail et de retraite ainsi que la lutte contre le chômage, la suppression des zones de salaires, et la recherche du plein emploi.

D'autres problèmes importants et graves doivent retenir l'attention. Il est nécessaire de se pencher : sur les difficultés des mal-logés, et la poursuite active d'une politique de construction et de logements débarassée des entraves et des tracasseries.

— sur le problème de la santé publique par l'accroissement du nombre des dispensaires et du nombre de lits dans les hôpitaux,

— sur les justes revendications des anciens combattants, des veuves et victimes de guerres, des prisonniers et déportés ainsi que des anciens soldats d'Algérie,

— sur les besoins de nos marins-pêcheurs et de nos inscrits maritimes,

— sur l'avenir de notre jeunesse, dont il faut aider les mouvements et les organisations et prévoir la place sur le marché du travail,

— sur la diffusion de l'enseignement, fondement de l'égalité des chances au départ (bourses),

— sur les difficultés d'existence de nos malades, de nos infirmes et des personnes âgées, par l'amélioration substantielle des modestes pensions ou des retraites vieillesse dont il y a lieu d'abaisser l'âge,

— sur la justice fiscale, le développement de la recherche scientifique, gage de progrès,

— sur les crédits à mettre à la disposition des collectivités locales dont les moyens d'action sont de plus en plus restreints,

— sur le respect strict par l'Etat des objectifs du plan. Les ressources nécessaires à ces diverses actions pourraient être pour une large part, trouvées par des économies sur les dépenses somptuaires, sur l'aide parfois excessive aux pays étrangers, sur le prix d'une force de frappe plus efficace et moins coûteuse dans le cadre d'une Europe unie, et par une répartition plus juste de la fiscalité.

E. — *Pour la paix.*

La paix est le bien suprême. Tout doit être fait pour la sauvegarder. Paix intérieure par l'entente fraternelle entre les citoyens dans la liberté, la justice et l'égalité.

Paix extérieure par la concorde entre les peuples et la lutte contre la misère et la faim. J'accepte volontiers des ouvertures à l'Est, mais il faut aussi entretenir sur un pied d'égalité des rapports amicaux avec l'Ouest. Nous devrons œuvrer, dans la fidélité à nos alliances, à la création d'une Europe unie, susceptible de constituer entre trois états géants, un imposant bloc humain, générateur d'équilibre et capable de maintenir la paix, dans un esprit humaniste et chrétien.

Electrices, électeurs, mes chers concitoyens,

Je ne vous fais pas de promesses, je vous expose simplement un programme. Si vous me faites confiance, j'agirai de mon mieux, compte tenu des difficultés de l'action et des possibilités de l'Etat, dans le sens que je vous indique.

Mon remplaçant éventuel : François Christien est un homme habitué, lui aussi, à l'action politique et sociale. Maire de Plouray depuis vingt ans, conseiller général du canton de Gourin ; l'un et l'autre nous croyons à la promotion humaine, à la justice sociale et nous voulons que les forces de la République soient mises au service

des grandes causes de la concorde civique, de la fraternité des hommes et par-dessus tout de la paix.

Vive la France !
Vive la République !

PAUL IHUEL

Candidat républicain populaire d'action sociale et paysanne
Conseiller général du canton du Faouët
Maire de Berné
Commandeur du Mérite agricole
Membre de la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales de l'Assemblée Nationale
Ancien ministre
Ancien combattant prisonnier de guerre 39-45
Engagé volontaire 39-40
Député sortant du Centre démocratique

Remplaçant éventuel :

FRANÇOIS CHRISTIEN

Conseiller général du canton de Gourin
Maire de Plouray

2e CIRCULAIRE

Electrices, électeurs, mes chers amis,

Je remercie de tout cœur les électeurs et les électrices qui, dimanche dernier, par 20.630 suffrages, m'ont permis de distancer largement chacun de mes concurrents.

Je reste candidat et, sans tractation ni compromission dimanche prochain, 12 mars, je me représente à vos libres suffrages.

Vous avez reçu ma profession de foi, mon programme. Vous savez qui je suis. Vous connaissez mes idées et mon passé. Je leur reste fidèle.

Dimanche prochain, vous aurez à décider définitivement.

Donc, pas d'abstentions.

D'ores et déjà, je vous fais confiance.

Vive la France !
Vive la République !

PAUL IHUEL

Candidat républicain populaire d'action sociale et paysanne
Conseiller général du canton du Faouët
Maire de Berné
Commandeur du Mérite agricole
Ancien ministre
Engagé volontaire 39-40
Ancien combattant prisonnier de guerre 39-45
Député sortant du Centre démocratique

Remplaçant éventuel :

FRANÇOIS CHRISTIEN

Conseiller général du canton de Gourin
Maire de Plouray

MOSELLE

PREMIÈRE CIRCONSCRIPTION

Cantons de : Ars, Metz-I, Metz-II, Metz-Campagne (partie située sur la rive gauche de la Moselle).

M. Raymond MONDON
(Candidat Républicain Indépendant)
élu le 12 mars 1967
(R.I.)

1re CIRCULAIRE

Electrices, électeurs de la première circonscription de Metz,

Les 5 et 12 mars prochains, vous aurez à choisir votre représentant à l'Assemblée Nationale.

C'est une décision importante qu'il vous incombe de prendre et qui engage l'avenir politique, économique et social de la France et de notre région.

Tous les pays se transforment par l'évolution des techniques.

La France doit se moderniser, s'industrialiser, s'urbaniser, pour être — du point de vue agricole et industriel — un partenaire valable dans le Marché commun.

Il faut créer des emplois, développer les équipements collectifs,

C'est-à-dire :

L'Education nationale — La formation professionnelle — Le logement — les équipements urbains et ruraux — Les équipements sportifs et de jeunesse — Les autoroutes — Les routes.

Grâce à la stabilité politique et à des finances saines,

La France a vu, en huit ans :

— les crédits de l'Education nationale passer de 5 milliards à 19 milliards ;
— la construction de logements, de 249.000 à 410.000 ;
— les équipements sportifs, de 50 millions à 408 millions par an.

Pour le Ve Plan, il est prévu que la moyenne des investissements publics progressera de 50 %.

La Lorraine a reçu une part importante des crédits, grâce aux démarches des élus de la majorité.

— 8e région démographique de France.

Elle est classée 4e, 5e, 6e 7e dans la répartition des crédits de l'Education nationale, du logement, des sports et d'autres secteurs.

— Elle a obtenu des crédits spéciaux.

Pour la construction de zones industrielles, donc d'emplois nouveaux.

— Elle a obtenu des crédits.

Pour les autoroutes Metz—Sarrebruck et Metz—Nancy, la canalisation de la Moselle.

Seront construites :

Une centrale thermique et une raffinerie.
Le plan professionnel de la sidérurgie permettra de rendre cette grande industrie olrraine plus compétitive, donc de la maintenir et d'assurer l'avenir des salariés.

Grâce à la stabilité politique et à des finances saines.

— Le franc a été maintenu,
— L'inflation arrêtée,
— Le niveau de vie a été augmenté.

Un effort sérieux a été réalisé en faveur des personnes âgées, pour la sécurité sociale, les pensions, l'allocation logement.

Ces efforts doivent être poursuivis.

Dans l'ordre, dans la stabilité politique et financière, éléments indispensables de l'expansion économique et du progrès social. La France a, incontestablement, réalisé des progrès depuis le retour du général de Gaulle au pouvoir, en 1958, mais il faut poursuivre ces efforts, grâce à un gouvernement soutenu par une majorité stable qui, avec efficacité, contrôle ses actes.

Une fois de plus, grâce à :

Leur bon sens, leur réalisme et leur patriotisme, les Lorraines et les Lorrains manifesteront leur confiance aux hommes de la Ve République, afin de résoudre les difficultés que nous connaissons et assurer notre avenir.
Ce n'est pas dans le désordre que se créera le progrès.

C'est pourquoi votre choix est clair et que, dans la première circonscription de Metz. Vous voterez pour :

RAYMOND MONDON

Député sortant, conseiller général de la Moselle
Maire de Metz
Candidat républicain indépendant Ve République

Remplaçant éventuel :

ARMAND NASS

Maire de Rombas

2e CIRCULAIRE

Electrices, électeurs de la première circonscription de Metz,

Dimanche dernier, vous m'avez placé très largement en tête des cinq candidats et je vous remercie très sincèrement de la confiance que vous m'avez témoignée.

Maintenant, le choix est simple et clair!

D'un côté, le candidat du parti communiste, qui a obtenu 13.000 voix et en faveur de qui se désiste le candidat du P.S.U. ;

De l'autre, un homme que vous connaissez depuis vingt ans et qui n'a cessé de travailler pour la Lorraine et pour notre pays et à qui vous avez accordé 31.000 voix.

Je vous ai expliqué verbalement et par écrit les moyens dont nous disposions pour sortir des difficultés actuelles, grâce aux démarches entreprises par les parlementaires de la majorité auprès du gouvernement :

Sauver la sidérurgie.

Donc l'avenir de notre économie lorraine et de tous ceux qui y travaillent, grâce à des investissements considérables de l'ordre de près de 500 milliards d'anciens francs ;

Créer des emplois.

Grâce à des zones industrielles prévues et financées par le gouvernement et la C.E.C.A. ;

Réaliser des investissements.

Dans le cadre du Vᵉ Plan qui, contrairement à ce qui a été affirmé, est favorable à la Lorraine, en particulier.

Le logements, l'éducation nationale.
Les routes, les autoroutes.

La France a manifesté, dimanche, sa volonté de stabilité, sa confiance à la majorité actuelle et au général de Gaulle.

Si nous voulons réaliser tous ces grands travaux nécessaires au développement économique, social industriel, agricole et commercial de la Lorraine.

Il faut que la majorité actuelle puisse continuer son œuvre, assurant ainsi d'année en année l'augmentation du niveau de vie

— des salariés,
— des retraités.

Ce n'est pas dans le désordre que la France pourra devenir un état moderne et prospère dans l'Europe en formation, mais par un effort soutenu.

Grâce à des finances saines.

Aussi, votre choix est clair.

Vous voterez pour le député sortant, qui a déjà obtenu de nombreuses réalisations pour notre région et qui ne demande qu'à servir, sans discrimination, au-dessus des petites querelles partisanes.

Seule compte la prospérité de la France, indispensable au bien-être de chacun.

Aussi, vous voterez en masse, par une large participation, comme au premier tour, afin de donner plus d'autorité à votre élu.

Votez :

RAYMOND MONDON

Député sortant, conseiller général de la Moselle
Maire de Metz
Candidat républicain indépendant Vᵉ République

Remplaçant éventuel :

ARMAND NASS

Maire de Rombas

DEUXIÈME CIRCONSCRIPTION

Cantons de : Metz-III, Metz-Campagne (partie située sur la rive droite de la Moselle), Pange, Verny, Vigy.

M. Joseph SCHAFF

(Candidat Démocrate Indépendant)
élu le 12 mars 1967
(Apparenté P.D.M.)

1re CIRCULAIRE

Chères électrices, chers électeurs,

J'ai, une fois encore, besoin de votre confiance. Vous me l'avez si souvent accordée dans le passé, et j'ai toujours essayé d'y répondre de toutes mes forces.

Parlementaire engagé aux côtés de Robert Schuman, voici déjà vingt-et-un ans, j'ai été constamment fidèle aux grandes idées du père de l'Europe, qui ont d'ailleurs motivé toute mon action politique.

Je suis profondément attaché à la stabilité gouvernementale. J'en ai apporté la preuve en ne contribuant qu'une seule fois, au cours de ma carrière, à la chute d'un gouvernement, et aussi en soutenant résolument l'action du général de Gaulle dans de nombreux domaines, et en particulier dans celui des institutions, par mes votes positifs aux référendums et au parlement.

Mais je suis aussi un démocrate sincère et convaincu et j'entends le demeurer. C'est pourquoi j'ai toujours refuser de signer des chèques en blanc. Je n'ai donc pas cru devoir accepter l'investiture de la Ve République que l'on m'avait proposée.

Le combat électoral aurait sans doute été plus facile, mais je n'aurais pas été loyal avec moi-même. En prenant librement mes responsabilités, je n'ai suivi que ma conscience.

Cette liberté d'appréciation et d'action du parlementaire est d'autant plus nécessaire aujourd'hui que notre région traverse une crise économique grave qui met en cause l'avenir de sa jeunesse.

Cette crise est le problème crucial de la Lorraine d'aujourd'hui.

J'ai lutté résolument et lutterai encore, pour redresser cette situation difficile : mais comment y parvenir, sinon en gardant l'indispensable indépendance d'esprit vis-à-vis du pouvoir ?

Se lier a priori en abdiquant toute initiative, c'était trahir la cause même que j'entends servir. J'ai besoin d'indépendance pour être un parlementaire utile et efficace.

Voilà pourquoi je me présente à vous en démocrate libre. Comme par le passé, je compte sur vous. Pour ma part, je resterai entièrement à votre service.

Avec votre soutien, mon action sera la suivante...

I. —*Sur le plan local :*

Emploi, logement, formation.

1° Créer des emplois, par l'aménagement de zones industrielles et l'implantation d'entreprises nouvelles.

— Comme j'ai déjà pu y contribuer à Rémilly, à Montigny..., mais aussi en étant le premier député français à avoir déposé en 1951 une proposition de loi tendant à la canalisation de la Moselle.

2° Continuer à construire des logements sociaux pour tous, à but non lucratif (autant que possible des pavillons individuels en accession à la propriété).

— Comme j'ai pu le réaliser à Metz-Borny, Montigny, Augny, Marly, Ars-Laque Nexy, Flévy, Ay, Saint-Julien-lès-Metz, Rémilly, etc., (au total dans soixante-trois communes de la région).

3° Fournir aux jeunes des possibilités et des moyens d'éducation et de formation, en développant l'implantation d'établissements scolaires et professionnels, d'équipements sportifs, de maisons de jeunes et de foyers ruraux.

— Comme j'ai pu m'y employer en son temps à Sillegny, à Beux, puis récemment dans l'agglomération messine (collège d'enseignement technique du bâtiment), et à Ennery.

II. — *Sur le plan national :*

Stabilité, expansion, justice sociale.

1° Maintenir la stabilité gouvernementale et les apports positifs de la Vᵉ République.

2° Relancer l'expansion et assurer le plein emploi, en réduisant les charges militaires ou de prestige (force de frappe nationale, recherche spatiale) au profit des dépenses productives et d'équipement (écoles, hôpitaux, autoroutes, etc.).

3° Assurer aux agriculteurs la parité de leurs revenus et poursuivre l'effort de modernisation entrepris.

4° Répartir plus équitablement le revenu national, en particulier au profit des catégories sociales les moins favorisées (relèvement des bas salaires, aide aux personnes âgées, relèvement des prestations familiales, etc.). Il est difficile d'admettre que 70 % des Français gagnent encore moins de 800 F par mois !

III. — *Sur le plan international :*

Construire l'Europe communautaire.

1° Elle sera pour notre région, au cœur du Marché commun, un facteur d'expansion économique, et contribuera ainsi à la solution de nos problèmes.

2° Elle sera une force d'équilibre, à une époque où la « dimension » conditionne le progrès, donc la véritable indépendance économique et politique.

3° Elle sera un facteur de paix dans le monde :
— en contribuant à la détente entre l'Est et l'Ouest ;
— en répondant généreusement aux besoins des pays en voie de développement;
— en participant activement à la vie des communautés internationales, qui renforcent la solidarité entre les peuples (O.N.U.).

Joseph SCHAFF

Député sortant de l'agglomération messine (Metz II)
Maire de Montigny-lès-Metz
Conseiller général du canton de Pange
Président de l'Union des maires de Metz-Campagne
Croix de guerre

Remplaçant éventuel :

Paul MAYOT

Exploitant agricole
Maire de Pange depuis la Libération

2e CIRCULAIRE

Chères électrices, chers électeurs,

En me renouvelant si largement votre confiance, vous m'avez placé très nettement en tête des candidats en ballottage, avec une avance de plus de 8.000 voix. Dois-je vous dire combien j'ai été touché de cette confiance, d'autant plus que celle-ci m'est accordée, de scrutin en scrutin, avec une majorité toujours croissante.

J'y suis particulièrement sensible, car votre appui est, je crois, la récompense de l'effort que je déploie depuis vingt ans au service de tous, et plus particulièrement, des collectivités locales (communes) et des catégories sociales modestes qui ont le plus besoin de soutien.

J'ai placé ma candidature sous le triple signe de la fidélité, de l'efficacité et de la liberté.

La fidélité, car je n'ai jamais renié l'idéal permanent au service duquel j'ai longtemps combattu, aux côtés de Robert Schuman, pour plus de justice sociale et de fraternité humaine.

L'efficacité, qui suppose la stabilité et la continuité. C'est pourquoi j'ai toujours soutenu l'action du général de Gaulle dans le domaine des institutions, notamment par mes votes au référendum.

La liberté, enfin, qui est la condition essentielle d'une action parlementaire utile : pour la sauvegarder, j'ai tenu à conserver mon indépendance de jugement d'appréciation et de vote.

En effet, certains aspects de la politique actuelle, notamment la situation de notre département, m'inquiètent. Aussi, contrairement à ce qui a été dit, je n'ai pas voté le Ve Plan parce qu'il n'apportait pas une aide suffisante à la Lorraine en crise, tout en alourdissant gravement la fiscalité départementale et communale.

Seule une politique, audacieuse dans les options économiques locales, et hardie dans le domaine social, redonnera à notre région l'essor qui fut le sien, jadis.

Ce sera l'objectif essentiel de mon combat lorsque vous m'aurez confirmé votre confiance.

A l'avenir, comme par le passé, vous pourrez compter sur moi.

Rappel de mes options fondamentales

Sur le plan local :

— Créer des emplois en favorisant l'implantation d'entreprises nouvelles ;

— Construire des logements sociaux à usage locatif et en accession à la propriété ;

— Assurer aux jeunes des moyens de formation professionnelle en développant les investissements dans le secteur de l'éducation nationale.

Sur le plan national :

— Maintenir la stabilité gouvernementale et les apports positifs de la Ve République ;

— Relancer d'urgence l'expansion économique en réduisant les charges militaires et de prestige au profit des dépenses productives ;

— Répartir plus équitablement le revenu national en assurant la parité aux agriculteurs, un rajustement des pensions et retraites des personnes âgées, des anciens combattants, victimes des guerres, et de la déportation, des salaires décents à tous (revalorisation du S.M.I.G., suppression des abattements de zone de salaires).

Sur le plan international :

— Construire l'Europe communautaire qui accentuera la détente entre l'Est et l'Ouest et offrira à la Lorraine une chance nouvelle pour son expansion.

JOSEPH SCHAFF

Député sortant de l'agglomération messine (Metz II)
Maire de Montigny-lès-Metz
Conseiller général du canton de Pange
Président de l'Union des maires de Metz-Campagne
Croix de guerre

Remplaçant éventuel :

PAUL MAYOT

Exploitant agricole
Maire de Pange depuis la Libération

TROISIÈME CIRCONSCRIPTION

Cantons de : Fontoy, Hayange, Moyeuvre-Grande.

M. César DEPIETRI
(Candidat du Parti communiste français)
élu le 12 mars 1967
(C.)

1re CIRCULAIRE

Electrices, électeurs,

Dans notre circonscription il n'est pas de secteur industriel où les travailleurs ne souffrent des conséquences de la politique gaulliste. Et au-delà d'eux ce sont les petits commerçants et artisans, les paysans qui sont victimes tout à la fois d'une diminution du pouvoir d'achat des masses populaires et d'une augmentation de la fiscalité.

Il faut sauver l'avenir !

L'avenir que réserve l'U.N.R et ses amis indépendants et « centristes » est plus sombre encore. Ils ont voté le Ve Plan (1966-1970) et le budget de l'Etat à l'Assemblée Nationale, qui prévoient pour la Lorraine d'ici 1970 :

— la suppression d'emplois pour 6.000 mineurs de charbon, 5.000 mineurs de fer, et 10.000 sidérurgistes. Des milliers de petits commerçants, artisans et paysans en moins;
— de graves menaces contre la sécurité sociale et les allocations familiales ;
— la multiplication des impôts ;
— moins de la moitié des besoins satisfaits en logements, écoles, etc...

Il ne peut résulter de tout cela qu'un marasme économique généralisé et de nouvelles difficultés surtout pour la jeunesse.

On comprend que le député sortant de l'arrondissement, l'U.N.R. Gasparini, n'ait jamais osé venir défendre sa politique devant les travailleurs.

Ce que veulent les communistes.

La création de nouveaux emplois par :

— la diminution du temps de travail sans perte de salaire (dans la sidérurgie par exemple, la durée de travail est la plus longue d'Europe) ;
— la compensation de salaire pour les mineurs de fer dont le temps de travail a été réduit ;
— l'avancement de l'âge de la retraite dans l'industrie privée (plus de la moitié des sidérurgistes meurent avant l'âge de la retraite) ;
— le réemploi obligatoire des jeunes terminant leur service militaire;
— la priorité absolue donnée à nos richesses minières : fer et charbon ;
— la création d'industries nouvelles, spécialement pour transformer notre acier, dont 80 % quitte la Lorraine à l'état brut.

Ces mesures rendront disponibles des milliers d'emplois.

Une politique hardiment sociale et humaine prévoyant notamment :

— la revalorisation des salaires, traitements, retraites et pensions ;
— la défense et l'amélioration de la sécurité sociale et minière, le maintien du régime particulier de remboursement et de retraite qui régit l'Alsace et la Moselle ;
— le maintien du droit à la sécurité sociale et aux allocations familiales pour les jeunes gens et jeunes filles qui, quittant l'école n'ont pas de travail ;
— l'abrogation des lois réprimant la contraception et en même temps l'aide aux mères sous toutes les formes.

Priorité à l'école :

— il faut rattraper le retard existant dans nos cantons par la construction de classes primaires, de collèges et de lycées afin que les enfants de travailleurs puissent acquérir une culture générale, une formation professionnelle et technique véritable ;
— créer des postes d'enseignants en nombre suffisant ;
— multiplier les maternelles ;
— augmenter les bourses scolaires en nombre et en valeur.

Nous pensons, et de nombreux catholiques pensent aujourd'hui comme nous, après Vatican II, que pour garantir à tous les enfants la liberté de conscience, il convient d'instaurer la laïcité de l'école.

Une politique d'équipement :

— le doublement de la construction de logements sociaux ;
— l'arrêt des hausses de loyer ;
— la construction d'équipements socio-culturels et sportifs en nombre suffisant ;
— la construction d'hôpitaux et de maternités hors des agglomérations bruyantes et dont l'air est pollué.

Une fiscalité démocratique :

—relevant l'abattement à la base à 500.000 A.F., allégeant les impôts des travailleurs et des classes moyennes et frappant plus lourdement les grosses fortunes et les grandes sociétés capitalistes.

Une véritable nationalisation démocratique des mines de fer et de la sidérurgie :

De façon à ce que les monopoles privés ne puissent plus dicter leur loi au pays et que ces entreprises servent l'intérêt de la France et non pas le profit d'une poignée d'actionnaires.

Une revalorisation des produits agricoles défavorisés :

L'octroi de prêts et crédits à faibles intérêts pour les petits paysans.

Une politique de paix, ce qui signifie :

— rechercher obstinément les chemins du désarmement et de la coexistence pacifique ;

— en finir avec la « force de frappe atomique » dangereuse pour la France, et ruineuse pour le pays ;

— œuvrer efficacement au rétablissement de la paix au Vietnam ;

— condamner la politique revancharde des dirigeants de l'Allemagne de Bonn, s'opposer à l'armement atomique de la nouvelle Wehrmacht, reconnaître la République démocratique allemande.

Electrices électeurs,

Le salut de la Moselle et du pays ne se trouve pas dans la politique de l'U.N.R. et des candidats « Ve République ».

Il ne se trouve pas davantage dans la politique des « centristes » M.R.P. et autres indépendants, que l'on a vus au pouvoir avant 1958, et qui depuis ont voté l'essentiel des plans et des budgets gaullistes.

Le salut de la Moselle et du pays se trouve dans un changement fondamental de politique. Les communistes le veulent. Ils ont travaillé avec succès à l'union des forces ouvrières et démocratiques afin d'assurer un gouvernement de gauche stable, capable d'appliquer résolument un programme de progrès social, de liberté, de paix et d'indépendance nationale.

Les communistes sont des réalisateurs :

L'exemple de la commune de Moyeuvre le prouve :

L'aide aux familles ayant des enfants d'âge scolaire, l'aide aux soldats et aux vieux, la gratuité des livres scolaires, les subventions aux diverses sociétés sportives et culturelles, tout a été multiplié.

Routes, cité administrative avec salle des fêtes, classes maternelles et primaires, salles de sports ont été construites. Les impôts frappent essentiellement de Wendel.

La population de Moyeuvre-Grande a jugé.

Elue en 1959 avec 50 % des voix, la liste présentée par le parti communiste français et conduite par César Depietri a été réélue en 1965 avec 72 % des voix.

Electrices, électeurs,

Aux précédentes législatives, en 1962, votre confiance avait déjà placé largement en tête des candidats de gauche le candidat du parti communiste français César Depietri.

Le 5 mars, votez utile et efficace contre l'U.N.R., votez pour l'union des forces de gauche et démocratiques.

Un seul moyen, votez, faites voter :

César DEPIETRI

Sidérurgiste
Maire de Moyeuvre-Grande
Conseiller général

Remplaçant éventuel :

Henri LORANG

Tourneur sur métaux
Administrateur de la Caisse d'allocations familiales de la Moselle

Le 5 mars, sur votre bulletin de vote César Depietri — Henri Lorang, ne rayez aucun nom, votre vote serait annulé.

2e CIRCULAIRE

Electrices, électeurs,

Nous vous remercions de la confiance que vous nous avez témoignée dimanche dernier.

Il faut que ça change.

Tel est le sens du scrutin du 5 mars.

Vous avez donné une large majorité à la gauche :

19.539 voix au candidat du parti communiste français,
10.734 voix au candidat du parti socialiste unifié,
contre 18.008 voix à l'U.N.R. sortant.
Tandis que 4.055 voix d'électrices et d'électeurs qui en ont assez de l'inconditionnel Gasparini, allaient à M. Fizaine.

Vous ne voulez plus d'un député aux ordres du gouvernement et du grand patronat.
Il faut que votre volonté triomphe dimanche prochain.

Thionville-Ouest doit avoir un député de gauche!

Conformément aux accords national et départemental conclus entre le parti communiste français et le parti socialiste unifié, la fédération de la Moselle du parti socialiste unifié retire son candidat Victor Madelaine. Elle appelle à voter pour le candidat de gauche le mieux placé au premier tour, pour le candidat du parti communiste français qui devient ainsi le candidat d'union des forces démocratiques.

Electrices et électeurs,

Communistes, socialistes, chrétiens, en masse vous avez manifesté votre volonté d'avoir enfin un député qui défende la population laborieuse, les petits commerçants et artisans, les petits paysans, contre la domination écrasante des grandes sociétés capitalistes et du gouvernement, un député qui défende notre région, livrée au chaos par la politique gouvernementale.
Dimanche prochain, la victoire est à votre portée.

Pour le progrès social, la liberté et la paix, votez :

César DEPIETRI

Remplaçant éventuel :

Henri LORANG

QUATRIÈME CIRCONSCRIPTION

Cantons de : Cattenom, Metzervisse, Sierck-les-Bains, Thionville.

M. Maurice SCHNEBELEN
(Candidat Républicain Indépendant)
élu le 12 mars 1967
(R.I.)

1re CIRCULAIRE

Electrices, électeurs,

Les huit années qui viennent de s'écouler ont permis à la France de sortir du marasme où l'avait plongée le jeu stérile des partis, d'assurer dans l'immédiat le redressement financier et l'équilibre budgétaire et de préparer l'avenir.

Cela ne peut être et ne sera sans le maintien de la stabilité politique.

Elle seule peut assurer l'actuelle majorité.

Elle seule — et elle en a donné la preuve — peut appliquer un programme de continuité politique d'expansion économique et de progrès social.

La tâche commencée doit continuer. Elle sera dure, comme est dure l'actuelle compétition mondiale.

Les points essentiels de ce programme sont :

— le plein emploi pour tous les Français ;

— l'indépendance de notre pays permettant d'assurer les grands choix qui conditionnent sa sécurité intérieure et extérieure ;

— la formation de l'Europe que nous considérons comme un facteur de prospérité économique, mais aussi comme une facteur de paix.

Tels sont les objectifs que nous voulons atteindre au profit de notre ardente jeunesse qui prendra la relève de nos aînés auxquels la nation se doit d'assurer, après tant d'années de dur labeur, une vieillesse décente et heureuse.

Electrices, électeurs,

Tel est le programme que nous nous engageons à défendre.

A défendre sous l'égide du général de Gaulle.

Pour assurer la prospérité de Thionville-Est, de la Moselle et de la Lorraine, celle de la France tout entière.

Vive de Gaulle !
Vive la République !
Vive la France !

Votez :

MAURICE SCHNEBELEN
Député sortant — Maire de Sierck-les-Bains

Remplaçant éventuel :

JEAN SCHMIDT
Maître-Imprimeur à Thionville — Adjoint au maire de Basse-Yutz

2e CIRCULAIRE

Electrices, électeurs,

Notre programme, vous le connaissez tout comme aussi vous connaissez notre passé. L'un et l'autre vous ont incités à nous faire confiance le dimanche 5 mars.

Nous vous en remercions cordialement. Ceci nous encourage dans la lutte qu'il nous faut mener jusqu'à dimanche prochain, et que par de là il nous faudra continuer pour que la région thionvilloise entière continue à être :

— l'un des éléments essentiels et attractifs de l'économie française ;
— le siège d'un commerce et d'un artisanat prospères ;
— une région agricole moderne et rentable ;
une région aussi fournissant aux travailleurs la garantie de l'emploi et celle de salaires décents.

Les jeunes devront y trouver : écoles, centres de loisirs et les moyens du développement physique.

Tels sont nos objectifs. Nous les atteindrons grâce à votre soutien dont nous vous remercions d'avance.

Ne dispersez pas vos suffrages, portez-les, dimanche le 12 mars, sur les candidats nationaux les plus favorisés.

MAURICE SCHNEBELEN
Député sortant — Maire de Sierck-les-Bains

Remplaçant éventuel :

JEAN SCHMIDT
Maître-Imprimeur à Thionville — Adjoint au maire de Basse-Yutz

---

CINQUIÈME CIRCONSCRIPTION

Cantons de : Boulay, Bouzonville, Faulquemont, Saint-Avold.

M. Julien SCHVARTZ
(Candidat Ve République)
élu le 5 mars 1967
(U.D. Ve R.)

Electrices, Electeurs,

Le 18 novembre 1962, à une très forte majorité, vous m'avez désigné pour soutenir à l'Assemblée Nationale la politique du général de Gaulle.

Durant mon mandat parlementaire j'ai approuvé en votre nom et avec 280 de mes collègues les grandes lignes de la politique extérieure et intérieure de la France tendant à donner à notre pays, qui en avait bien besoin :

— des institutions stables,
— une unité dans la direction, une continuité dans l'action,
— une participation directe des citoyens à l'exercice du pouvoir,

Dans le but d'assurer à la France :

— une monnaie forte,
— un essor économique sans précédent par une expansion continue,
— la réalisation des grands équipements collectifs (autoroutes, axes fluviaux. logements, équipements sanitaires, scolaires, sportifs et culturels),
— la modernisation de son industrie et surtout de son agriculture en vue de la préparer à entrer avec le maximum de chances dans la compétition du Marché commun,
— le progrès et plus de justice sociale,
— l'amitié et le respect du monde entier par sa politique de détente, d'indépendance et de paix.

Ainsi la V[e] République avec le général de Gaulle et la majorité sortante ont fait la preuve de leur efficacité depuis 1962.

Malgré certaines difficultés économiques de la région de Lorraine, que connaissent à l'heure actuelle tous les pays d'Europe occidentale, vous avez confirmé votre opinion et mon action en portant massivement vos suffrages sur la personne du général de Gaulle lors de l'élection présidentielle de 1965.

Je suis donc autorisé à conclure que j'ai pleinement rempli mon mandat sans avoir trahi un seul instant les convictions politiques de mes électeurs.

Sur le plan local :

Je me suis surtout attaché à défendre les intérêts de ma circonscription, de ses communes et de ses habitants.

En voici quelques exemples :

I. — *Dans le domaine de l'Education nationale :*

Réalisation d'un lycée et d'un collège technique à Saint-Avold, construction d'un lycée polyvalent (classique. moderne et technique) à Creutzwald en 1967.

Construction de C.E.S. : Freyming (1963) — Boulay (1964) — Faulquemont (1965) — Saint-Avold (1966) — Bouzonville (1967).

Ouverture de C.E.G. à Hombourg-Haut — Falck — Longeville-lès-Saint-Avold.

II. — *Dans le domaine sportif et socio-éducatif :*

Réalisation d'un ensemble nautique à Saint-Avold (1967). Avec Creutzwal (1962) et Merlebach (1966) 3 piscines depuis 1961 pour la région des H.B.L.

Maisons des jeunes à Carling (1964) — Freyming et Saint-Avold (1966).

Centre aéré à Saint-Avold.

Stade omnisport à Freyming.

Amélioration des installations sportives à Longeville-lès-Saint-Avold, Macheren, Falck, Merten, Porcelette, Boulay, Seingbouse, Hombourg-Haut, Carling.

Gymnase à Creutzwald (Weihersberg) — Boulay (1964) — Saint-Avold — Crusem (1964) — Freyming (1967) — Folschviller (1967) — Faulquemont (1967) — Saint-Avold (1968).

III. — *Du point de vue économique :*

Financement par la CECA des zones industrielles de Saint-Avold, Valmont et Creutzwald.

Financement par l'Etat de la zone industrielle de Faulquemont.

Aide financière de l'Etat aux industriels qui s'implantent dans les arrondissements de Boulay et de Forbach (zone II avec une prime d'adaptation).

Réalisation de la zone industrielle légère du Gros-Hêtre à Saint-Avold.

Construction d'un centre administratif à Saint-Avold (1967).

IV. — *Pour les houillères du bassin de Lorraine :*

Augmentation du programme de production charbonnière à 15,2 millions de tonnes, il était de 14 millions en 1961.
Création d'une usine d'ammoniac et d'éthylène à Carling (steam-cracking).

Prise de position à la tribune de l'Assemblée Nationale :

Pour : une production de 17 millions de tonnes an, la réduction de la durée du travail, la diversification des houillères du bassin de Lorraine par l'implantation d'industries nouvelles.
Contre : le tiers sarrois, les importations de charbons étrangers, la raffinerie sur la Moselle.

V. — *Pour le Vᵉ Plan :*

Inscription de l'autoroute Metz-Sarrebruck, qui devient une réalité.
Inscription des crédits d'études pour la liaison fluviale Carling-Metz.
Augmentation de 50 % parfois même de 75 % de tous les crédits alloués à la Moselle pour le Vᵉ Plan.

Parce que vous savez que la solution du problème de l'emploi réside dans les équipements et les aides de l'Etat énumérés ci-dessus et qui faisaient totalement défaut avant 1962,
Parce que vous avez constaté l'effort immense réalisé depuis 1958 et surtout depuis 1962,
Parce que les oppositions conduisent aux erreurs et désordres de la IVᵉ République,
Parce que vous voulez confirmer votre vote de décembre 1965 et votre confiance au général de Gaulle,

Votez pour

Docteur JULIEN SCHVARTZ
Député sortant
Conseiller général — Maire de Boulay

Remplaçant éventuel :

LOUIS KIEFFER
Adjoint au maire de Saint-Avold

SIXIÈME CIRCONSCRIPTION

Cantons de : Forbach, Gros-Tenquin, Sarralbe.

M. Jean COUMAROS
(Candidat Vᵉ République)
élu le 12 mars 1967
(U.D. Vᵉ R.)

1ʳᵉ CIRCULAIRE

Electrices, électeurs,

La confiance que vous m'avez témoignée à deux reprises m'autorise à solliciter à nouveau vos suffrages.

L'exercice de mon mandat parlementaire durant deux législatures, celui de conseiller général durant neuf ans et celui de maire durant quatorze ans, m'ont permis d'acquérir une expérience suffisante et une connaissance approfondie des problèmes tant économiques que sociaux.

La ligne politique que j'ai toujours suivie a été celle du bon sens et de la clairvoyance, tracée par le général de Gaulle, que vous avez à maintes reprises approuvée massivement.

Souvenez-vous de ces gouvernements saisonniers, mensuels ou hebdomadaires, réduits à l'immobilité et à l'inefficacité.

De 1946 à 1958, 22 gouvernements.

De 1958 à 1967, 2 gouvernements seulement.

Souvenez-vous de la France tributaire de l'étranger, de la pauvreté de ses équipements, des querelles des partis, de l'impuissance de la IVe République qui se vit forcée de faire appel à de Gaulle.

La Ve République a substitué à cette cascade ministérielle un régime équilibré et une majorité parlementaire stable et cohérente.

La France a remboursé ses dettes, il n'y a plus de déficit ni d'impasse budgétaire. Le franc est devenu une des monnaies les plus fortes et les plus recherchées du monde.

La Ve République a réalisé la paix à l'extérieur et assuré la prospérité à l'intérieur.

Elle a construit plus de kilomètres d'autoroutes en une seule année qu'il n'en existait au total en 1958.

Elle a bâti, en 7 ans, plus de logements que la IVe République en 13 ans.

Jamais législature n'a eu autant de réalisations positives sur les plans économique et social, politique et culturel.

En voici quelques exemples :

Education nationale.

Le budget de l'Education nationale a plus que quintuplé depuis 1958 : un milliard d'anciens francs par jour est consacré à l'équipement scolaire et universitaire.

On a créé cinq universités nouvelles, les premières depuis 1911.

Les crédits pour ramassage scolaire sont 200 fois plus élevés qu'en 1958.

Il y a plus d'enseignants que de soldats.

Politique agricole.

Le budget de l'agriculture a plus que quintuplé depuis 1957 !

La Ve République accomplit, pour l'agriculture française, un effort sans précédent. Au lieu d'une aide « à la petite semaine » permettant à nos agriculteurs de « vivoter », elle a cherché dans la modernisation des structures et des méthodes d'exploitation, et par une politique ferme et résolue au sein du Marché commun, à offrir à notre agriculture des perspectives de prospérité réelle et durable parce que économiquement saine.

Un effort particulier a été porté à l'enseignement agricole.

Politique sociale.

On ne peut faire d'expansion économique sans une politique sociale de répartition.

Le budget 1967 comprend le relèvement des allocations aux personnes âgées et des allocations familiales : une majoration des pensions accordées aux veuves et aux orphelins, une augmentation de la contribution de l'Etat aux régimes des mineurs et des marins et au budget annexe des prestations sociales agricoles.

Cet effort social s'accompagne de l'extension de l'assurance maladie aux travailleurs indépendants. Elle couvrira bientôt 98 % des Français.

Le budget des anciens combattants a doublé depuis 1958 maglré la diminution du nombre des bénéficiaires. Il est le troisième budget social de la Nation.

Pour les communes, les crédits sont trois fois plus élevés qu'en 1958 et représentent plus du quart des dépenses de l'Etat.

Par contre, pour la défense nationale, les crédits ont fortement diminué, passant de 32 % du budget total en 1957, à 20 % en 1967, y compris la force de dissuasion.

Pour le soutien et le développement de l'industrie, les dépenses ordinaires ont augmenté de 40 % et pour les houillères de 50 %. Pour les H.B.L., source de vie de cette région, j'ai demandé du haut de la tribune de l'Assemblée Nationale en novembre dernier, que le Gouvernement accorde un supplément de production de un million de tonnes, ce qui permettrait de garder à ce bassin son potentiel humain, gage de stabilité et de prospérité et assurerait le plein emploi de sa population. En même temps un effort de reconversion a été entrepris avec la collaboration des houillères, tant par l'installation d'industries nouvelles, que par le développement de celles existantes.

Que nous reproche l'opposition ?

En somme, ayant repris à son compte notre programme, elle nous reproche d'être en bonne voie ! Notre ambition est de persévérer pour assurer le progrès.

Nous disons « non » à la démagogie financière insensée que prêche l'opposition.

Nous voulons la stabilité de nos institutions, persuadés que le Gouvernement et les députés de la Ve République sauront toujours et avant tout défendre les intérêts premiers de la France, dans l'indépendance et la dignité.

Votez avec clairvoyance pour :

— Un Gouvernement stable ;
— Un Parlement à majorité cohérente ;
— Une France indépendante, forte, prospère et pacifique ,au sein d'une Europe unie dans un monde sans guerre.

Electeurs, électrices, votez

Docteur COUMAROS

Seul candidat investi Ve République

Remplaçant éventuel :

JOSEPH AUBERTIN

Employé aux H.B.L. — Maire d'Alsting

2e CIRCULAIRE

Electrices, électeurs,

La fidélité de votre confiance est le témoignage le plus émouvant que je garde de ce premier tour de scrutin. Elle m'a permis d'arriver largement en tête de tous les candidats, devançant mon concurrent le plus rapproché, de près de 6.000 voix.

J'ai eu à cœur, malgré le handicap de ma maladie, de faire ma campagne sans haine, sans intrigue, sans calomnie, qui seraient indignes de vous et de moi.

Je ne vous ai pas fait de vaines promesses car je suis conscient, avec vous, des problèmes qui se posent et qui demandent des mesures rapides et efficaces.

Je n'ai jamais cherché à dissimuler les soucis qui nous assaillent tous.

Le problème de l'emploi est notre préoccupation majeure, sans pour autant méconnaître les intérêts tout aussi légitimes des agriculteurs, des artisans, des commerçants, des fonctionnaires, des retraités.

Profondément attaché à cette terre lorraine si généreuse et si hospitalière, je me suis toujours efforcé de soulager le sort des plus humbles que les servitudes de ma profession me permettaient de connaître.

Pour ces raisons, je m'engage solennellement à défendre avec vigueur et vigilance les intérêts vitaux de cette région si chère à nous tous.

Fidèle interprète de vos aspirations, je m'emploie de tout mon cœur à les satisfaire dans la mesure de mes possibilités.

Pour combattre le chômage, je demanderai :

— l'augmentation de la production charbonnière qui permettra une activité normale à nos houillères ;
— des débouchés nouveaux pour l'écoulement de notre production ;
— l'aide de l'Etat pour permettre à nos houillères de se reconvertir par l'implantation d'industries nouvelles ;
— la création d'écoles techniques et professionnelles pour assurer la promotion sociale de nos jeunes ;
— une aide accrue à l'agriculture ;
— un accroissement de l'équipement collectif et socio-éducatif ;
— une répartition équitable et harmonieuse des fruits de l'expansion afin qu'elle profite à toutes les catégories sociales.

Ainsi, en étroite communion d'esprit et de cœur avec vous tous, au sein d'une majorité cohérente, gage de stabilité et de saine administration, j'œuvrerai pour le progrès économique et social de cette région qui est la nôtre.

Il dépend de vous, électrices et électeurs, que l'œuvre entreprise soit poursuivie dans un climat de paix, de stabilité et d'indépendance sans lequel aucune œuvre humaine ne peut se réaliser.

Votez tous pour le

Docteur COUMAROS

Seul candidat gaulliste, investi Ve République

Remplaçant éventuel :

JOSEPH AUBERTIN

Employé aux H.B.L. — Maire d'Alsting

SEPTIÈME CIRCONSCRIPTION

Cantons de : Bitche, Rohrbach, Sarreguemines, Volmunster.

M. Étienne HINSBERGER

(Candidat Ve République)

élu le 5 mars 1967

(U.D. Ve R.)

Electrices, électeurs,

Le 18 novembre 1962, vous m'avez fait l'honneur de m'élire dès le premier tour de scrutin avec 18.514 voix à l'Assemblée Nationale pour y représenter et y défendre les intérêts de l'arrondissement de Sarreguemines.

Mais vous m'avez aussi élu pour soutenir l'action du général de Gaulle et aider son gouvernement à atteindre les objectifs de la Vᵉ République, à savoir :

— des institutions stables,
— une unité dans la direction et de la continuité dans l'action,
— une monnaie forte,
— une expansion continue,
— la réalisation accélérée du Marché commun européen.

La France est aujourd'hui considérée dans le monde entier ; elle est devenue le champion des nations éprises d'indépendance et de paix.

Je me suis toujours efforcé d'accomplir, avec conscience, ma mission. J'ai déployé à cet effet une activité sans relâche, pour rester constamment en contact avec vous, par mes permanences, régulièrement assurées à Sarreguemines à mon bureau de la rue Chamborand, dans les chefs-lieux de cantons de Bitche, Rohrbach et Volmunster, ainsi que dans chacune de vos communes. Les interventions que j'ai faites pour vous, électrices et électeurs de toutes origines, sont innombrables.

En 1965, l'arrondissement de Sarreguemines a contribué massivement à la réélection du général de Gaulle à la présidence de la République par 86 % des suffrages exprimés.

Par ce vote massif, vous avez prouvé votre fidélité au général de Gaulle et indiqué clairement votre volonté de voir se poursuivre l'œuvre de la Vᵉ République, grâce à laquelle vous avez vécu en paix, et grâce à laquelle vos enfants ne sont plus exposés aux risques des guerres coloniales, que nous avons connues depuis plus de 17 ans.

Vos foyers ont pu prospérer et s'équiper en toute sécurité.

Il faut donc que cette politique se poursuive.

Sur le plan national — Seule une majorité Vᵉ République peut permettre à de Gaulle de poursuivre son action.

Sur le plan local — Seul un élu de la Vᵉ République peut obtenir du Gouvernement la solution des problèmes essentiels, et tout spécialement :

— l'industrialisation et le plein emploi, par la création d'activités nouvelles ;
— l'aide accrue à l'agriculture ;
— le règlement du problème des frontaliers ;
— le maintien du statut local de la Sécurité sociale et l'amélioration constante du niveau de vie des travailleurs, des retraités, des veuves, etc. ;
— la défense de nos industries existantes, et en particulier de nos houillères dont l'activité doit être poursuivie sans chômage et sans licenciement ;
— la promotion de la formation professionnelle et assurer l'avenir de votre jeunesse.

Le Premier Ministre — Paris, le 9 janvier 1967

Cher Monsieur,

Vous avez été investi officiellement par le Comité d'action pour la Vᵉ République, et je suis heureux de vous en féliciter.

Cette investiture s'applique également à la personnalité que vous désignerez comme suppléant. C'est pourquoi je vous serais reconnaissant de me communiquer votre choix avant qu'il soit rendu public.

Au nom du Comité d'action pour la Vᵉ République, je vous informerai alors de notre accord.

Je vous prie d'agréer, cher Monsieur, l'expression de mes sentiments les plus distingués.

Le Président du Comité d'action
pour la Vᵉ République,
G. POMPIDOU.

ETIENNE HINSBERGER

Député sortant
Né le 27 décembre 1920 à Saint-Louis-lès-Bitche
Marié, père de 5 enfants

Remplaçant éventuel :

Docteur MAURICE MAURER

Médecin-chef du service de médecine générale à l'hôpital clinique de Sarreguemines.

Votez stabilité. Votez majorité.

HUITIÈME CIRCONSCRIPTION

Cantons de : Albestroff, Château-Salins, Delme, Dieuze, Fénétrange, Lorquin, Phalsbourg, Réchicourt-le-Château, Sarrebourg, Vis-sur-Seille.

M. Georges THOMAS
élu le 12 mars 1967
(Candidat Indépendant)
(Apparenté U.D. Vᵉ R.)

1ʳᵉ CIRCULAIRE

Electrices et électeurs,

Le 5 mars vous aurez à élire un nouveau député.

Votre choix sera cette fois-ci facile.

Après tant de promesses non tenues, recommencer avec le député sortant serait... ???

Voter pour les candidats nouveaux... c'est s'engager dans une nouvelle inconnue.

Le problème est donc clair et parfaitement posé.

Il n'est pas question de remettre en cause l'élection du général de Gaulle,

Mais vous voudrez cette fois un député digne, actif, compétent qui habite la circonscription et qui est le seul candidat à en connaître parfaitement les problèmes économiques et humains.

Mon programme.

Maintien et respect des institutions actuelles adoptées par tout le pays.

Stabilité sous toutes ses formes.

Progrès social et développement économique de la circonscription.

Une vraie Europe.

La paix dans le monde.

Ne vous laissez pas influencer par le flot de papier dont vous serez inondés en dernière heure.

Jugez le sortant sur ses actes.

GEORGES THOMAS

Ancien député — Ancien sénateur de la Communauté
Conseiller général
Maire de Dannelbourg

Croix de guerre au titre de la Résistance
Diplôme de passeur — Carte de réfractaire
Chevalier du Mérite agricole
Président de l'Association des maires du canton de Phalsbourg
Président de Syndicat d'eau de 30 communes
Président du Syndicat de voirie Phalsbourg-Sarrebourg

Remplaçant éventuel :

Docteur Marcel STOCK

Né à Sarrebourg — Médecin à Dieuze

2e *CIRCULAIRE*

Electrices et électeurs.

Le 5 mars, vous avez fait votre choix.

Vous m'avez placé en tête dans la compétition électorale et je vous en remercie encore.

28.324 électeurs ont estimé que le député sortant n'a pas fait son devoir.

Le 12 mars vous renouvellerez donc votre confiance à celui qui, depuis 22 ans, se bat pour le développement de la circonscription, des communes et pour chaque citoyen sans distinction de condition.

Je suis pour la stabilité mais non pour l'inconditionnalité.

Voter contre un projet de loi défavorable à l'agriculture.

Voter pour l'amélioration des conditions des salariés.

Voter pour la défense de la famille.

Voter contre la suppression de la retraite des A. C.

Voter pour la défense des combattants d'Algérie, d'Indochine et des malgré-nous.

Voter contre la force de frappe (uniquement nationale).

Voter pour le respect de la Constitution charte suprême de la Nation.

N'était-ce pas voter pour la défense de vos intérêts ?

Je compte donc sur vous toutes et tous.

Elu, je serai de toutes mes forces à votre service comme par le passé.

Georges THOMAS

Remplaçant éventuel :

Docteur Marcel STOCK

NIÈVRE

PREMIÈRE CIRCONSCRIPTION

Cantons de : Decize, Dornes, Nevers, Saint-Benin-d'Azy, Saint-Pierre-le-Moûtier.

M. Daniel BENOIST
(Candidat de la F.G.D.S.)
élu le 12 mars 1967
(F.G.D.S.)

1re CIRCULAIRE

Chères Electrices, Chers Electeurs,

Maire depuis près de quinze ans, conseiller général de Luzy, sénateur de la Nièvre, élu en 1963 et réélu en 1965 au premier tour de scrutin, président de l'Union amicale des maires de la Nièvre, j'ai accepté à la demande de François Mitterrand, et de la très grande majorité des élus municipaux et cantonaux de votre circonscription, d'être le candidat de la Fédération de la gauche démocrate et socialiste dans la circonscription de Nevers.

Depuis de longues années, je me suis mis au service des collectivités locales.

Depuis 9 ans, le gaullisme avec sa majorité inconditionnelle a supprimé le dialogue démocratique entre les citoyens et l'Etat. La politique du Chef de l'Etat consiste essentiellement à absorber 40 % du budget de la nation (actuellement de 11.450 milliards d'AF) pour la construction d'une bombe atomique française thermo-nucléaire, inutile, coûteuse et dangereuse pour la paix du monde, condamnée par les plus hautes autorités civiles et religieuses, comme les papes Jean XXIII et Paul VI, le secrétaire général des Nations Unies M. Thant, les prix Nobel Schweitzer, Monod, Kastler, les académiciens Jean Rostand, Leprince-Ringuet.

Si vous me faites confiance, je mettrai mon dynamisme et mon expérience au service de la relance économique de la circonscription de Nevers où, malgré les affirmations officielles, règnent :

— le chômage et la réduction des heures de travail,
— le sous-emploi pour les jeunes,
— l'absence d'équipements productifs, pour absorber les trois ou quatre mille demandes d'emplois non satisfaites.

Sur le plan intérieur.

En cas de victoire, la Fédération de la gauche démocrate et socialiste définira un contrat de législature qui permettra d'assurer la stabilité des institutions. Toute motion de censure votée pour rupture de contrat entraînera automatiquement la dissolution de l'Assemblée Nationale et le retour devant les électeurs.

La politique sociale d'un gouvernement de gauche devra :

— Favoriser l'implantation d'industries dans cette circonscription particulièrement démunie.

— Pratiquer une politique du logement, par la mise en chantier immédiate de 600.000 logements par an, dont 380.000 à loyers modérés, absolument indispensables pour rattraper le retard scandaleux pris par la Vᵉ République.

— Faire bénéficier l'Education nationale, priorité des priorités, de la totalité des fonds publics.

— Donner l'allocation d'études aux étudiants.

— Rattraper les dix ans de retard qui découlent de la gestion incohérente de sept ministres gaullistes à l'Education nationale.

— Donner à la Santé publique une place importante dans le budget de la Nation, où elle ne bénéficie actuellement que de 7 %.

— Des hôpitaux, des maisons de retraite, des centres de rééducation, pour les jeunes handicapés physiques et intellectuels, seront notre souci majeur.

— Elever les bases des tranches d'imposition sur le revenu, afin de diminuer l'imposition des travailleurs, des retraités, des commerçants, des artisans.

— Tendre à la diminution des impôts indirects et à plus de justice dans la répartition des impôts directs.

Pour le monde ouvrier, la Fédération de la gauche démocrate et socialiste prévoit :

— la réduction des horaires de travail, la suppression des zones de salaires, le statut légal des conventions collectives et de la section syndicale d'entreprise, en accord avec les centrales syndicales ouvrières,

— la nationalisation des banques d'affaires et la modification du statut de la Banque de France, pour mettre au service de la collectivité le crédit nécessaire à l'implantation d'industries d'Etat,

— la nationalisation des usines travaillant pour la défense nationale et pour l'Etat,

— l'abaissement de l'âge de la retraite, de 65 à 60 ans pour les hommes et de 65 à 55 ans pour les femmes, ce qui libérera plus d'un million d'emplois.

Pour le monde agricole aujourd'hui sans parité économique avec les autres secteurs de la Nation, en accord avec les organismes agricoles :

— mise en place du marché de la viande par un organisme régulateur garantissant les prix « plancher et plafond », aux producteurs,

— soutien de l'élevage par des subventions,

— dans l'immédiat, soutien des prix agricoles par la restauration de l'indexation des prix,

— amélioration de la couverture sociale des agriculteurs, actuellement injuste avec la double cotisation couvrant, à partir du 1ᵉʳ juillet, les secteurs « maladie » et « accidents du travail ».

Pour les commerçants et les artisans :

— révision de la fiscalité dans un sens plus équitable,

— modification dans l'application de la taxe à la valeur ajoutée (T.V.A.), compliquée, dangereuse, en particulier en ce qui concerne les stocks,

— défense de la petite et moyenne entreprise contre les trusts commerciaux,

— simplification de la loi sur la sécurité sociale pour les commerçants et artisans.

Pour la jeunesse :

— application d'une véritable politique fondée sur le dialogue, la participation, l'animation, avec financement de l'Etat : maisons de jeunes, foyers, équipements sportifs, bassins nautiques, constructions d'écoles, créations de postes d'enseignants,

— éducation jusqu'à l'âge de 18 ans,
— salaires décents pour les jeunes travailleurs, filles et garçons,
— abaissement du service militaire à huit mois,
— droit de vote à 18 ans.

Pour les femmes :

— abrogation de la loi de 1920 permettant, dans le cadre des consciences des foyers, la régulation des naissances,
— remboursement à 100 % des allocations maternités, y compris dans la prolongation du repos après l'accouchement,
— relèvement de l'allocation de la mère au foyer et des allocations familiales,
— participation juridique de la femme à égalité avec l'homme et dans les activités de la Nation,
— à travail égal, salaire égal, afin de réparer une injustice flagrante, et organisation du travail à mi-temps pour les autres femmes, dans certaines professions,
— création de crèches et garderies d'enfants.

Pour les personnes âgées, dans la misère, avec moins de 600 AF par jour pour vivre :

— application du plan Laroque qui prévoit pour cette catégorie de citoyens 30.000 AF mensuels.

Pour les travailleurs du secteur public :

— suppression des zones de salaires, relèvement des traitements de base les plus bas (catégories C et D),
— réajustement des salaires,
— incorporation progressive de l'indemnité de résidence dans le traitement.

Pour les anciens combattants brimés dans leur honneur par la suppression momentanée de leur retraite :

— application du rapport constant aux pensionnés et victimes de guerre,
— reconnaissance du titre de « combattants » aux anciens soldats d'Algérie et d'Indochine.

Pour les rapatriés d'Algérie :

— plus de justice sociale et d'équité dans l'application d'une politique financière à leur égard,
— assimilation aux « dommages de guerre ».

Sur le plan international.

La F.G.D.S. défend la constitution d'une Europe politique, démocratique, éliminant la prédominance des trusts qui bénéficient seuls actuellement du Marché commun.

Ainsi l'Europe sera une force qui pourra mettre un terme aux alliances militaires aussi bien de l'Est que de l'Ouest.

— rapprochement de la France avec tous les peuples,
— présence de la France à la conférence de Genève sur le désarmement,
— signature du pacte de Moscou, sur l'arrêt des expériences atomiques dans l'air et sous la mer,
— participation active de la France à l'O.N.U.,
— participation de la France dans un organisme international pour venir en aide aux pays sous-développés.

Nivernaises, Nivernais, votre choix est maintenant très clair.

Dès le premier tour de scrutin, vous devez mettre le candidat de la Fédération de la gauche démocrate et socialiste en tête des partis républicains, afin qu'au deuxième tour, il puisse facilement battre le candidat du pouvoir personnel, représenté dans cette circonscription par Me Ramey.

Elu, le docteur Benoist habitera au milieu de vous pour connaître vos besoins.

Ne perdez pas votre bulletin de vote sur des candidatures de division qui sont sans espoir.

Votez utile, votez efficace, votez en masse, dès le premier tour, pour le

Dr Daniel BENOIST

Chirurgien
Conseiller général
Sénateur de la Nièvre
Président de l'Union amicale des maires de la Nièvre
Chevalier de la Légion d'honneur
Croix de guerre 1939-1945 (deux citations)
Médaille de la Résistance

Remplaçant éventuel :

Jean BERNIGAUD

Agriculteur
Maire de Magny-Cours
Chevalier du Mérite agricole
Président du C.E.T.A. entre Loire et Allier
Président du Groupe d'éleveurs charollais entre Loire et Allier

---

2e CIRCULAIRE

Nivernaises, Nivernais,

C'est du fond du cœur que je vous remercie, amis connus et inconnus, de m'avoir mis en tête de tous les candidats de votre circonscription, au premier tour de scrutin.

Dimanche prochain 12 mars, vous confirmerez votre vote et avec tous les républicains et les démocrates de votre circonscription, ce sera la victoire du bon sens, de la raison, sur le fanatisme, l'inconditionnalité, l'incapacité du régime gaulliste.

Vous vous êtes aperçus que ce régime, qui repose sur la volonté d'un seul homme, n'a pas apporté à notre région l'équilibre nécessaire à sa vitalité et à son expansion.

Il n'est pas concevable en effet, malgré la présence à la tête de la circonscription d'un député U.N.R., d'une municipalité gaulliste, que vous n'ayez pu bénéficier de l'expansion si nécessaire à notre région.

Je vous rappelle que notre industrie du Val de Loire, à part quelques unités importantes comme Kléber-Colombes et Alfa-Laval, maintient avec difficulté son personnel et que la Nièvre sur le plan national est très mal placée.

Si je suis votre élu dimanche prochain, je m'efforcerai, même si à l'Assemblée Nationale mon groupe devait être minoritaire, d'obtenir le classement de la Nièvre dans la zone II, celle qui bénéficie de l'aide la plus importante de l'Etat pour les implantations industrielles.

J'essaierai de collaborer avec tous ceux qui ont des responsabilités afin de changer les méthodes de gestion, en pratiquant la décentralisation industrielle telle que François Mitterrand et moi-même l'avons fait dans nos petites villes, et qui donne entière satisfaction.

Bien sûr, les mesures législatives ne pourront être adoptées que si, le 12 mars au soir, la gauche française l'emporte.

Elle pourra ainsi réaliser le programme que j'ai eu l'honneur de vous présenter, avant le premier tour de scrutin, c'est-à-dire :

— développer l'agriculture par un soutien plus manifeste à l'élevage, avec organisation du marché de la viande et participation de tous les agriculteurs et les professionnels.

Un secteur prioritaire en matière de viande, fourni par les organismes d'Etat, les collectivités publiques, l'armée, l'Education nationale, etc... devra être réservé aux groupements et producteurs de viande. Cela permettra une relance de nos abattoirs semi-industriels, et la mise en place parallèle d'industries de transformation de viande ;

— assurer le plein emploi aux ouvriers, par l'implantation de nouvelles industries diversifiées pour maintenir en particulier les jeunes qui s'expatrient du département et faire augmenter les salaires.

En dehors d'une transformation de la législation sur l'impôt, l'essor économique doit se traduire chez les commerçants et les artisans par une augmentation substantielle de leur chiffre d'affaires.

Les équipements socio-éducatifs, sportifs, scolaires, sanitaires, hospitaliers doivent être poursuivis avec en priorité : la création rapide de l'hôpital de Decize, la construction du pont d'Imphy, l'augmentation des attributions de constructions scolaires avec créations de postes d'enseignants, en particulier pour l'enseignement technique et agricole, dans le cadre de l'Education nationale.

Si vous me faites l'honneur d'être votre député, dès le lendemain de l'élection, je réunirai une table ronde avec les élus locaux, maires, conseillers généraux, les représentants qualifiés des syndicats, des chambres professionnelles, pour établir un programme minimum à réaliser d'urgence et qu'un gouvernement digne de ce nom ne pourra refuser.

Electrices, Electeurs, un énorme travail nous attend.

Une organisation rationnelle fondée sur la participation de toutes les bonnes volontés — si elles veulent bien se manifester, en particulier à Nevers — nous permettra le rattrapage indispensable de notre circonscription et du département afin que la Nièvre ne soit plus, comme depuis déjà de longues années, une région sous-développée.

Je vous fais confiance pour dimanche prochain.

Vive la région de Nevers !
Vive la Nièvre !
Vive la République !

Dr Daniel BENOIST
Sénateur de la Nièvre
Président de l'Union amicale des maires de la Nièvre

Remplaçant éventuel :

Jean BERNIGAUD
Agriculteur
Maire de Magny-Cours

DEUXIÈME CIRCONSCRIPTION

Cantons de : la Charité-sur-Loire, Cosne, Donzy, Pougues-les-Eaux, Pouilly-sur-Loire, Prémery, Saint-Amand-en-Puisaye, Saint-Saulge, Varzy.

M. Robert HOSTIER

(Candidat du Parti communiste français)
élu le 12 mars 1967
(C.)

1re CIRCULAIRE

Nivernaises, Nivernais,

En 1958, seul le Parti communiste français vous mettait en garde contre les dangers de l'instauration d'un régime gaulliste, qui servirait avant tout la cause du grand capital.

Nos appréciations se sont vérifiées et se vérifient chaque jour davantage.

En 1962, l'expérience de quatre ans de pouvoir personnel vous a suffi et vous avez élu un député communiste. Robert Hostier, dont les qualités d'administrateur et les preuves de dévouement au service des travailleurs et du peuple ne peuvent plus être contestées, se présente à vos suffrages le 5 mars prochain. Il est confiant dans votre verdict du fait qu'il ne porte aucune responsabilité dans la politique du pouvoir en faveur des monopoles et de la course aux armements. Au contraire, à l'occasion de ces élections, il a dénoncé une fois de plus les raisons du bilan négatif, tant dans le domaine économique que social.

Il vous apporte les solutions de son parti pour l'avènement d'un régime démocratique qui réponde aux besoins des masses laborieuses et de la nation.

Le 5 mars prochain, vous allez élire votre député à l'Assemblée Nationale. L'enjeu de cette élection est d'importance. Il s'agit de savoir si la politique de pouvoir personnel va continuer.

Pourquoi nous combattons le pouvoir gaulliste, parce qu'il est responsable :

— des bas salaires, des conditions misérables pour les pensionnés et les vieux ;

— d'une fiscalité écrasante pour les salariés, et des allégements fiscaux pour les grosses sociétés ;

— des concentrations capitalistes (prévues au Ve Plan) avec des fermetures d'usines qui créent le chômage ;

— des difficultés dans l'enseignement ;

— de la crise du logement ;

— de la disparition accélérée des exploitations familiales agricoles ;

— des insuffisances dans les équipements sociaux, culturels et de la santé ;

— des libertés réduites (droit de grève, radio-télévision) ;

— de la course aux armements (le quart du budget national).

Notre objectif principal :

Mettre fin au régime de pouvoir personnel et établir un régime vraiment démocratique permettant de faire une politique de progrès social et de paix.

Pour cela, le parti communiste propose un programme réaliste et novateur.

Dans le domaine politique et économique, nous voulons :

— Rétablir la souveraineté du peuple ;
— Nationaliser les monopoles et les banques d'affaires ;
— Remplacer le Vᵉ Plan par un plan économique et social ;
— Démocratiser la fiscalité ;
— Abandonner la force de frappe atomique.

Ces réformes fondamentales permettraient de :

— Relever les salaires et pensions et de réduire la durée de la semaine de travail ;
— Améliorer la condition féminine ;
— Satisfaire les revendications de la jeunesse ;
— Augmenter le budget de l'Education nationale ;
— Aider les personnes âgées (25.000 A.F. par mois) ;
— Construire 600.000 logements par an (dont 400.000 H.L.M.) ;
— Développer notre agriculture et défendre les petits commerçants et artisans ;
— Mener une politique de détente internationale et d'amitié entre tous les peuples.

Aller plus loin dans la voie de l'unité.

Notre parti n'a cessé, depuis les premiers jours, de combattre le pouvoir personnel, de travailler à réunir tous ceux qui veulent assurer la relève démocratique du pouvoir réactionnaire.

Nous nous réjouissons de l'accord conclu avec la Fédération de la gauche démocrate et socialiste et le P.S.U. Cet accord est dû à notre initiative. Il est le fruit de nos efforts incessants pour l'union de toutes les forces ouvrières et démocratiques. Bien que positif, il a des limites. Ce n'est pas un programme commun de gouvernement. Nous le regrettons.

Nivernaises, Nivernais,

Vous qui aspirez à un changement d'orientation politique, qui voulez voir s'établir en France un véritable régime démocratique, nous vous demandons, le 5 mars prochain, d'approuver notre programme, de ratifier notre politique unitaire en renouvelant votre confiance à Robert Hostier, député sortant.

Pour un véritable changement, dimanche 5 mars 1967, votez utile, votez massivement pour

ROBERT HOSTIER

Professeur d'enseignement technique
Maire de Fourchambault — Conseiller général
Député sortant
Vice-président de l'Amicale des maires de la Nièvre
Ancien combattant — Ancien prisonnier de guerre
Membre de la Commission départementale d'équipement

Remplaçant éventuel :

PIERRE GIRARD

Ouvrier métallurgiste
Maire de Garchizy
Militant syndicaliste
Ex-lieutenant F.T.P. — Croix de guerre 1939-1945
Administrateur de la Caisse de sécurité sociale
Membre du Comité de développement économique et régional

Voter communiste, c'est voter pour l'union des forces de gauche, c'est voter pour une France démocratique, indépendante, pacifique et prospère.

2ᵉ CIRCULAIRE

Electrices, Electeurs,

Grâce au progrès de l'union de la gauche, exprimé dans l'accord conclu en décembre dernier entre le Parti communiste français et la Fédération de la gauche démocrate et socialiste, les démocrates de la Nièvre viennent une fois de plus de porter un coup sévère au pouvoir personnel.

A Château-Chinon, le candidat du pouvoir personnel, Mercier, est battu, dès le premier tour, par François Mitterrand.

A Cosne, notre camarade Robert Hostier, député sortant et maire de Fourchambault, arrive largement en tête de tous les candidats.

A Nevers, le représentant du pouvoir personnel, Ramey, doit être éliminé par Daniel Benoist qui bénéficiera de toutes les voix de gauche.

Dimanche prochain, 12 mars, le succès des candidats de la gauche doit être complet dans l'ensemble du département de la Nièvre. L'échec des représentants du pouvoir personnel y sera total.

Dans ce but, et suivant l'accord conclu dès après le premier tour entre le Parti communiste français et la F.G.D.S., Robert Hostier est le candidat unique de la gauche dans votre circonscription de Cosne. Il en est de même pour Daniel Benoist, dans la circonscription de Nevers.

C'est pourquoi, dimanche prochain 12 mars, tous les républicains de la circonscription de Cosne, bloqueront leurs voix sur le nom de Robert Hostier.

François Mitterrand vous y convie aux termes de l'appel suivant :

Aux électeurs de la circonscription de Cosne,

Dimanche 12 mars, pour le triomphe de la République des citoyens, vous voterez tous pour le candidat unique de la gauche, Robert Hostier.

Le 5 mars dernier, 13.825 électeurs ont voté pour Robert Hostier, candidat du Parti communiste, tandis que 8.405 voix se portaient sur le candidat de la Fédération de la gauche démocratique et socialiste Roger Duveau. En pourcentage, cela représente 32,45 % d'une part et 19,73 % de l'autre, soit au total 52,18 % des voix contre 29,94 % au candidat U.N.R., Roger Minot. Le 12 mars, nous ne parlerons plus de partis, ni de tendances, mais du candidat unique de la gauche.

Robert Hostier, face au candidat du pouvoir personnel et autoritaire, sera donc seul notre candidat.

Au nom de cette unité de la gauche, de cette union que tant de Français ont réclamée et pour laquelle je me bats depuis des mois, vous ferez ce geste libérateur, ce geste qui va préparer les succès de demain.

Vous voterez tous, d'un élan généreux, pour la gauche unie.

Vous voterez pour Robert Hostier.

François MITTERRAND
Président du Conseil général de la Nièvre
Député-maire de Château-Chinon.

Electrices, Electeurs,

Démocrates de la circonscription de Cosne.

Dimanche prochain 12 mars : vous éliminerez Minot le candidat du pouvoir personnel.

Vous voterez en masse pour élire une nouvelle fois notre camarade.

Robert Hostier candidat unique de la gauche dans votre circonscription.

— Vous ferez ainsi échec au pouvoir personnel ;
— Vous agirez pour que la Nièvre soit représentée uniquement par des députés de gauche à l'Assemblée ;
— Vous vous prononcerez pour une politique démocratique de progrès économique et social et de paix ;
— Vous agirez aussi pour en finir avec le pouvoir personnel et pour instaurer une véritable démocratie dans notre pays.

TROISIÈME CIRCONSCRIPTION

Cantons de : Brinon-sur-Beuvron, Château-Chinon, Châtillon-en-Bazois, Clamecy, Corbigny, Fours, Lormes, Luzy, Montsauche, Moulins-Engilbert, Tannay.

M. François MITTERRAND
(Candidat de la F.G.D.S.)
élu le 5 mars 1967
(F.G.D.S.)

Chères électrices, chers électeurs,

A une forte majorité vous m'avez élu en 1962 député de la circonscription Clamecy-Château-Chinon à l'Assemblée Nationale.

Maire de Château-Chinon, conseiller général de Montsauche, président du Conseil général de la Nièvre, député, j'ai pu, au cours de ces dernières années, aborder sous leurs divers aspects les problèmes qui concernent notre département et particulièrement le Morvan.

J'ai trouvé auprès des élus locaux et des représentants des syndicats et des professions, les concours et les compétences dont j'avais besoin pour assumer mes responsabilités. Je me suis consacré du mieux que je l'ai pu aux tâches que vous m'avez confiées. L'aide que m'a apportée mon remplaçant éventuel, M. Pierre Saury, spécialiste des problèmes économiques, m'a été également très utile. Il vous appartient d'apprécier le bilan de mon action puisque je me présente de nouveau à vos suffrages. J'espère avoir mérité votre confiance. J'ai été, je reste fidèle à mes électeurs et à mes amis de toujours. J'attends votre décision avec sérénité.

***

Candidat à la Présidence de la République, près de onze millions de Français m'ont aidé et soutenu. Au premier rang des départements républicains, la Nièvre m'a accordé une proportion considérable de suffrages. Sachez que j'ai été infiniment sensible à cette marque de solidarité d'une région à laquelle tout m'attache.

Que ceux qui ont pris part à mes côtés à ce combat soient remerciés. Grâce à eux j'ai pu rassembler toutes les forces de progrès dans le combat si nécessaire pour la démocratie.

Mais ce combat exige une nouvelle mobilisation des Républicains. Déjà nous avons fait reculer le pouvoir personnel. Il convient maintenant d'aller

plus loin, en élisant une majorité fondée sur l'union de la gauche et ouverte aux Françaises et aux Français épris de justice et de liberté.

*
* *

La IVe et la Ve République appartiennent au passé. La IVe a accompli une œuvre sérieuse dans le domaine économique et social mais n'a pas su se donner des institutions politiques stables. La Ve s'est donné des institutions mais n'a su s'en servir pour promouvoir une politique économique et sociale. Il s'agit désormais de regarder devant soi et de bâtir la République des citoyens qui offrira aux nouvelles générations les perspectives d'une société plus juste et plus heureuse.

Pour cela il faut d'abord une majorité stable. A cet effet je me suis appliqué à réaliser au sein de la Fédération le rassemblement des socialistes, de l'U.D.S.R., des radicaux, des jeunes de la Convention, des clubs et des groupes de pensée et d'action nés à la responsabilité civique depuis 1958. Les démocrates-socialistes sont aujourd'hui regroupés dans une seule organisation. Ils se compteront le 5 mars par millions. A partir de là, l'union de la gauche a pris réalité, l'opposition démocratique ayant dominé ses divisions. C'est désormais le gaullisme qui offre le spectacle de ses querelles. Instruits par l'expérience et les leçons de l'Histoire, face au pouvoir personnel incarné par un homme parvenu au terme de sa course et qui laissera l'Etat aux mains des factions sans scrupules qui l'entourent et se disputent déjà l'héritage, les responsables de la Fédération sont les seuls à pouvoir garantir au pays la stabilité et le progrès. Ils proposent une équipe dirigeante homogène, un programme constructif, de larges accords politiques. C'est de leur côté que se trouvent la stabilité et la continuité.

*
* *

Notre programme sera diffusé selon nos moyens (qui ne peuvent être comparés à ceux de l'U.N.R. — les milliards dépensés par le gaullisme pour ses affiches, ses brochures luxueuses, ses gadgets sont-ils payés par les contribuables ou par les monopoles, ou par les deux ensemble ?) et vous le jugerez en conscience.

Nos choix sont simples. La gauche a naguère promulgué le droit à l'instruction, le droit aux loisirs, le droit à la santé, le droit à la vieillesse heureuse. Elle entend imposer le droit au logement. Pour la Fédération de la gauche la priorité des priorités va à l'Education nationale. Il n'y a pas de vraie justice quand les enfants n'ont pas des chances égales.

Le gaullisme se réclame d'une stabilité politique qu'il n'a plus. Mais qu'est-ce que la stabilité quand les catégories sociales les moins favorisées vivent sans sécurité ?

Le chômage, la perte des heures de travail, l'inégalité du salaire masculin et du salaire féminin, les zones de salaires, les bas salaires, l'âge de la retraite, la modicité de l'allocation-vieillesse, le rapport constant des pensions de guerre, la crise du logement et j'en passe, sont autant de questions que le gaullisme n'a pas su résoudre.

Quant aux agriculteurs, ils sont plus que jamais oubliés. Ils avaient obtenu l'indexation des prix agricoles sur les prix industriels. Le premier geste du général de Gaulle a été de la supprimer. Leur entrée dans le Marché commun s'accompagne de graves inquiétudes sur les prix, les structures et les débouchés agricoles. Ce ne sont pas les dernières mesures sur les assurances accident qui arrangeront leur situation ! A cet égard les organisations agricoles et leurs dirigeants, notamment le président Robert Laporte, ont, dans de multiples communiqués, condamné la politique agricole du gouvernement avec une brutalité et une sévérité que je me contenterai d'approuver.

J'évoquerai encore le sort des commerçants et artisans, qu'une loi récente non appliquée, laisse en dehors de toute réelle protection sociale alors qu'un effort fiscal très lourd à supporter est exigé d'eux.

Oui, je crois qu'on peut affirmer que la politique économique et sociale du gaullisme ne sert pas la justice et le progrès.

*
* *

Avons-nous conquis la sécurité à l'extérieur ? Les aspects positifs de la politique étrangère ne doivent pas en dissimuler les carences.

Le général de Gaulle refuse de signer les accords sur la cessation des expériences nucléaires. Il refuse de siéger à la Conférence du désarmement. Il refuse l'arbitrage international. Il veut une force de frappe atomique française alors qu'aussi bien les papes Jean XXIII et Paul VI, le secrétaire général des nations unies, M. Thant, les prix Nobel : Schweitzer, Monot, Kastler, les académiciens : Jean Rostand, Leprince-Ringuet, parmi tant d'autres, nous avertissent que l'armement nucléaire annonce les pires dangers pour l'espèce humaine.

Il est bien de tenir des propos pacifiques, il est mieux d'organiser la paix. Le général de Gaulle agit comme si nous étions au XIX[e] siècle. Si l'on n'organise pas la paix, la guerre atomique, sans vainqueur ni vaincu, détruira la terre.

Telles sont, chères électrices, chers électeurs, les raisons de mon combat politique.

En vous demandant vos suffrages je souhaite continuer de servir vos intérêts légitimes dans la liberté, la justice et la paix.

Vive la circonscription de Clamecy et Château-Chinon !
Vive la République !
Vive la France !

François MITTERRAND

Député sortant
Maire de Château-Chinon-Ville
Officier de la Légion d'honneur — Croix de guerre
Président du Conseil général de la Nièvre
Conseiller général de Montsauche
Candidat de la Fédération de la gauche démocrate et socialiste

Remplaçant éventuel :

Pierre SAURY

Conseiller technique
Chevalier de la Légion d'honneur
Croix de guerre au titre de la Résistance

NORD

PREMIÈRE CIRCONSCRIPTION

Cantons de : Lille-Centre, Lille-Ouest.

M. Louis CHRISTIAENS
(Candidat Ve République)
élu le 12 mars 1967
(Apparenté U.D. Ve R.)

1re CIRCULAIRE

Electrices, Electeurs,

— Lors du référendum du 28 octobre 1962, la France tout entière, le Nord et Lille en particulier dans un magnifique élan, ont prouvé d'une façon éclatante et incontestable, leur fidélité au général de Gaulle, Président de la République française.

— Par ce scrutin, dont les résultats ont dépassé largement nos espérances, vous avez approuvé l'élection du Président de la République au suffrage universel malgré l'opposition de tous les partis. Vous avez aussi irrémédiablement condamné le retour au pouvoir des représentants des vieux partis qui nous ont conduits en 1958, au bord de la faillite et de la guerre civile, ces partis que tout sépare et qui, demain comme hier, seraient incapables de gouverner ensemble.

— Dans cette 1re circonscription les champions du non ont été largement battus ; 73 % ont voté oui à de Gaulle et à la France.

— Les 5 et 19 décembre 1965 aux élections présidentielles, vous avez confirmé votre confiance au général de Gaulle dans la 1re circonscription par 67,6 % des suffrages exprimés (moyenne nationale 55,19 %).

— Aux élections législatives des 18 et 25 novembre 1962, vous avez choisi Louis W. Christiaens avec une majorité très confortable.

Parce que parmi tous les candidats il était le seul à avoir voté oui et fait voter oui lors du référendum.

Louis W. Christiaens qui a, vous le savez, soutenu dans le passé l'action du général de Gaulle et que demain il la défendra encore de toutes ses forces, se représente aux élections législatives du 5 mars prochain, après avoir fait preuve pendant quatre ans de fidélité sans défaillance, à la majorité et d'activités fructueuses dans l'exercice de son mandat parlementaire.

Voter Christiaens c'est voter France, c'est voter de Gaulle, l'homme du redressement français, l'homme de la paix, de cette paix si fragile et actuellement encore menacée, pour de Gaulle, dont le prestige immense dans le monde en fait le seul homme en France à pouvoir la mieux sauvegarder.

Electrices et Electeurs,

Comme en 1962 et en 1965, vous resterez, nous en sommes sûrs, fidèles à l'élection de cette circonscription qui est le fer de lance et le bastion du gaullisme.

Votez pour Louis W. Christiaens pour :

1° Continuer la politique économique et financière de la précédente législature, politique qui a permis le redressement de la France dans le monde, avec une monnaie acceptée et recherchée par tous ;

2° Accroître l'aide apportée aux économiquement faibles et aux vieux travailleurs ;

3° Aider la jeunesse à préparer dans l'enthousiasme un avenir meilleur et obtenir la certitude de l'emploi ;

4° Accentuer la construction sous toutes ses formes (logements H.L.M., logements familiaux, constructions scolaires, stades, piscines, etc.) ;

5° Encourager l'initiative individuelle et la libre entreprise dans le commerce, l'industrie, l'artisanat. Défendre les intérêts des petits commerçants, des classes moyennes, armature et équilibre de la nation, des professions libérales dans l'indépendance et la liberté ;

6° Assurer aux fonctionnaires et aux salariés de toutes catégories un salaire en harmonie avec le coût de la vie ;

7° Soutenir la liberté sous toutes ses formes en donnant aux pères et mères de famille les moyens d'élever leurs enfants et de leur donner l'éducation de leur choix ;

8° Continuer et accentuer les mesures prises en faveur de la profession agricole qui tient une place si importante dans notre économie ;

9° Défendre les intérêts des anciens combattants, prisonniers, déportés, mutilés de guerre, veuves de guerre, etc. ;

10° Bâtir l'Europe économiquement et socialement, et s'organiser avec efficacité pour le Marché commun ;

11° Maintenir la paix qui est bien la chose la plus précieuse en ces temps difficiles ;

12° Assurer la stabilité monétaire avec un franc solide et la continuité gouvernementales.

En votant Ve République, vous voterez de Gaulle et vous affirmerez que vous ne voulez pas revoir l'inflation, la hausse galopante des prix, la France obligée de mendier l'aide étrangère, les rentiers, les salariés victimes de la dévaluation.

Vous voterez le 5 mars au premier tour pour éviter toute surprise et un nouveau déplacement.

Vous approuverez la politique de la majorité de la Ve République pour l'indépendance, la sécurité, la stabilité, la paix, le progrès social, l'unité.

Votez et faites voter pour

LOUIS W. CHRISTIAENS
Député sortant — Ancien ministre
15 titres de guerre
Grand Croix de la Légion d'honneur
Ancien déporté de Buchenwald

Remplaçant éventuel :

GABRIEL VAN CALSTER
Négociant en cycles — 33 ans

Seuls candidats investis par le comité d'action de la Ve République dans la 1re circonscription de Lille.

2e CIRCULAIRE

Merci aux 17.415 Electrices et Electeurs qui, le 5 mars, nous ont apporté leurs suffrages, soit une progression de 2.429 voix sur les élections du 18 novembre 1962. Le corps électoral s'est heureusement manifesté car, pour un nombre égal d'inscrits, on a pu compter 84 % de votants contre 77 % en 1962.

Par suite de l'élimination au 1er tour de quatre candidats ayant obtenu moins de 10 % des inscrits : Derique (F.G.D.S.), 4.510 ; Delfosse (U.D.), 4.364 ; Rombaut (Centre démocrate Lecanuet), 4.100 ; Lebleu (P.S.U.), 1.724.

Seuls restent en présence pour le 2e tour, L.-W. Christiaens et un candidat (P.C.).

Vous avez montré votre désir d'envoyer à l'Assemblée Nationale une majorité constructive qui aide le général de Gaulle à continuer son œuvre de redressement et à conduire la France vers son plein épanouissement.

Au deuxième tour, il est indispensable que les Electrices et les Electeurs de la 1re circonscription de Lille s'unissent en masse contre le Front populaire qui menace, pour réaliser avec la Ve République et avec toutes les Françaises et tous les Français de bonne volonté, le programme d'une nouvelle majorité élargie qui doit permettre à notre pays de trouver dans l'indépendance, la paix, la stabilité et la liberté :

— un progrès social accru,
— la certitude de l'emploi,
— le développement de l'éducation et de la formation professionnelle,
— l'épanouissement sportif pour les jeunes,
— la sécurité des vieux travailleurs.

Pour aider le général de Gaulle et son gouvernement :

Toutes et tous, votez et faites voter

Louis W. CHRISTIAENS

Remplaçant éventuel :

Gabriel VAN CALSTER

DEUXIÈME CIRCONSCRIPTION

Cantons de : Lille-Sud, Lille-Sud-Ouest.

M. Henri DUTERNE
(Candidat Ve République)
élu le 12 mars 1967
(U.D. Ve R.)

1re CIRCULAIRE

Chères Electrices, Chers Electeurs,

En novembre 1962, vous m'avez réélu à l'Assemblée Nationale pour aider le général de Gaulle à atteindre les objectifs qu'il s'était fixés.

En décembre 1965, vous avez réélu le général de Gaulle à la présidence de la République, pour la première fois, au suffrage universel, par plus de 60 % de voix signifiant votre volonté de voir se poursuivre l'œuvre de la Vᵉ République. Elle vous a donné entre autres :

— la quatrième semaine de congés payés (la France est le seul pays au monde qui l'a accordée),
— la réduction du temps du service militaire de 28 à 16 mois pendant lequel les appelés peuvent apprendre un métier,
— 2.804.000 logements,
— 80.700 nouvelles classes d'écoles. 594.000 enseignants (plus d'enseignants que de militaires),
— l'extension de la Sécurité sociale aux étudiants, grands invalides de guerre, travailleurs indépendants,
— la revalorisation du S.M.I.G., des allocations de chômage, des allocations familiales et celles des vieux travailleurs, etc..., ect...

Soyez logiques.

Seule une majorité Vᵉ République peut aider le général de Gaulle à poursuivre son œuvre parce qu'elle sera loyale et unie sur les grandes options.
— Parce qu'elle engagera le dialogue avec le gouvernement pour défendre au mieux vos intérêts.

Cette majorité soutiendra une politique qui apportera au pays :

La paix que la France connaît grâce à de Gaulle pour la première fois depuis 1939, mais qui doit être consolidée dans le maintien de nos alliances, par la détente avec les pays de l'Est et la recherche du désarmement avec les puissances atomiques.

L'indépendance qui permettra à la France d'être maîtresse de son destin, responsable de sa défense, libre dans la conduite de son économie et lui donnera les moyens de participer pleinement avec ses voisins à la construction de l'Europe économique et politique.

Le progrès fondé sur une politique d'expansion dans la stabilité, impliquant une monnaie forte, un budget en équilibre permettant : dans le cadre du Vᵉ Plan d'augmenter notre production, de rendre compétitifs commerce et industrie.
— de réaliser les grands équipements collectifs nécessaires, des logements en plus grand nombre,
— d'assurer le plein emploi et la sécurité de l'emploi, le développement du pouvoir d'achat,
— d'assurer l'accès aux études dans les écoles de leur choix, des enfants de toute condition (sans oublier les inadaptés),
— de donner à la jeunesse par la formation professionnelle, la promotion sociale, les équipements culturels et sportifs, tous les moyens de se préparer à l'avenir,
— d'améliorer le niveau de vie des travailleurs, des femmes, des personnes âgées, sans oublier les anciens combattants et victimes de guerre,
— de développer la recherche scientifique.

Le passé et le présent répondent de l'avenir.

Il n'y a pas d'alternative :

En face de la majorité cohérente de la Vᵉ République, des oppositions incapables de s'entendre pour gouverner ; elles sont unies pour détruire ce qui existe mais elles ne peuvent pas construire.
De 1946 à 1958, 22 gouvernements.

De 1958 à 1967, 2 gouvernements.

Si elles l'emportaient la France retomberait dans l'ornière dont de Gaulle l'a tirée.

Vous ne le voudrez pas !

Et pour soutenir l'action du général de Gaulle,
Pour vivre mieux,
Pour vivre en paix,

Votez et faites voter, dès le premier tour, le 5 mars, pour

HENRI DUTERNE

Député sortant (U.N.R.-U.D.T.)
Ancien adjoint au maire de Lille
Délégué français au Conseil de l'Europe et de l'Union de l'Europe occidentale
Docteur en médecine
Ancien assistant à la faculté des sciences de Lille
Officier de la Légion d'honneur à titre militaire
Croix de guerre 1914-1918 et 1939-1945
Médaille de la Résistance
Commandeur du Mérite militaire
Palmes académiques et Mérite sportif

Remplaçant éventuel :

ROBERT VALBRUN

Commerçant — Pupille de la Nation
Ancien conseiller municipal de Lille
Chevalier de la Légion d'honneur
Croix du combattant 1939-1945
Officier du Mérite social
Ancien combattant, prisonnier de guerre évadé
Président d'Associations orphelins et victimes de guerre

2e *CIRCULAIRE*

Chères Electrices, Chers Electeurs,

Soyés remerciés pour les brillants résultats du premier tour.

1962		1967	
Inscrits	53.003	Inscrits	53.481
Votants	40.522	Votants	43.096
Exprimés ...	39.298	Exprimés ...	41.961
Docteur Duterne (Ass. Ve République), député sortant	15.961	Docteur Duterne (Ve République), Député sortant	17.597
Mme R. Lempereur (S.F.I.O.) ..	11.336	Mme R. Lempereur (F.G.D.S.) ..	10.559
Rombaut (Ind.)	1.905	De Buck (Ind. Action sociale).	986
Coliche (M.R.P.)	3.045	Pigache (Centre démocrate) ..	3.610
Ruaux (sans étiquette)	587	Faivre (P.S.U.)	1.441
Viron (P.C.)	6.464	Viron (P.C.)	7.768

Vous avez ainsi répondu en masse à l'appel du général de Gaulle.

Face à la collusion contre nature socialo-communiste, Républicains unissez-vous !

Que notre victoire soit un triomphe !

— pour l'indépendance,
— pour le progrès,
— pour la paix,
— pour la justice sociale,
— pour le grand bond en avant de la France,
— pour l'Europe unie.

Pour soutenir l'action du général de Gaulle.

Votez et faites voter pour

HENRI DUTERNE
Député sortant

Remplaçant éventuel :

ROBERT VALBRUN
Ancien conseiller municipal

TROISIÈME CIRCONSCRIPTION

Cantons de : Lille-Nord, Lille-Nord-Est.

M. Liévin DANEL
(Candidat Ve République)
élu le 12 mars 1967
(U.D. Ve R.)

1re CIRCULAIRE

Electrices, Electeurs,

Vous m'avez élu, il y a quatre ans pour vous représenter à l'Assemblée Nationale, et pour mettre en place les institutions, qui doivent faire de notre pays, une grande puissance économique moderne, prospère et indépendante.

Grâce à la stabilité gouvernementale de nomberuses lois ont été votées ; d'autres en préparation achèveront la transformation et la modernisation de notre pays.

La principale réforme de cette législature a été sans aucun doute : l'élection du Président de la République au suffrage universel qui a donné aux Français en la personne du général de Gaulle un chef incontesté.

C'est avec lui, et l'équipe qu'il choisira pour gouverner, que dans la prochaine législature, nous achèverons le travail commencé.

Ces institutions et cette équipe donneront à la France, le cadre et les hommes qui, dans l'avenir suivront la route tracée par de Gaulle pour notre prospérité et notre grandeur.

Vous pouvez choisir entre :

Une majorité stable, qui pendant huit ans a :

Construit plus de 2.800.000 logements.
Construit plus de 80.700 classes d'écoles nouvelles, et de nombreux hôpitaux.

Etendu la Sécurité sociale aux étudiants, aux grands invalides de guerre, aux travailleurs indépendants.

Augmenté la retraite des anciens de 72 % et les allocations familiales de 65 % au minimum.

Réduit le service militaire des jeunes de 28 à 16 mois...

Ce n'est qu'un commencement, bien des choses sont encore à réaliser dans de nombreux secteurs, qui avaient été plus négligés que d'autres ; mais si vous circulez dans nos villes et dans nos campagnes, pouvez-vous ne pas voir les transformations que chaque saison y apporte ?

Au contraire :

Le désordre politique, qui de 1946 à 1958, sous la direction de 22 présidents du conseil, avait mis la France au bord de la faillite.

L'opposition dont les éléments disparates et les alliances contre nature, s'offrent à vos suffrages, serait incapable de maintenir un gouvernement durable et plongerait à nouveau, notre pays, dans les mêmes bouleversements que dans le passé.

Votre bon sens et votre patriotisme vous feront choisir :

La paix, que la France connaît grâce au général de Gaulle pour la première fois depuis 1939, mais qui doit être consolidée dans le maintien de nos alliances par la détente avec les pays de l'Est.

L'indépendance, qui permettra à la France, d'être maîtresse de son destin, responsable de sa défense, libre de la conduite de son économie, et lui donnera la possibilité de participer pleinement avec ses voisins à la construction de l'Europe, économique et politique.

Le progrès, fondé sur une politique d'expansion dans la stabilité, impliquant une monnaie forte et un budget en équilibre.

Grâce à ce programme, nous pourrons assurer la sécurité de l'emploi, la promotion sociale, l'augmentation du niveau de vie et l'amélioration du sort des anciens et des déshérités (invalides et enfants inadaptés).

Pour vivre mieux, pour vivre en paix, avec de Gaulle,
Votez en masse dès le premier tour, le 5 mars.

Liévin DANEL

Député sortant
Rapporteur spécial à la Commission des finances
Ancien conseiller municipal
Conseiller prud'homme
Membre de la Chambre de commerce L.R.T.

Remplaçant éventuel :

Alain LE MARC'HADOUR

Conseiller général — Maire de La Madeleine
Officier de la Légion d'honneur

2e CIRCULAIRE

Electrices, Electeurs,

Dimanche dernier, par 17.201 voix, vous m'avez accordé votre confiance et je vous en remercie.

Ce vote prouve qu'en face des partis divisés, des ambitions prétentieuses et des alliances impensables, vous avez voulu que se poursuive la politique de paix, de stabilité et de progrès social, commencée par le général de Gaulle et son gouvernement.

Il n'y a pas de majorité de rechange, le premier tour vient de le démontrer.

Seule est valable : celle qui permet à la France depuis 1958 d'être enfin gouvernée.

Renforcez-la :

— pour assurer l'amélioration et le perfectionnement de l'œuvre que nous avons entreprise

Votez massivement, le 12 mars, pour le candidat de la Ve République :

LIÉVIN DANEL

Remplaçant éventuel :

ALAIN LE MARC'HADOUR

QUATRIÈME CIRCONSCRIPTION

Cantons de : Lille-Est, Lille-Sud-Est.

M. Arthur CORNETTE
(Candidat de la F.G.D.S.)
élu le 12 mars 1967
(F.G.D.S.)

1re CIRCULAIRE

Electeurs, Electrices de Lille-Est, Lille-Sud-Est, Hellemmes, Ronchin, Lézennes, Fâches-Thumesnil,

Le bilan désastreux du régime !

Pour vous convaincre de la nécessité de renouveler la majorité « d'inconditionnels » le pouvoir vous répète cyniquement que tout va très bien en France et que la vie n'y a jamais été plus facile ! On exerce même sur vous un impudent chantage en vous menaçant du chaos (ce qui est faux), si vous exprimez par votre vote que vous n'êtes pas d'accord !

— Or, la France est le pays européen où la hausse des prix a été la plus forte au cours de ces dernières années et l'un de ceux où l'accroissement de la production a été le plus lent.

— Partout, on laisse s'installer le chômage qu'on considère comme un moyen de stabilisation des prix.

— Dans la métallurgie et le textile, on licencie, on réduit le nombre d'heures de travail, on déclasse. La garantie de l'emploi n'existe pas.

— Une crise grave sévit dans le bâtiment. Des chantiers sont arrêtés alors qu'il faudrait construire des centaines de milliers de logements sociaux.

— Les jeunes ne trouvent pas d'emploi.
— Les commerçants et artisans sont menacés d'asphyxie.
— On renie les engagements pris envers les fonctionnaires et assimilés, et envers les anciens combattants.
— Les personnes âgées et les rapatriés sont abandonnés à leur triste sort.
— Le monde agricole passe à l'émeute.
— On prétend que l'indépendance nationale est un fait alors que les Américains contrôlent de plus en plus de puissantes sociétés françaises.
— Le Pouvoir, qui multiplie les réformes de l'enseignement, favorise un enseignement de classe et refuse, quoi qu'il dise, à l'Education nationale, les moyens indispensables à son fonctionnement normal et à sa démocratisation.

Telle est, en vérité, la situation. Une situation qui témoigne de la faillite du régime.

Nous voulons un changement de politique.

C'est contre cette politique antisociale et antidémocratique que nous voulons mobiliser l'opinion en lui offrant des perspectives d'amélioration.

La stabilité :

En premier lieu, nous voulons garantir la stabilité gouvernementale par l'établissement d'un pacte de gouvernement conclu pour toute la durée de la législature par une majorité qui s'engagera à la respecter. Un pacte sur un programme de législature dressé en collaboration.

Le programme :

Ce programme garantira :

— Des institutions démocratiques et stables assurant un équilibre des pouvoirs législatif et exécutif, le Président de la République — qu'il n'est pas du tout question d'éliminer — assurant le rôle d'arbitre entre les pouvoirs.
— Du travail pour tous, des traitements et salaires décents, une économie dynamique et des finances équilibrées.
— Le bénéfice des lois sociales à toutes les catégories de Français (travailleurs indépendants, commerçants, etc.).
— Le droit au logement et la priorité de l'aide aux logements sociaux.
— La promotion de la femme avec application du principe : à travail égal, salaire égal.
— Le droit à la santé par l'extension et la modernisation du secteur hospitalier.
— Une politique plus généreuse en faveur des personnes âgées, handicapés, rapatriés, anciens combattants et victimes de la guerre.
— Une priorité véritable à l'Education nationale dans le respect de la laïcité et le droit à une jeunesse épanouie dans la certitude de son avenir.
— Une réforme de la fiscalité en vue d'une plus juste répartition de l'impôt.
— L'indépendance de la justice, les libertés syndicales et l'information exacte.
— L'arrêt des explosions nucléaires et la reconversion, à des fins pacifiques, des industries atomiques actuellement affectées à l'armement.

Et sur le plan extérieur :

— La coexistence pacifique, la construction d'une Europe unie, le maintien et l'extension de nos amitiés à l'Est et à l'Ouest, une politique animée par l'amour de la paix et visant au désarmement général.

Pour réaliser ce programme, faites confiance à Arthur Cornette, député sortant, qui, à l'Assemblée Nationale, pendant toute la législature, a été un fervent défenseur de vos intérêts et de notre région du Nord, en même temps que de la démocratie, de la justice sociale et de la paix ;

et à son remplaçant éventuel, Roger Laurent, qui appartient à une famille républicaine et socialiste hautement considérée dans notre région et dans tout le pays.

Le 5 mars donc, pas d'abstentions !

En masse votez :

ARTHUR CORNETTE

Chevalier de la Légion d'honneur
Maire d'Hellemmes — Conseiller général
Député sortant

Remplaçant éventuel :

ROGER LAURENT

Secrétaire général du Centre régional de transfusion sanguine

---

2e CIRCULAIRE

Electrices, Electeurs de Lille-Est, Lille-Sud-Est, Hellemmes, Lezennes, Ronchin, Fâches-Thumesnil,

Dimanche dernier, par 8.806 voix, vous avez placé Arthur Cornette en tête des candidats hostiles à l'U.N.R. camouflée sous l'appellation fallacieuse de Ve République.

Arthur Cornette devient donc, pour le second tour de scrutin, le candidat du regroupement républicain.

⁂

Nous sommes 22.000 contre 12.400.

Au premier tour, vous avez voté selon vos préférences personnelles ou partisanes, mais il y avait chez les quatre candidats de l'opposition à l'U.N.R. au moins deux points communs, essentiels : leur attachement à la démocratie et leur volonté de réforme et de progrès social.

MM. Dupont (du Centre démocrate de M. Lecanuet), François (opposant individuel), Leblond (du P.C.), Cornette (de la F.G.D.S.) ont obtenu respectivement : 2.222, 2.959, 8.006, 8.806 voix, soit au total près de 22.000 suffrages contre 12.464 seulement au candidat U.N.R. qui a fait son plein.

Comment concevoir que des électeurs conscients puissent se déjuger une semaine plus tard ? Ou alors, leur vote du 5 mars n'aurait plus aucune signification.

⁂

Arthur Cornette, candidat du rassemblement des républicains de progrès.

Les quatre candidats de l'opposition républicaine et les formations qu'ils représentent ont condamné sévèrement la politique U.N.R. Tous ont réclamé une politique nouvelle.

A cet effet, le candidat le mieux placé de l'opposition démocratique ralliera donc autour de lui, dimanche prochain, ceux qui par leur vote du 5 mars ont réclamé des réformes.

***

Electrices, Electeurs de la 4e circonscription,

Républicains de toutes nuances, travailleurs de toutes catégories :

C'est pour donner à la France les moyens d'une politique nouvelle, plus sociale et plus humaine, tout en assurant la stabilité des institutions que nous œuvrons.

Vous qui avez, dimanche dernier, condamné le bilan désastreux de l'U.N.R. en votant : Dupont, François, Leblond ou Cornette,

Vous demeurerez fidèle à votre vote en déposant tous dans l'urne, dimanche prochain, un bulletin Arthur Cornette.

***

Comme en 1962.

La confiance que vous avez déjà accordée à Arthur Cornette en 1962, vous ne manquerez pas de la lui renouveler à une majorité accrue. Comme à cette époque :

Vous voterez et ferez voter

CORNETTE et LAURENT

que le premier tour a désignés comme les candidats du Rassemblement républicain.

CINQUIÈME CIRCONSCRIPTION

Cantons de : la Bassée, Haubourdin.

M. Arthur NOTEBART
(Candidat de la F.G.D.S.)
élu le 12 mars 1967
(F.G.D.S.)

1re CIRCULAIRE

Citoyennes, Citoyens,

En novembre 1962, vous avez fait de nous vos élus ; cette confiance la méritons-nous encore ? Nous le pensons fermement. Car l'attitude du parti socialiste durant la législature écoulée fut conforme à ses engagements, fidèle à son programme, soucieuse de la défense de notre région du Nord.

Aussi, est-ce dénués de toutes craintes d'avoir manqué à notre parole qu'à nouveau nous vous demandons de nous renouveler votre confiance, convaincus d'avoir rempli notre mission.

A ceux qui en 1962 préférèrent voter U.N.R. nous leur demandons de juger ce qui est plus évident encore.

— la fausse stabilité sous tous les aspects du régime dit de la Vᵉ République ;
— la politique de mensonge à tous les stades, l'utilisation scandaleuse de la télévision et de la radio ;
— la régression sociale qui s'installe avec le chômage et la misère ;
— les impôts de plus en plus lourds, la vie de plus en plus chère.

Allez-vous continuer à faire confiance à Pompidou et Compagnie ?

Aux nouveaux électeurs de qui nous sollicitons la confiance, nous leur disons :

Jugez les faits, prenez vos responsabilités.
Choisissez la voie du progrès, la voie de l'avenir, la voie de la véritable République que vous offre la F.G.D.S.
Notre Nord plus que jamais doit être défendu ; à l'heure de la métropole, des grands équipements nécessaires à la région, il faut à cette circonscription, qui en sera l'axe, des hommes qui connaissent ces problèmes.
Nous pensons avoir le droit d'affirmer être en mesure d'y assumer ces responsabilités.

Nous sommes convaincus que :

— vous confirmerez le verdict de 1962 ;
— vous affirmerez votre foi en la République des citoyens ;
— vous signifierez votre volonté de défendre le Nord.

Oui, vive la France républicaine !
Que vive notre région du Nord !

Citoyennes, Citoyens,

La Fédération de la gauche démocrate et socialiste, qui regroupe le parti socialiste S.F.I.O., le parti radical-socialiste, la convention des institutions républicaines et de nombreux clubs donne l'exemple de l'union et de la simplification de la vie politique.
Elle propose au peuple de France un programme, réalisable dans les cinq années de la prochaine législature.
Elle invite chaque Française et chaque Français à participer à la lutte pour la démocratie, le progrès et la paix, en acceptant le contrat qu'elle leur présente ainsi.
C'est en effet par la participation de tous à l'œuvre commune que nous assumerons nos responsabilités d'hommes libres, égaux et solidaires et que nous instaurerons la République des citoyens.

Françaises, Français,

La Fédération de la gauche démocrate et socialiste vous a présenté et diffusé son programme ; nous vous en rappelons l'essentiel :

1) Une société de citoyens libres et non aux ordres d'un seul ;
2) Une économie de progrès par un plan véritablement démocratique ;
3) Une agriculture moderne, élément indispensable dans l'Europe de demain ;
4) L'organisation de la justice sociale pour tous ;
5) La promotion de la femme par son égalité et sa dignité ;
6) Pour l'avenir de notre pays par la priorité des priorités à l'éducation nationale ;
7) La paix dans un monde organisé.

La Fédération de la gauche démocrate et socialiste prend l'engagement solennel de réaliser au pouvoir le programme qu'elle vous présente.

La Fédération vous propose ainsi un véritable contrat dont l'application dépend d'abord de vous, de votre volonté de participer directement aux affaires de notre pays, de votre désir d'assurer l'union des forces de gauche sur des bases réalistes.

En vous prononçant massivement pour le programme de la Fédération et pour ses candidats, vous vous dresserez contre un régime de pouvoir personnel, de stagnation et de nationalisme et vous vous prononcerez pour la démocratie au service de l'homme, l'expansion au service de la justice et l'Europe au service de la paix.

Jeunes, qui pour la première fois allez participer à un scrutin d'une telle importance, vous dont l'avenir se joue à l'heure présente, soyez à l'avant-garde du combat.

En 1962, la 5e circonscription a fait confiance aux républicains. Soyez avec eux.

Oui, en rangs plus serrés encore, le 5 mars 1967, tous les républicains, les hommes de progrès, tous ceux qui veulent vivre dignement

voteront :

Arthur NOTEBART

Député du Nord — Maire de Lomme
Conseiller général du Nord
Membre du Comité directeur de la S.F.I.O.
et de l'Exécutif national de la Fédération de la gauche démocrate et socialiste
Président départemental de la F.G.D.S.
Croix du combattant 1939-1945
Croix du combattant volontaire de la Résistance
Officier de l'Ordre des palmes académiques
Médaille d'Or de la jeunesse et des sports
Chevalier du Mérite sportif
Chevalier du Mérite social
Chevalier du Mérite civique

Remplaçant éventuel :

Eugène AVINÉE

Pharmacien chef des hôpitaux de Lille
Président du Syndicat de communes de l'arrondissement de Lille
Vice-président de l'Union nationale des bureaux d'aide sociale
Officier de l'Ordre de la Légion d'honneur
Commandeur du Mérite militaire
Croix de guerre 1939-1945 avec palmes
Officier du Mérite combattant
Officier de l'Ordre des Palmes académiques
Commandeur de l'Ordre de la santé publique
Croix du combattant volontaire de la Résistance
Officier du Mérite social

Information :

M. Manoury, candidat Ve République, hier conseiller municipal d'Haubourdin de mars 1959 à mars 1965, assista à deux séances du conseil municipal sur 34 séances.

Qu'en pensez-vous ?

Bien entendu, M. Manoury est U.N.R. titulaire comme l'étaient hier M. Brice et Mme Devaux aujourd'hui dissidente. Chacun son tour !

2e CIRCULAIRE

Electrices et Electeurs républicains,

Bravo et merci !

En dépit des moyens considérables mis en œuvre par l'U.N.R., y compris l'ultime et abusive utilisation de la télévision, les populations des cantons d'Haubourdin-La Bassée, ont infligé, dès le premier tour, une réponse cinglante aux hommes du pouvoir personnel.

Dans toutes les localités, les républicains se sont dressés.

La population de la 5e circonscription est foncièrement républicaine.

Elle le démontrera dimanche 12 mars en éliminant les hommes de l'U.N.R.

Electrices, Electeurs des cantons d'Haubourdin-La Bassée,

Dans l'union la plus large, pour la République,

Dimanche 12 mars, rassemblement !

La Fédération de la gauche démocrate et socialiste remercie vivement toutes celles et tous ceux qui, dès le premier tour, ont permis à ses candidats d'arriver en tête avec 19.724 suffrages, progressant de 3.777 voix par rapport à 1962, soit un pourcentage d'augmentation de 23,40 % des voies obtenues à cette époque.

Ce résultat désigne clairement Arthur Notebart et Eugène Avinée pour être le dimanche 12 mars, les candidats de défense républicaine.

La victoire est certaine !

Soucieux de la discipline républicaine, tous les démocrates voudront y participer.

Il faut assurer la défaite de l'U.N.R. !

Tous aux urnes, pas d'abstentions !

Votez utile, votez et faites voter pour :

ARTHUR NOTEBART
et
EUGÈNE AVINÉE

Vive la République !...

SIXIÈME CIRCONSCRIPTION

Cantons de : Cysoing, Pont-à-Marcq, Seclin.

M. Marceau LAURENT
(Candidat de la F.G.D.S.)
élu le 12 mars 1967
(F.G.D.S.)

1re CIRCULAIRE

Electrices, Electeurs,

A quelques jours d'un scrutin qui décidera de l'avenir de la nation, nous vous adressons un dernier appel.

Par notre journal « Demain », vous avez pris connaissance du programme de la Fédération de la gauche démocrate et socialiste.

Ce programme n'est pas un catalogue d'intentions ! Il contient des engagements formels qui se traduiront, si le peuple français l'approuve, par des réalités concrètes.

Une école, un emploi, un toit ! La formule saisissante de François Mitterrand traduit excellemment les préoccupations d'innombrables Françaises et Français, qu'angoisse l'avenir !

Une école pour mettre les enfants de France à égalité devant les chances de la vie, l'intelligence et l'amour du travail devant seul établir pour demain la hiérarchie des fonctions !

Un emploi à la mesure de leurs capacités permettant de leur assurer une vie décente.

Un toit pour abriter les jeunes foyers qui vont se créer.

Cependant, si l'on croit les déclarations d'autosatisfaction de nos dirigeants actuels, les hymnes d'allégresse et de gloire qu'entonnent la presse servile et la télévision domestiquée en leur concert ensorceleur, il semblerait que la France soit devenue un véritable Eden ! Français et Françaises jouissent, paraît-il, d'une existence paradisiaque, et goûtent aux joies d'un délicieux bien-être.

Pour notre part, vivant en contact permanent avec le peuple de France, nous avons toujours refusé de souscrire à ces compliments dithyrambiques. Avec nos amis de la vraie gauche, en républicains conséquents nous avons dénoncé les défaillances d'un pouvoir omnipotent et son impudent « bourrage de crânes ».

Car entre les panégyriques de l'U.N.R. et la réalité, il y a un monde.

En effet que voyons-nous ?

Notre fiscalité est un modèle d'iniquités et de désordre.

Les travailleurs, les agriculteurs et les petits commerçants paient les trois quarts de l'impôt sur le revenu.

L'Etat transfère de plus en plus les obligations financières aux collectivités locales, diminue les subventions, et rejette ainsi sur les élus locaux, qui protestent en vain, la responsabilité de l'augmentation de l'impôt.

Les bas salaires et traitements insuffisants ont pour incidence, la mévente que connaissent les commerçants, dont le chiffre d'affaires baisse à un rythme inquiétant. La hausse du coût de la vie, le chômage qui menace les licenciements de travailleurs, le sort des jeunes sans emploi, des cadres qui à 45 ans ne parviennent pas à se reclasser. Tout cela laisse indifférents nos gouvernants.

La lamentable situation de nombreux vieillards, la détresse des petites gens, et des jeunes ménages qui ne peuvent trouver un logement n'inquiètent pas le Gouvernement U.N.R.

Les anciens combattants que l'on bafoue, la misère des hôpitaux et de l'enfance inadaptée, sont le résultat des folles dépenses de prestige du pouvoir, qui pèsent d'un poids effrayant sur nos destinées économiques et sociales.

Quand nous exposons ces faits, l'on nous accuse de démagogie.

Les gens de la V[e] République nous opposent le passé !

Nous disons que c'est du présent et de l'avenir qu'il importe de se soucier.

Jamais, dans l'histoire, banquiers et affairistes n'ont eu la partie aussi belle.

La grandeur d'une nation ne réside pas dans sa puissance militaire, ni dans la possession de bombes plus ou moins puissantes.

Elle se mesure aux crédits consacrés aux œuvres de vie, à son souci de l'avenir de la jeunesse, au niveau de vie de sa population.

Le clan U.N.R. est en plein désarroi !

Dans de nombreuses circonscriptions, les « V[e] République » s'opposent et se déchirent. L'exemple de la 6[e] circonscription en est la preuve flagrante. Monsieur Jonquois, premier candidat, a dû se retirer.

Aussi, les Electrices et les Electeurs de nos trois cantons, conscients des dangers qui menacent la République et ses institutions donneront leur confiance aux candidats de la F.G.D.S. :

MARCEAU LAURENT
Député sortant — Maire de Wahagnies

Remplaçant éventuel :

CHARLES VION
Maire de Provin

Vive la vraie République démocratique !

2e CIRCULAIRE

Citoyennes, Citoyens,

Par 14.847 suffrages, soit un gain de 2.400 voix sur 1962, les candidats de la Fédération de la gauche démocrate et socialiste ont été placés en tête des candidats démocrates.

Ce magnifique résultat est dû non seulement au dévouement de nos admirables militants mais aussi à toutes celles, à tous ceux qui malgré une propagande effrénée tant à la radio qu'à la télévision, ont manifesté leur volonté de barrer la route aux hommes des trusts, aux aventuriers et gros affairistes.

Nous les remercions de tout cœur.

Dimanche 12 mars, il importe que le regroupement de tous les républicains de progrès, se fasse sur les noms de nos amis :

MARCEAU LAURENT
et
CHARLES VION

Seuls candidats de tous les hommes, de toutes les femmes conscients de leur devoir de démocrates.

Nos trois cantons sont restés fidèles à la véritable République.

Dimanche 12 mars, ils assureront le triomphe mérité de Marceau Laurent, votre député, dont le dévouement inlassable s'est manifesté en toutes circonstances, de Charles Vion, le dynamique maire de Provin.

Il faut éliminer définitivement le candidat de la droite.

D'un même cœur, sans abstention, tous aux urnes, dimanche 12 mars.

Vive la République sociale !

Le Comité électoral de la VIe circonscription.

SEPTIÈME CIRCONSCRIPTION

Cantons de : Lannoy, Roubaix-Est.

M. Joseph FRYS

(Candidat Ve République)
élu le 12 mars 1967
(Apparenté U.D. Ve R.)

1re CIRCULAIRE

Chères Electrices, Chers Electeurs,

Après deux mandats parlementaires, je me dois de vous exposer les raisons qui expliquent et justifient ma détermination de vous demander de me renouveler votre confiance.

C'est pour répondre au désir exprimé par le général de Gaulle lui-même et à l'appel d'un très grand nombre d'électrices et d'électeurs que j'ai pensé que je ne pouvais me dérober en alléguant un mauvais état de santé ou quelconque déficience. D'ailleurs ma conscience se révolterait à la pensée d'accepter un titre dont je ne pourrais assumer les charges qu'il comporte. Dieu merci ! Je me sens dans une forme parfaite que je souhaite conserver longtemps encore afin de pouvoir continuer à travailler avec plaisir au bien de mes concitoyens, seule chose qui compte à mes yeux.

Me voici devant vous, conscient d'avoir rempli du mieux que j'ai pu, je dirais même avec enthousiasme, la noble mission de parlementaire, me servant du pouvoir qu'elle me conférait pour rendre service à mon prochain dans le respect de la liberté des opinions.

A présent, chacun discerne clairement les espérances et les dangers que comporte le monde en pleine évolution pour mesurer l'importance de son vote. Quelle folie ce serait de revenir au désordre, à l'impuissance, aux luttes et combinaisons des partis quand les troubles et la guerre qui sévissent en Asie risquent de s'étendre, quand nous n'avons jamais eu plus de raisons de garder la paix, de conduire la France et notre Nord vers plus de progrès pour offrir plus de bonheur de vivre.

N'est-ce pas de cela qu'il s'agit par dessus tout ?

Qui le sait mieux que nous, gens du Nord, qui n'avons rien perdu de nos qualités. Maintenant que nous allons avoir la métropole du Nord, l'Etat et les pouvoirs publics vont donner le coup d'épaule pour soutenir nos industries traditionnelles et créer des emplois nouveaux afin d'avoir notre part du progrès social. Bientôt on verra un élan, une prospérité qui nous rendront la première place dans la marche en avant.

Voilà ce qui appelle l'union, pour qu'un même souffle inspire les partisans de l'esprit moderne et de la tradition. Ce souffle qui a autrefois inspiré les créateurs de nos industries et les promoteurs des idées sociales hardies qui ont conduit à la semaine de 40 heures, aux congés payés, aux allocations familiales, aux assurances sociales, aux H.L.M., au C.I.L. et bientôt au développement de l'enseignement professionnel et technique.

Evolution, modernisation, technique, progrès social, voilà ce qui appelle l'union des bonnes volontés, au lieu des querelles. Qui peut en douter ?

C'est à cette tâche de développement, et de renouveau de notre Nord, pour lui redonner le visage de la jeunesse, du succès, que j'entends encore contribuer ces prochaines années, fort de la confiance de mes compatriotes.

A toutes les femmes, à tous les hommes, aux familles, aux personnes âgées, aux jeunes, j'adresse de tout mon cœur mes remerciements.

Vous savez ce que je pense, ce que je vais faire, que la confiance dans le général de Gaulle c'est la confiance dans la France.

A vous maintenant de prendre votre décision.

JOSEPH FRYS

Président du groupe parlementaire de la recherche scientifique
Seul candidat investi par le comité d'action de la V[e] République, l'U.N.R.-U.D.T.
et les républicains indépendants

Télégramme :

Frys, Roubaix.

Vous confirme que vous êtes seul candidat autorisé à se réclamer de l'investiture du comité d'action pour la V[e] République — Stop — Tout autre candidature se réclamant de la V[e] République doit être considérée comme de diversion — Georges Pompidou, président comité d'action — Jacques Baumel, secrétaire général de l'U.N.R. — Valéry Giscard d'Estaing, président de la Fédération nationale des républicains indépendants —

COMPTE RENDU D'ACTIVITE PARLEMENTAIRE de 1962 à 1966. Ce qui a été fait :	CREDITS ALLOUES SUBVENTIONS ACCORDEES pour 1967 et de 1967 à 1970. ... Et tout se fera

Ecoles — Lycées — Formation professionnelle.

Roubaix - Lycée Technique et C.E.T. Extension en cours du Lycée Sévigné.
Flers - Collège Technique externat-1/2 pension.
Ecoles maternelles : 292 nouvelles classes dans le Nord.
Ecoles primaires : 1.198 nouvelles classes dans le Nord.
Lycée, enseignement technique : 1.837 nouvelles classes dans le Nord.
Budget de l'Education nationale en augmentation de 460 % sur 1958.
En 1967, il y aura un million de boursiers, 4 fois plus qu'en 1958.

La plupart des chiffres ont été donnés par la presse (*Voix du Nord* du 4 février 1967), les autres par différents ministres.
Lycée et enseignement technique : 86 milliards 500 millions anciens francs.
De nombreuses bourses seront accordées.
Pour Wattrelos, crédits accordés pour le centre social éducatif.
Pour Annappes, plateau d'éducation physique et gymnase du groupe Pasteur.

Retraités — Personnes âgées.

80 % de hausse des pensions en 7 ans.
Cités de petites maisons indépendantes avec le confort moderne réalisées ou en cours à Flers, Wattrelos, Wasquehal.

Etudes en cours et crédits à toutes les communes qui en feront la demande. 5 % des crédits H.L.M. affectés d'office pour les cités de l'Espérance pour les personnes âgées.
12 milliards pour l'aide aux personnes âgées.

P.T.T. — Téléphone.

Téléphone automatique réalisé ou en cours pour toutes les communes de la circonscription. Nouveaux abonnés : 1.000 pour Roubaix ; 2.000 pour Wattrelos et pour les communes du canton de Lannoy.

Hôtel des postes à Annappes et à Flers-Bourg.
21 milliards 600 millions de crédits pour nouveaux abonnés.
Satisfaction pour toutes les demandes en cours.

Progrès social — Emploi.

15 fois plus de crédits pour l'équipement sanitaire qu'en 1962.
Décisions obtenues pour la création de la zone industrielle de Wattrelos-Leers qui fournira plusieurs milliers d'emplois nouveaux.

Pour l'arrondissement :
735 hectares de zones industrielles pour création d'emplois.
4,5 millions de personnes non salariées bénéficieront du régime assurance-maladie à partir d'avril 1967.
20.000 emplois nouveaux prévus pour les 88 communes formant la métropole du Nord.

Construction — Sports — Jeunesse.

De 1946 à 1958, en 12 ans, 1.442.000 logements construits en France.
Entre 1958 et 1966, en 7 ans, 2.804.000 logements construits en France.
Subventions obtenues :
Hem : terrain de sport et gymnase en 1965.
Leers : bassin de natation en 64 et 66.
Roubaix : un terrain de compétition avec salle de sports - Gymnase scolaire - Bassin de natation de 50 mètres (subvention non utilisée) - Gymnase aux Troix-Ponts - La piscine du lycée - Gymnase au lycée technique - Nombreuses subventions pour les installations socio-éducatives - Centre aéré avenue Flening.
Willems : plateau d'éducation physique et terrain de football.
Chéreng : un plateau d'éducation physique.
Forest : un foyer d'éducation populaire.

Pour 1967, 1 milliard 600 millions à la société « La Maison Roubaisienne » pour accession à la propriété.
36 millions pour l'habitat rural (canton de Lannoy).
137 logements pour l'office municipal H.L.M. groupe E.-Anseele.
290 logements H.L.M. groupe Trois-Ponts et avenue Linné
15 milliards 900 millions pour l'équipement urbain.
3 milliards pour l'équipement sanitaire et social pour 1967.
Plus de mille logements H.L.M. pour Wattrelos, Hem, 250 à Annappes, 210 à Lys-lez-Lannoy.
Prêts attribués pour le programme 67, accession à la propriété pour l'ensemble des communes de la circonscription, 5.558 primes avec bonification d'intérêt ou prêt différé, 1.278 primes à la construction.
A ces crédits il ne faut pas oublier que dans beaucoup de domaines les participations décidées par le Gouvernement seront majorées par l'apport d'autres sources de financement.

En souvenir de mon ami, M. Dumortier, maire d'Ascq, inoubliable figure de dynamisme souriant, de droiture, de dévouement, je serai, comme lui, et en suivant son exemple, au service des habitants de toutes les communes du canton de Lannoy.

Suppléant du député Frys, j'assumerai les devoirs de la charge en travaillant à l'union et à la concorde nécessaire à notre prospérité, au bonheur de ceux qui sont destinés à vivre ensemble. Je serai au service du bien commun et à la disposition de toutes les personnes qui auront besoin d'un conseil, d'une aide ou d'un appui.

Docteur Watel, d'Annappes, *suppléant éventuel.*

Deux tours de scrutin sont-ils nécessaires ?
La majorité peut être acquise au premier tour sans avoir à vous déranger un deuxième dimanche.

2e CIRCULAIRE

Chères Electrices, Chers Electeurs,

Au moment où de votre décision va dépendre notre sort, je me dois de dire ce qui nous est commun à tous, car chacun sait au fond de lui-même que par dessus toutes les tendances, les souhaits, les griefs, il y a le salut ou le malheur collectif. Tous nous gagnons ou nous perdons suivant que notre pays, la France, gagne ou perd.

Il me revient après le 1er tour d'exprimer et de soutenir ce qui est l'intérêt général.

Des positions multiples exposées il se dégage deux conclusions dont je crois bien qu'en dépit des partis-pris électoraux, elles sont, en réalité, partagées par tout le monde.

La première conclusion : c'est qu'à l'époque d'évolution où nous sommes, bien que beaucoup soit accompli, nous avons, compte tenu des graves retards que notre Nord a accumulés, beaucoup de difficultés à vaincre pour assurer à nous-mêmes et à nos enfants plus de progrès social dans tous les domaines.

La seconde conclusion : c'est que pour reprendre notre place, pour avoir notre part d'industries nouvelles, d'emplois nouveaux, faire progresser nos industries traditionnelles pour une nouvelle marche en avant nous avons beaucoup, beaucoup, beaucoup à faire.

Comment faire tout ce qu'il faut faire pour notre progrès si le général de Gaulle élu au suffrage universel trouvait à l'Assemblée Nationale des partis divisés, dressés contre lui, seulement unis pour paralyser le Gouvernement dans d'absurdes et ruineuses secousses ?... Oui, comment faire ce qu'il faut faire dans de telles conditions ?

Tous les espoirs sont permis si le général de Gaulle est confirmé et renforcé par la confiance des citoyens, confiance élargie par l'adhésion d'un nombre grandissant de ceux qui, jusqu'à présent, se sont tenus éloignés ou incertains.

Alors l'action de votre député aura encore plus de poids et de crédit pour accomplir sa mission : celle d'aider ses concitoyens et engager le Nord tout entier à s'organiser pour travailler à la paix et à la justice sociale, source de tous les progrès.

Il n'y a pas de problème !

Le premier tour en me plaçant très largement en tête m'a désigné pour faire l'union en respectant la légitime et nécessaire diversité des opinions.

Donnons-nous la main. Marchons ensemble pour une étape nouvelle de notre marche en avant.

Joseph FRYS

Président du groupe parlementaire de la recherche scientifique

Vous nous connaissez, vous savez qui nous sommes, ce que nous allons faire. Une fois de plus tout nous engage à nous unir.

Remplaçant éventuel :

Docteur WATEL

HUITIÈME CIRCONSCRIPTION

Cantons de : Roubaix-Nord, Roubaix-Ouest.

M. Jean DELVAINQUIÈRE

(Candidat de la F.G.D.S.)
élu le 12 mars 1967
(F.G.D.S.)

1re CIRCULAIRE

Electrices, Electeurs,

L'injustice sociale, l'isolement de la France, à peine voilé par le faste des réceptions et la grandeur de nos générosités, le nationalisme qui se développe et, non seulement dans notre pays, provoquent de l'inquiétude et dissipent peu à peu les équivoques.

De plus en plus, les démocrates mesurent les dangers et, au fur et à mesure que ceux-ci se précisent, ils sentent l'impérieuse nécessité de l'union.

Ainsi partout, un courant s'établit et, dans un vaste élan d'action, tout ce que le pays compte de républicains et de démocrates se lève pour dresser le barrage.

L'injustice est partout :

— dans la fiscalité directe et indirecte,

— dans la répartition des crédits pour l'enseignement, les hôpitaux, les logements, les routes, les terrains de sports, les anciens combattants, les mutilés et veuves de guerre, les vieux travailleurs etc...

L'injustice existe :

— dans la définition et le nombre des zones de salaires,

— dans la caricature de décentralisation économique en vigueur actuellement,

— dans le manque de débouchés pour notre jeunesse, de protection pour ceux touchés par le chômage et la concentration des entreprises.

Les salariés, les commerçants, les artisans constatent chaque jour une diminution de leurs moyens d'existence.

L'U.N.R. est responsable d'une politique de vie chère et de bas salaires :

La situation économique de notre région se détériore.
Le chômage s'amplifie.

Face :

— A la politique antisociale,
— Aux promesses fallacieuses de l'U.N.R.

La Fédération de la gauche démocrate et socialiste se présente honnêtement à vos suffrages, avec un programme net, précis, humain.

— Egalité des chances pour les jeunes,
— Vie décente pour les anciens,

— Plein emploi et justice sociale,
— Réforme des impôts directs et indirects.

Le 5 mars : pour un gouvernement stable et un parlement qui puisse refléter l'opinion générale ; pour le progrès social, la paix, la démocratie.

Votez pour des hommes qui ont fait leurs preuves.

A quelque tendance qu'ils appartiennent, tous ceux qui ont fait appel à Jean Delvainquière ou Gustave Dedecker reconnaissent en eux des hommes d'action, des organisateurs qualifiés, dévoués, toujours au service de la population.

Dimanche prochain, vous vous prononcerez pour :

L'expansion au service de la justice,
L'Europe au service de la paix,
La démocratie au service de l'homme.

En votant pour

JEAN DELVAINQUIÈRE
Maire de Wattrelos — Conseiller général du Nord

Remplaçant éventuel :

GUSTAVE DEDECKER
Maire de Croix

Candidats du Parti Socialiste S.F.I.O.
présentés par
La Fédération de la gauche démocrate et socialiste.

2e CIRCULAIRE

Electrices, Electeurs,

En apportant dès le 1er tour de scrutin un nombre accru de suffrages à Jean Delvainquière et Gustave Dedecker son suppléant, candidats de la Fédération de la gauche démocrate et socialiste, vous avez marqué votre volonté de les mandater pour représenter votre circonscription à l'Assemblée Nationale.

Il faut maintenant que tous les républicains s'unissent pour faire représenter notre région par un homme d'action et un administrateur compétent.

La situation économique se détériore dans l'ensemble du pays, mais malheureusement plus particulièrement dans notre agglomération.

Après le 12 mars, il faut non seulement craindre une aggravation du chômage à la C.I.M.A. et dans les grandes firmes textiles, mais, encore, la fermeture définitive de quelques usines.

Profondément démocrate, Jean Delvainquière saura défendre notre région et l'idéal de paix, de justice et de liberté.

La situation économique, qui se dégrade, crée une diminution sensible du pouvoir d'achat des salariés et touche par conséquence directe, les commerçants et artisans.

La jeunesse mérite un avenir meilleur et les anciens une vie décente.

L'enseignement et le social doivent recevoir la part du revenu national qui leur revient et que réclame la justice.

Le financement de la construction du logement doit subir une importante réforme, afin que les loyers soient accessibles à tous.

Rien ne pourra entamer cette action convergente vers le progrès que, d'année en année, l'U.N.R. défaillante a reportée inlassablement,

Pour le maintien des principes républicains,

Pour la sauvegarde de la justice sociale et l'amélioration de la condition humaine,

Tous ceux qui restent fermement attachés à la République doivent s'unir au second tour en accordant leurs suffrages aux candidats de la Fédération de la gauche démocrate et socialiste, Jean Delvainquière et Gustave Dedecker, organisateurs qualifiés, dévoués, qui seront toujours au service de toute la population de la circonscription, sans distinction.

Dimanche 12 mars : pas d'abstention !...

Votez et faites voter

JEAN DELVAINQUIÈRE

Maire de Wattrelos — Conseiller général du Nord

Remplaçant éventuel :

GUSTAVE DEDECKER

Maire de Croix

NEUVIÈME CIRCONSCRIPTION

Cantons de : Marcq-en-Barœul, Tourcoing-Nord-Est, Tourcoing-Sud.

M. Henri BLARY

(Candidat Ve République)

élu le 5 mars 1967

(U.D. Ve R.)

Electrices, Electeurs,

Neuf ans d'activité au sein de l'Administration municipale Tourquennoise comme adjoint aux travaux et à l'urbanisme ainsi qu'aux H.L.M. en tant qu'administrateur, assurant d'ailleurs également la vice-présidence du bureau d'Aide sociale, six ans consacrés au département comme conseiller général, siégeant en outre à la commission départementale et à celle des travaux, trois ans comme vice-président du district urbain de Tourcoing, peuvent témoigner que rien de ce qui intéresse le département, notre région, la circonscription et les villes qui la composent ne m'est étranger, et que toutes ces tâches ont été pour moi une excellente préparation à celles que j'assumerai demain, si vous me témoignez votre confiance.

Sur le plan national, 3 points m'apparaissent essentiels :

1. La défense des institutions.
2. Défense de la politique étrangère actuelle de la France, c'est-à-dire l'indépendance à l'égard de tous et l'amitié envers tous,
3. Défense de la stabilité de la monnaie,

Par ailleurs, j'accorderai mon soutien à toute politique qui tendra :

1. A développer, démocratiser, moderniser l'enseignement public et à promouvoir un vaste programme de constructions scolaires.
2. A assurer la liberté de l'enseignement.
3. A favoriser la promotion sociale.
4. A rajeunir un certain nombre de nos structures.
5. A promouvoir la recherche scientifique et technique qui est l'élément essentiel de toute société industrielle moderne.
6. A soutenir l'effort pour une politique d'expansion et de modernisation qui doit prévoir en particulier l'entrée d'une jeunesse ardente dans les cadres d'une nation nouvelle.

Egalement :

Soutenir une politique de paix, de non ingérence dans les affaires des autres, de respect des personnalités et des nations, une politique de détente et d'équilibre, une politique de coopération et d'amitié.

Sur le plan social :

Je lutterai pour que soit accordée à la famille toute l'aide dont elle a besoin pour élever dignement les enfants. En particulier pour l'augmentation des prestations familiales.

J'appuierai les mesures qui tendront :

1. A promouvoir la construction de logements décents.
2. A améliorer le sort des vieux travailleurs par l'augmentation des retraites et de l'allocation vieillesse.
3. A réformer la sécurité sociale.
4. A simplifier notre système fiscal, afin d'assurer une meilleure répartition des impôts.

Sur le plan économique :

Je m'emploierai :

1. A maintenir et favoriser les libertés syndicales.
2. A favoriser l'expansion économique.
3. A promouvoir l'exploitation familiale agricole et l'augmentation des revenus des agriculteurs.

Sur le plan régional et local :

Je m'attacherai :

A rechercher les moyens propres à améliorer la situation économique, en particulier dans le textile.

A maintenir le plein emploi.

A reclasser, recycler les ouvriers, employés et cadres touchés par les fermetures d'usines et les concentrations.

A veiller à la prospérité de cette région en créant les emplois nouveaux indispensables à notre magnifique jeunesse.

A rechercher l'implantation d'industries nouvelles.

Dans le domaine international :

Je m'engage à soutenir toute politique :

Pour la construction progressive de l'Europe.

Pour la modernisation du service militaire et sa réduction, ainsi que son adaptation aux nécessités des temps modernes.

En un mot, établir et défendre la paix, dans l'honneur et la dignité, en veillant au bien-être de tous les Français.

En masse dès le 1er tour, vous voterez et ferez voter pour :

Henri BLARY

Conseiller général — Premier adjoint au maire de Tourcoing
Médaille militaire — Croix de guerre
Chevalier de la Légion d'honneur
Combattant volontaire
Evadé de guerre — Résistant
Chevalier des palmes académiques

Remplaçant éventuel :

Georges LAMBRECQ

Maire de Marcq-en-Barœul
Conseiller général

DIXIÈME CIRCONSCRIPTION

Cantons de : Armentières, Quesnoy-sur-Deule, Tourcoing-Nord.

M. Maurice SCHUMANN

(Candidat Union des démocrates)
élu le 5 mars 1967
(Apparenté U.D. Ve R.)

Union des démocrates pour la justice sociale, les libertés familiales, la stabilité de la République et la paix.

Ne nous payons pas de mots !
Jugeons les hommes sur leurs actes et choisissons l'efficacité !

Les belles promesses et les beaux programmes n'intéressent plus personne. Que nous importent les intentions plus ou moins vagues d'une coalition électorale qui disparaîtra le lendemain du scrutin et sait fort bien qu'elle n'exercera jamais la réalité du pouvoir ?

Nous avons élu et réélu un représentant. A-t-il par ses actes, mérité notre confiance ? C'est la seule vraie question que nous ayons à trancher.

Les jeunes demandent à leur député : qu'avez-vous fait pour apaiser notre inquiétude et préparer notre avenir ?

Nous répondons : après deux ans d'efforts et contre toute attente, Maurice Schumann a obtenu que la vallée de la Lys bénéficie des aides de l'Etat au déve-

loppement et à l'expansion. Ce classement en zone III signifie que la création d'entreprises nouvelles et l'extension des entreprises existantes seront considérablement facilitées. Le droit au travail, la sécurité de l'emploi, l'augmentation du niveau de vie sont désormais, non plus seulement des revendications justes et nécessaires, mais des objectifs susceptibles d'être atteints.

Les anciens demandent à leur député : qu'avez-vous fait pour adoucir nos vieux jours ?

Nous répondons : le 8 décembre 1962, quelques jours après avoir été réélu, Maurice Schumann a déposé la première proposition de loi tendant à abaisser l'âge de la retraite. C'est son texte qui sert de base à la campagne menée dans tout le pays en faveur des ouvriers et des ouvrières astreints jusqu'à 65 ans à des travaux pénibles pour avoir droit au taux plein de leur modeste pension. La prochaine Assemblée discutera de cette réforme dans quelques semaines. Si nous voulons qu'elle aboutisse, nous devons donner notre concours à celui qui s'en est fait le champion.

Les familles demandent à leur député : qu'avez-vous fait pour défendre notre pouvoir d'achat ?

Nous répondons : au cours de la discussion budgétaire, un seul député s'est élevé contre la dégradation du quotient familial (séance du 13 octobre 1966). Maurice Schumann n'a pas obtenu gain de cause du premier coup. Mais son intervention a, du moins, contribué à faire augmenter le seuil d'exonération de l'impôt sur le revenu.

Les travailleurs frappés ou menacés par les licenciements demandent à leur député : qu'avez-vous fait pour nous aider à défendre notre droit au travail ?

Nous répondons : c'est aux travailleurs eux-mêmes qu'il appartient de désigner leurs vrais défenseurs. Le 18 janvier dernier, la presse régionale a publié le communiqué par lequel une grande organisation syndicale, qui se tient en-dehors et au-dessus les luttes électorales, explique (en le remerciant) comment Maurice Schumann a empêché la fermeture d'une grande usine. A ce témoignage (qui se passe de commentaires) s'ajoutent ceux de nombreux cadres, employés et ouvriers qui savent comment leur député s'est occupé, cas par cas, du reclassement des licenciés.

Les commerçants et les artisans demandent à leur député : qu'avez-vous fait pour nous défendre contre l'oubli et l'injustice ?

Nous répondons : Maurice Schumann a refusé de voter l'extension de la T.V.A. au commerce de détail après avoir démontré pourquoi cette réforme était une source de dangereuses complications. Il en a été félicité publiquement, le 25 janvier, à Tourcoing, au cours d'une réunion professionnelle. Mais il ne s'est pas contenté de cela : il a demandé le report de la mise en vigueur de cette mesure au-delà du 1er janvier 1968 et jusqu'à ce que les législations fiscales des pays du Marché commun aient été harmonisées. Notre devoir envers nous-mêmes est de l'aider à se faire entendre.

Les paysans demandent à leur député : qu'avez-vous fait pour que l'agriculture ait un avenir ?

Nous répondons : le 17 octobre, à Lille, en présence de M. Pisani, ministre de l'Equipement, et d'un millier de représentants de toutes les activités régionales,

Maurice Schumann a demandé que (les zones industrielles une fois délimitées) les agriculteurs bénéficient d'une garantie contre les expropriations. Cette idée (complément nécessaire des lois sociales votées au cours des dernières années) fait son chemin. Elle est soumise, depuis le début de janvier, à l'examen du gouvernement. Pour qu'elle l'emporte, il faut soutenir celui qui l'a lancée.

Tous enfin, demandent à leur député : qu'avez-vous fait pour le logement social ?

Nous répondons : Maurice Schumann fut le premier à engager le combat contre les décrets du 10 août, relatifs à l'allocation de logement (*Journal Officiel* 19 octobre 1966, page 3.597). Ce combat n'est pas terminé. Il sera victorieux dans la mesure où nous l'appuierons par nos suffrages. En tant que conseiller général, notre élu, membre du 1er bureau de l'assemblée départementale, fut un des instigateurs des mesures destinées à compenser la hausse des loyers des H.L.M.

Le 19 décembre 1965, 38.000 Français et Françaises de la Xe circonscription ont apporté au général de Gaulle près des deux tiers des suffrages exprimés. La plupart de ceux qui avaient voulu en votant au premier tour pour un autre candidat, souligner, par exemple, l'importance qu'ils attachent à la construction d'une Europe unie, ont, au second tour, affirmé leur attachement, d'une part à la politique de détente, de paix et de rapprochement entre les peuples du Président de la République, d'autre part à la stabilité de l'Etat républicain, sans laquelle rien de sérieux ne peut être entrepris. Leur cœur et leur raison ne les ont pas égarés. Car, sans l'action personnelle du général de Gaulle, dont Maurice Schumann est le compagnon depuis toujours, la vallée de la Lys n'aurait jamais bénéficié du régime d'aides à l'expansion régionale qui lui permet de repartir vers un avenir nouveau. Entre l'efficacité et les bonnes intentions qui ne mènent à rien, entre l'union pour la nation au service de la paix retrouvée et l'impuissance dans la division, vous confirmerez votre choix en votant pour

MAURICE SCHUMANN

Compagnon de la Libération, chevalier de la Légion d'honneur à titre militaire, Croix de guerre (3 citations), ancien ministre, Président de la commission des affaires étrangères de l'Assemblée Nationale, Président du comité national pour l'aménagement du Territoire, Conseiller général du Nord, Grand officier de l'Ordre de Léopold.

Remplaçant éventuel :

ADRIEN VERKINDERE

Le seul ouvrier d'usine qui se présente le 5 mars à vos suffrages s'adresse à ses camarades ouvriers.

Né à Halluin dans une famille ouvrière de neuf enfants, fils et petit-fils de militants syndicalistes, syndiqué à l'âge de 13 ans et militant syndicaliste moi-même, aujourd'hui encore travailleur d'usine, je suis lié à l'histoire ouvrière de la vallée de la Lys depuis le début du siècle et resterai jusqu'à mon dernier souffle fidèle à la devise de ma jeunesse : « Sois fier, ouvrier ! »

Membre fondateur des résistants d'inspiration chrétienne, démocrate chrétien dès mon plus jeune âge, je revendique l'honneur d'appartenir à une famille spirituelle et politique que je crois nécessaire au développement social de la démocratie française.

Premier adjoint au maire d'Halluin, délégué d'entreprise depuis vingt ans, spécialiste du logement social, je m'efforce d'être au service du bien commun et au service de tous, à commencer par les plus déshérités, sans distinction d'opinions ou de croyances.

Pourquoi ai-je accepté d'être le suppléant de Maurice Schumann ?

D'abord parce que j'ai constaté, jour après jour, sa qualité majeure : l'efficacité, qu'il s'agisse de défendre la vallée de la Lys (trop longtemps ignorée et délaissée), de prendre en mains la cause des ouvriers frappés ou menacés par le licenciement et les réductions d'horaire, ou d'aider par les moyens en son pouvoir nos concitoyens dans la peine et dans la gêne qui se pressent à ses permanences, quelle que soit leur tendance politique.

Maurice Schumann a voté pour les lois sociales que l'unanimité des parlementaires, y compris les députés communistes, ont approuvées (réforme des comités d'entreprise, amélioration de la protection des libertés syndicales, loi d'équipement sportif, fonds national de l'emploi, etc...). Aucun d'entre nous ne songe à regretter qu'une loi votée le 19 novembre dernier consacre enfin 8 milliards de nouveaux francs par an à la formation professionnelle. Aucun d'entre nous ne songe à critiquer la création d'une assurance-chômage (Assedics) ou d'un régime complémentaire de retraite (8 millions de salariés concernés) parce qu'ils ont été institués sous la Ve République, alors que notre camarade Paul Bacon était ministre du travail.

Maurice Schumann n'a pas hésité, en revanche, à voter contre les dispositions que tous les militants syndicalistes ont condamnées (loi dite anti-grèves, détournement des excédents des caisses d'allocations familiales, etc...).

Maurice Schumann a déposé la première proposition de loi de la législature sur l'abaissement de l'âge de la retraite.

Certes, il est vrai que Maurice Schumann est gaulliste, parce qu'il approuve la politique de détente et de rapprochement entre les peuples, parce qu'il croit que la stabilité des institutions est la condition du progrès social, enfin parce qu'il est, depuis vingt-sept ans, l'ami du général du Gaulle et qu'il ne veut pas renier le grand aîné auquel il doit tant. Je pose la question aux travailleurs du Nord, qui ont la loyauté dans le sang : quel est celui d'entre nous qui même en ayant des opinions contraires, pourrait, au fond de lui-même, estimer Maurice Schumann s'il agissait autrement ?

Nous avons eu trop longtemps des élus que nous voyions une fois tous les quatre ans. Nous avons maintenant un vrai défenseur. Il serait absurde de nous en priver.

Parce que nous serons ensemble, au-delà des majorités possibles, au service de nos objectifs fondamentaux : la paix, le plein emploi, la stabilité, la démocratie, oui, j'accepte avec fierté d'être le suppléant de Maurice Schumann.

Adrien Verkindere.

ONZIÈME CIRCONSCRIPTION

Cantons de : Dunkerque-Est, Dunkerque-Ouest, Gravelines.

M. Albert DENVERS

(Candidat de la F.G.D.S.)

élu le 12 mars 1967

(F.G.D.S.)

1re CIRCULAIRE

Citoyennes, Citoyens,

Je n'éprouve aucune gêne à vous demander de me renouveler, dimanche prochain 5 mars, votre confiance, une confiance qui fait ma fierté.

Je vous représente depuis 20 années et j'ai le sentiment d'avoir bien servi ma région et mon pays, tout en gardant ma dignité d'homme et de citoyen.

Honnêteté, fidélité, efficacité ont été et demeurent mes motifs d'action.

Honnêteté : Toujours, je me suis présenté à vos suffrages, à visage découvert. Je n'ai besoin de chercher ni une étiquette, ni un label, ni un parrainage.

Fidélité : Fidélité à mes origines de fils du peuple, à ma vie d'éducateur, de républicain et de socialiste. Tout naturellement, je me retrouve dans les rangs de la gauche démocrate et socialiste.

Fidélité à mes idées : depuis mon adolescence, je défends les aspirations de l'homme à la liberté, à l'égalité et à la fraternité.

Fidélité à mon pays, à la France que je sers de toute ma foi.

Efficacité : Je crois avoir aidé efficacement et inlassablement tous mes concitoyens, ma Flandre natale, Dunkerque et son agglomération, toute la zone maritime de Bray-Dunes à Gravelines — Grand Fort Philippe.

Efficacité à l'échelon national, où je continue à combattre toutes les inégalités sociales, où je lutte de toutes mes forces pour l'expansion au service de la justice, pour des équipements collectifs au niveau des besoins et pour faire cesser la honte nationale de la France, en matière de logement.

Efficacité à l'échelon départemental, où avec mes amis et collègues du Conseil général du Nord, je suis parvenu à faire prendre en considération les nécessités d'une aide accrue en faveur du développement de nos communes, de nos ports et de leurs activités.

Efficacité à l'échelon local :

— pour la prospérité de nos installations portuaires, de la marine marchande et de la pêche, de l'industrie, du commerce, de l'artisanat, de l'agriculture et du tourisme,

— pour l'amélioration du niveau de vie de tous les travailleurs et pour l'emploi, si indispensable, aux générations présentes et futures,

— pour la famille et la reconnaissance de tous ses droits,

— pour l'éducation et l'instruction : il n'est pas une école, pas un collège, pas un lycée de cette région auquel je ne me sois intéressé. Je continuerai à le faire avec obstination,

— pour les jeunes qui ont besoin d'une formation professionnelle, d'une organisation des loisirs, de clubs et de maisons de la culture, de détente et d'enrichissement de l'esprit.

Enfin, j'ai toujours consacré le meilleur de moi-même à la cause des faibles, des déshérités, des vieux et des jeunes, des veuves, des mutilés de guerre et du travail, des rapatriés d'Afrique du Nord dont je n'ai cessé de défendre les intérêts, des enfants malheureux et inadaptés, pour l'éducation desquels j'ai voulu me dépenser sans réserve.

Comme député, comme conseiller général, comme élu municipal, comme membre de la C.O.D.E.R., comme administrateur du port, des hospices, de l'hôpital, du sanatorium de Zuydcoote, des H.L.M. et de la Société d'équipement du Nord, comme animateur de l'Association des centres sociaux de Dunkerque, de sociétés sportives, d'œuvres scolaires et périscolaires, de mouvements de jeunes, j'ai conscience d'avoir exercé toutes mes charges avec conviction, sans jamais avoir fui, ni le travail, ni la difficulté, ni les responsabilités.

Aujourd'hui, avec mon ami de toujours, Jacques Collache, maire de Rosendael, animateur de bon nombre d'organismes intercommunaux, militant depuis bientôt 30 années au sein de nombreuses activités professionnelles, syndicales, sociales, ayant donné assez de preuves de sa droiture et de son fidèle attachement au bien public et aux intérêts des masses laborieuses, je viens vous proposer de me

permettre, grâce à votre confiance renouvelée, de poursuivre ma tâche pour l'avenir de notre région, pour le mieux-être de chacune et de chacun.

Ensemble, nous estimons devoir défendre, dans un large esprit de tolérance, dans le respect des idées de tous,

— les libertés fondamentales de l'individu et des collectivités locales,
— le droit au travail et au logement, le droit à l'information objective,
— le droit au bonheur, pour les anciens, à une vieillesse heureuse,
— les droits de la femme à une maternité consciente et à la réussite sociale,
— les droits de la jeunesse à l'égalité des chances dans la vie,
— la fraternité entre tous les peuples, la paix partout dans le monde, y compris au Vietnam, et l'organisation économique et politique d'une Europe démocratique.

Ensemble, nous vous invitons à combattre avec nous : le pouvoir personnel, l'arbitraire, les excès, les privilèges, l'égoïsme insolent et la nocivité des puissances d'argent.

Ensemble, nous vous demandons d'être des républicains libres, des démocrates attachés à une politique nationale capable de nous donner la stabilité, la sécurité et l'espoir.

Electrices, Electeurs,

Ensemble, nous attendons, avec calme, sérénité et confiance, le verdict fidèle, sage, clairvoyant et logique de vos consciences.

Vive la circonscription de Dunkerque !
Vive la République !
Vive la France !

ALBERT DENVERS

Député sortant
Conseiller général du Nord
Conseiller municipal de Dunkerque

Appel de Jacques Collache, maire de Rosendael,

Connaissant Albert Denvers de longue date, attaché comme lui, aux mêmes principes, admirant sa probité, sa foi, son courage, son travail, son dynamisme, son dévouement à tous, son esprit ouvert et tolérant, sachant l'audience qu'il a su acquérir aux échelons régional et national, informé, mieux que quiconque, des services qu'il a rendus aux uns et aux autres, à notre région, au pays et qu'il rendra encore tout au long des années cruciales que nous allons vivre, connaissant tout cela, j'ai accepté avec fierté d'être son suppléant à l'occasion de l'élection des 5 et 12 mars 1967.

Je ne conçois pas comme député de Dunkerque un autre qu'Albert Denvers, le seul candidat parfaitement au fait de tous nos problèmes et de nos besoins.

Albert Denvers et moi-même, voulons, avec vous, Electrices et Electeurs de la 11ᵉ circonscription, que soient défendus, dans notre région comme dans tout le pays, le progrès économique, la justice sociale et la liberté.

En faisant confiance à la Fédération de la gauche démocrate et socialiste, — premier maillon dans la marche vers le grand regroupement de tous les Français et Françaises qui veulent être des citoyens et citoyennes, libres, conscients, généreux et fraternels, vous remplirez, dès dimanche prochain 5 mars, votre devoir pour le salut de la République et de la France.

2e CIRCULAIRE

31.400 voix, c'est-à-dire :

Plus de 43 % du corps électoral de la 11e circonscription ont apporté à Jacques Collache et à moi-même, leurs suffrages de confiance, nous plaçant ainsi très largement en tête dès le premier tour.

Merci de tout cœur.

La clairvoyance politique des uns et des autres, le civisme du corps électoral ont prévalu.

Les femmes et les hommes de notre circonscription ont choisi en toute connaissance de cause et ont tenu à la stabilité et à l'efficacité.

Les femmes et les hommes de la Flandre maritime ont affirmé leur volonté de voir leur député sortant poursuivre son travail, sans aucune arrière-pensée, dans le respect de toutes les opinions et de toutes les confessions, pour le plus grand bien des masses laborieuses et pour l'avenir même de notre région.

Il nous reste maintenant, à Jacques Collache et à moi-même, à vous demander de retourner aux urnes, dimanche prochain 12 mars, avec la conviction de confirmer le résultat du premier tour de scrutin.

Pour tous ensemble, avec la Fédération de la gauche démocrate et socialiste

— sauvegarder nos institutions républicaines,

— donner à tous un logement, des écoles, des salaires et un niveau de vie décents,

— assurer l'avenir de notre jeunesse,

— donner à nos anciens une vieillesse heureuse,

— travailler au développement de toutes nos activités : portuaires, maritimes, industrielles, commerciales, artisanales, agricoles et à la création d'emplois nouveaux,

— réclamer une fiscalité plus juste,

— lutter contre les inégalités sociales, les privilèges, les monopoles, l'arbitraire.

Dimanche prochain 12 mars, le rassemblement de toutes les forces de gauche et de progrès, de toutes les voix républicaines et démocrates s'impose pour assurer notre victoire qui fera que, demain comme hier, — la campagne électorale une fois terminée — je serai le député de tous au service de tous.

A dimanche, pour un verdict clair, volontaire et sage.

Vive la France !
Vive la République !
Vive la 11e circonscription de Dunkerque-Gravelines !

Albert DENVERS

DOUZIÈME CIRCONSCRIPTION

Cantons de : Bergues, Bourbourg, Cassel, Hondschoote, Steenvoorde, Wormhoudt.

M. Maurice CORNETTE
(Candidat Vᵉ République)
élu le 12 mars 1967
(U.D. Vᵉ R.)

1ʳᵉ CIRCULAIRE

Electrices, électeurs de la XIIᵉ circonscription,

Oui, j'ai pris la décision, après en avoir pesé toutes les conséquences, d'être candidat à la députation le 5 mars 1967. Elle est dans l'ordre des choses et de l'engagement pris par M. Houcke, député sortant, de par sa propre décision, qui m'assure de son appui total.

Vous savez bien qu'il ne s'agit pas, en ce qui nous concerne, d'ambition personnelle mais d'un dévouement à une grande cause, celle de la France, pour laquelle nous avons toujours combattu et à une région qui connaît des problèmes (ceux de nos agriculteurs, de nos ouvriers, de nos entreprises, de nos jeunes et anciens, de nos villes et villages, de nos écoles, de nos logements, de nos équipements, de l'emploi) et à laquelle nous sommes profondément attachés.

A aucun prix, je ne voudrais être considéré comme le candidat de telle ou telle catégorie sociale ou professionnelle, mais comme celui de toutes et de tous. Je prends l'engagement d'être vous-mêmes auprès du gouvernement et le gouvernement auprès de vous-mêmes, tâche difficile mais exaltante à laquelle je suis prêt.

Je vous en conjure, mes amis, ne votez pas, le 5 mars 1967, sur un mécontentement personnel, si justifié qu'il paraisse. Certes, il y a encore beaucoup à faire. Mais qui pourra le faire sinon un gouvernement stable, doté de finances saines, respecté par toutes les nations et les respectant, indépendant, assurant la paix dans un monde difficile, appuyé sur une majorité large et cohérente, sur vous-mêmes qui décidez désormais ?

Car telle est la Vᵉ République que vous jugerez simplement sur l'œuvre immense accomplie en 8 années seulement.

Croyez-vous que les formations de l'opposition, disparates, sans accord réel possible, puissent, malgré leurs critiques et leurs vaines promesses, assurer la conduite des affaires du pays et continuer la grande œuvre entreprise ?

Voilà le choix dont vous déciderez le 5 mars : la Vᵉ République dont je suis le seul candidat, ou les candidatures de diversion et d'opposition, quelle que soit leur étiquette.

C'est simple. Et à vous, gens de Flandre dont je suis, vous qui êtes travailleurs, courageux, tenaces, pleins de bon sens, fidèles à ceux qui le sont envers vous-mêmes, à vous je fais confiance, comme je fais confiance à la Vᵉ République, ses institutions, son Président Charles de Gaulle, à la France et à son destin.

Un contrat que vous ne voulez pas rompre :

— Notre continuité dans l'action entreprise pour la Flandre et la France.

— Votre continuité dans la confiance que vous nous témoignez :

Au référendum pour la constitution de 1958 vous dites Oui à de Gaulle.

Au référendum de 1962 pour l'élection du Président de la République vous dites Oui à de Gaulle.

Aux législatives de 1962 vous votez pour MM. Houcke et Cornette, candidats gaullistes.

Aux élections présidentielles de 1965, vous votez, au 1er et au 2e tour, pour de Gaulle.

— En 1967, votre continuité ne voudra pas démentir la nôtre.

MAURICE CORNETTE

Docteur-Vétérinaire à Bergues — Chevalier du Mérite agricole

Remplaçant éventuel :

JULES HOUCKE

Maire de Nieppe — Député sortant
Officier de la Légion d'honneur

2e *CIRCULAIRE*

Electrices, électeurs de la XIIe circonscription,

Le 5 mars, malgré un choix difficile, vous avez, en très grand nombre, accordé à M. J. Houcke et à moi-même la confiance que nous attendions de vous, manifestant ainsi votre fidélité à la Ve République.

Nous voici parvenus, vous et nous, au scrutin du 12 mars.

Désormais, la situation est claire. Vous avez le choix entre :

— ou bien : un représentant de l'opposition quelle qu'elle soit, qui aura les mains liées par les manœuvres de dernière heure combinées au niveau des « états-majors » qui risque de vous engager à émettre un vote contraire à vos opinions fondamentales ce qui est la négation même du droit de vote, qui, appartenant à une formation minoritaire du Parlement de demain, ne pourrait, dès lors, rien faire de positif ;

— ou bien : le candidat Ve République, né et demeurant dans votre circonscription depuis toujours et disponible à tous, connaissant parfaitement les problèmes économiques et sociaux de la Flandre et de la nation comme il l'a prouvé à chacune de ses réunions : interrogez ceux qui y ont assisté ; siégeant dans la majorité qui se dégage d'ores et déjà du scrutin du 5 mars, qui saura, voudra et pourra vous représenter et défendre efficacement vos intérêts, qui que vous soyez ; un homme fidèle à un idéal et à une politique dont il ne s'est jamais départi et que vous avez, en 1958, 1962, 1965, approuvés.

Vous ne vous y tromperez pas. Vous saurez juger où sont ceux qui ne vous ont jamais fait que des promesses sans se montrer capables de les tenir parce que toujours désunis (rappelez-vous 1946-1958) et ceux qui ne vous promettent rien d'autre que de continuer et de parfaire une œuvre certes encore incomplète mais déjà considérable.

Alors, mes amis, réfléchissez, je vous en conjure. Votre bulletin de vote du 12 mars pèse lourd. Il y va de l'avenir de notre Flandre et de la nation.

Croyez bien que je demeurerais meurtri à jamais si vous, vous que je connais bien et qui me connaissez, vous vous laissiez aller à une erreur aussi lourde de conséquences pour notre avenir à tous le 12 mars 1967.

Je voudrais le crier de toutes mes forces :

Votez V[e] République !
Votez stabilité, votez majorité !
Votez

MAURICE CORNETTE

Remplaçant éventuel :

JULES HOUCKE

TREIZIÈME CIRCONSCRIPTION

Cantons de : Bailleul-Nord-Est, Bailleul-Sud-Ouest, Hazebrouck-Nord, Hazebrouck-Sud, Merville.

M. Auguste DAMETTE
(Candidat V[e] République)
élu le 12 mars 1967
(U.D. V[e] R.)

1[re] CIRCULAIRE

Chères électrices, chers électeurs,

A l'heure où va intervenir votre réflexion sur votre vote, je voudrais que vous vous souveniez que ma candidature est présentée à mes concitoyens en :

— Fidélité au Président de la République, le général de Gaulle.
— Fidélité à sa majorité de Gouvernement de la V[e] République.
— Fidélité à la démocratie vraie, celle du peuple majeur que nous sommes redevenus.
— Fidélité aux meilleures traditions du peuple de nos Flandres.
— Fidélité en ma personne, homme de ce terroir, que vous avez plusieurs fois investi de la très haute mission de vous représenter au parlement en fidélité à l'esprit de la résistance.

L'œuvre gigantesque de réformes de la V[e] République ne doit pas être compromise, car elle n'est pas terminée, et cela va dépendre de vous : hommes et femmes de notre belle région des Flandres. Ma tâche n'est en effet pas terminée non plus, tâche combien exaltante lorsqu'elle est accomplie en votre nom et qu'on en peut voir les fruits partout !

Vous devez permettre à votre député de continuer à faire participer le peuple des Flandres à l'œuvre du gaullisme qui se confond avec l'Histoire de France.

Vous avez par votre vote d'homme libre élu en décembre 1965 le Président de la République, le général de Gaulle. Votre choix était grave pour le destin de la patrie, il faut maintenant persévérer dans votre opinion. Si votre Président ne disposait pas d'une majorité de Gouvernement, le pays serait très vite rendu à la médiocrité, et ensuite au chaos et au désespoir.

Depuis quand l'avenir pour la nation pourrait-il signifier le retour au passé ? J'ai confiance dans la sagesse de vos options politiques qui détermineront votre choix souverain. Vous avez toujours dans cette région su témoigner de votre sens des intérêts majeurs de la France.

Je suis assuré que votre vote marquera votre fidélité à la voie tracée par le Président de la République, personnage hors du commun que le destin a donné à la France, après l'avoir fait naître dans notre Nord.

Elus municipaux.

Nous œuvrerons pour une plus grande liberté municipale et une répartition moins injuste des charges d'intérêt général. Nous vous donnerons des moyens plus importants pour répondre aux besoins de plus en plus grands de nos populations.

Agriculteurs.

Nous avons ouvert à vos produits les vastes marchés de consommation des pays du Marché commun, grâce à la fermeté de de Gaulle et de son ministre Couve de Murville. Le plan Edgar Faure aura pour premier effet de revaloriser le revenu agricole.

Population active.

Nous poursuivrons la politique des revenus, par le maintien des taux d'expansion, une meilleure répartition des profits et l'adaptation des salaires les moins favorisés.

Je n'aurai de cesse que lorsque la région procurera de bons emplois à tous ses fils.

J'ai obtenu le classement en zone III d'industrialisation de Merville-Estaires-Hazebrouck. J'ai à cœur de faire étendre cet avantage à toute la circonscription Bailleul et ses cantons y compris.

Jeunes.

Je tiens à ce que vous puissiez vous exprimer selon votre originalité propre : des crédits ont été débloqués pour l'ouverture de maisons de jeunes, dont une sous peu ouvrira à Bailleul.

Travailleurs indépendants - Artisans.

5 millions d'entre vous vont être rattachés au régime général de la Sécurité sociale. C'est à la majorité actuelle que vous le devez.

Commerçants.

L'essor économique permis grâce à la stabilité gouvernementale est le moteur de vos affaires. Nous aiderons les plus défavorisés et continuerons d'encourager l'initiative individuelle.

Retraités - Personnes âgées.

Nous allons vous permettre des vieux jours encore plus décents. Votre travail de toute une vie vous y donne droit.

Ecoles.

L'efficacité de la majorité et du Gouvernement de la Ve République a été dans ce domaine totale. Dorénavant la paix scolaire règne.

Logements.

Je suis fier d'être le député de la circonscription de L'Abbé Lemire, pionnier du logement social. J'ai été guidé par sa mémoire et sa pensée : la maison individuelle doit être la règle dans nos Flandres semi-rurales « ... avec son coin de terre et son foyer... ». Les toits neufs qui fleurissent abondamment autour de nos bourgs et cités montrent le succès de beaucoup de mes démarches entreprises de concert avec vos municipalités.

Cet effort sera accentué car les jeunes ménages de demain devront pouvoir accéder facilement à la propriété de leur logement.

Cette consultation pour le pouvoir législatif nous crée des devoirs. Chacun des électeurs a sa part de responsabilité dans le régime qui sera celui de la France de demain.

Vous devez donner au Président de Gaulle une majorité vraie, pour que l'œuvre de la Vᵉ République soit poursuivie.

Tous ensemble en me renouvelant votre confiance, vous m'aiderez à représenter dignement nos Flandres et la vallée de la Lys auprès de celui qui une seconde fois nous a redonné notre fierté de Français, de républicain, de démocrate.

AUGUSTE DAMETTE

Député sortant
Conseiller général du Nord
Chevalier de la Légion d'honneur
Croix de guerre
Médaille des évadés
Médaille du combattant

Remplaçant éventuel :

JOSEPH LEGRAND

Maire de Bailleul
Président des anciens combattants
Ancien exploitant agricole
Médaille du combattant

2ᵉ CIRCULAIRE

Merci aux 18.467 électrices et électeurs qui dès le premier tour m'ont renouvelé leur confiance.

En m'accordant vos suffrages vous ne vous êtes pas déjugés.

Vous êtes restés fidèles à votre option fondamentale, ayant maintenu le général de Gaulle à la tête du pays. Vous avez renouvelé votre témoignage de confiance en ma personne en raison de mon action au sein de la majorité de la Vᵉ République et en faveur des intérêts majeurs de la 13ᵉ circonscription.

Nous avons gagné la bataille du 1ᵉʳ tour et le 12 mars nous gagnerons celle du 2ᵉ tour.

Ce deuxième scrutin sera facile pour vous.

Les autres électeurs après avoir témoigné de leur famille politique au 1ᵉʳ tour comprendront sûrement le véritable enjeu de la consultation du 12 mars.

Vos votes doivent amener au Parlement une majorité de soutien efficace pour éviter des difficultés institutionnelles graves, et vite le chaos et l'anarchie.

Vos votes doivent confirmer la stabilité.

Méfiez-vous des oppositions qui ne sont pas parvenues à mettre au point un programme commun et dont le contrat de majorité est resté vide de sens.

Ce qui est en question :

La personne du général de Gaulle, votre Président, et toute son œuvre,

Les institutions. Les dangers de l'aventure sont certains en cas d'échec de la majorité actuelle,

La paix. Qui peut nier que les événements graves du Vietnam exigent plus que jamais des mains fermes au gouvernail de la France !

La coopération européenne et mondiale. La fermeté du pouvoir reste indispensable pour que la France puisse continuer à jouer son rôle dans le monde, indépendante, mais soucieuse de l'amitié des autres pays.

L'expansion économique. Les objectifs du Ve Plan doivent être atteints pour permettre une élévation constante du niveau de vie de toutes les catégories sociales.

Le Marché commun agricole avec tous les résultats positifs déjà obtenus.

Certes, il reste encore beaucoup, beaucoup à faire...

Ce qui vous est promis :

L'ordre et la paix maintenus, la stabilité assurée, seuls gages d'une plus grande justice sociale.

C'est le but de nos efforts pour aider au mieux-être de toutes les catégories de citoyens : « Travailleurs, exploitants agricoles, commerçants et artisans, professions libérales, retraités, personnes âgées ».

Cette tâche essentielle, déjà commencée, je m'engage à la poursuivre avec efficacité si vous me confirmez dans la mission d'être votre député et celui de tous les habitants de la circonscription sans distinction.

Hommes et femmes de notre région, n'allez pas en un instant détruire ce qui a été fait et fermer la porte à nos espérances : regroupez sur mon nom votre espoir.

Vous prouverez par votre vote que vous êtes attachés à la stabilité et aux intérêts majeurs de la France, témoignage de fidélité au Président de Gaulle et à l'œuvre de la Ve République.

Avec tous mes électeurs et électrices du 1er tour, prouvons tous ensemble que dans cette région, nous sommes prêts à faire franchir à notre patrie une nouvelle étape de son développement vers un plus bel avenir.

Vers une France prospère, fraternelle et généreuse.

Vers la construction d'une Europe équitable.

Pour la paix, le progrès et l'indépendance.

Quel que soit le résultat de votre réflexion d'où sortira votre vote, tous nous pouvons dire :

Vive la République !
Vive la France !
Vivent nos Flandres et la vallée de la Lys !

AUGUSTE DAMETTE

Député sortant
Candidat de la Ve République

Remplaçant éventuel :

JOSEPH LEGRAND

Maire de Bailleul

QUATORZIÈME CIRCONSCRIPTION

Cantons de : Douai-Nord, Douai-Ouest, Orchies.

M. Émile ROGER
(Candidat du Parti communiste français)
élu le 12 mars 1967
(C.)

1re CIRCULAIRE

Electrices, électeurs,

Les hommes que nous présentons ont fait leurs preuves :

— comme secrétaire du syndicat des mineurs du Nord,
— comme président de la Caisse de Sécurité sociale minière,
— comme maire.

Suivant l'exemple d'Henri Martel qui a consacré toute sa vie à la défense des travailleurs et de toutes les petites gens, ils lutteront avec dévouement, ténacité et efficacité :

— Pour la garantie de l'emploi des travailleurs de l'industrie et la sauvegarde des exploitations familiales agricoles ;
— Pour la création de 1.000 emplois nouveaux par an, nécessitée par l'arrivée de jeunes dans la production ;
— Pour l'accroissement des crédits gouvernementaux permettant de construire chaque année les 1.000 logements à loyers abordables nécessaires pour le Douaisis ;
— Pour l'accroissement des crédits gouvernementaux destinés à l'enseignement, aux hôpitaux, aux routes, aux équipements sportifs, aux réalisations en faveur des enfants, des jeunes, des anciens (hospices, maternités, crèches, centres de loisirs populaires, colonies de vacances, restaurants scolaires, classes de neige, etc...) ;
— Pour l'assainissement de la vallée de la Scarpe et de ses affluents (1.200 hectares inondés presque en permanence) et des terrains devenus marécageux ;
— Pour une fiscalité plus juste qui, d'une part, réduira ou même supprimera les impôts des pensionnés et des petits salariés, et, d'autre part, fera payer les riches, les grosses sociétés capitalistes milliardaires.

- Pour le progrès social, la démocratie et la paix,
- Pour la victoire des forces de gauche.

Dès le 1er tour, votez et faites voter

Émile ROGER
Président de la Caisse de secours minière d'Aniche
Secrétaire du Syndicat des mineurs du Douaisis

Remplaçant éventuel :

Roger MIQUET
Instituteur — Maire de Waziers

Candidats du Parti communiste français.

Ce que veulent les communistes.

Le scrutin du 5 mars a une très grande importance pour chacun d'entre nous. Il peut déterminer et accélérer les changements politiques voulus par un nombre croissant de Français et de Françaises.

Le Parti communiste se présente avec confiance devant vous. Il a été le seul parti, il y a 8 ans, à vous dire qu'il fallait refuser ce régime.

Chacun de vous peut aujourd'hui constater que le Parti communiste avait raison et qu'il avait vu juste.

Vous n'avez pas profité de l'expansion économique.

Oui, la production industrielle a bien augmenté de 60 % depuis 1957, mais qui peut prétendre que votre pouvoir d'achat a suivi cette expansion ? La moitié des salariés, dans le Nord, ne gagne pas 60.000 anciens francs par mois. Les allocations familiales sont en retard de 25 %. Un jeune sur deux n'a pas reçu de formation professionnelle et 20.000 jeunes sont actuellement sans emploi dans le Nord. Les fermetures d'usines, les réductions d'horaires, les licenciements font régner l'incertitude du lendemain dans la classe ouvrière.

La France est un grand pays qui doit assurer le bonheur de sa population.

Dans un grand pays comme le nôtre, avec ses richesses naturelles, le travail créateur de ses ouvriers et de ses paysans, de ses ingénieurs, techniciens et cadres, de ses savants et de ses chercheurs, l'élévation du niveau de vie de tous doit être le but du progrès technique.

— Salaires, pensions, retraites, allocations familiales doivent être augmentés ;

— L'emploi doit être garanti, la durée hebdomadaire du travail réduite sans diminution de salaire, la retraite ramenée à 60 ans pour les hommes et 55 ans pour les femmes ;

— Chaque famille a droit à un logement convenable, avec un loyer réellement modéré ;

— Il faut assurer la qualification professionnelle des jeunes, créer pour eux de nombreux emplois, leur ouvrir les portes des écoles, des usines, des techniques nouvelles ;

— Il faut réduire les impôts pour les salariés et faire payer la grande industrie qui réalise d'énormes bénéfices ;

— L'Etat doit aider les exploitations familiales et soutenir la coopération agricole.

De telles mesures supposent la nationalisation progressive des grandes industries et des banques d'affaires, la gestion démocratique des entreprises nationales avec participation des syndicats. Alors sera possible la mise en œuvre d'un plan de développement économique visant à l'élévation du niveau de vie de toute la population.

En politique extérieure, le Parti communiste préconise une politique cohérente de paix, d'indépendance nationale, de désarmement et de sécurité collective, d'adhésion de la France au traité de Moscou sur l'arrêt des essais nucléaires, de solidarité avec le peuple vietnamien dans son droit à gérer lui-même ses propres affaires.

Progrès social et démocratie, paix et indépendance, ce seront vos raisons de voter communiste.

2ᵉ CIRCULAIRE

Merci aux 23.071 électrices et électeurs qui, au premier tour, ont accordé leurs suffrages à Emile Roger et Roger Miquet et les ont placés largement en tête de tous les candidats.

Conformément à l'accord national signé par le Parti communiste et la Fédération de la gauche démocrate et socialiste, Albert Ricquier et Marc Mercier, qui ont obtenu 11.774 voix, se désistent en faveur d'Emile Roger et Roger Miquet.

Les chiffres donnent clairement la majorité à la gauche.

Communistes, socialistes, républicains, démocrates, assurez donc l'élection de

ÉMILE ROGER

Remplaçant éventuel :

ROGER MIQUET

Candidats d'Union de la gauche.

Au 2ᵉ tour de scrutin dans le Nord,

Communistes, Socialistes et Démocrates unis enlèveront de nouveaux sièges à l'U.N.R.

Le premier tour de scrutin permet d'enregistrer une nette progression du Parti communiste français qui, sur le plan national, dépasse les 5 millions de suffrages. Il gagne plus d'un million de voix par rapport à 1962, dont 50.000 dans le département du Nord. Il consolide ainsi sa place de premier parti de la gauche.

Dans les cinq circonscriptions du Nord, où il détenait le siège de député, il renforce partout ses positions. Mais la gauche tout entière progresse dans notre département. Elle est majoritaire avec 53 % des suffrages exprimés.

Ce résultat est un puissant encouragement pour les forces ouvrières et démocratiques dans leur lutte contre l'U.N.R. et la réaction au second tour.

Les résultats du 5 mars montrent que la gauche est en mesure, non seulement de conserver les sièges qu'elle détient déjà, mais de battre plusieurs députés U.N.R. et de conquérir ainsi de nouveaux sièges dans le Nord.

C'est pourquoi, communistes, socialistes, démocrates, uniront leurs voix, quelle que soit la circonscription, sur le candidat de gauche placé en tête par le suffrage universel au premier tour.

A Lille (2ᵉ, 3ᵉ, et 4ᵉ circonscriptions), à Haubourdin-La Bassée (5ᵉ), à Seclin (6ᵉ), à Lannoy-Roubaix-Est (7ᵉ), à Roubaix-Nord et Ouest (8ᵉ), à Dunkerque (11ᵉ), à Bergues (12ᵉ), à Bailleul-Hazebrouck (13ᵉ), à Cambrai (16ᵉ), à Avesnes (21ᵉ), à Maubeuge (22ᵉ),

Pas une voix communiste ne manquera, au second tour, au candidat de la Fédération qui a été placé en tête le 5 mars.

De même, à Douai-Nord et Ouest - Orchies (14ᵉ), à Douai-Sud - Arleux - Marchiennes (15ᵉ), Au Cateau - Clary - Solesmes (17ᵉ), à Valenciennes-Est - Condé (18ᵉ), à Valenciennes-Nord - Saint-Amand (19ᵉ), à Valenciennes-Sud - Denain (20ᵉ), à Bavay - Berlaimont - Le Quesnoy (23ᵉ) et à Lille-Centre et Ouest (1ʳᵉ), toutes les voix recueillies par la Fédération de la gauche démocrate et socialiste se reporteront en bloc sur le candidat communiste du 1ᵉʳ tour, qui devient, au second tour, en fonction de l'accord national, candidat d'union de la gauche.

L'application de cet accord clair, simple et loyal va permettre à la gauche, non seulement de retrouver tous ses sièges, mais d'en gagner de nouveaux.

L'application de cet accord marquera une étape importante pour la marche en avant de toute la gauche, pour un changement de politique, pour une démocratie véritable, pour le progrès social et la paix.

Au 2e tour, un seul mot d'ordre, socialistes, communistes, républicains, démocrates, votez en bloc

Pour le candidat d'Union de la gauche de votre circonscription !

QUINZIÈME CIRCONSCRIPTION

Cantons de : Arieux, Douai-Sud, Marchiennes.

M. Arthur RAMETTE

(Candidat du Parti communiste français)

élu le 12 mars 1967

(C.)

1re CIRCULAIRE

Electrices, électeurs,

Le Parti communiste présente à vos suffrages Arthur Ramette, député sortant qui, pendant plus de trente ans déjà, a représenté votre circonscription à l'Assemblée Nationale.

Son suppléant, Grégoire Leleux, conseiller général, maire de Fenain, est un administrateur d'une grande compétence, un militant ouvrier dont le dévouement exemplaire lui vaut le respect et l'estime de tous.

Arthur Ramette, dans l'exercice de son mandat législatif, a été un parlementaire d'une remarquable activité et d'une grande efficacité. Peu de députés connaissent leur circonscription comme il connaît la sienne. De tous les élus du département, il est celui qui totalise le plus d'interventions dans tous les domaines.

Elu ouvrier, il a été aux côtés des ouvriers dans toutes leurs luttes ; avec les mineurs dans la grande grève de 1963 ; avec les métallos, avec les verriers, dans toutes leurs manifestations. Il a toujours accordé la plus grande attention aux problèmes de la paysannerie laborieuse.

Le Douaisis est aux prises actuellement avec de graves problèmes : récession économique, diminution du nombre d'emplois, fermetures d'usines, licenciements, absence de débouchés pour les jeunes. Ce sont les fruits amers de la politique gaulliste.

La responsabilité d'une telle situation incombe entièrement à ceux qui détiennent tous les postes clés de la direction du pays : le parti gouvernemental l'U.N.R. et ses alliés comme M. Fenain.

Et toutes leurs tentatives pour fuir leurs responsabilités sont vaines. Ils sont les responsables.

Le parti communiste, pour sa part, indique clairement que les solutions sont dans un changement de politique. Pour hâter ces changements, il a déployé tous ses efforts, afin que se réalise l'union de la gauche. L'accord national intervenu est en large partie le fruit de sa persévérance. Cet accord ouvre enfin, aux démocrates de ce pays, de réelles perspectives.

Electrices, électeurs, en votant pour Arthur Ramette et Grégoire Leleux, vous vous prononcerez pour un régime de démocratie véritable s'appuyant sur

des mesures sociales avancées ; pour un régime excluant tout retour au passé et tirant sa stabilité de l'union des forces démocratiques sur un programme commun.

En votant pour les candidats du Parti communiste, vous voterez pour les candidats de l'union de la gauche.

Dès le 1er tour, votez et faites voter

ARTHUR RAMETTE
Député sortant

Remplaçant éventuel :

GRÉGOIRE LELEUX
Maire de Fenain — Conseiller général

Candidats du Parti communiste français.

Ce que veulent les communistes.

Le scrutin du 5 mars a une très grande importance pour chacun d'entre nous. Il peut déterminer et accélérer les changements politiques voulus par un nombre croissant de Français et de Françaises.

Le Parti communiste se présente avec confiance devant vous. Il a été le seul parti, il y a 8 ans, à vous dire qu'il fallait refuser ce régime.

Chacun de vous peut aujourd'hui constater que le Parti communiste avait raison et qu'il avait vu juste.

Vous n'avez pas profité de l'expansion économique.

Oui, la production industrielle a bien augmenté de 60 % depuis 1957, mais qui peut prétendre que votre pouvoir d'achat a suivi cette expansion ? La moitié des salariés, dans le Nord, ne gagne pas 60.000 anciens francs par mois. Les allocations familiales sont en retard de 25 %. Un jeune sur deux n'a pas reçu de formation professionnelle et 20.000 jeunes sont actuellement sans emploi dans le Nord. Les fermetures d'usines, les réductions d'horaires, les licenciements font régner l'incertitude du lendemain dans la classe ouvrière.

La France est un grand pays qui doit assurer le bonheur de sa population.

Dans un grand pays comme le nôtre, avec ses richesses naturelles, le travail créateur de ses ouvriers et de ses paysans, de ses ingénieurs, techniciens et cadres, de ses savants et de ses chercheurs, l'élévation du niveau de vie de tous doit être le but du progrès technique.

— Salaires, pensions, retraites, allocations familiales doivent être augmentés ;

— L'emploi doit être garanti, la durée hebdomadaire du travail réduite sans diminution de salaire, la retraite ramenée à 60 ans pour les hommes et 55 ans pour les femmes ;

— Chaque famille a droit à un logement convenable, avec un loyer réellement modéré ;

— Il faut assurer la qualification professionnelle des jeunes, créer pour eux de nombreux emplois, leur ouvrir les portes des écoles, des usines, des techniques nouvelles ;

— Il faut réduire les impôts pour les salariés et faire payer la grande industrie qui réalise d'énormes bénéfices ;

— L'Etat doit aider les exploitations familiales et soutenir la coopération agricole.

De telles mesures supposent la nationalisation progressive des grandes industries et des banques d'affaires, la gestion démocratique des entreprises nationales avec participation des syndicats. Alors sera possible la mise en œuvre d'un plan de développement économique visant à l'élévation du niveau de vie de toute la population.

En politique extérieure, le Parti communiste préconise une politique cohérente de paix, d'indépendance nationale, de désarmement et de sécurité collective, d'adhésion de la France au traité de Moscou sur l'arrêt des essais nucléaires, de solidarité avec le peuple vietnamien dans son droit à gérer lui-même ses propres affaires.

Progrès social et démocratie, paix et indépendance, ce seront vos raisons de voter communiste.

2e CIRCULAIRE

Merci aux 21.982 électrices et électeurs qui, au premier tour, ont accordé leurs suffrages à Arthur Ramette et Grégoire Leleux et les ont placés largement en tête de tous les candidats.

Conformément à l'accord national signé par le Parti communiste et la Fédération de la gauche démocrate et socialiste, Georges Vangenot et Jules Marez qui ont obtenu 7.198 voix, se désistent en faveur d'Arthur Ramette et Grégoire Leleux.

Les chiffres donnent clairement la majorité à la gauche.

Communistes, socialistes, républicains, démocrates, assurez donc la réélection de

ARTHUR RAMETTE

Remplaçant éventuel :

GRÉGOIRE LELEUX

Candidats d'Union de la gauche.

Au 2e tour de scrutin dans le Nord,

Communistes, Socialistes et Démocrates unis enlèveront de nouveaux sièges à l'U.N.R.

Le premier tour de scrutin permet d'enregistrer une nette progression du Parti communiste français qui, sur le plan national, dépasse les 5 millions de suffrages. Il gagne plus d'un million de voix par rapport à 1962, dont 50.000 dans le département du Nord. Il consolide ainsi sa place de premier parti de la gauche.

Dans les cinq circonscriptions du Nord, où il détenait le siège de député, il renforce partout ses positions. Mais la gauche tout entière progresse dans notre département. Elle est majoritaire avec 53 % des suffrages exprimés.

Ce résultat est un puissant encouragement pour les forces ouvrières et démocratiques dans leur lutte contre l'U.N.R. et la réaction au second tour.

Les résultats du 5 mars montrent que la gauche est en mesure, non seulement de conserver les sièges qu'elle détient déjà, mais de battre plusieurs députés U.N.R. et de conquérir ainsi de nouveaux sièges dans le Nord.

C'est pourquoi, communistes, socialistes, démocrates, uniront leurs voix, quelle que soit la circonscription, sur le candidat de gauche placé en tête par le suffrage universel au premier tour.

A Lille (2e, 3e, et 4e circonscriptions), à Haubourdin-La Bassée (5e), à Seclin (6e), à Lannoy-Roubaix-Est (7e), à Roubaix-Nord et Ouest (8e), à Dunkerque (11e), à Bergues (12e), à Bailleul-Hazebrouck (13e), à Cambrai (16e), à Avesnes (21e), à Maubeuge (22e),

Pas une voix communiste ne manquera, au second tour, au candidat de la Fédération qui a été placé en tête le 5 mars.

De même, à Douai-Nord et Ouest - Orchies (14e), à Douai-Sud - Arleux - Marchiennes (15e), Au Cateau - Clary - Solesmes (17e), à Valenciennes-Est - Condé (18e), à Valenciennes-Nord - Saint-Amand (19e), à Valenciennes-Sud - Denain (20e), à Bavay - Berlaimont - Le Quesnoy (23e) et à Lille-Centre et Ouest (1re), toutes les voix recueillies par la Fédération de la gauche démocrate et socialiste se reporteront en bloc sur le candidat communiste du 1er tour, qui devient, au second tour, en fonction de l'accord national, candidat d'union de la gauche.

L'application de cet accord clair, simple et loyal va permettre à la gauche, non seulement de retrouver tous ses sièges, mais d'en gagner de nouveaux.

L'application de cet accord marquera une étape importante pour la marche en avant de toute la gauche, pour un changement de politique, pour une démocratie véritable, pour le progrès social et la paix.

Au 2e tour, un seul mot d'ordre, socialistes, communistes, républicains, démocrates, votez en bloc

Pour le candidat d'Union de la gauche de votre circonscription !

SEIZIÈME CIRCONSCRIPTION

Cantons de : Cambrai-Est, Cambrai-Ouest, Carnières, Marcoing.

M. Raymond GERNEZ
(Candidat de la F.G.D.S.)
élu le 12 mars 1967
(F.G.D.S.)

1re CIRCULAIRE

Citoyennes, citoyens,

La Fédération de la gauche démocrate et socialiste est fière de présenter à vos suffrages son candidat titulaire Raymond Gernez, député-maire de Cambrai, conseiller général, et son suppléant Odulphe Depommier, conseiller général.

La population du Cambrésis les connaît depuis toujours et sait avec quel dévouement ils ont servi la région.

Depuis son adolescence, Raymond Gernez est à la pointe du combat pour la République, la démocratie, la justice sociale et la paix. Il n'a donc pas attendu qu'il y ait des élections pour se dévouer au service des malheureux et des déshérités. Jamais il n'a marchandé son aide, des milliers d'interventions en témoignent.

Toute sa vie il a été un homme d'action et a donné la mesure de son dynamisme et de son efficacité. C'est bien pour cela que les Cambraisiens en ont fait leur maire.

Ce fut pour Raymond Gernez l'occasion de faire la preuve de ses indiscutables qualités d'administrateur et de réalisateur. Même ses adversaires en conviennent.

C'est sous son énergique impulsion que Cambrai, détruit à 56 %, se releva de ses ruines pour devenir l'une des plus belles villes du Nord. Elle est citée en exemple pour ses réalisations remarquables et est considérée comme ville pilote.

Raymond Gernez est avant tout profondément humain et se met à la portée des gens qui sollicitent son concours. Ils sont des dizaines de milliers à savoir par expérience qu'il est toujours prêt à rendre service à tous avec le plus grand esprit de tolérance, respectant la conscience, les idées et la dignité de chacun, sans se préoccuper des opinions politiques, philosophiques ou religieuses qu'on peut avoir.

Cela tout le monde le sait.

Son activité inlassable et un surmenage intense avaient malheureusement menacé son état de santé. Mais que ces messieurs se rassurent, sa robuste constitution, une volonté sans défaillance et aussi l'immense et affectueuse sympathie — venue de tous les horizons politiques — ont triomphé du mal.

M. Jacques Bardoux-Doisy a été ignoble et odieux de jouer sur le malheur des autres. Qu'il regarde donc autour de lui, il ne sait pas ce que l'avenir peut lui réserver ! Ça le rendra — peut-être — un peu plus charitable pour autrui !...

Au fond, ce que semblent regretter Bardoux et ses amis, c'est que Raymond Gernez ne disparaît pas assez vite. Ils étaient sans doute prêts à offrir de belles fleurs aux obsèques !... Tant pis pour eux s'ils sont déçus et ne sont pas satisfaits... Mais ce qui est vrai, c'est que les honnêtes gens ressentent du dégoût et de l'écœurement devant la mentalité et les procédés employés pour combattre un homme qui n'a jamais marchandé sa peine pour servir ses concitoyens.

Ce qui gêne, c'est que Raymond Gernez est un homme de caractère, à la volonté inébranlable et que sa compétence d'administrateur n'est pas discutée. De plus, il est un républicain et un démocrate authentique. Il n'a rien d'une girouette suivant les événements en fonction d'intérêts sordides et personnels.

Patriote ardent et courageux, il l'a prouvé pendant la guerre.

Il est l'adversaire déterminé de toutes les dictatures et des méthodes fascistes que certains préparent à l'ombre du pouvoir personnel.

C'est pourquoi tous les républicains logiques et les honnêtes gens renouvelleront leur confiance à Raymond Gernez.

Tricheur et mufle.

Si le candidat gaulliste possédait un peu de probité morale et intellectuelle, il ne reprocherait pas à Raymond Gernez ses votes à l'Assemblée.

Car enfin, il est l'élu des 28.436 républicains qui, en 1962, se sont affirmés sur son nom pour la défense des libertés démocratiques. Il n'est donc pas U.N.R., ni inconditionnel, à plat ventre devant un pouvoir omnipotent.

Que Raymond Gernez ait voté contre ou se soit abstenu dans certains votes, c'est normal.

S'il avait fait le contraire, il aurait trahi le programme sur lequel il a été élu.

Si M. Bardoux-Doisy avait un peu de bonne foi et n'était pas un ignorant, il saurait que le Gouvernement gaulliste n'a jamais permis la discussion des projets de loi proposés par l'opposition. Mieux, lorsque celle-ci réussissait à faire adopter un amendement (il manquait souvent les trois quarts des élus U.N.R.) ou quelquefois, avec des voix de la majorité, le Gouvernement demandait un vote bloqué, repoussant ainsi tous les amendements qui amélioraient le texte. Voilà la simple vérité que ne tient pas à faire connaître M. Bardoux-Doisy.

Mais la population du Cambrésis se rend bien compte qu'elle a affaire à un tricheur pour qui tous les moyens sont bons pour « arriver ». Le candidat de la Ve joue en effet sur deux tableaux : De Gaulle et Giscard d'Estaing. Les affiches le prouvent. Ainsi il est à cheval sur deux selles... démontrant qu'il est le type parfait de l'aventurier arriviste qui n'a ni foi, ni moralité.

Il avait le droit — comme n'importe qui — de combattre loyalement Raymond Gernez, élu sortant, mais avec des moyens propres. Mais reprocher à un homme

qui n'a jamais marchandé sa peine et son dévouement pour défendre ses concitoyens et l'accabler parce que le surmenage a provoqué un accident de santé — passager — c'est s'avilir et démontrer que l'on est un triste sire et un mufle.

Nos populations le sentent parfaitement et démontreront à M. Bardoux-Doisy qu'on ne trompe pas impunément les honnêtes gens.

Le 5 mars, le Cambrésis renouvellera sans hésitation sa confiance à Raymond Gernez.

Vous devez savoir :

Prix et pouvoir d'achat. Ce sont des chiffres officiels :

— Bifteck, 1.048 f. en 1958 - en 1966 : 1.669 frs.
— Poitrine de veau 414 f. en 1958 - en 1966 : 661 frs.
— Rumsteck-cheval, 851 f. en 1958 - en 1966 : 1.772 frs.
— Anthracite, 1.819 f. en 1958 - en 1966 : 2.781 frs les 100 kgs.

Pendant ce temps les salaires (S.M.I.G.) ont augmenté de 33,74 % seulement depuis 1959.

« Suivez le bœuf » a dit l'U.N.R.
Le pouvoir d'achat a baissé considérablement.
Les impôts ont augmenté de 95 % en 8 ans.
Voilà la « stabilité » du régime gaulliste.
Mais les firmes capitalistes font des affaires d'or.

Paysans, souvenez-vous !

En 1934, c'était le blé vendu 24 francs le quintal.

C'est Léon Blum qui sauva l'agriculture de la faillite en créant l'Office du blé. Les gaullistes l'ont avoué en 1951 (R.P.F.) en souhaitant « le retour aux dispositions essentielles de la législation de 1936 qui a fait ses preuves ».

C'est Guy Mollet qui en 1956-1957 faisait décider la parité pour l'indexation des prix agricoles avec les prix industriels.

Mais le gouvernement gaulliste Debré a saboté et refusé cette loi.

Et pourtant en 1960, le ministre de l'Agriculture reconnaissait que l'indexation des prix garantis avait été une mesure « heureuse ».

La preuve est faite de l'hypocrisie des gaullistes.

Contre le mensonge et la démagogie, votez et faites voter

Raymond GERNEZ

Député-maire de Cambrai — Conseiller général du Nord
Officier de la Légion d'honneur — Croix de guerre avec palme
Médaille de la Résistance avec rosette
Croix du combattant volontaire de la Résistance — Chef de bataillon honoraire

Remplaçant éventuel :

Odulphe DEPOMMIER

Conseiller général
Légion d'honneur — Croix de guerre avec palme
Croix du combattant volontaire 1914-1918 — Médaille de Verdun
Médaille du combattant volontaire de la résistance 1939-1945
Médaille de la reconnaissance française pour faits de résistance
Médaille de la campagne d'Italie
Officier du mérite agricole — Croix de Chevalier du mérite civil
Médaille de vermeil de la mutualité, de la coopération et du crédit agricole

Des dizaines de millions ont été dépensés par les gaullistes pour leur propagande tapageuse — affiches de luxe, panneaux immenses de publicité (comme

pour les cirques), cartes de vœux (truquées), tracts, circulaires en couleur, porte-clefs, etc...

Travailleurs, paysans, commerçants, artisans, fonctionnaires, vieillards, contribuables, posez-vous cette question : qui paye ?

Et pourquoi l'U.N.R. a-t-elle refusé le contrôle des fonds électoraux de tous les partis ?

D'où vient l'argent ?

2e CIRCULAIRE

Tout d'abord un grand merci aux 18.844 électrices et électeurs qui ont bien voulu m'accorder leur confiance, réalisant ainsi un gain de 2.712 voix sur les résultats de 1962.

Et pourtant de mémoire d'homme, jamais le Cambrésis n'avait assisté à un tel étalage de morgue, d'abjection, de bassesse et de provocation.

Les honnêtes gens ont résisté à la puissance insolente de l'argent gaspillé à profusion par des gens qui ont pour devise l'immoral principe que « toutes les consciences sont à vendre et qu'il suffit d'y mettre le prix ».

Pendant plus de 2 mois, ce fut la valse des millions (ils n'ont sans doute jamais eu beaucoup de mal pour les gagner...).

Le candidat de la Ve n'a pas regardé à la dépense en diffusant des tracts (à la pelle), des porte-clefs (33.000), des circulaires en couleur, des journaux (bourrés de truquages grossiers), des panneaux immenses d'affichage en couleur payés à prix d'or à des officines de publicité, sans compter des équipes de mercenaires venus de la région parisienne et payés — paraît-il — plus de 7.000 F la journée.

Devant ce déferlement de bassesses et d'attaques personnelles viles et méchantes, mon devoir d'honnête homme et ma conscience me dictaient de ne pas me ravaler au niveau d'un adversaire indigne et de ses comparses.

On n'engage pas le dialogue avec des gens qui se disqualifient eux-mêmes avec une indécence jamais atteinte dans le Cambrésis. Leur erreur a été de mener leur abjecte campagne trop tôt, de l'avoir faite trop tôt, de l'avoir faite sans mesure, par tous les moyens et surtout trop sale. Ils sont vraiment descendus trop bas et mon souci, pendant ces quelques semaines n'a été que d'écrire une seule phrase : « Je vous méprise ».

C'est tout ce qu'ils méritaient.

Mais ce que n'avaient pas prévu la plupart de ces parvenus (souvent par quels moyens...?) c'est le dégoût et l'écœurement qu'ils allaient provoquer chez les gens de bon sens et la sourde colère qui allait s'emparer de nos militants que j'ai eu beaucoup de peine à freiner et à calmer.

Je veux remercier tout particulièrement la multitude de ceux qui m'ont témoigné tant d'affectueuse sympathie et exprimé leur indignation.

Non, dans notre bon pays du Cambrésis, la dignité et l'intelligence ne sont point des vertus en voie de disparition. Nos populations — et elles ont raison — exigent d'abord la propreté et la dignité.

Au fond, je suis presque tenté de remercier mes adversaires — je devrais écrire ennemis — d'avoir provoqué ce réveil de la moralité et de la probité.

Ceci dit, je veux conclure très simplement en disant à toutes et à tous, qu'ils savent d'avance par expérience, que leur élu — authentique représentant du peuple — leur apportera demain, comme il l'a fait hier, son entier dévouement pour la défense de leurs intérêts et de ceux du Cambrésis.

En me faisant l'honneur de me renouveler leur confiance, ils ont la certitude que je continuerai à les représenter sans parti-pris, en respectant la liberté de conscience de chacun car toute ma vie démontre que j'ai toujours été l'ennemi du fanatisme et de l'intolérance.

Demain, nous saluerons ensemble la victoire de la République vraiment démocratique.

Pas une voix ne manquera :

— pour la défense de nos libertés menacées !
— pour la prospérité du Cambrésis !
— pour la justice sociale dans une démocratie humaine et fraternelle !

RAYMOND GERNEZ

Député-maire de Cambrai — Conseiller général du Nord

Remplaçant éventuel :

ODULPHE DEPOMMIER

Conseiller général

DIX-SEPTIÈME CIRCONSCRIPTION

Cantons de : le Cateau, Clary, Solesmes.

M. Paul LELOIR
(Candidat du Parti communiste français)
élu le 12 mars 1967
(C.)

1re CIRCULAIRE

Electrices, électeurs,

Paul Leloir, maire-adjoint de Caudry et Charles Capliez, maire de Solesmes, sont les candidats du Parti communiste dans cette 17e circonscription.

Tous deux originaires de ce Cambrésis, y occupant d'importantes responsabilités politiques, ils connaissent parfaitement les problèmes économiques et sociaux auxquels doit faire face la région.

En effet, la politique menée en France par l'U.N.R. gaulliste, a détérioré la situation économique du Cambrésis.

Les candidats U.N.R. du Cambrésis ont beau faire, ce sont eux et leur gouvernement en place depuis 1958, qui sont responsables :

— de la diminution du nombre d'emplois dans le Cambrésis, conséquence de la politique de concentration capitaliste de l'U.N.R. qui a entraîné la fermeture d'entreprises ;

— des longues journées de travail des ouvriers se rendant dans le Valenciennois et la Sambre pour y trouver un emploi, faute d'industries suffisantes dans le Cambrésis ;

— du bas niveau de vie de la population de cette région en raison des bas salaires du Cambrésis, alors que les bénéfices des grandes sociétés augmentent d'année en année ;

— de la situation dramatique des petits paysans, dont beaucoup envisagent l'avenir avec crainte.

Avec les communistes, il faut changer de politique et établir une véritable politique de progrès social et d'expansion économique assurant :

— l'élévation du niveau de vie et la sécurité de l'emploi pour les ouvriers, employés, techniciens et cadres ;
— l'équipement économique de la région permettant la création d'emplois rémunérateurs pour la jeunesse ;
— la protection et l'aide pour les petites et moyennes exploitations familiales agricoles du Cambrésis ;
— l'équipement social de la région pour la construction des logements et réalisations sociales indispensables.

Dès le 1er tour, votez et faites voter

PAUL LELOIR
Maire-adjoint de Caudry

Remplaçant éventuel :

CHARLES CAPLIEZ
Maire de Solesmes

Candidats du Parti communiste français.

Ce que veulent les communistes.

Le scrutin du 5 mars a une très grande importance pour chacun d'entre nous. Il peut déterminer et accélérer les changements politiques voulus par un nombre croissant de Français et de Françaises.
Le Parti communiste se présente avec confiance devant vous. Il a été le seul parti, il y a 8 ans, à vous dire qu'il fallait refuser ce régime.
Chacun de vous peut aujourd'hui constater que le Parti communiste avait raison et qu'il avait vu juste.

Vous n'avez pas profité de l'expansion économique.

Oui, la production industrielle a bien augmenté de 60 % depuis 1957, mais qui peut prétendre que votre pouvoir d'achat a suivi cette expansion ? La moitié des salariés, dans le Nord, ne gagne pas 60.000 anciens francs par mois. Les allocations familiales sont en retard de 25 %. Un jeune sur deux n'a pas reçu de formation professionnelle et 20.000 jeunes sont actuellement sans emploi dans le Nord. Les fermetures d'usines, les réductions d'horaires, les licenciements font régner l'incertitude du lendemain dans la classe ouvrière.

La France est un grand pays qui doit assurer le bonheur de sa population.

Dans un grand pays comme le nôtre, avec ses richesses naturelles, le travail créateur de ses ouvriers et de ses paysans, de ses ingénieurs, techniciens et cadres, de ses savants et de ses chercheurs, l'élévation du niveau de vie de tous doit être le but du progrès technique.

— Salaires, pensions, retraites, allocations familiales doivent être augmentés ;
— L'emploi doit être garanti, la durée hebdomadaire du travail réduite sans diminution de salaire, la retraite ramenée à 60 ans pour les hommes et 55 ans pour les femmes ;
— Chaque famille a droit à un logement convenable, avec un loyer réellement modéré ;

— Il faut assurer la qualification professionnelle des jeunes, créer pour eux de nombreux emplois, leur ouvrir les portes des écoles, des usines, des techniques nouvelles ;

— Il faut réduire les impôts pour les salariés et faire payer la grande industrie qui réalise d'énormes bénéfices ;

— L'Etat doit aider les exploitations familiales et soutenir la coopération agricole.

De telles mesures supposent la nationalisation progressive des grandes industries et des banques d'affaires, la gestion démocratique des entreprises nationales avec participation des syndicats. Alors sera possible la mise en œuvre d'un plan de développement économique visant à l'élévation du niveau de vie de toute la population.

En politique extérieure, le Parti communiste préconise une politique cohérente de paix, d'indépendance nationale, de désarmement et de sécurité collective, d'adhésion de la France au traité de Moscou sur l'arrêt des essais nucléaires, de solidarité avec le peuple vietnamien dans son droit à gérer lui-même ses propres affaires.

Progrès social et démocratie, paix et indépendance, ce seront vos raisons de voter communiste.

2e CIRCULAIRE

Merci aux 11.272 électrices et électeurs qui, au premier tour, ont accordé leurs suffrages à Paul Leloir et Charles Capliez et les ont placés en tête des candidats de la gauche.

Arrivé en tête des forces de gauche au premier tour, Paul Leloir a été désigné par le suffrage universel pour être le candidat unique de toute la gauche.

Communistes, socialistes, républicains, démocrates assurez donc l'élection de

Paul LELOIR

Remplaçant éventuel :

Charles CAPLIEZ

Candidats d'Union de la gauche.

Au 2e tour de scrutin dans le Nord,

Communistes, Socialistes et Démocrates unis enlèveront de nouveaux sièges à l'U.N.R.

Le premier tour de scrutin permet d'enregistrer une nette progression du Parti communiste français qui, sur le plan national, dépasse les 5 millions de suffrages. Il gagne plus d'un million de voix par rapport à 1962, dont 50.000 dans le département du Nord. Il consolide ainsi sa place de premier parti de la gauche.

Dans les cinq circonscriptions du Nord, où il détenait le siège de député, il renforce partout ses positions. Mais la gauche tout entière progresse dans notre département. Elle est majoritaire avec 53 % des suffrages exprimés.

Ce résultat est un puissant encouragement pour les forces ouvrières et démocratiques dans leur lutte contre l'U.N.R. et la réaction au second tour.

Les résultats du 5 mars montrent que la gauche est en mesure, non seulement de conserver les sièges qu'elle détient déjà, mais de battre plusieurs députés U.N.R. et de conquérir ainsi de nouveaux sièges dans le Nord.

C'est pourquoi, communistes, socialistes, démocrates, uniront leurs voix, quelle que soit la circonscription, sur le candidat de gauche placé en tête par le suffrage universel au premier tour.

A Lille (2e, 3e, et 4e circonscriptions), à Haubourdin-La Bassée (5e), à Seclin (6e), à Lannoy-Roubaix-Est (7e), à Roubaix-Nord et Ouest (8e), à Dunkerque (11e), à Bergues (12e), à Bailleul-Hazebrouck (13e), à Cambrai (16e), à Avesnes (21e), à Maubeuge (22e),

Pas une voix communiste ne manquera, au second tour, au candidat de la Fédération qui a été placé en tête le 5 mars.

De même, à Douai-Nord et Ouest - Orchies (14e), à Douai-Sud - Arleux - Marchiennes (15e), Au Cateau - Clary - Solesmes (17e), à Valenciennes-Est - Condé (18e), à Valenciennes-Nord - Saint-Amand (19e), à Valenciennes-Sud - Denain (20e), à Bavay - Berlaimont - Le Quesnoy (23e) et à Lille-Centre et Ouest (1re), toutes les voix recueillies par la Fédération de la gauche démocrate et socialiste se reporteront en bloc sur le candidat communiste du 1er tour, qui devient, au second tour, en fonction de l'accord national, candidat d'union de la gauche.

L'application de cet accord clair, simple et loyal va permettre à la gauche, non seulement de retrouver tous ses sièges, mais d'en gagner de nouveaux.

L'application de cet accord marquera une étape importante pour la marche en avant de toute la gauche, pour un changement de politique, pour une démocratie véritable, pour le progrès social et la paix.

Au 2e tour, un seul mot d'ordre, socialistes, communistes, républicains, démocrates, votez en bloc

Pour le candidat d'Union de la gauche de votre circonscription !

DIX-HUITIÈME CIRCONSCRIPTION

Cantons de : Condé-sur-Escaut, Valenciennes-Est.

M. Georges BUSTIN
(Candidat du Parti communiste français)
élu le 12 mars 1967
(C.)

1re CIRCULAIRE

Electrices, électeurs,

Le Parti communiste présente à vos suffrages Georges Bustin, votre député sortant, conseiller général et maire de Vieux-Condé et comme suppléant Eugène Thiémé, officier en retraite, l'un des dirigeants de la résistance sous l'occupation nazie.

Militants intègres et estimés de tous, ils sont bien connus pour leur dévouement à la cause des travailleurs.

Georges Bustin, pour sa part, remarquable réalisateur à la direction de la mairie de Vieux-Condé, a été en outre un député actif et particulièrement compétent, se faisant à l'Assemblée Nationale le défenseur vigoureux des intérêts de

cette circonscription. Précisément le Valenciennois connaît aujourd'hui une situation difficile dont la responsabilité incombe entièrement à ceux qui, depuis 8 ans, détiennent les postes-clés à la direction de ce pays et qui gouvernent avec un pouvoir quasi-absolu. Il s'agit des hommes de l'U.N.R., dont M. Fortuit est le représentant dans cette circonscription. C'est leur gouvernement qui organise la réduction de la production charbonnière et la fermeture des puits ; c'est leur gouvernement qui a favorisé la concentration industrielle au profit des grands trusts, mais sans prévoir et sans implanter des industries nouvelles génératrices d'emplois nouveaux.

Les licenciements, les réductions d'horaires, la régression du nombre d'emplois, le sous-équipement social, scolaire et sanitaire, sont dans le Valenciennois les fruits amers du IVe Plan gaulliste. Et le Ve Plan ignore totalement notre région, ses problèmes, ses retards. Il se borne à prévoir un chômage accru d'ici 1970.

Le Parti communiste pour sa part indique clairement que les solutions sont dans un changement de politique. Pour hâter ces changements, il a déployé tous ses efforts afin que se réalise l'union de la gauche. L'accord national intervenu est en large partie le fruit de sa persévérance. Cet accord ouvre enfin aux démocrates de ce pays de réelles perspectives.

Electrices, Electeurs, en votant pour Georges Bustin et Eugène Thiémé, vous vous prononcerez pour un régime de démocratie véritable s'appuyant sur des mesures sociales avancées ; pour un régime excluant tout retour au passé et tirant sa stabilité de l'union des forces démocratiques sur un programme commun.

En votant pour les candidats du Parti communiste vous voterez pour les candidats de l'union de la gauche.

Dès le 1er tour, votez et faites voter

GEORGES BUSTIN
Maire de Vieux-Condé — Conseiller général

Remplaçant éventuel :

EUGÈNE THIÉMÉ
Capitaine de réserve — Chevalier de la Légion d'honneur

Candidats du Parti communiste français.

Ce que veulent les communistes.

Le scrutin du 5 mars a une très grande importance pour chacun d'entre nous. Il peut déterminer et accélérer les changements politiques voulus par un nombre croissant de Français et de Françaises.

Le Parti communiste se présente avec confiance devant vous. Il a été le seul parti, il y a 8 ans, à vous dire qu'il fallait refuser ce régime.

Chacun de vous peut aujourd'hui constater que le Parti communiste avait raison et qu'il avait vu juste.

Vous n'avez pas profité de l'expansion économique.

Oui, la production industrielle a bien augmenté de 60 % depuis 1957, mais qui peut prétendre que votre pouvoir d'achat a suivi cette expansion ? La moitié des salariés, dans le Nord, ne gagne pas 60.000 anciens francs par mois. Les allocations familiales sont en retard de 25 %. Un jeune sur deux n'a pas reçu de formation professionnelle et 20.000 jeunes sont actuellement sans emploi dans le Nord. Les fermetures d'usines, les réductions d'horaires, les licenciements font régner l'incertitude du lendemain dans la classe ouvrière.

La France est un grand pays qui doit assurer le bonheur de sa population.

Dans un grand pays comme le nôtre, avec ses richesses naturelles, le travail créateur de ses ouvriers et de ses paysans, de ses ingénieurs, techniciens et cadres, de ses savants et de ses chercheurs, l'élévation du niveau de vie de tous doit être le but du progrès technique.

— Salaires, pensions, retraites, allocations familiales doivent être augmentés ;
— L'emploi doit être garanti, la durée hebdomadaire du travail réduite sans diminution de salaire, la retraite ramenée à 60 ans pour les hommes et 55 ans pour les femmes ;
— Chaque famille a droit à un logement convenable, avec un loyer réellement modéré ;
— Il faut assurer la qualification professionnelle des jeunes, créer pour eux de nombreux emplois, leur ouvrir les portes des écoles, des usines, des techniques nouvelles ;
— Il faut réduire les impôts pour les salariés et faire payer la grande industrie qui réalise d'énormes bénéfices ;
— L'Etat doit aider les exploitations familiales et soutenir la coopération agricole.

De telles mesures supposent la nationalisation progressive des grandes industries et des banques d'affaires, la gestion démocratique des entreprises nationales avec participation des syndicats. Alors sera possible la mise en œuvre d'un plan de développement économique visant à l'élévation du niveau de vie de toute la population.

En politique extérieure, le Parti communiste préconise une politique cohérente de paix, d'indépendance nationale, de désarmement et de sécurité collective, d'adhésion de la France au traité de Moscou sur l'arrêt des essais nucléaires, de solidarité avec le peuple vietnamien dans son droit à gérer lui-même ses propres affaires.

Progrès social et démocratie, paix et indépendance, ce seront vos raisons de voter communiste.

2e CIRCULAIRE

Merci aux 19.857 électrices et électeurs qui, au premier tour, ont accordé leurs suffrages à Georges Bustin et Eugène Thiémé et les ont placés largement en tête de tous les candidats.

Conformément à l'accord national signé par le Parti communiste et la Fédération de la gauche démocrate et socialiste, Tarsyle Dewasme et Georges Wallet, qui ont obtenu 6.336 voix, se désistent en faveur de Georges Bustin et Eugène Thiémé.

Les chiffres donnent clairement la majorité à la gauche.

Communistes, socialistes, républicains, démocrates, assurez donc la réélection de

GEORGES BUSTIN

Remplaçant éventuel :

EUGÈNE THIÉMÉ

Candidats d'Union de la gauche.

Au 2e tour de scrutin dans le Nord,

Communistes, Socialistes et Démocrates unis enlèveront de nouveaux sièges à l'U.N.R.

Le premier tour de scrutin permet d'enregistrer une nette progression du Parti communiste français qui, sur le plan national, dépasse les 5 millions de suffrages. Il gagne plus d'un million de voix par rapport à 1962, dont 50.000 dans le département du Nord. Il consolide ainsi sa place de premier parti de la gauche.

Dans les cinq circonscriptions du Nord, où il détenait le siège de député, il renforce partout ses positions. Mais la gauche tout entière progresse dans notre département. Elle est majoritaire avec 53 % des suffrages exprimés.

Ce résultat est un puissant encouragement pour les forces ouvrières et démocratiques dans leur lutte contre l'U.N.R. et la réaction au second tour.

Les résultats du 5 mars montrent que la gauche est en mesure, non seulement de conserver les sièges qu'elle détient déjà, mais de battre plusieurs députés U.N.R. et de conquérir ainsi de nouveaux sièges dans le Nord.

C'est pourquoi, communistes, socialistes, démocrates, uniront leurs voix, quelle que soit la circonscription, sur le candidat de gauche placé en tête par le suffrage universel au premier tour.

A Lille (2e, 3e, et 4e circonscriptions), à Haubourdin-La Bassée (5e), à Seclin (6e), à Lannoy-Roubaix-Est (7e), à Roubaix-Nord et Ouest (8e), à Dunkerque (11e), à Bergues (12e), à Bailleul-Hazebrouck (13e), à Cambrai (16e), à Avesnes (21e), à Maubeuge (22e),

Pas une voix communiste ne manquera, au second tour, au candidat de la Fédération qui a été placé en tête le 5 mars.

De même, à Douai-Nord et Ouest - Orchies (14e), à Douai-Sud - Arleux - Marchiennes (15e), Au Cateau - Clary - Solesmes (17e), à Valenciennes-Est - Condé (18e), à Valenciennes-Nord - Saint-Amand (19e), à Valenciennes-Sud - Denain (20e), à Bavay - Berlaimont - Le Quesnoy (23e) et à Lille-Centre et Ouest (1re), toutes les voix recueillies par la Fédération de la gauche démocrate et socialiste se reporteront en bloc sur le candidat communiste du 1er tour, qui devient, au second tour, en fonction de l'accord national, candidat d'union de la gauche.

L'application de cet accord clair, simple et loyal va permettre à la gauche, non seulement de retrouver tous ses sièges, mais d'en gagner de nouveaux.

L'application de cet accord marquera une étape importante pour la marche en avant de toute la gauche, pour un changement de politique, pour une démocratie véritable, pour le progrès social et la paix.

Au 2e tour, un seul mot d'ordre, socialistes, communistes, républicains, démocrates, votez en bloc

Pour le candidat d'Union de la gauche de votre circonscription !

DIX-NEUVIÈME CIRCONSCRIPTION

Cantons de : Saint-Amand-Rive droite, Saint-Amand-Rive gauche, Valenciennes-Nord.

M. Arthur MUSMEAUX
(Candidat du Parti communiste français)
élu le 12 mars 1967
(C.)

1re CIRCULAIRE

Electrices, électeurs,

Le Parti communiste présente à vos suffrages Arthur Musmeaux, votre député sortant et comme suppléant Lucien Gostiaux, conseiller général, maire de Bruay-sur-Escaut.

Ces deux militants intègres, connus et estimés de tous, représentent avec honneur le mouvement ouvrier de notre région. Ils sont l'un et l'autre des élus compétents et efficaces. Arthur Musmeaux qui, depuis très longtemps, est votre porte-parole à l'Assemblée Nationale a toujours été un député actif, un défenseur vigoureux de vos intérêts. Une vie toute entière au service des travailleurs a fait de lui un véritable représentant du peuple.

Le Valenciennois connaît aujourd'hui une situation difficile dont la responsabilité incombe entièrement au pouvoir gaulliste.

C'est l'Etat gaulliste qui a organisé la réduction de la production charbonnière et la fermeture de puits. C'est l'Etat gaulliste qui a favorisé la concentration industrielle, mais sans prévoir et sans implanter les industries nouvelles, génératrices d'emplois nouveaux.

Les licenciements, les réductions d'horaires, la régression du nombre d'emplois, sont dans le Valenciennois les fruits amers du IVe Plan gaulliste. Et le Ve Plan ignore totalement notre région, ses problèmes, ses retards.

Les hommes de l'U.N.R. qui, depuis 8 ans, détiennent tous les postes-clés de la direction du pays, sont les responsables d'une telle situation. Le Parti communiste pour sa part indique clairement que les solutions sont dans un changement de politique. Pour hâter ces changements. Il a déployé tous ses efforts afin que se réalise l'union de la gauche. L'accord national intervenu est en large partie le fruit de sa persévérance. Cet accord ouvre enfin aux démocrates de ce pays de réelles perspectives.

Electrices, Electeurs, en votant pour Arthur Musmeaux et Lucien Gostiaux, vous vous prononcerez pour un régime de démocratie véritable s'appuyant sur des mesures sociales avancées ; pour un régime excluant tout retour au passé et tirant sa stabilité de l'union des forces démocratiques sur un programme commun.

En votant pour les candidats du Parti communiste, vous voterez pour les candidats de l'union de la gauche.

Dès le 1er tour, votez et faites voter

ARTHUR MUSMEAUX
Conseiller général

Remplaçant éventuel :

LUCIEN GOSTIAUX
Conseiller général — Maire de Bruay

Candidats du Parti communiste français.

Ce que veulent les communistes.

Le scrutin du 5 mars a une très grande importance pour chacun d'entre nous. Il peut déterminer et accélérer les changements politiques voulus par un nombre croissant de Français et de Françaises.

Le Parti communiste se présente avec confiance devant vous. Il a été le seul parti, il y a 8 ans, à vous dire qu'il fallait refuser ce régime.

Chacun de vous peut aujourd'hui constater que le Parti communiste avait raison et qu'il avait vu juste.

Vous n'avez pas profité de l'expansion économique.

Oui, la production industrielle a bien augmenté de 60 % depuis 1957, mais qui peut prétendre que votre pouvoir d'achat a suivi cette expansion ? La moitié des salariés, dans le Nord, ne gagne pas 60.000 anciens francs par mois. Les allocations familiales sont en retard de 25 %. Un jeune sur deux n'a pas reçu de formation professionnelle et 20.000 jeunes sont actuellement sans emploi dans le Nord. Les fermetures d'usines, les réductions d'horaires, les licenciements font régner l'incertitude du lendemain dans la classe ouvrière.

La France est un grand pays qui doit assurer le bonheur de sa population.

Dans un grand pays comme le nôtre, avec ses richesses naturelles, le travail créateur de ses ouvriers et de ses paysans, de ses ingénieurs, techniciens et cadres, de ses savants et de ses chercheurs, l'élévation du niveau de vie de tous doit être le but du progrès technique.

— Salaires, pensions, retraites, allocations familiales doivent être augmentés ;

— L'emploi doit être garanti, la durée hebdomadaire du travail réduite sans diminution de salaire, la retraite ramenée à 60 ans pour les hommes et 55 ans pour les femmes ;

— Chaque famille a droit à un logement convenable, avec un loyer réellement modéré ;

— Il faut assurer la qualification professionnelle des jeunes, créer pour eux de nombreux emplois, leur ouvrir les portes des écoles, des usines, des techniques nouvelles ;

— Il faut réduire les impôts pour les salariés et faire payer la grande industrie qui réalise d'énormes bénéfices ;

— L'Etat doit aider les exploitations familiales et soutenir la coopération agricole.

De telles mesures supposent la nationalisation progressive des grandes industries et des banques d'affaires, la gestion démocratique des entreprises nationales avec participation des syndicats. Alors sera possible la mise en œuvre d'un plan de développement économique visant à l'élévation du niveau de vie de toute la population.

En politique extérieure, le Parti communiste préconise une politique cohérente de paix, d'indépendance nationale, de désarmement et de sécurité collective, d'adhésion de la France au traité de Moscou sur l'arrêt des essais nucléaires, de solidarité avec le peuple vietnamien dans son droit à gérer lui-même ses propres affaires.

Progrès social et démocratie, paix et indépendance, ce seront vos raisons de voter communiste.

2e CIRCULAIRE

Merci aux 22.646 électrices et électeurs qui, au premier tour, ont accordé leurs suffrages à Arthur Musmeaux et Lucien Gostiaux et les ont placés largement en tête de tous les candidats.

Conformément à l'accord national de désistement, signé avec le Parti communiste, la Fédération de la gauche démocrate et socialiste retire ses candidats.

Arthur Musmeaux et Lucien Gostiaux demeurent, donc, les candidats uniques de toute la gauche.

Les chiffres donnent clairement la majorité à la gauche.

Communistes, socialistes, républicains, démocrates assurez donc la réélection de

ARTHUR MUSMEAUX

Remplaçant éventuel :

LUCIEN GOSTIAUX

Candidats d'Union de la gauche.

Au 2e tour de scrutin dans le Nord,

Communistes, Socialistes et Démocrates unis enlèveront de nouveaux sièges à l'U.N.R.

Le premier tour de scrutin permet d'enregistrer une nette progression du Parti communiste français qui, sur le plan national, dépasse les 5 millions de suffrages. Il gagne plus d'un million de voix par rapport à 1962, dont 50.000 dans le département du Nord. Il consolide ainsi sa place de premier parti de la gauche.

Dans les cinq circonscriptions du Nord, où il détenait le siège de député, il renforce partout ses positions. Mais la gauche tout entière progresse dans notre département. Elle est majoritaire avec 53 % des suffrages exprimés.

Ce résultat est un puissant encouragement pour les forces ouvrières et démocratiques dans leur lutte contre l'U.N.R. et la réaction au second tour.

Les résultats du 5 mars montrent que la gauche est en mesure, non seulement de conserver les sièges qu'elle détient déjà, mais de battre plusieurs députés U.N.R. et de conquérir ainsi de nouveaux sièges dans le Nord.

C'est pourquoi, communistes, socialistes, démocrates, uniront leurs voix, quelle que soit la circonscription, sur le candidat de gauche placé en tête par le suffrage universel au premier tour.

A Lille (2e, 3e, et 4e circonscriptions), à Haubourdin-La Bassée (5e), à Seclin (6e), à Lannoy-Roubaix-Est (7e), à Roubaix-Nord et Ouest (8e), à Dunkerque (11e), à Bergues (12e), à Bailleul-Hazebrouck (13e), à Cambrai (16e), à Avesnes (21e), à Maubeuge (22e),

Pas une voix communiste ne manquera, au second tour, au candidat de la Fédération qui a été placé en tête le 5 mars.

De même, à Douai-Nord et Ouest - Orchies (14e), à Douai-Sud - Arleux - Marchiennes (15e), Au Cateau - Clary - Solesmes (17e), à Valenciennes-Est - Condé (18e), à Valenciennes-Nord - Saint-Amand (19e), à Valenciennes-Sud - Denain (20e), à Bavay - Berlaimont - Le Quesnoy (23e) et à Lille-Centre et Ouest (1re), toutes les voix recueillies par la Fédération de la gauche démocrate et socialiste se reporteront en bloc sur le candidat communiste du 1er tour, qui devient, au second tour, en fonction de l'accord national, candidat d'union de la gauche.

L'application de cet accord clair, simple et loyal va permettre à la gauche, non seulement de retrouver tous ses sièges, mais d'en gagner de nouveaux.

L'application de cet accord marquera une étape importante pour la marche en avant de toute la gauche, pour un changement de politique, pour une démocratie véritable, pour le progrès social et la paix.

Au 2e tour, un seul mot d'ordre, socialistes, communistes, républicains, démocrates, votez en bloc

Pour le candidat d'Union de la gauche de votre circonscription !

VINGTIÈME CIRCONSCRIPTION

Cantons de : Bouchain, Denain, Valenciennes-Sud.

M. Henri FIÉVEZ

(Candidat du Parti communiste français)
élu le 12 mars 1967
(C.)

1re CIRCULAIRE

Electrices, électeurs,

Le parti Communiste présente à vos suffrages Henri Fievez, votre député sortant et comme suppléant Edmond Cher, conseiller général et maire de Petite Forêt.

Henri Fievez a toujours été le porte-parole compétent et écouté de votre circonscription dont il a défendu en toutes circonstances les intérêts avec efficacité. Député actif et particulièrement compétent, il a été à l'Assemblée Nationale le défenseur vigoureux de vos revendications.

Edmond Cher, militant intègre et estimé de tous, est bien connu pour son dévouement à la cause des travailleurs.

Le Valenciennois connaît aujourd'hui une situation difficile dont la responsabilité incombe entièrement au pouvoir gaulliste.

C'est l'Etat gaulliste qui a organisé la réduction de la production charbonnière et la fermeture de puits. C'est l'Etat gaulliste qui a favorisé la concentration industrielle, mais sans prévoir et sans implanter les industries nouvelles, génératrices d'emplois nouveaux.

Les licenciements, les réductions d'horaires, la régression du nombre d'emplois, sont dans le Valenciennois les fruits amers du IVe Plan gaulliste. Et le Ve Plan ignore totalement notre région, ses problèmes, ses retards.

Les hommes de l'U.N.R., qui depuis huit ans détiennent tous les postes clés de la direction du pays, sont les responsables d'une telle situation. Le parti Communiste pour sa part indique clairement que les solutions sont dans un changement de politique. Pour hâter ces changements, il a déployé tous ses efforts afin que se réalise l'union de la gauche. L'accord national intervenu est en large partie le fruit de sa persévérance.

Cet accord ouvre enfin aux démocrates de ce pays de réelles perspectives.

Electrices, électeurs, en votant pour Henri Fievez et Edmond Cher, vous vous prononcerez pour un régime de démocratie véritable s'appuyant sur des mesures sociales avancées ; pour un régime excluant tout retour au passé et tirant sa stabilité de l'union des forces démocratiques sur un programme commun.

En votant pour les candidats du Parti communiste vous voterez pour les candidats de l'union de la gauche.

Dès le premier tour, votez et faites voter

Henri FIEVEZ
Conseiller général

Remplaçant éventuel :

Edmond CHER
Maire de Petite-Forêt — Conseiller général

Candidats du Parti communiste français.

Ce que veulent les communistes.

Le scrutin du 5 mars a une très grande importance pour chacun d'entre nous. Il peut déterminer et accélérer les changements politiques voulus par un nombre croissant de Français et de Françaises.

Le Parti communiste se présente avec confiance devant vous. Il a été le seul parti, il y a 8 ans, à vous dire qu'il fallait refuser ce régime.

Chacun de vous peut aujourd'hui constater que le Parti communiste avait raison et qu'il avait vu juste.

Vous n'avez pas profité de l'expansion économique.

Oui, la production industrielle a bien augmenté de 60 % depuis 1957, mais qui peut prétendre que votre pouvoir d'achat a suivi cette expansion ? La moitié des salariés, dans le Nord, ne gagne pas 60.000 anciens francs par mois. Les allocations familiales sont en retard de 25 %. Un jeune sur deux n'a pas reçu de formation professionnelle et 20.000 jeunes sont actuellement sans emploi dans le Nord. Les fermetures d'usines, les réductions d'horaires, les licenciements font régner l'incertitude du lendemain dans la classe ouvrière.

La France est un grand pays qui doit assurer le bonheur de sa population.

Dans un grand pays comme le nôtre, avec ses richesses naturelles, le travail créateur de ses ouvriers et de ses paysans, de ses ingénieurs, techniciens et cadres, de ses savants et de ses chercheurs, l'élévation du niveau de vie de tous doit être le but du progrès technique.

— Salaires, pensions, retraites, allocations familiales doivent être augmentés ;

— L'emploi doit être garanti, la durée hebdomadaire du travail réduite sans diminution de salaire, la retraite ramenée à 60 ans pour les hommes et 55 ans pour les femmes ;

— Chaque famille a droit à un logement convenable, avec un loyer réellement modéré ;

— Il faut assurer la qualification professionnelle des jeunes, créer pour eux de nombreux emplois, leur ouvrir les portes des écoles, des usines, des techniques nouvelles ;

— Il faut réduire les impôts pour les salariés et faire payer la grande industrie qui réalise d'énormes bénéfices ;

— L'Etat doit aider les exploitations familiales et soutenir la coopération agricole.

De telles mesures supposent la nationalisation progressive des grandes industries et des banques d'affaires, la gestion démocratique des entreprises nationales avec participation des syndicats. Alors sera possible la mise en œuvre d'un plan de développement économique visant à l'élévation du niveau de vie de toute la population.

En politique extérieure, le Parti communiste préconise une politique cohérente de paix, d'indépendance nationale, de désarmement et de sécurité collective, d'adhésion de la France au traité de Moscou sur l'arrêt des essais nucléaires, de solidarité avec le peuple vietnamien dans son droit à gérer lui-même ses propres affaires.

Progrès social et démocratie, paix et indépendance, ce seront vos raisons de voter communiste.

2e CIRCULAIRE

Merci aux 29.767 électrices et électeurs qui, au premier tour, ont accordé leurs suffrages à Henri Fievez et Edmond Cher et les ont placés largement en tête de tous les candidats.

Conformément à l'accord national signé par le Parti communiste et la Fédération de la gauche démocrate et socialiste, Olivier Mouton et Paul Moulin, qui ont obtenu 12.784 voix, se désistent en faveur d'Henri Fievez et Edmond Cher.

Les chiffres donnent clairement la majorité à la gauche.

Communistes, socialistes, républicains, démocrates, assurez donc la réélection de

HENRI FIEVEZ

Remplaçant éventuel :

EDMOND CHER

Candidats d'Union de la gauche.

Au 2e tour de scrutin dans le Nord,

Communistes, Socialistes et Démocrates unis enlèveront de nouveaux sièges à l'U.N.R.

Le premier tour de scrutin permet d'enregistrer une nette progression du Parti communiste français qui, sur le plan national, dépasse les 5 millions de suffrages. Il gagne plus d'un million de voix par rapport à 1962, dont 50.000 dans le département du Nord. Il consolide ainsi sa place de premier parti de la gauche.

Dans les cinq circonscriptions du Nord, où il détenait le siège de député, il renforce partout ses positions. Mais la gauche tout entière progresse dans notre département. Elle est majoritaire avec 53 % des suffrages exprimés.

Ce résultat est un puissant encouragement pour les forces ouvrières et démocratiques dans leur lutte contre l'U.N.R. et la réaction au second tour.

Les résultats du 5 mars montrent que la gauche est en mesure, non seulement de conserver les sièges qu'elle détient déjà, mais de battre plusieurs députés U.N.R. et de conquérir ainsi de nouveaux sièges dans le Nord.

C'est pourquoi, communistes, socialistes, démocrates, uniront leurs voix, quelle que soit la circonscription, sur le candidat de gauche placé en tête par le suffrage universel au premier tour.

A Lille (2e, 3e, et 4e circonscriptions), à Haubourdin-La Bassée (5e), à Seclin (6e), à Lannoy-Roubaix-Est (7e), à Roubaix-Nord et Ouest (8e), à Dunkerque (11e), à Bergues (12e), à Bailleul-Hazebrouck (13e), à Cambrai (16e), à Avesnes (21e), à Maubeuge (22e),

Pas une voix communiste ne manquera, au second tour, au candidat de la Fédération qui a été placé en tête le 5 mars.

De même, à Douai-Nord et Ouest - Orchies (14e), à Douai-Sud - Arleux - Marchiennes (15e), Au Cateau - Clary - Solesmes (17e), à Valenciennes-Est - Condé (18e), à Valenciennes-Nord - Saint-Amand (19e), à Valenciennes-Sud - Denain (20e), à Bavay - Berlaimont - Le Quesnoy (23e) et à Lille-Centre et Ouest (1re), toutes les voix recueillies par la Fédération de la gauche démocrate et socialiste se reporteront en bloc sur le candidat communiste du 1er tour, qui devient, au second tour, en fonction de l'accord national, candidat d'union de la gauche.

L'application de cet accord clair, simple et loyal va permettre à la gauche, non seulement de retrouver tous ses sièges, mais d'en gagner de nouveaux.

L'application de cet accord marquera une étape importante pour la marche en avant de toute la gauche, pour un changement de politique, pour une démocratie véritable, pour le progrès social et la paix.

Au 2e tour, un seul mot d'ordre, socialistes, communistes, républicains, démocrates, votez en bloc

Pour le candidat d'Union de la gauche de votre circonscription !

VINGT-ET-UNIÈME CIRCONSCRIPTION

Cantons de : Avesnes-Nord, Avesnes-Sud, Solre-le-Château, Trélon.

M. Charles NAVEAU
(Candidat de la F.G.D.S.)
élu le 12 mars 1967
(F.G.D.S.)

1re CIRCULAIRE

Citoyennes, citoyens,

Le geste que vous allez accomplir est d'une importance capitale ; d'ores et déjà, nous devons préparer l'après-gaullisme.

La situation économique de notre pays n'est pas aussi brillante qu'on veut bien nous le dire : partout licenciements, chômage, marasme commercial.

Des milliards d'économies possibles : c'en est assez de la ruineuse force de frappe, des folles dépenses de prestige.

L'énergie atomique doit être utilisée pour l'homme, non pour le détruire, et les économies réalisées doivent permettre l'amélioration du sort de tous les Français.

Nous voulons apporter aux jeunes l'égalité des chances : une école par une véritable démocratie de l'enseignement ; toujours plus de maîtres, plus de locaux, plus de bourses.

L'expression démocratisation de l'enseignement est dans tous les esprits, mais son application est interprétée différemment.

Les classes surchargées provoquent des conditions de travail difficiles et, par là-même, inefficaces. Les écoles maternelles sont insuffisantes, les bourses de plus en plus réduites.

Peu de fils d'ouvriers et de paysans peuvent poursuivre leurs études jusqu'au stade de l'enseignement supérieur.

La démocratisation ne se traduira par des réalités que lorsque tous les enfants, quelle que soit leur origine sociale, bénéficieront des mêmes chances de succès. C'est la priorité des priorités.

Contre le chômage qui monte, qui monte, nous voulons assurer à tous le droit à la vie, au travail (plein emploi), le respect des libertés syndicales, la suppression des zones de salaires, la promotion de la femme : travail égal, salaire égal, une vieillesse heureuse : la retraite à 60 ans.

Le chômage est un scandale. Etre en état de travailler, vouloir produire, en avoir besoin et se trouver dans l'impossibilité de le faire est subir l'une des plus graves atteintes à la dignité de l'homme.

Les cadres moyens et supérieurs qui se trouvaient à l'abri de l'insécurité sont aujourd'hui atteints ou menacés en particulier par les fusions d'entreprises.

Il faut créer des emplois là où la main-d'œuvre existe afin d'éviter les déplacements de travailleurs.

Le plan économique doit être accompagné d'un plan social assurant aux travailleurs leur part dans les fruits du progrès et de l'expansion.

La Fédération de la gauche prévoit un abaissement effectif et progressif de l'âge de la retraite, avec, dans l'immédiat, une première application de ces mesures pour les femmes et les travailleurs ayant des conditions de travail pénibles.

Et pour tous un toit : la grandeur d'une nation exige le logement décent et accessible de tous les citoyens ; l'installation des jeunes ménages doit être une préoccupation majeure.

L'heure de la vérité est venue à la veille de la consultation électorale : baisse de 14,6 % des permis de construire et de 5,3 % des mises en chantier en 1966 par rapport à 1965.

La cause essentielle de cette forte diminution réside dans les mesures prise en 1963 pour restreindre les crédits diminuant ainsi les logements sociaux.

De plus, l'augmentation des charges n'a pas été compensée par un relèvement suffisant de l'aide individualisée et l'ensemble des crédits nécessaires au service de l'allocation-logement n'a pas évolué en proportion de l'accroissement des besoins.

Contre les impôts qui frappent injustement et durement les petits commerçants, les artisans, les agriculteurs, les travailleurs (le nombre des contribuables a doublé en cinq ans : 9.000.000 d'assujettis en 1967) : relèvement des abattements de base, suppression de la taxe complémentaire.

Notre Avesnois se meurt : le développement du tourisme ne pourra se faire que si l'on maintient et améliore les moyens de communication (routières, ferroviaires et téléphoniques).

Nos routes nationales régionales sont délaissées ; tout est axé sur quelques tronçons d'autoroutes.

Pour le monde agricole : des réformes de structures, sans doute, oui mais surtout : une politique de prix indexés, soutenus et alignés sur ceux du Marché commun.

Les herbagers diront s'ils sont satisfaits de la politique agricole du Gouvernement, si la loi d'orientation agricole et la loi complémentaire (que nous n'avons pas votées parce qu'insuffisantes et inopérantes) leur ont apporté la parité qui leur était promise ?

L'article 31 de la loi d'orientation, qui seul avait une signification, n'a jamais été mis en application et l'appauvrissement de nos exploitations se poursuit à un rythme accéléré.

4.000 milliards d'endettement agricole.

Il ne fallait pas abandonner l'indexation des prix agricoles qui était la seule sauvegarde du revenu agricole, revenu qui n'a cessé de s'amenuiser sans empêcher le pouvoir de doubler les impôts sur les bénéfices agricoles.

Anciens combattants : application du rapport constant, respect des droits acquis, reconnaissance du statut des combattants d'Algérie.

Contre la politique de mensonges d'un Gouvernement et d'une majorité serviles.

Contre le pouvoir d'un seul homme.

Pour une radio et une télévision au service de tous.

Pour une République démocratique par l'application loyale et stricte de la Constitution.

Contre un nationalisme périmé :

Une véritable Europe des peuples pour l'amitié entre tous.

Pour la paix.

Votez F.G.D.S.

Charles NAVEAU
Candidat titulaire
Sénateur-maire de Sains-du-Nord
Conseiller général du Nord

Remplaçant éventuel :

Pierre LAGRENE
Maire d'Avesnes-sur-Helpe
Conseiller général du Nord

2e CIRCULAIRE

Plus de 18.000 électrices et électeurs se sont prononcés contre le député sortant U.N.R.

Il n'a recueilli que 14.000 voix.

Mathématiquement Arthur Moulin est déjà battu.

Au combat sans défaillance, sans abstention.

Jeunes de la circonscription Léo-Lagrange vous « licencierez » Moulin.

Anciens combattants, vous vous souviendrez de la réduction de vos retraites.

Herbagers, souvenez-vous de l'indexation des prix agricoles.

Ouvriers, fonctionnaires, cadres, petits artisans et commerçants vous confirmerez votre vote en élisant

Charles NAVEAU

candidat de la gauche unie.

Vous affirmerez votre volonté de voir triompher la République, la démocratie, la justice sociale.

La gauche défend toujours l'Avesnois.

Dans un tract, lancé en dernière heure la semaine dernière, et intitulé « Voici quelques précisions... » le député sortant fait état de ses interventions en les exagérant, comme à l'accoutumée.

En outre, il donne une interprétation du Code électoral tout à fait erronée.

Voici la vérité : Article L. O. 137.

« Le cumul des mandats de député et de sénateur est interdit. Tout député élu sénateur ou tout sénateur élu député, cesse, de ce fait même, d'appartenir à la première assemblée dont il était membre. »

Ou bien il a démontré son incompétence... Ou bien il a menti effrontément... Les électeurs jugeront.

Naveau sera député.

VINGT-DEUXIÈME CIRCONSCRIPTION

Cantons de : Hautmont, Maubeuge-Nord, Maubeuge-Sud.

M. Pierre FOREST

(Candidat de la F.G.D.S.)

élu le 12 mars 1967

(F.G.D.S.)

1re CIRCULAIRE

Le comité électoral est fier de présenter à vos suffrages le docteur Pierre Forest, maire de Maubeuge, conseiller général du Nord, président du Syndicat intercommunal du Bassin de la Sambre.

Vous en avez fait votre député depuis 1958.

Cet homme d'action et de cœur au service constant du bien public a rempli sa tâche avec conscience, dévouement et désintéressement.

Partout où notre région devait être défendue, il était présent.

Nous l'avons vu le 23 novembre à la tête des 20.000 manifestants.

C'est le leader du bassin de la Sambre.

C'est l'homme de tous, à la disposition de chacun, à tout moment, sans distinction d'opinions politique ou religieuse.

Il a tenu ses promesses :

En politique :

— contre un Gouvernement antisocial décidant de porter à 600.000 le nombre de chômeurs en 1970.

— contre une force de frappe inutile, inefficace et coûteuse,

— pour la défense des mal-logés et des sans-logis, et contre les loyers trop élevés.

— pour une vieillesse heureuse de nos anciens,

— pour que nos enfants aient droit aux études supérieures et aux bourses.

Sur le plan régional :

— Dans tous les domaines, il a obtenu pour nos villes et nos villages le maximum des rares subventions de l'Etat et chaque commune sait l'apprécier.

Dans le Ve Plan national si faible, et encore plus restreint pour le Nord, ses interventions ont été déterminantes pour tout le bassin puisque le programme d'investissements publics du Bassin de la Sambre est le 3e sur 11 de la région Nord—Pas-de-Calais.

Il doit permettre les implantations d'industries nouvelles réclamées déjà en 1958 et 1962.

Ecoles :

— 2 collèges enseignement technique - 4 collèges enseignement supérieur - 1 lycée classique - 3 gymnases - 1 piscine ont été obtenus à Hautmont, Jeumont, Louvroil, bientôt Ferrière-la-Grande.

Routes :

— 3 voies nouvelles en cours, capitales pour le Bassin, avec pénétration dans les centres : Maubeuge-Hautmont - Maubeuge-Jeumont - Maubeuge-Rousies-Recquignies et beaucoup d'autres améliorations à Saint-Rémy, Bersillies, Vieux-Reng prochainement, etc.

Hôpitaux :

— Modernisation - Agrandissement dispensaires et centre médico-scolaires. laires.

Ecole d'infirmières d'arrondissement dont la construction commence très prochainement.

Sambre :

— Principe admis d'un aménagement à 700 tonnes et d'un programme de lutte contre les inondations.

Equipement urbain :

— Toutes les communes sont alimentées en eau potable ; les écarts le seront prochainement.

C'est exceptionnel !

Au Ve Plan, plus d'un milliard sera consacré à la construction d'égouts (400 millions en 1967).

Logements :

— 1.000 logements par an peuvent maintenant être construits dans les grandes zones à Jeumont, Hautmont, Boussois, Assevent, Ferrière-la-Grande, Louvroil, Maubeuge, etc.

Plus de 15.000 interventions diverses dans les bureaux et ministères.

Les rapatriés accueillis et logés en priorité, les anciens combattants défendus, les anciens d'A.F.N. trouvant un appui, les agriculteurs, les familles, les artisans, les retraités ont pu apprécier son action.

Toujours près du monde ouvrier, il a lutté et luttera sans cesse pour la priorité au travail et pour que vive le Bassin de la Sambre.

Personne ne peut contester cette action et ces résultats à moins d'être de mauvaise foi, ambitieux, négatif, ingrat ou ignorant.

Les travailleurs de toutes catégories sauront juger car ils sont pleins de bon sens et de réalisme.

Le 5 mars, vous renouvellerez votre confiance au

Docteur FOREST

et à son suppléant GASTON RANSART

candidats de la F.G.D.S.

Chères électrices, chers électeurs,

Depuis huit ans avec dignité et un maximum d'efficacité je suis votre député pour vous défendre et aider notre région qu'un mauvais gouvernement menace d'abandonner.

Fier d'être votre élu en diverses assemblées importantes, conscient d'avoir rempli honnêtement les mandats que vous m'avez confiés, je me présente à vos suffrages au-dessus des querelles politiques ou mesquines de clochers.

Heureux d'avoir depuis toujours œuvré au rapprochement et au développement de toutes les communes de ma circonscription,

Je réclame en priorité :

Le droit au travail - Halte au chômage !

Je n'admets pas que le gouvernement prévoie le départ de 300.000 personnes du Nord en 1970.

Pas de licenciements sans compensation préalable d'industries nouvelles, possibles à Louvroil, à Hautmont, dans la zone de Grevaux, etc.

— Pas de transferts de foyers.
— Du travail pour nos jeunes, garçons et filles.
— Et aussi l'amélioration des salaires et l'abaissement à 60 ans de l'âge de la retraite à porter à 60 % du salaire de base.

Le droit au logement.

Moins de logements luxueux. Des H.L.M. et des petites maisons familiales à des loyers abordables.

Le droit à l'instruction

avec une démocratisation réelle ;

— de nouvelles écoles, des C.E.S. et des C.E.T. ;
— une formation professionnelle adaptée ;
— des transports scolaires pour nos communes rurales,
— et un Institut universitaire de technologie.

Le droit à la santé, et je puis en parler.

La France manque d'hôpitaux et d'infirmières ;

— il faut un hôpital psychiatrique de 600 lits à Maubeuge ;
— des hôpitaux rénovés à Hautmont et Jeumont ;
— des maisons de retraite pour nos anciens à Jeumont, à Hautmont, à Maubeuge (amélioration de l'hôpital-hospice) ;
— des dispensaires et centres sociaux à Hautmont, Louvroil, Ferrière-la-Grande, Jeumont, Maubeuge, Saint-Rémy et Boussois.

Les droits de la femme

— pour son plein épanouissement.

Le droit des mamans

— des crèches ; des espaces de jeux pour humaniser nos grands ensembles ;
— la paix en supprimant la menace atomique.

Les droits des combattants.

— Rétablissement des avantages supprimés par le gouvernement en 1959 (retraite et rapport constant).

— Reconnaissance de la qualité d'ancien combattant pour les anciens d'Algérie... pensons aux 28.000 morts.

Pour nos agriculteurs

— Le rétablissement de l'indexation des prix agricoles et la parité avec les prix industriels.

Pour les commerçants

— La révision du régime fiscal (attention à la T.V.A.).

Pour nos petits soldats

La réduction du service militaire obligatoire et le respect du quart de place.

Je réclame aussi plus de justice

— pour les veuves, orphelins, mutilés toujours défavorisés ;
— pour les paralysés et handicapés toujours lésés ;
— pour les rapatriés pas encore indemnisés.

Je souhaite avec force la révision des options du Vᵉ Plan et des aménagements régionaux nouveaux (Sambre, axes routiers, etc.).

Je veux défendre les communes accablées sans cesse, par l'Etat, d'impôts supplémentaires.

Je suis plus que jamais, avec mon expérience, à vos côtés avec l'actif Gaston Ransart, jeune, passionné, dynamique.

Ensemble nous vous défendrons et nous gagnerons. Il me faut votre appui unanime.

Ne cédez à aucun moyen de division,
Il faut voter utile dès le premier tour.

Le 5 mars, j'appelle tous les « Sambriens » à s'unir sur mon nom.

Votez Docteur FOREST

2ᵉ CIRCULAIRE

Electrices, électeurs,

Dimanche prochain il faut affirmer votre volonté : donc venir voter...

— pour une véritable démocratie vers l'expansion et le progrès pour garantir la paix ;

— pour la défense de la région par une révision du Vᵉ Plan, par des investissements contrôlés, par la sauvegarde des droits sacrés de ses travailleurs.

Tout ce qui touche la vie de la nation comme celle de la région et le devenir des Français donc de nos « Sambriens », cela vous regarde et vous concerne.

Votez dimanche ! C'est un devoir.

En avant : pour le bassin de la Sambre !

Docteur FOREST et Gaston RANSART

Remerciements.

Je vous adresse mes cordiaux remerciements, nombreux électeurs, qui dimanche, m'avez renouvelé votre confiance.

Vos suffrages importants me placent une fois encore en tête de tous les candidats.

Ainsi désigné par le suffrage universel, je viens, suivant la tradition républicaine, me présenter pour le ballottage, avec le même programme, pour le triomphe de la démocratie et de la justice sociale, avec une volonté d'union au-dessus des passions.

Je veux être demain l'élu de toute la population.

Avec cet espoir, dimanche prochain, tous aux urnes pour la défense du Bassin de la Sambre.

Votez pour le

Docteur FOREST

Remplaçant éventuel :

GASTON RANSART

Ingénieur T.P.E.

(Candidats de la F.G.D.S.)

VINGT-TROISIÈME CIRCONSCRIPTION

Cantons de : Bavay, Berlaimont, Landrecies, le Quesnoy-Est, le Quesnoy-Ouest.

M. Didier ELOY
(Candidat du Parti communiste français)
élu le 12 mars 1967
(C.)

1re CIRCULAIRE

Electrices, électeurs,

Avec le Parti communiste français et ses candidats Didier Eloy et Jean Jarosz dans la 23e circonscription,

C'est la certitude :

— de faire aboutir les revendications ouvrières et paysannes,
— de la prospérité pour notre région,
— du développement de l'équipement social.

Le Parti communiste français et ses candidats ne font pas de vagues promesses.

Didier Eloy, candidat titulaire, adjoint au maire d'Aulnoye, administre la preuve de sa compétence par des réalisations sociales dont bénéficie la popula-

tion laborieuse d'Aulnoye. Didier Eloy, en plus de son action inlassable en faveur du monde du travail, est un véritable réalisateur :

Ecoles publiques spacieuses - Restaurant scolaire - Salle et terrain de sports - Logements neufs pour les jeunes ménages - Habitations pour personnes âgées - Jardin d'enfants - Centre aéré - Classes de neige - Un collège technique en construction et bientôt une piscine couverte, etc.

L'action de Didier Eloy, des élus communistes pour assurer la prospérité d'Aulnoye est un exemple remarquable pour toute notre région.

En votant pour nos candidats vous contribuerez efficacement à l'extension de toutes les réalisations d'Aulnoye pour la 23e circonscription.

Dès le premier tour, votez et faites voter

DIDIER ELOY

Métallurgiste — Maire-adjoint d'Aulnoye

Remplaçant éventuel :

JEAN JAROSZ

Professeur de C.E.G.

Candidats du Parti communiste français.

Ce que veulent les communistes.

Le scrutin du 5 mars a une très grande importance pour chacun d'entre nous. Il peut déterminer et accélérer les changements politiques voulus par un nombre croissant de Français et de Françaises.

Le Parti communiste se présente avec confiance devant vous. Il a été le seul parti, il y a 8 ans, à vous dire qu'il fallait refuser ce régime.

Chacun de vous peut aujourd'hui constater que le Parti communiste avait raison et qu'il avait vu juste.

Vous n'avez pas profité de l'expansion économique.

Oui, la production industrielle a bien augmenté de 60 % depuis 1957, mais qui peut prétendre que votre pouvoir d'achat a suivi cette expansion ? La moitié des salariés, dans le Nord, ne gagne pas 60.000 anciens francs par mois. Les allocations familiales sont en retard de 25 %. Un jeune sur deux n'a pas reçu de formation professionnelle et 20.000 jeunes sont actuellement sans emploi dans le Nord. Les fermetures d'usines, les réductions d'horaires, les licenciements font régner l'incertitude du lendemain dans la classe ouvrière.

La France est un grand pays qui doit assurer le bonheur de sa population.

Dans un grand pays comme le nôtre, avec ses richesses naturelles, le travail créateur de ses ouvriers et de ses paysans, de ses ingénieurs, techniciens et cadres, de ses savants et de ses chercheurs, l'élévation du niveau de vie de tous doit être le but du progrès technique.

— Salaires, pensions, retraites, allocations familiales doivent être augmentés ;

— L'emploi doit être garanti, la durée hebdomadaire du travail réduite sans diminution de salaire, la retraite ramenée à 60 ans pour les hommes et 55 ans pour les femmes ;

— Chaque famille a droit à un logement convenable, avec un loyer réellement modéré ;

— Il faut assurer la qualification professionnelle des jeunes, créer pour eux de nombreux emplois, leur ouvrir les portes des écoles, des usines, des techniques nouvelles ;

— Il faut réduire les impôts pour les salariés et faire payer la grande industrie qui réalise d'énormes bénéfices ;

— L'Etat doit aider les exploitations familiales et soutenir la coopération agricole.

De telles mesures supposent la nationalisation progressive des grandes industries et des banques d'affaires, la gestion démocratique des entreprises nationales avec participation des syndicats. Alors sera possible la mise en œuvre d'un plan de développement économique visant à l'élévation du niveau de vie de toute la population.

En politique extérieure, le Parti communiste préconise une politique cohérente de paix, d'indépendance nationale, de désarmement et de sécurité collective, d'adhésion de la France au traité de Moscou sur l'arrêt des essais nucléaires, de solidarité avec le peuple vietnamien dans son droit à gérer lui-même ses propres affaires.

Progrès social et démocratie, paix et indépendance, ce seront vos raisons de voter communiste.

2e CIRCULAIRE

Merci aux 13.726 électrices et électeurs qui, au premier tour, ont accordé leurs suffrages à Didier Eloy et Jean Jarosz et les ont placés en tête des candidats de la gauche.

Conformément à l'accord national signé par le Parti communiste et la Fédération de la gauche démocrate et socialiste, Eugène Thomas et Edouard Bantigny, qui ont obtenu 8.881 voix, se désistent en faveur de Didier Eloy et Jean Jarosz.

Les chiffres donnent clairement la majorité à la gauche.

L'U.N.R. Bécue doit être battu !

Communistes, socialistes, républicains, démocrates,

Pour l'avenir de votre région de la Sambre et de l'Avesnois, assurez l'élection de

DIDIER ELOY

Remplaçant éventuel :

JEAN JAROSZ

Candidats d'Union de la gauche.

Au 2e tour de scrutin dans le Nord,

Communistes, Socialistes et Démocrates unis enlèveront de nouveaux sièges à l'U.N.R.

Le premier tour de scrutin permet d'enregistrer une nette progression du Parti communiste français qui, sur le plan national, dépasse les 5 millions de suffrages. Il gagne plus d'un million de voix par rapport à 1962, dont 50.000 dans le département du Nord. Il consolide ainsi sa place de premier parti de la gauche.

Dans les cinq circonscriptions du Nord, où il détenait le siège de député, il renforce partout ses positions. Mais la gauche tout entière progresse dans notre département. Elle est majoritaire avec 53 % des suffrages exprimés.

Ce résultat est un puissant encouragement pour les forces ouvrières et démocratiques dans leur lutte contre l'U.N.R. et la réaction au second tour.

Les résultats du 5 mars montrent que la gauche est en mesure, non seulement de conserver les sièges qu'elle détient déjà, mais de battre plusieurs députés U.N.R. et de conquérir ainsi de nouveaux sièges dans le Nord.

C'est pourquoi, communistes, socialistes, démocrates, uniront leurs voix, quelle que soit la circonscription, sur le candidat de gauche placé en tête par le suffrage universel au premier tour.

A Lille (2e, 3e, et 4e circonscriptions), à Haubourdin-La Bassée (5e), à Seclin (6e), à Lannoy-Roubaix-Est (7e), à Roubaix-Nord et Ouest (8e), à Dunkerque (11e), à Bergues (12e), à Bailleul-Hazebrouck (13e), à Cambrai (16e), à Avesnes (21e), à Maubeuge (22e),

Pas une voix communiste ne manquera, au second tour, au candidat de la Fédération qui a été placé en tête le 5 mars.

De même, à Douai-Nord et Ouest - Orchies (14e), à Douai-Sud - Arleux - Marchiennes (15e), Au Cateau - Clary - Solesmes (17e), à Valenciennes-Est - Condé (18e), à Valenciennes-Nord - Saint-Amand (19e), à Valenciennes-Sud - Denain (20e), à Bavay - Berlaimont - Le Quesnoy (23e) et à Lille-Centre et Ouest (1re), toutes les voix recueillies par la Fédération de la gauche démocrate et socialiste se reporteront en bloc sur le candidat communiste du 1er tour, qui devient, au second tour, en fonction de l'accord national, candidat d'union de la gauche.

L'application de cet accord clair, simple et loyal va permettre à la gauche, non seulement de retrouver tous ses sièges, mais d'en gagner de nouveaux.

L'application de cet accord marquera une étape importante pour la marche en avant de toute la gauche, pour un changement de politique, pour une démocratie véritable, pour le progrès social et la paix.

Au 2e tour, un seul mot d'ordre, socialistes, communistes, républicains, démocrates, votez en bloc

Pour le candidat d'Union de la gauche de votre circonscription !

OISE

PREMIÈRE CIRCONSCRIPTION

Cantons de : Beauvais-Nord-Est, Breteuil, Crèvecœur-le-Grand, Formerie, Froissy, Grandvilliers, Maignelay, Marseille-en-Beauvaisis, Nivillers, Ressons-sur-Matz.

M. Marcel DASSAULT
élu le 5 mars 1967
(U.D. Vᵉ R.)

Electrices, Electeurs,

En me présentant de nouveau devant vous, j'ai conscience d'avoir bien travaillé pour la France et notre beau département.

Si vous estimez que je dois continuer, je vous demande de voter de nouveau massivement pour moi, dès le premier tour, pour me permettre, dans l'avenir comme par le passé, de servir vos intérêts et ceux de la circonscription.

Mon programme n'a pas changé.

Je suis :

— Pour l'expansion économique de notre département en vue de créer des emplois pour la jeunesse et d'assurer la prospérité de tous.

— Pour le développement du Marché commun qui est le grand espoir de l'agriculture.

— Pour le développement des écoles, de la culture physique et des sports.

— Pour une plus large politique de la construction, de l'accession à la propriété et du développement de l'habitat rural.

— Pour une plus juste répartition des impôts qui frappent les commerçants, artisans, fonctionnaires et professions libérales.

— Pour le développement de l'urbanisme et la création de lignes d'autobus nouvelles.

— Pour l'amélioration des lois sociales en faveur des ouvriers des villes et des campagnes.

— Pour l'amélioration du sort des anciens combattants, des victimes de la guerre, des rapatriés de l'Afrique du Nord, des économiquement faibles et des personnes âgées.

J'ai demandé à mon excellent ami, Pierre Jacoby, maire de Beauvais, conseiller général de l'Oise, de bien vouloir être mon suppléant.

Je suis sûr qu'il mérite également votre confiance.

Vive la circonscription de Beauvais-Nord !
Vive le département de l'Oise !
Vive la France, et vive la République !

Marcel DASSAULT

Député sortant
Grand-Croix de la Légion d'Honneur
Croix de guerre
Ingénieur des constructions aéronautiques
Président d'honneur de l'Association des anciens élèves
de l'Ecole nationale supérieure de l'aéronautique
Médaille d'or de la « Royal Aeronautical Society »
attribuée pour la première fois à un Français depuis Louis Blériot
qui l'avait reçue au titre de la traversée de la Manche

Remplaçant éventuel :

Pierre JACOBY

DEUXIÈME CIRCONSCRIPTION

Cantons de : Attichy, Compiègne, Guiscard, Lassigny, Noyon, Ribécourt.

M. Edmond NESSLER
(Candidat Ve République)
élu le 12 mars 1967
(U.D. Ve R.)

1re CIRCULAIRE

Electrices, Electeurs,

Le 5 mars prochain, vous allez être appelés à élire un député.

Dans la Ve République, le député n'est plus le politicien professionnel qui faisait sa campagne électorale du Jour de l'An à la Saint-Sylvestre pour assurer sa carrière et qui ne fréquentait le Palais Bourbon que les jours de crise dans l'espoir de décrocher un demi-maroquin.

C'est un parlementaire qui participe activement aux travaux de l'Assemblée Nationale auxquels il consacre le plus clair de son temps. Edmond Nessler, membre de la commission des affaires étrangères, a ainsi gagné l'estime et la confiance de ses collègues qui l'ont désigné comme représentant de la France au Conseil de l'Europe, à l'Assemblée de l'Europe Occidentale et à la délégation parlementaire de l'O.T.A.N. C'est le seul député français investi de ce triple mandat.

Il s'est en outre constamment tenu à la disposition des municipalités chaque fois qu'elles ont eu recours à son intervention et de ses électeurs qui ont pu le rencontrer dans une des 300 permanences qu'il a tenues à Compiègne, à Noyon ou dans sa maison de Choisy-au-Bac. Personne ne conteste l'efficacité de ses démarches et la cordialité de son accueil.

Connaissant les difficultés que traversent dans cette période de transition les classes laborieuses, il a choisi comme suppléant un commerçant détaillant depuis longtemps préoccupé de leurs problèmes : Pierre Dubois, maire de Noyon.

Mais ce qui compte par-dessus tout, c'est qu'il est le seul candidat de cette majorité grâce à laquelle la France a pu poursuivre dans tous les domaines son redressement.

— Si la France est en paix après avoir connu un demi-siècle de guerres ;

— Si le franc est redevenu une des monnaies les plus solides du monde ;

— Si le pays est en pleine expansion, préparant à la jeunesse qui monte un avenir radieux,

c'est parce que le général de Gaulle est intervenu à temps pour interrompre la décadence à laquelle le vouait irrémédiablement le régime de confusion et de désordre qui sévissait depuis treize ans.

C'est parce qu'au Parlement une majorité de députés patriotes a soutenu sans défaillance son œuvre de rénovation.

Electrices, électeurs de la circonscription de Compiègne et de Noyon, il y a quatorze mois, en décembre 1965, 24.490 d'entre vous ont donné dès le premier tour la majorité absolue au général de Gaulle.

Vous lui avez confié la tâche écrasante d'assumer le destin de la France.

Maintenant, il a besoin du soutien confiant de son fidèle compagnon des temps d'épreuve et de victoire.

De Gaulle vous le demande et aucun d'entre vous ne se dérobera à son devoir.

Vous serez logiques avec vous-mêmes et vous voterez en masse pour

EDMOND NESSLER

Compagnon de la Libération
Officier de la Légion d'honneur — Croix de guerre 1939-1945
Licencié en droit et ès-lettres
Diplômé de l'Ecole libre des sciences politiques
Député sortant

Remplaçant éventuel :

PIERRE DUBOIS

Commerçant
Ancien combattant prisonnier de guerre
Croix de guerre 1939-1945
Maire de Noyon

2e CIRCULAIRE

Electrices, Electeurs,

Bravo et de tout cœur merci !!

En m'accordant avec 15.914 suffrages, 3.200 voix de plus qu'en 1962, vous m'avez permis de distancer largement mon concurrent le plus favorisé. Vous avez préparé la victoire.

Mais pour la première fois dans notre circonscription, le Parti communiste dépasse le cap des 10.000 et prend la tête d'un nouveau front populaire annonciateur de désordre et d'inflation.

Cette menace vous l'écarterez en condamnant irrémédiablement toutes les tentatives de diversion, les manœuvres et les subterfuges qui ne peuvent que discréditer ceux qui s'en feraient les complices.

Aucun républicain, aucun socialiste attaché aux principes de démocratie et de liberté ne peut s'associer au citoyen Carvalho pour organiser la subversion et mettre en péril les institutions que la France s'est données.

Votez et faites voter massivement pour

EDMOND NESSLER

Compagnon de la Libération
Officier de la Légion d'honneur — Croix de guerre 1939-1945
Licencié en droit et ès-lettres
Diplômé de l'Ecole libre des sciences politiques
Député sortant

Candidat Ve République

Remplaçant éventuel :

PIERRE DUBOIS

Commerçant
Ancien combattant prisonnier de guerre
Croix de guerre 1939-1945
Maire de Noyon

TROISIÈME CIRCONSCRIPTION

Cantons de : Clermont, Crépy-en-Valois, Estrées-Saint-Denis, Liancourt, Pont-Sainte-Maxence, Saint-Just-en-Chaussée.

M. Robert HERSANT
(Candidat de la F.G.D.S.)
élu le 12 mars 1967
(F.G.D.S.)

1re CIRCULAIRE

Robert Hersant, votre député depuis 12 ans.

Pour la cinquième fois, je me présente devant vous à l'occasion d'une élection législative. Je le fais avec confiance. Au cours de ces dernières années, vous m'avez élu et réélu avec un nombre de voix chaque fois plus important :

Janvier 1956	11.500 voix
Juin 1956	12.800 —
Novembre 1958	15.000 —
Novembre 1962	17.800 —

Le 5 mars prochain vous confirmerez plus massivement encore votre volonté de conserver votre député, celui qui vous représente depuis douze ans à l'Assemblée Nationale.

Nous n'avons pas changé d'avis.

Ensemble, à l'appel du général de Gaulle et des partis politiques (partis radical, socialiste S.F.I.O., M.R.P., indépendants et paysans) nous avons répondu oui à la Vᵉ République. Nous entendions condamner définitivement l'instabilité ministérielle qui nous valait des gouvernements impuissants. Nous n'avons pas changé d'avis. La Vᵉ République appartient aujourd'hui à tous les Français : à vous, à moi. Personne ne peut s'en dire le défenseur exclusif, personne n'a le droit de la monopoliser à son profit. Mais nous voulons une République dynamique, efficace, orientée vers le progrès social et fidèle à notre idéal démocratique qui rejette le pouvoir personnel que nous condamnons.

Un député efficace.

Vous le savez, j'ai choisi l'efficacité. Une fois pour toutes. Dans les années à venir, je prends l'engagement de poursuivre cette activité incessante au service des populations de l'Oise et mon œuvre de législateur au Parlement.

Fondateur du premier comité d'expansion économique de l'Oise, fondateur et président du syndicat des classes de neige (15.000 enfants à la montagne), créateur de la première ligne de ramassage scolaire et président du syndicat (8.000 écoliers chaque jour), animateur de l'œuvre du colis aux cheveux blancs. Je mets à votre disposition un service social complet (4 personnes, 10.000 interventions). J'apporte mon aide aux clubs et aux sociétés locales. J'ai consacré tous mes efforts à bien servir notre circonscription et la République. Je continuerai.

Tel est le bilan impressionnant que je puis présenter. Qu'ont fait les autres ? Vous pouvez lire et relire les professions de foi des autres candidats. Examinez attentivement non pas leurs promesses, mais leurs réalisations personnelles à votre service. Cela facilitera grandement votre choix.

Ne perdez pas votre voix sur ces candidats sans espoir, ces inconnus parachutés dans l'Oise pour la durée des élections et qui disparaîtront le soir-même du résultat !

Un député libre.

Au cours de la dernière législature, fidèle à ma promesse, je n'ai pas été un député-robot, obéissant aveuglément aux ordres du Gouvernement ou figé dans une opposition inconditionnelle. J'ai voté, avec mes amis du Rassemblement démocratique, tous les projets constructifs et j'ai voté contre ceux qui allaient à l'encontre des intérêts des populations que je représente. Ainsi, à la demande de la Fédération des agriculteurs de l'Oise, j'ai voté la censure contre le Gouvernement, lorsqu'il s'est agi de défendre le Marché commun agricole mis en péril par une politique hasardeuse et j'ai été le seul dans l'Oise à pouvoir le faire. Je n'ai pas voté la censure sur la politique étrangère du Gouvernement qui présentait des aspects positifs.

J'ai exposé longuement dans « Spécial-Oise » le programme que je défendrai de 1967 à 1972. J'en rappelle les grandes options politiques :

— Défense de la démocratie authentique. Défense des libertés. Droit à la télévision libre. Droit au contrôle des naissances.

— Diminution des dépenses militaires. Diminution des subventions aux pays étrangers. Diminution des dépenses de prestige.

— Priorité des priorités à l'éducation nationale. Construction de 600.000 logements par an. Modernisation du secteur hospitalier. Développement des œuvres de jeunesse. Règlement des dommages aux rapatriés.

— Augmentation des retraites et pensions. Répartition équitable aux travailleurs des fruits de l'expansion. Défense des classes moyennes : agriculteurs, commerçants, artisans, professions libérales, cadres et fonction publique.

— Défense de la paix, indépendance nationale, construction d'une Europe ouverte à de nouveaux pays.

Un député fidèle.

Fidèle à notre circonscription de Clermont-Crépy, fidèle aux électrices et électeurs de nos six cantons qui n'ont jamais fait appel à moi en vain, fidèle à mes promesses faites aux cheveux blancs, fidèle à mes idées, fidèle au même parti depuis dix-sept ans, je vais vous demander très simplement, d'être vous aussi, le 5 mars prochain, fidèle à votre député.

Et par avance, je vous en remercie.

Robert HERSANT

Député de l'Oise — Conseiller général
Président du ramassage scolaire
Président des classes de neige
Président de l'aide aux cheveux blancs
Candidat d'union pour la République
F.G.D.S. (Parti radical - Parti socialiste S.F.I.O.)

2e *CIRCULAIRE*

Merci aux électrices et aux électeurs qui viennent, dans un grand élan, de me confirmer leur fidèle amitié.

Je leur dois ce magnifique résultat qui me place en tête avec 17.500 voix, devant le candidat du Parti communiste qui arrive en seconde position.

Résultat d'autant plus remarquable que sept candidats, représentant la moindre nuance de la pensée politique, offraient le plus large choix au corps électoral, mais favorisaient la dispersion des voix.

Au second tour je demeure pratiquement seul devant le candidat du Parti communiste. Comme vient de le rappeler M. Mazeret (candidat indépendants et paysans) en annonçant son désistement en ma faveur, « au 1er tour, on choisit, au 2e tour on vote pour le candidat national le mieux placé ». Tel est, clairement exprimé, le devoir de tous.

Dimanche prochain, objectif : 20.000 voix.

Je remercie par avance les électeurs de M. Mazeret qui voudront bien suivre les conseils de leur candidat et reporter leurs suffrages sur mon nom.

Je demande sans hésitation aux électeurs de M. Baert de faire de même. Rien dans mon attitude politique depuis douze ans, ne peut les gêner. J'entretiens d'amicales relations personnelles avec Jean Lecanuet, j'appartiens au Comité de liaison des démocrates qui a réuni au cours de la dernière législature, les membres du Rassemblement démocratique et du Centre démocrate. Tout conduit par conséquent, les électeurs de M. Baert à voter pour moi dimanche prochain.

J'hésite d'autant moins à faire appel aux électeurs de M. Pommery que la plupart d'entre eux votent généralement pour moi, notamment dans le canton de Clermont et les quelques localités des cantons de Liancourt et de Pont-Sainte-Maxence, où M. Pommery a fait ses voix.

En 1962, j'avais en face de moi le maire de Crépy-en-Valois, conseiller général de son canton. Une partie de mes électeurs habituels dans cette région a voulu saluer la candidature de la personnalité locale. Cette fois ces mêmes électeurs ont voté de nouveau pour moi. Au premier tour, il était normal de saluer la candidature du conseiller général du canton de Clermont, mais dimanche prochain, je suis persuadé que les électeurs de M. Pommery voteront pour leur député.

Aux électeurs de M. Merquiol, je me permets de demander d'avoir l'attitude sportive du propre suppléant de leur candidat, M. Guilbaud, qui a été le premier à m'adresser ses félicitations au soir du premier tour. En fait, le refus de toute personnalité locale, maire ou conseiller général, de se présenter contre moi a créé l'obligation de faire appel à un candidat inconnu et ce n'est pas l'appel du conseil municipal de La Brigue (Alpes-Maritimes) en faveur de son maire qui a arrangé les choses. M. Merquiol a obtenu de peu le droit de se maintenir au deuxième tour (13 % seulement des voix). Il a cru devoir le faire. Il a eu tort. Puisque son séjour dans l'Oise est terminé il eût été plus digne pour lui de se retirer.

Je souhaite ardemment faire du secour tour une manifestation d'union.

Je vous demande, dimanche prochain, de participer tous massivement à notre commune victoire.

Robert HERSANT

Une victoire n'est jamais acquise !

Dimanche, pas d'abstention !

QUATRIÈME CIRCONSCRIPTION

Cantons de : Betz, Creil, Nanteuil-le-Haudoin, Neuilly-en-Thelle, Senlis.

M. René QUENTIER
(Candidat U.N.R. investi Vᵉ R.)
élu le 12 mars 1967
(U.D. Vᵉ R.)

1ʳᵉ CIRCULAIRE

Electrices, électeurs,

Le 5 mars prochain, vous allez désigner votre député à l'Assemblée Nationale.

De votre décision dépend l'avenir du pays, aussi bien que le vôtre.

Depuis deux mandats successifs, grâce à votre confiance, j'ai l'honneur et la charge de vous représenter à l'Assemblée Nationale.

Le choix aujourd'hui est clair.

Il est entre le régime des partis et la République nouvelle.

Entre les hommes du passé et le seul candidat de la Vᵉ République.

En huit ans, celle-ci, sous la direction du général de Gaulle, a réalisé une œuvre que ses adversaires eux-mêmes ne peuvent contester.

Des institutions équilibrées garantissant la continuité de la République, aussi bien que la liberté des citoyens.

Pour la première fois, depuis un quart de siècle, la France est en paix, partout dans le monde.

Notre monnaie est stable et forte, condition indispensable au progrès social, à l'expansion économique, à la liberté extérieure.

Un équipement considérable qui transforme la France en un vaste chantier.

Ouvrez les yeux et regardez.

Pour notre circonscription, de nombreuses nouvelles écoles, des collèges d'enseignement secondaire ou technique, des logements, des améliorations dans notre réseau routier.

En France, chaque année il a été mis en service plus de kilomètres d'autoroutes qu'il n'y en avait en 1958 dans la France entière.

En 1962, je vous avais promis :

Une politique sociale : elle a été amorcée et aucun gouvernement n'avait fait autant (relèvement des prestations familiales, de la retraite des personnes âgées, de l'aide aux grands infirmes et aide à l'enfance inadaptée).

La suppression des zones de salaires : elle a été réalisée en partie, 6 zones au lieu de 10 et 5 % d'abattement au lieu de 10 %.

Une politique agricole : le Marché commun a été réalisé, aucun Parlement n'a jamais voté autant de lois favorables aux agriculteurs au cours d'une législature.

Une politique efficace de la jeunesse pour l'enseignement et les sports :

Le budget a plus que doublé de 1962 à 1967, et aucun Parlement n'a construit autant de locaux scolaires, de gymnases, de piscines et de stades.

Une politique du logement : comme administrateur délégué de l'Office départemental des H.L.M. de l'Oise, je m'y suis employé au maximum, et continuerai à le faire, car tous les besoins sont encore loin d'être satisfaits.

Sur le plan local de la circonscription et sans l'avoir promis, j'ai obtenu la suppression de la taxe de 50 francs au mètre carré pour l'implantation de nouvelles industries ou l'extension des anciennes.

Je sais qu'il reste beaucoup à faire encore pour rattraper le retard de notre pays, trop longtemps endormi par un régime politique fait de confusion et d'inefficacité.

L'effort entrepris doit être maintenu et développé, mais cela suppose une expansion continue assurant à tous un emploi ou une retraite convenable.

Une volonté de progrès social associant les travailleurs à tous les profits de l'expansion, garantissant le pouvoir d'achat des familles, un niveau de vie décent pour les personnes âgées, un logement pour tous.

Sur le plan de la circonscription, je m'efforcerai en outre, d'obtenir :

— La suppression complète des abattements de zones de salaires ;

— Une bretelle de raccordement direct entre Creil et l'autoroute du Nord ;

— La suppression du péage sur celle-ci jusqu'à Senlis.

Mais pour tout cela, il faut une direction ferme, celle du Président de la République, un Gouvernement stable, une majorité parlementaire disposée à soutenir ce gouvernement et cette politique.

Il faut rompre définitivement avec le passé, où les gouvernements se succédaient tous les six mois, où les partis provoquaient les crises ministérielles, où l'irresponsabilité était la cause de l'inefficacité, mettant notre pays à la remorque de l'étranger, le faisant douter de son avenir, car toujours menacé par la faillite.

C'est pour ne plus revoir cela, pour assurer l'avenir de la France, pour votre bonheur et celui de vos enfants que, pour la troisième fois, je me présente à vos suffrages.

Seul candidat investi par la Ve République, face aux hommes des partis et de la division nationale, je m'engage à soutenir l'action du général de Gaulle et de son Gouvernement.

Je ne doute pas que logiques avec vous-mêmes, vous refuserez le désordre, la confusion et l'instabilité, et qu'à nouveau vous m'apporterez vos suffrages pour l'avenir de notre circonscription, pour le progrès, l'indépendance et la paix.

Vive la circonscription de Senlis-Creil !
Vive la V[e] République !
Vive la France !

René QUENTIER

Lieutenant-colonel pilote de réserve
Officier de la Légion d'honneur
Croix de guerre — Médaille de la résistance
Licencié en droit — Notaire honoraire
Vice-président du Conseil général — Maire de Chambly
Député sortant — Candidat U.N.R.

Mon ami Jacques de Kersaint a accepté à nouveau d'être mon remplaçant éventuel. Je le remercie de sa collaboration durant mes deux mandats successifs. Maire de Versigny, il y exerce la profession d'exploitant agricole. Grand patriote, il fut déporté au camp de Buchenwald.

Remplaçant éventuel :

Jacques de KERSAINT

Officier de la Légion d'honneur
Maire de Versigny
Ancien déporté de la Résistance

Tous deux investis par le Comité d'action de la V[e] République

---

2[e] CIRCULAIRE

Electrices, électeurs, mes chers amis,

Bravo ! et merci !
Quel succès !

Dès le premier tour, vous m'avez apporté un témoignage d'amitié fidèle et d'encouragement qui ne laisse aucun doute sur notre victoire commune de dimanche prochain.

Le magnifique succès du premier tour, c'est d'abord le vôtre, c'est aussi celui de la France et de la V[e] République :

de 19.450 que vous étiez en 1962,
vous êtes passés à 23.797 en 1967,
malgré les oppositions aussi multiples que variées, sans doute à cause d'elles, qui n'ont pu vous proposer que : la division des Français et l'aventure pour notre pays.

Le 12 mars, ne vous y trompez pas, le choix est simple.
Je suis seul candidat devant le représentant du Parti communiste.
Il nous reste à confirmer une victoire triomphale pour la majorité de la V[e] République.

Je vous appelle tous à l'action pour que sur mon nom se rassemblent tous ceux qui veulent :

Une France forte, prospère et généreuse,

Une République stable gage de progrès et de paix.
Ne vous abstenez pas, croyant la victoire facilement acquise.
Avec vous toutes et tous, nous remporterons le succès définitif.

Vive la circonscription de Creil-Senlis !
Vive le département de l'Oise !
Vive la France !

Votez et faites voter en masse pour :

René QUENTIER

Lieutenant-colonel pilote de réserve
Officier de la Légion d'honneur
Croix de guerre — Médaille de la résistance
Licencié en droit — Notaire honoraire
Vice-président du Conseil général — Maire de Chambly
Député sortant — Candidat U.N.R.

Mon ami Jacques de Kersaint a accepté à nouveau d'être mon remplaçant éventuel. Je le remercie de sa collaboration durant mes deux mandats successifs. Maire de Versigny, il y exerce la profession d'exploitant agricole. Grand patriote, il fut déporté au camp de Buchenwald.

Remplaçant éventuel :

Jacques de KERSAINT

Officier de la Légion d'honneur
Maire de Versigny
Ancien déporté de la Résistance

Tous deux investis par le Comité d'action de la Ve République

---

CINQUIÈME CIRCONSCRIPTION

Cantons de : Auneuil, Beauvais-Sud-Ouest, Chaumont-en-Vexin, le Coudray-Saint-Germer, Méru, Mouy, Noailles, Songeons.

M. François BÉNARD
élu le 5 mars 1967
(U.D. V[e] R.)

Mes chères concitoyennes, mes chers concitoyens,

Après bientôt 40 années d'élu cantonal — je suis le doyen du Conseil général par la durée du mandat — et 20 années de présidence de cette assemblée, après 10 années de mandat parlementaire, n'ai-je pas un peu le droit de vous dire que j'ai consacré ma vie au département de l'Oise, à son expansion, à sa prospérité, à son bonheur ? Cela, les maires, les conseillers municipaux, vous toutes et vous tous le savez bien, et les milliers de lettres de remerciements reçues pendant cette longue période l'attestent.

Je vais essayer d'être bref et, pour une fois, avouez avec moi que ça n'est pas facile.

Sur le plan de la politique générale d'abord, je vous rappelle que j'ai apporté, par mon vote, mon soutien à une politique nouvelle d'expansion, de modernisation, de progrès social, qui est sans précédent dans l'histoire de notre pays.

Je ne mettrai en vedette que deux aspects de cette politique, qui me paraissent avoir la primauté sur les autres :

— Politique de paix dans l'indépendance retrouvée d'une France digne et respectée ;

— Politique de l'éducation nationale par la mise en route de la réforme de l'enseignement qui donne à tous les enfants toutes leurs chances de réussite dans la vie.

Pour la première fois dans l'Histoire de France, nous pouvons dire qu'il y a, dans notre pays, plus d'enseignants dans nos écoles, nos collèges et nos lycées que de soldats sous les drapeaux.

Je continuerai de soutenir cette politique rendue possible par la stabilité et la continuité.

Les autres problèmes, importants certes, vous ont été exposés dans nos récents numéros de « l'Oise Libérée », vous précisant ce qui a été fait et ce qui reste à faire.

Pourquoi ne vous dirai-je pas, d'autre part, que mon mandat de député m'a aidé à accroître auprès des Pouvoirs publics l'influence que doit avoir un président de Conseil général ?

De ce fait, et vous le savez bien, j'ai entrepris avec ténacité la modernisation de notre beau département en en faisant un des premiers de France, et plus particulièrement de la circonscription de Beauvais-Sud. Entrer dans le détail m'obligerait à un exposé tel que cette circulaire n'y suffirait pas. Veuillez bien lire simplement toutes les présidences ou mandats que j'assume. Plus qu'un trop long discours, cette lecture vous dira à quel point j'ai mis toutes mes forces à votre service.

Avec mon secrétariat politique et social, animé par mon fidèle collaborateur Michel Commelin, conseiller général, conseiller municipal de Beauvais, qui demeure mon suppléant, nous nous sommes efforcés d'aider le mieux possible les municipalités et vous toutes et vous tous dans vos légitimes revendications.

Je vous demande de me permettre de continuer cette tâche exaltante.

C'est vous qui en déciderez.

Enfant du pays, vivant au milieu de vous, j'ai essayé de faire le plus de bien possible. Pour moi il n'y a pas de « période électorale » de trois semaines, car j'ai toujours été à votre service depuis le début de ma carrière politique.

Donc je vous offre de me permettre de continuer un long bout de route avec vous.

Vive la France !
Vive la République !
Vive le département de l'Oise !
Vive la circonscription de Beauvais-Sud !

François BÉNARD

Député sortant
Docteur en droit (Sciences politiques et économiques)
Diplômé des hautes études commerciales
Délégué cantonal
Chevalier de la Légion d'honneur

Président du Conseil général de l'Oise.

A ce titre :

Président de la commission des constructions scolaires ;

Président de la commission d'aide au logement (accession à la propriété pour les maisons loi Courant et acquisition-réparations) ;

Président d'honneur du comité départemental d'expansion économique ;

Président de l'Oise-Tourisme ;

Président de la société d'équipement du département de l'Oise (S.E.D.O.), qui a un important programme de constructions dans la Z.U.P. de Beauvais et dans la zone d'habitations de Méru ;

Président du Fonds d'aménagement rural (F.A.R.) qui donne un concours financier très important aux communes qui désirent créer des lotissements d'habitations ;

Administrateur de la Société anonyme d'H.L.M. rurales du département ;

Membre du Comité de développement économique régional (C.O.D.E.R.) à Amiens ;

Président de l'Office de coopération intercommunale de l'Oise (O.C.I.D.O.), dont le secrétaire général est à la disposition des syndicats et des communes pour faciliter leurs démarches et la constitution de leurs dossiers, la plupart se référant à la contruction de C.E.G. ou C.E.S. ainsi qu'aux lotissements pour la construction de logements ;

Président du conseil d'administration de l'hôpital psychiatrique de Clermont-de-l'Oise.

A l'Assemblée Nationale :

Membre de la commission des affaires culturelles et sociales ;
Membre de l'amicale parlementaire agricole et rurale ;
Membre de l'amicale parlementaire P.M.E. ;
Membre du groupe de défense de l'artisanat.

Remplaçant éventuel :

MICHEL COMMELIN

ORNE

PREMIÈRE CIRCONSCRIPTION

Cantons de : Alençon-Est, Alençon-Ouest, Carrouges, Courtomer, Domfront, La Ferté-Macé, Juvigny-sous-Andaine, le Mèle-sur-Sarthe, Passais, Sées.

M. Louis TERRENOIRE
(Candidat Ve République)
élu le 5 mars 1967
(U.D. Ve R.)

Electrices, électeurs,

En novembre 1962, lors de la précédente campagne pour les élections législatives, j'avais intitulé ma profession de foi : « Pour une République moderne ». Après quatre années écoulées, nous pouvons tous constater, avec le général de Gaulle, qu' « après expérience, et par comparaison avec les troubles qui l'ont précédée et avec la grande confusion qui prétend lui succéder, la Ve République est bien le régime qu'il faut à la France pour lui assurer le progrès, l'indépendance et la paix ».

Pour la première fois dans l'histoire de nos Républiques, la dernière législature s'est déroulée sans crise ministérielle. Enfin ! les Français ne sont plus ridiculisés au regard du monde, comme ils l'étaient, lorsque les gouvernements changeaient tous les six mois.

Malheureusement, des hommes politiques (de gauche, du centre et de droite) ont gardé la nostalgie de ce passé de désordre et d'instabilité. Les uns carrément, d'autres plus hypocritement, veulent soit abattre la Ve République, soit la paralyser par des combinaisons.

De Gaulle nous a prévenus dans son allocution du 9 février : « Le 5 mars prochain, ce qui va être en jeu, c'est la Ve République. »

Les institutions nouvelles doivent être d'autant plus sauvegardées et finalement implantées dans notre pays qu'après de Gaulle, ce sont elles et elles surtout qui pourront garantir à la nation française la continuité de son redressement intérieur et extérieur.

Par votre vote, vous allez fonder définitivement la Ve République.

Le rôle d'un député moderne.

C'est donc en fonction des institutions nouvelles que le député élu en 1967 doit comprendre son rôle. Le peuple français ne veut plus du député-culbuteur-de-ministères, mais d'un mandataire consciencieux, attaché à sa véritable mission, qui consiste à légiférer et à contrôler l'action gouvernementale.

— Au cours de la législature qui vient de s'achever, plus de 400 textes législatifs ont été discutés, amendés et adoptés par le Parlement ; en voici les principaux :

Fonds national de l'emploi, garantie contre les calamités agricoles, programme d'équipement sportif, épargne-logement, durée du service militaire, assurance maladie des travailleurs non salariés, formation professionnelle, recherche scientifique, loi sur l'élevage, etc., etc.

— Chaque année, le budget a été voté en temps utile et en équilibre, traduisant en chiffres l'effort immense accompli par le gouvernement, avec l'appui d'une majorité cohérente, dans tous les domaines de la vie économique et sociale. Nous n'en donnerons qu'un seul exemple : l'éducation nationale, dont les crédits ont quintuplé depuis huit ans.

J'ai demandé à M. Emile Janvier, conseiller général d'Alençon-Ouest, maire de Saint-Denis-sur-Sarthon, chevalier de la Légion d'honneur, médaillé de la Résistance, ancien déporté comme moi-même, homme d'une fidélité exemplaire à ses engagements, de m'apporter, cette fois encore, son concours en qualité de remplaçant éventuel.

Grâce à la bonne gestion de nos finances, le franc est une des monnaies les plus solides du monde et la ruineuse inflation a été brisée.

L'action d'un député moderne.

Le député élu en 1967 doit être un homme très averti des questions économiques et sociales, car il est sans cesse appelé à apporter son concours aux collectivités locales (urbaines et rurales), de même qu'aux divers groupements professionnels. Il est, en quelque sorte, un « correspondant spécial » des intérêts de sa circonscription et du département auprès des pouvoirs publics, nationaux et régionaux.

Dans la mesure de mes moyens, je crois m'être acquitté de cette tâche et de nombreux maires, y compris celui de la ville d'Alençon, ont bien voulu le reconnaître.

De même, comme député et surtout comme représentant français au parlement européen, j'ai appuyé l'action opiniâtre du gouvernement pour que le marché commun s'étende à l'agriculture.

Maire d'une grosse commune rurale, entouré d'agriculteurs et d'éleveurs, je n'ignore rien de leurs besoins et je m'emploie à aider leurs initiatives en vue de la rentabilité et de la qualité.

Président-fondateur de la S.A.D.R.E.B.O. (Société d'études pour l'aménagement et l'équipement du bocage bas-normand), je me suis préoccupé très particulièrement des problèmes touchant à l'avenir des exploitations familiales, aussi bien qu'à l'implantation d'industries créatrices d'emplois.

Pour un avenir social meilleur.

Si beaucoup a été fait, beaucoup reste à faire. Le progrès social doit être continu, notamment pour les jeunes, pour les petits salariés, les personnes âgées, les victimes des guerres.

De grandes tâches attendent la prochaine Assemblée nationale : par exemple, accentuer l'effort déjà accompli en faveur de la construction de logements sociaux ; multiplier les emplois dans notre espace régional, de manière à arrêter l'exode des jeunes et maintenir l'activité de nos bourgs ; accentuer et diversifier l'industrialisation, obtenir un classement plus équitable des zones de décentralisation ; faire en sorte que l'agriculture française puisse bénéficier des chances que lui offre le Marché commun.

La paix, bien suprême.

Depuis cinq ans, la France connaît la paix. A l'avenir nous ne nous laisserons entraîner dans aucun conflit, sauf si nos intérêts vitaux étaient menacés. C'est dans l'indépendance que nous restons fidèles à l'Alliance du monde libre.

Chargé de présenter le rapport sur le traité franco-allemand devant l'Assemblée Nationale, j'ai eu l'honneur d'attacher ainsi mon nom à cette œuvre de réconciliation, fondement indispensable de la construction européenne.

L'Europe que nous voulons a pour objectif une confédération d'Etats, réalisée par étapes. L'Europe que nous voulons doit être aussi celle de la détente, puis de l'entente avec toutes les nations du continent ; de Gaulle en a donné l'exemple et, maintenant, les autres lui emboîtent le pas.

Depuis bien longtemps, le prestige de la France n'a été aussi grand dans le monde.

Vive la Vᵉ République !
Vive la France !

Louis TERRENOIRE

Député sortant de l'Orne
Maire de Ceaucé — Ancien ministre
Membre du Parlement européen et de la CODER de Basse-Normandie
Officier de la Légion d'honneur
Croix de guerre 1939-1945 — Médaille de la Résistance

Quelques mots sur les oppositions.

Dans une démocratie libre et digne, la compétition électorale doit opposer les idées plus que les hommes. Je ne me suis jamais livré à des attaques personnelles et je les méprise trop pour que puissent m'atteindre celles qui ont été ou seront dirigées contre moi.

Entre mes concurrents et moi-même le débat doit rester politique :

— à M. Delaunay, délégué mineur permanent, je dis : partisan d'une évolution de la condition ouvrière vers plus de justice et davantage de responsabilité, je me refuse, avec la grande majorité des Français, à sacrifier pour autant la liberté et à voir s'instaurer un régime communiste totalitaire ;

— à M. Alexandre, contrôleur des P.T.T., candidat de la Fédération démocrate et socialiste, je demande comment ses chefs de file, MM. Guy Mollet et François Mitterrand pourraient être des bâtisseurs de l'avenir, étant donné qu'ils ont été, dans le passé, les leaders d'un régime d'imprévoyance et d'impuissance ;

— à M. Cren, sous-directeur des impôts, je pose la question suivante : candidat du Centre démocrate, comment pouvez-vous vous sentir à l'aise dans ce parti, où M. Frédéric-Dupont, prototype du conservateur, M. Legendre, connu comme sympathisant de l'O.A.S., M. Dides, l'ex-commissaire d'opinion fasciste, M. Motte, porte-parole du grand patronat du Nord, sont également candidats sous la même étiquette que vous ?...

En résumé, ce n'est pas avec des oppositions aussi divisées que pourrait être formée une majorité de gouvernement.

DEUXIÈME CIRCONSCRIPTION

Cantons de : Bazoches-sur-Hoëne, Bellême, Gacé, la Ferté-Frênel, Laigle, Longny-au-Perche, le Merlerault, Mortagne-au-Perche, Moulins-la-Marche, Nocé, Pervenchères, Rémalard, le Theil, Tourouvre.

M. Roland BOUDET

(Candidat du Centre démocrate)

élu le 12 mars 1967

(P.D.M.)

1re CIRCULAIRE

Chères électrices, chers électeurs,

Pourquoi suis-je candidat ?

— Parce que de 1958 à 1962, j'ai conscience d'avoir été un député actif et dévoué autant dans la circonscription qu'au Parlement.

— Parce qu'en 1962 je n'ai été battu que de peu, malgré une campagne inouïe de calomnies.

— Parce qu'en 1964, j'ai été élu conseiller général du canton de Laigle, au premier tour, contre le candidat de M. Voyer.

— Parce qu'en 1965, j'ai été le premier élu municipal avec 2.100 voix sur 3.458 votants et parce que les 23 candidats de ma liste ont tous été élus, éliminant totalement la liste de M. Voyer.

— Parce que cette confiance chaque fois renouvelée (1958-62-64-65) des gens qui me connaissent bien depuis 20 ans, est ma plus grande fierté et ma réponse à toutes les calomnies que l'on a déversées contre moi.

— Parce que né dans le Perche (à Bubertré), adopté par Laigle, je connais très bien toute cette circonscription que j'aime.

— Parce que mes fonctions de maire me font bien connaître tous les rouages administratifs ; mes fonctions de conseiller général me donnent une audience à l'assemblée départementale où je compte beaucoup d'amis, n'en déplaise à l'un de mes concurrents, ainsi je pourrais aider efficacement tous les maires de la circonscription. D'autant que je suis membre de la commission d'équipement de l'Orne et membre du comité d'expansion de Basse-Normandie.

Qui est mon suppléant ?

Mon suppléant est mon ami Pierre Lallemant, agriculteur, qui fut déjà mon suppléant en 58 et 62.

Après avoir, avec lui, consulté des amis du Perche, il nous est apparu que nous étions l'un et l'autre suffisamment connus dans toute la circonscription pour la représenter tout entière équitablement. Pierre Lallemant, agriculteur, grand mutilé, m'a toujours été très précieux par ses conseils. Notre parfaite entente est un gage de notre fructueuse collaboration.

Pourquoi suis-je candidat du Centre démocrate de Jean Lecanuet ?

— Parce que je crois qu'il est bon de simplifier et clarifier la vie politique française en diminuant le nombre des partis, comme l'a fait l'élection présidentielle.

— Parce que le programme du Centre démocrate est dans ses grandes lignes celui que j'ai défendu en 1958 et 1962.

— Parce que connaissant, bien avant l'élection présidentielle, Jean Lecanuet, je lui ai donné ma caution lorsqu'il a été candidat et avec beaucoup de mes amis libéraux européens, sur le plan national, nous avons rallié le mouvement centriste créé par Jean Lecanuet.

— Parce qu'à l'échelon départemental, puis à l'échelon national, on m'a donné l'investiture du C.D. et parce qu'au congrès de Lyon du C.D., j'ai été élu membre du conseil politique national où je siège régulièrement.

— De ce fait, M. Jean-Marie Daillet, ancien président du M.R.P. de l'Orne, ancien candidat dans notre circonscription, a écrit récemment dans une lettre ouverte à ses amis, « sans hésitation je voterai Boudet ». Réunis maintenant dans le Centre démocrate nous avons, nous connaissant mieux, sympathisé et nous menons le même combat, lui à Saint-Lô, et moi ici.

Quelle est ma position politique ?

— C'est celle du Centre démocrate. Je ne suis pas un inconditionnel du oui ni un opposant systématique. Je veux être un député libre. Je veux comme un simple conseiller municipal dire oui quand j'approuve et non quand je désapprouve.

— Respectueux du suffrage universel, je considère que le Président de la République doit rester dans ses fonctions et que tous les élus doivent exercer leurs mandats dans le cadre de la Constitution.

— Partisan déterminé de la stabilité, adversaire du régime des partis, je crois qu'au début de la législature, sous l'égide du chef du gouvernement désigné par le Président de la République, doit se former une majorité unie par un contrat de législature sur un programme social, économique et politique.

— Mon action visera surtout à obliger le gouvernement à se pencher sur les problèmes « d'intendance » que j'énumère dans mes buts principaux.

Quels sont mes buts principaux ?

1) Amener des usines dans nos chefs-lieux de cantons et principales localités afin de donner du travail à tous et ranimer la prospérité du commerce et de l'agriculture.

2) Construire des logements dans toutes les communes :

— en obtenant une augmentation des crédits H.L.M.

— en mettant en place un organisme qui permette la construction de maisons individuelles industrialisées vendues en location-vente sur 15 ou 20 ans.

3) Obtenir des crédits pour mettre rapidement l'eau sous pression partout ainsi que le téléphone et améliorer nos routes et nos chemins.

4) Obtenir la suppression des abattements de zones (salaires et allocations familiales). Je reprendrai au parlement la proposition de loi que j'ai déposée à ce sujet en 1960 afin d'en obtenir le vote.

5) Défendre avec force l'agriculture en grand péril et d'abord obtenir une politique de prix agricoles rentables. Ces prix sont actuellement au-dessous du prix de revient. Mettre l'agriculture à égalité avec les autres professions.

6) Donner aux personnes âgées le moyen de vivre dignement. Abaisser l'âge de la retraite.

7) Garantir toutes les libertés : liberté d'expression pour toutes les opinions politiques à la radio et à la télévision, liberté d'enseignement par l'application des contrats avec les écoles libres, liberté de conception par la libre utilisation de la pilule anticonceptionnelle.

Résumé de mon programme :

Anciens combattants : Application du rapport constant, levée de toutes les forclusions pour les déportés, internés, résistants ; carte des A.C. à tous les combattants

(Algérie, Indochine). — Agriculture : Les accords de Bruxelles doivent amener une revalorisation des prix agricoles français. L'agriculture doit être mise à parité avec les autres professions. Les lois votées doivent être appliquées. — Artisanat : L'artisanat doit être encouragé, aidé, au lieu d'être brimé et menacé. L'artisan doit bénéficier des avantages sociaux et familiaux. — Cadres : Mesures efficaces pour le reclassement des cadres, maintien du système de retraites par répartition et du plafond de la S.S. — Communes : Réforme de la fiscalité garantissant une répartition plus équitable des recettes entre l'Etat, le département, les communes. Réorganisation des communes laissée à la libre décision des élus locaux. — Défense nationale : Elle doit être faite au niveau européen et dans le cadre de l'alliance atlantique. — Enseignement, recherche : Stabilisation de l'enseignement et des examens. Crédits plus importants pour les constructions, les maîtres et les laboratoires de recherches. — Fonctionnaires : Alignement des traitements par rapport aux autres secteurs. — Femmes : Amélioration des prestations sociales et familiales. Liberté d'utilisation de la pilule anticonceptionnelle. — Fiscalité : Réforme profonde de la fiscalité. Allégement des impôts, diminution des dépenses inutiles, meilleure répartition des charges. — Hôpitaux : Augmentation des crédits pour construction et des salaires du personnel hospitalier. — Jeunesse : Organisation des loisirs et des sports et développer la formation professionnelle. — Logements : Un effort énorme doit être accompli, on prévoit 480.000 logements en 1970, alors que l'Allemagne en construit 600.000 depuis plusieurs années. — Liberté d'enseignement : La liberté d'enseignement doit être garantie par les contrats des écoles libres. — Médecins : Abrogation des décrets du 12 mai 1960. Les tarifs ne doivent pas dévaluer l'acte médical, le libre choix doit être absolument respecté. — P.M.E. : Membre de l'amicale parlementaire des P.M.E., je défendrai le programme de cette organisation. — Politique étrangère : Réalisation de l'Europe qui doit être le lien entre l'Est et l'Ouest et rayonner sur l'Afrique. — Personnes âgées : Revalorisation immédiate de l'allocation aux vieux travailleurs et handicapés physiques et l'indexation sur le S.M.I.G. — Rapatriés : Indemnisation judicieuse effective. Reclassement. Amnistie générale. — Routes : En Allemagne, 3.220 km d'autoroute, en France, 497 ! Il faut combler le retard ! Sur 1 litre d'essence en France, 8 centimes vont au fonds routier et 72 aux taxes. En Allemagne, 20 centimes vont au fonds routier et 40,5 aux taxes. Il y a une réforme nécessaire sur ce point ! — Salaires : Suppression des abattements de zones. — Syndicats : Garantie des droits syndicaux. Abaissement de l'âge de la retraite, réduction de la durée du travail avec majoration de salaires. Réduction des impôts sur les salariés.

Qu'ai-je à dire sur les autres candidats ?

Rien, si ce n'est que l'on se demande dans quels buts et pour jouer quels rôles se sont présentés ceux qui n'ont pas l'investiture d'un grand mouvement. Leur position n'est pas claire et pourtant la politique française a besoin d'être clarifiée.

Conclusion : Pas de confusion. Pas de voix perdues. Pas d'abstentions au premier tour.

Vous devez choisir entre six candidats.

Vous en avez déjà vu deux à l'œuvre : M. Voyer et M. Boudet. Pour ma part lorsque j'étais député j'ai tenu régulièrement des permanences dans tous les chefs-lieux de cantons et notamment chaque premier samedi du mois à Mortagne et Gacé.

Je m'engage à être de la même façon au service de tous. Qu'a fait le député actuel à l'Assemblée ? Le *Journal officiel* révèle que de 1963 à 1965 il n'a pris part à aucun débat, n'a présenté aucun rapport, n'a posé qu'une question écrite et aucune question orale.

Pour ma part, de 1958 à 1962, j'ai fait 11 interventions à la tribune de l'Assemblée (dont 7 sur l'agriculture), j'ai déposé 9 propositions de lois (dont deux pour la suppression des zones de salaires) et j'ai posé 65 questions écrites ou orales. Je puis dire que j'ai accompli le mandat que vous m'aviez confié avec activité et dévouement.

Pour me permettre de travailler à nouveau au service de notre région, je sollicite avec confiance vos suffrages.

ROLAND BOUDET

Conseiller général — Maire de Laigle
Vice-président des maires de l'Orne
Membre de la Commission d'équipement de l'Orne
Membre du Comité régional d'expansion de Basse-Normandie
Libéral européen — Candidat du Centre démocrate de Jean Lecanuet
Membre du Conseil politique national du centre démocrate

Remplaçant éventuel :

PIERRE LALLEMANT

Agriculteur — Maire-adjoint d'Irai
Croix de guerre — Médaille militaire — Légion d'honneur

Attention ! Le premier tour est extrêmement important. C'est lui qui décidera du résultat du second. Ne seront candidats au second tour que ceux qui auront obtenu 10 % des inscrits. Votez dès le premier tour pour le candidat que vous voulez voir triompher définitivement.

2e CIRCULAIRE

Chères Electrices, chers Electeurs,

Ce que disent les chiffres du scrutin de dimanche dernier :

Pour les candidats libres		Pour le candidat inconditionnel	
Boudet	10.298	Voyer	12.131
Camus	5.626		
Olivier	5.168		
Siguret	3.487		
Dubourg	2.866		

Total : 27.445 contre 12.131 sur 39.576 exprimés.

Ce scrutin marque un progrès important des voix non-gaullistes.

En effet en 1962 le total des voix qui se sont portées sur les candidats libres était de 22.749.

Dimanche dernier il a été de 27.445.

Allez-vous laisser cette victoire devenir une défaite ?

Vous êtes 27.445 qui avez choisi un candidat libre : vous êtes la majorité, très large, de la circonscription.

Allez-vous avoir votre député ?

Oui si vous savez vous unir sur mon nom puisque je suis le candidat le mieux placé.

Elu, je serai le député de tous, au service de tous.

Elu je serai un député actif et dévoué comme j'en ai déjà donné la preuve en tenant des permanences régulièrement.

Elu, vous me trouverez toujours à votre service, alors que M. Voyer, après les élections devient toujours invisible.

Elu je m'attacherai :

— a réaliser des adductions d'eau à la campagne,
— à faire venir des usines dans nos bourgades,
— à construire partout des petites maisons individuelles en location-vente.

Maires, petits commerçants, artisans, agriculteurs, attention ! L'extension de la T.V.A vous menace.

Je précise que je me suis prononcé pour une refonte totale de ce projet qui devrait être à nouvau étudié par le Parlement.

Parce que l'on ne peut nier ni mon activtté, ni mon dévouement on me couvre de calomnies. Mais les électeurs aiglons ont une fois de plus fait justice de tous ces ragots en m'accordant à Laigle 500 voix de plus qu'en 1962.

Que fera M. Voyer demain ? Rien !

Depuis cinq ans il a été député de la majorité.

— M. Voyer a-t-il fait quelque chose pour les crédits destinés aux chemins, aux routes, aux adductions d'eau ? Non !

— M. Voyer a-t-il fait quelque chose pour nous aider à construire des logements, des écoles, pour aider les industries ? Non !

A Laigle M. Voyer n'a pas réussi à faire construire le lycée, ni l'hospice mais il a laissé imposer 4 millions d'anciens francs par la S.S. par sa mauvaise gestion des abattoirs. De plus il a laissé à ses successeurs, une situation financière très mauvaise.

Aussi les aiglons une fois de plus ont fait justice entre M. Boudet et M. Voyer en donnannt dimanche dernier la première place à M. Boudet avec 1.664 voix (soit 500 voix de plus qu'en 1962) loin devant M. Voyer.

Qui est M. Voyer ?

— Battu maintes fois aux élections législatives et sénatoriales passées M. Voyer a été en 1945 membre de l'U.D.S.R. (parti de M. Mitterrand) puis membre du rassemblement des gauches (R.G.R.), puis membre du R.P.F., puis U.N.R.

— M. Voyer n'a rien fait au Parlement, ni interventions, ni rapports, tout juste une ou deux questions écrites alors que M. Boudet a fait pendant son mandat plus de 15 interventions à la tribune, déposé beaucoup de propositions de lois (notamment pour la suppression des zones de salaire) et posé 65 questions écrites.

Très hautain, très distant, très méprisant M. Voyer a le plus profond mépris des autres et particulièrement des humbles. Il n'a jamais aimé la vie politique et s'est toujours abstenu de toute activité entre les élections.

Votre choix, dimanche, est simple.

— Voterez-vous pour Voyer, député inconditionnel absolument inactif et toujours invisible ?

Non ! car ce serait renier votre premier choix.

— Voterez-vous pour l'un ou l'autre des candidats qui peut-être se maintiendront sans aucun espoir d'être élus ? Recommencerez-vous l'erreur de 1962 ?

Non ! car ce serait perdre votre voix et favoriser Voyer.

— Vous voterez Boudet, afin d'avoir un élu libre qui à l'Assemblée votera toujours objectivement pour défendre les intérêts de toutes les classes sociales et pour défendre la République et qui sera dans la circoncription au service de tous.

Il faut que la majorité ne soit pas bafouée ; elle doit avoir son élu : Boudet.

Pas d'abstentions ! Discipline des Républicains !

Vous ne pouvez pas voter pour un député fantôme,
Vous voterez pour votre député

Roland BOUDET

Remplaçant éventuel :

Pierre LALLEMANT

Vive la circonscription de Mortagne-L'Aigle !
Vive la République !
Vive la France !

TROISIÈME CIRCONSCRIPTION

Cantons de : Argentan, Athis, Briouze, Ecouché, Exmes, Flers-de-l'Orne, Messei, Mortrée, Putanges, Tinchebray, Trun, Vimoutiers.

M. Émile HALBOUT
(Candidat Centre démocrate)
élu le 12 mars 1967
(P.D.M.)

1re CIRCULAIRE

Electrices, électeurs,

Elu sans interruption pendant plus de vingt ans, j'ai rempli mon mandat de député de l'Orne, sans qu'il ait jamais été source de profits ou d'honneurs personnels.

A la disposition de tous ceux qui ont eu des démarches administratives difficiles, j'ai agi et suis toujours intervenu pour que justice soit rendue.

Ce n'est pas par hostilité que j'ai refusé l'investiture du parti « Ve République », mais pour garder mon entière liberté.

Avec tous les Français, je refuse un retour au passé : la stabilité politique est garantie par la Constitution que j'ai votée avec vous.

Je suis d'accord avec le gouvernement sur l'essentiel de sa politique extérieure, notamment :

— pour la détente Est-Ouest et un désengagement des blocs,
— pour une Europe unie non limitée aux six et largement ouverte.

Je souhaite que le Marché commun soit le point de départ d'une organisation politique du type fédéral permettant d'accueillir un jour la Grande-Bretagne.

Dans son action pour la paix, notre pays se grandirait en proposant une trêve dans la course aux armements en acceptant pour la France de limiter le nombre de ses bombes et de ses engins et en soutenant une autorité internationale qui ne soit pas le monopole de deux grandes puissances mondiales.

En politique intérieure, j'estime qu'une majorité inconditionnelle laisserait de plus en plus le pouvoir entre les mains d'un groupe dont la puissance financière et les

moyens de propagande sont immenses. L'expérience prouve que le parti unique, quel qu'il soit, a toujours mené à une dictature.

— Le problème le plus important de 1967, est celui de l'emploi : ses conditions, sa sécurité déterminent le niveau de vie de la population tant urbaine que rurale.

— L'agriculture dans l'Orne est inquiète de certaines réformes de structures qu'on lui promet et des lois qui ne s'appliquent qu'à quelques-uns ; elle craint que, faute de reclassement, de petits exploitants ne se transforment en chômeurs, elle exige que l'exploitation familiale viable ne soit pas défavorisée dans sa modernisation par rapport à une agriculture de type industriel.

Les emplois dans les industries du département ne suivent pas la démographie. La politique dite de stabilisation et l'accroissement ruineux de la région parisienne ont stoppé pratiquement les décentralisations.

Les commerçants et les artisans voient dans l'augmentation des forfaits et dans l'extension de la taxe à la valeur ajoutée une menace pour leur existence et une faveur donnée aux concentrations commerciales.

Devant toutes ces difficultés, il faut une politique nouvelle et dynamique :

1° une expansion régionale vivante offrant aux jeunes les emplois nécessaires ;
2° un financement accru des équipements collectifs par la création d'une Caisse régionale d'investissement ;
3° la relance active de la décentralisation vers les villes et les centres ruraux de la circonscription et l'application intégrale des avantages financiers au développement des industries existantes ;
4° des prix stables et rentables en agriculture par la recherche constante des débouchés nouveaux ;
5° des crédits d'investissements ruraux : voirie, eau, électricité, téléphone, habitat ;
6° une recherche scientifique appliquée à la réalisation des besoins prioritaires de la population.

Il faut en même temps une politique de progrès social.

Que le S.M.I.G. réajusté remplisse son rôle de garantie sociale minimum avec suppression des abattements de zones.

Que les salaires suivent la productivité et qu'une promotion sociale permette sur place aux ouvriers qualifiés de gravir les échelons de l'entreprise.

Que la protection des ouvriers qui assument une responsabilité syndicale soit assurée, et que les victimes du travail soient équitablement indemnisées et pensionnées.

Il faut manifester concrètement la reconnaissance de la nation envers les anciens combattants, les victimes de guerre et accorder la carte d'A.C. aux anciens d'Algérie.

Il faut assurer aux personnes âgées beaucoup plus que la retraite minimum actuellement accordée et parvenir par étapes à son attribution à partir de l'âge de 60 ans.

Il faut enfin revaloriser les prestations familiales et offrir réellement aux mères, le libre choix entre le travail à l'extérieur et la présence souvent indispensable au foyer ; dans le même esprit, permettre aux veuves d'élever leurs enfants par l'allocation-orphelin.

Le problème du logement.

Il faut développer le logement social H.L.M. locatifs dans les villes et principales bourgades à la mesure des besoins.

Il est aussi indispensable de donner à nouveau à tous ceux qui le désirent la possibilité de construction de leur habitation familiale en accession à la propriété telle qu'elle est réclamée par plus de 60 % des familles.

Dans ce but il faut d'urgence abroger le décret qui interdisait de construire avec une aide quelconque de l'Etat dans un rayon de 15 kilomètres en dehors des zones à urbaniser car c'est une atteinte à la liberté individuelle et familiale.

Enseignement.

Une jeunesse nombreuse et avide de savoir, reste désemparée devant l'incohérence des réformes scolaires successives et l'insuffisance notoire des moyens d'application.

Il faut :

Poursuivre — dans le maintien de la liberté — la démocratisation de l'enseignement, en accentuant sa décentralisation.

Maintenir ou créer un groupe d'orientation scolaire dans toutes les communes rurales de moyenne importance.

Implanter au moins deux lycées techniques dans chaque arrondissement.

Créer de nouveaux postes d'orienteurs et de psychologues spécialisés au niveau de chaque lycée au service des enseignants et des familles qui doivent collaborer étroitement dans ce domaine.

Créer de nouvelles classes spécialisées pour les enfants retardés.

Culture.

J'ai voté la 2e loi-programme qui prévoit l'intensification indispensable de l'équipement sportif et culturel.

Notre circonscription se doit de réaliser rapidement un programme complet couvrant les besoins des communes et ceux des établissements d'éducation.

L'avenir de la France est dans sa jeunesse. Il n'y aura jamais rien de trop pour l'y préparer.

J'ai consacré l'essentiel de ma vie active,

— au service du pays,
— au service de la région,
— au service de tous ceux qui se sont adressés à moi quelles que soient leurs opinions.

Vivant au milieu de vous, je connais vos préoccupations.
J'ai confiance dans votre choix.

Vive la France !
Vive la République !

EMILE HALBOUT

Conseiller général de l'Orne
Maire de La Lande-Patry
Député sortant
Candidat Centre démocrate

Remplaçant éventuel :

HENRI BURON

Conseiller général de l'Orne
Maire de La Ferrière-aux-Etangs

2e CIRCULAIRE

Je remercie les 18.261 électrices et électeurs qui m'ont fait confiance.

Je ne répondrai pas à l'injure par l'injure.

Je n'ai jamais eu l'investiture de l'U.N.R., ni en 1958, ni en 1962. Et j'ai décliné l'offre qui m'a été faite en novembre dernier.

C'est l'honneur de ma candidature d'avoir refusé l'argent, si gaspillé depuis trois semaines sur les routes et sur les murs.

C'est l'honneur de ma candidature d'avoir choisi une campagne difficile et qui m'est coûteuse, pour que la France ne tombe pas, après de Gaulle, dans la dictature dangereuse d'une poignée de technocrates.

C'est l'honneur de ma candidature d'être resté fidèle à la défense de l'exploitation familiale, aux intérêts du monde ouvrier, des commerçants et des artisans. Il faut refuser cette concentration qui se poursuit au profit des banques et des spéculateurs.

C'est l'honneur de ma candidature — après avoir connu plus que d'autres les secrets meurtriers de l'atome, et y avoir consenti par mes votes antérieurs pour défendre la nation — de dire « halte-là » à cette ruine des peuples.

Il ne faut pas être pour la paix en paroles seulement... Il faut engager, pour éviter la catastrophe, les pourparlers pour l'arrêt de la course aux armements.

Il n'est pas de mère qui ne sente la nécessité d'arrêter tout ce gaspillage pour assurer l'avenir de nos enfants.

J'ai confiance en votre bon sens.

Vive la France !
Vive la République !

EMILE HALBOUT

Conseiller général de l'Orne
Maire de La Lande-Patry
Député sortant
Candidat Centre démocrate

Remplaçant éventuel :

HENRI BURON

Conseiller général de l'Orne
Maire de La Ferrière-aux-Etangs

PARIS

PREMIÈRE CIRCONSCRIPTION

1er et 4e arrondissements.

M. Pierre-Charles KRIEG
(Candidat Ve République)
élu le 12 mars 1967
(U.D. Ve R.)

1re CIRCULAIRE

Madame, Monsieur,

Jamais, depuis près d'un siècle, la France n'a eu des institutions aussi bien adaptées à ses besoins internes et au rôle qu'elle se doit de jouer dans le monde.

Mais il ne faut rien se dissimuler : cet équilibre difficilement acquis peut être renversé en peu de temps et le scrutin du 5 mars sera décisif. C'est à vous, électrices et électeurs, qu'incombe la lourde mission de dire clairement si vous voulez le retour aux errements de la IVe République ou si au contraire vous voulez que la Ve République continue à aller de l'avant.

Alors, dans la paix retrouvée au-dedans comme au-dehors, la France pourra mieux que par le passé œuvrer pour le bien-être de tous : améliorer encore le sort des personnes âgées, assurer le plein emploi pour tous les travailleurs quels qu'ils soient, créer les places indispensables pour que les jeunes prennent dans l'édifice de la Nation les responsabilités qui leur sont dues.

Notre indépendance restaurée et consolidée nous permettra de faire entendre la voix de la France dans le concert des nations libres, sans allégeance envers quiconque, mais dans le respect de nos alliances traditionnelles, et sous la garantie d'une armée moderne.

Paix et indépendance étant les conditions indispensables du progrès intellectuel, technique, social dont nous avons tous besoin pour que la France demeure en cette fin du XXe siècle la nation-pilote qu'elle fut longtemps et qu'elle redevient aujourd'hui.

Ce sont aussi — sur le plan local — les conditions indispensables au développement de Paris et plus spécialement de nos deux arrondissements du centre.

Arrondissements commerçants et artisanaux, il convient d'y maintenir les libertés commerciales et d'y promouvoir la structuration de l'artisanat.

Dans le 1er arrondissement dont une partie importante sera bientôt libérée par le transfert des Halles centrales, il convient de mener à bien une vaste opération de restauration et de rénovation d'un des plus plus vieux quartiers de Paris, mais de le faire dans le respect des intérêts légitimes des propriétaires, locataires, occupants de locaux d'habitation ou commerciaux. Sur les espaces qui ne manqueront pas d'être libérés, il faut en particulier édifier une « Maison des Jeunes et de la Culture », aucun aménagement collectif n'existant actuellement dans le centre de Paris pour la jeunesse, que ce soit sur le plan intellectuel ou sur le plan sportif.

Il faudra aussi moderniser les écoles maternelles et primaires dont certaines, comme celle de la rue Cambon, doivent voir leurs cours agrandies. Prévoir la création de vastes parkings souterrains.

Dans le 4e arrondissement, il faut sans attendre le transfert des Halles centrales toutes proches, mais en corrélation avec l'aménagement de ce quartier, commencer l'édification sur le plateau Beaubourg d'immeubles d'habitation à caractère social, destinés aux habitants des quartiers voisins qui devront quitter leurs logements et comprenant aux étages inférieurs des studios réservés aux personnes âgées.

Il faut également remplacer par un ouvrage neuf la passerelle « provisoire » qui relie depuis 28 ans l'Ile Saint-Louis et l'Ile de la Cité et dépare un des plus beaux paysages de Paris. Maintenir le Lycée Sophie Germain et le transformer en lycée d'Etat. Edifier rue de Fourcy un foyer pour les personnes âgées. Aménager des installations sportives pour les jeunes des écoles sur le terrain libre derrière la rue Neuve Saint-Pierre.

Bien d'autres initiatives sont à prendre dont l'énumération est trop longue pour les indiquer ici.

Mais il ne faut pas oublier la leçon des élections municipales de 1965 où les centristes refusant de s'avouer battus au lendemain du 1er tour alors qu'ils l'étaient manifestement, ce fut la liste de « front populaire » à prédominance communiste qui l'emporta contre toutes les prévisions.

La même situation peut se reproduire demain.

Pour la déjouer, pour assurer l'avenir de Paris et de la France, votez tous massivement et dès le 1er tour de scrutin pour la Ve République.

Votez

PIERRE-CHARLES KRIEG

Remplaçant éventuel :

PIERRE-EMILE MANTEUIL

Commerçant
Député suppléant
Chevalier de la Légion d'honneur
Médaille militaire — Croix de guerre 1939-1945

2e CIRCULAIRE

Madame, Monsieur,

Dès le premier tour de scrutin, la Ve République vient largement en tête, augmentant ses voix de 1962 et — avec plus de 40 % des suffrages exprimés — distance tous ses adversaires.

Le candidat centriste qui, en mars 1965, avait par son maintien favorisé l'élection au Conseil municipal de la liste « front populaire » perd 2.674 voix par rapport au premier tour des élections législatives de 1962. Il recueille ainsi le fruit de son action passée et se trouve définitivement éliminé de la vie politique.

Mais les suffrages recueillis par le parti communiste et la Fédération de la gauche montrent l'implantation acquise par ces partis dans le centre de Paris grâce à leur présence au Conseil municipal : par rapport à 1962, leurs voix augmentent sensiblement et il convient à tout prix de leur barrer la route dans nos arrondissements.

— Seule la Ve République peut y parvenir ; chacun doit en prendre conscience.

— Seule la Ve République pourra au cours des années à venir, dans la stabilité et le progrès, assurer l'essor de notre ville et garantir à ses habitants de meilleures conditions d'existence.

Habitants du quartier des Halles, seule la Vᵉ République pourra mener à bien l'immense tâche de restauration et de rénovation qui s'impose, dans le respect de vos droits et de vos besoins.

Mais ne comptons pas sur les autres circonscriptions pour donner au pays la majorité cohérente, stable et loyale qui lui est indispensable.

Chaque voix compte.

Dans les 1er et 4e arrondissements comme partout à Paris et en France, la Ve République doit triompher le 12 mars 1967.

Toutes et tous, votez en masse pour

PIERRE-CHARLES KRIEG

Remplaçant éventuel :

PIERRE-EMILE MANTEUIL

Commerçant
Chevalier de la Légion d'honneur

DEUXIÈME CIRCONSCRIPTION

2e et 3e arrondissements.

M. Jacques DOMINATI
(Candidat Républicain indépendant)
élu le 12 mars 1967
(R.I.)

1re CIRCULAIRE

Parisiennes, Parisiens des 2e et 3e arrondissements !

Candidat unique de la majorité dans la 2e circonscription, je suis désigné par le Comité d'action pour la Ve République pour aider le général de Gaulle à poursuivre son œuvre de redressement national.

Mon programme, vous le connaissez donc, c'est :

A l'intérieur.

Le maintien d'institutions stables, l'assurance de la prospérité économique et de la paix sociale.

A l'extérieur.

La poursuite de la politique d'indépendance nationale, gage de détente et de paix en Europe et dans le monde, selon la volonté de l'unanimité des Français.

Pour des raisons de vanité, des querelles de personnes, les 2e et 3e arrondissements ne sont malheureusement plus représentés au Conseil municipal de Paris par des élus nationaux.

Elu parisien depuis 8 ans, je connais les problèmes particuliers de la circonscription et je crois être l'homme capable de leur apporter — avec l'aide des députés de la majorité — des solutions constructives.

Si je devenais votre député, je me considérerais du même coup comme habilité à parler, en votre nom, au Conseil municipal.

Sur le plan général.

Les 2ᵉ et 3ᵉ arrondissements souffrent d'un grave déséquilibre en équipements publics par rapport à l'ensemble de la capitale (en 20 ans, pas une seule maison de retraite pour les personnes âgées, pas une crèche publique, pas un centre pour les jeunes : piscines ou foyers).

Sur le plan particulier.

Il faut prévoir le réaménagement du périmètre des Halles après leur transfert à Rungis, en tenant compte des légitimes intérêts des petits commerçants et artisans périphériques, dont l'activité demeure essentielle pour le centre de Paris.

L'avenir du Marais doit être également étudié avec une extrême prudence pour concilier la nécessaire restauration architecturale avec le souci absolu du maintien sur place de la totalité des activités économiques existantes.

Le centre de Paris a besoin d'un élu, qui soit écouté au Parlement !

Parmi les dix candidats, qui sollicitent vos suffrages, vous choisirez, j'en suis sûr, le candidat présenté par le Comité d'action pour la Vᵉ République présidé par M. Georges Pompidou.

JACQUES DOMINATI

J'aurai quarante ans à la veille du deuxième tour des élections législatives. Je suis né le 11 mars 1927 à Ajaccio (Corse). Pupille de la Nation (mon père est mort en 1929), boursier de l'Etat pour poursuivre mes études, j'ai été élevé par deux femmes admirables, ma mère et ma grand'mère, dans la tradition de ces familles peu aisées pour lesquelles la vie est une lutte quotidienne.

A 17 ans, combattant volontaire de la résitance ; invalide de guerre, j'ai passé deux ans à St-Hilaire-du-Touvet. Militant des organisations étudiantes, puis membre du R.P.F. dès 1947, j'ai été nommé secrétaire national des étudiants par le général de Gaulle en 1951.

En 1958, j'ai retrouvé mes amis pour aider le chef de l'Etat à fonder la République nouvelle.

En 1959, j'ai été élu conseiller municipal de Paris et conseiller général de la Seine. Désigné à 31 ans, rapporteur général du personnel de la Ville de Paris, je crois avoir rempli avec conscience mon mandat puisque mes collègues m'ont renouvelé leur confiance en 1965.

Rapporteur général du personnel et vice-président de la commission du budget, j'ai été depuis 8 ans associé au sein de la majorité municipale à la réalisation des grands travaux d'équipements sociaux, sportifs, culturels et scolaires, qui ont été multipliés par dix dans le reste de la capitale et qui font si gravement défaut dans le centre de Paris.

Marié, père de trois enfants, journaliste au *Parisien Libéré* depuis 1954, je suis du quartier et demeure en contact avec les réalités populaires.

GÉRARD LABORDE

Candidat suppléant

Né à Paris, le 29 septembre 1919. Voyageur-représentant-placier du textile. Etudes à l'Ecole supérieure de filature et tissage d'Epinal.

S'engage en 1939. Démobilisé pour raison raciale, en 1941, il entre dans la résistance intérieure (franc-tireur). Evadé de France, en 1942, il rejoint les forces aériennes françaises libres. Rappelé en Algérie, en 1947, dans l'aviation de chasse d'appui, lieutenant-colonel de réserve, navigateur bombardier, 1.000 heures de vol, il est officier de la Légion d'honneur, croix de guerre, médaille de la Résistance, croix de la Valeur militaire, médaille de l'Aéronautique, croix d'interné résistant. Marié, deux enfants.

Votez stabilité ! Votez majorité !

2e CIRCULAIRE

Arrivé en tête au premier tour des élections législatives du 5 mars dernier, je dois d'abord remercier les très nombreux électeurs et électrices, qui ont apporté leurs suffrages au candidat de la Ve République, lui permettant ainsi de distancer largement tous ses concurrents.

Le vote de dimanche prochain sera décisif.

Désormais, seul candidat de tous les républicains et de tous les démocrates, il ne reste contre moi qu'un seul adversaire : le communiste.

Avec discipline, tous ceux qui rejettent l'aventure totalitaire doivent s'unir pour que les 2e et 3e arrondissements soient représentés par l'élu national, désigné dès le premier tour, par la majorité des démocrates et républicains, qui veulent assurer le progrès économique dans la stabilité.

Le 5 mars dernier, chacun a pu s'exprimer selon ses préférences ; le 12 mars prochain, aucune voix ne doit manquer au candidat Ve République pour assurer la défaite du représentant de l'appareil communiste.

Ce sera la réponse de tous les électeurs dans chaque circonscription où il y a danger communiste. D'ailleurs, M. Jean Lecanuet, président du Centre démocrate, s'est honoré en demandant à ses amis de faire au second tour le barrage au communisme.

C'est le devoir de chacun.

Dans notre circonscription, il y a danger communiste.

S'abstenir, c'est peut-être livrer le centre de Paris au communisme.

Tous ensemble, dans le respect des institutions de la Ve République que le peuple a massivement approuvées, nous œuvrerons pour la paix et le progrès en défendant les chances d'une Europe unie pour la coopération mondiale.

Votez Jacques DOMINATI

Remplaçant éventuel :

Gérard LABORDE

TROISIÈME CIRCONSCRIPTION

5e arrondissement.

M. René CAPITANT
(Candidat Ve République)
élu le 12 mars 1967
(U.D. Ve R.)

1re CIRCULAIRE

Electrices, Electeurs du Ve arrondissement,

Vous m'avez élu député en 1962. Vous m'avez élu en sachant qui j'étais et quelle politique j'entendais soutenir.

Vous saviez que j'étais partisan de la Ve République et que j'avais ardemment fait campagne en faveur de l'élection du Chef de l'Etat au suffrage universel. Vous saviez que j'approuvais la politique menée par le général de Gaulle et que je m'engageais à la soutenir. Vous saviez que j'étais un gaulliste de gauche et qu'au sein de la majorité je lutterais pour mes idées, sans pour autant manquer à la discipline nécessaire. C'est parce que vous saviez cela que vous avez voté pour moi.

Aujourd'hui, au terme de la législature, je crois pouvoir dire que j'ai rempli le mandat que vous m'aviez donné. Pas une seule fois, dans les scrutins parlementaires, je n'ai manqué à la discipline de mon groupe. Et pourtant, cela ne m'a pas empêché de défendre mes idées, avec la plus entière liberté, soit dans les discussions intérieures de la majorité, soit à la tribune de l'Assemblée Nationale, soit dans les journaux ou par déclarations publiques. J'ai conscience d'avoir ainsi maintes fois infléchi la position de mon groupe et celle du Gouvernement. Mais toujours j'ai finalement observé la solidarité sans laquelle le régime parlementaire ne saurait fonctionner de façon satisfaisante.

Sachez que, si vous renouvelez mon mandat, je me comporterai de la même façon.

Avec de Gaulle.

Les institutions.

Je défendrai énergiquement les institutions de la Ve République, qui sont les plus démocratiques de notre histoire parce qu'elles définissent un type original de régime présidentiel où l'arbitrage souverain appartient au peuple, s'exprimant par voie de référendum ou d'élections générales.

La politique extérieure.

Je continuerai de soutenir la politique extérieure du général de Gaulle, qui a pour objectif essentiel de bâtir la paix, la paix qui aurait dû terminer la deuxième guerre mondiale, si la guerre froide entre l'Amérique et la Russie n'avait fait rebondir celle-ci. Je soutiendrai la politique de réunification de l'Europe, par la coopération entre l'Est et l'Ouest. Je soutiendrai la politique d'aide aux pays sous-développés. Je soutiendrai le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, en dehors de toute ingérence ou agression étrangère. J'appuierai la politique définie dans le discours de Pnom-Penh et qui vise à ramener la paix en Asie et à organiser cet immense continent dans le respect des indépendances nationales. Je soutiendrai l'O.N.U. chaque fois qu'elle restera fidèle à sa charte.

Je resterai fidèle à l'Alliance atlantique, à condition qu'elle n'entraîne pour nous ni subordination militaire, ni dépendance économique à l'égard des Etats-Unis.

La politique intérieure.

En politique intérieure aussi, je serai le plus ferme soutien de la politique du Président de la République, notamment pour l'aider à réaliser la grande réforme économique et sociale dont il a annoncé, dans sa conférence de presse du 28 octobre dernier, qu'elle devait être l'œuvre capitale de la prochaine législature. Il s'agit de réformer le régime capitaliste en organisant « l'association active du travail à l'œuvre économique qu'il contribue à accomplir ». Cette association devra être réalisée aussi bien dans l'entreprise qu'à l'échelon de l'économie nationale et du Plan.

Mieux encore qu'en 1962, vous savez donc qui je suis, quelle politique j'entends servir.

Si vous-mêmes croyez que cette politique conduit au progrès, dans la stabilité et dans la paix, si vous partagez ma conviction qu'elle ouvre à notre pays un avenir de

prospérité et de rayonnement, après l'avoir tiré de l'abîme où par deux fois il était tombé, si vous pensez que de Gaulle a encore assez de force et de génie pour servir la France, alors donnez-moi votre suffrage !

Votez Ve République.

Votez René CAPITANT

65 ans
Chevalier de la Légion d'honneur
Médaille de la Résistance (rosette)
Professeur à la Faculté de droit et des sciences économiques de Paris
Conseiller municipal de Paris — Conseiller général de la Seine

Jean TIBERI

Magistrat — 32 ans
Chargé de travaux dirigés à la Faculté de droit et des sciences économiques de Paris
Conseiller municipal de Paris — Conseiller général de la Seine

---

2e CIRCULAIRE

Electrices, Electeurs du Ve arrondissement,

En m'apportant, dès le 1er tour, plus de 16.000 voix, représentant plus de 42 % des suffrages exprimés, vous avez manifesté votre confiance dans les institutions de la Ve République et votre volonté de reconduire la majorité sortante. La plupart des circonscriptions françaises ont exprimé la même confiance et la même volonté que la vôtre. Vous avez donc participé à un grand mouvement d'adhésion nationale — celui-là même qu'appelait le Président de la République dans sa dernière allocution.

La Ve République n'est pas un parti. Elle n'est pas la droite contre la gauche. Elle est l'union de tous les Français qui, situés à gauche aussi bien qu'à droite, comprennent le caractère profondément démocratique des nouvelles institutions de la France et sont résolus à les défendre contre toute tentative de retour en arrière.

Par votre vote, vous m'avez désigné pour être au second tour l'adversaire, le seul adversaire réel du candidat communiste arrivé en seconde position.

Vous avez, en effet, éliminé les groupuscules d'extrême-droite. Vous avez, en outre, condamné la tentative de M. Lecanuet visant à réintroduire dans notre régime un de ces « groupes charnières » qui ont paralysé la IVe République et l'ont conduite à sa perte. Enfin, en lui accordant moins de voix qu'au parti communiste, vous avez signifié à la Fédération votre refus de voir identifier la rénovation de la gauche à la restauration du régime d'hier, définitivement répudié par le pays.

Quels que soient les désistements et les manœuvres de mes adversaires, la réalité du deuxième tour opposera la Ve République au parti communiste.

Même si, avec la complicité de M. Raffin, le cartel des Non devait se reconstituer, il serait entièrement manœuvré par le parti communiste seule force véritable de cette coalition négative.

Contre le parti communiste je fais appel au rassemblement de tous les démocrates. Que les fascistes, s'il y en a, rejoignent les communistes ! Mais que les autres, tous les autres, quel qu'ait été leur vote au 1er tour, s'unissent autour de la nouvelle République, seule capable d'assurer, dans la paix, le progrès social et le développement de la démocratie !

Votez Ve République !

Votez

René CAPITANT

QUATRIÈME CIRCONSCRIPTION

6e arrondissement.

M. Pierre BAS

(Candidat Ve République)
élu le 12 mars 1967
(U.D. Ve R.)

1re CIRCULAIRE

Chers amis,

Il y a quatre ans et trois mois, j'étais pour la première fois de ma vie candidat à une élection et j'ai ressenti profondément l'honneur que vous me faisiez quand vous m'avez choisi pour votre représentant à l'Assemblée Nationale.

Il y a deux ans, vous me confirmiez votre confiance, en élisant ma liste au Conseil municipal.

Notre sixième.

Administrateur de la cité et de sa région, j'ai la charge, avec l'équipe cohérente qui m'entoure, de l'avenir de notre sixième. Mon mandat national, par l'audience qu'il me donne au niveau du gouvernement, m'aide d'ailleurs puissamment dans une tâche difficile.

Notre sixième se transforme et nous nous efforçons d'affermir son rôle prestigieux de quartier de l'intelligence, de l'art et du goût, et de résoudre nos multiples problèmes économiques et sociaux.

La division des oppositions.

Mais l'élection du 5 mars 1967 doit vous permettre de juger la politique suivie par notre gouvernement. Vous avez à dire si vous désirez que cette action se poursuive, ou si vous voulez y mettre fin. Pour y mettre fin, il vous suffit de voter pour l'un ou l'autre des candidats de l'opposition. Tous vous font les plus belles promesses. Car les promesses sont aisées. Mais vous savez juger l'arbre à ses fruits, et pendant douze ans nous avons connu l'amertume d'un régime d'instabilité, d'impuissance, de guerres coloniales, de déficit, d'inflation, dû aux divisions des partis. Ces divisions restent irréductibles.

La majorité, elle, s'accroît d'éléments venus de tous les horizons : elle sait s'organiser et se discipliner. Elle n'a qu'un candidat par circonscription. En face d'elle s'opposent trois ou quatre tendances contradictoires. Si à eux tous les anciens partis arrivaient à abattre la Cinquième République, unis pour détruire, ils seraient incapables de construire, et ce serait le retour au gâchis et au désordre des régimes passés.

Ne pouvant critiquer ce qui est fait, certains candidats, pour vous inquiéter, multiplient les prophéties de malheur : commerçants, artisans, actionnaires, ouvriers, employés, cadres, industriels, pour des motifs divers, vont connaître le chômage, la récession et la ruine.

Tous les experts internationaux sont au contraire d'accord pour dire que la situation de la France est saine comme elle ne l'a jamais été. Ne soyez pas dupes de ces campagnes tendancieuses, renseignez-vous et ne craignez rien. Votre gouvernement, depuis 9 ans, a fait ses preuves. Demain sera meilleur qu'hier.

La majorité, c'est vous : votre gouvernement vous sera fidèle et assurera votre sécurité, celle de votre emploi, celle de votre épargne. Vous aussi, vous bénéficierez de l'expansion organisée par le Ve Plan.

L'œuvre de la majorité.

C'est pourquoi vous maintiendrez votre confiance à la seule force politique majoritaire que notre pays ait connue en un demi-siècle, et qui, dans la stabilité des institutions, lutte pour le progrès.

Progrès dans le domaine social où ont été entrepris et où seront poursuivis, la promotion de la femme, la prise en charge des personnes âgées, la démocratisation de l'enseignement, la formation professionnelle, le perfectionnement des adultes. L'élévation du niveau de vie — qui n'est contestée par personne — continuera et s'accélérera, surtout si nous savons organiser en même temps que le progrès économique, la paix sociale, la promotion des travailleurs, notre but étant l'épanouissement personnel de tous les membres de la communauté nationale.

L'esprit d'entreprise, l'esprit d'épargne, l'accession à la propriété, ont été encouragés par la création de l'avoir fiscal et de l'épargne-logement. La propriété commerciale a été consolidée par le vote de la loi sur les baux commerciaux.

L'équipement national a connu de spectaculaires progrès : autoroutes, téléphones, écoles, logements, hôpitaux, sont construits chaque année sur un rythme de plus en plus rapide — le capital de la France s'accroît chaque jour. Cet effort doit spécialement être intensifié pour sortir Paris de la crise du logement, fruit de cinquante ans de stagnation.

Rien ne se fait sans effort. Comme votre propre budget familial, le budget de la nation est difficile à équilibrer, et réclame de la part des responsables des choix constants entre les urgences. Mais la gestion des affaires françaises est saine, notre monnaie est solide, notre budget est en équilibre, ce qui ne s'était pas vu depuis la guerre de 1914, et nous avons remboursé la plus grande part des dettes des régimes précédents. Dans le monde, la France a retrouvé sa place. Elle donne l'exemple de l'esprit de paix et de coopération. Elle a donné vie au traité du Marché commun, et s'impose de ce fait de réels sacrifices pour la construction de l'Europe. Protégée contre une agression éventuelle par la possession de l'arme atomique, elle est en paix avec tout l'univers. Fidèle à nos amitiés traditionnelles, mais indépendante, elle s'efforce d'être l'amie de tous les peuples.

Pour une démocratie moderne,

Pour le progrès, l'indépendance et la paix !

J'avais pris, en 1962, devant vous, l'engagement de soutenir l'action du Président de la République, le général de Gaulle, et de son gouvernement, et de contribuer à édifier une démocratie nouvelle, où l'on distingue majorité et opposition, équilibrée, efficace, respectueuse du bien commun, tournée vers l'avenir.

J'ai la fierté d'avoir tenu cet engagement, et, pour ma part, d'avoir participé à une réussite qu'aucune de nos cinq républiques n'avait jamais atteinte : une législature tout entière sans crise ministérielle et sans dissolution.

Je fais toute confiance à l'intelligence des électeurs du sixième arrondissement, pour faire le bilan, discerner, au-delà des ombres qui subsistent comme dans toute œuvre humaine, la valeur de ce qui a été fait, et pour continuer l'action féconde du régime nouveau qu'ils se sont librement donné : la Cinquième République, dans l'honneur et le bonheur, dans le progrès, l'indépendance et la paix.

Votez utile,

Votez : stabilité, efficacité, sécurité,

Votez

PIERRE BAS

Conseiller référendaire à la Cour des comptes
41 ans, marié, 4 enfants
Licencié en droit — Licencié ès-lettres
Breveté de l'Ecole nationale de la France d'outre-mer

Chargé de mission au cabinet du général de Gaulle, Président de la République,
de janvier 1959 à octobre 1962
Conseiller municipal de Paris — Conseiller général de la Seine
Vice-président de la Commission des finances du district de Paris
Rapporteur spécial du budget à l'Assemblée Nationale
Député sortant

Remplaçant éventuel :

RAYMOND DOHET

Avocat à la Cour
Capitaine de réserve — Croix de la Valeur militaire
35 ans, marié, 2 enfants

2e CIRCULAIRE

Chers amis,

15.991 électeurs et électrices du sixième arrondissement, soit 46,74 % des votants m'ont fait l'honneur de m'accorder leurs suffrages le 5 mars. Les résultats de l'ensemble de la France indiquent clairement que cette confiance va d'abord à la Ve République, et à sa politique de paix, d'indépendance et de progrès menée sous l'impulsion du Président de la République, le général de Gaulle.

La situation dans le 6e arrondissement.

Les chiffres sont les suivants :

M. Benoît, Extrême Centre	329
M. Lautman, P.S.U.	2.567
Mme Goldet, Fédération	3.309
Mme Lazard, Parti communiste	4.273
M. Pado, Centre démocrate	7.740
M. Pierre Bas, député sortant, Ve République	15.991

Je me suis efforcé, durant plus de quatre ans, de remplir dignement, au Parlement, le mandat que vous m'aviez confié, d'être, dans ma circonscription, présent parmi vous, dans vos peines comme dans vos joies ; d'entretenir avec vous un dialogue constant et amical.

La façon dont vous m'en avez remercié me touche profondément. C'est dire que votre estime et votre affection me font considérer comme négligeable le caractère extrêmement pénible de cette campagne électorale. Je suis toutefois contraint, en annexe à cette profession de foi, de vous donner à ce sujet les précisions auxquelles vous avez droit.

La situation à Paris et dans le pays.

Comme en 1962, le pays a réglé son choix sur la clarté et la valeur des positions prises au Parlement. Paris qui, pour la première fois dans son histoire, avait, en 1962, donné tous les sièges à un même mouvement politique, place en 1967 les candidats de la Cinquième République en première position dans toutes les circonscriptions.

Paris continue ainsi à donner au pays l'exemple de la lucidité politique et du sens de l'avenir.

La France tout entière a voté pour le maintien de nos jeunes et solides institutions et pour de nouvelles conquêtes sociales.

La Cinquième République a groupé, en France, un nombre de voix jamais atteint par aucune formation politique. Des hommes de toutes nuances se rallieront à elle, comme cela a déjà commencé, pour édifier une République chaque jour plus sociale, plus juste, plus humaine.

Dans notre arrondissement, les électeurs qui n'avaient pas voté pour la Cinquième République au premier tour, seront nombreux à vouloir participer à ce grand mouvement vers l'avenir.

Ils ne choisiront pas le Centre démocrate, fusion de vieux partis, qui vient de subir dans le pays une défaite spectaculaire, au point que 151 de ses candidats sont obligés de se retirer faute d'avoir obtenu les voix de 10 % des inscrits. Sans audience dans le pays, sans chef au Parlement, cette formation politique sera sans influence dans la prochaine Assemblée : telle est la sanction des positions ambiguës, dans un pays soucieux de clarté et de morale politique.

Unir et construire.

Vous avez, le 5 mars 1967, indiqué clairement votre volonté : vous la confirmerez le 12 mars 1967.

Si je suis réélu, comme je l'espère, je continuerai à être votre député à tous, sans aucune exclusive partisane. « Au service de tous » est la devise de l'équipe que j'ai formée depuis 1962 avec François Collet, Raymond Dohet, et mes amis du 6ᵉ, vous le savez.

J'invite donc ceux qui ont dispersé leurs voix sur des candidatures traditionnelles ou de principe à rallier la large union qui s'est constituée dans l'arrondissement et dans toute la France.

La grande espérance de notre peuple ne sera pas déçue.

Je fais toute confiance à l'intelligence des électeurs du sixième arrondissement pour choisir la stabilité, l'efficacité, la sécurité, pour choisir le progrès, l'indépendance et la paix.

Votez utile !

Votez : stabilité, efficacité, sécurité !

Votez pour

PIERRE BAS

Remplaçant éventuel :

RAYMOND DOHET

Une affaire navrante...

Attaqué depuis des mois par la presse d'extrême droite, notamment « Minute », je n'ai jamais usé de mon droit de réponse. Mes amis n'ont opposé, à un déferlement d'informations inexactes, que les faits, les attitudes politiques et des citations sincères de documents irrécusables.

Or, le Centre démocrate (section du sixième), dans un communiqué diffusé le 4 mars à des milliers et des milliers d'exemplaires, m'a accusé de faux et d'usage de faux. M. Pado m'a accusé de maquiller des documents, annonçant par voie d'affiches que je répondrais en justice de mes « imputations diffamatoires ».

Vous me connaissez trop pour croire que je puisse fabriquer de faux documents. Pour que vous puissiez juger en toute sérénité, je vous rappelle donc les citations faites en réponse aux attaques dont j'étais l'objet, citations dont je vous garantis l'authenticité :

— Profession de foi U.N.R. de M. Pado en 1958.

— Noms des 9 groupements politiques auxquels il a appartenu ou qui l'ont investi de 1958 à 1967.

— Articles de presse relatifs à son refus de dire s'il acceptera oui ou non le siège de sénateur de Jacques Baumel.

— Table des travaux de M. Pado au conseil municipal, d'après la table des travaux des conseillers municipaux de Paris, publication officielle, annuelle, d'où il ressort qu'en six ans M. Pado n'a pas rédigé un seul rapport.

— Lettre du Président Bicheron, révélant que, contrairement aux mentions des affiches et des circulaires électorales de M. Pado, celui-ci n'appartient pas à la Confédération générale des cadres et encore moins à son comité directeur. Et, à ce propos, je suis sûr que le coupable signera sa faute en faisant disparaître de sa deuxième circulaire et de ses affiches du deuxième tour les qualités et fonctions usurpées. Comparez avec celles du premier tour et jugez.

— Enfin, 2 extraits de la dernière édition (7[e]) du « Who is Who » (1965-1966), rappelant à M. Pado ses fonctions de membre du comité de rédaction de l'hebdomadaire « Minute ».

Dans ces extraits de 29 lignes, publiés pour prouver les liens entre M. Pado et la presse d'extrême droite, une ligne de huits mots a été omise, sur ma demande expresse. Elle visait une situation familiale qui ne concerne en rien le débat politique qui nous oppose. Pendant quatre ans, au Parlement, j'ai lutté pour le respect de la vie privée et contre les révélations abusives (voir notamment mes questions écrites 17.465, 22.416, 23.006). Mes principes, en ce domaine, ont dicté ma conduite, et bien entendu un acte de respect de la vie privée d'un adversaire n'est pas judiciairement un faux. Il est donc navrant, qu'en fait de remerciements, M. Pado ait fait diffuser massivement à quelques heures du scrutin un tract diffamatoire auquel je ne pouvais plus répondre...

CINQUIÈME CIRCONSCRIPTION

7[e] arrondissement.

M. Edouard FRÉDÉRIC-DUPONT

(Candidat Centre démocrate)

élu le 12 mars 1967

(Apparenté P.D.M.)

1[re] CIRCULAIRE

Parisiennes, Parisiens,

Partisans de la stabilité, nous avons réclamé et voté la Constitution de la V[e] République, que nous voulons voir maintenir et respecter.

De quoi s'agit-il le 5 mars ?

Vous pouvez encore, pour la dernière fois avant cinq ans, affirmer vos difficultés, manifester vos inquiétudes et infléchir en conséquence la politique du Gouvernement.

Quel est le sens de notre candidature ?

Favorables au rapprochement avec les pays de l'Est, nous déplorons que notre politique étrangère nous éloigne de nos alliés. C'est le Pacte atlantique rénové qui garantit notre sécurité, et c'est dans une Europe structurée au sein de laquelle chaque peuple conservera son génie propre que, face aux peuples géants, la France trouvera l'indépendance et le monde la paix.

Nous souhaitons, en outre, que la France s'associe aux initiatives en faveur du désarmement nucléaire simultané et contrôlé.

*
* *

Notre énorme retard en matière d'investissements et d'équipements au milieu d'un monde en plein essor, risque de nous conduire à l'asservissement économique au bénéfice de capitaux étrangers.

Il est temps de réduire les crédits d'une force de frappe ruineuse alors que les progrès scientifiques récents en font apparaître l'inefficacité.

Conscients de l'intérêt d'une politique de coopération avec le tiers monde, nous voulons qu'une sélection plus sévère de nos crédits ne permette plus aux peuples que nous aidons d'acheter du matériel de guerre soviétique avec l'argent des contribuables français.

En contrepartie, nous voulons :

— des logements,
— des écoles,
— des hôpitaux,
— des stades.

Nous voulons équiper la France, et spécialement la région parisienne, dont le retard en matière d'urbanisme, de transports et d'hygiène s'aggrave chaque année, malgré une fiscalité qui est la plus lourde d'Europe.

Il faut retirer aux organismes d'Etat le monopole du crédit, rétablir la confiance en ménageant une épargne matraquée, encourager l'initiative privée dans une économie démocratiquement planifiée, libérée d'un dirigisme tracassier et d'une fiscalité outrancière.

*
* *

Vous voterez le 5 mars pour une Ve République plus humaine, qui rétablira un véritable dialogue en matière de salaires, augmentera le minimum vital des personnes âgées, revalorisera les prestations familiales actuellement dégradées, respectera les promesses faites aux anciens combattants et aux rapatriés.

Vous voterez pour une Ve République plus juste qui accordera l'amnistie.

La Ve République doit être celle des Français et non celle d'un parti qui veut gouverner sans contrôle, politise l'administration et mobilise les ministres pour des tours de passe-passe électoral.

Face à des inconditionnels prisonniers de leur allégeance vous voterez pour des hommes libres, ne jetant d'exclusives contre personne, reconnaissant les côtés positifs de l'œuvre entreprise mais fermement décidés à équiper la France par le plein emploi des hommes et des capitaux, et à défendre les Français dans leurs libertés et leur dignité.

FRÉDÉRIC-DUPONT

Conseiller municipal de Paris
Président de la Commission des plans et programmes au district de la région parisienne
Ancien ministre
Ancien président du Conseil municipal de Paris
Ancien vice-président de l'Assemblée Nationale
Avocat à la Cour — Docteur en droit
Ancien secrétaire de la Conférence des avocats
Lauréat de l'Ecole des sciences politiques
Chevalier de la Légion d'honneur à titre militaire
Croix de guerre 1939 et 1945 — Médaille de la Résistance
Candidat ayant le soutien du Centre démocrate de Jean Lecanuet

Remplaçant éventuel :

Docteur ETIENNE DE VÉRICOURT

Conseiller municipal de Paris
Ancien vice-président du Conseil municipal de Paris
Rapporteur général du budget de l'Assistance publique
Officier de la Légion d'honneur — Croix de guerre

2e CIRCULAIRE

Parisiennes, Parisiens,

L'U.N.R. après avoir mobilisé un ministre pour vous imposer un député, a utilisé tous les moyens pour forcer vos consciences.

Nos adversaires ont monopolisé la radio, la télévision, la presse gouvernementale, fait pression sur les fonctionnaires. Ils ont promis des subventions, distribué des jouets aux enfants, des colis aux vieillards, invité des milliers d'électeurs à sabler le champagne, inondé la circonscription de tracts, d'invitations, de journaux, de brochures, sans compter les libelles injurieux et anonymes.

Leur victoire le 5 mars eût été celle de l'argent.

Leur défaite le 12 mars prouvera que le VIIe arrondissement ne s'achète pas.

Le Gouvernement pense que tout va bien... Nous le contestons !

— 18 % des salariés et fonctionnaires français touchent moins de 600 francs par mois.

— Le chômage s'accroît et nous comptons déjà 375.000 chômeurs.

— Le minimum vital des personnes âgées reste encore fixé à 210.000 anciens francs par an.

— Les épargnants ont perdu depuis cinq ans 50 % de leurs capitaux et les rentiers viagers depuis trois ans 10 % du pouvoir d'achat de leur rente.

— Le petit commerce et l'artisanat sont menacés par une haute banque et une technocratie qui dominent le Gouvernement et souhaitent leur disparition.

— Les entreprises françaises, à la veille de subir la concurrence du Marché commun, ne peuvent investir faute de capitaux et se voient refuser un crédit monopolisé par l'Etat.

— La balance du tourisme est déficitaire.

Et pourtant, les Français subissent la fiscalité la plus lourde d'Europe.

Que voulons-nous ?

— Réduire considérablement les dépenses improductives et notamment les crédits d'une force de frappe ruineuse dont les progrès scientifiques récents font apparaître l'inefficacité.

— Réaliser le plein emploi des hommes et des capitaux pour assurer à la vieillesse sa sécurité et à la jeunesse son avenir.

— Rétablir la confiance des épargnants.

— Encourager l'initiative privée en la libérant d'un dirigisme tracassier et d'une fiscalité outrancière.

— Construire des logements, des écoles, des hôpitaux, des stades.

— Equiper la région parisienne dont le retard en matière d'urbanisme, de transports et d'hygiène s'aggrave chaque année.

***

Le 12 mars, vous voterez pour une Ve République plus sociale, plus humaine, plus prospère.

Face à des inconditionnels, voulant gouverner sans contrôle, qui méprisent vos difficultés et souvent même votre détresse.

Pour vous défendre collectivement et individuellement contre l'inertie égoïste et l'injustice partisane.

Vous élirez des hommes libres.

Vive la France !

Vive la République !

FRÉDÉRIC-DUPONT

Remplaçant éventuel :

Docteur ETIENNE DE VÉRICOURT

SIXIÈME CIRCONSCRIPTION

8e arrondissement.

M. Raymond BOUSQUET
(Candidat Ve République)
élu le 12 mars 1967
(U.D. Ve R.)

1re CIRCULAIRE

Le Comité d'action pour la Ve République m'a accordé son investiture pour remplacer, dans votre circonscription, le colonel Dupérier, qui se retire pour des raisons personnelles.

Vous savez combien son dévouement a été efficace dans le VIIIe arrondissement : ce « Foyer des anciens », cette « Maison des jeunes et de la culture », en sont le témoignage.

Je souhaite continuer et développer avec vous et pour vous son action, si votre confiance m'envoie siéger au Parlement.

Paris ! J'y suis né,
j'y ai été élevé,
j'y ai fait toutes mes études,
je suis donc un ancien et fidèle citoyen de notre capitale.

Entré au ministère des Affaires étrangères, je me suis occupé plus particulièrement des questions de commerce extérieur et d'affaires sociales.

Ambassadeur en Belgique, j'ai pris une part active à la naissance du Marché Commun, ce Marché Commun si important pour notre prospérité.

Ambassadeur au Canada, j'ai vu grandir, dans les dernières années, l'influence de notre pays redevenu dynamique, j'ai notablement augmenté les échanges économiques et culturels.

Cette expérience des problèmes politiques, économiques et sociaux, je souhaiterais la mettre à votre service dans ce VIIIe arrondissement, qui a ses problèmes propres, que je connais bien.

Au cours de mes missions à l'étranger, j'ai pu mesurer combien la stabilité gouvernementale et la solidité de la monnaie, si nouvelles dans notre pays, permettaient à la voix de la France de se faire entendre avec une autorité jusque-là inconnue.

C'est pourquoi, rentré définitivement en France, j'ai voulu continuer à me consacrer au soutien de l'action de la Ve République et c'est aussi pourquoi je viens solliciter vos suffrages.

Je compte sur vous pour me dire, chaque fois que vous le désirerez, ce que sont vos vœux, vos espoirs, vos soucis.

Je suis prêt à faire entendre votre voix.

Vos problèmes sont les miens.

Je suis prêt à m'y consacrer dès maintenant avec toute mon énergie.

Un programme d'action pour soutenir la politique du général de Gaulle.

Dans le monde pour maintenir la paix.

En Europe pour continuer l'œuvre d'unification entreprise par la mise en œuvre du Marché Commun.

En France par la poursuite de la politique de stabilité et d'expansion économique avec priorité aux problèmes sociaux concernant, notamment, les personnes âgées.

Dans notre arrondissement en créant le « Marché commun du logement » avec les arrondissements limitrophes.

En rénovant le quartier de l'Europe par la création d'un grand parking et d'espaces verts au-dessus des voies ferrées de la gare Saint-Lazare.

En créant un centre de sports et une piscine.

En ouvrant un marché sur le Cours la Reine pour desservir l'Alma et les avenues environnantes dépourvues de tout commerce d'alimentation.

En apportant les améliorations qui s'imposent sur le plan de la circulation, notamment la réouverture de la station Liège et l'éclairage de certaines rues.

En dotant l'arrondissement de crèches nouvelles et en développant l'importance de la maison des jeunes et de celle des personnes âgées que nous devons au colonel Dupérier.

RAYMOND BOUSQUET

Remplaçant éventuel :

MICHEL DE LAVAL

40 ans — Ancien élève des sciences politiques
Directeur publicitaire

2e CIRCULAIRE

Electrices, Electeurs,

Vous avez ce bon sens français qui ne veut ni l'aventure, ni le risque.

Tout effort ne peut être mené à bien, tout succès durable ne peut être obtenu, soit dans vos foyers, soit dans vos entreprises privées, soit dans les affaires publiques, sans la continuité, la stabilité et la paix. Toutes les trois, c'est avant tout au général de Gaulle que nous les devons. Vous le savez bien. Vos 12.273 voix en ma faveur le prouvent. Je vous en remercie.

Spécialiste du Marché Commun, j'œuvrerai notamment à l'Assemblée Nationale, afin que l'Europe des Six, ouverte à la Grande-Bretagne et aux pays de l'Est, puisse devenir, demain, un grand ensemble pacifique et prospère.

Je désire être le député de tous. Aussi, je vous demande votre appui massif pour dimanche prochain, sans distinction de parti, afin que je puisse, avec une force accrue, vous représenter à l'Assemblée Nationale.

En effet, vos problèmes seront les miens et vous pouvez compter entièrement sur moi pour défendre avec toute mon énergie et de toutes mes forces, les intérêts du VIIIe arrondissement et tous ceux qui sont les vôtres.

Je sais combien, à juste titre, vous préoccupent certains problèmes, dont les plus importants sont, notamment, ceux du logement et de l'aide à certaines personnes âgées. Comptez sur moi pour vous aider à les résoudre.

Confirmez votre oui du 5 mars au général de Gaulle.

RAYMOND BOUSQUET

Ancien ambassadeur de France en Belgique et au Canada
Grand officier de la Légion d'honneur

Candidat Ve République

Remplaçant éventuel :

MICHEL DE LAVAL

40 ans — Ancien élève des sciences politiques
Directeur publicitaire

SEPTIÈME CIRCONSCRIPTION

9e arrondissement.

M. Gabriel KASPEREIT
(Candidat Ve République)
élu le 12 mars 1967
(U.D. Ve R.)

1re CIRCULAIRE

Chères Electrices, chers Electeurs,

En 1961 vous m'avez accordé votre confiance en m'envoyant représenter le 9e arrondissement à l'Assemblée Nationale pour soutenir l'action du général de Gaulle.

En 1962, aux élections législatives, et en 1965 aux élections municipales, vous m'avez renouvelé cette confiance de la même manière que vous avez témoigné votre attachement au général de Gaulle en lui accordant plus de 60 % de vos suffrages à l'élection présidentielle.

J'ai scrupuleusement rempli le mandat que vous m'avez confié en soutenant la politique de paix, d'indépendance et de progrès dans la stabilité et la sécurité, menée par le Président de la République et son gouvernement.

Sur le plan local je me suis attaché à pallier le manque d'équipements collectifs dans notre 9e, comme en témoignent déjà les travaux commencés rue Rochechouart au stade Valeyre, pour un ensemble scolaire et sportif et une maison de jeunes, et rue de La Rochefoucauld, pour un foyer-logement destiné à nos anciens.

Il faut maintenant :

Poursuivre l'œuvre entreprise.

Etablir une meilleure justice sociale et donner à ceux qui travaillent leur part du progrès économique.

Améliorer le sort des personnes âgées.

Assurer la promotion des jeunes.

Faire un effort plus grand en matière de logement et accroître les constructions pour les jeunes ménages et nos anciens.

Maintenir la paix rendue à la France par le général de Gaulle, en poursuivant la construction de l'Europe des réalités et la coopération avec tous les pays.

Dans le 9e arrondissement :

Dans un cadre construit au XIXe siècle, permettre de vivre la vie du XXe et même du XXIe siècle.

C'est-à-dire continuer la politique d'équipement que j'ai déjà largement entreprise. Aménager des écoles maternelles, des crèches, des foyers pour les anciens, des installations sportives, une bibliothèque, un salle des fêtes.

Faciliter l'expansion du commerce par la construction de parkings.

Pour réaliser tout cela il faut une majorité efficace et solidaire, seule capable d'assurer la stabilité, le progrès et la sécurité.

Vous ne ferez pas le jeu des oppositions disparates.

Comme en 1961, comme en 1962, comme en 1965

C'est le même vote car c'est le même combat.

Vous voterez pour de Gaulle.

Vous voterez pour la V[e] République.

Vous voterez pour

GABRIEL KASPEREIT

Votre député depuis 1961.

Chevalier de la Légion d'honneur
Croix de guerre 1939-1945 — Médaille de la Résistance
Croix du combattant volontaire — Chef d'escadron de réserve
47 ans, marié, 3 enfants — Directeur commercial
Secrétaire général de l'U.N.R.-U.D.T. de la Seine
Conseiller municipal de Paris — Conseiller général de la Seine
Député du 9[e] arrondissement depuis 1961

Remplaçant éventuel :

JEAN-LUC LAVAL

Docteur ès sciences économiques
40 ans, marié, 2 enfants
Chargé de mission auprès du Premier Ministre

2[e] CIRCULAIRE

Merci aux électrices et aux électeurs du 9[e] arrondissement qui m'ont très largement porté en tête des candidats avec 19.399 voix et près de 50 % des suffrages, témoignant ainsi leur attachement au général de Gaulle et aux institutions de la V[e] République, gages de stabilité, de paix, d'indépendance et de progrès.

Le dimanche 12 mars devant la collusion socialo-communiste qui aboutirait au désordre et à la misère, vous confirmerez l'union des habitants du 9[e] en me renouvelant massivement le mandat que vous m'avez confié en 1961 puis en 1962 et que j'ai scrupuleusement rempli.

Il n'y a pas de majorité de rechange, le « 1[er] tour » vient de le prouver.

Il n'y a qu'une majorité possible :

Celle qui permet à la France depuis 1958 d'être enfin gouvernée.

Renforcez-la.

Pour assurer votre destin, celui de vos enfants, celui du pays,

Pour la paix, l'indépendance, le progrès,

Soyez réaliste.

Face à la collusion socialo-communiste,

Votez de Gaulle.

Votez V[e] République.

Votez GABRIEL KASPEREIT

Remplaçant éventuel :

JEAN-LUC LAVAL

HUITIÈME CIRCONSCRIPTION

10e arrondissement.

M. Jean-Charles LEPIDI
(Candidat Ve République)
élu le 12 mars 1967
(U.D. Ve R.)

1re CIRCULAIRE

Monsieur, Madame,

Depuis 1958, les électeurs du 10e arrondissement m'ont renouvelé leur confiance chaque fois que j'ai fait appel à eux et je les en remercie vivement.

Ainsi mandaté par l'électorat de ma circonscription auprès de l'Assemblée Nationale, j'ai toujours voté dans l'intérêt de la France, c'est-à-dire pour la stabilité politique et financière, pour l'indépendance de notre pays et le maintien de la paix.

Sans distinction de couleur politique, j'ai procédé au cours des deux dernières législatures à plus de 8.000 interventions qui, dans leur grande majorité, se sont traduites par un heureux résultat pour les électeurs ayant sollicité mon appui.

Compte tenu de l'enseignement que j'ai tiré de vos visites à mes différentes permanences, je suis partisan de la priorité absolue du social dans le budget de l'Etat : augmentation des retraites vieillesse, construction de logements, d'hôpitaux, d'écoles, etc.

C'est pourquoi, investi par le « Comité d'action pour la Ve République » présidé par M. Pompidou, Premier Ministre, je viens à nouveau vous demander de m'accorder votre confiance et de faire triompher nos idées aux élections législatives des 5-12 mars.

En me réélisant le 5 mars prochain, vous m'aiderez à atteindre notre but : la justice sociale à laquelle nous aspirons tous.

Avec ma reconnaissance et mon amitié je vous prie de croire, Monsieur, Madame, en mes sentiments les plus dévoués.

Jean-Charles LEPIDI.

Le sort de la France est encore en jeu !

Votre vote du 5 mars est capital pour l'avenir.

Vous ne pouvez pas prendre le risque de faire le jeu de ces oppositions disparates, seulement unies pour détruire l'œuvre de redressement national entrepris depuis 1958, mais incapables de s'entendre pour bâtir une majorité sans laquelle il ne peut y avoir ni stabilité, ni progrès, ni sécurité.

Vous ne pouvez plus faire confiance à ces hommes politiques « revenants » de la IVe République (les Guy Mollet, Mitterrand, Lecanuet et autres Tixier-Vignancour) qui ont trop fait depuis 1958 pour nuire à de Gaulle et qui, inconsciemment, ont nui à la France.

Vous ne voulez pas faire le jeu du Parti communiste soumis aujourd'hui comme hier à Moscou qui nous rappelle trop les déportations de travailleurs en Sibérie ; l'écrasement des soulèvements populaires de Berlin, Poznan, Budapest. Le scandale du mur de Berlin qui sépare encore les familles et enfin les crimes en Chine communiste avec les gardes rouges.

Parce que vous voulez défendre la sécurité, la justice sociale et l'honnêteté politique que vous apporte le général de Gaulle.

Parce que vous voulez défendre le pouvoir d'achat des familles, le plein emploi des travailleurs, la revalorisation des retraites, l'égalité pour la femme et la promotion de la jeunesse.

Parce que vous voulez défendre le progrès, la stabilité, l'indépendance et la paix que vous apporte la Vᵉ République.

Comme en 1958, comme en 1962, comme en 1965 c'est le même vote car c'est le même combat.

Vous voterez pour de Gaulle.

Vous voterez pour la Vᵉ République.

Vous voterez pour

JEAN-CHARLES LEPIDI

Député sortant
45 ans — marié — 3 enfants
Directeur d'école professionnelle

Remplaçant éventuel :

CLAUDE-GÉRARD MARCUS

33 ans — Directeur de Galerie
Conseiller municipal de Paris — Conseiller général de la Seine

---

2ᵉ CIRCULAIRE

Devançant très largement tous les candidats avec 23.488 voix et plus de 45 % des suffrages, Jean-Charles Lepidi et Claude-Gérard Marcus vous disent merci...

Pour dimanche prochain, le problème est simple. Il ne s'agira plus de savoir si les institutions de la Vᵉ République et la politique du général de Gaulle correspondent entièrement à votre idéal, il s'agira seulement de voter pour sauvegarder vos libertés contre la candidate du Parti communiste.

Pensez à ce qui se passe actuellement en Chine communiste avant de prendre « le risque » de faire de la France une nouvelle « Hongrie », de faire de Paris un nouveau « Budapest ».

Pour la paix, l'indépendance, le progrès,

Votez JEAN-CHARLES LEPIDI

Electeurs socialistes, démocrates, républicains,

Par hostilité envers de Gaulle, les stratèges de la IVᵉ République vous demandent de voter le 12 mars, au deuxième tour, pour la candidate du Parti communiste du 10ᵉ arrondissement.

N'ayez pas la mémoire courte !

Avant de voter, demandez-vous en conscience s'il vous est possible de faire élire « un communiste ».

Partout où les communistes ont pris le pouvoir, les sociaux-démocrates et les libéraux, après avoir été éliminés politiquement, ont été éliminés physiquement !

Rappelez-vous les chefs socialistes assassinés à Moscou, à Prague, à Varsovie, à Bucarest, à Budapest, à Berlin-Est, à Sofia !

Les communistes français pour qui on vous demande de voter sont les mêmes qui ont approuvé les crimes, les camps de concentration et les « purges » de Staline, tout en les dénonçant aujourd'hui.

Dans les pays de l'Est, la libéralisation n'est pas la liberté ! Toute opinion libre y reste bannie, et si l'on tue moins, on continue à arrêter, à emprisonner et à déporter les travailleurs.

Démocrates, socialistes, républicains,

Vous qui êtes attachés avant tout aux libertés démocratiques,
Vous qui, après la Libération, vous êtes opposés avec succès, à la menace de mainmise communiste sur la France,
Vous ne pouvez pas trahir la mémoire des camarades tombés victimes de la dictature communiste !
Ne tombez pas dans le piège tendu par Waldeck-Rochet.
Votez pour un homme social, libéral, démocrate et républicain !

Votez

JEAN-CHARLES LEPIDI

Remplaçant éventuel :

CLAUDE-GÉRARD MARCUS

NEUVIÈME CIRCONSCRIPTION

11e arrondissement (partie) : Folie-Méricourt, Saint-Ambroise.

M. André FANTON
(Candidat Ve République)
élu le 12 mars 1967
(U.D. Ve R.)

1re CIRCULAIRE

Electrices, Electeurs,

En novembre 1958, vous m'avez désigné pour vous représenter à l'Assemblée Nationale.
En 1962, vous m'avez renouvelé votre confiance.
Depuis, j'ai soutenu, comme vous m'en aviez donné mandat, l'action nationale du général de Gaulle.

Ainsi ont été obtenus :

— des institutions stables et équilibrées,
— le retour à la paix.
— le redressement économique et financier.

En 1965, vous avez réélu le général de Gaulle à la présidence de la République.
Assurée dans ses institutions, libre dans son action extérieure, en plein essor économique et dotée d'une monnaie forte, la France marche vers un avenir qui s'appelle le progrès, l'indépendance et la paix.

Avec de Gaulle.

Le progrès fondé sur la prospérité et la justice permettra d'assurer :

— le plein emploi et le développement du pouvoir d'achat.

— la réalisation des grands équipements dont le pays a besoin.
— la formation professionnelle des jeunes et la promotion sociale.
— la protection des faibles et la sécurité des personnes âgées.

L'indépendance permettra à la France :

— d'être maîtresse de ses destinées, responsable de sa défense, libre de la conduite de son économie,
— et de participer efficacement à la construction d'une Europe unie.

La paix doit être consolidée dans le maintien de nos alliances

— par la détente avec les pays de l'Est,
— par la coopération.

Pour une France indépendante, pacifique, prospère et fraternelle au sein d'une Europe unie, vous choisirez une majorité qui soutienne l'action du général de Gaulle.
Contre l'impuissance des oppositions, votez pour le seul candidat de la majorité.

Votez

ANDRÉ FANTON

39 ans — Avocat à la Cour de Paris
Député sortant
Membre de l'Assemblée parlementaire européenne

Remplaçant éventuel :

MICHEL MARQUET

45 ans — Directeur commercial

2e CIRCULAIRE

Electrices, Electeurs,

Merci d'abord aux 14.819 d'entre vous qui, dès le premier tour, m'ont donné leurs suffrages.
Plus nombreux qu'en 1962, ils ont démontré leur volonté de ne pas voir remettre en cause la Ve République.
Le Parti communiste, grâce à vous, subit un nouvel échec et perd encore 653 voix par rapport à 1962.
Mais, si éclatante que soit la victoire de la Ve République, elle n'est pas définitivement acquise.
La candidate du Parti communiste espère en effet, par le jeu des accords passés à l'échelon national avec d'autres formations, bénéficier de nouveaux suffrages.
Si au 1er tour, vous avez voté pour le candidat de la Fédération, rassuré que vous étiez par son origine radicale, n'oubliez pas qu'il n'est pas de liberté au sein d'une alliance avec les communistes.
Si vous avez apporté vos voix au candidat du Centre démocrate, vous savez aussi que, par delà les divergences de détail ou les différences d'appréciation, vos conceptions rejoignent celles de la majorité.
Vous vous joindrez donc, les uns et les autres, aux 14.819 électeurs qui se sont déjà comptés sur le seul candidat de la majorité.
Ainsi, tous ensemble vous assurerez la défaite de la candidate communiste.

Mais vous assurerez aussi et surtout le triomphe de la majorité qui garantira, demain comme hier, la stabilité sans laquelle rien n'est possible.

Pour la paix,
Pour l'indépendance,
Pour le progrès,

Votez Ve République, votez

André FANTON

Remplaçant éventuel :

Michel MARQUET

DIXIÈME CIRCONSCRIPTION

11e arrondissement (partie) : Roquette, Sainte-Marguerite.

M. Jacques CHAMBAZ
(Candidat du Parti communiste français)
élu le 12 mars 1967
(C.)

1re CIRCULAIRE

Electrices, Electeurs,

Le 5 mars, vous allez élire le député qui vous représentera à l'Assemblée Nationale. Votre choix aura de grandes conséquences. En effet, Paris est représenté depuis les élections de 1962 par 31 députés U.N.R.

Aujourd'hui, cette situation peut être modifiée dans plusieurs arrondissements de Paris. Dans notre circonscription, les forces démocratiques ont démontré leur puissance lors des élections municipales de 1965 et des élections présidentielles. Un député communiste qui défendra les intérêts de la population peut donc être élu.

Le Parti communiste français vous appelle à voter pour :

Jacques CHAMBAZ

43 ans — Professeur agrégé — Père de 3 enfants
Membre du Comité central du parti communiste français

Remplaçant éventuel :

Maurice BERLEMONT

52 ans — Père de 4 enfants
Conseiller municipal de Paris depuis 1945 — Médaillé de la Résistance

La France est riche en ressources et en talents. Elle participe à l'essor technique de notre temps. Mais les grandes sociétés capitalistes confisquent à leur profit une part énorme du revenu national.

Ceux qui travaillent ne bénéficient pas du progrès technique et de l'accroissement de la production. Au contraire l'augmentation des prix, des impôts et des loyers, réduit le pouvoir d'achat du plus grand nombre.

La France connaît la journée de travail la plus longue d'Europe. Les personnes âgées sont dans une situation difficile.

Alors que 100.000 familles de Paris cherchent un logement décent, la construction sociale est en recul. Les secteurs les plus importants pour le présent et pour l'avenir : le logement, l'éducation nationale, la santé, la recherche scientifique, ne reçoivent pas de crédits suffisants. En même temps, les dépenses militaires engloutissent un quart du budget national. Alors qu'aucune menace ne pèse sur la France, la force de frappe obtient la priorité des priorités. Elle pèse sur notre économie et entrave le rôle pacifique de notre patrie dans le monde.

Vous avez de nombreuses raisons d'émettre un vote de protestation contre l'U.N.R. et le pouvoir personnel. Ce régime qui se présente comme celui de l'ordre et de la stabilité, n'est en réalité qu'un régime autoritaire au service d'une toute petite minorité, qui accapare les richesses créées par le labeur de la majorité des Français.

Les députés U.N.R. sont responsables de cette politique qu'ils ont constamment soutenue de leur vote. Dès qu'approchent les élections, ils se découvrent une vocation « sociale », mais c'est pour mieux vous tromper. Ils ont disposé de la majorité pendant neuf ans ; rien ne les empêchait donc de mettre en pratique leurs promesses d'aujourd'hui.

Le Parti communiste français, qui combat le pouvoir personnel, refuse tout autant le retour au passé et la soumission aux dirigeants américains voulus par le prétendu « Centre » Lecanuet.

Ce que proposent les communistes.

Le parti communiste français veut contribuer à la création d'une démocratie réelle. Son programme, qui a été envoyé à tous les électeurs, fonde la démocratie sur des réformes profondes destinées à développer l'économie du pays au service du plus grand nombre ; à permettre l'augmentation générale des salaires, traitements, pensions et retraites, l'abaissement de l'âge de la retraite, la réduction de la durée de la semaine de travail, la garantie de l'emploi, l'amélioration de la condition féminine, et à assurer l'avenir de la jeunesse ; à résoudre les problèmes qui commandent le présent et l'avenir de la nation : éducation nationale, logement, santé et recherche scientifique ; à pratiquer une véritable politique de paix et d'indépendance dans la coopération avec tous les pays.

Les communistes sont les seuls à proposer des moyens pour financer leur programme novateur en limitant la puissance des grandes sociétés capitalistes, en appliquant une réforme démocratique de la fiscalité, en réduisant les dépenses improductives de l'Etat.

Le progrès social et l'essor scientifique et technique peuvent aller de pair dans une France démocratique. La confiance des communistes dans les destinées du pays est complète.

Nous voulons l'unité, l'union.

Afin d'assurer à la France cet avenir, le Parti communiste français n'a ménagé aucun effort pour que progresse l'union des communistes, des socialistes, des démocrates, des hommes et des femmes de toutes confessions. Après les accords positifs avec la F.G.D.S., suivis de ceux avec le P.S.U., le Parti communiste français continue à se prononcer pour l'établissement entre toutes les forces démocratiques d'un programme commun de gouvernement.

Electrices, Electeurs,

Le Parti communiste français s'adresse à vous avec confiance, contre le pouvoir personnel, contre ses alliés centristes et pour une France démocratique.

Le 5 mars, dès le premier tour, votez communiste.

Travailleurs, démocrates, plus grand sera le nombre de suffrages que le Parti communiste recueillera, plus il y aura de chance que se réalise demain, l'entente de toutes les forces démocratiques sur un programme commun de gouvernement.

Le 5 mars, dès le premier tour, votez pour Jacques Chambaz, le candidat le mieux placé pour battre l'U.N.R.

Votez communiste pour avoir un député qui défende vos intérêts avec compétence et dévouement.

2e CIRCULAIRE

Dimanche prochain, 12 mars 1967, vous élirez votre député et votre choix aura une grande importance.

Comme vous le savez, le 5 mars, 38 % des Français se sont prononcés pour l'U.N.R.

Mais, fait plus important, l'ensemble des partis et organisations de gauche, groupe 44 % des électeurs et électrices, soit 6 % de plus que l'U.N.R.

Pour sa part, le Parti communiste français a gagné plus de 1 million de voix, et reçu le soutien de 23 % du corps électoral.

Dans notre circonscription, la situation est la suivante : dès le premier tour, le candidat communiste obtient 14.399 voix et l'ensemble des forces de gauche 49,74 % des suffrages.

Il est donc possible et nécessaire de battre le candidat U.N.R.

C'est possible.

Dans tout le pays, en application des accords conclus en décembre 1966, partis et organisations de gauche vont soutenir un candidat unique.

Dans notre circonscription, c'est Jacques Chambaz que le suffrage universel a désigné pour devenir le candidat de tous les républicains et démocrates qui confirmeront sur son nom leur vote du premier tour.

En votant pour lui, de nombreux électeurs et électrices du Centre démocrate indiqueront leur attachement au progrès social et à la démocratie.

Il devient donc le candidat de celles et de ceux qui, par-delà leur diversité d'opinion politique, philosophique ou religieuse, sont opposés résolument à la politique antisociale et antidémocratique actuelle.

C'est nécessaire.

Le devoir des démocrates, des républicains est d'envoyer à l'Assemblée Nationale une opposition puissante qui agira pour le progrès social, la démocratie et la paix.

Porte-parole des couches laborieuses, elle défendra leurs revendications essentielles et s'opposera aux projets gouvernementaux, déjà connus, qui visent à remettre en cause certains droits sociaux et démocratiques.

Notre circonscription peut et doit se donner un député qui traduira la volonté et les aspirations des travailleurs manuels et intellectuels, de toutes les victimes de la politique gaulliste.

Dimanche 12 mars, en votant

JACQUES CHAMBAZ

candidat d'union de tous les républicains, vous affirmerez :

— votre volonté de progrès et de paix ;
— votre volonté d'union des forces de gauche ;
— votre certitude dans l'avenir démocratique de la France.

Des délégations du Parti communiste français, de la Fédération de la gauche démocrate et socialiste comprenant notamment : Waldeck Rochet, François Mitterrand,

Guy Mollet, René Billères, se sont rencontrées le 6 mars. Elles ont souligné que le total des suffrages obtenus par les formations de gauche dépasse de 1.300.000 celui des candidats du Comité d'action de la Vᵉ République.

Les délégations ont réalisé la candidature unique de la gauche dans toutes les circonscriptions où celle-ci sera présente.

Elles invitent les électrices et les électeurs à reporter dans la 10ᵉ circonscription leurs suffrages sur Chambaz, candidat désigné pour exprimer la volonté de la gauche face au pouvoir personnel.

ONZIÈME CIRCONSCRIPTION

12ᵉ arrondissement (partie) : Bel-Air, Picpus (partie située côté impair du boulevard de Reuilly et de l'avenue Daumesnil).

M. Roger FREY

(Candidat Vᵉ République)

élu le 12 mars 1967

(U.D. Vᵉ R.)

1ʳᵉ CIRCULAIRE

Lorsque je sollicitais vos suffrages pour la première fois en 1962 je vous disais « Depuis le 18 juin 1940, je me bats pour mon Pays et pour la République aux côtés du général de Gaulle. Pour me permettre de continuer ce combat j'ai besoin que vous m'accordiez votre confiance ». Cette confiance vous me l'avez donnée et en 1965 vous me l'avez renouvelée dès le premier tour, ce qui m'a infiniment touché.

Nous ne sommes plus aujourd'hui des inconnus les uns pour les autres. Vous me connaissez depuis cinq ans. Vous avez été témoin de mon action dans ce XIIᵉ auquel je suis si profondément attaché. Vous savez quel a été mon rôle sur le plan national.

Il vous appartient maintenant de dire une nouvelle fois si nous devons continuer ensemble notre route. Soyez sûrs, en tout cas, que demain comme hier je resterai fidèle à mon idéal et à vous-mêmes. Soyez sûrs que vous pourrez toujours compter sur moi.

Electeurs, électrices,

Un député est le représentant de la Nation tout entière. C'est là une vieille conception républicaine dont la justesse ne saurait faire oublier que le député est aussi le défenseur et l'animateur de la circonscription qui l'a élu, le conseiller à qui on a recours dans les multiples difficultés quotidiennes. Depuis 1962, je me suis efforcé de jouer ce double rôle, d'être « présent » parmi vous afin de mieux comprendre vos problèmes et de vous aider à les résoudre. Demain comme hier, si vous me renouvelez votre confiance je continuerai, avec mon amie le Docteur Aimée Batier, à suivre de très près la vie de notre vieux XIIᵉ, à développer la politique d'équipements collectifs dont Paris, si négligé pendant cinquante ans, a le plus grand besoin, à m'occuper plus attentivement que jamais de nos anciens et de nos jeunes.

Ces tâches sont multiples. Elles sont passionnantes et ensemble nous les mènerons à bien, mais elles concernent avant tout notre arrondissement et nous ne devons pas oublier qu'un citoyen du XIIᵉ est aussi un citoyen de France et qu'il est donc directement intéressé à la bonne marche des affaires du Pays.

Il ne peut s'agir ici d'exposer un catalogue plus ou moins creux d'intentions aussi démagogiques qu'irréalisables mais de définir une ligne de conduite et des objectifs essentiels. Que voulons-nous ?

— Tout d'abord *le maintien de la paix* et le refus de toute aventure qui pourrait la compromettre ; le maintien de nos alliances, la recherche du désarmement, la coexistence pacifique de tous les peuples et l'amélioration des relations internationales.

— *L'indépendance.* Elle est conforme à nos traditions et elle permet à la France de jouer un rôle utile et bienfaisant dans le monde.

— *Le progrès* fondé sur une politique d'expansion dans la stabilité, sur une monnaie forte et un budget en équilibre ; sur l'augmentation de la production et le plein emploi ; sur l'accroissement régulier du niveau de vie par une progression dirigée et continue des salaires et des retraites ; sur un effort accru pour les logements sociaux et l'éducation ; sur une politique concertée de la jeunesse et des vieux ; sur l'amélioration de la condition féminine.

Voilà les objectifs à réaliser. Ils sont précis mais vastes et supposent un immense effort de la Nation tout entière, le refus de la facilité et de l'immobilisme. C'est pourquoi le 5 mars sera une date décisive pour notre Pays car de votre réflexion et de votre choix va dépendre notre avenir pour bien longtemps. Nous sommes à un tournant de notre Histoire et l'enjeu de cette consultation électorale dépasse singulièrement les quelques années à venir.

Il s'agit en effet pour vous de décider si la France souhaite le retour au passé, à la division, à l'impuissance et au désordre que nous avons connus ou si au contraire elle entend se tourner résolument vers l'avenir, vers la construction d'une société moderne unie, efficace et stable.

En 1965 vous avez clairement montré en élisant le général de Gaulle au suffrage universel que vous entendiez ne plus revenir au passé. Il vous faut aujoud'hui compléter ce que vous avez fait hier et manifester votre esprit de logique et la continuité de votre volonté en envoyant à l'Assemblée Nationale une majorité qui apportera son soutien loyal et efficace au Président de la République.

Cette majorité existe ; c'est celle à laquelle j'ai l'honneur d'appartenir et je souhaite ardemment, pour la France, que vous lui accordiez votre confiance.

Notre majorité c'est la stabilité, l'efficacité, le progrès, la paix.

ROGER FREY

Ministre de l'Intérieur
Chevalier de la Légion d'honneur (à titre militaire) — Croix de guerre
Croix du combattant volontaire de la Résistance — Engagé volontaire F.F.L.

Remplaçant éventuel :

AIMÉE BATIER

Commandeur de la Légion d'honneur (à titre militaire)
Croix de guerre
Médecin inspecteur du Ministère des anciens combattants et victimes de guerre
Présidente de l'Office d'H.L.M. de Paris
Déportée — Résistante

2e *CIRCULAIRE*

Une fois de plus, Bel Air et Picpus m'ont accordé leur confiance, en me plaçant très loin en tête de tous les candidats.

J'en suis infiniment touché et je remercie chaleureusement les 19.020 électrices et électeurs qui, en m'apportant près de 48 % des suffrages, ont dès le premier tour pris une option décisive sur le succès de demain. Le 12 mars ne vous abstenez pas...

Car le choix est désormais très clair

— d'un côté, la candidate du Parti communiste : Mme Doriath,
— de l'autre, la Ve République, qui vient d'affirmer dans l'ensemble du pays sa vitalité et sa stabilité.

Electrices, Electeurs,

Voter Roger Frey,
C'est affermir les institutions démocratiques que le peuple français s'est données et auxquelles il est désormais profondément attaché.
C'est assurer à notre pays la paix, qui passe par l'indépendance, et la recherche obstinée de la coexistence pacifique et de la construction de l'Europe.
C'est choisir le progrès économique et la justice sociale, fondés sur une politique d'expansion associée à une monnaie forte et à un budget en équilibre.
Pour construire la France moderne et fraternelle que veulent les Français.

Votez

Roger FREY
Candidat d'union pour la Ve République

Remplaçant éventuel :
Aimée BATIER

DOUZIÈME CIRCONSCRIPTION

12e arrondissement (partie) : Quinze-Vingts, Bercy-Picpus (partie située côté pair du boulevard de Reuilly et de l'avenue Daumesnil).

M. Pierre BOURGOIN
(Candidat Ve République)
élu le 12 mars 1967
(U.D. Ve R.)

1re CIRCULAIRE

Electeurs, électrices,

Par une majorité écrasante, vous avez, en 1958, donné à la France une nouvelle Constitution et établi la cinquième République.

En appliquant sans faiblesse cette Constitution, le général de Gaulle et la cinquième République ont établi la paix que le pays n'avait pas connue depuis 22 ans, l'indépendance que le désordre économique et l'inconsistance de notre monnaie nous avaient fait perdre, la stabilité que le régime des partis rendait impossible.

Rappelez-vous votre ville, enlaidie par des siècles de crasse et qui devient de jour en jour plus claire et plus lumineuse. Voyez les innombrables chantiers qui l'aménagent pour y rendre la vie plus facile. Paris est à l'image de la France entière qui émerge de sa tristesse, de la misère accumulée par des années de guerre et de mauvaise gestion et qui s'équipe pour le bonheur de tous.

Pensez que nous avons construit, en huit ans, plus de lycées et de facultés qu'il n'en avait été construit en un siècle, que nous construisons annuellement trois frois plus de logements qu'avant 58. Pensez que maintenant, grâce aux collèges d'enseignement généraux, aux collèges d'enseignement techniques, et aux mesures prévues dans la loi sur la formation professionnelle, tous les petits Français, quelle que soit la situation de leurs parents, pourront accéder aux études et aux emplois supérieurs et que grâce à nous les chances sont devenues égales pour tous nos enfants.

Cela est sous les yeux et c'est votre œuvre ; l'œuvre que vous avez accomplie en choisissant parmi les candidats non pas ceux qui ne faisaient que promettre, mais ceux qui étaient capables de tenir.

Vous avez aujourd'hui un Président de la République que vous élisez vous-mêmes au suffrage universel ; un Président de la République qui préside, qui vous parle, qui vous écoute, qui est votre porte-parole prestigieux sur le plan international.

Vous avez un Gouvernement qui gouverne, dans la stabilité, dans la continuité, dans l'efficacité.

Vous avez un Parlement qui discute et vote le budget national et les lois, qui en contrôle l'application, ce qui est son rôle, et qui n'a plus, comme par le passé, d'autre souci que de renverser les Gouvernements pour prendre leur place.

Nous avons abordé de front tous les grands problèmes qui se posaient à une nation épuisée par les guerres, l'inflation et le désordre.

Ils sont tous en voie de résolution.

Mais la route à parcourir est encore longue et difficile car beaucoup reste à faire.

Aidez-nous à terminer l'œuvre entreprise en ne dispersant pas vos suffrages sur des candidats qui ne sont alliés aujourd'hui que pour tenter de nous évincer, mais qui, n'ayant ni programme commun, ni idéal commun, ne pourront pas gérer la nation comme elle doit l'être.

Manifestez une fois encore votre désir de paix, d'indépendance, de progrès, de justice sociale en confirmant votre confiance à un homme qui a toujours servi pour le mieux son pays et ceux qui l'avaient choisi.

Votez

PIERRE BOURGOIN

Député sortant
Inspecteur général des chasses et de la protection de la faune outre-mer
Colonel des cadres de réserve
Condamné à mort pour faits de Résistance
Grand mutilé de guerre
Grand-Croix de la Légion d'honneur
Compagnon de la Libération
Rosette de la Résistance — Croix de guerre 1939-1945
Distinguished Service Order — Commandeur de l'Ordre de Léopold
Croix de guerre Belge — Bronze star medal
Officier de l'Ordre de Orange Nassau
Président des Sociétés d'anciens combattants et mutilés de guerre
Membre et rapporteur du Conseil de l'Europe
Membre, rapporteur et président de la Commission scientifique et spatiale de l'Assemblée de l'union de l'Europe occidentale
Marié, deux enfants

Remplaçant éventuel :

ANDRÉ PLANCHET

Directeur commercial
Conseiller municipal de Paris — Conseiller général de la Seine
Syndic de la ville de Paris
Chevalier de la Légion d'honneur — Officier du Mérite social
Commandeur des Palmes académiques — Marié, cinq enfants

2e CIRCULAIRE

Mesdames, Messieurs,

Je remercie les électeurs et les électrices de la 12e circonscription qui m'ont conservé leur confiance pour la troisième fois consécutive.

En manifestant, massivement et sans ambiguïté, qu'ils entendaient conserver à la France un régime stable et efficace, ils ont accompli l'acte politique essentiel qui permettra au général de Gaulle et à la cinquième République de continuer leur œuvre de paix, d'expansion économique, de prospérité et de justice sociale.

Habitants des « Quinze-Vingts » et de « Bercy » vous n'avez plus en face de

vous que le candidat de la cinquième République française et celui du Parti communiste.

J'espère qu'entre les deux votre choix est fait.

Cependant, pour le confirmer, je vous demande de tous venir voter dimanche car une avance n'est pas une victoire.

Pour manifester votre désir de paix et de justice !

Pour barrer la route au communisme d'inspiration étrangère !

Votez

Pierre BOURGOIN
Candidat de la cinquième République

TREIZIÈME CIRCONSCRIPTION

13e arrondissement (partie) : la Salpêtrière, la Gare.

M. Pierre COT
(Candidat du Parti communiste français et de l'Union progressiste)
élu le 12 mars 1967
(Apparenté C.)

1re CIRCULAIRE

Chères électrices, chers électeurs,

Le 19 décembre 1965, le général de Gaulle était mis en minorité dans le 13e arrondissement. Nous vous demandons de confirmer le jugement que vous avez porté sur sa politique.

Choisissez un régime efficace.

C'est au nom d'une prétendue efficacité que le chef de l'Etat et son parti, l'U.N.R. Ve République, vous demandent de leur accorder vos suffrages. Mais la population du 13e arrondissement a vu leur régime à l'œuvre.

Elle a vu la faillite de la politique U.N.R. Ve République du logement :

La construction des logements à bon marché n'a pas cessé de reculer ni le prix des loyers d'augmenter. Faute de ressources suffisantes, plus du quart de la population ne pourra jamais accéder à un logement dans une H.L.M. La politique gaulliste les exclue donc de la communauté nationale. D'autres voient leur loyer augmenter annuellement de 20 %, charge nouvelle à laquelle ils ne pourront faire face.

Elle a vu que les investissements les plus nécessaires au développement de notre pays continuent à faire défaut :

L'éducation nationale, la recherche scientifique, la santé ne reçoivent que des crédits indignes d'une nation moderne. A l'expansion économique et sociale, le régime gaulliste a préféré la « grandeur » et la construction d'une force de frappe inutile et coûteuse.

Elle voit chaque jour les effets d'une politique économique de déflation dont les conséquences sont dramatiques : la récession se fait sentir dans tous les secteurs de l'économie nationale. Il n'y a pas d'emploi en nombre suffisant pour les jeunes. Le chômage a fait son apparition et les dirigeants gaullistes l'acceptent comme une nécessité.

Elle a vu s'accentuer l'inégalité dans la distribution du produit national : les classes laborieuses ont bien moins profité que les autres d'une expansion économique qui résulte de leur travail, du progrès technique et nullement du régime. Le gaullisme est dur pour les travailleurs, mais il ménage les grandes sociétés et les gros revenus. Le fossé qui sépare les salaires du secteur public et ceux du secteur privé ne cesse de s'élargir.

La population du 13ᵉ arrondissement est particulièrement touchée par cette politique. Elle est menacée par le départ des usines locales. Elle constate l'insuffisance scandaleuse des équipements hospitaliers, scolaires, culturels et sportifs dont la jeunesse, en particulier, a besoin pour accéder au plein épanouissement de ses possibilités.

Qu'ont fait, pour remédier à ces insuffisances, les 31 députés U.N.R. Vᵉ République de Paris ? A peu près rien ! Et pourtant l'U.N.R. et la Vᵉ République sont là depuis neuf ans !

Aucun d'eux ne s'est fait l'interprète des justes revendications de la population parisienne. Aucun d'eux ne s'est élevé, par ses interventions ou par ses votes, contre la politique antisociale du gouvernement ! Ils sont là, devant vous, les mains vides.

Le rôle du député, pour un vrai démocrate, c'est autre chose !

Il doit être votre conseiller, votre guide et votre ami.

C'est en liaison constante avec toute la population, avec ses représentants, ses associations et ses syndicats que votre député devra exercer son mandat. En ce qui nous concerne, nous en prenons l'engagement.

Pour une union sans exclusive des forces de progrès.

Respectueux de toutes les convictions politiques et religieuses, nous faisons appel à tous les travailleurs, à tous les démocrates, pour que se réalise une large union des forces de progrès de notre pays.

Notre objectif, c'est l'instauration d'un régime qui libère les travailleurs des injustices et des servitudes que font peser sur eux les puissances d'argent.

Voici ce que nous proposons :

— l'établissement d'une démocratie moderne, forte, dotée d'un gouvernement stable et capable de faire face aux nécessités nouvelles créées par le progrès technique et le développement du pays ;

— une priorité absolue accordée à l'éducation nationale, au logement, à la santé, à la recherche scientifique ;

— un programme de mise en valeur des forces productives du pays comportant la nationalisation des industries-clés et des monopoles qui freinent l'expansion économique ;

— une plus juste répartition du revenu national permettant une augmentation des salaires, des traitements et des retraites des vieux ;

— une réforme équitable de la fiscalité pour « faire payer les riches plutôt que les pauvres » ;

— la paix par le désarmement, la lutte contre la dissémination des armes atomiques, l'interdiction des expériences nucléaires et la coexistence pacifique ;

— pour le 13ᵉ : des équipements sociaux, sportifs et culturels, comme des bibliothèques, des ciné-clubs, la création du Théâtre populaire du 13ᵉ.

Pierre COT

Agrégé des facultés de Droit
Professeur à l'Ecole des hautes études
Officier de la Légion d'honneur — Décoré de la Croix de guerre

Remplaçant éventuel :

Andrée DELBOS

Conseiller général de la Seine — Conseiller municipal de Paris

Chères électrices, chers électeurs,

L'Union progressiste, le Parti communiste français et la Fédération de la Gauche démocrate et socialiste vous ont appelés à

Voter Pierre Cot dès le premier tour car notre victoire, qui sera la vôtre, est possible dès le premier tour !

Voter PIERRE COT

C'est confirmer l'union nécessaire de la gauche.

C'est élire un homme qui, lui, saura défendre, à la tribune de l'Assemblée Nationale, vos revendications et qui, lui, sera un porte-parole de la démocratie et du socialisme.

2e CIRCULAIRE

Chères électrices et chers électeurs,

Dimanche dernier, 59 % d'entre vous ont refusé d'accorder leur suffrage au candidat de l'U.N.R.

Près des deux tiers de la population du XIIIe ont marqué leur désapprobation d'un régime qui, en neuf ans, a constamment aggravé l'injustice sociale, favorisé les grandes sociétés capitalistes, élargi le fossé qui sépare les classes les plus fortunés de la masse des travailleurs.

Par votre vote, vous avez aussi montré votre inquiétude devant l'évolution actuelle de ce régime. Vous n'admettez pas, vous n'admettrez plus, que l'avenir de notre pays dépende du seul jugement d'un homme, qui n'est pas plus infaillible qu'il n'est immortel.

Aujourd'hui, vous avez à résoudre un autre problème. Vous devez désigner, parmi les deux candidats qui restent en présence, celui qui vous représentera à l'Assemblée Nationale.

Je voudrais vous donner un conseil : choisissez le meilleur, celui qui, par son autorité, sa compétence, sa connaissance des affaires publiques et ses titres, vous semblera le plus capable de défendre vos intérêts et ceux du pays et de faire entendre la voix du XIIIe.

En effet, le rôle de votre député, qu'il appartienne à la majorité ou à l'opposition, est d'abord de poser, devant l'opinion publique, à la tribune du Parlement, les grands problèmes de la vie nationale et les questions qui vous préoccupent : c'est d'obliger, par ses interpellations, le gouvernement à faire connaître au pays les objectifs et les modalités d'application de sa politique ; c'est d'exercer, en votre nom et à votre profit, un contrôle efficace sur les administrations.

Ce rôle, un député « inconditionnel » ne saurait le tenir. Ainsi, depuis que la population parisienne est représentée par 31 députés U.N.R., aucun débat n'a jamais eu lieu, à l'Assemblée Nationale, sur l'aménagement de notre capitale, ni sur la politique gaulliste du logement, la rénovation du XIIIe, l'insuffisance des équipements sociaux et culturels, la grande pitié de nos écoles et de nos hôpitaux, la misère de nos vieux travailleurs... Pas une fois la voix du XIIIe n'a été entendue. Et jamais ces questions ne seront évoquées au grand jour de l'opinion publique tant que l'U.N.R. sera au pouvoir.

Heureusement, l'union grandissante qui s'est manifestée dans le coude à coude de la lutte menée par toutes les forces démocratiques de notre pays contre le régime de l'U.N.R., a déjà porté ses fruits. C'est dans cette union, autour d'un programme commun, que réside l'espoir de transformation et de renouveau de notre pays.

Ces forces m'ont désigné pour être leur candidat. C'est en leur nom, c'est avec leur appui, que je me présente à vos suffrages. Pour être vraiment votre député ! C'est parce qu'elles savent que je n'ai ni le tempérament ni l'esprit d'un inconditionnel qu'elles m'ont accordé leur confiance. C'est parce que je ne suis pas inconditionnel que je pourrai parler et agir librement pour défendre vos intérêts.

Présenté par le Parti communiste français, l'union progressiste, le parti socialiste unifié (P.S.U.) et la Fédération de la gauche démocrate et socialiste, j'adresse un fraternel appel à tous les hommes de progrès. Je leur demande de confirmer, par un vote massif, notre volonté commune de voir notre pays renoncer aux dangereuses illusions de la fausse grandeur et du prestige, pour nous diriger vers l'expansion économique, la justice sociale, le bonheur et la paix.

Pierre COT

Officier de la Légion d'honneur à titre militaire — Croix de guerre
Agrégé des facultés de droit — Professeur à l'Ecole des hautes-études

Remplaçant éventuel :

Andrée DELBOS

Conseiller général de la Seine — Conseiller municipal de Paris

---

QUATORZIÈME CIRCONSCRIPTION

13e arrondissement (partie) : Croulebarbe, Maison-Blanche.

M. Serge BOUCHENY
(Candidat du Parti communiste français)
élu le 12 mars 1967
(C.)

1re CIRCULAIRE

Electrices, électeurs,

Paris est représenté depuis les élections de 1962 par 31 députés U.N.R. Cette situation peut être modifiée dans plusieurs arrondissements de Paris. Dans notre circonscription, où les forces démocratiques sont puissantes, un député communiste peut être élu pour défendre les intérêts de la population.

Le Parti communiste français vous appelle à voter pour

Serge BOUCHENY

36 ans — marié — deux enfants
Ouvrier professionnel métallurgiste à la SNECMA-Kellermann
Ancien secrétaire du Comité d'entreprise de la SNECMA

Remplaçant éventuel :

André VOGUET

Conseiller municipal du 13e — Conseiller général de la Seine

La France est riche en ressources et en talents. Elle participe à l'essor technique de notre temps. Mais les grands monopoles capitalistes confisquent à leur profit une part énorme du revenu national.

Ceux qui travaillent ne bénéficient pas du progrès technique et de l'accroissement de la production. L'augmentation des prix, des impôts et des loyers, réduit le pouvoir d'achat du plus grand nombre.

A Paris, où 100.000 familles cherchent un logement décent, la construction sociale est en recul.

Les investissements les plus importants pour l'avenir : la recherche scientifique, l'éducation nationale, la santé, ne reçoivent pas de crédits suffisants.

Par contre, les dépenses militaires engloutissent un quart du budget national.

Alors qu'aucune menace ne pèse sur la France, la force de frappe obtient la priorité des priorités. Elle pèse sur notre économie et entrave le rôle pacifique de notre patrie dans le monde.

Vous avez de nombreuses raisons d'émettre un vote de protestation pour faire échec à la politique de l'U.N.R., camouflée sous le sigle Ve République.

Ce régime qui se présente comme celui de l'ordre et de la stabilité, n'est en réalité qu'un régime autoritaire au service d'une toute petite minorité, qui accapare les richesses créées par le travail du peuple de France.

Les députés U.N.R. sont responsables de cette politique qu'ils ont constamment soutenue de leur vote. Dès qu'approchent les élections, ils se découvrent une vocation « sociale » qu'ils auraient pu mettre en pratique puisqu'ils disposent de la majorité depuis neuf années.

Le Parti communiste français qui combat le pouvoir personnel, refuse tout autant le retour au passé que les solutions réactionnaires voulues par le prétendu « Centre démocrate » de Lecanuet.

Ce que veulent les communistes.

Le Parti communiste français veut contribuer à la création d'une démocratie réelle. Son programme démocratique est fondé sur des réformes profondes destinées à développer l'économie du pays ; à résoudre les problèmes qui commandent l'avenir national (recherche scientifique, éducation nationale, logement et santé) ; à pratiquer une véritable politique de paix et d'indépendance dans la coopération avec tous les pays.

Les communistes sont les seuls à proposer des moyens efficaces pour financer leur programme novateur en portant atteinte à la domination des monopoles et en réduisant les dépenses improductives de l'Etat. Le progrès social, l'amélioration des conditions de vie, l'augmentation des retraites et pensions des vieux travailleurs, l'abaissement de l'âge de la retraite, une fiscalité plus juste peuvent aller de pair dans une France démocratique avec l'essor scientifique et technique.

La confiance des communistes dans les destinées du pays est complète.

Nous voulons l'unité, l'union.

Afin d'assurer à la France cet avenir, le Parti communiste français n'a ménagé aucun effort pour que progresse l'union des communistes, des socialistes, des démocrates. Après les accords positifs avec la F.G.D.S. suivis de ceux avec le P.S.U., le Parti communiste français continue à se prononcer pour l'établissement entre toutes les forces démocratiques d'un programme commun de gouvernement.

Electrices, Electeurs du 13e, le Parti communiste français s'adresse à vous avec confiance.

Pour faire échec au pouvoir personnel et à ses alliés centristes pour une France démocratique : le 5 mars dès le premier tour votez communiste.

Travailleurs, démocrates, socialistes, radicaux, hommes et femmes de toutes confessions, plus grand sera le nombre de suffrages que le Parti communiste recueillera plus il y aura de chances que se réalise demain l'entente de toutes les forces démocratiques sur un programme commun de gouvernement.

Dans le 13e où de Gaulle a été en minorité aux élections présidentielles, le 5 mars, dès le premier tour, votez pour : Serge Boucheny, le candidat le mieux placé pour battre l'U.N.R.

Votez communiste pour avoir un député qui défendra vos intérêts avec compétence et dévouement.

2e CIRCULAIRE

Electrices, électeurs,

Le premier tour vient d'avoir lieu. Dans tout le pays, la gauche recueille 44,5 % des voix, alors que l'U.N.R. totalise à peine 38 %.

Le Parti communiste français gagne plus d'un million de voix. La Fédération de la gauche démocrate et socialiste et le Parti socialiste unifié en gagnent plus de 600.000.

Cependant, grâce au mode de scrutin actuel, qui n'est pas démocratique, l'U.N.R. minoritaire dans le pays, peut parvenir à être majoritaire à l'Assemblée Nationale.

Le devoir des démocrates, des républicains est donc de rassembler toutes les forces pour assurer le succès de la gauche au deuxième tour.

Dans la 14e circonscription, le candidat présenté par le Parti communiste français arrive largement en tête avec plus de 30 % des suffrages et un gain de 2.000 voix sur le premier tour de 1962.

Soutenu par le Parti socialiste unifié (P.S.U.), par la Fédération de la gauche démocrate et socialiste (Parti socialiste S.F.I.O., Parti radical et radical socialiste, Convention des institutions républicaines) et par l'union progressiste, il est maintenant désigné pour exprimer la volonté de la gauche face au pouvoir personnel.

Le 12 mars, toutes les voix de la gauche doivent se retrouver sur le candidat unique des démocrates.

Ainsi s'affirmera la volonté de changement démocratique de toutes les femmes, de tous les hommes de gauche de nos quartiers, dont le total des voix du premier tour atteint 48 % et distance le candidat U.N.R. Hubert Germain de 3.400 voix, progresse de 10 % sur le premier tour des élections présidentielles.

A ces voix s'ajouteront celles qui, se portant sur le candidat centriste, ont manifesté leur opposition résolue au pouvoir personnel et ne veulent à aucun prix faire le jeu de l'U.N.R.

Au deuxième tour, il est possible de battre le député U.N.R. sortant qui, pendant plus de quatre années, a constamment soutenu une politique contraire à vos intérêts. Il est possible d'ouvrir une brèche dans le monopole exercé par l'U.N.R. qui détenait la totalité des sièges de Paris, et dont pas un des 31 députés sortants n'a porté à la tribune de l'Assemblée Nationale aucun des problèmes de la capitale.

Electrices, Electeurs,

Le 12 mars 1967, confirmez le vote de mars 1965 aux élections municipales. Elisez un député qui, en collaborant avec les conseillers municipaux démocrates, défendra les intérêts de nos quartiers à l'Assemblée Nationale, pour une politique de progrès social et de paix.

Elisez, faites élire

Serge BOUCHENY

candidat présenté par le Parti communiste français, soutenu par le Parti socialiste unifié, la Fédération de la gauche démocrate et socialiste (Parti socialiste S.F.I.O., Parti radical et radical-socialiste, Convention des institutions républicaines), l'Union progressiste,

et son remplaçant éventuel :

André VOGUET

Conseiller municipal du 13e — Conseiller général de la Seine

QUINZIÈME CIRCONSCRIPTION

14e arrondissement (partie) : Petit-Montrouge, Montparnasse, Parc-Montsouris.

M. Michel de GRAILLY
(Candidat Ve République)
élu le 12 mars 1967
(U.D. Ve R.)

1re CIRCULAIRE

Mes chers Concitoyens,

En 1962, j'ai reçu de vous le mandat de vous représenter au Parlement.

Mon élection a coïncidé avec la formation, au sein de l'Assemblée Nationale, pour la première fois dans l'histoire de nos institutions républicaines, d'une majorité unie, résolue et dont la cohésion ne s'est jamais démentie. Cette majorité a joué pleinement son rôle : par le soutien qu'elle a apporté à l'action gouvernementale, et par l'œuvre législative impressionnante qui a été la sienne.

Elle porte, cette majorité, et entend assumer l'entière responsabilité de cette action politique et législative dont il lui appartient de présenter le bilan au jugement des électeurs.

Ce bilan, c'est d'abord celui de la stabilité des institutions, condition nécessaire de la continuité de l'action politique : candidat de la Ve République après avoir siégé pendant toute la durée de la législature à la Commission des lois constitutionnelles, j'entends défendre ces institutions, où les pouvoirs sont séparés, équilibrés et responsables, contre toute tentative avouée ou non, de retour au régime des partis.

Par votre suffrage vous aurez d'abord à marquer votre volonté d'assurer l'avenir de ces institutions.

Ce bilan, c'est aussi celui d'une politique d'indépendance nationale, impliquant le respect des aspirations des autres Nations. L'objectif majeur de cette politique est la paix, aujourd'hui enfin fermement assurée pour notre pays...

Mais qu'on ne s'y trompe pas : l'indépendance nationale n'est pas exclusive de la solidarité et de la coopération internationale. Bien au contraire : c'est en préservant son indépendance que le Gouvernement français, soutenu par sa majorité parlementaire, a pu assurer par son action vigilante, en déjouant les manœuvres politiques de certains, le développement du Marché Commun entre les Six.

Pour ma part, siégeant depuis 1963 à l'Assemblée du Conseil de l'Europe, j'ai consacré aux travaux de cette Assemblée des efforts couronnés de succès, notamment dans le domaine de l'élaboration de conventions européennes. Plusieurs d'entre elles ont été, sur mon rapport, ratifiées par le Parlement français au cours de la législature.

C'est cela la construction de l'Europe.

Ce bilan, c'est enfin un bilan de progrès.

Il n'est de progrès possible en matière économique et sociale sans monnaie forte et sans stabilité : la majorité sortante a, par son soutien constant, résolu, et courageux, permis au Gouvernement d'abord de restaurer la monnaie, puis de promouvoir et assurer le succès du plan de stabilisation afin d'éliminer de notre économie le poison de l'inflation.

Seule cette politique a permis d'entreprendre avec succès un effort sans précédent :

En matière d'équipements collectifs :

— moyens de communications (autoroutes, voies navigables, équipements portuaires) ;

— équipements urbains et ruraux ;
— équipements sociaux ;
— équipements sportifs et touristiques.

En matière de recherche scientifique et technique.
En matière d'éducation nationale :

— que ce soit dans le domaine de l'équipement ou dans celui de la réforme de l'enseignement et des mesures destinées à assurer son développement démocratique (scolarité obligatoire jusqu'à 16 ans, mise en place des instituts universitaires de technologie et des organismes professionnels créés par la loi du 6 décembre 1966).

En matière sociale :

— extension de la sécurité sociale aux commerçants, artisans, professions libérales et exploitants agricoles ;
— augmentation de l'allocation-vieillesse ; amélioration des retraites ; aide à l'enfance inadaptée ;
— rénovation des équipements hospitaliers ;
— réforme des comités d'entreprise ; création du fonds national de l'emploi.

A cet effort social doit être rattachée l'œuvre législative civile et commerciale, accomplie par l'Assemblée : réforme de la législation sur les sociétés commerciales, sur les baux commerciaux, réforme des régimes matrimoniaux, réforme de l'adoption...

Membre de la commission des lois, je m'honore d'avoir joué dans l'élaboration de cette législation soit par mes rapports, soit par mes amendements et interventions, un rôle personnel important et constant. Je souligne en particulier ma participation décisive à l'élaboration et à l'adoption de la loi du 12 mai 1965 sur les baux commerciaux, apportant aux locataires commerçants une assurance sans précédent quant à la stabilité de leurs baux ; la loi du 11 juillet 1966, votée sur mon initiative et mon rapport, renforçant la protection des personnes âgées de plus de 70 ans quant à leur maintien dans les lieux...

En agissant, comme je le fais toujours, dans l'intérêt général et pour le bien commun, j'ai conscience d'avoir ainsi répondu à la confiance de ceux qui m'avaient chargé de les représenter au Parlement.

Tel est, mes chers concitoyens, le bilan qui vous est soumis.

Si vous l'approuvez c'est aux hommes qui vous le présentent que vous devez faire confiance : mes amis de la Ve République et moi-même.

Nous pourrons ainsi poursuivre dans l'intérêt commun l'œuvre encore imparfaite mais toujours perfectible que nous avons entreprise.

Assurés de la stabilité et forts de votre confiance nous ferons, demain comme hier, porter nos efforts sur :

— la modernisation des structures de notre économie dans le cadre du Ve Plan ;
— l'amélioration des équipements sociaux notamment dans les secteurs encore insuffisamment développés (effort accru en matière de logement) ;
— l'amélioration du sort des catégories sociales les plus défavorisées, la transformation réelle de la condition ouvrière demeurant un objectif fondamental de la Ve République ainsi que l'a encore récemment affirmé le général de Gaulle.

En apportant mon appui à la réalisation de ces objectifs j'aurai conscience de servir, avec l'intérêt général, celui des électeurs de ma circonscription parisienne, mon action sur le plan national restant étroitement associée à celle que je mène depuis deux ans au conseil municipal de Paris.

Electrices et Electeurs du XIVe arrondissement,

En décembre 1965, vous avez renouvelé votre confiance au général de Gaulle en exerçant, pour la première fois, le droit qui vous appartient désormais d'élire le

Président de la République au suffrage universel. Vous avez ainsi, en citoyens politiquement conscients, marqué à la fois ce que vous vouliez et ce que vous ne vouliez pas.

Le Président de la République, investi par la Constitution du pouvoir d'orienter et d'animer la politique générale et de définir les grandes options nationales, a été soutenu dans son action par la majorité parlementaire.

Il appartient à la nation tout entière, s'exprimant dans chacune des circonscriptions législatives, de dire si elle entend ou non maintenir l'option fondamentale par elle exprimée en 1965.

Mais l'opinion nationale, pour être conséquente, doit s'exprimer — et ceci est le mérite essentiel des institutions de la Vᵉ République — dans le cadre majoritaire.

Ce n'est donc pas pour ceux qui se réclament d'une équivoque, dont l'évocation nous ramène aux pires heures de la IVᵉ République, qu'elle peut donner ses suffrages.

Dans la 15ᵉ circonscription de Paris vous avez donné au général de Gaulle une majorité supérieure à la moyenne tant parisienne que nationale.

Vous avez ainsi marqué le juste sens que vous aviez de l'intérêt national.

Demain comme hier, comme dans toutes les grandes heures de notre histoire, vous serez à nouveau

Avec de Gaulle, pour la France.

Michel de GRAILLY

Croix de guerre 1939-1945 (Rhin et Danube)
Diplômé d'études supérieures de droit public et de droit privé
Avocat à la Cour d'appel — Conseiller municipal de Paris
Membre de l'Assemblée consultative du Conseil de l'Europe
Député sortant

Remplaçant éventuel :

Jacques FRAGNON

Licencié en droit
Chef de service administratif civil au Ministère des armées
Secrétaire du Syndicat national des cadres civils de la guerre (C.C.G.)
Ancien attaché au cabinet du général de Gaulle et du Premier Ministre

---

2ᵉ CIRCULAIRE

Au premier tour de scrutin, 18.082 électeurs et électrices de la 15ᵉ circonscription m'ont apporté leurs suffrages.

Je les remercie tout d'abord de la marque de confiance personnelle que par là m'ont donnée tous ceux qui ont suivi mon action politique et législative au cours de la dernière législature, tous ceux aussi, et ils sont nombreux, qui savent qu'aucun de leurs problèmes ne m'a jamais laissé indifférent.

Je les remercie tous, aussi et surtout, pour le choix que, résolument, dès le premier tour, ils ont fait de la Vᵉ République. Ils ont ainsi affirmé leur volonté de voir se poursuivre et se développer, dans tous les domaines, une œuvre de redressement national dont la constatation s'impose à l'esprit de tout citoyen conscient.

Electeurs et Electrices de la 15ᵉ circonscription,

Dans la France entière l'immense mouvement d'union, de « Rassemblement sur la France », entrepris avec l'instauration de la Vᵉ République, affirmé en 1962, confirmé en décembre 1965 par l'élection du général de Gaulle à la présidence de la République, a pris une ampleur sans précédent. Il appartient maintenant à l'ensemble des citoyens, par leur vote massif au deuxième tour, d'assurer définitivement la victoire de la Vᵉ République.

Pour cela, dans le XIVᵉ arrondissement comme dans l'ensemble des circonscriptions de Paris et dans toute la France, votre vote sera décisif. Il dépend de votre bon sens, de votre civisme, de votre esprit national.

Il y va du bien de tous.
Il y va de l'avenir de notre patrie, à la mesure de notre idéal.
L'enjeu est digne de vous. Il est digne de la France.
Quant à moi, demain comme hier, fidèle à mes convictions, je ne connaîtrai qu'un devoir : me montrer digne de votre confiance.

Vive la République !

Vive la France !

MICHEL DE GRAILLY

Remplaçant éventuel :

JACQUES FRAGNON

SEIZIÈME CIRCONSCRIPTION

14e arrondissement (partie) : Plaisance.

M. Christian de la MALÈNE
(Candidat Ve République)
élu le 12 mars 1967
(U.D. Ve R.)

1re CIRCULAIRE

Electrices, Electeurs,

Depuis huit ans, vous m'avez fait l'honneur de m'envoyer siéger à l'Assemblée Nationale. Vous l'avez fait, avant tout, parce que je vous avais promis de soutenir, sans défaillance, la politique de relèvement du général de Gaulle.
Je n'ai pas failli à cette promesse.
Le général de Gaulle reste à la tête de l'Etat.
Le retour à la IVe République et à ses désordres a été écarté.
La stabilité a été assurée, permettant la marche régulière vers le progrès.
Je me représente aujourd'hui à vos suffrages pour continuer à soutenir la même politique qui doit permettre la transformation de notre pays au rythme du monde moderne.
Pour la nouvelle compétition qui s'ouvre aujourd'hui et afin de donner à notre pays le maximum de chances, tous les membres de la majorité ont décidé de présenter un seul candidat par circonscription.
J'ai l'honneur d'être ce candidat dans le 14e arrondissement (16e circonscription).
Le seul candidat favorable au général de Gaulle et à sa politique.
Le seul candidat de la majorité Ve République.
En 1965, la France a réélu le général de Gaulle Président de la République. Cette élection signifie la volonté du pays de voir se poursuivre l'œuvre de la Ve République.

Il faut maintenant être logique

Seule une majorité Ve République peut aider de Gaulle à poursuivre son œuvre :

— parce qu'elle sera loyale et unie sur les grandes options ;
— parce qu'elle engagera le dialogue dans un esprit de confiance avec le Gouvernement pour défendre au mieux nos intérêts.

Cette majorité soutiendra une politique qui apporte au pays :

La paix que la France connaît, grâce à de Gaulle, pour la première fois depuis 1939, qui doit être consolidée dans le maintien de nos alliances, par la détente avec les pays de l'Est, la fin de l'absurde conflit vietnamien, la recherche du désarmement avec les puissances atomiques et une organisation à l'échelle mondiale de la coopération avec les pays sous-développés.

L'indépendance, qui permettra à la France d'être maîtresse de ses destinées, responsable de sa défense, libre dans la conduite de son économie, et lui donnera les moyens de participer pleinement avec ses voisins à la construction de l'Europe économique et politique.

Le progrès, fondé sur une politique d'expansion dans la stabilité, impliquant une monnaie forte et un budget en équilibre, et permettant, dans le cadre du Plan, d'augmenter notre production, de rendre compétitifs notre industrie, notre agriculture et notre commerce, de réaliser les grands équipements collectifs dont notre pays a besoin, d'assurer le plein emploi et le développement du pouvoir d'achat, d'assurer l'accès aux études pour le plus grand nombre, y compris les enfants inadaptés, de donner à la jeunesse, par la formation professionnelle, par une politique d'équipements sportifs, de développements des loisirs, d'échanges internationaux, tous les moyens de se préparer à l'avenir, d'améliorer le niveau de vie des travailleurs, des femmes et des vieux.

⁂

En face de la majorité cohérente de la Ve République, qui présente un candidat unique par circonscription, qu'offrent au pays les multiples oppositions ?

Les hommes qui les composent s'en vont critiquant inconditionnellement tout ce qui a été fait.

Ils parlent de pouvoir personnel, sans doute parce qu'ils regrettent leur époque où la France était sans pouvoir ni direction.

Ils parlent d'inconditionnalité, sans doute parce qu'ils sont choqués de voir des élus fidèles, quoi qu'il arrive, au mandat qu'ils ont reçu de leurs électeurs.

Mais ces hommes que pourraient-ils faire ?

— Ils ne sont d'accord sur rien.

— Ils n'ont aucun programme commun.

— Ils ne sont unis que par une seule chose : chasser de Gaulle.

Tous leurs leaders sont des hommes du passé ; et qu'ils le veuillent ou non, ce passé leur colle à la peau. Ils étaient au Gouvernement au moment de Dien-Bien-Phu, au moment de Suez, au moment de toutes les crises, financières ou autres.

Leur retour sifinifierait à nouveau : recul, instabilité, crises, absence de gouvernement...

Mais la Ve République avec le général de Gaulle, c'est la France s'adaptant au rythme du monde moderne pour aller vers plus de paix et de bonheur.

Le 5 mars, vous voterez pour l'avenir !

Vous voterez pour la Ve République !

CHRISTIAN DE LA MALÈNE

Engagé volontaire en 1939 — Ancien prisonnier de guerre, évadé
Officier de réserve — Croix de guerre 1939-1945
Député sortant du 14e arrondissement depuis 1958
Ancien ministre du général de Gaulle — Membre du Parlement européen
Conseiller municipal de Paris — Conseiller général de la Seine

Remplaçant éventuel :

PIERRE DANGLES

Fonctionnaire — Administrateur de l'aide sociale du 14e arrondissement

2e CIRCULAIRE

Electrices, Electeurs,

Merci à toutes celles et à tous ceux qui dimanche dernier ont bien voulu me faire confiance en me plaçant largement en tête dès le premier tour.

Pour le deuxième tour, il était normal et nécessaire que toutes les tendances politiques s'affrontent. C'est le jeu régulier et bienfaisant de la démocratie.

Mais maintenant, au deuxième tour, le problème est tout différent.

Le choix est limité entre deux candidats et deux seulement :

— un candidat démocrate et national,
— un candidat communiste.

Tous les démocrates et tous les républicains ; tous ceux qui sont attachés à nos règles de la démocratie libre, tous ceux qui entendent maintenir nos libertés fondamentales : politiques, d'opinions, syndicales, religieuses, etc., doivent s'unir autour du seul candidat capable de faire échec au candidat du parti communiste.

Le visage qu'essaye de se donner aujourd'hui le parti communiste pour tromper les électeurs, ne doit faire illusion à personne.

— Le parti communiste reste un parti de l'étranger.

— Le parti communiste reste l'adversaire de toutes les libertés.

— Le parti communiste, comme en Russie ou en Chine, rêve d'établir une dictature bureaucratique sans pitié.

— Le parti communiste est toujours celui qui approuve l'écrasement par les chars russes, des ouvriers révoltés de Berlin-Est ou des insurgés de Budapest.

Le parti communiste n'est pas un parti de gauche :

— La gauche est pour l'alliance atlantique, pour l'Europe, pour la réconciliation franco-allemande, pour la démocratie.

— Le parti communiste est contre l'alliance atlantique, contre l'Europe, contre la réconciliation franco-allemande, pour la dictature.

Le devoir de chacun devient simple :

— réduire au maximum la représentation communiste.

Nous savons par expérience quels moyens d'action puissants constituent les mandats électifs entre les mains du parti communiste.

La démocratie règle de la majorité, exprimant la volonté du peuple français, doit les en priver.

Dimanche prochain, tous les électeurs de la circonscription de Plaisance auront à cœur en même temps :

— d'assurer le destin du pays vers le progrès,
— de battre le candidat communiste.

Ils voteront pour le candidat national et démocrate unique :

CHRISTIAN DE LA MALÈNE

Remplaçant éventuel :

PIERRE DANGLES

Le 12 mars, vous voterez pour la liberté.

DIX-SEPTIÈME CIRCONSCRIPTION

15e arrondissement (partie) : Saint-Lambert.

M. Jacques MARETTE
(Candidat Ve République)
élu le 12 mars 1967
(U.D. Ve R.)

1re CIRCULAIRE

Electrices, Electeurs,

Vous avez, dans la 17e circonscription (quartier Saint-Lambert) élu, en 1962, Jacques Marette et Bernard Rocher, par 65 % des voix au 2e tour (avec 49,74 %, il ne leur manquait que 103 voix pour être élus au premier tour.)

En mars 1965, aux élections municipales, vous assuriez le triomphe de la liste Ve République (Union pour le renouveau de Paris) qui, ne comptant que deux sortants, enlevait les huit sièges à pourvoir, battant trois communistes, un S.F.I.O., un Centre démocrate, un extrême-droite.

En décembre 1965, vous avez réélu le général de Gaulle Président de la République avec 57 % des voix au 2e tour (45 % au 1er tour malgré la prise de position de M. Lecanuet en faveur de M. Mitterrand).

Soyez logiques avec vous-même, votez massivement dès le 1er tour Jacques Marette.

1946-1958 en 12 ans de IVe République 22 gouvernements.

1958-1967 en 9 ans de Ve République 2 gouvernements.

Choisissez !

Attention... Contrefaçon.

Pour essayer de tromper les électeurs, un obscur inconnu, M. Bailly-Maître, qui n'a jamais été gaulliste, se présente sous le titre « Centre National pour la Ve République ».

Le seul espoir de ceux qui ont suscité cette candidature est de tromper, par cette contrefaçon du nom du « Comité d'action pour la Ve République », des électeurs peu avertis.

Leur seul but, la seule raison d'être de M. Bailly-Maître, c'est de prendre à Jacques Marette quelques voix d'électeurs qui, voulant voter pour la Ve République, pour la majorité et pour le général de Gaulle, se trompent de bulletin et perdent ainsi leur voix au 1er tour.

Si on ajoute que les dirigeants de cette opération fausse-marque ont déjà annoncé qu'ils désistaient leurs candidats, au 2e tour, pour n'importe quel adversaire bien placé pour battre le gaulliste, on peut juger de leur objectif et de leur idéologie.

Donc, faites bien attention, ne perdez pas votre voix,

Pour voter Ve République,

Pour voter de Gaulle,

Votez Jacques Marette, suppléant Bernard Rocher,

Je déteste les promesses électorales que certains s'empressent de trahir, à peine élus. Je ne vous en ferai donc pas, mais je m'engage solennellement devant vous à soutenir la Vᵉ République et la politique du général de Gaulle. Mon passé vous le garantit.

Je sais qu'il reste beaucoup à faire, mais, pour travailler efficacement, il faut assurer la stabilité du gouvernement, des institutions. C'est avec cet objectif que je me présente à vos suffrages. J'ai pleinement confiance dans votre décision.

Jacques Marette.

Pour la paix, la stabilité, le progrès.

Electrices, Electeurs,

Vous voulez la paix, la stabilité, le progrès.

Vous voulez que continue cette Ve République qui a rétabli le prestige international de la France, qui a fait de notre monnaie une des meilleures du monde, qui a assuré le succès du Marché commun.

Vous connaissez bien Jacques Marette et Bernard Rocher. Ce ne sont pas des sectaires. Ils ont travaillé depuis quatre ans, en équipe, cherchant à garder un contact étroit avec vous. Ils ont bien travaillé dans l'intérêt de notre arrondissement.

Aujourd'hui, ils se représentent à vos suffrages. Contre eux, six candidats, la plupart complètement inconnus des habitants du XVe et qui ne sont d'accord sur rien si ce n'est de détruire. Opposants inconditionnels à la Ve République, même celui qui essaye de voler des voix en s'en réclamant pour mieux tromper les électeurs, extrémistes de droite ou de gauche, ils ont été suscités par les états-majors des partis pour organiser la confusion et empêcher les électeurs de Saint-Lambert de se prononcer en toute clarté.

Les nostalgiques de la IVe République veulent revenir au régime du passé, aux crises, à l'instabilité, à l'inflation. Ils sont prêts à n'importe quelle alliance pour abattre de Gaulle.

Vous les empêcherez de réaliser leur mauvais coup !

Dans cette circonscription, face au communiste, le seul candidat sérieux est Jacques Marette, depuis cinq ans ministre du général de Gaulle.

Vous voterez, en masse, dès le premier tour, pour lui.

Pour barrer la route aux communistes et aux nostalgiques de la IVe République ;

Pour une majorité qui soutienne de Gaulle.

Votez pour le seul vrai candidat Ve République.

JACQUES MARETTE

Ministre du général de Gaulle (Postes et télécommunications) depuis avril 1962
44 ans — Ancien député de Saint-Lambert — Ancien sénateur de la Seine
Ancien conseiller municipal de Paris et conseiller général de la Seine

Remplaçant éventuel :

BERNARD ROCHER

Député sortant
46 ans — Conseiller municipal de Paris — Conseiller général de la Seine
Président du Comité extra-municipal du commerce parisien

2e CIRCULAIRE

Chers électeurs, chères électrices,

Merci de tout cœur aux 19.767 d'entre vous qui, dès le premier tour, m'ont accordé leurs suffrages.

Les oppositions avaient, dans cette circonscription, multiplié les candidats pour nous empêcher, Bernard Rocher et moi-même, de passer au premier tour. Ils ont réussi : il nous a manqué 1.902 voix.

Je vous le disais dans le dernier numéro de « Paris-15e » : cette tactique ne pouvait avoir qu'un seul résultat : favoriser les communistes. Cela n'a pas manqué. M. Loiseau arrive en tête de tous les candidats des oppositions, loin derrière, sans doute, puisque je le devance de 11.801 voix, mais la Fédération et le Parti socialiste unifié vont tout faire pour assurer son succès.

Aujourd'hui, la situation est claire : il ne reste que deux candidats, le communiste et moi. Il s'agit de faire échec à la démocratie populaire, au sectarisme partisan et à la dictature du parti unique.

Que tous les électeurs nationaux qui, au premier tour, ont voté pour M. Freschard, M. Galvaire ou M. Bailly-Maistre, réfléchissent qu'en s'abstenant ils votent « communiste », car les communistes et leurs complices, eux, ne s'abstiennent pas.

Que tous les électeurs socialistes réfléchissent, avant de voter communiste, à la façon dont les communistes se conduisaient au Parlement lorsque leurs dirigeants détenaient les responsabilités gouvernementales.

Qu'ils se souviennent des dirigeants socialistes torturés, emprisonnés dans les pays où le parti communiste exerce sa « dictature du prolétariat ».

Ces élections ont démontré qu'il n'y avait qu'une seule majorité possible, une majorité qui permet à la France d'être gouvernée depuis 1958. Vous la renforcerez pour assurer votre destin, celui de vos enfants, celui de la France, vous voterez Ve République.

Electrices, électeurs, je vous demande de me renouveler votre confiance.

Si je suis élu, comme je l'espère, je serai votre député à tous, j'en prends l'engagement solennel. Vous ne pouvez vous dérober à votre devoir :

Tous unis pour battre le communiste,
Votez pour le candidat national, largement en tête.

Résultat du 1er tour dans la 17e circonscription

(Quartier Saint-Lambert)

Inscrits	55.470
Votants	44.003
Suffrages exprimés	43.341
Suffrages nuls	670
Majorité absolue	21.671

Jacques Marette	19.768 voix
Loiseau	7.968 voix
Halimi	5.834 voix
Freschard	5.410 voix
Galvaire	1.116 voix
Naville	2.812 voix
Bailly-Maître	433 voix

Une bonne équipe au service du quartier Saint-Lambert.

JACQUES MARETTE

Ministre du général de Gaulle (Postes et télécommunications)
Ancien sénateur de la Seine
Ancien conseiller municipal de Paris et conseiller général de la Seine
Croix de guerre 1939-1945 — Médaille de la Résistance
Lieutenant d'infanterie de réserve — 44 ans
Diplômé d'études supérieures — Licencié en droit
Diplômé de l'Ecole des sciences politiques

Remplaçant éventuel :

BERNARD ROCHET

46 ans — Directeur commercial
Diplômé de l'Ecole des sciences politiques
Ancien résistant de « Libération-Nord »

Attention ! Danger communiste.

Au second tour, votez. Pas d'abstention.

Votez massivement comme au premier tour.

Le premier tour des élections législatives a été marqué dans toute la France par une participation record des électeurs au scrutin qui a presque atteint 80 % des inscrits.

Arrivés très en tête des 7 candidats avec 11.801 voix d'avance sur le communiste classé en 2e position et qui se maintient, bénéficiant du désistement du candidat F.G.D.S. (5.834 voix) et du candidat P.S.U. (2.812 voix) Jacques Marette et Bernard Rocher peuvent donner l'impression d'avoir une élection assurée et facile au 2e tour.

Mais prenez garde ! L'extrême-gauche va tout faire pour essayer de battre un ministre du général de Gaulle.

Dans cette circonscription qui a donné à Jacques Marette, en 1962, 65 % des voix, au 2e tour contre le candidat communiste, et 57 % des voix au général de Gaulle aux élections présidentielles contre François Mitterrand, les communistes et leurs alliés ne peuvent espérer l'emporter que si les électeurs nationaux ne vont pas voter en se disant : Jacques Marette et Bernard Rocher passeront sans difficultés, nous n'avons pas besoin de nous déranger.

Or, il y a danger. Chaque voix comptera. Les communistes et leurs complices, eux, ne s'abstiennent pas !

Il faut qu'au second tour une majorité massive se dégage, dans la circonscription de Saint-Lambert comme dans toute la France, en faveur de la Ve République. Ces élections garantissent pour 5 ans la reconduction d'une majorité efficace, décidée à travailler pour la paix et le progrès dans la stabilité maintenue.

La circonscription doit garder l'équipe qui, depuis 5 ans, travaille pour elle, et continuera à défendre, au sein de la nouvelle majorité, vos intérêts, c'est-à-dire ceux du XVe arrondissement.

« Au premier tour, on choisit, au deuxième tour, on élimine. »

Pas d'abstention.

Pour barrer la route au communiste.

Pour l'avenir de la Ve République.

Votez JACQUES MARETTE

DIX-HUITIÈME CIRCONSCRIPTION

15e arrondissement (partie) : Necker, Grenelle (partie située côté impair du boulevard de Grenelle).

Mme Nicole de HAUTECLOCQUE
(Candidat Ve République)
élue le 12 mars 1967
(U.D. Ve R.)

1re CIRCULAIRE

Electrices, électeurs,

En 1962, vous avez élu dans notre 18e circonscription « Necker-Grenelle », Nicole de Hauteclocque. C'est avec plus de seize mille voix représentant 53,23 % des suffrages exprimés que vous l'avez chargée de représenter vos intérêts à l'Assemblée Nationale.

Aux élections municipales de 1965, vous avez voté en masse pour Nicole de Hauteclocque qui conduisit avec un succès sans précédent la liste de la Ve République (Union pour le renouveau de Paris). Cette liste a enlevé en effet les huit sièges à pourvoir, battant ainsi trois communistes, un socialiste, un centre démocrate et un extrême-droite.

En décembre 1965, vous avez élu le général de Gaulle, président de la République française, avec 57 % des voix.

Aujourd'hui, vous vous trouvez devant trois candidats qui sont tous des inconnus pour nous : le candidat du parti communiste et celui de M. Mitterrand, le candidat d'extrême-droite investi par M. Tixier-Vignancour, et...

...Nicole de Hauteclocque, seul candidat de la Ve République qui, depuis vingt ans, s'efforce, grâce à vos suggestions et à l'aide que vous lui apportez chaque jour, de défendre vos intérêts sur le plan national et sur le plan local.

Depuis huit ans, la France a fait un bond en avant considérable, et s'il reste encore beaucoup à faire, de grandes réalisations ont pu néanmoins être entreprises grâce à la stabilité d'une majorité nationale sans laquelle rien de durable et rien de sérieux ne peut être accompli.

En votant pour le candidat de la Ve République, vous voterez pour la permanence des institutions, le progrès social, l'indépendance et la paix.

Vous assurerez votre avenir et l'avenir de vos enfants en faisant confiance au candidat qui porte plus particulièrement ses efforts vers les problèmes de l'éducation et ceux d'ordre social. Qu'il s'agisse du logement, qu'il s'agisse de la situation des personnes âgées, qu'il s'agisse de la stabilité de l'emploi et de l'élévation constante du niveau de vie, qu'il s'agisse de la promotion de la femme, Nicole de Hauteclocque a toujours su faire entendre votre voix à l'Assemblée Nationale.

Il faut savoir choisir. D'un côté, c'est la clarté, le courage et l'espoir. De l'autre, c'est la confusion, l'imprévoyance et, à brève échéance, la ruine.

La majorité a choisi, elle s'est engagée ; c'est elle et elle seule qui, avec vous, peut continuer demain à faire de notre France le pays du développement, de l'expansion et du progrès social.

Nicole de HAUTECLOCQUE.

Choisissez !

1946 à 1958 : 22 gouvernements.

1958 à 1967 : 2 gouvernements.

NICOLE DE HAUTECLOCQUE

Député sortant — Conseiller municipal du XVe arrondissement
Chevalier de la Légion d'honneur — Croix de guerre — Rosette de la Médaille de la Résistance

Remplaçant éventuel :

MICHEL MISSOFFE

2e CIRCULAIRE

Electrices, électeurs,

Je remercie les 14.892 électeurs et électrices de Necker-Grenelle qui, une fois de plus, m'ont largement placée en tête du scrutin du 5 mars 1967.

Ils ont ainsi affirmé sur mon nom leur désir que poursuive sa tâche un candidat qu'ils connaissent depuis vingt ans et leur volonté que soient honorés les objectifs de la Ve République :

— la paix,
— l'indépendance dans la coopération,
— la stabilité gouvernementale,
— le progrès social,
— l'expansion économique.

Ce désir et cette volonté doivent être confirmés dimanche prochain d'une manière éclatante.

Devant la coalition de la Fédération de M. Mitterrand, représentée par le candidat ex-P.S.U., et du parti communiste qui doit lui apporter officiellement ses voix, c'est à vous de dire si vous voulez compromettre ou garantir :

— la liberté du commerce,
— la liberté de l'enseignement,
— la stabilité de la monnaie,
— la politique des revenus et de l'emploi,
— la construction européenne.

Comment le candidat commun à la Fédération et au parti communiste pourrait-il de bonne foi concilier les inconciliables sur les grands sujets de la politique nationale et extérieure :

— la supranationalité de Guy Mollet et l'asujettissement inconditionnel de Waldeck Rochet à Moscou,
— la politique de rigueur budgétaire et monétaire de Mendès-France et la politique d'inflation sur quoi déboucheraient les promesses électorales de Mitterrand, etc. ?

Les contradictions éclatent au sein même des oppositions coalisées pour cette élection. Les électeurs l'ont bien compris déjà, qui ont confirmé la majorité au pouvoir, seule capable d'accomplir tout ce qui reste à faire. Et il reste beaucoup à faire.

La conjonction des oppositions est une attrape électorale. Et encore convient-il de souligner que le parti communiste, qui arrive nettement en tête des oppositions, ne manquerait de gouverner les minoritaires de cette coalition de circonstance et d'exercer un chantage qui vaudrait à la France, comme naguère des gouvernements de six mois.

Elle ne pourrait réserver au pays que menaces pour sa sécurité, ruines pour son économie, désordres dans ses institutions.

La majorité, c'est vous.

C'est vous qui choisissez l'avenir de la France.
Démocrates et républicains, vous refuserez d'apporter vos suffrages au candidat de l'aventure.
Contre le candidat du passé, candidat des contradictions, des équivoques et des impuissances, évocateur du Front populaire de 1936 et de ses conséquences.
Votez pour Nicole de Hauteclocque, candidat de la clarté, de la franchise et de la loyauté politiques.

Pour Necker-Grenelle.

Pour la République.

Pour la France.

Votez pour :

NICOLE DE HAUTECLOCQUE

Remplaçant éventuel :

MICHEL MISSOFFE

DIX-NEUVIÈME CIRCONSCRIPTION

15e arrondissement (partie) : Javel, Grenelle (partie située côté pair du boulevard de Grenelle).

M. Claude ROUX
(Candidat Ve République)
élu le 12 mars 1967
(U.D. Ve R.)

1re CIRCULAIRE

> *« Si les Français maintenaient et renforçaient à l'Assemblée Nationale une majorité qui fasse corps avec la Ve République, cette majorité continuerait avec une vigueur redoublée son œuvre de progrès, d'indépendance et de paix. »*
>
> CHARLES DE GAULLE.

Electrices, électeurs de Javel-Grenelle,

Par deux fois déjà, en 1958 et en 1962, vous m'avez choisi pour être votre député.
En votre nom et pour le bien commun, j'ai fait partie de la majorité qui a soutenu sans défaillance le gouvernement.
Nous avons ainsi assuré ensemble la stabilité des institutions que vous avez voulues.
Pour la première fois depuis des siècles la France est en paix avec tous les peuples de la terre, et elle est maîtresse de son destin.

Grâce à des finances saines, l'équipement de la France s'est poursuivi afin de combler le retard d'années d'imprévoyance.

Le progrès scientifique et technique permettra demain de mieux répartir les richesses nationales.

Mais en définitive c'est la stabilité politique qui est la condition d'un avenir meilleur pour tous.

Tout le reste ne mène qu'au désordre et à la confusion. Cela est particulièrement vrai à Javel-Grenelle où l'opposition est représentée par six candidats qui se combattent les uns les autres ; à l'exception du communiste qui constitue un réel danger, ils seront vraisemblablement éliminés de la compétition faute d'avoir recueilli le quorum exigé par la loi.

C'est pourquoi je lance un pressant appel « à chacune et à chacun d'entre vous » pour qu'ils m'apportent dès le premier tour leurs suffrages.

Comme le général de Gaulle vous l'a demandé, votez pour la majorité de la Vᵉ République.

Dès le premier tour... Votez :

CLAUDE ROUX

Avocat à la Cour de Paris — Docteur en droit
Diplômé de l'Ecole des sciences politiques
Député sortant
Rapporteur spécial de la Commission des finances de l'Assemblée Nationale

Remplaçant éventuel :

ANDRÉ BARBAZAN

Rédacteur en chef de Paris-15

2ᵉ CIRCULAIRE

> *« Tous les espoirs sont permis à la nation si notre Vᵉ République l'emporte, car alors elle prendra le départ pour une étape nouvelle. »*
>
> CHARLES DE GAULLE.

Electrices, électeurs de Javel-Grenelle,

J'adresse un merci très sincère « à chacune et à chacun d'entre vous » qui, le dimanche 5 mars, avez confirmé la majorité Vᵉ République pour le bien de la France.

Avec 16.645 suffrages j'arrive largement en tête obtenant 2.520 voix de plus par rapport au premier tour de novembre 1962, alors que le nombre des électeurs inscrits a diminué de 4.000. C'est là, le témoignage de confiance pour le travail accompli au service de tous les habitants du XVᵉ arrondissement de Paris.

Ainsi que je l'avais souligné, les autres candidats, à l'exception du candidat du parti communiste, sont éliminés automatiquement, faute d'avoir obtenu le quorum de dix pour cent des inscrits.

En bonne tradition républicaine, je me trouve donc désigné par le suffrage universel pour regrouper les voix nationales au second tour et écraser le communisme international à Javel-Grenelle.

Contre le communisme faisons l'union nationale.

Pour le salut de la France et de l'Europe. Votez majorité Vᵉ République. Votez :

CLAUDE ROUX

Remplaçant éventuel :

ANDRÉ BARBAZAN

VINGTIÈME CIRCONSCRIPTION

16e arrondissement (partie) : Auteuil et la Muette (partie située côté impair du boulevard Beauséjour, de la rue de Passy et du boulevard Delessert).

M. Michel HABIB-DELONCLE

(Candidat Ve République)

élu le 12 mars 1967

(U.D. Ve R.)

1re CIRCULAIRE

Electeurs, électrices du XVIe,

Par deux fois, en 1958 et en 1962, vous nous avez fait confiance pour vous représenter à l'Assemblée Nationale. En novembre 1962, 26.659 voix, soit 59,17 % des suffrages exprimés, se sont portées sur nous, alors qu'au premier tour il n'avait manqué que 87 voix pour atteindre la majorité absolue et éviter le ballottage.

Depuis lors, Odette Launay au Parlement, moi-même au gouvernement, n'avons cessé d'être présents parmi vous. Nous avons répondu à vos lettres, nous avons assisté aux manifestations organisées dans l'arrondissement, nous vous avons reçus nombreux à nos permanences, nous nous sommes occupés des questions qui préoccupent le XVIe : équipement, scolarité, circulation, sort des personnes âgées, jeunesse, espaces verts. Nous nous sommes efforcés de vous connaître, de vous comprendre, de vous défendre.

Nous avons, dans notre action politique, rempli le contrat passé avec vous. Nous avons participé à l'effort entrepris par le gouvernement pour améliorer votre sort. Nous avons soutenu le général de Gaulle dans l'accomplissement de son œuvre.

Au Parlement, Odette Launay a fait partie d'une majorité qui a appuyé le gouvernement sur les choix essentiels et qui a aussi profondément amendé les textes législatifs lorsqu'il s'agissait de défendre vos intérêts. Elle a marqué cette législature par son action personnelle dans le domaine social, notamment en faveur des femmes et des« anciens ».

Pendant notre mandat, nous nous sommes gardés de tout sectarisme. A aucun de ceux qui avaient recours à nous, nous n'avons demandé quelle était son appartenance politique.

Il en sera de même demain, si vous nous renouvelez votre confiance, car le passé est garant de l'avenir.

Maintenant, c'est à vous de juger.

Michel HABIB-DELONCLE.

Il faut être logique.

En 1965, la France a réélu le général de Gaulle à la présidence de la République. Elle doit lui donner les moyens de poursuivre son œuvre.

Pour cela, il faut une majorité Ve République :

— loyale et unie sur les grandes options,

— prête à engager un dialogue confiant avec le gouvernement pour défendre vos intérêts.

Cette majorité soutiendra une politique qui apporte au pays :

La paix rétablie, grâce à de Gaulle, pour la première fois depuis 1939 et qui doit être consolidée, dans le maintien de nos alliances, par la détente avec les pays de l'Est, la fin de l'absurde conflit vietnamien, la recherche du désarmement avec les autres puissances atomiques et l'organisation à l'échelle mondiale de la coopération avec les pays en voie de développement.

L'indépendance d'une France maîtresse de ses destinées, responsable de sa défense, libre dans la conduite de son économie et participant pleinement avec ses voisins à la construction de l'Europe économique et politique.

Le progrès fondé sur une politique d'expansion dans la stabilité, grâce à une monnaie forte et un budget en équilibre, et permettant, dans le cadre du Plan :

— de rendre plus compétitifs notre industrie, notre agriculture, notre commerce,
— de poursuivre la réalisation des grands équipements collectifs dont notre pays a besoin (autoroutes, téléphone, hôpitaux, etc.),
— de développer l'éducation nationale en ouvrant les études au plus grand nombre de jeunes, y compris les inadaptés,
— de préparer l'avenir de la jeunesse, par la formation professionnelle, la création d'équipements sportifs, le développement des loisirs socio-éducatifs, les échanges internationaux,
— d'assurer le plein emploi pour les femmes comme pour les hommes, et le développement du pouvoir d'achat, en faisant participer les travailleurs aux fruits de l'expansion,
— d'améliorer le niveau de vie des familles nombreuses et des personnes âgées,
— de développer la construction de logements sociaux, de favoriser l'accession à la propriété et de lutter contre la spéculation.

En face de cette politique, les oppositions ne peuvent offrir aucune solution de rechange. Elles ne se rejoignent que pour détruire. Elles ouvriraient la porte à la confusion et au désordre.

Le 19 décembre 1965, 67 % des électeurs de notre circonscription ont voté pour le général de Gaulle. Michel Habib-Deloncle est seul à les représenter aux prochaines élections législatives car :

— les candidats communistes et PSU. ont voté Mitterrand,
— M. de Lacoste-Lareymondie, candidat de Tixier-Vignancour, a, par hostilité passionnelle à l'égard du général de Gaulle, voté et fait voter Mitterrand, comme les communistes.

Ecartant ces extrémistes de gauche ou de droite, vous pouvez, dès le premier tour, faire triompher une politique de large union.

Unissez-vous pour construire. Votez stabilité, votez majorité. Votez :

Michel HABIB-DELONCLE

Secrétaire d'Etat à l'Education nationale
Député de la 20e circonscription de Paris élu le 30 novembre 1958, réélu le 25 novembre 1962
Avocat à la Cour
Croix de guerre (étoile de bronze) 1939-1945, au titre de la Résistance
Né le 26 novembre 1921 à Neuilly-sur-Seine, marié, père de cinq enfants
Lauréat (major de promotion) de l'Ecole libre des sciences politiques, section diplomatique (juin 1940)
Diplômé d'études supérieures de droit public et de droit privé — Licencié ès lettres
Ancien rédacteur à la France catholique (1945-1953)
Ancien professeur à l'externat Saint-Louis-de-Gonzague
Conseiller de l'Union française (1954-1958)
Député (1958-1962)
Vice-président du groupe U.N.R. à l'Assemblée Nationale

Secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères de décembre 1962 à janvier 1966
Ancien secrétaire général du Comité français pour l'union paneuropéenne
Membre du Centre européen de documentation et d'information

Remplaçant éventuel :

ODETTE LAUNAY

Député sortant
Secrétaire de la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales de l'Assemblée Nationale
Vice-président du Conseil municipal de Paris
Vice-président de la Commission d'aide à l'enfance du Conseil municipal de Paris
Vendeuse de haute couture

2e *CIRCULAIRE*

Merci aux 24.394 électeurs qui ont donné à Michel Habib-Deloncle le plus grand nombre de voix de tout Paris.

L'heure de l'union.

Une nouvelle fois votre confiance m'a permis de frôler la majorité absolue au premier tour, à 286 voix près (0,58 %).

Au deuxième tour, l'application de la loi électorale ne laisse en présence que deux candidats :

— d'un côté le faux centriste, ignoré ou désavoué par ceux dont il se réclame, l'homme d'extrême-droite et du passé, qui, entouré d'excités, a fait une campagne de mensonges et de provocations à base d'attaques personnelles, d'intolérance et de sectarisme ;

— De l'autre, le candidat de la Ve République, qui vous a promis de demeurer un homme de dialogue et qui maintenant appelle à s'unir.

Tous les hommes et toutes les femmes qui ont le même attachement pour la liberté et la même conception de la personne humaine et qui veulent en commun construire l'avenir.

— Pour une démocratie moderne, efficace, fraternelle.

— Pour l'expansion économique, la modernisation de nos équipements, la réalisation de nos objectifs du Ve Plan.

— Pour le progrès social, le plein emploi, l'élévation du pouvoir d'achat, une politique de la jeunesse.

Pour une France libre, heureuse, moderne, pacifique. Votez tous :

MICHEL HABIB-DELONCLE

Remplaçant éventuel :

ODETTE LAUNAY

VINGT ET UNIÈME CIRCONSCRIPTION

16e arrondissement (partie) : Porte-Dauphine, Chaillot et la Muette (partie située côté pair du boulevard Beauséjour, de la rue de Passy et du boulevard Delessert).

M. Bernard LEPEU

(Candidat Ve République)
élu le 12 mars 1967
(U.D. Ve R.)

1re CIRCULAIRE

Electrices, électeurs,

Le 25 novembre 1962, vous m'avez confié la tâche de vous représenter au Parlement.

Aujourd'hui, je sollicite à nouveau vos suffrages.

Vous me connaissez, je suis un Parisien de toujours. J'ai fait mes études à l'école Gerson, et au lycée Janson de Sailly. Je suis industriel et commerçant. Spécialiste en droit commercial, j'ai, en particulier, fait partie de la Commission de réforme du Code de commerce et je suis actuellement membre du Conseil consultatif de législation commerciale, section de droit international et européen.

Candidat de la Ve République, j'ai toujours soutenu la politique préconisée par le général de Gaulle, et je n'ai pas changé.

Souvenez-vous !...

C'était en novembre 1962...

La coalition des non n'avait pu imposer au pays sa volonté destructrice et le départ du général de Gaulle.

Un de mes concurrents M. Bernard Motte, s'était fait à cette époque le champion de cette formule, dans une opposition fondamentale au général de Gaulle.

C'est un homme dont la carrière politique s'est entièrement déroulée dans le Nord, jusqu'à ce qu'en décembre 1962, ses électeurs refusent de le reconduire.

Quant aux autres opposants, même s'ils réussissaient, il est certain qu'ils ne pourraient effectivement, dans la nouvelle assemblée, disposer d'aucune influence et encore moins engager de dialogues constructifs avec les pouvoirs publics.

En ce qui me concerne, je vous disais, lors des dernières élections, que, je n'étais pas « un professionnel de la politique », que j'étais seulement « un des vôtres », que j'avais toujours « donné mes préférences à la compétence technique et à l'efficacité », que mon but était de « poursuivre l'œuvre de la Ve République, pour vous servir et vous défendre.

Confirmant votre oui, les 18 et 25 novembre 1962, vous m'avez fait confiance.

Cette confiance, je puis vous dire aujourd'hui, honnêtement, que je crois ne point l'avoir trompée ou déçue.

Quel était en effet mon programme ?...

Je vous le rappelle brièvement :

— Poursuite de l'expansion dans la stabilité financière,

— Maintien de la place de la France dans le monde,

— Accès de tous aux fruits de l'expansion résultant de l'application progressive du marché commun,

— Action locale incessante en faveur du 16e arrondissement, défense des intérêts locaux du commerce et de l'industrie.

A tous ces égards, j'ai tenu mes engagements :

— Membre de la Commission des finances au Parlement, j'ai participé directement à la discussion des cinq budgets de la législature, m'attachant à garantir l'équilibre financier, tout en favorisant la rénovation de l'économie française au service d'une expansion raisonnée et continue ;

— Rapporteur du budget des affaires étrangères, je n'ai pas cessé de travailler pour que la France ne soit plus la parente pauvre au sein d'organismes internationaux qui méconnaîtraient ses intérêts fondamentaux ;

— J'ai suivi de très près les négociations appelées Kennedy Round, engagées par la France et ses partenaires du Marché commun et qui intéressent notre politique économique pour les vingt prochaines années ;

— Représentant du XVI[e] arrondissement de Paris, j'ai durant ces cinq dernières années, quotidiennement agi auprès des pouvoirs publics en faveur de tous ceux qui se sont adressés à moi, au nom de l'équité et de la justice sociale.

Cinq mille interventions, qui sont à votre disposition, en portent témoignage.

Au surplus, dois-je préciser les résultats obtenus ?... Je citerai :

— La construction décidée de deux gymnases et d'une piscine ;

— L'aboutissement prochain du projet d'implantation d'une crèche et d'un foyer de personnes âgées ;

— La mise en chantier rapide de plusieurs collèges d'enseignement secondaire ;

— L'action permanente en faveur des commerçants et des artisans, en particulier par la réunion de tables rondes organisées sur la réforme de la T.V.A. ;

— Les contacts maintenus et provoqués avec l'ensemble des groupements, syndicats et associations de l'arrondissement, en vue d'améliorer la condition sociale de tous les habitants de la circonscription, quelles que fussent leurs origines, leurs opinions, ou leurs situations.

Electrices, electeurs,

C'est à vous, maintenant de choisir !...

De quoi s'agit-il?...

Voulez-vous qu'ensemble, nous poursuivions demain cette tâche difficile ?
Souhaitez-vous, au contraire, tenter l'aventure que vous proposent le Centre démocrate, la Fédération de la gauche ou le Parti communiste ?...
L'occasion vous est fournie de le dire en toute conscience ?...
J'ai confiance en votre jugement.

D'un côté :

— L'incohérence d'une coalition qui ne survivra pas aux élections ,

— La promesse d'un changement qui substituera inévitablement à la stabilité actuelle, la confusion née de désaccords politiques fondamentaux ;

— La certitude d'un désaccord chronique dont vous serez les premières victimes.

De l'autre :

— Une majorité de gouvernement soucieuse avant tout de défendre les intérêts français ;

— Une équipe unie préoccupée seulement de travailler pour le progrès, l'indépendance et la paix ;

Un homme enfin, qui s'engage solennellement à poursuivre, à votre service, une action parlementaire orientée vers l'expansion tant dans les domaines internatio naux que nationaux et locaux ;

— Un homme qui sait vos aspirations parce qu'il les partage et qu'il les défend au Parlement ;

— Un homme compétent qui n'ignore pas les difficultés que connaissent les habitants de cette circonscription, qu'il s'agisse des personnes âgées, dont le niveau de vie doit être à tout prix préservé, des jeunes qui doivent disposer de plus d'écoles, de stades, de logements, et de débouchés, et des victimes de guerre, mutilés, anciens combattants, dont le gouvernement ne peut oublier les sacrifices.

En vérité, votre choix est simple... !

Entre le progrès grâce à la stabilité et le retour au passé aucune hésitation n'est possible !...

Avec le général de Gaulle. Pour la V

BERNARD LEPEU

Licencié en droit H.E.C. (31) — Industriel et commerçant
Officier de la Légion d'honneur
Président honoraire du tribunal de commerce de la Seine
Député du XVIe (21e circonscription)
Membre de la Commission des finances
Rapporteur du budget des affaires étrangères

Remplaçant éventuel :

DIDIER DELFOUR

Directeur de sociétés — Officier de la Légion d'honneur
Membre du Conseil d'administration de district — Conseiller municipal de Paris

---

2e CIRCULAIRE

Electrices, électeurs de la 21e circonscription, je vous remercie !...

18.962 d'entre vous ont choisi la Ve République !...

Le 12 mars prochain vous choisirez tous : l'union dans la majorité, là est la chance de la France pour les cinq prochaines années !...

Avec de Gaulle.

Vous direz :

Oui à la paix :

Car la France a besoin de tous ses enfants unis au service d'un idéal de fraternité humaine!...

Oui à l'indépendance :

Car votre avenir dépend de la volonté unanime qui doit nous rassembler pour défendre les intérêts de tous les Français!...

Oui au progrès :

Car votre élu doit demain agir au Parlement pour réaliser pleinement l'expansion économique et la justice sociale!...

L'avenir, c'est l'efficacité !

Seul, un élu écouté de la majorité peut faire entendre votre voix au Parlement.

Electrices, Electeurs,

J'ai confiance dans votre décision réfléchie.

Pour la France : votez stabilité, votez majorité. Votez :

BERNARD LEPEU

Député de Paris

Remplaçant éventuel :

DIDIER DELFOUR

Conseiller municipal de Paris

VINGT-DEUXIÈME CIRCONSCRIPTION

17e arrondissement (partie) : Ternes, Plaine Montceau (partie située côté impair de la rue de Prony et côté impair de la rue de Courcelles).

M. Bernard LAFAY
(Candidat Centre démocrate)
élu le 12 mars 1967
(P.D.M.)

1re CIRCULAIRE

Parisiennes, Parisiens des Ternes et de la Plaine Monceau,

En me présentant à vos suffrages, je n'ai qu'un but : faciliter votre union sur quelques idées simples, claires et raisonnables représentées par un homme en qui vous avez confiance parce que vous le connaissez.

Quels objectifs devons-nous donc nous fixer ? Pour moi, vous le savez, et pour l'immense majorité d'entre vous (je le sais), la politique moderne consiste d'abord à résoudre concrètement les grands problèmes sociaux.

Si nous voulons le progrès social, nous devons aussi en vouloir les moyens politiques. Ces moyens s'appellent stabilité, continuité, compétence des élus, contact entre le corps électoral et ses représentants. La Constitution de la Cinquième République — que nous avons approuvée à 90 % des suffrages — a incontestablement amélioré les institutions. Elle doit être appliquée loyalement par le gouvernement comme par le Parlement.

J'ai trop connu, en qualité de parlementaire et dans mes fonctions de ministre, les excès du régime d'Assemblée pour souhaiter un retour au passé. Le gouvernement doit disposer des possibilités de mener la politique approuvée par le suffrage universel. Le Parlement a mandat de la contrôler et d'assurer la garantie des droits des libertés et des intérêts légitimes des citoyens.

*
* *

Quelles sont nos préoccupations essentielles ? Pour tous, cadres et salariés, la sécurité de l'emploi qui ne peut être assurée que dans l'expansion économique. Pour tous encore, l'allégement d'une fiscalité excessive qui porte atteinte au niveau de vie des personnes et des familles et qui paralyse les investissements productifs, facteurs déterminants de la prospérité.

Dans le budget de l'Etat, priorité absolue doit être donnée aux crédits sociaux et à la modernisation des équipements publics : logements sociaux accessibles aux travailleurs et aux jeunes ménages, modernisation des hôpitaux, prévention et lutte contre les fléaux sociaux — cancer, maladies cardio-vasculaires — aide de l'Etat accrue aux personnes âgées.

L'enseignement, à tous les degrés, doit être développé au niveau des besoins de notre jeunesse. Les mères de familles doivent pouvoir bénéficier d'un nombre suffisant de crèches et d'écoles maternelles. La lutte contre le bruit et la pollution de l'air, la défense des espaces verts, l'alimentation en eau de source de Paris et de sa région sont des problèmes qui conditionnent la vie quotidienne des Parisiens. La promotion sociale et professionnelle de la femme exige beaucoup d'améliorations.

Dans l'ordre économique, la défense de l'entreprise libre dans une économie concertée est un impératif de l'expansion. Elle postule le respect de la propriété commerciale, la réforme des bases et des procédures du crédit, la refonte du système fiscal, en particulier des patentes.

L'accélération des plans d'équipement publics, spécialement des autoroutes, et du téléphone est également une condition du progrès économique.

Je sais d'expérience que la gestion de l'Etat n'est pas chose facile. Sans démagogie, je crois qu'il est possible d'apporter à ces problèmes des solutions sérieuses et rapides. En particulier, la réduction ou l'abandon des dépenses inutiles de prestige permettrait de consacrer d'importants crédits aux véritables problèmes d'une nation moderne.

*
* *

La justice exige que soient restaurés dans leur totalité les droits des anciens combattants et victimes de guerre, auxquels il a été gravement porté atteinte; que les Français spoliés d'Afrique du Nord soient équitablement indemnisés ; qu'une amnistie totale et immédiate fasse disparaître les traces douloureuses des pénibles événements de ces dernières années.

*
* *

La paix est l'œuvre des hommes et j'y suis passionnément attaché. car je connais les horreurs de la guerre. Le rôle de la France est de rester fidèle à son idéal, à ses alliances et à ses engagements, à la solidarité du monde atlantique. La construction de l'Europe unie et communautaire est un indispensable facteur de l'équilibre mondial, et la meilleure garantie de l'indépendance française. La lutte contre la prolifération des armements nucléaires est une action d'humanité, mais aussi de simple bon sens.

*
* *

Je suis votre élu au Sénat et au conseil municipal. Vous me connaissez, vous connaissez mes initiatives et mes réalisations. Les intérêts de Paris ont besoin d'être défendus à l'échelon national, car le rôle de l'Etat est aujourd'hui déterminant. Ma présence à l'Assemblée Nationale me permettra de mieux faire entendre votre voix, car elle est l'assemblée prépondérante à qui reviennent finalement les options importantes.

Tel est le sens de ma candidature. Je suis certain que vous en approuvez l'esprit, quelles que soient vos positions personnelles. Je compte sur votre assentiment, comme vous pouvez compter sur mon activité, sur mon expérience, sur ma présence parmi vous.

Docteur Bernard LAFAY.

BERNARD LAFAY

Sénateur de Paris — Conseiller municipal du XVII[e]
Ancien ministre de la Santé publique
Commandeur de la Légion d'honneur — Croix de guerre 1939-1945

Remplaçant éventuel :

PAUL FABER

Président du Conseil municipal de Paris — Conseiller municipal du XVII[e]
Chevalier de la Légion d'honneur — Croix de guerre 1939-1945

2[e] *CIRCULAIRE*

Pour l'union des Républicains.

Je remercie de tout cœur les 11.164 électrices et électeurs qui m'ont témoigné leur confiance et leur attachement dès le premier tour de scrutin.

Le 5 mars, j'aurais distancé largement le candidat inconditionnel si les voix de l'opposition démocratique ne s'étaient pas dispersées. Mais son avance n'est que de

quelques centaines de voix. Il est maintenant exclu qu'il puisse être élu.

La situation est nette : je demeure seul, le 12 mars, face au sortant U.N.R. Le second tour permettra donc un succès massif des républicains unis.

De nombreux électeurs, qui n'ont pas voté pour moi au premier tour, me demandent de réaliser cette large union. J'accepte, car l'objectif est de rassembler et je reste avant tout un homme d'union et d'action sociale.

Les chiffres parlent : M. Sanglier a fait le plein de ses voix. Ces suffrages ne s'adressent pas à lui... Député fantôme, il ne s'est jamais manifesté pendant cinq ans de mandat, ni au Parlement, ni dans notre arrondissement. Il n'est en fait que le profiteur d'un courant créé et entretenu par la propagande officielle.

Au deuxième tour, c'est par une large majorité que je dois être désigné par les électrices et les électeurs de Ternes-Monceau, pour les représenter à l'Assemblée nationale.

J'ai choisi :

— la liberté contre l'arbitraire,
— le progrès social contre l'immobilisme,
— la défense des travailleurs contre les monopoles,
— les crédits productifs contre les dépenses inutiles,
— la paix contre la destruction atomique,
— l'union des peuples d'Europe contre des conflits périmés.

Ces positions loyales sont les miennes depuis toujours. Elles permettent le rassemblement de tous les démocrates.

Je fais appel à la discipline des citoyens sincèrement attachés à la démocratie.

Pour l'union de tous les républicains,
vers la victoire du 12 mars,
Vive la France !
Vive la République !

Docteur Bernard LAFAY
Candidat d'union des républicains

Remplaçant éventuel :

Paul FABER

VINGT-TROISIÈME CIRCONSCRIPTION

17e arrondissement (partie) : Plaine-Montceau (partie située côté pair de la rue de Prony et côté pair de la rue de Courcelles) et Batignolles (partie située côté impair des rues Nollet et Darcet).

M. Jean Franck de PRÉAUMONT
(Candidat Ve République)
élu le 12 mars 1967
(U.D. Ve R.)

1re CIRCULAIRE

Pourquoi je suis votre candidat ?

Grâce à vous la majorité a assuré la stabilité.

Depuis 1958 dans notre circonscription chaque véritable choix politique, « réfé-

rendum », élection législative, élection présidentielle, a marqué de façon constante et à une très large majorité l'attachement des électeurs à l'action du général de Gaulle, aux institutions de la Vᵉ République.

Grâce à vous, grâce à votre majorité, pour la première fois une Assemblée arrive au terme normal de son mandat sans qu'aucune crise ministérielle ne se soit produite.

La stabilité a garanti la sécurité.

Grâce à la stabilité avec de Gaulle, la Vᵉ République

— a ramené la paix.

La France n'est en guerre contre personne dans le monde. La durée du service n'a jamais été aussi réduite.

L'Europe tout entière unie, facteur de détente et non plus instrument de la guerre froide, garantira le maintien de la paix dans le monde.

— a garanti l'indépendance.

La France a remboursé ses dettes extérieures.

La France est respectée.

La France s'est dotée d'une défense nationale moderne.

La France est consultée et écoutée.

La France a des amis, est consciente des solidarités nécessaires mais ne veut être ni le satellite de l'Est, ni le satellite de l'Ouest.

— a assuré les conditions du progrès.

Dans une économie moderne, une expansion continue permettra l'élévation du niveau de vie de chacun par une équitable répartition de ses fruits, pourvu que soit sauvegardée la stabilité de la monnaie et l'équilibre du budget.

Pour l'avenir, pour le progrès, vous avez choisi.

Le 19 décembre 1965, près de 64 % d'entre vous ont réélu le général de Gaulle signifiant ainsi leur volonté de voir se poursuivre l'œuvre de la Vᵉ République. Pour continuer et améliorer l'œuvre entreprise il faut la stabilité.

La stabilité c'est la majorité.

Les oppositions rivales, divisées ou avides de combinaisons stériles cherchent inconditionnellement à détruire la majorité sans pouvoir aujourd'hui offrir de solution nouvelle.

La majorité existe. Chacun voit bien que dans les conditions actuelles il n'en existe pas d'autre.

Me refusant à toute promesse démagogique mais m'engageant, comme je l'ai déjà fait avec chacun de ceux d'entre vous qui le voudront, individuellement ou par l'intermédiaire de vos associations, de vos groupements à étudier les problèmes et à tenter de les résoudre.

Une nouvelle fois, dans le même quartier, pour les mêmes raisons que celles pour lesquelles vous m'avez déjà élu, je suis votre candidat.

> *« En somme dans toutes les circonscriptions, je crois que les Français se trouveront, quand ils seront appelés à voter, devant un choix aussi simple et clair que possible : ou bien investir les candidats qui seront franchement unis et s'engageront à le rester pour servir ensemble la Vᵉ République, ou bien donner la préférence à d'autres, mais, dans ce cas, risquer de plonger de nouveau la France dans les mêmes bouleversements inhérents à l'ancien régime des partis. »*
>
> Charles DE GAULLE.

En novembre 1962 (élection législative) :

Plus de 54 % d'entre vous ont voté Jean de Préaumont, député sortant Ve République.

En décembre 1965 (élection présidentielle) :

Près de 64 % d'entre vous ont voté de Gaulle.

En mars 1967 :

Le choix est clair et logique. Le bon sens, le respect de votre voix l'impose.

Dès le premier tour, le 5 mars, faites l'union sur

JEAN DE PRÉAUMONT

Candidat unique de la Ve République

Votez utile.

Votez stabilité.

Votez majorité.

Votez

JEAN DE PRÉAUMONT

44 ans — Avocat à la Cour
Député sortant de la Plaine-Monceau et des Batignolles
Ancien maire-adjoint du 17e arrondissement
Secrétaire du Bureau de la Commission des affaires étrangères
Rapporteur général de la Commission économique du Conseil de l'Europe
Membre de la Commission juridique de l'Union nationale des commerçants et artisans

Remplaçant éventuel :

PIERRE CHÉDOR

2e CIRCULAIRE

Pour l'avenir, pour le progrès, vous avez choisi.

Chaque jour pendant les trois semaines de campagne électorale, me refusant à toute attaque personnelle, à toute promesse démagogique, je vous ai dit :

Avec de Gaulle, pour maintenir la Ve République,
vous choisirez des hommes qui se sont franchement unis pour la défendre.

Près de 16.000 d'entre vous, presque la majorité absolue, beaucoup plus que tous les suffrages recueillis par l'ensemble des autres candidats non communistes, confirmant leur choix de décembre 1965, ont répondu à cet appel.

Comme vous, dans tout le pays, les Français ont marqué leur volonté de voir se poursuivre l'œuvre entreprise.

Votre majorité garantira la stabilité.

Il n'y a pas, actuellement, de majorité de rechange. Le premier tour vient de le prouver.

Massivement... Confirmez votre choix !

Votez Vᵉ République

Votez

JEAN DE PRÉAUMONT
Votre député

« Tous les espoirs sont permis à la nation si notre Vᵉ République l'emporte. Car, alors, elle prendra le départ pour une étape nouvelle de notre marche en avant. »

Charles DE GAULLE.

VINGT-QUATRIÈME CIRCONSCRIPTION

17ᵉ arrondissement (partie) : Epinettes, Batignolles (partie située côté pair des rues Nollet et Darcet).

M. François MISSOFFE
(Candidat Vᵉ République)
élu le 12 mars 1967
(U.D. Vᵉ R.)

1ʳᵉ CIRCULAIRE

« Vous choisirez des représentants libres et désintéressés. »

Charles DE GAULLE.

Comme en 1958 et en 1962, je me présente à vos suffrages.

J'ai toujours tenu ma parole et je continuerai à le faire.

Pendant ces huit années où vous m'avez confié la mission de vous représenter, j'ai toujours défendu au Parlement et au sein du Gouvernement les idées qui sont les nôtres.

Secrétaire d'Etat au Commerce intérieur, je me suis battu pour la stabilité des prix ; Ministre des Rapatriés, j'ai lutté pour assurer l'insertion de plus d'un million de Français d'Algérie dans la communauté nationale, à la fois sur le plan humain et économique ; Ministre de la Jeunesse et des Sports, ma tâche est claire : préparer l'avenir de nos enfants — 40 % de Français ont moins de 25 ans — et faciliter leur entrée dans le monde des adultes. Entre-temps, ambassadeur de notre pays au Japon, j'ai contribué à faire connaître en Extrême-Orient le vrai visage de la France.

Pendant toutes ces années, j'ai toujours veillé à conserver avec chacun et chacune d'entre vous ce contact humain et permanent qui m'apparaît plus que jamais indispensable.

Si j'ai le sentiment que nous avons ensemble progressé, j'ai aussi la conviction qu'il reste beaucoup à faire et que la lutte pour la défense des intérêts de notre pays et de notre quartier doit être plus que jamais poursuivie.

Mon programme : paix, stabilité, efficacité, progrès social.

Ce qui nous intéresse, Françaises et Français de bon sens, ce sont des questions pratiques :

— La paix, que nous avons retrouvée après 20 ans de guerre, grâce à une politique extérieure d'indépendance, d'équilibre et de coopération internationale.

— La stabilité et l'efficacité gouvernementales, grâce à l'existence d'une majorité massive et solide.

— Le progrès social, par l'élévation du niveau de vie, la sécurité de l'emploi et sa juste rémunération, la stabilité des prix, des écoles pour accueillir les enfants et des maîtres pour les former, l'amélioration des conditions de vie des Parisiens.

— L'aide aux plus défavorisés d'entre nous, et en particulier à nos anciens.

Je suis prêt à poursuivre la lutte avec vous dans ce sens.

Confirmez-moi votre confiance. Ensemble, nous travaillerons au bien public.

François MISSOFFE

Elu député du XVII[e] (Epinettes-Batignolles) aux élections de nov. 1958 et aux élections de nov. 1962
Ancien ambassadeur de France au Japon
Ancien Secrétaire d'Etat au commerce intérieur
Ancien ministre des rapatriés
Ministre de la jeunesse et des sports
Chevalier de la Légion d'honneur à titre militaire
Croix de guerre 1939-1945 — Médaille de la Résistance
Marié, père de 8 enfants
Candidat de la V[e] République dans la 24[e] circonscription

Remplaçant éventuel :

André ROULLAND

Professeur — Membre du cabinet du Premier Ministre

Depuis huit ans, la France s'est redressée.

Aidez-la à poursuivre sa marche en avant.

Pour : la paix, la stabilité, l'efficacité, le progrès social.

Votez :

François MISSOFFE

Remplaçant éventuel :

André ROULLAND

2[e] CIRCULAIRE

Pour le deuxième tour faites l'union autour du candidat de la majorité !

Vous qui, dès le premier tour, face aux 6 opposants, avez exprimé massivement votre volonté de poursuivre notre marche en avant,

confirmez dimanche votre décision !

Vous qui, au premier tour, et pour des raisons que je respecte, avez cru devoir voter pour un candidat national de votre choix, mais qui avez le souci de l'efficacité,

rejoignez la majorité des électeurs !

Vous refuserez ainsi de faire le jeu du parti communiste, qui ne cherche que l'exploitation du désordre, et dont l'objectif lointain reste la suppression du régime républicain.

Vous renforcerez les moyens d'assurer au pays un avenir de paix et de stabilité politique, seul capable d'assurer l'expansion et le progrès social.

Votez

François MISSOFFE

« Si notre cinquième république l'emporte, elle prendra le départ pour une étape nouvelle de notre marche en avant. »

Charles DE GAULLE,
4 mars 1967.

Pas d'abstentions !

Votre choix est clair : François Missoffe et l'efficacité ou le candidat communiste, c'est-à-dire l'aventure et la confusion.

Assurez le triomphe du bon sens !

Votez en masse François Missoffe.

VINGT-CINQUIÈME CIRCONSCRIPTION

18e arrondissement (partie) : Grandes-Carrières.

M. Claude ESTIER
(Candidat de la F.G.D.S.)
élu le 12 mars 1967
(F.G.D.S.)

1re CIRCULAIRE

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

J'ai déjà eu l'occasion de faire connaître à beaucoup d'entre vous les raisons pour lesquelles je suis candidat aux élections législatives dans cette circonscription des Grandes-Carrières. En me désignant pour solliciter vos suffrages, la Fédération de la gauche démocrate et socialiste m'a fait un honneur qui m'impose une lourde responsabilité.

J'entends l'assumer dans l'esprit même qui anime depuis sa création la Fédération de la Gauche, c'est-à-dire celui du puissant courant populaire qui a soutenu en décembre 1965 François Mitterrand, candidat des républicains à la présidence de la République.

Le premier objectif de ce combat est de mettre fin au pouvoir actuel qui ne repose que sur le caprice d'un homme. Ce n'est pas pour autant un combat négatif. La Fédération de la gauche, qui constitue elle-même un fructueux effort de regroupement des démocrates à vocation socialiste, a élaboré un programme complet et détaillé qui reprend en les précisant les sept options fondamentales sur lesquelles François Mitterrand avait réuni toute la gauche française. C'est un programme de gouvernement excluant toute démagogie et mettant l'accent sur les grands problèmes qui préoccupent à l'heure actuelle l'immense majorité des Français :

La stabilité du pouvoir mais en écartant toute menace de dictature, et, en particulier, le recours à ce fameux article 16 de la Constitution dont nous menacent continuellement M. Sanguinetti et ses amis.

La défense des libertés, en particulier la liberté d'information que le gouvernement bafoue chaque jour par l'usage abusif qu'il fait de la radio et de la télévision, et la liberté syndicale, par la reconnaissance de la section syndicale d'entreprise.

L'organisation de la paix par l'arbitrage international, le désarmement, le développement de la coexistence pacifique, la recherche d'initiatives concrètes pour mettre fin aux conflits actuels, et d'abord à celui du Vietnam.

La suppression de la force de frappe qui permettrait de reconvertir l'industrie atomique à des fins civiles et de dégager d'importants crédits pour d'autres secteurs essentiels.

La planification démocratique de l'économie afin que celle-ci cesse d'être dominée par les intérêts égoïstes de quelques groupes puissants.

La justice sociale qui est la vocation même de la gauche et qui signifie à la fois :

— la justice fiscale pour les salariés (ouvriers, employés et cadres) comme pour les commerçants et les artisans ;

— une politique de logements pour les foyers modestes, et non pas seulement pour les catégories aisées ;
— l'amélioration des salaires et des conditions de travail ;
— une politique de plein emploi, au lieu du chômage que le gaullisme maintient volontairement comme moyen de pression sur les travailleurs ;
— l'abaissement progressif de l'âge de la retraite ;
— le respect des droits des anciens combattants, des veuves de guerre et des pensionnés ;
— la juste indemnisation des rapatriés d'Algérie qui ont courageusement repris leur place dans la nation ;
— une série de mesures donnant à la femme la place à laquelle elle a droit dans une société qui se veut égalitaire, et lui permettant, en particulier, le choix du moment où elle entend avoir un enfant.

L'Education nationale à qui le programme de la Fédération de la gauche accorde la priorité des priorités, ce qui n'est pas trop pour tenter de rattraper l'immense retard pris au cours des dernières années à tous les niveaux, et pour réaliser enfin, dans le respect de la laïcité de l'école et de l'Etat, mais aussi de toutes les croyances, une véritable démocratisation de l'enseignement.

Sur tous ces points, dans notre circonscription, les problèmes à résoudre sont nombreux, et d'abord ceux du logement (ce n'est pas dans des résidences somptuaires que pourront s'installer les milliers de mal-logés qui attendent depuis des années un appartement décent), des occupations de la jeunesse (dans le domaine scolaire, surtout du second cycle, et dans celui de l'organisation des loisirs), du sort des vieux, si nombreux autour de la Butte, à vivre chichement de misérables allocations.

Que ce soit sur le plan national ou sur celui de notre quartier, la solution de tous ces problèmes suppose d'abord la disparition du régime actuel, et la venue au pouvoir d'une majorité démocratique dont seule la Fédération de la gauche peut constituer l'axe.

C'est pourquoi, avec François Mitterrand, je vous demande de voter utile, en m'apportant vos suffrages dès le premier tour.

Ensemble, nous ferons la France plus belle et plus forte, plus libre de son destin politique et économique. Ensemble, nous aiderons les Français à réaliser leur légitime aspiration à vivre plus heureux.

La Fédération de la gauche, qui croit au peuple, appelle la jeunesse à la rejoindre. Des tâches exaltantes nous attendent. Ensemble, prenons le départ pour une France moderne.

François MITTERRAND.

CLAUDE ESTIER

41 ans — Journaliste-écrivain
Membre du secrétariat politique de la Convention des institutions républicaines
et du Comité exécutif de la Fédération de la gauche démocrate et socialiste

Remplaçant éventuel :

VICTORIA MAN

26 ans — Etudiante en sociologie

Il faut gagner les élections législatives, il faut tout faire pour battre l'U.N.R. !

Pour cela il convient de bloquer sur le nom de Claude Estier le plus de suffrages possibles dès le premier tour de scrutin afin de lui permettre de l'emporter au second. C'est la plus sûre condition du succès.

Je fais appel à votre réflexion et à votre confiance. La victoire de Claude Estier sera celle de la démocratie et donnera à la 25e circonscription de Paris un élu dont j'apprécie la compétence et le talent.

2e *CIRCULAIRE*

Je remercie les 7.061 électrices et électeurs des Grandes-Carrières qui m'ont exprimé leur confiance en m'apportant leurs suffrages dès le premier tour. Grâce à ces suffrages, ajoutés à ceux obtenus par le candidat du parti communiste, la gauche a marqué dans cette circonscription une sensible progression qui menace sérieusement la position du ministre Sanguinetti.

Il faut aller plus loin.

Bien que son candidat, M. Urbain Nedelec, ait recueilli un plus grand nombre de voix que moi-même, le parti communiste a accepté, en raison de la situation particulière de cette circonscription, que je sois le candidat unique pour poursuivre le combat contre l'U.N.R. Je le remercie de cette décision qui contribue de façon efficace à renforcer l'union de la gauche.

Je me trouve être ainsi, aux Grandes-Carrières, non plus seulement le représentant de la Fédération de la gauche mais, comme le fut François Mitterrand sur le plan national au second tour de l'élection présidentielle de décembre 1965, celui de l'ensemble des forces démocratiques.

J'entends assumer la responsabilité accrue qui m'échoit ainsi dans le même esprit qu'avant le premier tour. Et c'est pourquoi je lance un appel solennel à tous ceux qui veulent d'abord assurer la victoire de la démocratie sur le pouvoir personnel et défendre nos libertés individuelles et collectives de plus en plus menacées par un régime qui a érigé l'arbitraire en système.

J'ai dit tout au long de ma campagne du premier tour que l'ensemble des forces de la gauche et, avec elles, une très large fraction de l'opinion, étaient préoccupées à juste titre de voir mettre en application un programme dont les objectifs prioritaires seraient :

— la justice fiscale ;
— le droit au travail ;
— le droit à la santé et à la vieillesse heureuse ;
— la promotion de la femme ;
— le droit au logement ;
— le droit pour tous à l'éducation et à la connaissance ;
— l'amnistie.

Ce sont ces mêmes objectifs que je vous propose aujourd'hui au nom d'une gauche unie, généreuse et sans sectarisme dont je suis devenu ici le porte-parole.

Je vous demande de réfléchir sur les résultats du premier tour de scrutin. Ils prouvent qu'ensemble nous pouvons battre le candidat gaulliste, camouflé sous le masque « V[e] République ».

Je vous demande de me faire confiance pour mener jusqu'à la victoire un combat qui est celui de tous les démocrates, de tous les républicains, de toutes les femmes et de tous les hommes épris de liberté et de progrès, et dont aucune d'entres elles, aucun d'entre eux, n'a le droit d'être absent.

Je vous demande de voter en masse dimanche prochain.

De voter utile et efficace.

Pour la victoire des forces démocratiques.

CLAUDE ESTIER

Candidat d'union de toute la gauche et de tous les démocrates

Remplaçant éventuel :

VICTORIA MAN

Appel de François Mitterrand.

Claude Estier est devenu dans cette 25[e] circonscription de Paris le porte-parole de tous les démocrates.

Sa candidature prend ainsi valeur de symbole.

Sa victoire sera celle de toutes Françaises et de tous les Français qui veulent en finir avec le pouvoir personnel.

Cette victoire dépend de vous toutes et de vous tous. Je sais que pas une voix républicaine ne manquera dimanche à Claude Estier.

FRANÇOIS MITTERRAND.

Communiqué commun du Parti communiste français et de la Fédération de la gauche.

Les délégations du Parti communiste français et de la Fédération démocrate et socialiste se sont rencontrées le 6 mars 1967, en vue d'examiner les conditions d'application de l'accord conclu le 20 décembre dernier.

Elles ont constaté avec satisfaction que le total des suffrages obtenus par les formations politiques de gauche dépasse de 1.300.000 celui des candidats du Comité d'action de la V[e] République.

Les délégations ont mis au point les désistements prévus sur la base du principe du candidat le mieux placé par le suffrage universel et en fonction des cas particuliers qui se sont posés. Elles ont ainsi réalisé la candidature unique de la gauche dans toutes les circonscriptions où celle-ci sera présente.

Elles invitent les électrices et les électeurs à reporter le 12 mars prochain, dans chaque circonscription, leurs suffrages sur le candidat désigné pour exprimer la volonté de la gauche face au pouvoir personnel.

VINGT-SIXIÈME CIRCONSCRIPTION

18e arrondissement (partie) : Clignancourt (partie située côté impair des boulevards Barbès et Ornano).

M. Joël LE TAC
(Candidat Ve République)
élu le 12 mars 1967
(U.D. Ve R.)

1re CIRCULAIRE

Chères électrices et chers électeurs,

Le 5 mars prochain vous allez désigner votre député à l'Assemblée Nationale. De votre décision dépend l'avenir du pays aussi bien que le vôtre. Depuis deux mandat successifs, grâce à votre confiance, j'ai l'honneur et la charge de vous représenter à l'Assemblée Nationale. Le choix aujourd'hui est clair. Il s'agit de choisir entre le régime des partis et la république nouvelle, entre les hommes du passé et le seul candidat de la Ve République. En huit ans, celle-ci sous la direction du général de Gaulle, a réalisé une œuvre que ses adversaires eux-mêmes ne peuvent contester. Des institutions équilibrées garantissent la continuité de la République, aussi bien que la liberté des citoyens. Pour la première fois depuis un quart de siècle, la France est en paix partout dans le monde. Notre monnaie est stable et forte, condition indispensable au progrès social, à l'expansion économique, à l'indépendance nationale. La France est transformée en un vaste chantier : de nouvelles écoles, des collèges d'enseignement secondaire ou technique, des universités, des logements, des améliorations dans notre réseau routier qui font qu'il est mis en service chaque année plus de kilomètres d'autoroutes qu'il y en avait en 1958 dans la France entière. Je sais qu'il reste beaucoup à faire encore pour rattraper le retard de notre pays, trop endormi naguère par un régime politique fait de confusion et d'inefficacité. L'effort entrepris doit être maintenu et développé, mais cela suppose une expansion continue assurant à tous un emploi ou une retraite convenable. La politique de progrès social entreprise par le gouvernement de la Ve République (relèvement des prestations familiales, de la retraite des personnes âgées, de l'aide aux grands infirmes et de l'aide à l'enfance inadaptée) doit être poursuive en associant les travailleurs à tous les profits de l'expansion, en garantissant le pouvoir d'achat des familles, un niveau décent pour les personnes âgées, un logement pour tous et surtout pour les jeunes. Il faut aussi promouvoir une vaste réforme de justice fiscale aussi bien pour les petits salariés que pour les artisans et commerçants.

Pour tout cela, il faut une direction ferme, celle du Président de la République, un gouvernement stable, une majorité parlementaire disposée à soutenir ce gouvernement et cette politique. Il faut rompre définitivement avec le passé où les gouvernements se succédaient tous les six mois, où les partis provoquaient les crises ministérielles, où l'irresponsabilité était la cause de l'inefficacité mettant notre pays à la remorque de l'étranger, le faisant douter de son avenir, le plaçant sans merçi au bord de la faillite. C'est pour assurer l'avenir de la France, donc le vôtre et celui de vos enfants, que pour la troisième fois je me présente à vos suffrages. Vous savez, pour beaucoup d'entre vous, que le temps que je ne consacre pas à ma vie parlementaire proprement dite, je l'emploie à servir et à défendre les intérêts des citoyens de ma circonscription sans distinction d'opinion, ni de philosophie. Nul ne peut dire qu'il n'a pas trouvé auprès de moi, en toute circonstance, l'aide la plus complète et la compréhension la plus totale des problèmes qui me furent soumis par les uns ou les autres. C'est pourquoi je me présente à nouveau devant vous, conscient d'avoir

pendant huit ans servi loyalement et efficacement la cause pour laquelle vous m'avez, par deux fois, envoyé à l'Assemblée Nationale. Seul candidat investi par la Vᵉ République, face aux hommes des partis et de la division nationale, je ne doute pas que, logiques avec vous-mêmes et conformément à votre vote pour l'élection du Président de la République, vous refuserez à nouveau le désordre, la confusion et l'instabilité et que vous m'apporterez vos suffrages pour le progrès, l'indépendance et la paix

Joel LE TAC

49 ans

Compagnon de la Libération, Commandeur de la Légion d'honneur, Médaille de la Résistance (avec rosette), Croix de guerre 1939-1945 (4 citations à l'ordre de l'Armée), Croix de guerre T.O.E. (2 citations à l'ordre de la Division), Military Medal britannique, Médaille des Nations unies.

Fils d'Yvonne Le Tac, institutrice en 1906, rue Ferdinand-Flocon et directrice en 1938 de l'école de la rue Antoinette, et d'André Le Tac, instituteur en 1938, rue Foyatier. La rue Antoinette doit porter le nom de « rue Yvonne Le Tac », doyenne des déportées résistantes décédée le 23 décembre 1957.

Soldat et Résistant. — Rejoint de Gaulle à Londres le 22 juin 1940. Fondateur en novembre 1940, avec le capitaine Bergé, de la 1ʳᵉ Compagnie de parachutistes de la France libre. Membre de la première mission parachutée en France le 12 mars 1941. Chef du réseau Evasion par voie de mer (Bretagne Nord)

Organisateur des premiers parachutages d'armes et de matériel en France occupée.

Chef du Réseau Overcloud, premier réseau action en France occupée.

Déporté trois ans et demi comme N.N. (nuit et brouillard) au Struthof, Dachau, Neuengamme, Gross-Rosen. Dora, Bergen-Belsen.

Journaliste. — Jusqu'en 1958, grand reporter à « Paris-Match », envoyé spécial et correspondant de guerre en Indochine (Dien-Bien-Phu et Tonkin), en Tunisie, au Maroc en Algérie, en Israël, à Port-Saïd, au Liban, etc.

Député. — Novembre 1958. Elu au deuxième tour par 27.838 voix contre 10.429 au candidat communiste.

1959 : Rapporteur du budget de l'Information.

1960 : Secrétaire général de l'U.N.R. de la Seine.

1961-1962 : Rapporteur du budget de la Jeunesse et des Sports.

Novembre 1962 : Elu au deuxième tour par 18.864 voix contre 11.871 au candidat communiste.

Membre rapporteur de la Commission des lois puis de la Commission des affaires culturelles.

Membre du groupe parlementaire U.N.R.-U.D.T.

Remplaçant éventuel :

André LACAZE

48 ans

Journaliste — Rédacteur en chef de « Paris-Match »

Commandeur de la Légion d'honneur

Médaille de la Résistance

Croix de guerre 1939-1945

Déporté résistant pendant trois ans et demi à Mathausen et Loibl-Pass

---

2ᵉ CIRCULAIRE

Electrices, électeurs, mes chers amis.

Clignancourt a répondu dimanche dernier, comme toute la France, à l'appel du général de Gaulle. Le peuple français a compris que seule une majorité puissante et homogène, qui a fait la preuve pendant huit ans de sa cohésion et de sa fidélité active, était capable d'assurer au pays la stabilité des institutions, le progrès social et l'indépendance nationale. Dès le premier tour, vous m'avez en tout cas apporté un témoignage d'amitié fidèle et d'encouragement qui ne laisse aucun doute sur notre victoire commune de dimanche prochain : 14.403 électeurs de Clignancourt m'ont permis de battre de plus de 6.000 voix le candidat du parti communiste qui arrive derrière moi, et d'obtenir 42,14 % des suffrages exprimés. Je les en remercie de tout mon cœur. Seul candidat national, je demande à tous ceux qui comme l'a dit M. Gaston Gévaudan en 1962, « ne veulent pas pour Paris le régime de Moscou »,

de se regrouper autour de mon nom le 12 mars 1967 afin d'assurer la victoire de la France et de la République. Car ce 12 mars, ne vous y trompez pas, le choix est simple. D'un côté la majorité de la Ve République, gage de progrès et de paix, de l'autre des combinaisons sans lendemain, la division des Français et l'aventure pour notre pays. Ne vous abstenez pas croyant la victoire facilement acquise. Avec vous toutes et tous, nous remporterons dimanche le succès définitif.

Une vie au service de la France et de la République.

Joel LE TAC

49 ans

Compagnon de la Libération, Commandeur de la Légion d'honneur, Médaille de la Résistance (avec rosette), Croix de guerre 1939-1945 (4 citations à l'ordre de l'Armée), Croix de guerre T.O.E. (2 citations à l'ordre de la Division), Military Medal britannique, Médaille des Nations unies.

Fils d'Yvonne Le Tac, institutrice en 1906, rue Ferdinand-Flocon et directrice en 1938 de l'école de la rue Antoinette, et d'André Le Tac, instituteur en 1938, rue Foyatier.

Soldat et Résistant. — Rejoint de Gaulle à Londres le 22 juin 1940. Fondateur en novembre 1940. avec le capitaine Bergé, de la 1re Compagnie de parachutistes de la France libre. Membre de la première mission parachutée en France le 12 mars 1941. Chef du réseau Evasion par voie de mer (Bretagne Nord)

Organisateur des premiers parachutages d'armes et de matériel en France occupée.

Chef du Réseau Overcloud, premier réseau action en France occupée.

Déporté trois ans et demi comme N.N. (nuit et brouillard) au Struthof, Dachau, Neuengamme, Gross-Rosen, Dora, Bergen-Belsen.

Journaliste. — Jusqu'en 1958, grand reporter à « Paris-Match », envoyé spécial et correspondant de guerre en Indochine (Dien-Bien-Phu et Tonkin), en Tunisie. au Maroc, en Algérie. en Israël, à Port-Saïd, au Liban, etc.

Député. — Novembre 1958. Elu au deuxième tour par 27.838 voix contre 10.429 au candidat communiste.

1959 : Rapporteur du budget de l'Information.

1960 : Secrétaire général de l'U.N.R. de la Seine.

1961-1962 : Rapporteur du budget de la Jeunesse et des Sports.

Novembre 1962 : Elu au deuxième tour par 18.864 voix contre 11.871 au candidat communiste.

Membre rapporteur de la Commission des lois puis de la Commission des affaires culturelles.

Membre du groupe parlementaire U.N.R.-U.D.T.

Oui, Joël Le Tac est le candidat de la Ve République.

VINGT-SEPTIÈME CIRCONSCRIPTION

18e arrondissement (partie) : la Chapelle, la Goutte-d'Or et Clignancourt (partie située côté pair des boulevards Barbès et Ornano).

M. Louis BAILLOT

(Candidat du Parti communiste français)

élu le 12 mars 1967

(C.)

1re CIRCULAIRE

Electrices, Electeurs,

Le 5 mars vous allez élire votre député. Votre choix aura de grandes conséquences. Depuis 1962 Paris est représenté par 31 députés U.N.R. qui n'ont rien fait pour les Parisiens.

Mais les choses ont changé. En mars 1965, dans la 27e circonscription la liste d'Union démocratique dont l'élection vient d'être confirmée par le Conseil d'Etat, devançait la liste U.N.R. de près de 3.500 voix.

En décembre 1965, au 2e tour de l'élection présidentielle le candidat de la gauche arrivait en tête avec 400 voix de majorité.

Ainsi à La Chapelle-Goutte-d'Or (partie de Clignancourt) un député communiste peut être élu.

Le parti communiste français vous appelle à voter pour

Louis BAILLOT
candidat

Jean GAJER
suppléant

La France est riche, mais une part importante du revenu national est confisqué par les grandes sociétés capitalistes au détriment de la majorité du peuple.

L'augmentation des prix, des loyers et des impôts réduit le pouvoir d'achat de ceux qui travaillent. Le chômage a fait son apparition. La misère des vieux et des handicapés n'a jamais été aussi grande. Les crédits pour l'éducation nationale, la recherche scientifique, la santé sont notoirement insuffisants.

Par contre la force de frappe, priorité des priorités gaullistes, engloutit avec les autres charges militaires le quart du budget, entravant le rôle pacifique de la France dans le monde.

A l'approche des élections, les candidats U.N.R. multiplient les promesses. Mais pendant neuf années, comme députés, ils ont soutenu sans réserve la néfaste politique du pouvoir personnel que le parti communiste combat depuis le premier jour.

Le parti communiste français veut contribuer à la création d'une démocratie réelle. Son programme prévoit :

— L'augmentation des salaires, pensions et retraites et la réduction progressive de la durée du travail ;

— Le relèvement de la condition féminine ;

— La construction de 600.000 logements par an dont 300.000 H.L.M. ;

— Le quart du budget pour l'Education nationale et des crédits importants pour la recherche scientifique et la santé ;

— Une politique de paix et de coexistence pacifique, notamment la fin de la guerre au Vietnam.

Pour satisfaire ces revendications tout en pratiquant une large politique d'investissements, le programme prévoit :

— La nationalisation progressive des grands monopoles ;

— La réduction des crédits militaires et la reconversion de la force de frappe ;

— La démocratisation des impôts.

Afin de mettre fin au pouvoir personnel et d'assurer l'avenir de la France, le parti communiste français n'a ménagé aucun effort pour unir tous les démocrates. Les accords qu'il a signés avec la Fédération de la gauche démocrate et socialiste puis avec le P.S.U. donnent confiance à tous les républicains et contribuent à la réalisation de l'indispensable programme commun de gouvernement.

Electrices, Electeurs,

Contre le pouvoir personnel et ses alliés centristes.

Pour renforcer l'union de la gauche dont le parti communiste et le meilleur artisan,

Le 5 mars, dès le premier tour, votez communiste.

Pour battre le candidat U.N.R.,

Pour avoir un député qui défende vos intérêts,

Dès le premier tour, vous voterez pour

LOUIS BAILLOT

42 ans — Ingénieur A.M.
Président du groupe communiste à l'Hôtel-de-Ville de Paris

Remplaçant éventuel :

JEAN GAJER

35 ans — Dessinateur industriel

2e CIRCULAIRE

Electrices, Electeurs,

Dimanche prochain vous allez retourner aux urnes pour élire votre député. Faites de

LOUIS BAILLOT

candidat présenté par le parti communiste français et soutenu par la F.G.D.S. (parti socialiste S.F.I.O., parti radical, convention des institutions républicaines, clubs) et par le parti socialiste unifié, le député de La Chapelle-Goutte-d'Or-Clignancourt.

Au premier tour de scrutin le parti communiste français a, dans le pays, amélioré ses positions et gagné plus d'un million de voix. Les partis et organisations de gauche recueillent ensemble 44,5 % des suffrages, alors que l'U.N.R. en retrouve un peu moins de 38 %. Dans la 27e circonscription, la gauche avec 50,4 % recueille la majorité absolue. Le candidat U.N.R. est distancé de près de 3.500 voix. Par rapport au 1er tour de l'élection présidentielle la gauche gagne 2.000 voix et 10 %.

Ainsi se trouve confirmé après les élections municipales de mars 1965 et présidentielles de décembre 1965, qu'il existe dans la 27e circonscription une majorité démocratique. Le 12 mars, il est possible de battre le candidat U.N.R., le député sortant Bernasconi qui, depuis plus de huit années n'a absolument rien fait pour défendre la population de nos quartiers.

Pour le second tour, toutes les voix de gauche se retrouveront sur le candidat de la démocratie. A ces voix s'ajouteront celles qui en se portant sur le candidat du « Centre démocrate » ont manifesté leur opposition résolue au pouvoir personnel et ne veulent à aucun prix faire le jeu de l'U.N.R.

Electrices, Electeurs,

Au soir du 12 mars vous pouvez avoir un député qui défendra efficacement vos intérêts à l'Assemblée Nationale.

Mensongèrement, le candidat U.N.R. a prétendu que les conseillers municipaux de la liste d'Union démocratique n'avaient rien fait pour vous.

Or, chacun de vous sait très bien que Paris est géré par les amis politiques de M. Bernasconi qui portent l'entière responsabilité, comme lui au Parlement, de la baisse de votre pouvoir d'achat, de l'aggravation scandaleuse de la crise du logement, de l'insuffisance des équipements sociaux, etc., soucieux qu'ils sont avant tout, de

défendre les intérêts des grandes sociétés capitalistes au détriment des vôtres. Malgré cela vos conseillers municipaux ont obtenu de sensibles améliorations dans divers secteurs.

Mais vous avez besoin d'un député qui, à l'Assemblée Nationale, du haut de la tribune, fasse entendre votre voix et défende avec persévérance vos revendications.

A l'Hôtel de Ville de Paris, le candidat unique des démocrates mène déjà cet ardent combat en votre faveur.

Des délégations du Parti communiste français, de la Fédération de la gauche démocrate et socialiste comprenant notamment : Waldeck Rochet, François Mitterrand, Guy Mollet, René Billères, se sont rencontrées le 6 mars. Elles ont souligné que le total des suffrages obtenus par les formations de gauche dépasse de 1.300.000 celui des candidats du Comité d'action de la Ve République.

Les délégations ont réalisé la candidature unique de la gauche dans toutes les circonscriptions où celle-ci sera présente.

Elles invitent les électrices et les électeurs à reporter dans la 27e circonscription leurs suffrages sur Louis Baillot, candidat désigné pour exprimer la volonté de la gauche face au pouvoir personnel.

Faites-lui confiance le 12 mars.

Votez et faites voter

Louis BAILLOT
candidat d'union de tous les démocrates

VINGT-HUITIÈME CIRCONSCRIPTION

19e arrondissement (partie) : Combat, la Villette (partie située du côté impair de la rue de Crimée).

M. Pierre RUAIS
(Candidat Ve République)
élu le 12 mars 1967
(U.D. Ve R.)

1re CIRCULAIRE

Des promesses tenues.

Un travail efficace.

Des projets précis.

En novembre 1962 je vous avais promis de lutter,

1. Pour la paix intérieure et extérieure.

Pour la première fois depuis vingt-cinq ans, la France est en paix. Bien mieux, forte, indépendante, elle s'est faite le champion de la paix, particulièrement au Vietnam.

2. Pour l'expansion économique et le plein emploi.

Nous sommes cette année en tête de l'Europe avec un taux d'accroissement de la production industrielle de + 7,5 %. Le nombre de nos chômeurs, certes trop élevé, n'est que de 173.000 inscrits, contre 600.000 en Allemagne et en Grande-Bretagne, et plus d'un million en Italie.

3. Pour l'élévation du niveau de vie des travailleurs.

Les salaires ont augmenté de 33 %, tandis que les prix ne montaient que de 14 %. En 1966, la France est le pays de l'Europe où les prix ont le moins monté (3 %).

4. Pour la construction de l'Europe.

Grâce à notre fermeté, nous avons réussi à faire faire un pas décisif à cette construction en incluant notre agriculture dans le Marché commun.

5. Pour la stabilité.

Un seul gouvernement de 1962 à 1966 et une monnaie qui fait prime.

6. Pour la réduction du budget militaire et du temps de service.

Les dépenses militaires, armement nucléaire compris, ont décru de 24,1 % à 20,7 % du budget de la Nation ; les effectifs sous les drapeaux de 1.029.674 hommes à 511.677 hommes ; le service militaire de vingt-quatre mois à seize mois.

7. Pour l'amélioration du sort des défavorisés.

Les pensions de veuves de guerre sont passées de 2.400 francs à 3.400 francs (taux normal). Le montant minimum des allocations vieillesse a été porté de 1.820 francs à 3.400 francs (avec conjoint). Les retraites de Sécurité sociale ont augmenté de 3.840 francs à 5.472 francs (taux maximum).

Pour l'accroissement de l'effort de recherche.

Les crédits dans ce domaine sont passés de 603 à 1.746 millions.

9. Pour la construction des H.L.M.

Le nombre des H.L.M. financés est passé de 88.300 en 1962 à 160.000 pour 1967.

Nous avons fait plus encore pendant la législature :

— Seuls du Marché commun, nous avons donné quatre semaines de congés payés aux travailleurs ;
— Les crédits de l'Education Nationale, de la Jeunesse et des Sports sont passés de 10.5 à 19,5 milliards, soit 17,2 % du budget global ;
— La Sécurité sociale a été étendue à la quasi-totalité des citoyens.

Beaucoup a été fait, beaucoup reste à faire encore :

D'abord :

— Poursuivre notre avance dans tous les domaines précédents, mais porter l'effort plus particulièrement sur les grands objectifs suivants :
— Emplois nécessaires aux jeunes et leur formation professionnelle :
— Sécurité de l'emploi pour les aînés dans une économie en pleine évolution ;
— Amélioration du sort des anciens, des retraités et des pensionnés ;
— Libération, non plus seulement juridique, mais aussi économique et pratique, de la femme, grâce, en particulier, à davantage de crèches, d'équipements de jeunesse, de prestations familiales ;
— Recherche d'une paix totale et suppression du scandale de la faim dans le monde.

***

Mais, mes réalisations majeures vont porter sur le logement. Je développerai sans relâche ma croisade pour les mal-logés dans les quatre ans qui suivent.
— Je redonnerai vie aux îlots de rénovation Rébeval, Meaux et Riquet ;
— Je développerai l'action des trois bureaux de relogement et échange que j'ai créés ;

— Je veillerai, jour après jour, à l'exécution et à l'accroissement du programme de logements que j'ai lancé dans l'arrondissement et qui est le plus important de Paris : 3.461 H.L.M., 2.200 I.L.N. (logements à loyer moyen), 600 chambres pour anciens et jeunes ;

— Je continuerai à développer les équipements pour la jeunesse ;

— Je pousserai le développement des quatre Quinzaines commerciales et des initiatives en faveur des anciens.

*
* *

Si ces engagements honnêtes, garantis par mon action passée, vous paraissent plus sûrs que les belles promesses que les oppositions sont incapables de réaliser :

Votez Vᵉ République. Votez :

PIERRE RUAIS

Votre député
58 ans — marié — 4 enfants
Ancien élève de l'Ecole polytechnique
Officier de la Légion d'honneur
Croix de guerre
Médaille de la Résistance
Ancien président du conseil municipal
Vice-président de la commission des finances

Remplaçant éventuel :

BERNARD DORIN

37 ans
Ancien élève de l'Ecole nationale d'administration
Chevalier de l'Ordre du mérite
Palmes académiques
Conseiller à la recherche scientifique

2ᵉ CIRCULAIRE

Electeurs, électrices,

Nous vous remercions d'avoir été nombreux à nous accorder votre confiance le 5 mars.

Maintenant, vous avez le choix entre deux candidats :

Un démocrate : Ruais.
L'un que vous connaissez,
L'un que vous avez vu à l'œuvre pendant plusieurs années,
L'un qui est un homme libre,
L'un qui obtiendra le maximum du Gouvernement pour vous et notre arrondissement,
L'un qui assurera votre liberté.

Un communiste : Fiszbin.

L'autre que vous ne connaissez pas,
L'autre que vous avez vu émerger il y a trois semaines,
L'autre qui est un rouage du parti communiste.
L'autre qui fera seulement un travail de sape mais ne vous sera d'aucun secours,
L'autre qui ne cherchera qu'à vous endoctriner.

Alors, n'abandonnez pas tout recours ! Ne permettez pas que, après tous vos conseillers municipaux, votre député, lui aussi, soit communiste !

Votez national.

Votez démocrate.

Votez :

PIERRE RUAIS

VINGT-NEUVIÈME CIRCONSCRIPTION

19e arrondissement (partie) : Amérique, Pont-de-Flandre, la Villette (partie située du côté pair de la rue de Crimée).

M. Paul LAURENT

(Candidat du Parti communiste français)

élu le 12 mars 1967

(C.)

1re CIRCULAIRE

Electrices, Electeurs,

Le 5 mars, vous allez élire votre député. Votre circonscription est représentée depuis 9 ans par un député U.N.R. Jamais au Parlement il n'a eu un mot pour défendre les besoins des populations laborieuses de nos quartiers. Il s'est contenté d'avaliser tous les actes gouvernementaux. Depuis les élections de 1962 tous les députés de Paris sont U.N.R., mais aujourd'hui les choses ont changé. La situation peut être modifiée dans plusieurs arrondissements de Paris. Déjà en 1965, le 19e a élu des conseillers municipaux communistes. Dans notre circonscription où les forces démocratiques sont puissantes, un député communiste peut être élu.

Votre choix aura donc de grandes conséquences.

Le Parti communiste français vous appelle à voter pour :

PAUL LAURENT

42 ans — Agent technique
Membre du bureau politique du parti communiste français
Marié — Père de 3 enfants

Remplaçant éventuel :

MICHELINE MAUBORGNE

38 ans
Secrétaire sténo-dactylo
Conseiller municipal de Paris
Conseiller général de la Seine

Pourquoi il faut voter communiste.

La France est riche en ressources et en talents. Mais les grands monopoles capitalistes confisquent à leur profit les fruits des progrès techniques et scientifiques.

Il est inadmissible qu'au moment où la production ne cesse de croître rapidement, le pouvoir d'achat du plus grand nombre stagne ou soit réduit par l'augmentation des prix, des impôts et des loyers. 100.000 familles de Paris, 7 000 familles du XIXe

sont mal logées, mais la construction sociale n'a jamais été aussi faible, et le nombre des logements de luxe inoccupés aussi élevé.

La recherche scientifique, l'éducation nationale, la santé, ne reçoivent pas de crédits suffisants. En même temps, les dépenses militaires engloutissent le quart du budget national. Alors qu'aucune menace ne pèse sur la France, la force de frappe obtient la priorité des priorités et entrave le rôle pacifique de notre patrie dans le monde.

Le député U.N.R. de la circonscription, André Rives-Henrys de Lavaysse, est responsable de cette politique qu'il a constamment soutenue de ses votes. A l'approche des élections, il se découvre une vocation « sociale », mais c'est pour mieux vous tromper. Rien n'empêchait la majorité U.N.R. qui disposait de tous les pouvoirs depuis neuf ans, de mettre en pratique ses promesses d'aujourd'hui.

Vous avez donc de nombreuses raisons d'émettre un vote de protestation contre l'U.N.R. et le pouvoir personnel.

Ce que veulent les communistes.

Le Parti communiste français veut contribuer à la création d'une démocratie réelle. Son programme, qui a été envoyé à tous les électeurs, prévoit des réformes profondes destinées à développer l'économie du pays au service du peuple ; à résoudre les problèmes qui commandent l'avenir national : recherche scientifique, éducation nationale, logement et santé ; à pratiquer une véritable politique de paix et d'indépendance dans la coopération avec tous les pays.

Les communistes sont les seuls à proposer des moyens pour financer leur programme novateur en mettant fin à la domination sans partage des monopoles et en réduisant les dépenses improductives de l'Etat. Le progrès social et l'essor de la production doivent aller de pair dans une France démocratique.

Nous voulons l'unité, nous voulons l'union de la gauche.

Afin d'assurer à la France cet avenir, le parti communiste français n'a ménagé aucun effort pour que progresse l'union des communistes, des socialistes, des démocrates, des hommes et des femmes de toutes confessions.

Après les accords positifs avec la F.G.D.S. suivis de ceux avec le P.S.U., le parti communiste français continue à agir pour l'établissement entre toutes les forces démocratiques d'un programme commun de gouvernement.

Travailleurs et démocrates de toutes confessions,

Le parti communiste s'adresse à vous avec confiance.

Rien de grand, de neuf, de raisonnable, de démocratique, de progressiste, de pacifique ne peut se faire sans les communistes.

Pour en finir avec le pouvoir personnel et pour une France démocratique,

Le 5 mars. dès le premier tour, votez communiste.

Donnez à ce programme du parti communiste français et à ses propositions d'union la force de vos suffrages.

Choisissez un député qui défendra au Parlement les intérêts de la population laborieuse du 19e arrondissement.

Votez dès le premier tour pour le candidat le mieux placé pour l'emporter sur l'U.N.R.

Si vous désirez être plus informé sur la politique des communistes, nous vous invitons à assister à la dernière réunion de la campagne électorale du parti communiste français qui se tiendra le vendredi 3 mars, à 20 h 30, au Gymnase Jean-Jaurès (Métro : Laumière) à laquelle participera, aux côtés des deux candidats communistes du 19e arrondissement, M. René Andrieu, rédacteur en chef à *l'Humanité*, que vous avez entendu ou vu à plusieurs reprises à la radio ou à la télévision.

2e CIRCULAIRE

Dimanche prochain, 12 mars 1967, vous élirez votre député et votre choix aura une grande importance. Comme vous le savez, dimanche dernier, l'ensemble des partis et organisations de gauche a recueilli dans le pays 44 % des suffrages, mais 38 % des Français ont renouvelé leur confiance à l'U.N.R.

Le parti communiste français, avec 23 % des suffrages, a gagné 1 million de voix, tandis que la F.G.D.S. et le P.S.U. gagnent plus d'un demi-million de voix.

Cependant, grâce au mode de scrutin actuel, qui n'est pas démocratique, l'U.N.R. minoritaire dans le pays parviendra à être majoritaire à l'Assemblée nationale.

Mais dans notre circonscription, le candidat de l'U.N.R., M. Rives-Henrys de Lavaysse peut être battu.

C'est possible :

En effet, plus de 48 % des électrices et électeurs ont, dès le premier tour, apporté leurs suffrages aux candidats de gauche.

Dans tout le pays, en application des accords conclus en décembre 1966, partis et organisations de gauche vont soutenir un candidat unique.

Dans notre circonscription, c'est Paul Laurent que le suffrage universel a désigné pour devenir le candidat de tous les républicains et démocrates qui prolongeront sur son nom leur vote du premier tour.

En votant pour lui, de nombreux électeurs et électrices du Centre démocrate indiqueront leur attachement au progrès social et à la démocratie.

Il devient donc le candidat de celles et de ceux qui, par delà leur diversité d'opinion politique, philosophique ou religieuse sont opposés, résolument, à la politique antisociale et antidémocratique actuelle.

C'est nécessaire.

Dans la future Assemblée nationale, il est nécessaire que l'opposition démocratique dispose d'un nombre important d'élus.

Porte-parole des couches laborieuses, ils défendront leurs revendications essentielles et s'opposeront aux projets gouvernementaux, déjà connus, qui visent à remettre en cause certains droits sociaux et démocratiques.

Notre circonscription peut et doit se donner un député qui traduira la volonté et les aspirations des travailleurs manuels et intellectuels, de toutes les victimes de la politique gaulliste.

Dimanche 12 mars :

En votant pour Paul Laurent, candidat d'union de tous les républicains,

— vous affirmerez votre volonté de progrès et de paix,
— votre volonté d'union des forces de gauche,
— votre certitude dans l'avenir démocratique de la France.

Des délégations du Parti communiste français, de la Fédération de la gauche démocrate et socialiste comprenant notamment :

Waldeck Rochet, François Mitterrand, Guy Mollet, René Billères,

se sont rencontrées le 6 mars. Elles ont souligné que le total des suffrages obtenus par les formations de gauche dépasse de 1.300.000 celui des candidats du Comité d'action de la Ve République.

Les délégations ont réalisé la candidature unique de la gauche dans toutes les circonscriptions où celle-ci sera présente.

Elles invitent les électrices et les électeurs à reporter dans la 29e circonscription leurs suffrages sur Paul Laurent, candidat désigné pour exprimer la volonté de la gauche face au pouvoir personnel.

TRENTIÈME CIRCONSCRIPTION

20e arrondissement (partie) : Belleville, Saint-Fargeau.

Mme Claire VERGNAUD
(Candidat du Parti communiste français)
élue le 12 mars 1967
(C.)

1re CIRCULAIRE

Electrices, Electeurs,

Le 5 mars, vous allez élire le député qui vous représentera à l'Assemblée Nationale. Votre choix aura une grande importance.

Depuis les élections de 1962, Paris est représenté par 31 députés U.N.R. exclusivement.

Maintenant, les choses peuvent et doivent changer. La situation peut être modifiée dans plusieurs arrondissements de Paris. Dans notre circonscription, où les forces démocratiques sont puissantes, un député communiste peut et doit être élu, pour défendre les intérêts de la population.

Le Parti communiste français vous appelle à voter pour :

CLAIRE VERGNAUD
Candidat
Mécanographe — 36 ans
Mère de 2 enfants
Militante syndicale
Membre du bureau de la Fédération de Paris du parti communiste français

Remplaçant éventuel :

MICHEL FÉRIGNAC
Photograveur — 28 ans
Conseiller muncipal de Paris
Conseiller général de la Seine

La France est riche en ressources et en talents. Elle participe à l'essor technique de notre temps. Mais les grands monopoles capitalistes confisquent à leur profit une part énorme du revenu national.

Les travailleurs ne bénéficient pas du progrès technique et de l'accroissement de la production.

Au contraire l'augmentation des prix, des impôts et des loyers réduit le pouvoir d'achat du plus grand nombre. A cela s'ajoutent les licenciements et les difficultés grandissantes à retrouver un emploi.

Depuis 1962, le pouvoir gaulliste, que soutiennent Mme Troisier et M. Saintout, n'a pas permis la construction d'un seul logement H.L.M. dans le 20e arrondissement, alors que 10.000 familles de cet arrondissement cherchent un logement décent.

Les personnes âgées, comme la jeunesse, souffrent de l'absence d'une politique véritablement sociale.

Les investissements les plus importants pour l'avenir : l'éducation nationale, la recherche scientifique, la santé publique, ne reçoivent pas de crédits suffisants, tandis que les dépenses militaires engloutissent un quart du budget national.

Alors qu'aucune menace ne pèse sur la France, la force de frappe obtient la priorité des priorités. Elle pèse sur notre économie et entrave le rôle pacifique de notre patrie dans le monde.

Vous avez de nombreuses raisons d'émettre un vote de protestation contre l'U.N.R. et le pouvoir personnel. Ce régime qui se présente comme celui de l'ordre et de la stabilité, n'est en réalité qu'un régime autoritaire, au service d'une minorité qui accapare les richesses créées par le travail de la majorité des Français.

Les députés U.N.R., y compris ceux du « Front travailliste », sont responsables de cette politique qu'ils ont constamment soutenue de leurs votes. Dès qu'approchent les élections, ils se découvrent une vocation « sociale », mais c'est pour mieux vous tromper. Car, disposant de la majorié depuis neuf années, rien ne les empêchait de mettre en pratique leurs promesses.

Le Parti communiste français qui, depuis 1958, n'a cessé de combattre le pouvoir personnel, refuse tout autant le retour au passé et la soumission aux dirigeants américains, voulus par le prétendu « Centre » Lecanuet, qui prépare la relève réactionnaire du gaullisme.

Ce que veulent les communistes.

Le Parti communiste français veut contribuer à la création d'une démocratie réelle. Son programme, qui a été envoyé à tous les électeurs, fonde la démocratie sur des réformes profondes, destinées à développer l'économie au service du plus grand nombre ; à résoudre les problèmes qui commandent l'avenir national : l'éducation nationale, recherche scientifique, logement et santé ; à pratiquer une véritable politique de paix et d'indépendance, dans la coopération avec tous les pays. Pour financer leur programme novateur, les communistes proposent des mesures supprimant la domination des monopoles et réduisant les dépenses improductives de l'Etat. Ils sont les seuls dont le programme propose de telles mesures.

Nous voulons l'union.

Afin d'assurer à la France cet avenir, le Parti communiste français n'a ménagé aucun effort pour que progresse l'union des communistes, des socialistes, des démocrates, des hommes et des femmes de toutes confessions. Après les accords positifs avec la Fédération de la gauche démocrate et socialiste, avec le P.S.U., le Parti communiste continue à se prononcer pour l'établissement, entre toutes les forces démocratiques, d'un programme commun de gouvernement.

Electrices, Electeurs,

Le Parti communiste français s'adresse à vous avec confiance.

— Contre le pouvoir personnel, contre ses alliés centristes et autres réactionnaires;
— Pour une France démocratique,

Le 5 mars, dès le 1er tour, votez communiste.

Travailleurs, démocrates, plus grand sera le nombre de suffrages que le Parti communiste recueillera, plus il y aura de chances que se réalise, demain, l'entente indispensable de toutes les forces démocratiques sur un programme commun de gouvernement.

Le 5 mars, dès le 1er tour, votez pour

Claire VERGNAUD

candidat le mieux placé pour battre l'U.N.R.

Votez communiste pour avoir un député qui défende vos intérêts avec compétence et dévouement.

2e CIRCULAIRE

Le 12 mars vous élirez votre député et votre choix aura une grande importance.

Comme vous le savez, dimanche dernier, 38 % des Français ont cru devoir renouveler leur confiance à l'U.N.R.

Mais l'ensemble des partis et organisations de gauche a groupé 44 % des suffrages, soit 6 % de plus que l'U.N.R.

Pour sa part, le Parti communiste français a gagné 1 million de suffrages et reçu le soutien de 22,46 % du corps électoral.

Cependant, grâce au mode de scrutin actuel, qui n'est pas démocratique, l'U.N.R., minoritaire dans le pays, parviendra à être majoritaire à l'Assemblée nationale.

C'est pourquoi le devoir des démocrates, des républicains est d'envoyer à l'Assemblée nationale une opposition puissante qui agira pour le progrès social, la démocratie et la paix.

Dans notre circonscription, la situation est la suivante : Face au candidat de l'U.N.R. qui a groupé 12.955 voix, le Parti communiste en a rassemblé 10.872, la F.G.D.S. 3.936 et le P.S.U. 1.970, soit au total 16.778 suffrages et 48,60 % des voix.

S'y ajoutent de nombreux électeurs qui ont voté Centre démocrate et qui sont attachés au progrès social et à la démocratie.

Il est donc possible et nécessaire de battre le candidat U.N.R.

C'est possible.

Dans tout le pays, en application des accords conclus en décembre 1966, partis et organisations de gauche vont soutenir un candidat unique.

Dans notre circonscription, c'est Claire Vergnaud que le suffrage universel a désignée pour devenir le candidat de tous les républicains et démocrates qui prolongeront sur son nom leur vote du premier tour.

Elle devient donc le candidat de celles et de ceux qui, par delà leur diversité d'opinion politique, philosophique ou religieuse, sont opposés, résolument, à la politique antisociale et antidémocratique actuelle.

C'est nécessaire.

Dans la future Assemblée nationale, il est nécessaire que l'opposition démocratique dispose d'un nombre important d'élus.

Porte-parole des couches laborieuses, ils défendront leurs revendications essentielles et s'opposeront aux projets gouvernementaux déjà connus, qui visent à remettre en cause certains droits sociaux et démocratiques.

Notre circonscription peut et doit se donner un député qui traduira la volonté et les aspirations des travailleurs manuels et intellectuels, de toutes les victimes de la politique gaulliste.

Dimanche 12 mars en votant pour Claire Vergnaud, candidat d'union de tous les républicains, vous affirmerez votre volonté de progrès et de paix, votre volonté d'union des forces de gauche, votre certitude dans l'avenir démocratique de la France.

Appels de dirigeants d'organisation à voter pour le candidat de gauche.

Waldeck Rochet, secrétaire général du Parti communiste français :

« Pour le second tour de scrutin, nous appelons les électeurs à bloquer leurs suffrages sur le candidat de gauche le mieux placé par le suffrage universel afin de battre les candidats gaullistes et autres réactionnaires. »

Guy Mollet, secrétaire général du parti socialiste S.F.I.O. :

« L'ensemble de la gauche : F.G.D.S., Parti communiste, P.S.U. et divers gauche, réunit environ 44 % des suffrages. Ceux qui prétendent, avec 38 % des voix, parler au

nom de la France, se réjouissent trop vite. Le deuxième tour pourrait leur réserver de désagréables surprises. »

Charles Hernu, co-président de la Fédération de la gauche démocrate et socialiste :

« Le deuxième tour verra se concrétiser un immense courant populaire ; il sera l'image amplifiée de l'élection présidentielle. »

Secrétariat national du P.S.U. :

« Sur la base des accords conclus entre les partis de gauche, il faut dans chaque circonscription que le candidat de gauche le mieux placé pour battre les représentants du régime devienne au second tour le candidat unique de toutes les forces de gauche. »

Dans la 30e circonscription, Claire Vergnaud, en vertu des accords de désistements réciproques en faveur du candidat de gauche le mieux placé par le suffrage universel, est le candidat de toute la gauche.

TRENTE-ET-UNIÈME CIRCONSCRIPTION

20e arrondissement (partie) : Père-Lachaise, Charonne.

M. Lucien VILLA
(Candidat du Parti communiste français)
élu le 12 mars 1967
(C.)

1re CIRCULAIRE

Electrices, Electeurs.

Le 5 mars, vous allez élire le député qui vous représentera à l'Assemblée Nationale. Votre choix aura une grande importance.

Depuis les élections de 1962, Paris est représenté par 31 députés U.N.R. exclusivement.

Maintenant, les choses peuvent et doivent changer. La situation peut être modifiée dans plusieurs arrondissements de Paris. Dans notre circonscription, où les forces démocratiques sont puissantes, un député communiste peut et doit être élu, pour défendre les intérêts de la population.

Le Parti communiste français vous appelle à voter pour :

Lucien VILLA
Employé de la R.A.T.P. — Ancien interné résistant
Médaille de la Résistance
Croix de guerre 1939-1945

Remplaçant éventuel :

Henri MALBERG
Fraiseur
Conseiller municipal de Paris
Conseiller général de la Seine

La France est riche en ressources et en talents. Elle participe à l'essor technique de notre temps. Mais les grands monopoles capitalistes confisquent à leur profit une part énorme du revenu national.

En effet, ceux qui travaillent ne bénéficient pas du progrès technique et de l'accroissement de la production. Au contraire l'augmentation des prix, des impôts et des loyers réduit le pouvoir d'achat du plus grand nombre.

Alors que 100.000 familles de Paris cherchent un logement décent, la construction sociale est en recul. Les personnes âgées et les jeunes souffrent de l'absence d'une politique véritablement sociale.

Les investissements les plus importants pour l'avenir : la recherche scientifique, l'éducation nationale, la santé, ne reçoivent pas de crédits suffisants. En même temps, les dépenses militaires engloutissent un quart du budget national. Alors qu'aucune menace ne pèse sur la France, la force de frappe obtient la priorité des priorités. Elle pèse sur notre économie et entrave le rôle pacifique de notre patrie dans le monde.

Vous avez de nombreuses raisons d'émettre un vote de protestation contre l'U.N.R. et le pouvoir personnel. Ce régime qui se présente comme celui de l'ordre et de la stabilité, n'est en réalité qu'un régime autoritaire au service d'une toute petite minorité, qui accapare les richesses créées par le labeur de la majorité des Français.

Les députés U.N.R. sont responsables de cette politique qu'ils ont constamment soutenue de leur vote. Dès qu'approchent les élections, ils se découvrent une vocation « sociale », mais c'est pour mieux vous tromper. Car, disposant de la majorité depuis neuf années, rien ne les empêchait de mettre en pratique leurs promesses d'aujourd'hui.

Le Parti communiste français, qui combat le pouvoir personnel, refuse tout autant le retour au passé et la soumission aux dirigeants américains, voulus par le prétendu « Centre » de Lecanuet.

Ce que veulent les communistes.

Le Parti communiste français veut contribuer à la création d'une démocratie réelle. Son programme, qui vous a été envoyé, fonde la démocratie sur des réformes profondes destinées à développer l'économie du pays au service du plus grand nombre ; à résoudre les problèmes qui commandent l'avenir national : recherche scientifique, éducation nationale, logement et santé ; à pratiquer une véritable politique de paix et d'indépendance dans la coopération avec tous les pays. Les communistes sont les seuls à proposer des moyens pour financer leur programme novateur en portant atteinte à la domination des monopoles et en réduisant les dépenses improductives de l'Etat. Le progrès social et l'essor scientifique et technique peuvent aller de pair dans une France démocratique.

La confiance des communistes dans les destinées du pays est complète.

Nous voulons l'unité, l'union.

Afin d'assurer à la France cet avenir, le Parti communiste français n'a ménagé aucun effort pour que progresse l'union des communistes, des socialistes, des démocrates, des hommes et des femmes de toutes confessions. Après les accords positifs avec la F.G.D.S. suivis de ceux avec le P.S.U., le Parti communiste français continue à se prononcer pour l'établissement entre toutes les forces démocratiques d'un programme commun de gouvernement.

Electrices, Electeurs,

Le Parti communiste français s'adresse à vous avec confiance.

Contre le pouvoir personnel, contre ses alliés centristes et pour une France démocratique : le 5 mars, dès le 1er tour, votez communiste.

Travailleurs, démocrates, hommes et femmes de toutes confessions, plus grand sera le nombre de suffrages que le Parti communiste recueillera, plus il y aura de chances que se réalise demain l'entente de toutes les forces démocratiques sur un programme commun de gouvernement.

Le 5 mars, dès le premier tour, votez pour

LUCIEN VILLA

candidat le mieux placé pour battre l'U.N.R.

Votez communiste pour avoir un député qui défende vos intérêts avec compétence et dévouement.

2e CIRCULAIRE

Le 12 mars vous élirez votre député et votre choix aura une grande importance.

Comme vous le savez, dimanche dernier, 38 % des Français ont cru devoir voter pour l'U.N.R.

Mais, l'ensemble des partis et organisations de gauche a groupé 44 % des suffrages, soit 6 % de plus que l'U.N.R.

Pour sa part, le Parti communiste français a gagné un million de suffrages et recu le soutien de 22,46 % du corps électoral.

Cependant, grâce au mode de scrutin actuel, qui n'est pas démocratique, l'U.N.R., minoritaire dans le pays, pense être majoritaire à l'Assemblée Nationale.

C'est pourquoi le devoir des démocrates, des républicains est d'envoyer à l'Assemblée Nationale une opposition puissante qui agira pour le progrès social, la démocratie et la paix.

Dans notre circonscription, la situation est la suivante : face au candidat de l'U.N.R. qui a groupé 20.070 voix et 40 % des voix, le Parti communiste français en a rassemblé 16.169, la F.G.D.S. 8.333 et divers gauche 396, soit au total 49,62 %.

S'y ajoutent de nombreux électeurs qui ont voté Centre démocrate et qui sont attachés au progrès social et à la démocratie.

Il est donc possible et nécessaire de battre le candidat U.N.R.

C'est possible.

Dans tous le pays, en application des accords conclus en décembre 1966, partis et organisations de gauche vont soutenir un candidat unique.

Dans notre circonscription, c'est Lucien Villa que le suffrage universel a désigné pour devenir le candidat de tous les républicains et démocrates qui prolongeront sur son nom leur vote du premier tour.

Il devient donc le candidat de celles et de ceux qui, par delà leur diversité d'opinion politique, philosophique ou religieuse, sont opposés, résolument, à la politique antisociale et antidémocratique actuelle.

C'est nécessaire.

Dans la future Assemblée Nationale, il est nécessaire que l'opposition démocratique dispose d'un nombre important d'élus.

Porte-parole des couches laborieuses, ils défendront leurs revendications essentielles et s'opposeront aux projets gouvernementaux, déjà connus, qui visent à remettre en cause certains droits sociaux et démocratiques.

Notre circonscription peut et doit se donner un député qui traduira la volonté et les aspirations des travailleurs manuels et intellectuels, de toutes les victimes de la politique gaulliste.

Dimanche 12 mars en votant pour Lucien Villa, candidat d'union de tous les républicains, vous affirmerez votre volonté de progrès et de paix, votre volonté d'union des forces de gauche, votre certitude dans l'avenir démocratique de la France.

Communiqué commun du Parti communiste français et de la Fédération de la gauche

Les délégations du Parti communiste français et de la Fédération de la gauche démocrate et socialiste se sont rencontrées le 6 mars 1967 en vue d'examiner les conditions d'application de l'accord conclu le 20 décembre dernier.

Elles ont constaté avec satisfaction que le total des suffrages obtenus par les formations politiques de gauche dépasse de 1.300.000 celui des candidats du Comité d'action de la Vᵉ République.

Les délégations ont mis au point les désistements prévus sur la base du principe du candidat le mieux placé par le suffrage universel et en fonction des cas particuliers qui se sont posés. Elles ont ainsi réalisé la candidature unique de la gauche dans toutes les circonscriptions où celle-ci sera présente.

Elles invitent les électrices et les électeurs à reporter le 12 mars prochain, dans chaque circonscription, leurs suffrages sur le candidat désigné pour exprimer la volonté de la gauche face au pouvoir personnel.

— Waldeck Rochet, Georges Marchais, Roland Leroy, Etienne Fajon, François Billoux, Paul Laurent.

— François Mitterrand, Guy Mollet, René Billères, Pierre Brousse, Charles Hernu, Ernest Cazelles, Claude Fuzier, Georges Beauchamp.

Un appel de Georges Beauchamp

J'ai remercié par affiches les 8.333 électrices et électeurs qui m'ont fait confiance au premier tour des élections législatives.

Je leur renouvelle ici mes remerciements, leur demandant de confirmer le choix raisonné qu'ils ont fait, en votant massivement dimanche prochain pour le candidat unique de la gauche : Lucien Villa.

Ainsi, dans notre circonscription, comme dans tout le pays, les électeurs de gauche et les démocrates bloqueront leurs suffrages pour faire obstacle au pouvoir personnel.

Le Secrétariat national du P.S.U.

« Sur la base des accords conclus entre les partis de gauche, il faut dans chaque circonscription que le candidat de gauche le mieux placé pour battre les représentants du régime devienne au second tour le candidat unique de toutes les forces de gauche. »

Dans la 31ᵉ circonscription, Lucien Villa, en vertu des accords de désistements réciproques en faveur du candidat de gauche le mieux placé par le suffrage universel, est le candidat de toute la gauche.

Lucien VILLA

PAS-DE-CALAIS

PREMIÈRE CIRCONSCRIPTION

Cantons de : Arras-Nord, Arras-Sud, Vimy (moins communes de : Avion, Eleu-dit-Leauwette, Gavrelle, Izel-lès-Equerchin, Neuvireuil, Oppy, Quiéry-la-Motte).

M. Guy MOLLET
(Candidat Fédération de la gauche démocrate et socialiste)
élu le 12 mars 1967
(F.G.D.S.)

1re CIRCULAIRE

Electrices, électeurs,

Le 5 mars prochain, je vous demanderai de me renouveler la confiance que vous m'accordez depuis vingt-et-un ans.

Pendant ces années, je vous ai représentés à l'Assemblée Nationale et, grâce à vous, j'ai assumé des responsabilités nationales et internationales. Pendant cette période aussi, comme maire d'Arras, avec l'équipe qui m'entourait, j'ai réalisé sous vos yeux, dans le concret.

Votre vote a une portée nationale.

Votre vote désigne aussi votre représentant, votre défenseur, votre député.

*
* *

Un choix de portée nationale.

Nous sortons de huit ans de gouvernement U.N.R. Vous en appréciez chaque jour les résultats néfastes, dans votre feuille de paie comme dans votre feuille d'impôts.

Avec la Fédération de la gauche démocrate et socialiste qui regroupe le Parti socialiste, le Parti radical et les hommes de gauche des clubs, nous voulons aussi la stabilité, mais pour autre chose.

Au lieu d'une politique étrangère nationaliste et orgueilleuse, au lieu du ruineux prestige de la bombe atomique,

Nous voulons une politique d'entente et de coopération pour la solidarité internationale et le désarmement, pour l'élimination des armes nucléaires, pour la construction d'une Europe fédérale et démocratique.

Au lieu d'une politique économique et sociale rétrograde et injuste, qui accentue les inégalités, fait revenir la menace du chômage et alourdit les impôts des travailleurs et des retraités au bénéfice des sociétés et des gros revenus.

Nous voulons exécuter, en économisant sur les dépenses de prestige et en répartissant mieux les charges, un programme concret et réaliste, en vue de :

— favoriser l'expansion industrielle et la création d'emplois nouveaux, nationalement et dans la région, pour assurer le plein emploi et la croissance des salaires ;

— supprimer les abattements de zones de salaires et d'allocations familiales ;

— relever les prestations accordées aux personnes âgées et aux invalides et infirmes. Garantir leur progression en rendant aux ressources du Fonds national vieillesse leur véritable destination ;

— moderniser et démocratiser l'enseignement, faire entrer dans les faits la prolongation de la scolarité obligatoire jusqu'à 16 ans et donner à chaque jeune toutes ses chances de promotion et de succès dans la vie ;

— améliorer les prestations familiales et relever massivement les crédits de logement (H.L.M. et accession à la propriété) pour les mal logés comme pour les jeunes ménages ;

— établir une fiscalité plus juste pour les salariés en relevant l'abattement à la base, pour les petits commerçants, les artisans et les exploitations familiales agricoles, par une réforme profonde qui élimine les exonérations anormales, empêche les évasions scandaleuses et simplifie toute la réglementation ;

— faire respecter les droits des anciens combattants, prisonniers et victimes de la guerre, ainsi que ceux des rapatriés d'Afrique du Nord.

Au lieu de l'arbitraire et de l'information dirigée à la radio et à la télévision.

Nous voulons rétablir l'équilibre entre le président élu et l'Assemblée élue, recréer le dialogue entre les pouvoirs publics et les forces vives du pays et assurer le droit de tous à l'information objective.

Un représentant et un défenseur.

Quel qu'ait été votre vote, je serai votre député, pour vous aider ou vous défendre, pour aider et défendre votre commune dans toute demande justifiée.

Cet engagement, je l'ai pris en 1945. Je l'ai toujours tenu. Vos maires, vos conseils municipaux, toutes les électrices, tous les électeurs le savent. En témoigne ce qui a été fait à Arras, dans le district d'Arras, dans toute la circonscription, pour l'emploi, pour le logement, pour les hôpitaux, pour les transports, pour les écoles et les lycées, pour les sports.

Votre député a défendu votre région. Il entend continuer à soutenir et aider le dynamisme de ses animateurs, syndicats, cadres, commerçants, agriculteurs, industriels.

Vous lui renouvellerez votre confiance.

Votez Fédération.

Votez :

Guy MOLLET

Député sortant — Maire d'Arras
Secrétaire général du parti socialiste S.F.I.O.
Ancien président du Conseil
Ancien président de l'assemblée du Conseil de l'Europe
Officier de la Légion d'honneur
Médaille de la Résistance

Remplaçant éventuel :

Léon FATOUS

Adjoint au maire d'Arras

2ᵉ CIRCULAIRE

Electrices, électeurs,

Dès le 5 mars, 16.447 d'entre vous ont donné leur voix à Guy Mollet.

Nous vous exprimons nos plus vifs remerciements. Trois mille cinq cent trois électeurs de plus qu'au premier tour de 1962, soit 27 % d'augmentation, quel témoignage d'estime et de confiance !

Dimanche prochain, vous devez choisir : Guy Mollet ou Paul Theetten.

Vous choisirez Guy Mollet, parce qu'il a fait ses preuves.

Depuis 1945, Guy Mollet est votre député.

Plus de vingt ans de stabilité comme député, plus de vingt ans de stabilité comme maire d'Arras. Vous en voyez les résultats.

Arras se développe et se modernise. Les nouveaux quartiers en font une ville nouvelle.

— 4.800 logements construits depuis quinze ans, dont 2.300 achevés depuis 1962. 1.250 autres en chantier.

— 200 classes secondaires et techniques, 76 classes primaires ouvertes depuis 1962.

2.500 emplois créés, malgré les difficultés résultant de la politique gouvernementale.

— Expansion de tout le district profitable aux commerçants, aux artisans et aux petites entreprises comme aux salariés.

Guy Mollet, député-maire d'Arras, président du district : une ville bien gérée, une agglomération dynamique, moderne, en expansion — des chances pour toute la région.

*
* *

Vous choisirez Guy Mollet parce que vous préférez les faits aux promesses. Nouveau venu M. Theetten découvre Arras et sa circonscription et se présente comme le « messager du Pas-de-Calais » auprès de « Monsieur le délégué à l'aménagement du territoire » !

Les électeurs de Bretagne ou des Vosges ont appris à leurs dépens ce qu'il en coûte de se fier à des « inconditionnels » pour défendre leurs intérêts. Vous ne prendrez pas de risques avec Theetten — vous voterez Guy Mollet.

Vous choisirez Guy Mollet parce qu'il s'est montré un homme d'Etat fidèle à ses convictions, courageux dans l'action :

— patriote et démocrate, avec de Gaulle dans toutes les heures difficiles, d'abord de 1940 à 1944, puis pendant les tentatives de putsch, mais entendant garder le droit de dire « non » quand il n'est pas d'accord ;

— ancien président du Conseil, avec les trois semaines de congés payés, le Fonds national vieillesse, l'indexation de la retraite des mineurs, l'indexation des prix des produits agricoles ;

— Européen convaincu, ayant négocié et signé les traités de Rome (Marché commun et Euratom) et défendant contre le pouvoir l'intégration européenne.

*
* *

Les besoins sont immenses : nouveaux logements, nouvelles écoles, nouveaux emplois pour les millions de jeunes Français qui arrivent à l'âge d'homme.

L'œuvre à poursuivre réclame expérience et compétence.

Pour la circonscription d'Arras.

Pour vous-mêmes, pour vos enfants, pour nos vieux.

Le 12 mars, vous voterez :

GUY MOLLET

Remplaçant éventuel :

LÉON FATOUS

DEUXIÈME CIRCONSCRIPTION

Cantons de : Avesnes-le-Comte, Bapaume, Beaumetz-lès-Loges, Bertincourt, Croisilles, Marquion, Pas-en-Artois, Vitry-en-Artois.
Communes de : Gravelle, Izel-lès-Equerchin, Neuvireuil, Oppy, Quiéry-la-Motte.

M. Henri GUIDET

(Candidat Fédération de la Gauche démocrate et socialiste)
élu le 12 mars 1967
(F.G.D.S.)

1re CIRCULAIRE

Electrices, électeurs,

A nos problèmes quotidiens et personnels vient s'ajouter une décision civique importante : l'élection le 5 mars prochain.

Elire, c'est choisir !

Choisir votre député et son suppléant c'est, vous le savez, confier à deux hommes une double mission.

Sur le plan national : concourir à l'orientation des affaires générales du pays.

Sur le plan local : représenter et défendre vos intérêts avec l'autorité et la compétence nécessaires.

Puis-je aider au développement de la circonscription et défendre ses intérêts et les vôtres ?

Conseiller général du canton de Bapaume depuis 1945, je m'honore de la confiance sans cesse renouvelée de mes concitoyens qui m'ont élu avec un nombre de suffrages en augmentation constante, me permettant le succès dès le premier tour du scrutin.

Ces électrices et ces électeurs sont des personnes raisonnables et sensées qui ont, comme vous, les mêmes soucis, les mêmes difficultés ; leur fidélité est un gage certain de l'action que je mène dans mon canton et de l'activité que je déploie à défendre les intérêts de tous, dans tous les domaines.

Vice-président de l'Assemblée départementale, je suis membre du 3e bureau, spécialement chargé des affaires agricoles, industrielles, commerciales et scolaires.

Maire de Bapaume, je m'attache à doter ma ville de tous les avantages qu'elle est en droit d'attendre, tant sur le plan économique, social et scolaire : construction de classes (13 en 1967) — développement du centre technique (140 élèves en 1965 — 260 en 1966) — aménagement, agrandissement, modernisation de l'hôpital-hospice— projet pour maison de retraite de quatre-vingts lits — aménagement, création d'une zone industrielle — aide accrue « aux anciens » et création d'une maison de jeunes — encouragement à la construction de logements (chantiers en cours), etc.

Les problèmes agricoles et ruraux qui vous préoccupent sont bien ceux que j'ai si souvent abordés avec certains de vos dirigeants départementaux et locaux.

Je connais et je partage avec mes collègues, maires du département, toutes les difficultés qui, depuis quelques années notamment, entravent la marche normale d'une saine gestion (manque de crédits, absences de subventions, tracasseries de toutes sortes).

C'est pour toutes ces raisons, et en mesurant l'importance du rôle que peut remplir un véritable représentant de la circonscription, que je vous demande de me faire confiance, ainsi qu'à mon ami Hornoy, maire de Fosseux, commune rurale du canton de Beaumetz-les-Loges. Nous serons les défenseurs sincères et résolus de notre coin d'Artois, si souvent ignoré à l'Assemblée Nationale depuis huit années, parce que représenté par un homme invisible.

Il nous faut orienter la politique actuelle vers le progrès en établissant le dialogue constant entre les administrés d'une part, les élus, les pouvoirs publics et l'administration, d'autre part.

A tous les échelons, trop de décisions sont prises sans confrontation et sans débat. Des orientations qui engagent l'avenir sont tranchées sans avoir été évoquées dans aucune enceinte publique.

Si vous voulez la justice sociale à l'égard des travailleurs des villes et des campagnes, l'amélioration du sort des personnes âgées et des déshérités de la vie.

La juste rémunération des efforts des cultivateurs et des ouvriers agricoles par des mesures appropriées visant à payer les produits de la terre à leur juste valeur.

Le droit d'avoir un logement décent (locatif ou accession à la propriété) à des prix normaux par une politique de construction hardie.

L'octroi de crédits suffisants et nécessaires pour une véritable démocratisation de l'enseignement.

La construction de nombreux centres de formation professionnelle, assurant aux jeunes une qualification indispensable.

La création d'emplois nouveaux par l'abaissement de l'âge de la retraite, l'implantation d'un système économique mieux adapté à la vie moderne.

La promotion de la femme en respectant le principe « A travail égal, salaire égal ».

Le remboursement à 100 % des congés de maternité.

Le développement des équipements sociaux : crèches, centres de protection maternelle et infantile, écoles maternelles et colonies de vacances.

La paix dans un monde organisé : la renonciation à la force de frappe atomique et la reconversion à des fins pacifiques de l'industrie atomique d'armement.

Une action concertée de la France en faveur de la sécurité collective et de la coexistence pacifique.

Une Europe des peuples, garantie par l'élection au suffrage universel d'un Parlement européen, élargie à la Grande-Bretagne et aux Etats scandinaves, liée aux peuples de l'Est européen par des institutions communes.

Electrices, électeurs,

Pour assurer à chacun une école, un emploi, un toit dans la paix.

Votez massivement au premier tour :

Henri GUIDET

Remplaçant éventuel :

Auguste HORNOY

2e *CIRCULAIRE*

Fédération de la gauche démocrate et socialiste

Electrices, électeurs,

Je remercie les 13.259 électrices et électeurs qui nous ont accordé leurs suffrages lors du premier tour, total en augmentation de 1.591 voix par rapport au scrutin du premier tour de 1962.

Si tous les républicains, véritables défenseurs de la démocratie, s'unissent au second tour, le candidat U.N.R. doit être battu.

La deuxième circonscription sera alors véritablement représentée et défendue.

Votre intérêt vous commande de voter pour les candidats de la Fédération de la gauche démocrate et socialiste, Guidet et Hornoy, les seuls vrais représentants de la deuxième circonscription.

Ils sauront lutter pour :

— défendre vos cantons ruraux qui se vident de leurs jeunes exploitants, victimes du Ve Plan ;
— assurer une véritable démocratisation de l'enseignement ;
— donner aux jeunes des collèges techniques et leur assurer un emploi correspondant aux C.A.P. réussis, des stades et des foyers de jeunes ;
— créer des classes et développer les centres pour l'enfance inadaptée ;
— réclamer les crédits nécessaires pour l'expansion de votre région ;
— apporter aux plus déshérités, aux vieux, un espoir dans une vie meilleure ;
— hâter la construction de logements à des prix accessibles à tous ;
— assurer aux commerçants, artisans, la libre gestion de leurs entreprises ;
— desserrer l'étreinte fiscale par des mesures fiscales appropriées.

Votez pour l'efficacité et le dévouement au service de tous.

Votez : GUIDET

Remplaçant éventuel :

AUGUSTE HORNOY

TROISIÈME CIRCONSCRIPTION

Cantons de : Aubigny-en-Artois, Auxi-le-Château, Heuchin, La Parcq, Saint-Pol-sur-Ternoise.
Communes de : Beugin, Calonne-Ricouart, Camblain-Châtelain, Caucourt, Divion, Estrée-Cauchy, Cauchin-Légal, Hermin, Houdain, Ourton, Ranchicourt, Rebreuve-sous-les-Monts.

M. André MANCEY
(Candidat du Parti communiste français)
élu le 12 mars 1967
(C.)

1re CIRCULAIRE

Electrices, électeurs,

En faisant largement confiance aux candidats du Parti communiste français dès le premier tour, le 5 mars 1967, dites :

Non ! à tout replâtrage du régime gaulliste,
Non ! à son soutien principal, l'U.N.R.,
Non! aux autres partis réactionnaires : les indépendants de Giscard d'Estaing, les centristes de Lecanuet,
Non ! à tout retour au passé d'instabilité et d'impuissance qui a ouvert la voie au pouvoir des monopoles,
Non! à la force de frappe atomique,
Non! au chômage, à l'exode des populations minières et rurales,
Non! à la fermeture d'usines et à la liquidation progressive du bassin minier,
Oui! à la démocratie, à une politique de progrès social et de paix,
Oui! à de nouveaux progrès de l'union des forces démocratiques,
Oui! à un programme démocratique et social avancé, au développement économique,
Oui! à la sauvegarde de l'industrie minière, aux activités nouvelles et diversifiées pour des emplois aux jeunes,

Non ! aux bas salaires et traitements, à vail et à l'abaissement de l'âge de la retraite,

Oui! au développement de l'enseignement technique et à la formation professionnelle de tous les jeunes,

Oui! à de meilleurs salaires, traitements, pensions et retraites,

Oui! à la suppression des abattements de zones,

Non ! aux bas salaires et traitements, à l'insuffisance des pensions et retraites,

Non! à la ségrégation scolaire et à l'insuffisance des crédits pour l'enseignement,

Non! à l'injustice qui frappe les petits et qui favorise les gros.

Oui! à la nationalisation et à la réforme démocratique de l'enseignement, à l'abrogation des lois antilaïques et à l'affectation du quart du budget à l'Education nationale,

Oui! à l'allégement fiscal pour les petits contribuables par la suppression des cadeaux aux sociétés-capitalistes.

L'agriculture :

Nos candidats sont pour une agriculture moderne et pour la défense des exploitations familiales. Elus, ils soutiendront le programme agraire du Parti communiste. Ils revendiqueront en outre, en faveur de la troisième circonscription, des industries de transformation des produits agricoles telles que : conserveries, alimentation, distillerie, engrais, etc. pour maintenir les jeunes qui le désirent à la campagne.

L'équipement de la troisième circonscription

Afin de combler progressivement les retards accumulés dans les domaines scolaire, sanitaire, culturel et sportif, nos candidats réclameront la réalisation des projets indispensables.

Il faut débarrasser la circonscription du député sortant l'U.N.R. Delory qui a soutenu sans condition la politique antiouvrière et antipaysanne du gouvernement Pompidou et qui, de plus, a brillé, à l'Assemblée, par son inactivité.

André Mancey et Henri Picot sont, de loin, les mieux placés pour y parvenir.

C'est sur leurs noms que se rassembleront, dès le premier tour, les voix de tous ceux qui souhaitent un député efficace et actif appuyant une politique de progrès social et de paix.

Il faut débarrasser le pays de la majorité U.N.R. et imposer un changement de politique.

Pour cela l'union des forces de gauche est indispensable. L'accord conclu entre les partis de gauche constitue un grand pas en avant ; il est, pour une large part, le résultat de l'action des communistes.

Il faut compléter cet accord par une entente sur un programme commun de gouvernement. C'est ce que proposent les communistes.

Pour de nouveaux progrès de l'union de la gauche dont les communistes sont les meilleurs artisans.

Votez communiste. Votez :

André MANCEY

Maire de Calonne-Ricouart, ancien député, retraité des mines, âgé de 53 ans, père de famille de cinq enfants qui comprend les difficultés d'autrui, ancien délégué aimé de tous les mineurs. Depuis 1947 maire actif entièrement au service de la population calonnoise. Pendant près de treize années a siégé au Conseil général du Pas-de-Calais, connaît bien les besoins du département dans tous les domaines. Député de 1951 à 1958, ses interventions à la tribune de l'Assemblée Nationale et les nombreuses propositions de loi qu'il a déposées au nom du groupe communiste tendaient à rendre justice à toute la corporation minière.

Plus de vingt années de dévouement consacrées à l'amélioration du sort des travailleurs, des vieux, des malheureux.

Remplaçant éventuel :

HENRI PICOT

Maire-adjoint de la liste d'union de la gauche à Saint-Pol-sur-Ternoise. Agé de 49 ans, notoirement connu pour son affabilité et son grand cœur, il est l'ami dévoué de tous. C'est ce grand mutilé du travail, réformé de la S.N.C.F., qui donne le meilleur de lui-même dans l'accomplissement de toutes les tâches qui lui incombent. Intelligent, il est bien averti des problèmes que pose la situation économique et sociale de la 3e circonscription. Il est le défenseur estimé des ouvriers, des exploitants familiaux agricoles. Henri Picot n'est pas le suppléant pour la circonstance, il sera l'élu suppléant à temps plein pour aider André Mancey à bien remplir son mandat.

2e CIRCULAIRE

Electrices, électeurs,

La mise en ballottage du député sortant, l'U.N.R. Delory, fait apparaître une progression importante des forces de gauche dans notre circonscription.

La gauche recueille au premier tour 24.572 voix (14.819 Mancey + 9.753 Cuallacci) contre 21.250 en 1962. Alors qu'elle était minoritaire en 1962, elle devient majoritaire avec près de 54 % des suffrages.

En les plaçant en tête, le suffrage universel a désigné André Mancey et Henri Picot comme devant bénéficier, au second tour, ainsi que l'implique la discipline républicaine, de toutes les voix des électrices et électeurs de gauche.

Nous nous félicitons du désistement du candidat de la Fédération de la gauche démocrate et socialiste, le Docteur Cuallacci.

Ce désistement fait d'André Mancey le candidat unique de la gauche.

De même, pour les circonscriptions d'Arras, Bapaume, Montreuil, Boulogne-Nord, Boulogne-Sud, Saint-Omer, Liévin, Lens, Carvin, le désistement des candidats communistes en faveur des représentants de la Fédération de la gauche démocrate et socialiste désigne Guy Mollet, Guidet, Bertrand Akar, Bernard Chochoy, etc. comme les candidats de toute la gauche.

Pour la première fois depuis 1945, l'unité de candidature de la gauche se trouve ainsi réalisée.

Il s'agit là d'un fait nouveau qui réjouit tous les républicains et ouvre les perspectives d'une union solide et durable de la gauche, seul moyen d'en finir avec le pouvoir gaulliste et d'instaurer un régime démocratique pratiquant une politique de progrès social, de désarmement et de paix.

Dans notre circonscription, l'union de la gauche n'est pas un vain mot, c'est une réalité avec les municipalités socialistes-communistes à Saint-Pol —Frevent — Auxi — Pernes, Anvin, etc.

L'exemple de ces municipalités prouve que l'union peut rassembler tous les démocrates et infliger ainsi une cuisante défaite à l'U.N.R. Delory.

Le 12 mars sera la victoire de l'union de toutes les forces démocratiques :

— contre le parti du pouvoir : l'U.N.R. ;

— contre Delory, député sortant, qui n'a rien fait en faveur de notre troisième circonscription.

Tous les opposants au pouvoir personnel et à l'U.N.R. condamneront massivement la mauvaise politique du gouvernement et affirmeront leur volonté d'imposer la satisfaction de leurs revendications et la prospérité de notre région.

Pour un député et un suppléant efficaces, deux hommes bien placés pour connaître et défendre les intérêts de la population des villes et des villages de notre troisième circonscription.

Votez et faites voter :

ANDRÉ MANCEY
Candidat unique de la gauche

Remplaçant éventuel :

HENRI PICOT

QUATRIÈME CIRCONSCRIPTION

Cantons de : Ambert, Arlanc, Châteldon, Courpière, Cunlhat, Lezoux, Maringues.

M. Marcel BERAUD
(Candidat Vᵉ République)
élu le 12 mars 1967
(U.D. Vᵉ R.)

1ʳᵉ CIRCULAIRE

Electrices, électeurs,

Le 25 novembre 1962, vous m'avez fait l'honneur de me désigner pour vous représenter à l'Assemblée Nationale. Ainsi vous faisiez respecter le « oui » au général de Gaulle, face au cartel des « non ».

Aujourd'hui, les mêmes hommes, les mêmes partis, sont à nouveau groupés dans une opposition disparate. Ne pouvant se mettre d'accord sur aucun programme, regroupés pour détruire, ils ne sont unis que contre le général de Gaulle et la Vᵉ République, malgré leurs déclarations fallacieuses.

En me confiant le mandat de député de l'arrondissement de Montreuil, vous m'avez donné mission de soutenir la politique de la Vᵉ République. Je l'ai fait et j'ai contribué ainsi au sein de la majorité, à ce qu'une législature tout entière se passe sans crise ministérielle. Ainsi grâce à cette stabilité, à cette continuité, a pu se poursuivre le développement de notre pays, pour le progrès, l'indépendance et la paix.

Mais vous m'avez donné aussi la mission de vous représenter tant à l'Assemblée Nationale qu'auprès des diverses instances gouvernementales, régionales, départementales et de défendre les intérêts de l'arrondissement de Montreuil et de ses habitants.

Toutes les occupations qui en découlent, sont souvent difficiles à concilier avec des contacts directs aussi nombreux que je le voudrais. Député de tous, j'ai agi sans partialité pour apporter mon aide aux communes de cet arrondissement et à leurs habitants. J'ai appris à vous connaître, à connaître vos problèmes et vos difficultés, mais aussi vos désirs et vos suggestions.

Que vous apparteniez à des communes rurales, avec tous les problèmes qui se posent :

— pour la transformation indispensable de l'agriculture face au Marché commun ;
— pour l'aide aux exploitations familiales ;
— pour la modernisation de l'élevage ;
— pour vos artisans ruraux et vos commerçants locaux ;
— pour l'amélioration de l'habitat et la création de zones touristiques compatibles avec l'agriculture ;

— pour l'amélioration et la mise en place d'établissements scolaires (C.E.S.) et le ramassage ;

— pour l'amélioration et la distribution de l'eau et de l'électricité en zone rurale et des liaisons téléphoniques ;

— pour l'aménagement et l'entretien des chemins communaux.

Que vous apparteniez à des communes urbaines, avec tous les problèmes qui se posent :

— pour l'amélioration et la mise en place d'établissements scolaires dignes de l'arrondissement : C.E.S., lycées ;

— pour l'amélioration et le développement des centres de formation professionnelle : collège d'enseignement technique et centre de formation professionnelle des adultes ;

— pour l'amélioration et la création d'équipements sportifs et de centres culturels;

— pour le logement individuel ou collectif, en particulier des jeunes, des personnes âgées, des retraités, des mal-logés ;

— pour le développement et la création de nouvelles activités industrielles, commerciales, balnéaires et touristiques ;

— pour la sauvegarde et le développement de la marine berckoise et étaploise ,

— pour l'amélioration ou la création de services publics tels que la distribution de l'eau, de l'électricité, la mise en place de réseaux d'assainissement ou de collecte des ordures ménagères ;

Vous pouvez compter sur moi, sur mon dévouement, sur mon action persévérante.

Mais pour me permettre de poursuivre ma tâche, tant sur le plan national que sur le plan local :

— vous serez logiques avec vous-mêmes ;

— vous confirmerez votre vote du 19 décembre 1965, réélisant le général de Gaulle à la présidence de la République avec, dans cet arrondissement, 62 % des suffrages ;

— vous donnerez au général de Gaulle et au gouvernement la majorité nécessaire à la poursuite de son action pour le progrès, l'indépendance et la paix ;

— vous apporterez à nouveau vos suffrages à un homme qui, vous représentant depuis 1962, n'a jamais eu, depuis juin 1940, d'autre but, dans la guerre comme dans la paix, que le service de l'intérêt national et la grandeur de la France ;

— vous lui donnerez à nouveau votre confiance, pour la défense des intérêts de l'arrondissement de Montreuil et de tous ses habitants.

Son dévouement vous est acquis.

Voter pour la Ve République, c'est voter pour le progrès, l'indépendance et la paix.

MARCEL BERAUD

Député de l'arrondissement de Montreuil
Maire de Berck-sur-Mer
Président du Conseil de district de Berck-sur-Mer
Chevalier de la Légion d'honneur
Croix de guerre 1939-1945 — Médaille de la Résistance
Dentiste — Commandant de réserve
Ancien des Forces françaises libres — 1re D.F.L.

Candidat Ve République

Remplaçant éventuel :

ALFRED FOURDRIGNIER

Commerçant à Montreuil-sur-Mer

2e CIRCULAIRE

Merci aux 12.178 électrices et électeurs qui m'ont permis d'être en tête du ballottage avec près de 4.000 voix d'avance. Leur confiance m'honore. Je saurai m'en montrer digne.

En votant ainsi

— vous avez été logiques avec vous-mêmes,

— vous avez confirmé votre vote du 19 décembre 1965 réélisant le général de Gaulle à la présidence de la République avec, dans cet arrondissement, 62 % des suffrages,

— vous voulez donner au général de Gaulle et au Gouvernement la majorité nécessaire pour la poursuite de son action pour le progrès, l'indépendance et la paix,

— vous avez apporté vos suffrages à un homme qui, vous représentant depuis 1962, n'a jamais eu depuis juin 1940 d'autre but, dans la guerre comme dans la paix, que le service de l'intérêt national et la grandeur de la France.

— Vous lui donnerez à nouveau dimanche 12 mars 1967 votre confiance pour la défense des intérêts de l'arrondissement de Montreuil et de tous ses habitants. Son dévouement vous est acquis.

Voter pour la Ve République, c'est voter pour le progrès, l'indépendance et la paix.

Marcel BERAUD
Député de l'arrondissement de Montreuil
Maire de Berck-sur-Mer
Président du Conseil de district de Berck-sur-Mer
Chevalier de la Légion d'honneur
Croix de guerre 1939-1945 — Médaille de la Résistance
Dentiste — Commandant de réserve
Ancien des Forces françaises libres — 1re D.F.L.
Candidat Ve République

Remplaçant éventuel :

Alfred FOURDRIGNIER
Commerçant à Montreuil-sur-Mer

CINQUIÈME CIRCONSCRIPTION

Cantons de : Boulogne-Sud, Desvres, Samer.

M. Jeannil DUMORTIER
(Candidat Fédération de la Gauche démocrate et socialiste)
élu le 12 mars 1967
(F.G.D.S.)

1re CIRCULAIRE

Chères électrices, chers électeurs,

Le dimanche 5 mars vous allez désigner votre député. En janvier 1956 vous m'aviez choisi et vous m'avez renouvelé votre confiance en novembre 1958 et en novembre 1962.

Très simplement, avec la profonde conviction d'avoir bien servi, je sollicite à nouveau vos suffrages.

Je suis fier d'avoir pu, en collaboration étroite avec les autorités locales, créer les conditions du maintien des aciéries Paris-Outreau et de l'installation d'une nouvelle usine sur sa concession portuaire.

Je suis fier d'avoir obtenu en 1956 du gouvernement Guy Mollet le principe de réalisation de la nouvelle darse de commerce et d'avoir aussi obtenu en 1961 des investissements d'Etat qui représentaient alors près du quart de tous les investissements nationaux en matière portuaire, soit au total, y compris les fonds de concours, 5 milliards d'anciens francs. En 1967, au printemps, les 400 premiers mètres de quai seront mis en service. Il restera 250 mètres à équiper puis à aménager le quai sud du bassin Loubet, la nouvelle darse permettant d'affecter ce quai à la pêche.

Il sera, grâce à cela, possible de permettre l'installation entre les écluses et la nouvelle passerelle, d'une base de plaisance.

La réalisation de ces travaux a permis, durant de nombreuses années, de créer du travail sur le port. Le Gouvernement n'aurait jamais dû permettre qu'il y ait un arrêt des travaux. Il aurait fallu passer directement de la darse nouvelle à l'agrandissement du bassin Loubet et à sa transformation en bassin à flot. Il le fallait à la fois pour l'équipement complet du port et pour la lutte contre le chômage.

Il est d'autre part regrettable que l'inconséquence du Gouvernement ait permis de construire un peu partout de nouvelles passerelles pour passagers avec pour conséquence le détournement ou la suppression d'un certain nombre de lignes étrangères.

M. Christian Bonnet a pu écrire que, dans le domaine de la pêche, il est stupéfiant de penser qu'à Bergen, lors de la réunion de la Commission spéciale des normes de la F.A.O., il y avait un seul représentant français contre une dizaine pour chacun de nos partenaires — manque de crédits dit-on !

Pour la même raison, la marine marchande n'a pas la possibilité d'entretenir quatre jours par semaine un représentant à Bruxelles, alors que se prépare le règlement européen des pêches et que la libération complète des échanges est envisagée pour 1968.

J'avais obtenu que les modifications des tarifs ferroviaires prévus pour les ciments ne soient pas homologuées et j'ai ainsi permis que se maintienne le cabotage vers les ports bretons d'environ la moitié des ciments de Desvres, Dannes et Lottinghen.

Une nouvelle menace gouvernementale pèse, hélas, sur nos cimenteries : la construction d'une énorme usine en Basse-Seine, près du Havre. Ce serait une catastrophe pour notre région et une terrible aggravation du chômage.

Or, un travailleur n'est réellement libre que lorsqu'il peut gagner sa vie et celle des siens. Lutter contre le chômage, créer à Boulogne des emplois par le développement du port et de l'industrie a été ma préoccupation majeure.

Vice-président depuis sa fondation du Comité d'études pour l'aménagement et la prospérité de la région boulonnaise, je suis heureux qu'ait pu être réalisé, entre les villes de l'agglomération et la Chambre de commerce, « Syndival » qui, sous la direction d'Henri Henneguelle et Raymond Splingard, équipe actuellement une nouvelle zone industrielle indispensable pour procurer du travail à notre jeunesse.

Je tiens à dénoncer tout particulièrement la carence du Gouvernement dans le domaine du logement. On a construit dans le Pas-de-Calais 8.000 logements en 1957. On en a bâti seulement 6.500 en 1966. C'est un drame pour de nombreux jeunes ménages qui doivent choisir entre le taudis ou l'appartement dont le loyer est au-dessus de leurs possibilités.

Petits commerçants, vous qui remplissez un rôle si important dans notre économie, vous qui risquez demain d'être encore plus durement frappés parce qu'il faut de l'argent pour la bombe, n'oubliez pas que le pouvoir aux ordres des trusts veut votre disparition.

Cultivateurs mes amis, n'oubliez pas qu'avec l'appui des représentants U.N.R. a été supprimée, en 1958, l'indexation des prix agricoles, ruinant les espoirs que celle-ci avait fait naître et vous condamnant à un travail sans garantie.

Faisant grand tapage autour des mesures qui ne visent que des cas particuliers ou qui ne donneront des résultats qu'à très long terme, les hommes au pouvoir et ceux

qui les soutiennent essayent maintenant de vous faire croire qu'ils s'intéressent à vous alors qu'il est prouvé qu'ils ne cherchent qu'à faire disparaître des exploitations familiales, à réduire votre nombre et à faire travailler ceux d'entre vous qui resteront à la terre au plus bas prix possible.

N'oubliez pas qu'ils ont supprimé le poste d'ingénieur agricole de Boulogne, poste qu'avec tant de talent M. Beguin a occupé de nombreuses années.

N'oubliez pas que sur ma proposition le Conseil général du Pas-de-Calais a décidé la création à Saint-Martin d'un lycée agricole.

La majorité républicaine du Conseil général a d'autre part décidé l'installation d'un hôpital psychiatrique dans la région boulonnaise. Il s'agit là d'une heureuse décision dont se réjouiront les familles de ces malheureux malades si nombreux hélas dans notre monde moderne.

Conseiller municipal depuis 28 ans, maire depuis 22 ans, je sais ce qu'est la peine de mes collègues, maires, adjoints et conseillers municipaux, ce que sont leurs soucis. Ils savent, comme tous, que mon bureau leur est grand ouvert.

Profondément attaché aux institutions républicaines et à la démocratie je lutterai dans tous les domaines, de toutes mes forces, contre le pouvoir personnel pour la sauvegarde de nos libertés.

Pour la paix par la signature des accords de Moscou sur l'arrêt des expériences nucléaires et par notre présence à la conférence du désarmement.

Pour la paix par l'arrêt de la fabrication de la bombe atomique, ruineuse, inutile et dangereuse.

Pour la paix par l'organisation de l'Europe des peuples.

Pour des investissements productifs, contre les stupides dépenses de prestige et de fausse grandeur, pour des maisons, des écoles, des routes, des téléphones, pour une retraite décente en faveur de nos vieilles et de nos vieux.

Il y a eu assez de milliards gaspillés à Tahiti et à Trianon ou distribués à des vassaux.

Avec la Fédération de la gauche démocrate et socialiste doit commencer une vraie politique moderne de progrès économique et social.

Raymond Splingard, conseiller général du canton de Samer, délégué consulaire, délégué cantonal, officier d'Académie, délégué du conseil général au Conseil départemental de l'enseignement primaire, administrateur de l'Office départemental d'H.L.M., maire d'Outreau, comme en 1958 et 1962, a bien voulu être mon suppléant. La confiance fidèle qu'il me témoigne m'est infiniment précieuse.

Le président Emile Durieux, Henri Henneguelle, vice-président du Conseil général, maire de Boulogne, Raymond Dufour, Conseiller général, maire de Desvres, ont lancé des appels en notre faveur. Qu'ils en soient remerciés.

Vive notre beau Boulonnais !

JEANNIL DUMORTIER

Maire de Saint-Martin-Boulogne
Conseiller général du canton de Boulogne-Sud
Président du Syndicat intercommunal d'électrification du Bas-Boulonnais
Membre suppléant du Conseil supérieur des transports
Membre de la Commission permanente du Crédit maritime mutuel
Président du 4e bureau du Conseil général du Pas-de-Calais
Vice-président de l'Institution interdépartementale Nord—Pas-de-Calais
Président de la Commission des chemins de fer
Président de la Commission des routes et chemins
Membre de la Commission des rivages de la mer
Croix de guerre 1939-1945 — Député sortant

2e CIRCULAIRE

Chères électrices, chers électeurs,

En 1962 c'était par 13.072 voix, cette fois c'est par 13.943 voix qu'au premier tour de scrutin vous nous avez placés en tête de tous les candidats.

Vous avez ainsi marqué votre volonté de nous voir poursuivre notre œuvre.

Nous défendrons notre port, nos villes et nos cantons de Desvres et de Samer.

Nous faisons appel à tous les républicains et à tous les démocrates sans distinction pour que sur nos noms ils affirment leur volonté de restaurer la République et de maintenir nos libertés.

Vive notre beau Boulonnais !

Vive la République !

Vive la France !

Henri Henneguelle et Raymond Dufour vous disent : « Surtout pas d'abstentions. »

En masse votez Jeannil Dumortier et Raymond Splingard.

Deux hommes au service de leurs concitoyens.

JEANNIL DUMORTIER

Croix de guerre 1944 — Conseiller municipal depuis 1938
Maire de Saint-Martin-Boulogne depuis 1944
Conseiller général de Boulogne-Sud depuis 1955
Président du 4e bureau du Conseil général

Votre député depuis 1956, votre député demain !

RAYMOND SPLINGARD

Officier d'académie — Délégué consulaire — Maire d'Outreau
Conseiller général du canton de Samer
Administrateur de l'Office départemental d'H.L.M.

Votre suppléant demain !

SIXIÈME CIRCONSCRIPTION

Cantons de : Boulogne-Nord, Ardres, Guines, Lumbres, Marquise.

M. Louis LE SÉNÉCHAL
(Candidat Fédération de la Gauche démocrate et socialiste)
élu le 12 mars 1967
(F.G.D.S.)

1re CIRCULAIRE

Electrices, électeurs,

Le 5 mars prochain, vous aurez à choisir un député.

La Fédération de la gauche démocrate et socialiste présente à vos suffrages comme candidat titulaire :

LOUIS LE SENECHAL

Maire de Marquise — Conseiller général, ancien député
Président de la Commission départementale
Président de la Commission des finances du Conseil général
Président du Comité départemental du tourisme

JULES DELAIRE

Général de brigade de réserve du génie
Ancien chef régional de l'armée secrète
Ancien chef des travaux du Maroc
Membre des cercles Jean-Jaurès
Officier de la Légion d'honneur

a été désigné pour être son remplaçant éventuel.

Notre programme :

Sur le plan général, notre programme est celui de la Fédération de la gauche démocrate et socialiste, dont les objectifs essentiels sont :

— La lutte contre le pouvoir personnel qui s'est installé en violation de la Constitution, la défense des libertés communales, la justice sociale par le droit au travail, le droit à la santé et le droit au logement, la promotion de la femme, la priorité des priorités à l'Education nationale, le droit des jeunes à la vie, à la culture et aux bienfaits du progrès, la sauvegarde de la vieillesse et la construction de la paix dans un monde organisé en renonçant à l'inutile, dangereuse et ruineuse force de frappe atomique.

En particulier, Lous Le Sénéchal se battra sans répit pour :

— Le relèvement des prestations familiales y compris l'allocation logement ;
— L'augmentation des retraites et allocations aux personnes âgées ;
— L'abaissement progressif de l'âge de la retraite et la sauvegarde de la Sécurité sociale ;
— La suppression des zones de salaires ;
— Le relèvement de l'abattement à la base pour l'impôt sur le revenu, payé essentiellement par les travailleurs et maintenant par les retraités de la Sécurité sociale ;
— L'établissement d'une fiscalité plus juste pour les commerçants et les artisans ;
— La juste rémunération du travail des cultivateurs et des ouvriers agricoles ; le rétablissement de l'indexation des prix agricoles ;
— L'octroi de crédits importants (pris sur la force de frappe) pour lutter contre le chômage en vue de l'équipement du pays en routes, en eau, en électricité et surtout en logements sociaux accessibles aux travailleurs modestes ;
— Le respect des droits de tous les anciens combattants et victimes de guerre, y compris les jeunes qui ont combattu en Algérie ;
— Une juste et humaine indemnisation des rapatriés d'Algérie et une véritable amnistie politique ;
— L'organisation d'une Europe des peuples, élargie à tous ceux qui veulent y entrer ;
— Le développement du marché commun, mais en sauvegardant les droits légitimes de nos producteurs, surtout agriculteurs et marins-pêcheurs.

Pour notre circonscription,

Louis Le Sénéchal, depuis 30 ans au service du département, ayant eu à connaître de tous ses problèmes, mettra tout en œuvre pour :

— Sauver la pêche du marasme, l'agriculture de la ruine, les travailleurs du chômage, les jeunes du désespoir et les vieux de la misère ;
— Assurer à notre région un avenir de prospérité en lui faisant accorder sa part légitime de l'aide de l'Etat pour ses équipements et ses grands travaux ;
— Faciliter le développement du port de Boulogne et l'implantation d'activités nouvelles ;
— Développer le tourisme en mettant en valeur notre région, l'une des plus belles de France ;
— Créer des écoles techniques et professionnelles, des maisons de jeunes, des installations sociales (crèches pour les enfants des femmes qui travaillent, maisons de vieux) ;
— Se mettre au service de tous ses administrés avec justice et sans démagogie.

Sa seule ambition est de continuer à servir, pour la liberté, pour la justice et pour l'égalité, pour une vraie République.

Malgré tous les pouvoirs du régime, les sortants ont laissé passer la chance de la France dans le domaine social comme dans le domaine économique. La voix de leur

chef vient de vous menacer du chaos si vous ne votiez pas selon ses désirs. Pesez la valeur de votre bulletin de vote si vous voulez sortir de l'ornière économique et sauver la liberté et votre avenir.

Le 5 mars vous voterez pour :

Louis LE SENECHAL

et pour le

Général DELAIRE

fils du peuple qui se sont faits par eux-mêmes et qui resteront fidèles à tous les travailleurs, à tous les malheureux et à la République.

2e *CIRCULAIRE*

Electrices, électeurs,

Le scrutin du 5 mars me met nettement en tête des candidats opposés au pouvoir personnel.

Je vous en remercie donc sincèrement et fort de votre appui, je poursuivrai jusqu'à la victoire qui ne peut faire de doute, si chacun de ceux ou de celles qui ont refusé de se laisser prendre aux fallacieuses promesses de la majorité sortante, à son chantage au chaos et à la propagande officielle, respectent le vote qu'ils ont émis en toute conscience et en toute liberté dès le premier tour.

Je renouvelle à tous ceux qui aspirent à une France libre, humaine, à tous les travailleurs, à tous ceux qui souffrent d'une politique économique inadaptée au monde moderne, à la jeunesse sans horizon, aux vieux sans espoir, aux agriculteurs brimés par le régime, aux combattants spoliés, aux commerçants écrasés, aux pêcheurs mal défendus, mon serment de tout mettre en œuvre pour défendre la région au sein de la majorité nouvelle qui sortira des urnes dimanche 12 mars.

A ceux et celles qui ont cru dimanche en votant U.N.R. voter pour une majorité solide, je fais observer que la France n'a donné à cette formation qu'un tiers des voix et que malgré leurs années de pouvoir sans contrôle, ils ont la majorité du pays contre eux et que l'avenir est à nous parce que nous représentons l'union des travailleurs et des producteurs décidés à lutter contre la misère et le chômage en remettant l'économie nationale en place et en luttant contre les folles dépenses de prestige pour la justice sociale.

Dimanche vous voterez donc pour :

Louis LE SENECHAL

Maire de Marquise — Conseiller général, ancien député
Président de la Commission départementale
Président de la Commission des finances du Conseil général
Président du Comité départemental du tourisme

et pour son suppléant

Jules DELAIRE

Général de brigade de réserve du génie
Officier de la Légion d'honneur

SEPTIÈME CIRCONSCRIPTION

Cantons de : Audruicq, Calais-Nord-Ouest, Calais-Sud-Est.

M. Jacques VENDROUX
(Candidat Ve République)
élu le 12 mars 1967
(U.D. Ve R.)

1re CIRCULAIRE

Electrices et électeurs des cantons de Calais et d'Audruicq,

Pour la huitième fois, je sollicite l'honneur de vous représenter à l'Assemblée Nationale.

C'est donc un nouveau contrat que je propose à votre décision électorale.

De ma part, il implique que je continue à mettre à votre disposition mon temps, mon dévouement, mes relations politiques.

De votre part, il implique que vous me manifestiez largement votre estime et votre confiance, dès le premier tour de scrutin.

Je ne crois pas qu'il soit nécessaire d'essayer, avec de grandes phrases, d'influencer votre choix ; car vous me connaissez suffisamment, en bien ou en mal, pour savoir à quoi vous en tenir.

Je respecte donc les sentiments des électeurs qui ne me sont pas favorables.

Aux autres, beaucoup plus nombreux, qui sont mes amis, j'exprime ma reconnaissance pour les encouragements qu'ils me prodiguent de toutes parts.

JACQUES VENDROUX
Député sortant — Maire de Calais
Vice-président du Parlement européen

Remplaçant éventuel :

CHARLES EMPISSE
Député suppléant sortant

IVe Plan 1962-1966. — *Ce qui a été fait à Calais sous l'impulsion de la majorité.*

1.596 logements, dont 686 H.L.M.

Constructions scolaires : 1er degré : 5 écoles, 113 classes — 2e degré : 1 lycée, 1 C.E.T. — Supérieur : 2 annexes de faculté — Coût : 10 millions de nouveaux francs.

Equipements sportifs : Piscine, stade du Souvenir, 11 terrains, Centre aéré, Salle de sports, gymnase, base de voile, camping — Coût : 20 millions de nouveaux francs.

Equipement sanitaire : 1re tranche de l'hôpital — Crèche — Coût : 11 millions de nouveaux francs.

Abattoir municipal : Coût : 5 millions de nouveaux francs.

Equipement urbain : Voirie, eaux, égouts, éclairage — Coût : 6 millions de nouveaux francs.

pour un montant global de 52 millions de nouveaux francs, soit : 5 milliards 2 de francs anciens, ayant entraîné des subventions de l'Etat de l'ordre de 2 milliards et demi.

En outre, 1 centre municipal de vaccinations, 1 service de prêts aux fonctionnaires, 1 centre médico-scolaire, 1 centre municipal d'éducation physique et sportive, la reconstruction du musée, l'infrastructure de la future station du Front de mer.

4 zones industrielles (100 hectares) ayant permis l'implantation de 16 industries nouvelles.

Programme retenu au Ve Plan (1966-1970).

4.676 logements.

Constructions scolaires : 6 écoles, 100 classes nouvelles pour le 1er degré, 6 C.E.S., 1 lycée polyvalent (coût total prévu : 60 millions de nouveaux francs ,soit 6 milliards d'anciens francs).

Equipements sportifs : 2 maisons de jeunes, le port de plaisance du Paradis, le plan d'eau des Guerlettes, 1 second gymnase, installations sportives supplémentaires dans les lycées et les écoles, équipement sportif de la Z.U.P.

Equipement sanitaire : Hôpital neuf, maison de retraite de la rue de Verdun, 1 crèche à la Z.U.P., 1 foyer pour les personnes âgées.

1 silo portuaire.

Equipement urbain : Divers travaux (voirie, égouts, eaux, éclairage) d'un total de 38 millions soit 3 milliards 8 d'anciens francs.

Au total : des investissements (et du travail pour les ouvriers de la région) d'un montant de 172 millions de nouveaux francs (17 milliards 2 d'anciens francs) entraînant des subventions de l'Etat d'un montant de près de 10 milliards d'anciens francs.

100 hectares supplémentaires de zones industrielles.

Cantons ruraux.

Les travaux réalisés dans les communes rurales des trois cantons de Calais et d'Audruicq sont dus à l'initiative de MM. les maires. Je n'ai donc pas à en faire état.

Je resterai à leur disposition, dans l'avenir, comme je l'ai été dans le passé, pour, à leur demande, appuyer leur action personnelle.

Sur le plan national, le niveau de vie des populations rurales reste un des objectifs fondamentaux du Ve Plan, afin que soit entièrement rattrapé l'écart qui existe entre le revenu agricole et le revenu industriel.

Ce sera une des tâches essentielles des députés de la Ve République au cours de la prochaine législature.

2e CIRCULAIRE

Electrices, électeurs,

La Ve République va élargir sa majorité à l'Assemblée Nationale.

J'en suis heureux pour la France.

J'en suis heureux également pour Calais et pour Audruicq, qui vont, plus que jamais, avoir besoin de l'union de nos efforts ; car, ainsi que je l'avais prévu, ce sont les communistes qui ont dangereusement profité de certaines attitudes imprudentes.

Nous n'avons donc plus le droit de jouer avec le feu.

Je sais que je peux compter sur un grand renfort d'amis pour tourner la page du deuxième tour en inscrivant à notre actif une large et confortable victoire calaisienne.

Votre dévoué,

JACQUES VENDROUX

Député sortant — Maire de Calais
Vice-président du Parlement européen

Remplaçant éventuel :

CHARLES EMPISSE

Député suppléant sortant

HUITIÈME CIRCONSCRIPTION

Cantons de : Aire, Fauquembergues, Saint-Omer-Nord, Saint-Omer-Sud, Norrent-Fontes (moins communes de : Auchel, Cauchy-à-la-Tour, Lozinghem).

M. Bernard CHOCHOY
(Candidat Fédération de la Gauche démocrate et socialiste)
élu le 12 mars 1967
(F.G.D.S.)

1re CIRCULAIRE

Electrices, électeurs,

Le dimanche 5 mars prochain, vous êtes appelés à aller aux urnes pour élire votre député à l'Assemblée Nationale.

La Fédération de la gauche démocrate et socialiste présente à vos suffrages, comme candidat titulaire :

BERNARD CHOCHOY

Maire de Lumbres — Président de l'Office départemental d'H.L.M.
Membre de la Commission de développement économique régional
Membre du Conseil supérieur des Caisses d'épargne
Président du Conseil général — Sénateur — Ancien ministre
Chevalier de la Légion d'honneur à titre militaire

ROLAND HUGUET

Professeur de C.E.G. — Maire d'Isbergues

a été désigné pour être son remplaçant éventuel.

Notre programme :

Sur le plan général, notre programme est celui de la Fédération de la gauche démocrate et socialiste, dont les objectifs essentiels sont :

La lutte contre le pouvoir personnel qui s'est installé en violation de la Constitution, la défense des libertés communales, la justice sociale par le droit au travail, le droit à la santé et le droit au logement, la promotion de la femme, la priorité des priorités à l'Education nationale, la construction de la paix dans un monde organisé et la renonciation à l'inutile, dangereuse et ruineuse force de frappe atomique.

En particulier, Bernard Chochoy luttera sans répit pour :

— le relèvement des prestations familiales,
— l'augmentation des allocations aux personnes âgées,
— la suppression des zones de salaires, promesse non tenue du gouvernement Pompidou,
— l'abaissement de l'âge de la retraite et la sauvegarde de la Sécurité sociale,
— le relèvement de l'abattement à la base pour l'impôt sur le revenu des personnes physiques, payé essentiellement par les salariés,
— l'augmentation des crédits destinés à la construction d'H.L.M. dont les loyers doivent être accessibles aux travailleurs modestes si nombreux dans notre région,
— la juste rémunération des efforts des cultivateurs et des ouvriers agricoles ; le rétablissement de l'indexation des prix des produits agricoles,
— l'établissement d'une fiscalité plus juste en faveur des commerçants et artisans,

— le respect des droits des anciens combattants et victimes de guerre ; la reconnaissance de la qualité d'ancien combattant aux jeunes qui ont servi en Algérie,
— la juste indemnisation des rapatriés d'Algérie et une véritable amnistie politique,
— l'organisation d'une Europe des peuples avec un Marché commun élargi.

Pour notre circonscription.

Bernard Chochoy, fidèle à l'action dynamique qu'il mène depuis 30 ans au service du département, mettra tout en œuvre pour :

— assurer à notre région un avenir de prospérité et de richesse et lui faire accorder sa part légitime du concours de l'Etat pour ses équipements de toute nature.
— faciliter les démarches des administrés auprès des services publics.
— favoriser l'implantation de nouvelles industries afin de procurer du travail sur place aux jeunes et aux mineurs, victimes des fermetures de puits, actuellement astreints à de longs et pénibles déplacements journaliers.

Bernard Chochoy, homme d'expérience, fidèle à ses origines et à son idéal de justice sociale, se présente à vos suffrages dans un réflexe de défense républicaine.
Sa seule ambition est de continuer à servir comme il l'a toujours fait, avec dévouement, sans sectarisme, dans le respect de toutes les croyances et de toutes les opinions.
Le 5 mars, le peuple de France dira non aux inconditionnels, aux hommes sans programme qui se cachent dans l'ombre d'un vieil homme solitaire, méprisant et haineux.
Les électeurs de notre circonscription diront non à M. Catry, piètre parlementaire qui ose parler de stabilité alors qu'allant de trahison en trahison — pour satisfaire aux seules exigences de son intérêt immédiat — il a été successivement démocrate chrétien avec G. Bidault, partisan de l'Algérie française avec Soustelle, indépendant avec P. Guillain, membre du M.R.P. en avril 1962 et très opportunément U.N.R.-U.D.T. en novembre 1962. Ils diront non à un homme qui, malgré son appartenance à la majorité, n'a pas su défendre notre région et dont les votes ont toujours été en opposition avec ses affirmations démagogiques.

Le 5 mars, vous voterez

BERNARD CHOCHOY et ROLAND HUGUET

deux républicains, deux hommes d'action dignes de votre confiance.

2e CIRCULAIRE

Electrices, électeurs,

Dimanche dernier, 31.535 voix sur 52.035 suffrages exprimés se sont portées sur les noms des candidats de la 8e circonscription opposés à ceux de la Ve République et de l'U.N.R.
Merci à celles et à ceux qui, le 5 mars, en votant pour Bernard Chochoy et Roland Huguet ont affirmé leur attachement sincère à la République, leur volonté de barrer la route au pouvoir personnel et leur soif de justice sociale.
En même temps, vous avez marqué votre ardente volonté de donner à notre circonscription une représentation parlementaire efficace en la personne de Bernard Chochoy dont chacun sait l'autorité, la forte personnalité, l'expérience et le dévouement, sans sectarisme, au service de tous.
Votre choix est désormais clair. Face au péril que représente pour notre pays la

politique intérieure et extérieure dictée par un seul homme et qui entraine irrémédiablement la France au déclin.

Il faut voter républicain

Il faut voter et faire voter pour :

BERNARD CHOCHOY

Maire de Lumbres — Président de l'Office départemental d'H.L.M.
Président du Conseil général — Sénateur — Ancien ministre

et son suppléant :

ROLAND HUGUET

Professeur de C.E.G. — Maire d'Isbergues

Cultivateurs, ouvriers de toutes catégories, commerçants, artisans, agents des services publics, anciens combattants, retraités, sachez que la République démocratique est votre seul salut et le seul garant de votre avenir dans la stabilité et la liberté.

Cultivateurs, n'oubliez pas que les gouvernements de l'U.N.R. ont délibérément sacrifié vos intérêts à ceux des banques d'affaires.

Souvenez-vous que c'est vous, paysans, qui avez surtout fait les frais de leur prétendue politique de stabilité des prix qui a, certes, stabilisé vos prix à la production mais non ceux des produits industriels.

Refusez votre vote à l'U.N.R. qui prépare la liquidation de l'exploitation familiale et dont toute l'action montre que vous êtes les mal aimés du régime gaulliste.

Ouvriers de toutes catégories, pensez à vos libertés syndicales menacées, au chômage qui vous guette, à vos difficultés d'existence et à celles que connaissent déjà vos enfants pour trouver un emploi.

Jeunes ménages, mal logés, avec nous, exigez une politique de construction sociale à la mesure de nos immenses besoins.

Commerçants, votre condition est liée à la prospérité de l'agriculture et au bien-être de la classe ouvrière. Sachez que l'U.N.R. entend supprimer la propriété commerciale et que l'application de la T.V.A. au commerce de détail vous fera supporter des centaines de milliards de charges supplémentaires dans les prochaines années.

Artisans, au cours des précédentes législatures, nos amis ont toujours été attentifs à vos problèmes et se sont rangés parmi vos meilleurs défenseurs.

Personnes âgées, votre malheureux sort ne préoccupe pas les élus de l'U.N.R. qui ne savent montrer leur sollicitude à votre égard qu'à travers des phrases apitoyées mais non en vous assurant des retraites décentes.

Travailleurs de toutes catégories, agents des services publics, anciens combattants, retraités, vos droits n'ont jamais été aussi méconnus qu'en ce moment.

Le 12 mars prochain, quel que soit votre vote du 5 mars, républicains de toutes tendances, vous vous unirez contre le candidat de l'U.N.R. Vous compléterez ensemble votre victoire de dimanche dernier.

Vous direz non aux inconditionnels Catry et Dazin.

Vous direz oui à la République et à nos candidats Bernard Chochoy et Roland Huguet.

NEUVIÈME CIRCONSCRIPTION

Cantons de : Béthunes, Lillers.
Communes de : Auchel, Cauchy-à-la-Tour, Lozinghem.

M. Edouard CARLIER
(Candidat du Parti communiste français)
élu le 12 mars 1967
(C.)

1re CIRCULAIRE

Un bon député :

Votre député Edouard Carlier a été, en 1962, l'élu de l'union de la gauche contre le candidat de l'U.N.R. et de la réaction.

Notre région de Béthune-Lillers-Auchel qui pendant des années avait subi l'incapacité et les conceptions réactionnaires de M. Cassez, député M.R.P., manifestait ainsi sa volonté d'avoir un véritable député à son service.

Ce choix a été le bon ainsi que le prouve le bilan d'activité d'Edouard Carlier.

Il a mis son dévouement, ses capacités, au service de tous ceux qui avaient besoin d'aide, de tous ceux qui luttaient pour une vie meilleure quelle que soit leur opinion.

Des milliers et des milliers de lettres, de démarches, des dizaines et des dizaines de questions écrites ou orales, de multiples délégations, tel a été son apport personnel dans la défense des intérêts de nos populations.

A l'Assemblée Nationale, avec le groupe communiste, il a soutenu avec fermeté les aspirations des travailleurs et de notre peuple sur tous les grands problèmes touchant au progrès social, à la paix, à l'indépendance de notre pays.

Une mauvaise politique :

La seule limite de son action, à celle des élus de la gauche, résidait dans la présence à l'Assemblée Nationale sortante d'une majorité U.N.R. et réactionnaire qui a soutenu inconditionnellement la politique du gouvernement.

Les travailleurs et les différentes couches de la population laborieuse de nos régions ont subi particulièrement les méfaits de cette orientation.

La ruine s'installe lentement dans l'ouest du bassin minier sacrifié par la politique de liquidation des richesses charbonnières ; l'usine d'Isbergues est menacée, le chemin de fer est démantelé.

Les conditions de vie et de travail se dégradent malgré les grandes luttes qui ont été menées par les travailleurs de toutes les corporations.

La politique agricole du gouvernement sacrifie les exploitations familiales.

La jeunesse paie durement cette situation, privée de l'essentiel de ses droits à l'instruction, au métier, au travail.

Face à cette politique, Edouard Carlier a été votre interprète et le défenseur résolu de vos revendications et des justes solutions pour la prospérité de nos régions.

Il a agi et continuera d'agir :

— pour sauvegarder les richesses charbonnières par une exploitation rationnelle du gisement et, à partir de la carbo-chimie, assurer de nouveaux développements des activités des Houillères jusqu'à la production des produits finis (matières plastiques et fibres synthétiques) ;

— pour augmenter les salaires, traitements, retraites des travailleurs et des différentes couches de la population laborieuse, réduire la durée du travail, abaisser l'âge de la retraite, améliorer le sort des personnes âgées ;

— pour défendre les exploitations agricoles familiales et assurer des débouchés aux jeunes ruraux.

De telles mesures économiques et sociales contribueront à l'amélioration des conditions de vie et à une nouvelle prospérité de nos régions par la création de milliers d'emplois nouveaux.

Face aux candidats de l'U.N.R. et du « Centre démocrate », partis de la réaction, nous vous appelons à assurer la réélection d'Edouard Carlier et de Benoît Offroy.

Déjà, en 1962 l'union de la gauche a battu la droite réactionnaire dans notre circonscription.

Aujourd'hui, la gauche s'est unie dans tout le pays sur la base de l'accord réalisé entre le Parti communiste, la Fédération de la gauche démocrate et socialiste et le Parti socialiste unifié.

Cet accord ouvre des perspectives nouvelles, en particulier la possibilité de gagner la majorité à l'Assemblée Nationale.

Ainsi la voie serait ouverte pour mettre fin au régime gaulliste, à sa mauvaise politique, bâtir une véritable démocratie faisant droit aux aspirations de notre peuple.

Dès le premier tour, votez Edouard Carlier et Benoît Offroy, pour contribuer au renforcement de l'union de la gauche.

Votez Edouard Carlier pour battre les candidats de l'U.N.R. et de la réaction, qui portent la responsabilité de la situation difficile que nous connaissons.

Le 5 mars, vous confirmerez, en l'amplifiant, votre vote de 1962 pour créer les conditions de la réélection d'Edouard Carlier et de Benoît Offroy.

— Pour le progrès social et la prospérité de notre région
— Pour des changements démocratiques

Dès le 1er tour, votez

EDOUARD CARLIER
Député sortant
Conseiller municipal de Béthune

Remplaçant éventuel :

BENOIT OFFROY
Ancien adjoint au maire d'Auchel

Candidats du Parti communiste français.

2e CIRCULAIRE

Electrices, électeurs,

Vous vous êtes prononcés clairement, dès le premier tour de scrutin : vous avez choisi la gauche avec ses candidats et leur avez accordé une large confiance.

Pour la première fois dans notre circonscription la gauche, avec 26.507 voix, soit plus de 55 % des suffrages exprimés, obtient largement la majorité absolue.

Par rapport à 1962, aux précédentes élections législatives, 5.684 hommes et femmes, soit plus de 5 % des électeurs de notre région, sont venus renforcer l'union des forces ouvrières et démocratiques opposées aux candidats du pouvoir personnel et de la réaction.

Ainsi faisant, les électrices et électeurs de notre circonscription ont condamné la mauvaise politique du gouvernement et affirmé leur volonté d'imposer la satisfaction de leurs revendications, la sauvegarde et la prospérité de notre région.

Dimanche prochain, il s'agit de confirmer votre vote en lui donnant plus d'ampleur encore.

Le suffrage universel, en plaçant largement en tête votre député sortant Edouard

Carlier l'a, de nouveau, confirmé comme en 1962 pour être le candidat d'union de toute la gauche, de tous les hommes attachés au progrès et à la paix.

Dans l'ensemble du département et du pays, grâce à l'application loyale de l'accord signé entre le Parti communiste français et la Fédération de la gauche démocrate et socialiste, la gauche présentera partout une candidature unique.

Ainsi, le deuxième tour de scrutin doit permettre, grâce à l'union des communistes, socialistes, démocrates et républicains de battre les candidats de l'U.N.R. et d'avancer vers une politique nouvelle de progrès social, de prospérité et de paix.

Le candidat de l'U.N.R., ce parti de la réaction, va essayer de regrouper les suffrages de la droite pour tenter de défendre ses positions.

Dimanche votre choix est clair :

— Vous condamnerez sans appel l'U.N.R., son candidat et sa mauvaise politique de ruine de nos régions, d'aggravation de vos conditions de vie et de travail.

— Vous voterez pour une politique nouvelle de progrès social, de prospérité et de paix.

Pour un député qui a fait la preuve de ses capacités, de son dévouement, de son esprit de tolérance et qui continuera à défendre au mieux vos intérêts.

Votez

EDOUARD CARLIER
et
BENOIT OFFROY

Candidats d'union de toute la gauche et des hommes de progrès présentés par le Parti communiste français.

DIXIÈME CIRCONSCRIPTION

Canton de : Bruay-en-Artois.
Communes de : Bouvigny-Boyeffles, Fresnicourt-le-Dolmen, Gouy-Servins, Hersin-Çoupigny, Maisnil-lès-Ruitz, Marles-les-Mines, Nœux-les-Mines, Sains-en-Gohelle, Servins.

M. Maurice ANDRIEUX
(Candidat du Parti communiste français)
élu le 12 mars 1967
(C.)

1re CIRCULAIRE

Electrices, électeurs,

Il est d'usage, dans les circulaires électorales, de commencer par présenter complaisamment les candidats, vanter leurs mérites passés et présents et ouvrir large l'éventail de leurs perspectives et de leurs possibilités.

Mais il se fait qu'à l'heure où vous lisez ceci, des garçons de 15 à 20 ans font pointer dans les bureaux de main-d'œuvre leur carte de « chômeurs professionnels », des filles de chez Rosy, poussées à bout par les cadences, s'effondrent en proie aux crises nerveuses. Les autobus font leur ronde : mineurs mutés, ouvrières du textile, employés des bureaux de Nœux même : heures supplémentaires gratuites, fatigue, dépressions, affections cardiaques, maladies dont il ne faut pas aller chercher loin les causes.

Maurice Andrieux, l'instituteur de 41 ans que le Parti communiste français présente à vos suffrages, qui n'a pas oublié la mort à 57 ans de son père tué par la silicose et qui a juré de rester fidèle à la classe ouvrière, ne peut sans frémir assister à pareil destin d'une jeunesse et d'un peuple.

Son métier est de promouvoir et voilà que les enfants qu'il a éduqués et instruits

dans les mauvaises conditions d'une école publique miséreuse, il les rencontre inactifs et désabusés pendant que leurs pères, ses anciens camarades d'école primaire, il les conduit au cimetière, fauchés en pleine maturité.

Tout ceci est particulièrement vrai dans notre circonscription, mais ce marasme, cette récession, cette misère sont partout. Ils sont les fruits amers de la division et des diviseurs. Division et diviseurs responsables, sur le plan politique, de l'instabilité, du manque de démocratie qui ont abouti à l'installation du pouvoir personnel, en réalité à la prise en main directe des affaires de l'Etat par les capitalistes de l'industrie, du foncier et des banques.

Division et diviseurs responsables sur le plan économique régional de la mise en application du plan Schumann en 1950, liquidation allègrement poursuivie par le Ve Plan gaulliste.

Un appel d'André Mancey

Dans le but d'éliminer le plus grand nombre de députés communistes, le pouvoir gaulliste a, en 1958, découpé les circonscriptions électorales d'une façon absolument arbitraire ; ainsi les villes de Calonne-Ricouart — dont je suis maire — de Divion, d'Houdain ont été rattachées à la circonscription de Saint-Pol.

Lors des précédentes élections législatives j'étais le candidat du Parti communiste dans la circonscription de Bruay. Cette fois, mon parti m'a demandé d'aller à la bataille dans la circonscription de Saint-Pol afin d'essayer de la débarrasser du député U.N.R. sortant, Delory.

Je suis persuadé que vous m'approuverez d'avoir accepté cette tâche d'autant que celui qui me remplace comme candidat du Parti communiste dans votre circonscription de Bruay est un militant de grande valeur, Maurice Andrieux.

J'ai pour mon camarade Maurice Andrieux la plus haute estime ; ce fils de mineur devenu instituteur grâce à son intelligence, à son travail, aux sacrifices consentis par ses parents est un homme d'un dévouement et d'un dynamisme remarquables.

Vous pouvez lui accorder une entière confiance, je réponds pleinement de lui.

En novembre 1962, vous m'aviez, dès le premier tour, placé largement en tête de tous les candidats avec près de 3.000 voix d'avance. Je suis persuadé que vous ferez de même, le 5 mars, pour Maurice Andrieux.

Je vous en remercie à l'avance.

Celui qui fut pendant sept années votre député,

André MANCEY.

Mais la patience, la persévérance finissent par payer. Des années durant, sans se laisser rebuter par les incompréhensions, les refus, les hésitations, parfois même les scandaleuses attitudes, les communistes ont œuvré pour l'union des forces de gauche, seule capable d'établir une démocratie réelle et stable, seule capable de donner vie à notre région, à notre pays.

Maurice Andrieux, à la tête de la commune d'Hersin, Louis Josien, avec les mineurs de Bruay dont il est, du syndicat C.G.T., le secrétaire, ont inlassablement expliqué, agi dans cette direction.

Et le courant, d'abord timide, s'est assuré, est devenu irrésistible.

Les accords Parti communiste-Fédération seront respectés parce que le peuple les approuve et surveille avec vigilance leur application. Plus qu'une entente électorale, le peuple sait que c'est la promesse, pour demain, de la réalisation d'un programme commun de toute la gauche, seule issue pour notre pays.

Il n'est pas besoin d'être bruyant pour être efficace ; préparé par des années de lutte et animé depuis toujours par la passion d'unir, Maurice Andrieux est prêt à assumer, si vous la lui confiez, cette lourde mais exaltante responsabilité de représentant de la 10e circonscription.

Il n'est pas de sauveur suprême comme il n'est pas de député-miracle.

Seul un changement de politique peut sauver notre région.

Pour l'imposer, votez communiste, car il n'est pas de progrès social, pas de gauche véritable sans les communistes.

Votez communiste pour donner à nos propositions unitaires la force de millions et de millions de suffrages.

Votez communiste pour le renforcement de l'union des forces de gauche dont les communistes sont les meilleurs artisans.

Votez Maurice Andrieux.

MAURICE ANDRIEUX
Candidat titulaire

Remplaçant éventuel :

LOUIS JOSIEN
Candidat suppléant

2e *CIRCULAIRE*

Electrices, électeurs.

« Au premier tour on se compte
Au second tour on s'unit. »

Tous les républicains saluent avec une grande satisfaction l'entente de la gauche réalisée pour les désistements réciproques dans l'ensemble des circonscriptions.

Appliquant cette sage loi de discipline républicaine, dimanche 12 mars, 14.000 électeurs communistes iront, à Arras, mêler leurs bulletins à ceux des électeurs socialistes pour faire élire Guy Mollet, secrétaire général de la S.F.I.O.

Pas une voix communiste ne manquera pour élire à Bapaume, Guidet, candidat de la Fédération, arrivé en tête et du même coup faire mordre la poussière à Duflot, député sortant Ve République.

Il en sera de même à Boulogne, à Montreuil, à Saint-Omer avec Chochoy battant l'U.N.R.

A Lens, arrivant 122 voix derrière le candidat de la Fédération Delelis, Jules Tell se désiste naturellement pour celui-ci comme le font les candidats communistes dans 9 circonscriptions, sur les 14.

A Cambrin, Béthune, Saint-Pol ce sont les candidats communistes qui bénéficient du désistement de la Fédération de la gauche et ainsi un autre député U.N.R. sera battu par André Mancey.

Dans notre circonscription de Bruay, en militant respectueux des accords signés par son parti, Raymond Derancy, moins bien placé que le candidat communiste, se désiste en sa faveur.

Voilà qui est clair !

Voilà qui fait vibrer d'espoir en l'avenir le cœur de milliers de républicains sincères.

Comme partout en France la gauche se renforce dans notre circonscription.

L'U.N.R. a pu dimanche mesurer l'importance grandissante de l'opposition des gens de chez nous à la politique de misère et de liquidation pratiquée par le pouvoir gaulliste et ses inconditionnels, tandis que le Centre démocrate peut méditer sur les dangers qu'il y a à faire de l'équilibre sans filet.

Le deuxième tour verra la confirmation de cette tendance irréversible.

Dimanche, avec l'enthousiasme de l'union retrouvée et des perspectives d'une action la main dans la main, les socialistes, les communistes, le P.S.U., les républicains sincères, en un mot les hommes de gauche, vont voter pour le candidat unique de la gauche : Maurice Andrieux.

Celui-ci, fort de l'ensemble de ces suffrages, sera demain le député de tous ceux qui forment la seule grande et vraie majorité, celle de nos populations laborieuses avec ses enfants sans avenir et ses richesses trahies.

— Pour imposer au pouvoir les solutions sérieuses qui résoudront en faveur des

travailleurs et petites gens le problème angoissant de l'emploi et du devenir économique de la région.

— Pour mener un combat plus résolu encore contre les liquidateurs de notre bassin

— Pour poursuivre et consolider l'union qui se réalise

Votez

Maurice ANDRIEUX

Candidat unique de la gauche.

ONZIÈME CIRCONSCRIPTION

Cantons de : Cambrin, Laventie.

Communes de : Annay-sous-Lens, Bénifontaine, Estevelles, Harnes, Hulluch, Meurchin, Pont-à-Vendin, Vendin-le-Vieil, Wingles.

Mme Jeannette PRIN

(Candidat du Parti communiste français)

élue le 12 mars 1967

(C.)

1re CIRCULAIRE

Jeannette Prin au service de la population laborieuse.

En élisant, en 1962, Jeannette Prin député de la 11e circonscription, les électrices et électeurs ont fait un bon choix.

Son riche bilan d'activité est le témoignage éloquent de sa compétence, de sa volonté de bien servir les intérêts immédiats et d'avenir de la population.

A l'Assemblée Nationale, avec le groupe communiste, elle a défendu, soutenu, les aspirations et besoins de tous ceux qui peinent et qui travaillent.

Elle a déposé de nombreuses propositions de lois, proposé des aménagements aux lois existantes.

Député-femme, la seule du Pas-de-Calais, des milliers de familles ont eu recours à Jeannette Prin. Toutes peuvent attester que c'est sans parti pris, avec cœur et dévouement, qu'elles ont été accueillies et que leur député s'est efforcée de solutionner, d'apporter l'aide et le réconfort.

Pour la jeunesse et son avenir.

Jeannette Prin s'est particulièrement occupée de la jeunesse pour son droit à l'instruction, son droit au métier, son droit au travail.

Elle a démontré, dans ses interventions, comment à partir du charbon, il était possible de développer une puissante industrie de la carbo-chimie et d'assurer par là même le développement économique de notre région.

Connaissant les difficultés auxquelles doivent faire face les couches paysannes. Jeannette Prin est intervenue à plusieurs reprises notamment sur les « calamités agricoles », « les prêts aux jeunes », « les indemnités viagères aux vieux ménages ».

De la grande grève de 1963 à celle du 4 janvier à Béthune, Jeannette Prin, consciente du mandat qui lui était confié, a été l'interprète fidèle des justes et légitimes revendications de la population laborieuse de sa circonscription.

Jeannette Prin, employée aux P.T.T., fille de mineur, et Henri Lucas, chaudronnier aux Houillères nationales, connaissent bien les conditions de vie et les aspirations des travailleurs.

La production industrielle a augmenté de 60 % depuis 1958 ; le pouvoir d'achat des travailleurs ne s'est pas pour autant amélioré ; pour certains il a même diminué.

Des milliers de salariés, dans le Pas-de-Calais, gagnent moins de 60.000 anciens francs par mois ; les Allocations familiales ont un retard de 25 %. L'incertitude de l'emploi pèse sur les travailleurs et les jeunes.

Dans notre circonscription, depuis 1962, 5 puits ont été fermés, les autres sont menacés. Le rivage de Beuvry a cessé toute activité, la centrale de Beuvry est destinée à subir le même sort.

Cela se traduit par les mutations de milliers de mineurs dans les groupes de Courrières et d'Oignies. Les ouvriers du jour, ceux des usines et ateliers centraux, connaissent les mêmes difficultés journalières, des longs et épuisants transports non rémunérés par les Houillères, pris sur le temps de repos indispensable à tous.

En 1958, il y avait 4 millions de familles imposables. En 1967, il y en a plus de 8 millions. L'impôt accable les faibles revenus, frappe les pensionnés, les retraités qui, après de longues années de labeur, ne peuvent vivre dignement.

C'est contre ce pouvoir, au service exclusif des gros banquiers, des grands industriels, que Jeannette Prin et Henri Lucas luttent résolument.

Vos raisons de voter communiste.

Votre vote pourra déterminer et accélérer les changements politiques voulus par un grand nombre de Françaises et Français. Le Parti communiste, ses candidats se présentent devant vous avec confiance.

Ils vous ont toujours dit la vérité.

Dès 1951, notre parti dénonçait les méfaits du plan Schumann (C.E.C.A.) qui annonça la liquidation du bassin minier. En 1958, il a été le seul en tant que parti à vous appeler à voter « non » à ce régime que vous subissez actuellement. Chacun de vous peut aujourd'hui constater que le Parti communiste avait raison et avait vu juste.

Pour l'unité des communistes et des socialistes.

Pour mettre fin au régime gaulliste, pour bâtir un régime démocratique stable, hardiment social, le Parti communiste a lutté avec persévérance pour l'union des forces démocratiques, pour l'unité des communistes et des socialistes.

Nous avons salué avec satisfaction l'accord réalisé entre le Parti communiste et la Fédération de la gauche, qui compte en son sein le Parti socialiste.

Cet accord doit permettre de porter un coup sérieux à l'U.N.R. et autres partis réactionnaires. Il est très important, dans l'intérêt même de l'union des forces de gauche, que le Parti communiste recueille, dès le premier tour, un grand nombre de suffrages.

Le meilleur moyen d'en finir avec le pouvoir personnel sans retomber dans les errements du passé et de promouvoir une démocratie réelle, c'est de voter communiste.

Dès le premier tour, vous voterez communiste.

Pour aider au renforcement de l'union des forces de gauche dont les communistes sont les meilleurs artisans.

Vous voterez communiste.

Pour donner à nos propositions unitaires la force de millions de suffrages.

Pour que le parti communiste ait la place qui lui revient aux côtés des autres partis démocratiques. Sans cela, c'est la droite qui continuerait à dominer.

Vous voterez communiste.

Parce que le parti communiste préconise une politique extérieure de paix, d'indépendance nationale, de désarmement et de sécurité collective, d'amitié avec tous les peuples. Il lutte pour mettre fin à l'injuste guerre imposée par les Etats-Unis au malheureux peuple vietnamien, guerre qui menace la paix mondiale.

En 1962, Jeannette Prin a été l'élue de l'union.
Le 5 mai, vous confirmerez, dès le premier tour votre vote.
Pour une France démocratique, prospère, indépendante et pacifique.

Dès le premier tour, votez :

JEANNETTE PRIN
Député sortant

Remplaçant éventuel :

HENRI LUCAS
Candidats du Parti communiste français

2e CIRCULAIRE

Electrices, électeurs,

En la plaçant en tête, le suffrage universel a désigné Jeannette Prin pour porter le drapeau de l'union des forces ouvrières et démocratiques dans la onzième circonscription.

En militant respectueux de l'accord réalisé à l'échelon national, Noël Josèphe se désiste en faveur de Jeannette Prin.

Ainsi, la discipline républicaine va permettre aux électeurs communistes et républicains de voter, dimanche prochain pour un candidat unique de la gauche et d'infliger une cuisante défaite au pouvoir personnel.

Il ne manquera pas une seule voix communiste aux candidats socialistes arrivés en tête dans neuf circonscriptions du Pas-de-Calais, ce qui permettra, notamment, d'assurer la réélection de Guy Mollet à Arras, l'élection de Bernard Chochoy à Saint-Omer, de Guidet à Bapaume.

Par ailleurs, l'unité de candidature assurera la réélection d'Edouard Carlier à Béthune, l'élection de Maurice Andrieux à Bruay et d'André Mancey à Saint-Pol.

Trois députés U.N.R. sortants, au moins, vont connaître la défaite dans notre département : Duflos à Bapaume ; Catry à Saint-Omer et Delory à Saint-Pol.

Cette situation, qui réjouit tous les républicains, ouvre les perspectives d'une union solide et durable de toute la gauche, condition pour en finir avec le pouvoir personnel et le remplacer par un gouvernement démocratique qui pratiquera une politique de progrès social.

Electrices, électeurs,

Dimanche votre choix est clair :

— Vous condamnerez sans appel l'U.N.R., son candidat et sa mauvaise politique de ruine de nos régions, d'aggravation de vos conditions de travail et de vie.

— Vous voterez pour une politique de progrès social, de prospérité et de paix.

Pour un député qui a fait la preuve de ses capacités, de son dévouement, de son esprit de tolérance et qui continuera à défendre au mieux vos intérêts,

Votez

JEANNETTE PRIN
et
HENRI LUCAS
Candidats d'union de toute la gauche présentés par le Parti communiste français.

DOUZIÈME CIRCONSCRIPTION

Cantons de : Liévin-Nord (moins la commune de Nœux-les-Mines), Liévin-Nord-Ouest (moins les communes de Bouvigny-Boyeffles, Gouy-Servins, Hersin-Coupigny, Sains-en-Gohelle, Servins). Communes de : Avion, Eleu-dit-Leauwette, Loos-en-Gohelle.

M. Henri DARRAS
(Candidat du Parti socialiste S.F.I.O.)
élu le 12 mars 1967
(F.G.D.S.)

1re CIRCULAIRE

Depuis plus de vingt ans vous connaissez Henri Darras. C'est un homme qui fait honneur aux mandats électifs que vous lui avez confiés. Il est l'ardent défenseur des travailleurs, des vieux, des déshérités, des sans-logis.

Aux élections législatives de 1962, arrivé largement en tête dès le premier tour, il a été réélu avec 75 % des suffrages exprimés. En 1964, au Conseil général, Henri Darras a été brillamment réélu dès le premier tour de scrutin. De même en 1965, aux élections municipales, les Liévinois lui ont donné 75 % de leurs voix.

Ce n'est pas le fait de la conjoncture du moment si à chaque élection la popularité d'Henri Darras s'affirme massivement. Si aujourd'hui 3 électeurs sur 4 lui accordent leur confiance, c'est parce qu'il a fait ses preuves et que son dévouement inlassable est apprécié par l'ensemble de la population de notre circonscription.

Le défenseur de notre jeunesse.

Pour notre jeunesse, ses interventions pressantes ont abouti à la création dans notre circonscription, d'une chaîne d'établissements nouveaux : C.E.S. de Bully, C.E.S. de Liévin, C.E.G. de Mazingarbe, lycée d'Avion, lycée moderne classique et technique de Liévin. Pour compléter cet équipement, Henri Darras a obtenu l'inscription à la carte scolaire de nouveaux établissements qui seront construits prochainement : C.E.S. de Loos-en-Gohelle, de Grenay, d'Angres, un collège d'enseignement technique sera prochainement réalisé à Bully. A la suite de ces créations, le pourcentage de nos enfants qui poursuivent des études secondaires ou techniques, est le plus élevé de la région. La démocratisation de l'enseignement pourrait entrer dans les faits si le Gouvernement pratiquait une politique scolaire sérieuse et multipliait le nombre des bourses d'études au lieu de les réduire.

Le problème de l'emploi.

Chaque année, des milliers et des milliers de jeunes arrivent à l'âge d'homme et ont besoin de trouver sur place l'emploi qui leur permettra de fonder un foyer. Mais le Gouvernement accentue la récession économique de notre région et le chômage s'étend comme une lèpre.

Le Gouvernement est le seul responsable de cette dramatique situation

— en réduisant systématiquement la production charbonnière sous prétexte de rentabilité, il précipite la ruine de nos charbonnages,

— le Ve Plan voté par la majorité U.N.R. sacrifie délibérément notre région minière. Le plan gouvernemental prévoit le départ annuel de 40.000 jeunes et accepte un « volant » de chômage important.

Henri Darras a été le premier à dénoncer la malfaisance des mesures prévues au Ve Plan qui, en dépeuplant systématiquement nos cités, atteignent toutes les catégories professionnelles : ouvriers, commerçants, employés.

L'action vigoureuse d'Henri Darras et des élus de la région a permis d'apporter certaines corrections et améliorations aux mesures primitivement arrêtées. Mais la situation exige une vigilance de tous les instants et Henri Darras continuera à consacrer toutes ses forces au sauvetage d'une région qui, depuis cent ans, a fait la richesse du pays grâce au courage et à l'abnégation de ses habitants.

Le défenseur de la profession minière.

Fils de mineur, ayant comme suppléant et collaborateur Jean Mallet, maire de Bully et ouvrier mineur, Henri Darras connaît mieux que personne les difficultés de la profession minière. Dans toutes les assemblées où il siège, Henri Darras a réclamé l'instauration de la semaine de 5 jours, ramenant à 40 heures la durée hebdomadaire du travail, sans diminution de salaire. Au cours de plusieurs interventions, il a souligné le danger de la concurrence du pétrole et la carence du Gouvernement dans la protection de cette richesse régionale et nationale qu'est le charbon. Il a dénoncé également les lourds sacrifices imposés à la corporation minière et a réclamé la revalorisation de la profession par un réajustement des salaires et des retraites.

Le parlementaire européen.

Délégué par l'Assemblée Nationale au Parlement européen, Henri Darras travaille efficacement à l'unification économique de l'Europe et au rapprochement des peuples. Il est, dans cette Assemblée, le porte-parole des travailleurs de la Communauté pour lesquels il réclame une participation accrue dans la construction de l'Europe.

Il fait partie du groupe de travail qui a élaboré, en accord avec les grandes centrales syndicales, le statut européen du mineur, adopté à l'unanimité par le Parlement européen à la fin de 1961. Ce statut a déjà porté ses fruits en Belgique, en Hollande, en Allemagne, où les mineurs ont obtenu la semaine de 40 heures. Seul le Gouvernement français a refusé jusqu'à présent de l'appliquer.

Un défenseur de toutes les justes causes.

Malgré ses tâches multiples et absorbantes, Henri Darras a continué à réserver l'accueil le plus bienveillant à tous ceux, sans distinction d'opinions, qui ont sollicité son aide ou ses conseils. Ses interventions ont apporté de substantielles satisfactions dans de nombreux foyers ouvriers.

Electrices, électeurs,

En sollicitant à nouveau vos suffrages, Henri Darras a conscience de n'avoir trahi aucun des espoirs que vous aviez mis en lui. En lui renouvelant votre confiance, vous avez la certitude d'être représentés à l'Assemblée Nationale par un homme toujours aussi compétent, toujours aussi dévoué, mais dont l'autorité a encore grandi.

Le 27 novembre 1962, vous lui avez donné 75 % de vos suffrages. Le 5 mars, dès le premier tour, vous accomplirez un acte positif, en évitant d'éparpiller vos voix. La gauche unie, les républicains de progrès, hostiles au pouvoir personnel, feront bloc pour assurer la réélection d'Henri Darras, le défenseur le plus qualifié et le plus résolu de nos populations et de la région.

Le 5 mars, votez et faites voter pour

HENRI DARRAS

Député sortant — Maire de Liévin

et JEAN MALLET

Conseiller général — Maire de Bully-les-Mines

Remplaçant éventuel

Candidats de la Fédération de la gauche démocrate et socialiste,
présentés par le parti socialiste S.F.I.O.

2e CIRCULAIRE

Electrices, électeurs,

Nous vous remercions d'avoir répondu aussi largement à l'appel que vous adressaient les républicains et les démocrates de notre circonscription. Avec 20.193 suffrages, les plaçant nettement en tête dès le premier tour, vous avez donné à nos candidats un magnifique témoignage de confiance et d'estime.

C'est pour Henri Darras un précieux encouragement à poursuivre une tâche souvent difficile à laquelle il se consacre avec dévouement et compétence.

Pour dimanche prochain le choix est clair : le résultat du premier tour dicte à chacun son devoir. Les citoyens qui le 5 mars ont tenu à affirmer leur préférence doctrinale, malgré le travail fécond réalisé par Henri Darras pendant ses quatre années de mandat, pourront le 12 mars par un vote positif reconnaître son dévouement au bien public.

Dimanche prochain, Henri Darras et Jean Mallet seront les candidats des républicains de progrès, de tous ceux qui, résolument hostiles au pouvoir personnel, entendent redonner à notre Pays son vrai visage, celui d'une France démocratique, prospère, indépendante et pacifique.

Le 12 mars l'élection de Henri Darras sera en même temps une manifestation d'union de toutes les bonnes volontés désireuses d'assurer l'avenir économique et social de notre région.

Electrices, électeurs, ce dimanche tous aux urnes.

Votez et faites voter pour Henri Darras et Jean Mallet.

TREIZIÈME CIRCONSCRIPTION

Communes de : Billy-Montigny, Fouquières-lès-Lens, Lens, Loison-sous-Lens, Noyelles-sous-Lens, Sallaumines.

M. André DELELIS
(Candidat Fédération de la Gauche démocrate et socialiste)
élu le 12 mars 1967
(F.G.D.S.)

1re CIRCULAIRE

Electrices, électeurs,

Pour mieux miser sur l'avenir, dès le 5 mars, placez en tête un homme d'action : André Delelis.

N'attendez pas ! Le second tour n'aura plus d'intérêt ; les jeux seront faits le 5 mars.

Votre préférence, vous devez la porter sur un candidat qui a fait ses preuves et qui sera au service de tous :

André Delelis, un maire moderne, un conseiller général actif et efficace.

Votez « utile »
Votez « dynamique » !

La preuve qu'on peut faire confiance à André Delelis. Voici comment le corps électoral l'a déjà jugé :

Le conseiller général :

— En 1962, au premier tour, avec cinq candidats en présence, il obtient 5.457 voix ;
— En 1964, au premier tour, avec cinq candidats en présence, il obtient 6.639 voix, soit une progression en deux ans, de 1.182 voix malgré 789 votants en moins.
— Elu avec 8.823 voix en 1962, il est réélu avec 11.132 voix en 1964 et, fait particulièrement rare, il reste le seul candidat au second tour.

L'élu municipal :

— Elu avec 8.093 voix en 1959, il est réélu avec 11.898 voix en 1965, soit une progression de 3.805 voix en six ans.

Le maire :

— Elu à l'unanimité de son conseil municipal.

Ces électrices et ces électeurs n'ont pas été déçus : André Delelis en a gagné d'autres à chaque fois.

Faites comme eux : votez

André DELELIS

Maire de Lens — Conseiller général du Pas-de-Calais
Vice-président de l'Association des maires du Pas-de-Calais
Candidat de la Fédération de la gauche démocrate et socialiste présenté par le parti socialiste S.F.I.O.

Remplaçant éventuel :

Jean-Claude BOIS

2ᵉ *CIRCULAIRE*

Electrices, électeurs,

Un grand merci aux 15.309 électrices et électeurs qui ont placé André Delelis en tête de tous les candidats dès le premier tour. Il faut maintenant confirmer ce succès dimanche prochain, 12 mars, en votant massivement pour André Delelis :

— pour donner à son action parlementaire l'autorité et le poids d'un large soutien de la population ;
— pour que se retrouvent sur son nom tous les électeurs épris de liberté et de démocratie véritables.

Votez André Delelis, élu de tous, au service de tous !

QUATORZIÈME CIRCONSCRIPTION

Cantons de : Carvin, Hénin-Liétard.

M. Fernand DARCHICOURT
(Candidat Fédération de la Gauche démocrate et socialiste)
élu le 12 mars 1967
(F.G.D.S.)

1re CIRCULAIRE

F. DARCHICOURT
Assemblée Nationale

Hénin-Liétard, 13 février 1967,

Mademoiselle, Madame, Monsieur,

A la veille du scrutin du 5 mars 1967, mes amis politiques m'ont demandé d'être à nouveau candidat.

La même proposition m'a été faite par de nombreux démocrates et républicains.

Fort de cette confiance, et conscient d'avoir rempli mon mandat, je sollicite donc à nouveau vos suffrages. Si j'ai été élu sur une option politique, chacun de vous reconnaîtra loyalement que je me suis toujours efforcé d'être le député de tous. Jamais une affaire, jamais un cas qui m'ont été soumis ne sont restés sans suite. Le moment est venu pour chacun de vous de me dire si je dois continuer cette action.

Je fais confiance à votre jugement et vous en remercie à l'avance.

Croyez en mes sentiments dévoués.

F. DARCHICOURT.

Notre programme

Région minière.

— Aménager d'urgence des zones industrielles.
— Maintenir les activités des Houillères et développer les industries annexes.
— Implanter des industries nouvelles.
— Créer des emplois nouveaux pour la jeunesse.

La femme.

— Egalité des salaires avec ceux des hommes.
— Amélioration de la législation pour les veuves civiles en matière de pension de réversion.

Mineurs.

Nous soutiendrons les propositions des syndicats tendant à améliorer les conditions de travail, de salaires, de logement et de retraite.

— F. Darchicourt a été le porte-parole de la gauche à l'Assemblée nationale après la grande grève de mars 1963.

— Il a fait voter l'article 89 permettant aux silicosés de prendre leur retraite par anticipation.

Anciens combattants.

— le 8 mai jour férié comme le 11 novembre.
— Respect du rapport constant des pensions.
— Application de l'article 55 de la loi de finances 1962 (plan quadriennal en

faveur des A.C.). Cette loi a été votée à l'initiative de F. Darchicourt mais le Gouvernement refuse de l'appliquer.

— Retraite du combattant égale pour tous.
— La carte du combattant aux anciens d'Algérie.

Les libertés.

— Suppression de toute législation d'exception.
— Rétablir le droit de grève dans son intégralité.
— L'O.R.T.F. au service de toutes les opinions.

Les institutions.

— Maintien de la stabilité gouvernementale.
— Suppression de l'article 16.
— Contrat de gouvernement avec un programme pour toute la législature.

Politique économique.

— Abrogation du Ve Plan et élaboration, avec les syndicats, d'un nouveau Plan.
— Création d'une banque d'investissements.
— Nationalisation des banques d'affaires.

Les jeunes.

— Des terrains de sport, gymnases et piscines en plus grand nombre.
— Dans chaque école primaire, un moniteur d'éducation physique d'Etat.
— Ramener le service militaire à 12 puis à 8 mois.
— Droit de vote à 18 ans.

Agriculteurs.

— Une juste rémunération des efforts des cultivateurs et des ouvriers agricoles.
— Rétablir l'indexation des prix agricoles.
— Une politique de débouchés.

Droit à l'éducation.

— 25 % du budget pour l'éducation de la jeunesse.
— Revaloriser la fonction enseignante.
— Développer la recherche scientifique.
— Accès aux études supérieures pour tous.
— Augmenter le nombre de bourses et leur montant.
— Construire des I.M.P. et des ateliers protégés pour l'enfance déficiente.

Pour une vieillesse heureuse.

— Augmentation des pensions vieillesse.
— Calculer la retraite sur la totalité des années de versement à la Sécurité sociale.
— Amener progressivement l'âge de la retraite à 60 ans.
— Des logements aux loyers accessibles.
— Des maisons de retraite.

Droit au logement.

— Construire 600.000 logements par an dont 400.000 à caractère social.
— Mettre fin au scandale actuel : 60.000 appartements inoccupés, les loyers étant trop élevés.
— Un logement pour tous.

Droit au travail.

— Des investissements plus importants et un véritable aménagement du terri-

toire. Déjà, près de 300.000 personnes sont en chômage complet ou partiel et, parmi elles, de nombreux jeunes gens et jeunes filles.

— Un emploi pour tous.

Justice sociale.

— Le déblocage des salaires.
— Un statut pour les aveugles et grands infirmes.
— Augmentation des allocations familiales et des allocations-logement.
— Une plus juste répartition du revenu national.
— Amélioration de la législation des mutilés du travail.
— Sauvegarder les avantages de la Sécurité sociale.
— La retraite à 60 ans au taux plein pour les travaux pénibles et insalubres.

Force de frappe.

— Arrêt des fabrications militaires atomiques.
— Utilisation des 10.000 milliards ainsi économisés pour améliorer le sort de tous les Français.
— Signer le traité de Moscou interdisant les expériences nucléaires.
— Proposer à tous les pays l'interdiction de donner, de prêter ou de vendre des bombes atomiques.

Votez utile dès le premier tour.

Votez Fernand DARCHICOURT

Ancien mineur — Maire d'Hénin-Liétard
Conseiller général — Député sortant

Remplaçant éventuel :

Alfred PEUGNET

Professeur — Maire de Carvin

Deux hommes d'action dignes de votre confiance.

2e CIRCULAIRE

Electrices, électeurs,

Avec 20.542 voix vous avez placé Fernand Darchicourt largement en tête dès le premier tour.

Merci à tous ceux qui y ont contribué.

Il faut maintenant confirmer ce succès dimanche prochain 12 mars en votant massivement.

Pour donner à son action parlementaire l'autorité et le poids d'un large soutien de la population

Votez

Fernand DARCHICOURT
et Alfred PEUGNET
son remplaçant éventuel

Pas d'abstentions.

Electrices et électeurs,

Nous remercions vivement et sincèrement les 20.542 électrices et électeurs qui,

dès le premier tour, nous ont fait confiance, plaçant ainsi les candidats de la F.G.D.S. nettement en tête, et nous leur demandons de renouveler leur geste le 12 mars.

Mais, nous nous adressons aussi aux autres électrices et électeurs. Nombreux sont, parmi eux, des femmes et des hommes de gauche et des démocrates conséquents.

Nous les invitons à nous rejoindre. Le député de la circonscription n'en aura que plus d'autorité pour faire entendre la voix des populations de la circonscription qui pensent progrès, justice sociale et paix.

Electrices, électeurs,

Ne vous abstenez pas. Ne dites surtout pas : « ce n'est pas la peine que je me déplace, il sera, de toute façon, élu ». Ce serait une erreur qui ferait le jeu de l'adversaire U.N.R.

Il faut, au contraire, voter et voter en masse. Plus votre député aura de voix, mieux il pourra parler et agir en votre nom.

Alors, pas d'abstentions et tous aux urnes le 12 mars, sur les noms de Fernand Darchicourt et Alfred Peugnet, son remplaçant éventuel.

Electrices, électeurs,

En la personne de Fernand Darchicourt, vous avez un député capable, qui a fait ses preuves.

Vous avez un député qui a montré, dans le passé, qu'au-delà des options politiques qui sont les siennes, il savait, une fois élu, se mettre au service de toutes les communes de la circonscription, sans exception, et au service de tous les habitants.

C'est à vous de montrer maintenant qu'il peut compter sur vous tous pour poursuivre sa tâche.

Pas d'abstentions, pas d'hésitation, car votre député aura besoin, pour l'efficacité de son action, de la confiance massive des électrices et des électeurs de la 14e circonscription.

Marquez nettement votre désir d'assurer le devenir économique des cantons de Carvin et d'Hénin-Liétard.

Fernand DARCHICOURT

Ancien mineur — Maire d'Hénin-Liétard
Conseiller général — Député sortant

Remplaçant éventuel :

Alfred PEUGNET

Professeur — Maire de Carvin

PUY-DE-DOME

PREMIÈRE CIRCONSCRIPTION

Cantons de : Billom, Clermont-Est, Clermont-Sud, Pont-du-Château, Saint-Dier-d'Auvergne, Vertaizon.

M. Arsène BOULAY
(Candidat Fédération de la Gauche démocrate et socialiste)
élu le 12 mars 1967
(F.G.D.S.)

1re CIRCULAIRE

Electrices, électeurs, chers amis,

Au terme de la campagne électorale, je tiens à exprimer ma profonde gratitude à mes collègues maires et conseillers municipaux, ainsi qu'aux populations de toutes les communes de la 1re circonscription, pour l'accueil si cordial qui m'a été réservé.

Les visites qui s'achèvent n'ont été pour moi qu'une occasion nouvelle de nouer des contacts humains et de rendre compte du mandat qui m'est dévolu, en avril 1963, à la mort de mon camarade et ami très cher, le docteur Ambroise Brugière.

Pendant les 4 ans de ce mandat parlementaire, j'avais eu, en effet, le plaisir de me rendre plusieurs fois dans chaque bourgade, comme dans chaque quartier de notre grand Clermont.

Toute ma reconnaissance va également à mes fidèles amis :

Gabriel Montpied, Abel Gauthier, Jacques Valentin, Joseph Gardet, Henri Nenot, Raymond Perrier, André Barroux, Daniel Fousson, Raymond Mabrut, ainsi qu'à mon suppléant, mon excellent camarade de longue date : Henri Simonnet.

Les uns et les autres, en m'accompagnant dans mes visites m'ont prodigué, une fois de plus, le réconfort d'une amitié qui m'est particulièrement précieuse.

Maintenant, en toute quiétude, j'attends le verdict qui sortira des urnes, le 5 mars prochain.

Vive la 1re circonscription !

Vive l'union de la gauche française !

Arsène BOULAY
Député sortant
Maire de Romagnat — Conseiller général de Clermont-Ferrand
Secrétaire de l'Association des maires du Puy-de-Dôme
Administrateur-délégué de l'Office public départemental des H.L.M.
Secrétaire de l'Assemblée Nationale

Remplaçant éventuel :

Henri SIMONNET
Adjoint au maire de Clermont-Ferrand
Conseiller général
Ancien ouvrier Michelin et employé des hôpitaux
Résistant, déporté à Buchenwald
Officier de la Légion d'honneur

Un programme immédiat, réaliste et raisonnable.

Défense du travail auvergnat (industrie, agriculture, mines, entreprises, commerce, tourisme, thermalisme). Equipement de notre province et réelle décentralisation industrielle à son profit, grâce aux énormes économies réalisables sur une « force de frappe » coûteuse, dérisoire et dangereuse et sur toutes les dépenses de prestige publicitaire.

Parité des moyens d'existence de nos salaires avec ceux de la région parisienne, par : 1° La suppression totale des abattements de zone ; 2° Le bénéfice des mêmes indemnités de transport.

Parité du niveau de vie agricole, toujours promise et jamais réalisée, par l'application pure et simple du programme des associations agricoles.

Parité définitive et totale de la protection sociale et familiale pour les paysans, artisans, commerçants et tous travailleurs libres.

Plein emploi des jeunes et de tous par : 1° Une expansion résultant des impératifs sociaux et humains, non plus du seul profit capitaliste ; 2° Une authentique formation professionnelle (à la base et pour la promotion des adultes) ; 3° Des possibilités libérales de départ à la retraite selon les besoins et les désirs de chacun ; 4° L'organisation du travail à domicile, du travail à mi-journée et du travail des personnes d'un certain âge encore valides ; 5° Les 40 heures.

Fin de l'escroquerie à la fausse stabilité dont sont victimes : 1° Les familles ; 2° Les vieux, retraités et pensionnés ; 3° Les salariés de l'Etat, des services publics et largement même du secteur privé (conventions collectives) ; 4° Les contribuables, dont la « ponction », en 9 ans, a été multipliée par 2 1/2, tandis que leurs ressources étaient loin de suivre la même progression ; 5° Les jeunes dont l'entrée en ménage doit être rendue possible par un logement et une prime d'installation.

Fin des mensonges : 1° Mensonges aux H.L.M., aux écoles, aux téléphones, aux hôpitaux, aux maisons de retraite, aux équipements sportifs, récréatifs et culturels (contrepartie, notamment, des grands ensembles et de leurs dangers), tous domaines où des statistiques complaisantes ne peuvent plus cacher l'écart grandissant entre réalisations et besoins ; 2° Mensonges aux routes et autoroutes, où nous consolidons notre place de derniers d'Europe (malgré l'inauguration publicitaire de tronçons sans tenants ni aboutissants) parce que sont détournées de leur affectation les taxes automobiles les plus élevées du monde ; 3° Mensonge à l'Association Capital-Travail, à l'assuré social, à la politique des revenus, à l'intéressement des travailleurs, toutes « carottes » dont on reparlera lorsque « demain on rasera gratis ».

Fin des scandales : 1° Scandale des fonds électoraux (il y a 5 ans, c'était l'affaire Pouillon ; cette fois-ci, la majorité refuse de faire connaître l'origine de ses fonds) ; 2° Scandale des députés-barbouzes (ni poursuites contre eux, ni amnistie pour ceux qui avaient cru aux fallacieuses promesses gaullistes : « Algériens, je vous ai compris », « de Dunkerque à Taman-Rasset », « Français à part entière ») ; 3° Scandale de la carte du combattant refusée à ceux d'Algérie ; 4° Scandale du favoritisme politique (un Papon-police, directeur de Sud-Aviation ; un Galichon-cabinet, directeur d'Air-Inter).

Soutien des collectivités locales : 1° Qui chaque année supportent plus de charges et disposent de moins de moyens (fausse « réforme » Giscard d'Estaing), 2° Dont pourtant les administrateurs ont fait leurs preuves d'initiative et de dévouement, face à un Etat toujours plus brouillon, envahissant, despotique et... irresponsable.

Indépendance du Gouvernement à l'égard des puissances d'argent et de leurs préposés (renvoi de Pompidou-Rothschild). Arrêt aux violations de la Constitution, au « Domaine réservé » et à un pouvoir personnel qui est soit celui de la mégalomanie, soit celui des « cliques » d'intérêts. Révision constitutionnelle garantissant le fonctionnement démocratique des institutions. Un Gouvernement et un plan de législature.

Indépendance nationale et organisation de la paix fondée sur l'Europe, la solidarité des peuples, la notion de sécurité collective, et non sur un ridicule « ping-pong » entre les « blocs ». Cessation de l'ingérence des grandes nations dans la vie des petits peuples et de l'escalade vietnamienne. Renonciation à la force de frappe et reconversion de l'industrie atomique d'armement à des fins pacifiques. Participation de notre pays à la Conférence de Genève et signature des Accords de Moscou sur la cessation des essais nucléaires. Organisation mondiale du Planning démographique et de la lutte contre la faim.

2e *CIRCULAIRE*

Appel de Gabriel Montpied

Sénateur-maire de Clermont-Ferrand
Président du Conseil général du Puy-de-Dôme

Le 5 mars, vous avez placé Arsène Boulay nettement en tête des candidats de la 1re circonscription avec près de 22.000 suffrages et je vous en remercie car il mérite votre confiance.

La Fédération de la gauche a nettement progressé en nombre de voix et en pourcentage par rapport au scrutin de 1962 où vous aviez assuré l'élection, au second tour, de notre ami regretté, le docteur Brugière.

Le dimanche 12 mars, Arsène Boulay devient le candidat unique de la gauche.

Connaissant sa valeur et son dévouement, je sais que nous pouvons continuer à compter sur lui pour l'équipement de la région, son expansion agricole et industrielle, dans l'intérêt de tous les travailleurs au sens le plus large du terme.

Electrices, électeurs, je vous demande de porter tous vos suffrages sur Arsène Boulay, député sortant, afin d'assurer non seulement un succès mais une victoire républicaine.

Gabriel Montpied.

Chers amis,

Je remercie les 21.961 électrices et électeurs dont les suffrages du 5 mars courant nous ont désignés pour être, dimanche prochain, mon ami Henri Simonnet et moi-même, les candidats du Rassemblement républicain.

Malgré une augmentation sensible du nombre des électeurs, les voix obtenues marquent une progression considérable sur le chiffre de 13.513 que nous obtenions avec mon regretté colistier et ami, le docteur Ambroise Brugière, le 18 novembre 1962.

Je veux y voir l'approbation, à la fois, d'une action parlementaire énergique et du souci qui fut le mien de rester en contact étroit avec vous, pendant les quatre années écoulées.

Peut-être est-ce également le fruit de la fidélité de toute une vie, sans sectarisme, aux mêmes opinions. L'attachement sans défaillance au socialisme, au syndicalisme et à la mutualité.

Après le scrutin de dimanche dernier, je ne doute pas que, comme ils ont eu l'occasion de l'affirmer au cours de la campagne électorale, les électeurs de Georges Azam et d'Antoine Barrière se rallieront aux candidatures que le scrutin du 5 mars a désignées comme celles du Rassemblement républicain pour le scrutin de ballottage.

Electrices, électeurs,

Dans une récente circulaire, ou au cours de la campagne électorale, je vous ai exposé mon programme.

Comme vous, je suis attaché aux institutions républicaines et aux réalisations qui font le bonheur des hommes.

— Pour une société de citoyens libres et une économie de progrès ;
— Pour la prospérité de notre région, dans une nation riche par le bien-être de

ses travailleurs, la formation de sa jeunesse, les conditions de vie décente de ses retraités et l'équipement de son territoire ;

— Pour une paix garantie dans un monde organisé.

Arsène BOULAY
Député sortant
Candidat du Rassemblement républicain

DEUXIÈME CIRCONSCRIPTION

Cantons de : Bourg-Lastic, Clermont-Nord, Clermont-Sud-Ouest, Herment, Rochefort-Montagne, Saint-Amant-Tallende.

M. Valéry GISCARD D'ESTAING
(Candidat Républicain Indépendant)
élu le 5 mars 1967
(R.I.)

Electrices, électeurs, mes chers amis,

Deux fois déjà, vous m'avez accordé votre confiance et élu député de votre circonscription. Aussi, cette profession de foi ressemblera moins à un manifeste politique qu'à une lettre personnelle où l'on écrit à ceux qui vous connaissent ce que l'on a fait et ce que l'on fera ?

Fidèle à mes convictions, je me présente sous l'étiquette qui exprime mes idées et qui est celle de républicain indépendant.

Bien que je sois décidé à conserver mon indépendance personnelle, comme vous avez pu le vérifier quand j'ai quitté après sept ans le ministère des Finances, le groupe des républicains indépendants, dont l'existence sera maintenue dans la prochaine assemblée, exercera son action au sein de la majorité.

Pourquoi ? Pour défendre quelle politique ?

Nous choisissons la majorité :

Parce que c'est la seule chance d'avoir en France une action continue et stable, comme vous l'avez vous-même tellement attendu et massivement approuvé en votant en 1958 pour la Constitution de la Vᵉ République.

Parce que la majorité, conduite par le Président de la République, a apporté à la France :

— La paix.

Après 23 ans de conflits ininterrompus dont les anciens combattants ont supporté le poids et dont les femmes d'Auvergne ont ressenti l'angoisse et les épreuves, nous sommes aujourd'hui en paix. Dans un monde encore dangereux, cette paix doit être maintenue.

— L'indépendance.

La France, après les épreuves de la guerre et l'impuissance de l'après-guerre, est aujourd'hui indépendante et respectée.

— Le redressement financier et économique.

Nous avons connu cinq dévaluations de 1946 à 1958, faisant perdre au franc les 4/5e de sa valeur et spoliant les faibles, les épargnants et les personnes âgées. Depuis 1958, pas de dévaluation et le franc est devenu une des monnaies les plus fortes du monde.

— Ces résultats ont été difficiles à obtenir.

Je le sais mieux que quiconque. Ils seraient tous les trois remis en cause si à la place d'une majorité solide, la France était à nouveau conduite par une combinaison d'hommes politiques réunis par une trompeuse alliance électorale.

C'est à vous de protéger par votre vote, la paix, l'indépendance et la stabilité.

Pour les cinq prochaines années, quelle sera notre ligne d'action ?

Sur le plan national :

— Poursuivre le développement économique de la France, pour répondre aux immenses besoins de sa population, dans toutes ses catégories, et pour assurer la réalisation d'équipements trop longtemps négligés dans le passé, en matière de logements, d'écoles, de routes, d'hôpitaux et de télécommunications.

— Franchir une nouvelle étape de progrès social, de manière à atténuer les injustices et les inégalités trop fortes encore dans notre pays. Cet effort devra porter sur la revalorisation des prestations sociales, l'aménagement de la fiscalité et la législation du salaire minimum. Elle devra concerner par priorité les personnes âgées, dont la situation reste le problème social numéro un de la France et dont les ressources devront être régulièrement augmentées pendant la législature ; les salariés dont les rémunérations sont les plus basses ; les anciens combattants vis-à-vis desquels la nation doit acquitter sa dette et les rapatriés réinstallés sur notre sol.

— Entreprendre dans un esprit réaliste et moderne la construction politique de l'Europe.

Je me suis efforcé de faire connaître à l'échelon national les problèmes de l'Auvergne, largement méconnus, et d'y apporter comme réponse des réalisations concrètes :

Sur le plan régional :

— L'équipement universitaire et scolaire a été systématiquement poursuivi. Quatre bâtiments de facultés ont été construits en huit ans ou sont en cours de construction. J'ai décidé l'implantation à Clermont-Ferrand de l'Ecole nationale des impôts, aujourd'hui construite et ouverte. Il reste à améliorer le logement des étudiants, les restaurants et à concevoir un campus universitaire moderne.

— Pour l'agriculture, la protection sociale de l'assurance-maladie a été créée, l'indemnité viagère de départ instituée. Un effort considérable d'amélioration foncière est en cours et nous avons dégagé les crédits nécessaires. La commercialisation et la transformation des produits doivent être améliorées pour accroître les revenus des producteurs en matière de viande et de lait.

— L'équilibre industriel sera recherché par le développement des industries petites et moyennes, mais aussi, comme je l'ai proposé il y a six mois, par l'implantation d'un deuxième grand ensemble industriel évitant à notre région les risques de la mono-industrie.

— Les commerçants et les artisans vont être enfin dotés d'un système d'assurance-maladie géré, selon leur vœu, par la profession.

— Le développement du thermalisme et du tourisme sera recherché par l'accroissement des investissements et, notamment, par l'aménagement coordonné de l'ensemble du massif du Sancy.

— Enfin, nous poursuivrons systématiquement le désenclavement de l'Auvergne par l'aménagement indispensable et accéléré de deux axes routiers modernes à grande circulation, les nationales 89 et 9, sur lesquelles les réalisations en cours sont finan-

cées grâce à des dotations supplémentaires obtenues au cours des dernières années.

Vous le voyez, en Auvergne, il y a beaucoup à faire.

Pour poursuivre cette action, j'ai besoin de votre confiance et même, si vous me le permettez, de votre sympathie.

Pour être indépendant sur le plan national et défendre avec liberté nos idées communes, rien ne m'est plus utile que votre appui massif.

Pour obtenir les solutions de vos problèmes et de vos difficultés, il faut que je vous représente largement.

Pendant quatre ans, au gouvernement, j'ai été fier de représenter la population active, honnête et indépendante de notre province. Personne ne s'est adressé à moi, quelles que soient sa condition et son opinion, sans que je me sois efforcé, dans la mesure de mes moyens et dans les limites de la justice, de résoudre ses difficultés.

Il ne s'agit pas entre nous, vous le savez, de pacte électoral, mais d'un contrat de confiance. Très simplement, électeurs et électrices, mes amis, je vous demande de me renouveler cette confiance.

Valéry GISCARD D'ESTAING

Républicain indépendant
41 ans
Engagé volontaire dans la 1re armée française — Croix de guerre
Conseiller général de Rochefort-Montagne
Ancien ministre des finances et des affaires économiques
Ancien député du Puy-de-Dôme
Père de famille (4 enfants)

Remplaçant éventuel :

Docteur Guy FRIC

Officier de la Légion d'honneur
Croix de guerre 1939-1940 — Croix de guerre T.O.E.
Médaille de la Résistance — Médaille des évadés
Ancien déporté politique
Député sortant

TROISIÈME CIRCONSCRIPTION

Cantons de : Ardes, Besse-en-Chandesse, Champeix, Issoire, Jumeaux, Latour-d'Auvergne, Saint-Germain-Lembron, Sauxillanges, Tauves, Veyre-Monton, Vic-le-Comte.

M. Joseph PLANEIX
(Candidat Fédération de la Gauche démocrate et socialiste)
élu le 12 mars 1967
(F.G.D.S.)

1re CIRCULAIRE

Electrices, électeurs,

Au terme d'une législature, je viens solliciter, à nouveau, vos suffrages pour le renouvellement du mandat que vous m'avez confié en 1962, alors que, candidat pour la première fois, j'étais désigné, par une appréciable majorité, pour représenter la circonscription d'Issoire à l'Assemblée Nationale.

Merci encore à tous les artisans de ce succès qui ont bien voulu faire confiance au débutant que j'étais.

Débutant député oui, mais déjà sérieusement rodé à la chose politique puisque en 1944, à l'âge de 29 ans j'étais élu maire de la commune de Parent et, à 31 ans, appelé à représenter le canton de Vic-le-Comte au conseil général (mandats constamment renouvelés depuis au premier tour de scrutin).

Mes titres de noblesse resteront toujours ceux de mes origines modestes : Issu d'une famille de huit enfants, mes parents — petits cultivateurs d'Aydat — surent nous inculquer les principes de leur race : la droiture et le courage.

Pendant les quatre années qui se sont écoulées, ma ligne de conduite a été de défendre, au maximum, les intérêts de ma circonscription et, parmi mes nombreuses tâches, je me suis particulièrement occupé :

— d'adduction d'eau (Syndicat d'Issoire : actuellement 60 communes alimentées, 13.000 foyers desservis). D'autre part, des travaux en cours vont permettre très prochainement à la ville d'Issoire de recevoir l'eau du réseau syndical,

— des voies de communication,

— de l'aide à l'agriculture pour la sauvegarde des exploitations familiales et la parité des prix,

— de la construction pour les populations laborieuses,

— de l'Education nationale, création d'établissements scolaires dans les grands centres, maintenir des écoles dans nos villages, transport des écoliers,

— de l'amélioration du sort des anciens combattants et des victimes de guerre qui n'oublient pas la suppression de leur modeste retraite, en 1958,

— de la revalorisation des retraites des travailleurs de l'industrie et de l'agriculture,

— de la modification de la loi de 1920 afin de permettre l'application du contrôle des naissances pour une véritable promotion de la femme.

Enfin, j'ai tenu à solutionner, au maximum, tous les problèmes personnels qui m'ont été soumis.

Je dois associer dans mon action, mon ami et remplaçant éventuel, le docteur Pierre Bouchaudy, qu'il est inutile de vous présenter car, nombreux sont ceux qui purent l'apprécier tant dans l'exercice de sa profession de médecin de montagne, que dans ses fonctions de conseiller général, ou membre du conseil municipal de Tauves.

Mais nôtre tâche ne serait pas complète si, avec votre aide, ensemble, nous ne poursuivions pas la lutte pour la démocratie, le progrès, la paix et obtenir :

— une société de citoyens libres,
— une économie de progrès,
— une agriculture moderne,
— les fondements de la justice sociale,
— la promotion de la femme,
— la priorité des priorités à l'Education nationale,
— la paix dans un monde organisé.

La fédération que nous représentons vous propose ainsi un véritable contrat dont l'application dépend d'abord de vous, et de votre volonté de participer directement aux affaires de notre pays.

En votant pour le candidat de la Fédération de la gauche démocrate et socialiste.

Vous vous dresserez contre un régime de pouvoir personnel, de stagnation et de nationalisme, et préparerez ainsi l'avenir de vos enfants.

Vive la circonscription d'Issoire !
Vive la République !

JOSEPH PLANEIX
Député de la circonscription

Membre de la Commission de la production et des échanges
Entrepreneur de travaux publics
Maire de Parent — Conseiller général de Vic-le-Comte
Président de la Commission des routes départementales
Membre de la Commission régionale d'équipement
Président du Syndicat d'adduction en eau potable de la région d'Issoire
Administrateur des organismes sociaux
Chevalier du Mérite social
Délégué cantonal

Remplaçant éventuel :

Docteur PIERRE BOUCHAUDY

Docteur en médecine
Député suppléant
Conseiller général de Tauves — Secrétaire du Conseil général
Président de la Troisième commission (routes nationales)
Délégué cantonal

2e *CIRCULAIRE*

Electrices, électeurs,

En 1962, lors du premier tour de scrutin des élections législatives, j'ai obtenu dans la circonscription d'Issoire, 8.041 suffrages.

Dimanche dernier, malgré la présence de cinq candidats, 16.652 suffrages se sont portés sur mon nom.

Je vous remercie de la confiance que vous m'avez témoignée et qui prouve que l'activité que j'ai déployée, au cours des années écoulées, tant sur le plan parlementaire que sur le plan local, a été jugée favorablement.

L'importance du nombre de voix recueillies fait que je serai le 12 mars 1967, le seul candidat du rassemblement républicain.

A ce titre, je me permets donc de faire appel à toutes les électrices et à tous les électeurs de la troisième circonscription pour qu'ils m'accordent, à l'occasion de ce nouveau scrutin, leur adhésion et assurent ainsi le succès de celui qui restera le défenseur de leurs légitimes revendications.

Electrices, électeurs, mes chers amis, en m'apportant massivement vos suffrages, vous manifesterez votre attachement à la République et saurez ainsi discerner ceux qui vous défendent de ceux qui se contentent de vous faire de vaines promesses.

D'avance merci.

JOSEPH PLANEIX
Député sortant

Remplaçant éventuel :

Docteur PIERRE BOUCHAUDY

Candidats présentés par la F.G.D.S.

Gabriel Montpied, sénateur du Puy-de-Dôme, président du Conseil général ; Michel Champleboux et Abel Gauthier, sénateurs, vous demande de voter pour Joseph Planeix, député sortant.

QUATRIÈME CIRCONSCRIPTION

Cantons de : Ambert, Arlanc, Châteldon, Courpière, Cunlhat, Lezoux, Maringues, Olliergues, Saint-Rémy-sur-Durolle, Saint-Amant-Roche-Savine, Saint-Anthème, Saint-Germain-l'Herm, Thiers, Viverols.

M. Fernand SAUZEDDE

(Candidat Fédération de la Gauche démocrate et socialiste)
élu le 12 mars 1967
(F.G.D.S.)

1re CIRCULAIRE

Electrices, électeurs,

Après cinquante mois de mandat parlementaire, présenté par le parti socialiste S.F.I.O. et investi par la Fédération de la gauche démocrate et socialiste, je sollicite donc, à nouveau, vos suffrages pour représenter à l'Assemblée Nationale, la circonscription de Thiers-Ambert. Fort de l'appui des trois sénateurs du département, du soutien public de mes amis, Barthelay, Coupérier, Verdier, Coutarel, Fafournoux, Portebois et Chautard, conseillers généraux, et de celui de nombreux maires, adjoints et conseillers municipaux et anciens élus locaux de la circonscription, je m'adresse à vous en toute confiance.

Secrétaire général de la mairie de Thiers, de 1939 à 1940, résistant actif jusqu'à la Libération, adjoint au maire de Thiers, puis maire, sans interruption depuis 1945, conseiller général de Thiers depuis 1952, président de l'Office départemental d'H.L.M. depuis 1957, du syndicat intercommunal d'électricité et de gaz du Puy-de-Dôme depuis 1956, vice-président de l'union hospitalière du centre depuis 1954, secrétaire de la Fédération nationale des collectivités depuis 1960, j'estime, à l'achèvement de mon premier mandat législatif, avoir acquis une expérience politique et administrative précieuse qui donne seule une totale efficacité à l'action d'un parlementaire.

Je pense aussi avoir rempli consciencieusement le premier mandat à l'Assemblée Nationale que vous m'avez confié en 1962. Assidu au maximum aux séances de l'Assemblée Nationale, et aux réunions de la Commission de la production et des échanges, et par entente avec mes amis et collègues, Boulay et Planeix, la circonscription de Thiers-Ambert a toujours été représentée aux discussions et débats. J'ai signé plus de cent propositions de lois à caractère essentiellement économique et social et de très nombreux amendements aux textes en discussion. Je suis intervenu de multiples fois à la tribune lors de la discussion des budgets, du Ve Plan, notamment sur le logement social, le tourisme, l'aménagement du territoire, et, dans chacune des possibilités du pouvoir législatif, j'ai toujours rattaché, à l'intérêt général, des questions intéressant plus spécialement notre circonscription. En outre, par près de cent questions écrites, j'ai exercé très attentivement mon droit de contrôle parlementaire. Enfin, je me suis particulièrement attaché, ces derniers temps, par une question orale et la conduite d'une délégation parlementaire auprès du ministre, au maintien des lignes de chemin de fer de notre région. Naturellement, je suis intervenu auprès des administrations chaque fois qu'une démarche me paraissait justifiée et nécessaire. Enfin, je suis allé en missions parlementaires en Suède, en Norvège, en Autriche, au Pakistan, en Iran, à Berlin, et n'ai pas négligé, en ces occasions, à côté des questions d'ordre national, les intérêts touristiques et industriels de notre région.

Candidat de la Fédération de la gauche démocrate et socialiste, qui regroupe les familles socialiste, radicale-socialiste, la Convention des institutions républicaines et de nombreux clubs, donnant ainsi l'exemple de l'union et de la simplification de la

vie politique, mon programme est donc celui que cette fédération propose au peuple de France, programme dit du 14 juillet, et réalisable dans les cinq années à venir, dont les grandes options sont :

I. — Une société de citoyens libres, assurant la stabilité dans une démocratie anthentique, et se substituant au régime actuel fondé sur la volonté d'un seul, monocratie qui a toujours conduit, dans le passé, le pays à la catastrophe.

II. — Une économie de progrès, développant le bien-être de tous, abaissant progressivement l'âge de la retraite, répartissant équitablement les résultats de la production et assurant les besoins prioritaires de la nation par un plan démocratiquement établi, la sélection des dépenses d'équipement financées par l'Etat, la nationalisation ou le contrôle des industries vivant d'abord des crédits de l'Etat, une justice fiscale, notamment par le relèvement de l'abattement à la base de l'impôt sur le revenu.

III. — Une agriculture moderne, s'intégrant dans l'économie générale, pour assurer aux agriculteurs la parité des revenus.

IV. — La justice sociale, assurant à chacun le droit au travail, le droit à la santé, le droit au logement, le droit à la solidarité nationale.

V. — La promotion de la femme, permettant la maternité heureuse et volontaire par le libre contrôle des naissances, le développement des équipements sociaux, l'égalité juridique entre l'homme et la femme, l'aide à la femme seule et aux veuves civiles.

VI. — La priorité des priorités à l'Education nationale, pour moderniser et démocratiser l'enseignement, développer la recherche scientifique et promouvoir une politique de la jeunesse et des loisirs.

VII. — La paix dans un monde organisé par la renonciation à la force de frappe, une action cohérente et énergique de la France en faveur du désarmement général, simultané et contrôlé, de la sécurité collective et de la coexistence pacifique, d'un règlement négocié, sous contrôle international, pour la paix au Vietnam, la construction d'une Europe des peuples, d'une aide internationale en faveur du tiers-monde.

Sur le plan de la circonscription, je serais plus particulièrement attentif, comme par le passé aux problèmes des transports et communications de tous ordres, de la modernisation de nos industries et de l'industrialisation de notre région, de la formation professionnelle, de la modernisation et du soutien de notre agriculture, et de la petite exploitation familiale, du développement du tourisme.

Contre un régime de pouvoir personnel, de stagnation et de nationalisme qui masque ses échecs dans tous les domaines sous un flot de propagande effrenée, mensongère, calomniatrice, dont vous faites les frais en qualité de contribuables, et dont il faut toujours vous défier, vous vous prononcerez pour la démocratie au service de l'homme, l'expansion au service de la justice, et l'Europe au service de la paix en votant en masse pour les candidats de la Fédération démocrate et socialiste.

Fernand SAUZEDDE

Député sortant
Artisan graveur (Médaille d'or Exposition nationale du travail)
Maire Conseiller général de Thiers
Président de l'Office départemental d'H.L.M.
et du Syndicat intercommunal d'électricité et de gaz du Puy-de-Dôme
Vice-président de l'Union hospitalière du centre
Secrétaire de la Fédération nationale des collectivités locales
Vice-président de l'Union des maires du Puy-de-Dôme
Président d'honneur des vieux travailleurs

Remplaçant éventuel :

Louis CHAUTARD

Cultivateur — Maire d'Auzelles
Conseiller général de Cunlhat

2e CIRCULAIRE

Electrices, électeurs,

J'adresse mes plus vifs remerciements à ceux d'entre vous qui, dès le premier tour de scrutin, m'ont accordé leur confiance. Je leur demande instamment de renouveler leur geste dimanche prochain, 12 mars.

En obtenant 1.809 suffrages de plus qu'en 1962, en obtenant la majorité dans 80 communes sur les 98 que comptent nos deux arrondissements et dans 13 cantons sur 14, en obtenant 3.393 suffrages de plus que le candidat du pouvoir, je suis devenu le candidat d'union de toute la gauche.

Electeurs et électrices, défiez-vous des promesses électorales qui relèvent de la démagogie et de l'ignorance.

Pour une politique hardie en faveur des travailleurs de toutes catégories, des jeunes et des personnes âgées.

Pour la justice sociale.

Votez pour l'un des vôtres, un républicain de toujours, ferme et sincère.

Contribuez à une victoire républicaine et votez en masse pour :

Fernand SAUZEDDE

Remplaçant éventuel :

Louis CHAUTARD

Electeurs et électrices de Thiers-Ambert,

Chers amis,

Nous vous remercions d'avoir placé en tête des candidats notre ami F. Sauzedde, député sortant. Le connaissant bien, nous vous réaffirmons qu'il est le meilleur, le plus apte à défendre vos intérêts.

Parachevez la victoire républicaine en votant pour Fernand Sauzedde et Louis Chautard, son suppléant.

CINQUIÈME CIRCONSCRIPTION

Cantons de : Aigueperse, Combronde, Ennezat, Manzat, Menat, Montaigut-en-Combraille, Pionsat, Pontaumur, Pontgibaud, Randan, Riom-Est, Riom-Ouest, Saint-Gervais-d'Auvergne.

M. Michel DUVAL
(Candidat Républicain indépendant - Ve République)
élu le 12 mars 1967
(R.I.)

1re CIRCULAIRE

Electrices, électeurs,

Il y a six ans Valéry Giscard d'Estaing m'a appelé à ses côtés pour m'occuper des problèmes économiques de l'Auvergne.

Je dois vous faire un aveu : Traitant à son cabinet chaque année quelque 10.000 lettres particulières ou dossiers généraux du Puy-de-Dôme, familier des instances

administratives, régionales et locales, breton devenu auvergnat à force de défendre inlassablement à Paris et à Clermont-Ferrand les demandes des uns comme des autres, mon cœur s'est attaché à cette région où j'ai trouvé des amitiés fidèles.

Très vite j'ai été frappé par la gravité des problèmes qui se posaient dans le département, par les difficultés de ses habitants, mais aussi par leur sympathie, leurs qualités de travail, leur honnêteté et leur sérieux.

C'est pourquoi, après m'être plus particulièrement occupé de Clermont-Ferrand et du canton de Rochefort-Montagne, j'ai accepté, avec enthousiasme, la proposition qui m'a été faite de représenter, si les électeurs m'en jugent digne, les intérêts de l'arrondissement de Riom et d'aider ses habitants à résoudre leurs problèmes.

Mon programme tient en un seul mot « agir ».

Agir :

pour que ne soit pas remises en cause la paix et la stabilité, œuvre de la V[e] République.

La paix : La France n'est plus engagée dans aucun conflit en quelque lieu du globe. Les femmes françaises n'ont plus de crainte pour leurs enfants. La France a repris son visage.

La stabilité : La stabilité politique a permis de mener à bien le redressement financier qui seul assure l'indépendance. Vous savez la part que Valéry Giscard d'Estaing y a prise ; j'étais à ses côtés.

Nous ne sommes plus « l'homme malade de l'Europe », nous pouvons faire entendre notre voix sur le plan monétaire, économique et diplomatique.

Ces résultats ont été difficiles à obtenir. Prenez garde que ceux qui ne sont même pas réunis par une éphémère alliance électorale et qui seraient demain dans l'incapacité de gouverner, ne les remettent en cause.

Agir :

— pour maintenir, dans un esprit de liberté et de tolérance, un régime démocratique juste et efficace mais développer dans leur plénitude les fonctions du Parlement.

— développer rapidement la régionalisation économique afin de mieux répartir le potentiel français en y associant les élus et les municipalités.

— poursuivre le dialogue avec les pays d'idéologie différente dans le respect de nos alliances et de nos amitiés traditionnelles.

— reprendre la construction active et réaliste de l'Europe avec comme première étape, la constitution d'un Sénat européen et d'une monnaie européenne.

Agir :

Pour le progrès social.

— améliorer en priorité le sort des personnes âgées, assurer à chacun un logement décent, à loyer modéré, notamment pour les jeunes ménages.

— supprimer les abattements de zones, étendre la prime de transport des ouvriers ruraux à la création de laquelle j'ai participé activement, améliorer les prestations familiales, ramener l'âge de la retraite à 60 ans, tout d'abord pour les femmes.

— protéger le petit commerce et l'artisanat de la complexité fiscale et administrative.

— rendre justice aux anciens combattants.

— accélérer les investissements publics ruraux, eau, chemins, égouts.

— poursuivre l'effort en matière d'enseignement supérieur, secondaire, technique et agricole, formation professionnelle des adultes — effort largement entrepris dans le département et auquel j'ai été directement associé.

— développer rapidement l'équipement sportif et culturel.

Agir :

Pour l'industrialisation rapide de l'arrondissement de Riom.

— problème primordial.

— par la décentralisation d'entreprises prospères, modernes, dynamiques, seul moyen de faire disparaître les bas salaires.

— assurer l'avenir des jeunes et sauver le bassin minier de Saint-Eloy, dont j'ai avec M. Giscard d'Estaing, contribué à éviter la fermeture mais où une politique plus décisive de l'aide de l'Etat s'impose dans l'immédiat.

— doter rapidement la région d'un réseau moderne de télécommunications.

Mes fonctions d'inspecteur de l'économie nationale m'ont préparé à ces tâches, par mes relations professionnelles avec le Ministère de l'Industrie, l'aménagement du Territoire, le commissariat au Plan, les chambres de commerce, les comités d'expansion.

Pour le progrès de l'agriculture.

La Vᵉ République a apporté aux agriculteurs, assez oubliés sous les régimes précédents, une protection sociale complète :

— une revalorisation importante de la retraite vieillesse,
— l'institution de l'assurance maladie,
— l'augmentation de la retraite complémentaire existante et des prestations familiales,
— l'assurance contre les accidents,
— des avantages pour l'installation des jeunes et la promotion sociale, l'interdiction des cumuls.

Le large effort entrepris doit être encore amplifié pour améliorer les avantages existants, parvenir à assurer une véritable retraite complémentaire et créer la Caisse des calamités agricoles.

Doivent être assouplies les conditions d'attribution :

— de l'indemnité viagère de départ spécialement pour les ouvriers paysans,
— des avantages de la loi sur l'élevage.
— des bourses aux enfants d'agriculteurs.

Doivent être :

— améliorés : les prix agricoles et la sécurité d'écoulement des produits.
— aidée : la production de la viande.
— protégées : les exploitations familiales.

Enfin l'aide spéciale aux zones déshéritées doit bénéficier en priorité à notre région.

Agir :

Pour le développement du tourisme et du thermalisme.

— par l'amélioration rapide des liaisons routières (R.N. 9, R.N. 141, R.N. 143),
— l'aménagement de plans d'eau et de villages de vacances,
— l'intervention accrue de la S.O.M.I.V.A.L.
— la poursuite du développement de Châtel-Guyon, où chacun connaît mon action en faveur du thermalisme, la rénovation de Châteauneuf-les-Bains.

En bref, relancer l'activité et la vie, promouvoir l'expansion industrielle et commerciale.

— A Riom, assurer la pérennité de sa vocation judiciaire.

Certains diront que ce programme est ambitieux. Il le serait si j'étais seul, mais je fais partie d'une équipe groupée autour de Valéry Giscard d'Estaing, dont l'attachement à notre région est connu, de même que celui de mon suppléant, Paul Chassaing, spécialiste des problèmes agricoles et ruraux, estimé par tous.

Habitants de l'arrondissement de Riom, il y a longtemps que vous souhaitez être représentés par un homme qui, en prenant comme modèle d'illustres parlementaires de l'arrondissement dans un passé hélas ancien, saura faire entendre, haut et clair, vos aspirations et vos besoins.

Face aux six candidats de l'opposition ou de la division, vous voterez en masse

dès le premier tour pour le candidat unique de la majorité, le candidat de la renaissance, si longtemps attendue, de l'arrondissement de Riom :

MICHEL DUVAL
Républicain indépendant — Ve République
Inspecteur de l'Economie nationale
40 ans — Combattant 1939-1945
Chevalier de l'Ordre national du mérite
Père de famille nombreuse

Remplaçant éventuel :

PAUL CHASSAING
52 ans — Notaire
Conseiller général — Maire de Pontaumur
Croix de guerre — Officier des Palmes académiques
Président du Syndicat d'adduction d'eau du Sioulet
Père de famille nombreuse

2e CIRCULAIRE

Electrices, électeurs, mes amis,

Merci !

Merci du fond du cœur de la marque de confiance que vous m'avez accordée en me plaçant en tête de tous les candidats, dès le premier tour de scrutin.

C'est pour moi un magnifique encouragement.

Au cours des multiples contacts que nous avons eus depuis plusieurs semaines, j'ai été personnellement très sensible à votre accueil mais surtout à la sympathie que vous m'avez témoignée.

Vous avez constaté que je connaissais vos problèmes.

Vous avez compris que j'étais décidé à agir et à construire.

Vous savez que j'appartiens à une équipe jeune, réaliste, efficace.

Vous savez que je ne poursuis aucune ambition personnelle mais que je veux développer avec Valéry Giscard d'Estaing l'action entreprise pour la promotion économique et sociale de notre région.

Au cours de la campagne électorale, contrairement à mes concurrents, je n'ai attaqué ni les uns ni les autres.

Le respect de la personne humaine me paraît en effet essentiel ; attaques personnelles ou insinuations malveillantes n'avilissent que leurs auteurs.

Il vous a été dit que l'Auvergne était négligée et que rien ne se faisait dans le Puy-de-Dôme mais vos yeux ne sauraient vous mentir !

Vous constatez, jour après jour, ce qui se fait à Clermont-Ferrand, ce qui se fait dans le canton de Rochefort-Montagne.

Chacun sait bien que ce n'est pas uniquement par des ressources locales mais surtout grâce à un effort très important de l'Etat, effort auquel j'ai participé très directement avec Valéry Giscard d'Estaing.

La vérité est que la région souffre de retards accumulés depuis 25 ans.

L'essentiel étant maintenant réalisé à Clermont-Ferrand, il est indispensable de diffuser l'effort d'investissement public dans l'arrondissement de Riom.

Ce n'est pas en se lamentant ou en critiquant mais en « retroussant nos manches » en joignant nos efforts, en équipe, que nous arracherons Riom à sa léthargie, l'arrondissement à son sous-développement.

Vous savez maintenant, après les résultats du premier tour, que la majorité Ve République est assurée de gouverner dans la prochaine législature.

Vous connaissez donc l'importance de l'enjeu.

Ou la circonscription de Riom continuera à être représentée par un député de l'opposition, voué à l'impuissance, ou elle manifestera, en élisant un député de la majorité, sa volonté formelle de participer à l'élaboration des décisions qui engagent son avenir.

Valéry Giscard d'Estaing a été brillamment réélu. Il aura un rôle de premier plan au cours de la prochaine législature ; vous savez que nous travaillons ensemble pour l'Auvergne depuis plus de six ans. Je souhaite que, par votre volonté, notre équipe reçoive la consécration de vos suffrages.

N'oubliez pas que dès l'an prochain commenceront les travaux préparatoires du VI[e] Plan, dont les décisions seront fondamentales pour l'arrondissement. Mes fonctions d'inspecteur de l'économie nationale m'ont particulièrement préparé à défendre vos intérêts en cette occasion.

Vous savez que je suis un homme de dialogue et que je ne pratique aucun sectarisme.

Je vous demande d'éliminer l'accessoire pour nous accorder sur l'essentiel.

Je vous demande de choisir l'efficacité.

Outre l'industrialisation — œuvre primordiale —, l'équipement de l'arrondissement et le développement de Riom en collaboration avec vos municipalités, je veux :

Agir pour améliorer le sort :

— des petits agriculteurs ;
— des ouvriers dont beaucoup perçoivent encore un salaire nettement insuffisant ;
— des petits commerçants et artisans ;
— des femmes ;
— des personnes âgées ;

Agir :

— pour éliminer l'angoisse des mineurs de Saint-Eloy ;
— pour préparer l'avenir des jeunes.

Sorti du rang, ancien militant syndicaliste, je suis plus sensible que quiconque à leurs problèmes.

Habitants de l'arrondissement de Riom, l'espoir se lève.

Avec tous les républicains de progrès, avec les nombreuses bonnes volontés de l'arrondissement, avec vous tous, en équipe, demain, si vous le voulez, je serai heureux d'apporter à l'arrondissement de Riom mon expérience, mes possibilités et ma jeunesse pour servir.

Vive l'arrondissement de Riom !

MICHEL DUVAL

Inspecteur de l'Economie nationale
40 ans — Combattant 1939-1945
Chevalier de l'Ordre national du mérite
Père de famille nombreuse

Remplaçant éventuel :

PAUL CHASSAING

52 ans — Notaire
Conseiller général — Maire de Pontaumur
Croix de guerre — Officier des Palmes académiques
Président du Syndicat d'adduction d'eau du Sioulet
Père de famille nombreuse

Candidats Républicains Indépendants - V[e] République.

PYRÉNÉES (BASSES-)

PREMIÈRE CIRCONSCRIPTION

Cantons de : Garlin, Lembeye, Lescar, Montaner, Morlaàs, Nay-Est, Nay-Ouest, Pau-Est, Pau-Ouest, Pontacq, Thèze.

M. André LABARRÈRE
(Candidat Fédération de la Gauche démocrate et socialiste)
élu le 12 mars 1967
(F.G.D.S.)

1re CIRCULAIRE

Electrices, électeurs,

La Fédération de la gauche démocrate et socialiste m'a désigné comme son candidat dans la circonscription de Pau. J'ai donc le grand honneur de solliciter votre appui et vos suffrages au nom de cette formation politique qui poursuit inlassablement le combat engagé à l'automne 1965 par François Mitterrand, candidat unique de la gauche puis de tous les républicains aux élections présidentielles.

La Fédération de la gauche lutte résolument et sans faiblesse pour la disparition du pouvoir personnel. Sa véritable vocation est de devenir l'axe d'une majorité nouvelle s'appuyant sur un puissant courant populaire pour construire une démocratie véritable, dotée d'institutions stables, tournée vers l'expansion et le progrès, attachée à garantir la paix, fermement engagée dans la communauté européenne, décidée à imposer en toutes circonstances la justice sociale, notamment en donnant des chances égales, dès l'école et par l'école, à tous les enfants de notre pays.

La Fédération de la gauche a élaboré un programme complet et détaillé qui reprend les sept options fondamentales sur lesquelles François Mitterrand avait réuni toute la gauche française. C'est un programme de gouvernement excluant toute démagogie et qui met l'accent sur les grands problèmes qui préoccupent à l'heure actuelle la grande majorité des Français. Dans notre circonscription, un accord politique a été conclu avec le P.S.U., parti de Mendès-France car notre souci principal est l'union de toute la gauche.

Ce programme qu'en tant que candidat de la Fédération de la gauche, je m'engage à défendre aujourd'hui devant vous, et demain, si vous me faites le grand honneur de me choisir comme votre député au Parlement, comporte les objectifs suivants :

— Constituer un société de citoyens libres qui ne sera plus hypothéquée par le pouvoir personnel, une société qui respectera les droits de l'homme et les libertés — notamment la liberté de l'information chaque jour bafouée par le pouvoir gaulliste, les libertés syndicales et celles des collectivités locales ; une société qui développera les conquêtes sociales en les ajustant aux possibilités nouvelles de notre temps.

— Rendre la France économiquement prospère et dynamique. Il nous appartient de libérer enfin l'économie des liens qui l'asservissent sur le plan interne aux intérêts égoïstes des puissants et sur le plan extérieur aux visées chimériques de la politique de grandeur. L'économie est au service de chaque Français. A tous les Français, elle

doit garantir l'accès des biens qu'après tout ils produisent. Le logement, les équipements collectifs, l'enseignement auquel la Fédération de la gauche accorde la priorité des priorités, ne sont pas un luxe réservé à quelques-uns. Tous les citoyens doivent en recevoir leur juste part.

— Faire régner la justice sociale. Présentement la menace de chômage entretenue par le Gouvernement, l'existence de salaires de misère encore trop nombreux, de malades sans soin, d'handicapés abandonnés, de vieillards en détresse, heurtent notre sens de la justice et de l'égalité. Le programme de la Fédération de la gauche consacre une large place aux mesures à mettre en œuvre pour instaurer une véritable solidarité nationale. Il est d'autre part le seul qui insiste sur la place qui doit enfin revenir à la femme dans une société qui se veut égalitaire.

Nous devons par ailleurs décoloniser notre Béarn et favoriser enfin l'implantation d'industries qui créeront le nombre d'emplois indispensables pour empêcher un chômage de plus en plus massif. Nous devons par une politique de reconversion prévoir le moment où le gaz naturel sera épuisé. Nous voulons pour cela dans le cadre d'une planification intelligente réserver à la région la place qui doit lui revenir dans l'ensemble européen.

Nous mettons, mon suppléant Henri Prat et moi-même notre dynamisme au service de notre Béarn et de notre pays. Henri Prat qui depuis 25 ans se consacre à l'équipement de notre région connaît à fond les problèmes agricoles du Béarn.

Pour résoudre nos problèmes, il faut d'abord la disparition du pouvoir personnel, et le triomphe de la gauche est le seul moyen d'arriver à ce but.

C'est pourquoi avec François Mitterrand je vous demande de voter utile en m'apportant vos suffrages dès le premier tour.

La grandeur de notre pays ne dépend pas de la force de frappe qui nous ruine mais de la force d'expansion de nos idées, de notre culture, de notre science et de notre technique.

La Fédération de la gauche croit au peuple. Elle appelle la jeunesse à la rejoindre. Il n'y a jamais eu de progrès que par la gauche au pouvoir. Nous devons ensemble prendre le départ pour une France moderne.

Votez jeune, votez dynamique, votez efficace, votez pour l'équipe André Labarrère - Henri Prat.

André LABARRÈRE

Professeur agrégé de l'université — Docteur ès-lettres
Fédération de la gauche démocrate et socialiste
(Parti radical-socialiste, parti socialiste S.F.I.O., Convention des institutions républicaines)
et le soutien du P.S.U.

Remplaçant éventuel :

Henri PRAT

Ingénieur des travaux ruraux du Génie rural — Adjoint au maire de Mirepeix

---

2e CIRCULAIRE

Electrices, électeurs,

Le scrutin du 5 mars a clairement démontré que la gauche était toujours vivante et active en Béarn.

Notre région a été longtemps représentée au Parlement par un homme de gauche et les résultats de dimanche dernier expriment votre désir d'avoir un élu qui défendra avec dynamisme et efficacité vos intérêts locaux et nationaux.

En application des accords nationaux entre le Parti communiste, la Fédération de la gauche démocrate et socialiste et le P.S.U., je deviens le candidat unique de la gauche dans la circonscription de Pau.

Vous avez tracé le chemin de la victoire. Elle est possible, il vous appartient d'en faire une réalité le 12 mars. L'union de la gauche est la seule véritable opposition au régime du pouvoir personnel. En votant pour moi, vous voterez pour :

— La priorité des priorités à l'Education nationale : La grandeur d'un pays se mesure à l'heure actuelle au niveau d'éducation de ses enfants. Nous proposons l'augmentation du taux et du nombre des bourses, l'allocation d'études aux étudiants, une véritable politique de constructions scolaires, des classes allégées, la titularisation de certaines catégories d'enseignants et particulièrement des maîtres auxiliaires de l'enseignement technique. Nous consacrerons 25 % du budget à l'Education nationale.

— La stabilité des institutions dans une véritable démocratie : suppression de l'article 16, création d'une Cour suprême constitutionnelle, élection du Président de la République pour cinq ans en même temps que l'Assemblée Nationale, établissement d'un contrat de législature entre le Premier ministre et la majorité.

— Une société de citoyens libres : assurer le respect de la loi contre l'arbitraire au niveau même de l'Etat, supprimer la Cour permanente de Sûreté de l'Etat, assurer l'indépendance de la radio-télévision vis-à-vis du pouvoir, défendre les libertés collectives locales et leur donner les moyens d'une véritable indépendance financière.

— Les libertés syndicales : abolition des lois anti-grèves de 1963-1964, augmentation des pouvoirs des comités d'entreprise, renaissance légale de la section syndicale d'entreprise, élaboration avec les centrales syndicales d'un statut du travailleur salarié.

— La construction de la paix dans un monde organisé : le règlement pacifique des conflits par l'arbitrage international, la signature des accords de Moscou sur l'arrêt des expériences nucléaires, la suppression de la force de frappe aussi ruineuse qu'inefficace, la construction de l'Europe des peuples par l'élection au suffrage universel d'une assemblée européenne, la mise en place rapide de l'exécutif commun aux différentes communautés, l'élaboration accélérée des politiques communes pour la santé, la recherche scientifique, les communications, le développement régional, l'harmonisation des planifications nationales, une aide multilatérale des nations riches aux pays du Tiers Monde.

— Une économie dynamique : un véritable Plan, une politique d'investissements qui ne mette pas la France sous le joug des intérêts étrangers, le plein emploi, le développement dans notre région d'industries créatrices d'emplois et en particulier : industries de transformation de l'aluminium, industries plastiques, industries parachimiques, des salaires qui ne devraient pas être inférieurs à 600 F par mois.

— Une véritable politique agricole : des réformes de structures qui tiennent compte des problèmes sociaux. La F.G.D.S. reconnaît l'importance des exploitations familiales existantes. La F.G.D.S. propose entre autres : une politique des prix garantis, l'orientation des productions, la création d'un Office national de la viande.

— La réforme fiscale : alléger les impôts des petits et moyens salariés, des petits commerçants et des artisans, simplifier le système fiscal, établir une taxe sur les plus-values de capital.

— La justice sociale : le droit à la santé, des hôpitaux modernes, une augmentation de la construction des logements sociaux, le rapport constant aux victimes de guerre et aux anciens combattants, l'indemnisation totale et rapide des rapatriés d'Afrique du Nord et des Territoires d'Outre-Mer, l'amnistie totale, l'abaissement de l'âge de la retraite, la revalorisation des retraites, l'augmentation de l'allocation aux personnes âgées, l'augmentation de la valeur des allocations familiales.

— Une véritable politique de la jeunesse : multiplication des maisons de jeunes, développement des équipements socio-culturels, recrutement et formation intensive d'animateurs, encouragements aux mouvements de jeunesse.

— La promotion de la femme : à travail égal, salaire égal, remboursement des congés maternité à 100 %, abrogation de la loi de 1920 afin de permettre le contrôle des naissances, libre accès des femmes aux emplois et fonctions pour lesquels elles sont compétentes.

A votre service, je mettrai mon dynamisme et mon désir de faire du Béarn une région harmonieuse où soient sauvegardés au premier chef les intérêts de tous les travailleurs.

Pour l'union et la victoire de la gauche votez jeune, votez dynamique, votez efficace, votez André Labarrère - Henri Prat.

André LABARRÈRE

39 ans — Agrégé de l'université — Docteur ès-lettres

Remplaçant éventuel :

Henri PRAT

43 ans — Ingénieur des travaux ruraux au Génie rural
Chevalier du Mérite agricole — Adjoint au maire de Mirepeix

DEUXIÈME CIRCONSCRIPTION

Cantons de : Accous, Aramits, Arthez-de-Béarn, Arudy, Arzacq-Arraziguet, Lagor, Laruns, Lasseube, Monein, Navarrenx, Oloron-Sainte-Marie-Est, Oloron-Sainte-Marie-Ouest, Orthez, Salies-de Béarn, Sauveterre-de-Béarn.

M. Guy EBRARD

(Candidat Rassemblement démocratique, présenté par la F.G.D.S.)
élu le 12 mars 1967
(F.G.D.S.)

1re CIRCULAIRE

Mesdames et chers compatriotes,

Hier...

25.374 d'entre vous m'avez renouvelé en 1962 votre confiance, dès le premier tour de scrutin.

Depuis, en 1964 et en 1965, le canton d'Arudy, puis la ville d'Oloron m'ont respectivement appelé, par des majorités toujours accrues, à exercer les fonctions de conseiller général, puis de maire.

Un imprévu aujourd'hui...

En sollicitant pour la troisième fois le renouvellement de votre confiance, j'aurais souhaité pouvoir me rendre, comme à l'accoutumée, dans chacune de vos communes et me soumettre à la libre confrontation à laquelle chacun de vous peut prétendre.

Hélas, frappé dans le mois qui précède le scrutin, par une pneumonie sans gravité pour demain, ma convalescence s'accompagne mal, aujourd'hui, des exigences et des fatigues de 214 réunions publiques. Vous le comprendrez, j'en suis sûr, et m'excuserez de ne pouvoir peut-être me rendre partout, et de m'entretenir avec vous, de ce fait, plus longuement, par écrit.

Un contact permanent...

... Mais, j'ai gardé des cinq dernières années un contact permanent, dans chacune de vos communes, avec vos élus, conseillers généraux, maires, adjoints, conseillers

municipaux, avec vos représentants syndicaux et professionnels, avec beaucoup d'entre vous individuellement.

Si bien qu'en cet instant où je suis involontairement écarté de vous, au moment où tant d'autres tentent de s'en rapprocher par le fait d'une agitation électorale de circonstance, j'ai le sentiment que se sont noués, avec continuité, entre vous et moi, des liens de confiance qui débordent le cadre d'un épisode électoral. Je m'en remets avec sérénité à votre jugement et à votre fidélité, après que vous ayez enrichi mon action parlementaire de votre expérience et que vous l'ayez guidée en fonction de vos difficultés et de vos besoins.

Une action positive...

Cette collaboration bénéfique qui s'est instaurée avec les élus locaux et les responsables, a déjà largement porté ses fruits.

Elle exige, pour être efficace, une expérience qui ne s'improvise pas et qu'il m'a été donné d'acquérir grâce à vous.

Elle s'est appuyée, pour résoudre tous vos problèmes, notamment pour dégager les moyens financiers indispensables à vos équipements, sur les facilités que m'apportent, dans l'exercice de mon mandat parlementaire, les fructueux contacts noués depuis huit années en Commission des finances, avec les grands corps de l'Etat dispensateurs des crédits publics.

Le rôle du député...

Instruit, sur place, aux sources de la réalité locale de vos problèmes et de vos légitimes aspirations, l'exercice de mon mandat m'assigne de les confronter tant avec les choix que le Gouvernement nous propose pour les résoudre, qu'avec les exigences de l'Etat.

Le député doit, en effet, contrôler la politique de la nation et le budget du pays, et l'apprécier en fonction de ses propres options.

Je suis en mesure de proposer, à l'expérience, des choix et des priorités nouvelles, si l'on veut développer en France une véritable économie de progrès.

Des priorités nouvelles...

— Il faut faire de l'Education nationale la « force de frappe » de notre budget ;

— Œuvrer pour un désarmement général et, d'ici là, il faut alléger les lourdes charges de notre défense et les impératifs de notre sécurité en les partageant avec nos partenaires européens ainsi que pour notre aide au Tiers monde.

Trop d'impôts et une économie fragile.

Ainsi ne sera pas alourdie la fiscalité abusive sur le contribuable français et qui, plus injustement encore, pèse sur les plus modestes.

Ainsi pourra être ranimée une économie qui stagne, pendant que la Bourse décline et que la réalisation du Marché commun nous presse.

Ainsi pourront être revigorées et encouragées nos industries essoufflées par leurs charges excessives.

Ainsi pourra être instituée une véritable politique d'industrialisation, pour l'instant davantage laissée aux initatives locales qu'elle n'est suscitée par l'Etat.

Pour le progrès social...

Ainsi se trouveront dégagés les crédits nécessaires à fonder une véritable justice sociale où le droit au travail, le droit à se loger, le droit à se soigner n'écarteront pas du droit à recevoir une plus juste part de la solidarité nationale ceux qui, par exemple, l'ont acquis par leurs sacrifices : les Anciens Combattants, par leurs faiblesses : les handicapés physiques ; ou par leur résignation : les personnes âgées.

Les rapatriés...

Ainsi pourront être équitablement indemnisés les rapatriés qui ont moins perçu l'aide financière de l'Etat qu'ils n'ont senti la solidarité compatissante du cœur de leurs concitoyens.

Des revenus — du travail — des salaires...

Le Gouvernement se soucie de la France.

Pensons un peu plus aux Français et... au panier de la ménagère !

Les problèmes économiques et sociaux doivent être au premier plan de nos préoccupations.

Il faut veiller, notamment :

— A conduire l'agriculture à la parité, en luttant par un relèvement des prix et une restructuration, afin qu'elle devienne un métier rémunérateur,

En luttant inlassablement contre l'insuffisance des crédits destinés au confort des campagnes : eau, électricité, routes, seuls moyens de restreindre l'exode rural et en développant les foyers ruraux pour les jeunes.

Dans la zone de Lacq si éprouvée dans son voisinage difficile avec l'industrie, obtenir des hautes instances nationales, les mesures propres à la sauvegarde et à l'indemnisation équitable des populations.

Il s'agit, en bref, d'œuvrer partout pour rentabiliser le dur travail du paysan, notamment en montagne, et de faire respecter sa dignité d'homme et le bonheur de son foyer.

— A protéger le petit commerce, l'artisanat, le travailleur indépendant contre tous les grands qui les dévorent, en poursuivant les efforts entrepris pour garantir leur protection sociale, en aidant à leur promotion, en facilitant leur prospérité dans la liberté.

— Garantir à l'ouvrier le plein emploi et un salaire décent, par l'industrialisation si nécessaire de notre région.

— Abaisser à 60 ans l'âge de la retraite et assurer aux fonctionnaires une rémunération équitable et une vie décente en contrepartie des services rendus à l'Etat et à la collectivité.

— Offrir aux vieux, au crépuscule de leur vie, les structures d'accueil et les moyens de vivre en douceur.

— Ouvrir aux jeunes les voies de l'avenir, en assurant leur instruction, leur éducation et leurs loisirs, et leur donner leurs chances dans la vie, par une qualification adaptée et la garantie d'un travail sur place.

— Assurer la promotion de la femme, en lui accordant l'égalité des salaires et en développant les équipements sociaux : crèches, colonies de vacances, centres de protection maternelle et infantile. Mais, aussi, en reconnaissant sa dignité de femme : en l'affranchissant avec discrétion — par une information choisie — des lourdes servitudes de ses maternités successives et épuisantes.

— Assurer l'épanouissement de la famille par la mise en œuvre d'un plan social et l'application d'une politique de logement.

Une ligne politique...

Mais ces objectifs ne peuvent être atteints que dans la mesure où votre député trace sa ligne politique et se situe par rapport aux grandes formations actuelles.

Les excès de la IVe — Les abus de la Ve...

N'ayant jamais assumé de responsabilités sous la IVe République — dont avec vous, je condamne l'instabilité et les faiblesses — j'ai été appelé à la vie publique en votant la Constitution de 1958. Je suis en mesure, dès lors, de demander qu'on l'applique.

Ayant assumé toutes mes responsabilités électives sous la Ve République, dont avec vous, j'apprécie la stabilité, je suis en droit de rappeler qu'elle n'est un monopole pour personne et qu'elle appartient à tous les citoyens.

Si les excès de l'une sont, aisément, condamnables, encore faudrait-il que l'autre ne tombât pas dans des excès contraires.

Pas d'opposition systématique...

Fidèle à une conception de la République qui repose sur un équilibre harmonieux des pouvoirs, je me suis opposé à leur déséquilibre actuel. Soutenant de mes votes tous

les projets qui recueillaient mon accord, je me suis refusé à une opposition systématique et partisane.

A vingt-cinq reprises j'ai défendu — durant cette législature — à la tribune de l'Assemblée Nationale mes convictions. Jai fait entendre votre voix en toute indépendance d'esprit, tantôt soutenant une motion de censure contre le Gouvernement — quand l'intérêt vital des agriculteurs était en jeu — tantôt, défendant tel projet de loi du Gouvernement, lorsqu'il était bon.

Pour la tentative de Gaston Defferre...

Convaincu de l'indispensable réforme des partis politiques, j'ai totalement approuvé et fermement soutenu la tentative de Gaston Defferre. Je souhaite que des conditions nouvelles lui permettent d'être reprise avec succès.

Partisan d'une simplification de la vie politique française, j'approuve donc celle qui a conduit François Mitterrand à regrouper dans la Fédération : socialistes, radicaux et clubs et celle qui a conduit Jean Lecanuet à regrouper dans le Centre démocrate toutes les forces du centre.

Il est aisé de constater les évidentes similitudes de leur programme, sur leurs conceptions de la démocratie, de leur unité de vues sur le programme décisif de la politique étrangère.

Me situant au centre gauche, je formule l'espoir que la convergence de leurs programmes et la conjugaison de leurs forces, dégagent, demain, sans vaine exclusive, un vaste rassemblement à vocation majoritaire, de tous les démocrates épris de progrès social. Ce sera une alternative valable de gouvernement.

Elle regroupera tous ceux qui veulent construire une France moderne dans la stabilité et une Europe politiquement unie, condition de l'équilibre et de la paix dans le monde.

Une continuité de vues...

Tel a été le sens des engagements politiques que j'ai souscrits devant vous depuis que vous m'avez mandaté dans la vie publique. Dans la diversité des circonstances, malgré la pluralité des personnalités en cause, cet engagement a toujours conservé une parfaite continuité.

Tel est encore le sens que je lui donnerai demain, avec la totale indépendance qu'exige une responsabilité parlementaire, qui ne saurait connaître d'autre mandat impératif que celui que lui dicte sa conscience, et qui n'a souscrit aucun autre engagement avec quiconque que celui qu'il prend ici devant vous.

Un homme responsable devant vous...

Pour accomplir avec efficacité cette tâche de tous instants :

— Il n'est pas trop pour connaître les misères — souvent cachées avec dignité — de l'expérience du médecin ;

— Il n'est pas inutile — pour apprécier les besoins d'une famille — d'élever soi-même quatre jeunes enfants ;

— Il n'est pas inutile, pour revendiquer des priorités nouvelles et des économies de l'Etat, de connaître, dans le détail, les gaspillages en même temps que d'apprécier l'urgence et l'importance des besoins d'une ville ou d'un canton.

Car, c'est bien à un homme que vous déléguez votre confiance qui en répond devant vous. Mais, je ne puis agir seul. Je ne puis agir qu'avec votre adhésion confiante et celle des responsables élus.

Ceux-ci dans un climat d'union, digne d'être donné en exemple, dominant leurs inévitables nuances politiques, ont choisi de m'aider à poursuivre l'œuvre entreprise. Qu'ils en soient tous remerciés.

Pas de vaines promesses...

Certes, dans ma dernière profession de foi, je ne vous avais fait d'autre promesse que de mettre dans l'accomplissement de mon mandat mon activité et ma jeunesse, de respecter vos convictions politiques et vos croyances religieuses, en défendant honnêtement la ligne de conduite que j'avais tracée devant vous.

Pas plus qu'auparavant, je ne vous ferai de « belles » promesses. Je n'en renouvelle qu'une :

— C'est de mettre le meilleur de moi-même à accomplir avec loyauté le mandat que vous pourriez, à nouveau, me confier et si je suis dépositaire de cette charge et de cet honneur de l'assumer en homme libre que je suis, pour que vous restiez les hommes libres que vous êtes et que vos foyers connaissent plus de bonheur.

Vive le Béarn !
Vive la France !
Vive la République !

Docteur GUY EBRARD

Député sortant
Maire d'Oloron-Sainte-Marie
Vice-président du Conseil général des Basses-Pyrénées
Rassemblement démocratique, présenté par la F.G.D.S.

Remplaçant éventuel :

ANDRÉ CASABONNET

Agriculteur — Propriétaire exploitant
Maire de Lucq-de-Béarn — Conseiller général du canton de Monein

---

2e CIRCULAIRE

Mesdames et chers compatriotes,

Je remercie vivement les 28.933 d'entre vous qui m'avez placé en tête du ballottage si largement que votre choix s'est virtuellement imposé dès le premier tour de scrutin.

Vous m'avez accordé 48,60 % des voix malgré la présence de 5 candidats.

Vous m'accordez 3.559 voix de plus qu'en 1962.

Vous doublez presque aujourd'hui mes voix par rapport au candidat giscardien.

C'est une preuve éclatante de votre confiance.

Je n'ai, directement ou indirectement souscrit aucun engagement, sollicité aucun désistement, ni engagé aucun pourparler avec aucune des formations ou aucun des candidats qui se maintiennent, se retirent, ou sont retirés par la loi.

Les choses sont parfaitement claires. Toute autre interprétation qui vous serait donnée est inexacte. Je reste fidèle à ma profession de foi initiale.

Vous élirez donc dimanche 12 mars un homme libre de conduire son mandat, sans opposition systématique ni approbation inconditionnelle.

Nous pourrons poursuivre ensemble avec continuité et efficacité le travail entrepris, en profitant de l'expérience acquise pendant huit années.

Œuvrons ensemble pour une vraie démocratie, vivante et généreuse, pour un véritable progrès social, pour une Europe politiquement unie, pour la paix dans le monde.

Vive le Béarn !
Vive la République !
Vive la France !

Docteur GUY EBRARD

Député sortant
Maire d'Oloron-Sainte-Marie
Vice-président du Conseil général des Basses-Pyrénées
Rassemblement démocratique, présenté par la F.G.D.S.

Remplaçant éventuel :

ANDRÉ CASABONNET

Agriculteur — Propriétaire exploitant
Maire de Lucq-de-Béarn — Conseiller général du canton de Monein

---

TROISIÈME CIRCONSCRIPTION

Cantons de : Bidache, Espelette, Hasparren, Iholdy, Labastide-Clairence, Mauléon-Licharre, Saint-Etienne de Baïgorry, Saint-Jean-Pied-de-Port, Saint-Palais, Tardets-Sorholus.

M. Michel INCHAUSPÉ
(Candidat Ve République)
élu le 12 mars 1967
(U.D. Ve R.)

1re CIRCULAIRE

Chères électrices, chers électeurs,

Dans notre circonscription, en décembre dernier, lors des élections présidentielles 29.674 d'entre nous contre 9.565 ont voté pour le général de Gaulle. Vous avez ce jour-là rejeté les promesses des partis de l'opposition parce que vous saviez qu'elles ne seraient jamais tenues : ces partis sont en effet incapables de s'entendre pour constituer un gouvernement commun.

Par contre, vous avez choisi ce jour-là le programme de paix et de progrès que vous proposait le général de Gaulle.

29.674 d'entre nous sont favorables au général de Gaulle.

Il est inadmissible qu'aucun de nos représentants ne le soit !

Le 5 mars 1967 vous confirmerez le choix que vous avez fait, il y a un an, en votant pour nous qui sommes les seuls candidats de cette circonscription à soutenir le programme du général de Gaulle. Pour que le chef de l'Etat puisse mener à bien l'œuvre entreprise par la Ve République, il doit avoir au Parlement une majorité qui le soutienne dans son action.

Quant à ceux qui n'ont pas voté pour le général de Gaulle, nous leur posons cette question : Pensez-vous que vous ayez le choix ?

— Aucun des partis de l'opposition ne peut prétendre avoir le 5 mars la majorité et donc être à même de gouverner.

— Aucune des alliances que ces partis ont conclues à l'occasion des élections ne peut aboutir à un programme commun de gouvernement : les récentes déclarations de leurs dirigeants le prouvent.

Les candidats Ve République sont donc les seuls qui puissent vous assurer pour les cinq prochaines années une majorité stable, capable de gouverner.

Les buts de cette majorité sont :

Le progrès, grâce à une expansion continue et dans un souci de justice sociale.

L'indépendance, grâce à un pouvoir stable et une défense nationale moderne.

La paix, condition nécessaire de toute prospérité.

C'est seulement dans ce cadre national de progrès et de stabilité qu'il sera possible de répondre aux deux exigences :

Equipement — Agriculture
qui conditionnent l'avenir du pays Basque et du Bas Adour.

Il est indispensable que nous entrions dans le jeu national si nous voulons bénéficier des crédits importants dont nous avons besoin pour développer notre économie.

Michel INCHAUSPÉ

Conseiller général
Syndic de Cize
Rapporteur général du budget départemental
Président de la Société d'équipement des Basses-Pyrénées
Membre de la Commission départementale d'équipement agricole
Fondateur du Comité de liaison des syndicats d'initiative du pays basque intérieur

Remplaçant éventuel :

Franz DUBOSCQ

Maire d'Aroue
Syndic de Soule
Membre de la Chambre d'agriculture
Membre de la Commission départementale des structures agricoles
Administrateur et Président de la commission du pays basque de la S.A.F.E.R.
Représentant de la France à la commission coopérative permanente de Bruxelles

En votant tous pour Michel Inchauspé et Franz Duboscq, vous confirmerez votre vote du 19 décembre 1965. Vous aurez, enfin, votre député, celui que vous avez demandé ce jour-là et que vous êtes en droit d'attendre.

2e CIRCULAIRE

Chères électrices, chers électeurs,

Vous avez massivement confirmé le 5 mars la valeur de l'option que nous vous proposions ; sans contestations possibles, l'importance de vos suffrages témoigne de la confiance que vous mettez en nous qui la voulons efficace et mise en œuvre sans détour.

Notre devoir sera désormais de mettre nos énergies, nos compétences, chacun de nos instants au service du mandat que vous nous conférez.

— Pour disposer aux plans national, régional et départemental de l'autorité maximum,

— pour que notre action soit plus profitable et source de plus grand développement de notre région et de notre pays,

— pour que nous soyons les meilleurs mandataires du plus grand nombre et porteurs de la responsabilité de la totalité de vos intérêts, et de notre volonté de progrès technique, économique et social.

Vous vous unirez à notre présent appel et l'adhésion de tous, le 12 mars, sera sans équivoque.

— Ainsi vous apporterez la seule réponse qu'il convient de donner aux ultimes manœuvres de division qui sont encore employées.

— Ainsi vous affirmerez sans appel possible votre réprobation pour les méthodes héritées d'un passé qui fut néfaste à l'accomplissement de notre pays, inefficaces et stérilisantes.

— Ainsi vous ferez définitivement barrage à ceux qui restent porteurs des illusions d'autrefois et s'affranchissent trop facilement de leur dépendance envers ceux qu'ils sont chargés de représenter.

Pour le plus grand rayonnement de la France, pour la défense de tous les justes intérêts du pays Basque et du Bas-Adour.

Vous confirmerez votre confiance en l'équipe qui s'est mise à vos ordres, pour votre meilleur service,

MICHEL INCHAUSPÉ

Conseiller général
Syndic de Cize
Rapporteur général du budget départemental
Président de la Société d'équipement des Basses-Pyrénées
Membre de la Commission départementale d'équipement agricole
Fondateur du Comité de liaison des syndicats d'initiative du pays basque intérieur

Remplaçant éventuel :

FRANZ DUBOSCQ

Maire d'Aroue
Syndic de Soule
Membre de la Chambre d'agriculture
Membre de la Commission départementale des structures agricoles
Administrateur et Président de la commission du pays basque de la S.A.F.E.R.
Représentant de la France à la commission coopérative permanente de Bruxelles

Après le 1er tour, le groupe de la Ve République est assuré de conserver la majorité absolue. Michel Inchauspé sera votre représentant dans cette majorité.

Pour lui donner plus d'autorité, vous lui apporterez le 12 mars tous vos suffrages : Michel Inchauspé sera ainsi l'élu de tous et de toutes.

QUATRIÈME CIRCONSCRIPTION

Cantons de : Bayonne-Nord-Est, Bayonne-Nord-Ouest, Biarritz, Saint-Jean-de-Luz, Ustaritz.

M. Bernard MARIE
(Candidat Ve République)
élu le 12 mars 1967
(U.D. 5e R.)

1re CIRCULAIRE

Avec de Gaulle pour la France.

Electrices, électeurs,

Si vous voulez que soit continuée la politique de progrès, de paix, d'indépendance de la Ve République,

Si vous entendez confirmer votre vote des élections présidentielles où 61 % d'entre vous ont opté pour le général de Gaulle,

Si vous désirez que soient étudiés tous vos problèmes locaux avec le sérieux et les connaissances qui caractérisent le travail d'un administrateur formé à la Banque de France,

Si vous estimez que doivent être apportés à la réalisation de ces problèmes la loyauté, le dynamisme, le courage et la foi qui sont les qualités de l'homme habitué à la rude et stricte discipline du travail et du sport,

Si vous exigez un député à temps complet, exclusivement attaché à sa mission

qui sera le représentant de toute la circonscription, sans avoir d'obligations professionnelles, municipales ou cantonales, alors,

choisissez

BERNARD MARIE

qui, libéré de ses fonctions de direction à la Banque de France, s'engage à consacrer tout son temps à la défense des intérêts de la France et du pays Basque.

BERNARD MARIE

Licencié en droit
Chef de service à la banque de France

C'est un homme dynamique, efficace, enthousiaste. Ce sera un député plein temps.

Votez stabilité.

Votez majorité.

2e CIRCULAIRE

Bernard Marie,

Remercie les 25.696 électeurs et électrices qui ont bien voulu porter leur choix sur son nom et sur celui du général de Gaulle.

Pour que soient assurés l'efficacité, le réalisme et la stabilité de la Ve République,

Pour que soient étudiés tous les problèmes locaux avec le sérieux, le dynamisme et la loyauté d'un administrateur formé à la stricte discipline de la Banque de France,

Pour être représentés par un député à temps complet, au service de tous, exclusivement attaché à sa mission de représentant de toute la circonscription, sans avoir d'obligations professionnelles, municipales ou cantonales.

Fait confiance aux électeurs du pays Basque pour apporter le 12 mars leur soutien à la politique clairvoyante de la Ve République.

Pour la France, pour la paix, pour le progrès

Avec le général de Gaulle

vous choisirez

BERNARD MARIE

qui, libéré de ses fonctions de direction à la Banque de France, s'engage à consacrer tout son temps à la défense des intérêts de la France et du pays Basque.

Remplaçant éventuel :

CHARLES CAMI

Chevalier de la Légion d'honneur
Conseiller général — Maire de Saint-Pée-sur-Nivelle

PYRÉNÉES (HAUTES-)

PREMIÈRE CIRCONSCRIPTION

Cantons de : Arreau, Bagnères-de-Bigorre, la Barthe-de-Neste, Bordères-Louron, Campan, Castelnau-Magnoac, Galan, Lannemezan, Mauléon-Barousse, Saint-Laurent-de-Neste, Tarbes-Sud, Tournay, Trie, Vielle-Aure.

M. René BILLÈRES
(Candidat Fédération de la Gauche démocrate et socialiste)
élu le 12 mars 1967
(F.G.D.S.)

1re CIRCULAIRE

La Fédération de la gauche démocrate et socialiste rejette les slogans sommaires et le catalogue électoral.

Elle vous présente un programme de gouvernement sincère et réaliste conforme aux aspirations populaires et aux possibilités de notre pays.

Nous voulons :

La République des citoyens

— L'aménagement de la Constitution, pour rendre désormais impossible tout détournement de pouvoir au profit d'un homme ou d'une faction.

— Une Cour suprême constitutionnelle pour protéger les libertés et la loi républicaines contre tous les arbitraires.

— L'épanouissement des libertés pour les communes qui recevront les moyens de gérer leurs propres affaires.

— Des assemblées régionales compétentes pour la préparation du Plan et le contrôle de son exécution.

— Une radio-télévision indépendante de tous les pouvoirs.

Une économie de progrès

sous l'impulsion d'un Plan démocratique, discuté à partir de la base locale et comportant le développement délibéré des économies régionales.

— L'orientation plus marquée des investissements publics vers les secteurs modernes de l'économie (transports, construction, téléphone).

— L'expansion de la recherche scientifique et technique.

— La nationalisation des industries de l'armement et de l'espace.

— La parité pour l'agriculture par l'augmentation de ses ressources grâce à l'extension des débouchés, la modernisation des exploitations familiales, la création d'un Office national de la viande, l'exonération de l'impôt sur le revenu pour les petits exploitants, la diminution de la T.V.A. pour les produits nécessaires aux agriculteurs.

Les garanties de la justice sociale

— La promotion de la femme par l'abrogation des textes qui interdisent le contrôle des naissances.

L'égalité des salaires à travail égal.

Le remboursement total des congés de maternité.

— Le droit au travail. Le plein emploi, le relèvement (en fonction des progrès de la production) des salaires, traitements et retraites, la suppression des zones de salaires, le relèvement de l'abattement à la base pour l'impôt sur le revenu des personnes physiques.

— Le droit à la santé par le développement et la modernisation du secteur hospitalier public.

— Le droit au logement par la construction annuelle de 600.000 logements, dont 350.000 logements sociaux.

— Le droit à la solidarité nationale.

- L'accroissement des crédits pour la réadaptation des handicapés.
- Le respect du rapport constant pour les victimes de la guerre et les anciens combattants.
- L'indemnisation sur la base de la loi de 1946 (dommages de guerre) pour les rapatriés d'Algérie.
- L'augmentation et unification des allocations familiales.
- L'abaissement de l'âge de la retraite et le relèvement des crédits pour les personnes âgées.

Pour la jeunesse, la priorité des priorités
à l'Education nationale.

dans le respect de la laïcité de l'Etat et de la neutralité de l'Ecole.

— La démocratisation de l'enseignement : prolongation effective de la scolarité obligatoire, orientation, développement de l'enseignement technique et supérieur technique, refonte et allégement des programmes, augmentation des bourses, création progressive d'une allocation d'études dans l'enseignement supérieur.

— L'abaissement de la majorité civile et civique à 18 ans.

— La réduction à 12 mois puis à 8 mois, de la durée du service militaire.

Pour tous, le droit à la paix par la création d'un système d'arbitrage international qui appelle :

— La renonciation catégorique à la force de frappe.

— Une action de la France en faveur du désarmement (participation à la Conférence de Genève, aux accords sur la cessation des essais et contre la dissémination des armes nucléaires),

- en faveur de la sécurité collective (réforme de l'Alliance Atlantique, règlement de paix négociée au Vietnam),
- en faveur de l'Europe des peuples comprenant la Grande-Bretagne et les Etats Scandinaves (parlement européen élu au suffrage universel),
- en direction du Tiers Monde par la proposition d'une organisation internationale de l'aide.

Nous proposons en même temps :

Les conditions financières nécessaires à la réalisation de ce programme :

— Une économie dynamique, des finances saines, la justice fiscale.

— La suppression des exonérations pour les gros revenus, la lutte contre la fraude.

— La taxation des plus-values capitalistes de tous ordres.

— La création d'une Banque Nationale d'investissements.

Les moyens politiques :

— Un contrat entre la majorité de l'Assemblée et le Gouvernement pour la durée de la législature, avec retour devant les électeurs en cas de crise ministérielle.

La Fédération de la gauche démocrate et socialiste associe dans une unité irréversible, le parti radical-socialiste, le parti socialiste S.F.I.O., la Convention des institutions républicaines, de nombreux clubs.

Elle est déjà une formation de gauche, homogène et puissante, un facteur décisif de rénovation démocratique.

Nous prenons, en son nom, l'engagement solennel de réaliser, au pouvoir, le programme qu'elle vous propose comme un véritable contrat.

Résolus et pleins d'espoir, nous vous appelons à vous prononcer

— contre le régime actuel de pouvoir personnel, de stagnation et de nationalisme,

— pour la démocratie au service de l'homme, l'expansion au service de la justice, l'Europe au service de la paix.

René BILLÈRES

Candidat de la première circonscription (Tarbes — Bagnères — Lannemezan)

Remplaçant éventuel :

Romain REY

2e CIRCULAIRE

Mes chers compatriotes,

Je vous dis à nouveau et de grand cœur ma gratitude,

Une fois encore, vos suffrages m'ont placé largement en tête de tous les candidats.

Pour l'un des vôtres, né de ce pays, fidèle à ses origines populaires, heureux d'avoir pu mettre à la disposition de milliers et milliers d'entre vous, ses conseils et son soutien, sensible avant tout par l'origine comme par l'éducation à la fraternité sans hiérarchie, votre confiance renouvelée est une grande joie.

— Vous avez considéré comme important que notre département ait été placé au tout premier rang pour le progrès de la scolarisation dans tous les domaines et qu'ainsi les meilleures chances de succès dans la vie aient été données à tous ses enfants sans aucune distinction.

— Vous avez apprécié le bienfait pour nos entreprises des nombreux milliards investis dans la construction scolaire. Vous avez approuvé une défense acharnée et efficace du potentiel économique de notre Bigorre, comme aussi la contribution positive au développement de son attrait touristique.

Je persévérerai dans cette voie et l'équipement dans tous les domaines des Hautes-Pyrénées continuera à occuper la première place dans mon action parlementaire.

Vous savez que l'essentiel se joue pour nous sur le plan national.

Par votre vote de dimanche dernier, vous avez dit votre accord avec une conception de la démocratie qui comporte le contrôle de vos élus sur le pouvoir exécutif. Ainsi vous avez choisi le représentant du peuple contre le serviteur du pouvoir.

— Vous avez dit votre accord à l'expansion économique créatrice d'emplois, de salaires, de logements, de bien-être. Ainsi vous avez choisi les investissements productifs contre les dépenses ruineuses et stériles dans l'ordre militaire.

— Vous avez donné votre accord à une politique de développement régional, aux implantations industrielles, à la défense et à l'extension de nos voies de communications, en particulier avec l'Espagne, à la poursuite de l'équipement scolaire de notre département par l'épanouissement de l'enseignement technique et de l'enseignement supérieur.

Vous avez choisi les résultats concrets contre les vaines promesses jamais tenues.

— Vous avez donné votre accord à la parité et à la stabilité des revenus agricoles, à la défense de l'exploitation familiale, à la modernisation de votre équipement rural. Vous avez choisi ceux qui avaient donné l'indexation à nos agriculteurs contre ceux qui n'ont cessé de bavarder sur l'agriculture.

— Vous avez donné votre accord à l'exercice de la solidarité nationale en faveur des handicapés, des anciens combattants, des rapatriés, des droits de la femme et de la jeunesse.

— Vous avez enfin approuvé une politique extérieure fondée sur l'arbitrage, le désarmement, la sécurité collective. Vous avez choisi, contre le nationalisme dépassé et la vaine parade personnelle, la participation active de notre pays à tous les accords et à tous les efforts pour construire patiemment la paix, en particulier par l'Europe des peuples.

Vous vous êtes prononcés.

Votre choix ne peut être remis en question.

Vous savez que votre contribution à la politique générale restera constante et active.

De l'aveu de tous, la Fédération de la gauche s'est manifestée, dans ce premier tour de scrutin, comme une force nationale de première importance.

Au second tour, dans l'union des républicains elle va jouer un rôle positif et déterminant par des succès nombreux et significatifs.

Dans la législature qui vient, son action, en temps que formation de gauche, revêtira une ampleur sans précédent.

Dimanche prochain, vous confirmerez sans aucun doute le contrat loyal et sérieux que nous vous avons proposé.

Vingt années de service public m'autorisent à vous assurer que je resterai digne de votre longue confiance.

René BILLÈRES

Professeur agrégé de lettres
Ancien Ministre de l'Education nationale
Président de la Fédération nationale du parti radical-socialiste
Président de la Fédération des Hautes-Pyrénées de la gauche démocrate et socialiste
Croix de guerre 1939-1945
Député sortant
Candidat de la première circonscription (Tarbes — Bagnères — Lannemezan)

Remplaçant éventuel :

Romain REY

Directeur de mutualité sociale agricole
Chevalier de la Légion d'honneur

DEUXIÈME CIRCONSCRIPTION

Cantons de : Argelès-Gazost, Aucun, Castelnau-Rivière-Basse, Lourdes, Luz-Saint-Sauveur, Maubourguet, Ossun, Pouyastruc, Rabastens-de-Bigorre, Saint-Pé-de-Bigorre, Tarbes-Nord, Vic-en-Bigorre.

M. André GUERLIN
(Candidat Fédération de la Gauche démocrate et socialiste)
élu le 12 mars 1967
(F.G.D.S.)

1re CIRCULAIRE

La Fédération de la gauche démocrate et socialiste rejette les slogans sommaires et le catalogue électoral.

Elle vous présente un programme de gouvernement sincère et réaliste conforme aux aspirations populaires et aux possibilités de notre pays.

Nous voulons :

La République des citoyens.

— L'aménagement de la Constitution, pour rendre désormais impossible tout détournement de pouvoir au profit d'un homme ou d'une faction.

— Une Cour suprême constitutionnelle pour protéger les libertés et la loi républicaines contre tous les arbitraires.

— L'épanouissement des libertés pour les communes qui recevront les moyens de gérer leurs propres affaires.

— Des assemblées régionales compétentes pour la répartition du Plan et le contrôle de son exécution.

— Une radio-télévision indépendante de tous les pouvoirs.

Une économie de progrès,

sous l'impulsion d'un Plan démocratique, discuté à partir de la base locale et comportant le développement délibéré des économies régionales.

— L'orientation plus marquée des investissements publics vers les secteurs modernes de l'économie (transports, construction, téléphone).

— L'expansion de la recherche scientifique et technique.

— La nationalisation des industries de l'armement et de l'espace.

— La parité pour l'agriculture par l'augmentation de ses ressources grâce à l'extension des débouchés, la modernisation des exploitations familiales, la création d'un Office national de la viande, l'exonération de l'impôt sur le revenu pour les petits exploitants, la diminution de la T.V.A. pour les produits nécessaires aux agriculteurs.

Les garanties de la justice sociale.

— La promotion de la femme par l'abrogation des textes qui interdisent le contrôle des naissances.

L'égalité des salaires à travail égal.

Le remboursement total des congés de maternité.

— Le droit au travail. Le plein emploi, le relèvement (en fonction des progrès de la production) des salaires, traitements et retraites, la suppression des zones de salaires, le relèvement de l'abattement à la base pour l'impôt sur le revenu des personnes physiques.

— Le droit à la santé par le développement et la modernisation du secteur hospitalier public.

— Le droit au logement par la construction annuelle de 600.000 logements, dont 350.000 logements sociaux.

— Le droit à la solidarité nationale.

- L'accroissement des crédits pour la réadaptation des handicapés.
- Le respect du rapport constant pour les victimes de la guerre et les anciens combattants.
- L'indemnisation sur la base de la loi de 1946 (dommages de guerre) pour les rapatriés d'Algérie.
- L'augmentation et unification des allocations familiales.
- L'abaissement de l'âge de la retraite et le relèvement des crédits pour les personnes âgées.

Pour la jeunesse, la priorité des priorités
à l'Education nationale.

dans le respect de la laïcité de l'Etat et de la neutralité de l'Ecole.

— La démocratisation de l'enseignement : prolongation effective de la scolarité obligatoire, orientation, développement de l'enseignement technique et supérieur technique, refonte et allégement des programmes, augmentation des bourses, création progressive d'une allocation d'études dans l'enseignement supérieur.

— L'abaissement de la majorité civile et civique à 18 ans.

— La réduction à 12 mois puis à 8 mois, de la durée du service militaire.

Pour tous, le droit à la paix par la création d'un système d'arbitrage international qui appelle :

— La renonciation catégorique à la force de frappe.

— Une action de la France en faveur du désarmement (participation à la Conférence de Genève, aux accords sur la cessation des essais et contre la dissémination des armes nucléaires),

- en faveur de la sécurité collective (réforme de l'Alliance Atlantique, règlement de paix négociée au Vietnam),
- en faveur de l'Europe des peuples comprenant la Grande-Bretagne et les Etats Scandinaves (parlement européen élu au suffrage universel),
- en direction du Tiers Monde par la proposition d'une organisation internationale de l'aide.

Nous proposons en même temps :

Les conditions financières nécessaires à la réalisation de ce programme :

— Une économie dynamique, des finances saines, la justice fiscale.

— La suppression des exonérations pour les gros revenus, la lutte contre la fraude.

— La taxation des plus-values capitalistes de tous ordres.

— La création d'une Banque Nationale d'investissements.

Les moyens politiques :

— Un contrat entre la majorité de l'Assemblée et le Gouvernement pour la durée de la législature, avec retour devant les électeurs en cas de crise ministérielle.

La Fédération de la gauche démocrate et socialiste associe dans une unité irréversible, le parti radical-socialiste, le parti socialiste S.F.I.O., la Convention des institutions républicaines, de nombreux clubs.

Elle est déjà une formation de gauche, homogène et puissante, un facteur décisif de rénovation démocratique.

Nous prenons, en son nom, l'engagement solennel de réaliser, au pouvoir, le programme qu'elle vous propose comme un véritable contrat.

Résolus et pleins d'espoir, nous vous appelons à vous prononcer

— contre le régime actuel de pouvoir personnel, de stagnation et de nationalisme,

— pour la démocratie au service de l'homme, l'expansion au service de la justice, l'Europe au service de la paix.

André GUERLIN

Candidat de la deuxième circonscription (Tarbes — Lourdes — Argelès)

Remplaçant éventuel :

Henri LACAZE

2e CIRCULAIRE

Citoyennes et citoyens,

Par vos suffrages, vous nous avez donné les moyens de poursuire le combat contre le gaullisme.

Nous serons désormais ses seuls adversaires et nous allons nous retrouver face à face avec lui, porteurs des espoirs de toute la gauche et des républicains qui rejettent sans compromis l'esprit et la politique du régime actuel, ceux qui, au deuxième tour des présidentielles, ont préféré François Mitterrand à de Gaulle.

Ces citoyens sont majoritaires dans notre département et notre circonscription. Ils ont même amélioré leur position depuis décembre 1965.

Ne vous laissez donc pas abuser par les apparences des chiffres. Tous les gaullistes aveugles et inconditionnels se sont comptés dimanche sur le candidat de la Ve République, mais l'opposition de gauche a rassemblé nettement plus de voix :

25.000 contre 21.850.

Elle part donc avec un avantage certain dans le deuxième tour, d'autant que le reste de l'opposition ne laissera pas compromettre, par une attitude illogique, des chances aussi assurées de victoire.

Vous connaissez l'enjeu de cette bataille.

Ce n'est pas de Gaulle ou le chaos, car le chaos ce sera bien plutôt de Gaulle, lorsque, au bout — prochain — de sa route, cet homme seul, et sur qui tout repose, laissera la France sans avoir résolu aucun des problèmes de son avenir :

— sans stabilité, puisqu'elle est suspendue à sa personne et que l'unité de façade de ses partisans éclatera à sa disparition,

— sans véritable puissance économique, qui conditionne tout progrès et toute indépendance,

— sans ordre social juste, faute duquel il ne peut, à la longue, y avoir d'ordre tout court,

— sans l'assurance d'une paix stable dans une Europe et un monde organisés.

Tout cela sacrifié à un nationalisme périmé et surtout à la ruineuse force de frappe atomique.

L'enjeu est la construction d'une véritable République moderne que nous proposerons et que nous sommes seuls capables de mettre en œuvre avec toutes les forces de progrès — de la gauche, bien entendu, dont c'est la vocation — mais aussi d'ailleurs.

Nous ne vous infligerons pas un nouvel exposé de notre programme.

Ce programme peut servir de base de discussion et de point de convergence pour l'élaboration du contrat de législature qui nous donnera :

— les moyens politiques de gouverner dans une vraie stabilité démocratique,

— les moyens financiers étant fournis par la suppression de l'armement atomique et une fiscalité juste,

— les moyens économiques par un plan démocratiquement élaboré avec les forces vives du pays et la lutte contre toutes les féodalités et monopoles.

Paysans, ouvriers, employés, fonctionnaires, petits et moyens commerçants, vieux et jeunes qui, à des titres divers, êtes les victimes d'une politique de prestige et de fausse grandeur reposant sur les illusions d'un passé révolu et sur une idée de la France étrangère à son génie profond,

Vous avez pris conscience des causes de tous les maux dont vous souffrez !

Vous voulez que cela change.

Aidez-nous à obtenir la majorité nécessaire à cette grande mutation grâce à l'union de la gauche et des forces de progrès. En même temps vous donnerez à votre département — la réélection de René Billères étan tassurée — un quatrième parlementaire de la Fédération assurant à votre représentation une homogénéité vigoureuse, dont vous serez en droit d'attendre, sur le plan local une meilleure efficacité pour le bien des Hautes-Pyrénées.

Comme vous avez voté pour François Mitterrand, votez pour

André GUERLIN

Professeur au lycée de Tarbes
Président de la Société H.L.M. « Le Nid bigourdan »
Candidat de la deuxième circonscription (Tarbes — Lourdes — Argelès)

Remplaçant éventuel :

Henri LACAZE

Professeur de C.E.S.
Maire d'Aureilhan

PYRENÉES-ORIENTALES

PREMIÈRE CIRCONSCRIPTION

Cantons de : Argelès-sur-Mer, Arles-sur-Tech, Céret, Perpignan-Est, Prats-de-Mollo.

M. Paul ALDUY
(Candidat Union des républicains, des démocrates et des socialistes)
élu le 12 mars 1967
(Apparenté F.G.D.S.)

1re CIRCULAIRE

Françaises, Français,

Attaché à cette terre du Roussillon à laquelle les miens appartiennent depuis des siècles, je sollicite pour la quatrième fois l'honneur de vous représenter à l'Assemblée Nationale.

Au moment où je revendique à nouveau ma part de responsabilités, de charges et de devoirs, je ne puis que reprendre la formule que je lançais déjà aux élections de novembre 1962 à la fin de la guerre d'Algérie :

Il faut que la France pense maintenant à la France.

Il ne s'agit pas aujourd'hui de remplacer une République par une autre, encore moins de revenir à l'instabilité stérilisante du régime d'Assemblées. Quelques modifications à la Constitution actuelle doivent permettre de la démocratiser : la suspression de l'article 16, du vote bloqué, de la garde à vue et l'octroi aux parlementaires du droit effectif de faire voter les lois qu'ils déposent...

Il ne s'agit pas davantage de renverser du tout au tout les données de la politique étrangère actuelle qui est d'équilibre entre les deux géants américain et soviétique et d'incitation à la paix au Vietnam. Mais il faut accentuer davantage la formation de l'Europe politique en y incluant la Grande-Bretagne, notre alliée des deux dernières guerres, en exigeant à l'intérieur du Marché commun, pour la sauvegarde de notre agriculture, le respect absolu du principe de l'égalité des charges économiques, sociales et fiscales entre tous les partenaires.

Il s'agit essentiellement de renverser l'orientation de la politique économique et sociale du Gouvernement pour donner à l'homme la priorité des priorités.

Ce qui veut dire :

— diminution des dépenses de prestige ; — relance de l'expansion économique ; — accélération du progrès social.

I. — *La nécessaire diminution des dépenses de prestige.*

— La France verse 1,44 % de son revenu national aux pays sous-développés ; c'est, du monde entier, l'effort le plus considérable. Il doit être fortement diminué et réparti proportionnellement au revenu national de chaque Etat.

— La France poursuit, en matière de défense, un effort très supérieur à ses possibilités. Elle doit savoir renoncer le plus possible aux investissements improductifs.

II. — *La relance de l'expansion économique.*

— Par l'allégement de la fiscalité française qui est la plus lourde d'Europe : notamment abattement massif sur le revenu des exploitants agricoles ; diminution de l'impôt général sur les revenus des personnes physiques et élévation du plafond d'exonération de l'imposition des petits revenus de 2.500 F à 5.000 F ; suppression pour les commerçants de la T.V.A. au stade du détail ; refonte des finances locales ;

— Par l'industrialisation des régions comme la nôtre ;

— Par le développement de la recherche scientifique ;

— Par la garantie des prix agricoles et du prix du vin et la protection contre les importations étrangères ;

— Par une politique hardie du tourisme ne se limitant pas au secteur du Barcarès mais s'étendant aussi bien à la Côte Vermeille qu'au Vallespir et à l'arrière-pays ;

— Par l'aide à la pêche et aux industries traditionnelles.

— Par la reprise de l'industrie du bâtiment grâce à l'allongement et l'allégement des prêts du Crédit foncier et à une simplification révolutionnaire des règles d'urbanisme ;

Par l'aide à la pêche et aux industries traditionnelles.

III. — *L'accélération du progrès social qui exige :*

— le plein emploi, en particulier pour les jeunes ;

— la défense paysanne ;

— la protection de la classe ouvrière. La revalorisation des salaires, en particulier des femmes, et une promotion sociale effective ;

— la protection des commerçants et des artisans, en particulier contre les monopoles des grands magasins ;

— une politique hardie du logement social : 360.000 H.L.M. contre 96.000 aujourd'hui et 240.000 logements avec prêt spécial du Crédit foncier contre 92.330 aujourd'hui, soit au total 600.000 logements sociaux chaque année ;

— pour les jeunes : primauté à l'enseignement et sa démocratisation (à Perpignan, une Université à part entière) ; développement de la formation professionnelle et multiplication des foyers culturels ; aide aux jeunes ruraux et développement de la recherche agronomique ;

— pour les personnes âgées : retraite à 60 ans pour l'homme et à 55 ans pour la femme au taux de 60 % du salaire moyen français (système danois) ; doublement et revalorisation progressive de la retraite des travailleurs ; développements des foyers-logements ;

— pour les rapatriés : le reclassement, l'indemnisation totale et l'amnistie pour tous ;

— pour les anciens combattants, veuves de guerre et ayants droit, revalorisation complète et sans marchandage de leurs droits ;

— pour tous, la pratique d'une véritable politique d'aide sociale : pouponnières, maisons de repos, modernisation des hôpitaux, aide aux handicapés physiques, aux enfants inadaptés ou retardés, aux malades mentaux...

Pour assurer la promotion de l'homme, il faut que la France vive désormais à la mesure de ses moyens et se tourne résolument vers le progrès économique et social.

Une telle entreprise n'est possible que dans l'entente générale que je suis heureux d'être le seul à avoir officiellement réalisée des républicains de progrès aux démocrates et aux socialistes.

C'est en leur nom à tous que je sollicite vos suffrages.

Mais au-delà même des programmes, je demande à être jugé sur mon action :

— comme maire de Perpignan où, en huit ans, au prix d'une augmentation des centimes additionnels plus faible que dans presque toutes les villes similaires et beaucoup plus faible qu'avant 1959, l'œuvre réalisée dépasse de loin celle accomplie pendant les cinquante dernières années ;

— comme député où, tant à l'Assemblée qu'à la Commission des finances, par le fait de milliers d'interventions auprès du Gouvernement, les intérêts de nos concitoyens, et en particulier des agriculteurs, des viticulteurs et des commerçants, ont été défendus avec acharnement.

Sans doute l'humanisme, la passion de créer et de vouloir répandre le mieux-être a-t-elle pour conséquence inévitable de déchaîner la violence des plus sordides intérêts.

Peu importe, je ne crains pas le jugement des femmes et des hommes de bonne volonté et de ces jeunes générations résolument tournés vers le réel.

A tous, je demande une large confiance qui sera le plus précieux des appuis.

Grâce à eux, la France deviendra enfin :

Une démocratie heureuse,

Une République de progrès.

PAUL ALDUY

Député sortant — Conseiller général
Maire de Perpignan — Préfet
Ancien conseiller d'ambassade
Ancien combattant
Ancien de la France libre

Remplaçant éventuel :

JEAN MARTI

Maire S.F.I.O. de Cerbère
Agent agréé en douanes

2e CIRCULAIRE

Françaises, Français,

En m'apportant, dimanche dernier, 25.693 suffrages contre 18.759 au premier tour des élections législatives de 1962, vous m'avez confirmé votre attachement et l'avez reporté sur mon suppléant Jean Marti. Malgré une campagne particulièrement ignoble de mensonges et de diffamation, vous nous avez placés en tête de tous les candidats. En venant vous exprimer toute ma gratitude, je vous demande de renouveler et d'intensifier votre effort dimanche prochain.

Au moment où la France glisse peu à peu vers les extrêmes, je représente la voie difficile qui conduit à une démocratie, ouverte à toutes les femmes et tous les hommes de bonne volonté, profondément humaniste, toute entière consacrée au progrès social.

Pour y parvenir, la bataille sera longue et dure. Elle suppose l'abandon des sectarismes, des querelles de chapelle, en un mot de tout ce qui divise. Elle exige aussi, des représentants du peuple, un labeur acharné et infiniment d'abnégation et de courage.

Je suis prêt à continuer la tâche.

Mais il me faut la certitude d'une large confiance.

C'est elle que je vous demande de m'accorder.

Dimanche prochain :

Tous ensemble nous lutterons pour l'avènement d'une démocratie heureuse, d'une

véritable démocratie de progrès pour la promotion de notre département et de nos cités.

Vous voterez massivement :

PAUL ALDUY

Député sortant — Conseiller général
Maire de Perpignan — Préfet
Ancien conseiller d'ambassade
Ancien combattant
Ancien de la France libre

Remplaçant éventuel :

JEAN MARTI

Maire S.F.I.O. de Cerbère
Agent agréé en douanes

DEUXIÈME CIRCONSCRIPTION

Cantons de : Latour-de-France, Millas, Mont-Louis, Olette, Perpignan-Ouest, Prades, Rivesaltes, Saillagouse, Saint-Laurent-de-la-Salanque, Saint-Paul-de-Fenouillet, Sournia, Thuir, Vinça.

M. André TOURNÉ

(Candidat du Parti communiste français
et de l'Union des gauches et des forces démocratiques)
élu le 12 mars 1967
(C.)

1re CIRCULAIRE

Les élections du 5 mars revêtent une importance jamais atteinte pour des législatives. En effet, le choix de votre député sera un choix politique. Vous direz le 5 mars si vous approuvez ou non la politique antisociale et rétrograde du pouvoir gaulliste et de ceux qui le soutiennent.

Tous ceux, toutes celles qui sont partisans d'une relève démocratique du régime, excluant tout retour au passé, tous ceux et toutes celles qui ne veulent pas de replâtrage du régime, feront confiance au parti communiste français et à son candidat André Tourné. Ils lui renouvelleront le mandat de député et le feront en connaissance de cause.

Chaque foyer est au courant de l'extraordinaire activité qu'il a déployée au cours des cinq dernières années de son mandat.

Il a suivi tous les problèmes humains et sociaux qui préoccupent l'homme, de l'enfance déficiente et inadaptée à la vieillesse, en passant par les accidentés du travail ou les invalides de toutes sortes.

Aucun problème relatif à l'équipement de nos villes et villages ne lui a échappé.

Les productions départementales agricoles et viticoles — vins de consommation courante, vins de qualité supérieure, vins doux naturels, fruits et légumes, lait et élevage — ont été défendues par lui avec autorité et compétence.

En liaison permanente avec le conseil général des Pyrénées-orientales, André Tourné a plaidé la cause de l'équipement du département avec chaleur et passion.

Rien dans ce département n'a été entrepris et n'est entrepris sans qu'il ait dit son mot. Sur ce plan, l'activité de notre député sortant a été constamment dominée par le souci de créer des emplois nouveaux pour nos jeunes garçons et filles, dont l'avenir est bouché par la politique gaulliste.

Les équipements sociaux et sanitaires avec le nouvel hôpital psychiatrique de Thuir, l'école de perfectionnement de Perpignan, ainsi que les Instituts médico-pédagogiques pour enfants inadaptés sont des réalisations auxquelles André Tourné a consacré le meilleur de lui-même.

Pour l'équipement touristique et sportif de la Cerdagne, de Font-Romeu au littoral, en passant par le Puigmal et le massif du Canigou, rien n'a été décidé et réalisé sans qu'il ait pris part aux discussions, sans que certaines de ses propositions ou suggestions aient été discutées ou retenues.

Il a agi efficacement en faveur de l'équipement scolaire et sportif départemental du Lycée d'altitude climatique et sportif de Font-Romeu, des collèges d'enseignement général des grandes localités de la circonscription sans oublier l'important lycée mixte en construction à Prades et l'Université de Perpignan.

La défense de l'école laïque, la sauvegarde des écoles primaires menacées de suppression les unes après les autres, le ramassage et le transport des élèves, l'attribution de bourses d'étude, ont fait l'objet de son attention aussi vigilante qu'efficace.

Pour l'aménagement de nos torrents et rivières, du Cady à l'Agly en passant par le Boulès, la rivière Saint-Vincent à Vernet-les-Bains, celle de Camélas, de la Rotja, du Carol ou de la Têt, notre député sortant a contribué à obtenir des pouvoirs publics qu'ils tiennent compte du caractère particulier de notre département, ravagé périodiquement par les pluies torrentielles et inondations.

Les anciens combattants du département, comme ceux de toute la France, ont en André Tourné le plus ardent porte-parole.

Les mal-logés, les sans-travail, les ressortissants de l'Aide médicale connaissent mieux que quiconque l'ardeur qu'a déployée notre député pour les protéger.

Les rapatriés d'Algérie n'ignorent pas non plus avec quel esprit de compréhension et de dévouement notre député sortant a répondu à leurs justes doléances.

Oui, c'est un mandat bien rempli que celui d'André Tourné.

En accord avec le groupe communiste à l'Assemblée Nationale, et avec son appui, notre député sortant a déployé une activité impressionnante sur le plan parlementaire.

Il est intervenu 84 fois du haut de la tribune de l'Assemblée.

Il a déposé au *Journal officiel*, fascicule des débats, 620 questions écrites ce qui fait 3 questions écrites ou orales par semaine de décembre 1962 à décembre 1966.

André Tourné est, par ailleurs, le député qui a rédigé et fait voter le plus de rapports.

Sa correspondance et ses démarches écrites ou verbales se chiffrent par dizaines de milliers. Cela est bien connu dans les administrations centrales, régionales et départementales.

Ce travail extraordinaire, notre ami André Tourné en liaison avec tous les intéressés, le continuera si vous lui confiez un autre mandat. Dans le cadre de la France démocratique de demain, de tels hommes, de tels élus, mettant leur compétence et leur dévouement au service de tous, feront de notre pays une France prospère, indépendante, libre et heureuse.

Electrices et électeurs de la deuxième circonscription, votre choix ne porte pas seulement sur un homme ; votre vote est aussi un choix politique.

En votant pour notre camarade et ami André Tourné vous condamnerez sans appel la politique antisociale et rétrograde du pouvoir et celle qui vise à la replâtrer.

En votant André Tourné, vous vous prononcerez pour une politique économique et sociale de progrès dans la paix.

Le pouvoir personnel au service des banquiers doit faire place à un pouvoir démocratique stable au service de tous, établi grâce à un programme commun.

L'union des républicains a été confirmée par un accord plein de promesses, signé sur le plan national par les représentants du parti communiste et ceux de la fédération de la gauche, socialistes, radicaux auxquels se sont joints les camarades du P.S.U. et autres démocrates.

Mais la situation est telle dans la deuxième circonscription de Prades-Perpignan Ouest qu'André Tourné se trouve être le seul à demeurer fidèle à l'esprit et à la lettre de cet accord. De ce fait il est le candidat de toutes les forces de gauche et démocratiques.

Aussi, dès le premier tour, tous les républicains et toutes les républicaines de la circonscription, jeunes et anciens ,d'un même cœur et d'un même enthousiasme, se mobiliseront pour assurer un grand succès à notre député sortant :

André TOURNÉ

Viticulteur
Député sortant
Conseiller général de Prades
Membre de la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales
Vice-président de l'Amicale parlementaire des A.C. et V.G.
Lieutenant-colonel honoraire
Chevalier de la Légion d'honneur
Croix de guerre — Trois citations
Membre du bureau fédéral du parti communiste français

Un élu efficace !

Un élu fidèle à ses engagements.

Remplaçant éventuel :

Henri BOYER

Maître-ouvrier de l'E.D.F.
Militant syndicaliste
Membre du bureau fédéral du parti communiste français

2e CIRCULAIRE

Chers compatriotes,

26.731 voix et 48,56 % des suffrages exprimés ! La situation est claire pour le deuxième tour : vous avez résolu de garder votre député sortant.

Pendant cinq ans, André Tourné va continuer à défendre ceux qui ont besoin d'être défendus dans ce régime antiouvrier, antipaysan et antilaïque.

Il va continuer à participer au travail de mise en valeur du département des Pyrénées-Orientales.

L'efficacité de son mandat sera évidemment d'autant plus grande que vous lui aurez accordé une plus grande majorité.

Face au représentant U.N.R. du parti des banques au pouvoir, André Tourné est le porte-parole de la gauche et du progrès social : communistes, socialistes, P.S.U., radicaux-socialistes et autres républicains sincères auront à cœur de remporter sur son nom une victoire franche.

En ce moment même, tout ce que le pays compte d'hommes de gauche et de progrès se retrouve. Ils réaffirment leur accord pour battre au deuxième tour les tenants du pouvoir personnel et de la réaction. Partout, les désistements réciproques préparent le grand succès de la gauche.

Dans notre 2e circonscription, tout est clair.

— D'un côté, il y a le candidat U.N.R. de la droite et du pouvoir actuel ;
— De l'autre, il y a « nous ».

Toutes les voix républicaines et laïques se compteront dimanche.

Aucune ne doit faire défaut à notre député sortant.

Pour le succès électoral d'abord.

Ensuite pour ouvrir de sûres perspectives démocratiques au pays, communistes, socialistes, radicaux, P.S.U. et autres laïques voteront en masse pour :

André TOURNÉ

Candidat d'union de la gauche et des forces démocratiques

Viticulteur
Député sortant
Conseiller général de Prades
Membre de la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales
Vice-président de l'Amicale parlementaire des A.C. et V.G.
Lieutenant-colonel honoraire
Chevalier de la Légion d'honneur
Croix de guerre — Trois citations
Membre du bureau fédéral du parti communiste français

Remplaçant éventuel :

Henri BOYER

Maitre-ouvrier de l'E.D.F.
Membre du bureau fédéral du parti communiste français

RHIN (BAS-)

PREMIÈRE CIRCONSCRIPTION

Cantons de : Strasbourg-I, Strasbourg-II, Strasbourg-IV, Strasbourg-V.

M. René RADIUS
(Candidat Ve République)
élu le 5 mars 1967
(U.D. Ve R.)

« Les élections législatives auront, pour notre pays, une importance considérable, puisqu'il s'agit de savoir si la France va normalement continuer sa marche en avant, ou risquer de retomber dans le marasme d'antan. C'est là, en réalité, l'enjeu des élections prochaines. »

Général de Gaulle
28-10-1966.

Strasbourgeoises, Strasbourgeois,

La Ve République vous a promis :

La paix

Pour la première fois dans son histoire, la République française n'est impliquée dans aucun conflit sur aucun théâtre d'opération.

La paix garantit l'avenir

L'indépendance nationale

La voix de la France est écoutée dans le monde entier. Fidèle à ses alliés, notre pays participe désormais aux décisions qui le concernent. Une armée adaptée à la stratégie moderne garantit notre sécurité aux moindres frais avec des effectifs réduits. (La durée du service militaire a déjà été ramenée de 28 à 16 mois.)

Notre indépendance garantit nos libertés

L'Europe Unie

Sans la tenacité du Gouvernement français appuyé par la majorité, jamais le Marché commun n'aurait survécu. Nos partenaires prennent conscience de l'indépendance européenne. Les détestables structures nées de Yalta s'effritent.

Grâce à nous, demain, l'Europe sera l'arbitre

Une vraie démocratie

Depuis 1958, la Nation donne directement son avis, par référendum, sur les grandes options politiques. Depuis 1962, c'est la Nation elle-même qui choisit le Président de la République. La liberté d'expression est pratiquée plus que partout ailleurs dans le monde. Une majorité cohérente garantit la stabilité et la persévérance dans l'effort. En 8 ans, la France n'a connu qu'un seul changement de Gouvernement.

La France donne au monde l'exemple de la démocratie

L'aide à la jeunesse

20 % du budget sont consacrés à l'Education nationale (9 % en 1958).

594.000 enseignants aujourd'hui (338.000 en 1957).

433.000 étudiants à la rentrée de 1966 (180.000 en 1958). 793.000 pourront être admis en 1972.

71.000 chambres pour étudiants ont été construites (il y en avait 9.300 en 1958), etc.

De 1962 à 1965, ont été créés : 2.300 terrains de sport, 550 piscines, 1.142 gymnases, 683 maisons de jeunes, 1.070 colonies de vacances, etc.

Les crédits à la recherche scientifique ont été multipliés par plus de 7 depuis 1958.

Jamais un pareil effort n'a été fait pour la jeunesse

L'aide aux familles et aux personnes âgées

De 1958 à 1966 l'allocation familiale pour les ménages ayant 2 enfants et plus a été augmentée entre 65 et 132 %.

Dans la même période la moyenne des salaires dans l'industrie et le commerce a augmenté de 73,2 %.

Des progrès considérables ont été accomplis dans le domaine des retraites et dans celui des allocations : (1958 : 1052 F ; 1966 : 2200 F).

De nombreux logements, maisons de retraites et foyers d'accueil furent créés.

La Ve République est soucieuse du bien-être de tous

Tout ne peut être parfait, mais la majorité poursuivra son œuvre.

N'arrêtez pas son élan.

Avec de Gaulle

Le 19 décembre 1965, Strasbourg par 73,54 % a approuvé la politique du général de Gaulle et décidé le renouvellement de son mandat.

Le 5 mars 1967, la question se posera pour vous de décider :

— si le régime que vous avez choisi en 1958 et confirmé en 1962 doit être maintenu ;

— si la politique du Gouvernement mérite d'être poursuivie.

Votre choix est déjà fait :

Vous rejetez la confusion des oppositions plus divisées que jamais,

Vous voulez le régime et la majorité dans laquelle des hommes, venus de tous les horizons sont résolus à appliquer un seul programme.

Vous voterez

René RADIUS

Ingénieur diplômé E.N.I.S.
Député de Strasbourg
Conseiller général — Adjoint au maire

Remplaçant éventuel :

Docteur R. SCHELLENBERG

Médecin spécialiste
Conseiller municipal

vos compatriotes qui connaissent vos problèmes et qui vous ont déjà donné des preuves de leur dynamisme et de leur dévouement.

Leur fidélité à de Gaulle, à travers toutes les épreuves, garantit leur fidélité à votre choix du 5 mars.

Pas de dispersion de voix... Pas d'abstention...

Votez stabilité... Votez majorité...

Votez René RADIUS

DEUXIÈME CIRCONSCRIPTION

Cantons de : Strasbourg-III, Strasbourg-VI, Strasbourg-VII, Strasbourg-VIII.

M. André BORD
(Candidat Ve République)
élu le 5 mars 1967
(U.D. Ve R.)

« Les élections législatives auront, pour notre pays, une importance considérable, puisqu'il s'agit de savoir si la France va normalement continuer sa marche en avant, ou risquer de retomber dans le marasme d'antan. C'est là, en réalité, l'enjeu des élections prochaines. »

Général de Gaulle
28-10-1966.

Strasbourgeoises, Strasbourgeois,

La Ve République vous a promis :

La paix

Pour la première fois dans son histoire, la République française n'est impliquée dans aucun conflit sur aucun théâtre d'opération.

La paix garantit l'avenir

L'indépendance nationale

La voix de la France est écoutée dans le monde entier. Fidèle à ses alliés, notre pays participe désormais aux décisions qui le concernent. Une armée adaptée à la stratégie moderne garantit notre sécurité aux moindres frais avec des effectifs réduits. (La durée du service militaire a déjà été ramenée de 28 à 16 mois.)

Notre indépendance garantit nos libertés

L'Europe Unie

Sans la tenacité du Gouvernement français appuyé par la majorité, jamais le Marché commun n'aurait survécu. Nos partenaires prennent conscience de l'indépendance européenne. Les détestables structures nées de Yalta s'effritent.

Grâce à nous, demain, l'Europe sera l'arbitre

Une vraie démocratie

Depuis 1958, la Nation donne directement son avis, par référendum, sur les grandes options politiques. Depuis 1962, c'est la Nation elle-même qui choisit le Président de la République. La liberté d'expression est pratiquée plus que partout ailleurs dans le monde. Une majorité cohérente garantit la stabilité et la persévérance dans l'effort. En 8 ans, la France n'a connu qu'un seul changement de Gouvernement.

La France donne au monde l'exemple de la démocratie

L'aide à la jeunesse

20 % du budget sont consacrés à l'Education nationale (9 % en 1958).

594.000 enseignants aujourd'hui (338.000 en 1957).

433.000 étudiants à la rentrée de 1966 (180.000 en 1958). 793.000 pourront être admis en 1972.

71.000 chambres pour étudiants ont été construites (il y en avait 9.300 en 1958), etc.

De 1962 à 1965, ont été créés : 2.300 terrains de sport, 550 piscines, 1.142 gymnases, 683 maisons de jeunes, 1.070 colonies de vacances, etc.

Les crédits à la recherche scientifique ont été multipliés par plus de 7 depuis 1958.

Jamais un pareil effort n'a été fait pour la jeunesse

L'aide aux familles et aux personnes âgées

De 1958 à 1966 l'allocation familiale pour les ménages ayant 2 enfants et plus a été augmentée entre 65 et 132 %.

Dans la même période la moyenne des salaires dans l'industrie et le commerce a augmenté de 73,2 %.

Des progrès considérables ont été accomplis dans le domaine des retraites et dans celui des allocations : (1958 : 1052 F ; 1966 : 2200 F).

De nombreux logements, maisons de retraites et foyers d'accueil furent créés.

La Ve République est soucieuse du bien-être de tous

Tout ne peut être parfait, mais la majorité poursuivra son œuvre.

N'arrêtez pas son élan.

Avec de Gaulle

Le 19 décembre 1965, Strasbourg par 73,54 % a approuvé la politique du général de Gaulle et décidé le renouvellement de son mandat.

Le 5 mars 1967, la question se posera pour vous de décider :

— si le régime que vous avez choisi en 1958 et confirmé en 1962 doit être maintenu ;

— si la politique du Gouvernement mérite d'être poursuivie.

Votre choix est déjà fait :

Vous rejetez la confusion des oppositions plus divisées que jamais,

Vous voulez le régime et la majorité dans laquelle des hommes venus de tous les horizons sont résolus à appliquer un seul programme.

Vous voterez

André BORD

Secrétaire d'Etat à l'Intérieur
Conseiller général
Adjoint au maire

Remplaçant éventuel :

Ernest RICKERT

Commerçant
Conseiller municipal

vos compatriotes qui connaissent vos problèmes et qui vous ont déjà donné des preuves de leur dynamisme et de leur dévouement.

Leur fidélité à de Gaulle, à travers toutes les épreuves, garantit leur fidélité à votre choix du 5 mars.

Pas de dispersion de voix... Pas d'abstention...

Votez stabilité... Votez majorité...

Votez André BORD

TROISIÈME CIRCONSCRIPTION

Cantons de : Geipolsheim, Hochfelden, Schiltigheim, Truchtersheim.

M. Georges RITTER
(Candidat Ve République)
élu le 12 mars 1967
(U.D. Ve R.)

1re CIRCULAIRE

Electrices, électeurs,

Jamais une consultation populaire n'aura eu, pour le pays, une importance aussi décisive, car, il s'agit cette fois et pour chaque citoyen de trancher en profondeur et en hauteur, non seulement le problème de sa représentation nationale, mais de toute évidence, celui de la continuité de notre République et de l'existence d'un Etat qui soit capable de mener à bien vos affaires communes.

Avec de Gaulle.

Soutenu sans défaillance par une majorité solide et permanente, le pays s'est ressaisi au bord de l'anarchie et de la guerre civile ; il a recouvré sa dignité et liquidé les faillites accumulées dans le passé :

— la décolonisation est faite, qui nous revaut l'amitié et le respect d'un grand nombre de nations, — et la paix dans nos foyers ;

— notre monnaie est forte et nos dettes remboursées nous libèrent des engagements octroyés, non conformes à nos aspirations naturelles ;

— notre expansion est en plein essor, à tous les plans de notre vie collective ;

— notre pays n'est plus « l'homme malade de l'Europe », mais son prestige est placé au plus haut dans l'univers.

Ce redressement du courage et de la volonté, accompli au cours de la dernière législature, donne à la France d'aujourd'hui les moyens de son avenir.

L'avenir de la France est assuré, si les Français se donnent une majorité stable et cohérente.

Dans notre monde moderne, rien ne va de soi ; tout se gagne ou se mérite. Tout peut être perdu à la dernière heure, et le serait, si par malheur, le Parlement, demain, devait être dominé par les fractions comme naguère. L'intérêt général, ce bien commun à tous les Français, céderait bientôt le pas au boulimisme des clientèles et à leurs combinaisons destructives. Pourtant, nous voyons les tenants du système condamné, se taire sur ce qui les sépare irréductiblement, se fédérer dans une opposition qui n'est d'accord sur rien, si ce n'est pour abolir. La conquête du pouvoir est le but, sans qu'ils s'inquiètent de savoir s'ils pourront l'exercer. Une autre opposion, qui se dit du centre, cherche à faire prévaloir une politique basculante, qui plongerait à nouveau les pouvoirs publics dans la confusion et l'impuissance. Dans ces conditions quelle est la valeur des promesses d'un candidat de l'opposition ?

Seule une majorité irremplaçable peut tenir ses promesses et garantir l'avenir.

Electrices, électeurs,

— Pour l'exercice d'un pouvoir efficace, l'unité dans la direction et la continuité dans l'action, vous ferez confiance, aux hommes qui ont fidèlement rempli leur mandat et ouvert la voie à une France plus heureuse et sûre d'elle-même ;

— Pour le progrès social dans l'expansion et pour la justice ; pour la paix dans le monde et la coopération européenne jusqu'à l'unité politique ; vous affermirez et agrandirez par vos votes, la majorité sortante, pour qu'elle puisse acheminer l'acquis vers les récoltes certaines de l'avenir ;

— Pour le développement et la modernisation de nos structures économiques, vous répondrez « oui » à la France, à son chef respecté, à son équipe gouvernementale, la plus compétente et la plus experte que notre démocratie ait connue.

Et vous, abstentionnistes, qui étiez écœurés par les jeux embrouillés de la concurrence partisane, redevenez citoyens, pour choisir la démocratie et rejeter la démagogie revancharde.

Votez en masse et en confiance.

Votez pour le soutien au général de Gaulle.

Votez pour le candidat U.N.R.-U.D.T.-V[e] République.

Pas d'abstention.

Votez U.N.R.-U.D.T. V[e] République.

GEORGES RITTER

Directeur
Député sortant
Vice-président du Conseil général
Maire de Schiltigheim

Remplaçant éventuel :

RENÉ LAUGEL

Représentant
Adjoint au maire d'Illkirch-Graffenstaden
Président de la S.I.G.

2[e] CIRCULAIRE

Electrices, électeurs,

La propagande acharnée des partisans du retour ne vous a pas égarés. En citoyens avertis vous avez jugé de cette politique qui n'était qu'électorale et sans autre fondement concret que de refuser à la République une majorité cohérente de gouvernement. La preuve est faite que le Centre démocratique-M.R.P. n'est plus une force politique dans le pays.

Dans notre circonscription, à la fois citadine et rurale, vous avez placé en tête de vos suffrages, le candidat unique de la V[e] République, parce qu'il représentait.

Un contrat de majorité.

C'est-à-dire un programme défini et connu dès avant les élections et soumis à l'appréciation des électeurs, alors que les oppositions, maintenant en concurrence,

ne peuvent offrir que des hypothèses et doivent attendre les lendemains de l'urne, pour fixer, le cas échéant, leurs objectifs possibles. Et à la suite de quel compromis, de quelles combinaisons, de quels reniements des promesses faites et pour quelle caricature d'Etat ?

Pour l'avenir de la France.

— vous choisirez la clarté, la sécurité et l'efficacité ;

— vous parachèverez la victoire de l'union sur le système des partis diviseurs du corps et de la volonté de la Nation ;

— vous bloquerez, au deuxième tour, vos voix sur le seul candidat de la majorité, sur :

GEORGES RITTER

Avec de Gaulle, vous voulez :

— la stabilité et l'efficacité de nos institutions démocratiques ;

— la continuité de notre effort d'expansion et d'équipement ;

— le progrès social dans la stabilité économique et financière ;

— la paix, la coopération avec tous les peuples et la marche en avant de la construction européenne.

Alors, dimanche prochain :

— Confirmez votre confiance gaulliste ;

— Barrez la route aux camelots de la division et de l'impuissance.

Pas d'abstention.

Votez U.N.R.-U.D.T. — Ve République.

Votez pour :

GEORGES RITTER

Directeur
Député sortant
Vice-président du Conseil général
Maire de Schiltigheim

Remplaçant éventuel :

RENÉ LAUGEL

Représentant
Adjoint au maire d'Illkirch-Graffenstaden
Président de la S.I.G.

QUATRIÈME CIRCONSCRIPTION

Cantons de : Barr, Benfeld, Erstein, Markolsheim, Obernai, Sélestat.

M. Albert EHM
(Candidat Ve République)
élu le 5 mars 1967
(U.D. Ve R.)

« Les élections législatives auront, pour notre pays, une importance considérable, puisqu'il s'agit de savoir si la France va, normalement, continuer sa marche en avant, ou risquer de retomber dans le marasme d'antan. C'est là, en réalité, l'enjeu des élections prochaines. »

Général de Gaulle 28-10-66.

Electrices, électeurs,

La Ve République vous a promis :

La paix

Pour la première fois dans son histoire, la République française n'est impliquée dans aucun conflit sur aucun théâtre d'opération.

La paix garantit l'avenir.

L'indépendance nationale

La voix de la France est écoutée dans le monde entier. Fidèle à ses alliés, notre pays participe désormais aux décisions qui le concernent. Une armée adaptée à la stratégie moderne garantit notre sécurité aux moindres frais avec des effectifs réduits. (Service militaire ramené de 28 à 16 mois.)

Notre indépendance garantit nos libertés

L'Europe Unie

Sans la tenacité du Gouvernement français appuyé par la majorité, jamais le Marché commun n'aurait survécu. Nos partenaires prennent conscience de l'indépendance européenne.

Grâce à nous, demain, l'Europe sera l'arbitre

Une vraie démocratie

Depuis 1958, la Nation donne directement son avis — par des élections législatives, par le choix du Président de la République au suffrage universel ou par référendum — sur les grandes options politiques. La liberté d'expression est pratiquée plus que partout ailleurs dans le monde. Une majorité cohérente garantit la stabilité et la persévérance dans l'effort. De 1946 à 1958 : 22 gouvernements. De 1959 à 1967 : 2 gouvernements.

A nouveau la France donne au monde l'exemple de la démocratie

L'aide à la jeunesse

20 % du budget consacré à l'Education nationale (contre 9 % en 1958) tandis que le budget de la Recherche scientifique a été quadruplé et que, de 1962 à 1965, ont été créés : 2.300 terrains de sport, 550 piscines, 1.142 gymnases, 685 maisons de jeunes, 1.070 colonies de vacances, etc.

Jamais un pareil effort n'a été fait pour la jeunesse

La promotion agricole

Création des SAFER. Effort considérable dans le remembrement. Réforme de l'enseignement agricole. Augmentation considérable des crédits destinés à la promotion agricole. Extension de la Sécurité sociale à l'agriculture. Ouverture du Marché commun à l'agriculture, etc.

Jamais l'Etat n'a autant fait pour l'agriculture

Le logement et l'aide aux familles et aux personnes âgées

De 1945 à 1958 : 1.700.000 logements. De 1959 à 1966 : 2.800.000 logements. Augmentation des allocations familiales pour les ménages ayant 2 enfants et plus entre 65 et 132 %. Les retraites et allocations ont été augmentées et de nombreux logements, maisons de retraites et foyers d'accueil furent créés pour personnes âgées.

La Ve République est soucieuse du bien-être de tous

Tout ne peut être parfait, mais la majorité poursuivra son œuvre.

N'arrêtez pas son élan.

Avec de Gaulle

Le 19 décembre 1965, la circonscription de Sélestat-Erstein, par 83,84 %, a approuvé la politique du général de Gaulle et décidé le renouvellement de son mandat.

Le 5 mars 1967, la question se posera pour vous de décider :

— si le régime que vous avez choisi en 1958 et confirmé en 1962 doit être maintenu ;
— si la politique du Gouvernement mérite d'être poursuivie.

Votre choix est déjà fait :

Vous rejetez la confusion des oppositions plus divisées que jamais,
Vous voulez le régime et la majorité dans laquelle des hommes venus de tous les horizons, sont résolus à appliquer un seul programme et une politique constructive.

Vous voterez

ALBERT EHM

Député sortant — Conseiller général

Remplaçant éventuel :

ERIC KOEGLER

Maire d'Obenheim

vos compatriotes qui connaissent vos problèmes et qui vous ont déjà donné des preuves de leur dynamisme et de leur dévouement.

Votez stabilité
Pour l'avenir de nos jeunes
Pour le plein emploi
Pour la défense de nos libertés
Pour une Europe Unie
Votez majorité
Votez Albert EHM

CINQUIÈME CIRCONSCRIPTION

Cantons de : Molsheim, Rosheim, Saales, Schirmeck, Villé, Wasselonne.

M. Gérard LEHN
(Candidat M.R.P. - Vᵉ République)
élu le 5 mars 1967
(Apparenté U.D. Vᵉ R.)

M.R.P. — Vᵉ République.

GÉRARD LEHN

Notaire — Député M.R.P. de Molsheim — Remplaçant de M. Henri Meck

un candidat préparé au service de la population.

Mᵉ Gérard Lehn est né à Haguenau (Bas-Rhin), le 24 février 1930. Fixé à Molsheim depuis 1937, il y fréquenta l'école primaire jusqu'à la Libération, puis poursuivit ses études au collège Freppel à Obernai, car Molsheim ne possédait alors ni collège ni lycée.

Pendant ses années d'études à la Faculté de droit de Strasbourg, M. Meck, député-maire de Molsheim, fit appel à Mᵉ Lehn pour assurer son secrétariat parlementaire. Parallèlement, et sur le conseil de M. Meck, il devint le premier permanent du secrétariat social d'Alsace, organisme d'études, d'action et de coordination des problèmes économiques et sociaux de la région, animé avant la guerre par le Docteur Thiélen et qui allait se reconstituer. Cette double activité allait familiariser Mᵉ Lehn avec le travail concret d'un parlementaire.

Les événements d'Algérie le font affecter pendant six mois dans l'Oranais où il part avec les « Rappelés ».

Notaire à Molsheim, depuis 1960, M. Meck le choisit comme suppléant et remplaçant éventuel pour les élections législatives de 1962. Il le choisira encore pour les élections au Conseil municipal de 1965.

Mᵉ Lehn est père de 4 enfants.

Une candidature d'union pour Molsheim-Villé.

Travail de député et réunions électorales.

Au cours des semaines écoulées, Mᵉ Gérard Lehn et le Dr Schweitzer ont organisé de nombreuses réunions dans la plupart des localités importantes de chacun des cantons de Wasselonne, Molsheim, Rosheim, Villé, Schirmeck et Saales. Ils ont également noué des contacts personnels chaque fois que l'occasion leur en était donnée. Dans le peu de temps disponible, il n'a pas été possible à Mᵉ Lehn de se rendre dans toutes les 88 communes de la circonscription. Comme successeur de M. Meck, il estimait devoir avant tout suivre les affaires en cours et assurer les nombreuses permanences. Chaque jour, pendant des heures, Mᵉ Lehn a reçu les doléances de dizaines de personnes et est intervenu pour elles par téléphone ou par lettre, entreprit des démarches, etc.

La population comprend certainement qu'il préfère le service concret à la publicité personnelle, et sait qu'après les élections, il assumera ses responsabilités dans le même esprit.

Pour la majorité du général de Gaulle.

— Depuis le décès de M. Meck, son suppléant, Mᵉ Gérard Lehn, assume les responsabilités du mandat parlementaire.

— Il règle les affaires en cours, tient des permanences et en collaborateur habitué continuera l'œuvre de M. Meck au service de la population.

— M. Meck n'a jamais rejoint le Centre démocrate. Aux élections présidentielles de 1965, il donna son appui au général de Gaulle, contre M. Mitterrand. Il reçut l'investiture du Comité d'action pour la Vᵉ République dans l'intérêt de la stabilité et dans le désir de maintenir le siège de Molsheim au mouvement politique d'inspiration chrétienne.

— Son successeur, Mᵉ Gérard Lehn, prit la même attitude.

— Le 8 janvier 1967, les délégués M.R.P. de l'arrondissement de Molsheim, régulièrement convoqués du vivant de M. Meck, ont désigné au scrutin secret Mᵉ Gérard Lehn pour leur candidat aux élections législatives. Cette désignation a évité à l'arrondissement de Molsheim-Villé des candidatures « parachutées » de l'extérieur.

— La désignation du suppléant de Mᵉ Lehn en la personne du Dr Schweitzer, médecin à Rothau, par ses amis U.N.R. - U.D.T., souligne le caractère d'union de notre candidature et correspond au désir cher à M. Meck d'arriver à une entente sur le plan politique et confessionnel de notre région.

— Au lieu d'un stérile combat politique, l'arrondissement de Molsheim-Villé a pu réaliser une union axée sur l'efficacité, grâce à la candidature de Mᵉ Lehn et du Dr Schweitzer.

Nous nous engageons :

— pour la paix dans le monde et pour une Europe unie ;

— pour un gouvernement stable, une monnaie forte et un Etat moderne ;

— pour une politique sociale sans inflation, comme l'a toujours préconisé M. Meck ;

— pour une industrialisation rationnelle de notre région ;

— pour la construction de plus de logements ;

— pour une agriculture rentable ;

— pour un enseignement moderne de la jeunesse ;

— pour la sauvegarde de nos valeurs culturelles et spirituelles ;

— pour une plus juste répartition des richesses.

Gérard Lehn est connu à Molsheim depuis 30 ans. La population sait que Mᵉ Lehn et le Dr Schweitzer prendront à cœur de travailler pour elle et qu'ils pourront représenter efficacement ses intérêts dans le cadre de la majorité.

Seule une vraie majorité garantit la stabilité et assure le progrès social.

C'est pourquoi vous voterez pour

Mᵉ GÉRARD LEHN
Député sortant

Remplaçant éventuel :

Docteur GUY SCHWEITZER
Médecin à Rothau

SIXIÈME CIRCONSCRIPTION

Cantons de : Bouxwiller, Drulingen, Marmoutier, la Petite-Pierre, Sarre-Union, Saverne.

M. Alfred WESTPHAL
(Candidat Ve République)
élu le 5 mars 1967
(U.D. Ve R.)

Electrices, électeurs de la circonscription de Saverne,

La Ve République a promis *et* assuré

— *la paix* — Nous avons mis fin au terrible conflit algérien. Depuis 5 ans la France a la paix. — Elle travaille pour la détente à travers le monde !

— *l'indépendance* — De nouveau, la France est respectée et écoutée. Fidèle à ses alliés, elle participe désormais aux décisions qui la concernent. — La modernisation de la défense a permis de réduire les effectifs et le temps du service (16 mois au lieu de 28).

— *une Europe libre* — Par la tenacité du Gouvernement appuyé sur la majorité, le Marché commun a pu être étendu à l'agriculture. — Nos partenaires de l'Europe des Six prennent conscience de l'indépendance européenne. — Naissance d'une grande Europe, facteur de paix.

— *une démocratie vraie* — Par la Ve République, recours au référendum et élection du Président de la République par le peuple entier. — Les libertés et droits sont garantis et pratiqués. Une majorité cohérente et stable assure l'efficacité. En 8 ans, la France a eu, en tout, deux gouvernements (contre 22 entre 1946 et 1958).

— *l'aide à la jeunesse* — 20 % du budget à l'Education nationale (contre 9 % en 1958). Essor exemplaire de l'enseignement. — Aide à la recherche scientifique, dans l'intérêt de la production et de la santé. — Grandes réalisations sur les plans culturel et sportif. — Effort accru en faveur de la construction.

— *la promotion agricole* — Création des S.A.F.E.R. et F.A.S.A.S.A. Effort dans le remembrement. Augmentation considérable des crédits à la promotion. — Formation professionnelle. — Sécurité sociale appliquée à l'agriculture. — Ouverture du vaste Marché commun aux produits de la terre. — Jamais l'Etat, c'est reconnu, n'a tant fait pour la paysannerie.

— *une politique sociale* — dans les différents secteurs de la vie publique. — Modernisation et développement des entreprises, et promotion professionnelle ; pour le plein emploi (la proportion de chômeurs est la plus faible de tous les pays industriels de l'Europe). Sollicitude pour le sort des personnes âgées, par le relèvement constant des pensions de retraite et des allocations de vieillesse. — Aide aux familles. — Droit des anciens incorporés de force et prisonniers (camps).

« Les élections législatives auront, pour notre pays, une importance considérable, puisqu'il s'agit de savoir si la France va, normalement, continuer sa marche en avant, ou risquer de retomber dans le marasme d'antan. C'est là, en réalité, l'enjeu des élections prochaines. »

DE GAULLE (Dernière conférence de presse)

Le 5 mars, *le problème se posera pour vous si tout doit être remis en question.*

Vous êtes d'avis

que le nouveau régime, choisi par la plupart des Français, doit être maintenu
que la politique actuelle de la France mérite votre soutien.

Electrices, électeurs, votre choix est fait

entre le désordre, la confusion et l'impuissance néfaste de toutes les oppositions, aussi divisées que jamais, et notre régime avec sa majorité à qui nous devons l'ordre, le progrès, la paix.

Le 19 décembre 1965, l'arrondissement de Saverne a approuvé la politique du général de Gaulle par 34.689 voix (84 % !).

Le député sortant Alfred Westphal a rempli consciencieusement son mandat à l'égard de ses électeurs. Avec un inlassable dévouement il s'est dépensé pour les particuliers, pour les communes, pour l'arrondissement, pour le pays. Il peut compter sur votre reconnaissance.

Son activité constitue sa meilleure propagande.

Le 5 mars — tous aux urnes — pas d'abstentions.

Avec de Gaulle !

Votez Ve République — U.N.R.

Alfred WESTPHAL
Député sortant
Vice-président du Conseil général

Alphonse WOLLBRETT
Suppléant sortant
Professeur au lycée de Saverne
Conseiller municipal de Saverne

SEPTIÈME CIRCONSCRIPTION

Cantons de : Lauterbourg, Niederbronn-les-Bains, Seltz, Soultz-sous-Forêts, Wissembourg, Woerth.

M. François GRUSSENMEYER
(Candidat Ve République)
élu le 5 mars 1967
(U.D. Ve R.)

Electrices, électeurs,

Après avoir exprimé en décembre 1965 très massivement votre confiance au général de Gaulle, vous êtes appelés à élire le 5 mars 1967 votre représentant à l'Assemblée Nationale.

En restant logique avec vous-mêmes, votre choix est très simple, François Grussenmeyer a été le seul des candidats à soutenir très ouvertement, loyalement et sans ambages la politique du général de Gaulle.

Ce faisant, il est resté fidèle à l'engagement pris en novembre 1958 et en novembre 1962.

Son bilan :

Politique générale :

Durant les huit années de son mandat, il a soutenu sans défaillance l'œuvre de rénovation du gouvernement de la Vᵉ République :

— le rétablissement de la paix ;
— le redressement économique ;
— la stabilité du franc ;
— le prestige de la France dans le monde.

A l'Assemblée Nationale :

Votre député est intervenu à plusieurs reprises à la tribune, en faveur de :

— l'équipement scolaire et universitaire ;
— l'agriculture et notamment pour l'amélioration de la législation sociale ;
— la politique sociale et économique, l'industrialisation de l'arrondissement ;
— la construction ;
— la défense des petits épargnants.

Résultats obtenus sur le plan local :

Ses démarches ont été couronnées de succès notamment en ce qui concerne :

— la création d'un collège d'enseignement technique à Wissembourg ;

— la construction d'un centre de formation professionnelle accélérée à Soultz-sous-Forêts ;

— la prorogation du régime local de l'assurance vieillesse ;

— le rétablissement de la subvention de l'Etat à la Caisse d'accident agricole d'Alsace et de Lorraine ;

— la création de 39 écoles maternelles dont la plupart dans la circonscription ;

— l'implantation d'industries nouvelles ;

— les crédits exceptionnels pour la construction de 50 logements H.L.M. à Wissembourg ;

— la décentralisation du lieu d'examen du permis de conduire à Wissembourg et à Niederbronn-les-Bains ;

— allocation de vétérance aux sapeurs-pompiers.

Au service du peuple :

Le député, au cours de ses nombreuses permanences, tenues régulièrement dans les chefs-lieux de canton a reçu près de 9.000 personnes, auxquelles il a prodigué aide et conseil.

Par ses multiples interventions en faveur des collectivités il a acquis la confiance des élus locaux.

Voilà en condensé, le bilan de cet homme d'action, dont vous avez pu apprécier la compétence, l'esprit social, le dévouement tant sur le plan national que sur le plan local, toujours au service de tous les concitoyens, sans distinction de classes, de partis, de confessions ou d'opinions.

Voici son programme :

Sur le plan national :

— soutien efficace de l'œuvre de rénovation de la Vᵉ République ;
— édification d'une Europe unie dans les esprits et dans les cœurs ;
— maintien de la paix ;
— développement du progrès social.

Sur le plan local :

— promotion du progrès social par la modernisation de l'expansion économique tant sur le plan agricole qu'industriel, et développement de l'économie régionale et locale ;

— création d'emplois nouveaux par l'implantation d'industries nouvelles et l'extension de celles déjà existantes ;

— suppression des zones de salaire à l'intérieur du département ;

— sauvegarde de la personnalité de notre région, des traditions scolaires et religieuses ;

— accélération du rythme de la construction pour donner au travailleur un logement décent ;

— défense et promotion de l'exploitation familiale agricole, en assurant la rentabilité par l'organisation rationnelle de marchés pour assurer les débouchés ;

— dotation rapide des communes en adductions d'eau et en réseaux d'assainissement ;

— intensification des constructions scolaires, en particulier des C.E.G. et C.E.S., en vue d'assurer l'avenir de la jeunesse par la formation professionnelle et culturelle ;

— développement de l'équipement sportif.

Vous qui avez toujours voté si massivement pour le général de Gaulle, pour que vos votes précédents demeurent utiles et efficaces, pour permettre à la Ve République de parfaire l'œuvre entreprise, votez pour celui qui depuis huit ans s'est dépensé, sans compter, pour le bien-être de la population, faites confiance à

François GRUSSENMEYER

Député sortant
Secrétaire de l'Assemblée Nationale
Conseiller général
Adjoint au maire de Reichshoffen
Chevalier de la Légion d'honneur

Remplaçant éventuel :

Paul TROESTER

Adjoint au maire de Wissembourg
Professeur chargé des cours agricoles à Wissembourg
Commandant de réserve — Officier du Mérite agricole

HUITIÈME CIRCONSCRIPTION

Cantons de : Bischwiller, Brumath, Haguenau.

M. Germain SPRAUER
(Candidat Ve République)
élu le 5 mars 1967
(U.D. Ve R.)

Avec de Gaulle, pour l'Alsace, pour la France :

— Stabilité,
— Progrès économique et justice sociale,
— Indépendance nationale,
— Marché commun et Europe,
— Paix.

« Les élections législatives auront, pour notre pays, une importance considérable, puisqu'il s'agit de savoir si la France va normalement continuer sa marche en avant, ou risquer de retomber dans le marasme d'antan. C'est là, en réalité, l'enjeu des élections prochaines. » (Ch. de Gaulle, 28 octobre 1966.)

Notre programme.

— Création d'industries nouvelles, notamment dans les zones de retour des travailleurs frontaliers, pour assurer le plein emploi ;
— Création de nouveaux emplois ;
— Augmentation du niveau de vie ;
— Suppression des zones de salaires (comme vice-président du Syndicat des carrières et matériaux d'Alsace, Germain Sprauer a obtenu dès 1963 que les zones de salaire soient supprimées en Alsace pour toutes ces professions) ;
— Aide et soutien à l'agriculture ;
— Défense des artisans et des petites et moyennes entreprises ;
— Défense des libertés communales ;
— Développement et adaptation de l'enseignement devant permettre à toutes les couches de la population de bénéficier de la promotion sociale ;
— Augmentation de l'équipement sportif et culturel en faveur de notre jeunesse ;
— Développement de la construction et de l'aide de l'Etat, notamment pour les maisons individuelles et les logements sociaux ;
— Maintien de la législation locale de la sécurité sociale ;
— Aide aux personnes âgées ;
— Création d'une franchise dans l'imposition fiscale des intérêts des comptes et dépôts ;
— Défense de nos traditions chrétiennes ;
— Création d'une Europe unie.

Bureau à Haguenau.

G. Sprauer a ouvert une permanence à Haguenau, 11, rue du Maréchal-Foch, où il se tiendra à la disposition de ses électeurs.

Attention.

Nos adversaires déclarent qu'ils sont pour le général de Gaulle ; en réalité, ils sont pour Lecanuet, qui veut éliminer de Gaulle.

En votant pour le candidat de l'U.N.R. - U.D.T. - Ve République, vous votez pour de Gaulle.

L'U.N.R. - U.D.T. propose à vos suffrages :

Germain Sprauer, maire de Kilstett, conseiller général du Bas-Rhin.

Né le 15 février 1920 à Kilstett, Germain Sprauer est marié et père de 4 enfants. Il obtint ses diplômes de droit et de sciences économiques auprès des universités de Paris, Francfort et Strasbourg. Il est domicilié à Kilstett où il gère une entreprise de produits en béton.

En 1959, il a été élu maire de Kilstett, et en 1964, conseiller général du canton de Brumath.

En sa qualité de membre de la 2e commission (économie, transports, agriculture) du Conseil général, il a eu l'occasion d'être le rapporteur de nombreux problèmes économiques et agricoles.

Depuis son élection, il a déployé une activité inlassable au service des électeurs de son canton, gardant un contact personnel avec eux et défendant leurs intérêts avec vigueur et efficacité.

Paul Rustenholz, notaire, adjoint au maire de Bischwiller.

Né le 2 septembre 1927 à Haguenau, Paul Rustenholz est marié et père de 2 enfants. Sa famille ainsi que celle de son épouse vivent à Haguenau.

Après des études secondaires au lycée de Haguenau, il obtint sa licence à la faculté de droit et des sciences économiques de l'université de Strasbourg.

Il débuta comme notaire stagiaire chez Me Frankhauser, alors notaire à Haguenau, puis chez Me Lotz, notaire à Pfaffenhoffen. Reçu à l'examen, il a été nommé notaire à Bischwiller le 17 décembre 1959.

En mars 1965, il a été élu adjoint au maire de la ville de Bischwiller. De par son activité politique et sa profession, il est en contact permanent avec la population de l'arrondissement électoral de Haguenau.

Electrices, électeurs de la circonscription électorale de Haguenau, Bischwiller et Brumath,

Le 19 décembre 1965 par 40.940 voix, soit 86 % des suffrages exprimés, vous avez approuvé la politique du général de Gaulle et décidé de renouveler son mandat.

Vous avez à nouveau le choix : ou la stabilité instaurée par de Gaulle, ou la confusion des oppositions.

Si vous avez voté de Gaulle, maintenez lui votre confiance et votez

Germain SPRAUER

Maire de Kilstett — Conseiller général du Bas-Rhin

Remplaçant éventuel :

Paul RUSTENHOLZ

Notaire — Adjoint au maire de Bischwiller

RHIN (HAUT-)

PREMIÈRE CIRCONSCRIPTION

Cantons de : Andolsheim, Colmar-Nord, Colmar-Sud, Kaysersberg, Lapoutroie, Ribeauvillé, Sainte-Marie-aux-Mines.

M. Edmond BOROCCO

(Candidat Ve République)
élu le 5 mars 1967
(U.D. Ve R.)

Le Comité de la Ve République du Haut-Rhin unanime présente à nouveau à vos suffrages la candidature de notre ami

EDMOND BOROCCO

Député sortant — Membre du Parlement européen
Vice-président de la Commission européenne de la Santé — Adjoint au maire
Chevalier de la Légion d'honneur — Croix de guerre avec palme et étoiles
Médaille des Evadés — Médaille de la Résistance — Médaille des Déportés
Médaille de Norvège

M. Ed. Borocco, notre candidat, est bien connu de nous tous. Son dévouement à la chose publique a été reconnu après son premier mandat en 1962 dès le premier tour par 30.844 voix sur 49.446 votants, soit un des succès personnels les plus éclatants de France.

M. Ed. Borocco est un homme en pleine force de l'âge qui est réputé pour son dynamisme et l'efficacité de ses interventions au profit des communes et des particuliers. Les innombrables lettres et remerciements des villes et cantons de Colmar, Andolsheim, Kaysersberg, Lapoutroie, Ribeauvillé et Sainte-Marie-aux-Mines sont pour lui de précieux témoignages de l'action énergique qu'il n'a jamais cessé de mener au profit de l'ensemble de la population sans aucune discrimination d'opinion.

Comme tant d'autres, il a offert une partie de sa jeunesse au service du pays. Depuis 1940, il s'est trouvé à la pointe du combat tant dans les luttes clandestines de la Résistance que sur les champs de bataille où étaient engagés alors l'honneur de notre patrie et le destin de notre Alsace.

Contrairement aux habitudes électorales ce ne sont pas des promesses faciles que nous vous apportons, mais d'abord et avant tout un bilan de l'œuvre qu'a déjà pu réaliser le Gouvernement de la Ve République !

En ce qui concerne nos institutions : notre pays, qui a connu l'instabilité, l'incohérence et l'impuissance de la IVe République, s'est donné des institutions à la fois efficaces et démocratiques : un Président de la République élu au suffrage universel, au pouvoir pour sept années, appuyé sur un Gouvernement stable et solidaire, un Parlement assumant sa tâche législative, contrôlant l'Exécutif et comprenant à l'Assemblée Nationale une majorité homogène. Voilà les institutions de la Ve République, celles qui ont permis le redressement d'hier, qui permettront les progrès de demain. Voilà ce qu'il nous faut sauvegarder contre les tentatives ouvertes ou insidieuses, du retour à un passé révolu.

N'oublions jamais que les dettes extérieures de la France représentaient en 1958 : 3.116 millions de dollars ; en fin 1966 : 661 millions de dollars. Les réserves d'or et devises étaient en 1958 de 1.050 millions de francs, en fin 1966 les réserves étaient remontées à 5.856 millions de francs.

Assurée dans ces institutions, en plein essor économique, la France marche vers un avenir qui s'appelle Expansion continue permettant l'accession à une puissance économique qui assure à chacun une élévation du niveau de vie.

Dans le cadre du Vᵉ Plan la modernisation de l'industrie, du commerce et de l'agriculture est en pleine réalisation, elle doit être continuée sans relâche afin de rendre notre économie compétitive à l'intérieur du Marché commun, surtout dans nos régions frontières. Cela suppose un rattrapage d'un retard considérable accumulé pendant 50 années en matière d'équipements collectifs : autoroutes — voies navigables — transports aériens — téléphone — équipements urbains et ruraux — équipements sociaux — équipements de sports et de loisirs — équipements touristiques, etc. La modernisation requiert un effort extraordinaire dans la recherche scientifique. — Il est facile de dire « Il n'y a qu'à... ». Le Gouvernement de la Vᵉ République s'est hardiment lancé à l'assaut de tous ces problèmes et déjà les plus importants sont en passe d'être surmontés.

L'expansion garantira le plein emploi dans nos régions. M. Ed. Borocco s'est associé aux débats lors de l'élaboration de toutes ces lois de structures.

Dans le domaine social. La politique de progrès économique va de pair avec la politique sociale. Une œuvre considérable en matière d'Education nationale a été réalisée. Parallèlement l'action en faveur de la jeunesse a été fructueuse déjà, qu'il s'agisse là encore de formation professionnelle, de culture à l'école ou hors de l'école, notamment pour les maisons de jeunes et les maisons de la culture, qu'il s'agisse du développement des installations de sports et de loisirs.

Pour les familles c'est en particulier le logement qui doit faire l'objet d'un effort accru. De 1959 à 1966 près de 3 millions de logements ont été mis en chantier permettant de loger plus de 10 millions de personnes. Le Vᵉ Plan doit construire annuellement 480.000 logements, soit chaque année un million et demi de personnes relogées.

La libération et la promotion de la femme commencées lorsqu'en 1945 le général de Gaulle lui donna le droit de vote, largement poursuivies grâce à d'importantes mesures législatives, devront être menées à leur terme dans tous les domaines. Une politique de progrès social s'adresse aussi aux personnes âgées.

L'augmentation de l'allocation-vieillesse dont le montant a déjà plus que doublé depuis 1958 atteste le souci du Gouvernement en faveur de cette catégorie si déshéritée de nos compatriotes. Les mesures particulières prises en faveur des agriculteurs prenant leur retraite, l'extension aux exploitants agricoles, commerçants, artisans et professions libérales de la sécurité sociale, l'amélioration des retraites, la rénovation de nos équipements hospitaliers doivent garantir à tous les citoyens la protection contre la maladie.

M. Borocco a pris part aux débats concernant la grande réforme des structures agricoles, il a plaidé à la tribune la cause des régions montagnardes qui lui sont si chères.

La transformation de la condition ouvrière constitue un objectif fondamental de la Vᵉ République. Il faut avant tout savoir qu'un salaire élevé ne signifie rien si on ne stoppe pas la montée des prix. Or la France est un des pays du Marché commun où on a le plus réussi à freiner la hausse. Il faut dans l'avenir garantir de plus en plus au travailleur premier agent de la production et de la croissance économique, la juste part dans leur orientation comme dans la répartition de leurs fruits. Les intérêts des petites et moyennes entreprises des commerçants et artisans ont en M. Borocco un ardent défenseur, étant lui-même artisan, il connaît les charges et les soucis de ces entreprises.

M. Borocco a été et continue d'être le porte-parole énergique des droits imprescriptibles des anciens combattants et mutilés de guerre, déportés et anciens militaires de carrière.

Il entend lutter également dans le domaine de la réforme des finances des collectivités locales afin de permettre aux communes de satisfaire les équipements collec-

tifs de leurs concitoyens. La création de la Caisse d'aide à l'équipement des collectivités locales a déjà pu en 1966 offrir aux communes des prêts pour un montant de 700 millions de francs. Dans un autre domaine notre candidat reste bien entendu comme par le passé le défenseur de nos libertés religieuses et scolaires dans le respect dû aux traditions qui nous sont chères.

Dans le domaine de la politique étrangère, M. Borocco fut pendant plus de quatre ans vice-président de l'importante commission des affaires étrangères. A ce titre, il prit part en maintes occasions à la tribune de l'Assemblée aux grands débats qui marquèrent la législature. Il participa en particulier aux débats qui eurent lieu lors de l'élaboration du pacte de réconciliation franco-allemand. La France puissance nucléaire est à présent capable de dissuader tout agresseur. Et quoi qu'on en dise, notre Défense nationale moderne coûte moins cher que l'entretien onéreux d'une armée ancien modèle. En 1958 1.045.000 hommes sous les drapeaux. En 1967, 580.000 sous les drapeaux. — Part de la Défense nationale dans le budget : 1958, 25 % — 1967, 21 %. La France est à nouveau en paix avec les peuples grâce au général de Gaulle.

M. Borocco a été élu représentant de la France au Parlement européen et y a été nommé vice-président de la commission européenne sanitaire, c'est dire combien son activité dans ce domaine a été également appréciée. Il s'occupe de la sécurité et des conditions de vie des ouvriers dans le cadre des six pays du Marché commun.

Lors d'une récente mission des Affaires étrangères en Russie, M. Borocco eut l'occasion d'exposer à Moscou devant le Soviet Suprême et la presse soviétique le drame des incorporés de force alsaciens.

Il serait trop long d'énumérer toutes les questions écrites et orales du candidat. Il fut le co-signataire de toutes les propositions de lois importantes. Par ses fréquentes interventions dans les grands débats de cette législation M. Borocco fut le défenseur de tous les problèmes concernant nos régions de l'Est. L'énergie et la force de ses attaques à la tribune ont souvent été relatées, ainsi tout récemment toute la presse nationale et internationale, toutes les stations de radio de tous les pays se firent l'écho du cri d'alarme lancé par M. Borocco à la tribune de la Nation dans le cadre de la sécurité des automobilistes sur les routes. La grande assiduité et l'estime de ses collègues le firent proposer par son propre groupe à la majorité des voix aux hautes fonctions internationales qu'il occupe à Strasbourg et à Bruxelles.

Notre candidat a bien rempli les missions que vous lui avez confiées, il mérite donc votre confiance pour la continuation de l'œuvre de rénovation nationale entreprise en 1958 par le général de Gaulle.

Le Comité électoral.

Electrices, électeurs des arrondissements de Colmar et Ribeauvillé, sans hésiter, vous renouvellerez, le 5 mars, votre confiance à

EDMOND BOROCCO

Remplaçant éventuel :

THÉO FALLER

Conseiller général de Kaysersberg
Propriétaire-viticulteur à Kientzheim
Vice-président des viticulteurs d'Alsace
Vice-président de la Caisse mutuelle agricole
Légion d'honneur — Croix de guerre 1939-1945
Officier du Mérite agricole
Palmes académiques
Chevalier du Mérite sportif
Ve République (Indépendant non inscrit)

M. Théo Faller est incontestablement le grand porte-parole des viticulteurs d'Alsace. Nommé vice-président de la C.O.D.E.R., il connaît particulièrement les problèmes économiques de notre région. Son indépendance vis-à-vis de tous les partis et son action énergique ont fait de lui une forte personnalité incontestée dont les arbitrages sont

d'un poids déterminant dans tous les problèmes du canton. M. Borroco lui est très reconnaissant de le soutenir comme par le passé de son si précieux concours.

Le mot du candidat.

Chères électrices, chers électeurs,

Aux élections présidentielles de décembre 1965, le général de Gaulle a obtenu dans notre circonscription près de 80 % des suffrages exprimés. A présent il faut que la même volonté populaire soutienne ceux qui sans défaillance ont participé à l'œuvre de rénovation nationale. Ne vous laissez pas induire en erreur par les campagnes de dénigrement sur une situation catastrophique etc... Etant quotidiennement confronté avec les divers problèmes de ma circonscription je connais mieux que quiconque ce qui intéresse la montagne vosgienne, les collines sous-vosgiennes, la plaine du Rhin, le Ried. J'ai défendu à la tribune les agriculteurs de la montagne et nous venons d'enregistrer une première victoire grâce aux décrets parus au *J. O.* des 14 et 17 août 1966 complétant les moyens d'action du F.A.S.A.S.A. et apportant des avantages substantiels à certaines zones de montagne. Or nous avons obtenu la zone 2 d'aide spéciale pour le canton de Lapoutroie ainsi que pour la vallée de Ste-Marie-aux-Mines où le tunnel transformé apportera une vie nouvelle et certainement la perspective de futures implantations d'usines.

Oui, je connais les problèmes du vignoble dont s'occupe spécialement mon suppléant, M. Th. Faller, qui m'honore de sa grande amitié. Oui, je connais les problèmes de la plaine du Rhin, des villes et campagnes où m'assiste mon ami le sénateur Ritzenthaler et où les précieux appuis des conseillers généraux et maires m'aident beaucoup.

Aux maires des communes forestières je promets formellement mon appui afin d'obtenir coûte que coûte la réduction du taux multiplicatif du revenu cadastral des forêts.

Nos adversaires s'efforcent de jeter le trouble dans les esprits, or ceux qui font cette campagne sont précisément ceux qui étaient au pouvoir et qui ont amené le pays au bord de la ruine. Héritiers d'une situation catastrophique en 1958, il nous a fallu pendant huit ans redresser d'abord la situation pour déboucher sur une politique de pleine expansion.

Non l'agriculture ne se meurt pas. Jamais autant n'a été fait en faveur du monde agricole.

Non les usines alsaciennes ne fermeront plus grâce au V[e] Plan. (D'ailleurs celles fermées l'ont été de 1954 à 1962.)

Non les jeunes ne seront pas abandonnés. La politique de l'emploi sera poursuivie énergiquement.

Non le rythme de la construction ne baissera pas. Aujourd'hui il se construit le double d'H.L.M. qu'avant 1958.

Certains de nos adversaires voudraient faire croire qu'ils sont respectueux du général de Gaulle et des institutions actuelles... et pourtant s'ils étaient élus ils voteraient au Parlement contre le régime, contre le Gouvernement, contre les institutions. Quant à nous, nous continuerons de lutter pour une France moderne, garante de l'avenir des jeunes dans une Europe unie avec le général de Gaulle.

DEUXIÈME CIRCONSCRIPTION

Cantons de : Ensisheim, Guebwiller, Munster, Neuf-Brisach, Rouffach, Soultz-Haut-Rhin, Wintzenheim.

M. Georges BOURGEOIS
(Candidat Vᵉ République)
élu le 5 mars 1967
(U.D. Vᵉ R.)

Appel aux électrices et électeurs de l'arrondissement de Guebwiller et des cantons de Munster, Neuf-Brisach et Wintzenheim.

Le Comité d'action Vᵉ République de notre circonscription s'adresse à vous en vous demandant de faire usage de votre droit de vote et en vous priant d'aller voter selon votre conscience.

Vous présenter la candidature du député sortant Georges Bourgeois semble être inutile. Tous vous le connaissez, vous l'avez vu à l'œuvre depuis 20 ans, se dépensant sans compter et acceptant sans cesse de nouvelles responsabilités qu'il assume avec autorité et compétence.

Si notre Comité patronne à nouveau la candidature de Georges Bourgeois c'est qu'il a su, grâce à son étonnante capacité de travail, mener à bonne fin les exigences de son mandat.

Gaulliste depuis la première heure de ses fonctions publiques, il est resté, parfois contre vents et marées, le fidèle compagnon du général de Gaulle dont il appuie l'action heureuse en faveur de notre pays à travers la Vᵉ République. Depuis 1958, que nous avons enfin une majorité, le pays est en progrès constant grâce à la stabilité de nos institutions et la preuve est faite qu'en 8 ans nous avons eu 2 gouvernements alors qu'à l'époque où les anciens partis tenaient le gouvernail, il y en a eu exactement 22.

Mais il faut que cette majorité soit reconduite et ceci est essentiel dans ces élections. C'est de ces élections que dépend le sort de notre pays. Ayons conscience de cela et allons voter. Pas d'abstention car ceux qui s'abstiennent font le jeu des adversaires de la Vᵉ République.

Qu'on le sache bien : le candidat de la Vᵉ République est le seul à soutenir l'action du général de Gaulle et de son Gouvernement. Il n'y en a pas deux et pour cette raison nous vous proposons de voter pour Georges Bourgeois.

En effet, que trouvons-nous en face ? Tous les opposants du Centre démocratique (ex-M.R.P.), de la Fédération de la gauche (SFIO et PSU et radicaux) et bien entendu les communistes. Tous ces partis ont largement prouvé avant 1958 leur incapacité et ont mené le pays à la ruine !

Aujourd'hui ils paraissent unis dans le seul but de renverser la majorité du général de Gaulle. Par contre, dans leur programme, ils sont aussi désunis qu'avant, nous en avons des preuves jour par jour.

Electrices et électeurs, vous ne voulez plus de cela car notre pays doit être prospère avec son avenir assuré. Seule la Vᵉ République vous en donne la garantie ! Il faut donc la soutenir et lui donner des hommes sûrs et valables.

La Vᵉ République vous propose une politique de paix, de stabilité et de prospérité.

La paix, enfin retrouvée grâce au Gouvernement gaulliste, est désormais assurée. La France est indépendante de toute autre puissance dans le monde et elle est enfin de nouveau respectée par tous.

La stabilité est à nouveau assurée grâce à une majorité à l'Assemblée Nationale qui soutient le Gouvernement de la Vᵉ République et le contrôle.

La prospérité est retrouvée et améliorée d'année en année. Elle permet à travers le budget de l'Etat, de se rendre compte de l'augmentation des crédits budgétaires dans le domaine social et économique et de la diminution des crédits en faveur de la Défense nationale.

Deux chiffres seulement en 1957 :

— 4,8 % du budget de l'Etat pour l'Education nationale, en 1957, en 1967 : 18,54 % ;

— 25,3 % des dépenses publiques pour la Défense nationale, en 1957, en 1967 : 19,20 %.

En 1958 nombre de soldats sous les drapeaux 1.300.000 contre 580.900 en 1966. Vraiment que les jeunes, en particulier, réfléchissent à ces chiffres ! Même les adversaires les plus farouches ne peuvent contester ces faits.

Ainsi l'avenir sera assuré grâce au soutien que vous accorderez au candidat de la V[e] République. Cet avenir est donc entre vos mains. Usez-en à bon escient en votant pour votre député sortant.

GEORGES BOURGEOIS

Il a fait ses preuves dans le passé en tant que sénateur de 1948 à 1951, député depuis 1951, président du conseil général depuis 1949, conseiller général d'Ensisheim et maire de Pulversheim depuis 1945. Vous pouvez lui renouveler votre confiance dans l'avenir.

Entre le seul gaulliste et les autres votre choix est fait. Vous voterez

GEORGES BOURGEOIS

Nous vous en saurons gré et vous en remercions d'avance.

En accord avec le Comité et nos amis de la vallée de Munster, notre député a choisi comme suppléant M. Robert Schmitt, vice-président du conseil général et maire de Munster.

Robert Schmitt n'est pas un inconnu pour nous et il est un grand défenseur de sa vallée.

Sans hésitation il a accepté de se placer dans le giron de la V[e] République.

Il sera, nous en sommes convaincus, une aide précieuse pour la cause que nous défendons. Depuis des années il collabore étroitement de par sa ville et son canton avec Georges Bourgeois. Tous les deux feront équipe pour être efficace dans l'action.

Avec Georges Bourgeois nous vous recommandons Robert Schmitt. Ils ont, tous les deux, notre totale confiance.

Le Comité d'action V[e] République.
de la circonscription.

Votre député vous parle...

Chers électrices et électeurs,

A deux reprises déjà vous m'avez accordé votre confiance et j'ai le sentiment d'avoir fait mon devoir. Si je sollicite à nouveau vos suffrages c'est que j'ai conscience que la situation dans notre pays s'est singulièrement améliorée depuis 1958 mais qu'il reste beaucoup à faire encore.

En effet, nous avons trouvé la stabilité, la paix et la prospérité. Pour que l'avenir soit assuré il ne sagit pas de vouloir renverser la V[e] République mais au contraire de la renforcer pour ne pas retomber dans les errements du passé d'avant 1958. Je laisse le soin à mes adversaires de se lancer dans une campagne qui a pour but de vous rendre inquiets quant à l'avenir. C'est là une dangereuse opération, car si on se complaît dans une telle agitation en essayant de vous l'imposer on rend un mauvais service à notre pays. Nous savons que la hantise de la peur a engendré la guerre en 1938-1939.

Soyons au contraire optimiste sans exagération car la lutte de la vie quotidienne

continue toujours et d'autant plus que nous vivons dans un monde tourmenté aux mutations profondes. Nous devons être à la hauteur de notre tâche. Nous devons sans cesse mesurer l'effort constant qui est à faire pour nous mettre au niveau des pays étrangers et notamment à l'intérieur du Marché commun. Nous devons faire voir à d'autres ce dont nous sommes capables et ce n'est pas en pleurant sur notre passé, celui qui nous a tant appauvris, que nous construirons un avenir meilleur pour notre nombreuse jeunesse. Soyons tous ensemble optimistes, en affirmant notre volonté et notre ardeur au travail.

Profitons de l'occasion qui nous est donnée pour participer, chacun à la place qui lui est dévolue, à la prospérité de notre pays dans une atmosphère de justice et de dignité et dans la paix enfin retrouvée. La France a besoin de tous pour devenir toujours plus prospère, elle compte sur les jeunes pour parfaire l'action de leurs anciens. Soyons prêts pour servir la bonne cause, celle qui nous amènera à rendre le pays heureux et prospère.

Si je me permets de compter sur vous, plutôt que de faire de magnifiques promesses électorales, vous pourrez compter sur moi.

Georges BOURGEOIS.

TROISIÈME CIRCONSCRIPTION

Cantons de : Altkirch, Cernay, Dannemarie, Ferrette, Hirsingue, Masevaux, Saint-Amarin, Thann.

M. Alphonse JENN
(Candidat Ve République)
élu le 12 mars 1967
(U.D. Ve R.)

1re CIRCULAIRE

Electrices, électeurs,

Le 5 mars prochain vous serez appelés à élire vos représentants à l'Assemblée Nationale.

Pour justifier le choix de ses candidats la Ve République, qui depuis neuf ans régit les affaires du pays, vous le doit de présenter son bilan.

Ce bilan, il est positif, il est éloquent !

Il porte témoignage au courage, à la ténacité et à l'intelligence d'une équipe d'hommes, choisie par le Président de la République, à laquelle une majorité solide et constante à l'Assemblée Nationale a apporté le soutien le plus efficace.

De la sorte la France — presque unique exemple au monde — a pu s'adonner à une politique de paix parce qu'enfin libérée de la dépendance de tout pays étranger, à une politique de stabilité qui nous a permis de créer une monnaie forte, de rembourser à nos créanciers les dettes contractées par les précédents régimes, d'éviter à la Nation le désastre d'une dévaluation, à une politique de prospérité dont déjà la réussite est appréciée par tous les honnêtes gens et qui, en continuant sur sa lancée, apportera au Français une constante amélioration de son niveau de vie.

Voulez-vous juger ? Voulez-vous comparer ?

	Crédits votés	
Agriculture	2.192 millions	11.508 millions
Education nationale	3.960 millions	18.543 millions
Jeunesse et sports	156 millions	1.314 millions
Recherche scientifique	249 millions	1.203 millions
Aide aux collectivités locales	1.826 millions	3.962 millions

Poste et Télégraphe	3.159 millions	10.939 millions
Anciens combattants	2.870 millions	5.230 millions
En 1958 dans l'enseignement agricole		8.000 élèves
En 1967 dans l'enseignement agricole		250.000 élèves
En 1958 crédit voté pour cet enseignement		18 millions
En 1967 crédit voté pour cet enseignement		313 millions
Crédits globaux pour l'agriculture en 1958		5,6 % du budget
Crédits globaux pour l'agriculture en 1967		10,45 % du budget
Logements construits	en 1958 273.700	en 1966 460.000
dont H.L.M.	en 1958 80.000	en 1966 165.000
En 1958, nombre de soldats sous les drapeaux		1.300.000
En 1967, nombre de soldats sous les drapeaux		580.000
En 1958, nombre des enseignants		338.000
En 1967, nombre des enseignants		594.999
soit plus d'enseignants que de soldats !		
En 1958, nombre des postes téléphoniques		3.500.000
En 1967, nombre des postes téléphoniques		7.000.000
Défense nationale, en 1958		32,6 % du budget
Défense nationale, en 1967		20,6 % du budget

Affaires sociales, affaires culturelles, expansion industrielle, équipement, budgets sociaux, etc., se sont vu augmenter les crédits d'année en année au gré des besoins nouveaux.

Ces résultats, même nos adversaires ne les contestent pas ; s'ils s'attaquent à la Vᵉ République, c'est bien pour autre chose ! Et l'électeur le sait : on ne confie pas une deuxième fois la caisse de l'Etat, vidée par les uns, remplie par les autres, à ceux qui l'ont vidée ! On ne confie pas une nouvelle fois les destinées du pays à ceux qui hier, n'ont su que l'amener au bord de l'abîme et de la faillite.

Regardez ce qui les unit : la haine contre de Gaulle alors que tous, ils lui doivent tant, certains même leur situation !

Jugez ce qui les divise : leurs doctrines d'abord, leurs programmes, différents les uns des autres et jamais concordants !

Politique d'unité, politique d'efficacité prouvée d'un côté, politique de division et d'aventure de l'autre et avec des candidats qui à la vérité se détestent réciproquement.

Alors, que valent leurs promesses ? sur le plan national ? sur le plan local ?

Certains, auxquels leur Parti a enjoint l'ordre de s'afficher « gaullistes » — un gaullisme qui sonne faux — vous parleront abondamment de problèmes économiques, de problèmes sociaux, de la situation de nos communes, des légitimes soucis de nos mineurs, etc., etc.

Nous, les gaullistes de toujours, pour avoir conscience de ces problèmes et de beaucoup d'autres, pour agir nous n'avons pas attendu leur tardif réveil !

C'est en poursuivant la politique pratiquée sous la Vᵉ République que nous nous attaquerons à ces problèmes avec la ferme volonté de trouver des solutions valables.

Electrices, électeurs,

La persévérance dans la fidélité est toujours payante ; Gaullistes vous étiez, gaullistes vous resterez !

Dès lors votre choix est fait.

Vous voterez pour le candidat de la Vᵉ République !

Vous voterez pour

ALPHONSE JENN

Conseiller général — Maire de la Ville de Ferrette

Remplaçant éventuel :

XAVIER HERRGOTT

Maire de la ville de Cernay

2e CIRCULAIRE

Electrices, électeurs,

Par votre témoignage de confiance au général de Gaulle et à la Ve République vous m'avez assuré un magnifique succès, quoique incomplet.

Le fils du peuple que je suis, et comme tel tant dénigré par l'un des adversaires, vous remercie du fond du cœur.

Il faut que dimanche prochain ce succès soit concrétisé par un nouveau vote massif en faveur du seul candidat investi par la Ve République.

Les électeurs opposeront leur clairvoyance à l'escroquerie morale, qui avait pour but de troubler les esprits.

La circonscription Thann-Altkirch suivra l'exemple donné par les Français en général et par les électeurs de notre département voisin, le Bas-Rhin en particulier.

Le devoir civique commande que tous, dimanche, retournent aux urnes — pas d'abstention — que tous votent pour la Ve République, pour de Gaulle, en votant pour

ALPHONSE JENN
Conseil'er général — Maire de la Ville de Ferrette

Remplaçant éventuel :

XAVIER HERRGOTT
Maire de la ville de Cernay

QUATRIÈME CIRCONSCRIPTION

Cantons de : Mulhouse-Nord, Mulhouse-Est, Mulhouse-Ouest, Mulhouse-Sud.

M. Raymond ZIMMERMANN
(Candidat Ve République)
élu le 12 mars 1967
(U.D. Ve R.)

1re CIRCULAIRE

Pour la France avec de Gaulle.

Me Raymond Zimmermann, député sortant, conseiller général de Mulhouse. Ve République.

Le Comité d'action pour la Ve République vous demande de renouveler votre confiance à Me Raymond Zimmermann, député sortant, conseiller général du Haut-Rhin.

Pendant cinq ans il a été fidèle à l'action menée par le général de Gaulle et la Ve République pour la paix, l'indépendance et le progrès. C'est à la défense et au progrès de l'industrie mulhousienne qu'il a consacré ses meilleures interventions à l'Assemblée Nationale. Orateur écouté du Gouvernement, il a pris dès 1962 une part décicive aux débats du Ve Plan et au succès des options alsaciennes. A son appel dramatique du 26 décembre 1965 à la tribune du Parlement devait succéder une série de mesures gouvernementales, favorables au Haut-Rhin. A Mulhouse, son intervention a permis le sauvetage des établissements AMECO (570 emplois) et TIBOU (tissage de

Bourtzwiller, 519 emplois). Il a finalement gagné la bataille pour l'usine d'Ottmarsheim comme l'a souligné M. Georges Pompidou le 16 février 1967 à Mulhouse.

Pour l'avenir de notre ville, pour une politique régionale exclusive du sectarisme politique Me Raymond Zimmermann, votre député.

Né le 31 mai 1912 à Mulhouse. Issu d'une vieille famille mulhousienne de la « Vieille Cité ». Etudes secondaires au lycée de Mulhouse et à l'Athénée Royale de Bruxelles. Etudes supérieures à l'institut catholique de Paris, ESSEC et faculté libre de droit. Diplômé d'études supérieures de droit privé et de droit public. Docteur en droit de l'université de Paris. Interprète à l'E.M. de la 3e DINA en 1939-1940. Prisonnier de guerre évadé en zone libre.

Avocat au barreau de Mulhouse. Ancien membre du Conseil de l'Ordre, membre du Comité directeur de l'association régionale des avocats d'Alsace et de Lorraine.

Elu député du Haut-Rhin en 1962. Conseiller général en 1963 à Mulhouse-Est.

Elu vice-président de la Commission des lois constitutionnelles de l'Assemblée Nationale en 1962, il a été constamment réélu depuis lors. Rapporteur du budget de l'Intérieur et des Rapatriés. Membre de la Commission d'études des problèmes municipaux et du Conseil supérieur de l'administration pénitentiaire. Membre de nombreuses commissions de réformes législatives. Rapporteur général du budget du Conseil général du Haut-Rhin. Membre de la Commission des finances. Administrateur au titre du conseil général du Comité d'action Haut-Rhinois (Comité d'expansion économique) et du Port-Rhénan d'Ottmarsheim, etc.

Un législateur.

Parmi les plus importants rapports présentés à l'Assemblée Nationale : la réforme de l'adoption, la protection de l'enfance maltraitée et abandonnée, le service civil national et l'objection de conscience, le statut juridique de l'ORTF, l'application des directives de la Communauté économique européenne, la navigation sur le Rhin et la Moselle, le statut civil de l'énergie nucléaire, les sociétés d'investissement, le domaine public maritime et la pollution des eaux de mer, la lutte contre la pollution des eaux, la copropriété, la répression de l'usure dans les prêts, les communautés urbaines, etc. Des centaines d'amendements — Parmi les plus importants cités en France, ceux : *Pour le respect du droit de grève syndicale — Pour la restriction des poursuites politiques — Pour la faculté de changer les contrats de mariage — Au nouveau statut de la faillite pour le sauvetage des industries menacées de fermeture,* etc.

Ses interventions en faveur de l'Entente franco-allemande et ses missions au Parlement de Bonn, à Londres, Stockholm, Rome et Belgrade.

Ses interventions en faveur de : La création d'une fonction communale — L'extension de l'amnistie politique — L'indemnisation des rapatriés — La prorogation du régime local d'assurance vieillesse — Le rétablissement du risque invalidité des assurés sociaux volontaires en Alsace-Lorraine — Le régime de vieillesse des mineurs de potasse — Le statut des assistantes sociales et des travailleurs familiales — Le maintien des locataires âgés — etc.

Un parlementaire influent.

Il a obtenu notamment :

L'inscription au Ve Plan de l'autoroute Bâle-Mulhouse (étude autoroute Mulhouse-Montbéliard) — du canal Rhône-Rhin-Mulhouse-Altkirch — d'une première tranche du nouvel hôpital du Hasenrain — L'extension à Mulhouse et au Haut-Rhin du nouveau régime des aides de l'Etat aux implantations industrielles.

Il a puissamment contribué par ses interventions :

A la transformation de l'école de filature en Ecole supérieure des industries textiles — A l'implantation de l'usine d'Ottmarsheim — A la réalisation du projet de centrale nucléaire de Fessenheim — A la commande à l'industrie mulhousienne pour la base aérospatiale de la Guyane — La création en 1967 de deux instituts universitaires — etc.

Un homme d'action.

Ses interventions ont contribué à faire subventionner par l'Etat de nombreuses réalisations mulhousiennes :

Avance pour les zones industrielles de 4.602.000 F — Subventions Etat pour Z.U.P., prévision 31.503.196 F — Financement Etat : collège scientifique universitaire, école de chimie, cité universitaire, collège littéraire — Total pour l'Etat 2 milliards 180 AF — Lycée technique entièrement financé par l'Etat : 1 milliard 317 AF — En 1963 subvention extraordinaire pour la création du centre social Bel-Air — Les subventions extraordinaires pour l'assainissement et la voirie de Brunstatt, Morschwiller-le-Bas, Bruebach, Galfingue, dont les travaux sont en cours, etc.

Programme.

Assurer la paix dans la stabilité et le progrès d'une France moderne capable de soutenir en 1968 la concurrence du Marché commun. Défendre les personnes âgées, les retraités et les rentiers contre l'inflation du passé qui avait entraîné leur ruine. Assurer l'avenir de notre jeunesse en permettant l'accès de tous à l'éducation nationale, en portant les efforts sur la recherche scientifique, l'enseignement technique et la formation professionnelle, en donnant une impulsion nouvelle à la construction de logements sociaux. Garantir toutes les libertés dans la continuité des institutions afin d'éviter le saut dans l'inconnu que constituerait le renversement de la Vᵉ République avec son cortège infernal de dévaluations monétaires, de chômage industriel, de désordres intérieurs, de troubles sociaux et d'expéditions sanglantes tels que nous les avons connus sous les gouvernements socialistes et M.R.P.

Il ne s'agit pas de voter à Mulhouse pour un homme plutôt que pour un autre ni de permettre au candidat de la Fédération de la gauche démocrate et socialiste de cumuler toutes les fonctions, notamment celles de dirigeant du parti de M. Guy Mollet, de maire de Mulhouse, de conseiller général et enfin de député, mais de choisir avec de Gaulle et la Vᵉ République, la paix pour nos enfants, la sécurité pour les personnes âgées, la tranquillité et le progrès pour tous dans la défense et l'expansion de notre économie régionale.

Appel du candidat.

Pendant près de cinq ans, j'ai, au Parlement et à Paris défendu efficacement Mulhouse et le Haut-Rhin. Au prix d'un labeur écrasant, j'ai fait face aux obligations d'un député dont à l'heure actuelle les tâches sont immenses si l'on veut y faire face avec conscience et honnêteté. Je suis intervenu dans tous les grands débats nationaux et tous les investissements et équipements locaux et régionaux portent la trace de mes interventions dont M. Pompidou a pu dire le 16 février à Mulhouse qu'elles avaient été particulièrement « insistantes ».

Si vous le voulez bien, je continuerai demain avec des moyens accrus par ma réélection l'œuvre entreprise afin que Mulhouse conserve et augmente encore l'influence acquise au Parlement et auprès du Gouvernement.

Avec de Gaulle et la Vᵉ République.

A vous de juger, le 5 mars prochain, où se trouvent l'intérêt national et celui de Mulhouse et du Haut-Rhin.

Je vous fais confiance !

Remplaçant éventuel :

ALPHONSE BIHRY

Fonctionnaire — Conseiller municipal

Né à Mulhouse le 18 octobre 1924. Licencié en droit. Fonctionnaire. Responsable

départemental du Syndicat national D.G.I.-C.F.D.T. Membre du Comité départemental de la Croix Rouge française. Président administratif de l'Association des parents d'élèves de l'enseignement public d'Alsace. Ancien du Groupe mobile d'Alsace. Médaille des évadés. Croix du Combattant volontaire. Croix d'Alsace. Médaille du réfractaire.

2ᵉ CIRCULAIRE

Avec de Gaulle et la Vᵉ République, Strasbourg et le Bas-Rhin, Colmar et le Haut-Rhin seront massivement représentés au Parlement par des députés Vᵉ République.

A Paris le Gouvernement Vᵉ République continuera.

Mulhouse joue son avenir et doit défendre ses intérêts au sein de la majorité.

RAYMOND ZIMMERMANN

Docteur en droit — Avocat
Député sortant
Conseiller général du Haut-Rhin
Vice-président de la Commission des lois de l'Assemblée Nationale
Rapporteur du budget de l'Intérieur et des Rapatriés
Membre de la Commission d'étude des problèmes municipaux
et du Conseil supérieur de l'administration pénitentiaire
Rapporteur général du budget du Conseil général
Administrateur du Comité d'action économique et du port Rhénan d'Ottmarsheim
en représentation du Conseil général du Haut-Rhin

Remplaçant éventuel :

ALPHONSE BIHRY

Fonctionnaire — Conseiller municipal de Mulhouse
Fonctionnaire — Responsable départemental du syndicat national D.G.I.-C.F.D.T.
Membre du Comité départemental de la Croix rouge française
Président administratif de l'Association des parents d'élèves de l'enseignement public d'Alsace
Ancien du groupe mobile d'Alsace — Médaille des Evadés
Croix du Combattant volontaire — Croix d'Alsace
Médaille du Réfractaire — Officier du Dévouement national

Que deviendrait la défense de vos intérêts économiques et sociaux si demain vous étiez représentés par un député-maire de la Fédération socialiste de M. Mitterrand.

L'expérience du passé 1958-1962 vous donne la réponse à cette question.

En 1958, 10.000 chômeurs secourus dans le Haut-Rhin et les caisses de l'Etat vidées par les gouvernements du parti. Mais ce serait aussi le retour de la politique d'imprévoyance qui a compromis le commerce et l'artisanat et en décourageant les implantations industrielles a freiné la création d'emplois nouveaux.

Voter M. Emile Muller c'est voter contre de Gaulle.

C'est par conséquent :

— renforcer l'opposition stérile à la Vᵉ République,
— frapper de paralysie la défense des intérêts mulhousiens,
— compromettre l'avenir de la jeunesse mulhousienne,
— anéantir les efforts accomplis depuis 1962 par Mᵉ Zimmermann.

Rappelez-vous les résultats obtenus par Raymond Zimmermann, votre député sortant, et dont Georges Pompidou lui a donné un témoignage éclatant à Mulhouse.

C'est tout cela qui serait détruit.

C'est pourquoi vous direz non à l'alliance scandaleuse de la Fédération de la gauche socialiste, du parti communiste et du Centre démocrate, ex-M.R.P., lequel trahit l'Alsace chrétienne et compromet nos libertés locales, religieuses et scolaires.

Mais vous direz oui à la Vᵉ République, à la paix, à la stabilité et à la sécurité, au progrès social.

Pour une France moderne dans une Europe unie,

Voter Zimmermann, c'est voter de Gaulle.

CINQUIÈME CIRCONSCRIPTION

Cantons de : Habsheim, Huningue, Sierentz, Wittenheim.

M. Raymond SCHOLER
(Candidat Ve République)
élu le 12 mars 1967
(U.D. Ve R.)

1re CIRCULAIRE

Chères électrices, chers électeurs,

Vous avez fait preuve d'une grande maturité politique lorsque, par vos votes massifs, dans un élan magnifique, vous avez doté la Ve République d'institutions qui ont permis au gouvernement du général de Gaulle, soutenu avec courage et loyauté par la majorité

— de mettre un terme au drame algérien,
— de procéder à une décolonisation dans la paix et l'amitié,
— de rendre à la France son rang parmi les grandes puissances,
— de lui donner les moyens d'une diplomatie indépendante et d'une défense réellement nationale,
— d'arrêter le pays au bord de la catastrophe financière, juguler l'inflation, stabiliser le franc, une des monnaies la mieux cotée du monde,
— de relancer l'économie sur des bases saines, au point que les experts tant internationaux que français sont unanimes dans leur affirmation que la France fait figure de pays privilégié,
— de rendre confiance à ceux qui investissent, de l'espérance aux salariés,
— d'élaborer une politique réellement sociale, dans un climat de stabilité financière et d'expansion économique, bref
— d'amener la France à l'état de nation moderne,
— et, par déduction, de garantir la prospérité de notre région dans une France prospère.

Tous ces magnifiques résultats n'ont pu être atteints que grâce à une majorité cohérente, unie pour les grandes options, une majorité qui a fait ses preuves.

Que voit-on dans l'opposition ?

Un conglomérat de partis, de fédérations, de conventions, de clubs et centres en tous genres.

Une fédération groupant socialistes et radicaux et qui a choisi pour des raisons électorales l'alliance avec le parti communiste.

Un centre dit des démocrates, dont le chef manifeste plus de penchant pour la photographie que pour la candidature et dont les généreux donateurs et adhérents font les frais d'une aussi tapageuse et coûteuse publicité « à l'américaine ».

Au milieu de tout cela, le parti communiste « comme un exécuteur entouré de ses aides ».

Pas de chef, mais de nombreux aspirants à ce rôle, pas de programme commun, mais des constats de désaccord, pas de gouvernement possible, sinon un contre-gouvernement.

En conséquence, pour que la Ve République puisse poursuivre une œuvre si positivement amorcée, il faut que la majorité actuelle l'emporte.

Les candidats de la Ve République appartiennent à des milieux sociaux et professionnels très divers ; ils viennent de tous les horizons politiques, ce qui prouve que nous sommes un mouvement de personnes animées d'un même idéal pour le progrès en tous les domaines, dans la stabilité, dans l'action, dans la paix.

La Ve République est ouverte à tous et ne jette aucune exclusive dès lors qu'on est d'accord sur l'essentiel.

Nombreuses sont les personnalités influentes du MRP et d'autres formations politiques qui, reconnaissant l'ampleur de l'œuvre accomplie et gagnées par les objectifs fixés, viennent grossir nos rangs. Nous nous permettons de citer outre M. Maurice Schumann et M. Edgar Faure, déjà membre de la majorité : M. Chauvet (Cantal), M. Bizet (Manche); feu M. Meck (Bas-Rhin), M. Christian Bonnet (Morbihan). Mme Aymé de la Chevrelière (Deux-Sèvres), Mlle Dienesch et M. le Guen (Côtes-du-Nord), M. Hunault (Loire-Atlantique), M. Cousté (Rhône), M. de Rocca Serra (Corse) et la liste est loin d'être complète. Pourquoi les dirigeants du centre démocrate - groupement de Mulhouse ne prononcent-ils pas l'anathème contre ces personnalités ? Serait-ce par égard au suppléant de M. Ulrich, ex-secrétaire de la section gaulliste RPF de St-Louis ?

Jugez de l'attitude de M. Pflimlin qui, dans la lettre justifiant la renonciation à la candidature, désapprouve publiquement la politique de M. Lecanuet, politique copiée sur celle de M. Mende, leader du parti libéral allemand, et qui semble avoir pour motif la stabilité par la division.

La collaboration avec la majorité a porté ses fruits dans le Bas-Rhin, où des réalistes de tous bords, concentrant tous leurs efforts sur l'économie, ont contribué à l'implantation de nouvelles industries, à l'expansion, à la relance commerciale.

A l'exemple de nos amis du Bas-Rhin nous sommes fermement décidés dans notre circonscription de ne plus nous laisser influencer par le choix de certains intraitables du centre démocrate, dont le siège est à Mulhouse, et de travailler la main dans la main à l'évolution de notre région où tant de problèmes attendent leur solution et où seule une action concertée de toutes les bonnes volontés favorables à la majorité actuelle peut nous assurer le succès.

Pour réussir cette coordination, rassembler ces forces vives, il nous faut un homme neuf, jeune, dynamique et dont la formation et la condition permettent de bien augurer de sa compétence, de son efficacité, de son indépendance.

Cet homme, c'est Raymond Scholer.

Par ses études, sa profession de journaliste, ses fonctions de maire, il est prédisposé à la politique. Son âge lui faisant ignorer les mœurs qui avaient cours sous la IVe République (dont le candidat du centre démocrate est l'un des plus authentiques représentants), il ne recherche, comme la plupart des jeunes, que l'efficacité.

Or, il sait qu'elle n'est possible que dans la stabilité, dans l'action continue, que seule peut assurer la majorité gaulliste.

Il trouve en M. Kieny, maire de Riedisheim, chevalier de la Légion d'honneur, président de différentes associations, un remplaçant éventuel qui a donné en de nombreuses occasions déjà — et continue à le faire — les preuves de ses qualités d'administrateur.

Nous sommes l'avenir parce que nous avons établi les fondations et dessiné les perspectives du progrès économique et social.

Nous sommes l'avenir parce qu'il n'y a d'avenir pour la France que dans la paix que le général de Gaulle lui a rendue et dont elle est devenue, sous son autorité, le symbole et le champion aux yeux de tous les peuples.

Françaises, Français, une fois encore répondez à l'appel de Charles de Gaulle pour notre honneur et notre bonheur.

Vous voterez donc pour

RAYMOND SCHOLER

Maire de Bartenheim

Remplaçant éventuel :

PAUL KIENY

Maire de Riedisheim
Chevalier de la Légion d'honneur

2e CIRCULAIRE

Chères électrices, chers électeurs,

Soyez vivement remerciés de la confiance que vous avez accordée ou que vous témoignerez au Mouvement de la Ve République en portant vos suffrages sur notre candidat Raymond Scholer.

Vous avez prouvé par vos voix que vous appréciez à sa juste valeur l'œuvre accomplie et que vous souscrivez aux options prises par la majorité actuelle.

La campagne de négations outrancières, de dénigrements malveillants, de promesses absurdes n'a suscité que de l'aversion à l'égard de ses auteurs sans pouvoir ébranler votre sérénité. Permettez-nous de vous féliciter de cette loyale attitude.

Les résultats du 1er tour :

62 députés Ve République élus sur 72. Bas-Rhin : 7 députés Ve République élus sur 8.

8.468.000 voix portées sur nos candidats démontrent manifestement que notre formation politique est la seule capable de rallier la majorité des Françaises et Français.

Deux faits dominent ce scrutin :

— Le profit que tirent les communistes des dénigrements systématiques de la gauche.

— L'effacement du Centre démocrate, conséquence de la politique hybride de M. Lecanuet. (151 candidats du Centre démocrate n'ont pas atteint 10 % des voix.)

***

Le résultat de Raymond Scholer est des plus flatteurs et trouve son explication :

— dans la cause qu'il défend,

— dans la confiance et l'estime qu'on lui accorde dans les milieux où il est connu.

3.696 voix contre 1.629 à Ulrich dans son canton de Sierentz.

1.003 voix contre 107 à Ulrich dans sa commune de Bartenheim.

L'amitié que M. le Ministre André Bord brillamment réélu à Strasbourg, témoigne à notre candidat Raymond Scholer est une garantie sûre que la défense des intérêts de notre région est en bonnes mains et qu'elle trouvera un appui bienveillant au Ministère.

Il ne va pas de même de M. Ulrich du fait :

— qu'il soutient une cause perdue,

— qu'il se voit refuser le mandat dans son propre entourage.

6.271 voix contre 7.056 à Scholer, dans le canton de Habsheim, où il est conseiller général.

1.846 voix contre 2.221 à Scholer dans sa propre commune de Riedisheim.

Ceci n'est-il pas significatif !

Pour l'honneur et le bonheur de notre France, vous irez tous aux urnes dimanche, Vous direz oui au général de Gaulle, oui à la République,

Et vous voterez

RAYMOND SCHOLER
Maire de Bartenheim

Remplaçant éventuel :

PAUL KIENY
Maire de Riedisheim
Chevalier de la Légion d'honneur

RHONE

PREMIÈRE CIRCONSCRIPTION

Cantons de : Lyon-I, Lyon-XII, Lyon-XIII.

M. René CAILLE
(Candidat Ve République)
élu le 12 mars 1967
(U.D. Ve R.)

1re CIRCULAIRE

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Le 25 novembre 1962, 17.500 d'entre vous m'ont élu député de la première circonscription du Rhône.

Par un des objectifs principaux que j'avais soumis à votre approbation, je m'étais engagé à soutenir l'action du général de Gaulle. Je l'ai fait sans équivoque, donnant priorité aux problèmes sociaux.

Devenu rapporteur de la Commission des affaires sociales, il m'a été donné de défendre à la tribune de l'Assemblée Nationale et de faire voter — la première à l'unanimité — deux lois importantes. L'une instituant le Fonds national de l'emploi, qui protège le personnel des entreprises, appelé à se reconvertir, l'autre réformant les Comités d'entreprise, créés par Charles de Gaulle en 1945. En ce domaine, mon action a été inspirée par la volonté de démontrer que la solution des problèmes sociaux n'est « ni dans l'abaissement des uns, ni dans la servitude de tous ». J'ai bénéficié, je me dois de le souligner, de l'appui de syndicalistes et d'employeurs qui ont compris le danger des affrontements traditionnels.

Et puis, j'ai travaillé dans ma circonscription. Ceux qui ont suivi mes permanences hebdomadaires en témoignent. Ces contacts, cette présence m'ont permis de mieux connaître les problèmes des personnes âgées, des travailleurs, jeunes et moins jeunes. Les connaissant mieux, je me suis attaché à leur résolution.

Il en a également été ainsi des comités d'intérêts locaux, des conseils de parents d'élèves et de toutes les associations que préoccupe la vie collective des hommes.

A la fin de cette législature, je puis affirmer avoir fait mon devoir de parlementaire, respectueux des engagements pris pour servir et défendre les intérêts de tous ceux qui m'ont manifesté leur confiance.

Certains compagnons, amoureux de leur métier et absorbés par une tâche qui les passionne, regrettent parfois l'interruption provisoire qu'impose le respect d'un règlement ou les rigueurs d'un horaire. C'est un peu ce que je ressens en ce début de mars 1967.

Impatient de reprendre ma tâche, parce que conscient de tout ce que nous avons encore à réaliser derrière le général de Gaulle, je vous demande, le 5 mars prochain de me confirmer votre confiance.

Pendant cinq ans, une fois encore, je ne négligerai rien pour en être digne.

René CAILLE

41 ans
Chef de section dans l'industrie
Membre du Comité directeur national de l'U.D.T.
Membre du Comité central U.N.R.-U.D.T.
Député sortant
Rapporteur de la Commission des affaires sociales

Mieux qu'un programme des « objectifs ».

Ceux qui ont été atteints :

— La paix dans le monde, condition nécessaire de toute prospérité ;
— L'ouverture d'un large dialogue international et sans exclusive ;
— Une stabilité politique, seule garantie d'efficacité;
— Une monnaie forte, libérant la France de ses dettes ;
— Une modernisation réelle de notre industrie.

Ceux qui restent à atteindre :

Par une action rigoureuse et énergique.

— La stabilité de l'emploi ;
— L'élévation du niveau de vie de tous et en particulier des vieux travailleurs ;
— Une politique de logement correspondant aux besoins réels ;
— Une multiplication des équipements sociaux et culturels au service de la jeunesse ;
— Un renforcement des moyens financiers, sans lesquels toute réforme est limitée dans ses effets ;
— L'étude concertée, aboutissant à une véritable solution du problème que pose la coopération entre employeurs et employés, pour la justice sociale.

Dans cette action, René Caille sera secondé par

Roger GOGUILLOT

Inspecteur du travail
Licencié en droit
Ancien élève de l'Institut d'études politiques
Croix du combattant volontaire de la résistance
Croix du combattant 1939-1945
Ancien prisonnier de guerre
Chevalier du Mérite social

2e *CIRCULAIRE*

Le Comité d'action Ve République présente à vos suffrages :

René CAILLE

Le 5 mars 1967 16.601 suffrages ont placé en tête des candidats nationaux :

René CAILLE

Pour la troisième fois...

1958, 1962, 1967, les résultats du premier tour ont confirmé que des élections législatives dans la première circonscription du Rhône mettaient finalement en présence :

— Le candidat du général de Gaulle ;
— Le candidat du parti communiste.

Les voix qui au premier tour et pour des motifs que nous respectons démocratiquement ont été favorables aux représentants de mouvements divergents par rapport à certaines options de la V[e] République doivent en cette circonstance se rassembler.

A toutes les électrices à tous les électeurs qui au second tour des élections présidentielles ont refusé de livrer la France à l'aventure et nos institutions à l'anarchie affirmant ainsi leur attachement à la liberté.

Le Comité d'action pour la V[e] République vous demande de voter massivement :

René CAILLE

41 ans
Chef de section dans l'industrie
Membre du Comité directeur national de l'U.D.T.
Député sortant
Rapporteur de la Commission des affaires sociales

Remplaçant éventuel :

Roger GOGUILLOT

Inspecteur du travail
Licencié en droit
Ancien élève de l'Institut d'études politiques
Croix du combattant volontaire de la résistance
Croix du combattant 1939-1945
Ancien prisonnier de guerre
Chevalier du Mérite social

DEUXIÈME CIRCONSCRIPTION

Cantons de : Lyon-II, Lyon-V, Lyon-VI.

M. Henri GUILLERMIN
(Candidat V[e] République)
élu le 12 mars 1967
(U.D. V[e] R.)

1[re] CIRCULAIRE

Electrices, électeurs,

En 1962, avec plus de 50 % des voix, vous m'avez choisi pour vous représenter à l'Assemblée Nationale.

A nouveau, je sollicite vos suffrages, car de ces élections dépendra l'avenir de la France. Seule la majorité actuelle est capable d'assurer la stabilité. Comme l'a dit le général de Gaulle : « Les élections législatives auront, pour notre pays, une importance considérable, puisqu'il s'agit de savoir si la France va normalement continuer sa marche en avant ou risquer de retomber dans le marasme d'antan. C'est là, en réalité, l'enjeu des élections prochaines. »

Donc, en renouvelant la majorité actuelle, vous serez assurés de la stabilité et de l'efficacité gouvernementales, de l'expansion économique et du progrès social.

Divisée, l'opposition ne peut apporter que le chaos.

Refusez l'aventure, votez V[e] République, soutenez de Gaulle !

Votez Guillermin.

Quelques réalisations de la Ve République.

Domaine social

— Instauration de la Sécurité sociale aux agriculteurs et aux non salariés.
— Amélioration réelle du pouvoir d'achat de 1958 à 1966 = 38,6 %.
— Augmentation de 79,1 % en 7 ans des pensions de retraite de la Sécurité sociale.
— Allocations vieillesse doublées depuis 1958.
— Création du Fonds national de l'emploi.
— Loi sur la formation professionnelle, etc.

Education nationale

— En 1957 : 338.000 enseignants. Budget : 3.960 millions.
— En 1967 : 594.000 enseignants. Budget : 18.543 millions.
— Superficie des locaux des facultés : en 1961 : 950.000 mètres carrés. En 1966 : 1.600.000 mètres carrés.
— Recherche scientifique = budget multiplié par 8 depuis 1957.

Equipement

— Logements construits en 1958 : 292.000 ; en 1966 : 430.000 dont 355.000 avec l'aide de l'Etat.
— Autoroutes en 1958 = 125 kilomètres ; au 1-1-67 : 774 kilomètres ; fin 1967 : 1.000 kilomètres.

Quelques-unes des actions de M. Guillermin, votre député

— Proposition de loi pour modifier les limites départementales du Rhône, afin de permettre l'expansion de l'agglomération lyonnaise. Tous les accords étant obtenus, cette proposition de loi sera votée en 1967.
— Accord ministériel pour la construction du tunnel sous Fourvière.
— Intervention à l'Assemblée Nationale lors de la discussion du Ve Plan et auprès des ministres pour le métro de Lyon.
— Amendement de la loi sur les communautés urbaines pour réaliser le grand Lyon.
— Etude du texte de la loi sur les baux commerciaux, votée par le Parlement.
— Nombreuses interventions à l'Assemblée auprès des Ministères pour hâter la liaison Mer du Nord-Méditerranée, qui apportera à Lyon une activité économique accrue.
— Inscription au Ve Plan de l'autoroute Lyon-Bourgoin.
— Soutien du projet du tunnel de l'Epine pour une liaison routière rapide Lyon-Chambéry.
Votez pour la stabilité, l'efficacité, le progrès.

Votez Guillermin.

Henri GUILLERMIN

Officier de la Légion d'honneur pour faits de guerre exceptionnels
Croix de guerre avec palmes — Rosette de la Résistance
Member of the British Empire — Croix de guerre belge avec palme
Commandeur du Mérite polonais — Engagé volontaire en 1939
Engagé volontaire dans les forces françaises libres
Chef régional de la résistance — Invalide à 60 %
Député sortant
Candidat unique de la majorité

Remplaçant éventuel :

Charles DUFOUR

Secrétaire régional du commerce des produits sidérurgiques
Membre du Comité pour l'aménagement et l'expansion économique de la région lyonnaise
Républicain — Indépendant — Ve République

2e CIRCULAIRE

Electrices, électeurs,

Merci.

Merci pour vos très nombreux suffrages qui me placent largement en tête de tous les candidats dans la deuxième circonscription de Lyon, avec plus de deux fois les voix du concurrent le mieux placé.

Ce scrutin du 5 mars prouve que, malgré leurs affirmations, les oppositions sont incapables de former une majorité cohérente et de se mettre d'accord sur un programme commun.

Pour éviter des « absurdes et ruineuses secousses » qui détruiraient la renaissance de la France, pour la stabilité, pour un avenir garanti, pour le progrès social, encore plus nombreux :

Votez Ve République — Votez Guillermin.

HENRI GUILLERMIN

Officier de la Légion d'honneur pour faits de guerre exceptionnels
Croix de guerre avec palmes — Rosette de la Résistance
Member of the British Empire — Croix de guerre belge avec palme
Commandeur du Mérite polonais — Engagé volontaire en 1939
Engagé volontaire dans les forces françaises libres
Chef régional de la résistance — Invalide à 60 %
Député sortant
Candidat unique de la majorité

Remplaçant éventuel :

CHARLES DUFOUR

Secrétaire régional du commerce des produits sidérurgiques
Membre du Comité pour l'aménagement et l'expansion économique de la région lyonnaise
Républicain — Indépendant — Ve République

TROISIÈME CIRCONSCRIPTION

Cantons de : Lyon-III, Lyon IV.

M. Edouard CHARRET
(Candidat Ve République)
élu le 12 mars 1967
(U.D. Ve R.)

1re CIRCULAIRE

Electrices, électeurs,

Le 5 mars 1967, vous aurez le choix entre six candidats, mais seulement deux politiques :

— Celle du général de Gaulle, que j'ai l'honneur de représenter ;
— Celle des « oppositions » représentée par les autres candidats.

Le 19 décembre 1965, vous avez réélu le général de Gaulle, Président de la République, avec 57 % des suffrages.

Le 5 mars, vous confirmerez votre position en votant pour le candidat de la Ve République, de façon à permettre au général de Gaulle de continuer son œuvre de redressement de la France, de progrès social et de stabilité politique, financière et monétaire.

En 1949, vous m'avez élu pour la première fois au conseil général du Rhône et, depuis cette date, sans aucune interruption, j'ai toujours été pourvu, simultanément, de un, deux ou trois mandats électifs .

En novembre 1962, vous m'avez réélu à l'Assemblée Nationale. Je me suis efforcé d'accomplir en conscience la mission que vous m'aviez confiée et j'ai apporté tout mon appui à la politique du général de Gaulle.

Habitant depuis trente-sept ans notre quartier, j'ai toujours été avec vous, à votre disposition, par des permanences et des contacts réguliers, réceptions quotitiennes ou hebdomadaires, vis-à-vis de tous, sans souci d'étiquettes politiques ou confessionnelles.

Renouvelez-moi votre confiance, pour me permettre d'aider le général de Gaulle à atteindre les objectifs fixés.

Accordez vos suffrages à celui qui, depuis toujours est avec vous, vit au milieu de vous.

Votez dès le premier tour pour

EDOUARD CHARRET

Expert économique
Député sortant

Remplaçant éventuel :

PAUL HONEL

Retraité S.N.C.F.
Militant syndicaliste

2e CIRCULAIRE

Electrices, électeurs,

Dimanche 5 mars, premier tour de scrutin des élections législatives, vous nous avez largement placés en tête de tous les candidats de la circonscription par près de 14.000 voix.

Vous avez ainsi marqué votre désir de voir le général de Gaulle poursuivre, dans l'ordre et la stabilité, l'action de rénovation nationale entreprise.

Le résultat de cette consultation est significatif, la position des candidats en présence ne l'est pas moins.

Si la confusion politique a été un phénomène de perturbations évident, tel n'est pas le cas de la situation actuelle qui est très claire.

Nous venons donc vous demander de nous apporter vos suffrages dimanche 12 mars, affirmant ainsi votre volonté formelle d'avoir à l'Assemblée Nationale un député habitant depuis toujours votre circonscription et dont la fidélité à son idéal politique n'a jamais varié.

Votez :

EDOUARD CHARRET

Député sortant

Remplaçant éventuel :

PAUL HONEL

QUATRIÈME CIRCONSCRIPTION

Cantons de : Lyon-VII, Lyon-VIII, Lyon-XI.

M. Louis JOXE
(Candidat Ve République)
élu le 12 mars 1967
(U.D. Ve R.)

1re CIRCULAIRE

Electrices, électeurs,

Depuis 40 ans, je sers l'Etat ; professeur, diplomate, ministre, je crois avoir toujours été dans les postes et dans les missions, parfois lourdes, qui m'étaient confiés, fidèle à un certain nombre de principes.

Ce sont ces principes que défend aujourd'hui la Ve République. C'est pourquoi bien que n'étant pas un homme de parti, j'ai décidé de m'engager dans le combat politique et de solliciter vos suffrages.

L'enjeu du scrutin du 5 mars est clair et il engage l'avenir de la France. Au-delà des querelles de partis, il s'agit de savoir si les institutions et les méthodes sur lesquelles repose la Ve République seront maintenues, ou si l'on reviendra au régime de confusion des pouvoirs, de dilution des responsabilités, d'impuissance dans l'action, qu'avait connu la France avant 1958.

Il serait grave qu'une coalition hétéroclite d'opposants désunis, et provisoirement rassemblés par le seul désir de détruire la Ve République, remette en cause les choix déjà faits par le pays.

Ces choix, vous les confirmerez, en votant pour la Ve République :

Pour la stabilité : stabilité politique, assurée par une définition claire des pouvoirs respectifs du Parlement et du Gouvernement, et qui permet à celui-ci d'aborder et de résoudre, avec efficacité et continuité, les grands problèmes nationaux ; stabilité de la monnaie, condition de l'expansion économique, du progrès social et de l'indépendance nationale : il n'y a pas de liberté d'action pour un Etat dont les finances dépendent de l'aide étrangère, pas de sécurité durable pour une Nation qui attend des autres les moyens de sa défense nationale, pas d'augmentation vraie du niveau de vie dans l'inflation.

Pour la volonté de paix dans un monde menacé, le refus de la division fatale en deux blocs comme des escalades inévitables vers la guerre, la non-ingérence dans les affaires des autres, la recherche, en compagnie de nos alliés, mais sur un pied d'égalité, de la détente internationale, la construction réaliste de l'Europe, l'aide au Tiers monde, la coopération avec tous les pays.

Pour la prospérité dans le plein emploi, l'accroissement des efforts accomplis pour l'école, le logement, la promotion sociale, les activités de la jeunesse et la lutte contre la maladie, afin de réaliser ce bien-être auquel aspirent tous les Français.

Pour la mise en valeur totale de la France par les Français grâce aux progrès de l'équipement et de la recherche, grâce au développement de chaque région, et en premier lieu de la région lyonnaise.

Pour une démocratie véritable, le refus de réduire la politique à un petit jeu réservé à un cercle d'initiés, le droit reconnu au peuple souverain de se prononcer librement sur les grands problèmes qui engagent l'avenir de la Nation.

Ce sont là les principes que je m'engage personnellement à soutenir si vous m'accordez votre confiance, comme je m'engage en toutes circonstances, à prouver de façon active mon attachement envers Lyon.

Votez pour la Vᵉ République, pour la stabilité, la sécurité, l'efficacité,

Votez Louis Joxe.

LOUIS JOXE

Ministre d'Etat
Ambassadeur de France
Candidat investi par le Comité d'action pour la Vᵉ République

Remplaçant éventuel :

JEAN BARIDON

Docteur en médecine
Adjoint au maire de Lyon
Conseiller général du Rhône

2ᵉ CIRCULAIRE

Electrices, électeurs,

Je vous remercie très vivement de m'avoir apporté en si grand nombre vos suffrages dès le premier tour de scrutin, et de m'avoir, ainsi, avec 18.303 voix, placé très largement en tête de tous les candidats. Ce témoignage de confiance et d'amitié me touche ; il me donne un précieux encouragement pour poursuivre ma tâche et aborder une nouvelle étape.

Le vote du 5 mars confirme la valeur de l'œuvre accomplie depuis 1958 : assurer la continuité et la stabilité, maintenir les bonnes habitudes dans le domaine de la monnaie, du budget, des finances extérieures. Les Français savent désormais que seule une majorité cohérente et unie peut permettre au Gouvernement de surmonter les difficultés qui restent à vaincre pour assurer au pays le progrès, l'indépendance et la paix. Ils ne se sont pas laissé abuser par les diffamations mensongères de ceux qui leur déclaraient que l'opposition pouvait fournir une majorité de rechange capable de gouverner. Ils ont délibérément écarté — et cela est particulièrement sensible à Lyon — cette conjonction des extrêmes que, dans leurs inconscience, certains risquaient de provoquer, cette alliance provisoire et négative de deux oppositions que rien pourtant ne peut unir.

Dimanche prochain, vous allez à nouveau voter. Cette fois-ci, le choix est sans appel : il ne s'agit plus d'exprimer vos préférences pour telle ou telle tendance ou tel ou tel parti, mais d'engager, et pour longtemps, l'avenir de votre pays, de votre région, de votre ville. Vous ne vous laisserez pas séduire par des candidatures de division et par les promesses démagogiques d'une opposition désunie et impuissante qui ne peut faire que le jeu du communisme. Vous confirmerez votre accord sur un certain nombre de principes et d'institutions auxquels tous, quelle que soit votre famille de pensée, et quelles qu'aient pu être vos réticences passées, vous pouvez adhérer, et dont le maintien est indispensable pour que nous puissions ensemble franchir une nouvelle étape dans notre marche en avant.

En votant pour le candidat de la Vᵉ République, vous voterez

Pour la paix dans un monde menacé, le refus de la division totale en deux blocs, comme des escalades inévitables vers la guerre, la non-ingérence dans les affaires des autres, la recherche, en compagnie de nos alliés, mais sur un pied d'égalité, de la « détente » internationale, la poursuite de la construction réaliste de l'Europe, l'aide au Tiers Monde.

Pour la stabilité : stabilité politique qui permet seule de résoudre avec efficacité et continuité les grands problèmes nationaux ; stabilité de la monnaie, condition de l'expansion économique, du progrès social et de l'indépendance nationale.

Pour la prospérité dans le plein emploi : dans un pays dont le développement est incontestable, il y a encore trop de cas individuels et de problèmes douloureux qui exigent une attention particulière et des solutions rapides. Il reste encore beaucoup à faire, dans le domaine du logement, de l'équipement, de la sécurité de l'emploi de tous, et en particulier des cadres.

De même, les efforts accomplis pour la jeunesse, les personnes âgées, les malades, doivent être accrus afin de réaliser ce bien-être auquel aspirent tous les Français.

Pour l'avenir de Lyon et de la région lyonnaise, car votre ville et sa région ont tous les atouts pour réussir. Le scrutin du 5 mars m'a confirmé dans la certitude que les électeurs de la quatrième circonscription souhaitaient qu'un trait d'union soit établi entre Lyon et Paris. C'est le rôle que je m'engage à jouer en maintenant des contacts étroits et fréquents avec vous tous. Au demeurant, les problèmes qui se posent : ceux de l'urbanisme, de l'équipement, de la circulation, sont d'une envergure considérable et à la mesure de l'œuvre entreprise à Lyon, en premier lieu par son maire pour porter très haut les activités et le renom même de la cité. C'est donc avec une conviction profonde, quelles que soient, d'autre part, les charges qui me seront confiées, que je demeurerai en toutes circonstances l'élu de Lyon et que je défendrai en tant que tel les intérêts de la cité et m'emploierai à faire aboutir les solutions qu'exigent les problèmes qui vous préoccupent. Je n'ai pas d'autre ambition.

Votez pour la Vᵉ République, pour la paix, la stabilité, l'efficacité, pour Lyon,

Votez Louis Joxe.

Louis JOXE

Ministre d'Etat
Ambassadeur de France
Candidat investi par le Comité d'action pour la Vᵉ République

Remplaçant éventuel :

Jean BARIDON

Docteur en médecine
Adjoint au maire de Lyon
Conseiller général du Rhône

CINQUIÈME CIRCONSCRIPTION

Cantons de : Lyon-IX, Lyon-X.

M. Pierre-Bernard COUSTÉ
(Candidat non inscrit, investi par le Comité d'action pour la Vᵉ République)
élu le 12 mars 1967
(Apparenté U.D. Vᵉ R.)

1re CIRCULAIRE

Chère électrice, cher électeur,

Vous demander votre confiance n'est pas seulement un geste politique, mais un acte de foi dans l'avenir.

N'appartenant à aucun parti, mon suppléant comme moi-même sommes profondément attachés aux libertés républicaines et respectueux des droits de l'homme et du citoyen. Nous pensons que pour notre avenir et celui de nos enfants, il faut assurer la V[e] République — que vous avez approuvée à 81 % de vos suffrages en 1958 — de la continuité, de la stabilité, et de la liberté d'action.

Cette République nouvelle repose sur la souveraineté populaire qui s'exprime par le choix du Président de la République (dans notre circonscription, le général de Gaulle a été choisi le 19 décembre 1965 par 56,37 % des suffrages exprimés) et dans l'élection des députés. Le Président de la République comme les députés sont donc issus directement de vos suffrages.

L'Assemblée vote non seulement les lois mais contrôle l'action du Gouvernement et peut le renverser. Il faut donc une majorité à l'Assemblée pour soutenir le Gouvernement choisi par le Chef de l'Etat et le Premier Ministre, ne serait-ce que par efficacité.

Pendant quatre ans, j'ai pu mesurer comme député de Lyon l'importance du travail législatif de notre Assemblée. Sans attendre la campagne électorale, avec le désir de vous faire participer à la vie publique, au cours de plus de trente comptes rendus de mandat et de cent permanences, j'ai exposé ce que j'ai fait comme député en proposant, en votant des lois et en interrogeant plus de cinquante fois le Gouvernement tant par écrit qu'à la tribune de l'Assemblée Nationale, tandis qu'un lien permanent était établi avec les électeurs par notre journal *Le Lyonnais*.

Aujourd'hui et plus qu'hier, une majorité renouvelée s'impose, car beaucoup de progrès restent à promouvoir, des lacunes et des retards sont à combler tant dans l'administration de l'Etat que dans les secteurs privé et nationalisé.

Cinq années de notre avenir 1967-1972.

Pendant les cinq prochaines années, de grandes échéances nous attendent, notamment :

— Assurer la sécurité de l'emploi, droit reconnu par notre Constitution ;

— Par l'exécution de la politique de recherche de base et appliquée, adoptée par l'Assemblée, condition de notre expansion, de la modernisation de nos industries et de l'accroissement du revenu national et par là même du pouvoir d'achat de chaque citoyen ;

— En appliquant la loi de formation professionnelle et de promotion sociale, en utilisant les 2 milliards de francs lourds de crédits nouveaux que nous avons votés, ainsi que le fonds national de l'emploi, tant pour les ouvriers et employés que pour les cadres et ingénieurs, offrant ainsi une possibilité de reclassement éventuel dans une société en évolution ;

— En surveillant les concentrations d'entreprises car, si elles sont nécessaires économiquement, leurs conséquences ne doivent pas être supportées par les ouvriers et cadres des usines concernées ;

— En créant des emplois par un aménagement du territoire compatible avec une expansion de l'ensemble des régions de la France et en particulier de notre région Rhône-Alpes ;

— Résorber le déficit de la Sécurité sociale et mettre en place le nouveau régime de protection des artisans, commerçants et travailleurs indépendants que nous venons d'adopter ;

— Réviser les tranches de l'impôt sur le revenu, afin d'exonérer les petits contribuables, et notamment les personnes âgées ;

— Simplifier les textes et réduire la multiplicité des taux de la T.V.A. applicable prochainement au commerce et à l'artisanat, dans le cadre du nouveau régime fiscal européen ;

— Accroître le financement des logements sociaux (H.L.M. et programmes sociaux de relogement) en développant l'épargne-logement que nous venons de voter et par une aide accrue de l'Etat ;

— Maintenir sans dévaluation la valeur du franc, afin de protéger les épargnants et accroître l'aide aux personnes âgées ;

— Réviser en hausse les objectifs du Vᵉ Plan notamment pour accroître l'investissement productif et assurer une meilleure répartition des revenus ;

— Mettre en place pour le 1ᵉʳ janvier 1968 la communauté urbaine de Lyon et rectifier les limites départementales du Rhône, comme je l'ai demandé le premier, en poursuivant la politique de décentralisation et en régionalisant le Vᵉ Plan, sans oublier le démarrage effectif du métro lyonnais.

— Rénover nos vieux quartiers de la Part-Dieu et de la Guillotière, en assurant préalablement le relogement des habitants, en vue d'en faire un nouveau centre actif de Lyon ;

— Eviter l'écrasement du contribuable lyonnais du fait du développement de notre ville — métropole d'équilibre et européenne — en adoptant la réforme de la fiscalité locale et accroître l'aide de l'Etat aux grands travaux urbains et hospitaliers;

— Définir dans le cadre de notre région Rhône-Alpes les options du VIᵉ Plan (1970-1975) notamment pour que la liaison Rhin-Rhône soit financée et réalisée ;

— Moderniser nos écoles et nos facultés sans oublier d'améliorer la situation matérielle et morale de tous nos enseignants. Le choix de mon suppléant témoigne de la priorité accordée à l'Education nationale et aux besoins des jeunes ;

— Poursuivre la transformation du service militaire et développer la coopération avec les pays d'outre-mer ;

— S'assurer que toutes les formes d'enseignement se développent harmonieusement compte tenu de l'échéance de la loi Debré 1959 ;

— Doter l'enfance inadaptée des protections légales nécessaires et développer les centres spécialisés.

— S'assurer que le statut des femmes dans la nation est bien celui que nous avons déjà proposé notamment travail à temps partiel légalisé, allocation orphelin adoptée, régulation des naissances officialisée, mesures sociales nouvelles en faveur des familles notamment par l'accroissement de l'allocation de salaire unique;

— Préparer l'échéance du 1ᵉʳ juillet 1968 en vue de la Communauté européenne complète, en mettant en place les politiques communes en Europe (fiscalité, charges sociales, circulation des travailleurs et des capitaux) et en libérant l'économie française du plan de stabilisation ;

— Edifier l'Europe unie par des initiatives politiques, permettant de développer l'harmonisation de nos relations tant avec l'Angleterre qu'avec les pays de l'Est européen ;

— Définir au moment de l'arrivée à terme du Pacte atlantique en 1969 une nouvelle et franche coopération avec les Etats-Unis, alliés traditionnels de la France ;

— Amnistier totalement les infractions commises en relation avec les événements d'Algérie et indemniser les rapatriés.

Ces échéances doivent être préparées par le souci constant de la paix dans le monde, de l'équilibre du budget de la nation, de la défense du franc, du développement de l'expansion économique, de l'éducation permanente des Français et de leur promotion sociale.

Nous optons donc résolument pour les vrais moyens seuls capables d'assurer à tous quels que soient leur âge et leur conditions, le droit au bonheur et à une vie meilleure.

Ces vrais moyens sont une majorité renouvelée.

Voter P.-B. Cousté, candidat non inscrit, investi par le Comité d'action pour la Vᵉ République, c'est choisir :

— les avantages de la stabilité politique et de l'expansion économique, en écartant l'aventure, et vous offrir les seules chances réelles de progrès dans tous les domaines,

— un homme partisan du dialogue le plus ouvert, dynamique, indépendant d'esprit, social et européen, un homme compétent, de bon sens et de bonne volonté, afin de ne pas barrer la route du progrès et éviter de prendre le risque de rouvrir le livre de nos divisions stériles et démagogiques, qui n'a déjà que trop de pages.

Pierre-Bernard COUSTÉ

Député de Lyon
Père de famille nombreuse
Ancien élève des Lazaristes, du lycée du Parc et des hautes études commerciales
Docteur en droit
Conseiller du commerce extérieur
Ancien président du mouvement européen du Rhône
Directeur d'entreprise

Remplaçant éventuel :

Gérard DAVID

Né à Lyon le 31 janvier 1942
Ancien élève de l'externat Saint-Joseph et du lycée du Parc
Premier prix du bimillénaire de la ville de Lyon
Licencié ès-lettres de la faculté de Lyon
Ancien élève de l'Ecole normale supérieure et de l'Institut d'études politiques
Professeur agrégé de l'université

2e CIRCULAIRE

Chère électrice, cher électeur,

Je vous remercie de la confiance cordiale que vous m'avez témoignée, ainsi qu'à mon jeune suppléant Gérard David, en m'apportant 13.127 voix dès le premier tour, ce qui nous place ainsi largement en tête des candidats de notre circonscription.

Ce résultat concrétise aussi la confiance que vous portez à l'action du général de Gaulle et de la Ve République.

En ce qui concerne le deuxième tour, vous savez quels dangers représente pour le pays la coalition d'une gauche dominée par le parti communiste. L'éphémère et récente union électorale d'éléments hétéroclites qui se diviseront demain sur les options essentielles ne doit pas nous abuser. Nous déchanterions vite, de ces fallacieux « lendemains qui chantent », si nous n'avions pas assez de bon sens pour résister aux séductions artificielles, aux promesses vaines d'oppositions qui s'unissent pour tenter de renverser le régime stable, pacifique, efficace et constructif que la France s'est donné.

D'autre part, personne ne se laissera induire en erreur par le candidat de diversion d'une certaine droite stérile et dépassée, qui fait le jeu de la gauche marxiste en se maintenant contre l'intérêt général. Voter pour lui, ce serait égarer et perdre votre voix, comme aux élections de 1962.

Les seuls vrais moyens grâce auxquels le progrès social et l'amélioration réelle des conditions de vie et de travail seront assurés pour chacune et pour chacun d'entre nous sont : une majorité renouvelée à l'intérieur de laquelle j'entends agir efficacement, non pas seulement pour défendre la paix, assurer l'indépendance et promouvoir le progrès, mais pour rendre meilleure la situation matérielle et morale de tous nos concitoyens.

Je poursuivrai, comme je l'ai fait ces quatre dernières années, comme député de Lyon, mes efforts continus et constants au sein d'une majorité stable, pour le mieux-être de tous, que ce soit pour assurer la sécurité de l'emploi, pour accroître le nombre des logements sociaux, démocratiser toujours davantage notre système d'Education nationale, améliorer la situation des personnes âgées et de toutes les catégories de travailleurs.

Je considère comme mon plus grand devoir et mon unique labeur de satisfaire,

du niveau le plus humble au domaine le plus élevé, le droit de chacun au bonheur et à une vie meilleure.

Toujours présent parmi vous, je conduirai mon action future comme j'ai conduit cette campagne électorale : dans la dignité et la courtoisie, avec le seul souci d'être efficace et de servir les intérêts de notre ville, de notre région et de notre pays.

Je tiens enfin à vous redire que je serai demain votre député à tous, car je ne crois pas à la discrimination politique ou sociale, mais bien plutôt aux vertus de l'union, gage de progrès pour un avenir heureux dans lequel nous devons tous entrer avec des chances égales.

— contre la diversion d'une certaine droite impuissante,
— contre l'alliance de la gauche marxiste,
— pour l'efficacité économique et la promotion sociale,
— pour le progrès de tous dans l'indépendance et la paix, au sein d'une Europe unie.
— pour une France meilleure,

Confirmez largement votre choix du premier tour.

Votez :

PIERRE-BERNARD COUSTÉ

Député de Lyon
Candidat non inscrit investi par le Comité d'action pour la Vᵉ République

Remplaçant éventuel :

GÉRARD DAVID

Né à Lyon le 31 janvier 1942
Ancien élève de l'externat Saint-Joseph et du lycée du Parc
Premier prix du bimillénaire de la ville de Lyon
Licencié ès-lettres de la faculté de Lyon
Ancien élève de l'Ecole normale supérieure et de l'Institut d'études politiques
Professeur agrégé de l'université

SIXIÈME CIRCONSCRIPTION

Cantons de : Villeurbanne-Nord, Villeurbanne-Sud, Bron.

M. Marcel HOUËL
(Candidat du Parti communiste français)
élu le 12 mars 1967
(C.)

1re CIRCULAIRE

Electeurs, électrices,

Le 5 mars, vous allez voter pour élire le député chargé de représenter votre circonscription à l'Assemblée Nationale. Nous souhaitons que vous émettiez votre jugement en toute indépendance, que vous jugiez sur les actes, non sur les paroles ou sur les promesses. A la télévision — qu'ils se sont réservée quasiment tout entière — ministres et députés U.N.R., ainsi que le général de Gaulle sorti de ses fonctions de chef de l'Etat pour parler en chef de parti, vous répetent que « tout va bien ».

Qu'en est-il en réalité ?

Le Parti communiste français, ses candidats, vous apportent des éléments d'information véridiques. C'est maintenant à vous de vous prononcer.

Neuf ans de pouvoir gaulliste :

Un des thèmes favoris du pouvoir, c'est « l'expansion économique, la prospérité ». Certes, la production a augmenté. Mais au profit de qui ? Les salaires et traitements sont comprimés, et de même les revenus des petits commerçants, des artisans, des paysans ; la sécurité de l'emploi est menacée ; l'impôt a triplé, et pourtant les logements sociaux, l'enseignement, les équipements sociaux, culturels, hospitaliers, sportifs, accusent un retard considérable.

C'est que, outre de fabuleux cadeaux aux grandes sociétés, le pouvoir engloutit des sommes demesurées dans l'inutile et dangereuse force de frappe atomique.

Pour une autre politique : le programme du Parti communiste français.

Contre cette politique antisociale sur toute la ligne, les communistes ont sans relâche défendu les intérêts des couches laborieuses : vos intérêts, que vous soyez ouvrier, employé, cadre ou technicien, artisan ou commerçant, paysan ou fonctionnaire. Mais il faut aller plus loin : nous voulons que les progrès scientifiques et techniques qui permettent de produire toujours plus, servent à relever le niveau de vie de la population. Pour cela, il faut que les grandes féodalités financières et industrielles cessent de dominer l'Etat et d'accaparer les richesses de la France.

D'où les trois propositions fondamentales de notre programme :

— la nationalisation progressive des monopoles de l'industrie et des grandes banques d'affaires et la participation des syndicats à la gestion de toutes les entreprises nationalisées ;

— le remplacement du Ve Plan par un plan démocratique de développement économique et social assurant la mise en valeur de toutes les ressources du pays ;

— la démocratisation de l'impôt, l'allégement pour les petits.

Ces grandes réformes économiques rendraient possibles les mesures sociales et culturelles prévues dans notre programme démocratique.

Ces mesures sont inséparables d'une politique de paix, par le désarmement général, la coopération entre tous les peuples, et, pour l'immédiat et le plus urgent : la paix au Viet-Nam, le respect du droit des Vietnamiens à disposer librement de leur sort.

L'application de ce programme permettrait la réalisation du plan départemental d'équipement et de développement économique et social dont vous pourrez prendre connaissance dans le journal spécial édité pour notre circonscription. Ce programme répond aux exigences profondes des populations ouvrières et paysannes, aux intérêts des techniciens et ingénieurs, comme à ceux des commerçants et artisans. Il répond aux besoins des personnes âgées honteusement sacrifiées, aux aspirations des femmes, travailleuses ou ménagères. Il ouvre à la jeunesse les perspectives d'un avenir heureux qu'elle construira, aux côtés de la classe ouvrière, dans une démocratie authentique.

Un programme commun de la gauche, seul moyen d'une politique au service du peuple.

Conscient de votre mécontentement grandissant, le pouvoir, son parti l'U.N.R. et les gaullistes de tout acabit essaient de vous effrayer en disant : « Seul de Gaulle garantit la stabilité ». Ne vous laissez pas prendre à ce chantage. Au contraire, c'est l'union des communistes, des socialistes et de tous les hommes et femmes de progrès qui est la condition des changements auxquels vous aspirez. Pas plus que l'autoritarisme gaulliste, la droite « centriste » soumise aux Américains ne veut des changements au bénéfice du peuple. D'ailleurs, le Centre démocrate a lui-même prouvé au cours de cette campagne électorale qu'il envisageait de s'entendre aussi bien avec les candidats gaullistes que soustelliens.

Bien que limité, l'accord entre le Parti communiste français et la Fédération de la gauche démocrate et socialistes est un pas important dans l'union des forces de gauche.

Mais il faut aller plus loin, car, à juste titre, vous voulez savoir quelle politique les partis de gauche appliqueront ensemble en cas de défaite du gaullisme. Voilà, pourquoi nous nous prononçons pour la conclusion d'un programme commun de toute la gauche. Ce sera là le contrat de majorité et de gouvernement ; gouvernement dans lequel les communistes se déclarent prêts à prendre leurs responsabilités ; gouvernement dont la stabilité s'appuiera sur la cohésion des forces démocratiques au service du peuple, sur la confiance que donne le respect des engagements pris et son contrôle par une Assemblée Nationale véritablement représentative. Et c'est là le seul moyen de conquérir une majorité démocratique.

Des candidats auxquels vous pouvez faire confiance.

Ces propositions d'union, ce sont celles que défend notre camarade Marcel Houël, candidat du Parti communiste français dans la sixième circonscription, ainsi que son suppléant René Desgrand. C'est pour ce candidat que vous voterez dès le 5 mars.

Peut-être n'avez-vous jamais encore voté communiste ? Mais sans nul doute voulez-vous donner à votre suffrage le sens d'un acte pour la démocratie ? Alors nous vous demandons de voter communiste dès le premier tour : c'est le seul moyen efficace de donner à nos propositions d'union la force de millions et de millions de suffrages.

Pour envoyer à l'Assemblée de nombreux députés résolus à défendre les intérêts de ceux qui travaillent,

Pour donner à nos candidats et à notre programme l'appui de votre confiance, dès le premier tour, votez

MARCEL HOUËL

Marcel Houël, depuis 1962 votre député. Le seul député de gauche du département.

46 ans, marié, père de trois enfants, Marcel Houël est ouvrier du bâtiment. Enfant de Villeurbanne, né dans une famille de travailleurs, dès son jeune âge il se jette avec ardeur dans le combat pour la justice sociale. Il adhère aux jeunesses communistes de Villeurbanne au cours des grèves de 1963 ; réfractaire au S.T.O. il participe à la Résistance.

En 1944, il adhère au parti communiste français. Depuis sa vie se confond avec celle du mouvement ouvrier dans notre agglomération. Secrétaire général du Syndicat des maçons, puis de l'union locale des syndicats C.G.T. de Lyon, administrateur de la Caisse d'allocations familiales, conseiller municipal de Villeurbanne, des dizaines de milliers de travailleurs ont reconnu en lui un défenseur, un lutteur, un administrateur qu'on apprécie et qu'on aime.

Maire de Vénissieux, conseiller général, député toujours aussi simple, il continue le combat dans l'intérêt de la population laborieuse.

Remplaçant éventuel :

RENÉ DESGRAND

Son suppléant : René Desgrand, métallurgiste, 46 ans, père de deux enfants. Depuis vingt ans il est militant syndicaliste ; dans son usine d'abord, puis licencié pour son activité syndicale, il est au syndicat des métaux et pendant treize ans comme secrétaire de l'Union départementale des syndicats C.G.T. Des milliers de travailleurs ont connu et apprécié son dévouement. Depuis 1963 il est administrateur de la Caisse régionale de Sécurité sociale, au sein de laquelle il préside depuis quatre ans la Commission de prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles.

Depuis deux ans il est membre du Bureau fédéral de notre parti et une grande partie de son action s'exerce à Villeurbanne.

Pas de gauche véritable, ni de politique de progrès social et de paix sans les communistes.

2e CIRCULAIRE

Electeurs, électrices,

Le 5 mars, par 30.441 voix, vous avez placé notre candidat, Marcel Houël, député

sortant, en tête de la gauche. C'est une progression foudroyante puisqu'entre les deux législatures (1962-1967) vous lui avez donné 12.828 voix de plus.

Aux termes de l'accord entre le parti communiste français et la Fédération de la gauche démocrate et socialiste, ainsi qu'avec le parti socialiste unifié, Marcel Houël devient donc pour le second tour le candidat unique des républicains, bénéficiant du soutien de la F.G.D.S. et du P.S.U. Il est le porteur de toutes les aspirations et revendications des travailleurs, des commerçants et des artisans, de la paysannerie, des ingénieurs et des techniciens, des intellectuels : il est désormais le candidat de toutes les forces démocratiques.

C'est à vous, républicains de toutes croyances et opinions, que nous nous adressons. A vous plus particulièrement, chrétiens démocrates : les communistes, socialistes, radicaux, P.S.U. qui se sont déjà rejoints dans un même combat, vous tendent une main fraternelle. Vous savez bien que la ligne de partage de la société n'est pas entre ceux qui croient au ciel et ceux qui n'y croient pas : nous vous invitons à œuvrer avec nous, pour le bonheur sur la terre. Votre bulletin de vote en est un moyen.

Près des trois quarts d'entre vous ont manifesté dimanche dernier leur condamnation du régime de pouvoir personnel, leur volonté d'un profond changement politique, de voir se créer une majorité démocratique, qui sera la garantie d'un gouvernement efficace et stable, œuvrant pour le progrès social et la paix.

Dimanche prochain 12 mars, faites confiance à l'union de la gauche qui s'avère comme la grande force capable de rassembler tous les républicains pour battre le pouvoir personnel et toute la droite réactionnaire, pour instaurer une République authentique et nouvelle.

En Marcel Houël, vous avez reconnu le seul député de gauche du département qui pendant cinq ans a défendu pied à pied à l'Assemblée Nationale vos revendications essentielles, l'administrateur exceptionnel qui ayant pris une commune de 18.000 habitants va la porter à 100.000 avec une mise en place de structures sociales et culturelles sans exemple dans notre région, l'artisan de l'union de la gauche, et des changements que vous souhaitez.

Dimanche 12 mars, pas d'abstention, pas une voix républicaine ne doit manquer à Marcel Houël :

— pour le progrès social et la paix,
— pour de nouveaux progrès de l'union des forces démocratiques,
— pour l'avènement d'une République authentique et nouvelle,

Réélisez massivement votre député

MARCEL HOUËL

45 ans
Ouvrier du bâtiment
Député sortant
Maire de Vénissieux
Conseiller général
Délégué cantonal
Membre du Comité fédéral du P.C.F.

Candidat d'union des républicains présenté par le Parti communiste français et soutenu par la Fédération de la gauche démocrate et socialiste et le Parti socialiste unifié.

Remplaçant éventuel :

RENÉ DESGRAND

45 ans
Métallurgiste
Membre du Bureau fédéral du P.C.F.
Administrateur de la Sécurité sociale

SEPTIÈME CIRCONSCRIPTION

Cantons de : Limonest, Neuville-sur-Saône, Saint-Genis-Laval.
Commune de Tassin-la-Demi-Lune.

M. Philippe DANILO
(Candidat Vᵉ République)
élu le 12 mars 1967
(Apparenté U.D. Vᵉ R.)

1ʳᵉ CIRCULAIRE

Electrices, électeurs,

Par deux fois déjà, en 1958 et en 1962, vous m'avez manifesté votre confiance en m'envoyant vous représenter à l'Assemblée Nationale.

Il s'agissait alors pour nous tous de participer activement à l'œuvre de redressement voulue et entreprise par le général de Gaulle.

Vous savez que ma fidélité à notre idéal commun n'a jamais fait défaut à la politique qui a replacé la France au premier rang des nations, en assurant la prospérité de notre pays, grâce à la stabilité de son Gouvernement, donnant encore, au monde, l'exemple d'une volonté de paix sans cesse affirmée.

La tâche n'a pas toujours été facile. Il a fallu, en effet, demander aux citoyens si longtemps éprouvés par des gestions désastreuses, de consentir des sacrifices dans la discipline et la ténacité de l'effort.

Les résultats obtenus par l'U.N.R. et les hommes associés à la majorité de l'Assemblée Nationale, apportent la preuve que vous avez vu juste.

C'est pourquoi, je viens, pour la troisième fois, solliciter vos suffrages afin de poursuivre, dans une politique constructive, la réalisation d'un programme appelé à donner à tous, le droit au travail et à ses fruits, un logement décent, à nos jeunes une éducation vraiment digne de ce nom, et aux vieillards le bien-être que leur a mérité une vie de labeur.

Comme en 1958 et en 1962, en votant pour :

— La stabilité politique,
— L'efficacité.

Pour une France :

— Indépendante,
— Pacifique,
— Prospère,
— Fraternelle au sein d'une Europe unie.

Vous voterez pour :

PHILIPPE DANILO
Maire de La Mulatière — Député sortant — Secrétaire de l'Assemblée Nationale
Candidat Vᵉ République

Remplaçant éventuel :

RENÉ MEYER
Docteur en médecine à Neuville-sur-Saône

2ᵉ CIRCULAIRE

Electrices, électeurs,

Je vous remercie, de m'avoir, par plus de 30.000 voix, accordé votre confiance et placé très largement en tête des candidats de notre circonscription.

En votant massivement dès le premier tour, vous avez ainsi manifesté votre volonté d'assurer, d'une façon définitive, la stabilité de notre pays, confirmant ainsi le souci majeur du Président de la République.

Je m'engage, comme vous le savez déjà, et comme je l'ai fait depuis 1958, à soutenir l'œuvre entreprise par le général de Gaulle, et souhaitée par la nation : en un mot, servir nos populations, nos communes et la France.

Je remercie, par avance, ceux qui, dans un souci d'union, viendront nous rejoindre le 12 mars, nous permettant ainsi de poursuivre tous ensemble, l'œuvre de rénovation nationale.

Pour le progrès, dans la paix, l'indépendance et la liberté.

Votez :

PHILIPPE DANILO

Maire de La Mulatière — Député sortant — Secrétaire de l'Assemblée Nationale

Candidat Vᵉ République

Remplaçant éventuel :

RENÉ MEYER

Docteur en médecine à Neuville-sur-Saône

HUITIÈME CIRCONSCRIPTION

Cantons de : l'Arbresle, Condrieu, Givors, Mornant, Saint-Symphorien-sur-Coise, Vaugneray (moins commune de Tassin-la-Demi-Lune).

M. Pierre MORISON

(Candidat indépendant investi par la Vᵉ République)

élu le 12 mars 1967

(R.I.)

1ʳᵉ CIRCULAIRE

Madame, Monsieur,

Il y a quelques mois, sur l'intervention de quelques amis et personnalités, nous avons été pressenti pour devenir le candidat de la Vᵉ République dans cette circonscription.

N'ayant jamais appartenu à aucune formation politique et témoin, comme vous, de leur incapacité et de leur incertitude, c'est après mûre réflexion et conscient de nos responsabilités que nous avons l'honneur, aujourd'hui, de solliciter vos suffrages.

Le 5 mars, vous aurez donc à choisir entre deux attitudes :

— Condamner et refuser la politique du Gouvernement : c'est le cas du parti

communiste, de la fédération de M. Mitterrand et des dirigeants du Centre démocrate,

— Approuver cette politique mais avec la volonté ferme de participer efficacement et librement à son élaboration en lui proposant certaines orientations fondamentales pour l'avenir.

Notre choix est fait quant à nous. Nous souhaitons le succès de la majorité qui assurera à la France le maintien de la stabilité politique, facteur essentiel du progrès économique et social.

Nous souhaitons le succès de la majorité qui permettra au Président de la République de continuer son œuvre d'indépendance de notre pays et de recherche de la paix dans le monde.

Nous souhaitons enfin le succès de la majorité qui, seule, permettra de construire cette Europe en laquelle chacun croit si profondément parce qu'il y perçoit une civilisation exemplaire.

Mais nous voulons un fonctionnement plus libéral des institutions ; nous voulons que s'instaure un véritable dialogue entre l'opinion publique et ceux qui prennent les décisions.

Nous voulons, en matière économique, le retour à un équilibre budgétaire obtenu non par accroissement de la pression fiscale mais par la modération de la croissance des dépenses.

Nous voulons, en matière sociale, construire une société plus juste par la recherche de l'élévation du niveau de vie, la correction des inégalités et des injustices, l'amélioration de la condition de vie des personnes âgées et la construction de logements sociaux.

Nous ne sommes pas ignorant de l'angoisse de beaucoup de nos compatriotes, vieux agriculteurs qui ne bénéficieront pas de la révolution agricole, petits commerçants et artisans écrasés par une fiscalité aveugle, cadres souvent condamnés au chômage dès 40 ans, travailleurs à l'horizon limité, responsables des collectivités locales réduits à l'inertie...

Nous voudrions, aujourd'hui, pouvoir être certain de tenir toutes les promesses mais notre probité s'y oppose ; ce dont, en tout cas, vous pouvez être sûrs, c'est de notre détermination à agir et de notre sens de la justice.

Pierre MORISON

39 ans — Notaire
Conseiller municipal de L'Arbresle
Candidat
Indépendant — Centriste — Libéral — Européen
Investi par la Vᵉ République

Remplaçant éventuel :

Alain BERNARD

28 ans — Cadre commercial
Ingénieur des Ecoles nationales d'industrie laitière
Croix de la valeur militaire avec palmes
Républicain — Indépendant

2ᵉ CIRCULAIRE

Madame, monsieur,

La confiance que vous m'avez témoignée dimanche dernier m'a profondément honoré.

Cette confiance, à mes yeux, signifie que nous voulons tous la stabilité que les institutions nous ont apportée et la paix qu'enfin notre pays a retrouvée après tant de deuils et de sacrifices souvent inutiles.

Mais cette confiance porte aussi en elle l'espoir pour tous d'une vie meilleure et d'une société plus juste où seront réduites les inégalités des ressources et des chances de chacun.

C'est dans cet esprit, pénétré que je suis de la valeur de nos traditions humanistes, que je souhaite pouvoir, avec vous, préparer notre avenir.

Pierre MORISON

39 ans — Notaire
Conseiller municipal de L'Arbresle
Candidat

Remplaçant éventuel :

Alain BERNARD

28 ans — Cadre commercial
Ingénieur des Ecoles nationales d'industrie laitière
Croix de la valeur militaire avec palmes
Républicain — Indépendant

NEUVIÈME CIRCONSCRIPTION

Cantons de : Amplepuis, Lamure-sur-Azergues, le Bois-d'Oingt, Saint-Laurent-de-Chamousset, Tarare, Thizy.

M. Georges VINSON
(Candidat Fédération de la gauche démocrate et socialiste)
élu le 5 mars 1967
(F.G.D.S.)

1re CIRCULAIRE

Pour ou contre !

Sincèrement et loyalement, lassé par les promesses et les mensonges, j'ai accepté de vous défendre, en dehors de toute ambition et de tout désir de profit.

Je vis parmi vous, le plus intimement possible, grâce à ma qualité de médecin. J'entends vos plaintes et je comprends vos difficultés, plaintes et difficultés qui sont celles d'un trop grand nombre.

J'ai pris mes responsabilités.

Prenez les vôtres.

signé : Docteur G. VINSON
Candidat F.G.D.S.

Approuvant sans réserve le programme que vous propose le docteur Vinson et que je m'engage à soutenir et à défendre avec la même conviction, il m'a semblé que je ne pouvais pas me dérober à mon devoir.

signé : André DÉPIERRE
Suppléant F.G.D.S.

2e CIRCULAIRE

Electrices, électeurs,

Après le premier tour de scrutin, j'ai fait savoir à la presse combien j'avais été profondément touché par le magnifique témoignage de sympathie et de compréhension de tous ceux, si nombreux, qui m'ont apporté leur adhésion.

Je les remercie de tout mon cœur.

Le résultat exceptionnel enregistré et que je n'attendais pas, je l'avoue, me prouve que vous avez compris les mobiles de ma candidature et me confirme la noblesse de la cause que je défends.

Les électeurs de Tarare ne se sont pas trompés, eux qui me connaissant bien, m'ont apporté en masse leur affection et leur confiance en groupant sur mon nom autant de suffrages que sur celui du député sortant, maire désavoué dans sa propre ville.

Ailleurs, parfois, me connaissant moins bien, des électeurs et principalement des cultivateurs, ont hésité à m'accorder leurs voix — les résultats obtenus sur l'ensemble de la circonscription doivent leur donner la certitude que je suis le seul candidat décidé à lutter pour le renouveau tant espéré.

Je prends l'engagement solennel de ne pas être le député d'une ville seulement, mais de toute la circonscription, de chacun de ses cantons, de chacune de ses communes si petites soient-elles.

Je suis en mesure d'ajouter que je serai également le député de tous, quelles que soient leurs convictions, ceux qui m'entourent savent bien l'esprit de tolérance et de générosité qui a toujours dicté ma conduite.

Je ne réclame qu'un peu de justice pour les oubliés, à savoir les trop petites retraites, les trop petits salaires, les trop petits revenus.

Ceux-là peuvent être persuadés que je me consacrerai à la réalisation de cet idéal.

Dimanche prochain, c'est vous qui désignerez en toute liberté votre député pour cinq ans.

Quel que soit le nombre de candidats en présence, ceux d'entre vous qui ont choisi de dire non à la majorité actuelle et non au député sortant dont ils jugent le bilan déplorable pour notre région, s'uniront avec moi, candidat d'union républicaine et démocrate pour sauvegarder l'avenir.

Je demande instamment à tous mes électeurs de faire campagne pour moi et de décider les plus hésitants à nous apporter les quelques voix nécessaires au second tour pour battre Joseph Rivière.

Vous pouvez être les responsables d'une grande et heureuse surprise dans le département.

Ma victoire sera votre victoire.

Mon échec serait votre échec.

Docteur G. VINSON

et A. DÉPIERRE

Candidat et suppléant d'union des républicains

DIXIÈME CIRCONSCRIPTION

Cantons de : Anse, Beaujeu, Belleville-sur-Saône, Monsols, Villefranche-sur-Saône.

M. Joseph ROSSELLI
(Candidat Fédération de la gauche démocrate et socialiste)
élu le 12 mars 1967
(F.G.D.S.)

1re CIRCULAIRE

Electrices, électeurs,

Sous le titre de la Fédération de la gauche démocrate et socialiste, tous les républicains ont marqué leur désir de combattre un régime de pouvoir personnel, par l'organisation d'une démocratie authentique, dans la stabilité, la liberté, le progrès et la paix.

Le programme de la F.G.D.S. fixe devant l'opinion publique les termes d'un contrat proposé aux citoyens et offre une base pour l'établissement d'un véritable pacte de gouvernement.

En l'acceptant nous pensons contribuer à la lutte contre une politique dite de grandeur, mais d'une stérilité totale pour enfin, en hommes libres, égaux et solidaires, voir instaurer la République des citoyens.

Mais conscients que les problèmes particuliers aux communes, aux professions et aux habitants de la 10e circonscription, ne peuvent être prévus dans ce vaste programme dont la portée est nationale, Joseph Rosselli candidat titulaire de la F.G.D.S. et son suppléant, Robert Gambin, s'engagent à rechercher et à faire prévaloir une solution à tout ce qui est régional.

Dans ce domaine, Monsieur Rosselli considère, bien entendu, qu'il sera d'abord et avant tout, le député des cinq cantons qui constituent la 10e circonscription. Il s'efforcera d'associer les intérêts de la campagne et de la ville, par :

— La réforme du Code du vin et de la législation actuelle, sur la chaptalisation, les appellations et sur l'alcool vinique.

— La protection du prix du vin à la production.

— La rentabilité des exploitations agricoles. Défense des petites et moyennes exploitations agricoles. Attribution de prêts à taux réduit pour leur modernisation.

— La création d'un fonds véritable pour les calamités agricoles.

— La construction de logements H.L.M. partout où le besoin s'en fera sentir.

— Les équipements collectifs, maisons de jeunes, stades, piscines, terrains de camping, foyers de jeunes travailleurs, bibliothèques, maisons de retraite, jardins d'enfants, etc...

Considérant la régression économique, dans laquelle se trouve plongée l'agglomération Caladoise et particulièrement Villefranche-sur-Saône, les candidats F.G.D.S. estiment indispensable de rechercher toutes solutions énergiques pour mettre fin à un tel état de choses, c'est-à-dire, s'attacher au développement économique, commercial et social de Villefranche-sur-Saône, créer des emplois nouveaux par des implantations industrielles, si longtemps promises. C'est là un problème qui conditionne l'ensemble de l'avenir économique de notre région.

Joseph Rosselli, candidat titulaire et Robert Gambin son suppléant, s'engagent à respecter ce plan de travail.

Tous deux se refusent de faire de l'électoralisme de circonstance et conjugueront leurs efforts dans le seul but d'apporter des résultats positifs.

En conséquence, et afin de rendre compte du mandat qui pourra leur être confié, ils tiendront périodiquement des permanences et réunions.

Voilà en quoi s'engagent les candidats de la F.G.D.S.

En votant pour eux, vous vous prononcerez pour la démocratie au service de l'homme, l'expansion au service de la justice, l'Europe au service de la paix.

Avec vous, les candidats de la F.G.D.S. mèneront en outre notre Beaujolais ainsi que notre vallée de la Saône, sur le chemin de la prospérité.

Joseph ROSSELLI

Ingénieur
Maire de Belleville-sur-Saône — Conseiller général du Rhône
Officier de la Légion d'honneur
Radical-socialiste
Adhérent à la Fédération de la gauche démocrate et socialiste

Remplaçant éventuel :

Robert GAMBIN

Directeur de maison de jeunes
Adjoint au maire de Villefranche
Socialiste-S.F.I.O.
Membre du Comité exécutif départemental de la fédération de la gauche démocrate et socialiste

Programme de gouvernement de la Fédération de la gauche démocrate et socialiste.

Les fondements de la justice sociale.

L'augmentation de la production et les progrès de la technique devraient toujours entraîner un relèvement continu du niveau de vie. Une véritable démocratie ne peut se contenter d'affirmer des droits politiques ; elle suppose la reconnaissance de droits économiques et sociaux assurant les égalités essentielles entre tous.

Le droit au travail exige le relèvement des salaires, traitements et retraites, la réduction progressive de la durée hebdomadaire du travail, la suppression des zones de salaires, l'indexation du S.M.I.G. sur le coût de la vie et sur la croissance de la production, le plein emploi et une politique préventive de reconversion.

Le droit à la santé exige l'extension et la modernisation du secteur hospitalier, des salaires décents pour les personnels hospitaliers, une aide accrue à la recherche médicale, la généralisation des conventions négociées entre le corps médical et la Sécurité sociale, la création d'un office central des industries pharmaceutiques.

Le droit au logement exige la construction de 600.000 logements par an, dont 350.000 logements sociaux, la prééminence de l'initiative publique en matière d'urbanisme, la création d'un organisme financier public accordant pour le logement des crédits de longue durée.

Le droit à la solidarité nationale exige :

— pour les handicapés, l'accroissement des crédits pour la réadaptation,

— pour les victimes de la guerre et les anciens combattants, le respect du rapport constant,

— pour les rapatriés d'Algérie, l'indemnisation sur la base de la loi de 1946 (dommages de guerre),

— pour les personnes âgées, l'abaissement de l'âge de la retraite et le relèvement des crédits du Fonds national de solidarité,

— pour les familles, l'augmentation et l'unification des allocations familiales.

La promotion de la femme.

La dignité de la femme sera reconnue pour assurer sa promotion personnelle. Ce qui suppose :

— L'organisation du travail à mi-temps,

— L'abrogation des textes qui interdisent le contrôle des naissances et qui s'opposent à la maternité heureuse et volontaire.

— Le respect du principe « A travail égal, salaire égal ».

— Le remboursement à 100 % des congés de maternité.

— Le développement des équipements sociaux, notamment les crèches, les centres de protection maternelle et infantile, les écoles maternelles et les colonies de vacances.

— L'égalité juridique entre les époux et le libre accès des femmes aux emplois et fonctions.

La priorité des priorités à l'Education nationale.

Pour donner à la jeunesse l'égalité des chances dans la vie et lui apporter le droit à un avenir heureux, il est indispensable de moderniser et de démocratiser l'enseignement, de développer la recherche scientifique et de promouvoir une politique de la jeunesse et des loisirs.

La paix dans un monde organisé.

La paix est le bien le plus précieux, la guerre le pire des maux. L'arme atomique peut détruire l'humanité. Les plus grands savants et les plus hautes autorités spirituelles ont lancé à cet égard des avertissements solennels. Nous proposons :

La renonciation à la force de frappe atomique et sa reconversion à des fins pacifiques.

Une action cohérente de la France en faveur du désarmement général, simultané et contrôlé par la participation de notre pays à la Conférence de Genève et la signature des accords de Moscou.

Une action concertée de la France en faveur de la sécurité collective et de la coexistence pacifique par la réforme de l'Alliance Atlantique, par un règlement négocié sous contrôle international de la guerre du Vietnam, par un pacte européen de sécurité collective et par la réunion d'une conférence mondiale sur la coexistence pacifique et la sécurité collective.

Une action énergique de la France pour la construction d'une Europe des peuples, garantie par l'élection au suffrage universel d'un Parlement européen, élargie à la Grande-Bretagne et aux états scandinaves, liée aux peuples de l'Est européen par des institutions communes.

Une action concrète de la France en direction du Tiers monde, tendant à assurer par une aide organisée internationalement, les besoins des deux milliards d'êtres humains, supportant toujours la faim et l'ignorance.

2e *CIRCULAIRE*

Electrices, électeurs,

Nous remercions ceux qui ont bien voulu nous placer en tête pour affronter le deuxième tour de scrutin de ces élections.

Il s'agit maintenant de bloquer les voix sur notre candidature et si, au premier tour, vous avez voté « politique » nous vous demandons de bien vouloir, dimanche 12 mars 1967, voter pour des hommes qui n'ont qu'un seul but : servir leurs concitoyens, ceux de la campagne comme ceux de la ville.

M. Germain, maire de Villefranche, a été jugé par les électeurs caladois ; il a été mis en minorité dans sa propre ville et dans son district.

Aujourd'hui, nous demandons aux électeurs de la 10e circonscription de le juger impartialement, comme les électeurs caladois l'ont jugé, et de porter leurs voix sur ceux qui se dévouent, sur ceux qui savent tenir leur parole, leurs promesses, sur ceux qui, lorsqu'ils établissent un programme, s'efforcent de le respecter, de le mener à bien et qui rendront compte de leur action en toute objectivité.

Notre candidature était nécessaire, vous nous l'avez prouvé, car nous assurons

le regroupement au-delà des querelles dépassées et nous sommes décidés à construire le progrès et l'avenir.

Nous ne reviendrons pas sur notre programme, car nous l'avons exposé. Les positions sont maintenant bien établies. Mais, néanmoins, nous préconisons, entre autres :

Sur le plan international :

— le maintien de la paix, sans la force de frappe ;
— le Marché commun, sans sacrifier, ni nos agriculteurs, ni nos ouvriers ;
— la construction de l'Europe intégrée avec un Parlement élu au suffrage universel.

Sur le plan intérieur :

— l'expansion économique dans le plein emploi ;
— le maintien de la stabilité grâce à un gouvernement de législature ;
— le rétablissement des droits des anciens combattants, des victimes de guerre ;
— la réforme de la fiscalité ;
— l'égalité des chances pour les jeunes de la ville et de la campagne.

*
* *

Un gros effort doit être fait pour nos agriculteurs, nos viticulteurs (les questions viticoles seront examinées avec les organisations syndicales agricoles).

Il faudrait que ceux-ci soient sûrs du lendemain et bénéficient de ressources suffisantes leur permettant de surmonter les calamités agricoles ou un éventuel marasme dans la vente de leurs produits.

Il faudrait que le retraité, l'ouvrier soient respectivement à l'abri des conséquences économiques, du chômage, car, pour tout être humain, rien n'est plus déprimant, plus pénible que de vivre dans l'incertitude du lendemain, comme nous le sommes aujourd'hui.

Il faudrait que les artisans, les industriels, les commerçants puissent moderniser leurs entreprises, leurs commerces pour leur permettre de s'intégrer dans une économie moderne conditionnée par le Marché commun.

Electrices, électeurs,

Vous confirmerez le scrutin du premier tour, vous voterez et ferez voter pour

JOSEPH ROSSELLI

Ingénieur
Maire de Belleville-sur-Saône — Conseiller général du Rhône
Officier de la Légion d'honneur
Radical-socialiste
Adhérent à la Fédération de la gauche démocrate et socialiste

Remplaçant éventuel :

ROBERT GAMBIN

Directeur de maison de jeunes
Adjoint au maire de Villefranche
Socialiste-S.F.I.O.
Membre du Comité exécutif départemental de la fédération de la gauche démocrate et socialiste

Des hommes qui n'ont pas craint d'affronter le pouvoir public, le pouvoir personnel, des hommes qui sont prêts à tout sacrifier pour que notre arrondissement connaisse à nouveau l'essor.

SAÔNE (HAUTE-)

PREMIÈRE CIRCONSCRIPTION

Cantons de : Amance, Autrey-lès-Gray, Champlitte-et-le-Prélot, Combeaufontaine, Dampierre-sur-Salon, Fresne-Saint-Mamès, Gray, Gy, Jussey, Marnay, Pesmes, Port-sur-Saône, Rioz, Scey-sur-Saône-et-Saint-Albin, Vesoul, Vitrey-sur-Mance.

M. Pierre VITTER
(Candidat Républicain indépendant - Ve République)
élu le 12 mars 1967
(R.I.)

1re CIRCULAIRE

Chères électrices, chers électeurs,

C'est un vrai Haut-Saônois qui s'adresse à vous.

Né dans le département, j'y ai toujours vécu au milieu de vous. Je connais bien tous vos problèmes, vos difficultés et vos aspirations, et je connais également votre « bon sens comtois ».

C'est donc en toute confiance que je sollicite à nouveau vos suffrages m'étant toujours mis avec zèle au service de tous, sans distinction de parti, et ayant partout, avec conscience, défendu les intérêts de notre département.

Quoi que tenant compte des conseils et des critiques qui me sont adressés, je n'ai pas attendu celles de mes adversaires pour prendre conscience des problèmes de la Haute-Saône.

Si le département, il faut le reconnaître, fut pendant de nombreuses années en retard sur certains de ses voisins, c'est qu'il subissait les conséquences de la déplorable gestion des hommes et des partis politiques qui dirigeaient alors la France et qui forment aujourd'hui les oppositions.

Dès l'avénement de la Ve République, nous avons connu un élan nouveau sur le plan départemental aussi bien que sur le plan national. Il est permis d'affirmer que dans notre département nous sommes sur la voie du redressement, de la modernisation et de l'expansion économique.

Depuis 1958, tous les crédits d'équipements, scolaires, sanitaires ou sociaux, ont doublé ou triplé dans tous les domaines.

La Haute-Saône étant à vocation agricole, les efforts ont porté autant sur les communes rurales que sur les villes.

Adduction d'eau : actuellement le taux de desserte des communes rurales est de 90 %.

Remembrement en progression de 115 %. Pour les cinq ans à venir + de 22.000.000 F.

Electrification rurale ne portant plus que sur les extensions et le renforcement des réseaux.

Habitat rural en progression constante grâce aux primes et prêts.

Equipement sportif et socio-éducatif pour la jeunesse, 11.500.000 F de travaux prévus pour 1966 à 1970.

Construction scolaire : 3 C.E.S. et autres établissements + 3 C.E.G., soit 126 classes nouvelles d'ici 1970.

Equipement sanitaire et social : hôpital de Gray, suivi de celui de Lure, centre de psycho-pédiatrie de 90 lits à Vesoul, crèches-garderies, centres médico-pédagogiques, etc.

Action sociale envers les personnes âgées, l'objectif poursuivi étant de construire des maisons de retraite cantonales et des foyers-logements et de donner aux vieillards une retraite décente. Pour les jeunes, foyers de jeunes travailleurs.

Logement : 1.138 H.L.M. construits de 1961 à 1965.
1.177 H.L.M. prévus de 1966 à 1970.

Le lancement du programme triennal de 627 logements H.L.M. à Vesoul (commencés) précède de peu celui de 500 logements à Gray.

Un chiffre éloquent démontre assez l'importance des travaux réalisés en Haute-Saône avec l'aide de l'Etat :

IVe Plan (1962-1966) : 12 milliards AF.
Ve Plan (1966-1970) : 20 milliards AF.

Industrialisation :

Les villes de Vesoul et de Gray ont presque doublé leur population. D'autres communes qui ont consenti à exécuter les travaux indispensables à l'industrialisation, tels que H.L.M., zone industrielle, équipement général, connaissent une expansion certaine. Il est à souhaiter que d'autres suivent cet exemple et nous sommes prêts à les aider.

Pour juguler au maximum le déplacement de main-d'œuvre, 8 500 emplois nouveaux ont été créés, et il y a actuellement davantage d'offres d'emploi que de demandes et notre progression économique a été supérieure en 1966 à la moyenne nationale + 7 %. Ce qui ne veut pas dire qu'il n'y a pas encore beaucoup à faire dans ce domaine.

L'agriculture est en pleine évolution et pour l'aider à résoudre certains problèmes majeurs communs à ceux de nos partenaires européens, des lois appropriées, assorties de crédits importants, ont été votées; si des efforts ont été entrepris pour aider la profession agricole à s'organiser et à se moderniser, il n'en reste pas moins qu'il est indispensable d'arriver à la parité des prix.

Pour cela il faut stopper la hausse des produits essentiels à la bonne marche de l'exploitation (notamment les produits destinés à l'amélioration des terres et à la nourriture des animaux).

Enfin, assurer l'écoulement des denrées. C'est le cas de l'Emmenthal, et la profession connaît mon action dans ce sens, avec les trois colloques réunissant les Ministres de l'Agriculture successifs et les représentants de la profession, qui ont abouti à l'exportation de plusieurs milliers de tonnes grâce à une aide financière du FORMA dont le taux actuel est de 1,18 pour la catégorie A.

Sur le plan politique, les Républicains indépendants, auquels j'appartiens, sont dirigés par M. Giscard d'Estaing, homme jeune, moderne et efficace, qui veut donner à la vie politique une allure nouvelle adaptée à notre époque,

Les Républicains indépendants ont donné leur accord libre et volontaire à la majorité pour défendre les grandes options de la politique du général de Gaulle, nous voulons :

— une véritable politique économique et sociale;
— une accélération de la construction européenne, tendant d'abord vers une confédération et l'achèvement du Marché commun :
— un plus grand libéralisme dans le fonctionnement des institutions et des rapports plus humains entre l'Etat et les hommes;
— le respect des libertés légitimes;
— des conditions de vie décente pour les personnes âgées;
— la promotion sociale de la femme;
— une élévation raisonnable du niveau de vie pour qne chacun participe aux bénéfices de l'expansion;
— assurer le respect de tous les droits des anciens combattants et victimes de guerre;
— donner à notre agriculture les moyens suffisants pour maintenir les exploitations familiales et tenir une place honorable dans le marché commun.

Une œuvre immense a été accomplie par la majorité dans l'ensemble du pays, tout esprit objectif se doit de le constater et le monde entier le reconnaît.

Rien de valable ne peut être entrepris pour le futur sans la stabilité politique et l'équilibre financier et pour cela une majorité cohérente doit être maintenue.

C'est cette majorité qui a permis au général de Gaulle d'arrêter la course à l'abîme, de reconstruire notre économie, de redonner à la France sa place dans le monde et surtout de maintenir la paix extérieure et intérieure.

Les oppositions diverses n'ont conclu qu'un accord électoral qui ne durerait pas s'ils avaient à prendre de véritables responsabilités puisqu'ils sont divisés sur tout : politique étrangère aussi bien que politique intérieure. Leur retour au pouvoir nous ramènerait aux erreurs tragiques du passé.

En votant pour Pierre Vitter qui a respecté ses engagements devant les électeurs et devant la nation,

Vous renouvellerez votre confiance à un vrai Haut-Saônois qui vous a toujours aidés efficacement.

Il pourra continuer par-dessus les partis à soutenir la majorité de la Ve République donnant au Général de Gaulle les moyens de poursuivre le redressement.

Vive la Haute-Saône !

Vive la République !

Vive la France !

Pierre VITTER

Député de la Haute-Saône
Vice-président du Conseil général — Maire de Gray
Membre des Assemblées consultatives du Conseil de l'Europe et de l'U.E.O.
Combattant volontaire de la Résistance
Candidat républicain-indépendant — Ve République

Remplaçant éventuel :

Roger LOTH

Docteur-vétérinaire
Président de la Commission de l'agriculture du Conseil général
Conseiller municipal de Vesoul
Chevalier de la Légion d'honneur — Commandeur du Mérite agricole

---

2e CIRCULAIRE

Chères électrices, chers électeurs

Le 5 mars, vous avez décidément affirmé votre foi dans l'avenir de la Ve République et vous nous avez donné, aux approches de la majorité absolue, le témoignage de votre confiance.

Notre volonté d'action lui fait écho et traduira demain, au-delà des mots, notre reconnaissance. Mais il nous faut redoubler d'effort civique pour assurer le 12 mars une victoire qui sera, au bénéfice de la Haute-Saône et du pays tout entier, celle de la raison et de l'efficacité.

Aussi bien, les sentiments de beaucoup d'entre vous qui se sont exprimés au premier tour, par des chemins respectables mais sans issue, doivent conduire dans la réalité politique, au regroupement de tous ceux qui partagent en profondeur un idéal commun.

Faut-il à nouveau démontrer l'immense tâche accomplie par la Ve République dans tous les domaines et singulièrement dans l'équipement général de notre pays ?

La Haute-Saône a reçu hier et recevra demain une aide nationale importante qui lui permettra de rattraper totalement, dans une planification harmonieuse, dans la justice et la clarté, les retards qu'un lointain passé avait accumulés. Nous mesurons avec rigueur les conditions de cet accomplissement et les efforts qui nous sont demandés, spécialement en matière économique et sociale, et plus précisément encore, au regard des problèmes de l'agriculture.

Toute une équipe est au travail. Avec le plus grand nombre de conseillers généraux, rassemblés dans une majorité fraternelle autant qu'efficace, les parlementaires nationaux de

la Haute-Saône, avec l'appui de grands ministres dont on sait la confiance qu'ils inspirent au Président de la République et à tous les corps sociaux, dont on sait aussi l'espoir qu'ils suscitent pour l'équipement sanitaire et social, la justice des travailleurs et les destins de l'agriculture, poursuivent leur marche en avant.

Qui donc pourrait, dans la conjoncture actuelle, valablement les remplacer ? Les candidats de la Fédération de la gauche socialo-communiste condamnés à l'inefficacité, incapables d'assurer cette union contre nature qu'ils recherchent désespérément, s'éblouissent d'artifices et d'illusions et cherchent dans la démagogie la route d'un pouvoir stérile ?

Le département est à l'image de la Nation. Il a besoin de conserver, plus forte que jamais, cette union des bonnes volontés de notre terroir, cette union seule capable d'assurer son destin et de résoudre dans un dialogue et une participation constante de tous les Haut-Saônois les problèmes du mieux-être de nos populations, dans la solidarité, la justice et la paix.

Rien ne peut mieux nous y aider que la stabilité des institutions, l'indépendance d'une nation ouverte au monde entier, la construction de l'Europe unie, une expansion économique progressive et dont les fruits seront équitablement partagés, une politique agricole fondée sur le marché commun et la recherche inlassable de la parité des prix.

Haut-Saônoises, Haut-Saônois, nous proclamons notre confiance en votre décision, celle du bon sens et de la clarté.

Chacune de vos voix est nécessaire.

Pour la Haute-Saône,

Pour la République,

Pour la France.

PIERRE VITTER

Député de la Haute-Saône
Vice-président du Conseil général — Maire de Gray
Membre des Assemblées consultatives du Conseil de l'Europe et de l'U.E.O.
Combattant volontaire de la Résistance
Candidat républicain-indépendant — Ve République

Remplaçant éventuel :

ROGER LOTH

Docteur vétérinaire
Président de la Commission de l'agriculture du Conseil général
Conseiller municipal de Vesoul
Chevalier de la Légion d'honneur — Commandeur du Mérite agricole

---

DEUXIÈME CIRCONSCRIPTION

Cantons de : Champagney, Faucogney-et-la-Mer, Héricourt, Lure, Luxeuil-les-Bains, Mélisey, Montbozon, Noroy-le-Bourg, Saint-Loup-sur-Sémouse, Saulx, Vauvillers, Villersexel.

M. Jacques MAROSELLI
(Candidat Fédération de la gauche démocrate et socialiste)
élu le 12 mars 1967
(F.G.D.S.)

1re *CIRCULAIRE*

Electrices, électeurs, mes chers compatriotes,

Ce vote que vous allez émettre est d'une importance exceptionnelle.

Le destin de la France et de la Haute-Saône pour cinq ans est entre vos mains.

Partout, nous constatons aujourd'hui que le malaise est profond.

Les Haut-Saônois sont inquiets.

Pas un qui ne soit frappé par les effets de la situation difficile que nous traversons.

Les jeunes redoutent le chômage inscrit dans les perspectives du Vᵉ Plan. Les adultes sont menacés par l'injustice sociale grandissante. Les personnes âgées n'ont jamais senti autant qu'aujourd'hui le manque de solidarité à leur égard.

Les campagnes se vident, les écoles ferment alors que dans les villes les logements font défaut et les écoles sont surpeuplées.

Or, depuis neuf ans, la majorité U.N.R. est au pouvoir. Depuis neuf ans, elle a bénéficié de cette stabilité dont elle se flatte. Qu'en a-t-elle fait?

C'est pour chacun de vous l'heure d'établir le bilan et d'arrêter les comptes.

Ils vous parlent de stabilité, d'indépendance, de progrès.

Mais leur stabilité n'a servi qu'à quelques privilégiés et a frappé sans pitié les agriculteurs, les ouvriers, les artisans, les commerçants, les fonctionnaires, les professions libérales.

Mais leur prétendue indépendance fondée sur une force atomique illusoire et dangereuse ruine notre pays sans assurer sa sécurité.

Mais le progrès, qu'ils vous promettent sans cesse, au lieu de se traduire par une amélioration du niveau de vie ne montre qu'une détérioration.

En face d'eux, nous luttons :

Pour la liberté, pour la justice, pour l'espérance.

Pour la liberté, qu'ils briment et restreignent depuis neuf ans, nous assurerons la liberté d'opinion, la liberté syndicale, la libération de la Radio et de la Télévision mises enfin au service de tous, les libertés communales qu'ils essaient de faire disparaître peu à peu, la défense des droits acquis (qu'il s'agisse des travailleurs, des anciens combattants ou des petits bouilleurs).

Pour la justice, contre cette majorité sortante qui a développé en neuf ans l'injustice sociale, l'injustice devant la loi qui désormais n'est plus la même pour tous, nous opposons une politique qui atténuera dans tous les domaines la peine des hommes et des femmes de notre pays.

Cette politique, fondée sur un programme de gouvernement précis et clair prévoit notamment : une parité plus équitable entre les revenus et les produits industriels et de consommation ; l'accroissement des crédits pour les handicapés ; l'abaissement de l'âge de la retraite à 60 ans pour les ouvriers comme pour les agriculteurs.

Pour la jeunesse, une priorité absolue à l'Éducation nationale, car seul un enseignement démocratisé peut donner à tous les garçons et à toutes les filles des chances égales dans la vie.

Parce que l'épanouissement des jeunes Français est pour nous la condition de la véritable grandeur, nous préférons utiliser les milliards gaspillés pour la bombe atomique à construire des écoles, des centres de formation professionnelle, des maisons de jeunes.

Quant à la paix, que cette majorité U.N.R. prétend assurer en poursuivant une politique qui aboutit de plus en plus à isoler dangereusement notre pays sur l'échiquier diplomatique, nous entendons la garantir par une action fondée sur la solidarité internationale pour une coexistence pacifique entre les deux blocs, pour une Europe des peuples, pour un accord de sécurité collective.

Voilà donc l'enjeu des élections de 1967 !

D'un côté, vous avez des hommes dépassés, soutiens inconditionnels depuis neuf ans d'un pouvoir qui n'a cessé de gouverner contre vous en sacrifiant l'intérêt général à celui de quelques privilégiés.

De l'autre, vous avez des hommes nouveaux, une équipe prête à assumer toutes ses responsabilités dans la tolérance et le respect des opinions de tous, des hommes responsables décidés à instaurer une République moderne pour la justice et la liberté, des hommes décidés à rendre la France au xxᵉ siècle, à sauver la Haute-Saône de la catastrophe économique et sociale où elle se débat.

— 13 usines ont fermé leurs portes depuis 1958 chez nous. Trois seulement s'y sont installées. Il nous faut de nouvelles industries pour assurer le plein emploi et mettre un terme à l'exode de nos jeunes.

Seul le canal Mer du Nord—Méditerranée peut encore sauver notre région.

On nous l'avait promis en 1958. On nous l'avait promis encore en 1962. Il ne figure même pas au Ve Plan qui va régir notre économie jusqu'en 1972 si la majorité sortante est reconduite.

Mais pas une seule fois M. Clerget n'est intervenu à l'Assemblée, pour essayer de l'obtenir.

Pas une fois, il n'est intervenu pour la suppression promise des zones de salaires.

Il sait faire venir un Premier Ministre et de nombreux membres du Gouvernement pour soutenir sa candidature menacée. N'aurait-il pas mieux valu pour tous qu'il sache agir auprès d'eux pour obtenir la réalisation des promesses qu'il avait faites à ses électeurs ?

On vous a trompés !

Mars 1967, c'est pour la Haute-Saône, l'heure de la vérité.

Pour mieux gérer le présent, pour préparer l'avenir, vous voterez pour

Jacques MAROSELLI

Remplaçant éventuel :

le docteur Jean GUILLEREY

2e CIRCULAIRE

Electrices, électeurs, mes chers compatriotes,

Le 5 mars 1967 a vu le grand réveil des consciences en Haute-Saône comme dans le reste du pays.

Entre le candidat du pouvoir personnel, et le candidat des républicains qui vous traite en citoyens responsables et qui vous propose un programme démocratique de progrès social, de justice et de paix, vous avez su choisir.

Le 12 mars, vous saurez massivement confirmer votre décision.

En faisant de Jacques Maroselli votre député, et du docteur Jean Guillerey son suppléant, vous allez donner toutes ses chances de survie à notre Haute-Saône menacée.

Le 12 mars, vous élirez celui dont la victoire sera la vôtre :

Jacques Maroselli, l'un des hommes qui vont avoir la responsabilité d'édifier une République véritable, moderne, efficace et juste au service de toutes les réalités d'un monde moderne ouvert sur un avenir où les techniques les plus audacieuses devront assurer la dignité humaine.

La majorité, c'est vous !

C'est pourquoi,

— balayant ceux qui n'ont cessé d'imposer une politique contraire à l'intérêt général,

— refusant de choisir entre la IVe et la Ve République,

— mais décidés à instaurer la République des citoyens basée sur un contrat pour la durée de la législature avec retour devant les électeurs en cas de crise ministérielle,

— assurés qu'ainsi vous serez enfin les seuls juges de la stabilité gouvernementale qui ne doit avoir pour but que l'intérêt général,

Et montrant votre désir de placer :

— La démocratie au service de l'homme
— L'expansion au service de la justice
— L'Europe au service de la paix,

Vous voterez pour

Jacques MAROSELLI

Remplaçant éventuel :

le docteur Jean GUILLEREY

Ainsi, avec l'espérance d'une réelle amélioration des conditions de vie, triompheront le dimanche 12 mars, la justice et la liberté !

SAONE-ET-LOIRE

PREMIÈRE CIRCONSCRIPTION

Cantons de : la Chapelle-de-Guinchay, Cluny, Cuiseaux, Cuisery, Lugny, Mâcon-Nord, Mâcon-Sud, Matour, Montpont-en-Bresse, Saint-Gengoux-le-National, Tournus, Tramayes.

M. Louis ESCANDE
(Candidat républicain d'entente démocratique)
élu le 12 mars 1967
(F.G.D.S.)

1re CIRCULAIRE

Electrices, électeurs,

Le 5 mars prochain, un choix politique d'une extrême importance vous sera proposé élire votre député à l'Assemblée Nationale.

Depuis bientôt 22 ans, vous m'avez désigné avec des majorités chaque fois accrues, pour vous représenter à des titres divers. Mon action publique à Mâcon et dans la région a toujours été en conformité avec les principes et les objectifs que j'ai sans cesse affirmés et que vous connaissez bien :

Liberté de mon pays ; respect des droits de l'homme ; progrès social et richesse économique par l'expansion dans le plein emploi ; égalité de chance pour tous ; juste répartition des fruits du travail.

Ma volonté de paix et de fraternité humaine m'a engagé à jouer un rôle important et efficace dans diverses instances internationales, plus particulièrement au Conseil de l'Europe à Strasbourg.

Membre au Comité directeur de l'Association des maires de France et président de notre Association départementale, ma connaissance des problèmes municipaux m'a permis de défendre les intérêts et les libertés de toutes les communes de Saône-et-Loire.

Fidèle aux engagements pris, j'ai tenu à conserver pendant la durée de mon mandat, un contact direct et régulier avec vous au cours de permanences multiples : j'ai pu connaître vos difficultés et vos besoins, et trouver bien souvent des solutions à vos problèmes.

Ainsi j'ai la conviction d'avoir mis toute mon énergie, tout mon enthousiasme, toute ma volonté et ma bonne foi dans l'accomplissement du mandat électoral que vous tous, Mâconnais, Clunysois et Bressans m'avez confié.

Avec mon dévoué suppléant, Paul Dailly, agriculteur, viticulteur, maire d'Igé, je m'engage à poursuivre l'œuvre entreprise dans notre région dans le même esprit que par le passé au service d'un idéal humain, de fraternité et de Paix.

Notre programme :

Dans le domaine des institutions et des libertés.

— Application de la Constitution dans l'équilibre des pouvoirs et instauration d'un Gouvernement de législature, avec contrat de législature.

— Respect de la légalité républicaine et de l'indépendance de la justice.

— Etablissement d'un régime d'information objective par l'octroi d'un statut démocratique à l'O.R.T.F., et de garanties à la presse.

— Vote d'une amnistie totale pour les délits d'opinion.

Dans le domaine économique et social.

— Expansion équilibrée grâce à un plan économique et social démocratiquement établi, politique de plein emploi et de revalorisation des salaires.

— Expansion économique régionale grâce à une décentralisation réelle des activités industrielles.

— Réforme fondamentale de l'enseignement assurant à tous les jeunes l'égalité des chances et à la Nation la disposition pleine et entière des valeurs humaines qui la composent.

— Agriculture et viticulture modernes assurant la parité sociale du monde rural avec l'ensemble de la Nation.

— Action en faveur de la promotion de la femme, droit au logement et à la santé, amélioration du sort des vieux et aide à l'enfance.

— Action en faveur des sports, de la jeunesse et des loisirs.

— Politique de science, de recherche technique et de promotion.

Dans le domaine des relations internationales.

— Présence active de la France dans les organisations internationales.

— Reprise d'une politique de non-prolifération des armes nucléaires.

— Renforcement des institutions communautaires européennes.

Telles sont les options parfaitement constructives que je vous propose face aux incertitudes du présent, aux exigences de l'avenir, options qui sont d'ailleurs à la mesure des espérances de la jeunesse, comme d'une promotion indispensable de la femme.

Les Mâconnais, qui ont vu en vingt ans leur ville se transformer, ne doutent plus de l'expansion économique de l'ensemble de la région.

C'est donc en toute sérénité que je vous demande de me renouveler votre confiance.

Electrices, électeurs,

La majorité actuelle se divise et s'oppose.

La stabilité de la Ve République n'est plus qu'un mythe.

C'est ainsi que viennent de se créer :

— Un Comité national gaulliste dissident.

— Un Front travailliste gaulliste dissident présidé par M. Yvon Morandat.

— Et M. Giscard d'Estaing lui-même, responsable financier de la dernière législature, présente ses candidats au nom de la Ve, mais condamne la politique du Pouvoir dont il se réclame.

Face à ces divisions profondes, conséquences du marasme économique et financier où la Ve nous a conduits en huit années de régime, nous opposons un Front uni des républicains sur un programme de gouvernement réfléchi, discuté, accepté par des hommes raisonnables qui ne font pas profession de démagogie mais qui sont résolument tournés vers un horizon ou s'inscrivent nos libertés et nos conquêtes sociales.

Etes-vous satisfaits

— De l'augmentation du coût de la vie ?

La monnaie se détériore deux fois plus vite qu'il n'avait été prévu au Plan.

Les charges augmentent, le pouvoir d'achat diminue.

— D'une fiscalité écrasante ?

L'impôt frappe de plus en plus lourdement :

45 % du revenu national brut vont aux impôts directs ou indirects.

85 % de la fiscalité retombent sur les familles françaises.

— De la réduction des investissements privés qui n'a pas permis la reconversion des industries, des entreprises et de l'agriculture ?

— Du refus d'aider l'expansion de la plupart des régions françaises et plus particulièrement de notre vallée de la Saône par des mesures favorisant l'implantation d'industries nouvelles.

— Des 350.000 personnes sans emploi et des 40.000 chômeurs secourus au 31 décembre 1966 ?

— De la politique des salaires et des revenus ?

— De la détresse des vieux, du sort de l'enfance ?

Etes-vous satisfaits

— De la politique rurale et agricole ?

— De l'absence d'une politique de revenu agricole ?

— De la non-organisation rationnelle des marchés agricoles ?

— Des charges et de la fiscalité qui frappent le paysan ?

— De l'absence d'égalité de chances et de parité pour les jeunes ruraux ?

— De la condition faite aux exploitants âgés qui attendent la retraite à 60 ans et une juste indemnité viagère de départ à l'âge de 55 ans ?

— De l'absence d'une véritable politique de remembrement, de subventions et prêts aux jeunes agriculteurs, d'aide à l'habitat rural ?

Etes-vous satisfaits

— De la suppression de l'indexation des prix agricoles ?

— D'une caisse de calamité sans possibilités ?

— Des prestations d'alcool vinique ?

— De la suppression du privilège des bouilleurs de cru ?

— Des difficultés des coopératives ?

— De la politique des encépagements de vignes et des appellations contrôlées ?

— De la campagne anti-vin, des droits de circulation et des 12 % de T.V.A. ?

— Des mesures concernant les vins d'importation ?

— Des difficultés dans le domaine des œufs, du lait, du beurre, des volailles, des fruits et légumes ?

Etes-vous satisfaits

— Du désert de nos campagnes, de l'exode rural qui se poursuit ?

— De la suppression des écoles et des bureaux de postes dans les communes rurales ?

— De l'abandon de l'entretien des chemins ruraux ?

— Du manque d'eau, de courant électrique, de confort dans nos exploitations agricoles ?

Etes-vous satisfaits

— De l'insuffisance des investissements publics ?

— De la politique de construction de logements luxueux au détriment du logement social (25.000 primes en moins en 1966 qu'en 1965) ?

— De la carence du téléphone (3.000 demandes d'abonnement non satisfaites en Saône-et-Loire) ?

— De la diminution du taux des subventions par la forfaitisation ?

— D'une réforme de l'enseignement qui n'a pas prévu les locaux et les maîtres en nombre suffisant ?

— De l'insuffisance de l'action sanitaire et sociale dans les domaines hospitaliers, de la vieillesse et de l'enfance inadaptée ?

— De la suppression de la taxe locale et de l'extension de la T.V.A. ?

Etes-vous satisfaits

— Du sort fait aux anciens combattants ?

— De la non-reconnaissance des droits aux Anciens Combattants d'Algérie, etc. ?

Etes-vous satisfaits

— Du transfert des charges de l'Etat aux collectivités locales qui augmente les impôts communaux ?

— Du ralentissement des affaires avec un commerce qui se dégrade ?

— De la volonté du gouvernement de faire disparaître, d'après le Ve Plan, 50.000 petits commerces en France ?

Ainsi, acceptez-vous

— Une politique économique et sociale qui sacrifie les humbles, les vieux, les travailleurs, les agriculteurs et viticulteurs, les artisans et les commerçants, les anciens combattants ?

— Une politique nucléaire qui engloutit des milliards au détriment de notre économie à la veille de l'ouverture totale du Marché commun ?

— Un pouvoir qui ne respecte aucune des libertés démocratiques, supprime tout véritable contrôle parlementaire par une violation permanente de la Constitution et l'application abusive du vote bloqué ?

— Un Pouvoir qui menace, par l'article 16, le pays d'un coup d'Etat, s'approprie la radio et la télévision et organise à son profit un gaspillage financier électoral éhonté.

Ainsi acceptez-vous ?

— Une Europe divisée, commercialement inorganisée, qui s'eloigne de toute véritable unité politique, seul gage de paix et de fraternité dans le monde ?

Durant cette dernière législature, votre député a dénoncé cette politique néfaste au pays, tant à la Commission des affaires sociales et familiales qu'à la tribune de l'Assemblée nationale.

Il est intervenu sur l'ensemble de ces problèmes, et plus particulièrement sur ceux intéressant notre région : l'élevage, le lait, le beurre, le vin, l'isolement de la Bourgogne, l'insuffisance de l'aide aux collectivités locales, les axes routiers, la liaison Rhin-Méditerranée, la suppression des lignes S.N.C.F. de Mâcon-Cluny-Chalon, les problèmes scolaires plus particulièrement ceux concernant le lycée technique de Tournus et l'école nationale des Arts et Métiers de Cluny et l'insuffisance de l'équipement industriel de notre région.

Malheureusement, dans la conjoncture actuelle, rien n'a été résolu et tout reste à faire.

Il faut que cela change.

Il faut une autre majorité, un autre Gouvernement, une autre politique.

Pour cela deux hommes au service de tous.

Louis ESCANDE

Député-maire de Mâcon
Délégué de la France au Conseil de l'Europe
Conseiller général
Chevalier de la Légion d'honneur
Rosette de la Résistance

Remplaçant éventuel :

Paul DAILLY

Agriculteur-viticulteur — Maire d'Igé
Membre du Conseil national d'administration de l'Institut technique du vin
Vice-président de la Caisse locale du crédit agricole de Mâcon
Vice-président de la Caisse mutuelle autonome de l'arrondissement de Mâcon

2e CIRCULAIRE

Electrices, électeurs,

Tout d'abord, merci de tout cœur de la confiance témoignée qui nous permet d'aller ensemble à la victoire.

Au second tour, deux candidats demeurent en présence ; le total des voix républicaines prouve que le candidat de l'Union des républicains et d'entente démocratique Escande Dailly est assuré du succès si chaque électeur et électrice fait son devoir dimanche prochain.

En effet, les forces démocratiques de notre région représentent, dès le premier tour, 58,88 % des suffrages, soit 28.425 voix.

D'ailleurs, par 16.992 voix, soit 35,20 % des suffrages exprimés, vous m'avez désigné pour les représenter.

Notre joie est vive et vous comprenez combien est vive aussi la fierté que Paul Dailly et moi-même avons ressentie à l'annonce du résultat du vote dans nos villes et nos communes rurales. Par des pourcentages sans cesse accrus (23 novembre 1958 : 22,59 % ; 18 novembre 1962 : 30,92 % ; 5 mars 1967 : 35,20 %), vous avez approuvé notre action.

Vous avez donné ainsi à notre député, un témoignage d'amitié et de confiance et infligé en même temps une réponse cinglante aux injustes attaques contre nos personnes, tactique électorale aussi déplorable que « démodée ».

Oublions le passé...

Aujourd'hui, la situation est telle que nous l'avions prévue, c'est-à-dire que nous restons, vous et nous, en face de nos problèmes.

Problèmes de l'exode rural, de la décentralisation industrielle, des constructions scolaires, culturelles et sportives, des adductions d'eau, de l'électrification et des chemins, ainsi que les problèmes concernant nos établissements sociaux et hospitaliers ; problèmes de la jeunesse, de la femme, de l'enfance, de la vieillesse ; problèmes de l'agriculture et de la viticulture.

C'est une tâche difficile qui nous attend et que nous entendons poursuivre, comme par le passé, en collaboration étroite et amicale avec la Fédération des exploitants agricoles, les organismes économiques de toute sorte : Commerce, Agriculture, Métiers, avec les grandes centrales syndicales et les élus, maires et conseillers généraux.

Nous serons accessibles à tous, comme nous l'avons toujours été, et prêts à défendre vos intérêts en toute impartialité, comme nous l'avons toujours fait dans l'exercice de nos fonctions de maires, de conseiller général et de parlementaire.

Chers compatriotes de la première circonscription de Mâcon, vous pouvez avoir confiance en nous, en notre fidélité à l'idéal républicain et en notre attachement à la Saône-et-Loire que nous avons l'ambition de servir de tout notre cœur et toutes nos forces.

Démocrates, unissez-vous au deuxième tour, afin de nous apporter, par vos suffrages nombreux, plus d'autorité encore pour la défense de vos intérêts.

Vive la Saône-et-Loire !

Vive la République !

Ne vous abstenez pas ! Voter est le plus impérieux de vos devoirs !

Notre programme.

Dans le domaine des institutions et des libertés

— Application de la Constitution dans l'équilibre des pouvoirs et instauration du Gouvernement de législature, avec contrat de législature.

— Respect de la légalité républicaine, indépendance de la justice et amnistie.

— Etablissement d'un régime d'information objective par l'octroi d'un statut démocratique de l'O.R.T.F., et de garanties à la presse.

Dans le domaine économique et social.

— Expansion équilibrée grâce à un plan économique et social démocratiquement établi, politique de plein emploi et de revalorisation des salaires et retraites.

— Expansion économique régionale grâce à une décentralisation réelle des activités industrielles.

— Réforme fondamentale de l'enseignement assurant à tous les jeunes l'égalité des chances et à la nation la disposition pleine et entière des valeurs humaines qui la composent.

— Agriculture et viticulture modernes assurant la parité sociale du monde rural avec l'ensemble de la nation.

— Action en faveur de la promotion de la femme, droit au logement et à la santé, amélioration du sort des vieux et aide à l'enfance.

— Action en faveur des sports, de la jeunesse et des loisirs.

— Politique de science, de recherche technique et de promotion.

— Règlement du problème des rapatriés.

Dans le domaine des relations internationales.

— Paix, désarmement et coopération avec tous les peuples.

— Présence active de la France dans les organisations internationales.

— Reprise d'une politique de non-prolifération des armes nucléaires.

— Renforcement des institutions communautaires européennes.

Telles sont les options parfaitement constructives, à la mesure des espérances de la jeunesse, de la promotion indispensable de la femme, que nous vous proposons face aux incertitudes du présent et aux exigences de l'avenir.

Votez :

Louis ESCANDE

Député-maire de Mâcon
Délégué de la France au Conseil de l'Europe
Conseiller général
Chevalier de la Légion d'honneur
Rosette de la Résistance

Remplaçant éventuel :

Paul DAILLY

Agriculteur-viticulteur — Maire d'Igé
Membre du Conseil national d'administration de l'Institut technique du vin
Vice-président de la Caisse locale de crédit agricole de Mâcon
Vice-président de la Caisse mutuelle autonome de l'arrondissement de Mâcon

Candidats de l'Union des forces démocratiques et de progrès.

DEUXIÈME CIRCONSCRIPTION

Cantons de : Bourbon-Lancy, Charolles, Chauffailles, la Clayette, Digoin, Gueugnon, la Guiche, Marcigny, Palinges, Paray-le-Monial, Saint-Bonnet-de-Joux, Semur-en-Brionnais, Toulon-sur-Arroux

M. Paul DURAFFOUR
(Candidat Rassemblement démocratique)
élu le 12 mars 1967
(F.G.D.S.)

1re CIRCULAIRE

Electrices, électeurs,

Le 25 novembre 1962, par une large majorité, vous m'avez désigné pour être votre représentant : je ne pense pas avoir trahi votre confiance.

Je vous avais dit que toutes celles, que tous ceux que les difficultés de la vie assaillent, pourraient, sans distinction d'opinion, s'adresser à moi : l'innombrable courrier que je reçois, les centaines de permanences que j'ai tenues prouvent bien que le député est l'intercesseur tout désigné entre les citoyens et l'Administration.

J'avais pris l'engagement :

— de défendre les classes moyennes (professions libérales, commerçants, industriels, artisans, cadres) indispensables à l'équilibre social de la Nation, qui savent les dangers qui les menacent et qu'une fiscalité trop lourde et injustement répartie accable. Les petites et moyennes entreprises doivent être mises en état de faire face à l'évolution économique du monde moderne ;

— de plaider sans trêve la cause de l'agriculture, de nos exploitations familiales traditionnelles qui sont un élément fondamental de la vie de notre pays et qui ne sont pas incompatibles, bien au contraire, avec le progrès technique et la productivité.

Il n'est pas juste que les agriculteurs qui représentent le quart de la population ne reçoivent que le sixième du revenu national; il n'est pas juste que les prix agricoles ne suivent pas l'augmentation continue du coût de la vie, des charges sociales et des impôts, malgré le plan dit de « stabilisation » !

— d'aider les salariés à obtenir, dans la Nation, la place qui leur est due : par la promotion du syndicalisme, la classe ouvrière doit concourir à l'élaboration de la politique économique et sociale du pays. Le droit au travail exige la sécurité de l'emploi, le relèvement des salaires, des traitements, des retraites; la promotion de la femme exige le respect du principe « à travail égal, salaire égal » ;

— d'être, enfin, l'avocat de celles et de ceux qui sont toujours les victimes des privilèges et des intérêts égoïstes des puissants groupes financiers, grands bénéficiaires de la politique économique actuelle.

Le combat pour ces justes causes, je crois l'avoir mené tant au sein des Commissions parlementaires, spécialement de la Commission des affaires culturelles, sociales et familiales, qu'à la tribune de l'Assemblée Nationale et par de multiples interventions personnelles.

J'ai voulu, avant tout, axer mon action sur la défense du monde rural, c'est-à-dire celui de nos petites cités et de nos villages : à l'époque de la concentration à outrance qui est la nôtre — et qui recèle de graves menaces tant pour l'économie du pays que pour la santé physique et surtout morale des citoyens — le monde rural doit être plus que jamais un facteur d'équilibre. Mais il faut l'équiper, le moderniser, l'adapter aux exigences du monde contemporain, afin qu'il retienne ses habitants et qu'il puisse en accueillir de nouveaux : le véritable aména-

gement du territoire, ce n'est pas l'entassement des hommes et des entreprises dans les grandes villes inhumaines!

C'est dans cet esprit que j'ai pris l'initiative de fonder la Ligue nationale d'action rurale (L. I. N. A. R.) dont le but est de coordonner l'action de toutes celles et de tous ceux qui travaillent à l'épanouissement du monde rural, veulent sauvegarder la personnalité de nos communes, si chères à notre cœur, et œuvrent pour l'implantation indispensable d'entreprises permettant d'assurer aux ouvriers le plein emploi.

C'est une tâche passionnante que de travailler avec foi à l'expansion du pays que l'on aime, notre Charollais, terre harmonieuse et à l'avenir assuré.

Mais que de démarches à faire, que d'obstacles à vaincre pour obtenir des crédits nécessaires à toute réalisation!

Quand nos campagnes manquent de bons chemins, d'adductions d'eau, de lignes électriques ou téléphoniques, quand nos cités manquent de logements et d'écoles, quand les médecins dénoncent la grande misère des hôpitaux, quand on lésine sur la retraite des anciens combattants, quand tant de personnes âgées n'ont pas le nécessaire pour vivre, quand la jeunesse n'a pas les classes, les stades, les piscines qu'elle réclame,

non, on n'a pas le droit de gaspiller des milliards pour des dépenses inutiles, somptuaires ou simplement superflues, comme celles de l'aménagement d'une Région parisienne que nos technocrates nous préparent pour y accueillir 15 millions d'habitants, comme celles de bombes dépassées avant même d'être mises au point.

Ce n'est pas cela la justice sociale,
Ce n'est pas cela la vraie démocratie.

La France que nous voulons sera une France authentiquement démocratique : ni pouvoir personnel omnipotent et incontrôlable, ni instabilité comme celle que nous avons connue jadis et que nous ne voulons revoir à aucun prix,
mais contrat entre la majorité de l'Assemblée Nationale et le Gouvernement pour la durée de la législature avec retour devant les électeurs en cas de rupture du contrat.

La France que nous voulons fera une politique sociale généreuse et s'honorera en prenant, dans le cadre de l'Europe, la tête d'une croisade pour le désarmement et la paix : elle demandera aux Nations de mettre fin à la course aux armements, elle leur demandera aussi que cesse cette concurrence de prestige pour la conquête de l'espace, pacifique certes, mais ruineuse; elle leur demandera de consacrer les économies ainsi réalisées à l'amélioration du sort des peuples : ce sera la vraie grandeur de la France!

Si j'ai l'honneur d'être réélu, je continuerai de lutter sans cesse pour le triomphe de cet idéal, de travailler à l'expansion et à l'aménagement de notre Charollais, de vivre au milieu de vous, partageant vos joies, vos soucis et vos peines.

Je continuerai à mener le combat pour l'édification d'une République moderne, jeune, adaptée à notre époque, et tournée vers l'avenir.

Paul DURAFFOUR
Maitre des requêtes au Conseil d'Etat
Maire d'Anzy-le-Duc
Député sortant
Légion d'honneur — Croix de guerre 1939-1945

Remplaçant éventuel :

Louis QUÉROY
Conseiller général
Maire de Digoin

2e CIRCULAIRE

Electrices, électeurs,

25.374 électeurs presque la majorité absolue - m'ont, dimanche dernier, apporté leurs suf-

frages, ainsi qu'à Louis Quéroy, me donnant ainsi l'émouvante satisfaction de doubler les voix que j'avais obtenues au premier tour de scrutin en 1962.

Je les remercie du fond du cœur : cette très belle preuve de confiance me touche profondément.

Dimanche prochain, cette confiance élargie me permettra de poursuivre, dans l'exercice renouvelé de mon mandat de député, la tâche à laquelle je me suis consacré :

— aider mes compatriotes dans leurs difficultés quotidiennes,

— travailler à l'expansion de notre Charollais,

— défendre une politique de profondes, de véritables réformes sociales et de plus juste répartition des revenus,

— de lutter contre le pouvoir personnel pour la sauvegarde des libertés républicaines pour le désarmement et la paix.

Paul DURAFFOUR

Maître des requêtes au Conseil d'Etat
Maire d'Anzy-le-Duc
Député sortant
Légion d'honneur — Croix de guerre 1939-1945

Remplaçant éventuel :

Louis QUÉROY

Conseiller général
Maire de Digoin

TROISIÈME CIRCONSCRIPTION

Cantons de : Autun, Couches-les-Mines, le Creusot, Epinac-les-Mines, Issy-l'Evêque, Lucenay-l'Evêque, Mesvres, Montcenis, Saint-Léger-sous-Beuvray.

M. Gabriel BOUTHIÈRE
(Candidat Fédération de la gauche démocrate et socialiste)
élu le 12 mars 1967
(F.G.D.S.)

1re CIRCULAIRE

Electrices, électeurs, mes chers concitoyens,

Le 25 novembre 1962, par une très large majorité, vous m'avez désigné pour être votre représentant à l'Assemblée Nationale.

Je pense n'avoir ni démérité de votre estime, ni trahi votre confiance.

Tous, vous me connaissez : depuis toujours je suis des vôtres !

Enfant du canton de Lucenay-l'Evêque, fils de petits cultivateurs qui s'imposèrent de lourds sacrifices pour que je puisse entreprendre des études, boursier de l'Etat, je demeure fidèle à mes origines et à mon milieu. Depuis plus de vingt ans, mes activités professionnelles s'exercent dans cet arrondissement qui est le mien, et où je demeure en contact avec chacun de vous.

Vos problèmes me sont donc familiers. Je les ai défendus chaque fois que l'occasion m'en a été donnée, dans la mesure où il m'était possible de le faire. Si tous n'ont pas été solutionnés comme vous et moi l'aurions souhaité, c'est que d'autres, plus urgents, devaient passer en priorité. C'est aussi qu'il n'est pas toujours donné à l'opposition de faire entendre sa voix...

Il y a cinq ans, j'avais pris l'engagement :

De défendre les travailleurs de toutes catégories (fonctionnaires, ouvriers, employés) en demandant une rémunération plus décente du travail, et en faisant du plein emploi un objectif primordial de la politique économique, seul susceptible de réduire le chômage et d'éviter la récession.

De défendre le monde rural agricole et viticole, en préconisant une meilleure politique du logement, de meilleurs chemins, des adductions d'eau plus nombreuses, un meilleur équipement des exploitations, des crédits plus importants pour l'électrification rurale, des facilités plus grandes pour les jeunes agriculteurs qui s'installent.

En demandant aussi le retour à l'indexation des prix, et la recherche de nouveaux débouchés pour les produits agricoles par l'élargissement du Marché commun et le développement de l'aide au Tiers monde.

En recherchant la hausse des produits agricoles par la modernisation de la production, la réforme de la distribution, le développement de l'enseignement professionnel, le développement de l'élevage et la création d'un office national de la viande.

En défendant les vins de consommation courante et les vins d'appellations régionales contre les vins d'importation, et en réduisant les tracasseries administratives imposées aux viticulteurs.

De conserver « la priorité des priorités » à l'Education nationale, en réclamant une démocratisation de l'enseignement, afin qu'il assure véritablement à tous les jeunes l'égalité des chances dans la vie, le développement des constructions scolaires, celui de la recherche scientifique et de la formation professionnelle.

De défendre l'artisanat, de plus en plus menacé.

De défendre le petit commerce et la petite industrie par une meilleure justice fiscale.

De défendre la famille par une politique plus réaliste du logement, accordant une large priorité à la construction de logements sociaux.

De défendre les droits des anciens combattants (respect du rapport constant) et ceux des victimes de guerre. De réclamer l'octroi de la carte du combattant aux anciens d'Algérie envoyés en zones opérationnelles.

Tout cela, je l'ai fait, soit à la tribune de l'Assemblée, soit en travail de commissions parlementaires, soit par de multiples interventions personnelles.

Malgré les obligations parlementaires qui m'appelaient à Paris, j'ai conservé mon domicile dans la circonscription, afin de maintenir, au cours de nombreuses permanences ou visites, un contact étroit avec chacun de vous.

J'ai donc conscience d'avoir tenu mes engagements, et d'avoir rempli le contrat que j'avais souscrit.

Electrices, électeurs,

Pas plus qu'il y a cinq ans, je ne suis un « nostalgique du passé », et n'aspire pas au retour des méthodes et des errements de la IVe République. Mais je continue à penser que, seule une majorité issue des partis démocratiques, d'accord sur un programme de gouvernement, est susceptible de réaliser les aspirations des travailleurs et de redonner aux Français le sens des notions qui ont fait le renom et la vraie grandeur de notre pays.

Si, comme je vous le demande, vous voulez bien me renouveler mon mandat au scrutin du 5 mars, je continuerai à œuvrer dans la circonscription d'Autun-Le Creusot pour de meilleures conditions de travail et de vie pour l'ensemble de la population, et à appuyer toute

politique républicaine et démocratique susceptible, en tenant compte des exigences du présent, d'assurer à tous les Français un meilleur avenir.

Vive l'arrondissement d'Autun-Le Creusot ! Vive la République !

Gabriel BOUTHIÈRE
Docteur vétérinaire
Député sortant
Conseiller général
Maire d'Etang-sur-Arroux

Remplaçant éventuel :

René BEAUCARNOT
Ingénieur
Maire de Saint-Symphorien-de-Marmagne

2e CIRCULAIRE

Electrices, électeurs ! Mes chers concitoyens,

Comment ne pas exprimer tout d'abord notre plus vive gratitude aux 16.831 électrices et électeurs de la circonscription d'Autun - Le Creusot qui, dimanche dernier, nous ont largement confirmé leur confiance et leur estime, en nous accordant, dès ce premier tour, 6.000 voix de plus qu'au premier tour des élections de novembre 1962 !

L'importance même de ces suffrages nous impose, évidemment, le devoir de maintenir notre candidature au scrutin de ballottage du 12 mars.

Nous sommes persuadés que le choix décisif du corps électoral sera conforme à l'orientation formelle et sans équivoque qui se dégage de ce premier tour, et nous faisons confiance aux électrices et aux électeurs de cette circonscription pour que l'effort amorcé le 5 mars se confirme et s'amplifie.

Par le simple jeu de la discipline républicaine, votre vote doit permettre de donner à ce scrutin la conclusion qui s'impose. Ainsi, vous exprimerez dimanche prochain :

— Votre accord avec notre programme pour une véritable République démocratique et sociale.

— Votre désir d'en finir avec le pouvoir personnel.

— Votre approbation d'une politique d'union de tous les Républicains de progrès.

Nous comptons sur vous dimanche prochain pour un vote massif marquant notre volonté commune de défendre la démocratie et la liberté.

Pas d'abstention !
Tous aux urnes pour le succès final !

Vive l'arrondissement d'Autun - Le Creusot ! Vive la République !

Gabriel BOUTHIÈRE
Docteur vétérinaire
Député sortant
Conseiller général
Maire d'Etang-sur-Arroux

Remplaçant éventuel :

René BEAUCARNOT
Ingénieur
Maire de Saint-Symphorien-de-Marmagne

QUATRIÈME CIRCONSCRIPTION

Cantons de : Buxy, Chagny, Chalon-sur-Saône-Sud, Givry, Montceau-les-Mines, Montchanin-les-Mines, Mont-Saint-Vincent, Sennecey-le-Grand.

M. André JARROT
(Candidat Ve République)
élu le 12 mars 1967
(Apparenté U.D. Ve R.)

1re CIRCULAIRE

Chères concitoyennes, chers concitoyens,

— Pour la troisième fois, j'ai l'honneur de solliciter vos suffrages pour vous représenter à l'Assemblée Nationale.

— Vous m'avez, par deux fois, en 1958 et 1962, accordé une très large confiance. L'élection d'un député est certes un acte politique, mais c'est d'abord un choix : choix entre les orientations, mais choix aussi entre les hommes.

Le député est, en effet, un homme politique dont l'action doit s'exercer à l'échelon national, mais il est aussi l'intermédiaire permanent entre le citoyen et l'administration, sans ignorer les responsabilités de celle-ci, il doit se faire le porte-parole de ceux qu'il représente.

Votre député doit donc être, sur le plan national, un homme écouté, mais il doit aussi avoir la volonté permanente de résoudre les problèmes locaux dont dépend la vie quotidienne de chacun.

Je suis conscient d'avoir eu cette volonté, je m'engage à nouveau à persévérer dans cette voie.

Vous me connaissez tous, je suis né ainsi que mon suppléant, il y a bientôt 58 ans, dans la circonscription, vous savez que je suis un homme d'action au langage franc et direct, respectant la promesse que je vous ai faite ; j'ai soutenu loyalement les deux gouvernements de la Ve République.

Que de chemin parcouru depuis bientôt neuf ans!

Hier :

La faillite qui nous guettait en 1958 a été évitée.
Les dettes extérieures payées.
La paix enfin assurée.
Les réserves indispensables de devises et d'or reconstituées.
Depuis Poincaré, la France n'avait pas connu de situation financière plus confortable.
Ces résultats fondamentaux conditionnent notre renouveau et notre action.

Aujourd'hui :

Face aux spécialistes de la démagogie, provisoirement réunis jusqu'au 5 mars, sans autre programme d'action que la destruction, le Comité pour la Ve République en accordant ses investitures a voulu réunir des femmes et des hommes de toutes tendances, de toutes les couches sociales et de toutes confessions, décidés à poursuivre ensemble l'œuvre gigantesque entreprise.

Pour demain, il est nécessaire :

De persévérer dans l'action déjà entreprise pour l'implantation d'industries nouvelles afin d'offrir à tous dans les meilleures conditions, un travail décent.

De poursuivre l'effort en faveur du logement, logements sociaux, accession à la propriété, amélioration de l'habitat rural pour le confort des femmes.

D'accentuer encore l'éducation permanente de notre jeunesse et de la promotion sociale des travailleurs.

De multiplier les équipements sociaux, culturels et sportifs.

D'appliquer rapidement les importantes lois sociales et d'orientation agricole votées récemment en vue d'adapter l'exploitation familiale au cadre européen. Tendre à la parité, protéger la profession contre la maladie et les calamités.

De favoriser la reconversion indispensable de notre économie industrielle face à la concurrence internationale.

De simplifier les tracasseries administratives en faveur des commerçants et des artisans.

De continuer l'aide à la famille, condition essentielle de son épanouissement en se penchant particulièrement sur le problème douloureux de l'enfance inadaptée.

De renforcer l'équipement sanitaire et hospitalier.

De respecter encore davantage les plus âgés en poursuivant l'augmentation de leurs moyens d'existence et l'indexation de leur retraite.

Pour les Anciens Combattants et Victimes de Guerre, nous entendons maintenir l'effort en cours qui a permis de 1957 à 1966 de doubler ce budget.

En 1958 et en 1962, lorsque j'ai sollicité vos suffrages, j'avais choisi comme suppléant mon ami Maître Chossegros, avocat à Montceau-les-Mines. Ce dernier m'a offert spontanément la libre disposition de cette qualité. Elu maire de Montceau-les-Mines où Maître Chossegros est l'un de mes adjoints, il nous est apparu plus logique de faire appel à une candidature extérieure à cette ville, afin de rechercher une meilleure représentation géographique de la circonscription. C'est la raison pour laquelle j'ai demandé à M. Maréchal, maire de Saint-Rémy, qui a accepté cette responsabilité d'être mon suppléant.

Vous aurez le 5 mars le choix dans cette circonscription entre trois candidats :

M. BEQUET du P.C. — M. MITTERRAND de la F.G.D.S. et votre serviteur candidat de la Ve République.

M. Bequet a été de 1959 à 1965 adjoint au Docteur Mazuez, maire de Montceau-les-Mines ce dernier est d'ailleurs l'éminence grise de M. Olivier Mitterand, 23 ans, jeune « prolétaire » de circonstance et de passage, domicilié dans un luxueux appartement, 31, boulevard Suchet dans le 16e arrondissement de Paris.

En face de ces hommes au sectarisme bien connu dont le principal objectif est de mentir, salir, il reste un citoyen dont vous connaissez le passé ; votre actuel député, simple et déterminé près de vous dans les difficultés et dans la joie.

Il n'a pas d'autre objectif, chaque jour le prouve, que d'animer sa ville et sa circonscription trop longtemps délaissées par ceux-là même, qui aujourd'hui se découvrent des qualités électorales.

Contre la division, l'incertitude, le mensonge,

Pour la paix, la stabilité, le progrès,

Vous accorderez, dès le premier tour, en masse vos suffrages aux candidats de la Ve République, votez :

André JARROT

Député sortant
Maire de Montceau-les-Mines
Officier de la Légion d'honneur
Compagnon de la Libération
Croix de guerre (3 palmes)
Mécanicien-électricien

Remplaçant éventuel :

P.H. MARÉCHAL

Maire de Saint-Rémy
Chevalier de la Légion d'honneur
Croix de Guerre 1939-1945 (3 citations)
Ancien élève de l'école d'agriculture de Cibeins
Ingénieur agricole

2e CIRCULAIRE

Chères électrices, chers électeurs,

Merci à toutes celles et à tous ceux qui, par leurs 22.946 voix, m'ont placé largement en tête au premier tour de scrutin.

Il ne me manquait qu'un peu plus de 200 voix pour être élu au premier tour.

Chacune et chacun d'entre vous, et c'est normal, s'est déterminé selon ses préférences.

Au deuxième tour, vous devez voter utile en pensant à votre intérêt, à celui de votre ville, de votre village, à celui de votre circonscription.

Il s'avère dès maintenant, selon les statistiques les plus autorisées et les plus impartiales, que la majorité actuelle sera reconduite.

C'est pourquoi, au second tour, votre choix est simple :

— Elire un député de la majorité qui sera entendu, écouté et compris

— Ou bien isoler la circonscription de tout contact avec cette majorité qui, d'ores et déjà, est appelée à administrer le pays durant les cinq années à venir.

Ne soyez pas contre vos propres intérêts, qui sont aussi les intérêts de la Nation.

Vous me connaissez depuis très longtemps. Vous savez que je n'ai aucun goût pour les jeux stériles et les formules creuses qui n'ont que trop longtemps déconsidéré les compétitions électorales. Je suis fidèle à mes croyances, mais étranger à tout sectarisme.

Je connais bien vos problèmes pour être des vôtres, pour avoir depuis toujours consacré le meilleur de moi-même à la défense de vos intérêts. De famille modeste, j'ai un passé de syndicaliste au cours duquel j'ai eu à défendre, dans une période difficile, les revendications de la classe ouvrière. Mon passé de résistant prouve mon attachement à la France et à la République.

Hors de toute passion politique, vous devez, en conscience, choisir celui qui peut vous représenter à l'Assemblée Nationale, tout en restant très proche de vos problèmes.

Sur le plan agricole :

— Représentant de l'Assemblée Nationale au Parlement européen, j'ai depuis plusieurs années, participé aux discussions relatives à la mise sur pied du Marché commun agricole. Donnez-moi les moyens de poursuivre mon action et de contribuer à l'amélioration de vos conditions de vie. C'est une tâche difficile, de longue haleine, mais combien passionnante.

Sur le plan expansion :

— Appelé depuis deux ans à la gestion de Montceau-les-Mines, il est possible aujourd'hui de faire le point du chemin parcouru :

— La route « Express » terminée avec le seul concours de l'Etat.

— Des logements construits.

— Une zone industrielle aménagée et pratiquement vendue.

— La mise au point de projets importants, lesquels apporteront la prospérité aux villes du triangle, donc à la circonscription.

Bientôt, une zone industrielle commune à Montceau-les-Mines, Montchanin, Le Creusot, verra le jour. La participation de toutes les collectivités interessées est nécessaire. Elle aura pour but de resserrer les liens déjà établis entre les villes situées sur sa périphérie. Cette expansion économique et industrielle, qui profite à tous, assurera le plein emploi et la revalorisation des salaires.

Cette action sera accentuée en ce qui concerne tous les autres cantons de ma circonscription qui bénéficieront par voie de conséquence de l'essor amorcé. Ils verront s'implanter sur leur territoire des entreprises marginales, facteur d'équilibre et de développement des zones rurales.

La jeunesse, qui est tout notre avenir, n'a pas été oubliée. Jamais autant d'efforts ne lui ont été consacrés, tant sur le plan scolaire, culturel que sportif.

Afin de poursuivre l'œuvre entreprise, qui réclame expérience et compétence, laquelle ne saurait être laissée à l'improvisation d'un amateur, il nous faut la confiance du gouvernement de demain, il nous faut des crédits importants. Comme par le passé, ma position nationale aidant, je pourrai intervenir utilement.

Faites confiance à celui qui peut véritablement vous aider, dont le passé vous apporte la preuve de sa fidélité, de son efficacité, son suppléant s'est d'ailleurs loyalement engagé à le seconder durant l'exercice de son mandat.

S'abstenir c'est renoncer, votez et faites voter.

André JARROT,

Député sortant
Maire de Montceau-les-Mines
Officier de la Légion d'honneur
Compagnon de la Libération
Croix de guerre (3 palmes)
Mécanicien-électricien

Remplaçant éventuel :

P.-H. MARÉCHAL,

Maire de Saint-Rémy
Chevalier de la Légion d'honneur
Croix de Guerre 1939-1945 (3 citations)
Ancien élève de l'école d'agriculture de Cibeins
Ingénieur agricole

CINQUIÈME CIRCONSCRIPTION

Cantons de : Beaurepaire-en-Bresse, Chalon-sur-Saône-Nord, Louhans, Montret, Pierre, Saint-Germain-du-Bois, Saint-Germain-du-Plain, Saint-Martin-en-Bresse, Verdun-sur-le-Doubs.

M. Roger LAGRANGE
(Candidat Fédération de la gauche démocrate et socialiste)
élu le 12 mars 1967
(F.G.D.S.)

1re CIRCULAIRE

Electrices, électeurs,

Vous rejetterez les slogans des candidats de la majorité qui voudraient vous faire croire que l'efficacité et la stabilité sont de leur côté, tandis qu'il n'y aurait que division, risque d'inflation, instabilité ministérielle du côté de l'opposition.

La majorité oublie

— que la Constitution de 1958 (à réviser par la suppression de l'article 16) prévoit la dissolution de l'Assemblée Nationale si le Gouvernement est renversé ou si aucune majorité n'est possible,

— que, dans ce cas, de nouvelles élections permettront au corps électoral de juger souverainement et en toute connaissance de cause.

On verra alors, mais alors seulement, si l'opposition, comprenant tous les hommes de progrès est capable ou non de former une majorité stable.

Pour une majorité cohérente

Les élections présidentielles ont montré que tous les hommes de progrès pouvaient se rassembler et s'entendre sur le programme du candidat de gauche.

Pourquoi n'en serait-il pas de même pour ces élections ?

Il existe certes des divergences entre les formations de l'opposition, mais n'en existe-t-il pas également dans la majorité ?

A côté de ces divergences, n'y a-t-il pas, par contre, des points d'accord essentiels :

— en politique intérieure : moins de dépenses improductives inutiles pour permettre plus d'investissements productifs et plus de progrès social (davantage de logements sociaux, d'écoles, de crédits d'équipement pour la modernisation de notre agriculture et de notre industrie, élévation du niveau de vie des plus défavorisés, revalorisation des bas salaires, des retraites de base et des prestations familiales, avec le souci d'établir plus de justice sociale).

— en politique extérieure : pour la participation active de la France à la conférence du désarmement, pour la signature du traité de Moscou sur la non-dissémination des armes atomiques, contre la force de frappe nationale, pour la négociation de la paix au Vietnam, dans l'esprit de Genève, pour une Europe élargie, largement ouverte aux représentants des travailleurs.

Vous voterez pour un candidat

— qui a fait ses preuves aussi bien comme maire d'une petite commune rurale que comme maire de la première ville du département ;

— qui ne mesure ni son temps, ni ses forces, dans de multiples domaines, au service du bien public ;

— qui assure une présence constante aussi bien dans sa ville que dans le département et participe activement aux débats parlementaires ;

— qui, tout en ne cachant pas son appartenance à un parti politique, méprise l'esprit partisan et le fanatisme ;

— qui, quotidiennement, doit faire de l'expansion, aménager le territoire, construire des logements, équiper la ville, sur le plan scolaire, sportif et culturel, etc...

Vous voterez pour un candidat qui pense

— qu'entre le pouvoir personnel et l'instabilité d'hier, il y a place pour un travail d'équipe associant dans la décision, le Président de la République, le Gouvernement et le Partement ;

— que la démocratie exige à tous les niveaux, des citoyens conscients et informés, n'attendant pas leur salut d'un « sauveur suprême » ;

— qu'il est temps de liquider les séquelles de la guerre d'Algérie, en votant une amnistie générale et en arrêtant les modalités d'une indemnisation progressive des rapatriés ;

— que si en France, comme dans tous les pays du Monde, le bien-être augmente, on pourrait faire mieux encore sans les folles dépenses improductives de cette force de frappe dont notre économie est la première victime.

Vous voterez :

— pour limiter l'exode rural, en industrialisant la région louhannaise et les gros bourgs bressans, en liant le sort de la Bresse à la prospérité chalonnaise et mâconnaise ;

— pour établir la parité entre l'agriculture et les autres activités.

Vous voterez :

— pour une politique de présence et de conciliation, sur le plan international, en vue d'affermir la politique de coexistence pacifique ;

— pour une politique de négociations dans la guerre au Vietnam et la cessation des bombardements de populations civiles et de la zone nord de ce malheureux pays ;

— pour la construction d'une Europe élargie, qui ne soit pas seulement celle des Gouvernements et des techniciens, mais l'Europe des travailleurs, avec, à terme, un pouvoir politique supranational.

Votez : ROGER LAGRANGE

Candidat de la F. G. D. S.

Sénateur-Maire de Chalon-sur-Saône — Conseiller général

Remplaçant éventuel :

ANDRÉ CAMUS

Maire de Pierre-de-Bresse

2e *CIRCULAIRE*

Electrices, électeurs,

Ne vous laissez pas prendre !

Toutes les astuces ont échoué : essayer de présenter ma candidature sous un jour qui n'est pas le mien, en insinuant par exemple, par une affiche anonyme que laïc ne pouvait être que synonyme de sectarisme, alors que toute mon action est faite de tolérance, de modération et de compréhension.

Qu'étant « marxiste » (ce que je ne suis nullement sur le plan philosophique), je ne pouvais être que l'adversaire des commerçants et des classes moyennes.

La ficelle est un peu grosse pour faire oublier les propositions de l'influent député de la majorité, M. Vallon, demandant pour 1965, comme rapporteur de la Commission des finances, la suppression de la propriété commerciale et l'illusoire participation des travailleurs aux investissements dans les entreprises.

On a aussi parlé des impôts écrasant de la municipalité chalonnaise alors que de toutes les villes du département, elle est celle où la charge par tête d'habitant (201,60) et le centime le franc pour la patente (4,06) sont le moins élevés malgré tous les travaux en cours et la politique gouvernementale à l'égard des collectivités locales.

Cette politique d'aide insuffisante aux communes est condamnée aussi bien par l'Association des maires de France que par les maires des grandes villes réunis dernièrement à Nice.

Elle laisse les élus locaux braver l'impopularité et les met dans l'obligation d'accroître la fiscalité locale ou de ne pas réaliser.

Rien ne serait plus facile d'ailleurs pour un maire qui limiterait son horizon à une politique partisane de stricte économie, de réduire les importantes subventions accordées pour les manifestations commerciales et les fêtes traditionnelles, ainsi que les crédits indispensables prévus pour les réserves foncières dont certaines sont rétrocédées ensuite à d'autres collectivités.

J'ai trop conscience des intérêts de notre ville pour céder à la fièvre électorale et à des arguments de basse démagogie.

Vous garderez la tête froide.

Cette dernière semaine, précédant le scrutin de ballottage, verra sans doute le développement de manœuvres de ce genre car la situation est désespérée pour le député sortant.

On continuera vraisemblablement à essayer d'effrayer le corps électoral par un protocole d'accord entre la Fédération de la gauche démocrate et socialiste et le Parti communiste.

Ce sera peine perdue car, sur ce point, je me suis déja longuement expliqué dans la presse locale et dans ma première circulaire. Je n'y reviendrai pas, sinon pour dire qu'il constitue une première étape vers le regroupement des forces démocratiques et la liquidation des divisions de la gauche.

Dans la circonscription de Chalon-Louhans, il sera strictement appliqué comme partout ailleurs, au grand dam de la majorité sortante qui compte sur des abstentions du coté de la gauche ou même sur le report d'un certain nombre de voix du Parti communiste sur le candidat sortant. C'est peine perdue.

Vous n'oublierez pas...

— qu'il n'y a pas de démocratie quand tout repose sur un homme qui croit à lui seul incarner l'intérêt général, l'intérêt national et la France,

— qui abandonne son rôle d'arbitre pour devenir le chef d'un parti comme les autres et dont la cohésion relative ne survivra pas à l'effacement du « Guide »,

— qui parle de progrès et de justice sociale, mais laisse trop de petites gens avec des ressources insuffisantes (S.M.I.G., retraite de base, zones d'abattement..., etc.) et trop de familles modestes sans logement,

— qui divise le monde des anciens combattants,

— qui parle de « l'ardente obligation » du Plan, mais où la Bourgogne, dite « terre d'accueil » est abandonnée à son triste sort (la C.O.D.E.R. avait estimé la dotation annuelle indispensable à 16.000 logements aidés ; elle n'en recevra que 11.000 au terme de 1970 et seulement 6.885 soi-disant aidés ; avec 2.885 H.L.M. locatives). 195 hectares seulement de zone industrielle pour les 4 départements de la Bourgogne seront financés dans les 5 prochaines années,

— qui retient, comme priorité « la force de frappe nationale », mais prolonge la scolarité obligatoire sans avoir prévu, depuis 1959, les locaux et les maîtres pour accueillir les quelque 200.000 enfants de plus de quatorze ans qui seront soumis à cette nouvelle obligation. « L'égalité des chances » entre tous les enfants de France reste à réaliser.

— qui parle de « parité » pour l'agriculture mais laisse stagner le revenu agricole, comme le constate le journal France-Moderne de M. Giscard d'Estaing, en écrivant : « si le rattrapage promis est amorcé, il n'est pas encore réalisé » (ce qui est évident).

La suprême habileté.

A l'occasion de ces élections, on veut essayer de détacher l'électorat bressan du candidat de la F.G.D.S. qui est en même temps le maire de la première ville du département, présentée comme tentaculaire et voulant vider les campagnes de leur population.

J'ai dit et répété qu'il n'y avait pas opposition entre les intérêts de la ville et de la campagne, qu'une politique, celle hélas du gouvernement, qui ne songerait qu'à Paris et à quelques régions prioritaires, créerait « un désert » dans les autres régions, dont la nôtre.

De par mon origine, de par ma volonté, de par mon action parlementaire passée, de par ma connaissance des problèmes agricoles, vous savez, électeurs paysans, que votre cause sera bien défendue, vous savez, électeurs louhannais, que je serai présent parmi vous aussi souvent qu'il le faudra, que je me tiendrai sans exclusive à la disposition de tous mes collègues de la Bresse, car une circonscription limitée est à la mesure du député qui veut travailler, plus qu'un département dont tous les maires élisent les sénateurs.

Pour que ça change.

Il n'est pas vrai que cette politique soit celle du progrès et de la justice sociale.

Il n'est pas vrai que ce soit la seule politique possible.

Il n'est pas vrai qu'en dehors de l'actuelle majorité il n'y ait qu'impuissance, chaos et retour au passé.

Avec moins de dépenses improductives et de prestige, plus de progrès économique et social sont possibles dans plus de justice sociale.

Tout n'est pas possible, mais on peut faire progressivement beaucoup mieux.

Pour qu'il en soit ainsi, votez

Roger LAGRANGE
Candidat de la F.G.D.S.
Sénateur-Maire de Chalon-sur-Saône

Remplaçant éventuel :

André CAMUS
Maire de Pierre-de-Bresse

SARTHE

PREMIÈRE CIRCONSCRIPTION

Cantons de : Ballon, Beaumont-sur-Sarthe, Conlie, le Mans-I, Sillé-le-Guillaume.

M. Jean-Yves CHAPALAIN
(Candidat Ve République)
élu le 12 mars 1967
(Apparenté U.D. Ve R.)

1re CIRCULAIRE

Electrices, électeurs,

Les élections prochaines auront une influence décisive sur l'avenir de la Ve République, la politique économique et financière et la situation internationale de la France.

En 1965, la France a réélu le général de Gaulle, président de la République. Cette élection signifie la volonté du pays de voir se poursuivre l'œuvre de la Ve République.

Alors, n'égarez pas vos voix sur des formations secondaires qui ne peuvent que troubler le scrutin du 5 mars 1967.

Le choix est parfaitement clair.

Il ne faut pas d'une Assemblée où l'extréme-gauche et l'extrême-droite coalisées renversent les gouvernements comme sous la IVe République.

Il ne faut pas d'une Assemblée dominée par les ultras dont la politique ruinerait le progrès et l'expansion entrepris par la Ve République.

Mais il faut :

Sur le plan national :

Une majorité Ve République qui peut aider de Gaulle à poursuivre son œuvre :

— parce qu'elle sera loyale et unie sur les grandes options;

— parce qu'elle engagera le dialogue dans un esprit de confiance avec le gouvernement pour défendre au mieux vos intérêts.

Cette majorité soutiendra une politique qui apporte au pays :

La paix que la France connaît, grâce à de Gaulle, pour la première fois depuis 1939, qui doit être consolidée dans le maintien de nos alliances, par la détente avec les pays de l'Est, la recherche du désarmement et une organisation à l'échelle mondiale de la coopération avec les pays sous-développés.

L'indépendance qui permettra à la France d'être maitresse de ses destinées, responsable de sa défense, libre dans la conduite de son économie, et lui donnera les moyens de participer pleinement avec ses voisins à la construction de l'Europe économique et politique.

Le progrès fondé sur une politique d'expansion dans la stabilité, impliquant une monnaie forte et un budget en équilibre, et permettant dans le cadre du Plan, d'augmenter notre production, de rendre compétitifs notre industrie, notre agriculture et notre commerce, de réaliser

les grands équipements collectifs dont notre pays a besoin, d'assurer le plein emploi et le développement du pouvoir d'achat, d'assurer l'accès aux études pour le plus grand nombre y compris les enfants inadaptés, de donner à la jeunesse par la formation professionnelle, par une politique d'équipement sportif, de développement des loisirs, d'échanges internationaux, tous les moyens de se préparer à l'avenir, d'améliorer le niveau de vie des travailleurs, des femmes et des vieux.

Sur le plan local :

Je me propose, en liaison avec les élus locaux et grâce à mes rapports déjà bien établis et suivis avec les responsables du gouvernement et des Administrations centrales et préfectorales, de faire en sorte que la circonscription puisse bénéficier pleinement des réalisations de la politique de progrès de la Ve République (Université — équipement collectif — décentralisation industrielle, etc...).

Député de la majorité contre toutes les oppositions, mon action législative passée est garante de l'avenir.

Il n'y a pas d'alternative.

En face de la majorité cohérente de la Ve République, des oppositions sont incapables de s'entendre pour gouverner, elles sont unies pour détruire ce qui existe mais elles ne peuvent pas construire. Si elles l'emportaient, la France retomberait dans l'ornière d'où de Gaulle l'a tirée.

Vous ne le voulez pas.

Votez — Pas d'abstention — Votez.

J.-Y. CHAPALAIN

Député sortant
Ancien sénateur
Commandeur de la Légion d'honneur
Croix de guerre avec Palme
Médaille de la Résistance
Membre de la Commission des finances à l'Assemblée Nationale

Remplaçant éventuel :

J.-M. PRAT

Licencié en droit
Diplômé d'études supérieures d'économie politique
Pharmacien exerçant depuis vingt ans au Mans
qui a bien voulu m'aider dans ma tâche.

2e CIRCULAIRE

Electrices, électeurs,

Par 13.783 voix dont 8.041 au Mans vous m'avez témoigné votre confiance. Je vous en remercie très sincèrement :

Les chiffres parlent : Chapalain 8.623 dans le 1er canton du Mans.
Maury 7.016 dans le 1er canton du Mans.

Mais attention !!! Fédération de la gauche et communistes réunis sont en tête. Malgré le danger le docteur Maury maintient sa candidature.

Attention, il ne faut pas que la 1re circonscription de la Sarthe se réveille le lundi 13 Mars avec un député communiste. « Docteur Maury, vous jouez avec le feu ».

Dans la France entière un grand élan se manifeste en faveur des institutions actuelles.

Les journaux de toutes les tendances en témoignent :

France-Soir : la Ve République part gagnante.
Le Maine Libre : la Ve République en progression.

Les Manceaux ont exprimé nettement le 5 mars celui qu'ils préféraient et la politique de leur choix.

Promettre est une chose... tenir en est une autre !

Les électeurs n'oublient pas qu'ils sont aussi contribuables.
Ils savent où est l'intérêt de la Cité qui, en fait, est le leur.
Ils ne sont pas dupes, ils savent très bien comment ont été financés les travaux en cours.

Il est plus facile d'inaugurer que de construire !

La vérité ne peut se cacher, elle éclate au grand jour.
Ils savent qui a construit : les groupes scolaires, la piscine, les collèges universitaires, les H.L.M., la rocade, les abattoirs et le frigorifique... Est-ce le docteur Maury ?

Agriculteurs sarthois...

N'oubliez pas que : équipements sportifs et socio-éducatifs ruraux, adductions d'eau, constructions scolaires, primaires, C.E.G., lycées, etc., sont l'œuvre de la Vᵉ République.

N'oubliez pas aussi que : la IVᵉ République (M.R.P.-Socialistes-Radicaux, etc.) avait réglé le sort de l'agriculture française en six petits articles, sur les 248 que comportait le traité de Rome, instituant le Marché commun.

N'oubliez pas que : c'est grâce à la volonté du général de Gaulle, de son gouvernement et de la majorité inébranlable que l'agriculture a pu être intégrée dans le Marché commun. Les discussions ont été très dures, semées de péripéties multiples. Mais l'agriculture a été sauvée et, dès le 1er juillet 1967 prochain, vous en percevrez les effets.

N'oubliez pas que : le Fonds européen d'orientation et de garantie agricole est né à Bruxelles (F.E.O.G.A.). Ainsi vous êtes assurés de vendre votre blé et vos excédents à un « prix européen plus rémunérateur ».

Ce n'est pas là une promesse électorale, c'est un fait acquis, concret, indiscutable et palpable.

La France forme un tout, il n'y a pas opposition entre l'agriculture et l'industrie — entre le commerce ou l'artisanat — chaque branche doit se développer harmonieusement, chacune est complémentaire des autres, chacun doit profiter équitablement de l'expansion économique.

Que pourrait faire le docteur Maury s'il était élu ?
Quelle serait son audience sur le plan national ?
Il est aujourd'hui sans étiquette... Hier d'union républicaine, mais toujours M.R.P. antigaulliste !

La France a voté dimanche dernier pour que le gouvernement du général de Gaulle poursuive sa marche en avant.

Rien pendant cinq ans ne pourra l'en empêcher. « Quel serait le crédit d'un homme seul » à Paris ?

Je vous le demande !

Entre la Vᵉ République, le néant et le communisme.

Il vous appartient de choisir !

Pour l'efficacité, la stabilité, le progrès, la paix.

Vous voterez en masse pour :

J.-Y. CHAPALAIN
Député sortant

Remplaçant éventuel :
J.-M. PRAT

DEUXIÈME CIRCONSCRIPTION

Cantons de : Bouloire, le Grand-Lucé, le Mans-III, Montfort-le-Rotrou, Saint-Calais.

M. Robert MANCEAU

(Candidat du Parti communiste français)
élu le 12 mars 1967
(C.)

1re CIRCULAIRE

Electrices, électeurs,

Avec sérénité, je vous demande de me confirmer la confiance que vous m'avez témoignée presque sans interruption depuis vingt ans ; je m'adresse également à vous, qui jusqu'ici n'aviez pas cru devoir voter pour moi : vous pouvez juger mes actes.

Un bilan positif :

27 interventions à la tribune du Parlement, 72 questions écrites déposées sur le bureau de l'Assemblée Nationale et 79 propositions de lois avec le groupe parlementaire communiste.

J'ai tenu 112 permanences et assuré 67 comptes rendus de mandat.

J'ai rendu visite aux maires et aux élus municipaux.

Je me suis préoccupé des soucis de la population laborieuse et suis intervenu pour obtenir le règlement de bien des cas difficiles (entre autres, pour les cités des Fontenelles et des Charmes, cité Richard, avenue des Pommiers, locataires de la cité des Pins, maternelle des Glonnières, écoles de la Z.U.P...).

Dès le premier jour, j'ai pris l'initiative de défendre les sinistrés des inondations et j'ai suggéré les solutions qui pourraient y mettre un terme.

J'étais avec les salariés le 17 mai 1966 et le 1er février 1967, dans les rues du Mans ; avec les paysans, face aux policiers en 1964 et, avec mon camarade Rosier, à Saint-Calais, pour nous opposer à la vente des fermes de Montaillé à des accapareurs de terre.

De son côté, mon ami Rosier, par ses visites aux cultivateurs et son activité politique et syndicale, m'a efficacement aidé.

Avec le groupe communiste à l'Assemblée Nationale, j'ai toujours résolument combattu les lois anti sociales de la majorité et la politique du régime qui se traduit par :

Des difficultés accrues pour les travailleurs.

— Les ouvriers, souvent menacés par le chômage, les employés, les fonctionnaires perçoivent des salaires bloqués au niveau le plus bas, malgré les longues semaines de travail, les cadences infernales. En dépit des heures supplémentaires, la baisse de leur pouvoir d'achat les contraint à la pratique du travail noir.

Les difficultés d'embauche sont considérables, surtout pour les jeunes et les adultes de plus de 45 ans.

— Les femmes sont doublement exploitées comme salariées et comme mères de famille.

— Les maladies professionnelles et nerveuses se multiplient. Des menaces pèsent sur la Sécurité sociale et le budget de la Santé est dérisoire.

— Les petits et moyens paysans, financièrement incapables de se moderniser, sont par milliers chassés de leurs fermes, au profit d'accapareurs de terre favorisés par l'Etat.

— Les artisans et les petits commerçants écrasés sous les charges sont de plus en plus nombreux à fermer boutique.

— Les impôts sont toujours plus lourds et les loyers en hausse permanente. Les ventes-saisies se multiplient dans les H.L.M. De nombreux jeunes ménages attendent un logement.

— La misère de l'Education nationale fait que les jeunes des milieux populaires rencontrent de grandes difficultés pour étudier, pour apprendre un métier. Ils sont souvent obligés de quitter leur région par manque d'emploi.

— Les vieillards dont le travail a fait la richesse du pays touchent 5,48 F par jour pour ne pas mourir de faim. Il en est de même pour les invalides et infirmes.

— Les anciens combattants voient leurs droits remis en cause, ceux d'Afrique du Nord ne sont pas reconnus.

Les richesses injustement réparties.

Pourtant, depuis 1958, la production a augmenté de 60 % et la productivité du travail de 50 %.

Mais la France est gouvernée par les hommes des banques et de la grande industrie, qui organisent leurs profits aux dépens de l'immense majorité de la population.

Les bénéfices des sociétés grandissent scandaleusement, alors que les travailleurs peinent à « joindre les deux bouts ».

A ces bénéfices énormes, s'ajoutent les subventions et les dégrèvements fiscaux de l'Etat.

La force de frappe, dangereuse, inutile et ruineuse, profite à des hommes comme Dassault et engloutit l'essentiel des ressources disponibles dans le budget. Elle est alimentée pour 68,3 % par les taxes de vie chère, pour 27,1 % par l'impôt sur le revenu, alors que l'impôt sur la fortune ne procure que 4,4 %.

La stabilité tant vantée par Monsieur Jacques Chaumont, c'est la continuité de cette politique qui favorise les grands capitalistes au détriment des intérêts de toutes les couches de la population laborieuse.

Le Parti communiste condamne une telle « stabilité » dont les travailleurs font les frais. Il est pour un gouvernement fort et stable s'appuyant sur le peuple et décidé à défendre les intérêts des couches laborieuses.

C'est pourquoi il travaille ardemment à unir la gauche autour d'un programme commun. Il propose en particulier :

Pour une politique de progrès social.

La constitution d'un gouvernement démocratique dont la stabilité serait fondée :

— Sur l'élection à la proportionnelle d'une véritable Assemblée Nationale.

— Sur une large participation du peuple à une politique faite pour lui comme en 1936.

La nationalisation des branches essentielles de l'économie pour limiter l'emprise du grand capital.

L'abandon du Ve Plan pour un programme d'expansion économique et de progrès social.

L'octroi à l'Education Nationale du quart du budget, avec le respect de la laïcité et une réforme de l'enseignement permettant à tous les jeunes d'exploiter toutes leurs possibilités pour s'instruire ou apprendre un métier.

L'augmentation, en commençant par les plus faibles, des salaires, traitements, pensions, retraites. La réduction de la semaine de travail et l'abaissement de l'âge de la retraite afin d'assurer la garantie de l'emploi et des conditions de vie meilleures.

L'application du principe « à travail égal, salaire égal », pour les femmes et pour les jeunes.

La construction de l'équipement social indispensable et celle des logements nécessaires avec des loyers abordables.

L'élévation des conditions de vie des paysans travailleurs par le soutien à la coopération, la diminution des prix des produits industriels nécessaires à l'agriculture.

Une répartition plus juste, des charges fiscales qui ne transforme pas les artisans et petits commerçants en collecteurs d'impôts, et fasse payer les sociétés commerciales.

Une politique extérieure de coexistence pacifique et l'opposition absolue aux entreprises du militarisme allemand.

Le Parti communiste demande des mesures concrètes contre les inondations et la reconnaissance des revendications des associations de sinistrés.

Vous réélirez votre député, votez utile et efficace - Votez Robert Manceau.

Jacques Chaumont, candidat officiel de Pompidou, est le « technocrate » formé par le régime. Il n'a de programme que son inconditionnalité à de Gaulle. Il n'agirait pas autrement que les Chapalain, Le Theule et d'Aillières.

Chargé de mission au Ministère de la Guerre il est plus préoccupé par la force de frappe que par les besoins des populations sarthoises qu'il ignore en dehors des campagnes électorales.

La candidature de Fernand Poignant fait le jeu du candidat gaulliste. Par son attitude équivoque il décourage nombre de ses amis. Son suppléant Fourchet, élu avec toutes les voix réactionnaires du Mans sur la liste centriste de M. Maury peut-il prétendre être un homme de gauche.

Au Conseil général, Fernand Poignant associe ses votes à ceux de MM. d'Aillières et Maury, y compris pour voter les subventions aux écoles confessionnelles.

Quant à la F.G.D.S. elle présente la candidature de principe de M. Robert Collet.

Démocrates, laïques,

Ne dispersez pas vos voix. — Votez pour affirmer (à l'exemple des élections du Mans) :

— votre opposition à toute compromission avec la droite ;
— votre volonté d'union de toutes les forces de gauche ;
— votre opposition résolue au pouvoir personnel.

Le 5 mars : Votez Robert MANCEAU qui avec son suppléant Armand ROSIER défend inlassablement les intérêts des travailleurs des villes et des champs.

Robert MANCEAU
Député — Conseiller général
Ajusteur S.N.C.F.
Délégué cantonal de l'école laïque
Membre du Conseil d'administration du foyer des jeunes travailleurs
et de l'Institut de l'enfance inadaptée

Remplaçant éventuel :

Armand ROSIER
Cultivateur exploitant
Conseiller municipal
Président de la maison des jeunes et de la culture de Saint-Michel-de-Chavaignes
Délégué cantonal et vice-président départemental de la F.N.S.E.A.

2e *CIRCULAIRE*

Mesdames, Messieurs,

Nous remercions les 21.523 électrices et électeurs qui, en accordant leurs suffrages à Robert Manceau et Armand Rosier, leur ont permis, dès le premier tour, d'approcher la majorité absolue (44,70 %).

Par rapport au premier tour des élections de 1962, le gain est d'une importance exceptionnelle : 8.058 voix supplémentaires et 7,19 %.

Dans les cinq cantons de la circonscription, la progression est la suivante :

— Le Mans 3e canton	+ 5.044 voix	et 12,64 %
— Le Grand-Lucé	+ 391 voix	et 6,68 %
— Saint-Calais	+ 1.018 voix	et 15,20 %
— Bouloire	+ 478 voix	et 9,16 %
— Montfort	+ 1.121 voix	et 9,34 %

Ces chiffres confirment que les populations du Mans et de nos communes rurales ont apprécié notre programme, notre activité et notre action permanente au service des travailleurs, nos efforts pour réaliser l'union des forces de gauche, démocratiques et laïques.

De son côté, le candidat de la Fédération de la gauche démocrate et socialiste obtient 3.048 voix et 7,1 % des suffrages exprimés.

Comme prévu, M. Chaumont, candidat officiel du gouvernement Pompidou (ancien directeur de la Banque Rothschild), recueille toutes les voix de la réaction.

Quant à M. Poignant, son attitude a été désapprouvée par la grande majorité des laïques et hommes de gauche.

Deux candidats restent en présence :

Robert Manceau et son suppléant Armand Rosier qui, avec le Parti communiste français luttent :

— pour l'augmentation générale des salaires, traitements et des pensions vieillesse,

— pour la diminution du temps de travail sans diminution de salaire. Pour l'abattement de l'âge de la retraite (60 ans pour les hommes, 55 ans pour les femmes). Pour la suppression des abattements de zones,

— pour la construction de milliers de logements H.L.M. et la réduction des loyers,

— pour la défense de l'exploitation familiale agricole, du petit commerce et de l'artisanat,

— pour la défense des personnes âgées et des invalides, et les droits des anciens combattants,

— pour une réforme démocratique de la fiscalité en faisant payer les riches sociétés,

— pour le développement de l'école publique et le respect de la laïcité,

— pour l'expansion économique et la sécurité de l'emploi,

— pour la paix, la coexistence pacifique et le désarmement.

J. Chaumont, le candidat du pouvoir : sa propagande démagogique et les moyens de pression et de chantage qu'il a employés doivent faire réfléchir les républicains.

Le choix est simple.

— d'un côté, le candidat des travailleurs des villes et des champs qui, bénéficiant du désistement de la Fédération de la gauche démocrate et socialiste, est l'unique candidat des forces de gauche, démocratiques et laïques.

Il n'est pas douteux que de nombreux électeurs qui ont voté Poignant au premier tour rejoindront la gauche au deuxième tour.

— de l'autre, le candidat du régime, des banques, des grosses sociétés et des profiteurs de la force de frappe comme Dassault.

Accord de la gauche pour un candidat unique.

Dans le cadre des accords réalisés sur le plan national entre la F.G.D.S. et le Parti communiste, les Fédérations sarthoises des deux organisations ont décidé de présenter au deuxième tour un seul candidat commun :

Christian Rouby (P.C.F.) dans la 1re circonscription,
Robert Manceau (P.C.F.) dans la 2e circonscription,
Albert Fouet (F.G.D.S.) dans la 3e circonscription,
pour faire échec au pouvoir personnel et à la réaction.

Républicains et laïques :

Pour l'union de la Gauche.
Pour une véritable démocratie au service des travailleurs.
Pas d'abstentions !

Votez Robert MANCEAU.

Remplaçant éventuel :

Armand ROSIER.

TROISIÈME CIRCONSCRIPTION

Cantons de : la Chartre-sur-le-Loir, Château-du-Loir, Ecommoy, la Flèche, le Lude, Malicorne-sur-Sarthe, Mayet, Pontvallain.

M. Albert FOUET
(Candidat Fédération de la gauche démocrate et socialiste)
élu le 12 mars 1967
(F.G.D.S.)

1re CIRCULAIRE

Chères électrices, chers électeurs.

En novembre 1962, dans un grand élan de regroupement républicain, vous nous avez permis de battre le candidat du passé et le représentant de l'U.N.R. Pendant ces cinq années, malgré la présence d'un pouvoir autoritaire, nous avons essayé par interventions de toute sorte, de défendre les idées qui sont les nôtres. Dans la situation critique que traverse la France, nous vous demandons de nous donner plus massivement votre appui, pour remettre le pays dans la voie d'une démocratie ferme et efficace.

Produire.

Notre économie nationale est malade :

— la production stagne ;
— notre balance commerciale est déficitaire ;
— l'activité industrielle, commerciale et agricole ne progresse plus.

Il faut ranimer la production dans tous les secteurs et en faire profiter toutes les régions en :

— arrêtant le plan monstrueux d'une agglomération parisienne de 20 millions d'habitants ;
— décentralisant des industries dans notre circonscription pour redonner vie à nos cantons ;
— contrôlant la concentration industrielle qui favorise les trusts et les monopoles ;
— soutenant l'artisanat, la moyenne entreprise commerciale et agricole dont on précipite la disparition par le poids de l'impôt ;
— fortifiant notre agriculture en pleine mutation, dont l'évolution est souvent contrecarrée par des intérêts privés, qui ne bénéficie pas d'un équipement complet et moderne (services d'eau, voirie, habitat rural, etc.) ; qui a perdu le bénéfice de la garantie des prix agricoles, qui subit des tracasseries (régime de l'alcool).

Vendre.

Une population plus nombreuse appelle des créations d'emplois, des productions accrues qu'il faut écouler :

Sur le marché intérieur, en révisant les circuits de distribution.

Sur le marché extérieur en facilitant les accords internationaux, surtout à l'intérieur du Marché commun.

Refaire nos finances...

Grâce à une vraie stabilisation monétaire qui suppose l'arrêt de l'évasion des capitaux, par :

La réforme du statut bancaire.

La suppression des dépenses scandaleuses de la force de frappe.

La simplification administrative.

La taxation des plus-values de la spéculation.

La réforme totale de notre régime fiscal avec abattement à la base relevé pour les petits contribuables.

Pour investir :

Nous manquons des équipements modernes dans tous les domaines.

Dans celui des transports (insuffisance de routes, d'autoroutes, de téléphone, etc.).

Dans nos cantons, dans nos communes où les crédits (prêts et subventions) diminuent.

Pour répartir plus humainement :

Nous soutenons le travail, source des profits légitimes. Nous demandons des salaires justes (augmentation raisonnable des bas salaires, suppression définitive des zones de salaires), abaissement progressif de l'âge de la retraite).

Nous soutenons.

Les jeunes qui demandent :

— Un enseignement public laïc, adapté, alors que l'on manque de locaux, de maîtres, que l'enseignement technique est insuffisant, que les réformes sont néfastes, que les jeunes, surtout de 12 à 16 ans, sont désorientés.

— Un toit. On stoppe la construction (25.000 logements de moins qu'en 1966), alors qu'il faut doubler les logements sociaux.

Les femmes, dans leur demande de garantie et d'égalité de l'emploi, dans leurs revendications de mères de famille, dans la liberté de leur choix au regard du droit à la conception.

Les faibles - Un gouvernement de gauche devra aider les défavorisés dont se moque le pouvoir gaulliste, en établissant la revalorisation des pensions civiles et militaires, en accordant des allocations décentes aux personnes âgées (au lieu des 6 F par jours actuels) et en créant des maisons de retraite.

Faire une politique de paix.

La France mène une politique de bluff. La véritable grandeur de la France consiste à abandonner sa force de frappe illusoire, à participer à toutes les conférences internationales sur le désarmement, à rayonner dans le monde par sa pensée et sa culture.

Choisir.

Seul un gouvernement appuyé par toutes les forces républicaines et populaires peut réaliser ce programme.

Vous éliminerez donc dès le premier tour le candidat du pouvoir personnel qui resserre vos libertés (par la pression de l'argent et la propagande massive de la Télévision) :

— freine notre économie, accroît les injustices sociales ;

— qui est le candidat des trusts si néfastes à la petite et moyenne exploitation.

Vous éliminerez également le candidat du passé qui a perdu ses attaches avec cette circonscription.

Dès le premier tour, vous ferez votre devoir de démocrate conscient et réfléchi.

Vous voterez pour le travail.

Pour le programme de la Fédération de la gauche démocrate et socialiste, pour le gouvernement républicain de demain.

Vous voterez pour une République moderne, solide et efficace.

Vous donnerez encore plus de force à votre représentant.

Vous voterez pour votre député.

Albert FOUET

Licencié ès-lettres — Diplômé d'études supérieures de droit
Breveté du Centre de hautes études administratives
Ancien sous-préfet de La Flèche

Maire de Roëzé-sur-Sarthe
Conseiller général de la Sarthe
Député de la circonscription de La Flèche
Candidat de la Fédération de la gauche démocrate et socialiste

Remplaçant éventuel :

Paul HUMMEL

Entrepreneur de travaux publics et de transports
Maire de Marigné-Laillé
Chevalier de la Légion d'honneur
Croix de guerre
Médaille de la Résistance
Mérite social
Palmes académiques

2e CIRCULAIRE

Merci ! aux 13.787 électrices et électeurs qui massivement nous ont accordé, dimanche dernier, leur confiance. En nous plaçant largement en tête, ils indiquent sans surprise possible, le résultat définitif de dimanche prochain — ainsi l'union de toutes les forces républicaines l'emporte.

Vous avez déjà éliminé M. Dronne.

Vous éliminerez dimanche définitivement le candidat du pouvoir personnel, qui malgré une propagande tapageuse, n'a pu réussir à s'imposer. Partout vous avez jugé son inefficacité, son impuissance à défendre vos intérêts, lui qui a déjà donné la preuve qu'il était prêt à sacrifier totalement la circonscription au bénéfice de Sablé.

Vous éliminerez le faux agriculteur, le faux administrateur local, le vrai défenseur des trusts, de qui vous n'avez rien à attendre.

Vous voterez pour le dynamisme d'un programme constructif :

— d'expansion économique et contre le chômage,
— de défense de l'agriculture, de l'artisanat, du commerce,
— de suppression de la force de frappe,
— de paix - de travail,
— d'aide effective aux jeunes, aux femmes, aux déshérités, aux vieillards,
— de défense, comme nous l'avons toujours fait, des intérêts de toutes les collectivités locales.

Vous voterez avec tous les républicains unis et solidaires.

Déjà les accords passés sur le plan national avec tous les partis de gauche et d'extrême-gauche ont été réalisés dans la Sarthe, de façon à assurer une candidature unique dans les trois circonscriptions.

Je suis donc, dans cette circonscription, le candidat de tous les républicains de toute tendance qui doivent se regrouper définitivement, à l'appel de François Mitterrand et de la Fédération de la gauche démocrate et socialiste. Quel démocrate sincère, quel anti-gaulliste convaincu pourrait soutenir M. Watine ?

Ne perdez pas vos voix sur un candidat qui ne peut en aucun cas l'emporter.

Votez donc utile et efficace. Votez sans la moindre abstention. Votez massivement pour donner plus de force à votre député

Albert FOUET

Licencié ès-lettres — Diplômé d'études supérieures de droit
Breveté du Centre de hautes études administratives
Ancien sous-préfet de La Flèche
Maire de Roëzé-sur-Sarthe
Conseiller général de la Sarthe

Député de la circonscription de La Flèche
Candidat de la Fédération de la gauche démocrate et socialiste et de l'union des forces républicaines

Remplaçant éventuel :

PAUL HUMMEL

Entrepreneur de travaux publics et de transports
Maire de Marigné-Laillé
Chevalier de la Légion d'honneur
Croix de guerre
Médaille de la Résistance
Mérite social
Palmes académiques

QUATRIÈME CIRCONSCRIPTION

Cantons de : Brûlon, Loué, le Mans-II, Sablé-sur-Sarthe, la Suze-sur-Sarthe.

M. Joël LE THEULE
(Candidat Ve République)
élu le 5 mars 1967
(U.D. Ve R.)

Electrices, électeurs,

En 1958, vous m'avez accordé votre confiance pour participer à l'œuvre de redressement qui était absolument nécessaire pour que la France sorte de la situation difficile où elle se trouvait. Depuis cette date, je représente votre circonscription à l'Assemblée Nationale et, respectant la promesse que je vous avais faite, j'ai soutenu loyalement l'action du Gouvernement. Pendant ces huit années, ma tâche a été facilitée par la cordialité des contacts que j'ai eus avec vous, par l'amitié que vous m'avez témoignée et par une collaboration très étroite avec les maires et les conseillers généraux.

En 1967, un député est à la fois un homme politique et un animateur régional.

Homme politique, j'appartiens à la majorité dont la cohérence et l'efficacité ont donné à la France la stabilité et la paix.

La stabilité gouvernementale a été le principal facteur de la restauration de nos institutions républicaines.

La politique de paix permet à la France de jouer un rôle fondamental dans le rapprochement nécessaire des Etats européens. Sans elle, la réalisation de l'Europe économique eut été impossible et personne ne conteste l'intérêt du marché commun agricole pour nos régions.

La stabilité et la paix ont pour conséquence une continuité dans la politique budgétaire qui s'est appuyée sur le redressement économique et financier.

La part réservée dans le budget de l'Etat aux différents Ministères a évolué. De 1958 à 1967 :

— elle a diminué pour les dépenses militaires,

— elle a augmenté considérablement pour l'éducation nationale et pour la recherche scientifique.

Les crédits pour les routes ont quadruplé, ceux pour les logements, qui demeurent néanmoins insuffisants, ont doublé, ceux affectés à l'agriculture ont triplé et permis ainsi une difficile et délicate modernisation des structures de production et de commercialisation.

Enfin et surtout, la politique budgétaire a rendu possible le vote et l'application de *grandes réformes économiques et sociales.*

Economiques :

— le Ve Plan qui représente un effort considérable et nécessaire d'investissements,

— les grandes lois agricoles qui facilitent l'adaptation de l'agriculture aux conditions du Marché commun tout en sauvegardant l'exploitation familiale,

— la réforme de la T. V. A., réforme délicate mais indispensable, qui vient d'ailleurs d'être adoptée par nos partenaires européens. Son application exigera une plus longue période de transition.

Sociales :

— Sécurité sociale étendue aux agriculteurs, aux commerçants et aux artisans,

— organisation de l'enseignement agricole et adoption de la loi sur la formation professionnelle et la promotion sociale,

— création du Fonds national de l'emploi,

— émancipation juridique de la femme,

— revalorisations répétées du S. M. I. G., des retraites et des pensions.

Animateur régional, j'ai :

— par ma présence permanente aidé les municipalités,

— par ma participation à la Commission de développement économique régional de Nantes, été associé à la préparation du Ve Plan, pu suivre le début de son application dans le cadre de notre région et en refusant d'accepter les tranches régionales de logements et de zones industrielles, obtenu que les dotations soient accrues,

— défendu les intérêts du Mans face aux ambitions des autres cités de l'Ouest,

— obtenu que notre département de la Sarthe soit rattaché au Bassin parisien, afin qu'il soit plus rationnellement aménagé.

— Enfin, les très nombreuses démarches effectuées en étroite liaison avec les responsables universitaires et avec l'accord des municipalités du Mans m'ont permis de contribuer à l'essor de l'Université du Mans :

— création du Collège littéraire universitaire,

— ouverture d'un enseignement du second cycle pour la chimie.

— Comme maire, enfin, donné l'exemple de la volonté de développement, afin que l'équilibre de la Sarthe soit maintenu.

En sollicitant vos suffrages le 5 mars 1967, je souhaite poursuivre cette action sous son double aspect politique et régional.

Quels sont mes objectifs?

Sur le plan politique :

— Poursuite de la politique de paix.

— Maintien de la France dans l'Alliance atlantique.

— Poursuite de la construction de l'Europe : après l'étape économique, une union politique réaliste.

— Politique économique et sociale hardie, afin de corriger les inégalités trop nombreuses qui demeurent.

Seule, une économie moderne en expansion continue, s'appuyant sur une monnaie forte et stable, peut :

— Permettre une plus grande justice sociale.

— Donner ses chances au monde rural.

— Elever le niveau de vie de tous.

Il faut donc poursuivre l'œuvre amorcée.

— En accroissant l'effort en matière de logements.

— En faisant disparaître les abattements de zone qui ont déjà été réduits.

— En favorisant la libre entreprise qui assure le développement de l'industrie, du commerce et de l'artisanat.

— En accélérant une politique agricole qui donnera aux agriculteurs, dans le cadre du Marché commun, la parité qu'ils attendent.

— En poursuivant la réforme de la fiscalité dans le sens de la justice.

— En intensifiant la politique familiale et en revalorisant régulièrement les pensions et les retraites.

Sur le plan régional, appliquer une véritable politique d'aménagement du territoire.

— Le développement des équipements scolaires, en complétant ceux qui existent au Mans, à Allonnes et à Sablé, par la construction d'un C. E. S. à Loué et d'un autre à La Suze, et d'une unité technique à Allonnes,

— L'essor des investissements universitaires, sanitaires et sociaux,

— La création d'emplois de plus en plus nombreux et surtout de plus en plus qualifiés,

— Un effort particulier pour l'ouverture d'industries transformant la production agricole locale,

assureront à notre département un développement régulier, aux jeunes, dont il est si riche, un avenir, et aux communes des possibilités d'expansion.

En outre, grâce à cette politique, toutes les catégories sociales ou professionnelles pourront bénéficier des fruits de l'expansion.

Il y a huit ans, lorsque je m'étais présenté pour la première fois aux élections législatives, j'avais choisi comme suppléant le docteur Jacques Reignier, chirurgien, chef de service au Centre hospitalier du Mans.

Je vous demande, de nouveau avec lui, de m'accorder votre confiance pour que, dans un climat de paix, d'union et de stabilité, nous continuions à travailler pour le progrès de notre pays.

JOËL LE THEULE

Professeur agrégé
Maire de Sablé-sur-Sarthe
Député sortant
Candidat Ve République

Remplaçant éventuel :

Docteur JACQUES REIGNIER

Chirurgien
Ancien conseiller général de la Sarthe
Ancien conseiller municipal du Mans

CINQUIÈME CIRCONSCRIPTION

Cantons de : Bonnétable, la Ferté-Bernard, la Fresnaye-sur-Chédouet, Fresnay-sur-Sarthe, Mamers, Marolles-les-Braults, Montmirail, Saint-Paterne, Tuffé, Vibraye.

M. Michel d'AILLIÈRES

(Candidat républicain indépendant)
élu le 5 mars 1967
(R.I.)

Mes chers amis,

En 1958, vous m'avez accordé votre confiance pour représenter notre circonscription et participer à l'œuvre de redressement qui était nécessaire pour sortir la France de la situation difficile dans laquelle elle se trouvait.

Je me suis acquitté de cette mission en homme libre, soutenant dans son ensemble l'action

de la Ve République, mais manifestant aussi mon opposition ou mes réserves à l'égard de certaines décisions (notamment en 1962).

Agissant selon ma conscience et dans le sens que je crois conforme à l'intérêt général, j'ai accepté l'investiture de la Ve République, parce que je considère que, depuis 1958, si tout en France n'est pas parfait, le bilan de l'œuvre accomplie est cependant positif.

— La France a retrouvé son prestige dans le monde, où sa voix est écoutée. L'Europe économique est en bonne voie et les frontières douanières disparaîtront en juillet 1968.

— La stabilité de nos institutions républicaines a été restaurée (deux gouvernements de 1958 à 1967. Vingt-deux gouvernements de 1946 à 1958).

— La situation économique et financière a été redressée.

— Des programmes d'équipement ont été entrepris qui ont donné des résultats :

Routes. — Crédits quadruplés.
Education nationale. — Crédits triplés.
Construction. — Logements doublés.

— Pour tenter de résoudre les problèmes agricoles, les crédits de l'Etat ont triplé et de nombreux textes votés permettent une modernisation des structures de production et de commercialisation.

— Sur le plan social, le S.M.I.G. a été relevé plusieurs fois et les zones de salaires réduites de 10 à 4. Les retraites ont été majorées de façon importante et la protection sociale a été étendue à de nouvelles catégories (agriculteurs, artisans, commerçants).

Mais la politique actuelle doit être améliorée.

— La politique extérieure, d'indépendance et de paix, ne doit pas être conduite de façon blessante à l'égard de nos alliés américains et nous devrons rester fidèles à l'Alliance atlantique.

— Il faut préparer l'Europe politique, de façon réaliste, mais avec la volonté d'aboutir.

— Le peuple français ayant approuvé l'évolution du régime dans un sens présidentiel, nos institutions doivent être équilibrées par une revalorisation du rôle des assemblées et de tous les élus, leur permettant de mieux assumer leur mission d'administration et de contrôle nécessaire dans une démocratie.

Elle doit être aussi complétée.

Sur le plan économique :

— Par une réforme de la fiscalité, notamment celle des collectivités locales, assurant plus de justice entre les diverses catégories sociales et professionnelles.

— Par une politique d'aménagement du territoire, associant davantage les représentants locaux et permettant de donner du travail à tous les Français, d'éviter le dépeuplement des régions rurales, d'équiper nos villes et nos campagnes.

— Par un accroissement du nombre de logements, surtout dans le secteur social, équitablement répartis à travers le pays.

— Par une politique agricole susceptible de donner aux agriculteurs, dans le cadre du Marché commun, la parité qui leur est due et réduisant les charges, surtout fiscales, qui pèsent aujourd'hui sur eux.

— En favorisant la libre entreprise, qui, l'exemple des pays socialistes le montre, peut seule assurer un heureux développement de l'industrie, du commerce et de l'artisanat.

Sur le plan social :

— Par la poursuite d'une politique permettant :

— L'augmentation du pouvoir d'achat (suppression des zones de salaires).

— Le plein emploi.

— Un enseignement pour tous les Français.

— L'accélération du programme de construction d'hôpitaux, d'établissements pour enfants inadaptés et de maisons de retraites.

— L'amélioration des retraites.

— La reconnaissance des droits des catégories qui ont droit à notre aide : infirmes, anciens combattants, rapatriés.

— Une amnistie totale, assurant la réconciliation de tous les Français.

— Une aide plus efficace à la famille.

Mais ne nous faisons pas d'illusions.

Pour atteindre ces objectifs, qui sont ceux de tous les Français, il faudra encore du temps et des efforts et il n'est pas sérieux de vouloir tout faire en travaillant moins et en réduisant les impôts.

— Les communistes, comme toujours, promettent le contraire de ce qu'ils font dans le pays où ils sont au pouvoir (dictature, suppression de la propriété, de l'entreprise individuelle et de toutes les libertés).

— La Fédération de M. Mitterrand se laisse entraîner par une démagogie facile, qui nous reporte dix ans en arrière, et serait incapable de former avec les communistes une majorité de gouvernement.

Les Français d'aujourd'hui s'intéressent surtout à leur avenir, à l'aménagement de leur région, à l'amélioration de leurs conditions d'existence. Ils ont raison et, dans cet esprit, le parlementaire de 1967 doit être, en même temps qu'un homme politique, un animateur régional, un conseiller des collectivités et des particuliers.

Comme je me suis efforcé de le faire depuis huit ans, dans le respect des idées de chacun, partageant les soucis d'une région dans laquelle ma famille vit depuis si longtemps, je suis à votre disposition pour assumer cette lourde, mais passionnante mission.

Pour continuer ensemble l'œuvre entreprise depuis 1958 dans la stabilité et l'efficacité, sans lesquelles il n'y a pas de marche vers le progrès, vous voterez, le 5 mars, pour

Michel d'AILLIÈRES
Maire d'Aillières-Beauvoir.
Conseiller général de La Fresnaye-sur-Chédouet
Député sortant
Candidat républicain indépendant

Remplaçant éventuel :

Docteur André LEGUAY
Conseiller municipal
Conseiller général de Vibraye

SAVOIE

PREMIÈRE CIRCONSCRIPTION

Cantons de : Aix-les-Bains, Albens, Chambéry-Nord, le Châtelard, les Echelles, la Motte-Servolex, le Pont-de-Beauvoisin, Ruffieux, Saint-Genix-sur-Guiers, Saint-Pierre-d'Albigny, Yenne.

M. Jean DELACHENAL
(Candidat Républicain indépendant - Ve République)
élu le 12 mars 1967
(R.I.)

1re CIRCULAIRE

Electrices, électeurs,

Le Président de la République a été élu pour sept ans d'une façon démocratique et après que le pays se soit clairement prononcé.

La fin de son mandat se terminera avec celui de la future législature.

Pendant les cinq prochaines années, il appartiendra donc à la majorité de collaborer avec lui dans le but d'éviter une crise de régime qui serait grave pour nos institutions et en même temps de préparer l'avenir pour assurer la relève.

Le Parlement doit contrôler l'action du Gouvernement et de ce fait, l'orienter dans le sens voulu par la majorité où chacun doit conserver sa liberté d'appréciation.

C'est ce que je me suis efforcé de réaliser dans le passé et continuerai de faire dans l'avenir si j'ai toujours la confiance des électeurs. Tel est le sens de mon acceptation de l'investiture Ve République.

Favorable à la stabilité gouvernementale, je souhaite également l'élargissement de la majorité par le regroupement de tous ceux qui rejetant le marxisme veulent un régime démocratique et social, efficace et moderne, susceptible d'assurer l'avenir de notre pays.

Le rôle de la future législature sera d'améliorer le sort des personnes âgées dont la situation morale et matérielle est souvent difficile, de favoriser l'expansion régionale si nécessaire pour assurer les emplois dont les jeunes ont besoin, de développer l'agriculture dont le maintien est indispensable à notre économie, de poursuivre les équipements de nature à améliorer les conditions de vie de l'ensemble de la population.

Pour accomplir cette tâche, il faut avoir l'expérience des problèmes que seuls des mandats déjà exercés peuvent donner.

Le candidat de la Fédération de la gauche, Secrétaire d'Etat pendant quelques mois dans l'un des éphémères gouvernements de la IVe République, abandonné par ses électeurs stéphanois à deux reprises, prétend à peine arrivé en Savoie, que la circonscription de Chambéry-nord aurait été oubliée.

Aussi convient-il de rappeler quelques-unes des réalisations effectuées depuis 1962 dans la circonscription dont je suis député, en union étroite avec les municipalités intéressées et le Conseil général.

Aménagement routier.

A la suite de mes interventions, de nombreuses réalisations ont été menées à bonne fin, notamment :

— Suppression du passage à niveau de Brison-Saint-Innocent.

— Aménagement de la route nationale du Frou et du bord du lac entre Aix-les-Bains et Le Viviers.

D'autres sont en cours :

— Travaux d'aménagement et d'amélioration sur la R.N. entre Les Echelles et Chambéry.

— Acquisition de terrains pour l'autoroute Lyon—Chambéry, inscrite au Ve Plan à la suite de nos démarches.

— Acquisition de terrains pour la construction de la route départementale du lac d'Aiguebelette.

Logements.

La commission départementale des H.L.M. à laquelle j'appartiens a équitablement réparti les crédits de manière à créer des logements modernes et sociaux dans chaque chef-lieu de canton.

Voici la liste des projets retenus au titre des H.L.M. locatifs financés par l'Etat :

Pont-de-Beauvoisin ; Albens ; Aix-les-Bains ; Le Châtelard ; La Motte-Servolex ; Yenne ; Saint-Genix-sur-Guiers ; Z.U.P. de Chambéry ; Saint-Pierre-d'Albigny ; Cognin.

Soit au total plus de 1.000 logements.

Adductions d'eau.

Au titre des programmes départementaux et nationaux, des adductions nouvelles et des extensions ont été réalisées dans les communes ci-après :

Syndicat intercommunal de Yenne ; Les Déserts ; La Biolle ; Aillon-le-Vieux ; Sainte-Reine ; Novalaise ; Albens ; Syndicat du Thiers ; Saint-Jean-de-Chevelu ; Drumettaz-Clarafond ; Syndicat intercommunal de Lucey ; Gresin ; La Motte-Servolex ; Billième ; Jarsy ; Saint-Thibaud-de-Couz ; Conjux ; Saint-Pierre-de-Curtille ; Syndicat intercommunal de Gerle ; Voglans ; Pugny-Chatenod ; Bourdeau ; Saint-Genix-sur-Guiers ; Ecole ; Mouxy ; Le Montcel ; Saint-Pierre-d'Albigny ; Thoiry ; Syndicat intercommunal de Sierroz.

L'ensemble de ces réalisations représente une dépense totale de 3 milliards 463 millions d'anciens francs.

Electrification rurale.

De nombreux projets subventionnés par l'Etat ont été notamment réalisés dans les communes suivantes :

Attignat-Oncin ; Ontex ; Pugny-Chatenod ; Saint-Christophe-la-Grotte ; Saint-Pierre-d'Albigny ; Vimines ; Gresy-sur-Aix ; Belmont-Tramonet ; Chanaz ; Chindrieux ; Saint-Genix-sur-Guiers ; Lescheraines ; Freterive ; Le Noyer ; La Bridoire ; Saint-Paul-sur-Yenne ; Saint-Beron ; Syndicat intercommunal d'Aiguebelette ; Albens ; Bellecombe-en-Beauges ; Billieme ; Le Bourget ; Les Déserts ; Epersy ; Meyrieux-Trouet ; Mognard ; Mouxy ; Saint-Pierre-de-Curtille ; Le Montcel ; Champagneux ; Pont-de-Beauvoisin ; Voglans ; La Motte-Servolex ; Verel-Pragondran ; Saint-Pierre-de-Genebroz ; Saint-Ours ; Syndicat intercommunal de Crusille.

Soit au total une dépense d'un milliard 585 millions d'anciens francs.

Equipements sociaux.

L'établissement thermal d'Aix-les-Bains, pour lequel j'ai été amené à faire de nombreuses démarches auprès du Ministre des Affaires sociales est en cours de modernisation grâce à un crédit de plus d'un milliard d'anciens francs, inscrit au Plan ;

L'hôpital de la Reine Hortense a été également aménagé avec le concours de différentes collectivités et 220 lits y ont été installés ;

La modernisation de l'hôpital de Chambéry a été également entreprise ;

Les foyers pour personnes âgées ont été construits au Pont-de-Beauvoisin ; Aix-les-Bains ; les Echelles avec des crédits d'Etat et l'aide des collectivités publiques.

La maison de la promotion sociale a été mise en service à la fin de l'année 1966.

Tourisme.

L'aménagement de nos lacs du Bourget et d'Aiguebelette devra se poursuivre avec l'aide des collectivités publiques et de l'Etat et les nombreuses réunions et démarches que j'ai pu faire devraient aboutir à une réalisation rapide des projets actuellement en cours.

Caserne de gendarmerie.

Les constructions de casernes de gendarmerie aidées sur ma proposition par le Conseil général, ont été réalisées à Chindrieux, Yenne et Albens.

Education nationale.

J'ai prêté mon concours aux municipalités du canton du Châtelard pour obtenir les subventions nécessaires à la construction du collège d'enseignement avec internat, réalisée en novembre 1964.

En outre, différents aménagements ont été réalisés au lycée Bernascon à Aix-les-Bains, au lycée Jules-Ferry à Chambéry et de nombreuses démarches ont été entreprises auprès du Ministre de l'Education nationale pour obtenir l'extension du lycée technique du Pont-de-Beauvoisin, dans les locaux précédemment occupés par l'école des sourds et muets.

De plus, 52 classes ont été construites avec l'aide de l'Etat à Aix-les-Bains ; Chambéry-Bassens ; Cognin ; Drumettaz-Clarafond ; et à la suite d'une proposition que j'ai faite au Conseil général, 20 classes mobiles ont été mises par le département à la disposition des communes d'Albens ; La Motte-Servolex ; Saint-Pierre-d'Albigny ; Bassens ; Le Viviers ; Chambéry et une aide supplémentaire a été accordée à ma demande par le Conseil général aux organismes assurant le ramassage scolaire.

La circonscription de Chambéry-nord n'a donc pas été oubliée...

Elle doit poursuivre son expansion.

Il ne s'agit pas de changer de député, il faut l'aider davantage encore.

Nous comptons sur vous comme mon entier dévouement vous est acquis.

JEAN DELACHENAL

Député sortant
Vice-président du Conseil général
Vice-président de la Commission des lois
Maire de Saint-Pierre-d'Albigny
Croix de guerre 1939-1945

Remplaçant éventuel :

PAUL DE LAVAREILLE

Président de la Commission des finances du Conseil général

2e CIRCULAIRE

Electrices, électeurs,

46 % des électrices et des électeurs de la circonscription de Chambéry-Nord, nous ont fait confiance au premier tour de scrutin, nous accordant 6.700 voix de plus qu'aux dernières élections législatives.

Cette marque d'estime à l'égard du député sortant montre que les Savoyards, malgré la campagne acharnée faite contre nous, ont su reconnaître le travail accompli durant les quatre dernières années.

Il reste encore beaucoup à faire pour poursuivre l'expansion économique, trouver des emplois nouveaux, développer le tourisme et le thermalisme et assurer la rentabilité des exploitations agricoles : ce sera le travail de la prochaine législature.

Les électeurs et les électrices peuvent compter sur mon entier dévouement à cet égard.

Quant au candidat de la Fédération de la gauche, il ne pourrait avoir une chance d'obtenir au deuxième tour la majorité, que dans la mesure où l'intégralité des voix communistes serait reportée sur son nom.

Il faudrait également que tous les électeurs de la Fédération de la gauche lui maintiennent leur confiance. Or, Fédération de la gauche et Communistes ne sont d'accord, ni sur la politique étrangère, ni sur la politique économique et aucun programme commun valable ne peut être établi entre eux.

Ainsi la seule solution pour les électrices et les électeurs, conscients de leur avenir, est-elle de voter pour le candidat qui connait les besoins de la circonscription dans laquelle, depuis vingt ans, il exerce des mandats électifs, plutôt que de voter pour un ancien candidat de la Loire.

Ainsi, nous sommes persuadés que les Savoyards sauront faire confiance à un des leurs pour les représenter à l'Assemblée Nationale.

Jean DELACHENAL

Croix de guerre 1939-1945
Député sortant
Vice-président de la Commission des lois
Vice-président du Conseil général
Maire de Saint-Pierre-d'Albigny
Candidat républicain indépendant Vᵉ République

Remplaçant éventuel :

Paul de LAVAREILLE

Chevalier de la Légion d'honneur — Croix de guerre 1939-1945
Président de la Commission des finances du Conseil général
Président des Indépendants de Savoie
Candidat suppléant

Pour assurer le succès dimanche prochain, votez et faites voter, chaque voix comptera, pas d'abstention.

DEUXIÈME CIRCONSCRIPTION

Cantons de : Aime, Albertville, Beaufort, Bourg-Saint-Maurice, Bozel, Grésy-sur-Isère, Moûtiers, Ugine.

M. Joseph FONTANET
(Candidat Centre démocrate)
élu le 12 mars 1967
(P.D.M.)

1ʳᵉ CIRCULAIRE

Electrices, électeurs,

Vous entendez conserver la stabilité, mais vous voulez des améliorations à la situation actuelle. Ce sont les deux objectifs que nous proposons à vos suffrages.

Attachés à la stabilité, nous sommes partisans du maintien des nouvelles institutions, que nous avons approuvées dès l'origine, comme d'ailleurs 85 % des électeurs. Nous reconnaissons l'autorité et les prérogatives du Chef de l'Etat, réélu pour sept ans en 1965. Nous sommes donc résolument opposés à ceux qui rêvent de provoquer une crise de régime à la suite de la victoire d'une coalition dominée par le parti communiste.

Mais, désireux d'obtenir des améliorations et des corrections à la politique actuelle, nous estimons que les élections doivent permettre aux citoyens d'exprimer leur volonté à ce sujet. A la différence de l'U.N.R. nous refusons d'être des « inconditionnels », c'est-à-dire, d'être d'accord d'avance sur tout ce que fera le gouvernement, de renoncer à notre devoir d'information, de proposition et de contrôle.

Nous voulons, dans la prochaine législature, faire prévaloir, dans la stabilité, une orientation plus dynamique et plus sociale en politique économique ; plus démocratique en politique intérieure ; plus européenne en politique extérieure.

Maintenant que nous sommes sortis du drame algérien, il faut préparer l'avenir, d'une part grâce à un fonctionnement plus régulier de nos institutions d'autre, part, grâce à l'organisation d'une majorité plus large et plus responsable, ouverte aux hommes d'esprit démocratique.

Pour survivre aux circonstances exceptionnelles dont elle procède, la Vᵉ République doit s'affirmer demain, non pas comme l'affaire d'un homme seul, ni non plus d'un parti unique et intolérant, mais comme la véritable République des Français.

JOSEPH FONTANET

46 ans. 5 enfants. Diplômé des Hautes études commerciales (H.E.C.). Docteur en droit. Engagé volontaire dans les Forces françaises libres, après s'être évadé de France et être resté un temps interné dans les prisons et camps espagnols. Combattant de l'armée de Lattre (Rhin et Danube). Décoré à deux reprises sur le champ de bataille.

Elu successivement conseiller général de Moutiers, et député de la Savoie, il a été constamment renouvelé dans ces mandats. Elu maire de Saint-Martin-de-Belleville.

Ancien Secrétaire d'Etat aux affaires économiques ; ancien Ministre de la Santé publique.

Membre des conseils d'administration du Comité départemental et du Comité régional d'expansion économique, vice-président du Conseil du parc de la Vanoise.

Président du Conseil général de la Savoie.

Remplaçant éventuel :

GEORGES PEIZERAT

56 ans — 2 enfants
Ancien combattant, prisonnier et résistant
Ingénieur — Maire de Grand-Cœur

Mon programme

National.

Relancer l'expansion économique et les investissements, Favoriser les investissements productifs et l'aménagement du territoire ; rattraper le retard français en matière de : logements, spécialement logements sociaux, écoles, hôpitaux, téléphones, routes.

Améliorer l'accès au crédit des artisans, commerçants, classes moyennes.

Associer les grandes forces économiques et sociales à une politique nationale de progrès. Lutter contre le chômage par une politique active. Favoriser la retraite anticipée dans les métiers dangereux et pénibles. Supprimer les abattements de zone.

Démocratiser l'accès à l'enseignement ; préparer les jeunes à l'évolution des métiers.

Améliorer le sort des catégories professionnelles et sociales dont la situation s'est dégradée ces dernières années : agriculteurs, fonctionnaires et retraités, familles, petits salariés, petits contribuables ; ou qui sont défavorisés par leur état : personnes âgées, malades, handicapés, veuves.

Appliquer le plan quadriennal en faveur des anciens combattants.

Orienter le fonctionnement du régime dans un sens plus libéral. Obtenir l'objectivité de l'information à l'O.R.T.F., garantir aux collectivités locales la liberté et les moyens de remplir leurs tâches ; mettre un terme aux déchirements du passé par une amnistie franche et complète.

Construire une paix durable, dont l'Europe, en achevant son unité, pourra être l'un des principaux piliers; égaliser les charges des pays industrialisés pour une aide plus efficace au Tiers monde.

Local.

Créer des activités et des emplois supplémentaires. Favoriser des implantations indus trielles nouvelles, notamment grâce au développement de la Savoie, par des autoroutes en direction des grandes capitales économiques voisines; et par l'aménagement de zones industrielles.

Développer nos remarquables ressources touristiques, d'hiver ; d'été; thermales; parc national; obtenir une compensation réelle à la suppression de la taxe locale et des crédits de subvention comme pour l'aménagement du Languedoc-Roussillon (bénéficiaire de 35 milliards d'anciens francs, pour le Ve Plan), ce qui permettrait en particulier, d'améliorer l'indemnisation des agriculteurs propriétaires de terrains; encourager le développement et la modernisation de l'hôtellerie.

Développer l'orientation professionnelle et les possibilités de formation adaptées aux activités nouvelles créées en Savoie.

Soutenir l'agriculture de montagne, en lui faisant sa place dans des plans d'aménagements complets; en aidant l'amélioration des structures des exploitations et leur équipement, la vulgarisation, les actions en vue de la qualité; en organisant la commercialisation des produits du pays, en facilitant l'attribution de l'indemnité viagère de départ.

Améliorer l'équipement collectif de nos centres urbains et de nos villages, important, en particulier, pour soulager la tâche des mères de famille et ménagères : voirie, eau, transports; aide-ménagère, centres sociaux, cantines, ramassage scolaire, maisons de retraite; maisons de jeunes, stades, piscines.

Et maintenant réfléchissez!

Depuis le retour au scrutin d'arrondissement, les élections dans la circonscription d'Albertville-Tarentaise ont toujours opposé deux concurrents principaux : J. Fontanet et M. Rochaix (communiste).

M. de Poret, qui s'est présenté déjà en 1958 comme U.N.R. - Ve République n'a obtenu alors que 4.552 voix, contre 12.402 à J. Fontanet.

La leçon de ces chiffres est claire. Si vous voulez assurer le succès de J. Fontanet sur son concurrent principal, M. Rochaix, ne dispersez pas vos voix sur des candidats qui n'ont aucune chance.

Votez dès le premier tour pour : Joseph FONTANET.

2e CIRCULAIRE

Electrices, Electeurs,

J'exprime d'abord ma gratitude à toutes celles et à tous ceux qui, dès le premier tour, m'ont renouvelé leur confiance, en me plaçant en tête des cinq candidats présents au scrutin.

Après dix années de mandat comme représentant de cette circonscription à l'Assemblée Nationale, je suis très sensible à un tel témoignage. Il me prouve que, malgré le désarroi explicable, causé chez beaucoup par les incertitudes de l'époque ou les difficultés particulières de nos régions de montagne, ma ligne de conduite et mon action pour l'avenir de nos vallées ont été largement comprises et approuvées.

Quant à celles et à ceux, dont je sais qu'ils m'ont conservé leur estime, mais qui ont cru devoir, au premier tour, porter leurs voix sur d'autres candidats, je leur confirme mon entière sollicitude pour les préoccupations qu'ils ont voulu exprimer. Souvent, ils ont été rompés sur mon action par des affirmations tendancieuses, ou même grossièrement menson-

gères. Parfois, ils ont voulu protester contre des insuffisances ou des erreurs que je combats moi-même.

Qu'ils soient pleinement rassurés sur ma volonté d'œuvrer pour que, sur le plan national, les améliorations, que je crois nécessaires, soient recherchées dans la stabilité ; pour que, sur le plan local, les habitants de notre arrondissement soient les premiers bénéficiaires d'un développement, qui doit se poursuivre dans toutes les branches et dans tous les cantons.

Lors du deuxième tour, la situation est extrêmement claire. Ainsi que je vous l'avais annoncé, et comme il était aisé de le prévoir, vous avez à choisir entre le candidat communiste, M. Rochaix, et moi-même.

J'ai prouvé, par toute mon action publique, mon attachement aux libertés, à la justice sociale, à la paix. Le parti communiste veut instaurer chez nous un système étranger à nos traditions nationales et à notre idéal démocratique. Ne vous laissez pas abuser par ses promesses démagogiques, ni par les espérances trompeuses qu'il cherche à susciter. Regardez plutôt ce qu'il en est en U.R.S.S. et dans les pays de l'Est, là où il est au pouvoir.

Dimanche prochain, vous barrerez la route au communisme en m'apportant massivement vos suffrages. Ainsi, vous ferez triompher votre volonté de réaliser le progrès dans le cadre d'une démocratie d'hommes libres.

Pas d'abstention. S'abstenir, c'est trahir !

Joseph FONTANET

Remplaçant éventuel :

Georges PEIZERAT

TROISIÈME CIRCONSCRIPTION

Cantons de : Aiguebelle, Chambéry-Sud, la Chambre, Chamonix-sur-Gelon, Lanslebourg-Mont-Cenis, Modane, Montmélian, la Rochette, Saint-Jean-de-Maurienne, Saint-Michel-de-Maurienne.

M. Pierre DUMAS
(Candidat Ve République)
élu le 5 mars 1967
(U.D. Ve R.)

Mes chers compatriotes,

Depuis que j'ai l'honneur de vous représenter, j'ai toujours été à la disposition de toutes et de tous et je me suis attaqué à chacun des problèmes qui préoccupent les Savoyards.

Je crois, en effet, que la politique moderne doit être une action pour la solution des problèmes pratiques plutôt qu'une vaine querelle de doctrines ou de personnes.

Cependant, sans contraindre personne, j'ai toujours loyalement fait connaître les choix que j'étais amené à faire sur le plan national.

Demain, comme hier, je serai fidèle à cette attitude de franchise, de respect des convictions de chacun et de dévouement à tous, sans discrimination.

***

Demain, on rasera gratis.

Certains candidats critiquent tout et promettent n'importe quoi.

En les lisant, en les écoutant, les Savoyards, des gens sérieux, demanderont : « Qu'a-t-il

fait, qu'ont réalisé autrefois son parti ou ses chefs qui puisse lui permettre de faire tellement mieux demain ?

*
* *

— D'un point de vue général, la paix, la stabilité politique et l'équilibre monétaire, recouvrés depuis les circonstances critiques dans lesquelles la nation fit appel au général de Gaulle en 1958, doivent être maintenus. Pour les défendre, il faut une majorité qui ne dépende pas du Parti communiste. L'arithmétique électorale prouve qu'une telle majorité doit se fonder sur celle d'aujourd'hui ouverte à tous ceux qui acceptent la solidarité nécessaire à l'action.

Cette majorité aura à développer une politique de progrès pour tous, de réconciliation nationale dans le respect des libertés républicaines. Elle pourra promouvoir la coopération européenne et internationale avec l'autorité nécessaire à la défense de nos intérêts.

— Personnellement, je voudrais poursuivre mon action savoyarde en aidant d'abord les plus délaissés.

Pendant les quatre années écoulées, j'ai travaillé sans relâche et de mon mieux.

Si vous estimez que je n'ai pas démérité,

— vous qui m'avez accordé vos suffrages en 1962,

— vous qui souhaitez que je poursuive la tâche entreprise, en dehors de tous mots d'ordre partisans,

Aidez-moi ! votez tous !

PIERRE DUMAS

Secrétaire d'Etat auprès du Premier Ministre
Maire de Chambéry — Conseiller général
Président de la Société d'économie mixte du tunnel routier du Fréjus
Elu en 1958 et réélu en 1962

Remplaçant éventuel :

FLORIMOND GIRARD

Officier de la Légion d'honneur
Rosette de la Résistance
Ancien maire de Saint-Jean-de-Maurienne
Administrateur du centre hospitalier
Agent général d'assurances

Connu dans toute la Maurienne, a remplacé Pierre Dumas à l'Assemblée Nationale pendant quatre ans avec conscience et loyauté.
Parfaitement préparé à remplir à nouveau ses fonctions de suppléant.

Les objectifs de Pierre Dumas :

Progrès pour tous :

— augmentation régulière des salaires et traitements, correspondant à l'augmentation du produit national brut (pour éviter l'inflation qui détruit le pouvoir d'achat) et la devançant même un peu (grâce aux gains de productivité);

— rattrapage du revenu des agriculteurs, d'ailleurs prévu au Vᵉ Plan ;

— effort de solidarité nationale en faveur de ceux que la vie ou les événements ont particulièrement éprouvés : personnes âgées, mutilés, handicapés physiques, salariés les plus modestes, anciens combattants, rapatriés ;

— poursuite de l'effort pour les allocations familiales (augmentées déjà de 65 % depuis 1958) ;

— effort prioritaire pour le logement et les équipements communaux ;

— répartition plus équitable des impôts (le gouvernement s'est engagé à déposer un projet de réforme en 1968).

Action Savoyarde :

Sécurité de l'emploi.

L'évolution technique et la concurrence du Marché commun pouvant remettre en cause certaines fabrications, les travailleurs savoyards ont besoin d'un élu capable d'intervenir au plus haut niveau pour défendre leurs emplois.

En assurant personnellement la réouverture des établissements Chapuis à Chambéry ou des papeteries de Saint-Rémy, en agissant efficacement aux côtés des ouvriers des usines des aciéries du Temple, par exemple, Pierre Dumas a prouvé qu'il est l'homme sur qui ils pourront compter demain.

Expansion.

La création d'activités nouvelles est indispensable pour assurer l'avenir des jeunes, des ruraux qui se dirigent vers les villes, ou la relève des industries déclinantes.

Pour cela, il faut d'abord que la Savoie s'ouvre aux échanges internationaux par les tunnels du Fréjus et de l'Epine. Pierre Dumas, qui a fait de ces projets des opérations programmées pour lesquelles on commence à travailler sur le terrain, est le plus qualifié pour les conduire jusqu'à la réalisation définitive.

La zone industrielle qu'il a créée à Chambéry-Bissy avec déjà 14 usines nouvelles, son action pour les zones industrielles de Saint-Jean et du confluent de l'Arc-Isère et dans de nombreuses autres communes de Savoie, montre qu'il disposera demain des contacts et de l'influence nécessaires à la création d'industries nouvelles dans les cantons les plus déshérités.

Ecoles et promotion.

En 7 ans, Pierre Dumas et devenu l'élu savoyard qui a fait le plus pour les écoles, en obtenant pour plus de 4 milliards et demi d'anciens francs de constructions scolaires dans notre circonscription.

C'est lui qui a amené en Savoie la quatrième Maison de promotion sociale de France à la disposition de tous les syndicats et de tous les organismes professionnels.

Agriculture.

Notre ministre savoyard, qui a su maintenir un prix du lait à la production plus élevé qu'ailleurs malgré les règlements de Bruxelles, sera seul capable de défendre cet avantage savoyard au-delà de l'entrée en vigueur du Marché commun agricole le 30 juin 1968.

Ayant obtenu le décret du 9 août 1966 annonçant des aides spéciales à l'agriculture en montagne, il sera le mieux placé pour veiller à ce que nos cantons en bénéficient largement.

Pierre Dumas a été officiellement remercié par l'Union des caisses centrales de la mutualité agricole pour son action déterminante en faveur de l'amélioration des conditions de l'AMEXA et de l'adoption récente de l'assurance accidents du travail des exploitants agricoles. Il demeurera demain le meilleur défenseur des familles rurales.

Ses interventions couronnées de succès pour les droits de plantations de vignes, les prestations d'alcool vinique, l'élevage, les alpages, les indemnités de sécheresse ou le prix du tabac, ont montré que toutes les productions savoyardes étaient assurées de son concours efficace.

Tourisme.

Grâce à Pierre Dumas, la Maurienne n'est plus oubliée (développement des stations existantes, créations nouvelles). Pierre Dumas veillera à ce que le parc national favorise le développement du tourisme en Haute-Maurienne et profite à la population. Dans la Combe de Savoie, il soutiendra, demain comme hier, les efforts pour le développement d'un tourisme familial dans nos communes rurales et au voisinage des lacs de Saint-André et de Sainte-Hélène.

Commerce et artisanat.

Notre ministre savoyard, qui a obtenu de nombreuses améliorations aux textes récents et en a été remercié par les groupements professionnels, saura aussi défendre les intérêts des artisans et commerçants savoyards dans l'application de la récente loi d'assurance maladie et du nouveau système fiscal de la T.V.A.

Savoyards, votez pour un homme qui a fait la preuve de sa compétence, de son efficacité.

Votez

PIERRE DUMAS

SAVOIE (HAUTE-)

PREMIÈRE CIRCONSCRIPTION

Cantons de : Alby-sur-Chéran, Annecy-Nord, Annecy-Sud, Cruseilles, Faverges, Frangy, Rumilly, Saint-Julien-en-Genevois, Seyssel, Thônes, Thorens-Glières.

M. Charles BOSSON
élu le 12 mars 1967
(P.D.M.)

1re CIRCULAIRE

Chers compatriotes,

Les élections présidentielles ayant placé le général de Gaulle à la tête du pays pour sept ans, on entend dire parfois : puisque vous avez élu le général de Gaulle, votez aujourd'hui pour un candidat de M. Pompidou. Comme si les élections présidentielles et les élections égislatives se confondaient ! Le problème est en réalité tout autre comme le prouvent les deux lsoucis essentiels manifestés lors de nos conférences par un si grand nombre d'électeurs et d'électrices : comment obtenir des changements en sauvegardant la stabilité ?

Pourquoi veut-on des changements ?

Parce que chacun se rend compte que si tout ne va pas aussi mal que le disent certains opposants systématiques, tout ne va pas aussi bien que le clament les candidats de M. Pompidou.

Sur le plan intérieur :

Il faut faire des choix.

On peut reprocher au Gouvernement de tout promettre et de tout vouloir entreprendre, or les moyens financiers d'un pays sont limités.

On ne peut tout faire à la fois : maintenir une armée traditionnelle et créer une force nucléaire nationale, lancer des bombes H en Océanie et poursuivre la recherche civile atomique et spatiale, équiper nos anciennes colonies, financer le tiers-monde, et en même temps promettre l'expansion économique, la modernisation de l'agriculture, le plein emploi, l'augmentation du pouvoir d'achat, les équipements publics...

La France ne peut « payer » tout cela.

La preuve en est la situation économique et sociale qui se détériore malgré la stabilité du Gouvernement : vieillissement de nos usines en raison de la difficulté des investissements, extension du chômage, retard des prestations familiales, malaise paysan, pénurie de logements sociaux, manque d'écoles, d'hôpitaux, etc.

Il faut donc savoir ce qu'on veut et choisir.

La France doit renoncer à certaines dépenses de prestige civiles et militaires si elle veut faire face en priorité aux besoins vitaux de 50 millions d'habitants.

Sinon le Vᵉ Plan, cependant très inférieur à ces besoins, ne serait lui-même qu'un mirage ! Le Gouvernement en est si conscient qu'il prévoit pour sa réalisation une participation croissante des départements et des communes comme si ces collectivités locales n'étaient pas déjà surchargées et pouvaient indéfiniment augmenter les impôts locaux (patente, mobilière, etc.) à l'heure où on leur refuse même les emprunts indispensables.

Il n'y a en vérité qu'un seul budget France.

Ce budget est limité.
Il faut donc choisir entre les dépenses possibles.
Les élections, c'est l'heure d'exercer vos choix.

Sur le plan extérieur :

La France ne peut s'isoler dans le nationalisme.

Pour se dégager de la tutelle américaine qui a suivi la victoire des Alliés en 1945, la France s'est écartée assez durement des Etats-Unis pour se rapprocher de l'U.R.S.S., en poursuivant par ailleurs un énorme effort solitaire sur le plan atomique.

Est-ce vraiment la méthode efficace pour assurer notre indépendance ?

De grands esprits en doutent, et une démonstration contraire en est fournie par la multiplication en France de ces sociétés américaines qu'on croyait pouvoir évincer au moment de l'affaire Bull, ce qui prouve que l'isolement ne résout pas le problème.

En réalité, face à de très grandes puissances aux dimensions d'un continent, telles que les U.S.A., l'U.R.S.S., bientôt la Chine, la prospérité, la sécurité et en fin de compte la véritable indépendance de la France ne seront préservées que dans un ensemble plus vaste : la communauté politique européenne qui doit au plus vite consolider l'unité économique de l'Europe et permettre de poursuivre la détente à l'égard de l'Est, sans desserrer pour autant nos liens traditionnels avec nos Alliés occidentaux.

Comment modifier le cap en sauvegardant la stabilité des institutions ?

Il faut rouvrir le dialogue entre le pouvoir et le pays.

Depuis novembre 1962 où s'est formée une majorité par l'addition des U.N.R. et des « Giscardiens », cette majorité n'a pas joué son rôle constitutionnel d'intermédiaire entre le pays et le pouvoir, mais s'est contentée de tout « enregistrer ».

La carence de cette majorité a conduit le Chef de l'Etat à prendre seul, sans même en parler aux ministres, les grandes décisions nationales : retrait de la France à l'O.N.U. et à la Conférence du désarmement, rupture avec les Six de Bruxelles, dénonciation du Pacte de l'O.T.A.N.... C'est un fait, quelle que soit notre opinion à leur sujet. Quant aux autres décisions, elles sont prises par les « Bureaux » des Administrations centrales qui, ne se sentant plus contrôlées par le Parlement, ignorent de plus en plus les intéressés : élus locaux, organisations professionnelles, syndicats, associations...

Chacun sent que ça ne peut durer longtemps ainsi, même avec l'autorité historique du général de Gaulle ; que serait-ce ensuite ?

Il est du devoir de tous d'empêcher le régime de « se gripper » et les élections doivent être l'occasion de « rouvrir le dialogue » à tous les niveaux.

Seul un succès « centriste » peut aboutir à ce résultat.

En effet, trois hypothèses électorales sont possibles :

— La confirmation de la majorité actuelle.

Ce serait l'aggravation de ce malaise, et une voie sans issue quand on sera amené à changer de Président de la République.

— La victoire d'une majorité avec le Parti communiste.

Pour un changement, c'en serait un ! Mais pour quels lendemains ?... Et qui peut de surcroît imaginer qu'un Gouvernement uni puisse sortir d'une association électorale entre des hommes opposés sur des options fondamentales : la véritable démocratie, le respect des libertés, la Communauté européenne, l'Alliance atlantique ?...

— Seul un succès « centriste » peut apporter les changements nécessaires et assurer pour l'avenir la stabilité des institutions.

Le Centre démocrate défend en effet la Constitution de 1958 qui appartient à la France et non à un parti.

Il n'a pas la prétention de constituer à lui seul demain une majorité, ni d'exercer un chantage de minoritaire.

Il sait que les priorités budgétaires rappelées plus haut (écoles, logements, équipements industriels, aménagement du territoire, etc.) sont souhaitées par une majorité de Français et de Françaises, en même temps que par des élus appartenant à la plupart des familles politiques.

Un succès centriste peut seul entraîner un courant qui dessinera les contours d'une nouvelle majorité prête à conclure avec le Chef de l'Etat, dans le cadre des institutions, un contrat de législature :

Programme de transformation de l'organisation économique conforme aux structures d'une société moderne, programme de justice sociale conforme à la dignité et aux besoins des hommes et des femmes du XXe siècle, programme de construction européenne conforme aux dimensions politiques du monde d'aujourd'hui.

C'est en vue de cette large union sans exclusive pour réaliser un programme de progrès dans le maintien de la stabilité que nous sollicitons vos suffrages le dimanche 5 mars prochain.

Charles BOSSON

Député sortant
Avocat — Père de 4 enfants
Maire d'Annecy depuis 1954
Vice-président du Conseil général
Vice-président de l'Office départemental H.L.M.
Membre de bureau du Comité d'expansion
Membre de la Commission des affaires étrangères à l'Assemblée Nationale

Remplaçant éventuel :

Edmond MARMILLOUD

Agriculteur — Père de 6 enfants
Maire de Chevrier depuis 1942
Président de la Mutualité sociale agricole de la Haute-Savoie
Administrateur du Crédit agricole et de la Fédération des producteurs de lait
Président du groupe des questions sociales agricoles de la Communauté européenne à Bruxelles

---

2e CIRCULAIRE

Remerciements.

Nous remercions les 25.776 électeurs et électrices dont la fidélité nous a placés largement en tête du scrutin, malgré les affiches et tracts illégaux et les mesquineries de dernière heure.

Dimanche prochain, vos suffrages — certainement renforcés par les votes de tous ceux et celles qui ont pu hésiter entre divers candidats au premier tour — nous assurerons l'autorité nécessaire pour remplir notre mandat au service de tous, ruraux et citadins, dans la recherche de l'expansion économique et le souci de la justice sociale qui ont toujours inspiré notre action.

Charles BOSSON

Député sortant

Remplaçant éventuel :

Edmond MARMILLOUD

Votez l'efficacité !

Le dimanche 12 mars, vous élirez le député de la circonscription Annecy-Saint-Julien et son suppléant en rassemblant vos suffrages sur les noms de Charles Bosson et d'Edmond Marmilloud.

Me Charles Bosson, est-il oui ou non un maire constamment réélu depuis 1954 pour avoir bien géré la ville d'Annecy et poursuivi dans une remarquable union une politique de solidarité sociale (personnes âgées, infirmes, enfants...) ?

Est-il oui ou non un administrateur départemental dynamique dont les initiatives lui ont valu l'estime de tous les conseillers généraux qui l'ont élu à l'une des deux vices-présidences ?

Est-il oui ou non un député efficace jouant à la fois un rôle national important et défendant avec succès les intérêts du département et de sa circonscription ?

Qu'il s'agisse de l'agglomération annécienne, de la décentralisation industrielle, de l'équipement rural ou de la « zone franche », partout les résultats sont les témoins de son dévouement et de son efficacité.

Quant à M. Edmond Marmilloud, les services rendus à la mairie de Chevrier et à la direction de nombreuses organisations agricoles du département, son élection à la présidence du Groupe d'études sociales agricoles de la Communauté européenne de Bruxelles, en font un des représentants ruraux les plus aimés et les plus qualifiés de notre pays.

En les désignant dimanche prochain, vous choisirez deux administrateurs qui ont fait leurs preuves.

Le comité de la candidature Bosson-Marmilloud.

DEUXIÈME CIRCONSCRIPTION

Cantons de : Abondance, le Biot, Boëge, Douvaine, Evian-les-Bains, Saint-Jeoire, Samoëns, Taninges, Thonon-les-Bains.

M. Georges PIANTA

(Candidat Républicain indépendant - Ve République)

élu le 5 mars 1967

(R.I.)

Electrices, électeurs du Chablais et de la Vallée du Giffre,

Le 18 novembre 1962, vous m'aviez fait l'honneur de me renouveler votre large confiance et de m'envoyer siéger pour la troisième fois consécutive à l'Assemblée Nationale.

Dimanche 5 mars, vous direz si j'ai exécuté convenablement le mandat que vous m'avez confié.

Dès les élections du 2 janvier 1956, j'avais précisé dans mon manifeste que devant la désagrégation progressive de l'autorité de l'Etat, il était urgent de procéder à une profonde réforme de nos institutions.

De 1956 à 1958, les appels du Mouvement des Jeunes Elus, auquel j'avais l'honneur d'appartenir, ne furent pas entendus et, en mai 1958, au dernier moment, alors que nous étions au bord de la faillite monétaire et financière et que la République allait être jetée aux abîmes, les hommes d'Etat, responsables de la Nation, appelèrent d'une seule voix l'homme du 18 juin 1940.

Le Général de Gaulle eut le grand mérite de dire aux Françaises et aux Français que le moment était venu de changer nos institutions et nos méthodes de travail ; une Constitution moderne fut adoptée par l'immense majorité du peuple français en septembre 1958, Constitution complétée en 1962 par l'élection du Président de la République au suffrage universel, et l'on peut désormais affirmer que les nouvelles institutions ont fait leurs preuves et ont permis de faire face à de redoutables problèmes.

A l'impuissance d'hier, aux jeux dérisoires d'autrefois se sont substituées la continuité et l'efficacité de l'Etat.

C'est dans l'esprit de cette Constitution, source de la Ve République, qu'au cours de la législature qui s'achève et dans le cadre d'une majorité unie dans sa diversité, j'ai donné mon adhésion au redressement économique et financier sans lesquels le progrès social et la justice sociale ne sont que des mirages ; le monde entier est témoin du redressement opéré par notre pays dans tous les secteurs de nos activités sociales.

Investi de la confiance de mes collègues de l'Assemblée Nationale, j'ai pu, en tant que représentant de la France au Parlement européen (Marché commum), apporter une modeste mais positive contribution à l'édification de l'Europe unie et tout spécialement du Marché commun agricole.

Certes, l'œuvre n'est pas achevée, des ombres subsistent au tableau et il y a lieu de les faire disparaître.

Mais l'on peut dire, en 1967, que la France n'est plus l'enfant malade de l'Europe et du Monde.

Sur le plan régional, j'ai fait tout mon possible pour défendre en permanence et à tous les échelons, les intérêts supérieurs du Chablais, de la Vallée du Giffre et de la Haute-Savoie.

En me rendant, depuis janvier 1956, à intervalles réguliers, dans les mairies de toutes les communes du Chablais et de la Vallée du Giffre, j'ai pris conscience des multiples problèmes qui se posaient aux communes et en liaison constante avec tous mes collègues, conseillers généraux, maires, adjoints, conseillers municipaux, et avec le précieux appui des Pouvoirs publics, des administrations, des organismes de prêts (Caisse des dépôts et consignations, Crédit agricole, Caisse d'épargne, Crédit foncier, Institutions d'H.L.M.), un immense effort a pu être réalisé.

Regardez autour de vous... partout vous constaterez les travaux réalisés ou en cours de réalisation sur les voies nationales, départementales et communales ; de nombreux projets d'alimentation en eau potable, d'assainissement, d'extension ou de renforcement de réseaux électriques ont été réalisés ; des lycées, des écoles et des groupes scolaires ont été édifiés avec l'aide des Pouvoirs publics ; des centaines de logements ont été construits et aménagés pour des familles urbaines et rurales de condition modeste ; des hôpitaux, des foyers de personnes âgées, des gendarmeries ont été aménagés ou sont en voie de construction ; des stades, des installations nautiques, des piscines ont été installés et l'équipement des stations a été amélioré.

Tous les conseillers généraux et tous les maires du Chablais et de la Vallée du Giffre, sans exception, ainsi que les particuliers peuvent témoigner de la bonne volonté et de la volonté tout court que j'ai apportées pour faciliter toutes ces réalisations qui s'identifient avec le progrès social.

Si dimanche 5 mars vous m'honorez à nouveau de votre confiance, je continuerai demain comme hier à travailler pour le bien du Chablais, de la Vallée du Giffre, de la Haute-Savoie, de la Nation et de l'Europe dans un large et nécessaire esprit d'union.

J'agirai en démocrate en plaçant au-dessus de tout le bien commun et le respect des libertés fondamentales de l'homme.

Je rappellerai sans cesse que l'Etat doit aider, orienter, coordonner les activités économiques de la Nation, mais non les opprimer.

Je poursuivrai mon action pour le maintien de la stabilité monétaire, le crédit du franc étant inséparable du crédit de la France et de l'amélioration des conditions de vie du monde du travail.

Je travaillerai à l'édification de l'Europe unie pour qu'elle soit dans la fraternité des Nations un élément essentiel d'un univers pacifié.

Ce n'est que dans ces perspectives que la jeunesse, dont nous devons élever les regards au-delà des mornes horizons de la haine et du désespoir, pourra envisager avec confiance son avenir.

Tels seront les impératifs qui continueront à me guider invariablement sur le chemin de l'action.

Dimanche 5 mars, vous n'oublierez pas que le droit de vote dont vous disposez est l'un des reflets de la liberté, de cette liberté que nous entendons maintenir et défendre sous tous ses aspects.

Si tel est votre sentiment, vous utiliserez ce droit inséparable de toute démocratie en vous rendant nombreuses et nombreux aux urnes et votre vote signifiera clairement que le progrès

social doit être fondé sur le maintien des libertés essentielles de l'homme, sur la promotion du travail et de la personnalité humaine, et sur la paix des hommes et des nations.

GEORGES PIANTA

Né à Thonon le 2 mars 1912
Docteur en droit
Avocat au barreau de la Haute-Savoie
Maire de Thonon-les-Bains
Vice-président du Conseil général
Député de la Haute-Savoie
Membre du Conseil supérieur des H.L.M.
Vice-président de la Commission des affaires étrangères de l'Assemblée Nationale
(Président : Maurice Schumann)
Représentant de la France au Parlement européen (Marché commun)

Remplaçant éventuel :

ROBERT MOREL

Maire de La Forclaz
Président du Syndicat intercommunal de travaux du canton de Le Biot
Conseiller général du canton de Le Biot
Membre de la Commission départementale du Conseil général
Membre de la Commission nationale de la montagne
Chevalier de la Légion d'honneur

TROISIÈME CIRCONSCRIPTION

Cantons de : Annemasse, Bonneville, Chamonix-Mont-Blanc, Cluses, Reignier, la Roche-sur-Foron, Saint-Gervais-les-Bains, Sallanches.

M. Maurice HERZOG
(Candidat Vᵉ République)
élu le 12 mars 1967
(U.D. Vᵉ R.)

1re CIRCULAIRE

Nous vous appelons à donner votre confiance le 5 mars prochain à M. Maurice HERZOG seul candidat de la Vᵉ République. Son rôle a été et sera déterminant pour assurer le développement de la vallée de l'Arve et de notre incomparable département. Ses actions passées sont garantes de ses activités dans l'avenir.

Georges PIANTA
Maire de Thonon
Député

Arthur LAVY
Président du Conseil général
Sénateur

A vous qui allez voter,

Une élection décisive pour la région.

Aujourd'hui vous êtes placés en face de vos graves responsabilités de citoyens et de Français.

Réellement l'avenir de la région et du pays dépend directement de votre vote.

Rarement une élection aura été aussi importante et décisive par les incalculables conséquences qu'elle emporte.

Aussi me paraît-il nécessaire d'utiliser dans ce court message le langage de la franchise, de la raison.

L'avenir de la vallée de l'Arve et de l'agglomération annemassienne.

En ce qui concerne la vallée de l'Arve et la région d'Annemasse mon devoir est de vous exprimer mon extrême inquiétude à propos du retard grandissant dont nous sommes les victimes par rapport aux circonscriptions d'Annecy et de Thonon. Craignons que la crise d'expansion dont nous aurions tous à pâtir sérieusement si elle venait à se produire ne se transforme en crise tout court.

Des décisions urgentes à prendre.

L'opinion dans nos villes et nos campagnes commence à s'émouvoir de l'étranglement progressif qui nous attend si nous n'y prenons pas garde.

Des mesures capitales doivent donc être prises d'urgence par les ministres et la haute administration afin de sortir rapidement des difficultés critiques dont nous souffrons. Y porter remède efficacement et sans délai, c'est l'œuvre à quoi je m'engage formellement, dès demain si vous me faites confiance.

Il faut un député efficace.

Des efforts aussi extraordinaires nécessiteront de votre prochain député, non seulement une exacte connaissance du pays et de ses besoins, mais également une expérience du gouvernement et de l'administration.

Après treize années d'industrie à la Société Kléber Colombes où j'ai débuté à la Libération comme représentant et où j'ai terminé comme directeur, après sept années passées au gouvernement comme Secrétaire d'Etat à la Jeunesse et aux Sports où j'ai commencé avec un budget dérisoire de 8 milliards où j'ai pu, peu à peu obtenir un budget convenable de 100 milliards d'AF, je crois être qualifié pour représenter, à l'Assemblée Nationale, la vallée de l'Arve et la région d'Annemasse dont je suis par mon père originaire et auxquelles ma jeunesse, le maquis, la guerre, l'alpinisme, la famille m'ont attaché pour toujours.

Mes études avec une licence ès sciences, une licence en droit et le diplôme des Hautes études commerciales m'ont également préparé à soutenir efficacement, me semble-t-il, les activités les plus diverses de nos vallées : touristiques, industrielles, agricoles, commerciales.

Comme beaucoup de jeunes de la région j'ai fait en dehors de mes études et de mon travail, de la montagne et du ski. Cela m'a conduit au sommet de l'Annapurna en 1950.

Après avoir eu la Croix de guerre avec citation durant la guerre au 27e BCA où je me trouvais capitaine à 25 ans, officier de la Légion d'honneur, je suis actuellement membre du Conseil économique et social (Section agriculture). Je suis frère aîné d'une famille de huit enfants, je sais ce que sont le travail et la ténacité. Marié avec Marie-Pierre, professeur agrégé de philosophie et licencié d'histoire, je suis l'heureux père d'un petit garçon Laurent.

Tel est celui qui se présente aujourd'hui à vos suffrages.

Un suppléant remarquable.

Le docteur E. R. Tourenc, professeur agrégé des T.O.M., chirurgien de l'hôpital de Bonneville, membre de la Société internationale de chirurgie partage mes convictions. N'ayant jamais fait de politique mais conscient de ses devoirs de citoyen, il pense profondément que la France doit conserver ses institutions nouvelles. Avec un courage civique digne d'éloge il a cru devoir mettre ses compétences et son autorité morale au service d'une cause dont dépend le pays. En conséquence le docteur E. R. Tourenc a accepté d'être mon suppléant et je lui en exprime très simplement ma reconnaissance.

Mais votre vote n'a pas seulement pour but de désigner un député efficace.

Un choix national.

En votant, vous manifestez votre volonté de maintenir la stabilité politique sans laquelle on ne saurait gérer un grand pays moderne comme la France.

Serait-il raisonnable de changer de ferme, de commerce, d'usine ou d'hôtel tous les six mois ? C'est pourtant ce qui se passait avec les gouvernements d'autrefois. Le prix, nous l'avons tous lourdement payé.

Souvenons-nous.

En face de la majorité actuelle, symbolisée, animée depuis 1958 par le général de Gaulle, il n'y a pas, c'est un fait, de majorité de rechange.

L'opposition divisée et déchirée n'a pu conclure que des accords électoraux qui ne trompent personne malgré des présentations alléchantes et l'appel aux idéaux les plus nobles.

L'opposition n'est d'accord en fait, que sur un point : canaliser vos voix et recommencer les fêtes de ses hommes politiques qui ont pourtant fait assez de mal à la France et qui, d'ailleurs, remarquez-le, se détestent tous entre eux.

Un succès plus que jamais nécessaire.

Il nous faut ardemment souhaiter le succès de la majorité à ces prochaines élections. Après elles, il ne sera plus possible de revenir en arrière.

En ces heures décisives, sachez-le bien, le général de Gaulle est le seul homme capable de mobiliser le patriotisme des Français pour franchir heureusement ce cap historique.

En votant pour moi vous voterez aussi pour lui.

MAURICE HERZOG
Candidat de la Ve République pour le soutien de la politique du général de Gaulle.

Ancien ministre
Officier de la Légion d'honneur
Membre du Conseil économique et social

Remplaçant éventuel :

Dr E. R. TOURENC

Professeur agrégé T.O.M.
Chirurgien de l'hôpital de Bonneville
Membre de la Société internationale de chirurgie

2e *CIRCULAIRE*

A mes amis savoyards !

Soutien actif et ardent de la politique du général de Gaulle depuis 1958, tout d'abord je vous remercie de la confiance massive que vous m'avez manifestée en me plaçant largement en tête dès le premier tour avec 35,36 % des suffrages exprimés.

Le 5 mars vous avez voté pour la Ve République par réalisme et par confiance.

— Par réalisme vous avez confirmé que la stabilité et un franc ferme sont les conditions absolues de tout progrès économique et social. Vous ne vous êtes pas laissé tromper par de fausses promesses. Vous avez choisi l'efficacité, vous avez voté utile.

Pourquoi ?

Parce que notre région exige des crédits pour se développer. Parce que nous en avons assez de voir la troisième circonscription déshéritée, parce que vous souhaitez que s'améliorent :

— vos conditions de vie, votre salaire, votre logement, le travail féminin, la formation des jeunes, vos loisirs, votre retraite,

— les équipements publics adaptés à nos besoins : les routes, notamment la Route Blanche, les téléphones, les écoles, les stades et piscines.

— Par confiance. Mes actions passées répondent de l'avenir comme ont bien voulu le dire MM. A. Lavy et G. Pianta. Aussi, si vous confirmez votre vote du 12 mars en m'élisant député de la 3e circonscription, je réaliserai tout ce qui sera en mon pouvoir pour mériter votre confiance. Je serai parmi vous dans la Vallée de l'Arve et la région d'Annemasse, je vous défendrai tous avec énergie auprès du gouvernement et à l'Assemblée Nationale quelles que soient vos opinions et vos tendances.

Le 12 mars tout recommence.

— Dès maintenant, il faut s'unir en regroupant toutes les voix du progrès sur le candidat de la Ve République et en votant pour la vraie majorité, celle qui va agir tout de suite, sans perdre de temps.

— Il faut barrer la route au Front Populaire dont les promesses sont trompeuses et les candidats des otages. Qu'est-ce, en effet, qu'un candidat de la Fédération? Un otage entre les mains du parti communiste, c'est-à-dire une minorité qui, lorsqu'elle s'empare du pouvoir, terrorise les citoyens, abolit le droit de propriété, bafoue les libertés individuelles, détruit la valeur du franc, musèle la presse, truque les élections et supprime le vote secret. Rappelez-vous Prague en 1947, Budapest en 1956...

— Dès maintenant, il faut espérer.

Votre vote du 12 mars c'est la France de demain, c'est-à-dire l'une des nations les plus jeunes du monde à laquelle il faut les moyens de sa jeunesse. Or, cette France et le gouvernement du général de Gaulle ont un contrat : le Ve Plan. Celui-ci prévoit que la production doit s'accroître de 27,5 % et le niveau de vie de 25 % jusqu'en 1970 par des investissements collectifs massifs, une politique des revenus industriels, une revalorisation certaine des revenus agricoles, notamment par la mise en place du Marché commun agricole et le maintien du plein emploi, condition de base de toute amélioration sociale.

Tous unis au second tour :

— Barrez la voie à l'aventure et au Front Populaire.
— Ouvrez la route à une France jeune, indépendante et moderne.
— Soutenez la politique du général de Gaulle.
— Tous pour le candidat de la Ve République.

Ne vous abstenez pas !

Votez Maurice Herzog !

Maurice HERZOG
Candidat de la Ve République
Ancien ministre
Officier de la Légion d'honneur
Membre du Conseil économique et social

Remplaçant éventuel :

Docteur R. TOURENC
Professeur agrégé T.O.M.
Chirurgien de l'hôpital de Bonneville
Membre de la Société internationale de chirurgie

SEINE-MARITIME

PREMIÈRE CIRCONSCRIPTION

Cantons de : Darnétal, Rouen-II, Rouen-IV, Rouen-V.

M. Roger DUSSEAULX
(Candidat Ve République)
élu le 12 mars 1967
(U.D. Ve R.)

1re CIRCULAIRE

Chères électrices, chers électeurs,

La grande majorité d'entre vous avez voulu la Ve République. Récemment encore vous avez maintenu le général de Gaulle à la présidence de la République et assuré la stabilité politique.

Vous m'aviez confié la tâche de vous représenter à l'Assemblée Nationale pour soutenir cette politique. Je l'ai accomplie scrupuleusement sur le plan national, notamment à la Commission des finances où j'ai participé activement au redressement de la monnaie et à la lutte contre l'inflation.

J'ai agi, aussi, vous le savez, pour que notre belle agglomération rouennaise bénéficie de l'essor national : interventions nombreuses en faveur des équipements collectifs et individuels : port de Rouen, autoroute, pont, aménagements routiers (Côte de la Valette, route de Gournay, etc.), création de l'Université, Centre du cancer, Faculté de médecine et de pharmacie, lycées, C.E.S. de Darnétal, logements sociaux, salles de sports, maisons de jeunes, etc.

Député de tous, et tout d'abord des plus modestes, soucieux de garder le contact avec la population de Rouen et du canton de Darnétal, j'ai reçu régulièrement tous ceux qui ont pu être dans le besoin, et je me suis attaché à défendre les intérêts quotidiens de la population de cette circonscription qui m'a honoré de sa confiance :

— Ouvriers, employés, auxquels il faut assurer la sécurité et la stabilité de l'emploi et dont les salaires doivent suivre l'expansion.

— Artisans auxquels nous avons apporté de nombreux avantages et garanties.

— Agriculteurs qu'il faut aider à s'adapter pour affronter le Marché commun.

— Commerçants dont la vocation ne saurait être remise en cause.

— Personnes âgées auxquelles nous avons apporté des avantages réels, après qu'elles aient perdu le fruit de leur travail par l'inflation d'autrefois.

— Rapatriés dont l'accueil posait des problèmes et qui par l'amnistie et l'indemnisation retrouveront bientôt dans notre région la plénitude de leurs droits.

L'enjeu des élections du 5 mars est important.

Il s'agit de savoir si tout sera remis en cause ou si nous poursuivrons notre marche vers l'avenir.

Soyez logiques, votez Ve République.

Je suis le seul à avoir été investi dans la 1re circonscription par l'ensemble de ceux qui constituent la majorité actuelle.

Dès le 1er tour votez pour la continuité.

Pour la paix. Grâce à sa politique d'amitié envers tous les peuples, grâce à son redressement et à son indépendance retrouvée, la France est à l'abri de tout conflit, et peut participer à la construction de l'Europe des réalités.

Pour le progrès économique et social, car seule la stabilité politique peut permettre une amélioration réelle du niveau de vie de tous, un accroissement des équipements sociaux (logements, hôpitaux), des réalisations accrues pour la jeunesse (éducation, culture, sports), la sauvegarde du patrimoine et des droits des personnes âgées, etc.

Ce n'est pas le désordre qui ferait mieux.

Face aux divisions des oppositions et à la multiplicité des candidats qui ne pourraient que ramener le régime que vous avez balayé.

Poursuivons ensemble notre tâche.

Soutenons l'action nationale du général de Gaulle.

Conservez à la France une majorité stable dans une République efficace, menant à bien de profondes réformes, gouvernée au nom de l'intérêt général et qui a fait ses preuves à l'intérieur et sur le plan international.

Pas d'abstentions.

Votez Roger DUSSEAULX

Médaillé de la Résistance
Député sortant — Ancien ministre — Conseiller général
Membre de la C.O.D.E.R. — Administrateur du port de Rouen

Remplaçant éventuel :

René TAMARELLE

Chevalier de la Légion d'honneur — Officier d'académie
Maire de Bihorel — Secrétaire-trésorier de l'Association des maires de la région rouennaise

---

2e CIRCULAIRE

Chères électrices, chers électeurs,

Dès le premier tour, en votant pour le candidat unique « Ve République », vous m'avez placé en tête de tous les candidats. Je vous remercie de ce témoignage de confiance pour l'action menée dans le passé et pour celle qui devra être poursuivie demain afin de maintenir les institutions actuelles, leur stabilité et leur efficacité.

Après moi, le candidat communiste, malgré son retard important, reste menaçant. Il cherche à regrouper des suffrages, certains lui apportent leur appui officiel. Il espère, dans l'équivoque, cacher ses buts véritables, qui restent un danger permanent contre nos libertés les plus sacrées, contre les biens de tous, contre nos droits individuels et contre l'indépendance nationale.

Par l'union de tous ceux qui repoussent le système communiste épaulé par ses alliés du jour, par le regroupement républicain au service de la démocratie et de la liberté, bases de la Ve République voulue par le peuple de France, par un vote massif, logique et décisif vous assurerez, dimanche prochain, le succès de la Ve République et de ceux qui la défendent avec vigueur, en soutenant l'action nationale du général de Gaulle que vous avez confirmé dans ses fonctions de Président de la République.

Ainsi dans la continuité politique vous obtiendrez :

— Un progrès économique croissant, garantissant le plein emploi, assurant une amélioration des salaires, donnant du travail aux jeunes générations ;

— Une prospérité agricole accrue sauvegardant les structures paysannes fondamentales et capable de rivaliser avec nos voisins ;

— Une meilleure répartition du revenu national, favorisant l'élévation du niveau de vie de chacun et tout d'abord des plus déshérités, en assurant une lutte constante contre tout danger d'inflation ;

— Une défense du commerce et de l'artisanat par la justice fiscale et la lutte contre les concurrences déloyales ;

— Une politique sociale hardie, possible maintenant que le redressement économique du pays est en bonne voie, que la charge fiscale peut être revue et que certaines réformes de base peuvent être effectuées ;

— Un accroissement de l'aide à la jeunesse tant sur le plan éducatif que sportif, mieux répartie à l'échelon national, et augmentée sensiblement pour notre région ;

— Un soutien plus important aux personnes âgées et aux handicapés tant sur le plan national que sur le plan local ;

— Un développement de la politique du logement tant en ville qu'à la campagne.

Vous assurerez aussi :

— la véritable indépendance de la France,
— la construction de l'Europe des réalités,
— le succès du Marché commun préservant nos intérêts vitaux,
— la paix du monde dans l'amitié avec tous les peuples.

Barrez la route au communisme, votez pour la liberté et le progrès, s'abstenir c'est voter communiste, votez, faites voter :

Roger DUSSEAULX

Médaillé de la Résistance
Député sortant — Ancien ministre — Conseiller général
Membre de la C.O.D.E.R. — Administrateur du port de Rouen

Remplaçant éventuel :

René TAMARELLE

Chevalier de la Légion d'honneur — Officier d'académie
Maire de Bihorel — Secrétaire-trésorier de l'Association des maires de la région rouennaise

---

DEUXIÈME CIRCONSCRIPTION

Cantons de : Boos, Elbeuf, Grand-Couronne.

M. Tony LARUE
(Candidat Fédération de la gauche démocrate et socialiste)
élu le 12 mars 1967
(F.G.D.S.)

1re CIRCULAIRE

La Fédération de la gauche démocrate et socialiste présente :

Tony LARUE

Expert comptable breveté par l'Etat
Expert inscrit près la Cour d'appel et les tribunaux

Conseiller de l'enseignement technique
Membre fondateur Libération-Nord
Membre du parti socialiste depuis 1922
Maire de la ville de Grand-Quevilly
Conseiller général du canton de Grand-Couronne
Ancien sénateur de la Communauté
Membre de la Commission des finances de l'Assemblée Nationale
Officier de la Légion d'honneur
Croix du combattant
Médaille du combattant volontaire de la Résistance
Médaille de la France combattante
Chevalier des Palmes académiques
Chevalier du Mérite social
Député sortant élu en janvier 1956, réélu en novembre 1958 et novembre 1962

Travailleur infatigable : Tony Larue fils d'un agent des Douanes, orphelin très jeune, a fait sa situation professionnelle et sociale « à la force du poignet ». Chacun le sait, tandis que lui-même n'ignore rien des difficultés des familles laborieuses.

Administrateur éprouvé : Il est élu maire de Grand-Quevilly pour la première fois en 1935 (et révoqué par le gouvernement de Vichy). En vingt-huit années de mandat, il a transformé, modernisé la ville et conquis la haute estime de ses concitoyens. La population de Grand-Quevilly a plus que triplé depuis 1935 ; elle dépassera 50.000 habitants dans quelques années. Le programme de construction comporte 6.000 logements d'ores et déjà achevés ou en chantier, que 5.000 autres suivront. Aux 160 classes primaires et maternelles en service, un collège d'enseignement secondaire vient de s'ajouter. Dans les années à venir, 50 classes primaires et maternelles, 4 C.E.S. et 1 lycée seront encore édifiés. Tous les équipements scolaires, sociaux, culturels, sportifs, commerciaux se développent et continueront de se développer au rythme même de l'accroissement de la population. La construction du centre aéré et sportif à peu près unique en son genre est d'ores et déjà commencée. Une importante station d'épuration va être aménagée avec la collaboration de la ville de Petit-Couronne.

Au conseil général dont il fut le vice-président, Tony Larue s'est montré soucieux de l'équipement du département, du développement de l'action sociale, de l'assainissement des finances. Il a toujours été le défenseur efficace des intérêts légitimes de son canton.

Parlementaire actif : Il a soutenu sans défaillance, depuis onze ans, les grandes idées de justice sociale, de liberté et de paix. Au sein de son groupe, à la Commission des finances et par son action personnelle, il a pleinement rempli le mandat qui lui a été confié et deux fois renouvelé.

Remplaçant éventuel :

Albert GOUGEON

est né le 18 avril 1904 à Nonancourt (Eure) et est domicilié à Elbeuf, 27, rue des Martyrs. Il a été élève de l'école primaire supérieure de Rouen, mais a dû interrompre ses études en raison de la modicité des ressources de sa famille.

Il a exercé pendant vingt années la profession d'employé de banque et est devenu chef de service, avant de s'établir comme commerçant.

Il a été mobilisé comme sergent en 1940. Fait prisonnier, il a été libéré en 1941 au titre de sanitaire.

Albert Gougeon s'est dévoué depuis quarante années, comme exécutant et comme directeur, dans plusieurs sociétés musicales.

Il est actuellement secrétaire général du Comité des fêtes d'Elbeuf. Il est, de plus, délégué cantonal depuis 1948.

Son activité s'est également développée dans l'important domaine de l'administration municipale, à Montfort-sur-Risle, puis à Elbeuf, où le poste de deuxième adjoint au maire lui a été confié. Il compte vingt années de mandat municipal.

Albert Gougeon est chevalier des Palmes académiques et titulaire de la médaille d'honneur des sociétés musicales et chorales.

Au cours de son mandat, Tony Larue a été fidèle à ses engagements.

A l'Assemblée Nationale, soit à la tribune, soit à la Commission des finances, soit au sein de son groupe, il n'a cessé de défendre les divers points du programme que ses électeurs avaient approuvé en 1962.

Il a réclamé sans relâche une réforme générale du système fiscal. Ses efforts ont porté plus spécialement sur la refonte du barème de l'impôt sur le revenu et la suppression de la taxe complémentaire.

En accord avec les syndicats agricoles, il a approuvé les textes sur l'intégration des travailleurs agricoles dans la sécurité sociale et lutté pour une réforme plus complète. En accord avec les associations d'anciens combattants, il a réclamé la révision des pensions par application du « rapport constant » et soutenu les droits des victimes de la guerre.

Il a consacré de nombreuses interventions aux intérêts légitimes des travailleurs menacés par les licenciements, à ceux des personnels de l'Etat et des collectivités locales. Il a réclamé avec insistance la suppression des zones de salaires.

Il a œuvré dans toute la mesure de ses moyens pour une politique plus large et plus sociale en matière de logement.

Il a souligné avec force l'insuffisance des mesures prises en ce qui concerne la construction des établissements scolaires du premier et du second degré, et mis spécialement l'accent sur les écoles maternelles.

Il a rappelé l'urgence des décisions à prendre en faveur des personnes âgées, des infirmes, des handicapés.

D'ores et déjà, au cours de cette législature, Tony Larue a agi pour la démocratie, pour le progrès dans la justice sociale et pour la paix.

Porte-parole et défenseur de sa circonscription, Tony Larue a fait le maximum pour soutenir les justes revendications dont il a été saisi, soit par écrit, soit au cours de ses permanences, notamment celle de la rue des Martyrs à Elbeuf.

Il a pris un soin particulier des intérêts des communes en plein accord avec MM. les Maires. Dans les trois cantons — Grand-Couronne, Elbeuf, Boos — les constructions scolaires, l'entretien ou l'amélioration des routes, des berges de la Seine, l'adduction d'eau, les terrains de sports, les lotissements ont fait l'objet de ses constantes préoccupations.

Programme d'action

La Fédération de la gauche démocrate et socialiste a regroupé le Parti socialiste S.F.I.O. et le Parti radical-socialiste, la Convention des institutions républicaines et de nombreux clubs. Elle a établi un programme réalisable dans les cinq années de la législature et que Tony Larue s'engage à défendre :

Une société de citoyens libres.

La volonté d'un seul doit céder le pas à la volonté de tous, afin que s'instaure une démocratie véritable et efficace. Mise au point et respect de la Constitution. Contrat entre la majorité de l'Assemblée et le Gouvernement. Garantie des libertés individuelles, syndicales, communales.

Une économie de progrès.

L'accroissement de la production doit être accompagné d'une augmentation équitable des salaires et rémunérations.

Plan d'expansion économique établi démocratiquement. Sélection des équipements financés par l'Etat. Nationalisation des entreprises d'armement et de l'espace, contrôle de celles qui vivent des crédits de l'Etat. Création d'une banque nationale d'investissements.

Justice fiscale notamment par la révision profonde du régime de la taxe à la valeur ajoutée et des barèmes de l'impôt sur le revenu. Lutte contre la spéculation sur les terrains.

Une agriculture moderne.

L'agriculture doit être intégrée dans l'économie générale afin d'assurer aux agriculteurs le juste prix de leur production par : la recherche de nouveaux débouchés, la modernisation de la production et de la distribution, des aménagements fiscaux, le développement de l'enseignement agricole et de coopération.

La justice sociale.

La véritable démocratie exige la reconnaissance des droits économiques et sociaux qui assurent les égalités essentielles entre tous les citoyens.

— Droit au travail, à la santé, pour toutes les catégories de citoyens.

— Droit au logement : il faut 600.000 logements par an, dont 350.000 logements à loyers accessibles aux travailleurs et aux retraités dont les ressources sont modestes.

— Droit à la solidarité nationale pour les handicapés (allocations, soins, éducation professionnelle, placement), pour les accidentés du travail, pour les anciens combattants et victimes civiles de la guerre (révision des pensions par application du « rapport constant »), pour les rapatriés d'Algérie (justes indemnisations).

— Droit à une retraite suffisante pour les personnes âgées, à des allocations familiales équitables.

Promotion de la femme.

La dignité de la femme doit être reconnue et sa promotion personnelle assurée.

— Abrogation des textes qui s'opposent à la maternité volontaire.

— Travail : accession aux emplois, égalité de salaire, remboursement à 100 °/₀ des congés de maternité.

— Développement des équipements sociaux : crèches, consultation de nourrissons, écoles maternelles, etc.

— Egalité juridique entre les époux.

Priorité des priorités à l'Éducation nationale.

Afin de combler les graves retards pris dans ce domaine, on ne saurait trop faire pour développer et démocratiser l'enseignement.

Obligation scolaire jusqu'à 18 ans. Revalorisation de la fonction enseignante. Indépendance de l'université. Création d'un grand Ministère de l'Éducation nationale regroupant tous les services de l'enseignement et de la jeunesse. Constructions scolaires (notamment écoles maternelles et enseignement technique). Bourses et allocations d'études. Refonte des programmes. Respect de la laïcité de l'école. Crédits pour la recherche scientifique. Aide de l'Etat aux arts, aux lettres et à la diffusion de la culture.

Effort en faveur de la jeunesse.

— Développement des installations sportives et culturelles, des maisons des jeunes et de la culture.

— Mesures propres à assurer aux jeunes, au moment opportun, un emploi et un toit.

La paix dans un monde organisé.

Devant la terrible menace que l'arme atomique fait peser sur l'humanité, il est du devoir de tous d'agir pour le règlement pacifique des conflits par la création d'un système d'arbitrage international.

— Renonciation à la force de frappe. Reconversion pacifique de l'industrie atomique. Coopération atomique internationale.

— Désarmement général, simultané et contrôlé. Participation à la conférence de Genève. Signature des accords de Moscou sur la cessation des essais nucléaires.

— Sécurité collective et coexistence pacifique. Réforme de l'Alliance atlantique.

— Action en faveur d'un règlement négocié de la guerre du Vietnam.

— Construction d'une Europe des peuples avec la Grande-Bretagne et les Pays Scandinaves. Entente avec les Pays de l'Est.

— Action concertée en direction du Tiers Monde et lutte contre la faim et l'ignorance.

Electrices, électeurs,

Pour que soient respectées toutes les libertés,

Pour que chacun recueille sa juste part des fruits de l'expansion économique,

Pour que les " Anciens " vivent dignement et que les jeunes connaissent la joie de vivre,

Pour que la France participe généreusement à la construction d'un monde pacifique,

Vous voterez, dès le premier tour, pour

Tony LARUE
Député sortant
Présenté par la Fédération de la gauche démocrate et socialiste

---

2e CIRCULAIRE

Electrices, électeurs,

En m'accordant 20.743 voix vous m'avez mis largement en tête devant les autres candidats et désigné pour rallier au deuxième tour, qui se déroulera dimanche prochain 12 mars, les suffrages de tous les républicains et démocrates.

Je suis, soyez-en certains, très sensible à cette marque d'estime et d'amitié que je me suis efforcé de mériter au cours de mes précédents mandats.

Vous avez tous parfaitement compris que ces élections revêtent une exceptionnelle importance.

Le pays est appelé à faire son choix entre un régime autoritaire, défenseur des privilèges, et une véritable République, marchant vers le progrès et la paix, dans la liberté et la justice sociale.

Mon passé politique, les services que j'ai pu rendre à la deuxième circonscription, comme aux plus défavorisés d'entre vous témoignent de mon attachement sincère à ces grandes et nobles idées.

Je vous adresse donc, avec confiance, un très pressant appel afin que vous fassiez, dimanche 12 mars, l'unanimité sur mon nom.

— Jeunes qui voulez des terrains de sports, des écoles et la démocratisation de l'enseignement;

— Adultes qui avez besoin de logements, d'emplois, de salaires convenables, de justice fiscale;

— Mères de famille qui réclamez une protection, l'égalité juridique, des équipements sociaux;

— Anciens combattants, victimes de la guerre, rapatriés, qui voulez voir vos droits respectés;

— Personnes âgées qui désirez pouvoir vivre dans la dignité;

Vous pouvez compter sur mon dévouement, je connais vos soucis et je vous défendrai.

Electrices, électeurs,

En masse dimanche prochain vous voterez Tony Larue.
Pas d'abstentions !

Votez Tony LARUE

Remplaçant éventuel :

Albert GOUGEON
Candidats de la Fédération de la gauche démocrate et socialiste.

TROISIÈME CIRCONSCRIPTION

Cantons de : Rouen-I, Rouen-III, Rouen-VI, Sotteville-lès-Rouen.

M. Roland LEROY
(Candidat du Parti communiste français)
élu le 12 mars 1967
(C.)

1re CIRCULAIRE

Electrices, électeurs,

A la veille des élections du 5 mars, nous soumettons notre action à votre jugement.

Elu député en 1956, j'ai le sentiment d'avoir rempli scrupuleusement pendant la législature qui suivit, le mandat que vous m'aviez confié.

Depuis 1958, j'ai continué de me tenir à votre disposition, en assurant de nombreuses permanences, en transmettant vos besoins à mes camarades du groupe parlementaire communiste. Tous les votes, interventions et démarches des 40 députés communistes actuels concordent avec nos engagements et sont conformes aux intérêts des travailleurs et du pays.

Je m'engage à poursuivre dans cette voie, à continuer de collaborer très étroitement avec le conseiller général du canton de Sotteville, avec la municipalité de Saint-Etienne-du-Rouvray, à soutenir toutes les légitimes revendications de tous les habitants de Rouen, Sotteville, Saint-Etienne et Oissel ; à coopérer efficacement avec les responsables d'associations, de syndicats, avec les élus municipaux de ces quatre villes qui voudront bien faire appel à moi.

Sur le plan national, comme dirigeant du Parti communiste français, je me suis attaché avec mon parti à mettre fin aux divisions des partis et organisations démocratiques et à unir toutes les forces de gauche.

Demain comme hier, avec tous mes amis, nous serons à vos côtés dans toutes les luttes pour la défense de vos revendications, pour la réalisation de vos espoirs, pour une France démocratique, indépendante, pacifique et prospère.

— Il n'y a pas de gauche véritable sans les communistes.
— Il n'y a pas de politique de progrès social et de paix possible sans les communistes.
— Voter communiste dès le 1er tour, c'est voter pour les meilleurs artisans de l'union de la gauche.

Pour le progrès social, pour une démocratie nouvelle, pour la paix.

Le régime gaulliste sacrifie le niveau de vie des travailleurs au profit des milliardaires et de la force de frappe ; sa politique engendre la régression sociale, la menace du chômage, la

crise du logement, les difficultés de l'éducation nationale. C'est un pouvoir antidémocratique.

Notre objectif est de mettre fin à ce régime de pouvoir personnel et de contribuer à l'avènement d'une démocratie véritable.

Afin d'y parvenir, nous luttons pour l'union de tous les travailleurs et de tous les démocrates, pour l'accord des partis de gauche sur un programme commun de Gouvernement.

En cas de succès des forces de gauche, nous sommes prêts à assumer toute notre part de responsabilité.

Le Parti communiste français propose notamment :

— La nationalisation des grands monopoles et la participation des syndicats à leur gestion.

— Un plan de développement économique garantissant le plein emploi.

— La démocratisation des impôts, afin d'alléger les charges qui pèsent sur tous ceux qui travaillent (ouvriers, techniciens et cadres, commerçants, artisans, professions libérales) et afin de faire payer les grosses fortunes.

— L'augmentation des salaires et retraites; la réduction progressive de la durée du travail sans diminution de salaire; l'abaissement de l'âge de la retraite.

— La fixation du minimum d'allocation aux personnes âgées à 27.000 anciens francs par mois et par personne, la revalorisation des retraites.

— L'attribution du quart du budget à l'éducation nationale, le respect de la laïcité et une réforme démocratique de l'enseignement.

— Le droit de tous les jeunes à l'instruction et à la culture, au métier et aux loisirs.

— La construction massive de logements sociaux à des prix de loyer abordables.

— La pleine égalité des droits pour la femme et l'amélioration de sa condition.

— La mise en œuvre d'un développement de l'hospitalisation publique, comprenant notamment la construction d'un centre hospitalier sur la rive gauche.

— La défense des droits des conseils municipaux, le soutien de leurs projets et réalisations (écoles, colonies de vacances, protection de l'enfance, etc.), la proposition d'une gestion démocratique de l'agglomération rouennaise.

— Une politique active de coexistence pacifique et de paix basée sur la reconversion de la force de frappe et visant à la paix au Vietnam (par l'arrêt de l'agression américaine), à la sécurité européenne et à la coopération internationale dans le respect de l'indépendance.

— Un Gouvernement démocratique fort et stable fondé sur l'union de toutes les forces de gauche et sur le soutien actif du peuple.

Pour obtenir l'application de ce programme de démocratie, de progrès économique, social et de paix;

Pour renforcer l'union des forces de gauche dont les communistes sont les meilleurs artisans;

Pour élire un député actif et efficace, défendant bien vos intérêts

Bloquez vos suffrages dès le premier tour sur le seul candidat capable de battre l'U. N. R. et la réaction.

Votez pour :

Roland LEROY
Candidat du Parti communiste français
et du rassemblement de toute la gauche

Remplaçant éventuel :

Olivier GOUBERT
Maire de Saint-Etienne du Rouvray

2e CIRCULAIRE

Au premier tour, 20.214 électrices et électeurs m'accordant leur confiance comme candidat du Parti communiste français, 9.124 votant pour Roland Tafforeau, candidat de la

Fédération de la gauche démocrate et socialiste, 2.556 pour Michel Beregovoy, candidat du Parti socialiste unifié, ont confirmé que la gauche constitue la majorité dans notre circonscription. Ici, comme partout en France, au second tour, en vertu des accords conclus en décembre dernier entre les trois partis de gauche, il y a un candidat unique de la gauche au second tour. J'ai l'honneur d'être ce candidat.

Dans les autres circonscriptions, il en est de même puisque, par exemple, tous les électeurs de gauche de la 2e circonscription, rassemblent leurs voix sur le nom de Tony Larue, député S.F.I.O.

Permettez-moi de remercier tous ceux qui, en votant pour le candidat communiste, ont soutenu nos efforts pour l'unité de la gauche.

Je veux aussi remercier les autres forces de gauche qui m'accordent leur soutien au second tour.

Ensemble, nous assurerons notre victoire commune, qui sera celle de la démocratie, de la paix et du progrès social,

Ensemble, nous assurerons une représentation véritable à notre circonscription pour la défense des travailleurs et de toute la population, et nous continuerons d'agir pour le renforcement de l'unité de gauche.

Ensemble, nous agirons pour la réalisation des objectifs communs à toute la gauche énoncés dans les accords de décembre.

Au premier tour, dans toute la France, le nombre total des suffrages obtenus par les forces de la gauche dépasse de 1.300.000 voix celui des candidats du Comité d'action de la Ve République.

Poursuivons notre action pour assurer de nouveaux progrès à l'unité de la gauche et faire la France indépendante, démocratique, pacifique et prospère.

Ils appellent à voter Roland Leroy.

François Mitterrand :

Après le premier tour, Roland Leroy, candidat du Parti communiste français est devenu le candidat unique de la gauche, soutenu notamment par la Fédération de la gauche démocrate et socialiste dont il bénéficie du désistement.

Tous les électeurs de gauche, en bloquant leurs voix sur son nom, peuvent assurer la victoire sur le pouvoir personnel.

Paris, le 6 mars 1967.

François Mitterrand

Président de la Fédération de la gauche démocrate et socialiste

Parti socialiste unifié :

Michel Beregovoy, candidat et André Mace, suppléant remercient les électeurs qui ont apporté leurs suffrages au Parti socialiste unifié au premier tour des élections législatives dans la 3e circonscription.

Afin de battre l'U.N.R. dont la politique est néfaste aux intérêts des travailleurs et conformément aux accords de désistement réciproque conclus par le P.S.U. avec la F.G.D.S. et le P.C.F., ils demandent à tous ceux qui leur ont fait confiance de voter au deuxième tour pour le candidat de gauche le mieux placé dans la circonscription, c'est-à-dire Roland Leroy.

Parti socialiste unifié Fédération de la Seine-Maritime

Socialistes et radicaux :

Dimanche dernier, le suffrage universel a clairement désigné dans notre circonscription, le candidat unique de la gauche pour le second tour. Roland Leroy, avec 20.214 suffrages, est devenu le candidat d'union de toutes les forces démocratiques.

Les conditions d'une victoire de la gauche sont créées. Cependant, pour battre définitivement l'U.N.R. et toute la réaction, pas une voix des démocrates et autres républicains ne doit manquer à Roland Leroy.

Dans l'intérêt de notre circonscription comme dans l'intérêt du pays et de son avenir démocratique, nous vous appelons à porter massivement dimanche vos suffrages sur le nom de Roland Leroy, candidat d'union du Parti communiste français, du Parti socialiste unifié et de la Fédération de la gauche démocrate et socialiste.

F. Langlois, L. Lefebvre, P. Le Meur (S.F.I.O.-Sotteville)
Dr Pellenc
Membre du bureau de la Fédération radicale et vice-président du Comité rouennais
Légion d'honneur à titre militaire
Médaillé des Forces françaises libres

R. Brière
Membre de l'exécutif départemental de la Fédération de la gauche démocrate et socialiste

Des centaines de démocrates de toutes opinions, de Rouen, Sotteville, Saint-Etienne, Oissel appellent, de leur côté, dans leurs quartiers, leurs entreprises, leurs écoles, à voter pour le candidat unique de la gauche.

Dimanche, pas une abstention, élisons ensemble

Roland LEROY
Candidat unique de la gauche

QUATRIÈME CIRCONSCRIPTION

Cantons de : Clères, Duclair, Maromme, Pavilly.

Mme Colette PRIVAT
(Candidat du Parti communiste français)
élue le 12 mars 1967
(C.)

1re CIRCULAIRE

Electrices, électeurs,

Ces élections législatives ont une importance particulière : elles peuvent, en effet, porter un coup nouveau et rude au pouvoir gaulliste, et dans la 4e circonscription particulièrement.

Les méfaits de la politique gaulliste.

Depuis 1958, dans l'ensemble du pays, la situation des travailleurs s'est tragiquement dégradée.

Dans notre circonscription]:

En application du Ve Plan, les licenciements et les fermetures d'usines se succèdent :

— 700 licenciements aux Chantiers du Trait, et le Ve Plan, voté par Chérasse, en prévoit la liquidation totale.

— Avec Gillet-Thaon, à N.-D. de Bondeville, c'est la 8e usine qui ferme ses portes depuis 1958 dans les vallées du Cailly et de l'Austreberthe.

— Les autres industries sont menacées. L'usine Manutube, inaugurée en 1962, se liquide. L'usine Vidéon, à Montville, réduit ses effectifs et ses horaires.

— Sidélor, à Déville, envisage des aménagements d'horaires.

— La réforme Fouchet compromet gravement l'avenir démocratique de notre Université.

Si l'on ajoute à cela la situation de plus en plus difficile des petits commerçants et des petits exploitants agricoles, eux aussi voués à la disparition par le Ve Plan, on voit que notre région est atteinte dans ses forces vives.

En finir avec le pouvoir gaulliste, c'est là une exigence particulièrement impérieuse dans la 4e circonscription.

Il faut donc battre l'U.N.R. Chérasse qui a voté le Ve Plan prévoyant 600.000 chômeurs pour 1970.

Est-ce possible ? Oui, puisque la gauche est majoritaire dans la 4e circonscription.

En effet, plus de 50 % des électeurs de la 4e circonscription ont voté contre de Gaulle, pour le candidat qui proposait, au nom de toutes les forces de gauche, une relève démocratique au régime. Les résultats obtenus par le candidat de la gauche, notamment dans les grandes communes (Le Trait 67,71 %, Bondeville 59,04 %, Maromme 58,5 %, Le Houlme 56,65 %, Canteleu 55 %, Deville 55,11 %, Barentin 54,62 %, Malaunay 53,46 %, Duclair 50,57 %), signifient clairement son congé au député U.N.R.

L'accord national survenu depuis entre le Parti communiste et la Fédération de la gauche doit, en dépit de ses limites, permettre à toutes les énergies démocratiques et républicaines de mener ensemble un combat efficace contre les hommes du pouvoir et de la réaction.

La candidature d'André Marie :

Les démocrates ont été alarmés en apprenant, au mois de septembre, qu'André Marie sollicitait l'investiture de la Fédération de la gauche, alors même qu'aux présidentielles, il appelait à voter Lecanuet !

A la suite de la protestation solennelle émanant de 100 personnalités de la circonscription, de 100 universitaires, de 100 ouvriers des Chantiers navals du Trait, la Fédération faisait savoir qu'elle refusait l'investiture à André Marie.

Au même moment, André Marie recevait à Barentin, Lecanuet, Dubosc, président « indépendant » du Conseil général et s'affirmait soutenu par la Fédération S.F.I.O. de Seine-Maritime, ne renonçant pas à ces coalitions sans principes, qui ont amené les malheurs du passé, l'instabilité gouvernementale, l'appel à l'homme providentiel.

Ceux qui ne veulent pas d'une relève réactionnaire au régime, doivent donc voter communiste dès le 1er tour.

Pour une relève authentiquement démocratique :

A cet effet, les communistes proposent un programme immédiatement réalisable par une majorité de gauche, et qui comprend, notamment, les mesures suivantes :

— Nationalisation des grands monopoles capitalistes,

— Augmentation des salaires, traitements, pensions et retraites, abaissement de l'âge de la retraite,

— Allégement de la fiscalité pour les petits et moyens contribuables,

— Abrogation des lois anti-laïques,

— Réforme démocratique de l'enseignement et affectation de crédits suffisants à l'éducation nationale et à la recherche scientifique,

— Construction de 600.000 logements par an, avec priorité aux logements à loyer abordable,

— Soutien à la coopération agricole et juste rémunération du travail paysan.

En politique extérieure :

— Lutte pour la fin de l'agression américaine au Vietnam,

— Politique de désengagement des blocs militaires,

— Abandon de la force de frappe,

— Interdiction des armes nucléaires,

— Désarmement général simultané et contrôlé,

— Coexistence pacifique.

Pour la 4e circonscription, une politique résolument démocratique comportera en particulier :

— La garantie de l'emploi à tous les travailleurs par la sauvegarde et la modernisation des industries vitales de notre région, par l'implantation d'industries nouvelles,

— Le développement continu d'une université démocratisée.

Electrices, électeurs,

Il vous appartient désormais de voir, par ce scrutin, ratifiée votre volonté d'en finir avec le pouvoir personnel.

Comme en décembre 1965, il faut donc que toutes les voix démocratiques se bloquent sur la seule candidature de gauche capable de battre à la fois l'U.N.R. et la réaction, celle de Colette Privat, comme le rappelle expressément le Manifeste des 700 (groupant universitaires, enseignants et étudiants, dockers, ouvriers des chantiers navals, du textile, de la métallurgie, des Ponts et chaussées, du linoléum, de l'E.D.F., artisans, commerçants, petits paysans, ménagères et 20 élus démocrates de la vallée du Cailly).

Et cela, dès le 5 mars, car l'unanimité dès le premier tour sera décisive.

Colette Privat, agrégée de l'Université, dont tous connaissent l'indéfectible attachement à la démocratie et à la paix.

Gilbert Grenier, son suppléant, agent de maîtrise du textile, animateur des grandes luttes revendicatives de la vallée du Cailly, sont dignes de votre confiance.

Vous voterez donc le 5 mars pour

Colette PRIVAT
Agrégée de l'Université
Membre du bureau fédéral du parti communiste français
candidate du Parti communiste français pour l'union des forces ouvrières et démocratiques

---

2e *CIRCULAIRE*

Electrices, électeurs,

La gauche est en tête dans la quatrième circonscription.

Colette Privat, candidate du Parti communiste français, obtient 15.265 voix, Christian Farjon, candidat du Parti socialiste unifié (P.S.U.), 4.031 voix, soit au total près de 20.000 voix, alors que Chérasse en obtient 16.921 et André Marie 15.727.

Les pourcentages obtenus par Colette Privat et Christian Farjon dans les grandes localités sont éloquents :

Maromme	37,2 %	+	9,17 %	=	46,37 %
Canteleu	35,2 %	+	12,43 %	=	47,63 %
Déville	39,9 %	+	9,72 %	=	49,62 %
Le Trait	40,7 %	+	6,52 %	=	47,22 %
Le Houlme	41,2 %	+	7,8 %	=	49 %
N.-D. de Bondeville	44 %	+	9,75 %	=	53,75 %
Malaunay	35,33 %	+	10,16 %	=	45,49 %
					etc.

Les électeurs ont donc clairement condamné :

— La politique gaulliste de chômage, de misère, de dégradation de l'économie nationale.

— Les coalitions immorales du passé.

Ils ont ratifié :

— Une politique résolue d'opposition au pouvoir personnel.
— Un programme démocratique et réaliste de progrès social.
— Une politique hardie d'union des forces de gauche et démocratiques.

Electrices, électeurs,

Tout dépend de vous maintenant : la quatrième circonscription doit avoir demain un représentant authentique des travailleurs, des démocrates.

Face à la droite qui tentera par tous les moyens de regrouper ses forces, offrez le front puissant de vos volontés unanimes.

Après l'accord national conclu entre la Fédération de la gauche démocrate et socialiste et le Parti communiste français, après le désistement de Christian Farjon en sa faveur,

Votez en masse le 12 mars pour

COLETTE PRIVAT
Agrégée de l'Université

Remplaçant éventuel :

GILBERT GRENIER
Agent de maîtrise du textile

Vive l'union des forces de gauche !

CINQUIÈME CIRCONSCRIPTION

Cantons de : Bolbec, Caudebec-en-Caux, Criquetot-l'Esneval, Fécamp, Goderville, Lillebonne, Saint-Romain-de-Colbosc.

M. André BETTENCOURT
(Candidat Républicain indépendant - Vᵉ République)
élu le 5 mars 1967
(R.I.)

Chères électrices, chers électeurs,

Pour la cinquième fois consécutive je me présente à vos suffrages.

Appartenant à la majorité, membre du Gouvernement, je soutiens l'action du général de Gaulle.

Votre vote doit être clair.

Voulez-vous renvoyer à l'Assemblée Nationale ceux qui, par leur cohésion et par leur discipline, ont permis, pour la première fois dans l'histoire des Républiques françaises, à une législature de se terminer sans aucune crise ministérielle ?

Ou bien préférez-vous donner votre confiance à des hommesqui ne savent même pas quel gouvernement ils appuieront demain, puisqu'ils ne sont d'accord que pour détruire ce qui existe, pour amoindrir l'autorité du général de Gaulle et saper l'efficacité de son gouvernement ?

Ce qu'a été notre action.

Notre soutien au général de Gaulle lui a permis de poursuivre son effort en faveur de la paix. Depuis 1962 notre pays est en paix. Aucun jeune de chez nous n'est plus au combat. Cela n'était pas arrivé depuis 25 ans.

Cette paix, il faut savoir la conserver.

La France ne sera jamais une puissance offensive. Elle souhaite le désarmement général. Mais dans la mesure où les puissances nucléaires le refusent, elle ne peut s'en remettre à elles pour assurer sa défense. Qu'on le sache bien, une force atomique défensive coûte moins cher que l'armée classique et elle est plus efficace.

Mais la véritable paix nous la construisons surtout en renforçant la cohésion des peuples.

En votant pour le candidat de la Ve République vous savez quelle politique vous appuyez sur le plan extérieur :

— Préservation de la légitime indépendance de la France.

— Construction de l'Europe, non par des discours mais par des accords effectifs sauvegardant les intérêts de notre agriculture, de notre industrie, de notre commerce : ainsi, c'est la Ve République qui a fait le Marché commun agricole.

— Recherche de la paix et du rapprochement, non seulement entre l'Est et l'Ouest mais aussi entre tous les peuples du monde.

Si la majorité par malheur était autre, elle ne pourrait être qu'impuissante. Ne serait-elle pas composée à la fois de partisans sans condition des Etats-Unis et de partisans sans condition de l'U.R.S.S., de partisans résolus de l'O.T.A.N. et de partisans non moins résolus de sa désintégration ? Il n'y aurait plus alors de politique de la France, nous reviendrons aux contradictions internes, et à l'impuissance.

Sur le plan intérieur.

Certains nous disent : Nous sommes d'accord avec la politique extérieure du général de Gaulle, mais il ne se soucie pas assez de « l'intendance ». Eh bien, je puis témoigner que cela est faux. D'ailleurs, les chiffres sont là pour prouver que nous avançons sur la bonne voie.

Et ces chiffres, nos adversaires ne peuvent les contester.

— On a construit en France : 210.000 logements en 1955, 423.000 en 1966.

— On a construit cette année, en France, 9 logements pour 1000 habitants, contre 6 en Grande-Bretagne, 7 aux Pays-Bas, 8 aux U.S.A., 10 en Allemagne.

— Le nombre d'H.L.M. financées chaque année a été porté de 68.000 en 1958 à 164.000 en 1967.

On peut dire que l'effort est insuffisant, on ne peut nier qu'il est énorme.

— Les routes : en 6 ans les crédits pour les routes nationales on été multipliés par 4.

— Les autoroutes : en 1960, il y avait en tout et pour tout 173 km d'autoroutes en France. Pour la seule année 1967 on ouvrira à la circulation 216 km d'autoroutes.

— L'éducation nationale : en 1957, l'Etat y consacrait 4 milliards de francs, il y consacre 18 milliards en 1967. Le nombre des enseignants et agents de l'éducation nationale est passé en 10 ans de 338.000 à 594.000.

Les oppositions vous disent qu'elles accorderont « la priorité des priorités » à l'éducation nationale. Elles n'auraient rien à changer, puisque c'est déjà fait : le budget de l'éducation nationale représentait 10 %, en 1958, des dépenses de l'Etat, il représente 16 % en 1967.

Rappelons encore que :

— en 5 ans, le nombre de stades a augmenté de 20 %, le nombre de piscines et le nom bre de maisons et foyers de jeunes ont doublé;

— en 10 ans, il a été installé autant de postes téléphoniques que depuis les débuts du téléphone;

— en 8 ans, l'intervention de l'Etat en faveur de l'agriculture a été multipliée par 2,6;

— les crédits pour le remembrement des terres ont augmenté de 120 % entre 1962 et 1966 ;

— le montant de l'allocation vieillesse a été plus que doublé depuis 1958.

Je sais que tout cela n'est pas suffisant. Je sais qu'il y a encore de grandes choses à faire.

Mais où sont les véritables réalisateurs, ceux qui viennent pendant 5 ans d'œuvrer pour la France et pour les Français, tout en refaisant de notre monnaie l'une des plus solides du monde, ou ceux qui se contentent de critiquer en regardant ?

Au cours des 5 années à venir, le Gouvernement pourra faire beaucoup s'il a l'appui d'une majorité cohérente au Parlement.

Votre choix est simple.

Si vous renvoyez au Parlement une majorité unie, le général de Gaulle et son Gouvernement pourront continuer leur politique de paix et de rapprochement à l'extérieur et amplifier leur politique de progrès et de justice sociale à l'intérieur.

Sinon vous verrez de nouveau au Parlement des groupes jouer un jeu de bascule, votant un jour pour, un jour contre, prêts à tout les compromis et des gouvernements cherchant, au prix de toutes les concessions, les voix marginales indispensables.

Cette élection est une élection nationale. Il s'agit d'élire des députés et des hommes de Gouvernement.

Mon ami M. Chedru et moi avons fait équipe loyalement au service de tous. Nous sommes nés dans cette région, nous avons travaillé pour elle, nous ne faisons pas de promesses impossibles à tenir, nous connaissons beaucoup d'entre vous, nous connaissons vos préoccupations.

Nous vous demandons une nouvelle fois votre confiance.

Nous comptons sur vous.

Vive la République ! Vive la France !

André BETTENCOURT
Candidat Ve République
Républicain Indépendant

Né le 21 avril 1919 à Saint-Maurice-d'Etelan
Secrétaire d'Etat aux Transports
Conseiller général
Maire de Saint-Maurice-d'Etelan
Chevalier de la Légion d'honneur
Croix de guerre
Médaille de la Résistance avec Rosette

Remplaçant éventuel :

Georges CHEDRU

Né le 11 avril 1904 à Goderville
Agriculteur
Député sortant
Conseiller général
Maire de Criquetot-l'Esneval
Membre du bureau de la Chambre d'agriculture
Chevalier de la Légion d'honneur
Officier du Mérite agricole

SIXIÈME CIRCONSCRIPTION

Cantons de : le Havre-I, le Havre-II, le Havre-V, le Havre-VI, le Havre-VII, Montivilliers (moins communes de Gainneville, Harfleur, Rouelles).

M. Maurice GEORGES
(Candidat Vᵉ République)
élu le 12 mars 1967
(U.D. Vᵉ R.)

1ʳᵉ CIRCULAIRE

Havraises, Havrais,

Pour la seconde fois me voici devant vous, candidat du général de Gaulle aux élections législatives.

Pendant cinq ans je me suis fait solliciteur et, avec mon bâton de pélerin, je suis allé sans relâche frapper aux portes ministérielles, plaider la cause de notre ville, user, abuser de la bienveillance du pouvoir.

Aujourd'hui, selon le rite de nos institutions républicaines, c'est vers vous que je me tourne, non pour vous demander des crédits, des emplois, des logements, des usines, des bassins, mais pour vous demander votre confiance afin de continuer ce qui a été entrepris.

Pendant les cinq années qui s'achèvent j'ai fait tout ce qui était en mon pouvoir sur le plan national comme sur le plan local pour être efficace :

Sur le plan national en participant au soutien donné sans défaillance au gouvernement, j'ai contribué à lui permettre de poursuivre son œuvre :

— prestige de la France à l'extérieur, rôle de plus en plus décisif joué par elle dans les réunions internationales où ses conseils sont chaque jour davantage recherchés.

— expansion à l'intérieur, rendue possible par la stabilité politique et par la prospérité de nos finances. Cette œuvre d'assainissement était nécessaire pour en arriver aux grandes réformes sociales annoncées par le général de Gaulle, réformes qui vont permettre à tous les Français de bénéficier de notre prospérité.

Sur le plan local je me suis fait auprès des pouvoirs publics l'avocat des besoins de notre population, de l'industrialisation de notre région, de l'extension de notre port. Les secousses très pénibles ressenties par les Havrais lors de la crise des chantiers navals ont pu être atténuées autant qu'il était possible par les efforts de tous et par la compréhension de nos problèmes au niveau du Gouvernement.

On peut affirmer que le port du Havre a été au cours de ces dernières années le mieux servi de tous les ports français et, s'il reste des ombres au tableau, les tableaux en cours actuellement sont le gage certain de notre prospérité de demain.

Il faut donc poursuivre. Cela veut dire ne pas compromettre ce qui est entrepris, permettre au régime, en conservant sa solidité, de développer le rayonnement de la France sur le plan culturel, sur le plan technique et pour la paix du monde.

Il faut poursuivre. Cela veut dire pour nous Havrais, avancer sur la route de l'expansion industrielle et portuaire. L'audience favorable réservée jusqu'à présent par les pouvoirs publics à notre cause nous donne l'assurance que demain leur concours permettra à notre port de devenir définitivement le grand port français de l'Europe du Nord-Ouest et à notre ville de devenir la grande cité à laquelle on promet 600.000 habitants pour l'an 2000.

Je n'aurai pas la prétention de dire que par moi tout a été fait, ni que par moi tout sera

fait, et je rends hommage à tous ceux qui, hier, depuis la Libération, ont reconstruit notre ville et notre port. Ils ont rendu possible le présent que nous vivons. Il nous appartient de continuer tous ensemble : car rien d'efficace ne peut se faire dans l'isolement, le désordre ou les querelles. C'est pourtant là que nous mèneraient ceux qui, de la droite à la gauche, ne nous ont encore fait que des promesses et ne s'entendent que pour détruire.

A ceux qui pensent comme moi je redis : le général de Gaulle nous a sauvés avant-hier, en 1940, hier, en 1958. Il est notre meilleure garantie pour aujourd'hui et pour demain.

A ceux qui ne pensent pas comme moi je dis : soyez sûrs que je comprends vos déceptions, mais soyez sans appréhension : c'est l'intérêt du Havre, le vôtre, que je poursuis avec vous.

Docteur GEORGES

Ancien interne des hôpitaux de Paris
Ancien chef de clinique à la faculté
Membre du Comité central U.N.R.

Remplaçant éventuel :

Docteur SEGUIN

2e CIRCULAIRE

Electrices, électeurs,

Un maire et un député communiste ! ça suffit !

Je remercie à nouveau les électeurs qui m'ont témoigné leur confiance et qui ont évité par leurs suffrages que le candidat communiste vienne se placer en tête au premier tour.

Par leur vote de dimanche prochain, qui sera je l'espère aussi massif, ils écarteront définitivement le risque d'une représentation communiste, globale et totale, au Havre.

Et ainsi, ils éviteront une catastrophe :

Les Havrais, les ouvriers havrais plus encore que tous les autres, jouent leur avenir et celui de leurs enfants sur l'implantation dans notre zone industrielle de nouvelles grandes usines, seules capables d'assurer la sécurité de l'emploi et un salaire amélioré.

Les entreprises doivent être vite attirées maintenant par les atouts majeurs offerts par notre ville et notre port.

Mais rien ne les oblige, à vrai dire, à venir se fixer au Havre ?

Elles ne le feraient certainement pas si l'emprise communiste totale laissait craindre à leur direction la possibilité d'inconvénients incessants : revendications injustifiées, grèves, désordre.

Nous avons déjà un maire communiste et un député communiste. Il ne faut pas par conséquent que le deuxième siége parlementaire revienne encore aux communistes. Il faut absolument tenir le dernier bastion.

Havrais méfiez-vous ! Souvenez-vous des élections municipales où les communistes avaient fait un effort sans précédent, allant jusqu'à envoyer une lettre individuelle à chaque abstentionniste et finissant par décider ainsi des milliers d'électeurs à venir voter pour eux au second tour.

Au cours de nos réunions électorales récentes, une considération m'a paru retenir davantage l'attention des électeurs, celle de la paix.

La paix nous la voulons tous et ce n'est pas un désir réservé au seul parti communiste. Tant s'en faut !

Mais je demande aux Havrais et aux Havraises de réfléchir longuement, profondément, à cette question qui m'a toujours préoccupé et que je leur pose ;

Si une guerre éclatait un jour

— Entre les Russes qui ont colonisé une partie de l'Asie en s'emparant de terres qui sont des terres « jaunes », d'anciennes terres chinoises,

— Et entre les 800 millions de Chinois, affamés et excités, qui étouffent dans un pays trop petit,

— Que ferait l'opposition, dont on sait qu'elle serait dominée par les communistes, si elle connaissait un succès électoral ?

— Aurait-elle la même attitude que de Gaulle qui lui, n'en doutez pas, poursuivrait la politique d'indépendance qui fût toujours la sienne et nous laisserait en dehors d'un conflit dont il nous dirait tout de suite « qu'il ne nous intéresse pas » ?

Havrais ! Havraises !

Par votre vote de dimanche prochain, aidez à écarter les calamités que nous amènerait une victoire communiste, c'est-à-dire :

— Le risque sur lequel déjà maintes fois j'ai attiré votre attention, celui de l'inflation, de la monnaie fondante, car celle-ci réduirait rapidement le pouvoir d'achat de votre salaire, de votre pension ou de vos économies.

— Le risque d'autre part d'un échec de l'industrialisation, par peur du désordre.

— Enfin, le risque d'un conflit qui nous écarterait brusquement de ce qui fut la politique de la France pendant ces dernières années, c'est-à-dire d'une politique de paix.

Docteur GEORGES

Député sortant
Ancien interne des hôpitaux de Paris
Ancien chef de clinique à la faculté
Membre du Comité central U.N.R.

Remplaçant éventuel :

Docteur SEGUIN

Médecin cardiologue
Ancien conseiller municipal du Havre
Chevalier de la Légion d'honneur
Croix de guerre 1939-1945

SEPTIÈME CIRCONSCRIPTION

Cantons de : le Havre-III, le Havre-IV.
Communes de : Gainneville, Harfleur, Rouelles.

M. André DUROMÉA
(Candidat du Parti communiste français)
élu le 5 mars 1967
(C.)

Le Parti communiste français présente la candidature de :

André DUROMÉA

Electrices, électeurs,

Du résultat des élections du 5 mars dépend l'avenir de la France et de notre région :

— ou bien le pouvoir personnel continuera de sévir, ou bien nous pourrons établir un

régime vraiment démocratique permettant de faire une politique de progrès social et de paix,

— ou bien les investissements faits dans notre région le seront au profit exclusif des trusts, ou bien ils contribueront au mieux-être de la population.

Neuf années de pouvoir gaulliste au profit des banques d'affaires et des trusts.

— Les profits capitalistes sont montés en flèche. Ceux de la C.F.R. sont passés de 13 à 25 milliards 865 millions,

— 4 millions de salariés gagnent moins de 60.000 anciens francs par mois,

— 1 million et demi de vieux travailleurs « vivent » avec 5,48 francs par jour,

— le nombre d'assujettis à l'impôt sur le revenu est passé de 4.400.000 à près de 9.000.000,

— le V[e] Plan prévoit 600.000 chômeurs,

— un jeune garçon sur 2, 3 jeunes filles sur 4 entrent dans la production sans formation professionnelle,

— le nombre d'immeubles H.L.M. construits est insuffisant ; les loyers augmentent,

— les collectivités locales élues sont dépouillées de leurs prérogatives,

— les droits des anciens combattants sont bafoués.

Mettez fin à cette politique.

Un choix est à faire le 5 mars.

Vous jugerez les candidats d'après leurs actes. Cette politique antisociale est celle des amis U.N.R. de Réjaud. C'est aussi celle de Bellenger, qui naguère, au Conseil municipal, vota 100 fois sur 100 comme l'U.N.R. A l'Assemblée Nationale, ses amis ont soutenu, pendant neuf ans, le pouvoir réactionnaire de de Gaulle.

Ceux qui votent communiste ne se sont jamais trompés, car ils n'ont jamais été trompés. Voyez l'exemple des municipalités du Havre, de Gonfreville et d'Harfleur.

Les communistes sont des réalisateurs.

Au Havre :

— 177 classes ont été ouvertes, 5 établissements secondaires et techniques construits en 1966,

— la vieille forêt de Montgeon devient un parc de loisirs,

— la plage est l'objet de grands travaux,

— dans quelques mois, la bibliothèque municipale la plus moderne de France ouvrira ses portes,

— une colonie permettant les classes de neige est achetée à Montgenèvre,

— la ville a retrouvé son animation culturelle,

— la municipalité favorise l'implantation de nouvelles industries,

— 151 millions d'anciens francs sont donnés au Bureau d'aide sociale.

A Gonfreville-l'Orcher :

— une piscine, une maison de jeunes, une école maternelle, une cantine, un foyer de vieux travailleurs ont été inaugurés en 1966.

A Harfleur :

Malgré la faiblesse des ressources financières :

— un foyer d'anciens et un stade ont été réalisés,

— l'ensemble sportif des Prés est en cours,

— un effort social sans précédent est fait pour les enfants (cantines, classes de neige, transport des élèves).

La politique des communistes est tournée vers l'avenir.

Nous réclamons une politique active de paix comportant la suppression des blocs militaires et de la force de frappe et la lutte pour la fin de la guerre au Vietnam.

Pour arracher la France à la domination des monopoles capitalistes et établir une démocratie authentique et novatrice, nous proposons trois grandes réformes économiques et financières :

— la nationalisation progressive des monopoles industriels et des banques d'affaires,

— un plan démocratique qui garantisse le plein emploi et le développement de la vie sociale grâce à une politique cohérente d'investissements,

— une réforme fiscale profonde qui allège le poids des impôts et des taxes qui pèsent sur la masse des travailleurs et exige, en contrepartie, davantage des grandes sociétés et des privilégiés de la fortune.

Grâce à ces mesures, nous aurions alors les moyens de relever les salaires et les retraites, de réduire le temps de travail sans diminution de salaires et de favoriser le développement du Havre et de sa région avec :

— 3.000 H.L.M. par an,

— des emplois nouveaux,

— des écoles maternelles et primaires, de véritables lycées techniques et classiques, l'embryon de la future université,

— un équipement sportif au niveau des besoins,

— l'achèvement du parc des loisirs de Montgeon,

— la plage du Havre complètement équipée,

— des colonies de vacances, des maisons de jeunes, des maisons familiales, et des logements-foyers pour les anciens,

— un équipement hospitalier moderne,

— un réseau routier répondant à l'accroissement du trafic.

Le Parti communiste français adopte sans restriction les termes du manifeste des anciens combattants du 19 novembre 1966 et ses élus continueront la lutte au sein de la future Assemblée Nationale pour le rétablissement de leurs droits.

Contre le replâtrage du pouvoir gaulliste et le retour au passé, soutenez la politique unitaire et novatrice des communistes.

Nous sommes pour un gouvernement d'union démocratique :

— responsable devant une Assemblée Nationale ayant le pouvoir de contrôler et de faire les lois,

— fort et stable grâce à un programme commun et au soutien actif des masses populaires.

L'expérience a montré qu'il n'y a pas en France de gauche véritable, ni de progrès social sans les communistes.

Déjà un accord limité a été conclu entre tous les partis de gauche.

Dès le 1er tour, faites de André Duroméa votre député.

Rassemblez sur son nom des milliers de suffrages.

Un grand succès de la politique unitaire du Parti communiste français dans la 7e circonscription aura de profondes répercussions sur le plan départemental et national et favorisera de nouveaux progrès de l'union des forces de gauche.

Au Conseil général et à la mairie du Havre, aux côtés de René Cance, André Duroméa a donné les preuves d'un grand administrateur dévoué, intègre, efficace.

Pour l'union de la gauche votez :

André DUROMÉA

Serrurier
Premier adjoint au maire du Havre
Conseiller général
Délégué cantonnal
Chevalier de la Légion d'honneur
Croix de Guerre — Médaille de la Résistance
Membre du Bureau fédéral du Parti communiste français

Remplaçant éventuel :

Louis LECAT

Charpentier
Adjoint au maire du Havre
Membre du bureau fédéral
Secrétaire du comité de ville

HUITIÈME CIRCONSCRIPTION

Cantons de : Bacqueville-en-Caux, Cany-Barville, Doudeville, Fauville-en-Caux, Fontaine-le-Dun, Ourville-en-Caux, Saint-Valery-en-Caux, Tôtes, Valmont, Yerville, Yvetot.

M. Roger FOSSÉ

(Candidat V[e] République)
élu le 12 mars 1967
(U.D. V[e] R.)

1[re] CIRCULAIRE

Electrices, électeurs,

Il y a cinq ans, vous avez bien voulu me faire confiance et me choisir comme votre député.

Pendant cette période, mon action à l'Assemblée Nationale, comme dans notre région a été publique et chacun peut la juger au grand jour.

Aujourd'hui, je m'adresse à vous de la même manière, fidèle à mon idéal, pensant que vous me connaissez et que l'élu doit être avant tout le représentant de tous ceux qui le choisissent.

Si vous m'accordez votre confiance, mon action pendant cette nouvelle période de cinq ans prolongera sur le plan national et sur le plan local, celle déjà entreprise.

Sur le plan national.

D'abord un esprit de liberté et de tolérance, que j'ai toujours manifesté en exprimant chaque fois que je l'ai pensé utile, et quels qu'en soient les risques, mon libre point de vue sur les grandes options nationales.

Le maintien d'un régime démocratique juste et efficace fondé sur la Constitution de 1958 associant la Nation aux orientations de sa vie politique, économique et sociale, écartant le régime d'Assemblée qui conduit aux crises et à l'impuissance, mais préservant l'indispensable pouvoir de contrôle du Parlement affirmant et développant la vie régionale et municipale.

En apportant mon soutien à une majorité V[e] République pour aider le Général de Gaulle à poursuivre son œuvre.

C'est parce que cette majorité sera loyale et unie sur les grandes options, parce qu'elle engagera le dialogue dans un esprit de confiance avec le Gouvernement pour défendre au mieux vos intérêts dans la paix, dans l'indépendance, dans l'expansion et le progrès.

Sur le plan local.

En collaboration avec les élus locaux, grâce à mes rapports bien établis et suivis avec les hommes responsables du Gouvernement et des administrations centrales et préfectorales, faire en sorte que la circonscription puisse bénéficier pleinement des réalisations de la politique de progrès de la V[e] République.

En bref, je veux continuer à apporter le meilleur de moi-même pour rendre notre région plus vivante, plus attrayante et plus moderne.

Je ne peux pas terminer sans un mot plus personnel. Pendant toute cette période dont chacun réalise qu'elle était difficile, j'ai senti la confiance que vous vouliez bien me faire. Chaque fois que j'ai exercé mes fonctions, que j'ai représenté la France à l'étranger, je l'ai fait en pensant que je représentais, non seulement mon pays, mais vous-mêmes. De cette confiance, je vous remercie.

Par ailleurs, personne ne s'est adressé à moi, quels que soient sa condition et son opinion, sans que je me sois efforcé, dans la mesure de mes moyens et dans la limite de la justice, de résoudre ses difficultés.

Il y a entre nous bien autre chose qu'un pacte électoral.

Très simplement, après cinq ans de travail, je vous demande de me renouveler cette confiance.

Roger FOSSÉ

Ancien déporté résistant à Buchenwald
Croix du combattant
Croix du combattant volontaire de la Résistance
Chevalier de la Légion d'honneur
Candidat de la Vᵉ République
Député sortant

Remplaçant éventuel :

Bernard THÉLU

Docteur-vétérinaire
Ancien combattant 1939-1945
Ancien prisonnier de guerre
Membre de la Commission départementale d'équipement, section agricole, forestière et rurale
Maire de Fauville-en-Caux

2ᵉ CIRCULAIRE

Electrices, électeurs,

Le 5 mars : 18.701 d'entre vous m'ont accordé leur suffrage.

Je vous en exprime mes plus vifs remerciements, auxquels se joignent ceux de M. Bernard Thélu, mon suppléant.

Ce magnifique résultat, qui me place de très loin en tête de tous les candidats, est un précieux encouragement, lequel montre que vous approuvez mon action, mon travail, mon efficacité et le concours que je me suis efforcé d'apporter à toutes et à tous, j'en suis à la fois très fier et très touché.

Au premier tour, chacune et chacun de vous — et c'est normal — vous vous êtes déterminés selon vos convictions ou préférences.

Dimanche prochain votre vote sera décisif :

Pour le deuxième tour, vous devez voter utile en pensant à votre avenir, à celui de votre circonscription.

Vous pouvez compter sur mon travail et mon dévouement.

Assuré de votre confiance renouvelée et accrue.

Fort de l'autorité que me donnera votre vote, dimanche prochain 12 mars,

Avec votre soutien et votre amitié, nous travaillerons ensemble :

Pour notre circonscription,
Pour la prospérité et la paix,
Pour la République,
et pour la France.

ROGER FOSSÉ

Ancien déporté résistant à Buchenwald
Croix du combattant
Croix du combattant volontaire de la Résistance
Chevalier de la Légion d'honneur
Candidat de la Ve République
Député sortant

Remplaçant éventuel :

BERNARD THÉLU

Docteur-vétérinaire
Ancien combattant 1939-1945
Ancien prisonnier de guerre
Membre de la Commission départementale d'équipement, section agricole, forestière et rurale
Maire de Fauville-en-Caux

NEUVIÈME CIRCONSCRIPTION

Cantons de : Dieppe, Envermeu, Eu, Longueville-sur-Scie, Offranville.

M. Raymond OFFROY
(Candidat Ve République)
élu le 12 mars 1967
(U.D. Ve R.)

1re CIRCULAIRE

Electrices, électeurs,

Depuis 1962 vous êtes représentés à l'Assemblée Nationale par un homme de l'opposition qui doit son siège aux communistes.

Depuis cinq ans, votre circonscription n'a pas été défendue sur le plan national : c'est pourquoi la zone industrielle de Dieppe est lamentablement vide, le pont tournant du Tréport toujours à l'état de projet, la pêche périclite, le port de commerce est menacé, le sous-emploi domine la région et l'agriculture connaît des difficultés croissantes.

Pourtant l'essor de la France depuis 1962 n'est pas un mythe !

Pourtant l'expansion de la vallée de la Basse-Seine qui fait aussi partie de la Haute-Normandie n'est pas un mirage !

Pourquoi faut-il que nous ayons aujourd'hui une situation économique et sociale à redresser ?

Pourquoi faut-il que Dieppe et sa région aient le triste privilège d'être le théâtre de malaises sociaux, de troubles économiques, alors que, dans une grande partie du département, règne une progression constante dont bénéficie le niveau de vie de tous ses habitants ?

Parce que nos élus sont trop souvent les représentants d'oppositions qui sont fréquemment déchirées et toujours stériles.

Ces hommes ont été élus sur des promesses, sur un programme...

Les ont-ils tenues ? - Non !

A ces promesses qui ont montré qu'elles étaient de la pure démagogie,

Nous préférons les réalisations de la Ve République qui a apporté la stabilité gouvernementale, la restauration de la monnaie, l'unité et l'autorité dans la direction des affaires publiques.

Nous préférons un régime qui a fait passer les crédits de l'Education nationale de 4 milliards en 1957 à 18 milliards et demi en 1967, tandis que le budget de la Défense nationale, malgré la création de la force de frappe qui assure notre indépendance et notre sécurité, ne représente plus, en 1967, que 19 % des dépenses publiques contre 25 % en 1957.

Nous préférons un régime qui a doublé le nombre des enfants et jeunes gens admis à suivre l'enseignement du second degré ou l'enseignement supérieur, qui a triplé le nombre des H.L.M. financées avec l'aide de l'Etat, qui a doublé l'allocation-vieillesse, qui a adopté des mesures particulières en faveur des agriculteurs prenant leur retraite, qui a étendu la Sécurité sociale aux exploitants agricoles, qui veut faire de la prochaine législature une législature sociale apportant aux agriculteurs, et notamment aux exploitants de type familial, l'aide dont ils ont besoin et transformant la condition ouvrière sur le plan de la dignité humaine et dans le domaine du niveau de vie.

Electrices, électeurs de cette circonscription attachante et riche de promesses, vous n'avez pas profité comme il se doit de ce bond en avant qu'ont réalisé la France en général et la vallée de la Basse-Seine en particulier.

Vous avez voulu réclamer votre part de cet essor, et aux élections présidentielles de 1965, vous avez accordé, dans cette circonscription, 56 % de vos voix au général de Gaulle.

Poursuivez cette démystification de la démagogie des oppositions et confirmez votre vote des présidentielles en choisissant aux législatives le seul candidat investi par toutes les formations qui composent la Ve République :

Raymond Offroy, compagnon de la première heure du général de Gaulle.

M. Boisson, député sortant de la Fédération, se flatte d'être un anti-communiste convaincu. Il a néanmoins accepté de signer avec les représentants du Parti communiste un accord réciproque de désistement.

M. Boisson, prisonnier des communistes depuis 1962 serait, s'il était élu à nouveau, non seulement l'otage des communistes, mais l'un des hommes d'une opposition qui se flatte de faire entrer les communistes au Gouvernement si d'aventure elle obtenait la majorité.

Electrices, électeurs de la neuvième circonscription, restez logiques avec vous-mêmes ; participez au grand élan qui veut donner au général de Gaulle la majorité cohérente sans laquelle il ne pourrait assurer la stabilité et le progrès que vous réclamez ; refusez d'envoyer au Parlement un communiste ou un de ses alliés honteux.

Votez pour le progrès dans l'expansion et le plein-emploi dans la stabilité.

Votez pour l'Europe des réalités, l'indépendance nationale et la paix dans la sécurité.

Votez RAYMOND OFFROY

Ministre plénipotentiaire hors classe
Ambassadeur de France depuis 1954
Officier de la Légion d'honneur
Médaille de la Résistance avec rosette

Remplaçant éventuel :

JEAN CLATZ

Docteur en médecine
Vice-président de la Commission administrative de l'hôpital

2e *CIRCULAIRE*

Electrices, électeurs de la 9e circonscription,

Dans notre circonscription, votre confiance m'a placé en tête de tous les candidats.
Je vous remercie de cet honneur.

Le résultat du scrutin de dimanche dernier est clair : la Ve République est assurée de conserver une large majorité dans la prochaine Assemblée, enracinant profondément dans notre France le régime de stabilité qui a été créé par le général de Gaulle et que le peuple français a toujours approuvé par des votes massifs.

Une ère de prospérité économique et de développement social va se lever sur l'ensemble du pays. La région Dieppe, Le Tréport, Eu ne doit pas se tenir à l'écart de ce grand mouvement en avant. Elle doit saisir la chance qui lui est offerte.

Mais attention ! La menace communiste pèse de tout son poids sur notre région riche de promesses.

Vous refuserez de la livrer pieds et poings liés aux mains d'un Parti qui vise à détruire la propriété sous toutes ses formes et à embrigader les masses laborieuses.

Vous refuserez de vous faire les complices du Communisme qui, avec l'aide de ses alliés de l'opposition, veut aujourd'hui détruire les institutions de la Ve République que vous avez voulues.

Vous refuserez d'apporter votre concours à ces hommes dont Guy Mollet a dit un jour : « Les Communistes ne sont ni à gauche, ni à droite, mais à l'Est ».

Si pour des raisons de tactique électorale Guy Mollet a oublié ces paroles, nous nous en souvenons !

Vous vous rappellerez aussi que les Communistes veulent saboter l'action de la Ve République comme ils ont paralysé jadis l'action de vos municipalités.

Electrices, électeurs, assuré de la confiance du général de Gaulle, je serai, si vous le voulez, votre avocat auprès des Pouvoirs publics. Je serai, si vous le voulez, votre porte-parole auprès de mes amis de la majorité, dans les capitales étrangères et auprès des organismes internationaux. Ensemble, si vous le voulez, nous pourrons rétablir la prospérité de notre région, y accroître les salaires grâce à l'implantation de nouvelles entreprises, fournir un emploi aux jeunes, empêcher ainsi leur exode, et assurer à chacun un niveau de vie décent.

Avec votre appui, j'aiderai aussi à préserver cette diplomatie que je représente et qui, sous la Ve République, a restauré l'indépendance nationale, la paix dans la sécurité et la coopération pacifique de la France avec tous les peuples du monde.

Electrices, électeurs, voilà pourquoi le vote de chacun et de chacune d'entre vous va compter dans le destin de notre circonscription, qui ne doit pas devenir une citadelle rouge.

Le sort de notre région est entre vos mains.

Dimanche prochain, votez en masse pour l'avenir, pour la prospérité, pour la promotion sociale, pour la paix.

Votez Ve République, votez de Gaulle, votez Offroy.

RAYMOND OFFROY

Ministre plénipotentiaire hors classe
Ambassadeur de France depuis 1954
Officier de la Légion d'honneur
Médaille de la Résistance avec rosette

Remplaçant éventuel :

JEAN CLATZ

Docteur en médecine
Vice-président de la Commission administrative de l'hôpital

DIXIÈME CIRCONSCRIPTION

Cantons de : Argueil, Aumale, Bellencombre, Blangy, Bluchy, Forges-les-Eaux, Gournay-en-Bray, Londinières, Neufchâtel-en-Bray, Saint-Saëns.

M. Georges DELATRE
(Candidat Ve République)
élu le 12 mars 1967
(U.D. Ve R.)

1re CIRCULAIRE

Electrices, électeurs,

En novembre 1962, vous m'avez honoré de votre confiance en m'envoyant vous représenter à l'Assemblée Nationale.

Aujourd'hui, conscient d'avoir rempli le contrat que nous avions passé ensemble, je sollicite le renouvellement de mon mandat de député.

Je suis en effet persuadé, aujourd'hui comme hier de la valeur des options fondamentales de la Ve République que vous avez voulue et obtenue.

Je suis convaincu qu'il n'y a pas de gouvernement efficace sans majorité stable. Or, les cartels électoraux que nous donnent en spectacle les diverses oppositions ne sont pas en mesure de constituer une majorité durable, ni même une simple majorité éphémère.

Il faut donc être logique et approuver dans leur ensemble des institutions :

— Qui tendent à faire de la France une grande démocratie;

— Qui veulent créer l'Europe des réalités économiques et politiques;

— Qui pratiquent avec le tiers-monde une indispensable politique de coopération;

— Qui recherchent l'indépendance dans le respect absolu des alliances et des amitiés traditionnelles. ;

— Qui condamnent la guerre au Vietnam et désirent faire en sorte que la paix connue par la France s'étende au monde entier.

J'ai soutenu pendant quatre ans cette politique et continuerai si vous me faites l'honneur de vos suffrages de la soutenir, sans pour autant abandonner l'indépendance d'esprit que vous me connaissez.

Parce que j'appartiens à la majorité, on parle d'inconditionnel !

Eh bien ! si le fait d'être fidèle à un contrat de majorité tendant à assurer la stabilité, le progrès économique et social, et la paix, je suis inconditionnel !

En vérité la majorité est inconditionnelle dans l'efficacité, alors que les oppositions sont inconditionnelles dans la stérilité !

La majorité n'a pas besoin de faire prendre un engagement écrit à ses élus !

Si des oppositions l'ont fait, c'est parce qu'elles connaissent aussi bien que l'électeur la versatilité de leurs candidats !

Aux promesses démagogiques et irréalisables, nous préférons quant à nous, des budgets en équilibre et dans lesquels s'améliore d'année en année le niveau de vie de tous les Français.

Le budget de 1967 n'est-il pas un budget de progrès ?

Il suffit de comparer les augmentations de crédits par rapport à 1966 eux-mêmes en augmentations sur les précédents :

11 % pour l'Education nationale (Dans l'enseignement supérieur : 1 enseignant pour 22 étudiants, contre 1 pour 33 en 1957) ;
24 % pour l'Agriculture (5 fois plus qu'en 1957);
100 % pour le Logement;
30 % pour la Jeunesse et les Sports;
60 % pour la Recherche scientifique;
39 % pour la Formation professionnelle et la Formation sociale;
16 % pour les Affaires sociales.

Equilibre, progrès dans l'indépendance et la paix. Tels sont les éléments dominants d'une politique résolument projetée vers l'avenir.

De cette marche en avant depuis 1958 retenons ces chiffres qui parlent d'eux-mêmes : Nos réserves d'or et de devises atteignent le chiffre record de 30 milliards de nouveaux francs (3.000 milliards AF) dont 87 % en or alors qu'elle étaient de zéro au retour du général de Gaulle.

Est-ce à dire que nous devons arrêter nos efforts et être entièrement satisfaits ?

Certainement pas! Mais la poursuite inlassable de cette progression dans tous les domaines grâce à la stabilité de la Ve République doit nous conduire, dans la paix, vers un progrès social, source d'une prospérité grandissante bénéfique pour chacun.

Cette politique nationale à laquelle j'ai contribué, l'aide souvent peu spectaculaire, mais inlassable que j'ai apportée aux communes et aux électeurs de ma circonscription m'autorisent à croire que je puis me permettre de solliciter à nouveau et avec sérénité vos suffrages.

Au cours de quelque 300 permanences tenues régulièrement dans tous les chefs-lieux de canton, comme au cours de nombreuses manifestations auxquelles on a bien voulu m'inviter, j'ai pu rencontrer un grand nombre d'entre vous.

Des contacts humains se sont établis et furent souvent fructueux en compréhension, et riches d'enseignements.

J'ai conscience d'avoir résolu bon nombre de problèmes particuliers ou collectifs en participant de très près à la vie de cette attachante circonscription qui m'a vu naître.

En citoyens majeurs. conscients et informés de la politique générale de la Ve République, de l'action personnelle de votre député dans la circonscription, de son efficacité dans la gestion de sa propre commune, vous tirerez sans aucun doute les conclusions qui vous améneront à confirmer votre attitude lors des élections présidentielles de 1965 et vous voterez pour Georges Delatre, député Ve République de la 10e circonscription de Seine-Maritime.

Dr Georges DELATRE
Chirurgien — Maire de Gournay
Député sortant
Candidat Ve République

Remplaçant éventuel :

Marc PERRIN
Agriculteur — Ancien déporté-résistant
Chevalier de la Légion d'honneur
Croix de guerre 1939-1945 — Médaille de la Résistance

2e CIRCULAIRE

Electrices, électeurs,

Dans toute la France et en Seine-Maritime, la Ve République est arrivée la première.

Dans notre circonscription, votre confiance nous a placés, M. Perrin et moi-même, en

tête de tous les candidats, en accroissant de façon considérable le nombre de voix que nous avions obtenues en 1962.

Nous vous remercions très vivement de cet honneur.

Vous avez voulu confirmer votre volonté de donner à votre majorité, cohérente et efficace, le moyen de poursuivre l'œuvre entreprise pour la rénovation de la France et la construction de l'Europe des réalités.

Vous avez compris que la véritable démocratie instituée par la V[e] République, que vous avez voulue, ne doit pas être soumise aux rivalités d'oppositions déchirées et dominées par le Parti communiste.

Vous avez démontré votre besoin des situations claires en opposant aux vagues promesses démagogiques de cartels électoraux sans programme réalisable, votre désir de maintenir la stabilité qui permet au Gouvernement d'atteindre les objectifs que nous vous avons soumis.

Vous connaissez ma détermination de servir les intérêts collectifs dans le cadre de l'intérêt général, et vous savez que je poursuivrai inlassablement cette tâche.

Vous confirmerez, massivement et sans abstention, le 12 mars prochain, vos suffrages du premier tour, en votant pour votre député.

Docteur Georges DELATRE
Candidat V[e] République

Remplaçant éventuel :

Marc PERRIN

Vive la 10[e] Circonscription !

Vive la République !

Vive la France !

SEINE-ET-MARNE

PREMIÈRE CIRCONSCRIPTION

Cantons de : Brie-Comte-Robert, le Châtelet-en-Brie, Melun-Nord, Melun-Sud, Mormant, Tournan-en-Brie.

M. Marc JACQUET
(Candidat Vᵉ République)
élu le 12 mars 1967
(U.D. Vᵉ R.)

1ʳᵉ CIRCULAIRE

5 mars. C'est le jour où vous devrez aller voter, car vous connaissez l'importance de votre choix pour votre vie de chaque jour, dans le cadre de la Nation, de notre département, de votre commune, de votre foyer.

Avec le général de Gaulle dont 56 % de Seine-et-Marnais ont approuvé la politique il y a à peine 15 mois, la France a accompli un magnifique redressement qui fait d'elle une des nations les plus enviées dans le monde.

Vous voulez que cette politique continue. Vous serez donc logique avec vous-même.

Aujourd'hui, les conditions sont réunies, grâce à la stabilité et à la paix enfin retrouvées, pour poursuivre ensemble notre chemin vers l'expansion économique et le progrès social.

Je me présente une nouvelle fois à vos suffrages avec la tranquille conscience d'un homme qui, depuis 15 ans, accomplit son devoir et dont vous connaissez bien :

— la liberté d'esprit,
— le sens de l'humain,
— l'expérience des affaires publiques,
— l'efficacité.

Les réalisations d'hier garantissent le programme de demain.

En huit ans, héritant d'une situation catastrophique (je n'insiste pas, mais n'oubliez pas !) la Vᵉ République avec de Gaulle a essentiellement :

— d'abord rétabli la paix, ce bien inestimable : aucun jeune Français ne risque aujourd'hui sa vie sur un champ de bataille;

— restauré la France à sa vraie place, dans le concert international, pour la liberté et la justice;

— réorganisé la défense du pays avec une armée moderne et un service militaire réduit à une durée raisonnable;

— jugulé l'inflation, source de toutes les injustices et de toutes les misères, et doté la France d'une monnaie forte qui a permis d'asseoir cette stabilité sans laquelle il n'y a de progrès possible, ni économiquement, ni socialement;

— fait un immense effort pour l'Education nationale, si longtemps délaissée : plus d'enseignants que de militaires en 1967, un budget quadruplé en huit ans;

— lancé la France dans les grandes entreprises modernes : l'espace, l'électronique, le « Concorde », l'aérotrain, la lutte contre le cancer, etc.

— replacé l'agriculture à sa juste place dans l'économie nationale : l'objectif des 5 % (rattrapage des revenus) a été atteint en 1966.

— mené la lutte pour l'élévation du niveau de vie : augmentation des salaires liée à l'augmentation de la production, hausse des prix contenue, relèvement du S.M.I.G., extension de la Sécurité sociale (exploitants agricoles, artisans, commerçants), rajustement des pensions et retraites et de l'allocation aux vieux travailleurs (passée de 105.200 francs en 1958 à 210.000 en 1967), révision de l'allocation logement (plafond passé de 20.000 à 30.000 francs).

C'était hier, mais demain...

Eh bien ! je pense que l'expansion économique relancée, la stabilité financière retrouvée, la prochaine Assemblée doit avec le Gouvernement axer son action sur les améliorations sociales. Il faut poursuivre avec ardeur :

— la formation et l'éducation de la jeunesse (priorité des priorités) et la promotion des adultes ;

— l'équipement sportif et culturel ;

— l'amélioration de la situation des gens âgés : leur retraite (régime complémentaire, possibilités d'anticipation), leur statut fiscal, et celle des handicapés physiques ;

— la promotion de la femme dans le cadre de sa vie de famille et de sa vie professionnelle ;

— la garantie de la rémunération mensuelle des salariés par les mécanismes appropriés ;

— la reconsidération de la situation des cadres dans la vie économique du pays, notamment sur le plan fiscal ;

— l'accroissement de l'effort sur le logement, essentiellement par l'augmentation du contingent annuel d'H.L.M. ;

— l'équipement collectif du pays : les autoroutes, le téléphone et surtout l'équipement sanitaire (hôpitaux et maisons de retraite).

Tels sont mes engagements. Programme ambitieux, mais possible, mais seulement possible dans la continuité et la stabilité des gouvernements de la V[e] République.

N'interrompez pas l'œuvre entreprise.

Faites confiance à ceux qui, ayant beaucoup fait hier, feront encore plus demain.

Faites confiance à

MARC JACQUET

Député élu en 1962
Conseiller général de Melun — Maire de Barbizon
Premier président du district de Paris
Rapporteur du budget de l'Etat (1958-1962)
Ministre des travaux publics (1962-1966)

Remplaçant éventuel :

JEAN PETIT

Maire de Melun
Chevalier de la Légion d'honneur — Officier de l'Ordre national du mérite

---

2[e] CIRCULAIRE

Chères électrices, chers électeurs,

J'avais raison de ne pas douter de votre fidélité. Me permettant de distancer mes adversaires, 28.000 d'entre vous m'ont renouvelé leur confiance. Je leur en ai une profonde reconnaissance et je leur dis : venez le 12 mars aussi nombreux, confirmez votre vote.

Le premier tour vient de prouver qu'il n'y a qu'une majorité possible : celle qui permet à la France depuis 1958 d'être enfin gouvernée.

Renforçons cette majorité.

A ceux d'entre vous qui, dimanche dernier, ont accordé leur suffrage à d'autres candidats, je tends largement la main et leur dis : devant le regroupement qui se fait autour des communistes, il importe de faire la démonstration massive des forces d'ordre et de progrès.

En votant plus nombreux encore sur mon nom, vous doterez notre circonscription d'une représentation d'autant plus efficace.

Soyez réalistes !

A tous, merci encore et faites confiance à

MARC JACQUET

Conseiller général de Melun — Maire de Barbizon
Premier président du district de Paris
Rapporteur du budget de l'Etat (1958-1962)
Ministre des travaux publics (1962-1966)

Remplaçant éventuel :

JEAN PETIT

Maire de Melun
Chevalier de la Légion d'honneur — Officier de l'Ordre national du mérite

---

DEUXIÈME CIRCONSCRIPTION

Cantons de : Claye-Souilly, Chelles, Dammartin-en-Goële, Lagny.

M. Guy RABOURDIN
(Candidat Union pour la Ve République)
élu le 12 mars 1967
(U.D. Ve R.)

1re CIRCULAIRE

5 ans de service.

Beaucoup d'entre vous m'ont rencontré depuis mon entrée au Parlement, la plupart ont connu mes activités.

Mais il semble utile, au moment où le Comité d'action pour la Ve République m'a désigné pour solliciter une nouvelle fois vos suffrages, de dresser un bilan de mon action tant sur le plan national, que sur le plan régional et local.

5 ans au service de la Nation :

— Une action positive en faveur des personnes âgées : 800.000 personnes qui n'en bénéficiaient pas ont obtenu l'assurance-maladie.

— Une action et des recommandations en faveur de la construction de logements.

— Des propositions précises et retenues par le Gouvernement en faveur de la construction d'écoles et de lycées.

— Des initiatives très nombreuses au sein de la Commission des affaires sociales dont je fus vice-président.

— Enfin, en tant que député de la majorité, le respect des règles du parlementarisme et le respect des engagements pris devant mes électeurs en 1962.

5 ans au service de la circonscription :

— Une action déterminante dans 3 directions :

— Equipement des communes et création d'emplois.
— Une véritable politique de construction de logements sociaux.
— Régler le problème scolaire.

— Le règlement du conflit entre la Sécurité sociale et les médecins.

— La défense de notre circonscription au Conseil général en coordonnant mon action avec celle des trois autres conseillers généraux.

— Une lutte incessante et fructueuse au sein du district de la Région parisienne pour régler les problèmes d'équilibre de la circonscription, équipements généraux, transports, culture et loisirs.

A vous de juger.

A vous de juger en toute liberté et justice. A vous de choisir entre des candidats inconnus, sans programme sérieux ni expérience de nos problèmes, et votre député sortant qui s'engage à poursuivre sa mission, avec la même efficacité que celle qui a marqué son action depuis 1962?

*
* *

L'élection d'un député est certes un acte politique, mais c'est d'abord un choix : choix entre des orientations, mais choix aussi entre des hommes.

Le député est, en effet, un homme politique dont l'action doit s'exercer à l'échelon national, mais il est aussi l'intermédiaire permanent entre le citoyen et l'administration : Sans ignorer les responsabilités de celles-ci, il doit se faire le porte-parole de ceux qu'il représente.

Votre député doit donc être, sur le plan national, un homme écouté, mais il doit aussi avoir la volonté permanente de résoudre les problèmes régionaux dont dépend la vie quotidienne de chacun.

*
* *

Nos objectifs.

Poursuivre l'action entreprise dans les domaines essentiels à la vie des Français et des habitants de notre région.

Equiper et développer la région.

Les efforts de Guy Rabourdin ont porté avec succès sur l'électrification, les centres d'hygiène, les télécommunications et les postes, les zones industrielles, les H. L. M., les voies d'accès, les centres culturels et de loisirs.

Le logement.

Nombre de logements construits en Seine-et-Marne : de 1958 à 1962, 4.601 logements, et de 1962 à 1966, plus de 5.000, dans lesquels vivent 17.396 personnes; de 1949 à 1957, 3.101 logements seulement avaient été construits.

Le sort des personnes âgées.

Pour l'assurance maladie, pour les villas retraites ..., à chaque occasion Guy Rabourdin a œuvré avec succès en faveur de l'amélioration du sort des personnes âgées.

L'éducation nationale.

C'est un problème qui n'a cessé de préoccuper Guy Rabourdin qui, à de très nombreuses reprises et notamment au cours de discussions budgétaires, est intervenu afin d'attirer l'attention du Gouvernement sur les problèmes posés par les conditions matérielles de l'enseignement.

Au service du public.

L'action de Guy Rabourdin s'est aussi étendue à la solution des problèmes personnels de ses administrés. Ainsi, Guy Rabourdin a reçu personnellement à sa mairie et dans ses permanences plus de 7.000 personnes. 5.263 dossiers ont été ouverts dont près de 4.000 ont abouti à une solution favorable.

Il a mis au service du public, un service de conseil juridique qui a étudié et suivi 887 dossiers. 623 de ces dossiers ont été refermés après que les personnes intéressées aient eu gratuitement satisfaction.

Guy Rabourdin a reçu plus de 42.000 lettres, et répondu à plus de 41.000 de ces lettres qui pour la plupart contenaient des demandes de conseil.

En travaillant ainsi au service du public, au service de la Seine-et-Marne, Guy Rabourdin a prouvé son efficacité, sa valeur et sa compétence.

Mais rien ne pourra être fait si un certain nombre de conditions ne sont pas remplies. En effet, il serait vain d'imaginer que puissent être satisfaites les ambitions de chacun, aussi légitimes soient-elles, sans un Gouvernement stable s'appuyant sur une majorité cohérente.

Pour une France indépendante, pacifique, prospère et fraternelle au sein d'une Europe unie et dans un monde réconcilié, il faut :

— Un chef d'Etat choisi par le peuple, investi de responsabilités suprêmes;

— Un Gouvernement stable et homogène;

— Un Parlement comportant une majorité cohérente et prête à faire taire les égoïsmes des partis;

— Des citoyens directement associés à la gestion de leurs affaires politiques, économiques et sociales.

C'est ce que le peuple de France a choisi avec la Ve République.

Pour le progrès, l'indépendance et la paix avec :

Guy RABOURDIN

Député sortant — Conseiller général — Maire de Chelles
Président de la Commission des finances du district de la région parisienne

Remplaçant éventuel :

Rémy SURQUAIN

Docteur-vétérinaire
Maire-adjoint de Dammartin-en-Goële

2e *CIRCULAIRE*

Le choix est clair.

42,5 % des électeurs se sont prononcés dès le 1er tour en faveur de ma candidature.
Je remercie tous ceux et toutes celles qui m'ont ainsi témoigné leur confiance.
Vous devez confirmer ce choix.

Une importante majorité s'est dégagée tant dans le pays que dans notre circonscription en faveur de la Ve République.

Les Françaises et les Français se sont clairement exprimés.

Il s'agira le 12 mars de confirmer ce choix dont dépend votre avenir.

Ce choix est clair. Il est simple :

D'un côté le candidat communiste et tout ce que cela implique, de l'autre ma candidature et la poursuite de l'œuvre de rénovation et de progrès entreprise par la Ve République.

Vous devez donc dimanche prochain confirmer le choix de la majorité pour le progrès, l'indépendance et la paix avec

GUY RABOURDIN

Député sortant — Conseiller général — Maire de Chelles
Président de la Commission des finances du district de la région parisienne

Remplaçant éventuel :

RÉMY SURQUAIN

Docteur-vétérinaire
Maire-adjoint de Dammartin-en-Goële

TROISIÈME CIRCONSCRIPTION

Cantons de : Coulommiers, Crécy-en-Brie, la Ferté-sous-Jouarre, Lizy-sur-Ourcq, Meaux, Rebais.

M. Bertrand FLORNOY
(Candidat Ve République)
élu le 12 mars 1967
(U.D. Ve R.)

1re CIRCULAIRE

Chères électrices, chers électeurs,

En 1962 vous m'avez accordé votre confiance.

Aujourd'hui, je me présente à nouveau devant vous, conscient d'avoir été fidèle à mes engagements.

Depuis cinq ans, j'ai soutenu l'œuvre de paix et de rénovation entreprise par le général de Gaulle, chef de l'Etat.

Depuis cinq ans, par mes travaux à la Commission des affaires sociales, par mes interventions à la tribune du Parlement, et comme rapporteur du budget de la Jeunesse et des Sports, je me suis efforcé de rendre la plus efficace possible, la plus juste possible, l'action du Gouvernement de la Ve République.

Depuis cinq ans, aussi bien à l'Assemblée Nationale qu'au Conseil général, j'ai fait porter mes efforts sur le développement de notre région Nord de Seine-et-Marne, jusqu'alors nettement défavorisée par rapport au Sud.

Dans cette action régionale je suis fier d'avoir obtenu ou, d'avoir accéléré de grandes opérations, parmi lesquelles je citerai quelques-unes, concernant l'infrastructure et l'équipement :

— modernisation, avant 1971, de la route nationale 3 entre Meaux et La Ferté-sous-Jouarre avec, dès 1965, la mise en service, de Meaux à Trilport, des premiers kilomètres sur quatre voies existant dans la circonscription ;

— mise en automatisation du téléphone pour nos communes avancée de trois ou quatre ans ;

— financement du nouvel hôpital de Meaux et classement de celui de Coulommiers ;

— financement de nombreuses opérations sportives : piscine de Meaux, parc des sports de Coulommiers, gymnase de Lizy-sur-Ourcq, stades de Faremoutiers, de Quincy, etc. ;

— augmentation du nombre de classes primaires.

I. — *Une grande politique régionale.*

— pour une administration plus étoffée et plus décentralisée dans le nord du département. Le recours constant à la direction des Services à Melun ralentit toutes nos activités productrices. Il conviendra de préparer l'accession de Meaux au rang de Préfecture et le retour de Coulommiers à celui de Sous-Préfecture ;

— pour des équipements collectifs adaptés à l'avenir de notre région, associée au District parisien. L'effort portera, en particulier, sur l'implantation d'établissements d'enseignement et de formation professionnelle et la création d'un Institut universitaire de technologie qui aidera à la promotion de nos jeunes, y compris des jeunes ruraux, et donnera à la région de Meaux une vocation universitaire ;

— pour une infrastructure moderne. L'œuvre est commencée : il faudra hâter, et c'est possible, l'automatisation complète du téléphone, accélérer la modernisation de la nationale 34 et des axes Nord-Sud ; améliorer les transports ferroviaires ;

— pour la fin des disparités économiques et sociales qui résultent du maintien des zones. L'objectif est ici la disparition des zones dans l'ensemble du District d'ici cinq ans.

II. — *Une politique nationale de progrès.*

— En France, l'œuvre de redressement et d'expansion entreprise depuis 1958, a permis d'effacer, en grande partie, les retards tragiques que nous a légués la IVe République et a rendu à notre pays sa place de puissance moderne. L'effort budgétaire portera sur l'équipement productif de la Nation.

A ce propos, il faut noter que la part réservée aux dépenses militaires dans le budget national diminue chaque année, alors que la part de l'Education nationale augmente — et très fortement à chaque budget.

— Les objectifs économiques et sociaux de notre action figurent au Ve Plan, voté par le Parlement. Ce Plan est susceptible d'être amélioré, en particulier en ce qui concerne une répartition des revenus plus équitable. La Ve République a fait que notre taux d'expansion devienne un des plus hauts d'Europe. Il est maintenant possible et nécessaire que l'ensemble des Français soient associés à ce profit.

— Le maintien de la paix, d'une paix obtenue par de Gaulle après vingt-cinq années de guerres et de campagnes coloniales, exige une politique non de nationalisme mais d'indépendance, seule capable d'assurer l'équilibre et d'éviter à la France d'entrer dans un conflit qui ne la concernerait pas. Cette politique d'indépendance vis-à-vis des « super-grands » aboutira à une Europe unie, à laquelle je crois et pour laquelle je travaille comme membre de l'Assemblée du conseil de l'Europe.

Les conditions du progrès.

Une grande politique régionale et une politique nationale de progrès ne peuvent se réaliser que dans la continuité de l'effort, dans la stabilité.

Les institutions nouvelles, plus précisément l'élection du Président de la République au suffrage universel, assurent la continuité de la politique française. Quant à la stabilité, elle dépend de l'accord entre le chef de l'Etat et une majorité cohérente, consciente de ses responsabilités.

Cette majorité cohérente, avec ses tendances et sa discipline, existe : c'est celle de la Ve République.

En face d'elle se dressent des oppositions, sans programme commun mais toutes animées d'une passion commune : renverser de Gaulle.

Nous avons un exemple de cet échantillonnage d'oppositions dans notre circonscription :

une candidate communiste, une de nuance Mitterrand, un nationaliste, et un « démocrate » sans investiture qui recherche aussi bien les voix conservatrices que progressistes.

Que feraient au Parlement les représentants de ces oppositions sinon s'opposer entre elles, si par extraordinaire elles devaient former une nouvelle majorité ?

Si je me présente avec confiance devant vous, électrices et électeurs de la 3e circonscription, c'est parce que le travail que j'ai accompli pendant cinq ans m'autorise à compter sur votre estime.

C'est aussi parce qu'il est nécessaire pour notre pays et notre région d'assurer la continuité de la tâche.

Vive la France ! Vive la République !

Bertrand FLORNOY

Député — Conseiller général
Membre de l'Assemblée du Conseil de l'Europe
Ethnologue
Professeur au collège des Sciences sociales et économiques
Président de la Société des explorateurs et des voyageurs français
Engagé volontaire aux Forces françaises libres — Officier de réserve
Croix de guerre 1939-1945 — Chevalier de la Légion d'honneur
Commandeur de l'Ordre du mérite sportif
Commandeur de l'Ordre de la recherche et de l'invention

Remplaçant éventuel :

François de PERETTI

Attaché de préfecture

2e CIRCULAIRE

23.826 électrices et électeurs ont bien voulu, dès le premier tour, me manifester leur confiance. Je les en remercie.

Ce vote massif sera pour moi une aide précieuse dans l'action que je continuerai de mener pour l'expansion de notre région et pour une politique nationale de progrès.

Les électeurs devront confirmer ce choix le dimanche 12 mars.

Ceux d'entre vous qui, au premier tour, ont porté leurs suffrages sur un autre candidat, maintenant éloigné du scrutin, mais qui sont partisans de la stabilité, ajouteront leur voix à celles des 23.826 citoyens favorables à la Ve République.

Le choix est clair, la décision est simple.

D'une part, une candidate qui porte les derniers espoirs des diverses oppositions, des communistes à l'extrême-droite, et dont le principal objectif est de chasser du pouvoir le général de Gaulle, premier Président de la République élu par le peuple,

d'autre part, ma candidature, c'est-à-dire la certitude d'une action continue, dans le cadre de nos institutions, pour l'expansion, le progrès et la paix.

Votre vote de dimanche prochain sera décisif.

Formons ensemble une majorité de progrès et de paix.

Bertrand FLORNOY

Député — Conseiller général
Membre de l'Assemblée du Conseil de l'Europe
Ethnologue
Professeur au collège des Sciences sociales et économiques
Président de la Société des explorateurs et des voyageurs français
Engagé volontaire aux Forces françaises libres — Officier de réserve
Croix de guerre 1939-1945 — Chevalier de la Légion d'honneur
Commandeur de l'Ordre du mérite sportif
Commandeur de l'Ordre de la recherche et de l'invention

Remplaçant éventuel :

François de PERETTI
Attaché de préfecture

QUATRIÈME CIRCONSCRIPTION

Cantons de : Bray-sur-Seine, Donnemarie-en-Montois, la Ferté-Gaucher, Montereau-Faut-Yonne, Nangis, Provins, Rosay-en-Brie, Villiers-Saint-Georges.

M. Alain PEYREFITTE

(Candidat d'Union pour la Ve République)
élu le 5 mars 1967
(U.D. Ve R.)

Chères électrices, chers électeurs,

Pendant huit années de travail acharné, je crois avoir fait de mon mieux. Bien que ministre pendant cinq ans, je n'ai pas cessé, en équipe avec Roger Pezout, de tenir des permanences, de rendre visite à toutes les communes, de défendre les intérêts de la circonscription, de résoudre les problèmes de tous et de chacun, sans jamais demander à personne ses opinions politiques. Bref, avec le concours de mon suppléant et en étroite collaboration avec les élus cantonaux ou municipaux, je me suis efforcé de mettre l'efficacité de la Ve République à votre service.

Les concurrents ne manquent pas pour le 5 mars. C'est normal : nous sommes en République. Mais les candidats d'opposition, dans notre circonscription, sont à l'image des oppositions dans l'ensemble du pays : elles ne s'unissent que pour critiquer ; elles s'opposent entre elles quand il s'agit de bâtir. Si le pouvoir tombait entre leurs mains, croyez-vous qu'elles obtiendraient de meilleurs résultats que nous ?

Bien sûr, tout n'est pas parfait ! Il reste beaucoup à faire, bien des misères à soulager, bien des retards à rattraper, bien des besoins à satisfaire !

Mais comment progresser, si ce n'est dans la continuité ?

Je connais bien vos soucis : vous avez constaté que je pouvais y répondre. Dans le cadre de la Ve République, je suis en mesure de contribuer à assurer votre avenir en Seine-et-Marne, et de vous aider à vous y faire une vie meilleure. Je considère donc comme un devoir de conscience de vous demander votre confiance pour une nouvelle législature.

De manière à rendre encore plus étroit ce contact avec les électeurs qui nous est si utile, nous avons décidé, Roger Pezout et moi, d'organiser, si nous sommes réélus, à jour fixe chaque mois, une permanence dans chacun des huit chefs-lieux de canton, pour entendre et aider tous ceux qui le demandent.

D'autre part, nous nous engageons à lutter pour :

1. — Une prospérité croissante et mieux partagée (nouveaux progrès vers la parité de l'agriculture et vers la suppression complète des abattements de zone ; répartition plus équitable des impôts et allégement de la fiscalité pour les petits contribuables ; large participation du district parisien aux dépenses locales ; aide accrue aux familles nombreuses et aux déshérités ; augmentation des allocations familiales).

2. — Des activités nouvelles créatrices d'emplois (implantation d'entreprises dans les zones industrielles et dans les zones d'accueil des cantons ruraux ; aide à la reconversion professionnelle, à la promotion sociale et à la formation accélérée des adultes).

3. — Une politique du logement toujours plus sociale, en faveur des travailleurs et des familles (des logements sociaux, des H.L.M., des maisons individuelles, aide à l'habitat rural; amélioration des conditions de crédit pour l'accession à la propriété; relèvement de l'allocation-logement; services sociaux : garderies, crèches, etc.).

4. — Des équipements modernes, grâce à une aide accrue de l'Etat, du district et du département (réalisation du téléphone automatique; aménagement des vallées de la Seine et de l'Yonne; ponts de Noyen et de Cannes-Ecluse; déviation auto-routière de Provins; réfection des chemins; curage des rus; amélioration des dessertes de la circonscription).

5. — Une meilleure protection contre l'adversité (construction d'un grand hôpital moderne à Provins; extension de celui de Montereau; écoles d'infirmières, création d'hôpitaux ruraux, de maisons de retraite, de services de soins; centres pour enfants handicapés; développement du service des urgences médicales; modernisation de l'équipement des sapeurs-pompiers et de la protection routière).

6. — Des chances égales pour tous les jeunes devant la vie (lycées techniques à Montereau et Provins; école nationale des métiers du bâtiment; enseignement technique, agricole et ménager à l'échelon cantonal; organisation de l'apprentissage; amélioration du ramassage scolaire; multiplication des bourses).

7. — Des loisirs pour tous les goûts (stades, terrains de plein air, piscines, gymnases, maisons de jeunes, foyers ruraux, protection de la pêche) et plus de confort pour tous (tout-à-l'égout; traitement des ordures ménagères; réémetteurs pour la deuxième chaîne de télévision; renforcement des réseaux électriques, etc.).

Ce programme de justice et de prospérité, nous avons conscience de pouvoir le réaliser mieux que d'autres ; à condition, évidemment, que la majorité rassemblée autour de la Ve République puisse continuer l'œuvre entreprise : seule, cette majorité peut vous garantir la paix, l'indépendance et le progrès.

L'heure est venue pour vous de me confirmer ou de me retirer votre confiance.

Pour déjouer les manœuvres, n'égarez pas votre voix !

Votez utile !

Alain PEYREFITTE

41 ans, père de 5 enfants
Maire de Provins — Conseiller général de Bray-sur-Seine
Elu député en 1958 et 1962 — Ministre depuis avril 1962

Remplaçant éventuel :

Roger PEZOUT

Agriculteur-exploitant — Maire de Montereau
Député sortant

CINQUIÈME CIRCONSCRIPTION

Cantons de : la Chapelle-la-Reine, Château-Landon, Fontainebleau, Lorrez-le-Bocage, Moret-sur-Loing, Nemours.

M. Didier JULIA

(Candidat Ve République)
élu le 12 mars 1967
(U.D. Ve R.)

1re CIRCULAIRE

Je suis un homme neuf.

Venu aux affaires publiques par le Marché commun et la construction de l'Europe, auxquels j'ai participé au titre de Délégué français de l'Union paneuropéenne.

Je promets de me mettre au service de la nation.

Investi par la Ve République, j'apporterai ma collaboration à la majorité, au Général de Gaulle et réaliserai, aux côtés des Ministres, Alain Peyrefitte et Marc Jacquet, élus de la Région, le programme de paix, d'indépendance et de progrès.

Je promets de me mettre au service de la circonscription.

Le but est de résoudre les problèmes de l'emploi, d'assurer la sécurité des personnes âgées, de relancer le commerce local, de contribuer au dialogue permanent des agriculteurs avec le Gouvernement.
J'ai été, je suis et resterai parmi vous.

A vous de juger.

En 1965, la France a réélu le Général de Gaulle, Président de la République. Cette élection signifie la volonté du pays de voir se poursuivre l'œuvre de la Ve République.

Il faut maintenant être logique :

Sur le plan national :

Seule une majorité Ve République peut aider de Gaulle à poursuivre son œuvre :
— parce qu'elle sera loyale et unie sur les grandes options ;
— parce qu'elle engagera le dialogue dans un esprit de confiance avec le Gouvernement pour défendre au mieux vos intérêts.

Cette majorité soutiendra une politique qui apporte au pays :

La paix que la France connaît, grâce à de Gaulle, pour la première fois depuis 1939, qui doit être consolidée dans le maintien de nos alliances, par la détente avec les pays de l'Est, la fin de l'absurde conflit vietnamien, la recherche du désarmement avec les puissances atomiques et une organisation à l'échelle mondiale de la coopération avec les pays sous-développés.

L'indépendance, qui permettra à la France d'être maîtresse de ses destinées, responsable de sa défense, libre dans la conduite de son économie, et lui donnera les moyens de participer pleinement avec ses voisins à la construction de l'Europe économique et politique.

Le progrès, fondé sur une politique d'expansion dans la stabilité, impliquant une monnaie forte et un budget en équilibre, et permettant, dans le cadre du Plan, d'augmenter notre pro-

duction, de rendre compétitifs notre industrie, notre agriculture et notre commerce, de réaliser les grands équipements collectifs dont notre pays a besoin, d'assurer le plein emploi et le développement du pouvoir d'achat, d'assurer l'accès aux études pour le plus grand nombre y compris les enfants inadaptés, de donner à la jeunesse par la formation professionnelle, par une politique d'équipements sportifs, de développements des loisirs, d'échanges internationaux, tous les moyens de se préparer à l'avenir, d'améliorer le niveau de vie des travailleurs, des femmes et des vieux.

Sur le plan local :

Je me propose en liaison avec les élus locaux et grâce à mes rapports déjà bien établis et suivis avec les hommes responsables du Gouvernement et des administrations centrales et préfectorales, de faire en sorte que la circonscription puisse bénéficier pleinement des réalisations de la politique de progrès de la Ve République.

Le Premier Ministre Georges Pompidou a annoncé à Fontainebleau la création de plus de 2.000 emplois dans la région, représentant plus de deux milliards de soldes qui profiteront sur place aux commerçants; il a annoncé une relance de toute la région et dit sa sollicitude particulière pour les vieux.

Je suis seul à être lié par ces promesses et je veux qu'elles se réalisent.

Toute voix qui se détourne de la Ve République se détourne du progrès.

Il n'y a pas d'alternative.

En face de la majorité cohérente de la Ve République, des oppositions sont incapables de s'entendre pour gouverner; elles sont unies pour détruire ce qui existe mais elles ne peuvent pas construire. Si elles l'emportaient, la France retomberait dans l'ornière dont elle est enfin sortie.

Vous ne le voulez pas...

Avec de Gaulle, votez :

Indépendance, stabilité, progrès.

Didier JULIA

Agrégé de l'université
Docteur ès lettres — Professeur de faculté
Délégué général du Comité français pour l'union paneuropéenne
Secrétaire général de l'Association pour l'université moderne
Marié, 33 ans

Remplaçant éventuel :

Jean-Michel REGNAULT

Conseiller municipal de Veneux-les-Sablons
Secrétaire des conseillers prud'hommes
Né à Champagne-sur-Seine — Marié, 2 enfants, 43 ans

2e *CIRCULAIRE*

Vous m'avez donné 15.513 voix permettant à la Ve République d'arriver en tête dès le premier tour.

Je vous remercie du témoignage de confiance que vous m'avez ainsi accordé et dont je suis fier.

En déposant des bulletins à mon nom, vous avez manifesté votre volonté d'envoyer au Parlement un homme documenté et jeune.

Candidats de la Ve République, notre âge nous met de plain-pied avec le monde moderne. Parce que nous sommes nés avec la société nouvelle du XXe siècle, nous savons qu'il faut à notre pays une politique moderne. Nous cherchons à préparer l'avenir en tenant compte de, structure et des valeurs du passé.

En déposant des bulletins à mon nom, vous avez manifesté également votre intention d'élire une majorité cohérente et constructive. Sa politique de volonté, d'effort, de mouvements

en un mot cette politique de progrès, c'est la Ve République qui l'a entreprise, la poursuit et la garantit pour vous, pour l'avenir.

Dimanche 12 mars, il vous faut confirmer et parachever la victoire du premier tour.

Et maintenant,

Pour poursuivre dans la paix, l'indépendance et l'union nationale, la politique de progrès qui est celle de la Ve République,

Eliminez définitivement l'opportunisme politique du candidat capable de se ranger, selon que le vent tourne, sous toutes les étiquettes,

Il faut savoir choisir ce que l'on est et s'y tenir.

Elisez un homme neuf, droit, efficace, qui vous représente réellement auprès du gouvernement, et qui soit capable de faire aboutir vos justes revendications.

Barrez la route aux communistes et à la fausse fédération Mitterrand qui n'ont aucun programme commun et dont la victoire conduirait la France et le Sud Seine-et-Marnais à l'impuissance ou à la dictature communiste.

J'en appelle aux hommes de progrès. Puissent-ils s'arracher à leurs préjugés et comprendre que la Ve République est une grande force de progrès démocratique et social, sans l'aide de laquelle ils ne parviendront jamais à réaliser leur idéal.

J'en appelle aux abstentionnistes, dont une grande partie est constituée par des électeurs qui ont porté le général de Gaulle à la présidence de la République en décembre 1965. Ils ont aujourd'hui la preuve qu'un mouvement puissant, issu des profondeurs du peuple, porte la nation en avant. Qu'ils confirment leur vote de 1965.

J'en appelle aux femmes qui veulent la sécurité et le progrès dans la paix.

J'en appelle aux personnes âgées, qu'il faut honorer et qui ont droit à un statut décent. Qu'elles sachent qu'elles auront à Fontainebleau et dans le Sud Seine-et-Marnais un porte-parole auprès des plus hautes instances de la République.

J'en appelle aux jeunes. Car la jeunesse française, ce n'est pas seulement un pourcentage dans la pyramide des âges, c'est cette jeunesse exemplaire qui fait revivre notre pays sur les stades et dans les grandes compétitions sportives... La démocratie directe leur donne la possibilité d'exprimer leur volonté politique et, par la planification démocratique, leur permet de participer à l'édification de la France de demain.

J'en appelle à tous les hommes et femmes de bonne volonté.

L'énorme élan qui vous a fait porter vos voix sur le candidat de la Ve République au premier tour a déjà contribué à apaiser les esprits dans notre circonscription.

Faites en sorte que dimanche prochain, cette majorité soit encore plus large.

Faites qu'ainsi je puisse être élu dans un climat de paix sociale et politique, de paix vivante et féconde, résultant d'un consentement général à l'effort pour le bien commun.

Seine-et-Marnais ! Je mettrai tout en œuvre pour que la circonscription puisse bénéficier pleinement des réalisations de la politique de progrès de la Ve République !

Vive la République !
Vive la démocratie !
Vive la France !

Didier JULIA

Agrégé de l'université
Docteur es lettres — Professeur de faculté
Délégué général du Comité français pour l'union pan-européenne
Secrétaire général de l'Association pour l'université moderne
marié — 33 ans

Remplaçant éventuel :

Jean-Michel REGNAULT

Conseiller municipal de Verneuil-les-Sablons
Secrétaire des conseillers prud'hommes
Né à Champagne-sur-Seine
Marié — 2 enfants — 43 ans

SEINE-SAINT-DENIS

PREMIÈRE CIRCONSCRIPTION

Communes de : Epinay-sur-Seine, l'Ile-Saint-Denis, Pierrefitte, Saint-Ouen, Villetaneuse.

M. Etienne FAJON
(Candidat du Parti communiste français)
élu le 12 mars 1967
(C.)

1re CIRCULAIRE

Electrices, électeurs,

A la veille des élections du 5 mars, nous soumettons notre action au jugement populaire.

Vous pouvez vérifier les votes de votre député communiste : ils concordent, sans aucune exception, avec les engagements qu'il avait pris. Toutes ses démarches furent conformes aux intérêts des travailleurs et du pays.

Demain comme hier, nous serons à vos côtés dans toutes vos luttes, pour la défense de vos revendications, pour la réalisation de vos espoirs.

Lors de l'instauration du régime gaulliste, en 1958, le parti communiste était le seul à le combattre. Avions-nous raison ? Chacun peut en juger aujourd'hui.

Ce régime a substitué le pouvoir personnel à la democratie. Il multiplie les profits des milliardaires et les dépenses ruineuses de la force de frappe. Il engendre la régression sociale, la menace du chômage, la crise du logement et les difficultés de l'éducation nationale.

La politique des communistes est claire et sans équivoque.

Notre objectif est de mettre fin au régime de pouvoir personnel et de contribuer à l'avènement d'une démocratie véritable.

Afin d'y parvenir, nous luttons pour l'union des travailleurs et de tous les démocrates, pour l'accord des partis de gauche sur un programme commun de gouvernement.

En cas de succès de la gauche, nous sommes prêts à assumer toute notre part de responsabilité.

Le programme du parti communiste français propose notamment :

1. — La nationalisation des grands monopoles et la participation des syndicats à la gestion des sociétés nationales.
2. — Un plan de développement économique garantissant le plein emploi.
3. — La démocratisation des impôts afin de faire payer les riches.
4. — L'augmentation des salaires et retraites et la réduction progressive de la durée du travail.
5. — Le quart du budget à l'éducation nationale, le respect de la laïcité et une réforme démocratique de l'enseignement.
6. — La construction massive de logements sociaux.

7. — La pleine égalité des droits pour la femme et l'amélioration de sa condition.
8. — Le droit de tous les jeunes à l'instruction et à la culture, au métier et aux loisirs.
9. — Une politique extérieure basée sur la reconversion de la force de frappe et tendant à la paix au Vietnam, à la sécurité européenne et à la coexistence pacifique.
10. — Un gouvernement démocratique stable, fondé sur l'union de la gauche et sur le soutien actif du peuple.

— Pour donner à la politique et au programme des communistes l'appui de millions de suffrages.
— Pour renforcer l'union de la gauche dont les communistes sont les meilleurs artisans.
— Pour éviter les manœuvres qui marquent toujours le second tour.
— Pour que vos intérêts soient bien défendus.

Vous bloquerez vos suffrages, dès le 5 mars, sur

ETIENNE FAJON

Instituteur — Membre du bureau politique du parti communiste français
Directeur de *l'Humanité*
Député sortant

Remplaçant éventuel :

FERNAND LEFORT

Métreur — Maire de Saint-Ouen — Conseiller général de la Seine

Attention ! Cette circulaire n'est pas un bulletin de vote.

Pour voter, prenez un bulletin de vote qui porte les noms d'Etienne Fajon et de son remplaçant éventuel Fernand Lefort. N'inscrivez rien sur le bulletin. Ne barrez aucun nom. Ne faites aucun signe. Autrement votre bulletin serait nul.

2e CIRCULAIRE

Electrices, électeurs,

Le 5 mars, au premier tour de scrutin, 25.526 d'entre vous nous ont accordé leurs suffrages.
Ce premier tour nous a placés très largement en tête. Nous avons approché la majorité absolue.
Nous devançons de 8.485 voix le candidat du pouvoir gaulliste.
Au second tour, dimanche 12 mars, vous voterez en masse pour transformer ce succès en triomphe.

Il ne reste plus que deux candidats en présence :

— le candidat du pouvoir gaulliste,
— le candidat du parti communiste français qui devient celui de tous les démocrates.

Dès lundi, les représentants des formations de gauche se sont rencontrés. Ils ont constaté que les voix obtenues par leurs partis dépassent de 1.300.000 celles du parti gaulliste. Ils appellent les électrices et les électeurs à « reporter le 12 mars prochain, dans chaque circonscription, leurs suffrages sur le candidat désigné pour exprimer la volonté de la gauche face au pouvoir personnel ».
Ainsi, les choses sont claires.
Dimanche dernier, dans notre circonscription, les candidats des trois partis de

gauche, ont obtenu ensemble 32.694 voix, ce qui représente plus de 61 % des suffrages exprimés.

Dimanche prochain, tous ces électeurs, et d'autres avec eux, iront aux urnes avec le bulletin de vote du candidat unique de tous les partis de gauche.

— Pour parachever la défaite du candidat du pouvoir gaulliste.
— Pour renforcer l'union des travailleurs et des démocrates.
— Pour que vos intérêts continuent d'être bien défendus.

Vous bloquerez vos suffrages, le 12 mars, sur

ETIENNE FAJON
Député sortant
Candidat unique de tous les partis de gauche

Remplaçant éventuel :

FERNAND LEFORT

Attention ! Cette circulaire n'est pas un bulletin de vote.

Pour voter, prenez un bulletin de vote qui porte les noms d'Etienne Fajon et de son remplaçant éventuel Fernand Lefort. N'inscrivez rien sur le bulletin. Ne barrez aucun nom. Ne faites aucun signe. Autrement votre bulletin serait nul.

DEUXIÈME CIRCONSCRIPTION

Commune de : Saint-Denis.

M. Fernand GRENIER
(Candidat du Parti communiste français)
élu le 5 mars 1967
(C.)

Dionysiennes, Dionysiens,

Le 5 mars prochain, avec une majorité accrue, vous réélirez Fernand Grenier, votre député, présenté par le parti communiste français sur un programme clair, cohérent, conforme en tous points à l'intérêt du peuple français et de la nation.

Vous condamnerez le pouvoir gaulliste, régime autoritaire qui multiplie les profits des sociétés capitalistes au détriment de toute la population laborieuse de notre pays.

Lors de l'instauration du régime gaulliste en 1958, le parti communiste français était le seul à le combattre. Avions-nous raison ? Chacun peut en juger aujourd'hui.

— 10.000 emplois ont été supprimés à Saint-Denis depuis 1958, au détriment des intérêts de toute la population. C'est là le résultat de la politique antisociale du pouvoir : le 22 octobre 1966, Pompidou, premier ministre, envoyait à 3.000 industriels de la région parisienne une lettre pour les inciter à partir en province.

— Depuis 1957, bien que la production ait augmenté de 60 % les difficultés de la vie n'ont fait que s'accroître pour les travailleurs, tandis que les profits des milliardaires sont multipliés.

— Le gouvernement a résolu la question du logement pour les riches : 50.000 ap-

partements de luxe invendus, mais en deux ans, l'Office d'H.L.M. de Saint-Denis n'a pu construire, faute de crédits, que 180 logements pour 4.500 mal-logés.

— L'Education nationale reçoit deux fois moins de crédits que les dépenses d'armement.

— La moitié des jeunes gens et les trois quarts des jeunes filles commencent à travailler sans formation professionnelle.

Notre programme est clair.

Notre objectif est de mettre fin à ce régime de pouvoir personnel et de le remplacer par une démocratie véritable.

Afin d'y parvenir :

— Nous luttons pour l'union des travailleurs et des démocrates ;
— Pour l'accord des partis de gauche sur un programme commun ;
— Nous sommes prêts, en cas de victoire de la gauche à assumer nos responsabilités.

Notre programme propose notamment :

1) La nationalisation des grands monopoles et la participation des syndicats à leur gestion ;

2) Un plan de développement économique garantissant le plein emploi ;

3) La démocratisation des impôts afin de faire payer les riches ;

4) L'augmentation des salaires et retraites et la réduction progressive de la durée du travail ;

5) Le quart du budget à l'Education nationale, le respect de la laïcité et une réforme démocratique de l'enseignement ;

6) La construction massive de logements sociaux ;

7) La pleine égalité des droits pour la femme et l'amélioration de sa condition ;

8) Le droit de tous les jeunes à l'instruction, à la culture, au métier, aux loisirs ;

9) Une politique de paix :

— Contre l'agression américaine au Vietnam ;
— Pour la reconversion de la force de frappe ;
— Pour la sécurité européenne et la coexistence pacifique ;

10) Un gouvernement démocratique, stable, fondé sur l'union de la gauche et sur le soutien actif du peuple.

Le choix est simple :

Vous refuserez votre confiance au candidat gaulliste Faget. Ce singulier « inspecteur du travail » parachuté dans notre localité voudrait obtenir les suffrages des travailleurs à Saint-Denis, alors qu'il favorise leur licenciement à Noisy-le-Sec, Drancy et Romainville.
Vous rejetterez tout autant le retour au passé que recherchent les candidats du prétendu « centre » de Lecanuet. C'est sous cette nouvelle étiquette que Destrée se verra, une fois de plus, refuser à nouveau les suffrages des Dionysiens.

Vous réélirez Fernand Grenier, député de votre ville depuis 30 ans.

Connu de tous pour sa simplicité et son dévouement, ce militant est toujours demeuré fidèle à ses engagements. Après avoir accompli tout son devoir dans la Résistance, il n'a cessé depuis la Libération d'intervenir pour permettre des réalisa-

tions qui en 25 ans ont davantage changé Saint-Denis que tout ce qui a pu être fait pendant le siècle précédent : les nouvelles cités, les groupes scolaires modernes, les crèches, le lycée, le Palais des Sports, la maternité modèle, etc. C'est à ses interventions jointes à l'action de la municipalité que nous pouvons espérer aujourd'hui que le métro viendra jusqu'au barrage et que le parc de la Légion d'honneur sera mis en partie à la disposition de la population.

Son suppléant Marcelin Berthelot est un ouvrier électricien de l'E.D.F. La confiance de la population de Saint-Denis l'a porté au poste de maire-adjoint aux côtés d'Auguste Gillot, le dévoué premier magistrat de notre ville.

Dionysiennes, et Dionysiens, travailleurs, démocrates de toutes opinions,

Ne perdez pas votre voix, votez utile pour les seuls candidats dont le passé et le présent garantissent qu'ils demeureront fidèles à leurs électrices et électeurs.

— Pour l'union des forces de gauche et démocratiques ;

— Pour assurer la prospérité de Saint-Denis et le bonheur de ses habitants dans une France démocratique, indépendante et pacifique.

— Pour donner à notre programme et nos propositions unitaires la force de millions et de millions de suffrages.

Vous apporterez une majorité accrue aux candidats du parti communiste français.
Comme en 1937, en 1958, en 1962, vous réélirez le 5 mars prochain

Fernand GRENIER

Employé — Ancien ministre du gouvernement de la libération à Alger
Député sortant

Candidat du parti communiste français.

Remplaçant éventuel :

Marcelin BERTHELOT

Ouvrier E.D.F. — Maire-adjoint de Saint-Denis

TROISIÈME CIRCONSCRIPTION

Communes de : Aubervilliers, la Courneuve, Stains.

M. Waldeck ROCHET
(Candidat du Parti communiste français)
élu le 5 mars 1967
(C.)

Electrices, électeurs,

A la veille des élections du 5 mars, nous soumettons notre action à votre jugement.

Comme député de la circonscription, j'ai le sentiment d'avoir rempli scrupuleusement le mandat que vous m'avez confié en 1962 à la majorité absolue des suffrages, dès le premier tour.

Tous mes votes, interventions et démarches concordent avec les engagements que j'ai pris devant vous et sont conformes aux intérêts des travailleurs et du pays.

Sur le plan local, j'ai collaboré très étroitement avec les maires et les municipa-

lités d'Aubervilliers, de La Courneuve et de Stains dans le seul souci de favoriser au maximum les réalisations municipales en faveur de la population.

Sur le plan national, en tant que secrétaire général du parti communiste français, je me suis attaché avec mon parti à mettre fin aux divisions des partis et organisations démocratiques et à unir toutes les forces de gauche.

Demain comme hier, avec tous mes amis, je serai à vos côtés dans toutes vos luttes pour la défense de vos revendications, pour la réalisation de vos espoirs, pour une France démocratique, indépendante, pacifique et prospère.

Pour le progrès social.

Pour une démocratie nouvelle.

Pour la paix.

Le régime gaulliste sacrifie le niveau de vie des travailleurs au profit des milliardaires et de la force de frappe ; sa politique engendre la régression sociale, la menace du chômage, la crise du logement, les difficultés de l'éducation nationale. C'est un pouvoir antidémocratique.

Notre objectif est de mettre fin à ce régime de pouvoir personnel et de contribuer à l'avènement d'une démocratie véritable.

Afin d'y parvenir nous luttons pour l'union de tous les travailleurs et de tous les démocrates, pour l'accord des partis de gauche sur un programme commun de gouvernement.

En cas de succès des forces de gauche, nous sommes prêts à assumer notre part de responsabilités.

Notre programme :

1° La nationalisation des grands monopoles et la participation des syndicats à leur gestion ;

2° Un plan de développement économique garantissant le plein emploi ;

3° La démocratisation des impôts afin de faire payer les riches ;

4° L'augmentation des salaires et des traitements et la réduction progressive de la durée du travail en rapport avec les progrès techniques ;

5° Porter le minimum pour les allocations aux personnes âgées à 27.000 AF par mois et par personne et revaloriser les pensions et retraites ;

6° L'attribution du quart du budget à l'Education nationale, le respect de la laïcité et une réforme démocratique de l'enseignement ;

7° La construction massive de logements sociaux à des prix de loyer abordables ;

8° La pleine égalité des droits pour la femme et l'amélioration de sa condition ;

9° Le droit de tous les jeunes à l'instruction et à la culture, au métier et aux loisirs ;

10° Pour le soutien actif des projets et réalisations de nos municipalités (écoles, colonies de vacances, protection de l'enfance, équipement social, culturel et sportif, etc.).

11° Une politique active de coexistence pacifique et de paix basée sur la reconversion de la force de frappe et visant à la paix au Vietnam, à la sécurité européenne et à la coopération internationale dans le respect de l'indépendance.

12° Un gouvernement d'union démocratique fort et stable fondé sur l'union de toutes les forces de gauche et sur le soutien actif du peuple.

Pour obtenir l'application de ce programme de démocratie, de progrès économique, social et de paix,

Pour renforcer l'union des forces de gauche dont les communistes sont les meilleurs artisans,

Républicains et démocrates ne perdez pas vos voix en votant pour des candidats qui n'ont aucune chance,

Bloquez vos suffrages dès le 5 mars sur le seul candidat capable de battre l'U.N.R. et la réaction dès le premier tour.

Vous voterez pour

WALDECK ROCHET

candidat du parti communiste français et de rassemblement de toutes les forces ouvrières et démocratiques

Député sortant — Secrétaire général du P.C.F.

Remplaçant éventuel :

ANDRÉ KARMAN

Maire d'Aubervilliers — Conseiller général de la Seine

QUATRIÈME CIRCONSCRIPTION

Communes de : Bobigny, le Bourget, Drancy, Dugny.

M. Maurice NILÈS
(Candidat du Parti communiste français)
élu le 5 mars 1967
(C.)

Vous connaissez Maurice Nilès depuis longtemps. Voilà 9 années qu'il est votre député à l'Assemblée nationale.

En 1962, il fut réélu avec plus de 66 % des suffrages. Il n'est pas douteux que le 5 mars prochain, un nombre encore plus grand d'électeurs lui confiera un nouveau mandat pour qu'il poursuive son activité au service de notre population.

Comme lors des élections de 1962, il aura comme suppléant Georges Valbon.

Ces deux hommes ont, à la tête de leur conseil municipal, réalisé d'importants travaux :

Logements, écoles, centres d'apprentissage, colonies de vacances, gymnases, stades, piscines, maisons de jeunes, réfection de la voirie, modernisation de l'appareillage électrique de nos rues, remise chaque année d'importantes subventions aux syndicats ouvriers, aux vieux, aux anciens combattants, etc...

Partout, où l'injustice, la misère, le malheur frappent, ils sont là, avec ceux qui souffrent, qui luttent.

Le triste bilan gaulliste.

Malgré l'augmentation de la production, le pouvoir d'achat de nombreux travailleurs diminue, 4 millions de Français gagnent moins de 600 francs par mois.

La semaine de travail est la plus longue d'Europe. Le chômage s'étend. Des entreprises comme la C.E.M. au Bourget, Airflam à Drancy, Bull à Bobigny, licencient des travailleurs.

La construction de logements sociaux diminue et le prix des loyers s'élève. La sécurité sociale est menacée. L'équipement scolaire retardé, l'accès à l'enseignement supérieur est barré à la plupart des enfants d'ouvriers, plus de 50 % des jeunes, n'ont pas de métier.

Il n'existe aucun centre d'apprentissage pour les jeunes filles dans notre circonscription. Nombreux sont les jeunes qui sont chômeurs avant d'avoir travaillé.

Les impôts écrasent les petits et moyens contribuables. Le chiffre d'affaires du petit commerce et de l'artisanat souffre de la diminution du pouvoir d'achat.

Qui accapare les richesses créées par le labeur des Français ?

Les profits des grands capitalistes n'ont cessé de croître en neuf ans. La fiscalité leur est légère alors qu'elle frappe durement les masses populaires.

Les dépenses militaires engloutissent un quart du budget. La force de frappe pèse lourdement sur notre économie. Elle entrave le rôle pacifique de notre patrie dans le monde.

Ce régime, qui se présente comme celui de l'ordre et de la stabilité, n'est en réalité qu'un régime autoritaire, au service des monopoles capitalistes.

Le parti communiste français refuse l'autoritarisme d'aujourd'hui, soutenu par les candidats gaullistes. Il refuse tout autant le retour au passé et la soumission aux dirigeants américains, voulus par les candidats du prétendu « centre » de Lecanuet.

Il refuse la politique de réaction sociale, celle des gaullistes que Depin pratique notamment à la mairie du Bourget, celle du centriste Fontaine dont les représentants ont toujours mêlés leur vote au Parlement avec ceux de l'U.N.R.

Le parti communiste français veut contribuer à la création d'un régime nouveau, d'une démocratie réelle. Il propose un programme novateur.

Le parti communiste français lutte pour la démocratie.

Il veut un gouvernement dont la stabilité soit fondée sur l'élection d'une véritable Assemblée nationale, sur la cohésion des forces démocratiques et une large participation du peuple à la gestion des affaires publiques.

Bobigny — Drancy — Dugny donnent l'exemple de cette démocratisation de la vie publique en faisant participer les représentants de la population à la vie municipale.

Le parti communiste français est le parti du progrès social.

Son programme prévoit la nationalisation des branches essentielles de l'économie, l'expansion économique et le progrès social par un plan démocratique.

Il préconise une réforme démocratique de l'enseignement. Il vise à l'augmentation générale des salaires, traitements, pensions, à la réduction de la durée de la semaine de travail, à l'abaissement de l'âge de la retraite, à la garantie de l'emploi, à l'amélioration de la condition féminine, à la construction des logements nécessaires et à l'équipement social indispensable.

Il tend à assurer l'avenir de la jeunesse, donc celui de la France.

Le parti communiste français est le parti de la paix.

La cause de la paix exige en tout premier lieu l'arrêt de l'agression américaine au Vietnam et le droit pour le peuple vietnamien de décider de son propre destin.

Dans le même temps, il importe d'établir les conditions de la sécurité européenne. Opposé à la reconduction et à l'aménagement du pacte atlantique, le parti communiste français agit pour la dissolution simultanée des blocs militaires. Il lutte pour une politique de paix et de désarmement, de coopération européenne et internationale.

Le parti communiste français n'a cessé depuis le premier jour de combattre le pouvoir personnel.

Il travaille à réunir tous ceux qui veulent assurer la relève démocratique du pouvoir réactionnaire.

Il se réjouit de l'accord conclu avec la fédération de la gauche démocrate et socialiste. Il aidera à réaliser l'alliance des démocrates sur un programme commun de gouvernement.

Dès le premier tour

Votez communiste contre le pouvoir personnel, contre ses alliés du « centre » et pour une démocratie nouvelle.

Votez communiste pour donner à nos positions unitaires la force de millions et de millions de suffrages.

Ne perdez pas votre voix, renforcez la gauche et son efficacité en votant pour ceux qui œuvrent à son union.

Ouvriers, employés et fonctionnaires, ingénieurs et cadres, chercheurs, enseignants, savants, écrivains et artistes, quelles possibilités seraient les vôtres, dans une France libérée du pouvoir personnel et de la domination des grands privilèges !

Prononcez-vous pour une France démocratique, prospère, indépendante et pacifique,

en votant le dimanche 5 mars pour

MAURICE NILÈS

Député sortant — Maire de Drancy
Décoré de la Croix de guerre 1939-1945
Médaille de la Résistance française
Officier de réserve

Remplaçant éventuel :

GEORGES VALBON

Vice-président du Conseil général de la Seine — Maire de Bobigny
Médaille du combattant volontaire de la Résistance — Officier de réserve

---

CINQUIÈME CIRCONSCRIPTION

Communes de : Bondy, Noisy-le-Sec, les Pavillons-sous-Bois, Romainville, Villemomble.

M. Roger GOUHIER
(Candidat du Parti communiste français)
élu le 12 mars 1967
(C.)

1re CIRCULAIRE

Electrices, électeurs,

Le 5 mars vous allez élire votre représentant à l'Assemblée Nationale.

Vous pouvez ainsi exprimer votre opinion sur huit années de gestion gaulliste.

Chacun de nous peut aujourd'hui juger par les faits combien seul, en tant que parti, nous avons eu raison, dès mai 1958, de nous opposer au gaullisme.

Le pouvoir personnel, c'est en effet l'opposé de la démocratie, c'est la régression sociale, la menace de chômage, la crise du logement, les difficultés accrues de l'éducation nationale, se sont les profits multipliés des milliardaires, les dépenses ruineuses de la force de frappe au détriment des intérêts de la nation.

Face à cette situation, notre parti propose :

Des solutions novatrices... Les moyens de les appliquer.

Pour le progrès social...

— L'augmentation des salaires, traitements et retraites ; la réduction de la durée du travail.

— L'attribution du quart du budget à l'éducation nationale ; le respect de la laïcité ; la réforme démocratique de l'enseignement.

— La construction massive de logements sociaux.

— L'égalité des droits et l'amélioration de la condition féminine.

— La défense des droits des jeunes à l'instruction, au métier, à la culture, aux loisirs.

Pour la démocratie et la paix...

— Uu gouvernement démocratique stable fondé sur l'union de la gauche et le soutien actif du peuple.

— Une politique extérieure basée sur la reconversion de la force de frappe, œuvrant pour l'interdiction de l'arme atomique, pour la paix au Vietnam, pour la sécurité européenne, pour la coexistence pacifique.

Dans ce but, il faut :

— En finir avec la domination de la haute finance en nationalisant les grands monopoles, facilitant ainsi l'expansion économique, le progrès social du pays.

— Promouvoir une réforme démocratique de la fiscalité, faisant payer les riches, dégrevant les familles de travailleurs.

— Réduire les dépenses militaires, en premier lieu les crédits affectés à la force de frappe atomique.

Afin d'y parvenir, il faut réaliser l'union des partis de gauche pour un gouvernement démocratique, fort et stable.

— De premières bases ont vu le jour avec l'accord de notre parti et la fédération de la gauche. Nous nous en réjouissons. Il demeure cependant, jusqu'à ce jour, que les partis qui la composent n'ont pas accepté un tel programme.

Or, en finir avec le pouvoir personnel, permettre une issue démocratique, exige l'union de toute la gauche sur un programme commun de gouvernement, le rejet de toute alliance avec le centre démocrate, avec tous les réactionnaires qui ne visent qu'à un replâtrage du régime.

Tel est l'objectif de tous les républicains de ce secteur qui font confiance à notre parti, principale force démocratique de cette banlieue pour battre l'U.N.R. Calmejane.

En mars 1962 avec plus de 5.800 voix d'avance, notre parti largement majoritaire recueillait 18.023 suffrages sur les 32.401 de gauche.

L'U.N.R. et la réaction n'en totalisaient que 23.784.

L'union sans exclusive aurait permis la victoire des démocrates.

Aujourd'hui, les accords conclus avec les partis de la fédération de la gauche, avec le P.S.U., qui manifeste son accord pour un programme commun, l'application loyale de ces accords assurera le succès du candidat le mieux placé pour faire échec à l'U.N.R., Calmejane :

Dès le premier tour, le 5 mars 1967,
Faites confiance au candidat du parti communiste français

— pour que vos intérêts soient bien défendus,

— pour donner à notre programme l'appui de nouveaux et nombreux suffrages,

— pour renforcer l'union de la gauche dont les communistes sont les meilleurs artisans.

Votez Roger GOUHIER

Premier maire-adjoint de Noisy-le-Sec

Un élu dynamique, populaire, estimé des populations de ce secteur.

Au service des travailleurs, des années durant, il est parmi les cheminots un infatigable militant syndical.

Au service de l'école, il traduit, en père de famille les inquiétudes des foyers pour l'avenir de l'enfance

Au service de la jeunesse, il œuvre avec esprit d'initiative, il s'affirme le réalisateur, l'animateur, gagnant la confiance, l'amitié de ceux qui l'entourent.

Tel est notre candidat, personnalité noiséenne bien connue, qui n'a d'autre ambition que celle de son parti : faire que chaque être humain connaisse une vie digne dans le bonheur et la paix.

Remplaçant éventuel :

LUCIEN CHAPELAIN
Conseiller municipal de Bondy

2e CIRCULAIRE

Le 5 mars, le parti communiste français représenté par Roger Gouhier a obtenu 22.266 suffrages. La fédération de la gauche démocrate et socialiste avec son candidat Claude Fuzier obtenait 14.533 voix.

Au total, par 36.799 voix, soit 9.500 de plus que l'U.N.R. Calméjane, électrices et électeurs ont exprimé leur volonté de se donner un député de gauche.

Les accords réalisés entre le parti communiste français, la fédération de la gauche démocrate et socialiste et le parti unifié le permettent.

ROGER GOUHIER

présenté par le parti communiste français, soutenu par la fédération de la gauche démocrate et socialiste et le parti socialiste unifié,

devient le candidat unique de la gauche.

Républicains, démocrates,

Faites vôtre l'appel commun du parti communiste français et de la fédération démocrate et socialiste, qui, en date du 6 mars 1967 : « invite les électrices et électeurs à reporter, le 12 mars prochain, dans chaque circonscription, leurs suffrages sur le candidat désigné pour exprimer la volonté de la gauche face au pouvoir personnel ».

Faites de ROGER GOUHIER votre député

Remplaçant éventuel :

LUCIEN CHAPELAIN
Conseiller municipal de Bondy

SIXIÈME CIRCONSCRIPTION

Communes de : Bagnolet, les Lilas, Pantin, le Pré-Saint-Gervais.

M. Jean LOLIVE
(Candidat du Parti communiste français)
élu le 12 mars 1967
(C.)

1re CIRCULAIRE

Depuis neuf ans, je vous représente à l'Assemblée nationale.

Au cours de ces deux législatures, je me suis efforcé de rester fidèle au programme sur lequel vous m'avez élu, en défendant les intérêts des populations de la circonscription.

Avec mes camarades du groupe communiste, j'ai déposé 80 propositions de loi et personnellement 80 questions écrites, portant notamment sur la juridiction du travail, le droit au maintien dans les lieux des aveugles, le ravitaillement en charbon de la région parisienne, pour la défense des revendications des soldats et contre les brutalités dans les casernees, contre les fermetures d'usines et les licenciement, contre la suppression de lignes d'autobus, sur les opérations de rénovation entreprises dans les communes du canton.

Comme ma suppléante, Jacqueline Chonavel, et avec nos conseils municipaux, nous nous efforçons d'améliorer les conditions de vie de nos administrés. Malgré les entraves du pouvoir, nous avons réalisé d'importants équipements : logements, écoles, colonies de vacances, gymnases, stades, maisons de jeunes, réfection de voirie et modernisation de l'éclairage...

Partout où l'injustice, la misère, le malheur frappent, nous contribuons à aider ceux qui souffrent, qui luttent.

Le triste bilan du gaullisme.

Depuis 1957, la production a augmenté de 60 %, la productivité de 50 % mais le pouvoir d'achat de nombreux travailleurs diminue.

Quatre millions de Français gagnent moins de 60.000 A.F. par mois. Les travailleurs de chez Bourjois, Sable, Poivrossage, des Comptoirs français, etc. sont dans ce cas.

La semaine de travail est la plus longue d'Europe. Le chômage s'étend sur des régions entières. Les entreprises comme Marchal, André, Astra Pellerin, La Seigneurie, Bendix et P.P.Z. quittent nos localités et licencient du personnel.

La construction de logements sociaux diminue dans notre pays et le prix des loyers s'élève, accaparant parfois 30 à 50 % des salaires. La Sécurité sociale est menacée, l'équipement scolaire retarde, l'accès de l'enseignement supérieur est barré à la plupart des enfants d'ouvriers, plus de 50 % des jeunes n'ont pas de métier.

Qui accapare les richesses créées par le labeur des Français ?

Les profits des grands capitalistes n'ont cessé de croître en neuf ans :

En 1966, dans notre secteur l'Etat gaulliste a prélevé environ 20 milliards d'anciens francs d'impôts directs et indirects, impôts payés par la population laborieuse.

De cet argent, que fait le pouvoir ?

Il nous pleure ou nous refuse les crédits pour les équipements sociaux, sportifs, culturels, scolaires, dans nos communes.

Par contre sa générosité à l'égard des grandes firmes capitalistes est sans limites.

Pour cette même année, ces grosses sociétés ont bénéficié de 110 milliards d'A.F. de dégrèvement d'impôts et 3.500 milliards d'A.F. (le tiers du budget 1966) tombent dans les coffres-forts des sociétés capitalistes qui sont fournisseurs de l'Etat, sous forme de commandes militaires et civiles.

De plus les dépenses militaires engloutissent le quart du budget.

La force de frappe pèse lourdement sur notre économie. Ruineuse, elle freine notre équipement social. Dangereuse, elle fait de la France une cible en cas de conflit. Elle constitue un obstacle au désarmement, un encouragement aux prétentions des revanchards ouest-allemands, à un armement nucléaire. Elle entrave le rôle pacifique de notre patrie dans le monde.

Depuis près de neuf ans, par une Constitution antidémocratique et une loi électorale injuste, le pouvoir gaulliste s'appuie à l'Assemblée nationale sur une majorité docile, représentant seulement 36 % des secteurs, pour imposer sa politique.

Ce régime qui se présente comme celui du progrès et de la stabilité n'est en réalité qu'un régime autoritaire au service des grandes féodalités économiques.

De cette stabilité des bas salaires et des longues journées de travail, du manque

de logements et des loyers chers, des classes surchargées, de la misère pour les vieux, nous ne voulons pas.

Notre parti propose lui une stabilité dans le bien-être fondée sur l'union de toutes les forces démocratiques, sur un programme commun.

Le parti communiste refuse le pouvoir personnel d'aujourd'hui soutenu par les candidats gaullistes. Il refuse tout autant le retour au passé et la soumission aux dirigeants américains, voulus par le candidat du prétendu « centre » de Lecanuet.

Il refuse la politique de réaction sociale des gaullistes et des centristes.

Ce que nous voulons.

Le parti communiste français veut contribuer à la création d'un régime nouveau, d'une démocratie réelle. Il propose un programme novateur.

Le parti communiste lutte pour la démocratie.

Il veut un gouvernement dont la stabilité soit fondée sur l'élection d'une véritable Assemblée nationale, sur la cohésion des forces démocratiques et une large participation du peuple à la gestion des affaires publiques.

Le parti communiste est le parti du progrès social.

Son programme prévoit de s'attaquer à la domination du grand capital en nationalisant les branches essentielles de l'économie et en assurant l'expansion économique et le progrès social par un plan démocratique.

Il préconise une réforme démocratique de l'enseignement.

Il vise à l'augmentation générale des salaires, traitements, pensions, à la réduction de la durée de la semaine de travail, à l'abaissement de l'âge de la retraite, à assurer la garantie de l'emploi, à l'amélioration de la condition féminine, à la construction des logements nécessaires et à l'équipement social indispensable. Il tend à assurer l'avenir de la jeunesse donc l'avenir de la France.

Le parti communiste français n'a cessé depuis le premier jour de combattre le pouvoir personnel.

Il travaille à réunir tous ceux qui veulent assurer la relève démocratique du pouvoir réactionnaire.

Il se réjouit de l'accord conclu avec la fédération de la gauche démocrate et socialiste. Il aidera à réaliser l'alliance des démocrates sur un programme commun de gouvernement.

Le parti communiste est le parti de la paix.

La cause de la paix exige en tout premier lieu l'arrêt de l'agression américaine au Vietnam et le droit pour le peuple vietnamien de décider de son propre destin.

Dans le même temps, il importe d'établir les conditions de la sécurité européenne.

Opposé à la reconduction et à l'amélioration du pacte atlantique, le parti communiste français agit pour la dissolution simultanée des blocs militaires. Il lutte pour une politique de paix, de coopération européenne et internationale de désarmement conforme à l'intérêt national.

*
* *

Pour défendre sa politique rétrograde et prodiguer ses promesses électorales, l'U.N.R. convaincue de sa défaite représente comme candidat l'éternel battu du secteur, Bellot.

Battu aux élections législatives de 1962, battu aux élections municipales de 1959 et 1965, il ne manquera pas de l'être cette fois encore.

Quant à la réaction et aux patrons qui soutiennent le « centre » de Lecanuet, ils ont choisi l'imprimeur Fauger, qui a trempé dans toutes les combinaisons avec l'U.N.R., battu sur la même liste que Bellot aux élections municipales de 1965 à Pantin.

La fédération de la gauche démocrate et socialiste, elle, présente la candidature de principe d'Ulysse Pellat.

Dans notre secteur, la victoire des forces de gauche ne peut se concevoir que par l'élection du candidat du parti communiste français.

L'élire dès le premier tour porterait un coup plus sérieux encore au gaullisme et à la réaction. Plus sera important le nombre de suffrages recueillis sur son nom, plus grande sera son autorité à l'Assemblée nationale.

Dès le premier tour, votez communiste contre : le pouvoir personnel, contre ses alliés du « centre » et pour une démocratie réelle.

Dès le premier tour, votez communiste pour donner à nos propositions unitaires la force de millions et de millions de suffrages.

Dès le premier tour, votez communiste, donnez à notre candidat Jean Lolive et à notre programme, l'appui de votre confiance.

En votant pour le candidat présenté par le parti communiste français, vous vous prononcerez pour une France démocratique, prospère, indépendante et pacifique.

Pour l'union des forces ouvrières et démocratiques, travailleurs, démocrates, républicains, bloquez vos voix sur le candidat du parti communiste français.

Le 5 mars, votez, faites voter

JEAN LOLIVE
Député
Maire de Pantin

Remplaçant éventuel :

JACQUELINE CHONAVEL
Maire de Bagnolet

2e CIRCULAIRE

Par 25.058 voix représentant plus de 48 % des suffrages exprimés, dimanche dernier sur le nom de Jean Lolive, vous avez manifesté votre accord avec son activité et votre opposition à la politique rétrograde du pouvoir gaulliste.

Nous vous remercions de cette confiance renouvelée.

Dans le pays, plus de 5 millions d'électeurs ont apporté à notre programme, à notre politique unitaire, l'appui de leurs voix.

Des millions d'autres, en votant pour la fédération de la gauche démocrate et socialiste, ont affirmé leur opposition au pouvoir personnel et leur volonté de changement.

Dans le pays, les suffrages obtenus par les formations politiques de gauche dépassent de 1.300.000 voix celui des candidats Ve République.

Dimanche, le choix des travailleurs, démocrates, républicains, laïques, de tous ceux qui veulent exprimer leur opposition au pouvoir personnel et leur volonté de changement est clair : ils voteront pour Jean Lolive, désigné par le suffrage universel comme candidat unique de la gauche.

Dimanche 12 mars :

— Pour envoyer à l'Assemblée nationale des réalisateurs et des hommes résolus à combattre la politique antisociale du pouvoir gaulliste,

— Pour porter un coup sérieux au pouvoir personnel,

bloquez vos voix sur le seul candidat républicain et laïque, sur le candidat unique de la gauche,

JEAN LOLIVE
Député
Maire de Pantin

Remplaçant éventuel :

JACQUELINE CHONAVEL
Maire de Bagnolet
présentés par le parti communiste français

Communiqué commun du parti communiste français — fédération de la gauche démocrate et socialiste.

Les délégations du parti communiste français et de la fédération de la gauche démocrate et socialiste, réunies le 6 mars 1967 en vue d'examiner les conditions d'application de l'accord conclu le 20 décembre dernier, ont mis au point les désistements prévus sur la base du principe du candidat le mieux placé par le suffrage universel. Elles ont ainsi réalisé la candidature unique.

Les électrices et électeurs sont invités à reporter le 12 mars prochain dans chaque circonscription leurs suffrages sur le candidat désigné pour exprimer la volonté de la gauche face au pouvoir personnel.

Le 12 mars, de nouveaux succès de la gauche unie contribueront à préparer les changements démocratiques auxquels aspire la majorité des Françaises et Français.

Dans notre circonscription, la gauche a obtenu 31.035 voix, le candidat gaulliste recueillant seulement 17.029 suffrages. Les voix de gauche progressent de 2.250 par rapport à 1962.

Jean Lolive devient le candidat unique de la gauche.
Travailleurs, républicains, démocrates, laïques, votez Jean Lolive.

— pour affirmer votre opposition au pouvoir personnel,
— pour la victoire de la gauche unie.

SEPTIÈME CIRCONSCRIPTION

Communes de : Montreuil, Rosny-sous-Bois.

M. Louis ODRU
(Candidat du Parti communiste français)
élu le 12 mars 1967
(C.)

1re CIRCULAIRE

LOUIS ODRU
Candidat du parti communiste français
pour l'union des forces de gauche et démocratiques

Un réalisateur.

Au cours de la législature écoulée, Louis Odru a été un député actif et efficace, intimement lié à la population de Montreuil et Rosny dont il connaît parfaitement les besoins.

La municipalité de Montreuil se félicite de l'appui sans réserve qu'il lui a toujours apporté pour le développement des activités communales (enseignement, sport, santé, emplois et activités économiques, transports en commun, logements H.L.M., rénovation, etc.).

A Rosny, malgré et contre la municipalité réactionnaire en place, il a agi avec succès en faveur des parents d'élèves et des enseignants (lycée, C.E.S.) ; il a défendu

les habitants de la Boissière, ceux du Bois-Perrier et du Pré-Gentil (aménagement des quartiers, transports R.A.T.P. et S.N.C.F., augmentation des loyers, etc.). Des milliers de personnes, les associations locales ont sollicité et obtenu son aide pour leurs légitimes intérêts personnels ou collectifs.

Electrices, électeurs,

A la veille des élections du 5 mars, nous soumettons notre action au jugement populaire.

Vous pouvez vérifier les votes de votre député communiste, ils concordent, sans aucune exception, avec les engagements qu'il avait pris. Toutes ses démarches furent conformes aux intérêts des travailleurs et du pays.

Contre le pouvoir gaulliste.

Lors de l'instauration du régime gaulliste, en 1958, le parti communiste français était le seul à le combattre. Avions-nous raison ? Chacun peut en juger aujourd'hui.

Ce régime a substitué le pouvoir personnel à la démocratie. Notre objectif est d'y mettre fin et de contribuer à l'avènement d'une démocratie véritable.

Afin d'y parvenir, nous continuerons à lutter pour l'union des travailleurs et de tous les démocrates, pour l'accord des partis de gauche sur un programme commun de gouvernement.

En cas de succès de la gauche, nous sommes prêts à assurer toute notre part de responsabilités.

Les communistes proposent une politique démocratique, réaliste et novatrice.

Nous voulons que les progrès scientifiques et techniques se traduisent à la fois par l'expansion de l'économie et le relèvement du niveau de vie de la population.

Nous proposons :

1) la nationalisation des grands monopoles industriels et bancaires et leur gestion démocratique ;

2) un plan démocratique de développement économique et social assurant la mise en valeur de toutes les ressources du pays et garantissant le plein emploi ;

3) la démocratisation de l'impôt : relever à 500.000 AF l'abattement à la base pour le calcul de l'impôt sur le revenu, réduire les taxes de vie chère, faire payer les sociétés capitalistes.

Ces grandes réformes rendraient possibles...

— l'augmentation générale et progressive des salaires, traitements, pensions et retraites ;

— la réduction du temps de travail sans diminution du salaire ;

— l'amélioration de la condition féminine (égalité des salaires, œuvres sociales, prestations familiales) ;

— la satisfaction des revendications de la jeunesse (installations sportives et culturelles, maisons des jeunes, droit au métier, etc.) ;

— l'attribution du quart du budget de l'éducation nationale, réforme démocratique de l'enseignement, formation professionnelle, respect de la laïcité de l'école et de l'Etat ;

— l'amélioration du régime des retraites (pas d'allocations vieillesse de moins de 25.000 F par mois) et satisfaction des revendications des anciens combattants ;

— la construction de 600.000 logements par an dont plus de la moitié en logements sociaux (il faudrait 1.000 H.L.M. par an à Montreuil, 2 à 300 à Rosny et ce, pendant 10 ans).

Pour une politique de paix et de désarmement active et cohérente.

— Contre l'agression U.S. au Vietnam qui menace la paix du monde.

— Pour l'abandon de la force de frappe gaulliste, contre l'armement nucléaire de l'Allemagne de Bonn, pour le service militaire à un an.

— Pour le remplacement des blocs militaires par un système de sécurité collective entre tous les pays d'Europe, le désarmement et la coopération entre tous les Etats.

Pour une démocratie véritable.

Nous sommes résolument opposés à tout retour au passé comme à tout replâtrage du régime gaulliste (comme veut le faire le candidat de Lecanuet).

Nous voulons :

— L'abrogation de toutes les dispositions qui, dans la constitution actuelle, établissent le pouvoir personnel.

— Un gouvernement d'union démocratique fort et stable, s'appuyant sur une majorité cohérente fondée sur l'entente des partis démocratiques autour d'un programme commun.

Montreuillois, Rosnéens !

Dans le cadre de ce programme national, nos revendications particulières pourraient trouver leur solution et nos conseils municipaux assumer, avec cette fois le concours de l'Etat (ce qui n'est pas le cas actuellement) l'ensemble de leurs obligations envers toutes les couches de notre population sans être contraints de lever un nombre sans cesse plus grand de centimes additionnels, comme l'imposent déjà et veulent encore le développer les hommes de l'U.N.R.-U.D.T. dont le candidat local est M. Barroy.

Soutenez ce programme : il correspond à vos intérêts et à ceux du pays !

Accordez massivement vos suffrages dès le premier tour, le 5 mars prochain, aux candidats du parti communiste français, artisans résolus de l'union des forces démocratiques, au parti sans lequel et contre lequel aucune politique de gauche et de progrès social n'est possible dans notre pays.

Nous vous appelons :

Pour ouvrir à la France les chemins de son avenir démocratique, pacifique, indépendant et prospère,

Pour la défense efficace des intérêts montreuillois et rosnéens,

Pour la réalisation de l'union de toutes les forces démocratiques sur la base d'un programme commun,

A voter le 5 mars prochain

Louis ODRU

Instituteur — Député sortant
Conseiller général de la Seine — Conseiller municipal de Montreuil
Capitaine de réserve — Ancien combattant 1939-1945
Croix de guerre avec palme — Médaille de la Résistance
Interné politique — Combattant volontaire de la Résistance

Remplaçant éventuel :

Roger DAVIET

Dessinateur-projetteur
Secrétaire de la section communiste de Rosny-sous-Bois

Votez efficace, ne dispersez pas vos voix.

2e CIRCULAIRE

Electrices, électeurs,

Avec 24.568 voix, le candidat communiste, Louis Odru, votre député sortant, arrive en tête de tous les candidats de Montreuil-Rosny, gagnant 4.000 voix par rapport à 1962.

Candidat officiel du pouvoir personnel, l'U.N.R. Barroy a subi un échec sévère, malgré le chantage au chaos de de Gaulle. Fait sans précédent, n'hésitant pas à violer sa propre Constitution, le Président de la République est intervenu le 4 mars, pour soutenir son parti, après la clôture officielle de la campagne radio-télévisée, à la veille du scrutin et sans que personne puisse disposer du droit de réponse.

Cette intervention illustre avec force le caractère antidémocratique du régime de pouvoir personnel, la nécessité d'y mettre fin et de contribuer à l'avènement d'une véritable démocratie, avec un gouvernement d'union démocratique fort et stable, capable de mettre en œuvre une politique de progrès social et de paix, en s'appuyant sur une majorité cohérente, fondée sur l'entente de tous les partis démocratiques.

Les électeurs ont jugé. Le scrutin du 5 mars a confirmé l'opposition résolue et renforcée des démocrates de nos deux cités, au pouvoir gaulliste, et leur volonté de changement !

Les candidats de la gauche rassemblent 31.102 voix.

Communistes, socialistes, radicaux,
démocrates de toutes opinions et croyances,

Le devoir est tracé !

Il faut porter un coup encore plus sévère, sans hésitation aux adversaires de la démocratie, à ce régime antisocial qui est en place pour appliquer la politique du grand capital et non pour servir le peuple qui, par sa peine et son talent, crée les richesses nationales.

— C'est nécessaire pour ouvrir la voie au changement démocratique en France,
— C'est possible, car une majorité démocratique s'est confirmée à Montreuil-Rosny.

En application de l'accord conclu en décembre 1966 avec le parti communiste français, la Fédération de la gauche démocrate et socialiste (F.G.D.S.) et le P.S.U., appellent à voter Louis Odru, placé en tête, par vos suffrages.

Louis Odru, votre député sortant, est donc le candidat de toutes les forces démocratiques de Montreuil et Rosny.

Aussi, le 12 mars, sans hésitation, vous voterez en masse :

— Pour la liberté, contre le pouvoir personnel ;
— pour le bien-être, contre la politique de régression sociale ;
— Pour la paix, la coexistence pacifique, contre la course aux armements atomiques et la guerre ;
— Pour la défense efficace de vos intérêts et le développement des réalisations municipales en faveur de la population de nos cités.

Vous réélirez un député qui jouit de l'estime de tous, un réalisateur dont tous les actes concordent avec les engagements pris.

Votez pour la démocratie, votez

Louis ODRU

Remplaçant éventuel :

Roger DAVIET

Faisons, ensemble, du 12 mars, une grande victoire de la démocratie, du progrès social et de la paix.

HUITIÈME CIRCONSCRIPTION

Communes de : Aulnay-sous-Bois, le Blanc-Mesnil, Sevran, Tremblay-lès-Gonesse, Villepinte.

M. Robert BALLANGER
(Candidat du Parti communiste français)
élu le 12 mars 1967
(C.)

1re CIRCULAIRE

Electrices, électeurs,

Depuis neuf ans, le pouvoir gaulliste sévit sur notre pays et il y a longtemps que les illusions qu'il avait pu créer dans le cœur d'un grand nombre de braves gens sont définitivement tombées.

En neuf années, ce pouvoir a donné toute sa mesure :

— Pouvoir d'achat diminué ou resté stagnant dans le meileur des cas ;
— Loyers en augmentation constante ;
— Impôts écrasants ;
— Le coût de la vie monte sans cesse ;
— L'ombre du chômage, total ou partiel, plane dans beaucoup d'industries.

Le Gouvernement avec la majorité U.N.R., dirige la France au profit des milliardaires sans aucun souci des intérêts du peuple laborieux.

Son mépris des électeurs s'exprime par la démagogie éhontée qu'il déploie sur les ondes de la radio et de la télévision qui devraient être nationales et qui ne sont que les instruments de l'U.N.R. Il n'hésite devant aucun mensonge si gros soit-il pour tromper les électeurs.

Le Président de la République disait, il y a neuf ans :

« J'appartiens à tous, et je n'appartiens à personne » et refusait qu'on emploie son nom « même sous forme d'un adjectif ». Il se lance aujourd'hui à corps perdu dans la bataille électorale.

Le ballottage qu'il a subi aux élections présidentielles de 1965, le succès de la gauche, son union, ont provoqué chez lui et sa majorité une profonde inquiétude : la peur de la défaite transforme le Président de la République en secrétaire général de l'U.N.R.

Le pouvoir gaulliste contre le progrès social.

Au refus de satisfaire les revendications si légitimes des travailleurs, d'augmenter le niveau de vie, de donner des crédits pour les équipements sociaux et culturels, s'ajoute la dilapidation des fonds publics pour la gloire du général et la fabrication de la bombe atomique inutile et dangereuse. Cette force de frappe atomique coûtera à la France 5.400 milliards d'anciens francs d'ici 1970 !

Une autre politique est possible.

Notre pays est un pays riche et prospère. Depuis neuf ans, le travail de nos ouvriers, de nos techniciens, de nos ingénieurs a augmenté la richesse nationale de 50 % ; la part de chacun devrait être augmentée d'autant. Il n'en n'est rien.

La prospérité dans le régime gaulliste ne sert qu'à quelques-uns. Ceux qui en sont les artisans n'en partagent pas les fruits.

Il faut faire autre chose.

La France doit être gouvernée dans l'intérêt de tous et non plus pour les intérêts des banquiers et des industriels.

Le Parti communiste français propose d'établir une république authentique, une démocratie véritable dont le programme comprendrait :

— Nationalisation des grandes banques et des grosses sociétés capitalistes ;
— Augmentation des salaires, traitements, pensions et retraites, des prestations familiales et des allocations logement, aide aux personnes âgées ;
— Abaissement de l'âge de la retraite ;
— Construction de logements à loyer modéré, d'écoles, de stades, de piscines, de maisons de retraite ;
— Réforme fiscale démocratique ;
— Réforme de l'enseignement permettant l'accès de tous au savoir, à la formation professionnelle et à la culture ;
— Laïcité de l'école et de l'Etat ;
— Politique extérieure d'indépendance et de paix.

Une victoire de la gauche permettrait la constitution d'un Gouvernement fort de la confiance du peuple. Ce Gouvernement serait stable et efficace car il refléterait les aspiration de la Nation tout entière.
Le Parti communiste français est prêt à prendre toutes ses responsabilités dans un tel Gouvernement.

Electrices, électeurs,

Pour que soit appliqué le programme d'union, de progrès social et de paix du Parti communiste français,
Pour battre la réaction et ses candidats de l'U.N.R. « Vᵉ République » et du Centre démocrate,
Dès le premier tour, assurez le sucès des seuls candidats de la gauche qui dénoncent et combattent le pouvoir personnel.

Votez utile, votez efficace, votez

ROBERT BALLANGER

Député sortant — Croix de guerre — Médaille de la Résistance
Président du groupe parlementaire communiste

Remplaçant éventuel :

EUGÈNE LE MOIGN

Résistant-évadé Métallurgiste — Maire honoraire de Blanc-Mesnil

Attention : Tout bulletin portant une marque ou rature sera annulé.
Pas d'abstention !

2ᵉ CIRCULAIRE

Le Parti communiste français, la Fédération de la gauche démocrate et socialiste, le P.S.U. obtiennent au premier tour 43,50 % et 9.743.000 voix contre 8.453.512 et 37,5 % à l'U.N.R. (Vᵉ République).
Dans notre circonscription, Robert Ballanger, candidat du Parti communiste français, obtient 27.692 voix, soit une augmentation de 6.249 voix sur les législatives de 1962.

L'U.N.R. (Ve République) n'en a que 21.087 et recule de 4 % par rapport à 1962.
La Fédération obtient 6.877 voix.

La gauche unie représente dans la circonscription 34.568 *voix, soit une écrasante majorité.*

Transformer la défaite de l'U.N.R. en déroute, tel est le mot d'ordre des républicains.

Partout, dans chaque circonscription, la gauche sera représentée par un candidat unique.

L'accord du 20 décembre a été loyalement et immédiatement mis en œuvre par le Parti communiste français, la Fédération de la gauche démocrate et socialiste et le P.S.U.

Aux électeurs communistes, socialistes, radicaux, se joindront tous ceux qui s'opposent résolument au pouvoir gaulliste.

Dans le pays, une majorité nouvelle pour une politique nouvelle est possible. La gauche unie peut et doit gagner.

Dans notre circonscription, à Aulnay, Blanc-Mesnil, Sevran, Tremblay-lès-Gonesse, Villepinte, les électeurs républicains, disciplinés et enthousiastes, confiants dans la victoire, viendront voter en masse pour lui donner toute sa signification : s'affirmer pour l'avenir et le salut de la France, pour une majorité et un gouvernement œuvrant au progrès économique, à la justice sociale, à la paix, pour la démocratie.

Le 12 mars, votez, faites voter

Robert BALLANGER

Candidat unique de la gauche présenté par le Parti communiste français, soutenu par la Fédération de la gauche démocrate et socialiste et le P.S.U.

Remplaçant éventuel :

Eugène LE MOIGN

NEUVIÈME CIRCONSCRIPTION

Communes de : Clichy-sous-Bois, Coubron, Gagny, Gournay-sur-Marne, Livry-Gargan, Montfermeil, Neuilly-sur-Marne, Neuilly-Plaisance, Noisy-le-Grand, le Raincy, Vaujours.

M. Raymond VALENET
(Candidat Ve République)
élu le 12 mars 1967
(U.D. Ve R.)

1re CIRCULAIRE

Citoyennes, citoyens,

Le scrutin du 5 mars prochain aura pour notre pays une importance capitale.
La France, ce jour-là, déterminera son avenir pour de longues années.

Elle décidera si, oui ou non, elle veut revenir aux palabres et aux errements du passé qui nous ont coûté si cher et conduit au bord de la faillite.

Si, par malheur, les oppositions réunies obtenaient la majorité, elles seraient incapables et elles le savent de s'entendre sur n'importe quel sujet.

Dans les semaines qui suivraient, ce serait la confusion, l'imprévoyance et, à brève échéance, la ruine.

Par contre, voter pour un candidat de la Vᵉ République, c'est vouloir une France indépendante, pacifique, prospère et fraternelle au sein d'une Europe unie.

C'est vouloir un Parlement comportant une majorité cohérente et prête à faire taire les égoïsmes des partis.

La France, j'en suis sûr, continuera à faire confiance au général de Gaulle pour poursuivre, dans la stabilité politique et financière, son œuvre de redressement et de paix.

Voici 5 ans que vous m'avez envoyé vous représenter à l'Assemblée Nationale. Je me suis toujours efforcé d'y accomplir avec conscience la mission que vous m'avez confiée.

J'ai voulu rester constamment en contact avec vous... Chaque mois, dans chacune des villes de la circonscription, j'ai assuré une permanence. A tous moments, je me suis tenu à la disposition de tous, sans me soucier des origines politiques, philosophiques ou religieuses des uns ou des autres.

Ma volonté est de voir se poursuivre l'œuvre de la Vᵉ République.

Sur le plan national.

Seule une majorité Vᵉ République peut aider de Gaulle à poursuivre son œuvre. Cette majorité soutiendra une politique qui apporte au pays :

— *La paix*, qui permettra le maintien de nos alliances dans la dignité, la détente avec les pays de l'Est, la fin de l'absurde conflit vietnamien, la recherche du désarmement avec les puissances atomiques et une organisation à l'échelle mondiale de la coopération avec les pays sous-développés.

— *L'indépendance*, qui permettra à la France d'être maîtresse de ses destinées, de son économie, de sa défense et lui donnera les moyens de participer à la construction de l'Europe économique et politique.

— *Le progrès*, fondé sur une politique d'expansion dans la stabilité, impliquant une monnaie forte et un budget en équilibre et permettant d'augmenter notre production, de rendre compétitifs notre industrie, notre agriculture et notre commerce, de réaliser de grands équipements, de développer le pouvoir d'achat, d'assurer l'accès aux études pour le plus grand nombre d'enfants y compris les enfants inadaptés, d'assurer la formation professionnelle, de développer les équipements sportifs et d'améliorer le niveau de vie des travailleurs, des femmes et des vieux.

Sur le plan local.

Je me propose, en liaison avec les élus locaux et grâce à mes rapports déjà bien établis et suivis avec les hommes responsables du gouvernement et des administrations, de faire en sorte que la circonscription puisse bénéficier pleinement des réalisations de la politique de progrès de la Vᵉ République en matière de logements, d'action sociale, d'équipements scolaires et sportifs.

Il n'y a pas d'alternative.

Ne vous laissez pas égarer par les candidatures de ceux qui sont incapables de s'entendre pour gouverner.

Le dimanche 5 mars vous ne voudrez pas que la France retombe dans l'ornière dont de Gaulle l'a tirée.

Vous ne le voulez pas !

C'est pourquoi vous accorderez vos suffrages à :

RAYMOND VALENET

Officier de la Légion d'honneur
Croix de guerre avec palme — Ancien déporté de la Résistance
Pensionné militaire — Directeur d'usine — 54 ans
Conseiller général — Maire de Gagny
Député sortant

Remplaçant éventuel :

Mme PAULE SIMON

Docteur en médecine — Chirurgien
Conseillère municipale de Montfermeil

Pas d'abstention - Votez !

2e *CIRCULAIRE*

Citoyennes, citoyens,

Merci de tout cœur aux 30.922 électrices et électeurs qui ont affirmé sur Raymond Valenet et Madame Simon leur volonté de répondre à l'appel du général de Gaulle pour le maintien d'une politique de stabilité, d'efficacité et de paix.

Il est pratiquement acquis que la Ve République aura la majorité absolue à la prochaine Assemblée Nationale.

Mais le parti communiste va faire un effort considérable pour que la Seine-Saint-Denis soit le département le plus rouge de France.

C'est pourquoi la 9e circonscription du Raincy, dont la réputation de bon sens et de réalisme est connue depuis longtemps, fera barrage au candidat communiste.

Afin que Raymond Valenet soit, une fois de plus, son représentant, il faut que tous les hésitants, les abstentionnistes, tous... enfin ! accomplissent leur devoir.

Le 12 mars 1967,

Vous voterez pour un homme que vous connaissez bien,

Vous voterez pour celui dont le dévouement vous est acquis en toutes circonstances,

Vous voterez pour...

RAYMOND VALENET

Remplaçant éventuel :

Mme PAULE SIMON

Pour que vive la République et que vive la France.
Pas d'abstention - Votez !

SÈVRES (DEUX-)

PREMIÈRE CIRCONSCRIPTION

Cantons de : Beauvoir-sur-Niort, Brioux-sur-Boutonne, Celles-sur-Belle, Chef-Boutonne, Frontenay-Rohan-Rohan, Lezay, Mauzé-sur-le-Mignon, Melle, Niort-I, Niort-II, Sauzé, Vaussais, Prahecq.

Mme Magdeleine AYMÉ DE LA CHEVRELIÈRE
(Candidat Républicain d'action rurale et de progrès social)
élue le 12 mars 1967
(Apparentée U.D. Ve R.)

1re CIRCULAIRE

Electrices, électeurs,

Depuis 1958

Quatre fois, je me suis présentée à vos suffrages comme candidat républicain d'action rurale et de progrès social (élections cantonales et législatives 1958, élections législatives 1962, élections cantonales 1964).

Quatre fois, vous m'avez accordé votre confiance.

Depuis 1958

Je siège, à l'Assemblée Nationale, au groupe du Centre démocratique et je n'ai jamais pris d'engagement à l'égard d'aucun parti politique.

Depuis 1958

Mes votes ont été, dans l'ensemble, favorables aux grandes options du Gouvernement.

J'ai, cependant, voté deux motions de censure :

— 27-11-59 : budget des anciens combattants ;
— 28- 4-64 : politique agricole du Gouvernement.

De décembre 1962 à décembre 1966 436 lois ont été votées dont 310 au scrutin public. A l'occasion des débats les plus importants,

J'ai voté pour le Gouvernement

1962 — Déclaration de politique générale du Gouvernement Pompidou.

63-67 — Toutes les lois de finances. Traité de coopération franco-allemand.

1964 — Statut de l'O.R.T.F. Options du Ve Plan. Loi-programme militaire. Réforme du Code des pensions.

1965 — Accomplissement du service national. Equipement sportif et socio-éducatif. Ratification du traité instituant un Conseil unique des Communautés européennes.

Loi sur les sociétés commerciales. Réforme des taxes sur le chiffre d'affaires. Comités d'entreprise. Accord franco-algérien sur les hydrocarbures. Approbation du Ve Plan.

1966 — Assurance maladie et maternité des exploitants agricoles. Répression de l'usure. Formation professionnelle. Communautés urbaines. Loi sur l'élevage.

J'ai voté contre le Gouvernement

63-66 — Tous les budgets des anciens combattants.

1963 — Article 9 de la loi de finances (transfert de la trésorerie du régime des salariés agricoles au régime général des salariés du commerce et de l'industrie, entraînant un prélèvement de 94 milliards d'anciens francs sur les ressources du régime général).

1963 — Répression des crimes et délits contre l'autorité de l'Etat. Loi relative à la grève.

1964 — Election des conseillers municipaux. Impôt sur le revenu des personnes physiques.

1966 — Code de procédure pénale (délai de garde à vue). Crédits militaires : indemnité S.N.C.F. quart de place. Instauration d'une Commission nationale de contrôle de la campagne électorale.

64-66 — Amnistie totale des infractions commises à l'occasion des événements d'Algérie.

J'ai exercé mon droit de contrôle

en posant 68 questions écrites ou orales aux divers Ministres, dont : 13 agriculture, 14 affaires sociales, 13 économie nationale, 7 éducation nationale, 7 équipement et 12 anciens combattants, rapatriés, justice, etc.

Je suis intervenue à la tribune, à l'occasion des débats sur :

Le régime de garantie contre les calamités agricoles.

Le prix des produits agricoles.

Les prêts du Crédit agricole.

L'approvisionnement en eau des populations rurales.

Les opérations de remembrement.

L'insuffisance des moyens d'intervention des S.A.F.E.R.

L'insuffisance de la rémunération des agriculteurs.

La nécessité d'un emprunt en faveur de l'agriculture.

Le recrutement en vue du service national, afin que soient considérés comme « soutiens de famille » tous ceux dont la présence est indispensable à la survie des petites entreprises artisanales ou exploitations agricoles.

La réforme des régimes matrimoniaux, pour que soit respecté le caractère d'association des époux et que l'apport en travail de la femme au sein du foyer soit considéré comme une participation aux charges du ménage.

La loi sur l'élevage : le prix du lait, la prophylaxie de la brucellose, le relèvement de l'indemnité d'abattage, l'intensification de la production de fromages, la nécessité d'un institut spécialisé de la chèvre et l'encouragement de l'élevage caprin.

La suppression des zones de salaires.

La promotion de l'emploi, qui m'a permis d'insister sur la situation particulièrement défavorable des Deux-Sèvres.

La nécessité d'accélérer la construction de logements à caractère social.

La décentralisation industrielle et l'urgence de l'implantation d'établissements nouveaux dans les Deux-Sèvres, afin d'éviter l'émigration de la population laborieuse.

Candidat républicain

J'approuve

— La réforme des institutions et, particulièrement, l'élection du Président de la République au suffrage universel qui fait du chef de l'Etat le représentant direct de la nation et le met sur un pied d'égalité avec les chefs des autres grandes démocraties. Cette réforme a permis de substituer au désordre et à l'impuissance, où a failli sombrer le pays en 1958, une stabilité gouvernementale garantie par une majorité disciplinée mais libre.

— Une politique étrangère qui défend la cause de la paix à travers le monde ; qui assure à la France son indépendance en lui interdisant d'être automatiquement engagée dans une guerre ; qui a fait progresser l'Europe économique, préparant ainsi, inéluctablement, l'avènement de l'Europe politique ; qui consacre le droit des peuples à décider de leur destin et encourage la coopération européenne et internationale.

Candidat d'action rurale

Je continuerai de travailler pour

— Le maintien d'une agriculture du type familial, assurée de la parité des revenus avec les autres secteurs économiques.

— Une équitable rémunération du travail et du capital des agriculteurs qui leur permette de tirer bénéfice du développement économique général.

— Une amélioration des structures de production, de transformation et de commercialisation qui rende l'agriculture française plus compétitive.

— Le développement de l'enseignement, de la promotion sociale et de la recherche.

— Que l'aménagement rural figure en priorité dans l'action régionale.

— Que Niort redevienne la capitale agricole de la région et les Deux-Sèvres le département pilote de l'agriculture régionale.

Candidat de progrès social

Je réclame

— La réforme du système fiscal actuel, qui perpétue l'inégalité des salariés et des non-salariés devant l'impôt et qui pèse injustement sur la petite industrie, le petit commerce et l'artisanat.

— Une action plus vigoureuse des pouvoirs publics en faveur de la construction de logements accessibles aux catégories les moins favorisées.

— Une réforme progressive des finances locales qui permette de restituer aux collectivités locales les moyens d'une action efficace.

— Dans le cadre du Plan, une politique de financement à long terme qui permette à chaque secteur économique d'atteindre son développement optimum et une meilleure utilisation de l'épargne en vue d'investissements prioritaires.

— L'expansion industrielle des Deux-Sèvres et qu'y soient encouragées la formation et la reconversion professionnelles.

— Le relèvement plus rapide du taux minimum des allocations vieillesse et des bas salaires, notamment ceux de la main-d'œuvre féminine. Que soit menée à son terme la suppression des zones de salaires. Que l'emploi devienne la préoccupation première en matière économique et sociale.

— La prise en charge des chômeurs par l'Etat et par les communes d'emploi ou de résidence.

— Une politique moins mesquine à l'égard des anciens combattants.

— Une action plus précise et mieux coordonnée à l'égard de l'avenir professionnel des jeunes.

— Une meilleure information des parents concernant l'orientation des enfants et la création d'un plus grand nombre de centres d'orientation.

Electrices, électeurs,

Si vous approuvez mon action et ce programme, maintenez-moi votre confiance.

MAGDELEINE AYMÉ DE LA CHEVRELIÈRE

Licenciée en droit
Conseiller municipal de la commune de Gournay de 1945 à 1953
Maire de Gournay de 1953 à 1965
Conseiller général de Chef-Boutonne depuis 1958
Député sortant

Candidat républicain d'action rurale et de progrès social.

Remplaçant éventuel :

JEAN DEBEGUE

Docteur en médecine
Maire de Frontenay-Rohan-Rohan

2e CIRCULAIRE

Electrices, électeurs,

Grâce à vous, je me trouve placée largement en tête du scrutin.

Je vous remercie de tout cœur des 26.655 suffrages que vous m'avez accordés.

Jamais je n'en ai rassemblé autant dès le premier tour.

Je ne doute pas que vous soyez plus nombreux encore dimanche prochain pour faire bloc sur mon nom.

Afin d'aller plus avant sur la route qui nous mène à la prospérité économique, à la justice sociale, à la coopération européenne et mondiale, il reste beaucoup à faire.

Vous m'aiderez à soutenir, sans inconditionnalité, ces objectifs et une politique dont la nation a reconnu le bien fondé dès le premier tour, en me confirmant massivement votre confiance le 12 mars.

MAGDELEINE AYMÉ DE LA CHEVRELIÈRE

Licenciée en droit
Exploitant agricole
Conseiller municipal de la commune de Gournay de 1945 à 1953
Maire de Gournay de 1953 à 1965
Conseiller général de Chef-Boutonne depuis 1958
Député sortant

Remplaçant éventuel :

JEAN DEBEGUE

Docteur en médecine
Maire de Frontenay-Rohan-Rohan

DEUXIÈME CIRCONSCRIPTION

Cantons de : Champdeniers, Coulonges-sur-l'Autize, la Mothe-Saint-Héray, Mazières-en-Gâtine, Menigoute, Moncoutant, Parthenay, Saint-Loup-sur-Thouet, Saint-Maixent-l'Ecole-I, Saint-Maixent-l'Ecole-II, Secondigny, Thénezay.

M. Jacques FOUCHIER
(Candidat indépendant démocrate)
élu le 12 mars 1967
(P.D.M.)

1re CIRCULAIRE

Mes chers concitoyens,

Depuis près de neuf années vous m'avez chargé de vous représenter à l'Assemblée Nationale et, pour la troisième fois, je viens solliciter votre confiance.

Notre circonscription représente un vaste ensemble rural animé par deux importants centres urbains : Parthenay et Saint-Maixent-L'Ecole qui, l'un comme l'autre, ont une réputation de portée nationale. Elle constitue pour l'économie des Deux-Sèvres un élément absolument capital et, de ce fait, elle mérite bien des appuis et bien des encouragements.

Aussi pour mieux traduire l'unité et l'efficacité de notre région, un parthenaisien de souche, très estimé : Maître Georges Fort a bien voulu se joindre à moi dans la présente compétition électorale.

Dans le cadre prévu par la Constitution, le Parlement, respectueux d'une vraie séparation des pouvoirs, peut et doit jouer un rôle positif et sérieux.

Il doit demeurer le défenseur des libertés individuelles et collectives en veillant au respect de la dignité de tous les hommes.

Il doit contrôler avec objectivité et sans esprit partisan l'action gouvernementale tout en facilitant une indispensable stabilité.

Mais ce rôle ne peut s'exercer que librement en réprouvant toute inconditionnalité, que ce soit celle d'une opposition systématique ou celle d'une approbation automatique.

Tel est l'esprit dans lequel j'ai toujours conçu mon action parlementaire et cette attitude ne m'a nullement empêché de travailler efficacement et de me voir confiées d'importantes responsabilités au cours de la législature qui s'achève.

Demain, d'immenses tâches attendront les élus et il faudra avoir le courage de choisir les priorités tant pour assurer la formation scolaire et professionnelle de la jeunesse que pour accroître le logement et l'équipement sanitaire et social de tous et spécialement des personnes âgées. Il faudra agir puissamment pour que l'expansion économique soit effective grâce à des créations d'emplois et à la conquête de débouchés nouveaux. Il sera indispensable, enfin, de réaliser un aménagement du territoire qui soit cohérent et équilibré.

Et puis, il faudra réaliser une Europe unie, seul moyen de garantir la paix et l'équilibre économique.

Quant à notre département, c'est son avenir qui va se jouer dans les prochaines années.

Avenir d'une agriculture inquiète et particulièrement menacée.

Avenir d'un commerce hésitant et lourdement grevé de charges.

Avenir plein d'incertitudes et d'insuffisances pour les salariés.

Pour notre région trop souvent oubliée, il est grand temps de faire un effort de rénovation vigoureux et rapide.

L'expérience acquise au Parlement, la connaissance déjà ancienne des problèmes départementaux et communaux demeurent à la disposition totale des habitants des Deux-Sèvres s'ils me jugent, cette fois encore, digne de les représenter.

Docteur-Vétérinaire Jacques FOUCHIER
Député sortant
Conseiller général — Maire de Saint-Maixent-l'Ecole
Croix de guerre 1939-1945
Candidat indépendant — Démocrate

Remplaçant éventuel :

Maître Georges FORT
Avoué
Licencié en droit
Conseiller municipal de Parthenay

2e CIRCULAIRE

Mes chers concitoyens,

24.031 voix, soit presque le double de celles obtenues par le concurrent suivant,

9.000 voix de plus qu'au premier tour de 1962,

1.900 voix manquant seulement pour atteindre la majorité absolue.

Telle est la forme magnifique que vous avez voulu donner à votre confiance et je vous en remercie très sincèrement.

Dimanche prochain, vous confirmerez par votre vote en sachant bien que, si mon indépendance est intacte, je demeure toujours un ferme partisan de la stabilité.

Avec la collaboration précieuse de Maître Fort, nous agirons utilement en faveur de Parthenay et de toute sa région.

Aux Saint-Maixentais qui, malgré une campagne déloyale contre mon action municipale, m'ont confirmé leur confiance j'exprime une particulière gratitude.

Agriculteurs, commerçants, artisans, salariés, votre avenir dans les Deux-Sèvres dépendra de l'action que, ensemble, nous saurons mener.

A tous, ruraux et citadins, je redis que vous pouvez, comme précédemment, compter sur mon dévouement aussi bien que sur ma loyauté.

Docteur-Vétérinaire Jacques FOUCHIER
Député sortant
Conseiller général — Maire de Saint-Maixent-l'Ecole
Croix de guerre 1939-1945
Candidat indépendant — Démocrate

Remplaçant éventuel :

Maître Georges FORT
Avoué
Licencié en droit
Conseiller municipal de Parthenay

TROISIÈME CIRCONSCRIPTION

Cantons de : Airvault, Argenton-Château, Bressuire, Mauléon, Cerizay, Saint-Varent, Thouars.

M. Augustin BORDAGE

(Candidat du comité d'action pour la Ve République)
élu le 5 mars 1967
(U.D. Ve R.)

Electrices, électeurs,

En 1962, vous m'avez manifesté votre confiance, sur la foi d'engagements électoraux qui répondaient à mon intention de soutenir le général de Gaulle, dans son œuvre de rénovation et de prospérité nationales.

Au moment où ce mandat approche de son terme, je me permets de vous dire qu'au cours de son exercice, j'eus constamment la préoccupation d'être fidèle aux intentions et aux déclarations que j'avais soumises à votre jugement.

C'est dans le même esprit, animé de la même volonté, fort d'une expérience mise par vous-mêmes à ma portée, qu'à l'occasion des élections législatives de mars prochain, je viens vous demander le renouvellement de mon mandat.

Je suis à présent dans cette compétition pour porter témoignage d'une politique à la mesure de l'idée que s'en fait le Chef de l'Etat, et dont la finalité en tout état de cause est :

— d'assurer le progrès économique ;
— de faire que ce progrès soit au service de l'homme ;
— de protéger et de développer tous éléments générateurs de paix.

Cette conception de l'action politique tient compte : du caractère évolutif de notre époque et de ses exigences, des aspirations légitimes à une vie meilleure, quelle que soit la communauté sociale ou professionnelle, quelle que soit la génération.

Elle fait prendre conscience, par ailleurs, de la somme des efforts à partir desquels peuvent être réunies les conditions du bien commun, et, par suite, de l'attachement à répartir les charges et attribuer les fruits dans un véritable esprit de justice et de solidarité.

Pour avoir ses chances de rayonnement et d'efficacité, l'action politique répondant à cette définition a besoin de la stabilité et de la continuité des pouvoirs publics.

On s'en est aperçu depuis neuf années au cours desquelles d'importantes décisions ont été prises, et d'importants progrès réalisés en de nombreux domaines.

Qu'il s'agisse de l'économie générale, des structures agricoles, de l'éducation et de la formation des jeunes, de la protection des personnes âgées, du logement, de l'aménagement du territoire, le bilan, malgré des insuffisances et des retards, est positif.

Toute personne de bonne foi ne peut faire autrement que de le reconnaître.

Et que dire du prestige dont la France et le général de Gaulle sont l'objet dans le monde ?

Ceux qui ont occasion de séjourner hors du territoire national sont frappés de cette émouvante évidence, et en retiennent une légitime satisfaction d'amour-propre.

Certes, il reste beaucoup à faire !

Demain, comme hier, la nation aura besoin d'avoir à son service des hommes de cœur et de volonté.

Sur tous ces éléments d'appréciation, vous aurez à faire réflexion avant de vous prononcer le 5 mars prochain.

Au même titre que l'élection présidentielle de décembre 1965, l'élection des députés décidera de l'avenir politique de la nation.

Il y a relation entre les deux événements.

A cette époque vous avez choisi la stabilité.

Il vous reste aujourd'hui à choisir la majorité.

A cet égard, il faut que vous sachiez que j'ai reçu mission du Comité d'action pour la Ve République, de me présenter à vos suffrages au titre de la majorité actuelle, et que dans notre circonscription j'en suis l'unique candidat.

Compte tenu de ce choix préalable, je fais confiance à la sérénité, à la logique de votre propre choix.

Vive le général de Gaulle !

Vive la République !

Vive la France !

Augustin BORDAGE

Conseiller général
Maire d'Airvault
Député sortant

Candidat du Comité d'action pour la Ve République.

Remplaçant éventuel :

Henri ALEBERTEAU

Commerçant-expéditeur
Conseiller municipal de Bressuire

SOMME

PREMIÈRE CIRCONSCRIPTION

Cantons de : Amiens-Nord-Est, Amiens-Nord-Ouest, Amiens-Sud-Est, Amiens-Sud-Ouest.

M. René LAMPS
(Candidat du Parti communiste français)
élu le 12 mars 1967
(C.)

1re CIRCULAIRE

Electrices, électeurs,

Le 5 mars, vous allez voter.

Vous devez choisir un député, votre représentant au sein de l'Assemblée Nationale.

C'est une question importante.

Le pouvoir gaulliste le sait. Tous les moyens lui sont bons pour peser sur le choix des électeurs. Les ministres ont accaparé la télévision. Le chef de l'Etat, devenu chef de parti, soutient directement ses candidats. Avec la complicité du Gouvernement, M. Moore peut, par exemple, tenter d'exploiter à son profit la grave crise du logement que vous connaissez, et dont, pourtant, le pouvoir gaulliste et l'U.N.R. sont entièrement responsables.

Les promesses sont multipliées par tous les candidats gaullistes avec d'autant plus de facilité qu'ils savent, par avance, qu'ils ne les tiendront pas.

Comment, par exemple, construire plus de logements si la politique actuelle se poursuit? Le pouvoir en avait promis 425.000 en 1966. Il en a réalisé 413.000. La part des logements sociaux diminue d'année en année, alors qu'il faudrait, pensons-nous, 600.000 logements par an, dont 300.000 H.L.M. locatives.

En réalité, les candidats gaullistes trompent leurs électeurs. Ce qui préoccupe, avant tout, le pouvoir gaulliste, ce n'est pas de tenir des promesses, c'est d'avoir une majorité docile. M. Huglo ne présente pas plus de garantie, car le parti de M. Lecanuet s'accommode fort bien au le gaullisme.

Pour améliorer la situation...

Il faut un changement de politique.

Le vote que vous allez émettre est un vote politique. Depuis plus de huit ans, le pouvoir gaulliste gouverne sans partage. Sa politique, vous la connaissez. Elle sacrifie délibérément les intérêts de tous ceux qui doivent travailler pour vivre et réserve ses faveurs aux grosses sociétés capitalistes dont la puissance économique s'accroît en même temps que les profits.

La population est loin de bénéficier de l'augmentation de la production et de la productivité. Contrairement à ce que demandent les communistes, par exemple, le Gouvernement de la Ve République encourage le maintien des bas salaires ; il s'est refusé à supprimer les abattements de zone, comme il s'oppose à l'abaissement de l'âge de la retraite. La menace du chômage grandit. Pourtant, la hausse générale des salaires, traitements, retraites et pensions,

ne manquerait pas d'avoir des répercussions heureuses sur l'ensemble de l'activité économique.

Il s'agit de savoir si la politique anti-sociale du pouvoir gaulliste va être poursuivie.

De ce point de vue, votre vote du 5 mars peut avoir une importance décisive.

Mais comment donc choisir un député?

Il faut, c'est évident, un bon candidat.

René Lamps, votre député.

Le Parti communiste français présente de nouveau à vos suffrages un candidat qui a fait ses preuves, un homme estimé de tous.

Picard d'origine, — il est né à Amiens en 1915 et y a toujours demeuré, — il connaît parfaitement tous les problèmes qui intéressent la circonscription. En bon Picard, il a le désir de voir Amiens devenir une grande capitale régionale, mais il a le souci également de ne pas négliger les localités voisines. Car Allonville, Argœuves, Cagny, Camon, Dreuil-les-Amiens, Longueau, Pont-de-Metz, Poulainville, Rivery, Saveuse et Saint-Sauveur méritent d'être développées et aidées.

Pendant l'occupation, René Lamps fut un des dirigeants départementaux du parti communiste français et des francs-tireurs et partisans. Il devient membre du Comité départemental de libération. Il est titulaire de la Croix de Guerre et de la Médaille de la Résistance.

Elu député en 1946, il fut réélu jusqu'en 1958 où, au plus fort de la vague gaulliste, il ne fut distancé que de 364 voix. Il reprit alors ses fonctions d'instituteur et exerça comme professeur de C.E.G. à Amiens. Réélu en 1962 avec une majorité de 1733 voix contre le député U.N.R. sortant, il devint vice-président du groupe parlementaire communiste.

A l'Assemblée, il a toujours siégé à la Commission des finances, où il a acquis une compétence reconnue dans le domaine financier, mais aussi sur toutes les questions économiques et sociales. Il fut aussi membre de la Commission spéciale sur l'indemnisation des rapatriés.

Au cours de ses nombreuses interventions, il a porté à la tribune, au nom du groupe communiste, les diverses revendications de la population, il n'a cessé de préconiser une véritable réforme fiscale, allégeant la charge des petits et moyens contribuables et frappant les grosses sociétés capitalistes.

Au service de tous, et seulement guidé par le souci du bien public, il effectue les démarches nécessaires, sans se préoccuper des opinions ou des croyances de chacun.

René Lamps mérite pleinement votre confiance.

En finir avec le pouvoir personnel.

Un bon candidat ne suffit pas. Il faut, avant tout, une bonne politique.

Le Parti communiste français, dès 1958, a combattu le pouvoir personnel. Il propose de lui substituer un régime nouveau qui, dans la stabilité, œuvrerait à l'accroissement continu du bien-être de tous ceux qui vivent du fruit de leur travail.

Dans ce but, il a élaboré un programme de démocratie véritable, d'expansion économique, de progrès social, d'indépendance nationale et de paix.

Ce programme a été présenté à différentes reprises. Il est réaliste. Il est possible, par exemple, d'augmenter les salaires, traitements, retraites et pensions, de consacrer plus au logement, aux hôpitaux, à l'équipement rural et urbain, de réaliser une réforme démocratique de l'Enseignement, dans le respect de la laïcité, à condition de : prélever sur les superprofits capitalistes, nationaliser les grands monopoles, réaliser une réforme fiscale démocratique, supprimer nombre de dépenses improductives, et, en premier lieu, la force de frappe, ce qui suppose une politique de paix et de coexistence pacifique.

La stabilité du nouveau régime serait fondée sur l'entente des partis démocratiques autour d'un programme commun de gouvernement, et sur le soutien actif de la population.

Voter René Lamps, dès le premier tour, c'est soutenir les efforts du Parti communiste français pour l'union des forces de gauche.

Pour aboutir à cette union, le Parti communiste français n'a ménagé aucun effort. L'accord conclu avec la Fédération de la gauche démocrate et socialiste est un pas important dans cette voie. Il doit permettre de porter un coup sérieux au pouvoir gaulliste.

Pour appuyer sa politique d'union, pour renforcer son action au Parlement, il est donc important que le Parti communiste français gagne des voix et des sièges. La présence de

nombreux députés communistes est la meilleure garantie que les intérêts des travailleurs seront bien défendus.

Il faut assurer la relève démocratique du gaullisme.

Mais nous ne voulons pas d'un simple retour au passé, qui n'apporterait que de nouvelles désillusions.

L'expérience l'a montré :

Il n'y a pas en France de gauche véritable ni de politique de progrès social et de paix, sans les communistes.

Electrices, électeurs, le 5 mars...

Votez René LAMPS

Conseiller général — Député sortant

Candidat du Parti communiste français

pour l'union des forces de gauche et démocratiques.

Remplaçant éventuel :

Émile BAHEU

Fils de déporté, il fut lui-même, à l'âge de 20 ans, déporté à Buchenwald, pour son activité résistante. Il est titulaire de la Médaille de la Résistance.

Menuisier, il étudia, dès sa rentrée des camps de concentration, et exerçe maintenant la profession de métreur.

Il est membre du Comité fédéral du parti communiste français et trésorier fédéral.

2e CIRCULAIRE

Electrices, électeurs,

Avec 24.788 voix au premier tour de scrutin, je suis en tête de tous les candidats.

Je tiens d'abord à remercier ceux d'entre vous qui ont ainsi tenu, en plus grand nombre qu'en 1962, à me témoigner ou à me renouveler leur confiance. Encouragé par ce succès, et s'il est, comme tout le laisse supposer, confirmé dimanche, je pourrai, à l'Assemblée Nationale, continuer d'assumer avec plus de force et d'efficacité encore la défense de vos intérêts.

Les résultats du scrutin montrent qu'à une grosse majorité, vous avez condamné la politique du pouvoir gaulliste. Vous avez eu raison. La démagogie de Monsieur Fred Moore, candidat de la Ve République, apparaît au grand jour dès le lendemain du scrutin. La presse nous apprend, par exemple, que la part des logements construits avec l'aide de l'Etat ne sera plus, pour la Picardie, que de 6.385 en 1970 contre 8.400 en 1966, soit 25 % en moins. Voilà à quoi conduit le maintien du Ve Plan. Nous sommes loin des promesses prodiguées avant les élections par le candidat gaulliste. La situation n'est pas différente dans les autres domaines.

Cette politique du pouvoir personnel, qui sacrifie les intérêts du plus grand nombre, vous n'en voulez pas. Vous désirez, au contraire, une politique largement ouverte vers l'avenir, vers la démocratie, le progrès social et la paix.

Telle est la signification profonde du scrutin du 5 mars.

Dimanche prochain, je n'en doute pas, vous confirmerez votre vote.

Je pense avoir mérité cette marque de confiance et je vous en remercie au nom de l'ensemble des forces démocratiques.

René Lamps, député sortant.

Electrices, électeurs,

Vous avez choisi.

Vous confirmerez votre choix.

Vous assurerez la défaite du candidat gaulliste.

Vous réélirez votre député.

RENÉ LAMPS
Désigné au premier tour comme le candidat d'Union des forces ouvrières et démocratiques contre le pouvoir personnel

Remplaçant éventuel :

EMILE BAHEU

DEUXIÈME CIRCONSCRIPTION

Cantons de : Ailly-sur-Noye, Boves, Conty, Corbie, Montdidier, Moreuil, Rosières-en-Santerre, Roye, Villers-Bocage.

M. Jean-Louis MASSOUBRE
(Candidat Ve République)
élu le 12 mars 1967
(U.D. Ve R.)

1re CIRCULAIRE

Electrices, électeurs,

Notre but : défendre efficacement vos intérêts.

Nous considérons que le premier devoir d'un député est de défendre énergiquement les intérêts de sa circonscription.

C'est chez nous une immense tâche : notre circonscription ne comprend pas moins de 240 communes et il y a tant à faire!

En nous associant, nous nous sommes donnés pour but l'efficacité.

Faites-nous confiance : vous n'aurez plus un seul mais deux députés.

Vous serez défendus comme vous ne l'avez jamais été.

Nous sommes les candidats de la continuité.

Par un choix libre et clair, vous vous êtes prononcés à plusieurs reprises, en 1958, en 1962 et en 1965 pour le général de Gaulle, les institutions de la Ve République et les hommes décidés à les défendre. Candidats de la continuité, nous voulons faire respecter votre choix en faveur d'une République stable et moderne, d'une politique économique et sociale de progrès, d'une politique étrangère fondée sur l'indépendance nationale et la construction d'une véritable Europe politique.

Nous sommes les candidats de la stabilité.

Non aux crises ministérielles qui nous ont fait tant de mal!

La Ve République a fait la preuve de la stabilité politique et vous avez pu en apprécier tous les avantages.

Vous savez bien que, seule, la Ve République peut maintenir cette stabilité. Imaginez que puisse seulement exister un Gouvernement associant les partisans de M. Waldeck Rochet, Mitterrand ou Lecanuet.

Quelle serait la politique étrangère de ce Gouvernement? Quelle serait sa politique économique et sociale? Et combien de temps durerait-il?

Nous sommes les candidats de la paix.

Pour la première fois, depuis longtemps, la France est en paix. Pour la première fois, peut-être, de sa longue histoire, elle vit à l'intérieur de frontières sur lesquelles ne pèse aucune menace.

Préservons à tout prix cette conquête en songeant à tous ceux et à toutes celles dont le sang ou les larmes auraient coulé.

Nous sommes les candidats de la tolérance.

Notre devise : servir la France, ne jamais s'en servir;

Nous voulons travailler pour vous;

Nous voulons travailler avec vous, avec chacun de vous, sans aucun préjugé politique ou religieux.

Adversaires déclarés de tout esprit de secte et de tout fanatisme, nous pensons que la liberté et la tolérance répondent à la vocation profonde de la France.

Nous nous réjouissons enfin de ce que la majorité gouvernementale ait été élargie et comprenne des hommes venus de tous les horizons, de toutes les familles politiques — la gauche comme M. Edgar Faure ou M. Pisani, la démocratie chrétienne comme M. Maurice Schumann, la droite comme M. Giscard d'Estaing — mais décidés à travailler ensemble dans un but commun.

Notre victoire signifiera :

Pour les agriculteurs :

— la défense de l'exploitation familiale et sa modernisation;

— le relèvement des prix agricoles dans le cadre, notamment, de l'Europe agricole, dont la conquête reste la fierté de la Ve République;

— le perfectionnement des avantages sociaux que la Ve République leur a permis d'acquérir alors que la IVe République les en avait injustement privés.

Pour les salariés :

— la suppression totale des abattements de zone;

— l'implantation de nouvelles usines et le plein emploi;

— une augmentation des salaires proportionnelle à l'augmentation de la production nationale;

— la poursuite de l'effort en faveur de la formation professionnelle;

— l'accroissement de la protection et de la sécurité du travailleur.

Pour les commerçants et artisans :

Non à la fiscalité tracassière qui pèse sur vous! Oui à l'encouragement de l'industrie individuelle, l'égalité des charges et des avantages sociaux.

Pour les femmes :

— Poursuite de l'œuvre de l'émancipation de la femme accomplie par la Ve République;

— Retraite à 55 ans. — Statut du travail à mi-temps.

Pour les jeunes :

Avant tout du travail et aussi rémunérateur que possible. Nous voulons leur permettre d'accéder rapidement à la propriété immobilière. Ils ont également besoin de loisirs et de détente.

Pour les retraités :

Nous pensons que l'arrivée sur le marché du travail de la vague démographique de

l'après-guerre rendra nécessaire l'abaissement à 60 ans pour les hommes et 55 ans pour les femmes de l'âge de la retraite.

Par ailleurs, nous pensons que chaque fois que le revenu national augmente, une part raisonnable doit revenir aux retraités.

Vive la circonscription de Montdidier!
Vive la France!
Vive la République!

Pour la stabilité, la paix, la fraternité,
Votez Ve République.

JEAN-LOUIS MASSOUBRE

Ancien élève de l'école normale supérieure
Licencié es-lettres
Diplômé d'études supérieures de philosophie
A appartenu successivement aux cabinets du Ministre de l'Agriculture
et du Secrétaire d'Etat au commerce extérieur
Chevalier du mérite agricole

Remplaçant éventuel :
EDOUARD HEITZ
Combattant volontaire — Croix d'honneur franco-britannique
Député sortant
35.000 interventions — A déployé un travail inlassable auquel chacun rend hommage

---

2e CIRCULAIRE

Electrices, électeurs,

Dimanche dernier, 18.329 électrices et électeurs que nous remercions de tout notre cœur et de toute notre pensée, nous ont porté largement en tête de tous les candidats.

Le 12 mars, le choix que vous aurez à effectuer sera clair : vous aurez à choisir entre un candidat du Parti communiste et un candidat Ve République.

Votre choix engage, à travers chaque Député, la paix civile du pays, la prospérité de notre province et la paix entre les peuples.

Nous adressons, donc, un appel à tous les républicains, à tous les démocrates, à tous les hommes de bonne volonté pour qu'ils fassent masse sur notre nom dimanche prochain.

Il faut d'abord éliminer tout péril communiste en faisant échec au candidat du Parti communiste ; dans un tel combat aucune voix ne doit manquer.

Il faut aussi penser à assurer dans l'Assemblée nationale une majorité qui, seule, peut permettre la stabilité du gouvernement et des institutions.

Il faut enfin savoir élire les hommes qui seront les plus décidés à assurer le progrès économique dont dépend le bonheur de chacun de vos foyers, à assurer la pleine sécurité de la patrie, et veiller à la paix du monde.

Electrices, électeurs, nous vous faisons confiance. Vous connaissez le travail déjà accompli ; vous savez que nous constituons, à tous deux, une équipe d'hommes jeunes, aimant passionnément les affaires publiques et décidés à travailler énergiquement pour vous, avec vous, avec chacun de vous, en dehors de tout esprit politique ou partisan.

Tous ensemble, dimanche soir, nous serons heureux de saluer une victoire qui sera d'abord la vôtre.

Vive la circonscription de Montdidier !
Vive la France !
Vive la République !

Votez :

JEAN-LOUIS MASSOUBRE

Remplaçant éventuel :
ÉDOUARD HEITZ

TROISIÈME CIRCONSCRIPTION

Cantons de : Ault, Gamaches, Hallencourt, Hornoy, Molliens-Vidame, Moyenneville, Oisemont, Picquigny, Poix.

M. Michel COUILLET
(Candidat du Parti communiste français)
élu le 12 mars 1967
(C.)

1re CIRCULAIRE

Electrices, électeurs,

Arrivé au terme de mon mandat, je sollicite à nouveau l'honneur de représenter votre circonscription à l'Assemblée Nationale.

A la veille de ce scrutin, j'ai examiné en toute conscience ce qu'a été mon activité durant ces cinq années.

J'estime avoir rempli le mandat que vous m'aviez confié, consciencieusement, animé du seul souci de bien servir les intérêts de la région et de sa population laborieuse, mis en cause constamment par la politique du pouvoir gaulliste.

En effet, les travailleurs connaissent depuis 1958, des difficultés de vie sans cesse accrues.

Pourtant les candidats gaullistes, tel M. Bignon, n'hésitent pas à se prévaloir dans cette campagne électorale d'être les artisans de la prospérité et du progrès social.

La confrontation avec la réalité vous permettra de mieux juger combien ces affirmations sont démagogiques et mensongères.

Où est la prospérité ? Où est le progrès social ?

— pour un salarié qui doit nourrir sa famille avec moins de 50.000 anciens francs par mois et payer, sur ce maigre salaire, 15 à 16.000 francs de taxe de vie chère?

— pour les 610.000 chômeurs que prévoit le Ve Plan en 1970;

— pour les exploitants familiaux agricoles, à qui le gouvernement a supprimé l'indexation des prix agricoles, alors que les prix industriels ne cessent d'augmenter, alors qu'ils doivent payer trois fois plus d'impôts ;

— pour les 4.850 exploitations agricoles disparues au cours de ces dix dernières années dans la Somme ;

— pour les 6.000 autres qui, d'après le Ve Plan régional de Picardie, doivent encore disparaître avant 1985 ;

— pour les petits commerçants et artisans écrasés d'impôts, qui sont voués à la ruine et à la disparition ;

— pour les vieux, condamnés à vivre avec moins de 600 anciens francs par jour ;

— pour la jeunesse... qui manque de perspective d'avenir, de logements pour se marier, d'emplois assurés, de terrains et salles de sport, de maisons de jeunes, d'écoles, de maîtres pour épanouir leurs facultés intellectuelles et culturelles ;

— pour les ménagères, les mamans, les travailleuses aux prises avec toutes les difficultés imposées par la dure réalité de la vie.

Cependant, la prospérité existe.

Les grosses sociétés capitalistes et les banques d'affaires, alors qu'elles réalisent de monstrueux profits, l'Etat gaulliste exige d'elles de moins en moins d'impôts.

Il faut en finir avec le pouvoir personnel et sa néfaste politique.

Seule l'union de la gauche, fondée sur l'entente des organisations démocratiques et basée sur un programme commun, permettra d'y mettre un terme et de promouvoir dans le pays une politique de progrès social et de paix.

Pour aboutir à cette union, le Parti communiste français n'a ménagé aucun effort. L'accord conclu avec la Fédération de la gauche démocrate et socialiste est un pas important dans cette voie. Il doit permettre de porter un coup sérieux au pouvoir gaulliste.

Pour appuyer sa politique d'union, pour renforcer son action au Parlement, il est indispensable que le Parti communiste français gagne des voix et des sièges. La présence de nombreux députés communistes est la meilleure garantie que les intérêts des travailleurs seront bien défendus, que la gauche œuvrera à l'union et à la réalisation d'un programme de paix, de progrès social et de démocratie.

Il faut assurer la relève démocratique du gaullisme.

Nous ne voulons pas de retour au passé, qui n'apporterait que de nouvelles désillusions.

L'expérience l'a montré :

Il n'y a pas en France, de gauche véritable, ni de politique de progrès social et de paix, sans les communistes.

Aussi, votez Michel Couillet dès le premier tour :

— pour l'augmentation des salaires et l'amélioration des conditions de travail;
— pour la garantie de l'emploi;
— pour payer moins d'impôts, en faisant payer davantage les grosses sociétés capitalistes;
— pour une retraite décente à 60 ans;
— pour la suppression totale des abattements de zone;
— pour l'amélioration de la condition féminine;
— pour une réforme démocratique de l'enseignement et que soit consacré le quart du budget à l'Education nationale et la laïcité de l'école et de l'Etat;
— pour la construction des logements nécessaires et l'équipement rural indispensable;
— pour l'élévation des conditions de vie des paysans travailleurs et une agriculture moderne.

Ce programme tend à assurer l'avenir de la jeunesse, donc celui de la France.

Michel Couillet mérite pleinement votre confiance.

Electrices, électeurs, une fois élu, j'ai considéré qu'il était de mon devoir de me mettre à la disposition de chacun.

C'est ce que j'ai fait au cours des 800 permanences et comptes rendus de mandat, tenus dans chacun des 213 villages de la circonscription, soucieux de respecter le droit des électeurs, de leur faciliter les moyens de s'entretenir avec leur député, lui soumettre leurs soucis et exprimer leurs besoins.

Electrices, électeurs,

Conservez un député actif et dynamique.

Déjouez la manœuvre réactionnaire qui veut faire de M. Bignon le candidat unique de la réaction dès le premier tour, en votant massivement, le 5 mars.

Michel COUILLET

Député sortant — Conseiller général — Maire de Longueau

Candidat du Parti communiste français
pour l'union des forces de gauche et démocratiques

Remplaçant éventuel :

René JACOB

Exploitant agricole — Maire d'Erondelle

2e CIRCULAIRE

Electrices, électeurs,

Avec 20.245 voix au premier tour de scrutin, je suis arrivé en tête de tous les candidats.

Je tiens d'abord à remercier celles et ceux d'entre vous qui ont ainsi tenu, beaucoup plus nombreux qu'en 1962, à me témoigner leur confiance.

Ce succès que vous confirmerez le 12 mars.

Ainsi, je pourrai continuer, à l'Assemblée Nationale comme dans la circonscription, à assumer avec plus de force et d'efficacité, la défense de vos intérêts.

Les résultats du scrutin montrent que vous avez condamné en majorité la politique du pouvoir gaulliste.

Vous avez eu raison.

La démagogie de M. Bignon ne change rien à l'évidence des faits.

Car la politique gaulliste, c'est :

— les bas salaires et le chômage;
— la ruine des petits et moyens exploitants familiaux agricoles;
— l'élimination des artisans et petits commerçants écrasés d'impôts;
— le droit des personnes âgées, des anciens combattants bafoués, etc.

Electrices, électeurs,

En m'accordant 20.245 voix et 9.344 à M. Mazaudet, vous avez non seulement condamné cette politique rétrograde du pouvoir personnel, mais exprimé le désir de voir orienter notre pays vers un avenir de démocratie, de paix et de progrès social.

Pas une voix ne doit manquer au candidat d'Union de la gauche, que je suis, au second tour.

Je pense avoir mérité cette marque de confiance et je vous en remercie au nom de l'ensemble des forces démocratiques.

Electrices, électeurs,

Vous avez choisi.

Vous confirmerez votre choix.

Vous assurerez la défaite du candidat gaulliste.

Vous réélirez votre député.

Michel COUILLET

Remplaçant éventuel :

René JACOB

QUATRIÈME CIRCONSCRIPTION

Cantons de : Abbeville-Nord, Abbeville-Sud, Ailly-le-Haut-Clocher, Bernaville, Crécy-en-Ponthieu, Domart-en-Ponthieu, Nouvion, Rue, Saint-Valery-sur-Somme.

M. Max LEJEUNE
(Candidat du Parti S.F.I.O. investi par la F.G.D.S.)
élu le 12 mars 1967
(F.G.D.S.)

1re CIRCULAIRE

Citoyennes, citoyens, mes chers amis,

Une nouvelle fois, je viens solliciter votre confiance. Je n'ai pas à me présenter : vous me connaissez depuis longtemps et j'ai sans cesse travaillé pour vous tous. Mais j'ai tenu, en faisant 180 réunions publiques et contradictoires, à préciser ma position politique et mon programme.

Je suis resté fidèle aux idées socialistes de ma jeunesse. Les défendant avec libéralisme, j'essaie de les traduire dans les faits avec la conviction qu'a renforcée en moi l'expérience de trente années de vie politique et de vie administrative.

En ce mois de mars 1967, on vous invite à voter pour un candidat dit de la Ve République. La Ve République n'appartient ni à un homme, ni à un parti ; elle appartient au peuple tout entier qui, en 1958, avait massivement approuvé sa Constitution. Je reste personnellement partisan de cette Constitution que j'ai signée comme ministre et dont les dispositions assurent la stabilité gouvernementale sous le contrôle du Parlement et l'arbitrage du Président de la République placé au-dessus des partis.

Aujourd'hui, il ne s'agit pas de se prononcer sur les qualités et les défauts de la IVe République dont les gouvernements tombaient trop souvent sous les coups des oppositions conjuguées quand le R.P.F., ancêtre de l'actuelle U.N.R., jouait allègrement le rôle de démolisseur.

Il s'agit de juger ce qui a été fait depuis 1958 et de vérifier si cette gestion a répondu à l'attente des Françaises et des Français.

Les hommes au pouvoir depuis 1958 l'ont eu sans partage et les 300 députés U.N.R. et Indépendants Giscardiens ont constitué cette majorité qui, à la faveur de la procédure du vote bloqué, a empêché l'opposition réduite à 180 députés de faire aboutir ses propositions de loi.

Au cours de huit années, la radio-télévision a été transformée en un instrument de propagande quotidienne. Par elle, les hommes qui ont ainsi détenu une entière responsabilité tentent de se justifier. Qu'ils aient réalisé certaines choses, ce peut être, et il serait vraiment lamentable qu'ils n'aient rien fait. Mais ils avouent eux-mêmes leurs échecs dans le domaine agricole, dans celui du logement, dans celui de l'emploi.

Dans le domaine agricole, ils sont hantés par la productivité et M. Michel Debré, non content d'avoir déclaré, quand il était Premier Ministre, que le tiers des exploitations familiales devait disparaître, préconisait, en décembre dernier « des entreprises industrielles de la terre gérées en sociétés ». M. Edgar Faure, à l'Assemblée, a rappelé que le Plan prévoyait une « proportion indispensable d'exode » de 1,7 % par an.

Les petits cultivateurs doivent comprendre que l'actuel régime condamne leurs exploitations à la disparition et leurs enfants à la prolétarisation. M. Edgar Faure avoue que le revenu des cultivateurs ne représente que 60 % du revenu national moyen ! On est donc loin de la parité promise des prix agricoles et des prix industriels après l'abrogation du Décret de 1957 d'indexation des prix agricoles promulgué par le Gouvernement de M. Félix Gaillard dont je faisais partie. Le Gouvernement ne s'est pas engagé à défendre les coopératives de stockage de blé dans le Marché commun céréalier qui jouera à partir du 1er juillet 1967.

La politique du logement, reconnait M. Pompidou « est une question à suivre de plus près ». Ne le savent que trop les maires et présidents d'Offices qui sont aux prises avec les demandes justifiées de la population ! Dans la Somme, depuis 1959, ce n'est qu'une moyenne de 942 logements sociaux qui ont été construits annuellement pour une population d'un demi-million d'habitants ! Cela correspond à un financement insuffisant de 612 H.L.M. (location) et 330 en accession à la propriété. Il faudrait régulièrement le double !

Dans nos 800 villages ruraux, ne sont financés par an que 80 dossiers d'amélioration de l'habitat rural.

M. Pompidou a également affirmé que la concentration industrielle doit provoquer un chômage persistant que le Gouvernement tentera de résorber. Beau régime social en vérité que celui des technocrates qui consacre le caractère permanent du chômage dans l'application d'un plan économique et social, alors que le Plan devrait être d'abord au service de l'homme, lui assurer son gagne pain, son logement et les conditions morales d'une vie heureuse ! Dans le pays on enregistre 300.000 demandes d'emploi, le chômage partiel se généralise et les jeunes trouvent difficilement du travail. Dans la Somme, toutes les industries liées au bâtiment sont touchées ; d'autres aussi, particulièrement le textile.

Ces aveux confirment la fragilité de notre économie : le bâtiment est en crise, les investissements privés n'ont augmenté que de 2 % en 1966, le plan de stabilisation de 1963 pèse encore sur elle comme un carcan. Les exportations ne couvrent que 90 % des importations. Les investissements publics, économiques et sociaux ont vu leur financement réduit de 40 %.

La France, dernière en Europe pour la production industrielle, est la première pour la hausse des prix. Le nouveau franc a perdu plus d'un tiers de son pouvoir d'achat.

Contrairement à l'affirmation gouvernementale de l'équilibre budgétaire, la Cour des Comptes a établi la réalité d'un déficit quasi permanent depuis 1959.

Pourtant, la masse des impôts est passée de 4.695 milliards d'anciens francs en 1958 à 11.558 en 1967 avec un rythme d'accroissement de 1.000 milliards pour chacune de ces dernières années. Le total des contribuables assujettis à l'impôt direct est passé de 4.431.000 en 58 à 8.500.000 en 67.

La situation sociale s'est dégradée par le chômage, le pouvoir d'achat des travailleurs est diminué alors que le Ve Plan promettait une amélioration de 4 % par an. L'Etat qui ne garantit que 130.000 francs par an aux personnes âgées, au lieu des 132.000 prévus au 1er janvier 62 par la commission Laroque, a confisqué les revenus du fonds de solidarité vieillesse (vignette). Le régime de Sécurité sociale promis aux artisans est une duperie. Les Anciens combattants voient leurs droits méconnus alors que des milliards de pension impayés en raison de la mortalité, retombent dans les caisses de l'Etat.

Le principe de la propriété commerciale est contesté.

La réalité est donc bien différente des tableaux de la propagande.

Par une économie de progrès la France doit devenir une Nation moderne.

Il est indispensable de répartir équitablement les résultats de la production, de reconnaître leurs droits aux salariés, aux agriculteurs, aux intellectuels et de respecter les priorités de l'enseignement, du logement, de la santé.

Le plan économique et social doit être discuté de la base locale au niveau national et décidé par le Parlement.

L'Agriculture doit être intégrée dans l'économie pour assurer la parité des revenus et soutenue par le développement de la coopération. Le droit au travail exige le relèvement des salaires, la suppression des zones et le plein emploi.

Le droit au logement implique la construction de 600.000 logements par an dont 350.000 sociaux.

Le droit à la solidarité nationale requiert l'accroissement des crédits pour l'adaptation, l'abaissement de l'âge de la retraite à 60 ans pour toutes les catégories professionnelles, l'unification des allocations familiales.

La dignité de la femme suppose le respect du principe : « A travail égal, salaire égal » et le développement des équipements sociaux.

Pour donner à la jeunesse l'égalité des chances dans la vie, il est indispensable de moderniser et de démocratiser l'enseignement, de développer la recherche scientifique et de promouvoir une politique culturelle, d'assurer le développement des constructions scolaires, la gra-

tuité totale de l'enseignement laïque, le large accès à l'enseignement supérieur, l'extension de l'éducation physique et des institutions culturelles.

Il faut aussi assurer l'égalité de tous devant le service militaire ramené à douze mois.

Dans le domaine diplomatique, j'estime que la France doit avoir une présence active dans les organisations et conférences internationales, que l'élargissement de la Communauté européenne, par l'adhésion de la Grande-Bretagne et de ses partenaires au Marché commun, doit être encouragé pour faire de l'Europe, sur le plan économique, social et politique, une force réelle. La voie de la paix n'est pas dans la fabrication ruineuse de la bombe H — 600 milliards prévus en 1967 — à l'usage de laquelle on ne croit pas puisqu'aucun abri n'est prévu pour la population. Ce n'est qu'une arme diplomatique et de prestige.

La paix doit reposer partout sur l'arbitrage international et la sécurité collective. La détente Est-Ouest est souhaitable, mais, pour y parvenir, je n'accepte pas l'attitude hautaine prise à l'égard de nos alliés d'hier.

Parlementaire ayant beaucoup travaillé pour tous, je pense que ces points essentiels doivent recueillir l'adhésion des républicains de tous horizons convaincus que, sans politique sociale, il ne peut y avoir de concorde nationale.

Cette concorde implique d'ailleurs le vote d'une loi d'amnistie politique.

Sur le plan local : je connais bien les besoins de la Picardie que j'ai définis dans mon intervention à la tribune de l'Assemblée sur le Ve Plan, le 4 novembre 65, que j'ai défendus dans les réunions économiques régionales et lors de chacune des visites ministérielles.

Président du Conseil général depuis 22 ans, collaborant avec les maires, j'ai veillé à l'efficacité d'une politique d'aide aux communes pour l'amélioration des routes et des ports, la défense côtière, l'extension du téléphone automatique, l'aménagement des zones industrielles, l'implantation des Collèges d'enseignement général et l'accession à la propriété des ménages modestes. Mais je regrette que le département soit obligé, sur un budget de 10 milliards 556, de prendre à sa charge 1 milliard 322 de ces dépenses.

Maire de la ville d'Abbeville depuis vingt ans, je sais gré à mes collègues du Conseil municipal et aux personnalités locales de leur active collaboration et aux Abbevilloises et Abbevillois de leur amicale confiance. Notre ville industrialisée offre à sa population scolaire tous les ordres d'enseignement du Second degré, aux jeunes un équipement sportif enviable qui sera complété bientôt par une maison de jeunes et un centre social.

Je suis déterminé à la faire plus belle, plus heureuse et plus vivante encore !

Fidèle à moi-même, je fais appel à vous pour la République sociale et pour la France.

MAX LEJEUNE

Chevalier de la Légion d'honneur — Croix de guerre — 2 citations
Croix du combattant volontaire de la Résistance — Médaille d'argent de la Reconnaissance française
Candidat socialiste, investi par la Fédération de la gauche démocrate et socialiste.

* * *

Devant choisir un remplaçant éventuel, j'ai désigné mon plus proche ami et collaborateur ROBERT VIARRE, premier adjoint au maire, vice-président de la Commission hospitalière, conseiller général du canton Nord, qui a toujours mené une action efficace dans le domaine social et qui est largement connu dans toute la région.

2e *CIRCULAIRE*

Citoyennes, citoyens, mes chers amis,

Arrivé dimanche dernier largement en tête des candidats avec plus de 48 % des suffrages exprimés, je remercie bien sincèrement les 22.473 électrices et électeurs qui m'ont témoigné leur confiance. La progression de la participation électorale s'est traduite pour moi par un gain de 3 176 voix sur le scrutin de 1962.

La ville d'Abbeville, les cantons Nord et Sud, de Nouvion, Ailly et Rue m'ont apporté la majorité absolue atteinte dans tant de villages !

J'avais été touché par l'attention amicale des auditoires nombreux qui avaient suivi mes 180 réunions publiques. Ma gratitude particulière va à Robert Viarre qui m'a apporté son aide vigilante à tous mes vieux amis et aux plus jeunes qui m'ont activement soutenu.

Je me représente au second tour avec le même programme qu'au premier.

Je vous demande de voter :

Pour le respect, dans sa lettre et dans son esprit, de la Constitution de 1958.

Pour recréer le dialogue entre les pouvoirs publics et les forces vives du pays et assurer à tous l'information objective de la radiotélévision.

Pour un programme concret et réaliste en vue de :

— favoriser l'expansion industrielle et la création d'emplois nouveaux pour supprimer le chômage et harmoniser les salaires et les allocations familiales,
— défendre les petites et moyennes entreprises,
— protéger la petite culture et obtenir la revalorisation des prix agricoles,
— relever les pensions des personnes âgées, invalides ou malades,
— généraliser la retraite à 60 ans dans toutes les professions salariées ou indépendantes,
— faire respecter les droits des anciens combattants, prisonniers et victimes de guerre,
— moderniser et démocratiser l'enseignement et donner à chaque jeune toutes ses chances dans la vie,
— augmenter les crédits de logements H.L,M. par un programme annuel de 300.000 pour les mal logés et les jeunes ménages,
— établir une fiscalité plus juste pour les salariés, les petits commerçants, les artisans et les exploitants agricoles.

Pour une politique internationale de coopération et de désarmement par l'élimination des armes atomiques et la construction de l'Europe.

J'ai toujours beaucoup travaillé sans exclusives, pour vous et pour vos communes ; je ne me suis jamais abstenu quand vous avez demandé mon aide.

Pour vous tous : ouvriers, artisans, commerçants, cultivateurs, marins, fonctionnaires, cheminots, travailleurs manuels et intellectuels, retraités, anciens combattants, personnes âgées ou jeunes, fidèle à mes engagements électoraux, j'ai voté toutes les lois sociales valables depuis 1936 et depuis la Libération.

Disposé à persévérer dans le même esprit impartial avec la même détermination, désireux et avec la même efficacité de donner à la jeunesse toutes les chances de notre région et à notre région toutes les chances de sa jeunesse.

Je fais appel à vous, pour notre ville et nos cantons, pour la République sociale et pour la France.

Max LEJEUNE

Maire d'Abbeville — Président du Conseil général
Ancien ministre
Chevalier de la Légion d'honneur — Croix de guerre — 2 citations
Croix du combattant volontaire de la Résistance — Médaille d'argent de la Reconnaissance française

Candidat socialiste, investi par la Fédération de la gauche démocrate et socialiste.

Devant choisir un remplaçant éventuel, j'ai désigné mon plus proche ami et collaborateur Robert Viarre, Premier adjoint au Maire, Vice-président à la Commission hospitalière, Conseiller général du canton nord, qui a toujours mené une action efficace dans le domaine social et qui est largement connu dans toute la région.

L'élection n'est pas terminée, votez et faites voter.

CINQUIÈME CIRCONSCRIPTION

Cantons de : Acheux-en-Amiénois, Albert, Bray-sur-Somme, Chaulnes, Combles, Doullens, Ham, Nesle, Péronne, Roisel.

M. Émile LUCIANI

(Candidat Vᵉ République)
élu le 12 mars 1967
(U.D. Vᵉ R.)

1ʳᵉ CIRCULAIRE

Cheres électrices, chers électeurs,

Depuis onze années, je suis votre représentant à l'Assemblée Nationale,

Elu en 1956, vous m'avez fidèlement confirmé votre confiance, en 1958, d'abord ; en 1962, ensuite. Je vous en remercie du fond du cœur.

Cette confiance, je vous demande, pour la quatrième fois, de me la renouveler, autant qu'à mon suppléant, M. Deloraine, cultivateur et Maire d'Arquèves.

Je crois avoir consciencieusement rempli les mandats que vous m'aviez confiés, avec compréhension et désintéressement.

J'ai œuvré, de mon mieux, dans l'intérêt de tous, sans la moindre exception.

Aucun des problèmes qui m'ont été posés, aucune des questions pour lesquelles j'ai dû intervenir, ne sont restés sans solution ou sans réponse. Et ceci est vrai pour n'importe quel canton de la circonscription.

Les sessions, à l'Assemblée Nationale, m'ont toujours vu être présent.

C'est donc avec la certitude du devoir accompli que je sollicite le renouvellement de mon mandat.

La stabilité politique, gouvernementale, financière de la Vᵉ République a permis, au Pays, d'effectuer un redressement, admiré dans le monde entier.

Il est le fruit de l'action soutenue, d'une majorité cohérente, d'un gouvernement stable, et du général de Gaulle, président de la République.

Le prestige de la France, est restauré. Elle a repris sa place dans le monde. Et quoique l'on dise, l'Europe sera faite.

Aucun de nos enfants n'est mêlé, directement ou indirectement, aux drames qui secouent, actuellement, certaines parties de ce monde.

Quiconque de bonne foi, pourrait nier, ou contester, les résultats obtenus, depuis 1958 ?

Qui pourrait douter des résultats à venir, dans un proche avenir?

Importantes lois votées pendant cette législature :

Sur le plan social : Augmentation du SMIG et du SMAG. — Augmentation des allocations familiales et des retraites vieillesse. — Diminution du nombre des zones de salaires, et réduction de l'abattement. — Extension de la Sécurité sociale et retraites complémentaires. — Le Fonds National de l'Emploi.

Pour l'agriculture : Economie contractuelle, lois sur les calamités agricoles, sur la modernisation du marché de la viande. — Assurances sociales agricoles. — Indemnité viagère de départ. — Marché commun. — Organisation progressive des marchés. — Libre circulation des denrées faisant l'objet d'un prix commun, au 1ᵉʳ juillet 1968. — Fonds d'action sociale, passé entre 1962 et 1966, de 25 à 132 millions de francs. — Retraites complémentaires.

Aux anciens combattants : Crédits doublés, depuis 1957. — Augmentation des pensions.

Pour le logement : Création de l'épargne logement. — Aide à la construction accrue, etc... — 400.000 logements en 1966.

Pour les commerçants et artisans : Assurance maladie. — Loi pour la réforme de l'impôt sur le chiffre d'affaires, et sa suppression.

Pour l'Education nationale : Crédits, cinq fois plus élevés qu'en 1958, et... 100.000 enseignants, de plus.

A l'Assemblée Nationale : Mes interventions ont porté sur les lois sociales : zones de salaires; prix agricoles; grands travaux (autoroute et canal du Nord).

Dans ma circonscription : J'ai tenu mes promesses, et visité régulièrement, tous les cantons. Je me suis mis à la disposition de tous, notamment à celle des maires et municipalités qui ont fait appel à moi. Je me suis attaché à l'expansion de ma circonscription. Je continuerai à le faire, pour que soit accélérée, l'implantation de nouvelles usines, sur les différentes zones industrielles, lesquelles doivent assurer le plein emploi, sur place, de notre jeunesse. Je continuerai également à le faire, pour la réalisation rapide des différents établissements scolaires importants, prévus notamment, à Doullens, Albert, Péronne et Ham, et pour celle des établissements hospitaliers et des maisons de retraités.

Bien sûr, il y a encore à faire, beaucoup à faire !

Mais, souvenez-vous de la IVe République, où rien n'était prévu, qui vivait au jour le jour, et qui a laissé, à la Ve 2.300 milliards de dettes, qu'il a fallu régler

Pour que continue une politique financière saine; pour consolider le spectaculaire redressement du pays; pour que s'intensifie une politique sociale toujours plus humaine;

Vous réélirez, dès le premier tour,

ÉMILE LUCIANI

Député — Conseiller général — Maire de Ham
Pupille de la nation — Ancien combattant — Ancien prisonnier de guerre

Face à la coalition des oppositions, sans cohésion, et sans programme commun, pour ne pas retomber dans les errements du passé,

Vous voterez et vous ferez voter

ÉMILE LUCIANI
Candidat investi par la Ve République.

Remplaçant éventuel :

M. DELORAINE
Cultivateur et Maire d'Arquèves.

Vive la République !
Vive la France !

2e *CIRCULAIRE*

Electrices, électeurs, mes chers amis,

Avec 5.000 suffrages de plus qu'en 1962 (23.631 au lieu de 18.684), vous m'avez, dès le premier tour de scrutin, renouvelé une confiance qui me va droit au cœur.

Vous souffrirez donc que je vous adresse, d'abord, mes plus chaleureux remerciements.

Face à quatre adversaires ; dans une circonscription dont l'importance se situe au deuxième

rang, des cinq que compte le département de la Somme, j'ai recueilli près de 47 % des suffrages exprimés.

Ce pourcentage ne suscite d'autres commentaires que celui d'une reconnaissance émue, que je vous offre, électrices et électeurs, de tout cœur.

Que ce soit dans le canton de Combles, de Nesle, de Péronne, de Roisel, d'Acheux, de Bray, de Chaulnes, de Doullens, d'Albert même, vos votes m'ont partout mis en tête. Et mon canton de Ham, m'a accordé 60 % de vos suffrages !

Ce n'est pas seulement la récompense du travail que j'ai accompli, de toutes mes forces, dans l'intérêt de tous, sans exception. C'est également la preuve d'une confiance en la Vᵉ République et au général de Gaulle, son président.

La stabilité du corps électoral à l'échelle nationale, démontre que ce que l'on tient, vaut mieux que ce que l'on pourrait avoir, avec des promesses... dont on peut toujours s'excuser, quand elles ne sont pas tenues... et le passé est là pour nous prouver que ce fut souvent le cas,notamment dans des circonstances particulièrement tragiques, dont vous vous souvenez tous :

Ce passé est mort !

Libre de ses actions, libre de ses destinées, libérée d'hypothèques, la Vᵉ République va pouvoir se pencher rapidement sur les réformes sociales qu'exige l'expansion.

Comme je l'ai déjà dit la semaine dernière, il y a encore beaucoup à faire, en rançon du retard accumulé par la IVᵉ République.

Mais l'œuvre est façonnée et vous l'avez bien compris.

Elle ne pouvait se faire, sans stabilité politique, gouvernementale, monétaire.

Les espoirs de 1962, sont maintenant des certitudes, à la portée de tous.

Le scrutin du 2ᵉ tour, confirmera les résultats du 1ᵉʳ tour.

De mon dévouement, vous avez jugé, le 5 mars, en m'accordant une majorité presque absolue.

De mon dévouement à venir, vous en avez l'assurance la plus formelle.

De la Vᵉ République, avec de Gaulle, vous avez tout à espérer.

C'est avec la plus grande confiance que j'attends votre décision.

Pas d'abstentions ! pas de défaillances !

Le succès est certain. Mais toutes et tous vous devez aller aux urnes, dimanche 12 mars, pour assurer la continuité de la Vᵉ République et pour voter

EMILE LUCIANI

Député de la Somme — Conseiller général — Maire de Ham
Pupille de la nation — Ancien combattant — Ancien prisonnier de guerre

Investi par la Vᵉ République

Remplaçant éventuel :

M. DELORAINE

Cultivateur — Maire d'Arquèves

Vive la 5ᵉ circonscription !
Vive la République !
Vive la France !

TARN

PREMIÈRE CIRCONSCRIPTION

Cantons de : Alban, Albi, Carmaux, Monesties-sur-Cérou, Pampelonne, Réalmont, Valderiès, Valence-d'Albigeois, Villefranche-d'Albigeois.

M. André RAUST
(Candidat Fédération de la gauche démocrate et socialiste)
élu le 12 mars 1967
(F.G.D.S.)

1re CIRCULAIRE

Chères électrices, chers électeurs,

Profondément démocrates donc scrupuleusement respectueux de vos opinions et de votre libre choix nous vous disons avant le 1er tour :

— « Si vous êtes communistes, votez Cathala » ;
— « Si vous êtes gaullistes, votez Bressolier ».

Socialistes, mitterrandistes, radicaux, indépendants de gauche et républicains sincères, logiquement, vous devez voter Raust-Alousque.

Avec ces trois candidats, vous savez exactement ce qu'ils sont et ce qu'ils feraient en cas d'élection.

Avec le quatrième, Albet, c'est l'équivoque : appellation gauchiste mais candidature soutenue par la droite, demandée et négociée par Pompidou, Baumel et les U.N.R. locaux donc aucune garantie pour la suite.

Ce concurrent dit qu'élu, il ne s'inscrirait à aucun groupe parlementaire, c'est-à-dire qu'il serait un député isolé, sans appui, sans efficacité, n'ayant aucun droit d'appartenance à une commission, ni d'intervention dans les grands débats.

Il ne s'agit pas d'élire un conseiller municipal ou général qui a un rôle essentiellement administratif mais de choisir un député qui aura à prendre des positions politiques notamment pour ou contre le maintien d'un gouvernement gaulliste.

Qui se ressemble s'assemble. Albet exclu du parti socialiste prend pour suppléant Imbert, dissident radical, désavoué et dénoncé par toutes les autorités de son propre parti et qui déclare qu'il se présente contre Raust parce qu'il ne lui a pas cédé son siège de conseiller général. Le marchandage est sa règle politique.

Que vous a apporté la Ve République ?

— A notre région, rien encore.

— Aux agriculteurs la suppression dès 1958 de l'indexation des prix agricoles, des impôts augmentés, l'exploitation familiale sérieusement menacée, des prix agricoles qui piétinent ou baissent, alors que les autres augmentent, un revenu en constante diminution.

— Aux salariés et aux fonctionnaires un pouvoir d'achat dévalué en raison de

l'augmentation du coût de la vie et le paiement d'impôts en permanente progression.

— Aux commerçants et aux artisans un chiffre d'affaires en baisse, des impôts doublés, l'insécurité pour demain.

— Aux jeunes si nombreux, l'absence de débouchés (déjà 350.000 chômeurs).

— Aux vieux à peine de quoi ne pas mourir de faim.

— Aux anciens combattants et aux victimes de la guerre, l'humiliation et le refus du rapport constant.

— Aux rapatriés, bien placés pour juger l'imposture gaulliste, des promesses non tenues et les indemnisations sans cesse différées.

— Aux départements et aux communes, des crédits diminués, des transferts de charges de l'Etat, des budgets de plus en plus difficiles à équilibrer, l'impopularité d'impositions que le gouvernement les oblige à voter.

— Aux citoyens qu'on essaye de transformer en sujets, un pouvoir personnel autoritaire, une radiotélévision partisane et tricheuse, une technocratie qui sacrifie l'homme aux choses.

Après 9 ans d'exercice du pouvoir le gaullisme ne peut plus rendre responsable de ce qui ne va pas ses prédécesseurs. En 9 ans il aurait pu relancer l'économie, faire des écoles, des routes, des logements, des hôpitaux en nombre suffisant. Tout cela a été sacrifié à la bombe atomique et à une orgueilleuse politique de prestige.

Notre programme est celui de la F.G.D.S. que vous recevrez par ailleurs car cette profession de foi de peut le contenir en entier. Il s'inspire de l'idée de justice, de liberté, de paix et de la recherche de la prospérité.

Compte rendu de mandat : Député d'opposition je ne puis être rendu responsable d'une gestion publique que j'ai sans cesse condamnée ; j'ai voté contre la plupart des budgets parce qu'ils étaient soit insuffisants, soit trop lourds comme celui de la Défense nationale. J'ai soutenu toutes les bonnes causes et tous les projets valables sur le plan régional et national. Mes amis comme mes adversaires me reprochent un peu de n'avoir fait aucune publicité sur mon action, notamment dans la presse et même pas dans mon journal ; adversaire de la démagogie, je crois que la réussite doit se faire pardonner par la modestie et la discrétion et non s'étaler dans une réclame tapageuse. Ce qui compte c'est l'efficacité et j'espère l'apporter à la circonscription et au Tarn si la France vote pour un changement de politique.

Electrices, électeurs, si vous voulez l'amélioration du niveau de vie, une prospérité économique relancée, la survie de l'artisanat et du petit commerce, aujourd'hui menacée, la sauvegarde de la rentabilité de l'exploitation agricole, une république authentique, votez F.G.D.S. !

En 1962, vous m'avez élu avec plus de 6.000 voix d'avance ; à l'élection présidentielle, vous avez donné la même marge à Mitterrand. Vous ne vous déjugerez pas.

Parce que nous sommes démocrates, nous vous faisons confiance et vous pouvez compter sur nous.

Ne vous trompez pas et ne vous laissez pas tromper !

André RAUST

Maire de Cagnac-les-Mines
Conseiller général d'Albi
Député sortant
Membre du contre-gouvernement
Croix de guerre — Légion d'honneur

Remplaçant éventuel :

André ALOUSQUE

Professeur de lycée
Conseiller général du canton de Pampelonne

2ᵉ CIRCULAIRE

Chères électrices, chers électeurs,

Que nos premiers mots soient pour remercier cordialement nos 22.005 électrices et électeurs, et également l'ensemble du corps électoral pour sa massive participation au vote.

Le résultat du 1er tour dicte notre devoir au second : nous maintenir puisque nous devançons Albet de 6.500 voix.

Premiers à Albi, Carmaux et dans les deux tiers des communes nous avons gagné 3.300 voix depuis 1962 qui nous voyait second avec 2.600 suffrages de retard.

Nous rendons hommage au bon sens politique, à l'esprit critique lucide et à la sûreté de jugement d'un corps électoral que n'ont pu abuser ni des tracts perfides, ni la déloyale tentative de nous couper de nos meilleurs amis, ni l'utilisation de moyens administratifs, ni la mobilisation du secrétariat du conseil général payé par vos impôts et employé à des fins électorales, ni les tournées dans les H.L.M. construites avec l'argent de l'Etat, ni les promesses démesurées, ni un programme démagogique n'ayant rien à voir avec l'action parlementaire, ni une campagne « en dessous » sans le courage de parler en public, ni l'absence de prise de position politique, ni une étiquette trompeuse.

En majorité vous avez donné le 5 mars la réponse qui convenait et fait triompher la morale civique.

Mais Albet défait et démoralisé (selon ses propres amis) reste prisonnier de l'équipe qui l'avait engagé dans l'aventure et maintient sa candidature dans l'ambiguïté et la confusion, sans espoir ni raison.

Imbert, son suppléant, est plus que jamais désavoué, dénoncé, condamné, interdit de se réclamer de son ex-parti par mes grands amis, le président Billères, le secrétaire général national du parti radical, Pierre Brousse et les responsables radicaux du Tarn.

Les accords qu'a conclus la F.G.D.S. avec les autres formations font de nous les candidats de la gauche unie.

Dimanche 12 mars, la vigilance et le vote massif s'imposent encore !

Républicains, ne négligez rien, votez et faites voter votre entourage !

Barrez la route à une entreprise individuelle, inspirée par l'arrivisme et à une suppléance ambitieuse si sévèrement désapprouvée par le parti radical.

Les radicaux de la circonscription doivent faire pour nous ce que nous faisons pour Brives à Castres et pour une cinquantaine des leurs, candidats comme nous de la F.G.D.S., dans le scrutin de ballottage du dimanche 12 mars.

Votre intérêt et celui de vos enfants est inséparable de notre élection pour laquelle nous vous adressons nos remerciements anticipés.

Encore une fois, ne vous trompez pas et ne vous laissez pas tromper !

André RAUST

Maire de Cagnac-les-Mines
Conseiller général d'Albi
Député sortant
Membre du contre-gouvernement
Croix de guerre — Légion d'honneur

Remplaçant éventuel :

André ALOUSQUE

Professeur de lycée
Conseiller général du canton de Pampelonne

DEUXIÈME CIRCONSCRIPTION

Cantons de : Anglès, Brassac, Castres, Labruguière, Lacaune, Mazamet, Montredon-Labessonnie, Murat-sur-Vèbre, Saint-Amans-Soult, Roquecourbe, Vabre.

M. Jacques LIMOUZY
(Candidat Vᵉ République)
élu le 12 mars 1967
(U.D. Vᵉ R.)

1re CIRCULAIRE

Ayant trouvé enfin et pour longtemps grâce au général de Gaulle et avec la Vᵉ République le cadre de sa vie politique, la France a, sur le plan économique et financier, mis un terme aux méfaits de cinquante années d'inflation, équilibré son commerce extérieur, créé les moyens de l'expansion, de l'équipement et du progrès, rendu enfin possible la mise en place du Marché commun et en particulier celle du Marché commun agricole.

Aujourd'hui le programme national de la majorité propose au peuple français les trois thèmes essentiels de la paix, de l'indépendance et du progrès.

La paix qui est le bien le plus précieux de tous les hommes et qui est la condition nécessaire de toute rénovation.

L'indépendance qui n'est ni le repliement, ni l'isolement, mais exige un pouvoir ferme, une monnaie forte, une défense nationale autonome.

Le progrès qui est la prospérité en même temps que la justice, c'est-à-dire l'accession de tous non seulement au bien-être, mais à la culture et à la liberté sociale et économique.

La révolution technique qui s'annonce avec l'automation, l'électronique et l'énergie nucléaire doit permettre de disposer des moyens pratiques d'accélérer cette libération et d'apporter :

Aux jeunes — l'épanouissement par la culture et le libre choix d'une carrière, les équipements sportifs, socio-éducatifs, scolaires et universitaires indispensables.

Aux femmes — une accession définitive à une pleine responsabilité sociale.

Aux personnes âgées — une sécurité meilleure de vie et la prolongation de libres activités personnelles.

S'attaquant à toutes les inégalités la justice doit enfin corriger les inégalités entre les régions. Le territoire qui est peuplé par tous les Français doit être non seulement aménagé mais aussi équilibré.

Aussi, compte tenu de l'effort de modernisation et de productivité qu'elle poursuit, l'industrie textile de la circonscription doit être soutenue.

A ses côtés la métallurgie, la mécanique, les industries de montagne de la charcuterie et de la pierre entretiennent un nombre important de travailleurs.

Mais l'ensemble est insuffisant pour occuper tous les hommes. Le solde négatif se traduit par le départ des jeunes, le vieillissement relatif de la population au travail pouvant à long terme engendrer pour la population restée sur place une inaptitude au dynamisme de l'économie moderne.

Aussi doit-on continuer avec acharnement à s'employer à encourager la création

ou la venue d'entreprises de dimensions moyennes et de vocation diversifiée. Il faut en un mot assurer à l'effort de construction et de développement urbain qui se poursuit, l'équilibre de l'emploi. Equilibre seul capable également de permettre une promotion et une rénovation commerciales.

L'agriculture locale devrait, elle aussi, être en mesure de tirer parti des vastes possibilités du marché national et européen et la vie rurale, notamment en montagne, devrait ajouter de plus en plus aux ressources traditionnelles, les revenus du tourisme.

C'est dans ces domaines comme dans tous les autres que les candidats de la Vᵉ République vous invitent à la fois au travail et à l'espérance.

Vive de Gaulle !

Vive la République !

Vive la France !

Votez stabilité, votez majorité, votez Jacques Limouzy.

JACQUES LIMOUZY

Né à Castres le 29 août 1926, ancien élève des Pépinières et du lycée Jean-Jaurès à Castres, licencié en droit, il occupa depuis 1950 divers postes dans l'administration des finances et dans l'administration préfectorale. Il était récemment encore l'un des principaux collaborateurs d'un membre du gouvernement, Jacques Limouzy est ancien élève de l'Ecole nationale d'administration (section économique et financière).

C'est avec l'accord de beaucoup d'entre vous que j'ai été conduit à poser ma candidature dans cette circonscription. Enfant de ce pays, j'y ai passé ma jeunesse et mes amis s'y trouvent toujours. Les compétences que j'ai pu acquérir ailleurs en matière économique et administrative sont à votre disposition. J'ai l'intention de travailler au contact, non seulement des personnes, mais des collectivités locales, des syndicats, et de tout organisme qui assure une mission de représentation et enfin d'être le député de Mazamet et de la vallée du Thoré autant que celui de Castres et de la montagne.

Remplaçant éventuel :

DOCTEUR HENRI PARODI

Né en Algérie en 1915, à Philippeville. Ingénieur agricole de l'université de Rennes il en sortit en 1936 major de sa promotion. Docteur vétérinaire de la faculté de Lyon en 1941, le docteur Parodi fut inspecteur de l'élevage à Djijelli, chef de l'expérimentation à la station du Kroubs.

Depuis dix-sept années il exerce à Castres et dans la montagne, particulièrement à Brassac. Il est conseiller municipal de Castres.

Le docteur Parodi est marié, père de quatre enfants. Ancien combattant de 1939-1940 et de la campagne de Tunisie, il est commandant de réserve.

Le docteur Henri Parodi, vétérinaire et ingénieur agricole, dont la grande réputation s'étend depuis Castres et Brassac à toute la montagne, veut bien être à mes côtés comme candidat suppléant. C'est un homme loyal et estimé, un expert de l'agriculture, de l'élevage et de la montagne.

2ᵉ *CIRCULAIRE*

Le 5 mars, près de 24.000 d'entre vous, représentant 42 % des suffrages exprimés, ont fait confiance, à Castres, à Mazamet et dans la montagne, à la Vᵉ République et à ses candidats.

Le docteur Parodi et moi-même les remercions de tout notre cœur.

Bien que jamais obtenus par aucune formation dans cette circonscription, ces

résultats sont insuffisants pour assurer, dimanche prochain, la large victoire que nous souhaitons.

La Fédération démocrate et socialiste s'unissant au Parti communiste va tenter, en outre, de rassembler quelques égarés pour forcer le destin et arracher le siège.

A Castres, à Mazamet et dans la montagne, vous ne les laisserez pas faire. Aussi nous invitons :

— Tous ceux qui nous ont fait confiance à renouveler ce geste dimanche prochain,
— Tous ceux qui n'ont pas voté à le faire,
— Tous ceux, enfin, dont peu de choses nous séparent — nous nous en sommes rendu compte au cours de cette campagne — à nous rejoindre ou plutôt à nous retrouver.

Que les uns et les autres songent bien aux risques qu'ils prendraient, si, par inaction, par obstination ou par dépit, ils favorisaient le succès des candidats de la gauche provisoirement unis.

Vive de Gaulle !
Vive la République !
Vive la France !

JACQUES LIMOUZY

Remplaçant éventuel :

DOCTEUR HENRI PARODI

TROISIÈME CIRCONSCRIPTION

Cantons de : Cadalen, Castelnau-de-Montmiral, Cordes, Cuq-Toulza, Dourgne, Gaillac, Graulhet, Lautrec, Lavaur, Lisle-sur-Tarn, Puylaurens, Rabastens, Saint-Paul-Cap-de-Joux, Salvagnac, Vaour, Vielmur-sur-Agout.

M. Georges SPÉNALE
(Candidat Fédération de la gauche démocrate et socialiste)
élu le 12 mars 1967
(F.G.D.S.)

1re CIRCULAIRE

Electrices, électeurs,

Voici quatre ans, vous nous avez accordé votre confiance. Nous revenons devant vous, conscients d'avoir tenu nos engagements, convaincus de votre confiance élargie.

Nous nous représentons :

En Tarnais, attachés aux cités et aux hommes de chez nous.
En élus locaux, l'un et l'autre maire et conseiller général, informés par là même des difficultés croissantes des collectivités locales.
En hommes d'action et d'efficacité, fermement décidés à poursuivre les initia-

tives nécessaires au développement de notre région jusqu'au Parlement européen où Georges Spenale est le premier élu du Tarn.

En hommes de bonne volonté : nous nous sommes comportés en « élus de tous », le cœur ouvert aux petites gens, la main tendue aux réconciliations départementales, engagés au plan national dans le « regroupement des partis républicains » demandé par notre programme de 1962.

En républicains :

— qui n'ont cessé de lutter contre l'abus des procédures qui font du Parlement une simple chambre d'enregistrement ;

— qui entendent contribuer de toutes leurs forces au retour à l'équilibre des pouvoirs, à la République vraie.

Notre programme

I. — *Coopération pacifique :*

— Avec l'Europe, élargie à l'Angleterre et à ses amis, associée aux autres pays européens, partenaire égale en puissance économique, supérieure en expérience politique aux grands ensembles actuels, capable dès lors d'assumer avec l'autorité nécessaire les initiatives indispensables aux fondations de la paix.

— Pour le désarmement : signature des accords contre les essais nucléaires et contre la dissémination des armes atomiques ; institution d'un système efficace d'arbitrage international ; désarmement général simultané et contrôlé.

— Contre la faim : plan alimentaire mondial, permettant d'écouler les excédents des uns vers la faim des autres tout en améliorant les chances de paix.

Pour fonder la paix, il faut, dans une action liée, réduire l'armement des riches et la faim des pauvres.

II. — *Efficacité républicaine :*

Par un triple contrat entre le gouvernement et l'assemblée.

A) Contrat politique : le gouvernement de législature :

— Il faut revenir à l'équilibre des pouvoirs dans le maintien de la stabilité : le gouvernement ne doit plus être maître absolu de l'ordre du jour du Parlement ; l'Assemblée nationale ne doit pas rester maîtresse absolue de la vie des gouvernements : en cas de censure elle doit être automatiquement dissoute et revenir aux urnes.

Une législature : un gouvernement.

B) Contrat économique : le plan de législature.

Chaque législature doit préciser ses options économiques dans un plan de même durée, préparé et débattu à l'échelle régionale.

Majoritaires, nous reverrions le Ve Plan dans le sens :

— du relèvement des taux d'expansion ;
— du plein emploi pour la main-d'œuvre ;
— de l'accroissement des moyens des collectivités locales ;
— de la régionalisation des investissements et de la décentralisation industrielle ;
— de l'institution d'un programme systématique de grands travaux au bénéfice du monde agricole : irrigation, adduction d'eau, assainissement, renforcement électrique, etc.

C) Contrat social : une législature : une étape sociale :

Il faut dire comment seront répartis les fruits de l'expansion.

Aux jeunes. — Progresser vers l'égalité des chances : bourses plus nombreuses,

allocations d'études ; accroissement des crédits pour les handicapés ; crédit social pour faciliter l'installation des jeunes ménages, comme nous l'avons demandé dans le débat sur l'usure ; réduction, égale pour tous, du service militaire à 12 mois puis 8 mois.

Aux travailleurs. — Révision sincère du salaire minimum interprofessionnel garanti (industriel et agricole) ; augmentation du nombre des logements sociaux ; amélioration de la Sécurité sociale des agriculteurs, artisans et petits commerçants ; abaissement progressif de l'âge de la retraite à 60 ans pour les hommes et 55 ans pour les femmes (proposition de loi Cassagne).

Aux personnes âgées. — Accroître sensiblement l'allocation aux personnes âgées et la retraite des vieux travailleurs, en restituant à leur caisse, les recettes créées pour eux par la loi de 1956 ; programme massif de logement pour les vieux ménages ; application sincère du rapport constant pour les anciens combattants.

Aux rapatriés. — Un crédit humain et l'indemnisation.

Equité fiscale. — Détaxation de tout revenu inférieur au S.M.I.G. ; définition par exploitation familiale d'un revenu minimum social exonéré d'impôt ; réforme du droit successoral pour les héritages modestes.

Au fil des âges, une école, un emploi, un toit ; à tout âge, un minimum social, proclamé « indexé » insaisissable.

III. — *Renaissance régionale :*

La région piétine :

Les Conseils économiques régionaux restent à créer : la C.O.D.E.R., dominée par des fonctionnaires, sert plutôt de caution aux décisions administratives arrêtées en dehors d'elle.

Les crédits sont insuffisants : pour l'agriculture « l'enveloppe régionale » contient à peine un tiers des crédits estimés indispensables par le « rapport de synthèse 1965 ».

La réduction des subventions impose aux départements et communes un autofinancement insoutenable.

Il faut redemander la réforme de la fiscalité, laisser aux collectivités locales une part des grands impôts et, comme en Italie, les taxes supportées par certains produits agricoles.

Et même cela ne suffira pas : les provinces riches y gagneront plus que les provinces pauvres, la disparité continuera.

Seul un programme hardi, combinant les implantations industrielles et de grands travaux agricoles, à la manière de celui qui a été poursuivi dans le sud de l'Italie avec l'aide de la Communauté européenne, peut transfigurer une vaste région périphérique comme le Sud-Ouest.

Dans la mesure où l'Etat n'a pas les moyens — ou la volonté — de l'entreprendre, c'est vers l'Europe qu'il faut se tourner pour demander que soit accompli, chez nous, ce qui l'a été dans le Mezzogiorno, terre d'exode qui a su revivre.

C'est vers l'adoption d'un tel programme que nous voulons tendre tous nos efforts inlassablement, en liaison avec tous ceux qui acceptent, où qu'ils se trouvent, et quelles que soient leurs options, de consacrer leur activité et leurs moyens à la prospérité de la « petite patrie ».

Vive le Tarn !

Vive la République !

GEORGES SPENALE

Député sortant
Conseiller général de Rabastens — Maire de Saint-Sulpice
Représentant de la France au Parlement européen
Officier de la Légion d'honneur

Remplaçant éventuel :

LÉOPOLD RAYNAUD

Maire et conseiller général de Puylaurens
Artisan ébéniste — Cultivateur

2e *CIRCULAIRE*

Electrices, électeurs,

Merci d'abord :

Le 5 mars, vous nous avez donné 21.266 suffrages, chiffre jamais atteint au premier tour : votre confiance nous engage davantage encore, envers vos intérêts : personnels, professionnels et régionaux.

Vous connaissez notre programme.

La paix : par la coopération internationale.

L'Europe : assemblant en communauté des voisinages hier ennemis.

Les institutions : gouvernement de législature responsable d'un plan économique et d'un programme social.

La renaissance régionale : par un large programme de grands travaux agricoles et d'implantations industrielles avec l'aide, au besoin, de l'Europe.

...Et *la justice sociale* pour tous.

Tout ceci suppose la convergence des efforts et l'apaisement des querelles : largement ouverte, la Fédération de la gauche assume un commencement, propose un exemple, entrouvre un espoir...

Dans cet esprit, nous resterons, demain comme hier, dans nos seize cantons et nos cent soixante-cinq communes, les élus de tous.

Vive le Tarn !

Vive la France !

Vive la République !

GEORGES SPENALE

Député sortant
Conseiller général de Rabastens — Maire de Saint-Sulpice
Représentant de la France au Parlement européen
Officier de la Légion d'honneur

Remplaçant éventuel :

LÉOPOLD RAYNAUD

Maire et conseiller général de Puylaurens
Artisan ébéniste — Cultivateur

TARN-ET-GARONNE

PREMIÈRE CIRCONSCRIPTION

Cantons de : Caussade, Caylus, Lafrançaise, Molières, Monclar-de-Quercy, Montauban-Est, Montauban-Ouest, Montpezat-de-Quercy, Nègrepelisse, Saint-Antonin, Vilebrumier.

M. Louis DELMAS
(Candidat Fédération de la gauche démocrate et socialiste)
élu le 12 mars 1967
(F.G.D.S.)

1re CIRCULAIRE

Le candidat :

Un pur Tarn-et-Garonnais : né à Montaigu, marié à Puylagarde, il a fait toute sa carrière d'instituteur dans notre département : dans le Quercy, à Moissac et à Montauban.

Un ancien combattant, victime de guerre : son père a été tué au cours de la guerre de 1914 ; lui-même, mobilisé en 1939, a été prisonnier des Allemands de 1940 à 1945. Il appartient à l'Association des fils de tués, à l'Association des combattants prisonniers de guerre et à l'Association des anciens combattants républicains.

Un syndicaliste : secrétaire départemental du Syndicat des instituteurs, puis de la Fédération de l'éducation nationale, Delmas a été, pendant plus de vingt ans un militant syndicaliste ardent et dévoué. Il a été en 1951 l'un des fondateurs de l'Association départementale des parents d'élèves des écoles publiques et en est resté longtemps le secrétaire général.

Un homme politique qui ne varie pas dans ses opinions : Entré jeune au parti socialiste, il a été secrétaire adjoint de la Fédération du Tarn-et-Garonne. Il a préconisé l'union des républicains et a été l'élu de toute la gauche aux élections législatives de 1962, au conseil général en 1963. En 1965, il a triomphé aux élections municipales à la tête d'une liste d'union des gauches et, depuis lors, administre le chef-lieu du département avec audace et compétence unanimement reconnues.

Le programme.

L'union des démocrates faite il y a cinq ans en Tarn-et-Garonne est aujourd'hui réalisée sur le plan national. Le programme de Louis Delmas sera donc celui de la Fédération de la gauche démocrate et socialiste qu'il représente dans cette élection.

Il comporte essentielement les points ci-après énumérés que notre candidat développe dans ses réunions publiques et ses articles de presse.

Rétablir le fonctionnement normal de nos institutions : Ce sont les représentants du peuple qui font les lois : le Gouvernement est chargé de les appliquer ; le Président de la République veille au bon fonctionnement des institutions, au respect des règles constitutionnelles et, éventuellement, arbitre les conflits.

Abolir les restrictions au droit de grève et faire reconnaître le droit des syndicats dans les entreprises (à noter les importantes interventions de Louis Delmas pour la défense du droit de grève dans la séance de l'Assemblée Nationale du 17 juillet 1963).

Respecter les libertés des communes, leur donner les moyens financiers de gérer leurs propres affaires et ramener le contrôle de l'autorité de tutelle à un rôle de collaboration compréhensive et bienveillante.

Améliorer le bien-être de tous :

— Par une politique de décentralisation réelle qui crée sur tout le territoire les emplois nécessaires pour procurer du travail à tous ;

— Par un relèvement des salaires et des pensions, toujours en rapport avec l'évolution des prix ;

— Par l'accroissement des constructions d'H.L.M., des moyens de transports, des installations téléphoniques ;

— Par l'extension et la modernisation du secteur public hospitalier ;

— Par la création d'un service public de l'éducation et du travail pour les handicapés (à noter les interventions de Louis Delmas à ce sujet dans le débat parlementaire du 10 juin 1966 et dans la discussion de la loi de finances de 1967) ;

— Par l'abaissement de l'âge de la retraite, le relèvement substantiel des indemnités aux personnes âgées, la construction à leur usage de logements spéciaux et de maisons de retraite ;

— Par l'extension à toutes les catégories de travailleurs des avantages de la sécurité sociale ;

— Par l'application intégrale de la semaine de quarante heures, la généralisation des quatre semaines de congés payés et l'organisation des sports et des loisirs.

Rénover l'agriculture et donner aux agriculteurs la parité avec les autres catégories sociales :

— Par la recherche de nouveaux débouchés pour les produits agricoles par l'unité politique de l'Europe, l'élargissement du Marché commun et le développement de l'aide au tiers-monde ;

— Par la hausse des revenus agricoles par la modernisation de la production, et l'association de l'agriculture aux industries alimentaires ;

— Par l'extension de l'impôt sur le revenu pour les petits exploitants et la diminution de la T.V.A. pour les produits nécessaires aux agriculteurs ;

— Par le développement de la coopération et de l'équipement collectif ;

— Par la création d'offices régulateurs des prix, en particulier d'un Office national de la viande ;

— Par l'instauration d'un système sérieux de garantie contre les calamités agricoles (à noter l'intervention de Louis Delmas sur ce sujet dans la séance de l'Assemblée Nationale du 25 octobre 1963, ainsi que ses interventions ultérieures concernant divers problèmes de l'agriculture).

Donner satisfaction aux revendications légitimes des anciens combattants :

— Par le rétablissement de l'égalité des droits entre les générations des deux guerres et par l'application du rapport constant entre leurs pensions et les traitements de la fonction publique.

Indemniser les rapatriés de l'Afrique du Nord sur la base de la loi de 1946 concernant les dommages de guerre et voter une loi d'amnistie générale qui effacera les séquelles de la guerre d'Algérie.

Faire de la femme l'égale de l'homme :

— Par l'abrogation des textes qui interdisent le contrôle des naissances ;
— Par l'application du principe « à travail égal, salaire égal » ;
— Par le remboursement à 100 % des congés de maternité ;

— Par le développement des équipements sociaux, crèches, garderies, colonies de vacances ;

— Par l'égalité juridique entre les époux et le libre accès des femmes à tous les emplois et fonctions.

Instaurer la justice fiscale :

— Par une réforme de la fiscalité qui fasse payer chacun selon ses moyens, épargne les petits revenus et supprime les avantages abusifs dont le gaullisme a fait bénéficier les grosses entreprises.

Assurer un présent et un avenir heureux à la jeunesse :

— Par la prolongation de la scolarité obligatoire jusqu'à 18 ans ;

— Par le développement des constructions scolaires et le recrutement du personnel enseignant, particulièrement pour les écoles maternelles et l'enseignement technique ;

— Par l'augmentation des bourses et l'attribution d'une allocation d'études aux étudiants dans l'enseignement supérieur ;

— Par la réduction de la durée du service militaire à douze mois, puis à huit mois ;

— Par le développement de l'éducation physique et des installations sportives ;

— Par le développement des institutions culturelles : maisons de la culture, maisons de jeunes, organismes populaires de voyage et de tourisme (à noter les multiples interventions de Louis Delmas dans les débats parlementaires sur l'éducation nationale et sur les affaires culturelles).

Construire l'Europe : avec son Parlement élu et son gouvernement fédéral, élargie à l'Angleterre et aux Etats scandinaves, liée aux Etats de l'Est par des institutions communes.

Garantir la paix du monde :

— Par la renonciation à la force de frappe atomique ;

— Par la poursuite acharnée d'un accord de désarmement général, simultané et contrôlé ;

— Par la participation de la France à la conférence de Genève ;

— Par la signature des accords de Moscou sur la cessation des essais nucléaires;

— Par la proposition d'un règlement négocié sous contrôle international du conflit vietnamien ;

— Par l'organisation d'une aide internationale aux pays sous-développés où deux milliards d'êtres humains souffrent de la faim et de l'ignorance .

Citoyennes et citoyens,

Légitimement fiers de l'exemple donné par le Tarn-et-Garonne en 1962, demeurez fidèles à l'union des gauches aujourd'hui retrouvée sur le plan national.

Pour la démocratie, pour la justice et pour la paix.

Votez pour le candidat de la Fédération de la gauche démocrate et socialiste.

Louis DELMAS
Maire de Montauban
Conseiller général du Tarn-et-Garonne
Député sortant

Remplaçant éventuel :

Alfred CABOS
Agriculteur
Maire et président de la Coopérative agricole de Mirabel

2e CIRCULAIRE

Citoyennes, Citoyens,

Près de 16.000 électrices et électeurs m'ont placé dès le premier tour en tête de tous les candidats et m'ont ainsi désigné pour être au scrutin de ballottage le candidat unique de tous les démocrates.

Ne prêtez pas l'oreile à la propagande mensongère de la télévision et de la radio. Examinez vous-même les chiffres et les pourcentages : il en résulte que 38 % des électeurs français ont voté pour le gaullisme et que 56 % ont voté contre sur le nom de différents candidats.

Est-ce là une victoire gaulliste et le maintien de la majorité sortante ?

Si tous ceux qui ont compris la malfaisance du gaullisme rassemblent au deuxième tour leurs suffrages, la victoire de la démocratie et assurée.

Il en sera bien ainsi dans les départements du midi et en particulier dans le Tarn-et-Garonne.

Les démocrates, victorieux, pourront alors se rassembler sur le programme commun d'un gouvernement de législature.

Afin de pouvoir servir plus efficacement mes compatriotes, je souhaite qu'une très forte majorité me donne vis-à-vis des pouvoirs publics une autorité plus grande.

Que tous les démocrates s'unissent donc sur ma candidature de discipline républicaine.

Votez contre le gaullisme, contre la politique des banquiers, des grandes sociétés, des grosses entreprises capitalistes.

Votez pour la démocratie, pour l'amélioration du sort des travailleurs, pour la construction de l'Europe et pour la paix.

Vive la République !

Louis DELMAS

Maire de Montauban
Conseiller général du Tarn-et-Garonne
Député sortant

Remplaçant éventuel :

Alfred CABOS

Agriculteur
Maire et président de la Coopérative agricole de Mirabel

DEUXIÈME CIRCONSCRIPTION

Cantons de : Auvillar, Beaumont-de-Lomagne, Bourg-de-Visa, Castelsarrasin, Grisolles, Lauzerte, Lavit, Moissac, Montaigu-de-Quercy, Montech, Saint-Nicolas-de-la-Grave, Valence, Verdun-sur-Garonne.

M. Antonin VER

(Candidat Fédération de la gauche démocrate et socialiste)
élu le 12 mars 1967
(F.G.D.S.)

1re CIRCULAIRE

Electrices, électeurs,

L'exemple d'unification des partis républicains dont le Tarn-et-Garonne fut le

précurseur en 1962 me permet aujourd'hui de me présenter à vos libres suffrages sous l'étiquette de la fédération de la gauche démocrate et socialiste.

Comme il y a quatre ans, son but essentiel est la lutte pour le retour à la démocratie. Libres, égaux et solidaires, nous instaurerons la République des citoyens contre le pouvoir personnel.

Une société de citoyens libres.

Tout dépend aujourd'hui d'un homme seul, fatalement mortel. Nous lui opposons la volonté de tous dans une société de liberté. Pour assurer la stabilité, chère à nos cœurs, dans une démocratie authentique, nous proposons :

— la suppression ou la révision des articles de la Constitution utilisés pour établir le pouvoir personnel.

— un contrat entre la majorité de l'Assemblée et le gouvernement pour la durée de la législature.

— une Cour suprême constitutionnelle protégeant les libertés et les lois républicaines contre tous les arbitraires,

— la liberté de l'information et l'indépendance de la radio-télévision à l'égard de tous les pouvoirs.

Une économie de progrès.

Une société moderne doit avoir la volonté de développer le bien-être de tous, de répartir équitablement les résultats de la production, de reconnaître à chacun les droits à l'enseignement, au logment, à la santé. Nous proposons entre autres les mesures suivantes :

— un plan démocratique décidé par le Parlement pour la durée de la législature ;

— la sélection des dépenses d'équipement financées par l'Etat favorisant en particulier les transports, la construction et le téléphone.

Une économie dynamique exige des finances saines, inséparables de la justice fiscale, au profit des gens modestes.

Une agriculture moderne.

C'est un élément fondamental de la vie d'un pays. Une politique cohérente doit intégrer l'agriculture dans l'économie générale pour assurer aux cultivateurs la parité des revenus, la recherche de nouveaux débouchés, les bénéfices accrus par la modernisation de la production, la réforme de la distribution, le développement de l'enseignement et l'association de l'agriculture aux industries alimentaires.

Sur le plan départemental comme national les problèmes avicoles, vinicoles et céréaliers mériteront notre attention vigilante.

L'artisanat, souvent rural, a publié un manifeste avec lequel je suis d'accord.

Les fondements de la justice sociale.

L'augmentation de la production et les progrès de la technique devraient entraîner pour tous un relèvement continu du niveau de vie.

Une véritable démocratie doit assurer les droits au travail, à la santé, au logement et à la solidarité nationale lorsqu'il s'agit des handicapés physiques, des victimes de la guerre ou des anciens combattants (respect du rapport constant), des rapatriés d'Algérie à indemniser sur la base de la loi de 1946, des personnes âgées ou des familles nécessiteuses. Les commerçants, collecteurs d'impôts, méritent bienveillance comme les professions libérales.

La promotion de la femme.

La dignité de la femme sera reconnue pour assurer sa promotion personnelle dans les branches si diverses de la maternité, du travail et de la famille.

Priorité des priorités à l'éducation nationale.

Pour donner à la jeunesse l'égalité des chances dans la vie et lui apporter le droit à un avenir heureux, il est indispensable de moderniser et de démocratiser l'enseignement, de développer la recherche scientifique et de promouvoir une politique des loisirs.

La prolongation de la scolarité à 18 ans, le développement des constructions scolaires (surtout dans le technique), l'augmentation des bourses, la gratuité de l'enseignement retiendront en particulier notre attention.

La paix dans un monde organisé.

L'arme atomique peut détruire l'humanité. Le devoir de tous est d'agir par le règlement pacifique des conflits, par la création d'un système d'arbitrage international. Nous proposerons la renonciation à la force de frappe et sa reconversion à des fins pacifiques.

— une action cohérente de la France en faveur du désarmement général, simultané et contrôlé, la participation de notre pays à la Conférence de Genève et la signature des accords de Moscou sur la cessation des essais nucléaires ;

— une action concertée de la France en faveur de la sécurité collective et de la coexistence pacifique ;

— la mise en place de l'Europe des peuples garantie par l'élection au suffrage universel d'un Parlement européen ;

— une action concrète en direction d'un Tiers-monde.

Françaises, Français,

En vous prononçant massivement pour le programme de la Fédération, vous vous dresserez contre un régime de pouvoir personnel, de stagnation et de nationalisme et vous vous prononcerez pour la démocratie au service de l'homme, l'expansion au service de la justice et l'Europe au service de la paix.

ANTONIN VER
Maire et conseiller général de Lafrançaise
Député sortant

Remplaçant éventuel :

CÉLESTIN MIRAMONT
Maire de Garganvillar
Conseiller général de Saint-Nicolas-de-la-Grave

2e CIRCULAIRE

Je remercie les 19.903 électrices et électeurs qui m'ont accordé leur confiance au premier tour de scrutin et placé en tête de la compétition électorale, me désignant ainsi comme candidat d'union de défense républicaine, le 12 mars prochain.

Mon programme a été suffisamment exposé dans ma profession de foi et au cours de nombreuses réunions que j'ai tenues. Mon action future restera axée sur ces principes connus pour la réalisation d'un programme commun de gouvernement de législature.

La lutte devient donc extrêmement claire et traduira dans les domaines politique, économique et social le combat de la démocratie contre le pouvoir personnel.

ANTONIN VER

Maire et conseiller général de Lafrançaise
Député sortant

Remplaçant éventuel :

CÉLESTIN MIRAMONT

Maire de Garganvillar
Conseiller général de Saint-Nicolas-de-la-Grave

VAL-DE-MARNE

PREMIÈRE CIRCONSCRIPTION

Communes de : Arcueil, Cachan, Gentilly, Kremlin-Bicêtre, Villejuif.

Mme Marie-Claude VAILLANT-COUTURIER
(Candidat du Parti communiste français)
élue le 5 mars 1967
(C.)

1re CIRCULAIRE

Electrices, électeurs,

A la veille des élections du 5 mars, nous soumettons notre action à votre jugement.

Comme député de la circonscription, j'ai le sentiment d'avoir rempli scrupuleusement le mandat que vous m'avez confié en 1962 à la majorité des suffrages, dès le premier tour.

Vous pouvez vérifier que tous mes votes, interventions et démarches concordent avec les engagements que j'ai pris devant vous et sont conformes aux intérêts des travailleurs et du pays.

J'ai soutenu les revendications des municipalités dans le seul souci de favoriser au maximum les réalisations en faveur de la population.

En tant que membre du Comité central du parti communiste français, je me suis attachée avec mon parti à mettre fin aux divisions des partis et organisations démocratiques et à unir toutes les forces de gauche.

Demain comme hier, avec tous mes amis, dans la circonscription comme à l'Assemblée nationale, je serai à vos côtés dans toutes vos luttes pour la défense de vos revendications, pour la réalisation de vos espoirs, pour une France démocratique, indépendante, pacifique et prospère.

Marie-Claude VAILLANT-COUTURIER
Député sortant
Ancienne déportée — Résistante
Chevalier de la Légion d'honneur
Ancienne Vice-présidente de l'Assemblée Nationale
Candidate du Parti communiste français et d'union de toutes les forces de gauche et démocratiques

Remplaçant éventuel :

Marcel TRIGON
Maire d'Arcueil

Pour le progrès social.

Pour une démocratie nouvelle.

Pour la paix.

Le régime gaulliste sacrifie le niveau de vie des travailleurs au profit des milliardaires et de la force de frappe ; sa politique engendre la régression sociale, le chômage, la crise du logement, les difficultés de l'Education nationale, la misère lamentable des services hospitaliers.

C'est un pouvoir antidémocratique.

Notre objectif est de mettre fin à ce régime de pouvoir personnel et de contribuer à l'avènement d'une démocratie véritable.

Afin d'y parvenir, nous luttons pour l'union de tous les travailleurs et de tous les démocrates, pour l'accord des partis de gauche sur un programme commun de gouvernement.

En cas de succès des forces de gauche, nous sommes prêts à assumer toute notre part de responsabilités.

Notre programme :

1° La nationalisation des grands monopoles ; la participation des syndicats à leur gestion.

2° Un plan de développement économique garantissant le plein emploi.

3° La démocratisation des impôts afin de faire payer les grosses sociétés et les grandes fortunes.

4° L'augmentation des salaires et des traitements et la réduction progressive de la durée du travail, sans diminution de salaire.

5° La revalorisation des pensions, retraites et allocations aux personnes âgées (minimum 27.000 A.F. par mois et par personne).

6° L'attribution du quart du budget à l'Education nationale, le respect de la laïcité et une réforme démocratique de l'enseignement.

7° La construction massive de logements sociaux à des prix de loyer abordables.

8° Une véritable politique de la santé et une aide réelle aux enfants handicapés et inadaptés.

9° La pleine égalité des droits pour la femme et l'amélioration de sa condition

10° Le droit de tous les jeunes à l'instruction et à la culture, au métier et aux loisirs.

11° Pour le soutien actif des projets et réalisations des municipalités (écoles et lycées, colonies de vacances, crèches, équipement social, culturel, sportif, etc.) et l'amélioration des transports.

12° Une politique active de coexistence pacifique et de paix basée sur la reconversion de la force de frappe, et visant à la paix au Viet-Nam, à la sécurité européenne et à la coopération internationale dans le respect de l'indépendance.

13° Un gouvernement démocratique fort et stable fondé sur l'union de toutes les forces de gauche et sur le soutien actif du peuple.

Pour obtenir l'application de ce programme de démocratie, de progrès économique, social et de paix.

Pour renforcer l'union des forces de gauche et démocratiques dont les communistes sont les meilleurs artisans.

Républicains et démocrates, ne perdez pas vos voix en votant pour les candidats qui n'ont aucune chance.

Dès le premier tour, bloquez vos suffrages sur le seul candidat capable de battre l'U.N.R.

Soyez efficaces.

Dès le 5 mars, bloquez vos suffrages sur le nom de :

MARIE-CLAUDE VAILLANT-COUTURIER
Candidate du parti communiste français
et d'union de toutes les forces de gauche et démocratiques

Remplaçant éventuel :

MARCEL TRIGON
Maire d'Arcueil

Attention : cette circulaire ne peut être utilisée comme bulletin de vote. Pour voter prenez un bulletin de vote qui porte les noms de Marie-Claude Vaillant-Couturier et de son remplaçant éventuel Marcel Trigon. N'écrivez rien sur ce bulletin, ne rayez aucun nom, ne faites aucun signe autrement votre bulletin serait nul.

2e CIRCULAIRE

Electrices, électeurs,

Je remercie les 28.864 électeurs et électrices qui ont voté pour moi le 5 mars.

Le parti communiste français a gagné plus d'un million de voix dont 3.412 dans notre circonscription.

Ce grand succès exprime la confiance accrue des travailleurs et des démocrates dans la politique de progrès social et de paix du parti communiste français, dans sa politique d'union des forces de gauche autour d'un programme commun.

Dans l'ensemble du pays les voix et les pourcentages additionnés obtenus par les formations de gauche sont supérieurs à ceux des candidats de la Ve République, malgré le regroupement des voix réactionnaires opéré sur leurs noms. La gauche devient le courant majoritaire dans le pays.

Dans notre circonscription, la gauche recueille plus de 60 % des suffrages.

Dimanche 12 mars, le succès obtenu doit être confirmé et amplifié.

En raison de l'accord unitaire conclu entre les partis de gauche qui « invitent les électrices et les électeurs à reporter le 12 mars prochain, dans chaque circonscription, leurs suffrages sur le candidat désigné pour exprimer la volonté de la gauche face au pouvoir personnel », j'ai l'honneur de représenter désormais l'ensemble des forces démocratiques, j'invite les travailleurs communistes, socialistes, de toutes opinions, les démocrates, tous les républicains à assurer, en votant pour moi. la victoire du progrès social, de la démocratie et de la paix.

DEUXIÈME CIRCONSCRIPTION

Communes de : Chevilly-Larue, Choisy-le-Roi, Fresnes, l'Haÿ-les-Roses, Orly, Rungis, Thiais.

M. Fernand DUPUY
(Candidat du Parti communiste français)
élu le 12 mars 1967
(C.)

1re CIRCULAIRE

Electrices, électeurs,

Elu député de cette circonscription en 1962, je me présente à nouveau à vos suffrages, avec mon ami Gaston Viens, maire d'Orly, comme suppléant.

Durant quatre ans, je me suis efforcé de tenir les engagements que j'avais pris devant vous en 1962.

Très régulièrement, vous le savez, j'ai rendu compte de mon mandat et me suis tenu à votre disposition dans les permanences organisées dans chaque commune de la circonscription.

A l'Assemblée Nationale, j'ai défendu le programme sur lequel vous m'avez fait confiance ; je suis intervenu à la tribune sur les projets les plus divers et, notamment, sur les questions de l'enseignement et de la culture, sur les problèmes de la jeunesse, sur le Code des pensions civiles et militaires, sur la retraite des personnes âgées, sur les rapatriés, sur les anciens combattants, sur la formation professionnelle, et les questions de l'emploi.

J'ai posé, aux différents ministres, deux cent quatorze questions écrites ou orales qui concernaient vos préoccupations.

Je crois pouvoir dire qu'avec mes camarades du groupe communiste nous n'avons négligé aucun des problèmes qui vous tiennent à cœur, depuis les grands sujets d'intérêt général : la paix, les salaires, l'emploi, le logement, jusqu'aux questions de caractère particulier.

Sur le plan de la circonscription.

Outre les affaires personnelles que j'ai été amené à examiner avec un grand nombre d'entre vous (logement, travail, pensions, enseignement, etc.), je me suis attaché tout spécialement à étudier, avec les collectivités locales et avec de nombreux particuliers, les conséquences qu'entraîne, pour notre secteur, l'implantation du Marché d'intérêt national à Rungis, et à défendre leurs intérêts : (expropriations, relogements, transports, équipements : scolaire, social, culturel, sportif...).

Pour une politique de progrès social,
Pour une démocratie nouvelle,
Pour la paix.

Nous avons combattu la politique gaulliste qui multiplie les profits des milliardaires et les dépenses ruineuses de la force de frappe, et engendre la régression sociale, le chômage, la crise du logement et les difficultés de l'Education nationale.

La politique du parti communiste français, dont je suis le candidat, est claire et sans équivoque.

Notre objectif est de mettre fin au régime du pouvoir personnel et de contribuer à l'avènement d'une démocratie véritable.

Afin d'y parvenir, nous luttons pour l'union des travailleurs et de tous les démo-

crates, pour l'accord des partis de gauche sur un programme commun de gouvernement.

En cas de succès de la gauche, nous sommes prêts à assumer toute notre part de responsabilités.

Le programme du parti communiste français propose notamment :

1° La nationalisation des grands monopoles et la participation des syndicats à leur gestion ;

2° Un plan de développement économique garantissant le plein emploi ;

3° La démocratisation des impôts afin de faire payer les riches ;

4° L'augmentation des salaires et traitements et la réduction progressive de la durée du travail en rapport avec les progrès techniques ;

5° Le relèvement des allocations aux personnes âgées à 27.000 AF par mois et par personne et la revalorisation des pensions et retraites ;

6° Le quart du budget à l'Education nationale, le respect de la laïcité et une réforme démocratique de l'enseignement ;

7° La construction massive de logements sociaux ;

8° La pleine égalité des droits pour la femme et l'amélioration de sa condition ;

9° Le droit de tous les jeunes à l'instruction et à la culture, au métier et aux loisirs ;

10° Le soutien actif des projets municipaux (écoles, colonies de vacances, protection de l'enfance, équipement culturel et sportif) ;

11° Une politique extérieure basée sur la reconversion de la force de frappe et tendant à la paix au Vietnam, à la sécurité européenne et à la coexistence pacifique;

12° Un gouvernement démocratique, stable, fondé sur l'union de toutes les forces de gauche et sur le soutien actif du peuple.

— Pour donner à la politique et au programme communistes l'appui de millions de suffrages ;

— Pour renforcer l'union de la gauche dont les communistes sont les meilleurs artisans ;

— Pour que vos intérêts soient bien défendus.

Dès le premier tour, vous voterez utile.

Vous bloquerez vos suffrages sur le seul candidat capable de battre l'U.N.R. et la réaction.

Vous voterez pour

FERNAND DUPUY

Instituteur — Député sortant — Maire de Choisy-le-Roi
Conseiller général de la Seine
Croix de guerre pour faits de Résistance
Candidat du Parti communiste français

Remplaçant éventuel :

GASTON VIENS

Employé — Maire d'Orly
Combattant volontaire de la Résistance

2e *CIRCULAIRE*

Electrices, électeurs,

Dimanche dernier, vous avez confirmé la confiance que vous accordez au parti communiste français ; nous vous en remercions très sincèrement.

Avec 26.114 voix Fernand Dupuy gagne 6.776 voix. Il arrive largement en tête, devançant de 4.218 voix, le candidat de l'U.N.R.

L'ensemble de la gauche progresse de 10.550 voix et obtient avec 35.022 voix, près de 56 % des suffrages.

Dimanche prochain sur le nom de Fernand Dupuy, les forces démocratiques remporteront une victoire éclatante.

Mme Annie Duperrey et M. Ringuet, candidats respectifs de la Fédération de la gauche socialiste et du P.S.U. appellent, conformément aux accords conclus sur le plan national, les électrices et les électeurs qui leur ont fait confiance, à reporter leurs suffrages sur le candidat de la gauche arrivé en tête c'est-à-dire sur Fernand Dupuy.

Fernand Dupuy devient donc le candidat unique de toutes les forces de gauche ; il sera dimanche prochain, leur député.

Tous les électeurs du P.C.F., tous les électeurs de la F.G.D.S., tous les électeurs du P.S.U. vont se retrouver dans le même combat, pour faire triompher la candidature de Fernand Dupuy.

Ensemble, ils feront la démonstration que l'union de la gauche est une réalité.

Ensemble, ils rallieront autour d'eux toutes les forces républicaines.

Electrices, électeurs,

Vous voulez avec nous faire échec au pouvoir personnel,

Vous voulez une véritable démocratie,

Vous voulez contribuer à assurer la paix dans le monde,

Votre intérêt, l'intérêt de la circonscription exigent que vous soyez représentés à l'Assemblée Nationale par un député compétent et efficace.

Vous voterez et vous ferez voter pour un député de toute la gauche, de toutes les forces démocratiques pour,

Fernand DUPUY

Candidat unique de la gauche présenté par le Parti communiste français

Remplaçant éventuel :

Gaston VIENS

TROISIÈME CIRCONSCRIPTION

Communes de : Ivry-sur-Seine, Vitry-sur-Seine.

M. Georges GOSNAT

(Candidat du Parti communiste français)

élu le 5 mars 1967

(C.)

Electrices et électeurs d'Ivry et de Vitry,

Chers concitoyens,

Pendant trente-deux ans, vous avez constamment manifesté votre confiance à Maurice Thorez qui fut votre député de 1932 jusqu'à sa mort, survenue le 11 juillet 1964.

Depuis cette date, je représente, la circonscription d'Ivry-Vitry à l'Assemblée Nationale puisque vous m'aviez élu en 1962 comme suppléant de Maurice Thorez.

Je vous demande de bien vouloir me renouveler votre confiance le 5 mars prochain.

L'expérience montre que nous avons eu raison de combattre le régime gaulliste dès le premier jour.

Jamais les gros possédants, les grandes sociétés capitalistes, bancaires et industrielles n'ont accumulé autant de profits !

Par contre, malgré l'augmentation de la production nationale, le pouvoir d'achat de tous les salariés, ouvriers, employés, cadres et techniciens reste stagnant. Ils doivent même recourir à une lutte constante pour qu'il ne soit pas plus bas. Plus de 4 millions de travailleurs gagnent moins de 60.000 A.F. par mois. De nombreux travailleurs sont victimes de licenciements et la menace de chômage organisée par le pouvoir gaulliste se précise de plus en plus. Les vieux travailleurs vivent dans la gêne, parfois dans la misère. Une telle situation éprouve aussi les artisans et les petits commerçants.

Jamais les impôts n'ont été aussi lourds pour les petits et moyens revenus, tandis que les grosses fortunes bénéficient d'exonérations scandaleuses !

Le produit de ces impôts n'est pas utilisé pour la satisfaction des besoins sociaux. Il manque un nombre considérable de logements, d'écoles, de crèches, de stades, d'établissements de santé, de maisons de jeunes et de foyers pour les vieux travailleurs, malgré les efforts incessants déployés, comme à Ivry et à Vitry, par les municipalités communistes.

Une grande partie du budget de l'Etat est en effet détournée pour financer la construction de bombes atomiques et pour accroître encore, sous forme de subventions, les profits des monopoles capitalistes.

Enfin, parce qu'il s'oppose aux besoins et aux aspirations du peuple, le gaullisme pratique une politique autoritaire dans tous les domaines de la vie sociale : violation des droits du Parlement, monopolisation de l'O.R.T.F., atteinte aux libertés municipales et syndicales, à la laïcité, etc.

Notre pays pourrait connaître une toute autre politique :

A notre époque, alors que les sciences et les techniques effectuent des progrès considérables, il est possible d'améliorer sensiblement les conditions de travail et de vie de tous.

La seule condition pour y parvenir, c'est de mettre fin au régime gaulliste grâce à l'union de toutes lés forces démocratiques.

Opposant opiniâtre au gaullisme, le parti communiste lutte inlassablement pour cette union. Ses efforts et ceux de tous les autres démocrates ont déjà permis des résultats importants.

Mais il faut encore faire davantage.

Plus le parti communiste obtiendra de suffrages le 5 mars, plus vite et plus sûrement se réalisera l'union sur un programme commun, condition indispensable pour battre définitivement le gaullisme et le remplacer par une démocratie réelle, moderne et efficace.

Ensemble, nous devons lutter pour :

— l'augmentation des salaires, traitements, pensions et retraites en liaison avec le progrès scientifique et technique ;
— l'augmentation des prestations familiales, la défense et l'extension de la Sécurité sociale ;
— le soutien des projets et réalisations des municipalités ;
— l'affectation à l'Education nationale de 25 % du budget de l'Etat ;
— la construction de 600.000 logements par an, dont 300.000 H.L.M. ;
— une politique active de paix et d'indépendance nationale.

Comment y parvenir :

— la fin du pouvoir personnel ;
— un gouvernement d'union démocratique fort et stable ;
— un plan d'expansion économique et de plein emploi ;
— la nationalisation progressive des monopoles de fait ;
— une réforme de la fiscalité destinée à faire payer les privilégiés de la fortune.

Telles sont les grandes lignes d'un programme qui peut rassembler toutes les énergies nationales, ouvrières, démocratiques et laïques.

Il n'y a pas de gauche véritable, ni de politique de progrès social et de paix, sans les communistes.

La présence de nombreux députés communistes est la meilleure garantie que vos intérêts seront toujours bien défendus.

A Ivry et Vitry, comme en 1962, vous réélirez votre député dès le premier tour.

Ce vote sera utile et efficace, pour l'union des forces de gauche, pour une France démocratique, pacifique et prospère.

Votez

Georges GOSNAT

Employé — Ancien ministre — Député sortant

Remplaçant éventuel :

Marcel ROSETTE

Métallurgiste — Maire de Vitry

Candidats du parti communiste français, pour l'union des forces de gauche et démocratiques.
Les meilleurs artisans de l'union.

QUATRIÈME CIRCONSCRIPTION

Communes de : Alfortville, Charenton-le-Pont, Maisons-Alfort, Saint-Maurice.

M. Alain GRIOTTERAY
(Candidat Union nationale et Ve République)
élu le 12 mars 1967
(R.I.)

1re CIRCULAIRE

Monsieur, Madame,

Votre avenir, c'est notre affaire commune. Avant de voter, demandez-vous qui est le plus capable de vous aider efficacement à bâtir cet avenir et celui de vos enfants ?

Votre avenir c'est votre foyer.

Un salaire qui augmente.
Un logement à des prix accessibles.
Une éducation qui donne toutes leurs chances à vos enfants.
Une retraite honorable qui assure une véritable sécurité de la vieillesse.
Une monnaie qui ne vous trahit pas.
C'est ce que la Ve République réalisera en poursuivant dans la liberté et la justice l'effort entrepris depuis huit ans.

Votre avenir c'est votre commune.

Des transports commodes, un métro enfin réalisé.
Des équipements modernes, des stades, des piscines.
Des maisons de retraite confortables.
Des entreprises capables d'offrir du travail sur place.
Des garanties qui évitent que l'expropriation ne devienne une spoliation.
Un esprit de justice et de progrès.
Une gestion administrative et financière qui permette aux contribuables de connaître l'utilisation de l'impôt.
C'est ce qu'Alain Griotteray, qui a fait ses preuves d'efficacité, veut assurer à notre circonscription.

Votre avenir c'est la liberté.

La liberté de penser, d'écrire, de choisir votre emploi, l'école de vos enfants, votre religion, votre syndicat et non la « liberté » du livret de travail obligatoire, du syndicat unique, des emmurés de Berlin et des ouvriers mitraillés de Budapest.
C'est ce que tous les républicains veulent défendre en s'unissant.

Votre avenir c'est la France.

Respectée parce qu'enfin gouvernée par une majorité stable et cohérente.
Fidèle à ses amitiés mais désireuse de poursuivre la politique de paix engagée par le général de Gaulle et de réaliser l'unité européenne.
Prospère parce que libre.

Même si tout n'est pas parfait, rappelez-vous — et les chiffres sont formels — que la Ve République a plus réalisé en huit ans que les précédents régimes en quarante ans. Pour consolider ces résultats, pour atteindre ces objectifs de progrès et de paix.

Votez

ALAIN GRIOTTERAY

44 ans — Marié, un enfant
Chevalier de la Légion d'honneur à 22 ans
Officier de la Légion d'honneur à 32 ans à titre militaire
Croix de guerre — Médaille de la Résistance

Crée il y a quinze ans l'entreprise commerciale qu'il dirige encore personnellement et dont il fait une importante affaire.

Gaulliste de 1940, devant l'impuissance de la IVe République, il est de ceux qui provoquent le retour du général de Gaulle en 1958.

Elu rapporteur général du budget de Paris en 1959 et du district en 1962, il marque son passage par la reprise en région parisienne des grands travaux dont certains serviront directement nos quatre communes... le périphérique, la voie Est-Ouest, l'hôpital régional de Créteil, etc

Vice-président national des républicains indépendants

Union nationale et Ve République

Remplaçant éventuel :

GEORGES GAUMÉ

68 ans — Fonctionnaire retraité du Ministère des Armées
Conseiller municipal de Maisons-Alfort depuis 1954
Membre du bureau du Conseil général de la Seine
Chevalier de la Légion d'honneur
Médaille militaire — Croix de guerre 1914-1918
Vice-président des médaillés militaires
Président d'honneur de l'union nationale des combattants
Vice-président de la Caisse des écoles

2e CIRCULAIRE

Monsieur, Madame,

Pour la paix, pour le progrès, pour la liberté, pour l'avenir de nos communes, nous devons gagner.

Au premier tour, vous m'avez donné plus de 23.000 voix et 41 % des suffrages. C'est une preuve massive de confiance, je vous en remercie.

Mais c'est le vote du 12 mars qui décidera.

Vous m'avez aidé dimanche dernier à prendre la première manche ; mais c'est surtout dimanche prochain que j'ai besoin de vous pour gagner la partie.

C'est une partie décisive.

Dans toute la France, les Français ont confirmé la majorité de la Ve République pour assurer le progrès dans la continuité et la paix.

Ici vous avez montré que vous vouliez bâtir votre avenir dans la liberté. Vous vous unirez pour faire éclater cette couronne de peur, d'intrigues, de contraintes et de misère où les communistes étouffent l'avenir et qui s'appelle la ceinture rouge.

Voici maintenant face à face deux hommes à visage découvert :

— l'un qui représente le communisme sous son aspect le plus attardé, le plus bureaucratique, le moins humaniste ;

— l'autre qui représente la Ve République de demain, ouverte à tous ceux qui

veulent défendre dans l'efficacité et la stabilité les valeurs essentielles de notre pays . la dignité et la liberté de l'homme.

Choisissez entre deux avenirs :

— le totalitarisme qui a peut-être honte de la faucille et du marteau, qui cherche avec des sourires les voix qu'il n'a jamais eues par la menace, mais qui sait mieux construire le mur de la honte et supprimer les partis d'opposition et les syndicats que faire tourner les usines et augmenter la paye des travailleurs ;

— la démocratie qui ne prétend pas avoir tout résolu mais qui construit, avec la Vᵉ République et sans avoir besoin de remplir les prisons et de museler la presse, un monde efficace, libre et prospère.

Républicains unissez-vous.

Le candidat de la Vᵉ République sera, selon la tradition républicaine, le défenseur de tous.

Votez

ALAIN GRIOTTERAY

Remplaçant éventuel :

GEORGES GAUMÉ

Union nationale et Vᵉ République

CINQUIÈME CIRCONSCRIPTION

Communes de : Bonneuil-sur-Marne, Créteil, Joinville-le-Pont, Saint-Maur-des-Fossés.

M. Pierre BILLOTTE

(Candidat Vᵉ République)

élu le 12 mars 1967

(U.D. Vᵉ R.)

1ʳᵉ CIRCULAIRE

Chers concitoyens,

En me présentant à nouveau à vos suffrages au nom et comme seul candidat de la majorité Vᵉ République, je demande aux électeurs de la cinquième circonscription du Val-de-Marne de renouveler la confiance qu'ils m'avaient largement témoignée en 1962.

Depuis lors, vous m'avez vu à l'œuvre comme député de la circonscription, comme maire de Créteil, et comme ministre d'Etat, c'est-à-dire à la fois dans les responsabilités locales et nationales que votre confiance m'a valu d'assumer.

L'homme que je suis, les idées que je sers, l'action que je mène, vous les connaissez donc bien. C'est en toute clarté que vous avez à vous prononcer.

Mon remplaçant éventuel est M. Gilbert Noël, maire de Saint-Maur, qui m'a succédé à l'Assemblée nationale lorsque je suis entré au gouvernement. Vous avez pu, je pense, constater à ce propos que l'exercice de ces fonctions nationales n'a pas nui, tout au contraire, à l'efficacité de notre action locale : ce surcroît d'autorité a utile-

ment servi, comme vous le savez, les projets intéressant les villes de notre circonscription dont je n'ai cessé de m'occuper.

La politique de la majorité Vᵉ République.

Elle vous intéresse tous parce qu'elle engage de façon décisive l'avenir de la nation. Selon qu'ils éliront les candidats de la majorité ou ceux des diverses oppositions, les Français :

1° verront ou non se poursuivre la politique d'indépendance et de paix,

2° bénéficieront ou non des institutions efficaces de la Vᵉ République, grâce à la continuité et à la stabilité,

3° accompliront ou non les profondes transformations exigées par les progrès scientifiques et techniques de tous les pays modernes.

Tout se tient, en effet :

— Pas de politique de paix sans indépendance puisqu'il faut substituer à la politique de puissance des grands blocs idéologiques hostiles, de nouvelles relations internationales et de nouveaux équilibres fondés sur les réalités modernes.

— Pas d'indépendance à l'extérieur sans stabilité à l'intérieur : stabilité des institutions et du pouvoir et stabilité des finances et de la monnaie, c'est-à-dire certitudes et confiance pour l'avenir.

— Pas de stabilité sans économie solide grâce à l'expansion, mais pas d'expansion durable ni de compétition possible sans modernisation et équipement, c'est-à-dire sans un effort général de progrès scientifique et technique.

Paix, stabilité, progrès, c'est une même politique qui fait appel à l'esprit de suite des Français pour défendre ses avantages positifs contre les promesses démagogiques.

Moderniser notre économie, la rendre compétitive, nécessite un effort d'investissement et d'équipement, de formation et d'enseignement, de recherche scientifique, de réalisations sociales de toutes natures, qui n'est possible qu'avec un Etat efficace, un Etat possédant les caractéristiques conférées par la Vᵉ République aux institutions.

Sur le plan de la circonscription, j'avais écrit dans ma profession de foi, en novembre 1962 : je me propose de faire en sorte que la circonscription puisse bénéficier pleinement, dans tous les domaines, des réalisations de la politique de progrès de la Vᵉ République.

— Modernisation du plan de transport de la région (métro-parkings).

— Equipement scolaire (à Bonneuil et Créteil, notamment).

— Création d'une maison de retraite intercommunale — extension de l'hôpital de Créteil.

— Lutte contre les inondations — embellissement des bords de Marne.

J'ai la fierté, aujourd'hui, d'avoir tenu mes engagements sur chacun de ces points.

Modernisation des transports ? Le pont de Créteil est reconstruit. La prolongation du métro est décidée ; le financement en est assuré en particulier par le District (malgré le vote hostile des oppositions). On prépare de nombreux parkings. Trois lignes d'autobus ont été créées.

Equipement scolaire ? Plus de 50 millions de nouveaux francs (5 milliards d'anciens francs) de constructions scolaires dans la circonscription, en particulier à Bonneuil et Créteil, villes les plus démunies jusqu'en 1964.

Maison de retraite intercommunale ? La réalisation est en cours.

Extension de l'hôpital intercommunal ? 2 milliards d'anciens francs ont été obtenus. En outre un autre centre hospitalier universitaire de 1.300 lits est en construction. La circonscription aura la deuxième faculté de médecine de France.

Inondations ? Le quartier du « quai du halage » a été mis définitivement à l'abri des inondations. Un plan de rénovation est en cours d'approbation.

Il ne nous suffit pas d'avoir tenu nos engagements. Nous avons créé un syndicat intercommunal avec les communes voisines des nôtres pour permettre des réalisations de plus longue portée telles que : une maison de culture à vocation régionale, un service intercommunal de transports en commun, une usine de chauffage interurbain, un parc de loisirs de 200 hectares, un lac de 50 hectares et des programmes divers de construction.

Votre choix ? Il est clair :

— Ou bien vous choisissez l'un des cinq candidats des oppositions à la majorité. Ils vous apporteront soit une démocratie populaire, soit le retour au règne souverain des partis, aux rivalités, à l'instabilité, à l'impuissance et, pour finir, le communisme ou le fascisme.

— Ou bien vous choisissez le candidat de la majorité V[e] République parce que ce que vous voulez c'est :

— la République, mais dans la stabilité et l'efficacité,

— la démocratie, mais dans la justice sociale et dans la liberté.

Etant ce candidat, je vous rappelle que, dans la circonscription, c'est déjà à la majorité absolue :

— que vous avez voté au référendum en faveur de l'élection du Président de la République au suffrage universel ;

— que vous m'avez élu député en 1962 ;

— que vous avez voté pour le général de Gaulle en 1965, lors de l'élection présidentielle.

En restant donc logiques avec vous-mêmes, vous n'égarerez pas vos voix sur les candidatures de diversion qui, ne pouvant recueillir qu'un nombre minime de suffrages, ne sont destinées qu'à troubler le résultat du premier tour.

Vous élirez, le 5 mars, dès le premier tour, le seul candidat de la majorité V[e] République.

Pierre BILLOTTE

Compagnon de la Libération
Ministre d'Etat — Maire de Créteil

Remplaçant éventuel :

Gilbert NOËL

Député-maire de Saint-Maur

2[e] *CIRCULAIRE*

Chers concitoyens,

Je remercie de tout cœur les électeurs de la V[e] circonscription du Val-de-Marne qui m'ont donné 27.781 voix, soit 13.000 voix de plus qu'en 1962, et une avance de 11.745 voix sur le candidat qui vient après moi.

Je demande instamment à tous ces électeurs de revenir voter au deuxième tour dimanche prochain pour affirmer leur volonté d'union pour construire la France nouvelle.

Je demande aussi, à ceux qui ont accordé leurs voix à une des autres candidatures nationales, de reporter sur moi leur vote. Connaissant leur patriotisme et leur aversion pour le communisme, ses méthodes dictatoriales et sa stricte obédience à Moscou, je suis certain qu'ils voudront renforcer la seule candidature opposée au totalitarisme.

Ils voudront sûrement rejoindre les 27.781 premiers électeurs, pour démontrer avec eux que la circonscription - chef-lieu du nouveau département du Val-de-Marne

se prononce pour une politique de paix, de liberté, de progrès, de stabilité et d'efficacité.

Au premier tour, à l'appel du général de Gaulle, le peuple français a décidé de renouveler sa confiance à la majorité Ve République en lui assurant d'ores et déjà, pour la prochaine législature un nombre de sièges plus grand qu'hier à l'Assemblée Nationale.

Vous avez bien compris votre devoir au premier tour.

Je suis convaincu que, plus nombreux encore, vous voudrez répondre à mon appel pour que la victoire de la majorité, votre victoire, qui est déjà certaine, soit encore plus large.

Pierre BILLOTTE

Compagnon de la Libération
Ministre d'Etat — Maire de Créteil

Remplaçant éventuel :

Gilbert NOËL

Député maire de Saint-Maur

SIXIÈME CIRCONSCRIPTION

Communes de : Bry-sur-Marne, Champigny, Nogent-sur-Marne, le Perreux.

M. Roland NUNGESSER
(Candidat Ve République)
élu le 12 mars 1967
(U.D. Ve R.)

1re CIRCULAIRE

Lorsque vous m'avez élu pour la première fois en 1958, vous accordiez au jeune maire adjoint de Nogent — j'avais alors 33 ans — près de 16.000 voix au premier tour de scrutin.

En 1962, vous me renouveliez votre confiance de façon éclatante avec 23.600 voix, soit 50 % de plus qu'en 1958, me permettant presque — à 1.000 voix près — d'être élu au premier tour.

En 1965, aux élections de Nogent, ma liste remportait un succès exceptionnel, puisqu'elle recueillait la totalité des suffrages, de la droite à la gauche et même 10 % des voix communistes, soit dès le premier tour, 76 % des votes exprimés.

Au moment où les deux candidats « inconnus » désignés par la Fédération de la gauche et le Centre démocrate sont amenés à multiplier les promesses démagogiques, au moment où mon seul concurrent sérieux, le candidat « trop connu » du Parti communiste déchaîne une propagande tapageuse et haineuse, à la mesure de sa crainte du verdict populaire sur sa déplorable gestion municipale, je vous demande très simplement d'apprécier mon action et celle du président Ithurbide en reprenant le programme que je vous avais exposé en 1962 et en constatant les résultats obtenus, tant sur le plan local et régional que sur le plan national.

L'époque n'est plus aux déclarations grandiloquentes des candidats. Par delà les querelles des partis, ce sont les hommes que vous avez à juger aux qualités d'honnêteté, de dévouement, de compétence, d'efficacité dont ils ont pu faire preuve avant de postuler la lourde mais passionnante mission de représenter leurs concitoyens.

Ayant le sentiment d'avoir accompli cette mission, souvent jusqu'à la limite de

mes forces, en lui sacrifiant ma vie personnelle et familiale, j'attends avec sérénité votre verdict concernant l'action que j'ai menée.

A) *Sur le plan local et régional :*

— Sur le plan de mes fonctions de maire, l'approbation populaire massive des récentes élections municipales suffit à souligner l'importance des réalisations qui, depuis 6 ans, ont transformé Nogent, qu'il s'agisse de la voirie, de l'éclairage public, de l'assainissement, de l'équipement scolaire (qui a permis de faire face à toutes les rentrées), de la remise en état du lycée classique, de la construction du lycée technique qui vient d'être inauguré après achèvement du gymnase, de la construction de plusieurs centaines d'H.L.M., malgré le manque de terrains, de l'équipement sportif (stade et port de plaisance terminés, début prochain de la piscine olympique, etc.), et socio-éducatif (maison des jeunes en plein essor), de l'équipement sanitaire et social (maison de retraite - foyer des anciens - résidence pour personnes âgées - crèche - dispensaire, etc.), de l'équipement touristique (square - parc pour enfants - jardins, etc.) et culturel (bibliothèque - musée - cité des arts).

Toutes ces opérations ont été réalisées sans que les impôts locaux ne dépassent 32.200 centimes additionnels, soit à peine le tiers de ceux de Champigny (104.100 centimes), de telle sorte que Nogent figure parmi les 10 communes les moins imposées du département de la Seine.

— Sur le plan régional, j'ai poursuivi mon action en vue d'obtenir une véritable réhabilitation de la banlieue, délaissée depuis la guerre de 14-18, et surtout d'arriver à un « rééquilibrage » de la région de Paris vers l'Est, plus particulièrement négligé :

1) Transports : L'incorporation de la ligne de la Bastille au Métro régional express que j'avais fait décider en 1962, a été l'objet de travaux importants ; l'électrification serait terminée cette année s'il n'avait été décidé de raccorder, par un souterrain qui sera achevé en 1969, Vincennes à la Nation plutôt qu'à la Bastille.

— Electrification de la ligne de l'Est et ouverture de stations au Tremblay et aux Cités-Jardins de Champigny.

— Reconstruction du pont de Nogent sur la Marne et du pont de Mulhouse (terminés), suppression du passage à niveau de Champigny, élargissement de plusieurs routes nationales (RN 186) et départementales, prolongation de l'autoroute de l'Est jusqu'à Joinville.

— Parking régional et gare routière d'autobus : prochainement à Nogent.

2) Urbanisme : Création d'une ville nouvelle de 250.000 habitants sur le plateau de Bry, avec création d'emplois (industries - commerces - bureaux). Cité de la télévision que j'ai fait implanter dans cet ensemble. Zones industrielles.

3) Equipement sportif et touristique :

— Création au Tremblay du plus grand centre de sport et de détente existant en France.

— Implantation du futur stade olympique au bois de Vincennes et extension de l'Institut national des sports.

— Aménagement du terrain de camping et caravaning du Tremblay que j'ai suggéré au Touring Club de France.

— Ensemble sportif de Nogent et centre numéro 1 d'aviron et canoë-kayak dans l'île des Loups, sur Nogent-Le Perreux.

— Aménagement des bords de Marne pour leur rendre leur caractère touristique (Croisette de la Marne et promenade fleurie).

— Restauration du bois de Vincennes et départ des installations militaires. J'ai fait voter des crédits par le district, sur 3 ans.

4) Lutte contre les inondations : création du barrage-réservoir Marne qui sera terminé en 5 ans et écrêtera les crues de 1 mètre.

5) Equipement sanitaire et hospitalier :

— Extension de l'hôpital Saint-Camille à Bry.
— Encouragement à création de cliniques chirurgicales, polycliniques et maternités, de centres pour handicapés physiques et enfants attardés.

6) Equipement scolaire et universitaire :

— Création d'une université de 20.000 élèves à Bry.
— Création de C.E.S., de lycées techniques (Nogent et Champigny terminés), de lycée classique (Champigny enfin terminé).
— Création de groupes scolaires nouveaux, notamment pour rattraper le retard accumulé à Champigny : interventions pour accélérer l'octroi des crédits, en liaison avec les associations de parents d'élèves.

7) Logements : en plus des logements construits par l'Office H.L.M. de Nogent, utilisation des terrains disponibles à Champigny (l'Office H.L.M. de Champigny n'ayant pas achevé un seul logement) par les grands Offices H.L.M. de Paris et du département de la Seine. J'ai posé la première pierre d'un ensemble de 3.600 logements à Coeuilly.
Il s'agissait souvent de projets qui « dormaient » depuis 30 ans, voire 50 ans. Tels qu'ils sont engagés, ils permettront à la banlieue Est d'acquérir les équipements qui lui manquaient dans tous les domaines tout en retrouvant la vocation touristique que lui valaient ses bords de Marne, ses zones résidentielles de pavillons et le bois de Vincennes, et en lui donnant une vocation sportive privilégiée.

B) *Sur le plan parlementaire :*

Pendant mes sept années de mandat parlementaire, je me suis efforcé, à l'écart des « discussions de couloirs », d'être efficace, tant sur le plan législatif que sur celui du contrôle parlementaire.
— Membre du Bureau de l'Assemblée pendant près de trois ans et de la Commission du règlement.
— Promoteur de la loi-programme d'équipement sportif et socio-éducatif, qui a permis de réaliser en cinq ans plus de stades, de gymnases et de piscines qu'il n'en existait avant.
— Rapporteur de la loi-programme de recherche scientifique et technique, qui a doté la France des moyens d'engager une véritable politique de la recherche et rapporteur de la création du Centre national de recherche spatiale.
— Sur le plan du contrôle parlementaire : chargé à la Commission des finances de nombreux rapports de budgets.
— Auteur de plusieurs centaines d'interventions, notamment par questions écrites ou orales pour les personnes âgées, les anciens combattants, diverses catégories professionnelles (salariés, artisans, commerçants, cadres, etc.).
Depuis un an, le président Ithurbide a accompli également un important travail parlementaire, notamment à la Commission des lois où l'avaient amené ses compétences juridiques. Il a été le rapporteur de nombreux textes, dont le projet de loi que je proposais au nom du Gouvernement, renforçant la loi Debré sur les bidonvilles.

C) *Sur le plan ministériel :*

Participant depuis un an à l'œuvre gouvernementale, je m'efforce de contribuer aux efforts entrepris par le général de Gaulle pour atteindre les objectifs que s'est fixés la Ve République : paix — indépendance — progrès.

Progrès.

— Prospérité économique : assurer l'expansion économique dans une situation

financière solide et avec une monnaie forte qui exclut les illusions dangereuses de l'inflation.

— Réaliser les grands équipements collectifs : équipements sanitaires et sociaux, autoroutes, téléphone, équipements sportifs, culturels et de loisirs, etc.

— Rénover notre agriculture et moderniser nos industries pour les adapter aux exigences et aux possibilités du Marché commun.

— Développer notre recherche scientifique et technique, fondamentale et appliquée.

Justice sociale : Améliorer le niveau de vie des travailleurs.

— Ouvrir l'accès aux études du plus grand nombre, notamment par le développement de l'enseignement technique, de la formation professionnelle, de la promotion sociale et par la multiplication des bourses et des œuvres para-scolaires.

— Assurer la promotion des femmes, la sécurité des personnes âgées, la protection des handicapés.

Indépendance.

— Ce n'est pas renoncer aux alliances, c'est être libre de ses destinées. Pour cela, il faut un pouvoir ferme, que seules les institutions de la Vᵉ République et l'existence d'une majorité homogène, peuvent assurer, et une défense nationale qui permettent de dissuader l'agresseur, tout en libérant peu à peu les jeunes d'un service militaire trop astreignant et en dotant la France d'un équipement scientifique déterminant pour son avenir.

Paix.

— A la suite de la décolonisation, aux étapes douloureuses, la France vient de vivre, après 25 ans d'une guerre incessante, ses premières années de paix. Fidèle à ses amitiés, à ses alliances, elle s'efforce dans une Europe de vérité, qu'il faut créer dans les esprits et dans les cœurs, de faire cesser la guerre froide, en ouvrant des relations cordiales entre l'Ouest et l'Est.

Le Secrétariat d'Etat au logement : lorsque le général de Gaulle et le Premier Ministre me confièrent ce poste, ils soulignèrent l'importance qu'ils attachaient à la détermination d'une politique à long terme qu'exigeait une conjoncture préoccupante. Le Ministre de l'Equipement et le Ministre des Finances s'efforcèrent avec moi de faire face aux conséquences que les mesures prises en 1963 entraînaient avec le décalage de 2 à 3 ans, habituel dans le domaine de la construction. Notre tâche consista notamment à :

— assurer le financement quasi intégral de toutes les opérations H.L.M. qui n'étaient plus couvertes qu'aux deux tiers par l'aide publique ;

— dépanner certains mécanismes de financement, grippés par les mesures de stabilisation des prix ;

Nos objectifs essentiels :

— politique d'accession à la propriété, par l'allongement de la durée des prêts et la baisse des taux d'intérêts (épargne-logement, marché hypothécaire) et surtout l'allégement des premières annuités pour les jeunes ménages.

— poursuite et développement de l'effort de l'Etat pour le logement social : c'est sur ce point que j'ai fait particulièrement porter mes efforts, souligner l'accroissement des besoins, qu'a reconnu le Premier Ministre. D'où les mesures que j'ai proposées :

— augmentation du nombre des H.L.M. : de 150.000 prévues pour 1966 à 164.000 pour 1967 ;

— ouverture d'un programme triennal pour les personnes âgées, isolées et handicapés physiques et pour la résorption des bidonvilles.

Mes méthodes :

— dialogue ouvert avec tous les intéressés : tables rondes — voyages d'études dans 55 départements — colloques.

— Réforme de l'administration pour la rapprocher de l'administré : « En direct avec », « S.V.P. logement ». Allégement et accélération des procédures : réforme du permis de construire.

Sur le plan de l'urbanisme : créer un urbanisme à l'échelle humaine, notamment en redonnant sa place à la maison individuelle.

Ainsi rappelée notre action passée, défini le programme d'avenir sur les plans du canton, de la région, du Parlement et du Gouvernement, il vous reste à juger si tous mes efforts et ceux de mon suppléant méritent que vous nous fassiez à nouveau confiance, ou que vous appeliez pour me remplacer un des trois autres candidats qui sollicitent vos suffrages.

Deux sont là « pour la forme » puisqu'il est certain que la partie se jouera entre le candidat communiste et moi.

C'est pourquoi le Centre démocrate et la Fédération de la gauche n'ont voulu compromettre aucun de leurs élus, et ont choisi, suivant l'expression du délégué cantonal du Centre national des indépendants, des « inconnus ».

« Inconnu », le candidat du Centre démocrate que les responsables d'une des deux formations constituant celui-ci, le Centre national des indépendants renient et que les élus de l'autre formation, le M.R.P., ont refusé de soutenir ne serait-ce qu'en lui désignant un suppléant. C'est un record de désaveu au sein d'une même formation politique.

« Inconnu », le candidat de la Fédération de la gauche, la S.F.I.O. ayant préféré laisser aller au combat un radical, que la section radicale de sa commune ne connaissait même pas. Mais la dépendance de la Fédération à l'égard de son puissant allié communiste est soulignée par la désignation comme suppléant d'un des « otages » socialistes du Conseil municipal à majorité communiste de Champigny.

Autant voter tout de suite communiste.

Alors, reste le candidat du Parti communiste.

Inconditionnel moscoutaire : adorateur convaincu du « génial » Staline, il débaptise ensuite sur ordre nuitamment la place Staline.

Incapable administrateur communal, il a laissé constamment se créer et se développer le plus grand bidonville de France jusqu'à ce que... la presse s'en saisisse, abandonnant sa ville dans un état de délabrement inadmissible à notre époque, ne prévoyant les équipements qu'au moment où... leur absence provoque des protestations (exemple : les écoles et les démarches des parents d'élèves) et écrasant les contribuables d'impôts, Champigny étant la ville la plus imposée du département de la Seine, battant le triste record des 100.000 centimes additionnels.

Inefficace parlementaire : ses rares interventions au Sénat n'étant constituées que par des déclarations aussi stériles qu'injurieuses.

Quant à son suppléant, le sectaire Bouvard, dont la dialectique fermée de stalinien non repenti l'a rendu odieux même aux chroniqueurs de gauche lors de sa participation au « Face à face » télévisé de M. Fouchet sur les problèmes de l'Education nationale, ses outrances ont fait perdre 10 % des voix au Parti communiste, lors des élections municipales de Nogent.

Face à cette candidature communiste et en l'absence de candidats représentatifs des oppositions non communistes l'Union nationale doit pouvoir se manifester dès le premier tour dans notre canton en faveur du candidat présenté par la V[e] République pour aider le général de Gaulle dans sa noble mission de restaurer la France et de sauvegarder la paix dans le monde.

ROLAND NUNGESSER

41 ans — Ancien secrétaire de l'Assemblée Nationale
Ancien président du Conseil du district de la région de Paris
Maire de Nogent-sur-Marne
Secrétaire d'Etat au Logement

Remplaçant éventuel :

RENÉ ITHURBIDE

Député de la Seine
Officier de la Légion d'honneur
Commandeur de l'Ordre national du mérite
Président honoraire du tribunal de commerce de la Seine
Ancien président de la conférence générale des tribunaux de commerce de France Champigny-sur-Marne

---

2e CIRCULAIRE

Vous m'avez manifesté, dès le premier tour de scrutin, votre confiance d'une façon éclatante puisque le nombre des voix que vous m'avez accordées est passé de 23.600 en 1962 à près de 28.600 dimanche dernier.

C'est-à-dire :

— Au total : 5.000 voix de plus qu'en 1962.
— A Nogent, 60 % des suffrages.
— Au Perreux et à Bry, la majorité absolue acquise dès le premier tour.
— A Champigny, un gain de près de 3.000 voix.

Cette victoire écrasante qui à 1.000 voix près, a failli rendre l'élection acquise dès le premier tour, marque un coup d'arrêt très net au parti communiste, particulièrement à Champigny où j'obtiens sensiblement, à quelque 178 voix près, le même nombre de suffrage que le sénateur-maire.
Soyez-en très vivement et très sincèrement remerciés.

Ainsi, l'union des nationaux que vous avez réalisée en grande partie sur mon nom, dès le premier tour de scrutin, sonne le glas du joug communiste à Champigny.
Vous avez compris que dans notre canton les élections législatives se réduisaient à un véritable duel entre le représentant du parti communiste et le candidat d'Union pour la Ve République.

Un objectif : poursuivre l'œuvre entreprise

En m'apportant ainsi votre soutien vous m'encouragez à poursuivre :

— Sur le plan régional, l'œuvre que j'ai entreprise pour le renouveau de la banlieue Est, suivant le programme que je vous ai exposé dans ma circulaire précédente ;
— Sur le plan parlementaire, l'action que j'ai menée depuis que vous m'avez élu et que le président Ithurbide a prolongée pendant la dernière année de cette législature. L'un et l'autre, nous nous engageons à continuer avec autant de ténacité et d'assiduité si vous voulez bien nous renouveler votre confiance.
— Sur le plan national, la mission que vous m'avez confiée de soutenir l'action de la Ve République.

Le scrutin de dimanche souligne, sans équivoque, la confiance que le peuple français accorde à la Ve République et à l'œuvre qu'elle a pu entreprendre grâce à la stabilité de ses institutions.
Progrès économique et justice sociale à l'intérieur, indépendance à l'extérieur, permettent à la France, grâce au prestige du général de Gaulle, de jouer un rôle essentiel pour la sauvegarde de la paix du monde.

Un style d'action : dialogue et efficacité.

Sans doute, le vote de dimanche s'inscrit-il dans ce vaste courant d'opinion qui tend à balayer les séquelles des vieilles querelles de partis.

Mais en m'accordant le plus fort pourcentage qu'ait obtenu un candidat dans toute la banlieue, soit 48,2 % des suffrages, vous avez manifesté votre approbation à l'égard du style que j'ai adopté et auquel le président Ithurbide est également attaché. Ce style s'exprime notamment par notre volonté de n'être pas des partisans mais de servir par un dialogue constant avec les hommes de bonne volonté, l'intérêt général.

C'est ainsi que nous continuerons à aider ceux qui viennent nous consulter sans jamais nous préoccuper de leurs appartenances politiques.

Grâce à cette attitude libérale à l'égard de ceux qui ne partagent pas exactement nos options nous nous efforcerons sans relâche, de rassembler les nationaux dans une large union indispensable dans notre banlieue, particulièrement à Champigny.

Quelles que soient les missions nationales qui pourront m'être confiées je resterai en contact permanent avec la population, ce que je me suis efforcé de faire en dépit de mes lourdes charges ministérielles en continuant à vivre au milieu de vous et en participant aussi largement que possible à l'activité de nos quatre communes.

— Dimanche dernier : il s'en est fallu de 1.000 voix pour que l'élection soit acquise dès le premier tour de scrutin.

— Dimanche prochain, l'option est claire.

Vous avez à choisir entre le candidat d'union nationale et celui du parti communiste.

Il vous faut surmonter les nuances, voire les divergences d'opinions sur le plan de la politique générale pour faire front sur le plan local à la menace communiste.

— Le candidat du Centre démocrate, n'ayant pas obtenu le minimum de voix requis, est écarté du deuxième tour. Ses électeurs, désireux de faire échec aux excès du parti communiste notamment sur le plan des impôts locaux, regrouperont leurs suffrages sur le candidat d'union nationale.

— Le candidat de la Fédération de la gauche, après une campagne, dont il convient de souligner la correction, s'est retiré de la compétition. Ses électeurs préféreront, sans doute, encourager :

— un homme de dialogue, plutôt que les candidats du parti communiste dont le sectarisme s'apparente encore au stalinisme ;
— un réalisateur efficace, qui a montré dans tous ses postes son sens de la justice sociale plutôt qu'un démagogue dont la lamentable gestion à Champigny souligne l'incapacité.

Pas d'abstention.
S'abstenir c'est voter communiste.

Tous unis vous voterez pour

Roland NUNGESSER

Remplaçant éventuel :

René ITHURBIDE

SEPTIÈME CIRCONSCRIPTION

Communes de : Fontenay-sous-Bois, Saint-Mandé, Vincennes.

M. Robert-André VIVIEN

(Candidat Ve République)

élu le 12 mars 1967

(U.D. Ve R.)

1re CIRCULAIRE

Chers électrices, chers électeurs,

En 1962, vous avez choisi à une très large majorité, pour vous représenter à l'Assemblée Nationale, un homme fidèle au général de Gaulle depuis vingt-deux ans.

C'était un redoutable honneur, car je devenais le député de la circonscription la plus gaulliste de la Seine.

Vous m'avez élu pour soutenir l'action du général de Gaulle auquel vous avez témoigné de la constance de votre attachement en lui accordant plus de 60 % de vos suffrages lors des élections présidentielles.

J'ai conscience aujourd'hui d'avoir fidèlement et efficacement rempli le mandat que vous m'avez confié en soutenant la politique de paix, d'indépendance et de progrès dans la stabilité et la sécurité données par le Président de la République et son Gouvernement. Je me suis efforcé de rester en contact permanent avec vous, malgré les difficultés résultant d'une conception particulière de la démocratie de certaine municipalité.

Grâce à vos visites à mes permanences, chez moi, à mon bureau, à vos innombrables lettres, j'ai pu, sans me soucier de votre étiquette politique, suivre vos problèmes, essayer d'y trouver une solution et, ce faisant, être l'interprète de l'ensemble des besoins quotidiens de chacune et de chacun d'entre vous.

Si j'ai tenu à vous aider dans toute la mesure de mes moyens, j'ai assumé également ma tâche sur le plan national en particulier comme membre de la commission des finances, j'ai été le rapporteur du budget de la Jeunesse et des Sports, de la 2e loi de programme d'équipement sportif et socio-éducatif, des budgets de l'Information, de l'O.R.T.F. et des Anciens combattants et Victimes de la guerre.

Le « Journal Officiel » est le témoin des questions écrites ou orales que j'ai posées au Gouvernement, de mes interventions dans tous les grands débats, de mes propositions de lois.

Vos suffrages me diront le 5 mars si vous estimez que j'ai bien rempli le mandat que je tenais de vous et si, à nouveau, vous partagez la confiance que le général de Gaulle me témoigne.

Avec de Gaulle.

Le Comité d'action pour la Ve République m'a donné son investiture. C'est en son nom qu'aujourd'hui je vous présente le programme de la majorité. Cette majorité à laquelle j'appartiens et qui, seule, peut aider le général de Gaulle à poursuivre son œuvre de paix, d'indépendance et de progrès, dans la stabilité et la sécurité, et à laquelle j'ai contribué par mon action au Parlement depuis 1962, en respectant le programme que je vous avais présenté, sans vous faire de promesses démagogiques.

Sur le plan institutionnel, je m'engage à soutenir les objectifs de la politique définie par le général de Gaulle en soutenant l'action du Gouvernement qu'il désignera,

tout en exerçant mes pouvoirs démocratiques de législation, de contrôle et, éventuellement, de contestation.

Je suis de ceux qui ont défendu et défendront la politique qui apporte au pays :

— la paix, condition nécessaire de toute rénovation et de toute prospérité ;
— l'indépendance, qui permettra à la France d'être maîtresse de ses destinées et de sa défense, libre dans la conduite de son économie et qui lui donnera les moyens de participer pleinement, avec ses voisins, à la construction de l'Europe économique et politique.

Pour nous, Français, l'avenir doit être le progrès, c'est-à-dire la prospérité et la justice.

— la prospérité est le fruit d'une expansion continue permettant :

- l'accession à une puissance économique qui garantisse l'élévation du niveau de vie de tous.
- la possibilité pour les jeunes générations de trouver des emplois stables, bien rémunérés, correspondant aux capacités et aux goûts de chacun,
- la réalisation des grands équipements collectifs : logements, routes et autoroutes, équipements urbains, téléphone, équipements sportifs, culturels, de loisirs et de vacances ;

— la justice c'est de donner à chacun sa chance entière dès le départ. La réforme de l'Education nationale, la décentralisation de l'enseignement secondaire et du premier cycle de l'enseignement supérieur, le développement de l'enseignement technique à tous les échelons de la formation professionnelle, constituent une œuvre essentielle de la Ve République, qui doit être poursuivie sans relâche.

La justice c'est aussi :

— une évolution économique et sociale assurant à tous un niveau de vie satisfaisant ;
— la protection des faibles et des personnes âgées ;
— la promotion des femmes complétant l'égalité civique et politique que, dès la Libération leur a donnée le général de Gaulle.

La justice c'est enfin : dans l'ordre humain, l'accession de tous non seulement au bien-être, mais à la culture et à la liberté sociale et économique.

Mais le rôle du parlementaire n'est pas seulement de se préoccuper des problèmes nationaux. La vie des hommes dans sa circonscription le concerne au premier chef. Il me faut vous aider et ce dans votre vie quotidienne si difficile dans l'agglomération urbaine.

D'abord le logement :

Il faut construire des logements nouveaux aux endroits où les espaces libres le permettent encore. A Fontenay, une grande opération — la zone à urbaniser en priorité — a été lancée depuis longtemps déjà. Des difficultés, qui viennent pour beaucoup du changement de municipalité ont retardé les constructions. Je suis cette affaire de près, à la fois pour l'activer et pour que les équipements collectifs nécessaires (établissements scolaires du premier et du second degré, maisons de jeunes, crèches et garderies, notamment) soient réalisés en même temps.

Pour la rénovation urbaine, dont on a tant parlé, un certain nombre de choses sont à faire pour remplacer les taudis et les bâtiments vétustes, mais il ne faudrait pas tout bouleverser. C'est en liaison avec les élus municipaux que je suis les actions menées avec prudence et attention.

Ensuite les transports : c'est un problème majeur. Certes, le métro régional express, dont nous voyons les travaux en cours de réalisation, apportera une réponse à ce problème pour les transports rapides à grande distance. Mais ce n'est pas une réponse

complète. Il faut que les transports de surface soient modifiés et liés à cette réalisation importante, et que nous ne voyons pas seulement passer les trains rapides. Je tiens pour essentielle l'action du parlementaire de la circonscription dans cette affaire.

Pour l'enseignement, comme pour les équipements sportifs et socio-éducatifs, notre région dispose d'un patrimoine, mais là encore il y a à faire. Le lycée Hector-Berlioz est surchargé, le C.E.S. de Fontenay doit permettre — les bâtiments sont construits et il fonctionne à effectif partiel — un allégement. Surtout la réalisation, financée pour 1967 par l'Etat, de la piscine et du gymnase résoudra un problème qui a été trop longtemps posé. Cet équipement sera ouvert non seulement aux scolaires mais à tous les sportifs.

Nous bénéficions du Bois de Vincennes. Son entretien et sa protection doivent être poursuivis dans l'intérêt de tous. Je ne reviens pas sur le départ de l'Armée, c'est chose acquise, et vous savez ce que j'ai fait pour cette circonscription dans laquelle je suis né et où j'ai toujours vécu. Elu depuis vingt-et-un ans comme conseiller municipal, puis comme conseiller général et comme parlementaire, je me suis efforcé de travailler avec l'aide des élus locaux, lorsqu'ils le voulait bien, et malgré eux, dans certains cas, en obtenant les crédits et les subventions nécessaires tant à l'Assemblée Nationale qu'au Conseil général de la Seine, grâce à mes contacts suivis et amicaux avec les responsables du Gouvernement et des administrations centrales et préfectorales.

Je continuerai à faire en sorte que Saint-Mandé, Vincennes et Fontenay puissent bénéficier pleinement de la politique de progrès de la Ve République.

***

Nous, membres du Comité d'action pour la Ve République, qui n'avons rejeté personne et qui regroupons tous ceux qui ont tiré des leçons des longues épreuves de la France et qui adhèrent à la politique définie par le général de Gaulle, nous vous demandons de voter pour Robert-André Vivien, symbole de la majorité cohérente de la Ve République en face des candidats de l'opposition incapables de s'entendre pour gouverner mais unis pour détruire ce qui existe.

Comme en 1962, vous voterez pour de Gaulle, pour la Ve République.

Votez stabilité, votez majorité.

Votez

ROBERT-ANDRÉ VIVIEN

Né le 24 février 1923, à Saint-Mandé (94)
Marié — Deux enfants
Demeurant à Saint-Mandé — Industriel
Député de Saint-Mandé, Vincennes, Fontenay
Membre de la Commission des finances de l'Assemblée Nationale
Conseiller général de la Seine : 35e secteur : Saint-Mandé, Vincennes-Ouest, depuis 1959
Vice-président du Conseil général de la Seine : 1959-1960
Conseiller municipal de Saint-Mandé de 1947 à 1964
Rapporteur général du budget départemental de la préfecture de police depuis 1965
Vice-président de la Commission mixte du commerce et de l'industrie
Ancien des forces françaises libres
Officier de la Légion d'honneur
Médaille militaire — Croix de guerre 1939-1945 et des T.O.E.
Médaille de la Résistance — Médaille des Evadés
Croix du combattant volontaire

Remplaçant éventuel :

JEAN VERSINI

Né le 4 juin 1921 à Saint-Mandé, demeurant à Vincennes
Marié — Un enfant
Pharmacien — Gérant de Laborataire
Administrateur des H.L.M. de Vincennes

2e CIRCULAIRE

Au nom de la Ve République et de la majorité que j'ai l'honneur de représenter depuis 1962, dans notre 7e circonscription du Val-de-Marne, je remercie les électrices et les électeurs de Saint-Mandé, Vincennes, Fontenay-sous-Bois, qui par leurs 23.775 suffrages m'ont permis, le 5 mars, de distancer de plus de 11.000 voix le communiste Mario.

Le 12 mars sera le départ pour une étape nouvelle de notre marche en avant que seuls pourraient entraver les communistes et leurs satellites.

Le 12 mars, en regroupant leurs voix, tous ceux qui ont su tirer les leçons des longues épreuves de la France me permettront d'exprimer, avec efficacité, au sein de la majorité de l'Assemblée Nationale, leur volonté que soit poursuivie dans la stabilité, l'œuvre de paix, d'indépendance et de progrès de la Ve République.

« Voilà pourquoi le vote de chacune et de chacun de vous va compter dans le destin de la France. »

Ch. de GAULLE.

Avec de Gaulle.

Le Comité d'action pour la Ve République

Remercie les électrices et les électeurs de Fontenay-sous-Bois, Saint-Mandé et de Vincennes qui ont permis à leur député Robert-André Vivien d'arriver très largement en tête dès le premier tour ;

Félicite Robert-André Vivien qui, par son travail, a su mériter leur confiance comme il avait su mériter celle du général de Gaulle ;

Appelle ceux des électrices et électeurs qui jusqu'à présent se sont tenus, à l'égard de la Ve République, éloignés ou incertains à rejoindre les 23.775 électrices et électeurs qui, le 5 mars, ont barré la route au communisme.

Electrices, électeurs,

Souvenez-vous :

« S'abstenir, c'est voter communiste. »

Vous qui voulez que

— le progrès,
— l'indépendance,
— la paix,
— la liberté

continuent, pour assurer votre destin, celui de vos enfants, celui du pays.

Le 12 mars votez.

Votez stabilité, votez majorité.

Votez

ROBERT-ANDRÉ VIVIEN

Remplaçant éventuel :
JEAN VERSINI

HUITIÈME CIRCONSCRIPTION

Cantons de : Chennevières-sur-Marne, Boissy-Saint-Léger, Villeneuve-le-Roi, Villeneuve-Saint-Georges.

M. Jean-Marie POIRIER

(Candidat Ve République)

élu le 12 mars 1967

(U.D. Ve R.)

1re CIRCULAIRE

Il y a un peu plus de quatre ans, le 25 novembre 1962, vous m'avez élu comme député de notre circonscription, alors que vous ne me connaissiez pas, simplement parce que j'étais venu me présenter parmi vous au nom du général de Gaulle que mes prédécesseurs avaient abandonné.

Venant après la période douloureuse de la fin du drame algérien, une majorité d'entre vous a estimé alors qu'il fallait faire confiance au Président de la République et au candidat qui s'engageait vis-à-vis de vous à lui rester fidèle. Il s'agissait de donner sa chance à la Ve République pour réaliser la tâche vaste et ambitieuse que je vous proposais :

— rénover la vie politique française en instituant une majorité stable et responsable ;

— assurer notre expansion économique et sociale et le renouvellement de nos structures dans la stabilité financière ; réaliser le Marché commun ;

— vivre en paix et aider la paix à s'instaurer dans le monde pour une politique d'indépendance et la coopération avec tous les peuples.

Cet engagement que j'ai pris vis-à-vis de vous, je ne l'ai pas trahi.

Œuvre accomplie et parole tenue.

Pour la première fois dans notre histoire républicaine, une législature entière s'est écoulée sans crise, sans accroc, gouvernement et majorité faisant équipe pour tenir leurs engagements et aller jusqu'au bout de l'œuvre entreprise.

Au lieu d'avoir à choisir entre des idéologies et des promesses aussi confuses que mirifiques, vous pouvez aujourd'hui nous juger à notre travail et à nos actes.

Nous nous sommes consacrés patiemment à faire une œuvre de réforme et de progrès :

— en dotant la France des équipements d'une grande Nation moderne, notamment par le développement des industries de pointe et de recherche ;

— en assurant l'expansion et le plein emploi dans la stabilité de la monnaie ;

— en poursuivant un effort sans précédent d'équipement et de rénovation de l'Education nationale, le développement de la formation professionnelle, qui donne à tous leurs chances de promotion sociale ;

— par une politique active de la jeunesse et des sports ;

— par un effort accru en matière de logement ;

— par la libération de la femme dans les domaines essentiels ;

— par la suppression des inégalités entre les régions grâce à l'aménagement du territoire ;

— par le renforcement de la démocratie sociale, grâce à la création du Fonds national de l'emploi, l'extension de la sécurité sociale aux non salariés, commerçants et artisans, la réduction tendant à la suppression des zones de salaire ;

— par la protection des plus faibles, personnes âgées, enfance handicapée, familles nombreuses ;

— par une politique d'accueil et de réinstallation des rapatriés, conforme au devoir de solidarité nationale ;

— par une action progressive mais constante de reconnaissance vis-à-vis des anciens combattants.

Au service de la Nation.

Pour ma part, j'ai estimé que mon rôle de parlementaire sérieux, consisterait à :

— faire équipe avec le Gouvernement pour alller au bout de l'œuvre que nous nous étions engagés vis-à-vis de vous, à réaliser ensemble, mais aussi :

— à éclairer, critiquer, contester, modifier, provoquer et contrôler l'action du Gouvernement, exerçant une vigilance constante et gardant entière ma liberté de jugement et de critique ;

— à défendre les intérêts légitimes de chaque catégorie d'entre vous, sans tomber dans la démagogie, mais en confrontant sans cesse les aspirations de chacun et les possibilités de la collectivité, c'est-à-dire de l'Etat.

C'est de cet esprit que pendant quatre ans je n'ai cessé de m'inspirer dans mon action au Parlement en intervenant dans les domaines suivants :

— réforme et équipement de l'Education nationale, dont j'ai été le rapporteur pendant quatre ans, politique de la jeunesse et des sports, ressources des collectivités locales, réforme de la région parisienne, défense des expropriés, expansion de la recherche scientifique, problèmes de l'emploi et de la crise des cadres, amélioration de l'habitat et défense contre le bruit des aéroports, budget de la Légion d'honneur, condition des personnes âgées.

Par mes questions écrites et orales je n'ai cessé d'attirer l'attention du Gouvernement sur les problèmes quotidiens des plus défavorisés d'entre nous.

Au service de notre région et de ses habitants.

Sur le plan local, député de notre région, maire d'une des communes les plus importantes, président et vice-président de nombreux syndicats intercommunaux, je n'ai cessé de participer au développement, à l'équipement et à l'animation de notre région. J'ai soutenu sans réticence les aspirations des communes et des élus ou des groupements locaux qui faisaient appel à moi, sans distinction d'opinion. Il n'y a pratiquement pas une des dix-huit communes que je n'ai pas aidé à un titre ou à un autre. J'ai constamment cherché à instaurer un climat dynamique de coopération communale, résolument orienté vers l'expansion et la modernisation, malgré les réticences de ceux que la peur de l'avenir ou le sectarisme politique tournaient désespérément vers le passé. Je vous ai défendu contre les abus de l'administration, l'arbitraire des expropriations et de l'urbanisme, l'envahissement du bruit des aéroports, les abus des municipalités communistes.

Plusieurs milliers d'interventions personnelles témoignent de l'attention et de la sympathie apportées à accueillir chacun et à l'aider à résoudre ses problèmes individuels, pour lesquels il est trop souvent désarmé devant l'administration.

De quoi s'agit-il maintenant : l'avenir ou la confusion ?

Voulez-vous qu'ensemble nous poursuivions cette tâche difficile au service de notre

pays, de notre région et de chacun d'entre vous ? Progresser dans la stabilité et dans la paix, réaliser l'Europe de la vérité et non celle des mots, achever les grandes réformes nécessaires à la modernisation de notre pays, doubler notre niveau de vie en dix ans, assurer à la nouvelle génération des jeunes ménages qui ont vingt ans aujourd'hui — les plus nombreux que la France ait jamais connus — la paix, la sûreté de l'emploi et de la formation, le confort et la fierté de leur pays ? Voilà ce que je vous propose avec la Ve République. Me battre sans relâche pour que notre région retrouve une place de choix dans l'ensemble parisien et ne soit plus la victime de l'inégalité de l'impôt local ! Voilà, entre autre, ce que je vous propose, parmi maints objectifs également ingrats.

Ou alors :

Voulez-vous vous fier à la promesse d'un changement qui n'est qu'un retour au passé ?

Les désaccords politiques des partis en présence engendreraient inéluctablement la confusion et le désordre chronique dont vous seriez les premiers à souffrir.

Vous ne pouvoiz ni voter ni faire le jeu du totalitarisme c'est-à-dire du parti communiste, qui ferait de la France ce qu'il fait déjà dans nos communes à Villeneuve-le-Roi et Valenton ;

Vous ne pouvez pas choisir la confusion c'est-à-dire un candidat socialiste dont on ne sait s'il est de gauche ou de droite, et qui refuse de rendre publics les engagements qu'il a pris vis-à-vis de son parti ;

Vous ne pouvez pas admettre l'opportunisme, l'esprit de revanche et de retour au passé, qui caractérise l'éternel candidat qui se présente cette fois-ci sous l'étiquette du Centre démocrate, et qui a fait carrière sous tous les partis, gaullistes y compris, allant jusqu'à s'allier au parti communiste il y a deux ans (avril 1964) pour faire battre au Conseil général le candidat du général de Gaulle !

***

En vérité le choix est simple :

Pour vaincre le danger communiste, vous écarterez les combinaisons des candidats du désordre et du passé.

Pour l'avenir de notre région et pour qu'une France jeune et dynamique aille de l'avant dans la stabilité et le mieux.

Avec Charles de Gaulle.

Avec la Ve République.

Vous renouvellerez votre confiance à

JEAN-MARIE POIRIER

Député du Val-de-Marne
37 ans — Professeur agrégé
Ancien élève de l'Ecole normale supérieure
Ancien élève de l'Institut d'études politiques
Maire de Sucy-en-Brie
Président du Syndicat intercommunal pour les maisons de retraite
Vice-président du Syndicat intercommunal pour l'équipement scolaire
Vice-président du Comité de défense des riverains de l'aéroport d'Orly
Membre de la Commission des finances à l'Assemblée Nationale
Rapporteur du budget de l'éducation nationale
Rapporteur du budget de la Légion d'honneur
Membre du Comité extraparlementaire pour le commerce

Remplaçant éventuel :

ARMAND VIGNAL

Ingénieur — 48 ans — Marié — 2 enfants
Chevalier de la Légion d'honneur
Croix de guerre (7 citations)
Médaille de la Résistance — Médaille des Evadés
Lieutenant-colonel du cercle de réserve
Ablon-Villeneuve-le-Roi

2e *CIRCULAIRE*

Je remercie de tout cœur les électeurs de la 8e circonscription du Val-de-Marne, d'avoir fait la preuve de façon aussi éclatante de l'intérêt qu'ils portent au destin de notre pays et à l'avenir de notre région en participant massivement au premier tour des élections législatives.

Avec 22.201 voix, vous m'avez placé largement devant tous les autres candidats, battant de près de 2.000 voix le représentant du parti communiste, alors que ce dernier était arrivé en tête, au premier tour en 1962. C'est là également un succès sans précédent, qui ouvre des perspectives optimistes pour notre avenir.

Fort de la confiance d'une telle majorité, j'aurai à cœur d'être le député de tous, un même respect de l'idéal de liberté nous réunissant par delà nos différences d'opinion.

Mais attention ! Dimanche prochain, chaque voix va compter. La moindre abstention peut avoir des conséquences très graves. Quand les communistes se sentent battus, tous les moyens leur sont bons pour faire échec au verdict des électeurs. Mais si chacun fait son devoir, ils sont définitivement battus.

Que le grand élan de civisme du 5 mars se confirme, et le 12 mars sera la victoire de tous ceux qui, dans notre circonscription, ne veulent pas, ni pour notre pays, ni pour notre région, ni pour nos communes, du totalitarisme et de l'arbitraire du parti communiste.

Un seul but : battre les communistes. Un seul moyen : voter.

Tous aux urnes pour battre le parti communiste le 12 mars avec

JEAN-MARIE POIRIER

Remplaçant éventuel :
ARMAND VIGNAL

VAL-D'OISE

PREMIÈRE CIRCONSCRIPTION

Cantons de : l'Isle-Adam, Magny-enVexin, Marines, Pontoise.

M. Michel PONIATOWSKI
(Candidat Républicain indépendant)
élu le 12 mars 1967
(R.I.)

1re CIRCULAIRE

Chères électrices, chers électeurs,

Je viens à la politique parce que l'avenir me passionne et me préoccupe. Cet avenir il faut le préparer, celui de la France comme celui du Val d'Oise. C'est le vôtre, c'est le nôtre. L'expérience que j'ai longuement acquise comme premier adjoint de Valéry Giscard d'Estaing et comme directeur au Ministère des Finances pourra être, je crois, utile sur bien des plans pour résoudre vos problèmes et ceux de la première circonscription du Val d'Oise. Avec mon ami Yves de Kerveguen, nous serons en tous cas, à votre disposition entière pour les étudier et les résoudre.

Pour que le choix que vous aller faire le 5 mars soit clair, il faut que vous sachiez qu'en votant Républicain indépendant Ve République,

Vous votez pour :

1) Maintenir la paix enfin retrouvée après 25 ans de guerre, afin que chacun de nous puisse travailler dans la paix, la sérénité.

2) Assurer la stabilité politique. L'opposition est incapable de gouverner. Jamais Lecanuet, Mitterrand et les communistes ne pourront s'entendre. Après quelques jours de slogans, nous retrouverons les crises de la IVe République, c'est leur rêve et notre cauchemar. La stabilité est le gage de l'expansion et du progrès.

3) Conserver notre indépendance, non pas dans l'isolement et le cadre d'un nationalisme étroit, mais de manière à garder notre liberté de décision et d'action en ne contractant d'autres engagements et alliances que ceux que l'on a voulus. Il n'est pas de notre intérêt d'être à la discrétion d'un pouvoir étranger comme certains le pensent en regardant vers les U.S.A. ou d'autres vers l'U.R.S.S.

4) Poursuivre l'expansion de notre économie par la réalisation du Ve Plan dont les objectifs sont ; le plein emploi, une agriculture rénovée, une industrie mieux adaptée à la concurrence mondiale, des régions mieux intégrées à la vie économique de la nation, une fiscalité favorisant l'expansion de l'économie.

5) Accélérer le progrès social en accroissant par priorité l'effort déjà entrepris en faveur des personnes âgées, du logement, de l'enseignement, de la formation professionnelle et en relevant les salaires de base qui ne correspondent plus au niveau élevé de l'économie française.

6) Accomplir un geste de réconciliation et d'unité nationale par une amnistie politique sans restrictions ni arrière-pensées libérant les détenus politiques et rappelant les exilés.

7) Construire l'Europe. Les Républicains indépendants se proposent comme objectif la création par étape d'une Confédération européenne et dans l'immédiat la mise en œuvre du Marché commun indispensable, au développement de notre agriculture et de notre industrie.

8) Orienter les institutions vers un fonctionnement plus libéral. Le Parlement doit pouvoir exercer pleinement sa fonction législative et sa fonction de contrôle dès lors que leur exercice ne conduit plus systématiquement à l'impuissance et à la paralysie gouvernementale.

9) Maintenir l'équilibre du budget et la santé financière et monétaire de la France acquis après huit ans d'efforts et de discipline de la part de chacun de nous, ce qui en fait l'œuvre de tous.

10) Désigner une équipe compétente, expérimentée, efficace qui saura défendre vos intérêts et ceux du Val d'Oise.

Ainsi, voter Républicain indépendant :

C'est voter pour la stabilité, le progrès, le dialogue.
C'est voter pour une politique : moderne, sociale, européenne.
C'est voter, enfin, deux fois, pour le présent et pour l'avenir.

Michel PONIATOWSKI
Directeur au Ministère des Finances

Remplaçant éventuel :

Yves de KERVEGUEN
Conseiller général du canton de Marines
Maire de Vigny

Nota : Une candidature de diversion et de division d'un gaulliste dissident M. Viville ayant été suscitée dans la première circonscription du Val d'Oise, M. Pompidou a fait parvenir à Michel Poniatowski le 15 février 1967, le télégramme suivant : « Vous confirme que vous êtes seul candidat autorisé à se réclamer de l'investiture du Comité d'action pour la V[e] République. Tout autre candidat se réclamant de la V[e] République (c'est le cas de M. Viville) doit être considéré comme de diversion. » Signé : Georges Pompidou, président du Comité d'action, Valéry Giscard d'Estaing, président de la Fédération nationale des Républicains indépendants, Jacques Baumel, secrétaire général de l'U.N.R.

2[e] CIRCULAIRE

Chères électrices, chers électeurs,

Merci en premier lieu de votre confiance. Votre appui, vos votes m'ont permis d'arriver en tête des candidats au premier tour. Cette confiance s'adresse, je le sais, en premier lieu au général de Gaulle qui, après avoir sauvé la France de la déchéance extérieure en 1940 et de la déchéance intérieure en 1958, a donné à notre pays les institutions et la constitution qui assurent stabilité et efficacité à l'action gouvernementale et nous donnent pour l'avenir les moyens du progrès.

Elle s'adresse aussi à V. Giscard d'Estaing dont la compétence, le dynamisme, l'efficacité s'allient à un sens profond des évolutions nécessaires, dans un cadre qui doit demeurer modéré et libéral.

Ainsi, en votant Républicain indépendant, vous votez deux fois, pour le présent et pour l'avenir.

Car cet avenir, il faut dès maintenant le préparer :

En ce qui concerne le Val d'Oise.

Il s'agit en premier lieu d'améliorer l'ensemble des moyens de communication (routes, S.N.C.F., téléphone), de modifier la politique du schéma directeur qui est artificielle et irréaliste dans notre région et de reviser les méthodes regrettables employées pour sa mise en œuvre (Z.A.D., Z.U.P., expropriations).

J'entends aussi aider dans toute la mesure du possible les collectivités locales à résoudre les graves difficultés financières qu'elles rencontrent. Leur solution est la condition pour elles de nouveaux et indispensables progrès. Enfin, sur le plan personnel, je serai bien entendu à la disposition de tous les électeurs pour étudier les problèmes qu'ils voudront bien me soumettre.

Sur le plan national.

Priorité dans trois domaines :

Progrès et justice sociale. Un effort nouveau et important doit être entrepris en faveur des personnes âgées, du logement et de l'enseignement notamment technique et professionnel. Les salaires de base doivent être relevés, ils ne correspondent plus au niveau élevé de l'économie française. Les Républicains indépendants déposeront sur ces différents points un projet de loi qui constituera un contrat social de législature.

Expansion de l'économie par la réalisation du Ve Plan dont les objectifs sont : le plein emploi, une agriculture rénovée, une industrie mieux adaptée à la concurrence mondiale, des régions mieux intégrées à la vie économique de la nation, une fiscalité favorisant l'expansion de l'économie.

Construction européenne. Dans l'immédiat, il faut assurer la mise en œuvre du Marché commun indispensable au développement de notre agriculture et de notre industrie.

Dans l'avenir, les Républicains indépendants se proposent comme objectif sur le plan politique, la création par étape d'une Confédération européenne.

Dimanche 12 mars, le choix sera clair et limité.

Il s'exercera entre le candidat du parti communiste dont vous connaissez le programme et le candidat de la Ve République - Républicain indépendant, que je suis.

L'appui et le vote de tous ceux qui ne veulent pas que la 1re circonscription du Val d'Oise ait un élu communiste sera, non seulement nécessaire, mais indispensable.

Chaque abstention sera en réalité une voix donnée au candidat communiste.

Pour la 1re circonscription du Val d'Oise, le choix entre un élu communiste et un élu républicain indépendant - Ve République est grave sur le plan régional comme sur le plan national et, en définitive, la décision est entre vos mains.

MICHEL PONIATOWSKI

Directeur au Ministère des Finances
Légion d'honneur — Médaille militaire — Croix de guerre

Remplaçant éventuel :

YVES DE KERVEGUEN

Conseiller général du canton de Marines
Maire de Vigny

DEUXIÈME CIRCONSCRIPTION

Cantons de : Cormeilles-en-Parisis, Taverny.

M. Jacques RICHARD
(Candidat Ve République)
élu le 12 mars 1967
(U.D. Ve R.)

1re CIRCULAIRE

En 1965, la France a réélu le général de Gaulle président de la République. Cette élection a signifié la volonté du pays de voir se poursuivre l'œuvre de la Ve République.

Pour le choix de votre député, une nouvelle réflexion s'impose à vous.

Voici le contrat que je vous propose :

Sur le plan national :

Seule une majorité Ve République peut aider de Gaulle à poursuivre son œuvre :

— parce qu'elle sera loyale et unie sur les grandes options ;

— parce qu'elle engagera le dialogue dans un esprit de confiance avec le Gouvernement pour défendre au mieux vos intérêts.

Je vous propose, avec cette majorité, une politique qui apporte au pays :

— *La paix* que la France connaît, grâce à de Gaulle, pour la première fois depuis 1939, qui doit être consolidée dans le maintien de nos alliances, par la détente avec les pays de l'Est, la fin de l'absurde conflit vietnamien, la recherche du désarmement avec les puissances atomiques et une organisation à l'échelle mondiale de la coopération avec les pays sous-développés.

— *L'indépendance,* qui permettra à la France d'être maîtresse de ses destinées, responsable de sa défense, libre dans la conduite de son économie, et lui donnera les moyens de participer pleinement avec ses voisins à la construction de l'Europe économique et politique.

— *Le progrès,* fondé sur une politique d'expansion dans la stabilité, impliquant une monnaie solide et un budget en équilibre, et permettant, dans le cadre du Plan, d'augmenter notre production, de rendre compétitives nos grandes, moyennes et petites entreprises, de réaliser les équipements sociaux dont notre pays a besoin, d'assurer le plein emploi et le développement du pouvoir d'achat, d'assurer l'accès aux études pour le plus grand nombre, y compris les enfants inadaptés, de donner à la jeunesse par la formation professionnelle, par une politique d'équipements sportifs, de développements des loisirs, d'échanges internationaux, tous les moyens de se préparer à l'avenir, d'améliorer le niveau de vie des travailleurs, des femmes et des personnes âgées.

Sur le plan local :

Je consacrerai tous mes efforts, en liaison avec les maires et les conseils municipaux, et grâce à mes rapports déjà bien établis et suivis avec les hommes responsables du Gouvernement et des administrations centrales et préfectorales, pour faire

en sorte que notre circonscription puisse bénéficier pleinement des réalisations de la politique de progrès de la Ve République.

Vous savez que le problème majeur est celui de l'urbanisation. Je suis pour le dialogue permanent avec les associations qui se sont donné pour mission d'aider les expropriés. Je serai le porte-parole et le défenseur vigilant de tous ceux qui défendent leur mode de vie et je me battrai avec eux pour faire triompher le droit et la justice.

Je vous propose de mener avec vous le combat, votre combat quotidien, pour vous assurer une meilleure existence.

Votre choix est simple et clair.

En face de la majorité cohérente de la Ve République, les oppositions, déjà dominées par le parti communiste qui revendique aujourd'hui sa place et demain dictera sa loi, sont incapables de s'entendre pour gouverner.

Artificiellement unies pour détruire ce qui existe, elles entraîneraient inévitablement la France dans la décadence et le désordre dont de Gaulle avec tant de difficultés l'a tirée.

Vous ne pouvez, par votre vote, renoncer à vos libertés et à vos légitimes espérances de progrès et de mieux-être.

C'est pourquoi en votant Jacques Richard - Eugène Robin vous confirmerez et élargirez votre choix de décembre 1965.

Votez stabilité.

Votez efficacité.

Votez majorité.

Votez utile.

Votez Jacques RICHARD

Sénateur de Seine-et-Oise depuis huit années, un des plus jeunes sénateurs lors de son élection. 48 ans. Fils d'artisan, boursier d'Etat, Saint-Cyrien à la veille de la guerre. Grièvement blessé en 1940. Prisonnier. Officier commandant un goum saharien, méhariste, puis combattant des forces françaises libres du général de Gaulle. Aide de camp du Ministre de la Guerre de la Libération, devient son conseiller politique lorsque André Diethlem est élu sénateur puis député de Seine-et-Oise.

Engagé avec Charles de Gaulle et le R.P.F. en 1947, dans le grand combat politique qui se termine par le retour de l'homme du 18 juin à Matignon en 1958. Il est alors un de ses collaborateurs personnels, alors que Georges Pompidou est le directeur du cabinet.

Elu sénateur de Seine-et-Oise en 1959, il est secrétaire général de l'U.N.R., pendant la douloureuse épreuve d'Algérie. Reprenant sa place au Sénat dès 1961, il travaille au changement des structures de son département, pour lui donner enfin une administration et un équipement imposés par sa géographie et sa démographie. Membre de la Commission des finances du Sénat, rapporteur spécial de la jeunesse et des sports, ses interventions à la tribune du Sénat sont particulièrement écoutées.

Officier de la Légion d'honneur. Croix de guerre 1939-1945.

Remplaçant éventuel :

Eugène ROBIN

Maire de Beauchamp depuis vingt années
Officier de la Légion d'honneur
Croix de guerre 1914-1918

Je suis sénateur de Seine-et-Oise, je suis votre sénateur depuis huit années.

J'ai choisi de me présenter comme député dans une nouvelle circonscription où je ne prends la place de personne, parce que je souhaite être plus utile et plus efficace dans l'action politique que je mène pour le service de mes concitoyens.

Investi par la Ve République, je souhaite dans le cadre de la majorité, mieux soutenir l'action du général de Gaulle, dont j'ai été le collaborateur personnel, et contribuer plus directement à l'œuvre de redressement national entreprise depuis 1958.

Je souhaite élargir le contact régulier que j'ai toujours eu avec vos conseils

municipaux, par un dialogue direct avec vous sans souci d'étiquette politique, avec le seul impératif d'être votre porte-parole et votre défenseur.

Un député n'est pas seulement un élu national, désigné sur une base territoriale, qui doit pouvoir débattre à la Chambre des députés des grands problèmes concernant l'avenir de notre pays, faire des lois et en contrôler l'application. Il est aussi votre député, c'est-à-dire votre représentant auprès des Pouvoirs publics, du Gouvernement, des préfectures et des administrations, et il est tenu de mettre dans l'exercice de cette fonction locale, son crédit, son expérience, son dynamisme, son efficacité et les relations qu'il s'est acquises par ses qualités personnelles et son sens du devoir civique.

2e CIRCULAIRE

Electrices, électeurs,

Je désire tout d'abord manifester ma gratitude aux 16.389 électrices et électeurs qui m'ont placé largement en tête du scrutin du 5 mars et m'ont ainsi désigné pour affronter avec succès le scrutin du 12 mars.

Je me permets de vous rappeler les résultats du premier tour :

Jacques Richard (Ve République)	16.389	38 %
M. Weber (parti communiste)	13.381	31 %
M. Cancelier (centre démocrate)	6.498	15,3 %
M. Simon (fédération)	6.100	14,3 %

Or, vous le savez, au premier tour on choisit et au second tour on élimine.

Je remercie le docteur Cancelier, maire de Sannois, candidat du centre démocrate, qui, fidèle à ses convictions de toujours, a décidé de se retirer afin, selon moi, de faire échec au candidat communiste.

La lutte au second tour va, en effet, se jouer entre les deux candidats arrivés en tête qui restent seuls en présence.

Jacques Richard devient ainsi le candidat, non seulement de ceux qui, à travers lui, ont voulu manifester leur attachement au général de Gaulle et à la Ve République, mais aussi de ceux qui ne veulent pas avoir pour représentant de leur circonscription un député communiste qui soutiendrait au Parlement des positions manifestement contraires à l'idéal de paix, de liberté et de progrès qui anime tous ceux qui croient en une véritable démocratie.

Si vous ne voulez pas avoir un député communiste, vous ne devez pas vous abstenir, ce qui équivaudrait à voter communiste, mais vous devez voter et faire voter pour :

JACQUES RICHARD

Remplaçant éventuel :

EUGÈNE ROBIN

TROISIÈME CIRCONSCRIPTION

Communes de : Argenteuil, Bezons.

M. Léon FEIX

(Candidat du Parti communiste français)
élu le 5 mars 1967
(C.)

Electrices, électeurs,

Le 5 mars, vous allez élire votre député à l'Assemblée Nationale. Par votre vote, vous condamnerez la politique menée par la majorité U.N.R. dont M. Defresne est le porte-parole dans la circonscription.

Voici le bilan de la majorité après neuf ans de pouvoir.

— 4 millions de salariés gagnent moins de 600 F par mois ;
— La semaine de travail est la plus longue d'Europe ;
— Le chômage s'accroît. Pour Argenteuil et Bezons, le nombre de chômeurs secourus est passé de 391 en 1958 à 882 en 1967 ;
— Dans l'ensemble du pays, la construction de logements sociaux diminue et le prix des loyers augmente sans cesse ;
— La moitié des jeunes gens et les trois quarts des jeunes filles commencent à travailler sans formation professionnelle ;
— Les bénéfices du grand capital ne font que croître alors que le pouvoir d'achat des salariés diminue ;
— Les impôts sont de plus en plus lourds. Le nombre de familles assujetties à l'impôt sur le revenu est passé de 4.200.000 en 1958 à 9.000.000 en 1967 ;
— Le pouvoir des élus est sans cesse réduit au profit des technocrates, serviteurs dociles du pouvoir ;
— La radio et la télévision sont au service exclusif des chefs de la majorité ;
— Les dépenses militaires engloutissent un quart du budget. La force de frappe pèse lourdement sur notre économie et constitue un obstacle au désarmement.

Ce régime, que soutient M. Defresne, est au service des monopoles capitalistes.

Pour en finir avec cette politique, le parti communiste français vous propose un programme novateur.

Sur le plan national :

— Un gouvernement dont la stabilité soit fondée sur l'élection à la représentation proportionnelle d'une véritable Assemblée Nationale, sur l'élaboration d'un programme commun qui deviendrait le contrat de majorité de la gauche et assurerait toute la stabilité souhaitable ;
— La nationalisation des monopoles capitalistes et la participation des syndicats à la gestion des entreprises ;
— L'augmentation générale des salaires, traitements, pensions et retraites ;
— Une réforme démocratique de l'enseignement, un quart du budget étant alloué à l'Education nationale (contre 16 % actuellement) ;
— La réduction de la durée du travail sans diminution de salaire, l'abaissement de l'âge de la retraite, la garantie de l'emploi ;
— La construction de plus nombreux H.L.M. et le développement de programmes d'accession à la propriété à des prix abordables aux travailleurs ;

— Une réforme démocratique de la fiscalité tendant à réduire les impôts des salariés et à faire payer les sociétés capitalistes et les privilégiés de la fortune ;

— La fin de la course aux armements, en particulier l'arrêt de la fabrication de la force de frappe, la dissolution simultannée des blocs militaires, l'établissement d'un traité de sécurité collective européenne et internationale ;

— Des initiatives du gouvernement français en vue d'arrêter l'agression américaine au Vietnam et d'aller vers le rétablissement de la paix ;

— Une prise de position nette concernant les frontières actuelles de l'Allemagne, sa non-accession à l'armement nucléaire, la reconnaissance officielle de la République démocratique allemande ;

— La signature par la France du Traité de Moscou sur l'interdiction d'explosions nucléaires et sa participation à toutes discussions sur le désarmement.

Sur le plan de la circonscription :

Afin de parfaire les nombreuses réalisations des municipalités d'Argenteuil et de Bezons soutenues en toute occasion par Léon Feix et afin que nos deux villes répondent toujours mieux aux besoins nouveaux de grandes cités modernes, le parti communiste et ses candidats agiront pour :

— L'obtention d'un programme annuel de 1.000 logements ;

— La poursuite de la rénovation des îlots insalubres ;

— La défense des droits des expropriés à une juste indemnité leur permettant de reconstruire leur pavillon ;

— La construction de 750 nouveaux lits au Centre hospitalier d'Argenteuil et la création d'un établissement pour la femme, la mère et l'enfant ;

— L'augmentation des crédits d'Etat permettant l'établissement et le fonctionnement des centres de P.M.I., des jardins d'enfants et crèches ;

— La construction des établissements scolaires indispensables pour une scolarité jusqu'à 18 ans ;

— L'obtention de l'aide financière de l'Etat et de possibilités d'emprunts à long terme permettant de poursuivre l'équipement social, sportif et culturel nécessaire à nos localités ;

— L'amélioration des transports par l'extension du réseau R.A.T.P. et la création de la nouvelle gare d'Argenteuil.

Le 5 mars, vous voterez pour un député actif et efficace.

Depuis son élection en novembre 1962, Léon Feix a continuellement agi dans le sens de la défense de vos intérêts.

— A la tribune de l'Assemblée Nationale où il est intervenu à de multiples reprises et à la Commission des affaires étrangères dont il est membre ;

— En recevant utilement plusieurs milliers de personnes dans ses permanences;

— En accompagnant dans les ministères et les préfectures de nombreuses délégations :

— de travailleurs en lutte pour leurs salaires et leurs conditions de travail ;

— de parents d'élèves en vue d'obtenir les crédits nécessaires à la construction d'établissements scolaires ;

— de mal-logés, d'expulsés, de locataires ; de comités de quartiers, d'usagers des transports pour l'extension du réseau R.A.T.P. et la construction de la nouvelle gare d'Argenteuil, contre l'extension des carrières Lambert et les nuisances de certaines industries, etc.

Le 5 mars, vous ferez confiance à un homme que vous connaissez, qui a fait preuve de son efficacité au service de la population d'Argenteuil et de Bezons.

Vous voterez :

— Pour une politique de progrès social et de paix.

— Pour renforcer l'union des forces de gauche dont les communistes sont les meileurs artisans.

— Pour une France libre, indépendante, pacifique et prospère.

— Vous voterez utile, vous voterez

LÉON FEIX

Instituteur
Membre du Comité central du parti communiste français
Député sortant

Remplaçant éventuel :

VICTOR DUPOUY

Ajusteur
Maire d'Argenteuil
Conseiller général

Candidats du parti communiste français pour l'union des forces démocratiques

---

QUATRIÈME CIRCONSCRIPTION

Cantons de : Enghien-les-Bains, Montmorency, Saint-Leu-la-Forêt.

M. René RIBIÈRE
(Candidat Ve République)
élu le 12 mars 1967
(U.D. Ve R.)

1re CIRCULAIRE

Electrices, électeurs,

Vous avez en 1965 réélu le général de Gaulle à la présidence de la République, signifiant ainsi votre volonté de voir se poursuivre l'œuvre de la Ve République. Il vous faut maintenant confirmer votre vote et donner au Chef de l'Etat les moyens de poursuivre sa politique de progrès, d'indépendance et de paix par l'unité et la stabilité.

Les quatre années qui nous séparent du dernier scrutin législatif ont passé très vite, comme tous les moments bien remplis de l'existence. J'ai conscience que mes collègues de la majorité et moi-même avons réalisé du bon travail faisant toujours passer l'intérêt général au premier plan de nos préoccupations, sans pour autant négliger la défense de vos intérêts légitimes et en particulier ceux des catégories les plus déshéritées. Savez-vous par exemple, que l'allocation aux vieux travailleurs salariés a plus que doublé de 1958 à 1967 ?

Il nous reste encore beaucoup à faire et je vous convie à continuer ensemble la tâche entreprise.

Face à des oppositions divisées qui ne s'entendent que pour détruire, la majorité vous présente dans les 486 circonscriptions de France une candidature unique pour un programme commun. Il y a certes parmi nous des tendances diverses, mais qui se rejoignent toutes pour affirmer que seules l'indépendance, la paix et la stabilité permettront aux Français de marcher hardiment dans la voie du progrès économique et social, en cette fin du XXe siècle où le monde voit se poser le problème de sa survie.

Nous sommes tous, et moi tout le premier des défenseurs de toutes les libertés,

dans la mesure où elle ne dégénèrent pas en licence pour le fort d'écraser le faible.

Si je suis hostile à toute atteinte à l'autorité du chef d'entreprise, et à une réduction de la marge d'autofinancement qui mettrait en danger nos industries face à la concurrence étrangère, je n'en suis pas moins un partisan convaincu de l'association des travailleurs au développement de l'entreprise et de leur participation accrue aux responsabilités. Autrement dit, il ne s'agit pas de diluer l'autorité, mais au contraire d'améliorer la productivité et les techniques en faisant prendre conscience aux salariés et spécialement aux cadres de la nécessité d'une association librement consentie de part et d'autre au sein de l'entreprise pour le bien-être commun. Des formules souples doivent être trouvées sans que des charges insupportables soient de façon contraignante imposées à notre économie.

Le plan a pris de plus en plus d'importance dans notre vie quotidienne, et sa conception libérale et dynamique nous est enviée par nos voisins. Il nous a permis de multiplier par quatre entre 1958 et 1967 les crédits de l'Education nationale, d'accorder treize fois plus de crédits aux hôpitaux pendant la même période, de construire en sept ans de 1959 à 1966 1.200.000 logements de plus que la IV[e] République en treize ans. Quant aux crédits pour les équipements sportifs et sociaux-éducatifs, ils sont sept fois plus élevés en 1967 qu'en 1958.

En 1967, il y aura 1.000 kilomètres d'autoroutes contre 125 en 1958.

Ces chiffres se passent de commentaires.

L'aménagement du territoire est ausi une création du gouvernement Pompidou, et même si certaines erreurs devaient être corrigées, le schéma directeur de la région parisienne a l'immense mérite de prévoir enfin à long terme notre avenir et de remédier aux carences dont nous souffrons aujourd'hui.

La politique étrangère de la V[e] République est trop connue pour que j'y insiste, tout le monde sait qu'elle est basée sur le rétablissement de la paix dans le monde, et sur l'indépendance, qui n'exclut pas l'amitié avec tous les peuples, et le souvenir de la reconnaissance que nous devons à nos alliés américains pour nous avoir aidé à recouvrer notre liberté.

L'Europe est en bonne voie grâce à la fermeté et à l'obstination de nos ministres qui ont permis au Marché commun agricole de démarrer pour le plus grand profit de notre agriculture.

La réalisation de l'Europe politique est une œuvre de longue haleine, nous continuerons à nous y consacrer concrètement, sans pour cela abandonner notre originalité.

J'ai enfin essayé de partager de mon mieux mon activité entre le Parlement et la défense de vos aspirations. D'aucuns prétendent que je n'y ai pas mal réussi depuis huit ans, ce sera à vous d'en juger en regardant autour de vous, ce qui a déjà été fait pour améliorer notre équipement, délaissé totalement jusqu'en 1958.

Si vous le voulez, mon ami, Claude Sapede, maire adjoint d'Ermont, et moi-même continuerons à soutenir la politique de rénovation nationale de la V[e] République et à nous consacrer à la réalisation de vos légitimes aspirations.

Jouez gagnant avec de Gaulle pour l'avenir :

Votez René RIBIÈRE

Croix de guerre 1939-1945
Préfet
Vice-président de la Commission des affaires étrangères
Député de Seine-et-Oise (1958-1967)

Remplaçant éventuel :

Claude SAPEDE

Maire adjoint d'Ermont

2e CIRCULAIRE

Electrices, électeurs,

Merci aux 28.000 électeurs qui m'ont porté largement en tête au premier tour avec plus de 42 % des suffrages exprimés.

La démonstration est faite.

Il n'y a qu'une majorité possible : la majorité nationale.

Renforcez-la ! Elargissez la Ve République.

Le choix est clair.

Ne vous laissez pas abuser par le sous-marin communiste Hovnanian, dont le but est de détruire.

Vous qui ne voulez pas d'un gouvernement Mitterrand-Waldeck Rochet,
Vous qui voulez vivre dans la clarté,
Vous qui voulez sauvegarder vos libertés menacées par les coalitions infernales,
Vous qui voulez : la paix, l'indépendance, le progrès,
Vous qui voulez construire votre avenir et celui de vos enfants,

Vous voterez en masse le 12 mars pour

René RIBIÈRE

Remplaçant éventuel :

Claude SAPEDE
Maire adjoint d'Ermont

CINQUIÈME CIRCONSCRIPTION

Cantons de : Ecouen-Lochère, Gonesse, Luzarches, Sarcelles-Centre.

M. Henri CANACOS
(Candidat du Parti communiste français)
élu le 12 mars 1967
(C.)

1re CIRCULAIRE

Electrices, électeurs,

Neuf ans d'expérience montrent que la stabilité gouvernementale dont se prévalent les gaullistes s'est exercée au profit exclusif des monopoles et des banques d'affaires.

Le pouvoir d'achat des salariés stagne ou diminue alors que la production augmente. Le chômage fait son apparition. Les loyers sont chers et les logements font défaut. Les équipements civils sont insuffisants alors qu'un quart du budget va aux dépenses militaires. La formation professionnelle est inadaptée et plus de la moitié des adolescents en sont écartés. L'instruction supérieure reste interdite à la grande masse des enfants d'ouvriers et de paysans.

Le régime actuel ne peut assurer l'avenir de la France. Le seul programme de l'U.N.R. c'est la confiance aveugle en de Gaulle et son Etat-major de banquiers, d'industriels et de technocrates.

M. Vallon porte une grande responsabilité personnelle à cet égard. C'est lui qui, depuis 1962, à fait entérimer par la majorité gaulliste et le Centre démocrate de Lecanuet, les budgets comportant les augmentations d'impôts, et les nouveaux privilèges aux sociétés capitalistes.

Depuis 1958, le Parti communiste se dresse contre ce régime autoritaire.

Le programme de justice sociale du Parti communiste contient une réforme ouvrant l'enseignement et la culture à tous ; l'augmentation des salaires et pensions, la réduction du temps de travail, l'abaissement de l'âge de la retraite, la garantie de l'emploi, des mesures pour améliorer le sort des femmes et des jeunes, la construction de logements à loyers abordables et en nombre suffisant.

Une répartition équitable des richesses nationales commande de réformer la fiscalité afin de faire payer les détenteurs de la fortune et d'abaisser la puissance du grand capital en nationalisant les principales branches de l'économie. Elaboré avec le concours de la population, un plan d'expansion devrait mettre en valeur toutes les ressources du pays.

L'aménagement de notre région est en retard considérablement sur l'afflux de la population. Le député gaulliste sortant, M. Vallon, ne s'en est jamais préoccupé.

Il faut :

— des écoles et des établissements d'enseignement technique en nombre suffisant ;

— des équipements sportifs et culturels ;

— des logements sociaux en grand nombre et la limitation du prix des loyers ;

— l'amélioration des transports ;

— la révision du projet d'aéroport Paris-Nord ;

— la protection des vallées de l'Ysieux et de l'Oise contre l'inondation ;

— l'implantation de zones industrielles ;

L'établissement et le maintien de la paix exigent l'arrêt de l'agression américaine au Vietnam et le droit pour le peuple vietnamien de décider de son destin, la dissolution simultanée des blocs militaires, l'instauration de la sécurité collective en Europe, le désarmement et pour commencer l'abandon de la force nucléaire française.

Dans la démocratie nouvelle que propose le Parti communiste, le Gouvernement tirerait sa puissance et sa stabilité de l'entente des partis démocratiques, du respect de ses engagements, d'une gestion démocratique des entreprises nationalisées.

Le Parti communiste lutte sans relâche pour l'union des forces de gauche et démocratiques et pour l'établissement d'un progremme commun de gouvernement.

Un pas important est réalisé avec les accords entre le Parti communiste, la Fédération de la gauche démocrate et socialiste, le Parti socialiste unifié, qui rendent possible l'avènement d'une majorité et d'un gouvernement de gauche.

C'est la seule solution démocratique pour remplacer le régime de pouvoir personnel en déclin.

Le 5 mars, c'est en votant pour le candidat communiste que vous manifesterez le mieux vos aspirations à un changement. C'est également le moyen de contribuer efficacement à l'élargissement et à la consolidation constante de l'union des forces de gauche.

Le 5 mars, votez utile, le Parti communiste est le mieux en mesure de battre le député de droite Vallon et le nouveau candidat de la réaction Diethelm.

Votez pour des élus dévoués au peuple, qui s'occuperont des intérêts de notre région.

Votez pour :

HENRY CANACOS

39 ans, marié, deux enfants, est agent technique, ancien délégué syndical (cadres) de la métallurgie. Maire de Sarcelles depuis 1965, il préside une municipalité d'union — P.C.F., S.F.I.O., P.S.U. — et s'est révélé un administrateur dynamique mettant en route en deux ans avec le concours de la population, de nombreuses réalisations sociales et culturelles et un plan d'urbanisme libérant la ville de l'emprise des sociétés immobilières.

Remplaçant éventuel :

ROGER GASTON

47 ans, marié, deux enfants, est ouvrier forgeron. A 20 ans, il participait à la lutte pour la libération ; arrêté et blessé dans une action de résistance en 1943, il a été déporté au camp de Buchenwald. Maire de Goussainville depuis 1953, il a à son actif le plus remarquable bilan de réalisation de notre région. Pensionné à 100 %, président du comité d'entente des anciens combattants de sa localité, il a acquis une grande autorité par son activité et son dévouement.

Candidats du Parti communiste français pour l'Union des forces de gauche et démocratiques.

2e *CIRCULAIRE*

Electrices, électeurs,

Dans notre circonscription, la gauche est majoritaire : avec 4.545 voix d'avance Henry Canacos (25.200 voix) et Paul Mazurier (13.769 voix) obtiennent ensemble 53 % des suffrages. Dans le pays, la gauche a rassemblé plus de voix que l'U.N.R.

Louis Vallon, député U.N.R. sortant, comme de nombreux ministres, est en ballottage (34,3 %).

L'application des accords de désistement intervenus entre le Parti communiste, la F.G.D.S. et le P.S.U., permettra, au second tour, de battre l'U.N.R. Vallon.

Paul Mazurier et Roger Attal, candidats de la F.G.D.S. se désistent et invitent, ainsi que les sections du P.S.U., leurs électeurs à assurer par leur vote le succès du candidat unique de la gauche, Henry Canacos, maire de Sarcelles.

Le 12 mars, Républicains, votez

HENRY CANACOS

Maire de Sarcelles

Remplaçant éventuel :

ROGER GASTON

Maire de Goussainville

VAR

PREMIÈRE CIRCONSCRIPTION

Cantons de : Aups, Barjols, Besse-sur-Issole, Brignoles, Callas, Comps-sur-Artuby, Cotignac, Cuers, Draguignan, Fayence, Lorgues, le Luc, Rians, la Roquebrussane, Saint-Maximin-la-Sainte-Baume, Salernes, Tavernes.

M. Pierre GAUDIN
(Candidat Fédération de la gauche démocrate et socialiste)
élu le 12 mars 1967
(F.G.D.S.)

1re CIRCULAIRE

Electrices, électeurs,

C'est à l'unanimité que mes amis de la Fédération de la gauche démocrate et socialiste m'ont désigné pour être, à nouveau, leur porte-drapeau dans la 1re Circonscription : Draguignan-Brignoles.

Je ne suis plus un inconnu pour vous puisque votre élu à l'Assemblée nationale depuis 5 ans. Vous connaissez également mon long passé d'administrateur : 20 ans de maire et 15 ans de conseiller général, toujours élu au premier tour.

J'ai conscience d'avoir accompli, avec sérieux et honnêteté, la tâche que vous m'aviez confiée.

Assidu aux débats de l'Assemblée nationale, j'ai toujours défendu vos légitimes intérêts à la tribune du Parlement et vous savez que je continuerai, de toutes mes forces, à les servir demain.

L'expérience vous a démontré qu'aux lendemains d'une élection, je sais me rappeler que mon devoir est d'être l'élu de l'ensemble de la population, sans aucun sectarisme, mais avec la seule volonté d'œuvrer pour le bien commun.

Ceux qui se sont adressés à moi, et ils sont nombreux, sans distinction d'opinion politique ou religieuse, ne l'ont jamais fait en vain.

Fidèle à mon idéal politique, j'ai exposé clairement et sans équivoque, quelle était ma position en face des problèmes qui retiennent l'attention de tous les Français.

— Je me présente à vous sous mon vrai visage, en enfant du pays, toujours fidèle à mes convictions, en homme libre de toute compromission, en homme épris de justice et de progrès social.

— Je me présente à vous en homme inquiet pour l'avenir de la jeunesse.

— Je me présente à vous comme un homme passionnément attaché aux libertés et à la paix.

— Je me présente à vous enfin comme un adversaire du régime du pouvoir personnel, partisan d'une société de citoyens libres dans une démocratie authentique.

Varoises, varois,

— Parce que vous voulez un élu qui connaisse bien vos problèmes ;

— Parce que vous voulez un élu qui a déjà fait ses preuves pour la défense de vos intérêts et ceux de notre département ;

— Parce que vous voulez être représentés par un républicain sincère, par un homme intègre et humain.

Pas d'hésitation, pas d'erreur de jugement, pas d'abstention, mais dans le calme et la dignité, en écoutant que la seule voix de votre conscience, vous voterez, dès le premier tour,

Pierre GAUDIN

Député sortant
Agriculteur
Maire du Luc — Conseiller général
Ancien combattant — Prisonnier de guerre
Président d'honneur de l'Office des A.C.
Président du Comité départemental d'encouragement à l'agriculture
Président de l'entente interdépartementale de lutte contre les incendies de forêts

Remplaçant éventuel :

Paul EMERIC

Conseiller général — Maire de Gareoult
Ingénieur des travaux publics de l'Etat
Secrétaire général de l'Association départementale des maires

---

2e CIRCULAIRE

Chères concitoyennes, Chers concitoyens,

Avec vos 20.833 suffrages, au premier tour, vous m'avez placé nettement en tête, m'accordant ainsi un magnifique témoignage de confiance et d'estime. Merci à tous.

Merci aussi à la presque unanimité des élus cantonaux et communaux qui m'ont accompagné ou reçu au cours de cette campagne électorale, en dépit souvent des heures mal choisies de mon passage.

Toutes vos marques de sympathie sont pour moi un précieux encouragement à poursuivre cette tâche souvent difficile, mais combien exaltante à laquelle je donne le meilleur de moi-même.

Voulant être digne de vous, j'ai fait une campagne électorale loyale et honnête. C'est pour cela que vous avez répondu si nombreux à mon appel.

Il faut donc, maintenant, confirmer votre vote, afin de me donner encore davantage d'autorité pour défendre les intérêts de notre beau département.

Je ne vous ferai pas de vaines promesses : je redis simplement ma volonté de contribuer de toute mon énergie, tant sur le plan social que sur le plan économique, à l'équipement de notre Région. et de continuer à œuvrer de tout mon cœur pour la prospérité nationale, et la auvegarde de la démocratie si dangereusement menacée.

— Demain comme hier, je prendrai toutes mes responsabilités.

— Demain comme hier, je resterai, sans sectarisme, le défenseur de tous.

— Demain comme hier, je continuerai d'être l'ami du peuple dont je suis issu.

Dimanche, sans défection, vous m'accorderez vos suffrages, afin qu'ensemble, avec le même élan et la même volonté, nous fassions triompher dans la 1re Circonscription, notre idéal de justice, de liberté, de progrès social et de paix.

Electrices, Electeurs, j'ai confiance en vous. Je ne doute pas que vous aussi, vous aurez, une fois de plus, confiance en moi.

Le combat continue.

Votez, dimanche 12 mars 1967.

PIERRE GAUDIN

Député sortant
Agriculteur
Maire du Luc — Conseiller général
Ancien combattant — Prisonnier de guerre

Remplaçant éventuel :

PAUL EMERIC

Conseiller général — Maire de Gareoult
Ingénieur des travaux publics de l'Etat
Secrétaire général de l'Association départementale des maires

---

DEUXIÈME CIRCONSCRIPTION

Cantons de : Collobrières, Fréjus, Grimaud, Hyères, Saint-Tropez, Solliès-Pont.

M. Julien CAZELLES
(Candidat Fédération de la gauche démocrate et socialiste)
élu le 12 mars 1967
(F.G.D.S.)

1re CIRCULAIRE

Chères concitoyennes, chers concitoyens,

Notre candidature se place sous le signe de l'union de tous les républicains et de l'efficacité. Nous estimons que pour assurer une représentation utile de notre littoral varois, il convient de proposer à votre choix des administreteurs qualifiés ayant fait leurs preuves dans la gestion des intérêts de notre région.

Cazelles Julien, haut fonctionnaire des finances en service détaché à la Commission des finances du Sénat, délégué par le conseil général du Var à la Commission du développemen économique régional de la région Provence—Côte d'Azur pour y représenter tous les maires du Var.

Docteur Barbier, adjoint au maire de la ville d'Hyères,
vous offrent toutes garanties de compétence et de dévouement.

Leur engagement politique national est celui de la Fédération ouverte à tous les républicains de progrès.

Pour la paix.

Nous souhaitons la construction progressive d'une Europe élargie à toutes les nations démocratiques, en vue d'assurer la nécessaire coexistence pacifique entre l'Est et le monde occidental en évitant d'être soumis aux exigences économiques ou politiques des uns et des autres.

Pour nos compatriotes rapatriés.

Partisans résolus de la réconciliation nationale sans exclusive ni réserve, nous souhaitons l'amnistie pure et simple par la loi.

Nous voulons que les victimes reçoivent l'indemnisation juste et équitable des pertes qu'elles ont subies.

Nous voulons que ces Français à part entière puissent vivre dans leurs foyers reconstitués, dans la fraternité qui fait l'unité de la Nation.

Sur le plan régional.

Nous voulons travailler à la prospérité du littoral varois sur tous les plans en liaison avec tous les organismes représentatifs des intérêts communs : Municipalités, conseil général du Var, région économique, organisations professionnelles et syndicales.

Nous savons que doivent être améliorés et développés :

1° Les infrastructures routières et les télécommunications (téléphone);

2° Les équipements publics de toute nature, en particulier les adductions d'eau, l'assainissement, l'équipement hospitalier et sanitaire;

3° Les équipements portuaires et les abris pour la navigation de plaisance ainsi que la liberté de l'accès au rivage de la mer pour donner un attrait nouveau au tourisme national et international.

Nous voulons défendre efficacement les productions agricoles de notre région, en obtenant pour la viticulture :

— Un statut professionnel amélioré, une diminution de la fiscalité spécifique, une amélioration des prix rendue possible par une protection contre les incidences abusives de l'importation des vins d'Afrique du Nord.

— Améliorer les conditions de production et de commercialisation des cultures fruitières, florales et maraîchères par la modernisation des équipements et l'organisation avec le concours effectif des producteurs des marchés nationaux et internationaux.

— Promouvoir une politique d'implantation d'industries légères adaptées à notre région pour créer des emplois nécessaires.

Pour la jeunesse.

Accorder la priorité à l'éducation nationale y compris l'équipement sportif et culturel :

— Des écoles pour apprendre,
— Des usines, des champs, des chantiers pour travailler,
— Des maisons pour vivre dans la sécurité du lendemain.

Nous ne sommes :

Ni nostalgiques d'un passé révolu,
Ni inféodés à une idéologie doctrinaire,
Ni asservis à qui et à quoi que ce soit.

Nous nous présentons à vos libres suffrages en hommes qui s'engagent à travailler pour le bien commun et qui vous présentent comme garantie un passé pur et sans tache.

CAZELLES Julien

Contrôleur d'Etat détaché à la Commission des finances du Sénat
Maire de Roquebrune-sur-Argens
Représentant des maires du Var à la CODER — Provence-Côte d'Azur
Officier de la Légion d'honneur
Croix de guerre 1939-1945 — Médaillé de la Résistance

Remplaçant éventuel :

DOCTEUR BARBIER

Médecin-chef des hôpitaux d'Hyères
Membre du Conseil départemental de l'ordre des médecins du Var
Vice-président de la Caisse primaire de sécurité sociale du Var
Adjoint au maire de la ville d'Hyères
Chevalier du Mérite social et du Mérite sportif

2e CIRCULAIRE

Chers concitoyennes, chers concitoyens,

Merci aux 14.190 électrices et électeurs qui nous ont accordé leur confiance.

Nous nous maintenons.

Désormais notre candidature placée sous le signe de l'union sans exclusive de tous les Républicains est un point de ralliement.

La victoire nous appartiendra, si au coude à coude et pour la garantie de la République, tous ceux qui le 5 mars ont voté Républicain vont de porte à porte chercher d'autres suffrages, expliquer qu'il faut défendre les principes qui nous assurent la dignité de citoyens.

Electeurs de la Côte Varoise, sachez que le Ve Plan, c'est-à-dire ce qui doit être fait d'ici à 1970, ne contient presque rien qui vous concerne.

La route nationale 98 Toulon-Cannes, artère vitale du tourisme de notre région, ne sera aménagée que sur un parcours de 22,2 kilomètres ! ! !

Ceci se passe de commentaires.

Pour les ports de plaisance, concours dérisoire, seuls les riches qui pourront payer la construction de ports privés pourront abriter leurs bateaux.

Votre député sortant se vante plus qu'il ne réalise.

Sachez que sans les concours généreux du Conseil général républicain, les équipements collectifs des communes connaîtraient des retards encore plus graves et qu'en matière de téléphone par exemple, de routes mêmes nationales, car il y contribue, les réalisations auraient été d'une médiocrité décevante.

La côte varoise a été négligée par le gouvernement. Protestez.

A Hyères, M. Laurin promet la Préfecture. A Saint-Raphaël, il dit on verra. Cela pose tout de même des problèmes ! ! !

Et que répond-on aux agriculteurs, aux vignerons qui ne peuvent pas vendre leur vin ou doivent s'en débarasser à des prix de misère, aux maraîchers hyérois qui ont dû laisser monter leurs choux-fleurs en graine, tandis qu'on en importe d'Italie.

A Draguignan, à Brignoles on a compris. A Saint-Raphaël, à Fréjus, à Saint-Tropez, à Hyères on doit aussi comprendre.

Et vous, rapatriés, que pouvez-vous attendre de l'U.N.R. qui a refusé l'amnistie et l'indemnisation.

Réfléchissez, il faut au Parlement des hommes pour défendre vos droits, des hommes près de vous qui connaissent vos problèmes et qui, vous comprenant par le cœur comme par la raison, sauront être vos fidèles porte-parole.

Citoyennes, citoyens, sachez le, la République vous appartient, elle est inaliénable entre les mains de quiconque, seule, elle reste comme toujours votre sauvegarde et la garantie de vos libertés.

Vive le Var républicain ! Vive la République !

Votez

CAZELLES - BARBIER !

TROISIÈME CIRCONSCRIPTION

Cantons de : Toulon-II, Toulon-III, Toulon-IV, Toulon-V (au Sud du boulevard Commandant-Nicolas, celui-ci exclu).

M. Pierre POUYADE
(Candidat Ve République)
élu le 12 mars 1967
(U.D. Ve R.)

1re CIRCULAIRE

Electeurs, électrices,

Le 5 décembre 1965, malgré la coalition de tous les opposants de quelque parti qu'ils fussent, le peuple français exerçant pour la première fois le droit qu'il s'est donné de désigner le Président de la République a renouvelé le mandat du général de Gaulle.

— Il a par là-même signifié ce qu'il veut et ce qu'il ne veut pas.
— Il ne veut pas revenir aux anciennes formules partisanes et stériles, pas plus qu'aux combinaisons politiques sans consistance et sans durée.
— Il veut continuer le redressement effectué depuis 1958 pour construire l'avenir de la France.
— Logique avec lui-même, pour confirmer son dernier vote et parce qu'il s'agit bien de construire et non pas de détruire, il portera encore la majorité de ses suffrages sur le candidat de la Ve République.

Je suis ce candidat et c'est pour moi un grand honneur de me présenter devant l'électorat toulonnais. Je le ressens profondément et souhaite en être digne.
Vous connaissez déjà l'enjeu de ces élections à l'échelon national. Je n'y reviendrai pas.
A l'échelon régional et local, j'entends porter mon action et mes efforts non pas sur le plan politique mais sur le plan économique.
Toulon doit en effet trouver rapidement les solutions indispensables à la réanimation de son économie. Toulon en a les moyens, car elle possède heureusement les atouts utiles à son redressement et qui autorisent tous les espoirs : port naturel magnifique à l'infrastructure considérable, situation climatique privilégiée, main-d'œuvre traditionnellement qualifiée, potentiel humain.

Pour préparer son avenir, moins lointain qu'on ne peut le craindre, il faut dès maintenant s'attaquer aux problèmes majeurs :

1) *Désenclaver Toulon.*

En accélérant la réalisation de l'autoroute Toulon—Marseille. La rapidité et la facilité des liaisons avec la région Marseille-Rhône intéressant la collectivité entière. C'est ce qui apparaît actuellement comme une des réalisations les plus urgentes. Ceci, sans négliger les liaisons routières vers le Nord et l'Est.
En organisant et accroissant les liaisons aériennes au départ d'Hyères.
En développant les diverses possibilités de liaisons maritimes et en rétablissant dans des conditions convenables la liaison avec la Corse.

2) *Faciliter l'expansion de Toulon.*

Et, par là-même, améliorer la situation et l'emploi.
En accélérant l'implantation de la zone industrielle déjà en cours.

En incitant les industriels à s'installer dans la région par l'amélioration du classement du département et de Toulon dans le régime des aides au classement régional.

3) *Donner à la jeunesse la possibilité de s'instruire,*

de se former et de se cultiver sur place en obtenant par création ou par substitution des implantatations d'enseignement supérieur.

Bien d'autres problèmes sont à étudier et à résoudre : eau, formation professionnelle masculine et féminine, ports de commerce et de plaisance, loisirs et vie culturelle, etc...

Les grands objectifs définis ci-dessus sont à atteindre en priorité. Leur réalisation intéresse toute la population. Ils sont, en définitive, la condition même du développement de Toulon et de sa région. Commerce, agriculture, tourisme et autres activités en seront les heureux bénéficiaires.

C'est l'orientation qu'il faut prendre, l'état d'esprit qu'il faut créer et la volonté commune qu'il faut avoir.

Le problème de Toulon est un problème régional, mais il se règlera à l'échelon national.

Votez pour le candidat de la Ve République.

PIERRE POUYADE

Général d'aviation du cadre de réserve — Député
Membre de la Commission de la Défense nationale
Grand officier de la Légion d'honneur
Compagnon de la Libération

Remplaçant éventuel :

JEAN-PIERRE SERIES

Industriel
Juge au tribunal de commerce
Chevalier de l'Economie nationale

2e CIRCULAIRE

Electrices, électeurs,

En accordant à notre liste, dans la troisième circonscription du Var, 16.938 suffrages, vous venez d'accomplir un geste d'une grande portée.

— Vous avez démontré que le grand courant national de confiance renouvelée à la Ve République et à son président le général de Gaulle, passait aussi par notre région puisque vous nous avez apporté un appui massif dont nous vous remercions.

— La situation est maintenant très claire mais le combat n'est pas terminé. Il faut, dans ce deuxième tour de dimanche prochain que tous les républicains et les démocrates se regroupent pour battre les candidats qui nous suivent, d'ailleurs de très loin, et qui concrétisent l'un l'extrêmisme de gauche, l'autre l'extrêmisme de droite.

Ce rassemblement préfigurera d'ailleurs l'union qui s'imposera demain pour qu'à Toulon, comme à La Garde, au Pradet, au Revest et à La Valette, tous les hommes de bonne volonté se retrouvent afin de régler au mieux les problèmes souvent difficiles qui se posent à notre région.

Afin de mener cette œuvre à bien vous voterez à nouveau et en masse pour les candidats de la Vᵉ République,

PIERRE POUYADE

Général d'aviation du cadre de réserve — Député
Membre de la Commission de la Défense nationale
Grand officier de la Légion d'honneur
Compagnon de la Libération

Remplaçant éventuel :

JEAN-PIERRE SERIES

Industriel
Juge au tribunal de commerce
Chevalier de l'Economie nationale

Vive le Var !
Vive la République !
Vive la France !

QUATRIÈME CIRCONSCRIPTION

Cantons de : Beausset, Ollioules, la Seyne-sur-Mer, Toulon-I, Toulon-V (au Nord du boulevard Commandant-Nicolas, celui-ci inclus).

M. Toussaint MERLE
(Candidat du Parti communiste français)
élu le 12 mars 1967
(C.)

1ʳᵉ CIRCULAIRE

Un problème domine les élections législatives.

Battre le pouvoir gaulliste, le pouvoir personnel au service exclusif des monopoles.

Le remplacer par une démocratie véritable au service du peuple, au service de l'intérêt national.

Nous condamnons :

— Le pouvoir gaulliste avec autant de vigueur que, seuls, nous le condamnions en 1958.

— La Vᵉ République où un homme décide de tout, en dehors du Gouvernement et du Parlement.

— Un régime qui dépend d'un seul homme, âgé de surcroît. C'est un régime précaire.

— La domination de l'Etat par les monopoles qui accaparent les richesses du pays.

— Les salaires insuffisants, les prix élevés, les loyers excessifs, les impôts accablants.

— Les travailleurs ne profitent pas des progrès scientifiques et techniques.

— Les travailleurs de la terre et de la mer sont les victimes du gaullisme dans le domaine de la production et des prix.

— Les crédits sont insuffisants pour les besoins vitaux du pays sacrifiés à la force de frappe atomique, ruineuse et dangereuse.

— Les conseils municipaux ne peuvent plus gérer leur commune.

— Le refus par le Gouvernement d'indemniser les biens perdus par les rapatriés.

— Les oppositions de la marine nationale dans les zones touristiques et industrielles.

Nous proposons :

— Un programme réaliste et novateur, de progrès social, de démocratie et de paix.

— L'abrogation des dispositions de la Constitution qui établit le pouvoir personnel.

— La stabilité gouvernementale assurée par l'accord constant entre la politique de Gouvernement et la volonté populaire.

— La nationalisation des monopoles des secteurs-clés de l'industrie et les grandes banques d'affaires.

— Le relèvement des salaires, traitements et pensions ; la construction de 600.000 logements par an, dont 300.000 H.L.M. ; une réforme démocratique de la fiscalité.

— La réduction hebdomadaire du temps de travail sans diminution de salaires ; l'abaissement de l'âge de la retraite à 60 ans pour les hommes, à 55 ans pour les femmes.

— L'aide de la coopération agricole dans tous les domaines et une juste rémunération du travail paysan, et des mesures identiques pour les pêcheurs.

— Un quart du budget à l'Education nationale, la prolongation de la scolarité jusqu'à 18 ans, une formation professionnelle pour tous les jeunes, l'équipement sportif, la réduction du service militaire à un an.

— Une réforme des finances locales par la suppression des centimes additionnels.

— Une indemnisation progressive et la création d'une Commission spéciale pour l'étude de ce problème important.

— La libre utilisation des terrains soumis à ces sujétions archaïques.

Ainsi, les travailleurs de l'Arsenal inquiets pour leur établissement, les travailleurs des chantiers navals en lutte pour leur emploi, les travailleurs de la démolition navale réduits au chômage, les travailleurs du bâtiment licenciés, les pêcheurs de l'Ouest-Varois, les viticulteurs de notre circonscription, les petits commerçants et les artisans... tous ceux qui travaillent trouvent, dans notre programme les solutions aux problèmes qui les préoccupent.

Le gaulliste Bayle a sacrifié notre circonscription. Vous ne pouvez pas voter pour lui.

Le lecanuettiste Schootte veut « conserver le navire, changer le capitaine » c'est donc le gaullisme sans de Gaulle. Vous ne pouvez pas voter pour lui.

Le soi-disant centriste Arrighi, fut radical, U.N.R., indépendant, lecanuettiste en Corse, à Paris, à Nice... et que sera-t-il demain ? Vous ne pouvez pas voter pour lui.

Notre parti, dont les efforts persévérants pour l'union des forces de gauche n'ont pas cessé depuis 1958, se félicite de l'accord signé avec la Fédération de la gauche démocrate et socialiste.

Cet accord jouera dans notre circonscription pour battre l'U.N.R. Bayle.

Mais, pour que cet accord se renforce, pour que cet accord se concrétise dans un programme commun, vous voterez, le 5 mars, pour nos candidats qui sont les candidats de la politique d'unité et d'union.

Vous voterez le 5 mars, pour Toussaint Merle qui a montré, à la direction de la municipalité de la Seyne, au conseil général du Var, les capacités réalisatrices des communistes et pour Danielle Colonna, candidat suppléant, jeune mère de famille, jeune travailleuse aux qualités et à l'intelligence que chacun a pu apprécier.

Vous voterez le 5 mars pour :

Toussaint MERLE

Remplaçant éventuel :

Danielle COLONNA

— Pour les candidats du Parti communiste français ;

— Pour une France démocratique, indépendante, pacifique et prospère.

2° CIRCULAIRE

Electrices, électeurs,

Les accords signés entre la Fédération de la gauche démocrate et socialiste et le Parti communiste français font que nous sommes devenus les candidats de la gauche unie pour le scrutin de ballottage.

La gauche unie a obtenu, dimanche dernier, 31.521 suffrages contre seulement 24.045 au gaulliste Bayle.

Le bloc uni de la gauche doit vaincre le candidat gaulliste.

***

De plus, dimanche dernier, dans notre circonscription, 47.013 électeurs et électrices se sont prononcés, en définitive, contre le pouvoir personnel et son candidat.

C'est pourquoi, autour de Merle Toussaint, candidat unique de la gauche et de Colonna Danielle, candidat suppléant, nous appelons au rassemblement des démocrates, des républicains, des croyants et des non-croyants.

Le rassemblement des démocrates doit écraser le candidat gaulliste.

***

Le Bureau de la Fédération de la gauche démocrate et socialiste du Var a rencontré le 6 mars 1967 le Bureau fédéral du Parti communiste français du Var.

Les deux délégations, conformément aux accords signés sur le plan national, après avoir examiné la situation dans les quatre circonscriptions qui témoignent pour le Var d'un affaiblissement des positions U.N.R. et d'un renforcement de celles des partis de gauche, ont décidé de maintenir comme candidats uniques de la gauche :

— Pierre Gaudin, F.G.D.S., dans la 1re circonscription ;
— Julien Gazelles, F.G.D.S., dans la 2e circonscription ;
— Maurice Delplace, P.C., dans la 3e circonscription ;
— Toussaint Merle, P.C., dans la 4e circonscription.

Pour lesquels se désistent dans l'ordre : Guy Guigou, Paul Corrotti, Henri Auzende et René Basse.

Les deux formations ont décidé d'appeler tous leurs électeurs à assurer le succès du candidat de gauche le mieux placé par le suffrage universel pour battre le candidat du pouvoir personnel.

Electrices, électeurs,

Votre choix est simple :

— Contre le pouvoir personnel,
— Contre le chômage,
— Contre les bas salaires, les lourds impôts,
— Contre les milliards nuisibles, dangereux de la force de frappe gaulliste,
— Contre la fausse grandeur,
— Pour la démocratie véritable,
— Pour le plein emploi,
— Pour le progrès social et une fiscalité démocratique,

— Pour les besoins vitaux du pays : écoles, logements, hôpitaux, routes...
— Pour l'indépendance nationale et de paix.
Vous voterez, vous ferez voter pour le candidat unique de la gauche.

Toussaint MERLE
Maire de La Seyne — Conseiller général du Var

Remplaçant éventuel :

Danielle COLONNA

VAUCLUSE

PREMIÈRE CIRCONSCRIPTION

Cantons de : Avignon-Nord, Avignon-Sud, Cavaillon, l'Isle-sur-la-Sorgue.

M. Henri DUFFAUT
(Candidat Fédération de la gauche démocrate et socialiste)
élu le 12 mars 1967
(F.G.D.S.)

1re CIRCULAIRE

Electrices, électeurs,

Vous êtes à juste titre partisans de la stabilité des institutions et du gouvernement.
Nous aussi.

Vous n'êtes pas favorables à un pouvoir exécutif sans limite et sans contrôle.
Nous non plus.

Vous demandez l'indépendance du pouvoir judiciaire.
Nous aussi.

Mais si vous êtes soucieux de la stabilité gouvernementale, vous êtes aussi soucieux de votre stabilité personnelle, de votre sécurité, que ce soit dans le domaine de l'emploi ou de tout ce qui concerne la vie de votre famille.
Nous aussi.

Nous souhaitons :

Une politique d'expansion qui se substitue à la récession qui sévit dans de trop nombreux secteurs de l'économie et notamment dans celui du bâtiment.
Une politique de plein emploi ;
Une politique de stabilité des prix ;
Une politique d'équilibre budgétaire sincère car nous ne pouvons nous accommoder d'un budget comme celui de 1966 dont le déficit est de l'ordre de 9 milliards actuels.

Nous souhaitons :

Une politique de défense de l'intérêt général ne sacrifiant pas les intérêts des exploitations commerciales, agricoles, artisanales ;
Une politique de détente fiscale qui est seule susceptible de ranimer notre économie défaillante.

Nous souhaitons :

L'amélioration de la condition des salariés et des retraités ;

Le respect des droits des anciens combattants, des mutilés de guerre, des mutilés du travail et des invalides civils ;

Une politique de défense de la famille, des jeunes et des personnes âgées ;

La reconnaissance du droit des rapatriés à l'indemnisation pour les biens qu'ils ont perdus ;

Une amnistie complète et générale.

Nous souhaitons :

L'avènement d'une politique intelligente du logement ;

Le développement d'une politique favorable à l'école publique, à son personnel, aux constructions scolaires, à l'équipement sportif ;

Une politique de défense de l'agriculture dont le pouvoir d'achat doit être restauré ;

Une politique d'économie en ce qui concerne les depenses inutiles de prestige.

Si vos souhaits sont les nôtres nous vous demandons de voter pour notre candidat.

Vous le connaissez, vous connaissez son œuvre à Avignon et dans le département.

Vous savez la place qu'il tient et son influence à l'Assemblée nationale.

Vous connaissez son obligeance, son affabilité, son équité pour tous, sans distinction de parti ou d'origine.

Vous avez à choisir entre quatre candidats mais vous connaissez déjà votre choix définitif.

N'attendez pas le deuxième tour.

Dès le premier tour assurez l'élection de notre candidat.

Ainsi votre élu devra son élection — en dehors de tout désistement éventuel — à vos seuls suffrages.

Vous renforcerez ainsi son autorité et son indépendance.

C'est donc au premier tour que vous voterez utilement et massivement pour notre candidat :

Henri DUFFAUT
Chevalier de la Légion d'honneur
Docteur en droit
Conseiller général — Maire d'Avignon
Député sortant

Remplaçant éventuel :

Fernand LOMBARD
Adjoint au maire de Cavaillon

2e CIRCULAIRE

Electrices, électeurs,

En 1962 vous aviez accordé à Henri Duffaut, au premier tour, 11.643 voix, soit 26 % des suffrages exprimés.

En 1967, le nombre de ses voix en passant à 24.027, a plus que doublé.

Avec un pourcentage de plus de 41 % des suffrages exprimés, vous l'avez ainsi très largement placé en tête de tous les candidats.

Nous vous en remercions vivement.

Dimanche pour la République, pour votre département, pour vous, vous assurerez une très large majorité à :

HENRI DUFFAUT
Député sortant

Remplaçant éventuel :

FERNAND LOMBARD
Adjoint au maire de Cavaillon

DEUXIÈME CIRCONSCRIPTION

Cantons de : Apt, Bonnieux, Cadenet, Carpentras-Nord, Carpentras-Sud, Gordes, Mormoiron, Pernes-les-Fontaines, Pertuis, Sault.

M. Léon AYME
(Candidat Fédération de la gauche démocrate et socialiste)
élu le 12 mars 1967
(F.G.D.S.)

1re CIRCULAIRE

Electrices, électeurs,

Ma charge de conseiller général du canton de Pernes-les-Fontaines, ma connaissance du monde agricole et des problèmes économiques vauclusiens ainsi que l'amitié avaient amené Pierre Augier, désigné par le Parti socialiste, à me demander d'être son suppléant pour les élections de 1962.

Vous nous avez fait confiance alors pour être vos représentants à l'Assemblée Nationale : ce fut un grand honneur pour nous.

Malheureusement la mort a emporté Pierre Augier, j'ai dû continuer seul. Vous nous aviez fait confiance, je me devais, d'une part de la mériter et, d'autre part, de tenir les engagements que nous avions pris ensemble. J'ai laissé métier et charges municipales, tâches absorbantes de chaque jour, pour me consacrer entièrement à mes responsabilités de député, en essayant de ne pas faire les choses à moitié. J'espère avoir réussi.

La Fédération de la Gauche démocrate et socialiste prend acte de mon mandat et me choisit pour la représenter aux nouvelles élections et pour continuer la tâche entreprise.

Je fais équipe avec André Jaubert, conseiller général du canton de Pertuis.

Ayme et Jaubert, deux noms, bien sûr, mais surtout deux membres de la grande Fédération de la Gauche démocratique et socialiste, prête à prendre des responsabilités, aussi grandes soient-elles, et qui, dans un proche avenir, jouera un grand rôle, comme vous le désirez : gérer et contrôler une véritable démocratie.

Nous étions de l'opposition naissante, nous sommes dans l'opposition montante, nous serons la majorité nouvelle qui respectera ses engagements.

Léon AYME, Député.

LÉON AYME
Agriculteur
Député de Vaucluse
Conseiller général du canton de Pernes-les-Fontaines

Remplaçant éventuel :

André JAUBERT

Directeur de la Caisse de crédit agricole de Pertuis
Conseiller général du canton de Pertuis

Candidats de la Fédération de la Gauche démocrate et socialiste

La F.G.D.S., due à l'initiative de F. Mitterrand auquel vous avez, vous, Vauclusiens, accordé votre large confiance lors des élections présidentielles, est issue de la volonté d'un grand nombre de Français qui luttent contre le pouvoir personnel, la suppression des libertés, la politique de grandeur avec ses investissements de prestige, nuisibles à l'économie du pays.

La F.G.D.S. s'est engagée à respecter un programme soumis à tous et non à la volonté d'un seul homme.

Nous, Ayme et Jaubert, candidats de la Fédération en adoptons le programme et nous engageons à soutenir les orientations et les buts qu'elle s'est fixés.

Pour :

— Une démocratie de citoyens libres ;

— Une économie de progrès :

— par l'affectation du revenu national aux secteurs productifs et prioritaires, non aux secteurs de prestige,

— par une meilleure répartition du fruit du travail entre ceux qui sont à la base de ce revenu,

— par une répartition plus équitable des impôts en taxant les plus-values capitalistes et en supprimant les exonérations que le gaullisme a créées pour les gros revenus ;

— Le respect de la personne humaine et de la promotion de la femme ;

— Le respect des libertés et des droits individuels et collectifs : notamment droit à la santé, au travail, au logement, à la solidarité nationale pour les handicapés, les victimes de la guerre, les rapatriés (indemnisation et amnistie) ;

— La priorité des priorités à l'éducation nationale et à la jeunesse ;

— L'organisation du monde par la participation effective aux organismes internationaux (pour le règlement pacifique des conflits — pour le désarmement généralisé — pour la disparition de la menace atomique — pour la lutte contre la faim et l'ignorance).

AYME - JAUBERT

Défendront vos droits, vos libertés et vos intérêts
Participeront à l'avenir de votre circonscription.

En soutenant :

— L'agriculture, base de toute l'économie vauclusienne ;
— La petite entreprise et ses travailleurs ;
— L'entreprise familiale (commerciale, artisanale ou agricole).

2e CIRCULAIRE

« *Vauclusiennes et Vauclusiens qui avez porté la F.G.D.S. en tête de l'opposition au Pouvoir personnel : Merci.*

Grand merci pour la Démocratie.»

Ayme - Jaubert

Républicains, tous les républicains, vous devez au deuxième tour porter vos voix sur les candidats de la F.G.D.S.

L'opposition c'est la F.G.D.S. avec Ayme et Jaubert.

Commerçants.

Dès le premier tour, Ayme avait pris position contre les trusts exonérés d'impôts par l'état gaulliste, pour une réforme de la fiscalité qui permettrait aux petits commerçants de vivre.

Artisans.

Dès le premier tour Ayme avait pris position en faveur de la petite entreprise artisanale et familiale.

Agriculteurs.

Ayme est le meilleur avocat de la terre. Il est des vôtres.

Ouvriers, Employés, Fonctionnaires, Educateurs.

Ayme est pour un relèvement des petits salaires, pour l'organisation du travail et des loisirs, pour la défense des libertés, la suppression des restrictions au droit de grève, l'indépendance de l'Université.

Rapatriés.

Le groupe auquel appartient Ayme est le seul à avoir présenté un projet de loi pour l'indemnisation et a voté aussi l'amnistie.

Jeunes.

La F.G.D.S. est pour l'abaissement de la majorité à 18 ans.

Sportifs.

L'Etat gaulliste n'a rien fait pour les sports de base : les sociétés sportives ne sont gérées que par de bonnes volontés. Les installations sportives sont à la charge des municipalités.

Pacifistes.

Ayme est votre représentant.

Elus municipaux.

Vos droits, vos libertés sont muselés. Vos finances réduites, vos charges augmentent. Bientôt vous serez à la merci du Pouvoir.

Votez Républicain.
Votez Ayme.
Votez F.G.D.S.

Votez AYME - JAUBERT

TROISIÈME CIRCONSCRIPTION

Cantons de : Beaumes-de-Venise, Bédarrides, Bollène, Malaucène, Orange-Est, Orange-Ouest, Vaison-la-Romaine, Valréas.

M. Fernand MARIN

(Candidat du Parti communiste français)
élu le 12 mars 1967
(C.)

1re CIRCULAIRE

Electrices, électeurs,

Le 5 mars votez pour changer le régime de pouvoir personnel par un régime nouveau, démocratique.

Votez Fernand Marin—Louis Giorgi, seuls placés pour battre le député sortant, membre de la majorité obéissante et docile.

Jugez :

Qui va assurer un emploi à des milliers de jeunes citadins ou ruraux alors que de l'Electro-Réfractaire à l'usine de Pierrelatte, en passant par Orange ce sont : réductions d'horaires, licenciements, disparition de la petite industrie ?

A la campagne, la loi d'orientation agricole, avec les méventes, accélère la disparition des exploitations familiales.

Faute de places, nos adolescents sont obligés de quitter l'école, parfois à 14 ans, sans formation professionnelle.

Des milliers de jeunes ménages, des familles laborieuses, cherchent un logement décent à Orange, Sorgues, Bollène, Valréas, tandis que des appartements trop chers restent vides.

Les taxes de vie chère se multiplient, la taxe sur la valeur ajoutée va s'étendre le 1er janvier 1968, l'impôt sur le revenu augmente sans cesse.

Le Ve Plan aggrave tout !

Eliminez Bérard qui a voté pour cette politique, inconditionnellement, depuis huit ans.

Nous proposons :

De renoncer à la force de frappe, ruineuse et dangereuse. Nous pourrons ainsi orienter et développer Pierrelatte et les usines atomiques vers une production de paix, donner les crédits indispensables à l'Education nationale (25 % du budget national au lieu de 16 actuellement), à la Santé publique, aux logements, aux routes, à l'équipement social, sportif et culturel des communes.

De planifier démocratiquement l'économie, augmenter les salaires, traitements, pensions en fonction de la croissance de la production pour abaisser la durée du travail et l'âge de la retraite, pour équiper l'agriculture en matériel, réseaux du froid et installations modernes au profit des paysans travailleurs.

De réformer la fiscalité, en allégeant les charges des ouvriers, fonctionnaires, petits et moyens commerçants, artisans, agriculteurs et en majorant l'impôt sur les grosses sociétés et les grosses fortunes.

De mettre fin aux blocs militaires, de rechercher la sécurité collective et les bons rappor s avec tous les pays, d'agir efficacement pour la fin de la guerre du Viet-Nam et le règlement du problème allemand contre l'esprit nazi et revanchard d'outre-Rhin.

Electrices, électeurs,

L'avenir appartient à la gauche solidement unie et non à l'U.N.R. !

Dès le 5 mars,

plus vous donnerez de voix à notre programme, meilleur sera le futur programme de gouvernement de la gauche.

Plus vous nous donnerez de voix, plus vite nous aurons une gauche puissante, avec les communistes, dont le rôle fut et sera grand au service de la nation française.

Plus vous nous donnerez de voix, plus vous serez sûrs de battre l'U.N.R.

Votez massivement, dès le 5 mars.

FERNAND MARIN

Directeur d'Ecole
Ancien député et chef de cabinet de ministre
Maire de Sorgues

Remplaçant éventuel :

Louis GIORGI

Conseiller municipal et Conseiller général d'Orange
Chevalier du Mérite sportif

pour que la gauche unie l'emporte dans la circonscription d'Orange
Votez utile

Ne dispersez pas vos voix sur une mosaïque de candidatures de dernière heure et sans espoir.

Vive la circonscription d'Orange !

Vive une République nouvelle, démocratique, de paix et de progrès social !

2e CIRCULAIRE

Candidature d'union républicaine.

Je remercie les 14.318 électrices et électeurs qui m'ont fait confiance ainsi qu'à Louis Giorgi, et ont approuvé les solutions de paix et de progrès social du Parti communiste français.

Pour le scrutin de ballottage dans les trois circonscriptions du Vaucluse, le suffrage universel et nos organisations respectives ont désigné les députés sortants Henri Duffaut et Léon Ayme et moi-même pour être les candidats uniques de la gauche et de l'opposition au pouvoir personnel.

Dans la circonscription d'Orange c'est donc sur ma candidature d'union républicaine que vont se bloquer les suffrages de tous ceux qui veulent mettre fin à la régression sociale, à l'injustice fiscale, aux « crises » de l'emploi, du logement, de l'enseignement, à la liquidation des exploitations familiales dans l'agriculture, l'artisanat et le commerce.

Electrices, électeurs de Guy Penne !

Vous répondrez en bloc, à son appel et à celui de la Fédération de la gauche socialiste (S.F.I.O., Parti radical et radical-socialiste, Convention républicaine) en reportant vos suffrages sur mon nom.

Electrices, électeurs d'Ellen Robert !

Vous assurerez vous aussi la victoire contre l'inefficacité du député sortant soulignée par votre candidat au premier tour.

Electrices, électeurs de Rippert d'Alauzier !

Ne vous déjugez pas dans votre hostilité au pouvoir personnel, votez au second tour pour ma candidature unique de l'opposition.

Toutes et tous répondez aux appels des sénateurs du Vaucluse Pellenc et Geoffroy et des conseillers généraux de la circonscription.

Si chacune et chacun fait son devoir, la circonscription d'Orange qui a donné 29.070 voix à François Mitterrand aux élections présidentielles, hâtera l'heure d'une nouvelle majorité assurant à la France un bel avenir dans une république authentique et démocratique.

Eliminez l'U.N.R., élisez un député au service de la paix et du progrès social.

Pas une abstention !

En avant vers la victoire !

Votez

Fernand MARIN

Remplaçant éventuel :

Louis GIORGI

Vive la République ! Vive la circonscription d'Orange !

VENDÉE

PREMIÈRE CIRCONSCRIPTION

Cantons de : Chantonnay, la Châtaigneraie, Mareuil-sur-Loy, Pouzauges, la Roche-sur-Yon.

M. Paul CAILLAUD
(Candidat Ve République)
élu le 12 mars 1967
(R.I.)

1re CIRCULAIRE

Vendéennes, Vendéens,

Au moment où je viens solliciter vos suffrages, je voudrais, très simplement, vous exposer,

— pourquoi je suis candidat,

— quels sont les objectifs que je m'efforcerai de défendre à l'Assemblée Nationale,

— pour quelles raisons je suis candidat de la Ve République, et non pas de l'une des trois (ou quatre) oppositions.

Je suis candidat parce que ma formation personnelle, peut-être même ma profession, et les fonctions que j'ai remplies en divers secteurs d'activités et, particulièrement, en ma qualité de maire de La Roche-sur-Yon, m'ont mis à l'écoute des besoins et au service des hommes.

Je suis candidat parce que j'ai pu, depuis bien des années, prendre une conscience de plus en plus aiguë, et parfois angoissée, des problèmes qui se posent à ce pays où je suis né, où j'ai vécu toute mon enfance, ma jeunesse et la plus grande partie de ma vie professionnelle, et que j'aime profondément.

Je suis candidat, enfin, parce que, en mon âme et conscience, je crois pouvoir, dans la limite de mes moyens et de mes forces, mais de toute ma volonté et de tout mon cœur, servir la Vendée.

Les problèmes de notre département ne sont pas les problèmes d'un pays moribond, sans hommes ni ressources, mais, au contraire, ceux d'une vieille terre, toujours généreuse et féconde, impatiente d'acquérir dans la vie économique et sociale de la France, la place qu'elle mérite et dont elle se sent digne :

— Problèmes posés par l'importance de notre démographie ;

— Problèmes d'un monde rural en mutation ; et, liés aux précédents :

— Problèmes de l'emploi et de la reconversion de certaines catégories de travailleurs, agriculteurs, notamment ;

— Réalisation d'un équilibre harmonieux entre la ville et la campagne ;

C'est pourquoi mon programme sera axé sur :

L'amélioration des conditions de vie par une politique :

— des revenus,
— du logement,
— de la promotion sociale et culturelle,
— de la formation professionnelle,
— d'industrialisation sagement concertée, dans laquelle les entreprises venues de l'extérieur apporteront un élan nouveau, sans détruire ni compromettre le développement de l'artisanat et de la petite industrie locale.

C'est dans le cadre de la Ve République que j'ai choisi d'y travailler, parce que les institutions approuvées, en 1958, par le peuple français, complétées en 1962 et, à nouveau ratifiées par vos suffrages, ont déjà fait la preuve de leur efficacité :

Un travail législatif et administratif considérable,

Des réalisations qui feront l'honneur historique du régime voulu et construit par le général de Gaulle, avec l'accord des Français,

La paix retrouvée dans une indépendance qui n'est pas la solitude (c'est la première fois dans notre histoire qu'il y a, en France, plus d'enseignants que de militaires) ;

L'amorce et la promesse d'un vaste regroupement des hommes, qui ouvrent l'espoir du progrès dans l'ordre :

Telles sont les raisons de mon adhésion à la Ve République.

Depuis plus de vingt ans, et encore en décembre 1965, la Vendée a donné sa confiance au général de Gaulle. Elle lui gardera cette confiance, le 5 mars prochain, en choisissant. avec le candidat de la Ve République, la voie de l'avenir.

Pour la Vendée et pour la France, vous votez Ve République, vous votez pour :

PAUL CAILLAUD

Pharmacien — Maire de La Roche-sur-Yon
Rapporteur de la Commission de développement économique régional
Chevalier de l'Ordre national du mérite
Chevalier de l'Ordre des palmes académiques

Remplaçant éventuel :

GEORGES SEGUIN

Géomètre-expert
Maire de Pouzauges
Croix de guerre 1939-1945

2e *CIRCULAIRE*

Vendéennes, Vendéens,

Dans toute la France, les institutions voulues par le général de Gaulle et ratifiées par le peuple français sont une fois de plus confirmées. Les Français ont voté pour la clarté et pour la sécurité.

Par un nombre impressionnant de suffrages la Vendée elle aussi vient de manifester à nouveau sa fidélité à la Ve République et son refus des formules du passé.

Je remercie les 22.352 Vendéennes et Vendéens qui m'ont fait confiance le 5 mars. Au 1er tour chacun de vous a choisi selon ses légitimes tendances.

Il faut que le 2e tour par un vote massif devienne votre victoire à tous afin que je sois comme j'en prends l'engagement le député de tous les Vendéens.

Le programme reste le même :

— Essor de l'agriculture ;
— Développement industriel ;
— Promotion sociale de la Vendée.

Avec toute la France, la Vendée vote Ve République, votez

PAUL CAILLAUD

Pharmacien — Maire de La Roche-sur-Yon
Rapporteur de la Commission de développement économique régional
Chevalier de l'Ordre national du mérite
Chevalier de l'Ordre des palmes académiques

Remplaçant éventuel :

GEORGES SEGUIN

Géomètre-expert
Maire de Pouzauges
Croix de guerre 1939-1945

DEUXIÈME CIRCONSCRIPTION

Cantons de : Chaillé-les-Marais, Fontenay-le-Comte, l'Hermenault, Luçon, Maillezais, Moûtiers-les-Mauxfaits, Sainte-Hermine, Saint-Hilaire-des-Loges, Talmont.

M. Marcel BOUSSEAU
(Candidat Ve République)
élu le 12 mars 1967
(U.D. Ve R.)

1re CIRCULAIRE

Chères électrices, chers électeurs,

Je suis sûr que vous n'avez pas oublié l'un des slogans de ma campagne électorale de novembre 1962. Je vous disais à cette époque en effet :

« Pour voter efficace... Votez Marcel Bousseau ! »

Il convient donc, puisque je sollicite un nouveau geste de confiance de votre part, que je vous rende compte de mon mandat, de son efficacité. Pour plus de clarté, nous examinerons les deux aspects de mon action : aspect législatif et aspect pratique sur le plan de la Vendée et de la circonscription.

Aspect législatif.

Soucieux de remplir ma fonction de législateur, rompant avec la tradition de silence de mes prédécesseurs, j'ai tenu à faire entendre la voix de la Vendée en ce domaine. C'est ainsi que j'ai déposé un certain nombre de projets de loi sur le Bureau de l'Assemblée Nationale et ai été désigné par mes collègues pour être le rapporteur de la loi sur les calamités agricoles.

Ce texte dont l'importance ira chaque année grandissante, au fur et à mesure que la profession s'organisera, était attendu depuis plus de soixante ans. J'eus donc l'honneur d'être le rapporteur de ladite loi et de la faire voter le 24 juin 1964 par l'unanimité de l'Assemblée Nationale moins 2 voix.

J'ai déposé sur le Bureau de l'Assemblée Nationale une proposition de loi concernant la brucellose et qui, j'espère, pourra venir en discussion lors de la prochaine session parlementaire. Une proposition de loi sur la chasse, les lieutenants de louveterie doit être également discutée lors de la prochaine session.

Mes interventions à l'Assemblée Nationale ont été fréquentes. Lors de la discussion de nombreux textes de loi, j'ai soutenu et fait accepter nombre d'amendements. Dans les discussions budgétaires, je suis également maintes fois intervenu, notamment dans les budgets de l'Agriculture, de l'Education nationale, des Affaires sociales (j'exposerai mes principales interventions dans les numéros spéciaux de la « Vendée Libre »)

Aspect pratique sur le plan vendéen et de ma circonscription.

Je suppose que c'est l'exposé qui retiendra le plus votre attention. En fait, mon efficacité a été sans doute le résultat de vieilles relations d'amitié avec certains Ministres, mais surtout la conséquence de mon activité au Parlement.

— Président de l'Association syndicale de la Vallée du Lay, depuis l'été 1965, celle-ci se trouvait alors dans une situation plus que précaire, j'ai pu remettre de l'ordre dans ses finances grâce aux subventions que j'ai obtenues et qui se chiffrent à ce jour à : 1 milliard 42 millions AF.

Inutile de vous dire que ceci n'a pas été facile, d'autant que pour l'aménagement des marais de l'Ouest, une dotation budgétaire de 900 millions était seule prévue au budget de 1966!... Une subvention récente du Ministère de l'Equipement de : 30 millions AF va permettre à mon association de faire procéder à l'étude de la réfection des écluses de la Pointe aux Herbes, mettant ainsi la ville de Luçon et toute la région hors danger de la mer.

— Pour l'expansion de la ville de Fontenay-le-Comte (urbanisme, zone industrielle, dispensaire, centre médico-chirurgical, lycée), j'ai réussi à obtenir pour le financement de ces travaux : 133 millions AF.

Je me permets de signaler que la ville de Fontenay-le-Comte est l'une des 5 villes de France qui a obtenu, grâce à mes interventions, grâce au travail remarquable de son maire et de sa municipalité, le plus fort pourcentage de subventions.

— Pour la lutte contre les campagnols, premier parlementaire vendéen s'occupant de ce problème, car le connaissant bien, j'ai obtenu deux subventions de 10 millions AF chacune, une troisième de la même importance est en cours de mandatement.

— Pour la défense de la côte contre la mer, j'ai obtenu pour les travaux engagés par la méritante et dynamique municipalité de la Tranche-sur-Mer : *a*) deux subventions de 2.300.000 AF ; *b*) une subvention exceptionnelle de 10 millions AF pour faire face aux travaux urgents.

— Grâce à mes démarches, encouragé par un maire et une municipalité exceptionnels, j'ai fait accepter et financer la maison de retraite pour personnes âgées de Champ-Saint-Père.

Je passe sous silence, car de moindre importance, les aides et subventions que j'ai obtenues en faveur de nombreuses autres municipalités qui m'ont demandé d'intervenir, pour leur voirie, l'adduction d'eau, les renforcements électriques, le téléphone, les réparations à leurs églises ou monuments communaux...

— Au point de vue logements, mon action a permis de dégager de nombreuses primes supplémentaires qui ont largement contribué à sortir la Vendée de l'asphyxie où elle se mourait, étant donné le retard accumulé depuis de nombreuses années. C'est donc un total de 1.074 primes supplémentaires, hors contingent que j'ai pu obtenir pour le département, ce qui représente un chiffre considérable de millions d'AF en subventions pour l'ensemble de mes compatriotes qui ont pu ainsi voir leurs logements avec primes s'édifier. Pour terminer, je me permettrai de faire état de la dernière décision de l'aménagement du territoire, qui par

le canal de M. Olivier Guichard, vient de m'informer de la reconnaissance de la zone industrielle de Chasnais, petite localité à quelques kilomètres de Luçon.

Voilà, chères électrices, chers électeurs, le bilan de celui auquel vous avez fait confiance il y a un peu plus de quatre ans. Je vous laisse le soin de faire la somme de l'argent frais apporté dans le département, des réalisations terminées ou en cours, et je pense qu'avec moi vous n'hésiterez pas à conclure : « C'est du bon travail ». Certes, il reste encore beaucoup à faire. Pas plus moi que mes successeurs ne pourront mettre le mot « fin » à l'organisation de cette région, à sa modernisation. Sa mutation devra se poursuivre à chaque époque, son équipement s'adapter en se perfectionnant. C'est précisément le fait d'avoir conscience de tout ce qui reste à faire qui m'incite à être à nouveau candidat en vous demandant de me garder votre confiance. En quelques mots, voilà le travail de demain :

— Fermeture de la baie de l'Aiguillon, dont le financement sera assuré à cent pour cent par l'Etat, et qui amènera prospérité et richesse à toute notre agriculture;

— Continuation des travaux hydrauliques dans le marais, avec participation accrue de l'aide de l'Etat;

— Industrialisation accélérée de la circonscription, procurant de nombreux emplois;

— Amélioration des grands axes routiers et des routes secondaires;

— Perfectionnement du système éducatif, modernisation — implantation de nouveaux C. E. G.;

— Meilleure adaptation de la politique du logement;

— Implantation de nouvelles maisons de retraite pour personnes âgées;

— Effort accru en faveur du tourisme, une de nos ressources essentielles, qu'il convient d'encourager et de parfaire :

— par la défense de notre côte, création de deux petits ports de plaisance et d'une nouvelle station, aménagement et extension de celles existantes,

— par la création d'un parc régional dans la magnifique forêt domaniale de Mervent-Vouvant,

— par l'aménagement de notre mystérieux et attractif marais mouillé.

1968 va voir la fin des travaux du barrage de Fanfarine et la mise en chantier du barrage sur le Graon qui sera le deuxième de Vendée en importance.

Bien sûr, il va sans dire qu'à tout cela s'ajoute la défense de notre agriculture qui restera pour de nombreuses décades l'industrie clé de notre département. Je suis sûr que l'agriculture vendéenne sait depuis longtemps qu'elle a en moi un défenseur passionné et averti.

Ancien combattant, je ne saurais négliger le problème de tous ceux qui ont souffert des guerres et de leurs conséquences. Veuves, orphelins, rapatriés d'A.F.N., trouveront près de moi le meilleur accueil.

Chères électrices, chers électeurs, le programme que je vous propose est important, essentiel et conditionne l'avenir économique de notre région. Bien que candidat de la Ve République, je vous avoue que je ne suis pas un homme politique, vous avez d'ailleurs dû vous en apercevoir au cours de mon mandat.

Candidat vendéen dans cette belle circonscription de Vendée, je continuerai à œuvrer pour amener chaque jour dans ce beau coin de France :

Plus de prospérité — Plus de bonheur — Plus d'amitié et de confiance entre les hommes!

Vive la Vendée!
Vive la République!
Vive la France!

Marcel BOUSSEAU

Député sortant
Candidat Ve République
Chevalier de la Légion d'honneur
Croix de guerre
Médaille des combattants volontaires de la Résistance
Médaille des Déportés résistants
Médaille de la Reconnaissance française

Remplaçant éventuel :

Louis BORDRON

Maire de Chasnais — Exploitant agricole
Administrateur de l'U.S.V.A.L.
Vice-président de la laiterie coopérative de Saint-Michel-en-l'Herm
Trésorier de la C.A.I.A. Sud Vendée
Président départemental de syndicat d'élevage bovin
Délégué cantonal à la Mutualité sociale agricole

2e *CIRCULAIRE*

Chères électrices, chers électeurs,

Dans toute la France les institutions voulues par le général de Gaulle, et ratifiées par le peuple français, sont une fois de plus confirmées :

Les Français ont voté pour la clarté et la sécurité.

Par un nombre impressionnant de suffrages la Vendée vient de manifester à nouveau sa fidélité à la Ve République et son refus des formules du passé.
Je remercie les 23.679 Vendéennes et Vendéens qui m'ont apporté leurs suffrages.
Ma joie et mon émotion sont grandes de constater que près de 50 % de mes compatriotes m'ont ainsi témoigné à nouveau leur confiance, en même temps que leur reconnaissance.
Quel réconfort.
Quel encouragement.

Dimanche dernier votre choix s'est porté sur un Vendéen :

— qui pendant plus de quatre ans s'est battu pour la Vendée,
— qui a apporté à sa circonscription et à beaucoup d'entre vous plus qu'aucun parlementaire n'avait jamais apporté,
— qui a fait entendre la voix de la Vendée à l'Assemblée Nationale au cours de nombreux et importants débats.

Dimanche 12 mars vous éliminerez ceux qui représentent un passé révolu et répudié de tous.

Vous voterez pour celui qui représente l'avenir :

— le progrès économique et social dont les fondations sont établies,
— l'indépendance nationale qui nous a rendu la sécurité et la fierté,
— la paix rétablie par le général de Gaulle,
— la stabilité, meilleure garantie du pouvoir d'achat de chacun, donc du progrès social.

Par votre vote massif le deuxième tour sera votre victoire.
Il sera la victoire de tous !
Aujourd'hui comme hier j'entends rester le député de tous les Vendéens.

Mon programme reste le même :

Essor de l'agriculture ;
Développement industriel ;
Promotion sociale de la Vendée.

Avec toute la France, la Vendée votera Ve République.

Votez Marcel Bousseau.

Vive la Vendée,
Vive la République,
Vive la France.

MARCEL BOUSSEAU

Député sortant
Candidat Ve République
Chevalier de la Légion d'honneur
Croix de guerre
Médaille des combattants volontaires de la Résistance
Médaille des Déportés résistants
Médaille de la Reconnaissance française

Remplaçant éventuel :

LOUIS BORDRON

Maire de Chasnais — Exploitant agricole
Administrateur de l'U.S.V.A.L.
Vice-président de la laiterie coopérative de Saint-Michel-en-l'Herm
Trésorier de la C.A.I.A. Sud Vendée
Président départemental de syndicat d'élevage bovin
Délégué cantonal à la Mutualité sociale agricole

TROISIÈME CIRCONSCRIPTION

Cantons de : Beauvoir-sur-Mer, Challans, l'Ile-d'Yeu, la Mothe-Achard, Noirmoutier, les Sables-d'Olonne, Saint-Jean-de-Monts, Saint-Gilles-sur-Vie.

M. Pierre MAUGER
(Candidat Ve République)
élu le 12 mars 1967
(U.D. Ve R.)

1re CIRCULAIRE

Electrices, électeurs,

Le 5 mars prochain, vous allez voter pour élire votre représentant au Parlement.

Candidat de la Ve République, je me propose à vos suffrages. Voici ce que je crois et ce que je ferai :

Sur le plan vendéen :

Je m'attacherai tout d'abord à réaliser le grand projet d'aménagement de notre côte vendéenne, qui sur le plan touristique donnera à notre région, un essor nouveau, qui améliorera les conditions de vie, de circulation, de confort de tous; qui solutionnera en partie le problème de l'emploi, aidera les agriculteurs en leur apportant un complément de ressources appréciable, développera l'activité commerciale et industrielle de cette région, d'une façon exceptionnelle, apportant ainsi, aux uns et aux autres, une vie meilleure.

Je poursuivrai avec acharnement l'action que j'ai entreprise pour défendre la situation de nos marins pêcheurs, qui est difficile. Il est indispensable que la rentabilité de cette profession soit considérablement améliorée et que ces hommes courageux et travailleurs voient leur activité rémunérée à son juste mérite.

Il en sera de même de mon action vis-à-vis des agriculteurs, dont la disparité de rentabilité par rapport aux autres professions doit disparaître et dont la situation matérielle doit elle aussi s'améliorer.

Je me consacrerai en outre à tous les problèmes ayant des conséquences sociales, que ce soit :

— le logement,
— les écoles,
— les retraites,
— la situation sanitaire de notre région,
— la création d'emplois,
— l'amélioration des conditions de vie des mutilés et handicapés physiques.

Enfin, je soutiendrai l'effort des collectivités locales. En un mot, je déploierai tous mes efforts, j'emploierai tout mon temps, au développement, à l'évolution et au bonheur de notre région et de ses habitants.

Sur le plan national :

Je soutiendrai l'action de la Ve République et j'apporterai tout mon appui à sa politique :

— de progrès dans une économie moderne, grâce à une expansion continue, pour l'élévation du niveau de vie de tous dans la justice sociale,

— d'indépendance, seule garantie de paix, grâce à un pouvoir stable, à une défense nationale moderne, à une monnaie forte,

— de paix, condition nécessaire de toute rénovation et de toute prospérité pour la France et pour l'Europe tout entière unie.

Voilà très sincèrement et en toute vérité l'action que je mènerai dans les cinq années qui viennent si vous me faites confiance,

Si par hasard, le destin voulait que je vienne à disparaître durant le mandat que vous m'auriez confié, je serai remplacé par mon ami Jean-Jacques Viguié, premier adjoint au maire de la commune de Saint-Jean-de-Monts, docteur en pharmacie, délégué consulaire à la Chambre de Commerce, vendéen comme moi, bien connu et estimé de tous ses concitoyens. C'est un homme sincère, honnête, dynamique et droit, qui poursuivrait sans défaillir l'action que j'aurais commencée.

PIERRE MAUGER

Administrateur de sociétés
Maire des Sables-d'Olonne
Membre de section du Conseil économique et social
Ancien déporté résistant
Officier de la Légion d'honneur
Croix de guerre — Rosette de la Résistance
Officier du Mérite agricole

Remplaçant éventuel :

JEAN-JACQUES VIGUIÉ

Premier adjoint au maire de Saint-Jean-de-Monts
Docteur en pharmacie
Délégué consulaire à la Chambre de commerce
Secrétaire adjoint du Syndicat des pharmaciens

2e *CIRCULAIRE*

Chères électrices, chers électeurs,

Permettez-moi de vous remercier et de vous dire combien la confiance que vous m'avez témoignée spontanément me touche et m'apporte une aide précieuse dans ma tâche.

Dimanche prochain, 12 mars, sonnera l'heure de la vérité.

Alors, chaque Vendéen et chaque Vendéenne décidera de son destin. Votre vote en effet engagera votre avenir. Si les programmes qui vous sont proposés par les divers candidats semblent se rapprocher les uns des autres n'oubliez pas que vouloir n'est pas pouvoir et que l'efficacité de l'homme que vous désignerez est non seulement fonction de son dynamisme, mais surtout du dynamisme de la formation à laquelle il appartient.

Tout le monde est bien d'accord en effet sur la nécessité de :

— défendre la profession des marins-pêcheurs et des ostréiculteurs,
— faire évoluer rapidement la situation des agriculteurs et des ouvriers,
— construire des logements,
— intervenir pour les retraités, les anciens combattants, les handicapés physiques et tous ceux qui sont dans la peine,
— soutenir l'artisanat, le commerce, l'industrie,
— développer le tourisme et l'hôtellerie,
— créer des emplois nouveaux,
— apporter son aide aux personnes âgées,
— préparer l'avenir des jeunes,
— faciliter la promotion des femmes,
— réaliser les équipements scolaires et hospitaliers nécessaires, et surtout, par une collaboration continuelle avec les collectivités locales, de leur permettre de mener à bien leur action pour l'entretien et la modernisation de leur commune.

Encore faut-il pouvoir remplir ce programme.

La Ve République, depuis neuf ans, a donné la preuve de son efficacité en redressant une situation, dont vous vous souvenez qu'elle était en 1958 des plus difficiles. Personne ne conteste ses réalisations et en particulier vous qui, en décembre 1965, avez voté à 72 % pour le général de Gaulle, afin qu'il poursuive son action, vous qui, dimanche dernier, 5 mars avez, comme la majorité des Français donné votre préférence à ses représentants.

C'est pourquoi, candidat de la Ve République dans la 3e circonscription, désigné par le général de Gaulle lui-même, vendéen comme vous et de ce fait bien au courant de vos problèmes, arrivant en tête à l'issue du premier tour avec 16.449 voix, persuadé de votre sagesse et de votre bon sens, deux qualités spécifiquement vendéennes, je suis certain que dimanche prochain 12 mars vous m'accorderez votre confiance et qu'alors ensemble, nous pourrons, dans la stabilité, la paix et le progrès, mener à bien le développement de notre Vendée.

Vive la République !
Vive la Vendée !
Vive la France !

Pierre MAUGER

Administrateur de sociétés
Maire des Sables-d'Olonne
Membre de section du Conseil économique et social
Ancien déporté résistant
Officier de la Légion d'honneur
Croix de guerre — Rosette de la Résistance
Officier du Mérite agricole

Remplaçant éventuel :

Jean-Jacques VIGUIÉ

Premier adjoint au maire de Saint-Jean-de-Monts
Docteur en pharmacie
Délégué consulaire à la Chambre de commerce
Secrétaire adjoint du Syndicat des pharmaciens

QUATRIÈME CIRCONSCRIPTION

Cantons de : les Essarts, les Herbiers, Montaigu, Mortagne-sur-Sèvre, Palluau, le Poiré-sur-Vie, Rocheservière, Saint-Fulgent.

M. Vincent ANSQUER
(Candidat Ve République)
élu le 5 mars 1967
(U.D. Ve R.)

Chères électrices, chers électeurs,

En novembre 1962, vous m'avez élu pour vous représenter à l'Assemblée Nationale.

Vous m'avez confié la splendide et délicate mission de participer à l'œuvre de rénovation de la Ve République.

Sur le plan national, j'ai toujours soutenu les trois grandes options : paix, stabilité, progrès.

— La paix, retrouvée grâce au général de Gaulle et appréciée de toutes les familles.

— La stabilité, qui, grâce à une monnaie forte, permet à la France de conduire sainement son économie et de participer pleinement à la construction de l'Europe économique et politique.

— Le progrès, fondé sur une politique d'expansion continue qui assure le plein emploi, élève le niveau de vie, facilite la réalisation des grands équipements collectifs et donne à notre jeunesse les moyens de préparer son avenir.

Successivement à la Commission des affaires culturelles et familiales, à la Commission de la production et à la Commission des finances, je me suis consacré aux problèmes sociaux et économiques :

En tant que rapporteur des budgets du Plan et de l'Aménagement du Territoire pour ce qui concerne l'emploi, l'industrialisation et les équipements ;

En tant qu'auteur de nombreuses questions, et de plusieurs propositions de loi pour ce qui est du statut du fermage, de la protection sociale des infirmes, de l'économie agricole, des rentes viagères, de l'assurance maladie des non-salariés, des bourses d'études, de la patente des éleveurs, de l'indemnité viagère de départ, du logement, etc.

Sur le plan départemental, un abondant courrier, de très nombreuses visites, m'ont permis de rester constamment en contact avec vous.

Grâce à la connaissance de vos difficultés, j'ai pu orienter mon activité sur des points précis et vous aider avec le maximum d'efficacité.

En étroite coopération avec les conseillers généraux, les maires, les organismes syndicaux et professionnels, je suis décidé à poursuivre l'action commencée depuis cinq ans pour que la Vendée et la circonscription bénéficient des équipements nécessaires à nos communes et à nos villes.

Cette action exige des rapports bien établis avec les responsables du Gouvernement, des administrations centrales et préfectorales.

Si nous avons progressé, la tâche n'est cependant pas terminée.

Dans ce département riche en hommes qui ont le courage d'entreprendre, il faut persévérer dans la voie tracée :

— En poursuivant la rénovation du commerce et de l'artisanat (simplification de la fiscalité et facilité d'emprunts).

— En modernisant les structures agricoles pour améliorer les revenus des agriculteurs.

— En créant des emplois par l'extension et l'implantation d'entreprises.

Pour atteindre ces objectifs, il nous faut :

— Développer la formation générale et professionnelle.

— Procurer de plus en plus de crédits pour les logements (1.300 logements aidés par l'Etat en 1958, 2.800 en 1966).

— Construire les équipements scolaires, sportifs, sanitaires et socio-éducatifs prévus dans le Ve Plan (collèges, piscines, stades, maternités, foyers de jeunes).

— Aménager les axes routiers et les liaisons téléphoniques vers Nantes, Bordeaux, Paris, condition de l'essor économique.

— Accentuer l'effort en faveur des vieillards et des handicapés (Foyers et I.M.P.).

Vendéennes, Vendéens,

Vous souhaitez que la France continue sa marche en avant et que la Vendée soit toujours plus prospère ;

Vous m'avez aidé à accomplir ma mission ;

En me renouvelant votre confiance, nous continuerons ensemble à développer notre magnifique département et à bâtir notre avenir.

Vive la Vendée !

Vive la France !

Vincent ANSQUER

Député sortant
Directeur d'usine
Maire de La Bruffière

Remplaçant éventuel :

Léon DARNIS

Docteur-vétérinaire
Conseiller municipal du Poiré-sur-Vie

VIENNE

PREMIÈRE CIRCONSCRIPTION

Cantons de : Mirebeau, Neuville-du-Poitou, Poitiers-Nord, Poitiers-Sud, Saint-Georges-lès-Baillargeaux, Saint-Julien-l'Ars, la Villedieu-du-Clain, Vouillé.

M. Pierre VERTADIER
(Candidat Ve République)
élu le 12 mars 1967
(U.D. Ve R.)

1re CIRCULAIRE

Je suis candidat parce que l'avenir exige que nous poursuivions cette œuvre, dans la voie du progrès, de l'indépendance et de la paix.

Dans un monde difficile où les périls de guerre et d'instabilité sont graves, où notre expansion, nos conquêtes techniques et sociales peuvent être menacées, il n'est pas possible de courir le risque d'une crise économique ou politique.

Je suis candidat parce que si beaucoup de choses ont été réalisées et si notre catastrophique retard est maintenant rattrapé dans presque tous les domaines, il reste encore à faire.

Car un grand pays en expansion et en mouvement pose toujours des problèmes. Et ces problèmes, ce ne sont pas les plans théoriques et les promesses mirifiques qui peuvent les résoudre, mais

Un travail sérieux au sein d'une majorité cohérente, soutenant un gouvernement stable.

Parmi ces problèmes, il en est qui me tiennent particulièrement à cœur, et auxquels je me suis consacré depuis vingt ans que j'assume des responsabilités dans des organismes sociaux, hospitaliers et professionnels et, aujourd'hui, comme maire de Poitiers :

— l'éducation, la formation professionnelle et la promotion sociale ;
— la protection des déshérités, le sort des personnes âgées, des retraités, des malades ;
— l'équipement, c'est-à-dire les logements, les routes, le téléphone, les stades, les écoles ;
— l'aménagement du territoire, c'est-à-dire la répartition harmonieuse des activités créatrices d'emplois et l'équilibre dans le développement des agglomérations urbaines et de l'espace rural.

Je suis votre candidat car cet aménagement du territoire sera, en effet, l'un des plus importants débats. C'est de lui que dépendront l'équilibre de la France et l'expansion des régions, sans récession des unes, face au gonflement démesuré des autres.

C'est de ce débat que dépendront la vie quotidienne, le salaire, l'emploi, la sécurité et l'avenir des familles qui habitent ici, ouvriers, fonctionnaires, agriculteurs, employés, industriels ou commerçants.

Or, Poitiers et sa région ont un rôle à jouer et des atouts majeurs.

Ceci doit être mis en valeur, non seulement sur place, mais également à Paris où se trouvent les états-majors de l'administration et de l'économie.

Le maire de Poitiers, capitale régionale, ne peut être absent au moment où se présenteront les occasions et les choix décisifs, dans tous les secteurs, car si la ville a besoin d'équipements et d'industries, sa région environnante a besoin de centres vivants, d'activités et d'une agriculture prospère.

Je crois pouvoir, sans démagogie, parler de mes réalisations concrètes :

Tous les Poitevins, même mes adversaires, reconnaîtront ma volonté d'aboutir et le fruit de mon travail : la circulation, le logement, la construction d'écoles, le foyer des personnes âgées, les gymnases, les manifestations commerciales, la zone industrielle, bientôt la pénétrante-viaduc, le parking Carnot, le musée, la Faculté de médecine...

Enfin, j'évoquerai le District de Poitiers auquel participent les communes voisines, et qui est le symbole même de ce que je souhaite : une solidarité entre tous les habitants, une coopération entre tous les élus, des réalisations avec tous les responsables de cette circonscription, dans le respect des opinions et de la libre discussion démocratique.

Si, demain, vous me faites l'honneur de m'élire à l'Assemblée Nationale, vous saurez que c'est pour vous défendre, au nom de l'intérêt général et travailler pour votre avenir.

Majorité !

Efficacité !

Progrès !

Pierre VERTADIER

Né en 1912 à Poitiers, où son père était dentiste rue Victor-Hugo et son grand-père maître d'armes au 20e régiment d'artillerie.

Docteur en pharmacie, ancien chargé de cours à l'Ecole de médecine et de pharmacie.

Secrétaire général adjoint de la Fédération des syndicats pharmaceutiques de France, président du Syndicat des pharmaciens de la Vienne.

Administrateur de la sécurité sociale, de l'U.R.S.S.A.F. et de la Commission des hospices dont il est maintenant président de droit.

Maire de Poitiers depuis mars 1965, président du district urbain de Poitiers depuis octobre 1965, administrateur de la Caisse nationale d'aide à l'équipement des collectivités locales.

Pierre Vertadier est marié, père de trois enfants et grand-père de trois petits-enfants

Remplaçant éventuel :

Roger BERTHOLLEAU

Agriculteur-viticulteur
Ancien combattant 1914-1918
Officier du Mérite agricole
Président de la cave viticole de la Vienne
Député sortant

Mes chères concitoyennes, mes chers concitoyens,

Le 5 mars, vous accomplirez un des actes les plus importants de la vie de votre pays.

De votre suffrage, en effet, dépend que les institutions actuelles soient maintenues, que la France reste indépendante et en paix, que la croissance économique assure le progrès social et que votre circonscription participe à ce mouvement vers l'avenir.

C'est de cela qu'il s'agit, et tous les beaux discours des oppositions incapables de s'unir pour gouverner ne doivent pas vous faire oublier qu'elles ne sont d'accord sur rien, et que leur but réel est de ruiner l'œuvre de la Ve République.

De cette œuvre, nous pouvons être fiers : en huit ans, à des pouvoirs publics sans consistance, à des gouvernements sans cohésion et sans durée, ont été substituées des institutions stables et équilibrées,
la paix et l'indépendance ont été rendues à la France, qui a retrouvé l'amitié et le respect de tous les peuples,
le redressement économique et financier a mis un terme à cinquante ans d'inflation et assuré une monnaie forte sans laquelle il n'y a pas de résistance aux pressions extérieures et de progrès social à l'intérieur.

2e CIRCULAIRE

Mes chères concitoyennes, mes chers concitoyens,

Je tiens à exprimer ma plus sincère reconnaissance aux électrices et aux électeurs qui, dès le premier tour, m'ont placé en tête d'une manière aussi large et aussi indiscutable.

J'ai été touché par leur confiance, par l'aide et les marques de sympathie que j'ai reçues d'amis connus et inconnus.

Par leur vote massif, ils m'ont certes récompensé des efforts que j'ai accomplis pour le bien de cette circonscription. Ils ont aussi témoigné de leur attachement à la Ve République, à ce qu'elle a fait et fera encore pour le bien de la France.

Devant une opposition incohérente qui n'a pas, qui ne peut avoir ni de majorité, ni de programme, ni de Gouvernement possibles, j'appelle toutes les électrices, tous les électeurs à réaliser l'union que j'ai toujours souhaitée, l'unité du bon sens et du progrès.

Pour aller dans le sens d'une véritable justice sociale, qui permette à tous les travailleurs de recueillir les fruits d'une expansion continue et régulière.

Pour assurer l'équilibre entre la ville et la campagne, entre le niveau de vie des agriculteurs et celui des citadins.

Pour appuyer mon action au bénéfice de notre région et accélérer son développement économique.

Pour que tout cela se réalise sans crise, dans l'indépendance et la paix retrouvées.

J'ai besoin de tous, j'ai besoin de vous.

Candidat aujourd'hui désigné par le suffrage universel, je serai demain, par votre union, votre représentant, respectueux du libre débat démocratique et fidèle à ma promesse de construire ensemble l'avenir.

Demain, vous allez choisir votre député. Que lui demandez-vous ? D'avoir une position nette, de connaître vos problèmes, de prouver son efficacité et d'être sur place et à Paris votre meilleur défenseur.

Mon programme, vous le connaissez :

Maintenir ce qui doit être maintenu : les institutions, l'indépendance, la paix, l'équilibre financier, le progrès économique.

Améliorer ce qui doit l'être : la justice sociale pour tous les travailleurs, la solidarité envers les personnes âgées et les défavorisés, l'équité fiscale, le revenu agricole, le logement.

Participer activement à l'aménagement du territoire et, ici, assurer l'équilibre entre l'expansion urbaine et le développement agricole.

Tout cela, je l'ai déjà exposé longuement et clairement. Sans démagogie, j'ai défini mes objectifs et mes méthodes. Je fais confiance à votre bon sens.

Demain, contre l'incohérence et l'opportunisme, la France se donnera une véritable majorité.

Pierre VERTADIER

Remplaçant éventuel :

Roger BERTHOLLEAU

Député sortant

DEUXIÈME CIRCONSCRIPTION

Cantons de : Châtellerault, Dangé, Leigné-sur-Usseau, Lencloître, Loudun, Moncontour, Monts-sur-Guesnes, Pleumartin, les Trois-Moûtiers, Vouneuil-sur-Vienne.

M. Pierre ABELIN
(Candidat Centre et Union des démocrates)
élu le 12 mars 1967
(P.D.M.)

1re CIRCULAIRE

Chères concitoyennes, chers concitoyens,

En 1962, vous nous avez accordé votre confiance et nous nous sommes efforcés de nous en montrer dignes.

Dans la région, nous avons poursuivi l'action de développement que nous avions entreprise.

L'expansion de Châtellerault et de Loudun ne nous a pas empêchés d'apporter la plus grande attention au sort des autres communes. Chaque fois que leur municipalité ou leurs habitants ont fait appel à l'un ou à l'autre, nous avons répondu à leurs demandes.

Beaucoup reste à faire.

La situation financière des collectivités locales demeure mauvaise, l'équipement rural reste insuffisant, l'exploitation familiale est menacée, le sort des artisans est préoccupant. L'aménagement du territoire doit viser à maintenir des exploitants à la terre et des habitants dans nos communes et non pas à les en faire partir.

L'Etat prélève des sommes trop importantes sur le revenu national afin de couvrir des dépenses improductives ou de prestige. L'expansion en est freinée, les créations d'emplois en sont limitées, le pouvoir d'achat en est amoindri.

Notre programme porte, vous le savez bien, sur l'expansion économique et le progrès social, une politique étrangère moins entachée de nationalisme et un meilleur équilibre des pouvoirs exécutif et législatif.

Expansion économique :

Nous préparons l'implantation de plusieurs usines importantes à Châtellerault. Nous poursuivrons la progression de Loudun. Nous favoriserons l'implantation d'ateliers industriels ou artisanaux dans certaines communes de l'arrondissement. C'est ainsi que le conseil général s'est assuré, à notre demande, le concours d'un ingénieur spécialiste dont la tâche sera de faire venir dans la Vienne de petites industries quittant la région parisienne. Un ou deux autres ingénieurs devront être recrutés dans le plus bref délai.

Nous demandons que soit enfin appliqué l'article 31 de la loi d'orientation qui fixe que les prix agricole doivent tenir compte intégralement des charges et de la rémunération du travail et du capital en Agriculture.

Nous réclamons la mise en place rapide du marché commun agricole, trop longtemps retardé par des querelles artificielles qui ont été gravement préjudiciables à nos populations rurales.

Nous voulons une relance de l'économie par des mesures sociales et des détaxations fiscales.

Progrès social.

Nous continuerons notre action pour l'enseignement et la formation professionnelle, impératifs n° 1, pour le logement social de plus en plus sacrifié. Les personnes âgées, les

infirmes, les anciens combattants, les victimes de la guerre et les rapatriés, peuvent compter sur notre entier soutien. Les uns et les autres sont lésés.

Nous défendrons les « manuchards » et les licenciés des bases américaines.

Nous sommes en faveur d'une amnistie politique immédiate et complète.

Politique extérieure.

Nous proclamons que l'abandon d'un nationalisme périmé et la construction accélérée de l'Europe, comprenant la Grande-Bretagne, peuvent, seuls, permettre à la France d'alléger les charges de sa défense, de contribuer durablement à la paix, y compris au Vietnam, et de peser en faveur du désarmement atomique. L'Europe démocratiquement unie rendra possible une amélioration beaucoup plus substantielle et plus rapide du niveau de vie des populations rurales et urbaines.

Politique intérieure

Le Centre démocrate, dont Pierre Abelin est l'un des chefs, devient l'une des plus grandes forces politiques françaises.

Les démocrates de toutes origines, dont l'union doit être de plus en plus féconde et confiante, ne mettent pas en cause la Constitution, non plus que la stabilité gouvernementale. Ils ne formulent pas de critiques systématiques, ils ne contestent pas tout ce que fait le Pouvoir, mais ils veulent :

— le contrôle effectif du Gouvernement par le Parlement et la fin du règne de certains technocrates parisiens,

— l'objectivité de l'information,

— une action qui soit plus humaine et plus sociale,

— une participation plus active des régions à l'élaboration et à l'application du plan d'équipement national.

Nous avons beaucoup travaillé. Nous continuerons, grâce à vous, à le faire.

Vive la France !
Vive la République !
Vive le Châtelleraudais et le Loudunais !

Pierre ABELIN
Maire de Châtellerault
Conseiller général de la Vienne
Député sortant

Remplaçant éventuel :

René MONORY
Maire de Loudun
Conseiller général de la Vienne

2e CIRCULAIRE

Chères concitoyennes, chers concitoyens,

Nous adressons nos remerciements chaleureux aux 24.069 électeurs qui nous ont accordé leurs suffrages le 5 mars.

64 voix nous ont manqué pour obtenir la majorité absolue.

Nous avons l'honneur de nous présenter à nouveau à vos suffrages dimanche prochain 12 mars, avec la volonté de soutenir les intérêts du Châtelleraudais et du Loudunais et de servir le pays.

Pierre ABELIN

Maire de Châtellerault
Conseiller général de la Vienne
Député sortant

Remplaçant éventuel :

René MONORY

Maire de Loudun
Conseiller général de la Vienne

TROISIÈME CIRCONSCRIPTION

Cantons de : Availles-Limouzine, Charroux, Chauvigny, Civray, Couhé-Vérac, Gençay, l'Isle-Jourdain, Lusignan, Lussac-les-Châteaux, Montmorillon, Saint-Savin, la Trimouille, Vivonne.

M. Claude PEYRET

(Candidat Ve République)
élu le 5 mars 1967
(U.D. Ve R.)

En 1965, vous avez réélu le général de Gaulle Président de la République. Cette élection signifie la volonté du pays de voir se poursuivre l'œuvre de la Ve République.
Il faut maintenant être logique.

Sur le plan national.

Seule une majorité Ve République peut aider de Gaulle à poursuivre son œuvre :

— parce qu'elle sera loyale et unie sur les grandes options ;
— parce qu'elle engagera le dialogue dans un esprit de confiance avec le Gouvernement pour défendre au mieux vos intérêts.

Cette majorité soutiendra une politique qui apporte au pays :

La paix, que la France connaît, grâce à de Gaulle pour la première fois depuis 1939. Elle doit être consolidée dans le maintien de nos alliances, par la détente avec les pays de l'Est, la fin de l'absurde conflit vietnamien, la recherche du désarmement avec les puissances atomiques et une organisation à l'échelle mondiale de la coopération avec les pays sous-développés.

L'indépendance, qui permettra à la France d'être maîtresse de ses destinées, responsable de sa défense, libre dans la conduite de son économie, et lui donnera les moyens de participer pleinement avec ses voisins à la construction de l'Europe économique et politique.

Le progrès, fondé sur une politique d'expansion dans la stabilité, impliquant une monnaie forte et un budget en équilibre, et permettant, dans le cadre du Plan, d'augmenter notre production, de rendre compétitifs notre industrie, notre agriculture et notre commerce, de réaliser les grands équipements collectifs dont notre pays a besoin, d'assurer le plein emploi et le développement du pouvoir d'achat, d'assurer l'accès aux études pour le plus grand

nombre, y compris les enfants inadaptés, de donner à la jeunesse par la formation professionnelle, par une politique d'équipements sportifs, le développement des loisirs, d'échanges internationaux, tous les moyens de se préparer à l'avenir, d'améliorer le niveau de vie des travailleurs, des femmes et des personnes âgées.

Sur le plan local.

Je me propose, en liaison avec vos élus locaux, et grâce à mes rapports déjà bien établis et suivis avec les hommes responsables du Gouvernement et des administrations centrales et départementales, de continuer à faire en sorte que notre circonscription puisse bénéficier pleinement des réalisations de la politique de progrès de la Ve République.

Notre effort portera sur la poursuite de l'équipement de notre région dont j'ai obtenu l'inscription au Ve Plan.

— Equipement rural : adductions d'eau, assainissement, aménagement foncier, aide aux industries agricoles et coopératives, construction de silos à Saint-Saviol et d'un abattoir moderne dans le sud, voirie rurale, etc.

— Equipement touristique : terrains de camping, villages de vacances, parc régional de loisirs, aménagement du Val de Vienne, des vallées du Clain, de la Vonne, de la Gartempe et de la Charente, etc.

— Equipement social : maisons et villages-retraite, centres sanitaires et hôpitaux ruraux, amélioration de l'habitat, etc.

— Equipement scolaire : construction de C.E.G., C.E.S., C.E.T., collèges agricoles, etc.

— Equipement socio-éducatif : terrains de sports, piscines, gymnases, foyers ruraux, maison de jeunes.

— Equipement routier, etc.

Sur le plan économique.

Nous poursuivrons l'effort entrepris d'implantations industrielles qui nous a déjà permis la création de plus de 700 emplois nouveaux.

Sur le plan social.

Nous continuerons à lutter pour l'assouplissement des conditions d'attribution des bourses scolaires, des allocations logement, l'augmentation des avantages sociaux (allocations vieillesse, pensions et retraites, allocations familiales, allocation chômage), le développement des aides ménagères et sociales à domicile.

Telle est la tâche que je poursuivrai avec énergie, en toute conscience, en dehors de tous sectarisme, avec le seul souci du bien public, dans l'esprit le plus large de justice et d'union.

Il n'y a pas d'alternative !

La victoire de nos adversaires, tous deux opposants systématiques au régime, remettrait inéluctablement en cause ce que nous avons acquis depuis huit ans.

Vous ne le voulez pas !

Dès le premier tour, massivement :

Votez stabilité !
Votez majorité !

Docteur Claude PEYRET

Député sortant
41 ans — Docteur en médecine
Marié — 5 enfants
Croix de guerre 1939-1945 — Médaille du combattant volontaire de la Résistance
Croix du combattant volontaire
Médaille du combattant — Médaille des engagés volontaires
Maire de Brigueil-le-Chantre
Conseiller général de La Trimouille
Membre du Conseil supérieur des prestations sociales agricoles
Membre de la Commission des affaires culturelles et sociales à l'Assemblée Nationale
Rapporteur pour avis du budget des prestations sociales agricoles à l'Assemblée Nationale
Membre des Commissions des finances et du plan et rapporteur de la Commission de l'action sanitaire et sociale du Conseil général de la Vienne
Président de la laiterie coopérative B.M.B.

Remplaçant éventuel :

Paul GUILBARD

Député suppléant sortant
54 ans — Docteur vétérinaire
Médaille de la Reconnaissance française
Médaille du roi d'Angleterre pour courage à la cause de la liberté
Chevalier du Mérite agricole
Maire et conseiller général de l'Isle-Jourdain
Membre des Commissions de la jeunesse et des sports
et de la Commission des travaux publics transports et tourisme du Conseil général de la Vienne
Président du Syndicat intercommunal du Val de Vienne

Chères concitoyennes, chers concitoyens,

Plus de huit années se sont écoulées depuis le jour où, pour la première fois, vous m'avez manifesté votre confiance en m'envoyant vous représenter à l'Assemblée Nationale. Je me suis toujours efforcé d'y accomplir avec conscience la mission dont vous m'aviez chargé.

Huit ans au service de la circonscription.

J'ai voulu, aussi souvent que possible, rester en contact avec vous : permanences régulières à Montmorillon, à Civray, à Poitiers, à Brigueil-le-Chantre, secrétariat permanent à Montmorillon où plus de 20.000 interventions témoignent de mon activité au service des électeurs de notre circonscription, et où chacun d'entre vous, amis comme adversaires, est toujours accueilli amicalement.

Pour étudier de plus près encore vos problèmes, j'ai suscité, dans la plupart de nos cantons, des réunions de travail avec vos élus et les responsables de l'administration. Chaque fois que j'ai pu, je suis intervenu en vue de leur apporter une solution, en dehors de tout sectarisme politique.

Huit ans au service de la nation.

170 interpellations du Gouvernement, tant sous forme de questions écrites que de questions orales, plusieurs propositions de loi, participation active à l'élaboration des grands projets nationaux : loi sur l'élevage, sur la médecine préventive et du travail agricole, lois sur l'assurance maladie et sur les accidents des exploitants agricoles, sur l'assurance maladie des commerçants et artisans, lois d'orientation agricole, etc.

A vous de juger.

Le 5 mars, je vous demande de me renouveler votre confiance. Vos suffrages me diront si j'ai bien rempli le mandat que je tenais de vous et si je dois poursuivre mon action.

VIENNE (HAUTE-)

PREMIÈRE CIRCONSCRIPTION

Cantons de : Châteauneuf-la-Forêt, Eymoutiers, Limoges-Est, Limoges-Nord, Limoges-Sud, Saint-Léonard-de-Noblat.

M. René REGAUDIE
(Candidat Fédération de la gauche démocrate et socialiste)
élu le 12 mars 1967
(F.G.D.S.)

1re CIRCULAIRE

Chères électrices, chers électeurs,

Alors que pour des raisons que vous comprendrez certainement, j'aurais souhaité m'éloigner de l'agitation politique, de nombreux amis, appartenant aux milieux les plus divers, et mes camarades de parti, m'ont convaincu de continuer la lutte.

Cette décision me vaut de solliciter une nouvelle fois vos suffrages.

En l'occurrence, il ne s'agit pas seulement d'avoir l'honneur de servir mes compatriotes et le département où je suis né, où j'ai véu, dont je connais les beautés et surtout les misères...

Electrices, électeurs,

Il s'agit de bien autre chose ! Notre pays vit une aventure. A ces élections, vous allez dire si vous voulez la République ou si vous acceptez le risque d'une monarchie absolue.

Vous direz si vous voulez un Parlement ou une chambre d'enregistrement.

Vous direz si les services de l'Information, payés par tous, peuvent ignorer le droit des citoyens.

Autant que quiconque, partisan de la stabilité gouvernementale, je dis qu'il est possible de l'établir en France comme dans d'autres pays démocratiques.

Les démolisseurs de gouvernements d'hier soutiennent une autre thèse aujourd'hui. A leur différence, pour moi, la stabilité ne doit pas être un but, mais seulement un moyen d'action.

Electrices, électeurs,

En politique internationale, il est souhaitable que la France soit indépendante sur le plan militaire, mais aussi sur le plan économique. Restant fidèle à ses amitiés, elle doit entretenir des relations avec tous les peuples et tout faire pour servir la paix dans la sécurité collective et la coexistence pacifique. Il faut hâter la réalisation de l'Europe, création difficile, certes, mais indispensable.

Electrices, électeurs,

A l'intérieur du pays, il faut faire cesser le gaspillage de vos deniers dans des entreprises sans espoir. La force de frappe doit céder la place à l'utilisation pacifique de l'atome pour apporter les ressources énergétiques dont nous manquons tellement.

Les investissements intellectuels doivent être poussés au maximum et la recherche fondamentale organisée plus largement. La recherche médicale (cancer notamment) bénéficierait utilement de ressources plus importantes et contribuerait au renom du pays de Pasteur.

L'Education nationale doit pouvoir disposer du personnel spécialisé, ainsi que des locaux et des équipements dont elle a besoin pour recevoir et former notre jeunesse.

Il ne faut pas que la réforme de l'enseignement serve de « barrage » à de trop nombreux enfants.

L'enseignement technique doit disposer des installations nécessaires pour recevoir tous les candidats.

Après leur formation, le placement des jeunes doit être assuré.

Des centres sportifs, maisons de jeunes, foyers doivent être mis à la disposition des nouvelles générations avec une aide véritablement substantielle de l'Etat.

Il faut assurer à la femme la véritable égalité et l'indépendance à laquelle elle aspire comme chaque individu.

Electrices, électeurs,

Il est nécessaire de mettre un terme au prétendu plan de stabilisation, préjudiciable à l'expansion économique comme aux travailleurs. Il faut éviter le chômage, accepté et peut-être souhaité par les tenants du pouvoir, et le considérer comme un des pires maux de l'humanité.

Plein emploi et sécurité de l'emploi demeurent la préoccupation légitime de tous les hommes et la condition de la dignité et de leur bonheur.

Il faut donner à toutes les familles les logements nécessaires.

Aider les handicapés de toutes sortes, ainsi que les personnes âgées.

Rendre justice aux anciens combattants et à ceux qui ont fait la guerre d'Algérie.

La France a un besoin considérable d'hôpitaux. La construction du nouveau centre hospitalier universitaire doit être mise à exécution. Aucun motif ne saurait expliquer le retard de l'Etat à y apporter sa participation.

Chers compatriotes,

La politique de centralisation et de concentration fait peser les risques d'asphyxie et d'exode sur des régions comme la nôtre. Nous n'en connaissons que trop l'incidence pour nos petites entreprises. La décentralisation industrielle doit être menée dans un cadre cohérent, en fonction d'une politique d'équipement et d'équilibre humain.

Dans cet esprit, il serait possible d'augmenter l'industrialisation de notre région et souvent, d'y développer les activités existantes.

L'aménagement des campagnes doit être l'antidote à leur désertion.

La valeur de notre agriculture peut être considérablement améliorée. Or, malgré un travail incessant et des efforts de toutes sortes, la terre ne nourrit plus ceux qui la cultivent.

La forêt, sur les sols n'ayant pas d'autre utilisation, pourrait être l'auxiliaire de l'industrie papetière et employer une importante main-d'œuvre.

Quant à notre élevage, l'un des meilleurs de France, il est susceptible de fournir des quantités encore plus importantes de viande. Le problème essentiel étant ici l'organisation de la vente.

Dans notre région, comme dans beaucoup d'autres, la situation de l'artisanat, cependant indispensable à la vie du pays, est précaire. Il faut des mesures législatives évitant les tracasseries, encourageant le jeune qui va débuter, permettant à l'artisan âgé, contraint à l'inactivité, de bénéficier d'une allocation vieillesse suffisante.

Le Plan élaboré par le pouvoir actuel n'est qu'un catalogue commode.

Il faut lui rendre ses conceptions et ses moyens, lui assurer un caractère démocratique et en faire le véritable cadre de l'action gouvernementale.

Le financement doit être délivré de l'arbitraire pour assurer l'équilibre de l'économie et la modernisation du pays.

Mais il faut d'abord une fiscalité plus équitable. Or, nos dirigeants actuels n'en ont pas pris l'initiative. Bien au contraire.

La taxe locale sera supprimée, mais elle est remplacée par la taxe à la valeur ajoutée. Il ne s'ensuivra aucune amélioration pour le consommateur. Artisans et commerçants continueront leur rôle de collecteurs d'impôts.

En huit années de pouvoir, le gaullisme a été incapable de réaliser la réforme fiscale. Les impôts indirects continuent d'être lourdement ressentis par les travailleurs et les familles.

La réforme fiscale reste entièrement à faire. Il est urgent de :

— décharger les petits revenus et les salaires injustement imposés du fait de la hausse du coût de la vie ;

— mettre fin aux tracasseries des commerçants et artisans.

Electrices, électeurs,

Au moment où nous voyons s'opérer dans la région parisienne une concentration humaine excessive, ce n'est qu'une raison de plus pour moi de souhaiter la revitalisation de notre région. C'est je le crois, l'intérêt même de la France.

Patiemment, l'œuvre de modernisation a été menée. Vous ne pouvez laisser des irresponsables démolir ce qui est acquis et compromettre un avenir prometteur.

Mes préoccupations locales sont de voir Limoges devenir un centre économique, industriel, commercial, mais aussi intellectuel, la véritable plaque tournante du centre de la France, suite logique de son grand passé. Pour cela, il lui faut l'équipement complet d'une capitale de région et lui assurer tous les moyens de communication du rail, de la route et de l'aviation.

Nos communes rurales, dont la population diminue d'une manière angoissante, pourraient connaître un tout autre sort. Beaucoup seraient susceptibles de recevoir des entreprises.

Le tourisme, aujourd'hui naissant, favorisé par la beauté de nos sites, par des aménagements rationnels, doit procurer aux citadins de notre région ou de l'extérieur, une agréable relaxation, en redonnant vie à une grande partie de nos communes.

Fidèle à l'idéal qui a guidé ma vie, je souhaite contribuer à l'élaboration d'une société fondée sur le respect des droits de la personne humaine, qui saura, dans l'ordre, dans l'harmonie, dans la démocratie, dans la paix, assurer le progrès toujours plus large.

Vive la Haute-Vienne républicaine et socialiste !

René REGAUDIE

Député sortant
Maire de Châteauneuf-la-Forêt
Président du Conseil général

Remplaçant éventuel :

Robert LECOMTE

Commerçant
Adjoint au maire de Limoges

Electrices, électeurs,

Je n'ai rien à ajouter à la profession de foi de mon ami René Regaudie.

Je m'emploie et m'emploierai à lui apporter mon plus total concours : Désigné par mes collègues du conseil municipal de Limoges à la fonction d'adjoint au maire,

délégué à l'expansion économique et au commerce, puis ensuite à celle de la jeunesse et des sports, j'accomplis ces différentes tâches avec enthousiasme, apportant ma contribution à la gestion et la défense des intérêts de notre belle ville.

Soucieux du développement et de la pratique de tous les sports, je veille, en outre, à mettre tout en œuvre pour aider au maximum les réalisations et aspirations des associations de jeunes.

Je suis persuadé que les électrices et les électeurs de la 1re circonscription de Limoges sauront reconnaître l'immense travail accompli dans tous les domaines par le président René Regaudie, et voteront en masse, dès le premier tour, pour assurer le succès de ce grand défenseur des institutions républicaines.

2e CIRCULAIRE

Chères électrices, chers électeurs, chers amis,

Par votre vote de dimanche, vous nous avez placés en tête de tous les candidats en présence.

Nous sommes profondément émus de la marque de fidélité et de confiance que vous venez de nous témoigner ; nous vous en exprimons nos très vifs remerciements et nous vous assurons de notre attachement à notre cher Limousin, à la République et à la démocratie.

Les campagnes odieuses qui ont été faites contre nous n'ont ébranlé ni notre courage, ni notre résolution.

Il faut encore nous aider le 12 mars en nous donnant votre appui total et en affirmant votre volonté de liberté, de justice et de progrès dans la paix et la prospérité.

René REGAUDIE
Député sortant

Remplaçant éventuel :
Robert LECOMTE

DEUXIÈME CIRCONSCRIPTION

Cantons de : Aixe-sur-Vienne, Châlus, Nexon, Oradour-sur-Vayres, Pierre-Buffière, Rochechouart, Saint-Germain-les-Belles, Saint-Junien, Saint-Laurent-sur-Gorre, Saint-Mathieu, Saint-Yrieix-la-Perche.

M. Marcel RIGOUT
(Candidat Fédération de la gauche démocrate et socialiste)
élu le 12 mars 1967
(C.)

1re CIRCULAIRE

Electrices, électeurs,

La politique actuelle ne peut continuer !

Les candidats U.N.R. se présentent comme les sauveurs du Limousin. En réalité, leur propagande outrancière cherche à cacher les responsabilités du régime dont ils sont les instruments.

Le Gouvernement

— bloque les salaires et s'oppose, aux côtés des gros industriels qui financent l'U.N.R., aux revendications des travailleurs.

Le Ve Plan

— prévoit 600.000 chômeurs ;

— accélère l'exode rural (4.600 personnes par an en Haute-Vienne).

Les impôts écrasent de plus en plus les couches laborieuses

— mais l'Etat ne consacre aux réalisations les plus urgentes que des sommes très insuffisantes (logements, Education nationale, hôpitaux, équipements, etc.).

— les collectivités locales, sur qui l'Etat se décharge de ses propres obligations, ont de plus en plus de peine à réaliser (voirie, adductions d'eau, etc) ;

— en même temps, les grandes sociétés capitalistes s'enrichissent scandaleusement, et le quart du budget est consacré aux dépenses militaires.

Le Parti communiste français a dénoncé et combattu ce régime dès son avènement.

Il refuse le retour au passé.

Il veut la stabilité qui sera assurée :

— par la mise à la raison des puissances d'argent et l'instauration d'une démocratie réelle ;

— par l'élection d'une véritable Assemblée Nationale ;

— par le respect de la volonté populaire ;

— par la cohésion de toutes les forces démocratiques soudées par un programme commun de gouvernement.

Le Parti communiste français a un programme réaliste et constructif qui permettrait :

— d'aboutir à une sérieuse expansion de l'industrie ;

— de créer une agriculture moderne en développant la coopération sous toutes ses formes ;

— de redonner vie à l'artisanat, au petit commerce ;

— d'améliorer considérablement les conditions de vie de tous les travailleurs ;

— d'offrir une perspective à la jeunesse et de donner une retraite décente aux personnes âgées de la ville et de la campagne.

Le Parti communiste, parti de la paix

Il lutte pour l'arrêt de l'agression américaine au Vietnam, s'oppose aux prétentions des revanchards allemands à posséder des armes nucléaires et à la renaissance du nazisme ; il agit pour la dissolution simultanée de tous les blocs militaires, pour la coopération européenne et internationale, pour le désarmement.

Il veut l'indépendance vis-à-vis de l'impérialisme américain.

Le Parti communiste, parti de l'union

— Il a fait et continuera de faire les plus grands efforts pour réaliser l'union de toutes les forces démocratiques.

— Il se réjouit de l'accord conclu avec la Fédération de la gauche démocrate et socialiste ; son application loyale sonnera le glas des prétentions de l'U.N.R. en Haute-Vienne et ailleurs.

— Il estime qu'il faut aller plus loin ; il lutte et luttera inlassablement pour que la gauche élabore un programme commun de gouvernement et affermisse son unité.

— Il est prêt à prendre toutes ses responsabilités dans un gouvernement démocratique.

L'action du Parti communiste français sera d'autant plus vite couronnée de succès que le nombre de voix recueillies dès le premier tour par ses candidats et le nombre de ses députés seront plus élevés.

Travailleuses, travailleurs, hommes et femmes de gauche, républicains, ne vous abstenez pas, votez en masse pour les candidats communistes !

Dès le premier tour, votez Marcel Rigout et Léon Pagnoux, contre le pouvoir personnel, pour une démocratie nouvelle de progrès social et de paix qui assurera la prospérité de notre région.

Dès le premier tour, votez Marcel Rigout et Léon Pagnoux pour donner à nos propositions unitaires la force de dizaines de milliers de suffrages.

Votre bulletin de vote ne doit comporter aucune rature, sous peine d'être annulé.

MARCEL RIGOUT

Candidat du Parti communiste français pour l'union des forces de gauche et démocratiques.

Marcel Rigout, que le Parti communiste présente à vos suffrages, avec Léon Pagnoux pour la troisième fois consécutive vous est bien connu. C'est tout jeune qu'il est devenu directeur de « l'Echo du Centre », membre du Comité central et secrétaire de la Fédération communiste.

Ouvrier professionnel, il connaît bien les difficultés et les aspirations de ceux qui travaillent. Sa compétence, son dynamisme sont reconnus de tous. Il a une vue claire des solutions démocratiques susceptibles d'assurer le progrès social, le développement économique de la région.

Seules, des manœuvres politiciennes l'ont empêché d'être votre député en 1962. Vous réparerez cette injustice dès le 5 mars prochain.

Remplaçant éventuel :

LÉON PAGNOUX

Léon Pagnoux n'a pas besoin de vous être présenté. Son activité dans la défense des petits et moyens paysans, la confiance que lui ont faite les électeurs de Rochechouart, dont il est maire et conseiller général, le désignaient bien pour être le compagnon de Marcel Rigout.

Voici comment nous entendons remplir notre mandat si vous nous accordez votre confiance.

Désignés par les organisations, militants et élus de la circonscription pour les représenter dans cette compétition électorale, nous apprécions l'honneur et la confiance qui nous sont faits, et nous mesurons les responsabilités qui nous incombent.

Si nous sommes élus, notre règle de conduite pourra se résumer en deux mots : fidélité et dévouement.

Fidélité à nos idées, à nos engagements, à notre programme.

Dévouement aux justes causes et aux intérêts de la population, des municipalités, de la circonscription, de la région et du pays.

Pour remplir notre mandat avec honneur, nous entendons bannir tout sectarisme et travailler en étroite collaboration avec la population et tous les élus, maires et conseillers généraux en particulier.

Les visites que nous avons effectuées auprès de tous les élus, que nous remercions

de leur accueil et de leur compréhension, ont montré que cette collaboration est possible, nécessaire et fructueuse.

Aussi prenons-nous l'engagement de tenir régulièrement des permanences et d'assurer des comptes rendus de mandat aux chefs-lieux de cantons, pour faciliter les contacts, recevoir les vœux, pour permettre une information réciproque de l'élu et de ses électeurs.

Nous savons quelles sont les nombreuses obligations d'un parlementaire. Pour les remplir, il doit s'y consacrer entièrement. Si nous avons été désignés comme candidats, ce n'est pas pour satisfaire des ambitions personnelles, mais au contraire pour servir avec désintéressement les droits et les justes aspirations de nos compatriotes et de notre région qui veut et doit revivre.

En nous élisant, vous choisirez, au lieu de la démagogie et des promesses fallacieuses, la garantie d'une activité sérieuse, persévérante et ferme, vous choisirez l'efficacité.

Ce choix, vous le ferez, car il répond à vos intérêts et à vos espérances.

Vive notre circonscription !

Vive la démocratie nouvelle que nous bâtirons ensemble !

2e CIRCULAIRE

Citoyennes, citoyens,

Dimanche dernier, près d'un électeur sur deux nous a placés, mon ami Léon Pagnoux et moi, largement en tête de tous les candidats.

Merci à toutes et à tous de cette admirable confiance. Merci à tous les artisans de ce premier et grand succès. Pierre Rabaud et Guy Cuisinier, candidats de la Fédération de la gauche se sont désistés en notre faveur. Ils lancent un appel à leurs électeurs (voir au verso).

Hélène Constans et Alphonse Denis ont pris la même décision en faveur de René Regaudie à Limoges-Châteauneuf et de Louis Longequeue à Limoges-Bellac.

Ainsi, l'application loyale de l'accord national conclu entre le Parti communiste, la Fédération de la gauche démocrate et socialiste et le P.S.U. va permettre, dans les trois circonscriptions de notre département, de parachever l'échec des candidats de l'U.N.R., malgré l'ampleur des moyens mis à leur service.

70 % d'entre vous ont voté à gauche. Ensemble, dimanche prochain, vous allez, en nous élisant, travailler au succès de l'idéal républicain qui nous anime tous.

Elus, nous serons demain au service de tous.

Notre dévouement, notre fidélité, notre tolérance et l'attachement que nous portons à cette circonscription sont connus de vous tous.

Comme nous l'avons dit avant le premier tour, nous entendons, par la tenue de permanences dans les chefs-lieux de canton, faciliter le contact entre l'élu et l'électeur. La collaboration nécessaire avec tous les élus locaux et cantonaux, nous entendons l'assurer par des visites et des réunions de travail.

Nous allons œuvrer ensemble à la défense de vos droits et intérêts et au développement économique et social de la région.

Nous allons œuvrer ensemble à vaincre le pouvoir personnel et à bâtir une République authentique.

L'union solide de tous les républicains est nécessaire pour cela. Elle est en marche. Rien ne l'arrêtera.

Par votre vote massif et enthousiaste, vous aiderez au triomphe de cette grande espérance.

Pas d'abstention ! Tous aux urnes !

Votez et faites voter républicain !

MARCEL RIGOUT

Remplaçant éventuel :

LÉON PAGNOUX

Appel de Pierre Rabaud et Guy Cuisinier en faveur de Marcel Rigout et Léon Pagnoux.

Pierre Rabaud et Guy Cuisinier remercient les nombreux électeurs qui leur ont fait confiance au premier tour et, conformément aux décisions prises sur les plans départemental et national, les appellent à voter pour le candidat le mieux placé pour battre l'U.N.R. : Marcel Rigout et son suppléant Léon Pagnoux, qui seront les représentants uniques de toutes les forces de gauche et démocratiques.

Pierre Rabaud. Guy Cuisinier.

Appel de l'union des gauches

Electrices, électeurs,

Dimanche dernier, le suffrage universel a placé, en tête des candidats, Marcel Rigout.

Dimanche prochain, il sera, face au candidat de l'U.N.R., le représentant unique de toutes les forces de gauche et démocratiques.

Tous vos suffrages doivent se réunir sur son nom et sur celui de Léon Pagnoux, suppléant, pour confirmer la victoire de tous les républicains.

La Fédération de la gauche démocrate et socialiste.
La Fédération communiste.

Attention ! Pas d'abstention !
Ne raturez pas votre bulletin sinon il serait nul.
Votez Marcel Rigout, Léon Pagnoux.

TROISIÈME CIRCONSCRIPTION

Cantons de : Ambazac, Bellac, Bessines-sur-Gartempe, Châteauponsac, le Dorat, Laurière, Limoges-Ouest, Magnac-Laval, Mézières-sur-Issoire, Nantiat, Nieul, Saint-Sulpice-les-Feuilles.

M. Louis LONGEQUEUE
(Candidat Fédération de la gauche démocrate et socialiste)
élu le 12 mars 1967
(F.G.D.S.)

1re CIRCULAIRE

Chères électrices, chers électeurs,

A deux reprises, en 1958 et en 1962, vous m'avez choisi pour représenter à l'Assemblée Nationale la circonscription de Limoges-Bellac.

Désigné, en compagnie d'André Cluzeau, par la Fédération de la gauche démocrate et socialiste, je viens solliciter à nouveau vos suffrages, confiant dans votre décision, conscient d'avoir utilement travaillé pour notre région et rempli mon mandat.

*
**

Le 4 mars 1966, le journal « Paris-Presse-l'Intransigeant - France-Soir » publiait un grand article économique intitulé : « Limoges, capitale régionale, un pays méconnu en marche vers l'expansion industrielle, artistique et intellectuelle ».

J'ai la profonde conviction d'avoir contribué efficacement à ce renouveau de Limoges et du département. L'empressement que, depuis quelques mois, certains mettent à s'attribuer ce mérite, permet de mesurer l'œuvre accomplie par vos élus, œuvre dont ils sont légitimement fiers.

*
**

Décidé à persévérer dans mon action en faveur de tous, je fais appel à toutes les bonnes volontés et je m'adresse à votre bon sens, à votre raison, au juste souci de vos légitimes intérêts. Pour ma part, je vous donne l'assurance que je continuerai, comme par le passé, à apporter toute mon ardeur, tout mon dévouement et toutes mes forces au service de la ville et du département où je suis né et où j'ai toujours vécu.

*
**

Mais l'action d'un député ne se borne pas à son activité dans sa circonscription. Par ses votes à l'Assemblée Nationale, il oriente la politique de l'Etat sur les grands problèmes nationaux et internationaux. C'est pourquoi du choix que vous ferez le 5 mars prochain dépend forcément l'avenir de notre pays. N'est-il pas naturel alors que je précise mes positions ?

On vante les bienfaits de la stabilité et d'un exécutif fort. Cette stabilité, à laquelle je suis acquis, ne peut pas être seulement la pérennité des hommes au pouvoir. Elle doit concerner aussi les institutions. En effet, la constitution actuelle, approuvée par le peuple, doit être respectée, dans son esprit et dans sa lettre, par ceux qui ont la mission de la faire appliquer.

Les modifications qui apparaissent nécessaires après huit ans d'expérience doivent être apportées en observant les modalités prévues dans ce but par la constitution elle-même.

En politique extérieure, l'indépendance de notre pays ne saurait être séparée d'une politique de paix et d'amitié avec tous les peuples, ce qui proscrit les brusques revirements que rien ne justifie, ainsi que les mouvements d'humeur et les manques de courtoisie qui l'ont fâcheusement caractérisée ces derniers temps.

L'Europe unie, notre premier objectif, doit demeurer ouverte à toutes les nations et préfacer, par-dessus les frontières, la fraternité entre tous les hommes.

*
**

La politique intérieure de la France ne saurait être fondée que sur le respect des droits de l'homme et des grands principes de la République. Pour cela, il faut notamment que radiodiffusion et télévision utilisées par l'actuel pouvoir, essentiellement pour tenter d'infléchir dans un certain sens le jugement politique des Français, retrouvent toute l'objectivité désirable. L'O.R.T.F. doit être neutre et refléter les différents courants d'opinions.

Les impôts, recouvrés par l'Etat ne doivent pas être gaspillés dans des opérations de prestige, alors qu'ils font tant besoin à la collectivité pour son équipement et pour l'amélioration des conditions de vie, en particulier dans notre département.

Deux objectifs me paraissent primordiaux : la construction de logements sociaux et l'étude, en vue de leur solution dans un sens démocratique, des importantes questions concernant l'Education nationale.

D'autres intérêts me sont également sacrés : ceux des personnes âgées ou économi-

quement faibles, ceux des anciens combattants et victimes de la guerre, ceux de notre jeunesse dont il faut assurer l'avenir.

Les problèmes agricoles, toujours pendants, doivent, avec l'aide de l'Etat, recevoir une solution favorable en permettant à ceux qui habitent loin de la ville, de pouvoir, à juste titre, bénéficier du même bien-être matériel. Ce n'est qu'à cette condition que cessera l'exode des campagnes. En particulier les problèmes spécifiques à notre région, — ceux de l'élevage, espoir du Limousin — ne pourront être résolus que par une organisation cohérente du marché de la viande, toujours promise depuis huit années, mais jamais réalisée.

Enfin, il importe au plus haut point que les problèmes concernant les salariés (ouvriers, fonctionnaires, retraités), les artisans, les petits et moyens commerçants soient résolus, une bonne fois, dans la justice afin que chacun ait à sa disposition des revenus permettant une vie familiale décente sans qu'il faille sans cesse, pour obtenir la reconnaissance de son dû et de ses droits, recourir à des moyens de pression.

***

Voilà mes objectifs essentiels.

Peut-être est-ce trop demander, mais le socialiste que je suis voudrait qu'une fois établie la justice sociale, les hommes de ce pays — et ceux d'ailleurs — puissent se regarder comme des frères.

Louis LONGEQUEUE

Maire de Limoges — Conseiller général — Député sortant

Je m'associe à la profession de foi de mon ami Louis Longequeue, mais je tiens à souligner ce qu'il représente pour nous tous.

Il est tout le contraire de l'aventurier de la politique « parachuté dans notre région pour une opération de cuisine électorale ».

Il n'a jamais manié ni l'injure méprisable, ni la calomnie qui déconsidèrent celui qui les emploie.

Louis Longequeue, né en Limousin, est l'homme politique et l'administrateur intègre, connaissant tous les problèmes de Limoges et de notre région, défendant à tout instant et en tous lieux nos intérêts.

L'électrice, l'électeur limousin, le rural et le citadin, reconnaîtront en lui, demain comme hier, le digne représentant de la circonscription Limoges-Bellac, le défenseur de la République et de la démocratie.

André CLUZEAU

Vice-président du Conseil général — Maire de Bellac
Président du Syndicat intercommunal Bellac, Magnac-Laval, Châteauponsac, Nantiat Cieux
Président du Syndicat intercommunal d'alimentation en eau potable Bellac, Le Dorat (15 communes)

2e *CIRCULAIRE*

Electrices, électeurs, chers amis,

Je vous remercie.

Alors que depuis de longs mois, j'étais la cible des attaques les plus injustes et les plus méprisables d'adversaires politiques que n'ont pas rebutés les procédés déshonorants, vous m'avez porté en tête au premier tour de scrutin des élections législatives.

Je ne suis pas près, croyez-moi, d'oublier cette marque d'estime et de confiance que vous m'avez donnée.

Mais notre lutte n'est pas terminée : les tenants du pouvoir personnel n'ont pas désarmé et ils s'apprêtent à profiter de nos moindres défaillances.

C'est pourquoi, je demande à tous les républicains, désormais unis, à tous les démocrates, de faire en sorte que pas une voix ne s'égare ou ne me manque au second tour.

Il doit d'ailleurs en aller ainsi en faveur du candidat unique de la gauche dans chacune des trois circonscriptions de la Haute-Vienne.

Vous affirmerez de la sorte que notre département fait partie intégrante de la France, que ses habitants sont fiers, courageux, attachés à leurs libertés ainsi qu'à la paix et que leurs droits doivent être respectés.

Pour ma part, je continuerai, comme par le passé, à me consacrer de toutes mes forces au mandat que vous m'aurez confié.

Je le ferai dans l'intérêt de tous, en particulier des moins favorisés, avec la volonté d'obtenir le triomphe de la justice sociale et d'accélérer encore le développement économique de Limoges, de notre département et de notre région.

Louis LONGEQUEUE

Maire de Limoges — Conseiller général — Député sortant

Remplaçant éventuel :

André CLUZEAU

Vice-président du Conseil général — Maire de Bellac

Candidats uniques de la gauche et de la démocratie.

VOSGES

PREMIÈRE CIRCONSCRIPTION

Cantons de : Bruyères, Charmes, Châtel-sur-Moselle, Epinal, Rambervilliers.

M. Marcel HOFFER
(Candidat Vᵉ République)
élu le 12 mars 1967
(U.D. Vᵉ R.)

1ʳᵉ CIRCULAIRE

Electrices, électeurs,

En 1962, je me suis présenté à vos suffrages en vous demandant de confirmer le soutien que vous aviez massivement accordé au général de Gaulle au référendum du 28 octobre 1962, et vous m'avez élu à une très forte majorité.

Je vous disais ceci : « Homme neuf, je ne vous fais aucune promesse, sauf celle de travailler au service de l'intérêt public, pour la circonscription d'Epinal et pour le département des Vosges ».

L'échéance est arrivée. A vous de dire si cette promesse a été tenue en examinant quelques-uns des premiers résultats obtenus.

Sur le plan national :

— Une proposition de loi n° 368 a été présentée sur mon instigation par le groupe auquel j'appartiens et reprise à son compte par le Gouvernement Cette mesure accorde à plus de 500.000 personnes âgées titulaires de l'allocation aux vieux travailleurs salariés et de l'allocation aux mères de famille le bénéfice des prestations en nature de l'assurance-maladie du régime général de la Sécurité sociale.

— Une proposition de loi tendant à supprimer les abattements de zones (qui sont passées de 12 à 4).

— Une proposition de loi n° 2327 donnant le droit au maintien dans les lieux aux occupants de locaux d'habitation fournis par des entreprises industrielles au titre d'accessoire du contrat de travail, lorsque ces entreprises cessent leurs activités.

— J'ai participé, en outre, à l'étude de nombreuses autres propositions de loi dont je suis le cosignataire (fermage, expertise judiciaire, etc.) et j'ai été nommé rapporteur du budget des voies navigables et des ports qui intéresse directement notre circonscription en raison du passage du canal à grand gabarit Mer du Nord — Méditerranée.

Dans la circonscription :

Dans le domaine économique, les difficultés de l'emploi m'ont obligé à des recherches et à des démarches longues et difficiles pour un néophyte qui ne bénéficiait que du seul appui de sa détermination et de sa volonté d'aboutir. Enfin, j'ai pu constater que mes efforts n'étaient pas vains.

Dans les cinq cantons, j'ai pu intervenir efficacement, soit pour implanter de nouvelles industries, soit pour sauver des travailleurs qui étaient menacés de licenciement, soit pour permettre une installation définitive.

Ainsi :

— à Charmes, où une industrie doit s'installer ces prochains mois ;
— à Thaon-les-Vosges, où 150 emplois sont déjà créés et où une très importante usine va surgir du sol ;
— à Golbey, où un grand établissement s'achève et doit s'agrandir encore au cours des prochaines années. Un programme de 50 logements obtenus du F.I.A.T. accompagne cette opération ;
— à Aydoilles, où j'ai pu, grâce à l'action du CAPEV, diriger un atelier qui se transforme en petite usine ;
— à Lepanges, où 80 travailleurs ont pu être reclassés ;
— à Laval, où une extension permet la création d'un nombre d'emplois important ;
— à Rambervillers, où un très important établissement de la ville a pu trouver sur place les moyens de son développement alors que ses dirigeants étaient obligés de quitter le territoire de la commune.

Ces actions représentent déjà un nombre respectable d'emplois créés ou maintenus. Elles en représenteront plus de 1.500 dans un proche avenir. D'autres initiatives ont été prises, elles doivent se poursuivre pour obtenir un maximum d'efficacité.

Les cantons de Bruyères et de Rambervillers font l'objet d'une étude attentive. Déjà Rambervillers va prendre un nouveau départ avec son développement industriel et la construction d'une nouvelle tranche de logements. Pour Bruyères, j'ai pu obtenir la nationalisation de son lycée. La vallée de la Vologne pose un même problème que je m'attache à résoudre avec mon ami et suppléant René Balland, maire de Lepanges, qui en connaît parfaitement les données.

Enfin, j'ai proposé la création d'un groupement de communes, associées sous le nom de district de la Moyenne-Moselle. Ses vocations essentielles sont l'industrialisation et la construction de logements. Cet organisme n'a pas un an d'existence et doit prendre ses mesures pour fonctionner parfaitement. Il doit élaborer ses programmes à partir des besoins des 16 communes qui le composent. C'est ce qui se fait actuellement.

Cependant, le district a commencé son action par le lancement de programmes de construction de logements. Les premiers travaux commenceront dans quelques semaines pour 64 logements à Thaon-les-Vosges, et 56 à Charmes, 24 doivent s'édifier à Girmont... De plus, des programmes importants portant sur la construction de plus de 1.000 logements seront lancés à Thaon, Charmes, Châtel, Nomexy.

Par ailleurs, 54 logements à loyers accessibles aux personnes âgées et aux retraités vont être construits à Châtel-sur-Moselle, en attendant la mise au point d'autres programmes intéressant tous les cantons de la circonscription.

Ce compte-rendu de mandat est obligatoirement incomplet car il ne peut faire apparaître toutes les actions menées tant à la demande des organismes et des particuliers que pour aider les communes à surmonter des difficultés parfois graves (adduction d'eau, éclairage, voirie, assainissement, logement), les démarches, la permanence régulière...

Tel qu'il est cependant, il me permet de garder la tête haute en face de mes détracteurs et d'affirmer que, au moment où je me représente devant vous, notre circonscription commence à se tourner vers un meilleur avenir.

Aujourd'hui, nous vivons dans la paix, l'indépendance, avec un gouvernement stable, un parlement sans crise, des finances rétablies.

Au cours de la prochaine législature, il nous faudra :

— Consolider et développer les actions de la V[e] République.
— Réparer des injustices et des inégalités trop nombreuses encore.
— Poursuivre plus activement la politique d'aide aux personnes âgées, malades et handicapés.
— Améliorer les retraites agricoles et les amener à un niveau plus digne.

— Créer de nombreuses sections de formation professionnelle pour les jeunes et pour les travailleurs qui ont perdu leur emploi.

— Trouver enfin une solution acceptable aux demandes présentées par les anciens combattants (rapport constant, retraites, P.G., veuves...).

— Poursuivre l'augmentation du S.M.I.G., en dehors de la variation de l'indice du coût de la vie, et la suppression des zones de salaires.

— Accélérer les études portant sur l'avancement progressif de l'âge de la retraite (retraites féminines, emplois particulièrement difficiles).

— Respecter les principes de la liberté du commerce et de l'artisanat — neutralité de l'Etat.

— Favoriser le tourisme.

— Poursuivre l'action en vue d'obtenir une solution au problème de l'industrie textile.

— Maintenir l'effort en faveur de la jeunesse (sont prévus au V[e] Plan, piscines, salles omnisports, maisons de jeunes...), de l'enseignement et du développement de l'enseignement supérieur à Epinal.

— Développer et améliorer la politique poursuivie depuis 1962 en faveur des exploitations agricoles ; adapter les nouveaux textes aux besoins réels des exploitants.

— Améliorer encore la politique du logement et de la famille.

Electrices, électeurs de la première circonscription des Vosges, j'ai respecté les engagements pris en 1963. Pendant quatre ans, avec un inlassable dévouement, je vous ai consacré sans répit tout mon temps et ma peine. Vous connaissez ma volonté inébranlable de travailler pour le bien de tous. Je vous demande de me renouveler votre confiance afin que se poursuive l'œuvre entreprise et qui portera bientôt son plein effet.

Dès le premier tour, votez

MARCEL HOFFER

Député sortant
Président du district de la Moyenne-Moselle
Membre de la Commission de la production et des échanges
Rapporteur du budget des voies navigables et des ports
Ancien combattant — Ancien prisonnier de guerre
Ancien de Rawa-Ruska

Remplaçant éventuel :

RENÉ BALLAND

Maire de Lépanges

Avec de Gaulle,
Votez stabilité,
Votez majorité,
Votez Hoffer.

2[e] CIRCULAIRE

Electrices, électeurs, mes amis,

Dimanche dernier, par un vote massif sur mon nom, vous avez manifesté votre volonté profonde de me permettre de continuer à œuvrer d'arrache-pied pour notre circonscription et notre pays.

Je vous en remercie de tout cœur et je vous demande à toutes et à tous de renouveler votre geste du 5 mars 1967 et d'agir auprès de vos amis. Chaque bulletin compte. J'ai besoin de votre puissant soutien et de vos marques d'estime et de confiance pour vous représenter à l'Assemblée Nationale et défendre efficacement, et avec autorité, les intérêts de nos populations .

Vous connaissez maintenant les résultats de mon action, tant sur le plan national que sur le plan local. Vous connaissez aussi mon programme d'actions pour le mieux-être de tous et de chacun de vous.

Mes adversaires n'ont pas hésité à mener une inqualifiable campagne pour m'éliminer. Dans les réunions que j'ai tenues, j'ai vivement protesté, sans jamais oublier la courtoisie et le respect que nous nous devons tous.

J'ai surtout été amené à préciser les points importants suivants :

1° Usine M.I.B. — Oui, je le répète une fois encore, l'usine M.I.B. qui doit s'installer prochainement à Thaon-les-Vosges, n'a accepté de venir chez nous que sur ma seule initiative et sur mes démarches personnelles.

2° Retraites. — Oui, j'ai proposé au Gouvernement une politique du troisième âge, retraités et personnes âgées. C'est parce que j'ai estimé que notre société doit à nos anciens une considération et un niveau de vie plus dignes que je suis intervenu en leur faveur.

Confrontez les odieuses manœuvres de mes adversaires à la simple lecture de mon intervention à l'Assemblée Nationale le 20 octobre 1946, publiée au *J.O.* du 21 octobre 1964, intervention à laquelle le ministre répondait en substance : « De nombreux orateurs sont intervenus en faveur des personnes âgées. J'avoue que j'ai été particulièrement sensible, et je n'étais pas le seul, à l'émouvante intervention de Monsieur Hoffer... ».

3° Enfin, chacun sait que j'ai toujours désiré coopérer avec tous les hommes en place car nous sommes, les uns et les autres, les représentants de tous.

Vous savez avec quelle foi et quelle loyauté j'ai travaillé, tant sur le plan national que sur le plan de notre circonscription.

Vous savez qu'en toutes circonstances, chacun de vous a pu mettre à l'épreuve mon dévouement.

Avec mon suppléant, René Balland, maire de Lépanges, je vous propose simplement de me permettre de continuer l'œuvre entreprise pour que notre circonscription et notre pays, qui viennent de se prononcer massivement pour le maintien de l'efficacité et de la stabilité, continuent à progresser vers un avenir meilleur.

Le 12 mars 1967, votez tous

Marcel HOFFER

Député sortant
Président du district de la Moyenne-Moselle
Membre de la Commission de la production et des échanges
Rapporteur du budget des voies navigables et des ports
Ancien combattant — Ancien prisonnier de guerre
Ancien de Rawa-Ruska

Remplaçant éventuel :

René BALLAND

Maire de Lépanges

Avec de Gaulle,
Votez stabilité,
Votez majorité,
Votez Hoffer.

DEUXIÈME CIRCONSCRIPTION

Cantons de : Brouvelieures, Corcieux, Fraize, Provenchères-sur-Fave, Raon-l'Etape, Saint-Dié, Senones.

M. Maurice LEMAIRE
(Candidat Ve République)
élu le 12 mars 1967
(U.D. Ve R.)

1re CIRCULAIRE

Voici revenu l'instant du choix.

Pendant les quatre dernières années, jour après jour, sans répit, je me suis consacré à la défense des intérêts généraux, notamment à la tête de la Commission de la production et des échanges à l'Assemblée Nationale :

—141 textes de lois,
— 95 budgets des divers ministères économiques,
— J'ai personnellement présenté huit grands rapports.

Fort de l'autorité que me donnait ma réélection chaque année, sans concurrent au poste de président, j'ai poursuivi mon action économique dans ma circonscription de Saint-Dié. Chacun, ou bien m'a vu à l'œuvre, ou en a senti les effets dans tous les secteurs professionnels.

Le résultat le plus spectaculaire et le plus déterminant, fut obtenu dans la vallée du Rabodeau qui renaît aujourd'hui à l'espoir, à un tel point qu'il m'a fallu faire décider la construction en 1967, d'une centaine d'H.L.M. là où il y a deux ans à peine, dominait l'exode.

Aujourd'hui dans les cantons de Saint-Dié, Senones, Raon-l'Etape et Provenchères, il n'y a plus de point d'ombre. Mais il ne s'agit pas de relâcher l'effort. Il va falloir au contraire, poursuivre l'industrialisation partout et obtenir la construction de logements locatifs et de logements individuels de plus en plus nombreux, de foyers et d'H.L.M. spéciaux pour les personnes âgées.

Je développerai avec vigueur l'industrialisation et le logement qui gouvernent l'économie et entraînent le social et le culturel.

Des zones encore déshéritées vont faire tout spécialement l'objet de programmes précis. Il faut réanimer en particulier l'Est du canton de Saint-Dié, la région de Fraize-Plainfaing, les cantons de Corcieux et de Brouvelieures. La recherche des industries moyennes qu'il faut implanter en première urgence, est déjà commencée à Paris et en proche banlieue.

Comme grande toile de fond à tout cet ensemble, l'utilisation dans peu d'années, du tunnel de Sainte-Marie comme tunnel mixte ferroviaire et routier.

Les prémices sont favorables.

Les appuis les plus solides sont réunis.

Ce sera le grand essor pour toutes les activités.

Nous voulons :

— Pour notre région de Saint-Dié notre part de décentralisation — Toute notre part ;

— Notre part de logements — Toute notre part ;

— La progression de l'aide à tous les vieux travailleurs sans retraite suffisante. De 1958 à 1967, l'augmentation annuelle a été de 100 % : 1.051 F en 1958 et 2.200 F au 1er juillet 1967. Ce n'est pas encore assez !

— L'amélioration du sort des prisonniers de guerre, ascendants, veuves, grands invalides, au-delà de l'application du rapport constant ;

— L'abaissement progressif de l'âge de la retraite, en commençant par les femmes dès que les classes pleines (qui atteignent depuis vingt ans 875.000 jeunes hommes et jeunes femmes) entreront de plein-pied dans l'activité économique ;

— Le bénéfice des prestations de la Sécurité sociale pour les artisans et commerçants. Mise en application rapide de la loi du 12 juillet 1966 relative à l'assurance-maladie et à l'assurance-maternité pour les professions non agricoles ;

— Favoriser la productivité des entreprises, seul moyen efficace pour l'élévation des salaires avec pour conséquence, le maintien au foyer, d'un nombre croissant de mères de familles vosgiennes ;

— Pour toutes les entreprises industrielles et commerciales, surtout les petites et moyennes entreprises ;

— La liberté d'action ;
— La liberté de gestion ;
— La défense du droit de propriété sous toutes ses formes.

Conditions premières du progrès économique et social.

Dans l'enseignement.

Où un effort colossal a été fait qui se mesure par la montée du budget de l'Education nationale :

— 18,5 milliards de francs en 1967 contre 4 milliards en 1957 ;

— Combler les lacunes, apporter les corrections, et les harmonisations nécessaires. Ces lacunes, certes, n'étaient pas inattendues dans l'exécution d'un programme aussi étendu et sans précédent ;

— Harmoniser la carte scolaire des C.E.G. et C.E.S. notamment, établir un ramassage scolaire sans défaut et sans faille ;

— Harmoniser aussi les attributions de bourses qui sont passées de 492.000 en 1958 à 1 million 331.000 en 1966. Il faut aller plus loin !

Pour les jeunes :

— Développer les stades pour toutes les disciplines sportives ;

— Créer des maisons de jeunes, des centres d'accueil pour jeunes travailleurs.

Pour l'agriculture.

— Application des lois votées et en particulier de la dernière loi sur l'élevage qui intéresse tous les agriculteurs de la région de Saint-Dié.

Electeurs et électrices Vosgiens, voilà un programme qui n'étonnera aucun d'entre vous qui m'avez suivi depuis des années et qui savez par expérience que le passé est garant de l'avenir.

Une nouvelle fois, dans l'intérêt de votre région de Saint-Dié, vous voterez !

Maurice LEMAIRE
Député sortant — Ancien ministre
Commandeur de la Légion d'honneur pour faits de guerre exceptionnels
Croix de guerre 1914-1918 avec palme
Croix de guerre 1939-1945 avec palme
Croix de guerre belge 1914-1918 avec palme

Remplaçant éventuel :

André VAUCOURT
Conseiller municipal de Saulcy-sur-Meurthe

2e CIRCULAIRE

Il faut en finir.

L'homme à abattre, selon le représentant de M. Pierre Noël à Fraize, a résisté victorieusement.

Les chiffres parlent.

Dans toutes les communes, sauf quatre petites localités, je suis arrivé en tête de tous les candidats, même à Saint-Dié. Le vote de la circonscription reflète bien la majorité gaulliste de notre pays : 66 élus pour la Ve République, 208 ballottages favorables.

Ainsi, la majorité Ve République est assurée pour la prochaine législature. Personne ne le discute.

Dès lors, allez-vous voter dimanche pour un homme seul, appartenant à un parti minuscule (507.000 voix pour toute la France), noyé dans la Fédération de la gauche, aspirant à n'occuper qu'un strapontin dans l'opposition et en conséquence sans possibilité d'action soutenue et efficace ?

Non ! Vous continuerez à faire confiance à un homme d'expérience dont l'autorité est incontestée au Parlement comme au Gouvernement et dont le but est de poursuivre une politique d'expansion économique, industrielle et agricole et de développement social, touristique et culturel.

A un homme qui a créé dans la région de Saint-Dié plus de 4.200 emplois rien que dans les usines neuves.

Ou en serions-nous sans ce résultat exceptionnel ?

C'était son devoir de le faire, c'est vrai, mais qui aurait pu faire mieux ?

A un homme qui désire pousser encore l'industrialisation seule capable de créer les emplois nécessaires aux jeunes et d'augmenter les salaires.

A un homme qui veut aider les petits dans l'artisanat, le commerce et l'agriculture.

En outre supprimer les zones de salaires, améliorer les régimes de retraite, y compris pour les agriculteurs, abaisser l'âge de la retraite en commençant par les femmes.

Assurer l'avenir des jeunes notamment par le développement de l'enseignement professionnel et technique.

Donner aux personnes âgées de nouvelles assurances morales et matérielles.

M. Pierre Noël ne vous offre que des promesses.

Maurice Lemaire vous garantit une œuvre de progrès à l'image de son action passée.

Qui dit la vérité, celui qui s'appuie sur le vide des mots ou celui qui se fonde sur les faits ?

M. Pierre Noël a dépassé les bornes en se moquant de cette grande réalité de demain : l'utilisation du tunnel de Sainte-Marie comme tunnel routier.

M. Chambeiron — plus réaliste — en a compris l'intérêt dans sa réunion de Saint-Dié. Il y croit, il a raison.

Maurice Lemaire, lui seul, a tous les atouts pour réaliser ce boulevard de prospérité allant de Sélestat à Saint-Dié et à Raon-l'Etape ce qui changera les perspectives du peuplement et du développement de toute notre région.

Ouvriers, agriculteurs, commerçants, hommes et femmes de toutes conditions, ouvrez les yeux. Votre destin est entre vos mains. Ne le confiez pas à un démagogue sans programme véritable.

La vérité est là !

L'avenir aussi !

Vive de Gaulle !

Le 12 mars vous voterez :

MAURICE LEMAIRE

Député sortant — Ancien ministre
Commandeur de la Légion d'honneur pour faits de guerre exceptionnels
Croix de guerre 1914-1918 avec palme
Croix de guerre 1939-1945 avec palme
Croix de guerre belge 1914-1918 avec palme

Remplaçant éventuel :

ANDRÉ VAUCOURT

Conseiller municipal de Saulcy-sur-Meurthe

TROISIÈME CIRCONSCRIPTION

Cantons de : Gérardmer, Plombières-les-Bains, Remiremont, Saulxures-sur-Moselotte, le Thillot.

M. Christian PONCELET
(Candidat Ve République)
élu le 5 mars 1967
(U.D. Ve R.)

Vosgiennes, Vosgiens, mes amis,

En 1962, à une très forte majorité, vous m'avez élu député de notre circonscription de Remiremont.

J'ai pu mesurer toute l'étendue de vos besoins et, durant ces quatre années, j'ai partagé vos soucis, vos espoirs, vos joies.

Je vous ai servis, attentif à tous vos problèmes, m'efforçant de les résoudre, avec un absolu dévouement, un travail acharné, mais aussi avec mon cœur !

Les difficultés étaient grandes, mais tout a été mis en œuvre pour qu'aujourd'hui soit mieux qu'hier et que fort de votre confiance et de l'expérience du travail réalisé ensemble, demain soit mieux qu'aujourd'hui.

En 1962, je vous disais :

« Soyez assurés de ma volonté inébranlable de travailler en pleine collaboration avec vous et pour vous, au service de l'intérêt général de notre région. »

Il suffit d'ouvrir les yeux et d'être de bonne foi pour se rendre compte du chemin parcouru ensemble en ces quelques années.

Dès 1962, face à l'insuffisance des équipements et aux difficultés économiques de notre région, j'ai voulu, avant tout, que mon action soit celle d'un administrateur et j'ai la conviction d'avoir ainsi répondu à votre confiance.

Avec les maires et les conseils municipaux, je me suis attaché à réaliser l'équipement de nos communes (adduction d'eau, électrification, voirie, assainissement, logement, constructions scolaires, etc.).

Député de toutes et de tous, j'ai voulu, par un travail assidu, assurer à notre région l'expansion et le renouveau attendu de tous.

Industrie et emploi.

— Implantations d'industries nouvelles, reconversions des anciens tissages, défense et soutien des industries traditionnelles, telle a été mon souci.

— Polyfibres, la Société vosgienne de la chaussure, Gemmer-France et les nombreuses reconversions d'Etablissements textiles, m'ont permis d'apporter à la région des emplois nombreux et diversifiés (mécanique, bonneterie, chaussures, fibres synthétiques, confection, pièces automobiles, bois, etc.).

— Dans chaque canton de la circonscription, des zones industrielles sont répertoriées, prêtes à accueillir de nouvelles industries.

— Rapporteur du budget de l'industrie à l'Assemblée Nationale, j'ai été un des plus actifs défenseurs de nos industries traditionnelles (textile, bois, granit...).

Voies de communications.

— Amélioration des routes nationales et départementales, interventions en faveur de l'axe Bénélux-Bâle.

— Reconstruction des ponts (Le Ménil-Thillot, Vagney, Ramonchamp...).

Télécommunications.

— Le téléphone automatique intégral est en cours d'installation, son financement est assuré par des crédits d'Etat et départementaux.

Logements.

— Administrateur de l'Office départemental H.L.M., j'ai lancé des programmes de construction dans la quasi-totalité de nos communes tout en aménageant des lotissements pour accession à la propriété. — La modernisation de l'habitat rural est engagé.

Equipements sanitaires.

— Agrandissement de l'hôpital de Le Thillot, amélioration de l'Hôpital de Remiremont. Prochainement amélioration des hôpitaux de Cornimont et Plombières...

Défense des personnes âgées.

— Construction de foyers, humanisation des hospices...

Défense de notre agriculture.

— Lutte pour un meilleur prix des produits, décret sur les zones de montagne...

Développement du tourisme.

— Gîtes ruraux, villages de vacances, équipement hôtelier...

Avenir de notre jeunesse.

— Education nationale : construction lycée de Remiremont, C.E.S. Le Thillot, C.E.G. Eloyes. Le C.E.S. de Saulxures-Cornimont démarre, le C.E.T. féminin de Gérardmer est en cours de réalisation...

— Equipement sportif : construction de gymnase, stades, colonies de vacances. — Sont prévus au Ve Plan : piscines, salles omnisports, maisons de jeunes, etc.).

Mais tout ce que nous avons pu faire ensemble, dans notre petit coin lorrain, tout ce que nous entendons encore réaliser, nécessite en tout premier lieu la paix : paix à l'extérieur, paix à l'intérieur.

Electrices, électeurs ! Souvenez-vous de la France en 1958. Nous étions en guerre, les caisses de l'Etat étaient vides, les gouvernements instables et sans autorité, le Parlement divisé et impuissant, notre pays méprisé par l'étranger, la situation économique alarmante, etc.

Aujourd'hui,

— La paix, le bien le plus sérieux pour les peuples, est assurée à la France après 25 années d'une guerre incessante.
— Un gouvernement stable détermine sérieusement la politique de la nation.
— Un Parlement sans crise fixe le budget de l'Etat et les grandes lignes de la politique du pays.
— Les finances sont rétablies.

C'est ce qui nous permet d'œuvrer efficacement pour le bien de tous.
Mais il reste beaucoup à faire !!!

Mes activités passées sont vos meilleures garanties pour demain.

Unissant dans un même attachement ma grande et ma petite patrie auxquelles je consacre sans répit mon temps et ma peine, je m'engage à soutenir la Vᵉ République et la politique du général de Gaulle et à tout faire pour que la prospérité nationale soit encore mieux répartie, car si notre pays vit en paix, si la liberté est assurée, si le redressement français est en route, il est vrai que les Français les plus humbles, les personnes âgées, les jeunes ménages, connaissent une vie parfois difficile.

— Nous devons davantage penser à eux et faire un gros effort en leur faveur — j'y veillerai — (suppression des zones d'abattement, augmentaton des pensions, reclassement professionnel de nos aînés, avancement de l'âge de la retraite, surtout pour les femmes...).
— Nous devons atteindre les objectifs du Vᵉ Plan et obtenir ainsi un accroissement sensible du niveau de vie de tous.
— Nous devons préparer à notre jeunesse le cadre d'un avenir digne du passé de la France, de ses traditions et de ses espérances et en tout premier lieu garantir la formation et l'emploi.
— Bref, nous allons continuer à travailler tous ensemble, dans l'amitié et la simplicité, à la mise en place d'une société pacifique et toujours plus heureuse.
— Fidèle à mes amitiés, j'ai tenu à conserver comme suppléant celui qui fut déjà à mes côtés en 1962 : André Boileau, premier adjoint au maire de Fresse-sur-Moselle.

Homme cordial et accueillant, attentif à toutes vos doléances, il est celui que chacun approche, en tous temps, avec réconfort et espoir.
Tous les deux, avec cœur et dévouement, nous allons, si vous le voulez bien, continuer à servir.

Aussi, toutes et tous,

Vous voterez et ferez voter

CHRISTIAN PONCELET

Député sortant
Conseiller général
Premier adjoint au maire de Remiremont
Secrétaire de la Commission de la production et des échanges à l'Assemblée Nationale
Rapporteur du budget de l'industrie

Remplaçant éventuel :

ANDRÉ BOILEAU

Premier adjoint au maire de Fresse-sur-Moselle
Mutilé de guerre 1914-1918 — Médaillé militaire
Croix de guerre avec palme
Chevalier du Mérite combattant — Médaille de Verdun

Votez est un devoir...

QUATRIÈME CIRCONSCRIPTION

Cantons de : Bains-les-Bains, Bulgnéville, Châtenois, Coussey, Darney, Dompaire, Lamarche, Mirecourt, Monthureux-sur-Saône, Neufchâteau, Vittel, Xertigny.

M. Albert VOILQUIN
(Candidat Ve République)
élu le 5 mars 1967
(R.I.)

Electrices, électeurs,

Mars 1967, nous voici devant vous et, comme nous vous le disions en 1958 et en 1962, n'attendez donc pas de nous de vaines promesses, ce serait de la démagogie.

Nous venons donc à nouveau solliciter votre confiance, décidés à faire tout notre possible pour notre pays, notre département, notre région.

Nous n'avons certes pas à rougir des résultats actuels, mais nous savons combien reste grande la tâche à accomplir et si, sous l'égide du Président de la République, notre pays est maintenant en paix, il nous faut construire une France indépendante, prospère et fraternelle au sein d'une Europe unie et dans un monde réconcilié.

Le programme est vaste et il convient que nous en rappelions certains points essentiels :

Agriculture.

De nombreux progrès ont été accomplis en matière d'adduction d'eau, d'électrification, d'habitat rural, mise en application de la loi d'orientation agricole, la loi complémentaire, sans oublier :

— sur le plan des exploitations : le remembrement, les zones spéciales d'action rurale, le F.A.S.A.S.A., etc. ;

— sur le plan humain : l'amélioration de la législation sociale, l'effort d'équipement, l'enseignement agricole ;

— sur le plan des débouchés : le F.O.R.M.A. des groupements des producteurs, la politique agricole, européenne, etc.

La situation des agriculteurs doit faire l'objet d'une attention permanente. Les réformes des structures doivent permettre le maintien d'exploitations de type familial, rentables et nécessaires.

L'augmentation du revenu des agriculteurs doit être plus rapide que celle des autres catégories et il convient d'abroger les ordonnances relatives aux bouilleurs de cru et de rechercher une solution rationnelle.

Les travailleurs

doivent participer à tous les profits qui sont nés de l'expansion et s'associer à la gestion économique par leur participation aux organismes nationaux, régionaux et professionnels.

L'éducation nationale.

Une œuvre considérable a été réalisée dans le domaine des équipements comme dans celui de la démocratisation des enseignements. Il convient de veiller à la mise

en place des organismes de formation professionnelle, d'achever la réforme de l'enseignement, d'organiser l'obligation de la scolarité jusqu'à 16 ans, d'encourager l'enseignement agricole, l'apprentissage artisanal, et d'apporter à des jeunes, toujours plus nombreux, la possibilité d'un avenir meilleur, continuer aussi sur le plan de la culture et du sport, l'action en faveur de la jeunesse.

Les familles.

Le logement doit faire l'objet d'un effort accru ; certes le rythme de la production a doublé, mais il faut accélérer, si possible, la réalisation de l'objectif du Vᵉ Plan et poursuivre la politique d'allocation logement en faveur des familles, sans oublier l'aide qui leur est indispensable.

Classes moyennes.

Nous voulons poursuivre les efforts entrepris afin d'assurer leur maintien mais aussi leur épanouissement au sein de la Nation, éviter de les voir disparaître, au contraire, les revivifier et prendre en leur faveur les mesures qui s'imposent.

Les personnes âgées

n'ont pas été oubliées ; d'importantes réformes ont été réalisées en faveur des exploitants agricoles, des commerçants, des artisans, etc. L'amélioration des retraites dans tous les domaines, la rénovation de nos équipements hospitaliers doivent garantir les Français et les Françaises de la maladie et leur faire espérer une vieillesse décente. Dès que possible, l'âge de la retraite devra être avancé.

Les anciens combattants et victimes de la guerre

doivent également voir leurs droits respectés et, éventuellement, leur situation s'améliorer au fur et à mesure qu'ils avancent en âge.

Nous avons d'ailleurs à ce propos permis l'augmentation du Fonds national des offices.

— Nous n'avons pas pour autant négligé la fonction publique et nos interventions à l'occasion du budget des P.T.T., de l'Education nationale, des Finances et autres organismes nous ont permis d'intervenir en faveur des personnels de la fonction publique et du secteur nationalisé.

— Nous avons demandé l'amélioration du réseau de l'O.R.T.F., le maintien de nos lignes de chemin de fer secondaires et nous avons exigé et obtenu le maintien du quart de place pour les soldats du contingent à l'occasion de leurs permissions de courte durée.

— L'aménagement du territoire n'a pas été un de nos moindres soucis et nous continuons à apporter aux problèmes économiques vosgiens en général et à ceux de la Vôge et de la Plaine en particulier toute l'importance qu'ils méritent en vue d'une véritable décentralisation et d'un plein emploi.

— En matière de politique étrangère, l'indépendance de la France lui permet de rester membre de l'alliance atlantique. Nous avons déjà accompli la réconciliation de la France et de l'Allemagne, été à l'origine de l'entente avec les pays de l'Est et mis en route le Marché commun industriel et agricole.

C'est donc le programme que mon excellent ami, Monsieur Paul Didier, et moi-même, vous proposons en même temps que nous vous exposons rapidement ce qui a pu être fait.

Nous avons voulu, la main dans la main, travailler pour nos populations et si

vous nous faites confiance encore le 5 mars prochain, c'est avec notre seule volonté de servir à quelque chose et de vous servir, Vosgiens et Vosgiennes, que nous nous présentons à vos suffrages.

Vivent la Plaine, la Vôge !
Vive la République !
Vive la France !

ALBERT VOILQUIN

Candidat Vᵉ République — Républicain indépendant
Député sortant
Conseiller général
Maire de Neufchâteau
Secrétaire et rapporteur de la Commission de la défense nationale
Président de la Commission du budget du Conseil de l'Europe
Ancien combattant 1939-1945
Ancien P.G. — Ancien C.V.R.

Remplaçant éventuel :

PAUL DIDIER

Maire de La Haye
Conseiller général de Bains-les-Bains
Président des exploitants forestiers et scieurs Vosges Plaine
Président du Syndicat d'électrification Saône-Côney
Membre de la Commission de l'agriculture au conseil général

YONNE

PREMIÈRE CIRCONSCRIPTION

Cantons de : Aillant-sur-Tholon, Auxerre-Est, Auxerre-Ouest, Bléneau, Charny, Coulanges-la-Vineuse, Courson-les-Carrières, Saint-Fargeau, Saint-Sauveur, Toucy.

M. Louis PÉRILLIER
(Candidat Fédération de la gauche démocrate et socialiste)
élu le 12 mars 1967
(F.G.D.S.)

1re CIRCULAIRE

Electrices, électeurs de la circonscription d'Auxerre,

Maire d'une commune de la Puisaye, marié dans une famille de l'Yonne à une institutrice de l'enseignement public, père de cinq enfants, je me présente à vos suffrages comme candidat de la Fédération de la gauche démocrate et socialiste.

Au cours d'une longue carrière qui m'a amené à occuper tous les grades de l'administration préfectorale, je crois avoir acquis une large expérience des problèmes administratifs, économiques et sociaux. Je serais heureux de mettre cette expérience au service d'une population qui a besoin d'être défendue.

La Fédération, dont le président est François Mitterrand, est le fruit du regroupement de trois familles politiques : le parti socialiste S.F.I.O., le parti radical, la Convention des institutions républicaines, qui réunit elle-même des clubs et des citoyens engagés dans le combat républicain de François Mitterrand. La Fédération représente un effort d'union et de simplification de la vie politique par la diminution du nombre des partis. Nous croyons que cet effort répond au vœu de l'opinion.

Le programme de la Fédération est le résultat d'études approfondies et de confrontations démocratiques, dont nous mentionnons ici les dispositions principales :

— Elimination du pouvoir personnel. Un peuple majeur, héritier d'une vieille civilisation, ne peut, sans manquer à sa dignité, s'abandonner entre les mains d'un homme, lui confier son destin et celui de ses enfants. En outre, de Gaulle n'est pas éternel. Son règne touche à sa fin. Pensons à la suite.

— Pour assurer la stabilité politique : un contrat de majorité entre le Gouvernement et l'Assemblée sera établi pour la durée de la législature, avec retour devant les électeurs en cas de vote de censure.

— Droit des citoyens à l'information libre et indépendante.

— Renonciation à la force de frappe.
Signature du Traité de Moscou sur la cessation des essais nucléaires.
Participation de la France à la Conférence du désarmement.

— Organisation de la sécurité collective et règlement des conflits par l'arbitrage.

— Construction d'une Europe démocratique, les Etats-Unis d'Europe, à forme fédérale

— Une politique hardiment sociale (rémunérations, retraites, conditions et protection du travail) définie dans un dialogue confiant avec les organisations syndicales.

— Droit au travail. Plein emploi.

Suppression des zones de salaires.

— Une politique d'investissements au service de l'expansion économique. Développement des équipements collectifs. Planification démocratique. Nationalisation des industries d'armement.

— Priorité des priorités à l'éducation nationale et à la formation professionnelle, sans laquelle la réforme de l'enseignement est inopérante.

— Revalorisation de la fonction enseignante.

Equipements sportifs et sociaux-culturels.

Développement des constructions scolaires, notamment pour les écoles maternelles et l'enseignement technique.

Augmentation des bourses et allocations d'études et des crédits pour les inadaptés. Maintien des C.E.G.

Gratuité réelle de l'enseignement et égalité des chances. Gratuité des transports scolaires.

— Abaissement de la majorité civile et civique à 18 ans.

— Construction de 600.000 logements par an, dont 350.000 logements sociaux. Allocation-logement.

— Promotion de la femme. Planning familial.

— Pour les anciens combattants et victimes de guerre : respect du rapport constant et des promesses solennelles.

— Le droit à la santé exige la modernisation du secteur hospitalier avec des salaires décents pour le personnel.

— Aide effective aux personnes âgées. Retraite à 60 ans. Relèvement à 25.000 AF par mois de la pension des vieillards économiquement faibles.

— Pour les rapatriés : indemnisation des biens spoliés. Amnistie totale.

— Abaissement de la durée du service militaire à 12 mois, puis à 8 mois.

— Agriculture : Aide à la modernisation et à la coopération. Création de sociétés foncières pour l'achat de terres et leur mise à la disposition des agriculteurs, avec des loyers raisonnables et des baux de longue durée. Attribution à 60 ans de l'indemnité viagère de départ. Droits accrus pour les organisations syndicales et professionnelles dans la gestion des organismes chargés d'élaborer les réformes de structure. Etude d'une indexation des prix au plan européen dans le Marché commun.

— Fiscalité : Simplification du régime des impositions, taxation des plus-values, relèvement des abattements à la base et aménagement des barèmes des tranches de l'impôt sur le revenu.

Détaxation des produits de consommation courante.

Révision et simplification, en accord avec les professions, des charges fiscales qui pèsent sur le commerce, la petite industrie et l'artisanat.

Réforme profonde des finances communales par l'attribution de ressources propres aux communes.

— Organisation des transports départementaux, basée sur la notion de service public, subventionnée par le département.

— Développement du tourisme sous toutes ses formes.

— Accélération de la réalisation des adductions d'eau et lutte contre la pollution, etc.

Nous nous appliquerons enfin à provoquer la renaissance de l'esprit civique étouffé par huit ans d'intoxication, à réhabiliter les élus, à faire participer les citoyens à la vie publique.

***

Ceux qui vous font un tableau euphorique de la condition des Français sous le régime gaulliste oublient de vous dire que les salariés les plus modestes ont fait les frais d'une expansion qui a surtout profité aux classes les plus aisées. Ils omettent de vous parler du retard que la France a pris sur ses voisins dans des domaines tels que le logement, les autoroutes, le téléphone, l'adduction d'eau, parce que le tiers du budget est consacré à des dépenses improductives.

*
* *

Si vous m'accordez votre confiance, je remplirai ma mission en demeurant en rapports étroits avec les organisations professionnelles, les élus, les maires qui pourront faire appel à ma connaissance des affaires communales et, bien entendu, avec la population.

Une pratique prolongée de la vie publique m'a appris toute l'importance des contacts humains. Ceux qui me connaissent savent que je suis un homme simple qui n'a jamais été grisé par les honneurs.

Sans doute éprouvez-vous, après certaines déceptions, le désir d'être représentés par un homme sérieux qui s'intéressera de près à vos problèmes.

Mon suppléant Gérard Vée, ancien député, conseiller général, est bien connu de vous. Vous savez le dévouement dont il a fait preuve, l'action qu'il a menée avec persévérance au service de cette région. C'est dans le même esprit réaliste et constructif que nous nou attacherons ensemble à la solution des questions économiques et sociales dont dépend niveau de vie des populations.

Louis PÉRILLIER

Maire de Ronchères (Yonne) — Docteur en droit
Ancien préfet — Ancien résident général de France en Tunisie
Ancien conseiller maître de la Cour des comptes
Commandeur de la Légion d'honneur — Croix de guerre 1939-1945

candidat de la Fédération de la gauche démocrate et socialiste pour la circonscription d'Auxerre.

Remplaçant éventuel :

Gérard VÉE

Ancien député — Conseiller général de Saint-Sauveur

2e CIRCULAIRE

Electrices, électeurs de la circonscription d'Auxerre,

Pour dimanche, le choix est clair.

Ou bien le premier élan donné le 5 mars sera confirmé le 12, et l'Auxerrois sera enfin représenté par un député républicain.

Ou bien le total des voix qui furent hier celles de M. Lemarchand reportées demain sur M. Soisson, imposera à nouveau un député acquis au pouvoir personnel.

L'Auxerrois a trop besoin d'un élu alliant à une compétence administrative éprouvée une audience politique gage d'efficacité, pour qu'aucun républicain, pour qu'aucun démocrate de notre circonscription hésite à donner sa confiance à Louis Périllier.

Pour dimanche, union de toutes et de tous pour la défense et pour le succès de la République, par la victoire de la gauche.

Votez Louis Périllier.

Communiqué commun.

Les délégations de l'Yonne du Parti communiste français et de la Fédération de la gauche démocrate et socialiste se sont rencontrées le 7 mars. Elles se sont félicitées de leurs importants progrès. Elles approuvent les décisions prises par leurs délégations nationales qui réalisent la candidature unique de la gauche.

En application du principe du désistement en faveur du candidat le mieux placé par le suffrage universel, Jean Cordillot sera le candidat unique de la gauche dans la circonscription Sens-Joigny.

La circonscription d'Auxerre a été considérée par les délégations nationales comme un cas particulier. Bien que son candidat soit arrivé en tête, le Parti communiste le désiste pour Louis Périllier, en vue de favoriser dans les conditions actuelles le développement de l'union.

Fédération de la gauche démocrate et socialiste.

Remerciements de Louis Périllier.

Au nom de la Fédération de la gauche démocrate et socialiste, au nom de mon suppléant Gérard Vée et en mon nom, je remercie du fond du cœur les 8.454 électrices et électeurs de l'Auxerrois qui m'ont accordé leurs suffrages dès le premier tour de scrutin, me permettant ainsi d'être désigné, au deuxième tour, par la décision commune des formations démocratiques, comme candidat unique de la gauche et d'Union républicaine.

La campagne continue. Je compte sur toutes et sur tous pour que soit assuré, dimanche prochain, le succès de la gauche.

Louis Périllier,
Candidat unique de la gauche
et d'Union républicaine.

Une déclaration de Guy Lavrat et Robert Loffroy.

Nous remercions les 9.026 électeurs et électrices qui ont approuvé au premier tour la claire politique d'union du Parti communiste français et notamment les 3.000 électeurs et électrices qui ont voté communiste pour la première fois cette année, reconnaissant ainsi dans le Parti communiste français le parti de leur avenir et de leurs espérances.

En nombre de voix et en pourcentage, c'est le candidat communiste qui gagne le plus dans la circonscription d'Auxerre, le Parti communiste s'affirme ainsi la première formation de gauche.

Ainsi que l'indique le communiqué commun ci-dessus, nous nous désistons pour Louis Périllier.

Cela ne signifie pas que dans l'avenir le Parti communiste s'effacera devant la F.G.D.S., quel que soit le nombre de voix de chacune de ces deux formations de gauche. L'union ne peut être à sens unique.

Mais dans les circonstances présentes, le comportement du Parti communiste aidera au rapprochement de tous les hommes et de toutes les femmes de progrès, afin de créer les conditions d'une victoire décisive contre le pouvoir personnel au service du grand capital.

Les candidats communistes ne sont pas des arrivistes, comme tant d'autres, mais ils sont des militants de la classe ouvrière au service d'une juste cause, celle de tous les travailleurs, des salariés, des paysans, des classes moyennes.

Nous vous appelons à voter dimanche, sans aucune hésitation, pour le succès de Louis Périllier, candidat unique de la gauche. Nous appelons les communistes, les socialistes, les démocrates, à organiser ensemble une campagne électorale ardente pour assurer l'élection de Louis Périllier afin que l'inconditionnel Soisson ne puisse succéder à l'inconditionnel Lemarchand.

Guy Lavrat.
Robert Loffroy.

DEUXIÈME CIRCONSCRIPTION

Cantons de : Ancy-le-Franc, Avallon, Chablis, Coulanges-sur-Yonne, Cruzy-le-Châtel, Flogny, Guillon, l'Isle-sur-Serein, Ligny-le-Châtel, Noyers, Quarré-les-Tombes, Saint-Florentin, Seignelay, Tonnerre, Vermenton, Vézelay.

M. Jean CHAMANT
(Candidat Républicain indépendant - Ve République)
élu le 5 mars 1967
(R.I.)

Mes chers compatriotes,

Voici bientôt neuf années que la confiance que vous m'avez manifestée a fait de moi le député de la circonscription d'Avallon—Tonnerre—Saint-Florentin.

Depuis lors, je n'ai cessé d'avoir le double souci :

I. — De venir en aide à l'ensemble des 221 collectivités qui composent la deuxième circonscription de l'Yonne.

Je me suis rendu à nouveau dans toutes mes communes pour y maintenir avec les maires et les conseillers municipaux les relations amicales qui ont permis d'apporter des solutions positives aux problèmes importants de l'équipement rural : mise en route et réalisation des projets d'alimentation en eau potable, entretien du réseau vicinal, constitution de foyers ruraux, amélioration de l'habitat rural, création de groupes scolaires.

Par ailleurs, travaillant aussi en étroite collaboration avec les maires des villes d'Avallon, de Tonnerre et de Saint-Florentin, nous avons pu ensemble favoriser l'exécution de grands travaux d'équipement collectif : logements, écoles, hôpitaux, terrains de sport.

II. — De me mettre à la disposition de tous ceux de mes compatriotes et plus spécialement des plus défavorisés : personnes âgées, salariés modestes, petits exploitants, commerçants et artisans, pour qu'ils puissent trouver en moi un conseiller et un défenseur de leurs légitimes intérêts.

Electrices, électeurs,

C'est cet ensemble de résultats et d'efforts que je soumets à votre jugement et à votre appréciation.

Je ne considère pas que ma tâche soit achevée. Aucune tâche dans ce domaine n'est jamais achevée, mais il dépend de vous toutes et de vous tous que nous continuions à collaborer pour le développement de nos cités et de nos communes et pour le mieux-être de tous ceux qui y travaillent et qui y vivent.

Vive la circonscription Avallon—Tonnerre—Saint-Florentin !
Vive la France !

Jean CHAMANT
Candidat Républicain indépendant Ve République
Vice-président de l'Assemblée Nationale
Conseiller général de l'Yonne

Remplaçant éventuel :

Georges BARILLON
Conseiller général
Maire de Flogny

TROISIÈME CIRCONSCRIPTION

Cantons de : Brienon-sur-Armençon, Cerisiers, Chéroy, Joigny, Pont-sur-Yonne, Saint-Julien-du-Sault, Sens-Nord, Sens-Sud, Sergines, Villeneuve-l'Archevêque, Villeneuve-sur-Yonne.

M. Gaston PERROT
(Candidat Ve République)
élu le 12 mars 1967
(U.D. Ve R.)

1re CIRCULAIRE

Electrices, électeurs,

Le 5 mars prochain, vous allez désigner vos représentants à l'Assemblée Nationale.

Ces élections ont pour notre pays une importance considérable.

Allez-vous affirmer la continuité de nos institutions, assurer la stabilité du pays et confirmer l'efficacité de la politique du Gouvernement pour la paix, l'indépendance et le progrès ? (Général de Gaulle - conférence de presse du 28 octobre 1966).

Ou bien, hélas, allons-nous revoir la crise chronique des Pouvoirs publics, les jeux stériles des vieux partis, et l'impuissance où ils avaient enfoui la France ?

C'est à vous de décider.

Dans la circonscription, se présentent à vos suffrages différents candidats, que, comme en 1958 et en 1962, je m'abstiendrai d'attaquer.

A part la grande réunion du 14 février avec monsieur Pompidou, Premier Ministre, je ne tiendrai aucune réunion.

Ma campagne avec les seuls documents légaux se fera sur l'objectivité et les faits, sans animosité personnelle.

J'observerai seulement que si les Partis de mes concurrents paraissent d'accord, c'est sur un seul point : abattre de Gaulle et renverser le Gouvernement.

Accord négatif qui, une fois de plus, prouve que nos adversaires n'ont rien appris ni rien oublié.

D'accord pour détruire, ils sont incapables d'être d'accord pour construire.

Face à ce conglomérat de passions destructrices, une majorité cohérente, positive et réalisatrice se soumet à votre jugement.

Je m'honore de faire partie depuis 1958 de cette majorité, avec mes convictions profondes que vous connaissez, sur lesquelles vous m'avez élu et réélu, et que vous avez suivies en 1962 (Référendum constitutionnel) et en 1965 (Election présidentielle).

Fort de la conscience que j'ai d'avoir rempli mes obligations de député, à l'Assemblée Nationale comme dans la circonscription, et avec le sentiment du devoir qui n'a cessé d'être ma ligne de conduite, je suis candidat au renouvellement du mandat qu'en 1958 et en 1962, vous m'avez fait l'honneur de me conférer.

Nationalement, j'ai rempli les engagements pris envers vous. Je m'étais en 1962, « engagé à travailler dans le sens du soutien le plus total de l'action nationale de redressement de la France entreprise depuis 1958 par le général de Gaulle et à y contribuer par mes votes et par mes actes ».

Au cours de la législature qui se termine, je n'ai pas failli à cette promesse et ma participation à la majorité a été heureuse pour la France et pour la circonscription, ainsi que le démontrera le bilan que je vais dresser.

Localement, j'ai également rempli toutes mes obligations de député, avec conscience, avec foi, avec honnêteté.

Des milliers de lettres sont là pour en attester. J'ai toujours accueilli tous qui ont eu

recours à moi, ne m'occupant ni de leur appartenance politique ni de leurs convictions personnelles, mais m'attachant à les aider de mon mieux.

J'ai de même constamment aidé tous les élus locaux, conseillers généraux, maires et conseillers municipaux qui ont demandé mon appui.

D'aucuns ont préféré m'ignorer et agir seuls. C'est leur droit. Mais il faut le dire et il faut que l'on sache qu'un député n'a pas à s'immiscer dans la vie d'une personne ou d'une commune sans en être sollicité.

Ce fut dommage, mais l'honnêteté commande alors de proclamer que le député de la circonscription n'est pas responsable de cette carence.

Au demeurant, vous savez tous et toutes, grâce à l'amabilité des journaux de l'Yonne que très nombreuses sont depuis des années mes interventions.

Voici le bilan national de la législature :

Finances publiques.

Domaine-clé qui, comme pour une famille ou une entreprise, conditionne tous les autres :

— Budget de l'Etat toujours voté à temps, sans aucun recours aux fâcheux « douzièmes provisoires » et en équilibre ;

— Dette publique réduite en 1966 à 38 % du revenu national (70 % en 1949 et 123 % en 1938) (*Le Monde, 25 décembre 1966*) ;

— Aucune dette extérieure à court et moyen terme;

— Réserves de la Banque de France portées à 6 milliards de dollars fin 1966, alors qu'en 1957 elles étaient tombées à 0,7 ;

— L'inflation supprimée.

Economie générale.

— La France au troisième rang mondial en 1966 pour le produit national brut (PNB) par habitant, derrière seulement les Etats-Unis et le Canada, avec 1.923 dollars par an et par citoyen (*Rapport de l'O.C.D.E., décembre 1966*).

— Rythme de croissance économique global de 1950 à 1965 de 4,7 % par an, au troisième rang mondial derrière seulement le Japon et l'Allemagne de l'Ouest, devant le Canada, les Etats-Unis et l'Angleterre ;

— Production industrielle à l'indice 152 pour 1966 (141,5 en 1965, soit une progression de 7,5 %) ;

— Notre industrie automobile au quatrième rang dans le monde en 1966.

Affaires sociales.

— Réduction des zones de salaires de 11 en 1958 à 4 en 1967, l'abattement maximum ayant été ramené de 10 % en 1958 à 5 % en 1967, les dernières améliorations profitant à plus de 500.000 salariés ;

— Augmentation du S.M.I.G. en 1966, de 4,60 % (2,12 % le 1er mars, et 2,44 % le 1er octobre) alors qu'en 1966 la hausse des prix a été de 2,50 % ;

— Réduction à 200.000 du nombre des personnes payées au S.M.I.G. (sur 10 millions de salariés, soit 2 %).

— Majoration des traitements des personnels civils et militaires de l'Etat de 2 % deux fois par an (1er avril et 1er octobre et en 1967, le 1er mars) ;

— Indice moyen national des salaires horaires passé de 100 en 1958 à 177 en 1966. L'augmentation réelle du pouvoir d'achat étant en moyenne depuis 1958 de 37 % ;

— Allocations familiales augmentées de 50 % depuis 1958 (1.063 milliards d'A.F. versés à ce titre en 1965) ;

— Hausse du coût de la vie contenue de 1959 à 1965 à 25 % (sous la IVe République, de 1951 à 1958 : 40 %) ;

— Sécurité sociale étendue progressivement à près de 90 % de la population ;

— Assurance volontaire plus ouverte ;

— 450.000 bénéficiaires de la promotion sociale en 1965, contre 160.000 en 1960 ;

— Formation professionnelle des adultes (F.P.A.) organisée, avec rémunération et logement gratuit des stagiaires dans 1.247 sections ouvertes en 1965, pour 38.000 stagiaires.

Retraites et personnes âgées.

— 8 millions de salariés et 1.500.000 pensionnés bénéficient de retraites complémentaires, contre 1.7000 000 en 1958 ;

— Pour les 12 % de la population française âgés de plus de 65 ans en 1966, pensions augmentées de 16 % en 1963, de 12 % en 1964, de 11 % en 1965 et de 6,9 % en 1966 ;

— Allocations annuelles de vieillesse et allocations aux vieux travailleurs salariés portées de 1.700 F au 1er décembre 1964 à 2.000 F au 1er juillet 1966, à 2.100 F au 1er janvier 1967 (et à 2.200 F au 1er juillet 1967) ;

— Effort considérable car chaque relèvement de ces allocations de 100 F par personne aboutit à une charge nationale totale de 366 millions actuels (3.600.000 bénéficiaires) ;

— Plafond annuel de ressources ouvrant possibilité d'allocations porté pour un ménage à 5.400 au 1er janvier 1967 ;

— Allocation supplémentaire de solidarité portée à 800 F par an au 1er janvier 1967;

— Relèvements des rentes viagères le 23 décembre 1964 et par la loi de finances 1967.

Anciens combattants.

— Le troisième budget civil de l'Etat, aussitôt après l'Education nationale et l'Equipement : 5 milliards 23 millions de NF en 1967 contre 2,28 en 1957 (soit près du double).

— Pensions militaires et des victimes de guerre majorées de 2 % et le point d'indice porté à 7,16 F au 1er mars 1967 ; en 1967 plus de 4 milliards de NF.

Fiscalité.

— Suppression totale du Décime « Ramadier ».

— Prélèvement fiscal global (tous impôts compris, ramené à 23,20 % du revenu national annuel (25 % en Angleterre et aux Etats-Unis et 24,3 % en Allemagne de l'Ouest) ;

— Réforme de la fiscalité immobilière en 1963 pour restreindre et taxer les profits de trop nombreux spéculateurs.

Niveau de vie.

— Elévation évidente de celui-ci ;

— 65,6 % du revenu national consacré en 1966 à la rémunération des salariés contre 58,6 % en 1957;

— 7 milliards de NF déposés aux Caisses d'épargne en 1966;

— 30.000 livrets d'épargne-logement ouverts au 31 octobre 1966 représentant 330 millions de NF;

— 53 % des ménages français ont leur voiture; 63 % un réfrigérateur; 50 % un téléviseur; 47 % un aspirateur; 44 % une machine à laver; 32 % un électrophone.

Comme l'on comprend que même *L'Humanité* du 18-1-1967 ait dû reconnaître à la suite d'un sondage fait à sa demande par l'I.F.O.P. et la S.O.F.R.E.S. que 52 % de personnes interrogées aient déclaré que dans vingt ans, les pays occidentaux seront bien en tête dans la « course au bien-être » ! Pas besoin d'attendre 20 ans ! Nous sommes en tête et nous entendons le rester dans la paix, l'indépendance, la stabilité et le progrès.

Je suis d'ailleurs persuadé que bon nombre de Français qui votent communiste espèrent bien ne jamais connaître l'existence des « camarades » russes (et encore moins chinois...).

Equipement.

— Les autoroutes auront près de 1.000 kilomètres cette année (250 en 1958) ;

— De 1958 à 1967, plus d'appareils téléphoniques posés que de 1889 à 1958; moyens de transmission modernisés; sous nos yeux, pose de l'artère Paris-Dijon qui renforcera l'infrastructure de l'Yonne.

— En matière hospitalière, et contrairement aux polémiques récentes alors que jusqu'en 1954, l'Etat n'avait pratiquement rien fait : 3.500 millions de NF au IVe Plan pour l'équipement sanitaire; 4.128 millions de dotations supplémentaires; de 1962 à 1965, programmes engagés pour 13.650 lits en C.H.U., 11.250 en hôpitaux non C.H.U., 13.400 lits de malades mentaux, 14.000 lits ou places pour enfants inadaptés, 16.350 lits d'hospices pour vieillards. Ve Plan : 38.000 lits hospitaliers, 25.000 pour personnes âgées et 36.000 pour enfants inadaptés;

— Le premier milliard de KWH d'électricité nucléaire produit par E.D.F.;

— Le premier million de métres cube de gaz naturel extrait par jour;

— Télévision en couleurs et aérotrain, inventions françaises, en voie d'exploitation malgré les oppositions étrangères.

Logement.

— En 1967, 129.000 logements bénéficieront d'un prêt du Crédit foncier et 60.000 d'une prime;

— Durée des prêts privés portée à quatorze ans;

— 430.000 logements neufs construits en 1966 (135.000 H.L.M.); 135.000 Crédit foncier; (85.000 avec primes; 75.000 autres) :

Soit un investissement égal à 6,5 % du produit national brut annuel.

— Le nombre de logements terminés par an pour 1.000 habitants a été de neuf en 1966 (deux par an entre les deux guerres, ce qui explique beaucoup de choses);

— Encouragements aux maisons individuelles;

— Mesures pour faciliter l'accession à la propriété par prêts H.L.M. et Crédit foncier à 4,15 % sur vingt à vingt-cinq ans.

Enseignement.

— En 1967 : 9.850.000 élèves scolarisés (contre 7.500.000 en 1958);

— Budget civil n° 1 de l'Etat, dépassant la « règle d'or de Jules Ferry » soit le sixième du budget de l'Etat : 18,5 milliards de NF en 1967;

— En 1967, 594.000 enseignants (contre 422.000 militaires);

— Création de six universités nouvelles (les premières depuis 1811, oui : 1811);

— Construction de 1962 à 1966 de 20.000 classes primaires et de 22.100 classes secondaires et techniques; ouverture aux étudiants de 160.000 places et de 30.000 chambres;

— 1.224.000 bourses de second degré (contre 460.000 en 1958) et 107.000 d'enseignement supérieur (contre 32.000 en 1958);

— Ramassage scolaire organisé pour 500.000 élèves en 1966, sur 10.000 circuits (en 1958 : 0);

— Gratuité des livres scolaires en 6e et 5e (20 millions de NF en 1967).

Agriculture.

Jamais il n'a été autant fait pour l'agriculture que depuis 1958 :

Les produits : création du F.O.R.M.A. en 1960 pour maintenir les ressources des producteurs;

— Loi complémentaire du 8-8-1962 pour la vente en commun des produits;

— Ouverture de 27 marchés nationaux;

— Exportations agricoles à l'indice 218 en 1965 (100 en 1959) soit 17 % des exportations totales.

Les terres : 675.000 hectares remembrés en 1966 contre 305.000 en 1958;

— Prêts d'équipement sur 15 ans à 5 % (3 % pour les jeunes);

— 30 milliards de NF de prêts de Crédit agricole en 1966 (deux fois et demi plus qu'en 1958);

— 1.060.000 tracteurs en 1966 (contre 620.000 en 1958).

Les hommes : taux de progression du revenu de 5,2 % atteint en 1966;

— Création en 1962 du F.A.S.A.S.A. et de l'indemnité viagère de départ;

— Réforme de l'enseignement agricole; en 1966 : 75 collèges et 59 lycées agricoles 11 écoles spécialisées;
— Crédits d'enseignement agricole en 1967 : 549 millions de NF (18 en 1957);
— 165 centres de formation professionnelle et de promotion sociale;
— Prestations sociales : 4.384 millions (1.364 en 1964);
— Assurance maladie-maternité-invalidité;
— Prestations familiales alignées sur le régime de droit commun (1964);
— Loi sur les calamités agricoles;
— Loi sur l'élevage du 28-12-1966.

Pour tout cela, le budget de l'Agriculture qui était de 2 milliards de NF en 1958 est de 11 en 1967 (10,45 % du budget de l'Etat contre 5,6 % en 1958).

Enfin, fait capital, création du Marché commun agricole, dans lequel, grâce à la fermeté du Gouvernement et à la rupture des pourparlers de juin 1965, les intérêts de l'agriculture française ont été préservés.

Politique étrangère.

La Paix enfin retrouvée depuis des années; aucune menace sur notre Pays.

Ainsi éviterons-nous par exemple d'être impliqués dans le malheureux conflit du Vietnam, sans pour autant renier notre alliance avec les Etats-Unis, mais en conservant notre indépendance de décision, libérée de tout automatisme. Comme l'a dit le Sénateur Robert Kennedy le 1er février dernier : « Oui, la France se comporte en alliée et en amie des U.S.A. Souvenez-vous de la crise de Cuba : la France a été alors le premier pays à nous manifester un soutien sans aucune argutie ».

Je pourrais poursuivre longtemps ainsi.

Si l'on se souvient d'où nous venions, il faut convenir en toute bonne foi, qu'il n'y a pas de Gouvernement qui en aussi peu de temps ait fait autant.

Tous les Français doivent être fiers car, sans leur travail, tout cela n'eût pas été possible. Mais même avec nos peines, nos sueurs et notre labeur, sans de Gaulle et la Ve République nous serions bien loin de ces résultats.

Il serait vraiment triste qu'au milieu de la course, le Pays change d'avis, gâche ses chances et renvoie ceux qui l'ont si bien servi.

J'ai la certitude, avec la majorité Ve République, d'avoir contribué par mon action et mes votes au Parlement à cet extraordinaire redressement.

Vous m'avez élu et réélu pour cela.

C'est à la poursuite de cet effort que je vous convie.

Comme en 1958, et en 1962, je ne ferai aucune promesse inconsidérée, je ne prendrai aucun engagement démagogique.

Mes actes, mes votes, mes interventions vous permettent de juger.

Vous me connaissez déjà pour la plupart. Cependant, de nouveaux électeurs se sont inscrits.

Pour ceux-là, voici qui je suis : né à Sens, j'ai fait la guerre en 1917-1918 et j'ai ainsi appris la haine de la guerre et l'amour de la France.

Professionnellement, j'ai suivi l'exemple de mon père et les traditions de ma famille, j'ai travaillé et j'ai donné à mes fils le sens du travail et de l'effort.

En 1947, les circonstances m'ont porté à la mairie de Sens où la confiance de mes concitoyens m'a maintenu, en 1953, en 1959 et en 1965, heureux qu'ils étaient de voir les réalisations obtenues, sans tapage, sans publicité et sans endettement anormal de la Ville.

Rester digne de cette confiance est ma ligne de conduite; de même sur le plan parlementaire, pour celle qu'en 1958 et en 1962 vous m'avez accordée.

Le 5 mars, il sera question de politique générale. Comme vous, j'ai haï ce que cette politique était naguère devenue.

Je crois que les partis sont nécessaires à l'expression des opinions et au fonctionnement de la démocratie.

Je crois aussi que l'intérêt de la France et des Français commande, dans notre monde de compétition dure et acharnée, qu'il y ait à la tête de l'Etat la continuité et la stabilité ce que la Ve République nous a enfin donné.

Mon expérience de deux mandats parlementaires m'a démontré que le Parlement doit

voter la loi et contrôler l'exécutif, et non renverser le Ministère tous les six mois, mais aussi que le rôle du Gouvernement est de gouverner et de prévoir.

Si l'on compare les réalisations du régime à celles de la IVe République, l'ont doit constater que dans presque tous les secteurs prioritaires de notre développement, les progrès représentent une croissance de 50 à 200 % en moins de huit ans.

Ne vous laissez pas prendre aux sirènes de ceux qui vous disent que le Gouvernement ne fait pas assez, que si c'étaient eux qui dirigeaient la France, les salaires augmenteraient, les prix baisseraient, les investissements s'accroîtraient, etc. Le tout grâce aux diminutions d'impôts.

Le pouvoir, les oppositions se le sont partagé pendant douze ans et 22 ministères, avec 776 ministres.

Souvenez-vous de leur gestion catastrophique ; crise tous les six mois, prix augmentés de 10 à 15 % par an, guerres coloniales, Dien-Bien-Phu, affaire de Suez, grèves avec morts et blessés, déficits permanents, inflation constante, requêtes continuelles de dollars aux Etats-Unis...

Le passé de ces hommes augure de l'avenir qu'ils vous réserveraient si par malheur, ils revenaient aux affaires.

Je fais confiance à votre mémoire, à votre jugement, à votre bon sens. Je suis persuadé que nul mieux que le général de Gaulle ne peut présider à la poursuite de l'effort nécessaire à l'adaptation du Pays à l'avenir qui doit être le sien.

Il faut parfaire l'œuvre accomplie, s'attaquer à de nouvelles tâches, en particulier, améliorer le logement et résoudre le problème de l'emploi, dans la mutation européenne, car l'Europe n'est pas sans risques.

Je m'engage, tout comme en 1958 et en 1962, si vous me renouvelez votre confiance, à travailler au soutien de cette action au sein de la majorité Ve République, à l'Assemblée Nationale et dans notre circonscription, avec l'objectif magistral défini par le général de Gaulle, le 4 novembre 1966 au XXe anniversaire de l'U.N.E.S.C.O. : « l'unité nationale, européenne et mondiale ».

Nous sommes déjà entrés dans le XXIe siècle.

Le rôle de notre Pays dépendra de votre vote le 5 mars prochain.

G. PERROT

Minotier
Député sortant
Maire de Sens

Remplaçant éventuel :

JEAN-HENRI GRANDJEAN

au Grand Longueron, par Joigny
Commandeur de la Légion d'honneur
Croix de Guerre (4 citations)
Résistant — Déporté
Ancien maire — Ancien agriculteur
Administrateur de Centre d'apprentissage agricole

2e CIRCULAIRE

Mes chers concitoyens,

Au scrutin du 5 mars, 21.391 d'entre vous m'ont placé très loin en tête de tous les candidats de la troisième circonscription Sens-Joigny, avec 42,17 % des suffrages exprimés. Je les en remercie très chaleureusement.

Ils ont ainsi approuvé :

— Nationalement : la politique générale du Gouvernement, la paix, la stabilité, le progrès.

— Localement : mes actes, mes votes, mes prises de positions politiques, mes interventions pour tous ceux et toutes celles qui, jamais en vain, n'ont fait appel à moi.

Ils ont ainsi tenu à renouveler la confiance accordée en 1958 et 1962 au candidat qui préfère les actes aux discours et l'action efficace aux promesses irréalisables, et dont le passé garantit l'avenir.

A la veille du second tour, je tiens à réaffirmer :

— ma volonté de servir mon pays et mes concitoyens, sans distinction aucune,

— mon souci de mettre l'accent sur ce qui nous unit, plutôt que que ce qui peut nous diviser.

Je tiens à redire ceci :

— la prochaine législature devra poursuivre l'œuvre déjà accomplie dans le redressement du pays, et mettre l'accent sur le logement (social surtout), l'équipement et l'amélioration du niveau de vie et du pouvoir d'achat de tous.

— Elle devra poursuivre l'amélioration de la condition ouvrière et de la condition agricole ainsi que la promotion sociale ;

— Elle devra poursuivre la construction de l'Europe en conciliant celle-ci avec les intérêts de tous les Français ;

— Elle devra maintenir la paix, la stabilité, le progrès, l'expansion.

Depuis 1947, à la mairie de Sens et depuis 1958 à l'Assemblée Nationale, j'ai servi la France, et je vous ai représentés, aidés et appuyés.

Je vous convie tous et toutes à la continuation du développement et des progrès de la France, sous la présidence du général de Gaulle, dans le cadre de la Ve République.

GASTON PERROT

Minotier
Maire de Sens
Député sortant
Candidat Ve République.

Remplaçant éventuel :

JEAN-HENRI GRANDJEAN

au Grand Longueron, par Joigny
Commandeur de la Légion d'honneur
Croix de Guerre (4 citations)
Déporté — Résistant
Ancien maire — Ancien agriculteur
Administrateur de Centre d'apprentissage agricole

YVELINES

PREMIÈRE CIRCONSCRIPTION

Cantons de : Houilles, Maisons-Laffitte.

M. Michel JAMOT
(Candidat Ve République)
élu le 12 mars 1967
(U.D. Ve R.)

1re CIRCULAIRE

Lorsque, il y a maintenant neuf ans, vous m'avez donné votre confiance, nous avions tous un but : appuyer l'action du général de Gaulle pour relever le pays.

Créer une nouvelle république.

La France a retrouvé son équilibre, son calme.

La Ve République est née Elle a 9 ans.

Les années de désordre, d'impuissance, de palabres qui ont suivi, et nous l'oublions trop, qui ont précédé la dernière guerre ne peuvent s'effacer en neuf années, si bien remplies soient-elles.

La Ve République a fait beaucoup, elle n'a pas encore tout fait.

Il faut la laisser grandir et poursuivre sa tâche encore très importante.

Vous seul en avez le pouvoir.

C'est pourquoi les élections législatives pour lesquelles vous êtes appelés à vous exprimer revêtent une importance toute particulière.

L'enjeu est grand.

La réponse est simple.

Vous répondrez oui.

Vous l'avez déjà fait, en ayant pour la première fois dans notre histoire, élu le chef suprême malgré l'opposition des partis inconditionnellement contre.

Je me présente à vos suffrages pour la troisième fois aux élections législatives mais beaucoup d'entre vous me connaissaient avant.

Depuis vingt ans, maire de Mesnil-le-Roi, conseiller général durant treize années, administrateur du district : je crois avoir fait, partout où je me suis trouvé, mes preuves d'administrateur et de défenseur des intérêts qui m'étaient confiés.

En tant que député j'ai soutenu la politique pour laquelle vous m'aviez élu, sans jamais oublier les intérêts de ma circonscription.

Jamais une lettre n'est restée sans réponse !

Jamais une demande d'intervention n'est restée sans suite !

Certains me reprochent de ne pas me connaître, mais ils oublient que je ne puis m'imposer là où, pour certains, je ne suis ni désiré, ni invité.

Je crois avoir fait mon devoir de représentant de ma circonscription J'y ai consacré le meilleur de moi-même.

Le 5 mars, vous donnerez à la Vᵉ République la possibilité de continuer l'œuvre immense qu'elle a entreprise en votant pour les seuls candidats investis par le Comité d'action pour la Vᵉ République.

Vous confirmerez votre vote des élections présidentielles en repoussant la coalition contre nature des opposants.

Vous voterez utile, dès le premier tour !

Vous voterez pour l'unique candidat Vᵉ République !

Vous voterez

MICHEL JAMOT

Maire du Mesnil-le-Roi
Député sortant

Remplaçant éventuel :

ROLAND DUMENIL

Croix de guerre 1939-1945
Médaille du combattant volontaire de la Résistance
Ingénieur

2ᵉ CIRCULAIRE

Electrices, électeurs,

Malgré la dispersion des voix au premier tour 15.783 habitants de la circonscription m'ont renouvelé leur confiance.

Resté seul en face des communistes, je demande à tous les nationaux de s'unir à la Vᵉ République afin de faire échec au danger que représente la coalition de la gauche et de l'extrême gauche.

Le 12 mars vous voterez et ferez voter pour

MICHEL JAMOT

Maire du Mesnil-le-Roi
Député sortant

Remplaçant éventuel :

ROLAND DUMENIL

DEUXIÈME CIRCONSCRIPTION

Cantons de : Chatou, Saint-Germain-en-Laye.

M. Jean-Paul PALEWSKI
(Candidat Ve République)
élu le 12 mars 1967
(U.D. Ve R.)

1re CIRCULAIRE

La Ve République présente

JEAN-PAUL PALEWSKI

Député sortant
Président de la Commission des finances, de l'économie générale
et du plan de l'Assemblée Nationale
Représente la Seine-et-Oise depuis 1945 (2 Assemblées constituantes et 4 législatives)
Né à Paris le 19 juillet 1898
Marié le 8 septembre 1931 à Saint-Germain-en-Laye à Anne-Marie Fouchet — Six enfants
Commandeur de la Légion d'honneur — Croix de guerre (6 citations)
Engagé volontaire — Combattant volontaire — Médaille de la Résistance
Arrêté et interné par Vichy à titre d'otage (1944) — Evadé
Blessé à la libération de Paris
Lieutenant-colonel d'infanterie honoraire
Ancien élève de l'Ecole spéciale militaire de Saint-Cyr (1916-1917)
Docteur en droit — Diplômé de l'Académie de droit international de La Haye
Diplômé de l'Institut des Hautes Etudes internationales
Avocat à la Cour d'appel de Paris
Président de la Commission nationale des secteurs sauvegardés
Membre du Conseil d'administration du Conservatoire national des arts et métiers
Membre du Conseil d'administration de la Bibliothèque nationale
Président du Groupe de l'art de l'Assemblée Nationale, qu'il a fondé il y a plusieurs législatures
Président de plusieurs groupes d'amitié parlementaires (France-Pologne, France-Amérique latine, etc.)
Président du Conseil supérieur de la propriété industrielle
Membre du Comité national de l'organisation française
Membre de la Commission des comptes et budgets économiques de la nation
Conseiller technique du Comité d'aménagement de la région parisienne
Membre de la Commission nationale d'aménagement du territoire

Remplaçant éventuel :

PIERRE RÉGIS

Maire du Pecq en 1949 (plus jeune maire de Seine-et-Oise) et constamment réélu depuis cette date
Né au Pecq — 42 ans — Pupille de la Nation
Ancien élève de l'Ecole normale de Versailles
Ancien professeur d'Anglais — Licencié en droit
Secrétaire général de société commerciale
Membre du Comité départemental de patronage des H.L.M. de Seine-et-Oise
Administrateur de la mutuelle des orphelins de guerre
Membre de la Commission départementale des transfusions sanguines de Seine-et-Oise
Chevalier de l'Ordre national du mérite
Chevalier des Palmes académiques
Chevalier du Mérite civil
Médaille d'honneur de la jeunesse et des sports

Rôle du parlementaire de la région parisienne.

Le parlementaire de la région parisienne a un triple rôle :

1° sur le plan national : étude des lois et options de politique générale exté-

rieure et intérieure. Jean-Paul Palewski agit particulièrement dans le domaine économique et financier en qualité de président de la Commission des finances, de l'économie générale et du plan, et par ses fonctions au sein de l'Assemblée prend part à tous les débats ;

2° le parlementaire doit concourir à la mise en place des travaux d'intérêt collectif sur les plans départemental, interdépartemental et intercommunal, assurer l'urbanisation dans les meilleures conditions possibles de la région parisienne. Jean-Paul Palewski s'est dépensé sans compter dans ce but tant auprès des ministères intéressés, de la préfecture régionale, de l'administration du district, que de la préfecture des Yvelines ;

3° le parlementaire doit enfin contribuer à l'harmonisation des projets communaux et aider à leur réalisation, ainsi que défendre les intérêts individuels des habitants de sa circonscription : nombreuses interventions pour les communes, plus de 8.000 cas individuels ont été soumis à Jean-Paul Palewski.

2e CIRCULAIRE

Je remercie de tout mon cœur les 22.279 électrices et électeurs qui ont manifesté sur mon nom leur attachement à la Ve République.

Il faut maintenant assurer la victoire définitive contre les oppositions divisées et contre le communisme.

Votez tous Ve République pour un idéal de paix, de stabilité, d'indépendance et de progrès social.

JEAN-PAUL PALEWSKI

Remplaçant éventuel :

PIERRE RÉGIS

TROISIÈME CIRCONSCRIPTION

Cantons de : Conflans-Sainte-Honorine, Meulan, Poissy.

M. Pierre MÉTAYER
(Candidat Fédération de la gauche démocrate et socialiste)
élu le 12 mars 1967
(F.G.D.S.)

1re CIRCULAIRE

Electrices, électeurs,

Le Parti socialiste S.F.I.O., le Parti radical-socialiste, la Convention des institutions républicaines et de nombreux clubs, rassemblés dans la Fédération de la gauche démocrate et socialiste, étape vers l'unité de la gauche, ont désigné comme candidat

PIERRE MÉTAYER

Ancien ministre — Sénateur — Conseiller général — Maire des Mureaux

Remplaçant éventuel :

ANDRÉ GRISET
Inspecteur divisionnaire d'assurances

Pierre Métayer est bien connu de vous. Depuis des années, il a toujours rempli avec fidélité, autorité et courage les différents mandats que vous lui avez confiés. Ancien élève de l'Ecole normale d'instituteurs de la Seine, professeur, licencié en droit, il a adhéré à 20 ans au Parti socialiste qu'il n'a jamais quitté. Officier de réserve, mobilisé en août 1939, il a été fait prisonnier et fut interné en Autriche à l'Oflag XVII A. Il y organisa la résistance et reçut pour son action la croix de chevalier et la rosette d'officier de la Légion d'honneur, la Croix de guerre avec palme et la carte de combattant volontaire de la résistance.

De 1945 à 1958, il est député de Seine-et-Oise, et plusieurs fois ministre. Elu sénateur en 1959, il devient maire-adjoint des Mureaux en 1965 et après le décès de Paul Raoult, il est élu maire de cette ville et conseiller général le 9 janvier 1966. Il consacre la plus grande partie de son temps à la solution des problèmes que pose une ville en expansion. Au Conseil général, il est le défenseur efficace des intérêts des communes.

Il est président du Comité de la région parisienne du Conseil des communes d'Europe, et vice-président de la Ligue des Droits de l'homme de Seine-et-Oise. Pierre Métayer est également membre fondateur et membre du comité exécutif national de la F.G.D.S. Pour l'élection présidentielle, il était le mandataire de François Mitterrand pour l'ancien département de Seine-et-Oise.

André Griset, son suppléant, est un homme jeune et actif. Militant syndicaliste, il est secrétaire de la section de Poissy, membre du bureau de la Fédération socialiste et membre du Comité exécutif départemental de la F.G.D.S.

La F.G.D.S. vous propose :

Un programme effectivement réalisable au cours des cinq années prochaines : ce programme sera la base du contrat de majorité conclu entre l'Assemblée et le Gouvernement pour la durée de la législature, avec retour devant les électeurs en cas de crise ministérielle.

La stabilité dans une démocratie authentique mettra fin au régime de pouvoir personnel, à la monarchie méprisante qui traite les citoyens comme des sujets. Pour cela, il faudra modifier la Constitution et l'appliquer ensuite loyalement.

Une Cour suprême constitutionnelle protégera les libertés et les lois républicaines, contrôlera la liberté de l'information, la radiotélévision sera indépendante à l'égard de tous les pouvoirs.

Une économie de progrès permettra au pouvoir d'achat d'augmenter avec la production, le plein emploi des hommes et des machines étant assuré, et l'agriculture modernisée. La démocratisation de la fiscalité évitera la surimposition des revenus du travail.

Le logement et l'éducation, secteurs prioritaires, recevront avec les mesures destinées à rétablir les fondements de la justice sociale, la masse la plus importante des crédits budgétaires qui ne seront plus affectés à la force de frappe et à une politique nationaliste périmée de prestige.

L'élargissement du Marché commun permettra un relèvement de notre niveau de vie, alors qu'une autorité européenne commune mettra fin à la juxtaposition des vieux nationalismes.

La paix dans un monde organisé sera assurée par une politique de négociation et de coexistence pacifique.

— La réalisation de ce programme.

— L'application de ce contrat dépendent de vous...
de votre volonté de participer aux affaires de votre pays, de votre désir d'assurer l'union des forces de progrès sur des bases réalistes, de vous dresser contre le régime de pouvoir personnel de stagnation et de nationalisme, de vous prononcer pour la démocratie au service de l'homme, l'expansion au service de la justice et l'Europe au service de la paix.

Dans notre circonscription, les résultats de 1962 et de l'élection présidentielle le prouvent, la gauche doit triompher en rassemblant ses suffrages sur un candidat qui bénéficiera également des votes des républicains hostiles au pouvoir personnel et décidés à mettre fin à une politique de régression sociale et de nationalisme attardé.

Qui peut battre l'U.N.R. ?

— ni le candidat du Parti communiste,

— ni le candidat du Centre démocrate,
qui, au deuxième tour, perdraient, l'un sur sa droite, l'autre sur sa gauche, un nombre important de voix, permettant ainsi la réélection du député U.N.R.

Aussi, pour battre sûrement Drouot-L'Hermine, dès le premier tour, votez « utile et efficace ».

Votez Pierre MÉTAYER

Ancien ministre — Sénateur — Conseiller général — Maire des Mureaux
Professeur — Licencié en droit — Commandant de réserve
Ancien prisonnier de guerre — Combattant volontaire de la Résistance
Officier de la Légion d'honneur — Croix de Guerre 1939-1945

2e CIRCULAIRE

Electrices, électeurs,

Le choix est clair.

Dimanche dernier, dans notre circonscription, 62 % des électeurs se sont prononcés contre le pouvoir personnel.

La Fédération de la gauche démocrate et socialiste, le Parti communiste français, le Parti socialiste unifié, en application des accords intervenus et des engagements souscrits, ont décidé de présenter un candidat unique au second tour de scrutin : Pierre Métayer, candidat le plus apte à battre le député U.N.R. sortant.

M. Drouot-L'Hermine sera battu le 12 mars.

— Contre le chômage et la misère ;
— Contre le nationalisme rétrograde ;
— Pour la démocratie au service de l'homme ;
— Pour l'expansion au service de la justice sociale ;
— Pour l'Europe au service de la paix ;
— Pour l'union des forces de progrès,

Républicains, démocrates, vous voterez tous

Pierre MÉTAYER

Ancien ministre — Sénateur — Conseiller général — Maire des Mureaux

Remplaçant éventuel :

André GRISET

QUATRIÈME CIRCONSCRIPTION

Cantons de : la Celle-Saint-Cloud, Marly-le-Roi.
Communes de : le Chesnay, les Clayes-sous-Bois.

M. Pierre CLOSTERMANN
(Candidat Ve République)
élu le 12 mars 1967
(U.D. Ve R.)

1re CIRCULAIRE

Le Premier Ministre

Paris, le 9 janvier 1967.

Cher Clostermann,

Vous avez été investi officiellement par le Comité d'action pour la Ve République, et je suis heureux de vous en féliciter.

Appel

Pierre Clostermann avait déjà reçu, à l'âge de 25 ans, tous les honneurs qu'un Français puisse recevoir. Vous trouverez son nom dans les livres de classe de vos enfants, ce qui est une rare référence.

Aujourd'hui il est écrivain réputé, publié dans le monde entier pour le plus grand prestige de la France. Il gère intelligemment une industrie de pointe à caractère exportateur, passionnante et prospère.

Il habite au Chesnay, au cœur de votre circonscription. Ses enfants y vont en classe.

Pierre Clostermann a beaucoup donné à la France et il apporte beaucoup à ses électeurs. Il ne cherche pas comme certains une promotion sociale dans cette élection. Il se présente pour continuer à servir et non se servir.

Pierre Clostermann, à cause de son prestige, de son audience et de ses compétences a souvent été le porte-parole de la majorité de la Ve République lors de débats politiques et économiques majeurs.

G. POMPIDOU.

De Gaulle aux Français.

L'expérience ayant été faite le peuple français en tirera la conclusion. Va-t-il maintenir ou détruire par ses suffrages un régime aussi évidemment salutaire et efficace que celui qu'il s'est lui-même donné ? C'est la question qu'il va trancher en désignant ses élus. Comment douter que grâce à sa réponse, l'avenir triomphera du passé ?

(Conclusion de l'allocution du 1er janvier 1967 du Président de la République.)

*
* *

Objectifs généraux (Ve République).

L'objectif de croissance de la production retenu pour la période du Ve Plan est de l'ordre de 5 % par an, ce qui, au terme des cinq années d'exécution, correspond à un accroissement global de 27,5 %. La production de 1965 pouvant être évaluée

à 362 milliards de francs 1962, celle de 1970 sera voisine de 432 milliards de francs 1962, soit 93 milliards de plus.

Cette richesse nouvelle sera répartie de la manière suivante :

— 20 milliards serviront aux investissements « productifs », à l'excédent des échanges extérieurs, à la constitution de stocks ;

— 62 milliards seront utilisés pour accroître la consommation des ménages, ce qui, par tête d'habitant, correspond à un accroissement annuel de 3,5 % ;

— 18 milliards seront employés pour « emplois généraux » et répartis de la manière suivante :

— Equipements collectifs et scolaires .... 7,3 milliards
— Construction de logements .... 3,5 milliards
— Achats militaires et scientifiques .... 4,8 milliards
— Administrations civiles .... 2,4 milliards

Pendant la durée du Ve Plan, il est prévu que :

— La consommation privée doit augmenter d'environ 24 à 25 %. La progression des montants affectés aux grandes tâches nationales de solidarité intérieure et extérieure, de défense, de progrès culturel et social, sera plus forte (39-40 %) ;

— Les objectifs sociaux du Ve Plan seront caractérisés par une progression de l'effort en faveur :

— Des équipements collectifs (54-55 %) ;
— De la construction de logements (34-35 %) ;
— Et des prestations sociales (38-40 %).

Essayons de mettre des chiffres à la place de ces notions un peu abstraites :

En 1970, la production intérieure brute de la France s'élèvera à 432 milliards de francs 1960. 56 seront consacrés aux investissements productifs, 70 aux emplois généraux (dont 26 pour la construction et 20 pour les équipements collectifs) et 294 serviront à la consommation des ménages.

Objectifs particuliers.

Chers voisins et amis de la 4e circonscription,

En dehors du programme national de votre majorité exposé ci-dessus, j'ai un certain nombre d'objectifs particuliers que je m'engage à défendre.

Lors de la dernière législature j'avais axé mon action personnelle sur les problèmes de l'enfance, de l'adoption et des droits de la mère. Ils sont réglés pour la plupart ou en bonne voie de règlement.

Pour cette législature, c'est le problème des cadres, de leur emploi, de leur régime de retraite, de leur reclassement éventuel qui fera l'objet de mon activité. Un système de retraite proportionnelle à partir de 50 ans, le problème des veuves de cadres, de la caisse et des organismes particuliers. J'ai déjà, lors de la dernière législature fait capoter le projet des technocrates socialistes des finances sur la Caisse des cadres, et je suis membre du groupe de travail sur l'intéressement des productifs aux fruits de l'expansion. Aujourd'hui les cadres « gèrent » les industries. La loi de juillet 1966 sur les sociétés anonymes à la rédaction de laquelle j'ai participé ouvre la porte de l'administration des sociétés aux cadres par le dispositif du « directoire ». Ce n'est qu'un premier pas. Le patron de droit divin est mort et enterré. Nous en reparlerons...

Vous avez appris par la lecture des deux numéros de la « Nation », que vous avez reçu à domicile, quelle est ma philosophie générale sur la politique de la France et sur le rôle du député. Votre majorité dont je fais partie — et j'en suis fier — n'a pas mal travaillé. Rien n'est parfait, mais je pense que les méthodes et les hommes de la majorité sont rodées désormais, et que le travail qu'ils feront au cours de la

prochaine législature sera encore plus efficace. A vous, électrices et électeurs de la quatrième circonscription de leur en donner les moyens.

Un mot rapide sur deux des quatre candidats présentés « dans le désordre » par les oppositions à la Vᵉ République.

Tenaillon, conseiller général, conseiller municipal, maire adjoint de Versailles — quel cumul de fonctions ! — est un brave garçon, coopérateur agricole de métier. Que ne se présente-t-il en Beauce paysanne où ses qualités folkloriques feraient merveille. Quand lui fut posée par exemple la question de la retraite des cadres de l'industrie et du commerce, il a avoué, avec une franchise qui l'honore, son ignorance du problème. Alors ? Ne comprend-il pas qu'il y a suffisamment de candidats ailleurs pour défendre l'agriculture en France ?

Rocard, jeune fonctionnaire parisien du Ministère des Finances semble ignorer que notre circonscription n'est pas Saint-Germain-des-prés, et qu'entre le calme des bibliothèques administratives et notre vie quotidienne qu'il ignore — les enfants, la sécurité de l'emploi, l'industrie, le commerce, la paix et la guerre, c'est-à-dire la vie ou la mort — il y a un univers. Il comprendra un jour quand l'expérience technique et humaine aura pris le pas chez lui sur la technocratie. Il sera sans doute alors utile à la France.

C'est tout celà qui nous sépare des oppositions dans la conception du rôle du député à l'Assemblée Nationale. Pas de folklore politique type 1900, pas de « rasage gratis », pas de technocratie !

57 % des électeurs de notre circonscription ont réélu de Gaulle Président de la République. Ils doivent donc lui apporter à nouveau une majorité de travail à l'Assemblée afin que leur vote présidentiel ait un sens.

Evitez un deuxième tour de scrutin le 12 mars — avec toutes les combines écœurantes des oppositions entre elles ! — en apportant, dès dimanche 5 mars, une majorité massive à la Vᵉ République.

Pierre CLOSTERMANN.

Pierre CLOSTERMANN

Député sortant de la majorité — Ingénieur — Pilote — Prof. industriel
Compagnon de la Libération — Grand officier de la Légion d'honneur
Médaille militaire — Croix de guerre 1939-1945 et Algérie 1958 avec vingt-neuf citations

Remplaçant éventuel :

François JORON

Maire adjoint de la Celle-Saint-Cloud

François Joron, docteur en médecine, maire adjoint de la Celle-Saint-Cloud, est né à Paris, le 24 mai 1919.

Marié, père de quatre enfants, engagé volontaire, a fait la guerre de 1939-1945 au 28ᵉ tirailleurs sénégalais d'abord puis dans les rangs de la 2ᵉ division blindée du général Leclerc. Deux fois cité au feu il fut démobilisé en septembre 1945 et se maria. Sa femme est également docteur en médecine.

Installé à la Celle-Saint-Cloud depuis 1946, conseiller municipal depuis 1953, président de la Commission municipale des affaires sociales, il a toujours été un précieux conseiller technique pour votre député.

Il possède également son brevet de pilote de tourisme, et est un excellent skieur !

2ᵉ *CIRCULAIRE*

Mesdames, messieurs,

Les résultats du 5 mars sont clairs dans notre circonscription comme dans toute la France.

Courageusement, avec clairvoyance et esprit civique, les Françaises et les Français ont su faire abstraction des contingences locales, des préférences individuelles, pour, tous ensemble, porter à l'Assemblée Nationale une majorité Vᵉ République.

Ceci autorise, si le 12 mars confirme ces résultats, tous les espoirs de stabilité, de paix et de progrès pour la France pendant cinq ans.

Voici les chiffres du 5 mars chez nous :

Ve République	13.301 voix
Parti communiste	7.381 voix
Centre démocrate	6.652 voix
P.S.U.	5.626 voix

La conclusion est évidente et les oppositions une fois de plus, vont essayer de se coaliser pour détruire ces espoirs.

Vous voterez le 12 mars :

PIERRE CLOSTERMANN

Il n'y a pas de majorité de rechange.
Le « premier tour » vient de le prouver.

Il n'y a qu'une majorité possible :

Celle qui permet à la France depuis 1958 d'être enfin gouvernée.
Renforcez-là.
Pour assurer votre destin celui de vos enfants, celui du pays.
Soyez réaliste.
Voter pour le candidat Ve République c'est doter notre circonscription d'une représentation efficace.

Votez :

PIERRE CLOSTERMANN

Remplaçant éventuel :

FRANÇOIS JORON

CINQUIÈME CIRCONSCRIPTION

Cantons de : Versailles-Nord-Ouest (moins commune du Chesnay), Versailles-Nord (moins commune de Viroflay).
Communes de : Bois-d'Arcy, Fontenay-le-Fleury.

M. Bernard DESTREMAU
(Candidat Républicain indépendant)
élu le 12 mars 1967
(R.I.)

1re CIRCULAIRE

Candidat unique de la Ve République.

Ce que je vous propose :

Un contrat électoral, d'abord, c'est-à-dire le contrôle de mes activités parlementaires deux fois par an, après chaque session. Il me parait indispensable que les électeurs soient tenus périodiquement au courant des interventions et des votes de leur député.

Auprès de l'Assemblée Nationale, je vous propose, électeurs et électrices de la Vᵉ circonscription des Yvelines, les quatre objectifs suivants :

1) Faire respecter vos choix de politique générale : la paix, d'abord, à laquelle veille par dessus tout le général de Gaulle, l'indépendance, la stabilité du pouvoir, le progrès social.

La dernière législature a été celle de la remise en ordre et des adaptations, parfois douloureuses, de l'Economie.

Celle qui s'ouvre doit donner la priorité au progrès social.

2) Prendre une part active à l'amélioration de certaines situations inquiétantes, notamment dans le domaine de l'emploi, à tous les niveaux, y compris celui des cadres ; du reclassement et de l'indemnisation des Français rapatriés ; de la reconversion parfois dramatique des entreprises marginales ; de la réforme et de la simplification de l'impôt.

3) Trouver des solutions qui rendront plus humaine la vie dans la grande banlieue ouest de Paris.

C'est-à-dire :

— amélioration de la circulation et des transports ;
— respect des espaces verts ;
— équipement scolaire et sportif ;
— installation d'une université et d'un centre de recherche international ;
— équipement hospitalier, totalement insuffisant dans les Yvelines ;
— défense du commerce local ;
— création d'emplois féminins spécifiques.

4) Me tenir à la disposition de chacun, de chacune de vous pour examiner vos suggestions et mieux connaître vos problèmes pour les soumettre aux administrations et au Gouvernement.

Je serai en permanence à votre service tout au long de la législature.

Je vous propose d'être vraiment et d'abord, en toute conscience et sur mon honneur, votre député, c'est-à-dire un homme qui ne se servira pas de vos voix. mais vous servira loyalement.

Bernard DESTREMAU

Conseiller des affaires étrangères
Commandeur de la Légion d'honneur à titre militaire
Croix de guerre 1939-1945 — 5 citations

2ᵉ *CIRCULAIRE*

Le 12 mars, vous confirmerez le scrutin du premier tour.

Bernard DESTREMAU

Républicain indépendant (Valéry Giscard d'Estaing)
Candidat unique de la Vᵉ République

Déjà 12.164 électeurs et électrices m'ont donné leurs voix : je les en remercie.

Devançant le candidat communiste de 2.239 voix, et le candidat du Centre démocrate de 2.718 voix, je viens largement en tête dans notre circonscription.

A tous ceux qui ont choisi dimanche dernier l'opposition, je dis fraternellement ceci :

Votez au deuxième tour pour celui qui vous représentera efficacement à l'Assemblée Nationale. Aujourd'hui, grâce au général de Gaulle, la politique de progrès économique et de promotion sociale de la Vᵉ République doit permettre d'améliorer encore ce qui a été fait dans la stabilité.

Je ferai tout ce qui est en mon pouvoir, vous le savez, pour aider chacun de vous dans ses difficultés quotidiennes : nous avons à adapter notre région aux exigences de la vie moderne.

— J'ai déjà souligné l'importance des problèmes du logement, de l'emploi, de l'indemnisation aux rapatriés et de la simplification de l'impôt.

— Je me préoccupe également des difficultés des personnes âgées, des anciens combattants, de la promotion des jeunes, de la position économique et sociale de la France dans une Europe élargie.

— Sur tous ces points, je souhaite être en contact constamment avec vous, pour vous rendre compte de mes activités de député et pour bien m'informer de vos problèmes.

Dimanche 12 mars,

Face aux inconditionnels de l'opposition et en particulier au communisme destructeur,
vous rassemblerez vos suffrages sur mon nom.

La seule force cohérente est celle que je représente :

La Vᵉ République que nous devons à de Gaulle.

Remplaçant éventuel :

MICHEL SINNIGER

42 ans — marié — 5 enfants
Professeur à l'Institut d'études européennes
Délégué de l'Association nationale pour le soutien de l'action du général de Gaulle

---

SIXIÈME CIRCONSCRIPTION

Cantons de : Versailles-Sud, Versailles-Ouest (moins communes de Bois-d'Arcy, Fontenay-le-Fleury, les Clayes-sous-Bois, Plaisir, Thiverval-Grignon, Trappes).
Commune de : Viroflay.

M. Robert WAGNER
(Candidat Vᵉ République)
élu le 12 mars 1967
(U.D. Vᵉ R.)

1ʳᵉ CIRCULAIRE

Avec de Gaulle.

Electrices, électeurs,

Le 5 mars prochain, il vous appartiendra de choisir le candidat que vous désirez voir siéger à l'Assemblée Nationale pour défendre les intérêts de la France, en même temps que vos intérêts personnels et ceux de votre région.

Depuis 8 ans, j'ai fait partie d'une majorité qui a soutenu les deux gouvernements

de la Vᵉ République et aidé le général de Gaulle à redonner à la France la stabilité, la paix et le prestige que les dirigeants de la IVᵉ lui avaient fait perdre.

Notre pays n'est plus « l'homme malade de l'Europe » obligé chaque matin d'aller mendier à l'étranger.

Nous ne sommes plus en guerre et grâce aux décisions du Gouvernement du général de Gaulle, les mères n'ont plus à trembler pour leurs enfants.

Mais quel serait notre avenir si les anciens partis de la IVᵉ devaient obtenir la majorité : ils auraient vite fait de reprendre leurs petits jeux d'autrefois, cherchant pour leur profit personnel les appuis étrangers chèrement payés par le peuple de France.

Comme les Français l'ont plusieurs fois nettement souhaité, le groupe de la majorité de la Vᵉ République a soutenu sans cesse l'action du général de Gaulle et du Gouvernement qui n'avaient d'autre but que l'accroissement du bien-être de chacun dans la paix, le progrès et la stabilité, et si l'on met dans le plateau d'une balance toutes les choses bénéfiques et dans l'autre les quelques inconvénients que chacun a pu remarquer dans tel ou tel domaine, tout Français de bonne foi admettra sans discussion que le bilan est largement positif.

Mais l'héritage des dirigeants de la IVᵉ République est lourd et tous ceux qui entendent donner des leçons au Gouvernement et aux députés de la Vᵉ République oublient trop facilement que sans le général de Gaulle, ils auraient entraîné la France à la faillite.

Beaucoup a été fait, mais il reste toujours à faire : ce ne pourra être réalisé que par un Gouvernement assuré de la stabilité, par un Parlement travaillant dans une atmosphère de sérieux et confiant dans l'avenir de la France.

Il nous faudra demain continuer l'œuvre entreprise :

— Maintenir les finances saines et une monnaie forte.

— Assurer l'expansion de nos industries qui ont besoin, pour faire face à la concurrence du Marché commun, d'investissements à long terme afin de garantir leur rentabilité et leur avenir prospère.

— Assurer le plein emploi, en particulier par la formation professionnelle et le reclassement des cadres.

— Continuer largement les investissements scolaires, universitaires, hospitaliers et sociaux.

— Accélérer la construction des autoroutes de dégagement et de liaison, améliorer la circulation sur les routes secondaires et faciliter les transports.

— Prendre les mesures nécessaires pour que rapidement le rythme de la construction atteigne les 500.000 logements par an avec une priorité aux H.L.M., aux logements sociaux et à l'accession à la propriété par le système de la location-vente.

— Aménager des villes nouvelles structurées où la maison individuelle devra trouver une large place.

— Accélérer dans les programmes sociaux, la construction de logements pour les personnes âgées.

— Accélérer les programmes sportifs et culturels.

— Atténuer la fiscalité directe qui frappe sans merci les salariés et les cadres des entreprises ; faciliter aux contribuables le paiement des impôts sur les salaires en prélevant une retenue mensuelle à la source, au lieu du recouvrement global en fin d'année.

— Aider les familles par la suppression des abattements de zones sur les allocations familiales et accélérer la suppression progressive des zones de salaires.

— Garantir toutes les libertés et en particulier celles de l'enseignement, de l'entreprise, du commerce et le droit des Français à disposer d'eux-mêmes dans le cadre d'une Europe cohérente et équilibrée, sans crainte de voir une majorité étrangère décider sans recours du sort d'une quelconque branche d'activité française.

— Défendre sans défaillance les institutions que les Français ont données à la République pour concilier les exigences de la liberté, de la paix et de l'efficacité.

Comme dans le passé, je continuerai à défendre les intérêts de notre département et de notre région, et comme je l'ai fait depuis 1958, je m'engage à soutenir tous les

habitants dans toutes leurs demandes légitimes face à certaines prétentions abusives de l'administration.

Malgré certaines affirmations mensongères, je continuerai à défendre nos forêts et nos espaces verts et en particulier le site magnifique de la vallée de la Bièvre et des bois environnants.

Je continuerai à pousser l'implantation, dans les secteurs appropriés, de lieux d'emplois, pour diminuer le temps de transport entre les résidences et les lieux de travail et en augmentant les ressources propres des communes et par conséquent leurs libertés.

Méfiez-vous des promesses stériles et fallacieuses des anciens partis politiques qui, dans le passé, vous ont si souvent trompés.

— Méfiez-vous de ceux qui parlent,
— Ralliez-vous à ceux qui agissent.

Comme l'a dit Georges Pompidou :

Nous sommes l'avenir parce que nous représentons à la fois la paix, le progrès, la stabilité.

Vous qui êtes la majorité, votez majorité, votez stabilité :

Votez Robert WAGNER !

Maire de Vélizy-Villacoublay
Président de la Commission des travaux du district de Paris
Député sortant

Remplaçant éventuel :

Robert RENAUD

Maire-adjoint de Versailles
Ancien fondé de pouvoir de banque
Administrateur délégué de l'Office H.L.M. de Versailles
Vice-président de la Société de sauvegarde de l'enfance et de l'adolescence de Seine-et-Oise
Administrateur de Société mutualiste de Versailles

Robert Wagner, marié, deux enfants, est né le 6 mars 1911, à Thann (Haut-Rhin), ingénieur (Ecole Polytechnique de Zurich), officier de réserve, membre permanent de la Commission départementale de sécurité, il est le seul candidat de la 6e circonscription qui ait fait campagne en faveur de l'élection du Président de la République au suffrage universel.

Il est maire de Vélizy-Villacoublay depuis 14 ans et bien connu dans la région parisienne pour son dynamisme, son dévouement et son esprit d'entreprise ; ayant développé harmonieusement sa commune, il a toujours apporté son soutien efficace aux maires des communes voisines pour leurs difficiles opérations d'aménagement.

Président de la commission des travaux du district de Paris depuis 5 ans et membre de la commission de la production et des échanges à l'Assemblée Nationale depuis 8 ans, il a sans cesse participé aux actions en faveur du logement et de l'aménagement du territoire et sa voix autorisée a toujours été écoutée avec beaucoup d'attention.

Sa compétence particulière sur les problèmes nationaux d'aménagement et de construction lui donne, dans les milieux politiques comme dans les administrations, une autorité que lui reconnaissent même ses adversaires.

Dans toute la région versaillaise, il est bien connu pour ses actions intercommunales et ses réalisations sociales ainsi que pour l'appui qu'il a toujours apporté à ceux qui ont fait appel à lui.

2e CIRCULAIRE

Je remercie les 16.394 électrices et électeurs qui, dès le premier tour de scrutin, ont porté leur suffrage sur mon nom et ont ainsi approuvé la politique de paix, de progrès et de stabilité du général de Gaulle et de la Ve République.

Je remercie en particulier les habitants de Versailles et de Vélizy, qui m'ont donné la majorité absolue dans ces deux villes.

Je m'engage à continuer à travailler dans l'intérêt national en défendant les droits des habitants de notre département, et vous remercie de voter le 12 mars pour le candidat national le mieux placé au premier tour.

ROBERT WAGNER

SEPTIÈME CIRCONSCRIPTION

Cantons de : Bonnières-sur-Seine, Houdan, Limay, Mantes-la-Jolie.

M. Maurice QUETTIER
(Candidat du Parti communiste français)
élu le 12 mars 1967
(C.)

1re CIRCULAIRE

Electrices, électeurs,

Le 5 mars, en votant communiste, vous condamnerez neuf années de pouvoir gaulliste.

— 4 millions de Français gagnent moins de 60.000 A.F. par mois.

— 600.000 chômeurs sont prévus pour 1970 par le Ve Plan (500 licenciements en janvier dans les seules Yvelines).

— Alors que les progrès techniques permettent d'accroître sans cesse la productivité du travail, le pouvoir d'achat des travailleurs stagne ou s'amenuise et la semaine de travail est la plus longue d'Europe.

— 68 % des recettes fiscales proviennent des taxes payées par les travailleurs, 8 % seulement des impôts sont payés par les sociétés capitalistes.

— 3 millions et demi de familles sont à la recherche d'un toit alors que des dizaines de milliers de logements sont inoccupés parce que trop chers.

— un garçon sur deux et trois filles sur quatre entrent dans la production sans avoir pu apprendre un métier.

Le 5 mars, vous voterez communiste pour un programme novateur et réalisable.

Nous proposons notamment :

Dans le domaine politique :

— l'abrogation de toutes les dispositions de la Constitution actuelle qui établissent le pouvoir personnel ;

— un gouvernement d'union démocratique responsable devant une véritable Assemblée Nationale ayant le pouvoir de faire les lois et de contrôler le gouvernement ;

— un gouvernement stable, prenant appui sur l'entente des partis démocratiques, autour d'un programme commun et sur le soutien actif des masses populaires ;

— un nouveau régime démocratique assurant la libre activité des partis et syndicats, la sauvegarde et l'extension des libertés communales et départementales, la séparation de l'Eglise et de l'Etat et de l'Ecole, un statut démocratique de la radio et de la télévision.

Dans le domaine économique et social :

Pour arracher l'Etat aux monopoles, nous proposons entre autres :

— la nationalisation progressive des monopoles industriels et des grandes banques d'affaires ;

— le remplacement du Ve Plan par un plan démocratique qui garantisse le plein emploi et le développement des secteurs prioritaires de l'économie et de la vie sociale ;

— une réforme fiscale démocratique.

Cela permettrait :

— d'augmenter progressivement les salaires, pensions et retraites ;
— de réduire la durée du travail sans diminution des salaires ;
— d'attribuer le quart du budget de l'Etat à l'Education nationale ;
— de construire 600.000 logements par an dont 300.000 H.L.M. (locatifs ou en accession à la propriété) avec un loyer à la portée des travailleurs ;
— de porter au niveau des besoins les crédits pour la santé, l'équipement culturel et sportif.

En politique extérieure :

La reconversion de la force de frappe, la dissolution simultanée des blocs militaires, la conclusion d'un traité de sécurité collective entre tous les pays d'Europe sans discrimination, la condamnation de l'agression U.S. au Vietnam, la coexistence pacifique et la coopération entre tous les pays.

Le 5 mars, vous voterez communiste pour une relève démocratique du gaullisme.

Notre objectif principal c'est d'unir toutes les forces démocratiques du pays, sur un programme commun de gouvernement, sans compromission avec la droite.

L'accord conclu avec la F.G.D.S. est une étape dans la poursuite de cet objectif. Il va permettre de porter un coup sévère au pouvoir personnel parce qu'il définit une base d'action commune.

Dans notre circonscription, 6 candidats sollicitent vos suffrages.

— Prioux, député sortant, est le représentant du pouvoir gaulliste, un des signataires du plan Rueff-Armand, le chef du cabinet de Frey au moment de Charonne. Il a le label Ve République, bien que se présentant comme un « oui, mais... ».

— J.-P. David a l'investiture de Lecanuet et bénéficie du soutien des Tixiéristes. Ancien dirigeant de l'officine « Paix et Liberté », c'est le représentant de la bourgeoisie qui prépare une relève réactionnaire du gaullisme. L'anticommunisme et le pro-américanisme constituent les deux lignes de force de sa politique.

— Quant à Mayer-Boriz et Davet Michel, ce ne sont que des candidats de diversion.

— Avec le docteur Bonneyrat-Rollin, candidat de la F.G.D.S., nous appliquerons loyalement les accords signés le 20 décembre entre notre Parti et la Fédération.

Electrices, électeurs de la 7e circonscription,

Dès le premier tour :

Votez communiste, contre le pouvoir personnel, contre ses alliés du « Centre », et pour une démocratie nouvelle.

Votez communiste pour envoyer à l'Assemblée un député résolu à défendre les intérêts de ceux qui travaillent.

Votez communiste pour donner à nos propositions unitaires la force de milliers et de milliers de suffrages.

— Votez et faites voter pour :

MAURICE QUETTIER

Instituteur
Conseiller général — Adjoint au maire de Limay

Candidat du Parti communiste français pour l'union des forces de gauche et démocratiques.

Remplaçant éventuel :

ROBERT VEILLARD

Plombier
Secrétaire de la Section de Mantes du Parti communiste français

---

2e *CIRCULAIRE*

Electrices, électeurs,

12.402 républicains nous ont placés en tête des candidats de gauche.

Appliquant loyalement les accords signés entre notre Parti et la Fédération, le docteur Bonneyrat-Rollin appelle ses électeurs à reporter leurs suffrages sur Maurice Quettier qui devient le candidat de toutes les forces démocratiques.

La gauche unie devance l'U.N.R. dans notre circonscription.

12.402 + 5.792 voix = 18.194 voix, soit plus de 4.000 voix d'avance sur le candidat du pouvoir personnel Prioux.

Que J.-P. David maintienne sa candidature ou qu'il se retire, pour favoriser Prioux, ses électeurs, parce qu'ils sont opposés au pouvoir personnel, parce qu'ils voudront voter efficacement, ne peuvent que reporter leurs suffrages sur Maurice Quettier, seul candidat de l'opposition démocratique.

— Il est possible dans notre 7e circonscription de retrouver les résultats des élections présidentielles qui donnaient la majorité absolue à Mitterrand, candidat de la démocratie et des républicains.

Au premier tour, chaque électeur a voté selon son cœur. Dimanche prochain, il faut faire taire ses préférences personnelles et voter pour battre l'U.N.R. Prioux.

— Pour l'application des options communes de l'accord P.C.F.-F.G.D.S.,
— Pour la défense des libertés,
— Pour le progrès, la démocratie et la paix.

Pas une voix républicaine, démocratique et laïque ne doit manquer à

MAURICE QUETTIER

présenté par le Parti communiste français, soutenu par la Fédération de la gauche et le P.S.U. et qui devient le seul candidat de l'union des forces démocratiques.

HUITIÈME CIRCONSCRIPTION

Cantons de : Chevreuse, Montfort-l'Amaury, Rambouillet, Saint-Arnoult-en-Yvelines.
Communes de : Plaisir, Thiverval-Grignon, Trappes.

Mme Jacqueline THOME-PATENOTRE
(Candidat Fédération de la gauche démocrate et socialiste)
élue le 12 mars 1967
(F.G.D.S.)

1re CIRCULAIRE

Electrices, électeurs,

Depuis 1958, vous m'avez accordé et renouvelé votre confiance. Au cours de ces deux législatures, je me suis efforcée, en toute objectivité, de défendre au sein du Parlement et des assemblées locales le programme que vous aviez approuvé.

Je sollicite le suffrage de ceux d'entre vous que j'ai déjà représentés, ainsi que celui des habitants de Trappes, Plaisir et Thiverval-Grignon, qui font désormais partie de la 8e circonscription des Yvelines.

Ces élections du 5 mars vont avoir lieu au moment où vous vous préoccupez très justement, de l'avenir économique de notre pays. L'expansion se ralentit, le chômage se développe, le progrès social est compromis.

Devant cette situation, il est indispensable de procéder à un choix différent des priorités nationales.

Je vous propose donc le programme suivant :

Economie.

Le budget de la France est trop lourd : les dépenses publiques augmentent près de deux fois plus vite que le revenu national.

De ce fait, la ponction fiscale détourne au profit de l'Etat une part abusive du produit national au détriment soit de l'investissement des entreprises, soit de la consommation des ménages.

Le plan dit de stabilisation a eu pour effet de casser l'expansion sans ralentir la hausse des prix et la détérioration de la monnaie.

La relance de l'économie doit être réalisée d'une part par l'augmentation des investissements productifs assurée par une refonte et une réforme de la politique du crédit et par la diminution des charges improductives de l'Etat.

Car la répartition actuelle des charges budgétaires est préjudiciable à l'intérêt économique du pays et au progrès social : plus du quart est consacré aux dépenses militaires, force de frappe, prestige, etc.

Justice sociale.

Seule cette relance assurera la prospérité qu'il convient de répartir plus équitablement afin d'élever le niveau de vie de tous, et notamment des plus défavorisés. Il importe, en effet, d'obtenir :

— la sécurité de l'emploi pour les travailleurs et les cadres menacés par le chômage,

— une progression des salaires à un rythme jamais inférieur à celui du revenu national,

— la suppression des abattements de zones, sources d'injustices qui se répercutent particulièrement sur les prestations familiales et les indemnités de résidence,

— l'intégration de ces indemnités dans le traitement servant de base de calcul à la fixation du montant des retraites,

— en ce qui concerne l'impôt sur le revenu, le relèvement de l'abattement à la base.

Pour les personnes âgées :

— la réévaluation des retraites et pensions et notamment la restitution à leur bénéfice du produit de la vignette,

— la reversibilité de la retraite d'un conjoint sur l'autre, en cas de décès, sans distinction de sexe.

— la possibilité pour les cotisants à la sécurité sociale ayant 30 ans de versements, de prendre à 60 ans leur retraite dans les conditions normales d'attribution sans restrictions ni abattements.

Pour l'artisanat :

la reconnaissance du salaire fiscal pour le chef d'entreprise et son conjoint travaillant avec lui et l'application immédiate de leur propre régime de sécurité sociale.

Pour les agriculteurs :

l'application intégrale des lois d'orientation prévoyant la parité entre l'agriculture et les autres activités économiques.

Pour les petites et moyennes entreprises,

qui sont indispensables à la vie économique de la nation et qui connaissent à l'heure actuelle des difficultés, permettre leur modernisation et leur développement en revoyant la fiscalité qui pèse sur elles et en améliorant leurs possibilités d'accès aux sources de crédit.

Pour les anciens combattants

des deux guerres, la levée des forclusions, l'octroi de la carte aux combattants d'Algérie.

Un toit pour chaque Français.

L'effort de l'Etat en faveur de la construction n'est qu'une mystification : 2 milliards 589 millions dont 1 milliard 939 millions avancés à titre de prêts sont forcément remboursés, ce qui ramène cet effort à environ 650 millions.

Soit en définitive, 0,5 % du budget total de l'Etat.

Nous proposons :

— la construction de 600.000 logements annuels dont une part croissante doit être consacrée aux logements sociaux. L'intérêt des prêts H.L.M., qui a triplé en 10 ans doit être abaissé.

— l'augmentation des possibilités d'accession à la propriété notamment par la construction de maisons individuelles accessibles au plus grand nombre, en revenant au prêt de 80 % et en étendant sa durée.

— le développement des formules de location-vente.

— l'élargissement du marché hypothécaire.

L'avenir de nos enfants.

La réforme de l'enseignement se fait dans la plus grande confusion. Parents, maîtres et professeurs ne savent pas vraiment quelles sont les options offertes aux enfants.

La véritable démocratisation de l'enseignement exige : l'ouverture en nombre

suffisant de collèges d'enseignement secondaire (C.E.S.) qui sont actuellement à peu près inexistants, sinon le prolongement de la scolarité pour les élèves des écoles primaires qui devait avoir lieu en 1967, puis fut ajourné à 1972 pour revenir subitement à la veille des élections à 1967 (circulaire ministérielle de février 1967), va obliger beaucoup d'enfants de 14 à 16 ans à recommencer leur classe de fin d'études ;

Pour le premier cycle obligatoire de 11 à 16 ans, la gratuité est indispensable y compris pour le transport et le ramassage qui doit être effectué dans les conditions réglementaires (cars spéciaux pour enfants, trajet plus court) ;

Pour le 2e cycle, l'aménagement et la construction de lycées offrant les options classique, moderne et technique ;

L'augmentation des bourses ;

L'accès de tous les élèves capables à l'enseignement supérieur, et la création d'allocations études ;

La revalorisation de la fonction enseignante ;

L'accroissement des possibilités de formation professionnelle.

Pour la recherche scientifique, il faut augmenter les crédits de recherche fondamentale et industrielle.

La femme et la famille.

Pour assurer une véritable promotion de la femme, je poursuivrai mes efforts en vue d'obtenir :

— la formation professionnelle des femmes ;

— l'égalité des salaires à qualification égale ;

— le développement des équipements sociaux diminuant les charges ménagères (crèches, garderies, services collectifs d'immeubles) ;

— le remboursement à 100 % des congés de maternité ;

— la refonte de la législation permettant aux veuves non salariées de bénéficier d'une retraite plus élevée et si elles sont chefs de famille d'une allocation « spéciale orphelin » ;

— la possibilité dans le respect des convictions de chacun, de la maternité volontaire et l'abrogation sans retard des articles 3 et 4 de la loi du 31 juillet 1920.

En ce qui concerne la famille, l'autonomie du financement des prestations familiales doit être réalisée pour permettre leur revalorisation et l'augmentation du salaire unique.

De plus, il faut accorder le bénéfice de la sécurité sociale aux inadaptés âgés de plus de 20 ans.

Politique étrangère.

Nous sommes partisans d'une véritable indépendance technique, scientifique, économique et politique. Mais, dans un monde où deux Etats géants s'affrontent, elle ne peut être acquise que par la construction d'une Europe unie, car le Marché commun ne suffit pas.

Nous sommes favorables à une politique d'ouverture vers les pays de l'Est, mais elle ne doit pas se faire au détriment de nos ententes traditionnelles.

Pour établir la paix d'une façon durable, un désarmement général simultané et contrôlé s'impose. Notre pays doit en outre, signer les accords sur la cessation des essais nucléaires.

Notre région.

Quelques perspectives d'action :

— Concevoir une politique du district plus rationnelle et plus humaine qui en finisse avec le paradoxe consistant à laisser s'implanter des centaines de milliers de nouveaux habitants sans voir prévu l'infrastructure d'ordre matériel, culturel et social qui doit précéder ou au moins accompagner toute construction de logements.

— Accroître les possibilités de l'emploi par l'implantation d'entreprises, notamment dans les zones industrielles déjà prévues. A cet égard, la politique actuelle imposée par la loi d'août 1962 des taxes de redevance de 50 à 100 F le mètre carré ne contribue qu'à décourager l'installation des petites et moyennes entreprises.

— Aménager les horaires de travail pour permettre un temps plus long au foyer, et notamment la semaine de travail de 5 jours.

— Améliorer les déplorables conditions de transport des usagers :

- extension du tarif banlieue et exonération de la prise en charge pour les cartes d'abonnement au même titre que les cartes à la semaine ;
- augmentation du nombre de voitures et de rames, construction de quais sur les lignes Denfert-Orsay-Saint-Rémy ;
- arrêt à Trappes des trains directs Chartres-Rambouillet-Paris ;
- électrification du tronçon Saint-Cyr-Plaisir qui deviendra tête de ligne Plaisir-Paris ;
- aménagement rapide du réseau routier, avec comme objectif prioritaire : la construction du pont en biais sur la Seine à la sortie du tunnel de Saint-Cloud, la prolongation de l'autoroute à partir des 4 Pavés du Roi, pour éviter la ville de Trappes, construction qui n'est même pas envisagée au V[e] Plan, l'élargissement de la N 10 avec déviation du Perray, et celle de La Queue-lez-Yvelines sur la N 12, l'aménagement des routes les plus dangereuses, entre autres, celle de Rhodon à Chevreuse, l'octroi de subventions et prêts aux communes pour la modernisation de leurs routes ;

— Mettre fin aux insuffisances et au retard du téléphone ;

— Agrandir et moderniser les hôpitaux existants ; humaniser la vie des malades ; réaliser des centres polyvalents de santé (P.M.I.) ; créer pour l'agglomération de Trappes, un centre hospitalier nécessité par l'augmentation démographique ;

— Améliorer et accélérer les conditions d'obtention du permis de construire pour les particuliers ;

— En finir avec les atermoiements en ce qui concerne la mise en état des lotissements défectueux ;

— Eviter les expropriations abusives et accorder les justes indemnisations préalables ;

— Pour les personnes âgées, construire des petits logements à loyer réduit et des maisons de retraite et de repos selon des formules humaines ;

— Aider les municipalités à développer leurs équipements sportifs : stades, piscines couvertes et de plein air ;

— Multiplier les centres aérés pour le jeudi et les vacances et développer les maisons de jeunes ;

— Organiser des séjours de vacances et loisirs pour les personnes à revenus modestes ;

— Développer les manifestations culturelles, artistiques et touristiques dans notre région des Yvelines.

L'action que j'ai menée pour vous et avec vous dans le passé est une garantie pour l'avenir.

Votez

Jacqueline THOME-PATENOTRE
Maire de Rambouillet — Conseiller général
Député sortant
Candidat F.G.D.S. d'union et de rassemblement démocratique

Remplaçant éventuel :

Roland REUILLÉ
Maire de Plaisir

2e CIRCULAIRE

Electrices, électeurs,

J'ai été été très sensible à la confiance que vous avez bien voulu me témoigner en me plaçant très largement en tête du premier tour de scrutin.

Je remercie de tout cœur et bien sincèrement les habitants des cantons de la circonscription et des villes de Trappes, Plaisir et Thiverval. Votre appui à tous est pour moi un précieux encouragement.

En m'accordant plus de 5.600 voix d'avance et 44 % des suffrages vous avez manifesté la volonté de me voir à nouveau siéger à l'Assemblée Nationale.

Vous savez les sentiments profonds qui me lient à notre arrondissement : au profit de tous ses habitants je saurai poursuivre ma tâche avec foi, impartialité et persévérance,

— pour travailler à l'expansion et au mieux-être de notre région,

— pour défendre à l'Assemblée Nationale les grands principes de la démocratie, du progrès social et de la paix organisée.

Le combat n'est pas fini : dimanche prochain je vous demande de m'apporter en masse vos suffrages.

Pas d'abstentions.

Dimanche 12 mars, vous confirmerez ce premier succès qui est le vôtre en votant

JACQUELINE THOME-PATENOTRE

Maire de Rambouillet — Conseiller général
Député sortant
Candidat F.G.D.S. d'union et de rassemblement démocratique

Remplaçant éventuel :

ROLAND REUILLÉ

Maire de Plaisir

TERRITOIRE DE BELFORT

PREMIÈRE CIRCONSCRIPTION

Cantons de : Belfort, moins les communes de Bavilliers, Cravanche, Essert, Salbert.

M. Michel DREYFUS-SCHMIDT
(Candidat Fédération de la gauche démocrate et socialiste)
élu le 12 mars 1967
(F.G.D.S.)

1re CIRCULAIRE

Electrices, électeurs,

Répondant à vos vœux, la Fédération de la gauche démocrate et socialiste réunit des hommes venus d'horizons politiques différents mais dont la conception de la démocratie est identique et qui ont compris la nécessité de travailler ensemble : radicaux-socialistes, socialistes S.F.I.O., jeunes des clubs (convention des institutions républicaines, C.E.D.E.P., citoyens 60, etc.).

Comme la Fédération de la gauche démocrate et socialiste elle-même, les hommes qu'elle présente à vos suffrages sont jeunes, dynamiques, actifs, sympathiques.

Tous deux nés à Belfort, mariés et pères de deux enfants, Michel Dreyfus-Schmidt, candidat, et son remplaçant éventuel, Emile Géhant, sont des amis de toujours.

En tant que tels, ils ne craignent pas, quand leurs avis divergent momentanément, de s'en ouvrir franchement, pour mieux rechercher ensemble à partir du réel la solution la plus conforme à leur idéal commun.

A 21 ans, Michel Dreyfus-Schmidt est reçu premier au diplôme de l'Institut d'études politiques de Paris, le jour même où il obtient sa licence en droit.

Son service militaire accompli au 35e R.I., il s'inscrit au barreau de Belfort.

Militant actif, il est élu conseiller municipal, puis adjoint au maire en 1964.

En mars 1966, l'emportant très largement sur son adversaire, le député Schmittlein, il entre, premier élu de France de la F.G.D.S., au conseil général.

Membre de la convention des institutions républicaines, il est secrétaire de la Fédération radicale-socialiste et socialiste indépendante du Territoire de Belfort.

Sa force de travail, son talent, ses connaissances profondes de la chose publique, lui ont valu de se faire, depuis longtemps, un renom.

Démobilisé en 1941, Emile Géhant rentre à Belfort où il est nommé avoué en 1943.

Combattant volontaire de la Résistance, il est arrêté par les Allemands et déporté dans les camps tristement célèbres d'Auschwitz, Buchenwald et Flossenburg jusqu'en mai 1945.

Depuis 1936, il milite au Parti socialiste S.F.I.O. et est élu, en 1959, conseiller municipal de Belfort. Il participe activement aux débats de l'assemblée dont il est l'un des conseillers les plus écoutés.

Dirigeant sportif, chef d'escadron de réserve, il est chevalier de la Légion d'honneur et médaillé de la Résistance.

Parfois un peu vif dans ses réparties, chacun sait pouvoir compter sur son dévouement.

Voter Michel Dreyfus-Schmidt c'est approuver le programme de la Fédération de la gauche démocrate et socialiste, symboliquement publié le 14 juillet 1966, qu'il s'est solennellement engagé à respecter et appliquer, pendant toute la durée de la législature.

Parce qu'il est précis et complet, ce programme, largement diffusé, ne peut tenir dans le cadre étroit d'une circulaire.

Son application permettra :

— Des institutions stables, mais aussi démocratiques, au lieu d'une monarchie méprisante et lointaine.

— La priorité des priorités à l'Education nationale et au logement, au lieu de la bombe atomique.

— Un Office de radiotélévision informant honnêtement, au lieu d'une officine de propagande gouvernementale.

— Le plein emploi planifié des hommes et des machines, au lieu du chômage et de la récession.

— Un pouvoir d'achat augmentant avec la production, au lieu d'une inégalité croissante des revenus.

— Une politique de négociation et de coexistence pacifique, au lieu d'antiaméricanisme et antisoviétisme simultanés ou alternés.

— Une autorité européenne commune, au lieu de la juxtaposition des vieux nationalismes.

— Une cour suprême constitutionnelle indépendante, au lieu d'un Conseil constitutionnel aux ordres de l'exécutif.

— L'égalité devant la loi pour tous, au lieu d'une politique des « petits copains ».

— Des franchises locales et des libertés syndicales, au lieu d'un autoritarisme étouffant.

Voter pour Michel Dreyfus-Schmidt c'est aussi éliminer M. Schmittlein qui depuis trop longtemps contrecarre les projets des collectivités, monopolise la télévision régionale, diffame ses adversaires les plus unanimement respectés, indispose tout le monde.

Le choix est clair.

Si vous préférez :

— la République vraie et démocratique au pouvoir personnel ;
— le bonheur de l'individu à la fausse grandeur ;
— la justice et la vérité à l'inégalité et à la propagande ;

vous voterez pour

MICHEL DREYFUS-SCHMIDT

Né à Belfort le 17 juin 1932

Remplaçant éventuel :

EMILE GÉHANT

Né à Belfort le 9 avril 1918

Attention ! Le panachage est rigoureusement interdit. Modifier son bulletin, c'est annuler son vote.

2e CIRCULAIRE

Electrices, électeurs,

En dépit d'un affichage mercenaire, de la « lettre du député », de la « mini-gazette », du porte-clés, d'une brochure étendant à l'échelon départemental le plus orgueilleux des cultes de la personnalité — le sort de M. Schmittlein est joué.

Son vrai visage, vous le connaissez.

Vous n'avez oublié :

— Ni sa participation à la IVe République
— Ni ses outrances journalistiques
— Ni ses exhibitions à la télévision régionale
— Ni son opposition systématique aux collectivités locales
— Ni son refus de payer son préavis à une collaboratrice
— Ni la suspension d'un adjoint au maire de Belfort refusant de faire liste commune avec lui lors des élections municipales.

Voter pour Michel Dreyfus-Schmidt, homme nouveau, jeune et dynamique c'est éliminer M. Schmittlein.

Assurez la victoire de Michel Dreyfus-Schmidt et de son suppléant Emile Géhant.

Voter pour Michel Dreyfus-Schmidt, c'est prendre position avec l'ensemble des partis de gauche

Contre

Le pouvoir personnel et la force de frappe.

Pour

Les libertés :

— Information objective.
— Franchises locales.
— Droit de grève et section syndicale d'entreprise.

La justice sociale :

— Refonte démocratique du Ve Plan pour assurer le plein emploi.
— Revalorisation des salaires, traitements et pensions en fonction de la productivité.
— Abaissement progressif de l'âge de la retraite.
— Défense des lois assurant la protection sociale.
— Réforme de la fiscalité.
— Politique agricole fondée sur la coopération, la modernisation et une juste rémunération du travail de la terre.

La paix :

— Désarmement général simultané et contrôlé.
— Coexistence pacifique.
— Règlement négocié des conflits.
— Sécurité collective européenne.

Les jeunes :

— Egalité des chances.
— Priorité des priorités à l'Education nationale.

— En bref,
— Une école,
— Un emploi,
— Un toit.

Avec tous les vrais républicains, avec tous les démocrates vous voterez pour le candidat de l'union de la gauche

MICHEL DREYFUS-SCHMIDT
Avocat
Conseiller général
Adjoint au maire de Belfort

Remplaçant éventuel :

EMILE GÉHANT
Avoué
Conseiller municipal de Belfort

DEUXIÈME CIRCONSCRIPTION

Cantons de : Delle, Fontaine, Giromagny, Rougemont-le-Château.
Communes de : Bavilliers, Cravanche, Essert, Salbert.

M. Jean-Marie BAILLY
(Candidat Ve République)
élu le 12 mars 1967
(U.D. Ve R.)

1re CIRCULAIRE

Electrices, électeurs,

Voilà un peu plus de quatre ans que vous m'avez choisi pour vous représenter à l'Assemblée Nationale.

Elu sur la base d'un programme précis et pour soutenir l'action du général de Gaulle, que d'ailleurs, dans votre grande majorité, vous avez désigné en décembre 1965 pour être le premier président de la République élu au suffrage universel, je suis demeuré loyal vis-à-vis de vous et fidèle aux engagements pris.

Au cours de ce premier mandat, démarches et interventions, réunions, permanences et manifestations de toutes sortes m'ont permis, partageant votre existence avec ma femme et mes enfants, de devenir votre conseiller, votre avocat, votre confident et de me sentir maintenant votre ami.

Mon souci permanent a été d'atteindre les objectifs qu'ensemble nous avions fixés en novembre 1962 : chacun peut juger des résultats obtenus.

Ma seule ambition a été d'assurer l'avenir et la prospérité du Territoire de Belfort, ce qui m'a conduit à accepter successivement les lourdes charges de membre de la Commission de développement économique régional de Franche-Comté (1964), de président du Comité d'expansion (1965) et de président de la Société d'équipement (1966).

Mais il faut vivre avec son temps et les hommes les plus valables sont condamnés s'ils demeurent isolés.

C'est pourquoi, tourné résolument vers l'avenir, j'ai recherché, avec conviction et persévérance, l'union de toutes les bonnes volontés de la circonscription. Il vous appartiendra, par vos suffrages, de dire si vous m'approuvez ou me désapprouvez. Ce que je puis attester, c'est que par sa libre acceptation à devenir mon suppléant, le docteur Paul Robert, qui a déjà une longue pratique des affaires du département puisqu'il siège au conseil général et en fut même le président, a voulu, comme moi, dépasser les cloisonnements partisans.

Ensemble, encouragés et soutenus par de nombreux élus républicains et responsables professionnels, nous ferons un Belfort-Campagne plus moderne, plus pospère, plus fraternel.

Bien évidemment, tout ne peut pas être fait à la fois. Voici nos 5 priorités :

1. *Renforcer la sécurité de l'emploi.* De nombreux établissements scolaires d'enseignement technique ont été créés par la Ve République : il faut y ajouter, dès 1967, un institut universitaire de technologie à Belfort.

Ayant acquis une formation professionnelle de qualité, nos jeunes doivent pouvoir trouver un emploi stable et bien rémunéré dans la région de Belfort-Montbéliard : la création d'usines nouvelles et le développement de bureaux et de services sont impératifs.

En raison des participations étrangères dans des établissements comme BULL et JAPY, des garanties particulières d'emploi doivent être recherchées pour les travailleurs : plus qu'ailleurs, l'Etat doit veiller ici à l'application stricte de la législation du travail.

2. *Accélérer la réalisation des grands équipements* prévus par le Ve Plan pour notre région : mise au gabarit international du canal du Rhône au Rhin, autoroute Mulhouse-Belfort et Belfort-Montbéliard, électrification de la voie ferrée Mulhouse-Belfort-Dijon.

3. *Préserver les chances d'expansion* de chaque branche d'activité en aménageant rationnellement le Territoire de Belfort de telle façon que l'espace soit équitablement réparti entre des exploitations agricoles modernes, des usines bien équipées, des centres de loisirs et de sports nombreux, des zones d'habitation où la maison individuelle devienne accessible aux plus modestes.

4. *Réduire l'inégalité des conditions :* grâce au classement des cantons de Giromagny et de Rougemont en zone bénéficiant de la prime d'équipement de l'Etat, la réanimation de la partie vosgienne du Territoire est en bonne voie, avec Maglum et Gauthier dans le canton de Giromagny et Teen à Rougemont. Il faut maintenant que le canton de Fontaine soit aidé à rattraper son retard : la réalisation de l'autoroute avec l'échangeur de Larivière aura un pouvoir fécondant certain. Dans l'immédiat, la reconversion et l'utilisation de l'aérodrome de Fontaine devrait donner de bons résultats.

Au lieu de plusieurs zones d'abattement pour les salaires, les traitements et les allocations familiales, il faut, en première étape, obtenir l'alignement sur la zone de Belfort pour que le Territoire constitue une seule zone d'abattement.

5. *Combattre l'injustice sociale.* Il est nécessaire de réaliser sans délai une profonde réforme de l'impôt sur le revenu des personnes physiques pour alléger la charge fiscale des salariés, surtout des retraités, et pour tenir compte de la situation difficile des artisans et petits commerçants qui, pour survivre, acceptent une durée de travail sans proportion avec leurs revenus professionnels.

Grâce à la Ve République, les agriculteurs, les commerçants, les artisans et les membres des professions libérales sont désormais couverts par l'assurance maladie et maternité. Une réforme de la Sécurité sociale, tout en préservant les droits acquis, devra s'efforcer de recréer cette grande solidarité nationale qui a été à la base de la Sécurité sociale voulue en 1945 par le général de Gaulle : ainsi pourra être encore

amélioré le sort des personnes âgées et pourra-t-on amorcer un abaissement progressif de l'âge de la retraite.

Voilà un programme, voilà des objectifs.

Seule, la majorité actuelle vous apporte les moyens de les atteindre car, à la différence des oppositions, elle vous propose : un programme, une politique, une majorité.

Avec la Ve République et sa majorité : c'est une solide assurance de cinq ans pour la paix, l'indépendance et le progrès.

Pour donner au général de Gaulle les moyens de cette politique que vous avez approuvée,

Pour que vive la République,

Vous voterez en masse dès le 5 mars.

JEAN-MARIE BAILLY
Député sortant

Remplaçant éventuel :

PAUL ROBERT
Docteur en médecine
Conseiller général
Maire de Rougemont-le-Château
Chevalier de la Légion d'honneur

Votez stabilité. Votez majorité.

2e CIRCULAIRE

Electrices, électeurs de Belfort-Campagne,

Ce sont de très chaleureux remerciements que le docteur Paul Robert et moi-même tenons à vous exprimer pour nous avoir si massivement apporté vos suffrages lors d'un premier tour de scrutin qui a bien failli vous dispenser d'un deuxième tour.

Vous avez apprécié notre programme d'action précis et conforme aux intérêts de toutes les catégories professionnelles du Territoire de Belfort. Vous avez approuvé notre union et les objectifs politiques et sociaux d'une politique tournée vers l'avenir et défendue par une majorité qui est au travail depuis plus de quatre ans et qu'il faut encore élargir :

Ainsi, sur l'essentiel, dans le respect des tendances particulières, 48,50 % des suffrages, soit 10.135 compatriotes, ont déjà choisi la Ve République. Sur le nom du député sortant qui recueille ainsi 2.192 voix de plus qu'en 1962, ils se sont unis et ont marqué leur volonté de préparer l'avenir sans parti pris et sans sectarisme. Non seulement ils nous maintiendront leur appui pour le deuxième tour, mais de nombreux autres les rejoindront parce que notre objectif est :

Union, paix, expansion, progrès.

C'est dire que la période électorale ne saurait justifier à nos yeux une campagne où l'on prête à l'adversaire des propos qu'il n'a jamais tenus ou des écrits qui ne sont pas les siens. Notre seul souhait sera d'être payé de retour de la part d'adversaires et des agents de leur propagande qui se sont obstinés, devant notre correction et notre courtoisie, à faire circuler certaines rumeurs mensongères destinées à abuser l'opinion.

* * *

Deux candidats demeurent engagés dans la compétition pour le deuxième tour : celui de la Ve République et, loin derrière, celui de la Fédération. Si, au premier tour, vous avez voulu manifester votre mécontentement à l'égard de telle ou telle insuffisance de la politique actuelle et avez alors apporté votre suffrage au parti communiste ou à la Fédération, vous ne pouvez pas au deuxième tour demeurer dans une position aussi négative.

C'est vrai que beaucoup reste à fair et dans beaucoup de domaines. Mais, étant donné que la majorité à l'Assemblée Nationale restera, pour cinq années, composée d'élus se réclamant de la Ve République, ne croyez-vous pas que vos intérêts d'ouvriers, de paysans, de retraités, de chefs de famille, d'artisans et de commerçants seront mieux défendus par un député membre de cette majorité ?

C'est tellement vrai que, tout au long de la campagne électorale, j'ai pu constater que bien des motifs d'insatisfaction rejoignaient les points précis de mon programme. Puisque ce programme vous convient, pourquoi hésiter à me faire confiance ?

Vous savez,

Vous, électeurs du Centre démocrate, vos préoccupations seront à coup sûr mieux satisfaites de l'intérieur que de l'extérieur de la majorité puisque, sur des problèmes essentiels tel celui des institutions, il n'y a pas de divergences entre nous et que vous ne remettez pas en cause l'élection du général de Gaulle comme Président de la République.

Vous, responsables des municipalités, chaque fois que vous avez fait appel à moi, vous avez pu régler vos problèmes et obtenir satisfaction pour le bien de tous vos administrés.

Vous toutes et vous tous, pour que le Territoire de Belfort reçoive sa juste part des crédits et subventions de l'Etat répartis désormais à l'échelon régional, c'est-à-dire à Besançon, il faut beaucoup de ténacité et d'obstination. Avec votre appui et votre confiance, je pourrai continuer d'être votre porte-parole énergique et efficace.

De la même manière, je pourrai poursuivre l'action dejà bien engagée au Comité d'expansion et à la Société d'équipement pour créer de nouveaux emplois et davantage de logements.

Demeurant au service de toutes et de tous, je ferai tout ce qui est en mon pouvoir, avec le concours loyal et désintéressé de mon suppléant pour une France républicaine, éprise de paix, de progrès et de justice sociale.

Attention ! Pas d'abstention, pas de bulletin raturé ou de nom rayé.

Votez massivement

Jean-Marie BAILLY
Député sortant

Remplaçant éventuel :

Paul ROBERT
Docteur en médecine
Conseiller général
Maire de Rougemont-le-Château
Chevalier de la Légion d'honneur

Voter Bailly, c'est voter majorité.

DÉPARTEMENTS DE LA GUADELOUPE, DE LA GUYANE, DE LA MARTINIQUE ET DE LA RÉUNION

GUADELOUPE

PREMIÈRE CIRCONSCRIPTION

Communes de : Anse-Bertrand, la Désirade, le Gosier, le Moule, Petit-Canal, Pointe-à-Pitre, Port-Louis, Saint-François, Sainte-Anne.

M. Paul VALENTINO
(Candidat investi par le Comité d'action pour la Ve République)
élu le 12 mars 1967
(U.D. Ve R.)

1re CIRCULAIRE

Aux électeurs de la 1re circonscription,

A la demande du Comité d'action pour la Ve République, et comme un soldat marche au combat, je sollicite vos suffrages pour l'élection législative du 5 mars,

En donnant l'investiture au socialiste que je suis, soutien fidèle et actif de la politique inaugurée par le général de Gaulle en 1958, on avait sans doute espéré dans les milieux parisiens du mouvement gaulliste que ceux qui se disent « gaullistes de gauche » accepteraient de se regrouper autour de ma candidature. Mais comme le rappelait dernièrement le Président de la République, « les hommes sont ce qu'ils sont » et il en est chez qui l'ambition parle si haut qu'ils ne peuvent entendre les conseils de la raison et du bon sens. Il se trouve que des personnalités, qui savent bien qu'elles vont à l'échec, persistent à solliciter les suffrages du collège électoral, sous le prétexte de « compter leurs voix ».

Mais les voix ne sont pas des cailloux qu'un enfant s'amuse a compter et recompter. Elles sont les boulets qui font la victoire dans la bataille électorale. Il est absurde de priver l'armée de la Ve République d'une partie de ses munitions à seule fin de « compter des voix ». Les électeurs ne doivent pas se prêter à ces jeux enfantins; ils éviteront que leurs voix ne soient gelées sur des candidats dont ils savent qu'ils n'ont aucune chance de triompher : leur devoir est de donner de l'efficacité à leurs suffrages en votant pour le candidat qui a été investi par le Comité d'action de la Ve République.

*
* *

On ne peut avoir déjà oublié que ceux qui ont combattu la candidature du général de Gaulle lors des élections présidentielles de décembre 1965 ont déclaré que les élections législatives de 1967 seraient le troisième tour des élections de 1965. Cela signifie que s'ils obtiennent la majorité le 5 mars prochain, ils s'emploieront à annuler les résultats de l'élection de décembre 1965, en contraignant le général de Gaulle à donner sa démission. Dès lors, ceux qui travaillent à disperser les voix gaullistes travaillent contre la Ve République en exposant la France à une crise de régime.

Qu'on se rappelle que la République de 1875 a été établie à une voix de majorité et qu'il suffirait d'une voix pour réduire à néant la Constitution de 1958. Que chacun prenne ses responsabilités !...

La Constitution de 1958 a procuré à la France les multiples bénéfices de la stabilité gouvernementale : la voilà redevenue une grande puissance dont l'audience est universelle, avec

une monnaie appréciée, une production qui s'essaye à conquérir les marchés étrangers. Son gouvernement a déclaré la paix au monde et son amitié bienveillante prodigue les bienfaits à des peuples naguère asservis, qu'elle a voulu responsables de leur destin. Etranges progressistes que ceux qui ne rêvent que d'abattre le régime qui présente pareil bilan !

J'ai fait campagne pour l'adoption de la Constitution de 1958. J'ai fait campagne pour l'élection du Président de la République au suffrage universel. Je fais aujourd'hui campagne, plus encore que pour ma propre élection, pour l'avenir d'un régime que les hommes de bonne volonté sont unanimes à approuver.

*
* *

Mais, si je suis élu, j'aurai à agir au sein du Parlement pour le bien de la Guadeloupe et de ses habitants, en même temps que pour celui de la communauté française. J'ai donc le devoir de faire connaître à l'électorat guadeloupéen les grandes lignes de mon programme.

La pénurie d'emplois pousse notre jeunesse au désespoir. Il importe de prendre des mesures adéquates :

— prolongation de la scolarité obligatoire afin de retarder leur arrivée sur le marché du travail ;

— leur donner sur place la possibilité de recevoir une formation universitaire et, en conséquence, rétablissement du cycle complet d'études juridiques à l'Institut Henri Vizioz ;

— action en vue de l'obtention de bourses de l'O.N.U. pour des étudiants sélectionnés ;

— dans toutes les administrations, priorité d'emploi pour les Antillais, à égalité de compétence et, comme corollaire, abrogation de l'ordonnance de 1960 ;

— imposition d'un quota en faveur des Antillais qualifiés, en ce qui concerne les postes de responsabilité dans les entreprises privées (usines, hôtels, compagnies de navigation, etc.).

Parallèlement, il convient de créer des emplois nouveaux en suscitant des industries nouvelles et favorisant le développement des entreprises artisanales par le moyen d'investissements provoqués par la détaxation des revenus privés : il y aura lieu de revoir les textes de 1962 et 1963 pour leur donner plus d'efficacité.

Des erreurs graves ont marqué la mise en œuvre de la réforme foncière. Il conviendra de les corriger et d'entreprendre une véritable réforme agraire susceptible de permettre la mise en valeur des terres selon leur vocation pédologique.

— Il importe que l'élevage et les cultures maraîchères soient développés avec l'aide du Crédit agricole et les conseils appropriés des services compétents pour libérer la Guadeloupe des charges de l'importation massive d'aliments carnés et de légumes.

Par la mise en place du Crédit maritime, des marins-pêcheurs auront la possibilité de s'équiper pour la pêche au large, et des coopératives seront organisées pour leur permettre d'écouler, ou de stocker, en cas de nécessité le produit de leur pêche.

Les échanges commerciaux du pays devront être suivis et organisés par les pouvoirs publics afin de faciliter l'arrivée de ses denrées d'exportation sur les marchés extérieurs aux meilleures conditions possibles et de permettre au commerce local de ravitailler la population à des conditions satisfaisantes.

Les rapports entre usiniers et planteurs devront être établis sur des bases plus rationnelles assurant aux fournisseurs de cannes des revenus satisfaisants.

La législation du travail déjà applicable à la Guadeloupe devra être effectivement appliquée, notamment en ce qui concerne les délégués d'entreprise et les comités d'entreprise.

La législation sociale devra être améliorée pour mettre les Guadeloupéens à égalité avec leurs compatriotes de la métropole.

Quand interviendra la loi sur l'intéressement des travailleurs à l'enrichissement des grandes entreprises industrielles, je veillerai à ce qu'elle soit appliquée dans les départements d'outre-mer.

Enfin, je ne perds pas de vue les problèmes institutionnels : ils pourront être résolus à la satisfaction de tous, grâce à la compréhension du Gouvernement, décidé à appliquer la Constitution française dans toutes ses dispositions.

Mes chers concitoyens,

J'espère que la concision n'aura pas nui à la clarté de l'exposé que je devais vous faire sur le sens de ma candidature, l'enjeu des élections législatives du mois de mars et les lignes principales de l'action que je déploierai à l'Assemblée Nationale si vous me faites l'honneur de m'élire comme votre député.

J'attends votre verdict avec confiance.

Vive la Guadeloupe !
Vive la Ve République !
Vive la France !

PAUL VALENTINO

Remplaçant éventuel :
PAUL GRESSE

2e CIRCULAIRE

Mesdames, messieurs, citoyennes, citoyens,

Merci aux citoyennes et citoyens qui ont fait confiance aux candidats se réclamant de la Ve République et leur ont apporté leurs suffrages au premier tour de scrutin. J'espère qu'ils confirmeront leur choix le 12 mars et que leurs suffrages s'exprimeront à nouveau en faveur du candidat investi par le comité d'action pour la Ve République.

Il y a eu beaucoup d'abstentions dimanche dernier. Le grand nombre de candidatures peut expliquer le phénomène. Mais la situation a été clarifiée par le suffrage universel qui a éliminé 5 candidats pour ne laisser face à face qu'un adversaire déterminé de la Ve République et un soutien fidèle de l'action du général de Gaulle.

Dimanche prochain, il s'agira de répondre clairement :

— Oui à de Gaulle ou non à de Gaulle.
— Oui à la Constitution française ou non à la Constitution française.
— Oui à la promotion de la Guadeloupe ou non à la promotion de la Guadeloupe.

Pas d'abstention ! Tous aux urnes pour que la réponse de la Guadeloupe soit claire.

PAUL VALENTINO

DEUXIÈME CIRCONSCRIPTION

Communes de : les Abymes, Baie-Mahault, Capesterre-de-Guadeloupe, Goyave, Lamentin, Morne-à-l'Eau, Petit-Bourg, Sainte-Rose, Terre-de-Bas, Terre-de-Haut.

M. Paul LACAVÉ

(Candidat du Parti communiste guadeloupéen)
élu le 12 mars 1967
(Apparenté C.)

1re CIRCULAIRE

Electrices et électeurs de la deuxième circonscription,

Le 5 mars 1967, vous êtes appelés à élire un représentant à l'Assemblée Nationale. Dans

le passé, nous nous sommes adressés à vous à l'occasion de consultations identiques. Chaque fois, vous nous avez manifesté votre attachement et votre confiance. Depuis longtemps, vos vœux n'ont pu se concrétiser, la faute en a été à la fraude perpétrée contre nous. Cette année, la pression de plus en plus efficace des forces populaires peut imposer le respect du suffrage universel et, partant, assurer le triomphe de vos légitimes aspirations. Dans ces conditions, nous, candidats présentés par le Parti communiste guadeloupéen aurons l'avantage de défendre :

Sur le plan politique :

— l'épuration des mœurs électorales en Guadeloupe,

— l'attribution d'une compétence réelle au conseil général,

— la participation déterminante des Guadeloupéens à l'administration de leur pays dans un sens progressif et démocratique.

Sur le plan économique :

— l'industrialisation de notre pays et la protection des nouvelles productions,

— la reconversion de notre économie, seul moyen de lutte efficace contre le chômage, face à la fermeture abusive des usines,

— un statut de colonat démocratique et un prix de la terre tout aussi démocratique à des dispositions particulières qui permettent l'accession à la propriété des petits exploitants agricoles,

— l'exploitation rationnelle de notre forêt,

— la défense des marins-pêcheurs par la mise en place d'organismes garantissant la profession et les produits de la pêche,

— la mise en valeur de nos sites et de nos plages,

— le dégagement de toutes nos ressources naturelles et leur utilisation à des fins plus démocratiques, en particulier, pour pallier le déficit de notre balance commerciale.

Sur le plan social :

— l'organisation rationnelle de l'enseignement à tous les degrés,

— l'équipement sportif en rapport avec les besoins croissants d'une jeunesse aux grandes possibilités,

— la santé publique par la mise en place d'un système propre à lutter avantageusement contre le parasitisme intestinal et toutes les maladies particulières à nos régions,

— l'hygiène trop mal comprise encore dans le pays,

— l'habitat insuffisamment étudié dans le contexte géographique et économique que nous constituons,

— l'extension accélérée dans toutes les parties de l'île d'une distribution d'eau, bien dont nous sommes largement dotés.

Dans le monde actuel où la science évolue à pas de géant, nous représentons un capital qu'il serait vain de vouloir minimiser. Toutefois, nous affirmons que ce n'est ni dans la confusion, ni dans la haine, ni dans l'écrasement de la personnalité guadeloupéenne que se trouve la solution.

Au sein de la Caraïbe, la Guadeloude sert de transit économique et culturel à la France et à l'Amérique du Sud. De fait, elle est appelée à voir se développer ces activités. Pour que ses enfants puissent tirer profit de cette situation, il leur faut des représentants pénétrés de ces problèmes et armés pour les défendre. Depuis de très nombreuses années, vous nous avez toujours témoigné votre sympathie. Une fois de plus vous saurez par vos suffrages nous confier le rôle d'œuvrer pour une Guadeloupe de progrès et de paix.

Tous aux urnes le 5 mars 1967 !

Votez en masse et faites voter vos amis et parents pour assurer dès le premier tour le succès triomphal des candidats communistes dans la deuxième circonscription législative !

PAUL LACAVÉ

Remplaçant éventuel :

GEORGE TARER

2e CIRCULAIRE

Electeurs, Electrices de la deuxième circonscription.

Après les résultats de dimanche dernier, nous sommes heureux de la façon dont vous avez répondu à notre appel. Nous vous en remercions, et souhaitons que dimanche prochain votre courageux effort sera suivi d'effets positifs pour la victoire de la noble cause que vous nous aidez à défendre.

Vous avez pu constater comment tout a été entrepris pour fausser cette consultation : utilisation de la radio et la télévision, pression psychologique, distribution scandaleuse d'argent par des hommes déguisés, propagande au moyen d'affiches en couleurs, promesse d'argent venant des sommes versées par les ouvriers français à l'occasion du cyclone Inès et détenues par le candidat de la réaction Lisette Gabriel, corruption par l'alcool et tous autres procédés dégradants pour notre population.

Malgré tout, les candidats des travailleurs : Ibene, Lacavé, Archimède ont battu tous les ennemis de la classe ouvrière sur le plan de la Guadeloupe.

Dans la lutte engagée, en ce moment, il dépend des travailleurs, des petits commerçants écrasés par une lourde fiscalité, aux paysans dont l'avenir est très menacé, de tout entreprendre pour donner au pays, des défenseurs à la fois conscients des difficultés de notre situation et décidés à la défendre courageusement. La bataille du dimanche 12 revêt donc un caractère particulièrement grave.

En avant donc, jeunes qui demandez du travail, chez vous.

Paysans qui désirez de la terre et la vente assurée de vos produits.

Commerçants et petits artisans qui payez trop d'impôts.

Femmes privées du bénéfice des lois sociales.

Fonctionnaires menacés encore par l'ordonnance scélérate du 15 octobre 1960.

Pour le triomphe du camarade Lacavé.

TROISIÈME CIRCONSCRIPTION

Communes de : Baillif, Basse-Terre, Bouillante, Capesterre-de-Marie-Galante, Deshaies Gourbeyre, Grand-Bourg, Pointe-Noire, Saint-Barthélémy, Saint-Claude, Saint-Louis, Saint-Martin, Trois-Rivières, Vieux-Fort, Vieux-Habitants.

Mme Albertine BACLET

(Candidat investi par le Comité d'action pour la Vᵉ République)

élue le 12 mars 1967

(U.D. Vᵉ R.)

1ʳᵉ CIRCULAIRE

Electeurs, électrices,

Candidate investie par le comité de la Vᵉ République, j'entends que soit poursuivie, dans la stabilité, la politique de progrès social, de paix et d'indépendance nationale entreprise par le général de Gaulle et le Gouvernement.

Cette politique est garante du complet épanouissement économique et social de notre Guadeloupe dont le statut départemental, défini par la loi de mars 1946, a été complété par les dispositions législatives et réglementaires d'avril 1960.

Consciente de nos problèmes, je propose aux citoyens et aux citoyennes de bonne volonté une politique résolue et concertée portant en particulier :

Sur le plan économique :

Défense des productions fondamentales traditionnelles de l'économie guadeloupéenne.

Recherche de ressources nouvelles ou complémentaires pour l'agriculteur, par la diversification des cultures et l'élevage, grâce à une politique d'hydraulique agricole bien menée et de routes de pénétration.

Intéressement de la population à l'effort touristique.

Aménagement des plages populaires selon un programme déterminé à l'avance.

Encouragement à l'investissement industriel et commercial dans le département, par des mesures fiscales appropriées, notamment la possibilité, pour les entreprises métropolitaines, de réinvestir en franchise d'impôt leurs bénéfices dans les D.O.M.

Utilisation de l'énergie géothermique du département.

Desserte des dépendances.

Sur le plan social et technique :

Alignement total sur les avantages sociaux de la métropole.

Adoption et poursuite d'une politique de planning familial qui, permettant une évolution de la femme et écartant le péril démographique, assure à la population le bénéfice réel de la croissance économique.

Etablissement des plans d'urbanisme des différents villes et bourgs, suivi de leur réalisation, selon un programme déterminé à l'avance.

Amélioration de la mise en œuvre de la réforme foncière, et organisation de la paysannerie, en vue d'en assurer un plein succès.

Modernisation et organisation de la pêche et de l'artisanat.

Formation professionnelle des adultes et des jeunes.

Seule, la Vᵉ République peut nous permettre de réaliser ce programme dans son entier.

En conséquence, électeurs, électrices, il vous appartient de décider de sa réalisation, en votant pour

ALBERTINE BACLET
Directrice d'école — Maire — Conseiller général du canton de Saint-Louis Marie-Galante

Remplaçant éventuel :

ROBERT TAMAS
Directeur d'école — Maire de Saint-Claude

Vive la Ve République !
Vive la Guadeloupe !

2e CIRCULAIRE

Candidate investie par le Comité d'action pour le soutien de la Ve République

Electeurs et électrices,

Du plus profond du cœur, je remercie les 5.065 gaullistes qui, dès le premier tour de scrutin, ont fait confiance à la Ve République.

Il reste encore autant, sinon plus, de gaullistes à qui j'adresse un pressant appel pour que la Ve République sorte victorieuse à la Guadeloupe, comme elle l'a déjà été en France métropolitaine dès le premier tour.

Créer des emplois exige, avant tout, la création d'unités de productions, la construction d'usines, d'hôtels : d'où un appel aux capitaux, un appel aux investisseurs.

Or, sans paix sociale — donc dans une Guadeloupe autonome d'abord, pour être indépendante ensuite, c'est-à-dire dans la guerre civile et l'anarchie — pas d'investissements possibles, donc pas de créations d'emplois possibles.

Il faut opter pour l'aide de la Ve République... ou contre.

Il faut choisir entre la stabilité, le progrès social, la paix sociale... et l'aventure, l'anarchie, le déchirement.

La Guadeloupe est à un tournant décisif de son histoire.

Je suis sûre que la grande majorité des Guadeloupéens, conscients de la gravité de l'heure, soutiendra, dimanche prochain 12 mars, la Ve République en votant Albertine Baclet—Robert Tamas, parce qu'ils n'ont qu'un objectif : soutenir le relèvement de nos denrées dans le Marché commun; poursuivre, sans relâche, l'infrastructure de notre département, son progrès social, et confirmer, une fois de plus, leur fidélité à la France de la Ve République et au général de Gaulle.

Votez BACLET—TAMAS

pour que vive la Ve République !

vive la France !

vive la Guadeloupe !

GUYANE

CIRCONSCRIPTION UNIQUE

Communes de : Approuague-Kaw, Cayenne, Iracoubou, Inini, Kourou, Macouria, Mana, Matoury, Montsimery-Tonne-Grande, Ouanary, Oyapoc, Remire, Roura, Saint-Laurent-du-Maroni, Sinnamary.

M. Hector RIVIEREZ
(Candidat du Comité d'action pour la Vᵉ République)
élu le 5 mars 1967
(U.D. Vᵉ R.)

Citoyennes, citoyens,

Déjà en 1948, j'avais sollicité l'honneur de représenter la Guyane, mon pays, au Parlement de la République. A nouveau, je viens vous le demander.

Depuis 1948, j'ai eu l'honneur de représenter l'Oubangui-Chari au Sénat de la République, de siéger aux assemblées parlementaires européennes, d'être un des juges de la cour arbitrale de la Communauté, d'apporter ma contribution à la décolonisation de l'Afrique, voulue par la France, réalisée par la Vᵉ République, messagère de la dignité pour tous les hommes.

C'est en tant que Guyanais que j'ai rempli mon devoir d'homme solidaire et que j'ai occupé les fonctions qui m'ont conduit à siéger aujourd'hui à la Cour de cassation, qui est la cour suprême de la République française.

Et c'est parce que je suis Guyanais que je viens mettre au service de la Guyane, comme j'en ai le devoir et aussi le droit, tout ce que j'ai fait, tout ce que j'ai acquis.

Citoyennes, citoyens !

Le 5 mars 1967, vous choisirez le député de la Guyane, votre représentant à l'Assemblée Nationale. Par ce choix, vous déciderez de la politique de la France, de l'avenir de la nation, vous déciderez par là même de l'avenir de notre département, la Guyane.

Les institutions de la République font du Président de la République, le général de Gaulle, que vous avez élu à une majorité écrasante, l'arbitre de la politique de la France. Mais le Président de la République a besoin pour remplir le mandat que vous lui avez confié en décembre 1965 d'une majorité de députés à l'Assemblée Nationale qui approuve la politique de son gouvernement.

C'est grâce à l'existence de cette majorité qui lui a apporté son concours depuis 1958 que le gouvernement de la Vᵉ République a mis fin à la démission de la France sur le plan international, a pu faire dans la stabilité, sa politique de progrès et de justice sociale, a permis à la France de remplir, de par le monde, sa mission humanitaire, d'être à nouveau l'exemple et le guide des peuples qui espèrent encore et sont en quête de modèle.

Spécialement, pour notre petite patrie, inspirée par le chef de l'Etat lui-même, le département de la Guyane est devenu « la terre de l'espace ». Demain, il sera connu de toutes les nations comme un des hauts lieux de la science et de la culture, que

les enfants de Guyane auront contribué à édifier et qu'ils contribueront à faire vivre par leur travail, leurs expériences, les connaissances qu'ils auront acquises aussi aux écoles de formation professionnelle et à l'Institut de technologie qui fonctionneront à Kourou.

Désormais, terre de progrès, la Guyane vit pleinement, à l'heure de la Vᵉ République, la vie même de la nation française. Tout ce qui est fait en France métropolitaine pour l'enfant, pour la famille, pour le vieillard, pour tous ceux qui travaillent et espèrent, est aussi fait en Guyane ou en voie de l'être.

En plus, un effort considérable est entrepris pour que, sur tous les plans, culturel, social, économique, notre Guyane sortant enfin de l'oubli devienne en Amérique latine le visage de la vraie France.

Certes, il y a encore des progrès à accomplir, sur le plan social, notamment, des mesures à prendre sur le plan fiscal pour favoriser et stimuler le développement ; mais on ne saurait nier qu'il a été fait en moins de dix ans par la Vᵉ République, pour sortir la Guyane de sa nuit, qu'en plusieurs décennies par les régimes qui l'ont précédée, à l'exception toutefois — et par respect pour nos aînés, nous ne saurions les taire — de ces deux faits historiques que sont la départementalisation et la suppression du bagne.

Aussi, citoyennes, citoyens,

Si vous voulez que la Guyane continue sa marche en avant, pour le bonheur de vos enfants, dont l'avenir sera désormais assuré dans leur petite patrie,

Il faut :

— permettre au général de Gaulle, votre élu, de remplir le mandat que vous lui avez confié,

— lui donner les moyens de poursuivre la politique de progrès, de justice sociale, d'indépendance nationale de la France d'aujourd'hui,

— lui donner, pour ce, la majorité qui lui est nécessaire à l'Assemblée Nationale.

Il faut :

— que tous vos parlementaires appartiennent à la même famille politique : celle de la majorité.

Il faut dès lors

Voter pour le candidat du Comité d'action de la Vᵉ République.
Voter pour le candidat de la majorité du général de Gaulle.
Voter bulletin bouton d'or pour

Hector RIVIÉREZ

Chevalier de la Légion d'honneur
Officier de l'Ordre national du mérite
Conseiller à la Cour de cassation — Ancien sénateur

Remplaçant éventuel :

Paul JEAN-LOUIS

Professeur au lycée Félix Eboué

MARTINIQUE

PREMIÈRE CIRCONSCRIPTION

Communes de : Ajoupa-Bouillon, Basse-Pointe, Bellefontaine, Carbet, Case-Pilote, Fonds-Saint-Denis, Grand'Rivière, Gros-Morne, Lorrain, Macouba, Marigot, Morne-Rouge, Morne-Vert, Précheur, Saint-Pierre, Sainte-Marie, Schœlcher, Trinité.

M. Camille PETIT
(Candidat Vᵉ République)
élu le 5 mars 1967
(U.D. Vᵉ R.)

Electrices, électeurs,

Le programme, que nous avons la volonté de défendre, a déjà été publié dans ses détails. En voici les grandes options :

Sur le plan économique, nous nous engageons à :

— défendre l'économie martiniquaise, actuellement menacée, dans ses productions traditionnelles, par la concurrence internationale, et à faire valoir, devant les instances européennes, notre qualité de département français, pour accéder au Marché commun ;

— instaurer, localement, les diversification et rationalisation des cultures, par une série de mesures aptes à soutenir l'effort de notre paysannerie, ainsi que l'organisation d'un marché local ;

— mettre en œuvre, dans le cadre du Vᵉ Plan tous les moyens financiers, administratifs et techniques en vue de promouvoir, dans les meilleurs délais, une politique d'industrialisation générale (spécialement, le démarrage de l'industrie touristique), et de soutien à l'artisanat.

Sur le plan social, nous nous proposons d'accentuer la politique de l'égalité des droits sociaux entre Français de métropole et Français des Antilles.

Sur le plan politique, nous proclamons, avec force, notre attachement aux institutions de la Vᵉ République, et à son fondateur, le général de Gaulle.

Par ailleurs, nous prenons l'engagement de poursuivre, dans le cadre de l'article 73 de la Constitution, la politique de décentralisation administrative et de régionalisation économique, déjà en cours en métropole.

Pour garantir la promotion politique, économique, et sociale, du Martiniquais, dans le monde actuel, et pour réaliser les conditions d'une modernisation effective de notre département, nous sommes décidés à lutter, avec la plus grande détermination, contre l'autonomie-indépendance des communistes et de leurs alliés.

Votez Vᵉ République !

Docteur CAMILLE PETIT
(Bulletin rose.)

DEUXIÈME CIRCONSCRIPTION

Communes de : Fort-de-France, Lamentin, Saint-Joseph.

M. Aimé CÉSAIRE

(Candidat du Parti progressiste martiniquais)
élu le 5 mars 1967
(Non inscrit)

Electeurs, électrices de Fort-de-France,

Seuls, les thuriféraires stipendiés du Gouvernement peuvent le nier : les choses vont mal, très mal à la Martinique et les responsabilités du Gouvernement dans cette dégradation continue de la situation sont écrasantes.

Disons en bref :

— que le Gouvernement, par sa politique à courte vue, a été le naufrageur de l'agriculture martiniquaise,

— que le Gouvernement, pour réserver égoistement le marché antillais aux produits manufacturés de la métropole, a torpillé comme à plaisir tous les projets qui lui étaient soumis tendant à industrialiser la Martinique,

— que le Gouvernement s'est montré impuissant à défendre la production martiniquaise au sein du Marché commun.

Le bluff officiel ne doit pas vous tromper ; notre sucre n'est pas un sucre européen : il ne bénéficiera que d'un prix discriminatoire ; notre banane n'est pas une plante européenne comme l'écrivent les plumitifs à gages ; quant à notre rhum, il n'est pas question qu'il soit admis dans le Marché commun.

La vérité est là et cette vérité, c'est que le Gouvernement qui a défendu avec beaucoup de persévérance les intérêts de la métropole a sacrifié nos intérêts martiniquais les plus essentiels.

Eh bien ! Si nous voulons en sortir, il faut que cela change : il faut que les Martiniquais aient le droit de définir leur propre plan économique, il faut qu'ils aient le droit de défendre leurs propres intérêts. Il faut qu'ils aient le droit de gérer leurs propres affaires.

C'est le seul moyen de tirer le pays de l'ornière où l'ont précipité ces défauts majeurs du système actuel qui s'appellent : centralisation, bureaucratisme, colonialisme.

C'est pourquoi, nous disons que désormais tous les chemins de l'avenir et du progrès martiniquais passent par l'autonomie de la Martinique.

— une autonomie qui n'a rien à voir avec l'indépendance,

— mais une autonomie qui tout en nous maintenant dans le cadre français nous permette du moins de gérer nous-mêmes nos propres affaires.

L'autonomie ainsi conçue ne se traduira pas par un recul, mais par un progrès général dont seront bénéficiaires toutes les classes de la société martiniquaise.

Notamment, en développant l'économie martiniquaise par une politique à la fois de rénovation agricole et d'industrialisation systématique du pays, le régime que nous préconisons :

— donnera du travail et un toit à chaque Martiniquais,

— non seulement maintiendra, mais encore développera notre système de Sécurité sociale.

En effet, l'autonomie en créant de nouveaux emplois — et ceci par milliers — multipliera les cotisations sociales qui alimentent la Caisse de sécurité sociale de la Martinique, Caisse qui désormais pourra dispenser des prestations plus importantes.

De même, grâce à l'autonomie, nous améliorerons de manière décisive le régime des allocations familiales en substituant à la parité globale, la parité tout court, c'est-à-dire en définitive, l'égalité des enfants, de tous les enfants devant le droit à la vie.

L'autonomie instituera enfin ce que nous ont toujours refusé les gouvernements métropolitains tant de la IVe que de la Ve République, une Caisse spéciale pour venir en aide aux chômeurs.

Bref, toutes les classes travailleuses de la Martinique ont quelque chose à gagner à l'autonomie définie comme nous l'avons définie.

C'est pourquoi tous les Martiniquais qui aiment leur pays voteront pour le candidat qui incarne toutes ces idées dans la circonscription du centre : Aimé Césaire.

En votant Aimé CÉSAIRE (bulletin rose).

Vous voterez :

— pour le développement économique de la Martinique,

— pour l'instauration de la justice sociale dans notre pays,

— pour le droit des Martiniquais à l'initiative,

— pour la restauration enfin de la dignité martiniquaise au sein d'un ensemble français plus égalitaire et plus fraternel.

TROISIÈME CIRCONSCRIPTION

Communes de : Anses-d'Arlets, Diamant, Ducos, François, Marin, Rivière-Pilote, Rivière-Salée, Robert, Sainte-Anne, Saint-Esprit, Sainte-Luce, Trois-Ilets, Vauclin.

M. Victor SABLÉ
élu le 12 mars 1967
(Apparenté R.I.)

1re CIRCULAIRE

Electeurs, électrices,

Le programme, que nous avons la volonté de défendre, a déjà été publié dans ses détails...

En voici les grandes options :

Sur le plan économique, nous nous engageons à :

— Défendre l'économie martiniquaise, actuellement menacée, dans ses productions traditionnelles, par la concurrence internationale, et à faire valoir, devant les instances européennes, notre qualité de département français, pour accéder au Marché commun.

— Instaurer la diversification et la rationalisation des cultures par une série de mesures propres à développer l'effort de notre paysannerie, ainsi que l'organisation d'un marché local permettant l'écoulement de nos produits agricoles.

— Mettre en œuvre, dans le cadre du Ve Plan, tous les moyens financiers, administratifs et techniques, en vue de promouvoir, dans les meilleurs délais, une poli-

tique d'industrialisation générale (spécialement, le démarrage de l'industrie touristique), et corrélativement le soutien à l'artisanat...

Sur le plan social, nous nous proposons d'accentuer la politique de l'égalité des droits sociaux entre Français de métropole et Français des Antilles..

Sur le plan politique, nous proclamons, avec force, notre attachement aux institutions de la Vᵉ République et à son fondateur, le général de Gaulle.

Par ailleurs, nous prenons l'engagement de poursuivre, dans le cadre de l'article 73 de la Constitution, la politique de décentralisation administrative et de régionalisation économique, déjà en cours en métropole...

Pour garantir la promotion politique, économique et sociale de l'homme martiniquais dans le monde actuel, et pour réaliser les conditions d'une modernisation effective de notre département, nous sommes décidés à lutter, avec la plus grande détermination, contre l'autonomie-indépendance des communistes et de leurs alliés...

V[e] République

Votez SABLÉ

(bulletin jaune)

2[e] CIRCULAIRE

Malgré les dissensions dont les démocrates ont donné dans le sud le regrettable spectacle, et les violences auxquelles se sont livrés nos adversaires, le corps électoral s'est prononcé sans équivoque et par une confortable majorité pour le candidat de la V[e] République.

Ni les calomniateurs professionnels du parti séparatiste, ni les racistes qui s'en font les complices pour tenter ensemble de déshonorer le peuple martiniquais à l'extérieur ne peuvent nier l'absolue sincérité du scrutin du 5 mars dernier.

Seuls commettront cette infamie les agents grassement payés des puissances étrangères et les naïfs qui les entourent et qui vont répétant, sans prendre conscience de leur crime, que les Martiniquais sont indignes des prérogatives de la citoyenneté qu'ils tiennent de la République française.

Après l'écrasante et double défaite de Cerland et Manville dans le nord, par l'U.N.R. et par les socialistes, le chef du parti communiste martiniquais et ses alliés vont concentrer la totalité de leurs troupes en déroute dans notre circonscription pour tenter, au deuxième tour, d'entretenir l'illusion de la force dans le camp des autonomistes.

Mais le premier et éclatant succès que nous avons remporté dimanche dernier, en dépit des entraves à la liberté de parole et des manœuvres de presse, a montré la vanité des querelles personnelles et réuni dans un même combat tous les républicains fidèles à de Gaulle et résolus à poursuivre sa politique de progrès économique et social dans l'indépendance nationale.

Ensemble, nous chasserons Gratiant du sud comme Césaire lui-même l'a déjà chassé de Fort-de-France.

Les électeurs et électrices de la circonscription ne se laisseront pas abuser par cette mascarade de communistes et de progressistes ennemis vipères et caméléons entremêlés qui se combattent entre eux dans l'espoir chimérique d'accaparer le gouvernement autonome qu'ils veulent instituer mais s'accordent sans vergogne contre la France pour déposséder la population martiniquaise des conquêtes sociales si durement acquises.

Pour le maintien de la Martinique dans la nation française.

Pour la décentralisation administrative et la régionalisation économique.

Pour l'industrialisation, l'élévation constante de notre niveau de vie et l'égalité des droits.

Pour le soutien de nos productions traditionnelles dans l'économie nationale et dans le Marché commun.

Contre l'autonomie des communistes qui ne serait que faillite et désordre.

Votez, comme les Français de partout dans le monde, avec de Gaulle pour la Vᵉ République.

Votez VICTOR SABLÉ

LA RÉUNION

PREMIÈRE CIRCONSCRIPTION

Communes de : Bras-Panon, Saint-André, Saint-Benoît, Saint-Denis, Sainte-Marie, Sainte-Suzanne, Salazie.

M. Michel DEBRÉ
(Candidat Ve République)
élu le 5 mars 1967
(U.D. Ve R.)

Electeurs, électrices,

C'est avec joie et avec espérance que je me présente une seconde fois à vos suffrages.

Avec joie, parce qu'en quatre années, en commun avec toutes les Réunionnaises et tous les Réunionnais qui restent fidèles à la mère patrie, nous avons commencé un redressement dont la force est maintenant irrésistible.

Avec espérance parce que s'éclairent de toutes parts des perspectives nouvelles et encourageantes pour la prospérité de l'Ile et la promotion de ses enfants.

Comment ne pas ressentir une joie profonde et une espérance exaltante à se retrouver entre Français à la Réunion ? *La solidarité de tous les Réunionnais quelles que soient leur couleur, leur religion est essentiellement la solidarité française.* Et pour le nouveau venu que j'étais il y a quatre ans, il suffisait d'être patriote pour se sentir Réunionnais.

C'est parce que dès l'abord je me suis senti l'un des vôtres, confronté avec votre fidélité vivante et exemplaire à la patrie que la tâche m'a été légère, que je m'y suis attaché et que j'y resterai attaché à jamais.

Cette tâche, avant de la poursuivre et pour permettre à chacune et à chacun d'entre vous de décider si elle doit être poursuivie, faisons-en le bilan : bilan des réalités pendant les quatre années écoulées, bilan des espérances raisonnables, désormais à notre portée.

Il fallait, il faut nourrir nos enfants. Après les distributions de lait, les cantines scolaires servent désormais chaque jour plus de 90.000 repas dans toute l'île. Soit 7 fois plus qu'en 1962.

Il fallait, il faut que les jeunes aient accès à l'enseignement et à la formation professionnelle : nulle part au monde un pareil effort n'a été fait en si peu d'années. Tous les enfants en âge de scolarité peuvent désormais accéder aux différents stades d'enseignement : primaire, secondaire, supérieur, technique ; en même temps des centres de formation professionnlle pour les ouvriers, des centres d'enseignement pour jeunes filles et des maisons familiales pour les jeunes agriculteurs amélioreront qualification et rendement.

Il fallait, il faut équiper le pays : Nous avons amélioré ses routes, achevé la route du littoral, percé des routes de désenclavement comme celle du Grand Ilet. Le barrage de Takamaka sera bientôt achevé qui fera baisser dès cette année le prix de

l'électricité pour les consommateurs et les entreprises, permettra de créer de nouvelles usines et hâtera l'arrivée de l'eau et de l'électricité jusque dans les endroits les plus éloignés.

Il fallait, il faut construire des logements : le nombre d'habitations neuves atteint maintenant près de 3.000 logements par an.

Nous avons entrepris le remplacement des bidonvilles par des logements modernes pour les familles à faibles ressources.

Il fallait, il faut assimiler socialement la Réunion à la métropole : sécurité sociale, allocations familiales, salaire minimum sont progressivement étendus dans des conditions identiques ou similaires à celles dont bénéficient les travailleurs dans toute la France. Et cela grâce à la solidarité de la métropole.

Il fallait, il faut créer des emplois et offrir des perspectives de travail et de promotion pour les garçons et les filles de notre île : l'organisation de zones industrielles, l'ouverture de chantiers publics et privés ont déjà permis de faire face aux besoins de la jeunesse. Grâce à des mesures particulières d'encouragement, d'autres usines, d'autres chantiers s'installeront bientôt.

Il fallait, il faut sauver l'agriculture réunionnaise, *tâche primordiale entre toutes :* l'écoulement de la production de cannes de l'île à un prix rémunérateur est désormais garanti parce que la Réunion est un département et qu'elle fait partie, comme toute la France, du Marché commun. La promesse d'atteindre 300.000 tonnes au prix garanti et même de les dépasser est maintenant assurée pour l'avenir.

La réorganisation d'autres produits, tels que la vanille et le géranium, après la dure crise des mois derniers, va permettre un nouveau départ.

L'assimilation du tabac de la Réunion au tabac de la métropole a été obtenue et nous sommes maintenant en mesure d'améliorer notre qualité, de développer notre production et d'en assurer l'écoulement.

La diversification des cultures, facilitée par l'amélioration de la main-d'œuvre et surtout par l'irrigation accélérée de toutes nos terres de cultures va créer de nouvelles ressources pour les agriculteurs et leurs enfants.

Le développement de l'élevage va se poursuivre et doit profiter rapidement à toutes les catégories d'agriculteurs. L'encouragement de la pêche devra aussi s'accentuer dans des proportions importantes.

Et ce bilan n'est qu'un début : il faut continuer, il faut continuer avec l'aide de tous, continuer à améliorer l'agriculture c'est-à-dire le revenu des planteurs et de tous les cultivateurs, à créer de nouveaux emplois industriels, continuer à construire des logements de plus en plus nombreux, continuer à développer la formation professionnelle, continuer à construire des écoles, des hôpitaux, des dispensaires.

Pour les jeunes, il faut continuer à créer des stades, des piscines et des maisons de jeunes. En même temps que nous mettons au point pour tous ceux et toutes celles qui vont travailler en métropole où ils sont fraternellement accueillis, des possibilités de revenir à date régulière en congé, moyennant des tarifs d'avion à prix réduit.

Il faut agir pour que grâce à un prix de voyage devenu accessible au plus grand nombre, les Réunionnais et les Métropolitains puissent dans les deux sens se déplacer facilement ; pour que les jeunes : agriculteurs, enseignants, étudiants, sportifs ou simplement touristes puissent se rendre visite fréquemment, pour que disparaissent définitivement ces sentiments d'éloignement et d'isolement qui ne sont plus supportables dans le monde d'aujourd'hui.

En un mot, notre ligne d'action est claire : que la Réunion terre française de l'océan Indien, par le progrès constant de son économie, la promotion matérielle et intellectuelle de ses enfants, soit l'image d'une terre où l'avenir de chacun est assuré.

La Réunion jouit d'une liberté qui est le bien le plus précieux. Regardons la situation dans les terres d'Asie ou d'Afrique qui sont les plus voisines de notre sort et comparons ! A la Réunion chacun peut s'exprimer comme il l'entend. A la Réunion chacun peut vivre comme il lui plaît. Liberté de conscience et de religion, liberté de presse, égalité de tous dans les services publics, possibilités accrues données aux enfants les plus modestes de s'élever par l'éducation et par le travail qui leur est

offert. On peut dire qu'au milieu d'un monde difficile, en proie aux agitations et souvent à la misère et à la tyrannie, la Réunion offre l'image d'une terre où les habitants connaissent un sort meilleur, où ils sont assurés de connaître, année après année, le bénéfice des inventions modernes, d'un niveau de vie en hausse, où les Réunionnais et les Réunionnaises apparaissent comme des citoyens et des citoyennes en mesure d'exercer les droits attachés à leur dignité.

Si la Réunion a connu des années difficiles c'est parce qu'elle était isolée et qu'un mauvais destin semblait la contraindre à vivre toujours loin des grands courants qui amènent aujourd'hui le progrès et la promotion. Désormais vous ne pouvez plus avoir de doute. A votre fidélité dans les années difficiles, à votre patriotisme marqué dans toutes les épreuves, répond un très grand élan de solidarité de la part de la métropole.

Vous voterez pour l'avenir de l'île, pour votre liberté et celle de vos enfants, vous voterez en pensant à la France.

Vous répondrez au général de Gaulle qui compte sur chacune et chacun d'entre vous pour poursuivre avec une majorité de députés fidèles l'œuvre de redressement et de prospérité.

Michel DEBRÉ

DEUXIÈME CIRCONSCRIPTION

Communes de : les Avirons, Entre-Deux, l'Etang-Salé, le Port, La Possession, Saint-Leu, Saint-Louis, Saint-Paul, Trois-Bassins.

M. Gabriel MACÉ
(Candidat Ve République)
élu le 12 mars 1967
(U.D. Ve R.)

1re CIRCULAIRE

Electrices, électeurs de la deuxième circonscription,

Sous l'égide de la Ve République dont le Comité d'action nous a donné l'investiture, nous accordant ainsi sa confiance et le droit de nous réclamer seuls du général de Gaulle et des partis qui constituent sa majorité, nous sollicitons vos suffrages comme candidat (et remplaçant éventuel) aux élections législatives qui auront lieu le 5 mars dans la deuxième circonscription de la Réunion.

L'action du député de la deuxième circonscription doit s'envisager sous trois perspectives : l'une, d'essence gouvernementale et législative, requiert l'intervention directe, et toujours opiniâtre du parlementaire ; la seconde relève des rapports qui doivent exister entre les municipalités et le parlementaire, afin de présenter, défendre, faire aboutir les demandes, projets, prêts, subventions nécessaires ; la troisième consiste dans les relations qui doivent être constantes et faciles entre le député et les électeurs (et c'est la raison pour laquelle un secrétariat sera constamment ouvert et que M. Macé se rendra régulièrement dans toutes les communes) .

Or, la deuxième circonscription, qui va de la Possession à Cilaos, présente de nombreux et difficiles problèmes dont certains sont véritablement angoissants car ils révèlent la profondeur de l'abandon où se trouvent certains villages, la misère de trop nombreuses familles, les soucis et l'anxiété des planteurs, l'inquiétude des chefs de famille devant un avenir qui reste incertain.

La situation de la deuxième circonscription est catastrophique.

Pour y parer et y remédier, je me propose d'agir sur le plan parlementaire dans les directions suivantes :

Agriculture.

Il faut tout d'abord observer que les « planteurs », échaudés par des mesures brutales ou par des contraintes commerciales, ont perdu confiance. Il faut la leur redonner pour tous les produits de la terre ; on ne pourra les inciter à accomplir de nouveaux efforts — nécessaires cependant pour parer au péril de la démographie — qu'en leur donnant les moyens d'exercer, avec profit, leur dur métier.

I. — Le problème du sucre est maintenant résolu par l'entrée du département dans le Marché commun. Le sucre réunionnais aura, dès 1968, une production accrue à 312.000 tonnes et son prix est garanti à 40 F de moyenne.

Cette certitude dans l'avenir nous la devons à la Ve République et à M. Michel Debré.

II. — Le problème du géranium reste, lui, extrêmement grave.

Je propose trois moyens dont le premier est urgent :

1° Obtenir des établissements de crédit une « pause » de deux à trois ans, durant laquelle les débiteurs seront dispensés de régler les annuités de leur dette.

C'est à cette seule condition que les planteurs pourront « revivre » et survivre.

2° Il est nécessaire qu'à bref délai les quotas actuels soient établis sur de nouveaux critères, plus justes et plus équitables et qu'il soit décidé qu'à l'avenir ils seront revisés tous les trois ans.

3° Enfin, il faut ouvrir véritablement à ces planteurs frustrés, des activités agricoles nouvelles avec le concours de l'Etat et du département et les aider vraiment, notamment en interdisant le « marché noir ».

III. — Le tabac — qui est une ressource essentielle pour Saint-Louis — doit faire l'objet de mesures constantes de protection et des subventions doivent être largement accordées afin de relancer cette culture ;

Le tabac doit en outre être payé au prix pratiqué en France et non assimilé à un produit étranger acheté au prix mondial.

IV. — Le vin de Cilaos doit faire l'objet de mesures de protection qui assureraient un nouveau démarrage de la culture du raisin et de l'industrie viticole.

Le problème de l'eau.

Dans beaucoup trop de communes encore le problème de l'eau se pose.

Je m'emploierai à résoudre avec les municipalités dont c'est la tâche, ce problème crucial (notamment pour les Hauts de Saint-Paul, il faut établir des barrages dans les ravines de Saint-Gilles et de Bernica pour subvenir aux besoins des villages des Palmistes, des Hauts, du Guillaume, de la Saline les Hauts et de Tan Rouge, notamment, des adductions pour desservir la Possession et le Dos d'Ane, Saint-Leu, l'Etang-Salé, les Trois Bassins, etc.).

— Irrigation, toutes les terres irrigables doivent l'être à faible frais pour l'utilisateur.

Les utilisateurs et notamment les maraîchers doivent ne payer l'eau qu'à tarif très réduit.

Démographie et jeunesse.

La poussée démographique exige :

a) Des constructions d'écoles maternelles, primaires, techniques.
b) Des maisons de jeunes.
c) Des bourses pour aider les familles nécessiteuses.
d) Des cantines largement subventionnées par des fonds d'Etat.

e) Des jardins d'enfants.
f) Des crèches.
g) Des terrains de sports.
h) Le transport gratuit des enfants dans les C.E.G. avec l'aide de l'Etat.

A tout ceci qui constitue pour moi une préoccupation essentielle, je donnerai le maximum d'efforts, en accord avec les municipalités qui y sont spécialement intéressées.

Elevage.

C'est tout d'abord vers l'élevage que doivent se tourner les planteurs ; ceux-ci peuvent demander à bénéficier des dispositions prises récemment et qui sont très importantes (subventions et prêts pour l'achat de bovins et d'ovins, primes substantielles aux producteurs de lait).
Il faut en outre multiplier les centres vétérinaires.

Pêcheurs.

Les pêcheurs, dont le métier est dur et difficile, doivent être aidés et soutenus dans l'exercice de leur profession.
Il faut terminer dans les moindres délais le « port » de Saint-Leu et celui de Saint-Gilles.
Il est aussi nécessaire de donner aux pêcheurs des moyens de conservation, à très bas prix, de leurs produits.

Entreprises privées.

Les salaires attribués aux employés et ouvriers des entreprises privées doivent être revalorisés et garantis par des conventions collectives.
Mais aussi il faut obtenir un allégement des charges fiscales pour les entreprises commerciales et industrielles.

Vieillards.

A la Réunion on n'a pas encore appliqué toutes les mesures dont disposent en métropole les personnes âgées. Je m'y emploierai, car nos vieux ont besoin qu'on leur assure une vie décente et douce, notamment en ce qui concerne :

a) l'attribution aux mères de l'allocation spéciale stipulée par la loi de finances 1964 ;

b) les subventions ou prêts aux collectivités publiques pour assurer des logements aux vieux ;

c) une action sanitaire adaptée aux vieux pour leur éviter les rigueurs de l'hospitalisation ;

d) l'exonération de certaines taxes (loi du 22 mai 1955) ;

e) l'exonération de l'impôt foncier (loi du 7 février 1953).

Sécurité sociale.

Les colons doivent bénéficier de toutes les lois sociales appliquées aux travailleurs.
Les planteurs doivent bénéficier d'un allégement des taux qui leur sont actuellement appliqués.
Il faut étendre à tous les planteurs le bénéfice de l'allocation maladie.

Artisanat.

Il faut ouvrir de nouvelles possibilités par une action véritable en faveur de nos artisans, en particulier en ce qui concerne la carte d'artisan, la Sécurité sociale et la Chambre de métiers.

Anciens combattants.

Il convient de les favoriser, les soutenir, les aider. Ils le méritent et nous le leur devons.

Télévision.

La télévision doit être installée dans toute la circonscription à bref délai. Je m'y emploierai opiniâtrement.

Aide aux écoles privées.

Les écoles et les institutions privées et religieuses, qui nous font tant de bien, doivent être soutenues et aidées. Je leur apporterai mon concours sans réserve.

Tourisme.

Il faut aménager rationnellement nos plages de Saint-Gilles, de Saint-Leu et de l'Etang-Salé.

Ensuite créer une chaîne d'exploitation de cette zone unique pour le tourisme (particulièrement Cilaos).

Grands travaux.

Cette deuxième circonscription n'a bénéficié d'aucun des grands travaux d'Etat qui ont été réservés aux deux autres circonscriptions.

Il faut que cela change et je m'y emploierai.

Il est notamment nécessaire que la deuxième circonscription possède :

un grand hôpital,
un lycée,
un grand collège technique.

Route des Hauts.

Il s'agit là d'un projet ambitieux ; il faut, et nous y arriverons, ouvrir entre la route Hubert Delisle et les sommets des Montagnes une route qui rattachée à la route Hubert Delisle par de nombreuses bretelles, permettra l'utilisation des immenses terres des hauts, actuellement perdues et inexploitées.

Appel aux électeurs

Aux électeurs de cette deuxième circonscription dans laquelle j'ai des intérêts et à laquelle m'unissent des liens sentimentaux et familiaux, je demande du fond du cœur d'approuver et de soutenir ma candidature et de voter pour moi (avec comme remplaçant éventuel Joseph Peyret Forcade).

Le 5 mars la Réunion décidera de son destin.

Elle choisira entre la liberté dans la France, c'est-à-dire la Ve République, et l'autonomie qui conduit inexorablement à l'indépendance, c'est-à-dire à la rupture des liens avec la France et à la soumission honteuse à un pays étranger.

Pour rester Français et permettre au général de Gaulle et aux partis de la majorité de continuer l'œuvre entreprise, dans la paix et le travail, groupez-vous autour de moi, unissons-nous étroitement, sans esprit de querelle, de rancune, formons ensemble, dans une communauté franche et solide, une équipe de travail pour parvenir à plus de bonheur pour nos populations, pour assurer l'avenir de nos enfants et pour marquer notre attachement et notre fidelité à la mère patrie.

Le 5 mars vous aurez à choisir, comme dans toute la France, entre le général de Gaulle que représentent les candidats du Comité d'action pour la Ve République, c'est-à-dire Gabriel Macé dans la deuxième circonscription et les oppositions qui nous ramèneraient au désordre et au gâchis.

Le 5 mars vous choisirez entre l'autonomie, c'est-à-dire Vergès, avec son cortège de misère et de ruines, et la liberté dans la France en choisissant le bulletin vert : Gabriel Macé.

Votez Gabriel MACÉ

Remplaçant éventuel :

Joseph PEYRET FORCADE

2e CIRCULAIRE

Françaises, Français,

Dimanche prochain, je serai en face de l'autonomiste M. Paul Vergès, le seul candidat national, c'est-à-dire que je représenterai :

— la France,
— le général de Gaulle,
— la Ve République,
— la Réunion, département français,
— l'ordre,
— et l'avenir des Réunionnais.

Vous ne pouvez plus hésiter, vous devez voter et vous voterez

Gabriel MACÉ

Je demande aux nationaux de comprendre combien grand est le danger puisque M. Vergès a obtenu, au premier tour, le plus grand nombre de suffrages, parce qu'il a bénéficié des abstentions provoquées par l'odieuse campagne d'intimidation qu'il a menée à cet effet.

Or, les élections se sont passées dimanche dernier dans le calme ; les électeurs sont donc rassurés sur le maintien de l'ordre dimanche prochain. Aucune abstention de la part des nationaux ne peut être acceptée parce qu'elle ne serait pas valable et que ses conséquences seraient pour tous, catastrophiques.

L'union de tous les électeurs nationaux sur ma candidature est indispensable dimanche 12 mars. Il est temps d'opposer aux communistes le front des nationaux.

Il faut que, devant le péril, toutes les électrices et tous les électeurs nationaux oublient les querelles qui peuvent les diviser, les séparer, les opposer pour ne plus avoir qu'un but :

Servir la France.
Servir la Réunion en barrant la route à l'autonomie.
Que chaque électeur accomplisse son devoir en votant.

Le bulletin vert
Ve République

Gabriel MACÉ

Remplaçant éventuel :

Joseph PEYRET-FORCADE

Vive la France !
Vive la Réunion !

TROISIÈME CIRCONSCRIPTION

Communes de : Petite-Ile, Plaine-des-Palmistes, Saint-Joseph, Saint-Philippe, Saint-Pierre, Sainte-Rose, le Tampon.

M. Marcel CERNEAU
élu le 5 mars 1967
(Non inscrit)

Chères électrices, chers électeurs,

Les élections qui se dérouleront le dimanche 5 mars auront, pour l'avenir de la France, une importance considérable.

Pour nous Réunionnais, notre appartenance à part entière à la nation française, et un regard jeté en arrière sur les progrès très marquants accomplis depuis quelques années dans notre île, grâce à la progression continue de la richesse nationale nous dictent notre devoir. Nous serons contre l'aventure.

Un bref rappel des résultats de notre action antérieure, qui est la garantie de notre action future, paraît nécessaire.

I. — *Le social.*

Chaque jour davantage, la Réunion se rapproche des départements métropolitains :

— Nos vieilles et nos vieux bénéficient, comme en métropole de l'allocation aux vieux travailleurs salariés. Le même taux et les mêmes règles leur sont appliqués avec toutefois une différence à leur avantage ; l'âge d'attribution est ici de 60 ans, alors qu'il est de 65 ans en métropole. L'allocation minale a doublé en huit ans.

— Pour nos travailleurs non salariés : la somme des deux allocations perçues a triplé en huit ans.

— Pour ce qui est des assurances sociales (maladie, invalidité, maternité, décès) des décisions capitales ont été prises en notre faveur depuis 1962.

1. — La compensation nationale des charges instituée avec la métropole en 1963 a supprimé le problème du financement spécifique à la Réunion puisque notre déficit est absorbé par les caisses métropolitaines.

2. — Un terme a été mis aux disparités quant à la couverture des risques sociaux (ouverture des droits ramenés à trente jours par semestre, et délai de carence de sept à trois jours).

3. — Le tarif d'autorité désavantageux pour les assurés a été remplacé par un régime conventionnel satisfaisant.

4. — Régime des allocations familiales : grâce à l'intervention de sommes considérables résultant de la formule de la parité globale appliquée depuis 1963 :

— les allocations familiales ont triplé en trois ans ;

— un fonds d'action sanitaire spécialisé a été institué qui a permis principalement par le développement de cantines scolaires d'améliorer de façon profonde l'alimentation des jeunes de la Réunion. Les sommes versées aux communes à ce titre ont été multipliées par huit en trois ans, et le nombre d'enfants bénéficiaires d'un repas chaud est passé de 24.000 à 87.000.

— La Sécurité sociale des non salariés. Aucune protection sociale n'existait pour les non salariés avant 1964, à l'exception des employés de maison et des marins pêcheurs. En application de la loi de 1963 :

— Les industriels, les artisans, les commerçants, les membres des professions libérales, les exploitants agricoles... ont le bénéfice d'un régime d'assurance vieillesse.

— Par une loi de 1966, les non salariés non agricoles ont obtenu le bénéfice d'un régime d'assurance vieillesse, et d'un régime d'assurance maladie. L'institution d'un régime d'assurance maladie aux exploitants agricoles est en préparation.

— Le S.M.I.G. était de 55 F CFA en 1962, il est actuellement de 80,50 F CFA, l'augmentation est de... 55 %. La différence avec la métropole s'atténue.

II. — *L'économique.*

L'augmentation de nos importations : 47 milliards d'importations en 1966, contre 26 milliards en 1961 — témoigne de la progression de l'équipement et de l'amélioration des conditions d'existence des Réunionnais. A noter que le développement des importations est la conséquence des apports de plus en plus importants de fonds publics qui ont atteint 65 milliards de F CFA en quatre ans.

Ainsi, le statut départemental permet à La Réunion, en profitant à plein de la solidarité nationale, de s'équiper et de relever le niveau de vie de ses habitants.

Mais, nous ne devons pas oublier que nous avons l'impérieux devoir de développer notre production pour augmenter notre revenu, créer des emplois, et participer à l'expansion nationale.

— Le sucre.

Grâce à notre appartenance à part entière à la nation française, nous sommes entrés dans le Marché commun européen.

De ce fait, nous pourrons produire et vendre, dans de bonnes conditions : 312.000 tonnes de sucre, ce qui correspond à une augmentation de notre revenu sucre de 50 %, soit 4 milliards CFA environ.

— Le géranium

C'est une production de faible consommation mondiale. Nous avons produit, en 1963, plus du double de ce qu'il était possible de vendre : d'où des frais élevés de stockage. Le FORMA est venu à l'aide des planteurs avec 165 millions CFA, et le conseil général avec 30 millions. Une nouvelle aide du FORMA de 267 millions est envisagée. La situation assainie devrait s'améliorer.

— La vanille.

Le FIDOM versera cette année 19 millions à la coopérative. Le FORMA devrait également intervenir. Une protection à l'intérieur du Marché commun a été demandée, de même que pour le thé, le vétiver, le géranium et les autres productions locales, ce qui nous permettra de vendre davantage et mieux.

— L'élevage.

Un gros effort a été entrepris pour promouvoir l'élevage et assurer un débouché local de 5 milliards CFA d'ici cinq ou six ans.

— La formation des hommes pour l'agriculture se fait par le collège agricole de Saint-Joseph, la maison familiale d'apprentissage rural du Tampon, les G.V.A. Un lycée agricole est projeté.

— Les adductions d'eau et hydraulique agricole.

500 millions de travaux sont exécutés annuellement à ce titre : l'adduction des eaux de la source des Hirondelles qui desservira 40.000 habitants est entreprise. En plus de ces travaux sont réalisés :

— l'aménagement du bras de la Plaine qui permettra l'irrigation de 9.000 Ha avec un doublement du revenu agricole dans la région arrosée et la création de 2.500 emplois. Plus de 2 milliards CFA y sont déjà affectés par le F.E.D.

— La S.A.F.E.R.

Une SAFER a été installée pour la réforme foncière. Trois opérations sont en cours :

Le Grand Tampon,
Villeblanche,
Le Grand Coude,

— L'industrie et le tourisme.

L'industrie démarre grâce aux aides qui lui sont apportées : primes, subventions, exonérations fiscales, prêts.
Une société touristique est en voie de formation.

— La formation professionnelle.

Un centre fonctionne parfaitement à Saint-François ; un second centre est en construction à Saint-Pierre.

*
* *

Dans tous les domaines, La Réunion progresse rapidement : la vente du courant électrique a triplé en trois ans, le nombre des logements construits atteindra le chiffre de 3.000 cette année, avec 2 milliards de primes. La lutte contre les taudis et des bidonvilles est en cours. Les réalisations dans le secteur de l'Education nationale sont spectaculaires :

— 1.134 classes construites de 1962 à 1966 ;
— le lycée Roland-Garros au Tampon construit pour 3.700 élèves s'achève ;
— bientôt des C.E.S. à Saint-Pierre, au Tampon.

Aú titre de la jeunesse et des sports : des maisons de jeunes s'édifient, des stades, des gymnases, des piscines, se construisent partout, des colonies de vacances s'installent.
En ce qui concerne la santé publique, un nouvel hôpital de 900 lits sera entrepris cette année à Saint-Pierre.

D'autres grands chantiers sont ouverts ou sur le point de l'être. Ils concernent :

— l'aménagement de la piste de Gillot ;
— l'extension du Port de la Pointe des Galets ;
— l'aménagement hydro-électrique de la Rivière des Marsouins à Takamaka.

Dans le domaine de l'information, l'O.R.T.F. développe ses installations : émetteurs de radio et de télévision.

*
* *

Chères électrices, chers électeurs,

Un bilan rapidement esquissé a défilé devant vos yeux. Comme vous avez pu le constater, ce bilan est très positif. Si nous progressons si vite, c'est parce que nous faisons partie d'un ensemble national.
Comment nos autonomistes-séparatistes peuvent-ils oser proposer à nos vieilles et à nos vieux, à nos compatriotes qui ont des ressources insuffisantes, à ceux qui souffrent du sous-emploi, de refuser la sollicitude sociale dont ils ont besoin et les investissements nécessaires au développement économique du pays, en se séparant de la France qui seule peut améliorer la situation des Réunionnais et faire disparaître la misère.
Tout n'est pas parfait certes, mais nous avançons, malgré une forte démographie.

Nous avons encore besoin de beaucoup travailler pour rattraper notre retard. Il y a bien des disparités à atténuer, sinon à supprimer, mais c'est avec la France, dans la France que l'effort devra être fait.

Chères électrices, chers électeurs, si vous en êtes convaincus comme moi-même, votez en masse le 5 mars avec le bulletin vert ; le bulletin de l'espérance.

Marcel CERNEAU

Député sortant
Secrétaire du bureau de l'Assemblée Nationale
Président du Conseil général

Remplaçant éventuel :

Docteur Guy HOARAU

Conseiller général
Maire de Saint-Joseph

TERRITOIRES D'OUTRE-MER

TERRITOIRE DES COMORES

La circulaire électorale de MM. Saïd Ibrahim (Adeham) et Mohamed Ahmed, élus le 5 mars 1967, n'est pas parvenue au service des archives de l'Assemblée Nationale.

ILES WALLIS ET FUTUNA

M. Benjamin BRIAL
élu le 5 mars 1967
(U.D. Vᵉ R.)

Electrices, électeurs,

Beaucoup d'entre vous m'ont demandé de me présenter aux élections législatives du 5 mars 1967. Après de longues hésitations, j'ai accepté. Pourquoi ?

Parce que, moi aussi, je crois que le moment est venu où Wallis et Futuna doivent avoir un député né dans ce territoire, qui y travaille, qui y habite, qui connait toutes vos difficultés qu'il voit tous les jours et que, souvent, il partage avec vous.

Depuis que nos îles sont devenues un territoire de la France d'outre-mer, bien des choses ont changé, petit à petit. Nos yeux se sont ouverts. Nos esprits se sont éveillés. C'est pour cela que nous voulons maintenant que ce soit un homme de notre pays qui aille expliquer tout cela en France.

J'ai la volonté d'être cet homme.

Je ne vous fais pas de promesses. Je ferai ce que je pourrai faire, mais je le ferai avec tout mon cœur, un cœur qui bat avec le vôtre tous les jours.

Je sais ce dont vous avez le plus besoin, car je suis membre de l'Assemblée territoriale. J'ai le plus grand respect pour nos chefs traditionnels, étant moi-même de leurs familles. J'aiderai aussi notre religion qui est à la base de notre vie de tous les jours. Je travaillerai aussi avec le Gouvernement français et avec son administration car, pour nous, hors la France, il n'y a pas de salut pour notre pays, si petit et si pauvre.

Enfin, je resterai toujours aux côtés du général de gaulle car je suis un de ses anciens soldats et j'ai fait la guerre sous ses ordres. Ce sont des choses qu'on ne saurait oublier.

Wallisiens et Wallisiennes, Futuniens et Futuniennes,

Votez tous pour un homme de votre sang et de votre pays. Votez tous pour.

BENJAMIN BRIAL

NOUVELLE-CALÉDONIE ET DÉPENDANCES
et NOUVELLES-HÉBRIDES
(ressortissants français)

M. Roch PIDJOT
élu le 5 mars 1967
(P.D.M.)

Calédoniennes, Calédoniens, chers compatriotes,

L'année 1967 sera pour vous une année politique lourde de conséquences, car les consultations électorales successives qui vont avoir lieu vont vous obliger à des choix inéluctables concernant vos représentants et votre avenir.

Le premier de ces choix sera celui de votre député.

C'est avec confiance que le Mouvement d'union calédonienne me présente à vos suffrages et vous demande de renouveler le mandat que vous m'avez délégué en 1964 pour remplacer mon ancien député Maurice Lenormand.

Je ne me présente pas seul, c'est tout le mouvement d'union calédonienne qui se présente à mes côtés et aux côtés de mon remplaçant Georges Nagle pour demander de poursuivre ensemble la tâche de mise en valeur, et parfois ingrate, entreprise par la majorité des citoyens de ce pays pour assurer à chacun une vie meilleure.

N'oubliez pas l'effort déjà accompli par l'union calédonienne depuis sa création ; si les jeunes citoyens n'ont pas connu ses débuts, il ne faut pas cependant qu'ils sachent, comme leurs aînés, que la Nouvelle-Calédonie revient de loin.

Par sa lutte victorieuse contre le double collège et pour la suppression de toute les discriminations raciales, notre mouvement a permis à la Nouvelle-Calédonie d'échapper en temps voulu au sort de l'Indochine et l'Afrique du Nord.

En combattant pour la réalisation de sa devise Deux Couleurs mais un Seul Peuple, l'union calédonienne a non seulement sauvé la paix entre les Calédoniens, mais elle a profité du climat ainsi créé pour réaliser un programme économique social et politique dont toutes les catégories de la population, même ses adversaires, ont bénéficié.

L'union calédonienne n'a pas cessé d'être le combattant vigilant des libertés calédoniennes et le chien de garde des intérêts de la population. Elle n'a pas cessé d'annoncer et de dénoncer les dangers que faisaient courir à notre territoire les manœuvres de division d'une politique métropolitaine restée colonialiste d'esprit, les méthodes de grignotage des libertés et des institutions territoriales, les moyens camouflés d'accaparement et de détournement des revenus de notre patrimoine et de notre production.

Les yeux ont été longs à s'ouvrir. Ils se sont ouverts bien tard, si ce n'est trop tard, et aujourd'hui c'est avec un effort plus dur et une détermination plus décidée qu'il faut poursuivre l'œuvre entreprise par notre mouvement pour assurer le développement économique de progrès social, l'épanouissement culturel, la promotion politique du peuple calédonien.

Je ne vous rappellerai pas les luttes passées, ni les résultats amers de notre naïveté et des discussions qu'elle a favorisées, je vous demanderai de vous rappeler seulement que tout ce que les Calédoniens ont reçu de bon depuis 1951, ils le doivent à l'union calédonienne qui n'a été créée que pour eux et par eux.

Ils ne le doivent en définitive qu'à leur propre lutte menée sous l'impulsion d'un mouvement structuré, organisé, discipliné et surtout désintéressé, dont les dirigeants ont souvent payé cher leur dévouement à la cause du pays et du peuple.

Vous avez à choisir aujourd'hui un mouvement politique plutôt qu'un homme, et un programme d'action.

Vous avez à choisir entre les hommes et les partis qui se sont trompés et reconnaissent que la Calédonie a été poussée dans une impasse, et ceux qui ne se sont pas trompés et ont lutté dans la bonne direction sans malheureusement gagner en raison de l'opposition des premiers.

L'erreur est humaine certes, mais pour éviter tout risque nouveau dans la défense de vos intérêts vous devez penser que ceux qui n'ont pas commis d'erreur d'appréciation sont plus qualifiés que ceux qui se sont déjà trompés.

Quant au programme, entre les résultats négatifs auxquels le pays est arrivé, et les réalisations que l'union calédonienne a pu faire malgré les obstacles et les oppositions, la garantie d'une œuvre constructive apparaît bien dans le choix du programme d'un mouvement politique capable de le faire aboutir parce que majoritaire organisé et soutenu par la grande masse du peuple et rodé par l'expérience de la lutte politique et de la résistance aux offensives du colonialisme et du grand capitalisme.

Pour faire face aux problèmes d'aujourd'hui et de demain plus difficiles à résoudre que ceux d'hier, je vous propose avec l'union calédonienne et à l'aide du mandat dont je sollicite le renouvellement, de lutter pour atteindre les objectifs suivants qui sont d'importance et d'actualité.

Dans le domaine social et ouvrier

L'institution des comités d'entreprise dans les principales entreprises du pays par une application adaptée de la loi du 18 juin 1966.

La création d'une commission supérieure territoriale des conventions collectives.

L'organisation d'un contrôle paritaire de l'emploi, de la qualification et du licenciement dans le cadre du renouvellement des conventions collectives.

L'application obligatoire de la quatrième semaine de congé payé. Le maintien du jeu de l'indice de cherté de vie pour les salaires, les allocations familiales, les retraites.

La révision des pensions des catégories les plus défavorisées. La défense du pouvoir d'achat des salariés et des agriculteurs.

La participation des travailleurs à l'élaboration et au contrôle de l'exécution du plan.

Dans le domaine économique et financier

La création d'un conseil économique et social territorial. La création de comités régionaux de développement économique et d'aménagement du territoire.

L'investissement affecté au développement du territoire des fonds calédoniens obligatoirement déposés dans les caisses publiques, caisses d'épargne, chèques postaux, caisse des dépôts et consignations, CAFAT, caisse locale des retraites.

La création d'une banque de Nouvelle-Calédonie.

L'application dans le territoire des dispositifs de crédit à moyen terme et à long terme.

L'intensification des constructions H.L.M. et de politique de l'habitat.

La défense et le maintien du franc Pacifique.

L'opposition à toute tentative d'instauration de l'impôt direct. La libération du commerce, le droit pour les Calédoniens de se procurer les marchandises là où elles sont meilleures marché et la liberté d'importer de tous pays pour tous les commerçants.

La réforme de la Chambre de commerce et la suppression de son élection au double collège avec droit de vote pour tous les patentés.

La régionalisation industrielle du territoire et la mise en œuvre du projet de NEPOUI.

La participation sans exclusive des sociétés étrangères au développement de l'industrie minière et métallurgique.

Le développement du tourisme et l'équipement touristique.

Dans le domaine rural

L'encouragement aux industries agricoles et pastorales.

L'organisation de la commercialisation des produits agricoles et l'extension du frigo et de la chaîne frigorifique.

La relance des projets de pêcherie et d'ostréiculture.

L'application d'une loi d'orientation adaptée au territoire.

Le maintien des réserves indigènes avec application d'un régime de prêts agricoles adapté au paysanat mélanésien et aux collectivités rurales.

L'entrée réclamée depuis 10 ans des autochtones à la Chambre d'agriculture, dernier bastion racial.

Dans le domaine de la jeunesse

Création de véritables maisons de la culture et des loisirs pour les jeunes dans chaque région.

L'instauration dans les communes du système des municipalités jeunesse.

La création d'un service civique remplaçant une partie du service militaire.

Le vote des jeunes à 18 ans ; le droit de vote pour tous les pères et mères de famille quel que soit leur âge.

Dans le domaine administratif et politique

L'application sincère du régime de plein exercice à la ville de Nouméa ; la création de nouveaux sièges de conseillers en proportion de la population, avec les élections à la proportionnelle, comme les autres communes.

La suppression de la réglementation particulière dans le régime local des boissons et l'application du droit commun pour tous.

Le transfert de la zone maritime au territoire.

L'octroi du droit de préemption à la collectivité locale.

L'assainissement et l'épuration du régime pénitentiaire local et la punition des responsables des scandales du camp Est sans distinction de rang.

L'amnistie des ex-députés de Nouvelle-Calédonie et de la Polynésie française.

L'opposition à toute formule de départementalisation.

La mise en pratique du droit pour les Calédoniens d'administrer eux-mêmes leurs propres affaires dans l'ensemble français.

Chers compatriotes,

Il ne s'agit pas là de promesses faites par un candidat pour plaire à ses électeurs ; il s'agit des points essentiels de l'action nécessaire qu'un représentant du peuple calédonien qui veut sincèrement lutter pour les siens doit faire triompher, avec l'aide de son mouvement politique et l'appui de toute la population, afin de garantir les intérêts du pays et d'assurer son développement au profit prioritaire de ses habitants.

Pour assurer la victoire de l'union calédonienne qui a toujours su vous mettre en garde, protéger votre destin et aller de l'avant

Pour la paix et le progrès de notre territoire, pour une Calédonie unie, libre, prospère et heureuse,

Votez union calédonienne,
Votez

Roch PIDJOT

Député sortant
Conseiller territorial — Ancien conseiller général
Ancien ministre de l'Economie rurale
Ancien vice-président du Conseil de gouvernement
Président du comité directeur de l'union calédonienne
Président de l'U.I.C.A.L.O.

Remplaçant éventuel :

GEORGES NAGLE

Maire de Poya
Président de la Commission permanente
Président de l'Assemblée territoriale
Commissaire-adjoint de l'union calédonienne

POLYNESIE FRANÇAISE

M. Francis SANFORD
élu le 19 mars 1967
(R.I.)

Nous désirons demeurer « Français » mais, nous voulons :

1. — La dissolution de l'Assemblée territoriale qui ne représente plus rien pour procéder rapidement à son renouvellement. (Le vote de dimanche dernier a nettement prouvé que la majorité des conseillers territoriaux ne pourront plus arriver à l'Assemblée territoriale).

2. — Des attributions individuelles pour les conseillers du Gouvernement votées par l'Assemblée territoriale.

3. — L'autonomie interne.

De la réalisation de ce qui est ci-dessus dépendra :

1. — Une politique réaliste, de bon sens, selon nos possibilités. — Une politique d'économie : par exemple : que les conseillers de l'Assemblée territoriale et au conseil de Gouvernement ne soient indemnisés que pendant les journées de présence effective d'où économie de plusieurs millions.

2. — L'acquisition des grandes propriétés qui seraient à vendre, (des domaines) par le Gouvernement local, pour leur morcellement et leur redistribution à ceux qui n'ont pas de pied-à-terre en Polynésie française en leur donnant un long laps de temps pour rembourser le prix de l'acquisition de ces terres.

3. — Un développement rapide et intensif de l'économie et du social de la Polynésie française (agriculture, tourisme, pêche, artisanat, hôpitaux, écoles, sport). Actuellement, d'après mes sondages personnels, au moins 80 % de la population polynésienne désirent : « l'autonomie interne », tout en demeurant Français.

Le vote du 5 mars 1967 a confirmé ce que j'écrivais dans ma profession de foi.

Nous avons obtenu la majorité

	Sanford	Teariki
1° Dans les quatre villes de Papeete, Pirae, Faaa et Uturoa.......	2980	2562
2° Dans la circonscription des îles du Vent c'est-à-dire : Tahiti, Moorea, Maiao et Makatea........................	4764	4749
3° Dans les îles Tuamotu, Gambiers.............................	941	570

Si vous êtes d'accord avec ma profession de foi, je vous demande à tous de me faire confiance et de voter :

Francis Ariioehau SANFORD

Remplaçant éventuel :

Anthelme BUILLARD

SAINT-PIERRE-ET-MIQUELON

M. Jacques-Philippe VENDROUX

(Candidat Ve République)
élu le 12 mars 1967
(U.D. Ve R.)

Electrices, électeurs,

Le 19 décembre 1965 par 83 % des suffrages, les électrices et électeurs de Saint-Pierre et de Miquelon-Langlade ont dit oui au général de Gaulle.

Donc, vous êtes de la majorité.

Je suis le candidat de la majorité.

Je suis le candidat de la Ve République.

Je suis le candidat du général de Gaulle.

Donc, je suis *votre* candidat.

Le général de Gaulle m'ayant fait la confiance de m'accorder l'investiture, cela signifie, c'est évident, qu'il porte grand intérêt au territoire et aussi qu'il compte venir vous voir très prochainement.

J'affirme que mon souci est de m'attacher aux problèmes qui intéressent le territoire.

Ce à quoi j'ai pu contribuer :

1° Budget. — Assurance que l'équilibre budgétaire du territoire serait rétabli par une subvention d'Etat.

2° Equipement sportif et éducatif. — Il est prévu : une piscine, un gymnase, un centre culturel, un terrain de sports. Les travaux commenceront en 1967 alors qu'ils étaient prévus en 1968.

3° Ecole primaire. — La construction commencera en 1967.

4° Salle de gymnastique de l'enseignement privé. — Agréée par le Ministère de l'Equipement. Crédits FIDES votés dans les prochains jours.

5° Contrats d'association. — Décret d'application de la loi Debré sur les rapports entre l'Etat et l'enseignement privé. Entrera en vigueur dès septembre 1967. Le personnel enseignant sera rémunéré conformément au calcul du salaire de la fonction publique.

Indépendamment de ces différents problèmes importants, j'ai pu, grâce à une action personnelle, apporter une solution à une affaire dont l'issue correspondait, à mon sens, à l'opinion de la majeure partie des habitants du Territoire.

Ce que je me propose de réaliser :

Sur le plan social :

— Rétablissement des avantages acquis (allocations familiales, salaire unique) supprimés dernièrement.

— Amélioration de la situation matérielle de nos vieux.

— Extension de l'habitat et aménagement de terrains de construction.

Sur le plan professionnel :

— Recherche d'un travail honorable et convenablement rémunéré.

— Marins à la petite pêche : Construction de nouvelles salines avec possibilité d'accession à la propriété. Revision du taux des primes. Primes d'apprentissage aux mousses. Suppression du plafond pour l'accès aux chantiers.

— Marins du commerce et de la grande pêche : réajustement des salaires et parts. Création d'un cours de perfectionnement des marins du pont. Augmentation des retraites.

— Revision du statut des auxiliaires, contractuels, ouvriers permanents et petits fonctionnaires de la fonction publique territoriale.

— En outre, je me pencherai sur tous les problèmes des corporations : dockers, ouvriers, charpentiers-menuisiers, employés de commerce, transporteurs, artisans pour lesquels le bénéfice de l'assurance-accident doit être appliqué intégralement.

Sur le plan équipement :

Pour ce qui concerne Saint-Pierre :

Industrie de la pêche : Il convient d'assurer l'avenir avec l'implantation d'une deuxième industrie du poisson par l'aboutissement indispensable du projet Carlstrom.

Il n'y a de solution d'avenir que de ce côté.

Ceci bien entendu n'empêchera pas la modernisation de l'usine et de la flotte de la SPEC par l'acquisition dès 1967 de deux chalutiers modernes à rampe arrière. Deux autres bâtiments viendront en 1968. Le confort et la sécurité de nos marins seront ainsi assurés.

Equipement portuaire : Afin d'attirer les chalutiers étrangers, ceux du Marché commun, pour que Saint-Pierre devienne la « station service » des bancs, le nouveau port sera doté d'installations modernes : cale de halage, ateliers de réparation coque et machines, réparations électriques et électroniques, ravitaillement, éclairage des quais et téléphone.

Tourisme : Il convient là d'améliorer les moyens de transport entre le continent et l'archipel, d'augmenter la capacité d'hébergement (hôtels, pensions de famille, restaurants et chambres chez les particuliers) ; d'offrir des distractions variées à nos visiteurs.

Commerce : Il faut accroître sa prospérité dans l'intérêt des commerçants et des consommateurs.

Travaux d'intérêt public : Il est très urgent de reviser et d'étendre le réseau d'adduction d'eau ; de le perfectionner pour éviter que se renouvellent les inconvénients actuels et de créer une station d'épuration. De réaménager et ceci d'une manière durable le circuit routier existant. La construction de l'aile est de l'hôpital et aménagement des différents services grâce aux crédits du Ministère des Affaires sociales et du FIDES. D'ores et déjà je puis vous assurer que les travaux débuteront cette année.

*
* *

Pour ce qui concerne Miquelon-Langlade :

Je prends intérêt à une aide accrue aux pêcheurs en doris. L'octroi d'encouragements supplémentaires indispensables pour la continuation de leur métier (mois supplémentaire de salaire avant l'embarquement).

Développement du tourisme (Kennedy School) par des prêts permettant d'aménager, de construire, des locaux d'accueil.

Je félicite les pionniers de l'artisanat local qui offrent au commerce des petits objets d'art (doris, cabestans, etc.) et suis partisan de son développement.

L'entreprise de parpaings et de buses a également tout mon intérêt.

Il est indispensable et urgent de remédier à l'état des routes (Pointe-au-Cheval), de procéder à la réfection du pont du Grand Etang et à la construction de la route de Mirande.

Quant aux communications Saint-Pierre—Miquelon-Langlade un service maritime régulier et commode fonctionnera.

Pour les urgences, l'hélicoptère est une chose acquise tant pour Miquelon que Langlade et Pointe-Plate.

Dans le domaine agriculture et élevage le nécessaire sera fait pour desservir les fermiers par des routes d'accès.

La réception de programmes radiophoniques ou télévisés doit être assurée à Miquelon comme à Saint-Pierre.

*
* *

Jeunes ! C'est à vous que je m'adresse. Vous devez jouer, pour l'avenir du Territoire, un rôle prépondérant et je sais que l'on peut vous faire confiance.

*
* *

Ceci est un plan de travail.

Toute querelle de personnes en est volontairement écartée.
Je vous assure de ma bonne volonté et de mon dévouement.

Vive Saint-Pierre !
Vive Miquelon-Langlade !
Vive la France !

Je saisis l'occasion qui m'est offerte pour saluer ici mes camarades de la D. B. que je n'ai pas encore rencontrés ainsi que tous les camarades des associations patriotiques.

JACQUES-PHILIPPE VENDROUX

Chargé de mission au cabinet de M. Michel Debré
Ancien chef de cabinet de M. Maurice Herzog
Ancien 2ᵉ D.B. — Croix de guerre — Citations

Remplaçant éventuel :

GEORGES FARVACQUE

Ancien F.A.F.L. — Groupe Lorraine
Croix de guerre — Citations

TERRITOIRE FRANÇAIS DES AFARS ET DES ISSAS

M. Abdoulkader MOUSSA ALI

(Candidat Ve République)

élu le 23 avril 1967

(U.D. Ve R.)

Electeurs et électrices de la Côte française des Somalis,

Le 19 mars 1967 le territoire a choisi de demeurer au sein de la République française avec un statut renouvelé d'administration.

Je suis l'un des 22.555 électeurs qui ont voté oui comme le commandait la voix de la sagesse et de la raison.

A l'aventure dans le non, j'ai préféré avec la grande majorité de mes compatriotes conserver en votant oui le bien précieux et l'aide généreuse que la présence française nous apporte et nous garantit pour l'évolution de notre cher territoire.

Pour éviter l'annexion de notre pays par ceux de nos voisins qui le convoitent et plutôt que de le voir transformé en un champ de bataille où nous aurions tous péri, j'ai estimé que le devoir me commandait de le protéger du désastre dans lequel une minorité d'inconscients auraient voulu le précipiter par la guerre et la ruine économique.

La voix populaire m'a donné raison.

C'est pourquoi aujourd'hui je sollicite cette même voix pour avoir l'honneur de représenter notre territoire à l'Assemblée Nationale.

A ceux qui ont voté oui le 19 mars, je demande de nouveau pour un vote massif sur mon nom la même confiance en la France et en les destinées de la Côte française des Somalis.

A ceux qui ont voté oui le 19 mars, je demande de conserver la même union, sans considération de rivalités personnelles ou tribales périmées.

A ceux qui ont voté oui le 19 mars, je promets de rester fidèle aux engagements que la majorité du peuple a souscrits ce jour-là.

A ceux qui ont voté non le 19 mars, j'adresse un pressant appel pour qu'ils s'écartent des mauvais bergers, des mirages de la démagogie et ferment les oreilles aux vaines promesses et aux mensonges de l'étranger.

A ceux qui ont voté non, je demande de rallier avec moi les chemins de la sagesse, du bon ordre et de la raison, car seuls ces chemins conduisent au véritable progrés de la Côte française des Somalis.

A tous les électeurs du territoire, je demande de me suivre dans un esprit de progrès, de collaboration et de confiance.

De 1946 à 1952, simple navigateur, j'ai ouvert les yeux sur les réalités du monde extérieur;

de 1952 à ce jour j'ai œuvré pour l'amélioration des conditions de vie de mes concitoyens comme technicien de la Santé publique, président de la Coordination des sports, secrétaire de syndicat et conseiller territorial. Ce passé me désigne particulièrement, parmi tous les autres candidats, pour défendre valablement devant les hautes instances de la métropole, les intérêts du territoire.

Je n'y manquerai pas.

Accordez-moi votre confiance.

Vive la France!

Vive la Côte française des Somalis!

Votez tous ABDOULKADER MOUSSA ALI

LISTE DES DÉPUTÉS
proclamés élus à la suite des élections générales des 5 et 12 mars 1967.

A

MM.

Abdoulkader Moussa Ali	Territoire français des Afars et des Issas
Abelin	Vienne
Achille-Fould	Gironde.
Aillières (d')	Sarthe.
Alduy	Pyrénées-Orientales.
Allainmat	Morbihan.
Andrieux	Pas-de-Calais.
Ansquer	Vendée.
Anthonioz	Ain.
Arraut	Hérault.
Ayme	Vaucluse
Mme Aymé de la Chevrelière	Deux-Sèvres.

B

Mme Baclet	Guadeloupe.
Baillot	Paris.
Bailly	Territoire de Belfort
Ballanger	Seine-Saint-Denis.
Balmigère	Hérault.
Barberot	Ain.
Barbet	Hauts-de-Seine.
Barel	Alpes-Maritimes.
Barrot	Haute-Loire.
Bas (Pierre)	Paris.
Baudouin	Manche.
Baumel	Hauts-de-Seine.
Bayou	Hérault.
Beauguitte (André)	Meuse.
Bénard (François)	Oise.

MM.

Bénard (Jean)	Indre.
Benoist	Nièvre.
Beraud	Pas-de-Calais.
Berger	Côte-d'Or.
Berthouin	Indre-et-Loire.
Bertrand	Meurthe-et-Moselle.
Bettencourt	Seine-Maritime.
Bichat	Meurthe-et-Moselle.
Bignon	Charente-Maritime.
Bilbeau	Cher.
Billères	Hautes-Pyrénées.
Billotte	Val-de-Marne.
Billoux	Bouches-du-Rhône.
Bisson	Calvados.
Bizet	Manche.
Blary	Nord.
Boinvilliers	Cher.
Boisdé	Cher.
Bonnet (Christian)	Morbihan.
Bonnet (Georges)	Dordogne.
Bord	Bas-Rhin.
Bordage	Deux-Sèvres.
Bordeneuve	Lot-et-Garonne.
Borocco	Haut-Rhin.
Boscary-Monsservin	Aveyron.
Boscher	Essonne.
Bosson	Haute-Savoie.
Boucheny	Paris.
Boudet	Orne.
Boulay	Puy-de-Dôme.
Boulin	Gironde.
Boulloche	Doubs.
Bourdellès	Côtes-du-Nord.

MM.

Bourgeois	Haut-Rhin.
Bourges	Ille-et-Vilaine.
Bourgoin	Paris.
Bousquet	Paris.
Bousseau	Vendée.
Bouthière	Saône-et-Loire.
Bozzi	Corse.
Brettes	Gironde.
Brial	Wallis et Futuna.
Bricout	Aisne.
Briot	Aube.
Broglie (de)	Eure.
Brugerolle	Charente-Maritime.
Brugnon	Aisne.
Buot	Calvados.
Buron	Mayenne.
Bustin	Nord.

C

Caill	Finistère.
Caillaud	Vendée.
Caille	Rhône.
Canacos	Val-d'Oise.
Capitant	Paris.
Carlier	Pas-de-Calais.
Carpentier	Loire-Atlantique.
Cassagne	Gironde.
Catalifaud	Aisne.
Cattin-Bazin	Isère.
Cazelles	Var.
Cazenave	Gironde.
Cermolacce	Bouches-du-Rhône.
Cerneau	La Réunion.
Césaire	Martinique.
Chaban-Delmas	Gironde.
Chalandon	Hauts-de-Seine.
Chamant	Yonne.
Chambaz	Paris.
Chambrun (de)	Lozère.
Chandernagor	Creuse.
Chapalain	Sarthe.
Charié	Loiret.
Charles	Côte-d'Or.

MM.

Charret	Rhône.
Chauvel	Loire-Atlantique.
Chauvet	Cantal.
Chazalon	Loire.
Chazelle	Haute-Loire.
Chirac	Corrèze.
Chochoy	Pas-de-Calais.
Christiaens	Nord.
Claudius-Petit	Loire.
Cléricy	Alpes-Maritimes.
Clostermann	Yvelines.
Cointat	Ille-et-Vilaine.
Combrisson	Essonne.
Commenay	Landes.
Cornet (Pierre)	Ardèche.
Cornette (Arthur)	Nord.
Cornette (Maurice)	Nord.
Cornut-Gentille	Alpes-Maritimes.
Coste	Isère.
Cot	Paris.
Couderc	Lozère.
Couillet	Somme.
Coumaros	Moselle.
Cousté	Rhône.

D

Damette	Nord.
Danel	Nord.
Danilo	Rhône.
Darchicourt	Pas-de-Calais.
Dardé	Haute-Garonne.
Darras	Pas-de-Calais.
Dassault	Oise.
Daviaud	Charente-Maritime.
Dayan	Gard.
Debré	La Réunion.
Defferre	Bouches-du-Rhône.
Degraeve	Marne.
Dejean	Ariège.
Delachenal	Savoie.
Delatre	Seine-Maritime.
Delelis	Pas-de-Calais.
Delmas (Louis-Alexis)	Aveyron.

MM.

Delmas (Louis-Jean)	Tarn-et-Garonne.
Delong	Haute-Marne.
Delorme	Basses-Alpes.
Delpech	Haute-Garonne.
Delvainquière	Nord.
Deniau	Loiret.
Denis	Mayenne.
Denvers	Nord.
Depietri	Moselle.
Deprez	Hauts-de-Seine.
Deschamps	Gironde.
Desouches	Eure-et-Loir.
Desson	Ardennes.
Destremau	Yvelines.
Didier	Hautes-Alpes.
Mlle Dienesch	Côtes-du-Nord.
Dijoud	Hautes-Alpes.
Doize	Bouches-du-Rhône.
Dominati	Paris.
Douzans	Haute-Garonne.
Dreyfus-Schmidt	Territoire de Belfort
Ducoloné	Hauts-de-Seine.
Ducos	Haute-Garonne.
Duffaut	Vaucluse.
Duhamel	Jura.
Dumas	Corrèze.
Dumas	Savoie.
Dumortier	Pas-de-Calais.
Dupuy	Val-de-Marne.
Duraffour	Saône-et-Loire.
Durafour	Loire.
Duroméa	Seine-Maritime.
Dusseaulx	Seine-Maritime.
Duterne	Nord.
Duval	Puy-de-Dôme.
Duvillard	Loiret.

E

Ebrard	Basses-Pyrénées.
Ehm	Bas-Rhin.
Eloy	Nord.
Escande	Saône-et-Loire.
Estier	Paris.

F

MM.

Fabre	Aveyron.
Faggianelli	Corse.
Fajon	Seine-Saint-Denis.
Falala	Marne.
Fanton	Paris.
Faure (Edgar)	Doubs.
Faure (Gilbert)	Ariège.
Faure (Maurice)	Lot.
Favre	Haute-Marne.
Feït	Jura.
Feix	Val-d'Oise.
Fiévez	Nord.
Fillioud	Drôme.
Flornoy	Seine-et-Marne.
Fontanet	Savoie.
Forest	Nord.
Fossé	Seine-Maritime.
Fouchet	Meurthe-et-Moselle.
Fouchier	Deux-Sèvres.
Fouet	Sarthe.
Fourmond	Mayenne.
Foyer	Maine-et-Loire.
Frédéric-Dupont	Paris.
Fréville	Ille-et-Vilaine.
Frey	Paris.
Frys	Nord.

G

Gaillard	Charente.
Garcin	Bouches-du-Rhône.
Gaudin	Var.
Georges	Seine-Maritime.
Gerbaud	Indre.
Gernez	Nord.
Giscard d'Estaing	Puy-de-Dôme.
Godefroy	Manche.
Gorse	Hauts-de-Seine.
Gosnat	Val-de-Marne.
Gouhier	Seine-Saint-Denis.
Grailly (de)	Paris.
Granet	Aube.
Grenier	Seine-Saint-Denis.

MM.

Griotteray	Val-de-Marne.
Grussenmeyer	Bas-Rhin.
Guéna	Dordogne.
Guerlin	Hautes-Pyrénées.
Guichard (Olivier)	Loire-Atlantique.
Guidet	Pas-de-Calaïs.
Guilbert	Manche.
Guille	Aude.
Guillermin	Rhône.
Guyot	Allier.

H

Habib-Deloncle	Paris.
Halbout	Orne.
Halgouët (du)	Morbihan.
Hauret	Maine-et-Loire.
Mme Hauteclocque (de)	Paris.
Hébert	Manche.
Hersant	Oise.
Herzog	Haute-Savoie.
Hinsberger	Moselle.
Hoffer	Vosges.
Hoguet	Eure-et-Loir.
Hostier	Nièvre.
Houël	Rhône.
Hunault	Loire-Atlantique.

I

Ihuel	Morbihan.
Inchauspé	Basses-Pyrénées.

J

Jacquet (Marc)	Seine-et-Marne.
Jacquet (Michel)	Loire.
Jacquinot	Meuse.
Jacson	Meurthe-et-Moselle.
Jamot	Yvelines.
Jans	Hauts-de-Seine.
Jarrot	Saône-et-Loire.
Jenn	Haut-Rhin.
Joxe	Rhône.

MM.

Julia	Seine-et-Marne.
Juquin	Essonne.

K

Kaspereit	Paris.
Krieg	Paris.

L

Labarrère	Basses-Pyrénées.
Labbé	Hauts-de-Seine.
Lacavé	Guadeloupe.
La Combe	Maine-et-Loire.
Lacoste	Dordogne.
Lafay	Paris.
Lagorce	Gironde.
Lagrange	Saône-et-Loire.
Lainé	Eure.
Lamarque-Cando	Landes.
Lamps	Somme.
Larue	Seine-Maritime.
Laudrin	Morbihan.
Laurent (Marceau)	Nord.
Laurent (Paul)	Paris.
Lavielle	Landes.
Le Bault de la Morinière	Maine-et-Loire.
Lebon	Ardennes.
Leccia	Bouches-du-Rhône.
Le Douarec	Ille-et-Vilaine.
Le Foll	Côtes-du-Nord.
Lehn	Bas-Rhin.
Lejeune	Somme.
Leloir	Nord.
Lemaire	Vosges.
Lemoine	Indre.
Lepage	Indre-et-Loire.
Lepeu	Paris.
Lepidi	Paris.
Leroy	Seine-Maritime.
Le Sénéchal	Pas-de-Calais.
Le Tac	Paris.
Le Theule	Sarthe.
Levol	Hauts-de-Seine.

MM.	
L'Huillier	Hauts-de-Seine.
Limouzy	Tarn.
Lipkowski (de)	Charente-Maritime.
Lolive	Seine-Saint-Denis.
Lombard	Finistère.
Longequeue	Haute-Vienne.
Loo	Bouches-du-Rhône.
Loustau	Loir-et-Cher.
Luciani	Somme.

M

Macé	La Réunion.
Macquet	Loire-Atlantique.
Mainguy	Hauts-de-Seine.
Maisonnat	Isère.
Malène (de la)	Paris.
Manceau	Sarthe.
Mancey	Pas-de-Calais.
Marcellin	Morbihan.
Marette	Paris.
Marie	Basses-Pyrénées.
Marin	Vaucluse.
Maroselli	Haute-Saône.
Masse	Bouches-du-Rhône.
Massot	Basses-Alpes.
Massoubre	Somme.
Maugein	Gironde.
Mauger	Vendée.
Maujouan du Gasset	Loire-Atlantique.
Médecin	Alpes-Maritimes.
Mèhaignerie	Ille-et-Vilaine.
Mendès-France	Isère.
Merle	Var.
Mermaz	Isère.
Métayer	Yvelines.
Meunier	Ardennes.
Michelet	Finistère.
Milhau	Aude.
Millet	Gard.
Miossec	Finistère.
Missoffe	Paris.
Mitterrand	Nièvre.
Mohamed	Comores.
Mollet	Pas-de-Calais.
Mondon	Moselle.
Montagne	Eure.
Montalat	Corrèze.
Montesquiou (de)	Gers.
Morillon	Marne.
Morison	Rhône.
Morlevat	Côte-d'Or.
Moulin	Ardèche.
Musmeaux	Nord.

N

Naveau	Nord.
Nègre	Allier.
Nessler	Oise.
Neuwirth	Loire.
Nilès	Seine-Saint-Denis.
Notebart	Nord.
Nungesser	Val-de-Marne.

O

Odru	Seine-Saint-Denis.
Offroy	Seine-Maritime.
Ollivro	Côtes-du-Nord.
Ornano (d')	Calvados.
Orvoën	Finistère.

P

Palewski	Yvelines.
Palmero	Alpes-Maritimes.
Paquet	Isère.
Peretti	Hauts-de-Seine.
Périllier	Yonne.
Péronnet	Allier.
Perrot	Yonne.
Petit	Martinique.
Peyrefitte	Seine-et-Marne.
Peyret	Vienne.
Philibert	Bouches-du-Rhône.
Pianta	Haute-Savoie.
Pic	Drôme.
Picard	Isère.

MM.	
Picquot	Meurthe-et-Moselle.
Pidjot	Nouvelle-Calédonie et dépendances et Nouvelles-Hébrides.
Pieds	Aube.
Pierrebourg (de)	Creuse.
Pimont	Dordogne.
Pisani	Maine-et-Loire.
Planeix	Puy-de-Dôme.
Pleven	Côtes-du-Nord.
Mme Ploux	Finistère.
Poirier	Val-de-Marne.
Pompidou	Cantal.
Poncelet	Vosges.
Poniatowski	Val-d'Oise.
Pons	Lot.
Ponseillé	Hérault.
Poudevigne	Gard.
Poujade	Côte-d'Or.
Poulpiquet (de)	Finistère.
Pouyade (Pierre)	Var.
Prat	Finistère.
Préaumont (de)	Paris.
Mme Prin	Pas-de-Calais.
Privat (Charles)	Bouches-du-Rhône.
Mme Privat (Colette)	Seine-Maritime.

Q

Quentier	Oise.
Quettier	Yvelines.

R

Rabourdin	Seine-et-Marne.
Radius	Bas-Rhin.
Ramette	Nord.
Raust	Tarn.
Regaudie	Haute-Vienne.
Renouard	Ille-et-Vilaine.
Restout	Calvados.
Réthoré	Charente.
Rey (André)	Haute-Garonne.

MM.	
Rey (Henry)	Loire-Atlantique.
Ribadeau-Dumas	Drôme.
Ribière	Val-d'Oise.
Richard (Jacques)	Val-d'Oise.
Richard (Lucien)	Loire-Atlantique.
Rieubon	Bouches-du-Rhône.
Rigout	Haute-Vienne.
Ritter	Bas-Rhin.
Rivain	Maine-et-Loire.
Rivière	Loire.
Rivierez	Guyane.
Rocca Serra (de)	Corse.
Roche-Defrance	Ardèche.
Rochet	Seine-Saint-Denis.
Roger	Nord.
Rosselli	Rhône.
Rossi	Aisne.
Roucaute	Gard.
Rousselet	Haute-Garonne.
Roux	Paris.
Royer	Indre-et-Loire.
Ruais	Paris.
Ruffe	Lot-et-Garonne.

S

Sabatier	Aisne.
Sablé	Martinique.
Saïd Ibrahim	Comores.
Salardaine	Charente-Maritime.
Sallé	Loiret.
Sanford	Polynésie française.
Sauzedde	Puy-de-Dôme.
Schaff	Moselle.
Schloesing	Lot-et-Garonne.
Schnebelen	Moselle.
Scholer	Haut-Rhin.
Schumann (Maurice)	Nord.
Schvartz	Moselle.
Sénès	Hérault.
Spénale	Tarn.
Sprauer	Bas-Rhin.
Sudreau	Loir-et-Cher.

T

MM.

Taittinger	Marne.
Terrenoire (Alain)	Loire.
Terrenoire (Louis)	Orne.
Thomas	Moselle.
Mme Thome-Patenôtre	Yvelines.
Tomasini	Eure.
Tourné	Pyrénées-Orientales.
Triboulet	Calvados.
Tricon	Hauts-de-Seine.
Trorial	Meurthe-et-Moselle.

V

Mme Vaillant-Couturier	Val-de-Marne.
Valenet	Seine-Saint-Denis.
Valentin	Charente.
Valentino	Guadeloupe.
Valleix	Gironde.
Vals	Aude.
Vendroux (Jacques)	Pas-de-Calais.
Vendroux (Jacques-Philippe)	Saint-Pierre-et Miquelon.
Ver	Tarn-et-Garonne.
Mme Vergnaud	Paris.

MM.

Verpillière (de la)	Ain.
Vertadier	Vienne.
Vignaux	Gers.
Villa	Paris.
Villon	Allier.
Vinson	Rhône.
Vitter	Haute-Saône.
Vivien	Val-de-Marne.
Vivier	Eure-et-Loir.
Vizet	Essonne.
Voilquin	Vosges.
Voisin	Indre-et-Loire.

W

Wagner	Yvelines.
Weber	Meurthe-et-Moselle.
Weinman	Doubs.
Westphal	Bas-Rhin.

Y

Yvon	Loir-et-Cher.

Z

Ziller	Alpes-Maritimes.
Zimmermann	Haut-Rhin.

LISTE DES DÉPUTÉS

dont l'élection a été annulée par décision du Conseil Constitutionnel.

M. de Rocca Serra. — Corse (3e circonscription). — 2 octobre 1967.

M. Boudet. — Orne (2e circonscription). — 2 octobre 1967.

M. Vignaux. — Gers (1re circonscription). — 2 octobre 1967.

M. Le Foll. — Côtes-du-Nord (1re circonscription). — 2 octobre 1967.

M. Faggianelli. — Corse (2e circonscription). — 24 janvier 1968.

Imprimerie de l'Assemblée Nationale.

RECUEIL
DES
TEXTES AUTHENTIQUES
DES PROGRAMMES
ET ENGAGEMENTS
ÉLECTORAUX
DES
5 & 12 MARS 1967

II

—

MORBIHAN À
TERRITOIRE DE BELFORT
DÉPARTEMENTS D'OUTRE-MER
TERRITOIRES D'OUTRE-MER